

Rapport du commissaire à l'assemblée générale des actionnaires de DPAM B SA (SICAV Publique de droit Belge) sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de DPAM B SA (SICAV Publique de droit Belge) (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Ce tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 20 mars 2024, conformément à la proposition du conseil d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2026. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la Société durant 8 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2025, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe. Ces comptes annuels font état d'un actif net globalisé qui s'élève à EUR 13.126.927.761,13 et d'un compte de résultats qui se solde par un bénéfice globalisé de l'exercice de EUR 468.933.742,77. Un aperçu de l'actif net et du résultat par compartiment est mentionné dans le tableau ci-dessous:

Compartiment	Devise	Actif Net	Resultat
DPAM B Bonds EUR Government	EUR	915.247.248,75	7.560.651,22
DPAM B Bonds EUR Government IG	EUR	165.085.146,31	1.076.496,39
DPAM B Bonds EUR Short Term 1Y	EUR	123.146.204,07	3.034.534,14
DPAM B Equities Euroland	EUR	895.965.665,65	78.306.120,80
DPAM B Equities Europe Dividend	EUR	87.102.620,48	15.958.788,10
DPAM B Equities Europe Sustainable	EUR	976.837.979,85	64.015.960,82
DPAM B Equities Europe Small Caps Sustainable	EUR	295.125.907,53	10.575.686,03
DPAM B Equities Newgems Sustainable	EUR	1.513.538.224,28	-20.360.332,93
DPAM B Equities Sustainable Food Trends	EUR	21.371.273,11	-6.665.946,50
DPAM B Equities World Sustainable	EUR	2.011.583.897,06	-63.309.861,16
DPAM B Real Estate Europe Sustainable	EUR	495.578.989,39	32.425.851,52
DPAM B Real Estate Europe Dividend Sustainable	EUR	194.098.783,15	14.953.522,88

DPAM B Bonds EUR Corporate Sustainable	EUR	121.279.486,05	2.457.262,82
DPAM B Equities Dragons Sustainable	EUR	19.488.063,84	2.003.185,19
DPAM B Euroland Sustainable	EUR	164.419.476,61	15.760.543,28
DPAM B Equities Europe Index	EUR	1.011.332.286,66	147.992.612,13
DPAM B Equities US Index	EUR	263.490.028,10	4.906.410,44
DPAM B Equities Japan Index	EUR	94.095.525,33	8.457.204,44
DPAM B Equities Japan Selection MSCI Index	EUR	108.891.890,82	8.894.940,11
DPAM B Equities EMU Index	EUR	208.465.972,45	36.518.495,95
DPAM B Equities World ex Japan, Europe & USA Index	EUR	68.759.803,57	7.130.151,51
DPAM B Equities EMU Behavioral Value	EUR	22.085.743,35	5.397.183,74
DPAM B Equities US Behavioral Value	EUR	11.219.086,85	-31.780,17
DPAM B Real Estate EMU Dividend Sustainable	EUR	87.157.686,79	10.359.082,26
DPAM B Bonds EUR Government Medium Term	EUR	141.830.011,39	2.963.743,19
DPAM B Equities US Dividend Sustainable	EUR	290.275.621,95	-11.679.780,33
DPAM B Real Estate EMU Sustainable	EUR	103.312.184,37	9.036.890,10
DPAM B Equities US Selection MSCI Index	EUR	1.214.521.707,53	44.016.478,45
DPAM B Balanced Growth	EUR	37.817.122,42	1.377.413,33
DPAM B Balanced Flexible	EUR	49.576.806,52	1.302.477,84
DPAM B Bonds Global Inflation Linked	EUR	35.210.679,45	-460.046,14
DPAM B Bonds Eur Quality Short Term	EUR	11.918.813,70	255.863,79
DPAM B Defensive Strategy	EUR	82.504.491,99	2.103.908,83
DPAM B Balanced Low Strategy	EUR	98.151.884,65	2.619.262,75
DPAM B Balanced Strategy	EUR	910.086.273,04	22.902.163,66
DPAM B Active Strategy	EUR	276.355.174,07	7.078.604,29

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2025, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable aux Organismes de Placement Collectifs en Belgique (et plus particulièrement l'Arrêté Royal du 10 novembre 2006).

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB et applicables à la date de clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités du conseil d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au conseil d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire comprenant notre opinion. Une assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacé avec laquelle le conseil d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Nous définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- Nous concluons quant au caractère approprié de l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;
- Nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si ces derniers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au conseil d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités du conseil d'administration

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, ainsi que du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité, du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, ainsi que le respect des statuts et de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice, et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat;
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été valorisés et ventilés dans l'annexe des comptes annuels.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique;
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires; et
- A l'exception du non-respect des dispositions légales relatives à la mise à disposition du rapport du commissaire aux actionnaires dans un délai de quinze jours avant l'Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux articles 7:127, 7:132 et 7:148 du Code des sociétés et des associations, nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.

Diegem, le 16 mars 2026

Le commissaire
PwC Reviseurs d'Entreprises SRL
représentée par

Signed by:



404B46469403435...

Brieuc Lefrancq*
Reviseur d'Entreprises

*Agissant au nom de Brieuc Lefrancq SRL



RAPPORT ANNUEL 31.12.2025

DPAM B

Société d'Investissement à Capital Variable publique de droit belge ayant opté pour des placements répondant aux conditions de la directive 2009/65/CE

Aucune souscription ne peut être acceptée sur la base du présent rapport. Les souscriptions ne sont valables que si elles ont été effectuées après la remise à titre gratuit des documents d'informations clés ou du prospectus.

SOMMAIRE

1 . INFORMATIONS GENERALES SUR LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT	17
1.1 . ORGANISATION DE LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT	17
1.2 . RAPPORT DE GESTION	25
1.2.1 . Informations aux actionnaires	25
1.2.2 . Vue d'ensemble des marchés	37
1.3 . RAPPORT DU COMMISSAIRE AU 31.12.25	39
1.4 . RAPPORT DE GLASS LEWIS EUROPE LIMITED SUR L'EXERCICE DE DROIT DE VOTE	40
1.5 . BILAN GLOBALISE	42
1.6 . COMPTE DE RESULTATS GLOBALISE	45
1.7 . RESUME DES REGLES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION	49
1.7.1 . Résumé des règles	49
1.7.2 . Taux de change	50
2 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BONDS EUR SHORT TERM 1 Y	51
2.1 . RAPPORT DE GESTION	51
2.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	51
2.1.2 . Cotation en bourse	51
2.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	51
2.1.4 . Gestion financière du portefeuille	52
2.1.5 . Distributeurs	52
2.1.6 . Indice et benchmark	52
2.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	52
2.1.8 . Politique future	52
2.1.9 . Indicateur synthétique de risque	52
2.2 . BILAN	53
2.3 . COMPTE DE RESULTATS	56
2.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	59
2.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25	59
2.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	60
2.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	61
2.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	61
2.4.5 . Performances	62
2.4.6 . Frais	63
2.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations	65
3 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BONDS EUR GOVERNMENT	67
3.1 . RAPPORT DE GESTION	67
3.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	67
3.1.2 . Cotation en bourse	67
3.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	67
3.1.4 . Gestion financière du portefeuille	68
3.1.5 . Distributeurs	68
3.1.6 . Indice et benchmark	68
3.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	68
3.1.8 . Politique future	69
3.1.9 . Indicateur synthétique de risque	69
3.2 . BILAN	70
3.3 . COMPTE DE RESULTATS	73
3.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	76
3.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25	76
3.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	78
3.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	79
3.4.4 . Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés	80
3.4.5 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	80
3.4.6 . Performances	81

3.4.7 . Frais	82
3.4.8 . Notes aux états financiers et autres informations	84
4 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EUROPE SMALL CAPS SUSTAINABLE	86
4.1 . RAPPORT DE GESTION	86
4.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	86
4.1.2 . Cotation en bourse	86
4.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	86
4.1.4 . Gestion financière du portefeuille	86
4.1.5 . Distributeurs	86
4.1.6 . Indice et benchmark	87
4.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	87
4.1.8 . Politique future	88
4.1.9 . Indicateur synthétique de risque	88
4.2 . BILAN	89
4.3 . COMPTE DE RESULTATS	92
4.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	95
4.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25	95
4.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	96
4.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	98
4.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	98
4.4.5 . Performances	99
4.4.6 . Frais	100
4.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations	102
5 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EUROLAND	104
5.1 . RAPPORT DE GESTION	104
5.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	104
5.1.2 . Cotation en bourse	104
5.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	104
5.1.4 . Gestion financière du portefeuille	104
5.1.5 . Distributeurs	104
5.1.6 . Indice et benchmark	104
5.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	105
5.1.8 . Politique future	105
5.1.9 . Indicateur synthétique de risque	106
5.2 . BILAN	107
5.3 . COMPTE DE RESULTATS	110
5.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	113
5.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25	113
5.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	114
5.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	116
5.4.4 . Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés	116
5.4.5 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	116
5.4.6 . Performances	117
5.4.7 . Frais	119
5.4.8 . Notes aux états financiers et autres informations	121
6 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B REAL ESTATE EUROPE SUSTAINABLE	123
6.1 . RAPPORT DE GESTION	123
6.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	123
6.1.2 . Cotation en bourse	123
6.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	123
6.1.4 . Gestion financière du portefeuille	123
6.1.5 . Distributeurs	123
6.1.6 . Indice et benchmark	123
6.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	124
6.1.8 . Politique future	124
6.1.9 . Indicateur synthétique de risque	124

6.2 . BILAN	126
6.3 . COMPTE DE RESULTATS	129
6.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	132
6.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25	132
6.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	133
6.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	134
6.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	134
6.4.5 . Performances	135
6.4.6 . Frais	136
6.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations	139
7 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES WORLD SUSTAINABLE	141
7.1 . RAPPORT DE GESTION	141
7.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	141
7.1.2 . Cotation en bourse	141
7.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	141
7.1.4 . Gestion financière du portefeuille	141
7.1.5 . Distributeurs	142
7.1.6 . Indice et benchmark	142
7.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	142
7.1.8 . Politique future	143
7.1.9 . Indicateur synthétique de risque	143
7.2 . BILAN	144
7.3 . COMPTE DE RESULTATS	147
7.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	150
7.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25	150
7.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	151
7.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	153
7.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	153
7.4.5 . Performances	154
7.4.6 . Frais	156
7.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations	158
8 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EUROPE DIVIDEND	160
8.1 . RAPPORT DE GESTION	160
8.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	160
8.1.2 . Cotation en bourse	160
8.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	160
8.1.4 . Gestion financière du portefeuille	160
8.1.5 . Distributeurs	160
8.1.6 . Indice et benchmark	160
8.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	161
8.1.8 . Politique future	161
8.1.9 . Indicateur synthétique de risque	161
8.2 . BILAN	163
8.3 . COMPTE DE RESULTATS	166
8.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	169
8.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25	169
8.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	170
8.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	171
8.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	172
8.4.5 . Performances	172
8.4.6 . Frais	173
8.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations	175
9 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EUROPE SUSTAINABLE	177
9.1 . RAPPORT DE GESTION	177
9.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	177
9.1.2 . Cotation en bourse	177

9.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	177
9.1.4 . Gestion financière du portefeuille	177
9.1.5 . Distributeurs	177
9.1.6 . Indice et benchmark	178
9.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	178
9.1.8 . Politique future	179
9.1.9 . Indicateur synthétique de risque	179
9.2 . BILAN	180
9.3 . COMPTE DE RESULTATS	183
9.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	186
9.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25	186
9.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	187
9.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	189
9.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	189
9.4.5 . Performances	190
9.4.6 . Frais	191
9.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations	193
10 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES NEWGEMS SUSTAINABLE	195
10.1 . RAPPORT DE GESTION	195
10.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	195
10.1.2 . Cotation en bourse	195
10.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	195
10.1.4 . Gestion financière du portefeuille	196
10.1.5 . Distributeurs	196
10.1.6 . Indice et benchmark	196
10.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	196
10.1.8 . Politique future	197
10.1.9 . Indicateur synthétique de risque	197
10.2 . BILAN	198
10.3 . COMPTE DE RESULTATS	201
10.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	204
10.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25	204
10.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	206
10.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	207
10.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	207
10.4.5 . Performances	208
10.4.6 . Frais	210
10.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations	213
11 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES SUSTAINABLE FOOD TRENDS	214
11.1 . RAPPORT DE GESTION	214
11.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	214
11.1.2 . Cotation en bourse	214
11.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	214
11.1.4 . Gestion financière du portefeuille	215
11.1.5 . Distributeurs	215
11.1.6 . Indice et benchmark	215
11.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	215
11.1.8 . Politique future	215
11.1.9 . Indicateur synthétique de risque	215
11.2 . BILAN	216
11.3 . COMPTE DE RESULTATS	219
11.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	222
11.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25	222
11.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	223
11.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	224
11.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	224

11.4.5 . Performances	225
11.4.6 . Frais	226
11.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations	228
12 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BONDS EUR GOVERNMENT IG	231
12.1 . RAPPORT DE GESTION	231
12.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	231
12.1.2 . Cotation en bourse	231
12.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	231
12.1.4 . Gestion financière du portefeuille	232
12.1.5 . Distributeurs	232
12.1.6 . Indice et benchmark	232
12.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	232
12.1.8 . Politique future	233
12.1.9 . Indicateur synthétique de risque	233
12.2 . BILAN	234
12.3 . COMPTE DE RESULTATS	237
12.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	240
12.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25	240
12.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	242
12.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	243
12.4.4 . Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés	243
12.4.5 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	243
12.4.6 . Performances	244
12.4.7 . Frais	245
12.4.8 . Notes aux états financiers et autres informations	247
13 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B REAL ESTATE EUROPE DIVIDEND SUSTAINABLE	248
13.1 . RAPPORT DE GESTION	248
13.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	248
13.1.2 . Cotation en bourse	248
13.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	248
13.1.4 . Gestion financière du portefeuille	248
13.1.5 . Distributeurs	248
13.1.6 . Indice et benchmark	248
13.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	249
13.1.8 . Politique future	249
13.1.9 . Indicateur synthétique de risque	249
13.2 . BILAN	251
13.3 . COMPTE DE RESULTATS	254
13.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	257
13.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25	257
13.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	258
13.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	259
13.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	259
13.4.5 . Performances	260
13.4.6 . Frais	262
13.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations	264
14 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES DRAGONS SUSTAINABLE	265
14.1 . RAPPORT DE GESTION	265
14.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	265
14.1.2 . Cotation en bourse	265
14.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	265
14.1.4 . Gestion financière du portefeuille	265
14.1.5 . Distributeurs	266
14.1.6 . Indice et benchmark	266
14.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	266
14.1.8 . Politique future	266

14.1.9 . Indicateur synthétique de risque	267
14.2 . BILAN	268
14.3 . COMPTE DE RESULTATS	271
14.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	274
14.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25	274
14.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	276
14.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	277
14.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	277
14.4.5 . Performances	278
14.4.6 . Frais	280
14.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations	282
15 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EUROLAND SUSTAINABLE	284
15.1 . RAPPORT DE GESTION	284
15.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	284
15.1.2 . Cotation en bourse	284
15.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	284
15.1.4 . Gestion financière du portefeuille	284
15.1.5 . Distributeurs	284
15.1.6 . Indice et benchmark	285
15.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	285
15.1.8 . Politique future	285
15.1.9 . Indicateur synthétique de risque	286
15.2 . BILAN	287
15.3 . COMPTE DE RESULTATS	290
15.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	293
15.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25	293
15.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	294
15.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	295
15.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	296
15.4.5 . Performances	296
15.4.6 . Frais	297
15.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations	298
16 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BONDS EUR CORPORATE SUSTAINABLE	300
16.1 . RAPPORT DE GESTION	300
16.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	300
16.1.2 . Cotation en bourse	300
16.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	300
16.1.4 . Gestion financière du portefeuille	300
16.1.5 . Distributeurs	301
16.1.6 . Indice et benchmark	301
16.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	301
16.1.8 . Politique future	301
16.1.9 . Indicateur synthétique de risque	301
16.2 . BILAN	302
16.3 . COMPTE DE RESULTATS	305
16.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	308
16.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25	308
16.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	312
16.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	314
16.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	314
16.4.5 . Performances	315
16.4.6 . Frais	316
16.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations	316
17 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EUROPE INDEX	318
17.1 . RAPPORT DE GESTION	318
17.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	318

17.1.2 . Cotation en bourse	318
17.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	318
17.1.4 . Gestion financière du portefeuille	318
17.1.5 . Distributeurs	318
17.1.6 . Indice et benchmark	318
17.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	318
17.1.8 . Politique future	319
17.1.9 . Indicateur synthétique de risque	319
17.2 . BILAN	320
17.3 . COMPTE DE RESULTATS	323
17.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	326
17.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25	326
17.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	333
17.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	334
17.4.4 . Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés	335
17.4.5 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	335
17.4.6 . Performances	335
17.4.7 . Frais	336
17.4.8 . Notes aux états financiers et autres informations	338
18 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES US INDEX	340
18.1 . RAPPORT DE GESTION	340
18.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	340
18.1.2 . Cotation en bourse	340
18.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	340
18.1.4 . Gestion financière du portefeuille	340
18.1.5 . Distributeurs	340
18.1.6 . Indice et benchmark	340
18.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	340
18.1.8 . Politique future	341
18.1.9 . Indicateur synthétique de risque	341
18.2 . BILAN	342
18.3 . COMPTE DE RESULTATS	345
18.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	348
18.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25	348
18.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	356
18.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	357
18.4.4 . Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés	358
18.4.5 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	358
18.4.6 . Performances	359
18.4.7 . Frais	360
18.4.8 . Notes aux états financiers et autres informations	362
19 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES JAPAN INDEX	364
19.1 . RAPPORT DE GESTION	364
19.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	364
19.1.2 . Cotation en bourse	364
19.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	364
19.1.4 . Gestion financière du portefeuille	364
19.1.5 . Distributeurs	364
19.1.6 . Indice et benchmark	364
19.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	364
19.1.8 . Politique future	365
19.1.9 . Indicateur synthétique de risque	365
19.2 . BILAN	366
19.3 . COMPTE DE RESULTATS	369
19.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	372
19.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25	372

19.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	375
19.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	376
19.4.4 . Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés	376
19.4.5 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	376
19.4.6 . Performances	377
19.4.7 . Frais	378
19.4.8 . Notes aux états financiers et autres informations	379
20 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EMU INDEX	381
20.1 . RAPPORT DE GESTION	381
20.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	381
20.1.2 . Cotation en bourse	381
20.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	381
20.1.4 . Gestion financière du portefeuille	381
20.1.5 . Distributeurs	381
20.1.6 . Indice et benchmark	381
20.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	381
20.1.8 . Politique future	382
20.1.9 . Indicateur synthétique de risque	382
20.2 . BILAN	383
20.3 . COMPTE DE RESULTATS	386
20.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	389
20.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25	389
20.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	393
20.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	394
20.4.4 . Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés	395
20.4.5 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	395
20.4.6 . Performances	395
20.4.7 . Frais	396
20.4.8 . Notes aux états financiers et autres informations	398
21 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES WORLD EX JAPAN, EUROPE & USA INDEX	399
21.1 . RAPPORT DE GESTION	399
21.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	399
21.1.2 . Cotation en bourse	399
21.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	399
21.1.4 . Gestion financière du portefeuille	399
21.1.5 . Distributeurs	399
21.1.6 . Indice et benchmark	399
21.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	400
21.1.8 . Politique future	400
21.1.9 . Indicateur synthétique de risque	400
21.2 . BILAN	401
21.3 . COMPTE DE RESULTATS	404
21.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	407
21.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25	407
21.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	410
21.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	412
21.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	412
21.4.5 . Performances	412
21.4.6 . Frais	414
21.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations	415
22 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EMU BEHAVIORAL VALUE	416
22.1 . RAPPORT DE GESTION	416
22.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	416
22.1.2 . Cotation en bourse	416
22.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	416

22.1.4 . Gestion financière du portefeuille	416
22.1.5 . Distributeurs	416
22.1.6 . Indice et benchmark	416
22.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	417
22.1.8 . Politique future	417
22.1.9 . Indicateur synthétique de risque	417
22.2 . BILAN	418
22.3 . COMPTE DE RESULTATS	421
22.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	424
22.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25	424
22.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	425
22.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	426
22.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	427
22.4.5 . Performances	428
22.4.6 . Frais	429
22.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations	430
23 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES US BEHAVIORAL VALUE	432
23.1 . RAPPORT DE GESTION	432
23.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	432
23.1.2 . Cotation en bourse	432
23.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	432
23.1.4 . Gestion financière du portefeuille	432
23.1.5 . Distributeurs	432
23.1.6 . Indice et benchmark	432
23.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	433
23.1.8 . Politique future	433
23.1.9 . Indicateur synthétique de risque	433
23.2 . BILAN	434
23.3 . COMPTE DE RESULTATS	437
23.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	440
23.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25	440
23.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	441
23.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	442
23.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	442
23.4.5 . Performances	443
23.4.6 . Frais	444
23.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations	446
24 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B REAL ESTATE EMU DIVIDEND SUSTAINABLE	448
24.1 . RAPPORT DE GESTION	448
24.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	448
24.1.2 . Cotation en bourse	448
24.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	448
24.1.4 . Gestion financière du portefeuille	448
24.1.5 . Distributeurs	448
24.1.6 . Indice et benchmark	448
24.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	449
24.1.8 . Politique future	449
24.1.9 . Indicateur synthétique de risque	449
24.2 . BILAN	450
24.3 . COMPTE DE RESULTATS	453
24.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	456
24.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25	456
24.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	457
24.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	457
24.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	458
24.4.5 . Performances	458

24.4.6 . Frais	459
24.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations	460
25 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BONDS EUR GOVERNMENT MEDIUM TERM	462
25.1 . RAPPORT DE GESTION	462
25.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	462
25.1.2 . Cotation en bourse	462
25.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	462
25.1.4 . Gestion financière du portefeuille	462
25.1.5 . Distributeurs	462
25.1.6 . Indice et benchmark	462
25.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	463
25.1.8 . Politique future	464
25.1.9 . Indicateur synthétique de risque	464
25.2 . BILAN	465
25.3 . COMPTE DE RESULTATS	468
25.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	471
25.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25	471
25.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	473
25.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	474
25.4.4 . Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés	474
25.4.5 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	474
25.4.6 . Performances	475
25.4.7 . Frais	476
25.4.8 . Notes aux états financiers et autres informations	478
26 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES US DIVIDEND SUSTAINABLE	479
26.1 . RAPPORT DE GESTION	479
26.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	479
26.1.2 . Cotation en bourse	479
26.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	479
26.1.4 . Gestion financière du portefeuille	479
26.1.5 . Distributeurs	479
26.1.6 . Indice et benchmark	479
26.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	480
26.1.8 . Politique future	480
26.1.9 . Indicateur synthétique de risque	480
26.2 . BILAN	481
26.3 . COMPTE DE RESULTATS	484
26.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	487
26.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25	487
26.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	488
26.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	489
26.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	489
26.4.5 . Performances	490
26.4.6 . Frais	491
26.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations	494
27 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B REAL ESTATE EMU SUSTAINABLE	496
27.1 . RAPPORT DE GESTION	496
27.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	496
27.1.2 . Cotation en bourse	496
27.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	496
27.1.4 . Gestion financière du portefeuille	496
27.1.5 . Distributeurs	496
27.1.6 . Indice et benchmark	496
27.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	497
27.1.8 . Politique future	497
27.1.9 . Indicateur synthétique de risque	497

27.2 . BILAN	498
27.3 . COMPTE DE RESULTATS	501
27.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	504
27.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25	504
27.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	505
27.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	505
27.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	506
27.4.5 . Performances	506
27.4.6 . Frais	507
27.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations	509
28 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES US SELECTION MSCI INDEX	510
28.1 . RAPPORT DE GESTION	510
28.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	510
28.1.2 . Cotation en bourse	510
28.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	510
28.1.4 . Gestion financière du portefeuille	510
28.1.5 . Distributeurs	510
28.1.6 . Indice et benchmark	510
28.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	511
28.1.8 . Politique future	511
28.1.9 . Indicateur synthétique de risque	511
28.2 . BILAN	512
28.3 . COMPTE DE RESULTATS	515
28.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	518
28.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25	518
28.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	522
28.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	523
28.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	524
28.4.5 . Performances	525
28.4.6 . Frais	526
28.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations	528
29 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BALANCED GROWTH	530
29.1 . RAPPORT DE GESTION	530
29.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	530
29.1.2 . Cotation en bourse	530
29.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	530
29.1.4 . Gestion financière du portefeuille	530
29.1.5 . Distributeurs	530
29.1.6 . Indice et benchmark	530
29.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	530
29.1.8 . Politique future	531
29.1.9 . Indicateur synthétique de risque	531
29.2 . BILAN	532
29.3 . COMPTE DE RESULTATS	535
29.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	538
29.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25	538
29.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	541
29.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	542
29.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	543
29.4.5 . Performances	543
29.4.6 . Frais	544
29.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations	544
30 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BALANCED FLEXIBLE	546
30.1 . RAPPORT DE GESTION	546
30.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	546
30.1.2 . Cotation en bourse	546

30.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	546
30.1.4 . Gestion financière du portefeuille	546
30.1.5 . Distributeurs	547
30.1.6 . Indice et benchmark	547
30.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	547
30.1.8 . Politique future	547
30.1.9 . Indicateur synthétique de risque	548
30.2 . BILAN	549
30.3 . COMPTE DE RESULTATS	552
30.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	555
30.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25	555
30.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	558
30.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	560
30.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	560
30.4.5 . Performances	561
30.4.6 . Frais	561
30.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations	562
31 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BONDS GLOBAL INFLATION LINKED	563
31.1 . RAPPORT DE GESTION	563
31.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	563
31.1.2 . Cotation en bourse	563
31.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	563
31.1.4 . Gestion financière du portefeuille	564
31.1.5 . Distributeurs	564
31.1.6 . Indice et benchmark	564
31.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	564
31.1.8 . Politique future	565
31.1.9 . Indicateur synthétique de risque	565
31.2 . BILAN	566
31.3 . COMPTE DE RESULTATS	569
31.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	572
31.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25	572
31.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	575
31.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	576
31.4.4 . Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés	576
31.4.5 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	579
31.4.6 . Performances	580
31.4.7 . Frais	581
31.4.8 . Notes aux états financiers et autres informations	584
32 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BONDS EUR QUALITY SHORT TERM	587
32.1 . RAPPORT DE GESTION	587
32.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	587
32.1.2 . Cotation en bourse	587
32.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	587
32.1.4 . Gestion financière du portefeuille	587
32.1.5 . Distributeurs	588
32.1.6 . Indice et benchmark	588
32.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	588
32.1.8 . Politique future	588
32.1.9 . Indicateur synthétique de risque	588
32.2 . BILAN	589
32.3 . COMPTE DE RESULTATS	592
32.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	595
32.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25	595
32.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	596
32.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	597

32.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	598
32.4.5 . Performances	598
32.4.6 . Frais	599
32.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations	601
33 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B DEFENSIVE STRATEGY	602
33.1 . RAPPORT DE GESTION	602
33.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	602
33.1.2 . Cotation en bourse	602
33.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	602
33.1.4 . Gestion financière du portefeuille	602
33.1.5 . Distributeurs	602
33.1.6 . Indice et benchmark	603
33.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	603
33.1.8 . Politique future	603
33.1.9 . Indicateur synthétique de risque	603
33.2 . BILAN	604
33.3 . COMPTE DE RESULTATS	607
33.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	610
33.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25	610
33.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	611
33.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	612
33.4.4 . Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés	612
33.4.5 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	612
33.4.6 . Performances	613
33.4.7 . Frais	614
33.4.8 . Notes aux états financiers et autres informations	615
34 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BALANCED LOW STRATEGY	617
34.1 . RAPPORT DE GESTION	617
34.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	617
34.1.2 . Cotation en bourse	617
34.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	617
34.1.4 . Gestion financière du portefeuille	617
34.1.5 . Distributeurs	617
34.1.6 . Indice et benchmark	618
34.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	618
34.1.8 . Politique future	618
34.1.9 . Indicateur synthétique de risque	618
34.2 . BILAN	619
34.3 . COMPTE DE RESULTATS	622
34.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	625
34.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25	625
34.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	626
34.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	627
34.4.4 . Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés	627
34.4.5 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	628
34.4.6 . Performances	628
34.4.7 . Frais	629
34.4.8 . Notes aux états financiers et autres informations	631
35 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BALANCED STRATEGY	632
35.1 . RAPPORT DE GESTION	632
35.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	632
35.1.2 . Cotation en bourse	632
35.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	632
35.1.4 . Gestion financière du portefeuille	632
35.1.5 . Distributeurs	632
35.1.6 . Indice et benchmark	633

35.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	633
35.1.8 . Politique future	633
35.1.9 . Indicateur synthétique de risque	633
35.2 . BILAN	634
35.3 . COMPTE DE RESULTATS	637
35.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	640
35.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25	640
35.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	641
35.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	642
35.4.4 . Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés	642
35.4.5 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	642
35.4.6 . Performances	643
35.4.7 . Frais	644
35.4.8 . Notes aux états financiers et autres informations	645
36 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B ACTIVE STRATEGY	647
36.1 . RAPPORT DE GESTION	647
36.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	647
36.1.2 . Cotation en bourse	647
36.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	647
36.1.4 . Gestion financière du portefeuille	647
36.1.5 . Distributeurs	647
36.1.6 . Indice et benchmark	648
36.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	648
36.1.8 . Politique future	648
36.1.9 . Indicateur synthétique de risque	648
36.2 . BILAN	649
36.3 . COMPTE DE RESULTATS	652
36.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	655
36.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25	655
36.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	656
36.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	657
36.4.4 . Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés	657
36.4.5 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	657
36.4.6 . Performances	658
36.4.7 . Frais	659
36.4.8 . Notes aux états financiers et autres informations	660
37 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES JAPAN SELECTION MSCI INDEX	662
37.1 . RAPPORT DE GESTION	662
37.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	662
37.1.2 . Cotation en bourse	662
37.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	662
37.1.4 . Gestion financière du portefeuille	662
37.1.5 . Distributeurs	662
37.1.6 . Indice et benchmark	662
37.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	662
37.1.8 . Politique future	663
37.1.9 . Indicateur synthétique de risque	663
37.2 . BILAN	664
37.3 . COMPTE DE RESULTATS	667
37.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	670
37.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25	670
37.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	672
37.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	673
37.4.4 . Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés	673
37.4.5 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	673
37.4.6 . Performances	674

37.4.7 . Frais	675
37.4.8 . Notes aux états financiers et autres informations	676

1 . INFORMATIONS GENERALES SUR LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT

1.1 . ORGANISATION DE LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT

Siège:

Rue Guimard 18, 1040 Bruxelles

Date de constitution :

17 mai 1991

RPM :

Bruxelles

TVA :

BE 0444.265.542

Statut :

SICAV publique à compartiments multiples ayant opté pour des placements répondant aux conditions de la Directive 2009/65/CE et régie, en ce qui concerne son fonctionnement et ses placements, par la loi du 3 août 2012 relative aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/CE et aux organismes de placement en créances (la Loi de 2012) et par l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la directive 2009/65/CE (l'Arrêté Royal de 2012).

Conseil d'Administration de la SICAV :

Président:

Monsieur Yvon LAURET, Administrateur indépendant, Associé de Adeis (Luxembourg) SA

Administrateurs :

Monsieur Philippe DENEFF, Head of Quantitative Equity & Asymmetric Asset Management, Degroof Petercam Asset Management SA

Monsieur Jeroen SIONCKE, Chief Risk Officer, Membre du Comité de Direction de Degroof Petercam Asset Management SA

Madame Caroline TUBEUF, Head of Legal & General Secretary, Membre du Comité de Direction de Degroof Petercam Asset Management SA (jusqu'au 26 mars 2025)

Monsieur Tomás MURILLO, Global Head of Sales, Membre du Comité de Direction de Degroof Petercam Asset Management SA (jusqu'au 5 novembre 2025)

Monsieur Lucien VAN DEN BRANDE, administrateur non-exécutif

Personnes physiques chargés de la direction effective:

Monsieur Philippe DENEFF, Head of Quantitative Equity & Asymmetric Asset Management, Degroof Petercam Asset Management SA.

Monsieur Jeroen SIONCKE, Chief Risk Officer, Membre du Comité de Direction de Degroof Petercam Asset Management SA.

Type de gestion :

SICAV qui a désigné une société de gestion d'organismes de placement collectif.

Société de Gestion (jusqu'au 31 décembre 2025) :

Dénomination : DEGROOF PETERCAM ASSET MANAGEMENT SA, en abrégé Degroof Petercam AM ou DPAM

Forme juridique : Société Anonyme

Siège: Rue Guimard 18 - 1040 Bruxelles

Constitution : 29 décembre 2006

Composition du Conseil d'Administration et du Comité de direction :

Madame Sylvie HURET, Présidente du Conseil d'Administration, Administrateur non exécutif, CEO Banque Degroof Petercam S.A.

Monsieur Yves CEELLEN, Head of Institutional Mandates, Membre du Comité de Direction

Monsieur Laurent DE MEYERE, administrateur indépendant (UCITS V)

Monsieur Jean-Michel LOEHR, administrateur indépendant (UCITS V)

Monsieur Frank van BELLINGEN, administrateur non exécutif

Monsieur Peter DE COENSEL, Président du Comité de Direction et CEO

Monsieur Jeroen SIONCKE, Chief Risk Officer, Membre du Comité de Direction

Monsieur Frederiek VAN HOLLE, Technology and Operations, Membre du Comité de Direction

Monsieur Sam VEREECKE, CIO Fixed Income, Membre du Comité de Direction

DPAM B

Madame Sabine CAUDRON, Head of Private Banking de Banque Degroof Petercam, administrateur non-exécutif
Monsieur Olivier CARCY, Administrateur Délégué CA Indosuez Wealth (Europe), Luxembourg, administrateur non exécutif
Monsieur Mathieu FERRAGUT, Directeur Général CFM Indosuez Wealth Management, Monaco, administrateur non exécutif
Madame Charlotte TOESCA (de Chavagnac), Directrice de la Communication Groupe Indosuez, Administrateur non exécutif
Madame Ophélie MORTIER, Chief Sustainable Investment Officer (CSIO), Membre du Comité de Direction

Commissaire :

PwC Réviseurs d'Entreprises SRL, Culliganlaan 5, 1831 Diegem, représentée par Monsieur Jan Willem EVERTS

Capital souscrit et libéré :

€ 52.539.353,14

Société de Gestion (à partir du 1^{er} janvier 2026):

Dénomination : CA Indosuez Fund Solutions S.A., en abrégé CAI FS ou CAIFS

Forme juridique : Société Anonyme

Siège: Rue Eugène Ruppert, 12, L-2453 Luxembourg

Constitution : 20 décembre 2004

Composition du Directoire :

Monsieur Sébastien Alusse
Madame Sandra Reiser
Monsieur Frank Van Eylen
Madame Véronique Calvier
Monsieur Frederic Bock
Monsieur Lievin Tshikali
Monsieur Jean-Yves Seichepine
Madame Anne-Charlotte Miot

Composition du Conseil de Surveillance:

Monsieur Pierre Masclet
Monsieur Olivier Carcy
Monsieur Peter de Coensel
Madame Annemarie Arens
Madame Michèle Berger
Madame Sylvie Huret

Commissaire :

FORVIS MAZARS Luxembourg S.A., 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

Capital souscrit et libéré :

EUR 2.000.000

Commissaire de la SICAV :

PwC Réviseurs d'Entreprises SRL, Culliganlaan 5, 1831 Diegem, représentée par Monsieur Briec LEFRANCO

Dépositaire de la SICAV :

CACEIS BANK, Belgium Branch, 86C, b315, Avenue du Port – B-1000 Bruxelles

Service financier de la SICAV :

CA Indosuez Fund Solutions S.A. - 12, rue Eugène Ruppert - L-2453 Luxembourg

Promoteur de la SICAV :

Groupe Crédit Agricole

Délégation de la gestion du portefeuille d'investissement :

DPAM, Rue Guimard 18, 1040 Bruxelles

Distributeur de la SICAV :

DPAM, Rue Guimard 18, 1040 Bruxelles.

Agent domiciliataire de la SICAV:

DPAM, Rue Guimard 18 - 1040 Bruxelles

Liste des compartiments et des classes d'actions commercialisés par la SICAV :

DPAM B Active Strategy	A-B-E-F-L-M-N-V-W
DPAM B Balanced Flexible	B-F-L
DPAM B Balanced Growth	A-B
DPAM B Balanced Low Strategy	A-B-E-F-L-M-N-V-W
DPAM B Balanced Strategy	A-B-E-F-L-M-N-V-W
DPAM B Bonds Eur Government	A-B-E-F-J-L-M-N-P-V-W-Z
DPAM B Bonds EUR Corporate Sustainable	A-B-E-F
DPAM B Bonds Eur Government IG	A-B-E-F-J-L-M-N-P-V-W-Z
DPAM B Bonds EUR Government Medium Term	A-B-E-F-J-L-M-N-P-V-W
DPAM B Bonds EUR Quality Short Term	A-B-B LC-E-F-F LC-J-L-M-N-P-V-W
DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	A-B-E-F-J-L-M-N-P-V-W
DPAM B Bonds Global Inflation Linked	A-A EUR HEDGED-B-B EUR HEDGED-B LC-E-E EUR HEDGED-F-F EUR HEDGED-F LC-J-J EUR HEDGED-L-M-M EUR HEDGED-N-N EUR HEDGED-P-P EUR HEDGED-V-V EUR HEDGED-W-W EUR HEDGED
DPAM B Defensive Strategy	A-B-E-F-L-M-N-V-W
DPAM B Equities DRAGONS Sustainable	A-B-B EUR HEDGED-B LC-B USD-E-F-F EUR HEDGED-F LC-F USD-J-L-M-N-P-V-W-W EUR HEDGED-W USD
DPAM B Equities EMU Behavioral Value	A-B-E-F-J-L-M-N-P-V-W
DPAM B Equities EMU Index	A-B-E-F-J-M-N-P
DPAM B Equities Euroland	A-B-E-F-F CHF HEDGED-F USD HEDGED-J-L-M-N-P-V-W
DPAM B Equities Euroland Sustainable	A-B-B LC-B USD-B USD HEDGED-E-F-F CHF HEDGED-F LC-F USD HEDGED-J-L-M-N-P-V-W
DPAM B Equities Europe Dividend	A-B-E-F-J-L-M-N-P-V-W
DPAM B Equities Europe Index	A-B-E-F-J-M-N-P
DPAM B Equities Europe Small Caps Sustainable	A-B-B BIS USD HEDGED-B LC-B USD-E-F-F LC-J-L-M-N-P-V-W
DPAM B Equities Europe Sustainable	A-B-B BIS USD HEDGED-B LC-B USD-E-F-F LC-J-L-M-N-P-V-W-W USD
DPAM B Equities Japan Index	A-B-E-F-J-M-N-P
DPAM B Equities NewGems Sustainable	A-B-B CHF-B USD-E-F-F USD-J-L-M-N-P-V-W-W USD
DPAM B Equities Sustainable Food Trends	A-B-E-F-J-L-M-N-P-V-W
DPAM B Equities US Behavioral Value	A-A USD-B-B USD-E-E USD-F-F USD-J-L-L USD-M-M USD-N-N USD-P-V-W
DPAM B Equities US Dividend Sustainable	A-A USD-B-B EUR HEDGED-B LC-B USD-E-E USD-F-F EUR HEDGED-F LC-F USD-J-L-M-N-P-V-V USD-W-W EUR HEDGED-W USD
DPAM B Equities US Selection MSCI Index	A-A USD-B-B USD-E-F-J-M-M USD-N-N USD-P
DPAM B Equities US Index	A-A USD-B-B USD-E-F-J-M-M USD-N-N USD-P
DPAM B Equities World ex Japan, Europe & USA Index	A-B-E-F-J-M-N-P
DPAM B Equities World Sustainable	A-B-B LC-B USD-E-F-F LC-F USD-J-L-M-N-P-V-W-W USD
DPAM B Equities Japan Selection MSCI Index	A-B-E-F-J-M-N-P
DPAM B Real Estate EMU Dividend Sustainable	A-B-E-F-J-L-M-N-P-V-W
DPAM B Real Estate EMU Sustainable	A-B-E-F-J-L-M-N-P-V-W
DPAM B Real Estate Europe Dividend Sustainable	A-A BIS USD HEDGED Q-A USD Q-B-B BIS USD HEDGED-B USD-E-F-J-L-M-N-P-V-W
DPAM B Real Estate Europe Sustainable	A-B-B LC-E-F-F LC-J-L-M-N-P-V-W

Description des classes d'actions :**Classe A :**

actions de distribution offertes au public.

Classe A USD :

actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe A par le fait qu'elles sont libellées en dollars des Etats-Unis d'Amérique.

Classe A USD Q :

actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe A par le fait qu'elles sont libellées en dollar des Etats-Unis d'Amérique et que le dividende est payé trimestriellement.

Classe A BIS USD HEDGED Q:

actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe « **A USD** » par le fait que la devise de souscription de la classe d'actions est couverte par rapport à la devise de référence du compartiment concerné et que le dividende est payé trimestriellement. Toutefois, l'étendue de la couverture peut légèrement fluctuer autour du niveau de couverture totale.

Les investisseurs sont informés que la conduite d'une politique de couverture de la devise de souscription est susceptible d'entraîner des coûts supplémentaires tels que mentionnés dans les informations relatives au compartiment.

Classe A EUR HEDGED :

actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe **A** par le fait que le risque de change est couvert par rapport à l'euro. Le gestionnaire doit prendre des mesures afin de couvrir systématiquement le risque de change par rapport à la devise de référence du compartiment dans un seuil de tolérance défini dans les informations relatives au compartiment.

Les investisseurs sont informés que la conduite d'une politique de couverture du risque de change est susceptible d'entraîner des coûts supplémentaires tels que mentionnés dans les informations relatives au compartiment.

Classe V :

actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe **A** par le fait (i) qu'elles peuvent être offertes à la discrétion de la société de gestion à des distributeurs et des plates-formes au Royaume-Uni, en Suisse et dans les pays membres de l'union européenne, à l'exclusion de la Banque Degroof Petercam Belgique et de CA Indosuez Wealth Europe, (ii) qu'elles peuvent être offertes par des distributeurs et des plates-formes ayant conclu des accords de rémunération distincts avec leurs clients qui ne font l'objet d'aucune rétrocession, et (iii) qu'elles ne font l'objet d'aucune rétrocession sur les frais de gestion.

Classe V USD :

actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe **V** par le fait qu'elles sont libellées en dollars des Etats-Unis d'Amérique.

Classe V EUR HEDGED :

actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe **V** par le fait que le risque de change est couvert par rapport à l'euro. Le gestionnaire doit prendre des mesures afin de couvrir systématiquement le risque de change par rapport à la devise de référence du compartiment dans un seuil de tolérance défini dans les informations relatives au compartiment.

Les investisseurs sont informés que la conduite d'une politique de couverture du risque de change est susceptible d'entraîner des coûts supplémentaires tels que mentionnés dans les informations relatives au compartiment

Classe E :

actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe **A** par le fait (i) qu'elles sont réservées aux investisseurs éligibles* agissant pour compte propre, (ii) qu'elles ont un montant minimum de souscription initial, (iii) une commission de gestion différente et (iv) une taxe annuelle différente.

Classe E USD :

actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe **E** par le fait qu'elles sont libellées en dollars des Etats-Unis d'Amérique.

Classe E EUR HEDGED :

actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe **E** par le fait que le risque de change est couvert par rapport à l'euro. Le gestionnaire doit prendre des mesures afin de couvrir systématiquement le risque de change par rapport à la devise de référence du compartiment dans un seuil de tolérance défini dans les informations relatives au compartiment.

Les investisseurs sont informés que la conduite d'une politique de couverture du risque de change est susceptible d'entraîner des coûts supplémentaires tels que mentionnés dans les informations relatives au compartiment.

Classe M :

actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe **A** par le fait (i) qu'elles sont réservées aux investisseurs pour lesquels un ou plusieurs mandats de gestion discrétionnaire est en cours avec une ou plusieurs entités du groupe Crédit Agricole, (ii) qu'elles sont réservées au(x) compte(s) sur le(s)quel(s) s'appliquent ces mandats de gestion discrétionnaire, (iii) qu'elles sont réservées aux mandats dont la tarification est de type « all in » et par le fait (iv) qu'elles ont une commission de gestion différente.

Dans ce contexte, le « all in » comprend au moins les commissions de gestion et les droits de garde prélevés sur le (les) compte(s) sur le(s)quel(s) s'appliquent ces mandats de gestion discrétionnaire de type « all in ».

Classe M USD :

actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe **M** par le fait qu'elles sont libellées en dollars des Etats-Unis d'Amérique.

Classe M EUR HEDGED :

actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe **M** par le fait que le risque de change est couvert par rapport à l'euro. Le gestionnaire doit prendre des mesures afin de couvrir systématiquement le risque de change par rapport à la devise de référence du compartiment dans un seuil de tolérance défini dans les informations relatives au compartiment.

Les investisseurs sont informés que la conduite d'une politique de couverture du risque de change est susceptible d'entraîner des coûts supplémentaires tels que mentionnés dans les informations relatives au compartiment.

Classe B :

actions de capitalisation offertes au public.

Classe B LC :

actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe B par le fait (i) qu'elles sont réservées aux investisseurs concernés directement ou indirectement par un ou plusieurs contrat(s) « Services Agreement Life Cycle » en cours avec Degroof Petercam Asset Management et, (ii) qu'elles ont une commission de gestion différente.

Classe B USD :

actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe B par le fait qu'elles sont libellées en dollars des Etats-Unis d'Amérique.

Classe B USD HEDGED :

actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe B USD par le fait que le risque de change est couvert par rapport au dollar américain. Le gestionnaire doit prendre des mesures afin de couvrir systématiquement le risque de change par rapport à la devise de référence du compartiment dans un seuil de tolérance défini dans les informations relatives au compartiment.

Les investisseurs sont informés que la conduite d'une politique de couverture du risque de change est susceptible d'entraîner des coûts supplémentaires tels que mentionnés dans les informations relatives au compartiment.

Classe B BIS USD HEDGED

actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe « B USD » par le fait que la devise de souscription de la classe d'actions est couverte par rapport à la devise de référence du compartiment concerné. Toutefois, l'étendue de la couverture peut légèrement fluctuer autour du niveau de couverture totale.

Les investisseurs sont informés que la conduite d'une politique de couverture de la devise de souscription est susceptible d'entraîner des coûts supplémentaires tels que mentionnés dans les informations relatives au compartiment.

Classe B EUR HEDGED :

actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe B par le fait que le risque de change est couvert par rapport à l'euro. Le gestionnaire doit prendre des mesures afin de couvrir systématiquement le risque de change par rapport à la devise de référence du compartiment dans un seuil de tolérance défini dans les informations relatives au compartiment.

Les investisseurs sont informés que la conduite d'une politique de couverture du risque de change est susceptible d'entraîner des coûts supplémentaires tels que mentionnés dans les informations relatives au compartiment.

Classe B CHF :

actions de capitalisation offertes au public qui se distinguent des actions de la classe B par le fait qu'elles sont libellées en franc suisse.

Classe L :

actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe B par le fait (i) qu'elles ont un montant minimum de souscription initial, et (ii) une commission de gestion qui peut être différent.

Classe L USD:

actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe L par le fait qu'elles sont libellées en dollars des Etats-Unis d'Amérique.

Classe W :

actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe B par le fait (i) qu'elles peuvent être offertes à la discrétion de la société de gestion à des distributeurs et des plates-formes au Royaume-Uni, en Suisse et dans les pays membres de l'union européenne, à l'exclusion de la Banque Degroof Petercam Belgique et de CA Indosuez Wealth Europe; (ii) qu'elles peuvent être offertes par des distributeurs et des plates-formes ayant conclu des accords de rémunération distincts avec leurs clients qui ne font l'objet d'aucune rétrocession; et (iii) qu'elles ne font l'objet d'aucune rétrocession sur les frais de gestion.

Classe W USD :

actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe W par le fait (i) qu'elles sont libellées en dollars des Etats-Unis d'Amérique.

Classe W EUR HEDGED :

actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe W par le fait que le risque de change est couvert par rapport à l'euro. Le gestionnaire doit prendre des mesures afin de couvrir systématiquement le risque de change par rapport à la devise de référence du compartiment dans un seuil de tolérance défini dans les informations relatives au compartiment.

Les investisseurs sont informés que la conduite d'une politique de couverture du risque de change est susceptible d'entraîner des coûts supplémentaires tels que mentionnés dans les informations relatives au compartiment.

Classe F :

actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe B par le fait (i) qu'elles sont réservées aux investisseurs éligibles* agissant pour compte propre, (ii) qu'elles ont un montant minimum de souscription initial, (iii) une commission de gestion différente et (iv) une taxe annuelle différente.

Classe F LC :

actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe F par le fait (i) qu'elles sont réservées aux investisseurs concernés directement ou indirectement par un ou plusieurs contrat(s) « Services Agreement Life Cycle » en cours avec Degroof Petercam Asset Management, (ii) qu'elles n'ont pas de montant de souscription initial, et (iii) qu'elles ont une commission de gestion différente.

Classe F USD :

actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **F** par le fait qu'elles sont libellées en dollars des Etats-Unis d'Amérique.

Classe F EUR HEDGED :

actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **F** par le fait que le risque de change est couvert par rapport à l'euro. Le gestionnaire doit prendre des mesures afin de couvrir systématiquement le risque de change par rapport à la devise de référence du compartiment dans un seuil de tolérance défini dans les informations relatives au compartiment.

Les investisseurs sont informés que la conduite d'une politique de couverture du risque de change est susceptible d'entraîner des coûts supplémentaires tels que mentionnés dans les informations relatives au compartiment.

Classe F USD HEDGED :

actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **F USD** par le fait que le risque de change est couvert par rapport au dollar américain. Le gestionnaire doit prendre des mesures afin de couvrir systématiquement le risque de change par rapport à la devise de référence du compartiment dans un seuil de tolérance défini dans les informations relatives au compartiment.

Les investisseurs sont informés que la conduite d'une politique de couverture du risque de change est susceptible d'entraîner des coûts supplémentaires tels que mentionnés dans les informations relatives au compartiment.

Classe F CHF HEDGED :

actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **F CHF** par le fait que le risque de change est couvert par rapport au franc suisse. Le gestionnaire doit prendre des mesures afin de couvrir systématiquement le risque de change par rapport à la devise de référence du compartiment dans un seuil de tolérance défini dans les informations relatives au compartiment.

Les investisseurs sont informés que la conduite d'une politique de couverture du risque de change est susceptible d'entraîner des coûts supplémentaires tels que mentionnés dans les informations relatives au compartiment.

Classe J :

actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **F** par le fait (i) qu'elles sont réservées aux investisseurs pour lesquels un ou plusieurs mandats de gestion discrétionnaire est en cours avec une ou plusieurs entités du groupe Crédit Agricole, (ii) qu'elles sont réservées au(x) compte(s) sur le(s)quel(s) s'appliquent ces mandats de gestion discrétionnaire, par le fait (iii) qu'elles n'ont pas de montant de souscription initial, et (iv) qu'elles ont une commission de gestion différente.

Classe J EUR HEDGED :

actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **J** par le fait que le risque de change est couvert par rapport à l'euro. Le gestionnaire doit prendre des mesures afin de couvrir systématiquement le risque de change par rapport à la devise de référence du compartiment dans un seuil de tolérance défini dans les informations relatives au compartiment.

Les investisseurs sont informés que la conduite d'une politique de couverture du risque de change est susceptible d'entraîner des coûts supplémentaires tels que mentionnés dans les informations relatives au compartiment.

Classe N :

actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **B** par le fait (i) qu'elles sont réservées aux investisseurs pour lesquels un ou plusieurs mandats de gestion discrétionnaire est en cours avec une ou plusieurs entités du groupe Crédit Agricole, (ii) qu'elles sont réservées au(x) compte(s) sur le(s)quel(s) s'appliquent ces mandats de gestion discrétionnaire, (iii) qu'elles sont réservées aux mandats dont la tarification est de type « all in » et par le fait (iv) qu'elles ont une commission de gestion différente.

Dans ce contexte, le « all in » comprend au moins les commissions de gestion et les droits de garde prélevés sur le (les) compte(s) sur le(s)quel(s) s'appliquent ces mandats de gestion discrétionnaire de type « all in ».

Classe N USD :

actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **N** par le fait qu'elles sont libellées en dollars des Etats-Unis d'Amérique.

Classe N EUR HEDGED :

actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **N** par le fait que le risque de change est couvert par rapport à l'euro. Le gestionnaire doit prendre des mesures afin de couvrir systématiquement le risque de change par rapport à la devise de référence du compartiment dans un seuil de tolérance défini dans les informations relatives au compartiment.

Les investisseurs sont informés que la conduite d'une politique de couverture du risque de change est susceptible d'entraîner des coûts supplémentaires tels que mentionnés dans les informations relatives au compartiment.

Classe P :

actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **F** par l'absence (i) de commission de gestion, (ii) de montant minimum de souscription initial, par le fait (iii) qu'elles sont réservées aux investisseurs pour lesquels un ou plusieurs mandats de gestion discrétionnaire est en cours avec Degroof Petercam Asset Management et (iv), qu'elles sont réservées au(x) compte(s) sur le(s)quel(s) s'appliquent ces mandats de gestion discrétionnaire.

Classe P EUR HEDGED :

actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **P** par le fait que le risque de change est couvert par rapport à l'euro. Le gestionnaire doit prendre des mesures afin de couvrir systématiquement le risque de change par

rapport à la devise de référence du compartiment dans un seuil de tolérance défini dans les informations relatives au compartiment.

Les investisseurs sont informés que la conduite d'une politique de couverture du risque de change est susceptible d'entraîner des coûts supplémentaires tels que mentionnés dans les informations relatives au compartiment.

Classe Z :

actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **F** par le fait qu'elles sont réservées (i) à des investisseurs souscrivant pour un montant initial minimal de 25.000.000 EUR, par (ii) une commission de gestion différente et (iii) une taxe annuelle différente, étant entendu que les actionnaires investissant dans cette classe ne peuvent demander le rachat partiel de leurs actions de façon à réduire leur niveau d'investissement en-deçà du montant minimum de souscription initial.

**les « investisseurs éligibles » sont les investisseurs au sens de l'article 5, de la Loi du 3 août 2012 (la Loi de 2012). Les personnes physiques, ainsi que les personnes morales qui ne font pas partie des investisseurs éligibles au sens de la Loi de 2012, n'ont pas accès à ces classes d'actions, même si les souscriptions sont effectuées dans le cadre d'un mandat de gestion discrétionnaire conclu avec un investisseur éligible.*

En dehors de la Belgique, les facilités sont assurées par :

Pays-Bas - Portugal : Service financier : CA Indosuez Fund Solutions S.A. (en abrégé « CAI FS »), 12, rue Eugène Ruppert - L-2453 Luxembourg

Espagne : Représentant de la SICAV : Allfunds Bank S.A.U., C/ de los Padres Dominicos 7, 28050 Madrid

Suisse : Le représentant en Suisse est ACOLIN Fund Services AG, Maintower, Thurgauerstrasse 36/38, CH-8050 Zurich. L'agent payeur en Suisse est Banque Cantonale de Genève, 17 quai de l'Île, 1204 Genève.

France : Correspondant centralisateur : Caceis Bank, 89-91 rue Gabriel Péri – F-92120 Montrouge

Luxembourg : DPAM Succursale Luxembourg, 14 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg (jusqu'au 31 décembre 2025) - CA Indosuez Fund Solutions, 12 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg (à partir du 1er janvier 2026)

Allemagne : Agent d'information : Marcard, Stein & Co AG, Ballindamm 36, D-20095 Hamburg

Italie : Agent payeur : Allfunds Bank S.A.U, Milan Branch, Via Bochetto 6, 20123 Milano (Italy) - Société Générale Securities Services S.p.A., Via Benigno Crespi 19A, IT-MAC2 Milano (Italy) et CACEIS Bank, Italy Branch, Piazza Cavour 2, 20121 Milano (Italy).

Autriche : Agent payeur et agent d'information: Erste Bank der oesterreichischen Sparkassen AG, Am Belvedere 1, 1100 Wien, Österreich

Royaume-Uni : Agent Payeur : SOCIETE GENERALE SECURITIES SERVICES, SOCIETE GENERALE LONDON BRANCH, One Bank Street, Canary Wharf, London E14 4SG

Suède : Agent payeur : MFEX Mutual Funds Exchange AB, Grev Turegatan 19, Box 5378, SE-102 49 Stockholm, Sweden (jusqu'au 31 décembre 2025)

Compartiment	Autriche	Belgique	Suisse	Chili	Allemagne	Espagne	Finlande	France	Royaume-Uni	Italie	Luxembourg	Pays-Bas	Portugal	Suède	Singapour
DPAM B Active Strategy	x	x			x	x		x		x	x				
DPAM B Balanced Flexible	x	x			x			x		x					
DPAM B Balanced Growth		x													
DPAM B Balanced Low Strategy	x	x			x	x		x		x	x				
DPAM B Balanced Strategy	x	x			x	x		x		x	x				
DPAM B Bonds EUR Corporate Sustainable		x			x	x									
DPAM B Bonds Eur Government	x	x	x		x	x		x		x	x	x			
DPAM B Bonds Eur Government IG	x	x	x		x	x		x		x	x	x			
DPAM B Bonds EUR Government Medium Term		x	x		x	x		x		x	x	x			
DPAM B Bonds EUR Quality Short Term	x	x	x		x	x		x		x	x				
DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y		x	x		x			x		x	x	x			
DPAM B Bonds Global Inflation Linked	x	x	x		x	x		x		x	x	x			
DPAM B Defensive Strategy		x			x	x		x		x	x				
DPAM B Equities DRAGONS Sustainable	x	x	x		x	x		x		x	x	x	x		x
DPAM B Equities EMU Behavioral Value	x	x	x		x	x		x		x	x	x			
DPAM B Equities EMU Index		x						x		x	x				
DPAM B Equities Euroland	x	x	x	x	x	x		x	x	x	x	x	x		
DPAM B Equities Euroland Sustainable	x	x	x		x	x		x		x	x	x			x
DPAM B Equities Europe Dividend	x	x	x		x	x		x		x	x	x	x		x
DPAM B Equities Europe Index		x	x		x			x		x	x				
DPAM B Equities Europe Small Caps Sustainable	x	x	x		x	x		x		x	x	x	x		x
DPAM B Equities Europe Sustainable	x	x	x	x	x	x		x		x	x	x	x	x	x
DPAM B Equities Japan Index		x	x					x		x	x	x			
DPAM B Equities Japan Selection MSCI Index	x	x	x		x	x		x		x	x		x		
DPAM B Equities NewGems Sustainable	x	x	x		x	x		x		x	x	x	x	x	x
DPAM B Equities Sustainable Food Trends	x	x	x		x	x		x		x	x	x	x	x	x
DPAM B Equities US Behavioral Value	x	x	x		x	x		x		x	x	x			
DPAM B Equities US Dividend Sustainable	x	x	x		x	x		x		x	x	x	x		x
DPAM B Equities US Index		x			x	x		x		x	x				
DPAM B Equities US Selection MSCI Index		x	x		x	x				x					
DPAM B Equities World ex Japan, Europe & USA Index		x						x		x	x	x			
DPAM B Equities World Sustainable	x	x	x		x	x		x		x	x	x	x	x	x
DPAM B Real Estate EMU Dividend Sustainable	x	x	x		x	x		x		x	x				
DPAM B Real Estate EMU Sustainable	x	x	x		x	x		x		x	x	x			
DPAM B Real Estate Europe Dividend Sustainable	x	x	x		x	x	x	x	x	x	x	x	x		x
DPAM B Real Estate Europe Sustainable	x	x	x		x	x	x	x	x	x	x	x			x

* institutionnels seulement

Le bilan globalisé reprend l'ensemble des compartiments existants, indépendamment du fait que tous ne soient pas commercialisés dans les pays suivants :

- Allemagne

DPAM B

- Autriche
- Chili
- Espagne
- France
- Italie
- Luxembourg
- Pays-Bas
- Royaume-Uni
- Suisse
- Finlande
- Suède
- Portugal
- Singapour (seulement pour les investisseurs institutionnels)

1.2 . RAPPORT DE GESTION

1.2.1 . Informations aux actionnaires

DPAM B (ci-après dénommé « la SICAV ») est un organisme de placement collectif (OPC) sous la forme d'une société d'investissement à capital variable publique de droit belge qui répond aux conditions de la Directive 2009/65/CE.

Suite à la décision de l'administrateur d'indice MSCI de modifier le nom des indices «MSCI ESG Leaders» en «MSCI Selection» à partir du 3 février 2025, le nom des compartiments suivants ont été modifiés comme suit :

<u>Nom actuel</u>	<u>Nouveau nom</u>
DPAM B Equities US ESG Leaders Index	DPAM B Equities US Selection MSCI Index
DPAM B Equities Japan ESG Leaders Index	DPAM B Equities Japan Selection MSCI Index

Dans le cadre du rachat de Degroof Petercam par CA Indosuez Wealth Management, filiale de Crédit Agricole S.A., et donc de l'intégration de Degroof Petercam Asset Management S.A. au sein du groupe Crédit Agricole, le Conseil d'Administration du 21 février 2025 :

- a approuvé le transfert des fonctions de banque dépositaire au sens de la Loi du 3 août 2012 relative aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la directive 2009/65/CE et aux organismes de placement en créances, précédemment exercées par la succursale belge de Banque Degroof Petercam Luxembourg SA, vers une autre entité membre du groupe Crédit Agricole en Belgique, à savoir la succursale belge de CACEIS Bank : « CACEIS Bank, Belgium Branch »;
- a approuvé le transfert des fonctions du service financier au sens de la Loi du 3 août 2012 précitée, précédemment exercées par la Banque Degroof Petercam S.A., vers Degroof Petercam Asset Services S.A. (« DPAS »).

Ces transferts sont entrés en vigueur le 25 avril 2025.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la SICAV du 19 mars 2025 a approuvé, entre autres, les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024 et la distribution d'un dividende aux détenteurs d'actions de distribution de certains compartiments de la SICAV comme mentionné dans l'avis publié le 21 mars 2025.

L'assemblée générale ordinaire du 19 mars 2025 a également décidé :

- de renouveler les mandats des administrateurs en fonction Mme Caroline Tubeuf, M. Philippe Deneuf, M. Jeroen Sioncke et M. Yvon Lauret pour une période de trois ans jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2028 ;
- d'augmenter la rémunération de M. Yvon Lauret comme administrateur indépendant de EUR 7.500 à EUR 10.000 avec effet au 1er octobre 2024.

Le Conseil d'Administration a pris connaissance de la démission de Mme Caroline Tubeuf au 26 mars 2025.

La dénomination de l'administrateur de fonds de la SICAV Degroof Petercam Asset Services (« DPAS ») a été modifiée en « CA Indosuez Fund Solutions S.A. » (en abrégé « CAI FS ») au 1^{er} juin 2025.

Le 10 juin 2025, le Conseil d'Administration a informé les actionnaires des changements suivants :

- Changements de benchmark avec effet au 1^{er} juillet 2025 :

<u>Compartiment</u>	<u>Benchmark actuel</u>	<u>Benchmark futur</u>
DPAM B Equities EMU Behavioral Value	MSCI EMU Net Return	MSCI EMU VALUE Index
DPAM B Equities US Behavioral Value	MSCI USA Net Return	MSCI USA VALUE Index
- Changement dans la politique de placement du compartiment DPAM B Equities Sustainable Food Trends avec effet au 10 juillet 2025 ;
- Changement dans la politique de placement des compartiments DPAM B Equities Europe Index, DPAM B Equities US Index, DPAM B Equities Japan Index, DPAM B Equities World ex Japan, Europe & USA Index, DPAM B Equities EMU Index avec effet au 10 juillet 2025

L'assemblée générale extraordinaire du 10 juillet 2025 a décidé de modifier les statuts pour :

- Modifier la définition des classes d'actions I-J-M et N
- Créer les classes d'actions A USD Q, A BIS USD Hedged Q, B USD Hedged et B BIS USD Hedged
- Insérer un nouveau point à l'article 23 des statuts Restructuration – Dissolution et liquidation

L'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2025 a décidé de révoquer DPAM comme société de gestion et désigner CAI FS S.A. comme nouvelle société de gestion. Ce changement est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2026

Fee sharing agreements

De telles conventions entre d'une part, la SICAV ou le cas échéant le distributeur et le gestionnaire du portefeuille d'investissement, et d'autre part, d'autres distributeurs renseignés le cas échéant dans le prospectus et des tierces parties,

DPAM B

entre autres des actionnaires de l'organisme de placement collectif, peuvent exister mais ne sont en aucun cas exclusives. Ces conventions ne portent pas atteinte à la faculté du gestionnaire d'exercer ses fonctions librement dans les intérêts des actionnaires de la SICAV. La répartition de la commission de gestion se fait aux conditions de marché.

Les informations relatives à la rémunération rétrocédée par le gestionnaire sont reprises au niveau de chaque compartiment concerné sous le point « Frais ».

Aberdeen et Fokus Bank

Suite aux arrêts Aberdeen et Fokus Bank de la Cour de Justice de l'Union Européenne en matière de discrimination dans les lois fiscales de certains États membres de l'UE à l'égard des OPC étrangers, la SICAV a pris des mesures, avec l'aide de la société de gestion et de conseillers externes, pour réclamer le précompte mobilier supplémentaire payé et non-récupéré dans certains pays membres de l'UE. Les coûts seront immédiatement à charge de l'exercice en cours.

La SICAV a enregistré des remboursements Aberdeen au cours de l'année de 2025 pour un montant de 974.263,80 EUR.

Compartiment	Devise	Montant net en EUR
DPAM B Equities EMU Behavioral Value (Ex DPAM Capital B)		87.218,67
DPAM B Equities Euroland		170.492,83
DPAM B Equities Euroland Sustainable		62.415,33
DPAM B Equities Europe Dividend		217.139,63
DPAM B Equities Europe Sustainable		216.284,12
DPAM B Real Estate Europe Sustainable		19.728,43
DPAM B Equities Europe Dividend		200.984,79

Ces montants sont liés à l'impôt qui a été payé sur les dividendes finlandais.

Class Action

Au cours de l'année 2025, la SICAV n'a pas enregistré de remboursements au titre de « Class Actions ».

Informations requises en vertu de l'article 3 :6 §1 du Code des sociétés et des associations

Facteurs de risque

Le statut de DPAM B, à savoir une société d'investissement au capital variable, amène à ce que le développement et les résultats, à côté d'autres facteurs de risque, sont influencés par deux facteurs sur lesquels le conseil d'administration n'a pas ou a peu de prise :

- les demandes de souscription et de remboursement,
- les risques directs ou indirects inhérents aux marchés financiers.

Les facteurs de risque, qui sont également décrits dans le prospectus, peuvent être détaillés comme suit :

Type de risque	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	DPAM B Bonds EUR Government	DPAM B Equities Europe Small Caps Sustainable	DPAM B Equities Euroland	DPAM B Real Estate Europe Sustainable
Risque de capital: risque pesant sur le capital, y compris les risques d'érosion consécutive aux rachats de parts et aux distributions dépassant le rendement	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque d'inflation: risque que la valeur des actifs du portefeuille subit à cause de l'inflation	Elevé	Elevé	/	/	/
Risque de marché: risque de déclin du marché d'une catégorie d'actifs déterminée pouvant affecter les prix et la valeur des actifs en portefeuille	Faible	Faible	Elevé	Elevé	Elevé
Risque de crédit: risque de défaillance d'un émetteur ou d'une contrepartie	Faible	Modéré	/	/	/
Risque de dénouement: risque que le dénouement d'une opération ne s'effectue pas comme prévu dans un système de transfert donné, en raison d'un défaut de paiement/de livraison par une contrepartie, ou d'un paiement/d'une livraison non conforme aux conditions de départ	/	/	/	/	/

Risque de liquidité: risque qu'une position ne puisse être liquidée en temps opportun à un prix raisonnable	Modéré	Faible	Elevé	Faible	Elevé
Risque de change: risque que la valeur de l'investissement soit affectée par une variation des taux de change	/	/	Modéré	/	Modéré
Risque de concentration: risque lié à une concentration importante des investissements sur une catégorie d'actifs ou sur un marché déterminé	Modéré	Modéré	Modéré	Elevé	Elevé
Risque de performance: risque pesant sur la performance, y compris la variabilité des niveaux de risque en fonction de la sélection opérée par chaque compartiment et/ou OPC, et l'existence ou l'absence de garanties tierces ou les restrictions grevant ces garanties	/	/	/	/	/
Risque lié aux produits dérivés:	Faible	Elevé	Faible	Faible	Faible
Risque en matière de durabilité: risque de probabilité d'occurrence d'un événement environnemental, social ou de gouvernance qui pourrait amener à une perte matérielle réalisée ou potentielle sur la valeur du compartiment suite à cet événement	Modéré	Modéré	Faible	Modéré	Faible
Risque de couverture (applicable aux classes d'actions « hedgées » uniquement)	/	/	/	Faible	/

Type de risque	DPAM B Equities World Sustainable	DPAM B Equities Europe Dividend	DPAM B Equities Europe Sustainable	DPAM B Equities NewGems Sustainable	DPAM B Equities Sustainable Food Trends
Risque de capital: risque pesant sur le capital, y compris les risques d'érosion consécutive aux rachats de parts et aux distributions dépassant le rendement	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque d'inflation: risque que la valeur des actifs du portefeuille subit à cause de l'inflation	/	/	/	/	/
Risque de marché: risque de déclin du marché d'une catégorie d'actifs déterminée pouvant affecter les prix et la valeur des actifs en portefeuille	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque de crédit: risque de défaillance d'un émetteur ou d'une contrepartie	/	/	/	/	/
Risque de dénouement: risque que le dénouement d'une opération ne s'effectue pas comme prévu dans un système de transfert donné, en raison d'un défaut de paiement/de livraison par une contrepartie, ou d'un paiement/d'une livraison non conforme aux conditions de départ	/	/	/	//	/
Risque de liquidité: risque qu'une position ne puisse être liquidée en temps opportun à un prix raisonnable	Faible	Modéré	Faible	Faible	Modéré
Risque de change: risque que la valeur de l'investissement soit affectée par une variation des taux de change	Elevé	Modéré	Modéré	Elevé	Elevé
Risque de concentration: risque lié à une concentration importante des investissements sur une catégorie d'actifs ou sur un marché déterminé	Faible	Modéré	Modéré	Modéré	Modéré
Risque de performance: risque pesant sur la performance, y compris la variabilité des niveaux de risque en fonction de la sélection opérée par chaque compartiment et/ou OPC, et l'existence ou l'absence de garanties tierces ou les restrictions grevant ces garanties	/	/	/	/	/
Risque lié aux produits dérivés:	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible

DPAM B

Risque en matière de durabilité: risque de probabilité d'occurrence d'un événement environnemental, social ou de gouvernance qui pourrait amener à une perte matérielle réalisée ou potentielle sur la valeur du compartiment suite à cet événement	Faible	Modéré	Faible	Faible	Faible
Risque de couverture (applicable aux classes d'actions « hedgées » uniquement)	/	/	/	/	/

Type de risque	DPAM B Bonds EUR Government IG	DPAM B Real Estate Europe Dividend Sustainable	DPAM B Equities DRAGONS Sustainable	DPAM B Equities Euroland Sustainable	DPAM B Bonds EUR Corporate Sustainable
Risque de capital: risque pesant sur le capital, y compris les risques d'érosion consécutive aux rachats de parts et aux distributions dépassant le rendement	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque d'inflation: risque que la valeur des actifs du portefeuille subit à cause de l'inflation	Elevé	/	/	/	Elevé
Risque de marché: risque de déclin du marché d'une catégorie d'actifs déterminée pouvant affecter les prix et la valeur des actifs en portefeuille	Faible	Elevé	Elevé	Elevé	Faible
Risque de crédit: risque de défaillance d'un émetteur ou d'une contrepartie	Faible	Faible	/	/	Faible
Risque de dénouement: risque que le dénouement d'une opération ne s'effectue pas comme prévu dans un système de transfert donné, en raison d'un défaut de paiement/de livraison par une contrepartie, ou d'un paiement/d'une livraison non conforme aux conditions de départ	/	/	/	/	/
Risque de liquidité: risque qu'une position ne puisse être liquidée en temps opportun à un prix raisonnable	Faible	Elevé	Modéré	Faible	Modéré
Risque de change: risque que la valeur de l'investissement soit affectée par une variation des taux de change	/	Modéré	Elevé	/	/
Risque de concentration: risque lié à une concentration importante des investissements sur une catégorie d'actifs ou sur un marché déterminé	Modéré	Elevé	Modéré	Elevé	Modéré
Risque de performance: risque pesant sur la performance, y compris la variabilité des niveaux de risque en fonction de la sélection opérée par chaque compartiment et/ou OPC, et l'existence ou l'absence de garanties tierces ou les restrictions grevant ces garanties	/	/	/	/	/
Risque lié aux produits dérivés:	Elevé	Faible	Faible	Faible	Faible
Risque en matière de durabilité: risque de probabilité d'occurrence d'un événement environnemental, social ou de gouvernance qui pourrait amener à une perte matérielle réalisée ou potentielle sur la valeur du compartiment suite à cet événement	Modéré	Faible	Faible	Faible	Faible
Risque de couverture (applicable aux classes d'actions « hedgées » uniquement)	/	/	Faible	Faible	/

Type de risque	DPAM B Equities Europe Index	DPAM B Equities US Index	DPAM B Equities Japan Index	DPAM B Equities EMU Index	DPAM B Equities World ex Japan, Europe & USA Index
Risque de capital: risque pesant sur le capital, y compris les risques d'érosion consécutive aux rachats de parts et aux distributions dépassant le rendement	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque d'inflation: risque que la valeur des actifs du portefeuille subit à cause de l'inflation	/	/	/	/	/
Risque de marché: risque de déclin du marché d'une catégorie d'actifs déterminée pouvant affecter les prix et la valeur des actifs en portefeuille	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque de crédit: risque de défaillance d'un émetteur ou d'une contrepartie	/	/	/	/	/
Risque de dénouement: risque que le dénouement d'une opération ne s'effectue pas comme prévu dans un système de transfert donné, en raison d'un défaut de paiement/de livraison par une contrepartie, ou d'un paiement/d'une livraison non conforme aux conditions de départ	/	/	/	/	/
Risque de liquidité: risque qu'une position ne puisse être liquidée en temps opportun à un prix raisonnable	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
Risque de change: risque que la valeur de l'investissement soit affectée par une variation des taux de change	Modéré	Elevé	Elevé	/	Elevé
Risque de concentration: risque lié à une concentration importante des investissements sur une catégorie d'actifs ou sur un marché déterminé	Modéré	Elevé	Elevé	Elevé	Modéré
Risque de performance: risque pesant sur la performance, y compris la variabilité des niveaux de risque en fonction de la sélection opérée par chaque compartiment et/ou OPC, et l'existence ou l'absence de garanties tierces ou les restrictions grevant ces garanties	/	/	/	/	/
Risque lié aux produits dérivés:	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
Risque en matière de durabilité: risque de probabilité d'occurrence d'un événement environnemental, social ou de gouvernance qui pourrait amener à une perte matérielle réalisée ou potentielle sur la valeur du compartiment suite à cet événement	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque de couverture (applicable aux classes d'actions « hedgées » uniquement)	/	/	/	/	/

Type de risque	DPAM B Equities EMU Behavioral Value	DPAM B Equities US Behavioral Value	DPAM B Real Estate EMU Dividend Sustainable	DPAM B Bonds EUR Government Medium Term	DPAM B Equities US Dividend Sustainable
Risque de capital: risque pesant sur le capital, y compris les risques d'érosion consécutive aux rachats de parts et aux distributions dépassant le rendement	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque d'inflation: risque que la valeur des actifs du portefeuille subit à cause de l'inflation	/	/	/	Elevé	/
Risque de marché: risque de déclin du marché d'une catégorie d'actifs déterminée pouvant affecter les prix et la valeur des actifs en portefeuille	Elevé	Elevé	Elevé	Faible	Elevé
Risque de crédit: risque de défaillance d'un émetteur ou d'une contrepartie	/	/	/	Faible	/
Risque de dénouement: risque que le dénouement d'une opération ne s'effectue pas comme prévu dans	/	/	/	/	/

un système de transfert donné, en raison d'un défaut de paiement/de livraison par une contrepartie, ou d'un paiement/d'une livraison non conforme aux conditions de départ					
Risque de liquidité: risque qu'une position ne puisse être liquidée en temps opportun à un prix raisonnable	Faible	Faible	Elevé	Faible	Faible
Risque de change: risque que la valeur de l'investissement soit affectée par une variation des taux de change	/	Elevé	/	/	Elevé
Risque de concentration: risque lié à une concentration importante des investissements sur une catégorie d'actifs ou sur un marché déterminé	Elevé	Elevé	Elevé	Modéré	Elevé
Risque de performance: risque pesant sur la performance, y compris la variabilité des niveaux de risque en fonction de la sélection opérée par chaque compartiment et/ou OPC, et l'existence ou l'absence de garanties tierces ou les restrictions grevant ces garanties	/	/	/	/	/
Risque lié aux produits dérivés:	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
Risque en matière de durabilité: risque de probabilité d'occurrence d'un événement environnemental, social ou de gouvernance qui pourrait amener à une perte matérielle réalisée ou potentielle sur la valeur du compartiment suite à cet événement	Modéré	Modéré	Faible	Modéré	Faible
Risque de couverture (applicable aux classes d'actions « hedgées » uniquement)	/	/	/	/	Faible

Type de risque	DPAM B Real Estate Sustainable	DPAM B Equities US Selection MSCI Index	DPAM B Balanced Growth	DPAM B Balanced Flexible	DPAM B Bonds Global Inflation Linked
Risque de capital: risque pesant sur le capital, y compris les risques d'érosion consécutive aux rachats de parts et aux distributions dépassant le rendement	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque d'inflation: risque que la valeur des actifs du portefeuille subit à cause de l'inflation	/	/	Elevé	Elevé	/
Risque de marché: risque de déclin du marché d'une catégorie d'actifs déterminée pouvant affecter les prix et la valeur des actifs en portefeuille	Elevé	Elevé	Modéré	Modéré	Faible
Risque de crédit: risque de défaillance d'un émetteur ou d'une contrepartie	/	/	Elevé	Faible	Faible
Risque de dénouement: risque que le dénouement d'une opération ne s'effectue pas comme prévu dans un système de transfert donné, en raison d'un défaut de paiement/de livraison par une contrepartie, ou d'un paiement/d'une livraison non conforme aux conditions de départ	/	/	/	/	/
Risque de liquidité: risque qu'une position ne puisse être liquidée en temps opportun à un prix raisonnable	Elevé	Faible	Modéré	Modéré	Faible
Risque de change: risque que la valeur de l'investissement soit affectée par une variation des taux de change	/	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque de concentration: risque lié à une concentration importante des investissements sur une catégorie d'actifs ou sur un marché déterminé	Elevé	Elevé	Faible	Faible	Modéré
Risque de performance: risque pesant sur la performance, y compris la variabilité des niveaux de risque en fonction de la sélection opérée par chaque compartiment et/ou OPC, et l'existence ou l'absence de garanties tierces ou les restrictions grevant ces garanties	/	/	/	/	/

Risque lié aux produits dérivés:	Faible	Faible	Faible	Faible	Modéré
Risque en matière de durabilité: risque de probabilité d'occurrence d'un événement environnemental, social ou de gouvernance qui pourrait amener à une perte matérielle réalisée ou potentielle sur la valeur du compartiment suite à cet événement	Faible	Modéré	Elevé	Modéré	Modéré
Risque de couverture (applicable aux classes d'actions « hedgées » uniquement)	/	/	/	/	Faible

Type de risque	DPAM B Bonds EUR Quality Short Term	DPAM B Defensive Strategy	DPAM B Balanced Strategy Low	DPAM B Balanced Strategy	DPAM B Active Strategy
Risque de capital: risque pesant sur le capital, y compris les risques d'érosion consécutive aux rachats de parts et aux distributions dépassant le rendement	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque d'inflation: risque que la valeur des actifs du portefeuille subit à cause de l'inflation	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque de marché: risque de déclin du marché d'une catégorie d'actifs déterminée pouvant affecter les prix et la valeur des actifs en portefeuille	Faible	Faible	Modéré	Modéré	Elevé
Risque de crédit: risque de défaillance d'un émetteur ou d'une contrepartie	Faible	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque de dénouement: risque que le dénouement d'une opération ne s'effectue pas comme prévu dans un système de transfert donné, en raison d'un défaut de paiement/de livraison par une contrepartie, ou d'un paiement/d'une livraison non conforme aux conditions de départ	/	/	/	/	/
Risque de liquidité: risque qu'une position ne puisse être liquidée en temps opportun à un prix raisonnable	Modéré	Modéré	Modéré	Modéré	Modéré
Risque de change: risque que la valeur de l'investissement soit affectée par une variation des taux de change	/	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque de concentration: risque lié à une concentration importante des investissements sur une catégorie d'actifs ou sur un marché déterminé	Modéré	Faible	Faible	Faible	Faible
Risque de performance: risque pesant sur la performance, y compris la variabilité des niveaux de risque en fonction de la sélection opérée par chaque compartiment et/ou OPC, et l'existence ou l'absence de garanties tierces ou les restrictions grevant ces garanties	/	/	/	/	/
Risque lié aux produits dérivés:	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
Risque en matière de durabilité: risque de probabilité d'occurrence d'un événement environnemental, social ou de gouvernance qui pourrait amener à une perte matérielle réalisée ou potentielle sur la valeur du compartiment suite à cet événement	Modéré	Modéré	Modéré	Modéré	Modéré
Risque de couverture (applicable aux classes d'actions « hedgées » uniquement)	/	/	/	/	/

Type de risque	DPAM B Equities Japan Selection MSCI Index
Risque de capital: risque pesant sur le capital, y compris les risques d'érosion consécutive aux rachats de parts et aux distributions dépassant le rendement	Elevé

Risque d'inflation: risque que la valeur des actifs du portefeuille subit à cause de l'inflation	/
Risque de marché: risque de déclin du marché d'une catégorie d'actifs déterminée pouvant affecter les prix et la valeur des actifs en portefeuille	Elevé
Risque de crédit: risque de défaillance d'un émetteur ou d'une contrepartie	/
Risque de dénouement: risque que le dénouement d'une opération ne s'effectue pas comme prévu dans un système de transfert donné, en raison d'un défaut de paiement/de livraison par une contrepartie, ou d'un paiement/d'une livraison non conforme aux conditions de départ	/
Risque de liquidité: risque qu'une position ne puisse être liquidée en temps opportun à un prix raisonnable	Faible
Risque de change: risque que la valeur de l'investissement soit affectée par une variation des taux de change	Elevé
Risque de concentration: risque lié à une concentration importante des investissements sur une catégorie d'actifs ou sur un marché déterminé	Elevé
Risque de performance: risque pesant sur la performance, y compris la variabilité des niveaux de risque en fonction de la sélection opérée par chaque compartiment et/ou OPC, et l'existence ou l'absence de garanties tierces ou les restrictions grevant ces garanties	/
Risque lié aux produits dérivés:	Faible
Risque en matière de durabilité: risque de probabilité d'occurrence d'un événement environnemental, social ou de gouvernance qui pourrait amener à une perte matérielle réalisée ou potentielle sur la valeur du compartiment suite à cet événement	Modéré
Risque de couverture (applicable aux classes d'actions « hedgées » uniquement)	/

Autres informations

Aucun évènement important n'est survenu depuis la date de clôture de l'exercice et aucune circonstance n'est susceptible d'avoir une influence notable sur le développement de la SICAV à l'exception de ceux mentionnés sous la rubrique « Evènements après la clôture ».

Toutes les circonstances qui sont susceptibles d'influencer notablement la SICAV sont reprises dans le présent rapport.

La SICAV n'a exercé aucune activité en matière de recherche et développement.

La SICAV n'emploie pas de personnel et ne possède pas de succursale.

Le présent rapport comprend toutes les informations qui doivent y figurer conformément au Code des sociétés et des associations.

Rémunération et mission du commissaire

Les émoluments du commissaire pour l'exercice de son mandat de commissaire s'élèvent à 4.204,00 EUR (hors TVA) par an par compartiment.

Aucune prestation exceptionnelle ni de mission particulière n'a été prestée par le commissaire ou par des personnes avec lesquelles le commissaire a développé un lien de collaboration professionnelle dans le courant de l'exercice.

En ce qui concerne l'utilisation des instruments financiers par la société et lorsque cela est pertinent pour l'évaluation de son actif, de son passif, de sa situation financière et de ses pertes ou profits :

1/ Mention des objectifs et de la politique de la Sicav en matière de gestion des risques financiers : à cet égard, veuillez vous référer aux chapitres relatifs à chaque compartiment dans le présent rapport.

2/ Indications relatives à l'exposition de la SICAV au risque de prix, au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de trésorerie : à cet égard, veuillez-vous référer au point relatif aux facteurs de risque.

Commentaire sur le bilan

Le total du bilan, qui est identique aux capitaux propres, s'élève à 13.126.927.761,13 EUR dont 13.010.946.788,18 EUR en valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés.
Pour l'année 2025, le résultat s'élève à 468.933.742,77 EUR le résultat reporté s'élève à 5.505.481.044,15 EUR et les participations au résultat perçues s'élèvent à -389.536.038,04 EUR

Affectation du bénéfice

Le bénéfice à affecter de la société s'élève à 5.275.710.728,08 EUR.

Le Conseil d'Administration propose à l'assemblée générale d'affecter ce bénéfice de la manière suivante :

- de distribuer pour un montant de 18.846.401,31 EUR aux actions de distribution suivantes :

Compartiment	ISIN	Classe	Proposition de dividende
DPAM B EQUITIES US INDEX	BE6289146548	A	2.21
DPAM B EQUITIES US INDEX	BE6289150581	E	2.27
DPAM B EQUITIES US INDEX	BE6289147553	A USD	2.61
DPAM B EQUITIES US INDEX	BE6299549780	M	2.24
DPAM B EQUITIES EMU BEHAVIORAL VALUE	BE6289166744	A	3.12
DPAM B EQUITIES EMU BEHAVIORAL VALUE	BE6299524536	M	3.27
DPAM B EQUITIES EMU INDEX	BE6289162701	A	3.94
DPAM B EQUITIES EMU INDEX	BE6299528578	M	3.98
DPAM B EQUITIES JAPAN INDEX	BE6289154625	A	2.39
DPAM B EQUITIES JAPAN INDEX	BE6299536654	M	2.42
DPAM B EQUITIES US BEHAVIORAL VALUE	BE6289193045	A	3.15
DPAM B REAL ESTATE EMU DIVIDEND SUSTAIN	BE0947578820	E	1.17
DPAM B REAL ESTATE EMU DIVIDEND SUSTAIN	BE6289205161	A	0.64
DPAM B EQUITIES EUROPE INDEX	BE6289131391	A	3.42
DPAM B EQUITIES EUROPE INDEX	BE6299532612	M	3.46
DPAM B EQUITIES US DIVIDEND SUSTAINABLE	BE6289210211	A	7.23
DPAM B EQUITIES US DIVIDEND SUSTAINABLE	BE6289214254	E	7.56
DPAM B EQUITIES US DIVIDEND SUSTAINABLE	BE6289226373	V	7.55
DPAM B EQUITIES US DIVIDEND SUSTAINABLE	BE6299545747	M	7.53
DPAM B BONDS EUR GOVERNMENT MEDIUM TERM	BE6261452054	A	7.43
DPAM B BONDS EUR GOVERNMENT MEDIUM TERM	BE6289206177	E	2.28
DPAM B BONDS EUR GOVERNMENT MEDIUM TERM	BE6299510394	M	8.36
DPAM B EQUITIES WLD EX JAP EUROP USA IND	BE6289164723	A	3.91
DPAM B REAL ESTATE EMU SUSTAINABLE	BE6289024299	E	1.32
DPAM B REAL ESTATE EMU SUSTAINABLE	BE6299320430	M	0.46
DPAM B EQUITIES US SELECTION MSCI IND	BE6317165403	A	1.45
DPAM B EQUITIES US SELECTION MSCI IND	BE6317466504	A USD	1.70
DPAM B EQUITIES US SELECTION MSCI IND	BE6317172474	M	1.48
DPAM B EQUITIES US SELECTION MSCI IND	BE6317467510	M USD	1.74
DPAM B EQUITIES DRAGONS SUSTAINABLE	BE6324060480	A	1.20
DPAM B EQUITIES DRAGONS SUSTAINABLE	BE6324102902	V	1.25
DPAM B EQUITIES DRAGONS SUSTAINABLE	BE6324108966	M	1.25
DPAM B EQUITIES EUROLAND SUSTAINABLE	BE6324121126	A	1.47
DPAM B BONDS EUR CORPORATE SUSTAINABLE	BE6328642713	A	2.61
DPAM B EQUITIES SUSTAINABLE FOOD TRENDS	BE0947763737	A	0.15
DPAM B EQUITIES SUSTAINABLE FOOD TRENDS	BE0948505392	E	0.14
DPAM B EQUITIES SUSTAINABLE FOOD TRENDS	BE6246065419	V	0.15
DPAM B EQUITIES NEWGEMS SUSTAINABLE	BE0946563377	A	1.33
DPAM B EQUITIES NEWGEMS SUSTAINABLE	BE0948503371	E	1.41
DPAM B EQUITIES NEWGEMS SUSTAINABLE	BE6246060360	V	1.39
DPAM B EQUITIES NEWGEMS SUSTAINABLE	BE6299430569	M	1.39

DPAM B

DPAM B EQUITIES EUROPE DIVIDEND	BE0057450265	A	5.26
DPAM B EQUITIES EUROPE DIVIDEND	BE6299451771	M	5.55
DPAM B EQUITIES EUROPE SUSTAINABLE	BE0940001713	A	3.91
DPAM B EQUITIES EUROPE SUSTAINABLE	BE0948493276	E	4.11
DPAM B EQUITIES EUROPE SUSTAINABLE	BE6246076523	V	4.05
DPAM B EQUITIES EUROPE SUSTAINABLE	BE6299493229	M	4.06
DPAM B EQUITIES EUROPE SMALL CAPS SUST	BE0058183808	A	2.27
DPAM B EQUITIES EUROPE SMALL CAPS SUST	BE6246050262	V	2.45
DPAM B EQUITIES EUROPE SMALL CAPS SUST	BE6299489185	M	2.37
DPAM B EQUITIES WORLD SUSTAINABLE	BE0058651630	A	2.24
DPAM B EQUITIES WORLD SUSTAINABLE	BE6246064404	V	2.34
DPAM B EQUITIES WORLD SUSTAINABLE	BE6299468940	M	2.34
DPAM B REAL ESTATE EUROPE DIVIDEND SUST	BE6213828088	A	2.68
DPAM B REAL ESTATE EUROPE DIVIDEND SUST	BE6213830100	E	4.71
DPAM B REAL ESTATE EUROPE DIVIDEND SUST	BE6275502878	V	4.15
DPAM B REAL ESTATE EUROPE DIVIDEND SUST	BE6299482115	M	3.89
DPAM B REAL ESTATE EUROPE SUSTAINABLE	BE0058186835	A	1.74
DPAM B REAL ESTATE EUROPE SUSTAINABLE	BE0948507414	E	4.66
DPAM B REAL ESTATE EUROPE SUSTAINABLE	BE6246058349	V	4.39
DPAM B REAL ESTATE EUROPE SUSTAINABLE	BE6299474039	M	4.02
DPAM B ACTIVE STRATEGY	BE6227495957	A	2.12
DPAM B ACTIVE STRATEGY	BE6299361848	M	2.19
DPAM B BALANCED GROWTH	BE0171618250	A	484.62
DPAM B BALANCED STRATEGY	BE6227493937	A	2.44
DPAM B BALANCED STRATEGY	BE6299373967	M	2.52
DPAM B BONDS EUR QUALITY SHORT TERM	BE6214976894	A	1.74
DPAM B BONDS EUR QUALITY SHORT TERM	BE6299362853	M	1.75
DPAM B DEFENSIVE STRATEGY	BE6227491915	A	3.62
DPAM B DEFENSIVE STRATEGY	BE6299351740	M	3.69
DPAM B BALANCED LOW STRATEGY	BE6264045764	A	2.00
DPAM B BALANCED LOW STRATEGY	BE6299367902	E	2.06
DPAM B BALANCED LOW STRATEGY	BE6299369924	M	2.04
DPAM B BONDS EUR GOVERNMENT	BE0943876665	A	0.63
DPAM B BONDS EUR GOVERNMENT	BE0948509436	E	0.79
DPAM B BONDS EUR GOVERNMENT	BE6246045213	V	0.76
DPAM B BONDS EUR GOVERNMENT	BE6299414407	M	0.71
DPAM B BONDS EUR GOVERNMENT IG	BE0935123431	A	1.43
DPAM B BONDS EUR GOVERNMENT IG	BE6299419455	M	1.44
DPAM B BONDS EUR SHORT TERM 1 Y	BE0058190878	A	2.88
DPAM B BONDS EUR SHORT TERM 1 Y	BE0948511457	E	2.95
DPAM B BONDS EUR SHORT TERM 1 Y	BE6246085615	V	2.90
DPAM B BONDS EUR SHORT TERM 1 Y	BE6299424505	M	2.89
DPAM B EQUITIES EUROLAND	BE0058181786	A	2.67
DPAM B EQUITIES EUROLAND	BE0948485199	E	2.85
DPAM B EQUITIES EUROLAND	BE6246056327	V	2.86
DPAM B EQUITIES EUROLAND	BE6299440667	M	2.80

- de reporter le solde du bénéfice à affecter à hauteur d'un montant de 5.256.864.326,77 EUR

Evènements après la clôture
Politique de rémunération de DPAM

- **Montant total des rémunérations pour l'exercice :**

	Total payé par la société de gestion et l'OPC à son personnel	Nombre de bénéficiaires	Autre montant payé directement par l'OPC	Commissions de performances

Rémunérations fixes	20.247.098,83 €	207	/	/
Rémunérations variables	6.861.690,27 €	189	/	/

- **Montant agrégé des rémunérations**

Personnel identifié	13.463.690,42 €
Gestionnaires de portefeuilles	6.436.609,26 €

- **Description de la manière dont les rémunérations et les avantages ont été calculés**

Ces informations sont disponibles dans la Politique de rémunération établie par Degroof Petercam Asset Management. La Politique de rémunération est disponible via le site <https://www.dpaminvestments.com/retail/be/fr/regulatory-disclosures>

Résultats des examens sur la revue annuelle par la société de gestion des principes généraux de la politique de rémunération et de leur mise en œuvre

La revue annuelle de la politique de rémunération a donné lieu à des modifications de la Politique de rémunération.

- **Modification importante de la politique de rémunération adoptée**

La Politique de rémunération approuvée par le conseil d'administration de la société de gestion en date du 14 février 2017 a été modifiée en 2025. Les détails de la Politique de Rémunération, y compris la composition du comité de rémunération, sont accessibles via le site <https://www.dpaminvestments.com/retail/be/fr/regulatory-disclosures>

Règlement EU 2015/2365 du Parlement Européen et du conseil du 25 novembre 2015 : transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (ci-après le Règlement)

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement, la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et semestriel.

Ces informations sont reprises au niveau de chaque compartiment concerné par les obligations du Règlement sous le point « Notes aux états financiers et autres informations ».

Utilisation d'instruments de liquidité (liquidity management tools)

Les administrateurs ont décidé, en application de l'Arrêté Royal du 15 octobre 2018 relatif aux mécanismes de liquidités, de prévoir la possibilité de l'utilisation des mécanismes de liquidités suivants :

I. SWING PRICING

1. Compartiments qui pourront recourir au « swing pricing » :

Tous les compartiments de la SICAV recourront au « swing pricing ».

2. Description de l'objectif, du fonctionnement et des modalités du « swing pricing » :

Objectif :

L'objectif est de réduire la dilution des performances induite par les entrées ou sorties nettes. La performance de la SICAV peut s'éroder par des transactions fréquentes en raison d'entrées ou de sorties importantes et la SICAV peut souffrir des coûts de négociation (in) directs impliqués par les mouvements de capitaux. Le swing pricing offre la possibilité aux investisseurs déjà investis dans la SICAV de ne pas supporter les frais de transaction ou le coût de l'illiquidité des marchés financiers sous-jacents, générés par l'entrée ou la sortie des investisseurs.

Grâce au swing pricing, les investisseurs existants ne devraient en principe plus supporter indirectement ces coûts de transaction, qui seront dès lors directement intégrés dans le calcul de la valeur nette d'inventaire (ci-après VNI) et supportés par les investisseurs entrants et sortants.

Le swing pricing protège les investisseurs à long terme, car un investisseur ne peut être affecté par le swing pricing qu'au jour de la souscription / du rachat.

Modalités et fonctionnement :

La méthode de swing pricing adoptée est basée sur les principes suivants :

- Il s'agit d'un swing partiel qui implique qu'un certain seuil doit être franchi avant que la VNI ne soit adaptée ;
- Il s'agit d'un swing symétrique qui est activé pour, à la fois, les souscriptions et les rachats ;
- L'utilisation du swing pricing est systématique, sans privilégier une ou plusieurs catégories d'investisseurs.

Le seuil du swing (ou Swing Threshold) est la valeur déterminée comme événement déclencheur pour les souscriptions et les rachats nets. Cette valeur seuil est exprimée en pourcentage de l'actif net total du compartiment concerné.

Le seuil du swing est toujours appliqué.

Facteur swing (ou Swing Factor) : l'orientation du swing découle des flux nets de capitaux applicable à une VNI.

En cas d'entrées nettes de capitaux, le swing factor lié aux souscriptions d'actions du compartiment sera ajouté à la VNI. Pour les rachats nets, le swing factor lié aux rachats d'actions du compartiment concerné sera déduit de la VNI. Dans les deux cas, tous les investisseurs entrants / sortants à une date donnée se voient appliquer une seule et même VNI.

3. Facteur swing maximal:

Le facteur swing maximal est fixé à 5% maximum de la VNI non ajustée.

Le seuil et le facteur de swing seront publiés sur le site www.funds.dpaminvestments.com/funds.html dans la section « Frais ».

4. Recours au swing pricing pendant la période couverte :

Le tableau ci-dessous montre, par compartiment, le nombre de fois et les dates lors desquelles le « swing pricing » a été appliqué durant la période couverte par le rapport ainsi que l'impact de cette application pour le calcul du rendement durant la période couverte par le rapport :

Date de transaction	Compartiment	Seuil de swing	swing factor	Souscription/Rachat Taille	Montant net	Impact
06-01-25	DPAM B Bonds EUR Government IG	3%	0.075%	-14.35%	-27 967 146.85	-20 975.36
13-01-25	DPAM B Bonds EUR Quality Short Term	3%	0.100%	5.40%	319 737.18	319.74
24-01-25	DPAM B Bonds EUR Quality Short Term	3%	0.100%	-3.62%	-225 940.00	-225.94
25-02-25	DPAM B Bonds EUR Quality Short Term	3%	0.100%	99.23%	5 979 036.83	5 979.04
20-03-25	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Year	3%	0.060%	-6.37%	-9 072 318.50	-5 443.39
21-03-25	DPAM B Bonds Global Inflation Linked	3%	0.130%	3.38%	1 638 828.00	2 130.48
24-03-25	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Year	3%	0.060%	5.66%	7 559 920.49	4 535.95
02-04-25	DPAM B Bonds EUR Government Medium Term	3%	0.100%	5.81%	6 874 238.58	6 874.24
17-04-25	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Year	3%	0.060%	5.49%	8 071 440.20	4 842.86
02-05-25	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Year	3%	0.060%	-3.85%	-5 645 516.40	-3 387.31
14-05-25	DPAM B Bonds EUR Government	3%	0.075%	-3.54%	-35 691 137.91	-26 768.35
07-10-25	DPAM B Bonds EUR Government Medium Term	3%	0.100%	7.43%	9 741 111.37	9 741.11
27-10-25	DPAM B Bonds Global Inflation Linked	3%	0.130%	-7.94%	-3 293 730.00	-4 281.85
21-11-25	DPAM B Bonds Global Inflation Linked	3%	0.130%	5.44%	2 069 225.18	2 689.99
16-12-25	DPAM B Bonds Global Inflation Linked	3%	0.130%	-11.09%	-4 393 623.62	-5 711.71

II. ANTI-DILUTION LEVY

1. Compartiments qui pourront recourir à « l'anti-dilution levy » :

Tous les compartiments de la SICAV pourront recourir à « l'anti-dilution levy ».

2. Description de l'objectif, du fonctionnement et des modalités de « l'anti-dilution levy » :

Objectif :

L'objectif de ce mécanisme vise à transférer l'impact négatif sur la VNI d'un compartiment de la SICAV aux investisseurs qui ont généré cet impact.

Modalités et fonctionnement :

Si les rachats / souscriptions dépassent un seuil, la SICAV peut décider d'imposer un coût supplémentaire aux investisseurs entrants ou sortants, qui bénéficiera à la SICAV. Des frais de sortie plus élevés peuvent être facturés en cas d'importantes sorties nettes, et des frais d'entrée plus élevés peuvent être facturés en cas d'importantes entrées nettes.

L'anti-dilution levy ne sera appliqué qu'après une décision explicite du conseil d'administration de la SICAV. Il n'y a pas d'application automatique de ce mécanisme. La décision du conseil d'administration a trait tant au niveau du seuil et des coûts supplémentaires qu'à l'application ou non du mécanisme en cas de dépassement du seuil.

Il est important de noter que ces deux mécanismes « swing pricing » et « anti-dilution levy » ne peuvent pas être appliqués à la même VNI.

3. Recours à l'anti-dilution levy pendant la période couverte :

Durant la période couverte par le présent rapport, aucun compartiment de la SICAV n'a eu recours à l'anti-dilution levy.

III. Redemption gates

1. Description de l'objectif, du fonctionnement et des modalités :

Ce mécanisme permet à la SICAV de suspendre partiellement l'exécution des demandes de rachat et/ou remboursement des parts (« redemption gates ») lorsque la variation négative du solde du passif de la société ou du compartiment pour un jour donné dépasse, pour le jour concerné, un pourcentage (ou seuil) déterminé par le conseil d'administration.

Le seuil à partir duquel ce mécanisme peut être appliqué est fixé à 5% pour tous les compartiments.

Le calcul de la VNI lui-même n'est pas suspendu étant donné que les ordres sont exécutés partiellement.

Seule la partie des demandes de sortie qui dépasse le seuil est concernée par cette suspension partielle. Elle doit être appliquée proportionnellement à toutes les demandes de sorties individuelles introduites à la date de clôture concernée.

La portion des demandes de sortie non exécutée suite à cette suspension partielle sera reportée d'une manière automatique à la prochaine date de clôture, sauf en cas de révocation de l'actionnaire ou si ce mécanisme est de nouveau appliqué.

La suspension partielle est toujours provisoire.

Une telle suspension se fera conformément au prescrit de l'article 198/1 l'Arrêté Royal de 2012.

En cas de suspension partielle de l'exécution des demandes de rachat et/ou remboursement, un avis aux actionnaires sera publié sur le site www.funds.dpaminvestments.com/funds.html dans la section «Actualités/News».

2. Recours aux redemption gates pendant la période couverte :

Durant la période couverte par le présent rapport, aucun compartiment de la SICAV n'a eu recours aux redemption gates.

1.2.2 . Vue d'ensemble des marchés

Au cours d'une année marquée par les annonces tarifaires américaines qui ont entraîné les bourses dans de fortes baisses tout autour du globe au cours du printemps, les actions mondiales (en euro) ont finalement progressé de près de 8% en 2025. Les bourses se sont reprises grâce aux accords commerciaux, parfois chaotiques mais souvent couronnés de succès, ainsi que par la concrétisation des attentes d'assouplissement monétaires de la part des grandes banques centrales qui ont renforcés progressivement le sentiment et la confiance des investisseurs tout au long de l'année.

Pour la première fois depuis 2022, le marché américain a sous-performé (en euro) non seulement le marché mondial, mais également les marchés émergents, européens ou encore japonais, bien que l'année se soit terminée positivement avec une hausse de près de 4%. Les entreprises américaines ont fait preuve de résilience durant une année remplie d'incertitudes. Pour preuve : leur croissance bénéficiaire au-dessus des attentes, avec encore et toujours les entreprises technologiques et des services de communication en tête de peloton. Cependant, le dollar américain a pesé sur les portefeuilles en euro, en se dépréciant de près de 12% sur l'année. Du côté de la FED, les baisses de taux tant espérées se sont faites attendre, mais se sont succédées lors des 3 dernières réunions du comité fédéral de l'open market de l'année, amenant les taux directeurs 75 points de base plus bas qu'en début d'année, entre 3,75% et 4%.

C'est en Europe qu'on retrouve les meilleures performances (en euro) de l'année, avec une hausse de près de 20%, supportée par une politique monétaire favorable, des accords européens et un plan de relance de l'économie allemande. Cette année, la Banque Centrale Européenne a continué son cycle de baisse des taux commencé en juin 2024, avec 3 baisses supplémentaires amenant le taux de la facilité de dépôt à 2%. Alors que l'Allemagne a annoncé un plan d'investissement massif dans ses infrastructures et la défense, provoquant une hausse du taux allemand à 10 ans à 2.6%, l'Union Européenne, poussée par ses alliés de l'Otan, a elle aussi révisé à la hausse les budgets de ses pays membres sur la défense, boostant les performances des entreprises industrielles du continent. Quant au secteur bancaire, qui a bénéficié de la pentification de la courbe des taux ainsi que de régulations plus favorables et d'une concentration de plus en plus importante notamment dans les pays du sud, il a tiré les performances, avec une hausse de près de 50%.

Les pays émergents ont également surperformé le marché mondial cette année, avec une performance (en euro) de plus de 15% en 2025, aidées par un environnement de dollars faible. La Chine et ses entreprises technologiques ont grandement contribué à ce rebond, malgré une fin d'année en dent de scie, mais c'est surtout le marché coréen qui se distingue, avec une performance (en euro) de plus de 50% sur l'année. Au point de leurs politiques monétaires, les banques centrales émergentes ont dans l'ensemble profité d'un dollar plus faible pour assouplir légèrement, tout en gardant une approche prudente et sélective, afin de préserver la stabilité des devises et la crédibilité anti-inflation.

Les actions japonaises ont légèrement surperformé le marché mondial, avec une performance (en euro) de plus de 9%, marquée par des résultats supérieurs aux attentes pour les entreprises locales. L'élection en juillet dernier de la nouvelle Première japonaise libérale-démocrate, Sanae Takaichi, a déclenché un mouvement de faiblesse du Yen, des rendements obligataires en hausse, et une hausse de la bourse japonaise, portée par les attentes d'une relance budgétaire et

économique. Sur cette fin d'année, l'attention se porte dorénavant sur le yen, alors que la Banque du Japon a relevé ses taux directeurs ce 19 décembre dernier, pour la première fois depuis janvier 2025.

1.3 . RAPPORT DU COMMISSAIRE AU 31.12.25

@@@UMBRELLA-RAPPORT-AUDIT

DPAM B

Glass Lewis Europe Limited : Rapport d'analyse et d'exécution du vote des valeurs contenues dans la SICAV DPAM B (ci-après la SICAV).

Le Conseil d'Administration de la SICAV a donné mandat à sa société de gestion DPAM pour organiser l'exercice des droits de vote attachés aux actions détenues dans le portefeuille de la SICAV et pour voter, en son nom et pour son propre compte, aux assemblées générales des sociétés dont la SICAV est actionnaire dans la mesure et en conformité avec la Politique de Vote de DPAM (<https://dpaminvestments.com/documents/dpam-voting-policy-enBE> (Voting Policy)).

A cet effet, dans le cadre du mandat octroyé à Glass Lewis Europe Limited par DPAM, Glass Lewis Europe Limited a mis en œuvre un service d'analyse et d'exercice du vote permettant d'assister DPAM à remplir ses responsabilités fiduciaires envers la SICAV.

Une analyse des résolutions signalant les points non-conformes aux principes de Gouvernance d'Entreprise retenus par la SICAV, compte tenu de la Politique de Vote de DPAM, signale les anomalies et, grâce à notre service d'exécution des votes, a permis aux gestionnaires de DPAM de prendre les mesures qu'ils jugeaient nécessaires.

Cette analyse, consignée dans un document disponible sur notre service, se base sur les standards et principes reconnus de chaque place financière concernée ainsi que sur la structure de Gouvernance d'Entreprise attendue de chaque émetteur.

DPAM, ainsi mandatée par la SICAV, a approuvé la majorité des résolutions qui ont été proposées aux différentes assemblées. Une résolution ne bénéficie pas d'une approbation dès qu'elle est considérée comme allant à l'encontre des intérêts à long terme des actionnaires et donc de ceux de la SICAV. C'est le cas lorsque le Conseil d'Administration de la société émettrice tente de mettre en place des structures de défense de capital ou encore lorsque les intérêts de la société émettrice ne semblent pas coïncider avec ceux de l'actionnaire.

Glass Lewis Europe Limited a ouvert un dossier relatif à chacune des Assemblées Générales dans lesquelles DPAM, ainsi mandatée par la SICAV a exercé son droit de vote pour le compte de la SICAV au cours de l'année 2025.

Ci-dessous les statistiques relatives aux droits de vote exercés en 2025 :

	Management Proposals	Shareholders Proposals	Total
For (For, 1 Year)	7032	158	7190
Against	1002	45	1047
Abstain	268	12	280
Mixed	80	2	82
For %	83.89%	72.81%	83.61%
Against %	11.95%	20.74%	12.18%
Abstain %	3.20%	5.53%	3.26%
Mixed %	0.95%	0.92%	0.95%

	Management Proposals	Shareholders Proposals	Total
In line with voting Guidelines (%)	95.61%	76.50%	95.13%
Case-by-case analysis in line with Voting policy (%)	4.39%	23.50%	4.87%

Mixed – se réfère aux cas où des décisions de vote différentes ont été sélectionnées pour différents comptes/bulletins sur un même point à l'agenda d'une même assemblée.

1y – Pour la proposition Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des dirigeants (Frequency of Advisory Vote on Executive Compensation), ce point peut apparaître sur la carte de vote avec l'option de choisir, 1 AN, 2 ANS ou 3 ANS, plutôt que les habituels POUR, CONTRE, ABSTENTION ('FOR, AGAINST, ABSTAIN'). Dans nos calculs, les votes 1y ont été intégrés dans 'For' pour faciliter la lecture.

Heidi Little

Heidi Little

Vice President of Operations

1.5 . BILAN GLOBALISE

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	13.126.927.761,13	14.763.601.334,66
I. Actifs immobilisés		
A. Frais d'établissement et d'organisation		
B. Immobilisations incorporelles		
C. Immobilisations corporelles		
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	13.010.946.788,18	14.578.757.957,08
A. Obligations et autres titres de créance	1.369.073.195,78	1.443.113.603,71
a. Obligations	1.368.288.227,78	1.443.113.603,71
Dont obligations prêtées		
Collatéral reçu sous forme d'obligations		
b. Autres titres de créance	784.968,00	
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »	784.968,00	
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire	163.111.611,56	151.476.226,90
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions	10.150.083.958,37	11.500.914.053,83
a. Actions	10.150.083.958,37	11.497.194.895,63
Dont actions prêtées		
b. OPC à nombre fixe de parts		3.719.158,20
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières	55.200,00	
E. OPC à nombre variable de parts	1.326.977.709,58	1.482.378.696,70
F. Instruments financiers dérivés	1.645.112,89	
a. Sur obligations	549.324,31	
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)	549.324,31	
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
h. Sur d'autres valeurs mobilières		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
i. Sur OPC à nombre variable de parts		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
j. Sur devises	897.463,29	
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)	897.463,29	875.375,94
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
k. Sur taux d'intérêt		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
l. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
m. Sur indices financiers	198.325,29	
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)	198.325,29	
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
n. Sur instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
o. Sur d'autres valeurs sous-jacentes		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
III. Créances et dettes à plus d'un an		
A. Créances		
B. Dettes		
IV. Créances et dettes à un an au plus		
A. Créances		
a. Montants à recevoir		
b. Avoirs fiscaux		
c. Collatéral		
d. Autres		
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)		
b. Dettes fiscales (-)		
c. Emprunts (-)		
d. Collatéral (-)		
e. Autres (-)		
V. Dépôts et liquidités		
A. Avoirs bancaires à vue		
B. Avoirs bancaires à terme		
C. Autres		

VI. Comptes de régularisation

- A. Charges à reporter
- B. Produits acquis
- C. Charges à imputer (-)
- D. Produits à reporter (-)

TOTAL CAPITAUX PROPRES

- A. Capital
- B. Participations au résultat
- C. Résultat reporté
- D. Résultat de l'exercice (du semestre)

SECTION 2: POSTES HORS BILAN**I. Sûretés réelles (+/-)**

- A. Collatéral (+/-)
 - a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts
- B. Autres sûretés réelles (+/-)
 - a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts

II. Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)

- A. Contrats d'option et warrants achetés
- B. Contrats d'option et warrants vendus

III. Montants notionnels des contrats à terme (+)

- A. Contrats à terme achetés
- B. Contrats à terme vendus

IV. Montants notionnels des contrats de swap (+)

- A. Contrats de swap achetés
- B. Contrats de swap vendus

V. Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)

- A. Contrats achetés
- B. Contrats vendus

VI. Montants non appelés sur actions**VII. Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions****VIII. Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions****IX. Instruments financiers prêtés**

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
-13.821.780,47	16.254.514,41
17.911.536,05	16.254.514,41
-31.733.316,52	
13.126.927.761,13	14.763.601.334,66
7.851.217.033,05	9.481.653.097,83
-389.536.038,04	-108.933.992,85
5.196.313.023,35	3.520.325.561,44
468.933.742,77	1.870.556.668,24
2.920.971,47	-680.000,00
2.920.971,47	-680.000,00
2.920.971,47	-680.000,00
517.881.981,96	557.080.089,47
259.843.542,90	356.028.644,80
258.038.439,06	201.051.444,67

1.6 . COMPTE DE RESULTATS GLOBALISE

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	375.285.148,39	1.757.333.471,32
A. Obligations et autres titres de créance	-14.147.684,55	14.899.905,60
a. Obligations	-14.141.692,55	14.899.905,60
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »	-5.992,00	
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire	1.035.202,45	
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions	892.420.498,91	1.550.980.502,09
a. Actions	892.420.498,91	1.550.966.098,68
b. OPC à nombre fixe de parts		14.403,41
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières	1.142.609,60	231.329,08
E. OPC à nombre variable de parts	56.478.939,99	193.720.966,33
F. Instruments financiers dérivés	8.361.228,84	-3.520.115,58
a. Sur obligations		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap	4.614.243,77	-4.177.792,82
iv. Autres		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
f. sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
h. Sur d'autres valeurs mobilières		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
i. Sur OPC à nombre variable de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
j. sur taux d'intérêt	1.217.292,69	
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme	1.217.292,69	
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
k. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)	-1,92	
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap	-1,92	
iv. Autres		
l. Sur indices financiers	2.529.694,30	657.677,24
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme	2.529.694,30	657.677,24
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
m. Sur instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
n. Sur d'autres valeurs sous-jacentes		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
G. Créances, dépôts, liquidités et dettes		54,83
H. Positions et opérations de change	-570.005.646,85	1.020.828,97
a. Instruments financiers dérivés	-10.778.617,47	2.851.163,74
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap	-10.778.617,47	2.851.163,74
iv. Autres		
b. Autres positions et opérations de change		
	-559.227.029,38	-1.830.334,77
II. Produits et charges des placements	228.805.054,01	246.817.440,96
A. Dividendes	210.947.514,38	231.176.328,66
B. Intérêts	39.090.286,80	45.153.613,30
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	35.460.531,69	35.099.944,56
b. Dépôts et liquidités	3.629.755,11	10.053.668,74
c. Collatéral (+/-)		
C. Intérêts d'emprunts (-)	-576.274,65	-1.860.593,91
D. Contrats de swap (+/-)		
E. Précomptes mobiliers (-)	-20.656.472,52	-27.662.394,82
a. D'origine belge		-5.798.268,43
b. D'origine étrangère	-20.656.472,52	-21.864.126,39
F. Autres produits provenant des placements		10.487,73
III. Autres produits	1.938.495,89	1.414.944,70
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	1.928.593,17	1.414.944,70
B. Autres	9.902,72	

IV. Coûts d'exploitation

A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)

B. Charges financières (-)

C. Rémunération due au dépositaire (-)

D. Rémunération due au gestionnaire (-)

a. Gestion financière

Classe A

Classe A (USD)

Classe A EUR HEDGED

Classe B

Classe B (USD)

Classe B EUR Hedged

Classe B EUR HEDGED

Classe E

Classe E EUR HEDGED

Classe F

Classe F (USD)

Classe F CHF HEDGED

Classe F EUR HEDGED

Classe F LC

Classe F USD HEDGED

Classe J

Classe L

Classe M

Classe M (USD)

Classe M EUR HEDGED

Classe N

Classe N (USD)

Classe N EUR HEDGED

Classe P

Classe V

Classe W

Classe W (USD)

b. Gestion administrative et comptable

c. Rémunération commerciale

Classe F CHF HEDGED

Classe F USD HEDGED

E. Frais administratifs (-)

F. Frais d'établissement et d'organisation (-)

G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)

H. Services et biens divers (-)

I. Amortissements et provisions pour risques et charges (-)

J. Taxes

Classe A

Classe A (USD)

Classe A EUR HEDGED

Classe B

Classe B (USD)

Classe B EUR Hedged

Classe B EUR HEDGED

Classe E

Classe E EUR HEDGED

Classe F

Classe F (USD)

Classe F CHF HEDGED

Classe F EUR HEDGED

Classe F LC

Classe F USD HEDGED

Classe J

Classe L

Classe M

Classe M (USD)

Classe M EUR HEDGED

Classe N

Classe N (USD)

Classe N EUR HEDGED

Classe P

Classe P EUR HEDGED

Classe V

Classe W

Classe W (USD)

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
-136.883.613,66	-135.009.188,74
-23.232.191,17	-16.954.421,22
	-104.733,03
-6.107.016,97	-6.539.738,48
-101.057.956,50	-104.720.887,18
-94.433.876,45	-98.094.463,85
-12.868.414,62	-13.941.883,91
-6.795,80	-7.597,46
-7.664,45	-9.492,46
-34.963.098,58	-34.077.228,33
-800.750,06	-801.477,66
-549,69	
-3.804,78	-4.587,02
-859.474,55	-840.360,10
-1.280,80	-1.687,25
-23.452.113,75	-24.613.141,26
-516.875,31	-437.107,00
-67.059,12	-75.949,36
-7.450,65	-12.991,73
-289,33	-283,25
-1.065.316,86	-1.107.880,41
-10.063.818,59	-11.575.711,23
-170.359,09	-188.459,21
-3.191.417,19	-3.150.424,14
-512,91	-484,65
-18.817,23	-23.591,73
-2.159.732,36	-2.208.129,12
-99.697,32	-238.277,55
-698,23	-1.673,76
31,38	
-398.654,77	-679.564,39
-3.629.313,17	-4.059.075,84
-79.948,62	-37.405,03
-6.449.636,22	-6.717.480,89
-174.443,83	91.057,56
-10.332,09	
-164.111,74	
-29,88	-1.401.096,66
-686.944,38	-45.017,76
-77.832,57	-12.313,18
-3.419.996,16	-1.059.629,71
-1.823.847,60	-2.782.273,73
-312.846,98	-379.943,87
-1.093,24	-1.778,81
-1.399,58	-1.859,12
-691.533,74	-887.072,72
-31.946,64	-43.371,82
-207,12	
-391,97	-662,68
-2.759,63	-12.759,39
-59,72	-138,64
-169.335,86	-418.058,24
-3.055,39	-711,31
	-8.390,27
-185,81	-494,49
-6,54	-7,67
	-5.527,10
284,60	-181.330,51
-195,79	-694,67
-397.180,90	-470.654,83
-147,82	-168,16
-7.214,50	-10.009,83
-185.028,71	-234.156,33
-493,65	-6.039,08
-100,75	-166,00
-14.596,63	-67.469,13
-22,76	-1.179,66
-2.293,86	-10.616,00
-1.982,54	-38.136,96
-52,07	-876,44

K. Autres charges (-)

Produits et charges de l'exercice (du semestre)

Sous Total II + III + IV

V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat

VI. Impôts sur le résultat

VII. Résultat de l'exercice (du semestre)

SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

I. Bénéfice (Perte) à affecter

a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent

b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter

c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)

II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital

III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter

IV. (Distribution des dividendes)

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
-477.798,43	-1.389.077,79
93.859.936,24	113.223.196,92
469.145.084,63	1.870.556.668,24
-211.341,86	
468.933.742,77	1.870.556.668,24
5.275.710.728,08	5.281.948.236,82
5.196.313.023,35	3.520.325.561,43
468.933.742,77	1.870.556.668,24
-389.536.038,04	-108.933.992,85
-5.256.864.326,77	-5.196.313.023,35
-18.846.401,31	-85.635.213,47

1.7 . RESUME DES REGLES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION

1.7.1 . Résumé des règles

Les règles d'évaluation ci-dessous ont été rédigées sur base de l'AR du 10 novembre 2006 relatif à la comptabilité, aux comptes annuels et aux rapports périodiques de certains organismes de placement collectif publics à nombre variable de parts. Plus particulièrement, les dispositions des articles 7 à 19 sont d'application.

Frais

Afin d'éviter des variations importantes de la valeur nette d'inventaire au moment de leur paiement, les charges à caractère récurrent sont provisionnées prorata temporis. Ce sont principalement les commissions et frais récurrents tels que mentionnés dans le prospectus (par exemple, la rémunération pour la gestion du portefeuille d'investissement, l'administration, le dépositaire, le commissaire, ...).

Les frais de constitution sont amortis sur une ou plusieurs années avec un maximum de 5 ans, selon la méthode linéaire.

Comptabilisation des achats et des ventes

Les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, parts d'organismes de placement collectif et instruments financiers dérivés qui sont évalués à leur juste valeur, sont, au moment de leur acquisition et de leur aliénation, enregistrés dans les comptes respectivement à leur prix d'achat et à leur prix de vente. Les frais accessoires, tels que les frais de transaction et de livraison, sont immédiatement mis à charge du compte de résultats.

Créances et dettes

Les créances et dettes à court terme ainsi que les placements à terme sont portés au bilan à leur valeur nominale.

Lorsque la politique d'investissement du compartiment est principalement axée sur le placement de ses actifs dans des dépôts, des liquidités ou des instruments du marché monétaire, les placements sont évalués à leur juste valeur.

Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire et instruments financiers dérivés

Les valeurs mobilières, les instruments du marché monétaire et les instruments financiers dérivés (contrats d'option, contrats à terme et contrats de swap) sont évalués à leur juste valeur en respectant la hiérarchie suivante:

- S'il s'agit d'éléments du patrimoine pour lesquels il existe un marché actif fonctionnant à l'intervention d'établissements financiers tiers, ce sont le cours acheteur et le cours vendeur actuels formés sur ce marché qui sont retenus. Dans des cas exceptionnels, ces cours peuvent être indisponibles pour les obligations et pour d'autres titres de créance; le cours moyen sera alors utilisé et cette procédure sera mentionnée dans le rapport (semi-)annuel.
- S'il s'agit d'éléments du patrimoine qui sont négociés sur un marché actif en dehors de toute intervention d'établissements financiers tiers, c'est le cours de clôture qui est retenu.
- Utilisation du prix de la transaction la plus récente, à condition que les circonstances économiques n'aient pas fondamentalement changé depuis cette transaction.
- Utilisation d'autres techniques de valorisation qui doivent utiliser au maximum les données du marché, être conformes aux méthodes économiques habituellement utilisées et être régulièrement calibrées et testées quant à leur validité.

L'évaluation des parts d'organismes de placement collectif à nombre variable de parts non cotés est faite sur la base de la valeur nette d'inventaire de ces parts.

Les réductions de valeur, moins-values et plus-values, qui proviennent des règles ci-dessus, sont imputées au compte de résultats dans le sous-poste concerné de la rubrique «I. réductions de valeur, moins-values et plus-values».

Des variations de valeur relatives à des obligations et autres titres de créance qui résultent de la comptabilisation prorata temporis des intérêts courus, sont imputées au compte de résultats comme éléments constitutifs du poste «II. Produits et charges des placements - B. Intérêts».

La juste valeur des instruments financiers dérivés (contrats d'option, contrats à terme et contrats de swap) est portée dans les différents postes du bilan et hors bilan en fonction de l'instrument sous-jacent.

Les valeurs sous-jacentes (des contrats d'option et des warrants) et les montants notionnels (des contrats à terme et des contrats de swap) sont portés dans les postes hors bilan sous les rubriques concernées.

En cas d'exercice des contrats d'option et des warrants, les primes sont portées en majoration ou en réduction du prix d'achat ou de vente des éléments du patrimoine sous-jacents. Les paiements et recettes intermédiaires résultant de contrats de swap sont portés au compte de résultats dans le sous-poste «II. Produits et charges des placements - D. Contrats de swap».

Opérations en devises

Les éléments du patrimoine libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la devise du compartiment sur base du cours moyen du marché et le solde des écarts positifs et négatifs résultant de la conversion est imputé au compte de résultats dans la rubrique «I.H. Positions et opérations de change».

1.7.2 . Taux de change

	31.12.25		31.12.24	
1 CHF	1,0747	EUR	1,0656	EUR
1 EUR	1,7612	AUD	1,6724	AUD
	6,4357	BRL	6,3972	BRL
	1,6099	CAD	1,4892	CAD
	0,9305	CHF	0,9384	CHF
	8,2073	CNY	7,5584	CNY
	7,4690	DKK	7,4572	DKK
	0,8732	GBP	0,8268	GBP
	9,1413	HKD	8,0437	HKD
	19.583,9545	IDR	16.666,3611	IDR
	3,7431	ILS	3,7730	ILS
	105,5589	INR	88,6530	INR
	184,0892	JPY	162,7392	JPY
	1.691,8540	KRW	1.524,4113	KRW
	21,1161	MXN	21,5309	MXN
	4,7660	MYR	4,6302	MYR
	11,8465	NOK	11,7605	NOK
	2,0424	NZD	1,8483	NZD
	69,0959	PHP	59,8985	PHP
	4,2224	PLN	4,2772	PLN
	10,8270	SEK	11,4415	SEK
	1,5104	SGD	1,4126	SGD
	37,0011	THB	37,0011	THB
	36,9018	TWD	35,4581	TWD
	1,1745	USD	1,0355	USD
	19,4606	ZAR	19,4606	ZAR
1 USD	0,8515	EUR	0,9657	EUR

2 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BONDS EUR SHORT TERM 1 Y

2.1 . RAPPORT DE GESTION

2.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Période de souscription initiale : 06/08/1992.

Prix de souscription lors de cette période: 123,98 EUR.

2.1.2 . Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

2.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est d'offrir aux actionnaires une exposition au marché des obligations à court terme.

Le portefeuille du compartiment se compose principalement d'instruments émis par des émetteurs ayant la qualité Investment grade* ou Prime* auprès d'une des agences de notation telle que Standards & Poors, Moody's ou Fitch. Ces émetteurs peuvent être des pouvoirs publics, des entreprises ou des émetteurs privés.

Le portefeuille est principalement investi dans des obligations, des certificats de trésorerie et autres titres de créances ou titres assimilés libellés en euro.

L'échéance initiale ou résiduelle des instruments qui composent le portefeuille ne dépasse pas douze mois.

Il s'agit d'un compartiment géré activement.

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment. Des informations quantitatives provenant d'un marché plus large peuvent être utilisées pour la gestion des risques et l'évaluation par le gestionnaire.

Les actionnaires du compartiment ne bénéficient d'aucune protection ou garantie sur le capital.

* Investment Grade : est une interprétation en termes de risques financiers de la qualité de l'émetteur de l'obligation. Les agences de notation utilisent chacune leur échelle pour évaluer la notion de risque. Les notations « investment grade » sont situées entre AAA et BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's et Fitch et entre Aaa et Baa3 suivant l'échelle de Moody's.

*Prime : est une notation à court terme qui juge de la capacité de l'émetteur à remplir ses engagements à un an au plus. Les notations « Prime » sont situées entre A-1+ et A-3 selon l'échelle de Standard & Poor's, entre F1+ et F3 selon l'échelle de Fitch et entre P-1et P-3 suivant l'échelle de Moody's.

Politique de placement

Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif pour un maximum de 10% de ses actifs.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, dépôts ou titres ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif.

Le compartiment, par dérogation octroyée par l'Autorité des services et marchés financiers peut investir jusqu'à 100% de ses actifs dans les différentes émissions de valeurs mobilières et d'instruments du marché monétaire émis ou garantis par un Etat membre de l'Espace économique européen qui a adopté l'euro comme monnaie (listés ci-dessous (*)), et par ses collectivités publiques territoriales. Ces organismes de placement collectif doivent détenir des valeurs mobilières et des instruments du marché monétaire appartenant à six émissions différentes au moins, sans que les valeurs mobilières et instruments du marché monétaire appartenant à une même émission puissent excéder 30% du montant total de leurs actifs.

(*) Belgique, Allemagne, Finlande, France, Grèce, Luxembourg, Irlande, Italie, Pays-Bas, Autriche, Portugal, Espagne, Slovaquie, Chypre, Malte, Slovaquie, Estonie.

Le compartiment peut investir dans des parts d'un autre OPCVM ou d'un autre fonds géré directement ou indirectement par DPAM ou par une société à laquelle DPAM est liée dans le cadre d'une communauté de gestion ou de contrôle ou par une participation directe ou indirecte de plus de 10 % du capital ou des voix. Aucune commission d'émission ou de rachat des fonds cibles ni aucune commission de gestion ne peut être débitée des actifs de la SICAV, dans la mesure de tels placements.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

2.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

2.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

2.1.6 . Indice et benchmark

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

2.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

Fin décembre 2025, la valeur nette d'inventaire de DPAM B Bonds EUR Short term 1 Y (classe B) s'élevait à 250,82 €. Soit une performance positive de 2,15% depuis le début de l'année. La politique monétaire, définie par les banques centrales, a une incidence significative sur l'Euribor.

Le taux Euribor 3 mois a diminué au cours de l'année, passant de 2,71 à 2,03 pdb.

Ces taux d'intérêt élevés rendent les obligations à court terme attrayantes. De ce fait, celles-ci ont renoué avec les rendements très attractifs. La volatilité persistante a poussé les investisseurs à acheter davantage d'obligations à court terme.

Pour notre portefeuille, nous sommes souvent partis à la recherche d'un bon mix sectoriel. La majorité des positions sont financières, en particulier les obligations bancaires. Il s'agit principalement de valeurs bien notées (A-). Dans les autres secteurs, nous avons systématiquement opté pour une bonne diversification, une combinaison de notations et une répartition géographique intéressante.

2.1.8 . Politique future

- Recherche d'obligations dont la date d'échéance est comprise entre 5 et 12 mois.
- Obligations d'entreprises, titres financiers et obligations d'État parmi les obligations de qualité « investment grade » en euros.
- Une bonne diversification à maintenir en termes de pays, de secteurs et de notations.

2.1.9 . Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 2

2.2 . BILAN

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	123.146.204,07	149.908.596,05
I. Actifs immobilisés		
A. Frais d'établissement et d'organisation		
B. Immobilisations incorporelles		
C. Immobilisations corporelles		
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	119.160.112,62	146.262.547,50
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations		
Dont obligations prêtées		
Collatéral reçu sous forme d'obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire	119.160.112,62	146.262.547,50
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions		
Dont actions prêtées		
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts		
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		

- h. Sur d'autres valeurs mobilières
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- i. Sur OPC à nombre variable de parts
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- j. Sur devises
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- k. Sur taux d'intérêt
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- l. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- m. Sur indices financiers
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- n. Sur instruments financiers dérivés
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- o. Sur d'autres valeurs sous-jacentes
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)

III. Créances et dettes à plus d'un an

A. Créances

B. Dettes

IV. Créances et dettes à un an au plus

A. Créances

a. Montants à recevoir

b. Avoirs fiscaux

c. Collatéral

d. Autres

B. Dettes

a. Montants à payer (-)

b. Dettes fiscales (-)

c. Emprunts (-)

d. Collatéral (-)

e. Autres (-)

V. Dépôts et liquidités

A. Avoirs bancaires à vue

B. Avoirs bancaires à terme

C. Autres

[illegible]

VI. Comptes de régularisation

- A. Charges à reporter
- B. Produits acquis
- C. Charges à imputer (-)
- D. Produits à reporter (-)

TOTAL CAPITAUX PROPRES

- A. Capital
B. Participations au résultat
C. Résultat reporté
D. Résultat de l'exercice (du semestre)

SECTION 2: POSTES HORS BILAN

I. Sûretés réelles (+/-)

- A. Collatéral (+/-)
 - a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts
- B. Autres sûretés réelles (+/-)
 - a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts

II. Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)

- A. Contrats d'option et warrants achetés
B. Contrats d'option et warrants vendus

III. Montants notionnels des contrats à terme (+)

- A. Contrats à terme achetés
B. Contrats à terme vendus

IV. Montants notionnels des contrats de swap (+)

- A. Contrats de swap achetés
B. Contrats de swap vendus

V. Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)

- A. Contrats achetés
B. Contrats vendus

VI. Montants non appelés sur actions

VII. Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions

VIII. Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions

IX. Instruments financiers prêtés

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
931.064,76	1.067.153,12
1.093.559,32 -162.494,56	1.067.153,12
123.146.204,07	149.908.596,05
114.675.273,60 -356.543,28 5.792.939,61 3.034.534,14	142.403.717,09 126.661,12 2.775.637,15 4.602.580,69

[illegible]

2.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	1.039.979,05	3.378.489,27
A. Obligations et autres titres de créance	-478.381,92	3.378.489,27
a. Obligations	-478.381,92	3.378.489,27
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire	1.518.361,65	
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions		
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts		
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
h. Sur d'autres valeurs mobilières		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
i. Sur OPC à nombre variable de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
j. Sur taux d'intérêt		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
k. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
l. Sur indices financiers		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
m. Sur instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
n. Sur d'autres valeurs sous-jacentes		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
G. Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H. Positions et opérations de change	-0,68	
a. Instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Autres positions et opérations de change	-0,68	
II. Produits et charges des placements	2.466.104,17	1.625.169,88
A. Dividendes		
B. Intérêts		
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	2.466.104,17	1.626.860,70
b. Dépôts et liquidités	2.373.038,99	1.479.575,80
c. Collatéral (+/-)	93.065,18	147.284,90
C. Intérêts d'emprunts (-)		-1.690,82
D. Contrats de swap (+/-)		
E. Précomptes mobiliers (-)		
a. D'origine belge		
b. D'origine étrangère		
F. Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits	21.320,19	42.191,12
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	20.972,42	42.191,12
B. Autres	347,77	

IV. Coûts d'exploitation

A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)
B. Charges financières (-)
C. Rémunération due au dépositaire (-)
D. Rémunération due au gestionnaire (-)
a. Gestion financière
Classe A
Classe B
Classe E
Classe F
Classe M
Classe N
Classe V
Classe W
b. Gestion administrative et comptable
c. Rémunération commerciale
E. Frais administratifs (-)
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)
H. Services et biens divers (-)
I. Amortissements et provisions pour risques et charges (-)
J. Taxes
Classe A
Classe B
Classe E
Classe F
Classe M
Classe N
Classe P
Classe V
Classe W
K. Autres charges (-)

Produits et charges de l'exercice (du semestre)

Sous Total II + III + IV

V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat**VI. Impôts sur le résultat****VII. Résultat de l'exercice (du semestre)****SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS****I. Bénéfice (Perte) à affecter**

a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)

II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital**III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter****IV. (Distribution des dividendes)**

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
-490.844,26	-443.269,58
-27.830,19	-43.732,44
-65.458,38	-65.444,46
-276.465,30	-208.250,28
-209.073,36	-148.758,19
-77.295,87	-54.137,80
-22.373,64	-7.453,37
-12.160,80	-1.576,91
-72.347,80	-65.976,22
-1.134,66	-1.741,91
-1.201,32	-2.216,20
-15.277,97	-14.566,21
-7.281,30	-1.089,57
-67.391,94	-59.492,09
	-28.202,61
-7.139,62	-319,52
-576,73	-86,52
-65.913,64	-10.712,85
-35.246,81	-58.602,28
-25.801,54	-37.764,46
-2.652,82	-3.147,10
-1.018,26	-1.869,81
-4.806,47	-13.250,59
-374,65	-812,46
	-133,54
-593,07	-345,35
	-1.191,88
	-87,09
-12.213,59	-27.918,62
1.996.580,10	1.224.091,42
3.036.559,15	4.602.580,69
-2.025,01	
3.034.534,14	4.602.580,69
8.470.930,47	7.504.878,96
5.792.939,61	2.775.637,15
3.034.534,14	4.602.580,69
-356.543,28	126.661,12
-7.556.354,49	-5.792.939,61
-914.575,98	-1.711.939,35

2.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

2.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE						
<u>NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u>				<u>119.160.112,62</u>	<u>100,00%</u>	<u>96,76%</u>
<u>INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE-Emis par un établissement de crédit</u>				<u>53.541.503,12</u>	<u>44,93%</u>	<u>43,48%</u>
<u>France</u>				<u>15.477.195,00</u>	<u>12,99%</u>	<u>12,57%</u>
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 1.875% 04-11-26	3.000.000	EUR	99,52%	2.985.495,00	2,50%	2,43%
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 2.375% 24-03-26	5.000.000	EUR	99,99%	4.999.450,00	4,20%	4,06%
PSA BANQUE FRANCE 3.875% 19-01-26	2.500.000	EUR	100,04%	2.501.000,00	2,10%	2,03%
RCI BANQUE 1.75% 10-04-26 EMTN	5.000.000	EUR	99,83%	4.991.250,00	4,19%	4,05%
<u>Italie</u>				<u>11.466.087,50</u>	<u>9,62%</u>	<u>9,31%</u>
ASS GENERALI 4.125% 04-05-26	4.000.000	EUR	99,92%	3.996.980,00	3,35%	3,25%
INTE 0.625% 24-02-26 EMTN	6.000.000	EUR	99,76%	5.985.780,00	5,02%	4,86%
INTE 1.0% 19-11-26 EMTN	1.500.000	EUR	98,89%	1.483.327,50	1,25%	1,20%
<u>Allemagne</u>				<u>7.650.420,62</u>	<u>6,42%</u>	<u>6,21%</u>
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 1.0% 04-03-26	2.625.000	EUR	99,79%	2.619.395,62	2,20%	2,13%
DEUTSCHE BK 4.5% 19-05-26 EMTN	5.000.000	EUR	100,62%	5.031.025,00	4,22%	4,08%
<u>Pays-Bas</u>				<u>6.059.680,00</u>	<u>5,09%</u>	<u>4,92%</u>
BMW FIN 3.25% 22-11-26 EMTN	4.000.000	EUR	100,82%	4.032.980,00	3,39%	3,27%
COOPERATIEVE RABOBANK UA 3.913% 03-11-26	2.000.000	EUR	101,34%	2.026.700,00	1,70%	1,65%
<u>Espagne</u>				<u>5.903.430,00</u>	<u>4,95%</u>	<u>4,80%</u>
BBVA 0.375% 15-11-26 EMTN	4.000.000	EUR	98,34%	3.933.720,00	3,30%	3,20%
NT CONS FIN 0.5% 14-11-26 EMTN	2.000.000	EUR	98,49%	1.969.710,00	1,65%	1,60%
<u>Suède</u>				<u>4.997.925,00</u>	<u>4,19%</u>	<u>4,06%</u>
HEIMSTADEN BOSTAD AB 1.125% 21-01-26	5.000.000	EUR	99,96%	4.997.925,00	4,19%	4,06%
<u>États-Unis</u>				<u>1.986.765,00</u>	<u>1,67%</u>	<u>1,61%</u>
JPM CHASE 1.5% 29-10-26 EMTN	1.000.000	EUR	99,38%	993.800,00	0,84%	0,81%
MORGAN STANLEY 1.375% 27-10-26	1.000.000	EUR	99,30%	992.965,00	0,83%	0,80%
<u>INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE-Emis par une entreprise privée</u>				<u>61.606.239,50</u>	<u>51,70%</u>	<u>50,02%</u>
<u>Luxembourg</u>				<u>18.445.877,50</u>	<u>15,48%</u>	<u>14,98%</u>
LOGICOR FINANCING SARL 1.5% 13-07-26	6.000.000	EUR	99,46%	5.967.630,00	5,01%	4,85%
P3 GROUP SARL 0.875% 26-01-26	6.000.000	EUR	100,00%	5.999.730,00	5,03%	4,87%
SEGRO CAPITAL SARL 1.25% 23-03-26	6.500.000	EUR	99,67%	6.478.517,50	5,44%	5,26%
<u>Pays-Bas</u>				<u>14.410.902,50</u>	<u>12,09%</u>	<u>11,70%</u>
ALLIANZ FIN II 0.0% 22-11-26	2.000.000	EUR	98,12%	1.962.370,00	1,65%	1,59%
CTP NV 0.875% 20-01-26 EMTN	2.500.000	EUR	99,97%	2.499.237,50	2,10%	2,03%
DEUTSCHE TELEKOM INTERN FINANCE BV 1.125% 22-05-26	1.000.000	EUR	99,55%	995.515,00	0,83%	0,81%
MERCEDESSENZ INTL FINANCE BV 0.375% 08-11-26	2.000.000	EUR	98,42%	1.968.340,00	1,65%	1,60%
PROSUS NV 1.207% 19-01-26 EMTN	6.000.000	EUR	99,90%	5.993.790,00	5,03%	4,87%
SIEMENS FINANCIERINGSMAATNV 0.375% 05-06-26	1.000.000	EUR	99,17%	991.650,00	0,83%	0,80%
<u>Allemagne</u>				<u>7.963.317,50</u>	<u>6,68%</u>	<u>6,46%</u>
DEUTSCHE POST AG 0.375% 20-05-26	4.000.000	EUR	99,28%	3.971.160,00	3,33%	3,22%
DEUTSCHE POST AG 1.25% 01-04-26	1.500.000	EUR	99,75%	1.496.295,00	1,26%	1,21%
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES AG 2.25% 16-10-26	2.500.000	EUR	99,83%	2.495.862,50	2,09%	2,03%
<u>Italie</u>				<u>6.972.015,00</u>	<u>5,85%</u>	<u>5,66%</u>
ASTM 1.0% 25-11-26 EMTN	1.000.000	EUR	98,73%	987.285,00	0,83%	0,80%
NEXI 1.625% 30-04-26	6.000.000	EUR	99,75%	5.984.730,00	5,02%	4,86%
<u>États-Unis</u>				<u>5.082.861,00</u>	<u>4,27%</u>	<u>4,13%</u>
APPLE 1.625% 10-11-26	1.000.000	EUR	99,53%	995.275,00	0,84%	0,81%
THERMO FISHER SCIENTIFIC 3.2% 21-01-26	2.100.000	EUR	100,02%	2.100.336,00	1,76%	1,71%
VERIZON COMMUNICATION 1.375% 27-10-26	2.000.000	EUR	99,36%	1.987.250,00	1,67%	1,61%

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
Espagne				4.967.010,00	4,17%	4,03%
IBERDROLA FINANZAS SAU 1.25% 28-10-26	2.000.000	EUR	99,19%	1.983.870,00	1,67%	1,61%
MERLIN PROPERTIES SOCIMI 1.875% 02-11-26	3.000.000	EUR	99,44%	2.983.140,00	2,50%	2,42%
Royaume-Uni				2.966.340,00	2,49%	2,41%
VODAFONE GROUP 0.9% 24-11-26	3.000.000	EUR	98,88%	2.966.340,00	2,49%	2,41%
France				797.916,00	0,67%	0,65%
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 1.125% 23-03-26	800.000	EUR	99,74%	797.916,00	0,67%	0,65%
<u>INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE-Emis par un état</u>				<u>4.012.370,00</u>	<u>3,37%</u>	<u>3,26%</u>
Italie				2.013.350,00	1,69%	1,64%
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.1% 28-08-26	2.000.000	EUR	100,67%	2.013.350,00	1,69%	1,64%
Espagne				1.999.020,00	1,68%	1,62%
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.95% 30-04-26	2.000.000	EUR	99,95%	1.999.020,00	1,68%	1,62%
Total INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE				119.160.112,62	100,00%	96,76%
TOTAL PORTEFEUILLE				119.160.112,62	100,00%	96,76%
Avoirs bancaires à vue				2.957.526,46		2,40%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		2.957.526,46		2,40%
TOTAL DEPOTS ET LIQUIDITES				2.957.526,46		2,40%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				97.500,23		0,08%
AUTRES				931.064,76		0,76%
TOTAL DE L'ACTIF NET				123.146.204,07		100,00%

2.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Pays-Bas	17,18%
Italie	17,16%
Luxembourg	15,48%
France	13,66%
Allemagne	13,10%
Espagne	10,80%
États-Unis	5,93%
Suède	4,20%
Royaume-Uni	2,49%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par secteur	
Banques et institutions financières	34,00%
Holding et sociétés financières	25,94%
Internet et services d'Internet	10,05%
Sociétés immobilières	8,79%
Transports	5,42%

Par secteur	
Compagnies d'assurance	5,00%
Télécommunication	4,16%
Pays et gouvernements	3,37%
Electronique et semi-conducteurs	1,76%
Articles de bureaux et ordinateurs	0,84%
Constructions, matériaux de construction	0,67%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par devise	
EUR	100,00%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

2.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er semestre	2ème semestre	Exercice complet
Achats	145.302.777,28	104.642.370,67	249.945.147,95
Ventes	70.519.755,00	122.066.960,00	192.586.715,00
Total 1	215.822.532,28	226.709.330,67	442.531.862,95
Souscriptions	30.274.940,48	11.316.075,10	41.591.015,58
Remboursements	44.289.176,64	25.906.098,68	70.195.275,32
Total 2	74.564.117,12	37.222.173,78	111.786.290,90
Moyenne de référence de l'actif net total	143.077.707,88	130.455.211,43	136.639.727,76
Taux de rotation	98,73%	145,25%	242,06%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de CA Indosuez Fund Solutions S.A. - 12, rue Eugène Ruppert - L-2453 Luxembourg qui assure le service financier.

Taux de rotation accru

Toutes les obligations ont une durée résiduelle inférieure à 365 jours jusqu'à leur date d'échéance finale. Les montants de remboursement à l'échéance ont été réinvestis. Il en résulte un taux de rotation plus élevé du fonds.

2.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Evolution du nombre de parts en circulation									
Part	2023			2024			2025		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
Classe A - Dis	269.302,571	7.441,422	279.979,816	3.580,357	34.722,584	248.837,589	4.693,00	90.499,301	163.031,288
Classe B - Cap	16.607,888	24.715,996	20.455,812	12.639,319	6.705,887	26.389,244	29.156,486	20.021,434	35.524,296
Classe E - Dis				66.546,882		66.546,882			66.546,882
Classe F - Cap	423.267,148	486.005,906	267.402,345	303.240,855	264.509,158	306.134,042	61.248,637	163.294,226	204.088,453
Classe M - Dis	22.384,00	13.128,00	10.921,00	5.574,00	7.646,00	8.849,00	3.464,705	6.266,00	6.047,705
Classe N - Cap	17.349,00	6.776,00		2.842,00	7.924,00		2.168,00	4.736,00	3.563,00
Classe P - Cap	490,00	930,00	580,00	405,00	916,00	69,00	338,60	148,00	259,60
Classe V - Dis	6.159,826	13.049,00	96.982,826	5.961,00	13.466,826	89.477,00	3.759,00	13.493,00	79.743,00
Classe W - Cap	17.164,115	90.202,926	6.356,801	1.157,316	3.517,214	3.996,903	30.165,299	9.303,553	24.858,649
TOTAL			682.678,60			750.299,66			583.662,873

Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements
Classe A - Dis	39.198.674,82	1.078.334,65	529.880,92	5.173.273,43	700.633,14	13.486.596,20
Classe B - Cap	3.861.484,28	5.780.834,83	3.059.404,16	1.614.136,10	7.228.475,07	4.983.531,97
Classe E - Dis			10.000.000,00			
Classe F - Cap	100.528.179,43	115.743.154,14	74.847.675,23	64.996.822,90	15.482.300,49	41.262.547,27
Classe M - Dis	3.207.720,48	1.899.389,98	824.529,03	1.137.694,46	518.439,10	947.759,79
Classe N - Cap	4.014.738,89	1.588.913,34	681.810,98	1.911.806,37	542.148,64	1.176.358,42
Classe P - Cap	12.201.956,75	23.149.954,06	10.513.982,48	23.657.817,41	9.049.582,90	3.961.860,62
Classe V - Dis	890.935,21	1.890.169,20	888.982,71	2.009.399,53	563.590,94	2.036.849,61
Classe W - Cap	4.005.116,37	21.133.402,24	281.361,97	847.210,43	7.505.845,30	2.339.771,44
TOTAL	167.908.806,23	172.264.152,44	101.627.627,48	101.348.160,63	41.591.015,58	70.195.275,32

Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
Classe A - Dis	41.054.756,78	146,63	37.499.120,76	150,70	24.511.086,31	150,35
Classe B - Cap	4.852.678,59	237,23	6.479.960,90	245,55	8.908.249,78	250,76
Classe E - Dis			10.036.159,41	150,81	10.228.053,83	153,70
Classe F - Cap	64.663.466,85	241,82	76.681.797,74	250,48	52.285.279,49	256,19
Classe M - Dis	1.603.070,37	146,79	1.335.942,28	150,97	912.451,69	150,88
Classe N - Cap	2.660.880,07		1.507.176,52		895.916,41	251,45
Classe P - Cap	14.817.420,51	25.547,28	1.827.878,67	26.491,00	7.041.837,33	27.125,72
Classe V - Dis	14.275.550,22	147,20	13.552.107,86	151,46	12.075.193,52	151,43
Classe W - Cap	1.517.535,07	238,73	988.451,91	247,30	6.288.135,71	252,96
TOTAL	145.445.358,46		149.908.596,05		123.146.204,07	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

2.4.5 . Performances

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

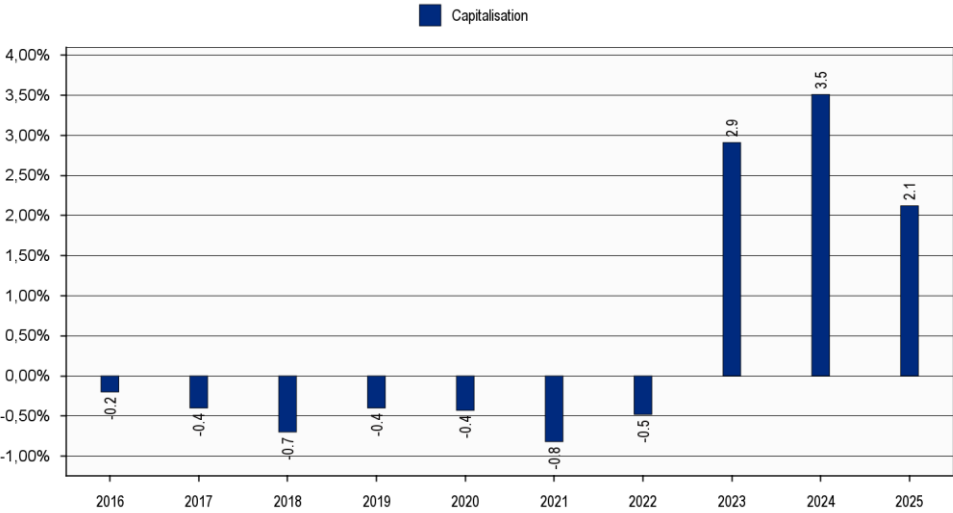
Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2025:

Classe B

Rendement annuel



* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans		
	Part	Part	Part	Part	Année	Valeur
Classe B	2,12% (en EUR)	2,84% (en EUR)	1,43% (en EUR)	0,49% (en EUR)	06/08/1992	2,13% (en EUR)
Classe F	2,28% (en EUR)	2,93% (en EUR)	1,51% (en EUR)	0,56% (en EUR)	30/08/2010	0,74% (en EUR)
Classe N	2,29% (en EUR)	2,94% (en EUR)	(en EUR)	(en EUR)	29/06/2022	2,56% (en EUR)
Classe P	2,40% (en EUR)	3,05% (en EUR)	(en EUR)	(en EUR)	27/01/2021	1,67% (en EUR)
Classe W	2,29% (en EUR)	2,94% (en EUR)	1,51% (en EUR)	0,55% (en EUR)	16/08/2013	0,47% (en EUR)
Classe A	2,07% (en EUR)	2,75% (en EUR)	1,37% (en EUR)	0,46% (en EUR)	06/08/1992	2,11% (en EUR)
Classe E	2,28% (en EUR)	(en EUR)	(en EUR)	(en EUR)	13/11/2024	2,34% (en EUR)
Classe M	2,25% (en EUR)	2,90% (en EUR)	1,46% (en EUR)	(en EUR)	27/12/2017	0,70% (en EUR)
Classe V	2,29% (en EUR)	2,94% (en EUR)	1,51% (en EUR)	0,52% (en EUR)	16/08/2013	0,43% (en EUR)

2.4.6 . Frais

Frais récurrents

Classe A - BE0058190878

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,52 %
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,10%

Classe B - BE0058191884

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,46%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,10%

Classe E - BE0948511457

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,29%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,10%

Classe F - BE0948510442

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,29%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,10%

Classe M - BE6299424505

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,33%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,10%

Classe N - BE6299425510

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,27%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,10%

Classe P - BE6254406406

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,16%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,10%

Classe V - BE6246085615

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,27%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,10%

Classe W - BE6246088643

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,27%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,10%

Fee sharing

Au 31 décembre 2025, -6,36% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

2.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations**Dividendes bruts payés au titre de l'exercice**

2023	classe M 1,00 EUR
	classe V 1,00 EUR
	classe A 1,00 EUR
2024	classe M 3,43 EUR
	classe V 3,44 EUR
	classe A 3,42 EUR
	classe E 0,54 EUR
2025	classe A 2,88 EUR
	classe E 2,95 EUR
	classe V 2,90 EUR
	classe M 2,89 EUR

Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

Transparence en matière de durabilité*Caractéristiques environnementales ou sociales*

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le «Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

3 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BONDS EUR GOVERNMENT

3.1 . RAPPORT DE GESTION

3.1.1 . *Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts*

Période de souscription initiale : 04/10/1996.

Prix de souscription lors de cette période: 123,98 EUR.

Le 26/10/2004, les actions de capitalisation et de distribution ont été divisées par quatre.

Le 30/12/2004, le compartiment a absorbé le compartiment Belginvest Bonds dans le cadre de la fusion par absorption de la SICAV Belginvest SA par DPAM B SA (anciennement DPAM INVEST B SA.)

3.1.2 . *Cotation en bourse*

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

3.1.3 . *Objectif et lignes de force de la politique de placement*

Objectif

L'objectif de ce compartiment est d'offrir aux actionnaires une exposition au marché des obligations.

Le portefeuille du compartiment se compose principalement d'instruments tels que les obligations et autres titres de créance ou titres assimilés libellés en euro, à court, moyen et long terme, à taux fixe ou flottant, avec un revenu périodique ou capitalisé et émis ou garantis par les Etats Membres de l'Union Européenne.

Le portefeuille peut également comprendre des obligations gouvernementales (à taux fixe et taux variable) d'agences gouvernementales, des autorités locales, des obligations gouvernementales dans une devise qui n'est pas la devise locale du pays et d'agences supranationales.

Aucune exigence de rating n'est imposée aux instruments composant le portefeuille ou à leurs émetteurs.

Les actionnaires du compartiment ne bénéficient d'aucune protection ou garantie sur le capital.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Politique de placement

Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, dépôts ou titres ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif.

Ce compartiment, par dérogation octroyée par l'Autorité des services et marchés financiers peut investir jusqu'à 100% de ses actifs dans les différentes émissions de valeurs mobilières et d'instruments du marché monétaire émis ou garantis par un Etat membre de l'Espace économique européen qui a adopté l'euro comme monnaie (listés ci-dessous(*), et par ses collectivités publiques territoriales.

Ces organismes de placement collectif doivent détenir des valeurs mobilières et des instruments du marché monétaire appartenant à six émissions différentes au moins, sans que les valeurs mobilières et instruments du marché monétaire appartenant à une même émission puissent excéder 30% du montant total de leurs actifs.

(*) Belgique, Allemagne, Finlande, France, Grèce, Luxembourg, Irlande, Italie, Pays-Bas, Autriche, Portugal, Espagne, Slovaquie, Chypre, Malte, Slovaquie, Estonie.

Le compartiment peut investir dans des parts d'un autre OPCVM ou d'un autre fonds géré directement ou indirectement par DPAM ou par une société à laquelle DPAM est liée dans le cadre d'une communauté de gestion ou de contrôle ou par une participation directe ou indirecte de plus de 10 % du capital ou des voix. Aucune commission d'émission ou de rachat des fonds cibles ni aucune commission de gestion ne peut être débitée des actifs de la SICAV, dans la mesure de tels placements.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

3.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

3.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

3.1.6 . Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : JPM EMU Government Bond Total Return.

Cet indice est un indice obligataire représentatif des obligations émises par les gouvernements des pays européens où l'euro est la monnaie officielle. La performance est calculée en réinvestissant les coupons versés par les titres de créances composant l'indice.

J.P. Morgan Securities PLC est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la stratégie d'investissement reprise dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

3.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

En résumé, s'agissant de la constitution du portefeuille, nous avons maintenu tout au long de l'année 2025 une surpondération structurelle de la duration, comprise entre 0,80 et 1,25 par rapport à l'indice de référence, reflétant notre conviction que la politique monétaire de la BCE demeure trop restrictive. Nous avons concentré notre positionnement sur la maturité 10 ans afin de tirer parti du caractère pentu de la courbe et des opportunités de portage glissant entre les différents pays. Nous avons renforcé les expositions aux pays de la périphérie du fait de l'amélioration des résultats fondamentaux, tandis que nous avons sous-pondérée la France de manière tactique en raison des risques budgétaires et politiques. Nous avons réduit notre exposition aux contrats à terme (instruments dérivés) lorsque les frais de portage ont dépassé les gains escomptés.

Sur le plan de l'environnement de marché, l'année 2025 s'est inscrite dans un contexte de volatilité durable sur les marchés internationaux des taux d'intérêt, portée par des changements de politique monétaire, des chocs géopolitiques et des défis économiques structurels. En Europe, l'environnement macroéconomique est resté fragile tout au long de l'année. La croissance, bien que s'améliorant, est demeurée faible, les indicateurs avancés ne montrant que peu de signes d'une reprise structurelle.

Tout au long de l'année, la Banque centrale européenne (BCE) a poursuivi son cycle d'assouplissement monétaire, ramenant le taux de facilité de dépôt de 3 % en début d'année à 2 % actuellement. Si ces décisions étaient très attendues, le ton adopté par la BCE dans son annonce a témoigné d'une compréhension limitée des risques pesant sur l'économie de la zone euro.

En début d'année, la présidente, Christine Lagarde a souligné que les conditions de financement restaient restrictives malgré des réductions de taux substantielles, et que les précédentes mesures de resserrement continuaient à se répercuter sur l'économie réelle. Plus important encore, la BCE a balayé les discussions sur le taux directeur neutre, les qualifiant de prématurées et non pertinentes, témoignant d'une orientation claire vers le soutien à la croissance au détriment des débats théoriques. Ces évolutions ont étayé notre conviction que les taux d'intérêt européens poursuivraient leur baisse à mesure que les tensions inflationnistes diminuaient et que la croissance restait modérée.

Cependant, les turbulences géopolitiques ont vite occulté l'accalmie sur le front monétaire.

Le mois de février a marqué un tournant majeur en matière de prévisions budgétaires européennes, avec l'annonce par l'Allemagne de programmes de dépenses inédits destinés aux infrastructures et à la défense. Le discours de Friedrich Merz, pressenti pour la chancellerie, assimilé au « whatever it takes » de Mario Draghi pendant la crise de la dette souveraine, promettait une réforme fondamentale du frein à l'endettement allemand et une augmentation structurelle des dépenses de l'État. Les marchés ont réagi immédiatement et vigoureusement : Les rendements des Bunds ont enregistré leur plus forte correction en une journée depuis la réunification, déclenchant une réévaluation brutale des taux d'intérêt au sein de la zone euro. Alors que la panique a, dans un premier temps, propulsé les rendements à la hausse, le marché avait, selon nous, surestimé l'impact à brève échéance de ces mesures. Les programmes de dépenses proposés devraient être mis en œuvre progressivement sur plusieurs années, limitant de ce fait leur effet inflationniste à court terme et leur impact positif sur la croissance allemande.

Une fois l'émoi du choc budgétaire apaisé, l'attention s'est tournée vers les États-Unis, où l'annonce très attendue du « Jour de la libération » par le président Donald Trump en avril a marqué l'instauration de mesures douanières les plus agressives depuis près d'un siècle. La mise en place de droits de douane universels et la menace de mesures sectorielles ciblées ont généré une incertitude sans précédent dans les flux commerciaux mondiaux. Si les marchés ont réagi

vigoureusement dans un premier temps, se délestant d'actifs à risque et orientant les investisseurs vers la liquidité et l'or, le rebond qui a suivi fin avril a laissé entrevoir une certaine euphorie face aux conséquences économiques à plus long terme. Nous n'avons nullement adhéré à cette lecture du marché. Par le passé, les statistiques économiques tangibles n'ont pas toujours reflété immédiatement les effets des droits de douane. Par ailleurs, l'ampleur de ce virage politique a laissé présager des obstacles significatifs à la croissance mondiale. Selon nous, les taux réels des droits de douane mondiaux les plus élevés depuis la Seconde Guerre mondiale ne pouvaient que peser sur l'activité économique, particulièrement en Europe où le commerce constitue un levier de croissance fondamental. Néanmoins, l'impact semble être resté contenu depuis lors.

Le milieu de l'année a été marqué par une complexité accrue avec le déclenchement d'un conflit direct entre Israël et l'Iran. Cette guerre de 12 jours a fait flamber les prix du pétrole et provoqué une hausse temporaire des anticipations inflationnistes. Contre toute attente, au lieu du traditionnel mouvement vers les valeurs refuges, les taux d'intérêt des marchés développés ont progressé au cours de cette période, témoignant des inquiétudes persistantes concernant l'inflation structurelle après l'augmentation généralisée des prix post-covid et le choc énergétique de 2022 lié à la guerre russo-ukrainienne. À nos yeux, cette réaction était inappropriée. La flambée des prix du pétrole a été éphémère et provenait de niveaux historiquement bas, son incidence sur l'inflation européenne étant ainsi négligeable. Toutefois, cet épisode a mis en évidence la vulnérabilité du marché face au risque géopolitique et sa propension à réagir de manière excessive face aux menaces inflationnistes anticipées. Depuis lors, les cours du pétrole et du gaz sont retombés à leurs niveaux les plus bas depuis plusieurs années.

Au fil de l'été, la volatilité a diminué, et le troisième trimestre a été marqué par une accalmie relative.

La BCE n'a pas modifié sa politique, réaffirmant sa confiance d'être « dans une situation favorable » par rapport à son objectif d'inflation. Néanmoins, nous demeurons en désaccord avec cette vision. Les pressions désinflationnistes sont solidement ancrées, tirées par la baisse des prix de l'énergie, l'appréciation de l'euro et le ralentissement de la hausse des salaires. Si la BCE mentionne souvent des facteurs d'inflation structurelle tels que le changement climatique et la démondialisation, leur impact restait, à notre avis, très incertain et insuffisant pour contrebalancer ces pressions désinflationnistes à court terme.

Fin 2025, l'inflation européenne a légèrement franchi l'objectif sous l'effet de bases de comparaison, mais devrait tendre à la baisse en 2026. La croissance demeure atone, l'Europe du Sud apportant un soutien limité tandis que l'Allemagne et la France restent aux prises avec des contraintes structurelles et politiques. Dans ce contexte, nous sommes de plus en plus convaincus que la BCE sera amenée à reprendre les réductions de taux au premier semestre 2026, ramenant potentiellement le taux de facilité de dépôt à 1,5 %. Cette prévision justifie notre choix stratégique de conserver une surpondération structurelle en duration, assortie d'ajustements tactiques pendant les phases de rebond non justifiées par les données fondamentales.

En matière de facteurs de performance relative, notre surpondération en duration a nui à la performance lors des phases de hausse (par exemple, mars, juin), mais a contribué de manière significative lors des rebonds (avril, octobre). Notre positionnement sur la courbe à la maturité 10 ans a procuré des avantages constants en termes de portage et d'effet de glissement, alors que les sous-pondérations sur les maturités très longues ont permis de limiter le risque pendant les épisodes de volatilité liée aux questions budgétaires ces derniers mois. Les allocations géographiques ont été une source majeure de surperformance, l'Italie, l'Espagne, la Roumanie, la Slovaquie et la Grèce y contribuant favorablement. La sélection de valeurs, notamment les émetteurs supranationaux comme la Wallonie Adifal, a continué à constituer un moteur de performance constant.

3.1.8 . Politique future

En 2026, la désinflation européenne et une croissance modérée devraient se poursuivre, nécessitant de nouvelles baisses de taux de la BCE. Nous tablons sur au moins une réduction avant mi-2026, avec un taux de facilité de dépôt qui pourrait atteindre 1,5 %. Une surpondération en duration reste pertinente, accompagnée de stratégies sur la courbe privilégiant le portage et l'effet de glissement. Les écarts de taux des pays de la périphérie devraient rester bien orientés grâce aux résultats fondamentaux en amélioration, même si la prudence est de mise face à l'incertitude géopolitique.

3.1.9 . Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 3

3.2 . BILAN

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	915.247.248,75	965.919.210,38
I. Actifs immobilisés		
A. Frais d'établissement et d'organisation		
B. Immobilisations incorporelles		
C. Immobilisations corporelles		
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	897.962.373,90	953.012.336,15
A. Obligations et autres titres de créance	867.735.228,40	953.012.336,15
a. Obligations	867.735.228,40	953.012.336,15
Dont obligations prêtées		
Collatéral reçu sous forme d'obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire	29.789.745,50	
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions		
Dont actions prêtées		
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts		
F. Instruments financiers dérivés	437.400,00	
a. Sur obligations	437.400,00	
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)	437.400,00	
iv. Autres (+/-)		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		

- h. Sur d'autres valeurs mobilières
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- i. Sur OPC à nombre variable de parts
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- j. Sur devises
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- k. Sur taux d'intérêt
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- l. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- m. Sur indices financiers
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- n. Sur instruments financiers dérivés
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- o. Sur d'autres valeurs sous-jacentes
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)

III. Créances et dettes à plus d'un an

A. Créances

B. Dettes

IV. Créances et dettes à un an au plus

A. Créances

a. Montants à recevoir

b. Avoirs fiscaux

c. Collatéral

d. Autres

B. Dettes

a. Montants à payer (-)

b. Dettes fiscales (-)

c. Emprunts (-)

d. Collatéral (-)

e. Autres (-)

V. Dépôts et liquidités

A. Avoirs bancaires à vue

B. Avoirs bancaires à terme

C. Autres

[illegible]

VI. Comptes de régularisation

- A. Charges à reporter
- B. Produits acquis
- C. Charges à imputer (-)
- D. Produits à reporter (-)

TOTAL CAPITAUX PROPRES

- A. Capital
- B. Participations au résultat
- C. Résultat reporté
- D. Résultat de l'exercice (du semestre)

SECTION 2: POSTES HORS BILAN**I. Sûretés réelles (+/-)**

- A. Collatéral (+/-)
 - a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts
- B. Autres sûretés réelles (+/-)
 - a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts

II. Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)

- A. Contrats d'option et warrants achetés
- B. Contrats d'option et warrants vendus

III. Montants notionnels des contrats à terme (+)

- A. Contrats à terme achetés
- B. Contrats à terme vendus

IV. Montants notionnels des contrats de swap (+)

- A. Contrats de swap achetés
- B. Contrats de swap vendus

V. Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)

- A. Contrats achetés
- B. Contrats vendus

VI. Montants non appelés sur actions**VII. Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions****VIII. Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions****IX. Instruments financiers prêtés**

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
9.710.924,04	9.989.258,08
10.691.954,32	9.989.258,08
-981.030,28	
915.247.248,75	965.919.210,38
735.217.292,81	793.382.759,03
96.679,39	-312.039,72
172.372.625,33	151.933.097,48
7.560.651,22	20.915.393,59
1.175.536,80	
1.175.536,80	
1.175.536,80	
37.421.480,00	208.643.760,00
5.606.480,00	188.055.150,00
31.815.000,00	20.588.610,00

3.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	-10.873.979,05	1.429.360,75
A. Obligations et autres titres de créance	-14.391.538,51	5.116.580,64
a. Obligations	-14.391.538,51	5.116.580,64
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire	-114.820,54	
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions		
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts		
F. Instruments financiers dérivés	3.632.380,00	-3.687.220,00
a. Sur obligations		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme	3.421.830,00	-3.687.220,00
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
h. Sur d'autres valeurs mobilières		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
i. Sur OPC à nombre variable de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
j. Sur taux d'intérêt	210.550,00	
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme	210.550,00	
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
k. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
l. Sur indices financiers		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
m. Sur instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
n. Sur d'autres valeurs sous-jacentes		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
G. Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H. Positions et opérations de change		0,11
a. Instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Autres positions et opérations de change		0,11
II. Produits et charges des placements	21.615.525,19	22.522.939,99
A. Dividendes		
B. Intérêts		
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	21.622.374,57	22.524.394,08
b. Dépôts et liquidités	21.475.077,26	22.278.374,26
c. Collatéral (+/-)	147.297,31	246.019,82
C. Intérêts d'emprunts (-)	-6.299,38	-1.304,09
D. Contrats de swap (+/-)		
E. Précomptes mobiliers (-)	-550,00	-150,00
a. D'origine belge		
b. D'origine étrangère	-550,00	-150,00
F. Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits	26.450,78	40.970,77
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	25.766,65	40.970,77
B. Autres	684,13	

IV. Coûts d'exploitation

A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)
B. Charges financières (-)
C. Rémunération due au dépositaire (-)
D. Rémunération due au gestionnaire (-)
a. Gestion financière
Classe A
Classe B
Classe E
Classe F
Classe J
Classe L
Classe M
Classe N
Classe V
Classe W
b. Gestion administrative et comptable
c. Rémunération commerciale
E. Frais administratifs (-)
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)
H. Services et biens divers (-)
I. Amortissements et provisions pour risques et charges (-)
J. Taxes
Classe A
Classe B
Classe E
Classe F
Classe J
Classe L
Classe M
Classe N
Classe P
Classe V
Classe W
K. Autres charges (-)

Produits et charges de l'exercice (du semestre)

Sous Total II + III + IV

V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat**VI. Impôts sur le résultat****VII. Résultat de l'exercice (du semestre)****SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS****I. Bénéfice (Perte) à affecter**

a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)

II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital**III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter****IV. (Distribution des dividendes)**

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
-3.197.345,72	-3.077.877,92
-210.582,31	-198.795,64
	-53.153,80
-462.492,07	-503.952,38
-2.198.051,63	-1.972.014,28
-1.773.835,59	-1.517.444,74
-20.050,34	-43.293,37
-324.450,08	-224.894,11
-22.590,17	-14.857,17
-889.724,25	-728.640,64
-345.786,61	-369.072,90
-332,43	-112,36
-73.517,21	-43.855,60
-46.052,71	-5.004,15
-2.957,97	-1.169,06
-48.373,82	-86.545,38
-424.216,04	-454.569,54
	-70.576,72
-48.117,40	-2.502,41
-4.439,62	-878,12
-169.169,20	-35.761,01
-75.481,66	-106.223,29
-579,95	-2.530,65
-19.089,44	-21.640,64
-775,88	-926,82
-23.316,17	-37.824,68
	-14.077,59
	-0,80
-28.192,89	-19.489,04
-3.527,33	-476,11
	-8.055,56
	-20,73
	-1.180,67
-29.011,83	-134.020,27
18.444.630,25	19.486.032,84
7.570.651,20	20.915.393,59
-9.999,98	
7.560.651,22	20.915.393,59
180.029.955,94	172.536.451,35
172.372.625,33	151.933.097,48
7.560.651,22	20.915.393,59
96.679,39	-312.039,72
-179.318.452,37	-172.372.625,33
-711.503,57	-163.826,02

3.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

3.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
OBLIGATIONS						
<u>NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u>				<u>867.735.228,40</u>	<u>96,63%</u>	<u>94,81%</u>
<u>OBLIGATIONS-Emises par un état</u>				<u>836.975.514,90</u>	<u>93,21%</u>	<u>91,45%</u>
<u>Allemagne</u>				<u>257.523.242,50</u>	<u>28,68%</u>	<u>28,14%</u>
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 0.0% 15-02-30	58.500.000	EUR	90,88%	53.164.215,00	5,92%	5,81%
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 0.0% 15-05-35	25.000.000	EUR	76,72%	19.180.750,00	2,14%	2,10%
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 0.0% 15-08-29	47.500.000	EUR	92,14%	43.766.262,50	4,87%	4,78%
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 0.25% 15-08-28	43.000.000	EUR	95,21%	40.941.590,00	4,56%	4,47%
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 1.7% 15-08-32	24.000.000	EUR	94,65%	22.716.000,00	2,53%	2,48%
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 2.1% 15-11-29	5.000.000	EUR	99,14%	4.957.050,00	0,55%	0,54%
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 2.5% 04-07-44	7.200.000	EUR	88,65%	6.382.620,00	0,71%	0,70%
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 2.6% 15-08-33	56.500.000	EUR	99,31%	56.107.890,00	6,25%	6,13%
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 4.0% 04-01-37	9.400.000	EUR	109,65%	10.306.865,00	1,15%	1,13%
<u>Italie</u>				<u>137.656.196,50</u>	<u>15,33%</u>	<u>15,04%</u>
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.95% 01-03-37	23.000.000	EUR	75,73%	17.417.440,00	1,94%	1,90%
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.65% 01-03-32	6.000.000	EUR	92,55%	5.553.210,00	0,62%	0,61%
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.8% 01-03-67	10.000.000	EUR	71,13%	7.113.200,00	0,79%	0,78%
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.15% 15-11-31	8.000.000	EUR	101,05%	8.083.880,00	0,90%	0,88%
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.25% 01-09-46	5.000.000	EUR	87,84%	4.392.175,00	0,49%	0,48%
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.0% 30-04-35	22.400.000	EUR	105,00%	23.520.896,00	2,62%	2,57%
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.1% 30-04-46	4.450.000	EUR	99,65%	4.434.291,50	0,49%	0,48%
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.45% 01-09-43	11.000.000	EUR	104,90%	11.539.165,00	1,29%	1,26%
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.5% 01-10-53	16.600.000	EUR	102,51%	17.016.826,00	1,90%	1,86%
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 5.0% 01-09-40	21.000.000	EUR	112,66%	23.658.705,00	2,63%	2,59%
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 5.25% 01-11-29	13.600.000	EUR	109,75%	14.926.408,00	1,66%	1,63%
<u>France</u>				<u>88.284.314,00</u>	<u>9,83%</u>	<u>9,65%</u>
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25-05-40	3.200.000	EUR	62,43%	1.997.856,00	0,22%	0,22%
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25-05-72	25.900.000	EUR	24,72%	6.401.185,00	0,71%	0,70%
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 1.75% 25-06-39	10.500.000	EUR	78,04%	8.194.200,00	0,91%	0,89%
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 3.2% 25-05-35	43.000.000	EUR	97,63%	41.982.835,00	4,67%	4,59%
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 3.25% 25-05-45	17.200.000	EUR	88,02%	15.138.580,00	1,69%	1,65%
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 3.25% 25-05-55	11.900.000	EUR	80,48%	9.577.358,00	1,07%	1,05%
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 5.75% 25-10-32	4.300.000	EUR	116,10%	4.992.300,00	0,56%	0,55%
<u>Finlande</u>				<u>66.828.198,50</u>	<u>7,44%</u>	<u>7,30%</u>
FINLAND GOVERNMENT BOND 0.125% 15-04-36	12.200.000	EUR	72,85%	8.887.517,00	0,99%	0,97%
FINLAND GOVERNMENT BOND 0.75% 15-04-31	31.300.000	EUR	90,52%	28.331.351,50	3,16%	3,09%
FINLAND GOVERNMENT BOND 1.5% 15-09-32	19.000.000	EUR	91,84%	17.448.650,00	1,94%	1,91%
FINLAND GOVERNMENT BOND 2.75% 04-07-28	12.000.000	EUR	101,34%	12.160.680,00	1,35%	1,33%
<u>Belgique</u>				<u>60.591.038,50</u>	<u>6,75%</u>	<u>6,62%</u>
BELGIUM GOVERNMENT BOND 3.75% 22-06-45	5.000.000	EUR	96,51%	4.825.525,00	0,54%	0,53%
EUROPEAN UNION 0.0% 04-07-31	3.300.000	EUR	86,40%	2.851.101,00	0,32%	0,31%
EUROPEAN UNION 0.0% 04-07-35	4.500.000	EUR	74,04%	3.331.935,00	0,37%	0,36%
EUROPEAN UNION 0.2% 04-06-36	7.000.000	EUR	73,43%	5.139.820,00	0,57%	0,56%
EUROPEAN UNION 0.4% 04-02-37	5.200.000	EUR	73,56%	3.825.276,00	0,43%	0,42%
EUROPEAN UNION 3.25% 04-02-50	2.000.000	EUR	89,08%	1.781.590,00	0,20%	0,19%
EUROPEAN UNION 4.0% 12-10-55	5.500.000	EUR	98,61%	5.423.522,50	0,60%	0,59%
FLEMISH COM 0.3% 20-10-31 EMTN	3.500.000	EUR	85,54%	2.993.987,50	0,33%	0,33%
FLEMISH COM 1.0% 13-10-36 EMTN	1.300.000	EUR	76,95%	1.000.389,00	0,11%	0,11%
FLEMISH COM 1.375% 21-11-33	3.100.000	EUR	86,74%	2.688.847,00	0,30%	0,29%
FLEMISH COM 3.0% 12-10-32 EMTN	3.000.000	EUR	99,14%	2.974.275,00	0,33%	0,33%
FLEMISH COM 3.375% 22-06-35	4.700.000	EUR	98,82%	4.644.540,00	0,52%	0,51%
FLEMISH COMMUNI 1.5000 18-38 12/07A	1.500.000	EUR	77,06%	1.155.892,50	0,13%	0,13%
REGION WALLONNE 3.5% 15-03-43	3.000.000	EUR	89,85%	2.695.380,00	0,30%	0,29%
REGION WALLONNE 3.5% 22-06-35	5.000.000	EUR	98,33%	4.916.275,00	0,55%	0,54%
REGION WALLONNE 3.9% 22-06-54	11.700.000	EUR	88,40%	10.342.683,00	1,15%	1,13%

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
Espagne				41.222.524,25	4,59%	4,50%
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.0% 30-07-42	17.300.000	EUR	66,18%	11.448.880,50	1,27%	1,25%
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.45% 31-10-71	6.450.000	EUR	45,36%	2.925.752,25	0,33%	0,32%
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.85% 30-07-35	3.500.000	EUR	88,65%	3.102.715,00	0,35%	0,34%
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.9% 31-10-52	22.200.000	EUR	65,28%	14.492.271,00	1,61%	1,58%
SPAIN GOVERNMENT BOND 2.9% 31-10-46	700.000	EUR	86,09%	602.609,00	0,07%	0,07%
SPAIN GOVERNMENT BOND 3.45% 30-07-66	10.100.000	EUR	85,65%	8.650.296,50	0,96%	0,94%
Roumanie				41.072.718,00	4,57%	4,49%
ROMANIAN GOVERNMENT INTL BOND 2.0% 28-01-32	8.100.000	EUR	85,51%	6.926.431,50	0,77%	0,76%
ROMANIAN GOVERNMENT INTL BOND 5.875% 11-07-32	30.000.000	EUR	104,36%	31.308.600,00	3,49%	3,42%
ROMANIAN GOVERNMENT INTL BOND 6.25% 10-09-34	2.700.000	EUR	105,10%	2.837.686,50	0,31%	0,31%
Slovaquie				34.322.160,50	3,82%	3,75%
SLOVAKIA GOVERNMENT BOND 2.25% 12-06-68	1.000.000	EUR	57,88%	578.785,00	0,06%	0,07%
SLOVAKIA GOVERNMENT BOND 3.625% 04-11-37	4.800.000	EUR	97,81%	4.694.928,00	0,52%	0,51%
SLOVAKIA GOVERNMENT BOND 3.625% 08-06-33	7.000.000	EUR	102,29%	7.160.265,00	0,80%	0,78%
SLOVAKIA GOVERNMENT BOND 3.75% 23-02-35	21.500.000	EUR	101,81%	21.888.182,50	2,44%	2,39%
Pays-Bas				29.975.189,40	3,34%	3,27%
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.0% 15-01-29	9.000.000	EUR	93,33%	8.399.835,00	0,93%	0,91%
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.0% 15-01-38	2.800.000	EUR	68,28%	1.911.868,00	0,21%	0,21%
NETHERLANDS GOVERNMENT 2.0% 15-01-54	3.546.000	EUR	72,39%	2.566.949,40	0,29%	0,28%
NETHERLANDS GOVERNMENT 2.5% 15-07-34	9.400.000	EUR	97,16%	9.133.181,00	1,02%	1,00%
NETHERLANDS GOVERNMENT 3.75% 15-01-42	7.600.000	EUR	104,78%	7.963.356,00	0,89%	0,87%
Autriche				20.226.518,00	2,25%	2,21%
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.5% 20-02-29	6.000.000	EUR	94,49%	5.669.520,00	0,63%	0,62%
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.9% 20-02-32	8.000.000	EUR	89,54%	7.162.840,00	0,80%	0,78%
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 2.1% 20-09-17	5.150.000	EUR	57,68%	2.970.365,50	0,33%	0,33%
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 2.4% 23-05-34	2.500.000	EUR	95,52%	2.388.112,50	0,26%	0,26%
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 2.9% 23-05-29	2.000.000	EUR	101,78%	2.035.680,00	0,23%	0,22%
Lituanie				12.075.180,00	1,35%	1,32%
LITHUANIA GOVERNMENT INTL BOND 3.5% 13-02-34	12.000.000	EUR	100,63%	12.075.180,00	1,35%	1,32%
Portugal				11.987.102,00	1,34%	1,31%
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 1.0% 12-04-52	1.000.000	EUR	53,01%	530.070,00	0,06%	0,06%
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 1.65% 16-07-32	2.500.000	EUR	93,33%	2.333.262,50	0,26%	0,26%
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 2.25% 18-04-34	600.000	EUR	94,54%	567.264,00	0,07%	0,06%
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 4.1% 15-04-37	7.950.000	EUR	107,63%	8.556.505,50	0,95%	0,93%
Grèce				8.381.818,00	0,93%	0,92%
HELLENIC REPUBLIC GOVERNMENT BOND 4.125% 15-06-54	8.600.000	EUR	97,46%	8.381.818,00	0,93%	0,92%
Luxembourg				7.574.477,50	0,84%	0,83%
EUROPEAN STABILITY MECHANISM 1.2% 23-05-33	8.500.000	EUR	89,11%	7.574.477,50	0,84%	0,83%
Irlande				7.554.325,75	0,84%	0,82%
IRELAND GOVERNMENT BOND 2.0% 18-02-45	3.500.000	EUR	78,98%	2.764.247,50	0,31%	0,30%
IRELAND GOVERNMENT BOND 3.0% 18-10-43	4.300.000	EUR	93,75%	4.031.185,50	0,45%	0,44%
IRELAND GOVERNMENT BOND 3.15% 18-10-55	850.000	EUR	89,28%	758.892,75	0,08%	0,08%
Pologne				6.778.686,50	0,76%	0,74%
POLAND GOVERNMENT INTL BOND 3.875% 07-07-37	4.350.000	EUR	99,65%	4.334.949,00	0,49%	0,47%
POLAND GOVERNMENT INTL BOND 4.125% 11-01-44	2.500.000	EUR	97,75%	2.443.737,50	0,27%	0,27%
Lettonie				4.921.825,00	0,55%	0,54%
LATVIA GOVERNMENT INTL BOND 3.5% 02-10-35	5.000.000	EUR	98,44%	4.921.825,00	0,55%	0,54%
OBLIGATIONS-Emises par un établissement de crédit				30.759.713,50	3,42%	3,36%
Espagne				24.451.212,50	2,72%	2,67%
ADIF ALTA VELOCIDAD 0.55% 31-10-31	1.000.000	EUR	86,37%	863.745,00	0,10%	0,09%
ADIF ALTA VELOCIDAD 3.125% 31-01-30	2.500.000	EUR	100,85%	2.521.212,50	0,28%	0,28%
ADIF ALTA VELOCIDAD 3.625% 30-04-35	21.000.000	EUR	100,32%	21.066.255,00	2,34%	2,30%
Pays-Bas				5.322.856,00	0,59%	0,58%
BNG BANK NV 2.75% 11-01-34	3.000.000	EUR	97,73%	2.931.810,00	0,33%	0,32%

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
NEDWBK 0.25% 19-01-32 EMTN	2.800.000	EUR	85,39%	2.391.046,00	0,26%	0,26%
<u>Luxembourg</u>				<u>985.645,00</u>	<u>0,11%</u>	<u>0,11%</u>
BANQUE EUROPEAN D INVESTISSEMENT BEI 2.875% 15-01-35	1.000.000	EUR	98,56%	985.645,00	0,11%	0,11%
Total OBLIGATIONS				867.735.228,40	96,63%	94,81%
INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE						
<u>NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u>				<u>29.789.745,50</u>	<u>3,32%</u>	<u>3,25%</u>
<u>INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE-Emis par un état</u>				<u>29.789.745,50</u>	<u>3,32%</u>	<u>3,25%</u>
<u>Pays-Bas</u>				<u>15.679.280,00</u>	<u>1,75%</u>	<u>1,71%</u>
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.0% 15-01-27	16.000.000	EUR	98,00%	15.679.280,00	1,75%	1,71%
<u>Italie</u>				<u>7.903.800,00</u>	<u>0,88%</u>	<u>0,86%</u>
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.85% 15-01-27	8.000.000	EUR	98,80%	7.903.800,00	0,88%	0,86%
<u>Belgique</u>				<u>6.206.665,50</u>	<u>0,69%</u>	<u>0,68%</u>
FLEMISH COM 0.375% 13-10-26	6.300.000	EUR	98,52%	6.206.665,50	0,69%	0,68%
Total INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE				29.789.745,50	3,32%	3,25%
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES						
<u>Contrat futures - Sur obligations</u>				<u>437.400,00</u>	<u>0,05%</u>	<u>0,05%</u>
EURO BUND FUTURE 03/26	44	EUR	127,57	6.600,00	0,00%	0,00%
EURO BUXL FUTURE 03/26	-285	EUR	110,12	430.800,00	0,05%	0,05%
Total INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES				437.400,00	0,05%	0,05%
TOTAL PORTEFEUILLE				897.962.373,90	100,00%	98,11%
Autres				2.806.674,38		0,31%
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		EUR		2.806.674,38		0,31%
Avoirs bancaires à vue				4.770.851,48		0,52%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		4.770.851,48		0,52%
TOTAL DEPOTS ET LIQUIDITES				7.577.525,86		0,83%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				-3.575,05		0,00%
AUTRES				9.710.924,04		1,06%
TOTAL DE L'ACTIF NET				915.247.248,75		100,00%

3.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Allemagne	28,69%
Italie	16,22%
France	9,84%
Finlande	7,45%
Belgique	7,44%
Espagne	7,32%
Pays-Bas	5,68%
Roumanie	4,58%

Par pays	
Slovaquie	3,82%
Autriche	2,25%
Lituanie	1,35%
Portugal	1,34%
Luxembourg	0,95%
Grèce	0,93%
Irlande	0,84%
Pologne	0,75%
Lettonie	0,55%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par secteur	
Pays et gouvernements	88,82%
Cantons, Etats fédéraux, provinces, etc.	4,41%
Organisations supranationales	3,45%
Autre	3,22%
Transports	0,10%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par devise	
EUR	100,00%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

3.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er semestre	2ème semestre	Exercice complet
Achats	331.326.455,40	274.824.214,90	606.150.670,30
Ventes	343.995.115,20	303.136.558,30	647.131.673,50
Total 1	675.321.570,60	577.960.773,20	1.253.282.343,80
Souscriptions	148.303.344,19	126.503.322,06	274.806.666,25
Remboursements	170.826.952,31	161.760.483,16	332.587.435,47
Total 2	319.130.296,50	288.263.805,22	607.394.101,72
Moyenne de référence de l'actif net total	964.266.552,38	890.228.564,97	926.504.205,39
Taux de rotation	36,94%	32,54%	69,71%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de CA Indosuez Fund Solutions S.A. - 12, rue Eugène Ruppert - L-2453 Luxembourg qui assure le service financier.

Taux de rotation accru

Il s'agit d'un fonds géré activement qui présentent généralement un taux de rotation biaisé en raison du mode de calcul utilisé.

3.4.4 . Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés

Engagements sur futures

En titres	Devise	En devise	En EUR	Lot-size	Date de réalisation de l'opération
EURO BUND FUTURE 03/26	EUR	5.606.480,00	5.606.480,00	1.000,00	08.12.25
EURO BUXL FUTURE 03/26	EUR	-31.815.000,00	-31.815.000,00	1.000,00	04.12.25

3.4.5 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Evolution du nombre de parts en circulation									
Part	2023			2024			2025		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
Classe A - Dis	20.121,823	13.333,125	221.139,566	12.214,763	14.369,571	218.984,758	3.315,348	164.271,536	58.028,57
Classe B - Cap	205.070,002	121.288,784	588.800,515	301.995,257	143.145,985	747.649,787	243.506,668	216.981,108	774.175,347
Classe E - Dis	28.626,992	352,00	74.741,992	87.640,00	345,00	162.036,992	73.666,301		235.703,293
Classe F - Cap	3.313.861,417	281.166,812	3.846.738,887	1.271.180,301	823.884,334	4.294.034,854	1.991.682,228	1.779.723,81	4.505.993,272
Classe J - Cap	1.290,00	52,00	14.661,00	774,00	3.648,00	11.787,00	486,00	984,00	11.289,00
Classe L - Cap			224,153			224,153	1.775,00		1.999,153
Classe M - Dis	388.546,049	29.846,988	438.241,46	172.490,322	172.785,622	437.946,16	358.278,957	118.031,955	678.193,162
Classe N - Cap	8.103,27	5.569,875	30.263,695	5.394,161	10.693,00	24.964,856	285.445,053	71.023,278	239.386,631
Classe P - Cap	1.137.156,00	190.679,779	7.373,396	1.320,00	1.995,063	6.698,333	931,00	4.203,596	3.425,737
Classe V - Dis	122,00	2.473,00	13.235,691	5.442,609	9.877,952	8.800,348	56.706,709	56.003,343	9.503,714
Classe W - Cap	648.226,315	320.120,975	639.982,60	290.253,567	694.431,932	235.804,235	44.855,142	58.553,168	222.106,209
TOTAL			5.875.402,955			6.148.931,476			6.739.804,088

Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements
Classe A - Dis	891.066,01	592.012,26	564.866,31	666.927,27	153.802,83	7.626.488,39
Classe B - Cap	15.491.878,69	9.111.409,64	23.922.985,73	11.306.025,56	19.613.932,51	17.497.863,63
Classe E - Dis	1.340.600,00	16.427,84	4.249.568,00	16.715,25	3.618.356,03	
Classe F - Cap	256.459.766,33	21.882.726,66	104.287.032,80	67.802.546,32	167.133.700,48	149.248.707,66
Classe J - Cap	30.753.879,74	1.235.203,95	19.478.305,41	93.154.327,82	12.528.295,86	25.413.660,32
Classe L - Cap					143.694,07	
Classe M - Dis	17.141.707,80	1.349.080,78	7.967.147,16	7.983.305,97	16.744.517,71	5.522.497,79
Classe N - Cap	615.846,10	424.107,47	430.990,93	865.541,14	23.361.995,31	5.854.825,22
Classe P - Cap	132.792.653,82	27.304.585,51	35.556.972,58	53.220.495,97	25.193.569,79	113.972.176,93
Classe V - Dis	5.434,66	110.390,90	252.617,39	451.197,98	2.618.136,52	2.613.417,89
Classe W - Cap	49.839.755,24	24.542.279,20	23.197.600,52	56.261.046,85	3.696.665,14	4.837.797,64
TOTAL	505.332.588,39	86.568.224,21	219.908.086,83	291.728.130,13	274.806.666,25	332.587.435,47

Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
Classe A - Dis	10.341.633,81	46,77	10.237.417,86	46,75	2.698.283,25	46,50
Classe B - Cap	46.734.345,69	79,37	60.362.528,73	80,74	62.793.185,19	81,11
Classe E - Dis	3.686.911,36	49,33	8.015.818,50	49,47	11.625.677,67	49,32
Classe F - Cap	316.450.652,94	82,26	360.192.092,21	83,88	380.758.723,24	84,50
Classe J - Cap	369.799.524,79	25.223,35	303.498.554,77	25.748,58	293.218.619,98	25.973,83
Classe L - Cap	17.674,03	78,85	17.948,47	80,07	160.473,02	80,27
Classe M - Dis	20.584.734,53	46,97	20.595.050,59	47,03	31.767.942,53	46,84
Classe N - Cap	2.434.920,36	80,46	2.047.878,76	82,03	19.778.500,66	82,62
Classe P - Cap	195.048.863,39	26.453,06	181.071.174,08	27.032,27	93.527.749,23	27.301,50
Classe V - Dis	621.826,05	46,98	414.340,44	47,08	446.101,06	46,94
Classe W - Cap	51.810.655,26	80,96	19.466.405,97	82,55	18.471.992,92	83,17
TOTAL	1.017.531.742,21		965.919.210,38		915.247.248,75	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

3.4.6 . Performances

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

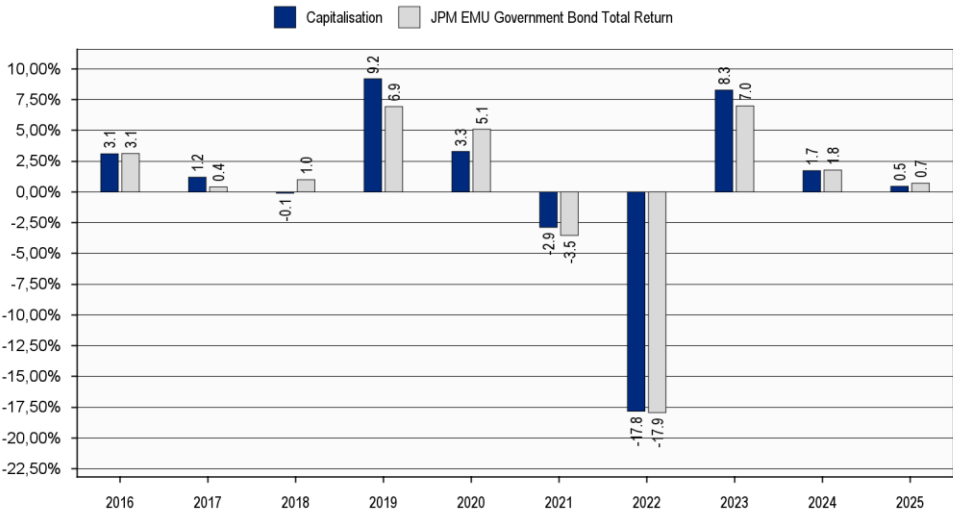
Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2025:

Classe B

Rendement annuel



* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

	Rendements moyens cumulés sur								Depuis le	
	1 an		3 ans		5 ans		10 ans			
	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Année	Valeur
Classe B	0,46% (en EUR)	0,71% (en EUR)	3,43% (en EUR)	3,13% (en EUR)	-2,46% (en EUR)	-2,79% (en EUR)	0,37% (en EUR)	0,21% (en EUR)	04/10/1996	3,34% (en EUR)
Classe F	0,74% (en EUR)	0,71% (en EUR)	3,69% (en EUR)	3,13% (en EUR)	-2,22% (en EUR)	-2,79% (en EUR)	0,63% (en EUR)	0,21% (en EUR)	08/12/2008	2,29% (en EUR)
Classe J	0,87% (en EUR)	0,71% (en EUR)	3,82% (en EUR)	3,13% (en EUR)	-2,11% (en EUR)	-2,79% (en EUR)	(en EUR)		26/11/2018	0,50% (en EUR)
Classe L	0,25% (en EUR)	0,71% (en EUR)	3,25% (en EUR)	3,13% (en EUR)	-2,62% (en EUR)	-2,79% (en EUR)	(en EUR)		05/12/2019	-1,62% (en EUR)
Classe N	0,72% (en EUR)	0,71% (en EUR)	3,68% (en EUR)	3,13% (en EUR)	-2,24% (en EUR)	-2,79% (en EUR)	(en EUR)		27/12/2017	0,10% (en EUR)
Classe P	1,00% (en EUR)	0,71% (en EUR)	3,93% (en EUR)	3,13% (en EUR)	-2,01% (en EUR)	-2,79% (en EUR)	0,84% (en EUR)	0,21% (en EUR)	18/09/2013	2,05% (en EUR)
Classe W	0,75% (en EUR)	0,71% (en EUR)	3,71% (en EUR)	3,13% (en EUR)	-2,22% (en EUR)	-2,79% (en EUR)	0,60% (en EUR)	0,21% (en EUR)	16/08/2013	1,73% (en EUR)
Classe A	0,49% (en EUR)	0,71% (en EUR)	3,46% (en EUR)	3,13% (en EUR)	-2,44% (en EUR)	-2,79% (en EUR)	0,39% (en EUR)	0,21% (en EUR)	04/10/1996	3,33% (en EUR)

	1 an		3 ans		5 ans		10 ans		Depuis le	
	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Année	Valeur
Classe E	0,73% (en EUR)	0,71% (en EUR)	3,69% (en EUR)	3,13% (en EUR)	-2,22% (en EUR)	-2,79% (en EUR)	0,64% (en EUR)	0,21% (en EUR)	05/02/2009	2,32% (en EUR)
Classe M	0,63% (en EUR)	0,71% (en EUR)	3,57% (en EUR)	3,13% (en EUR)	-2,32% (en EUR)	-2,79% (en EUR)	(en EUR)		27/12/2017	0,03% (en EUR)
Classe V	0,74% (en EUR)	0,71% (en EUR)	3,70% (en EUR)	3,13% (en EUR)	-2,22% (en EUR)	-2,79% (en EUR)	0,61% (en EUR)	0,21% (en EUR)	16/08/2013	1,55% (en EUR)

3.4.7 . Frais

Frais récurrents

Classe A - BE0943876665

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,65%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,02%

Classe B - BE0943877671

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,67%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,02%

Classe E - BE0948509436

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,39%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,02%

Classe F - BE0948508420

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,39%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,02%

Classe J - BE6299413391

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,25%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,02%

Classe L - BE0948651881

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,88%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,02%

Classe M - BE6299414407

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,49%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,02%

Classe N - BE6299415412

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,40%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,02%

Classe P - BE6254408428

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,13%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,02%

Classe V - BE6246045213

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,37%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,02%

Classe W - BE6246046229

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,37%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,02%

Fee sharing

Au 31 décembre 2025, 16,11% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

3.4.8 . Notes aux états financiers et autres informations**Dividendes bruts payés au titre de l'exercice**

2019	classe A 0,61 EUR classe E 0,82 EUR classe V 0,76 EUR classe M 0,75 EUR
2021	classe A 0,75 EUR classe E 0,83 EUR classe M 0,76 EUR classe V 0,79 EUR
2022	classe A 0,11 EUR classe E 0,24 EUR classe M 0,19 EUR classe V 0,22 EUR
2023	classe A 0,80 EUR classe E 0,80 EUR classe M 0,80 EUR classe V 0,80 EUR
2024	classe A 0,47 EUR classe E 0,50 EUR classe M 0,48 EUR classe V 0,48 EUR
2025	classe A 0,63 EUR classe E 0,79 EUR classe M 0,71 EUR classe V 0,76 EUR

Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours

acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le «Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à “ne pas causer de préjudice important” s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

4 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EUROPE SMALL CAPS SUSTAINABLE

4.1 . RAPPORT DE GESTION

4.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Période de souscription initiale : 07/12/1997.

Prix de souscription lors de cette période: 123,98 EUR.

Le 16/12/2001 les actions ont été divisées en trois.

Le compartiment a reçu l'entière du patrimoine du compartiment DPAM CAPITAL B Equities Belgium par le biais d'une fusion par absorption qui a pris effet le 26 février 2021.

4.1.2 . Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

4.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

Les placements de ce compartiment ont pour objet les actions de sociétés européennes représentant une petite capitalisation boursière (1) au niveau européen et sélectionnées sur base du respect de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et tout titre donnant accès au capital de ces sociétés.

Sont assimilées à celles-ci les sociétés résidentes des pays non-européens, qui ont une partie significative de leurs actifs, activités, centres de profit ou centres de décision en Europe et qui remplissent les critères précités. La politique d'investissement privilégie la sélection des entreprises sur la base de leurs qualités propres, sans égard particulier à une règle quelconque de répartition géographique ou sectorielle.

Par le biais d'une méthodologie ESG rigoureuse et des exclusions strictes, le compartiment est attentif à ne pas nuire aux autres objectifs environnementaux et sociaux et à assurer les bonnes pratiques de gouvernance requises.

Le compartiment investit principalement dans des sociétés européennes représentant une petite capitalisation boursière, c'est-à-dire des sociétés dont la capitalisation boursière ne dépasse pas la plus grande capitalisation boursière parmi les sociétés composant l'indice MSCI Europe Small Cap Net Return au moment de l'investissement initial.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, dépôts ou titres. Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs.

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment, ni à ses participants.

Politique de placement

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

4.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

4.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

4.1.6 . Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI Europe Small Cap Net Return

Cet indice est représentatif du marché des actions de petites capitalisations boursières des pays développés (tels que définis par MSCI et principalement en fonction du pays d'incorporation et du pays de « primary listing » de ses titres) de l'Europe.

La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances et pour déterminer la capitalisation boursière maximale autorisée des titres sous-jacents. La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la stratégie d'investissement dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

4.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

Le fonds DPAM B Equities Europe small caps investit dans des petites entreprises de grande qualité, durables et sous-évaluées, avec un horizon d'investissement minimum de 3 à 5 ans. Le fonds se concentre sur des actions durables de qualité présentant une valorisation attrayante. Il s'agit pour nous d'entreprises occupant une position forte sur le marché et actives dans des segments attractifs. Elles disposent d'excellentes équipes de direction axées sur la création de valeur durable, utilisent efficacement leurs flux de trésorerie (principalement) générés en interne et enregistrent de bons résultats selon nos critères de durabilité. Le fonds suit une approche ascendante d'achat et de conservation. Nous réduisons l'immense univers par l'application de filtres quantitatifs et qualitatifs afin de sélectionner un nombre limité d'actions de qualité durables valorisées de manière attrayante. Les entrevues avec la direction et les visites d'entreprises sont un aspect important de l'analyse, au même titre que les points de vue de nos analystes côté achat. La répartition géographique et sectorielle est le résultat d'une sélection ascendante des actions, mais doit se conformer à certaines limites.

L'année 2025 a été une année remarquable pour les valeurs à l'échelle mondiale, enregistrant des gains substantiels dans toutes les régions, malgré la volatilité générée par les droits de douane, les tensions géopolitiques et les changements de politique monétaire. L'Asie a affiché la meilleure performance régionale (+30% pour l'indice Hang Seng de Hong Kong et +27% pour le Nikkei), portée par la demande en semi-conducteurs et l'optimisme concernant les politiques. L'Europe a enregistré un gain de 20%, soutenue par le ralentissement de l'inflation, l'amélioration des perspectives budgétaires et les attentes en matière de politiques accommodantes. Le plan de relance allemand, 500 milliards d'euros sur 12 ans dédiés aux infrastructures, à la numérisation et à la transition climatique, a hissé le DAX à des niveaux historiques et appuyé le regain d'intérêt des investisseurs pour les valeurs européennes « value »/cycliques. Les États-Unis ont également affiché une solide performance (+16,5% pour le S&P), celle-ci demeurant néanmoins concentrée, les « Sept Magnifiques » étant ses leaders.

En matière de style, 2025 a connu une transition majeure vers les valeurs « value » et européenne, principalement en début d'année. Les actions de croissance ont été sous pression à la fois en Europe et aux États-Unis (dans les grandes comme dans les petites capitalisations). Les valeurs de qualité se sont bien comportées parmi les grandes capitalisations américaines, essentiellement grâce aux mégacapitalisations (essor de l'IA).

En fin d'année, les États-Unis ont lancé trois cycles de baisses de 25 pb, dopant les actions américaines, tandis que l'Europe a conservé ses taux inchangés après une longue série de réductions.

L'année a cependant été très volatile, l'intensification du risque géopolitique ayant affecté la confiance et la performance des secteurs. Les conflits armés interétatiques sont devenus le premier risque mondial, tandis que les droits de douane et les tensions commerciales sino-américaines ont maqué l'incertitude des investisseurs tout au long de l'année. L'incertitude commerciale à l'échelle mondiale a momentanément bénéficié aux petites capitalisations nationales, notamment européennes, mais le rebond des petites capitalisations s'est transformé en déclin au dernier trimestre. Dans l'ensemble, les petites capitalisations ont sous-performé de manière significative aux États-Unis, alors qu'en Europe, leur performance par rapport à celle des grandes capitalisations a été moins dramatique, clôturant l'année à -3%. La correction s'explique essentiellement par des incertitudes quant à la date de mise en œuvre du budget allemand, le flou en matière de politique française et la pression sur le Royaume-Uni pour augmenter les impôts afin de rétablir l'équilibre budgétaire.

Le fonds a enregistré des performances inférieures à son indice de référence [4,77% (part F) contre 16,63%] en raison de son orientation qualité (les titres « value » ayant surperformé les titres de qualité de plus de 22% en Europe), de l'absence des positions de défense et de la sous-performance des valeurs plus exposées à l'international.

L'orientation qualité du style représente près de 5% de la sous-performance, tandis que plus de 1,5% est imputable à la bonne performance des titres de défense auxquels nous ne pouvons être exposés en raison des caractéristiques ESG du fonds (Thyssenkrupp, Hensoldt, Indra, Voestalpine, Babcock, Renk, Exosens, Exail, ...). Enfin, une sélection d'actions décevante explique cette sous-performance, des entreprises comme IMCD, Tate & Lyle, Reply, Azelis, Lotus, D'Ieteren ayant sous-performé (ralentissement de la croissance des bénéfices lié à l'impact indirect des droits de douane américains, de la dépréciation du dollar et d'un basculement des titres de qualité internationale vers des titres « value » nationaux).

Principaux moteurs de la sous-performance :

Sélection d'actions : IMCD et Azelis (-1,9% et -0,92% respectivement ; le ralentissement aux États-Unis et la pression des volumes chinois sur les produits semi-finis en Asie-Pacifique et Amérique latine ayant mené à un cycle de révisions baissières des bénéfices) ; Tate & Lyle (-1,40% ; de nombreux avertissements sur résultats du fait de stratégies privilégiant le prix plutôt que le volume de leurs principaux clients) ; Reply (-1,25% ; baisse de la croissance organique, quoique toujours supérieure à celle des concurrents, de deux chiffres à un chiffre ; une hausse des craintes concernant l'impact de l'IA) ; Arcadis (-0,92% ; ralentissement de la croissance organique, principalement au Royaume-Uni en raison d'un exercice budgétaire reporté, entraînant des retards dans l'allocation des projets). Les principaux contributeurs positifs ont été Spie (+1,08% ; aucune exposition aux valeurs américaines ; un pari sur la transition énergétique en Allemagne) ; Tubize (+0,86% ; le lancement très réussi de Bimzlx) Prysmian (+0,81% ; un pari sur l'électrification) et Technogym (+0,79% ; une solide croissance organique).

Sur le plan sectoriel, les valeurs industrielles ont nui pour environ 4,67%, avec IMCD (-1,9%), Arcadis (-1,18%) et Azelis (-0,89%) ainsi que les titres de défense (-1,5%) étant les principaux freins. Le secteur des biens de consommation de base représente 3,28% de la sous-performance, essentiellement en raison de l'allocation, étant donné que nous étions surpondérés sur un secteur ayant sous-performé. Tate & Lyle, Lotus Bakeries et Bakkafrøst ont été les titres ayant pesé sur la performance.

Côté positif, le secteur de la santé a contribué pour 1,93% à la performance grâce à Tubize, la société de portefeuille détenant uniquement des participations UCB (lancement réussi du produit phare Bimzlx), tandis que nous n'étions pas exposés aux valeurs sous-performantes telles que Gerresheimer et Bonesupport. Le secteur des biens de consommation non essentiels a apporté une contribution de 1,63% à la performance relative [bonne performance de Technogym (+0,79 ; croissance durable à deux chiffres) et Games Workshop (+0,54% ; croissance de base à deux chiffres du chiffre d'affaires lors d'une année censée être une année de transition)].

4.1.8 . Politique future

Nous continuons à nous concentrer sur les valeurs durables de qualité tout en restant disciplinés sur les valorisations et en évitant les pièges de valeur, c'est-à-dire les secteurs perturbés ainsi que les sociétés fortement endettées. Le segment des petites capitalisations européennes reste une classe d'actifs attrayante. Des études ont montré qu'à plus long terme, les petites capitalisations sont plus performantes que l'univers des grandes capitalisations. Les sociétés durables de qualité sur lesquelles nous nous concentrons dans ce fonds affichent des performances nettement meilleures sur le long terme. Quoi qu'il en soit, un niveau de réglementation accru, associé à une accélération des tendances disruptives, pénalisera de plus en plus les stratégies non durables. Les acteurs de taille moyenne, flexibles et durables, devraient par contre bénéficier d'une tendance à délocaliser une partie de la production en Europe. Le but du jeu n'est donc pas d'acheter des valeurs défensives onéreuses, mais des valeurs cycliques bon marché. Pour 2026, nous renforçons notre conviction envers la classe d'actifs au vu de la valorisation relativement attractive de l'univers, de l'amélioration des principaux indicateurs économiques, du soutien budgétaire substantiel et des baisses de taux de la BCE qui devraient commencer à avoir des impacts positifs. Nous venons d'augmenter notre exposition à des valeurs européennes plus axées sur les marchés nationaux comme Bechtle, Kardex, Alimak, l'économie de l'Union européenne devant tirer profit des mesures de relance budgétaire et monétaire.

4.1.9 . Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4

4.2 . BILAN

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	295.125.907,53	304.523.617,92
I. Actifs immobilisés		
A. Frais d'établissement et d'organisation		
B. Immobilisations incorporelles		
C. Immobilisations corporelles		
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	292.470.256,91	303.710.189,49
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations		
Dont obligations prêtées		
Collatéral reçu sous forme d'obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire		
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions	292.470.256,91	303.710.189,49
a. Actions	292.470.256,91	303.710.189,49
Dont actions prêtées		
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts		
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
h. Sur d'autres valeurs mobilières		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
i. Sur OPC à nombre variable de parts		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
j. Sur devises		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
k. Sur taux d'intérêt		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
l. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
m. Sur indices financiers		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
n. Sur instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
o. Sur d'autres valeurs sous-jacentes		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
III. Créances et dettes à plus d'un an		
A. Créances		
B. Dettes		
IV. Créances et dettes à un an au plus	138.360,40	-509.893,27
A. Créances	334.655,88	334.822,83
a. Montants à recevoir	308.130,10	
b. Avoirs fiscaux	26.525,78	35.000,58
c. Collatéral		
d. Autres		299.822,25
B. Dettes	-196.295,48	-844.716,10
a. Montants à payer (-)	-196.295,38	-112.506,31
b. Dettes fiscales (-)		
c. Emprunts (-)	-0,10	-18,65
d. Collatéral (-)		
e. Autres (-)		-732.191,14
V. Dépôts et liquidités	3.259.266,96	1.323.321,70
A. Avoirs bancaires à vue	3.259.266,96	1.323.321,70
B. Avoirs bancaires à terme		
C. Autres		

VI. Comptes de régularisation

- A. Charges à reporter
- B. Produits acquis
- C. Charges à imputer (-)
- D. Produits à reporter (-)

TOTAL CAPITAUX PROPRES

- A. Capital
B. Participations au résultat
C. Résultat reporté
D. Résultat de l'exercice (du semestre)

SECTION 2: POSTES HORS BILAN

I. Sûretés réelles (+/-)

- A. Collatéral (+/-)
 - a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts
- B. Autres sûretés réelles (+/-)
 - a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts

II. Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)

- A. Contrats d'option et warrants achetés
B. Contrats d'option et warrants vendus

III. Montants notionnels des contrats à terme (+)

- A. Contrats à terme achetés
B. Contrats à terme vendus

IV. Montants notionnels des contrats de swap (+)

- A. Contrats de swap achetés
B. Contrats de swap vendus

V. Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)

- A. Contrats achetés
B. Contrats vendus

VI. Montants non appelés sur actions

VII. Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions

VIII. Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions

IX. Instruments financiers prêtés

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
-741.976,74	
-741.976,74	
295.125.907,53	304.523.617,92
54.186.769,49	73.670.062,12
593.135,95	-21.540,90
229.770.316,06	214.382.709,22
10.575.686,03	16.492.387,48

[illegible]

4.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	7.160.289,86	9.669.145,32
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire		
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions	10.343.808,41	9.770.414,33
a. Actions	10.343.808,41	9.770.414,33
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières	166.892,57	
E. OPC à nombre variable de parts		
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
h. Sur d'autres valeurs mobilières		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
i. Sur OPC à nombre variable de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
j. Sur taux d'intérêt		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
k. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
l. Sur indices financiers		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
m. Sur instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
n. Sur d'autres valeurs sous-jacentes		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
G. Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H. Positions et opérations de change	-3.350.411,12	-101.269,01
a. Instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Autres positions et opérations de change	-3.350.411,12	-101.269,01
II. Produits et charges des placements	6.309.997,00	9.832.022,05
A. Dividendes	6.704.995,23	11.789.584,27
B. Intérêts	74.390,18	174.550,26
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire		
b. Dépôts et liquidités	74.390,18	174.550,26
c. Collatéral (+/-)		
C. Intérêts d'emprunts (-)	-5.451,43	-40.454,56
D. Contrats de swap (+/-)		
E. Précomptes mobiliers (-)	-463.936,98	-2.091.657,92
a. D'origine belge		-1.613.562,12
b. D'origine étrangère	-463.936,98	-478.095,80
F. Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits	306,17	
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B. Autres	306,17	

IV. Coûts d'exploitation

A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)
B. Charges financières (-)
C. Rémunération due au dépositaire (-)
D. Rémunération due au gestionnaire (-)
a. Gestion financière
Classe A
Classe B
Classe F
Classe F LC
Classe J
Classe L
Classe M
Classe N
Classe V
Classe W
b. Gestion administrative et comptable
c. Rémunération commerciale
E. Frais administratifs (-)
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)
H. Services et biens divers (-)
I. Amortissements et provisions pour risques et charges (-)
J. Taxes
Classe A
Classe B
Classe F
Classe F LC
Classe J
Classe L
Classe M
Classe N
Classe P
Classe V
Classe W
K. Autres charges (-)

Produits et charges de l'exercice (du semestre)

Sous Total II + III + IV

V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat**VI. Impôts sur le résultat****VII. Résultat de l'exercice (du semestre)****SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS****I. Bénéfice (Perte) à affecter**

a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)

II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital**III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter****IV. (Distribution des dividendes)**

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
-2.891.907,01	-3.008.779,89
-317.199,08	-398.856,01
-124.445,65	-140.538,74
-2.289.864,13	-2.315.330,23
-2.152.253,72	-2.174.039,25
-160.798,72	-250.775,76
-791.855,50	-800.426,40
-758.696,74	-588.996,61
-32,94	-31,90
-351.556,09	-338.715,42
-6.919,90	-5.285,85
-28.292,95	-106.057,32
-13.857,64	-22.417,70
-7.767,66	-26.083,69
-32.475,58	-35.248,60
-137.610,41	-141.290,98
	-42.553,47
-16.487,14	-1.511,50
-1.636,74	-185,85
-91.776,19	-19.499,70
-38.860,85	-58.409,54
-6.034,64	-7.568,18
-26.925,83	-31.601,33
-1.520,36	-5.134,32
-0,55	-0,76
	-3.645,73
-92,31	-103,79
-2.263,97	-5.373,59
-1.012,35	-1.424,09
-1.010,84	-3.166,03
	-103,15
	-288,57
-11.637,23	-31.894,85
3.418.396,16	6.823.242,16
10.578.686,02	16.492.387,48
-2.999,99	
10.575.686,03	16.492.387,48
240.939.138,04	230.853.555,80
229.770.316,06	214.382.709,22
10.575.686,03	16.492.387,48
593.135,95	-21.540,90
-240.824.832,67	-229.770.316,06
-114.305,37	-1.083.239,74

4.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

4.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
ACTIONS						
<i>NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</i>				292.470.256,91	100,00%	99,10%
Royaume-Uni				53.303.161,69	18,23%	18,06%
BEAZLEY PLC	445.394	GBP	8,32	4.244.033,76	1,45%	1,44%
BYTES TECHNOLOGY GROUP PLC	599.262	GBP	3,59	2.461.150,47	0,84%	0,83%
COMPUTACENTER PLC	175.920	GBP	29,30	5.903.288,09	2,02%	2,00%
DIPLOMA PLC	222.687	GBP	52,95	13.504.296,68	4,62%	4,58%
GAMES WORKSHOP GROUP PLC	32.441	GBP	189,20	7.029.533,53	2,40%	2,38%
ICG PLC	291.500	GBP	20,54	6.857.252,48	2,34%	2,32%
RIGHTMOVE PLC	285.126	GBP	5,20	1.696.747,07	0,58%	0,57%
SPIRAX GROUP PLC	30.935	GBP	68,20	2.416.270,97	0,83%	0,82%
TATE & LYLE PLC	658.988	GBP	3,75	2.828.708,72	0,97%	0,96%
VOLUTION GROUP PLC	861.221	GBP	6,45	6.361.879,92	2,18%	2,16%
Belgique				52.908.885,25	18,09%	17,93%
ACKERMANS & VAN HAAREN	38.628	EUR	232,00	8.961.696,00	3,06%	3,04%
AZELIS GROUP NV	185.401	EUR	9,35	1.733.499,35	0,59%	0,59%
D'IETEREN GROUP	67.363	EUR	153,90	10.367.165,70	3,55%	3,51%
DEME GROUP	31.832	EUR	139,80	4.450.113,60	1,52%	1,51%
FINANCIERE DE TUBIZE	53.850	EUR	209,00	11.254.650,00	3,85%	3,81%
KINEPOLIS	133.980	EUR	30,00	4.019.400,00	1,37%	1,36%
LOTUS BAKERIES	763	EUR	7.850,00	5.989.550,00	2,05%	2,03%
RECTICEL	625.797	EUR	9,80	6.132.810,60	2,10%	2,08%
Italie				39.934.133,20	13,65%	13,53%
INTERCOS SPA	239.113	EUR	11,06	2.644.589,78	0,90%	0,90%
INTERPUMP GROUP SPA	65.613	EUR	46,78	3.069.376,14	1,05%	1,04%
PRYSMIAN SPA	116.819	EUR	86,38	10.090.825,22	3,45%	3,42%
REPLY SPA	60.126	EUR	114,70	6.896.452,20	2,36%	2,34%
SOL SPA	114.529	EUR	48,95	5.606.194,55	1,92%	1,90%
TAMBURI INVESTMENT PARTNERS	325.549	EUR	9,19	2.991.795,31	1,02%	1,01%
TECHNOGYM SPA	535.000	EUR	16,14	8.634.900,00	2,95%	2,92%
Allemagne				35.118.532,48	12,01%	11,90%
BECHTLE AG	180.000	EUR	43,68	7.862.400,00	2,69%	2,66%
CTS EVENTIM AG & CO KGAA	91.570	EUR	78,50	7.188.245,00	2,46%	2,44%
FIELMANN GROUP AG	149.400	EUR	43,55	6.506.370,00	2,22%	2,20%
OTTOBOCK SE & CO KGAA	52.326	EUR	65,25	3.414.271,50	1,17%	1,16%
SIRIUS REAL ESTATE LTD	3.449.556	GBP	0,96	3.804.526,63	1,30%	1,29%
STABILUS SE	27.443	EUR	20,45	561.209,35	0,19%	0,19%
TAG IMMOBILIEN AG	437.000	EUR	13,23	5.781.510,00	1,98%	1,96%
Pays-Bas				31.066.978,08	10,62%	10,52%
ARCADIS NV	134.310	EUR	35,54	4.773.377,40	1,63%	1,62%
BASIC-FIT NV	246.895	EUR	29,56	7.298.216,20	2,50%	2,47%
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES	42.076	EUR	133,75	5.627.665,00	1,92%	1,90%
IMCD NV	59.982	EUR	77,34	4.639.007,88	1,59%	1,57%
VAN LANSCHOT KEMPEN NV	165.004	EUR	52,90	8.728.711,60	2,98%	2,96%
France				27.157.922,52	9,29%	9,20%
ARGAN	31.801	EUR	66,00	2.098.866,00	0,72%	0,71%
CARBIOS	116.494	EUR	11,17	1.301.237,98	0,45%	0,44%
ELIS SA	353.500	EUR	24,26	8.575.910,00	2,93%	2,91%
IPSOS	75.793	EUR	34,26	2.596.668,18	0,89%	0,88%
SPIE SA	255.486	EUR	49,26	12.585.240,36	4,30%	4,26%
Luxembourg				12.567.923,20	4,30%	4,26%
BEFESA SA	289.390	EUR	29,50	8.537.005,00	2,92%	2,89%
SHURGARD SELF STORAGE LTD	137.574	EUR	29,30	4.030.918,20	1,38%	1,37%
Suède				11.268.983,21	3,85%	3,82%
ALIMAK GROUP AB	396.681	SEK	145,20	5.319.856,03	1,82%	1,80%

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
BEIJER REF AB	432.000	SEK	149,10	5.949.127,18	2,03%	2,02%
<u>Danemark</u>				<u>10.328.231,62</u>	<u>3,53%</u>	<u>3,50%</u>
ROYAL UNIBREW	134.276	DKK	574,50	10.328.231,62	3,53%	3,50%
<u>Suisse</u>				<u>9.919.506,07</u>	<u>3,39%</u>	<u>3,36%</u>
DKSH HOLDING AG	28.226	CHF	57,40	1.741.184,74	0,60%	0,59%
INFICON HOLDING AG-REG	39.650	CHF	98,80	4.210.016,12	1,44%	1,43%
KARDEX HOLDING AG-REG	9.000	CHF	276,50	2.674.368,62	0,91%	0,90%
VAT GROUP AG	3.120	CHF	385,90	1.293.936,59	0,44%	0,44%
<u>Norvège</u>				<u>5.392.914,51</u>	<u>1,84%</u>	<u>1,83%</u>
BORREGAARD ASA	320.397	NOK	199,40	5.392.914,51	1,84%	1,83%
<u>les Iles Féroé</u>				<u>1.939.779,81</u>	<u>0,66%</u>	<u>0,66%</u>
BAKKAFROST P/F	44.491	NOK	516,50	1.939.779,81	0,66%	0,66%
<u>États-Unis</u>				<u>1.563.305,27</u>	<u>0,54%</u>	<u>0,53%</u>
BOKU INC-REG S	650.000	GBP	2,10	1.563.305,27	0,54%	0,53%
Total ACTIONS				292.470.256,91	100,00%	99,10%
TOTAL PORTEFEUILLE				292.470.256,91	100,00%	99,10%
Avoirs bancaires à vue				3.259.266,96		1,10%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		3.259.002,65		1,10%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		GBP		264,30		0,00%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		SEK		0,01		0,00%
TOTAL DEPOTS ET LIQUIDITES				3.259.266,96		1,10%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				138.360,40		0,05%
AUTRES				-741.976,74		-0,25%
TOTAL DE L'ACTIF NET				295.125.907,53		100,00%

4.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Royaume-Uni	18,23%
Belgique	18,09%
Italie	13,65%
Allemagne	12,01%
Pays-Bas	10,62%
France	9,29%
Luxembourg	4,30%
Suède	3,85%
Danemark	3,53%
Suisse	3,39%
Norvège	1,84%
les Iles Féroé	0,66%
États-Unis	0,54%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par secteur	
Electronique et semi-conducteurs	11,43%
Services divers	7,60%
Construction de machines et appareils	6,77%
Chimie	6,45%
Holding et sociétés financières	6,43%
Internet et services d'Internet	6,13%
Constructions, matériaux de construction	5,94%
Sociétés immobilières	5,37%
Distribution, commerce de détail	4,63%
Bien de consommation divers	4,54%
Textile et habillement	3,85%
Industrie automobile	3,54%
Tabac et alcool	3,53%
Art graphique, maison d'édition	3,35%
Industrie agro-alimentaire	3,02%
Banques et institutions financières	2,98%
Service d'environnement et de recyclage	2,92%
Sociétés commerciales diverses	2,63%
Télécommunication	2,36%
Industrie pharmaceutique et cosmétique	2,07%
Compagnies d'assurance	1,45%
Restauration, industrie hôtelière	1,37%
Agriculture et pêche	0,66%
Articles de bureaux et ordinateurs	0,53%
Biotechnologie	0,45%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par devise	
EUR	66,66%
GBP	20,06%
SEK	3,85%
DKK	3,53%
CHF	3,39%
NOK	2,51%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

4.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er semestre	2ème semestre	Exercice complet
Achats	36.073.476,71	50.363.110,31	86.436.587,02
Ventes	66.969.854,61	38.700.862,76	105.670.717,37
Total 1	103.043.331,32	89.063.973,07	192.107.304,39
Souscriptions	31.654.564,38	48.309.303,61	79.963.867,99
Remboursements	63.440.964,20	36.077.716,96	99.518.681,16
Total 2	95.095.528,58	84.387.020,57	179.482.549,15
Moyenne de référence de l'actif net total	277.266.482,38	303.327.877,13	290.558.840,35
Taux de rotation	2,87%	1,54%	4,34%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de CA Indosuez Fund Solutions S.A. - 12, rue Eugène Ruppert - L-2453 Luxembourg qui assure le service financier.

4.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Evolution du nombre de parts en circulation									
Part	2023			2024			2025		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
Classe A - Dis	926,079	4.458,25	58.389,279	50.040,594	31.560,594	76.869,279	1.530,30	38.433,812	39.965,767
Classe B - Cap	6.753,885	20.872,702	183.922,053	15.128,826	29.684,147	169.366,732	9.454,552	27.456,395	151.364,889
Classe F - Cap	180.496,097	121.194,624	219.230,171	99.280,81	60.409,726	258.101,255	174.203,027	111.099,373	321.204,909
Classe F LC - Cap			1.000,00			1.000,00			1.000,00
Classe J - Cap	97,00	972,00	2.631,051	314,00	447,00	2.498,051	289,00	388,00	2.399,051
Classe L - Cap		260,00	362,00	350,00		712,00			712,00
Classe M - Dis	7.440,886	11.422,556	70.460,046	15.180,173	60.443,269	25.196,95	100,00	16.851,538	8.445,412
Classe N - Cap	1.235,298	3.826,494	11.606,75	877,742	5.981,455	6.503,037	170,00	2.232,548	4.440,489
Classe P - Cap	86.665,00	155.200,00	191.960,00	41.770,00	94.285,00	139.445,00	7.750,00	51.795,00	95.400,00
Classe V - Dis		2.061	262,00	30.695,00	20.525,00	10.432,00	1.422,102	10.398,00	1.456,102
Classe W - Cap	1.927,00	168,00	3.390,00	20.224,00	3.187,00	20.427,00	4.248,89	17.385,00	7.290,89
TOTAL			743.213,35			710.551,304			633.679,509

Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements
Classe A - Dis	197.401,21	872.141,42	10.996.284,45	6.785.733,04	338.063,82	8.324.630,90
Classe B - Cap	1.871.355,42	5.573.528,59	4.542.593,48	8.602.881,54	2.885.880,82	8.337.994,60
Classe F - Cap	55.061.390,83	35.897.073,66	33.645.161,78	19.419.282,31	61.868.308,69	38.228.321,25
Classe F LC - Cap						
Classe J - Cap	2.966.383,17	30.368.117,96	10.617.944,08	14.550.083,22	10.079.880,74	13.432.931,93
Classe L - Cap		97.425,70	138.295,50			
Classe M - Dis	1.536.606,88	2.354.937,70	3.297.714,69	13.717.263,19	23.134,00	3.803.291,08
Classe N - Cap	350.448,31	1.092.559,86	274.127,82	1.870.428,18	55.247,00	716.939,42
Classe P - Cap	29.058.771,90	49.468.324,00	15.486.776,60	34.652.069,70	3.004.709,00	18.765.201,80
Classe V - Dis		441,82	7.162.842,32	4.678.426,78	324.780,17	2.333.766,59
Classe W - Cap	580.185,29	49.558,81	6.631.330,56	1.034.200,53	1.383.863,75	5.575.603,59
TOTAL	91.622.543,01	125.774.109,52	92.793.071,28	105.310.368,49	79.963.867,99	99.518.681,16

Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
Classe A - Dis	12.053.850,49	206,44	16.531.200,38	215,06	8.679.828,50	217,18
Classe B - Cap	51.683.850,39	281,01	50.042.262,19	295,47	46.362.893,05	306,30
Classe F - Cap	69.360.454,18	316,38	86.598.569,31	335,52	112.678.938,39	350,80
Classe F LC - Cap	5.032,36	5,03	5.348,09	5,35	5.603,48	5,60
Classe J - Cap	82.739.356,74	31.447,26	83.644.758,70	33.484,01	84.325.869,61	35.149,68
Classe L - Cap	137.313,28	379,32	281.740,15	395,70	289.805,87	407,03

Classe M - Dis	14.926.015,74	211,84	5.604.446,06	222,43	1.912.438,03	226,45
Classe N - Cap	3.408.924,16	293,70	2.024.672,84	311,34	1.444.660,23	325,34
Classe P - Cap	65.403.308,68	340,71	50.789.915,38	364,23	36.621.176,79	383,87
Classe V - Dis	57.435,51	219,22	2.399.259,49	229,99	341.140,71	234,28
Classe W - Cap	1.033.038,51	304,73	6.601.445,33	323,17	2.463.552,87	337,89
TOTAL	300.808.580,04		304.523.617,92		295.125.907,53	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

4.4.5 . Performances

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

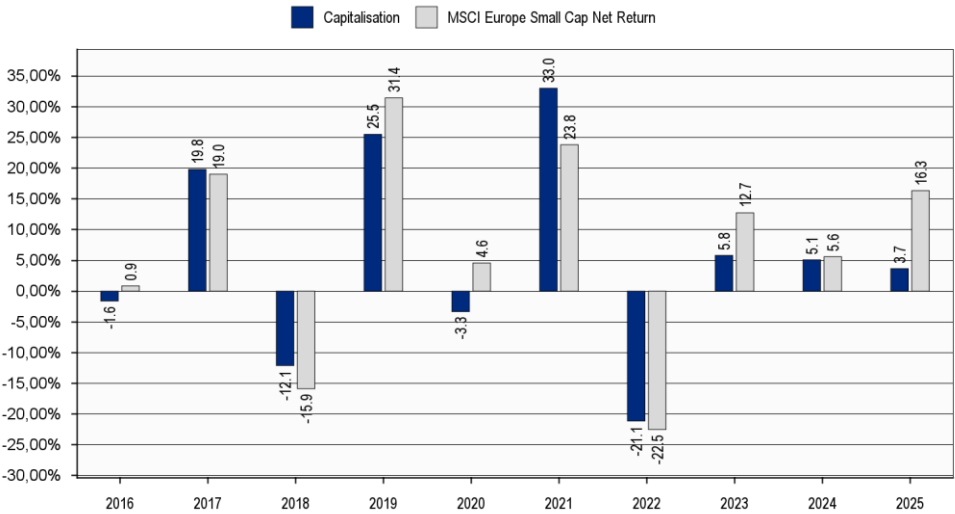
Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2025:

Classe B

Rendement annuel



* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

	Rendements moyens cumulés sur								Depuis le	
	1 an		3 ans		5 ans		10 ans			
	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Année	Valeur
Classe B	3,67% (en EUR)	16,34% (en EUR)	4,87% (en EUR)	11,49% (en EUR)	3,89% (en EUR)	5,87% (en EUR)	4,28% (en EUR)	6,32% (en EUR)	07/12/1997	7,40% (en EUR)
Classe F	4,55% (en EUR)	16,34% (en EUR)	5,79% (en EUR)	11,49% (en EUR)	4,78% (en EUR)	5,87% (en EUR)	5,15% (en EUR)	6,32% (en EUR)	08/12/2008	10,78% (en EUR)
Classe F LC	4,67% (en EUR)	16,34% (en EUR)	6,01% (en EUR)	11,49% (en EUR)	(en EUR)		(en EUR)		08/04/2021	2,34% (en EUR)

	1 an		3 ans		5 ans		10 ans		Depuis le	
	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Année	Valeur
Classe J	4,97% (en EUR)	16,34% (en EUR)	6,21% (en EUR)	11,49% (en EUR)	5,20% (en EUR)	5,87% (en EUR)	(en EUR)		05/02/2018	4,41% (en EUR)
Classe L	2,86% (en EUR)	16,34% (en EUR)	4,06% (en EUR)	11,49% (en EUR)	(en EUR)		(en EUR)		25/02/2021	2,18% (en EUR)
Classe N	4,50% (en EUR)	16,34% (en EUR)	5,72% (en EUR)	11,49% (en EUR)	4,72% (en EUR)	5,87% (en EUR)	(en EUR)		27/12/2017	4,01% (en EUR)
Classe P	5,39% (en EUR)	16,34% (en EUR)	6,64% (en EUR)	11,49% (en EUR)	5,62% (en EUR)	5,87% (en EUR)	5,97% (en EUR)	6,32% (en EUR)	09/04/2014	7,80% (en EUR)
Classe W	4,55% (en EUR)	16,34% (en EUR)	5,79% (en EUR)	11,49% (en EUR)	4,79% (en EUR)	5,87% (en EUR)	5,13% (en EUR)	6,32% (en EUR)	16/08/2013	7,79% (en EUR)
Classe A	3,66% (en EUR)	16,34% (en EUR)	4,88% (en EUR)	11,49% (en EUR)	3,89% (en EUR)	5,87% (en EUR)	4,28% (en EUR)	6,32% (en EUR)	07/12/1997	7,40% (en EUR)
Classe M	4,50% (en EUR)	16,34% (en EUR)	5,72% (en EUR)	11,49% (en EUR)	4,71% (en EUR)	5,87% (en EUR)	(en EUR)		27/12/2017	3,99% (en EUR)
Classe V	4,55% (en EUR)	16,34% (en EUR)	5,79% (en EUR)	11,49% (en EUR)	4,79% (en EUR)	5,87% (en EUR)	5,13% (en EUR)	6,32% (en EUR)	16/08/2013	7,81% (en EUR)

4.4.6 . Frais

Frais récurrents

Classe A - BE0058183808

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,78%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,45%

Classe B - BE0058185829

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,80%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,45%

Classe F - BE0948494282

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,93%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,45%

Classe F LC - BE6321401083

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,74%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,45%

Classe J - BE6299488179

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,53%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,45%

Classe L - BE0948994430

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,57%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,45%

Classe M - BE6299489185

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,04%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,45%

Classe N - BE6299490191

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,01%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,45%

Classe P - BE6254409434

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,13%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,45%

Classe V - BE6246050262

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,93%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,45%

Classe W - BE6246055311

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,93%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,45%

Fee sharing

Au 31 décembre 2025, 28,51% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

4.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations**Dividendes bruts payés au titre de l'exercice**

2019	classe A 1,27 EUR classe V 2,95 EUR classe M 2,76 EUR
2021	classe A 1,89 EUR classe V 3,29 EUR classe M 2,92 EUR
2022	classe A 4,70 EUR classe V 4,94 EUR classe M 4,78 EUR
2023	classe A 2,00 EUR classe V 2,47 EUR classe M 2,15 EUR
2024	classe A 5,46 EUR classe V 5,84 EUR classe M 5,65 EUR
2025	classe A 2,27 EUR classe V 2,45 EUR classe M 2,37 EUR

Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

Transparence en matière de durabilité*Caractéristiques environnementales ou sociales*

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le «Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à “ne pas causer de préjudice important” s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

5 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EUROLAND

5.1 . RAPPORT DE GESTION

5.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Période de souscription initiale : 19/04/1998.

Prix de souscription lors de cette période: 123,98 EUR.

Le 16/12/2001, les actions du compartiment ont été divisées en deux.

5.1.2 . Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

5.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

Les placements de ce compartiment ont principalement comme objet les actions de sociétés ayant leur siège social dans un des états membres de l'Union Européenne qui utilisent l'euro comme monnaie nationale et tout titre donnant accès au capital de ces sociétés. Sont assimilées les autres sociétés qui ont dans les pays précités une part significative de leurs actifs, activités, centres de profit ou centres de décision.

Plus précisément, au minimum deux tiers des placements du compartiment est investi dans des actions de sociétés ayant leur siège ou exerçant une partie prépondérante de leur activité dans un des Etats membres de l'Union Européenne qui utilisent l'Euro comme monnaie nationale et tout titre donnant accès au capital de ces sociétés.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, dépôts ou titres. Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs.

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment, ni à ses participants.

Politique de placement

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

5.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

5.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

5.1.6 . Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI EMU Net Return

Cet indice est représentatif du marché des actions de grandes et moyennes capitalisations boursières des pays développés (tels que définis par MSCI et principalement en fonction du pays d'incorporation et du pays de « primary listing » de ses titres) de la zone EMU.

La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la stratégie d'investissement dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

5.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

Porté par l'amélioration des perspectives économiques, le compartiment a enregistré des rendements positifs en 2025. Les secteurs ayant été les meilleures sources de performance ont été les suivants : les services financiers, les services aux collectivités et l'industrie. Les produits de consommation non essentiels et les biens de consommation de base ont été les secteurs ayant nui, de manière significative, à la performance.

Dans le secteur financier, les positions bancaires ont apporté une contribution solide, Banco Santander ayant mis en œuvre une stratégie plus attrayante pour les investisseurs tandis qu'Unicredit a continué de suivre sa feuille de route. Les participations dans Allianz et ASR NL ont également contribué de façon positive, les résultats ayant dépassé les attentes.

Au sein du secteur des services aux collectivités, Iberdrola et E.ON ont réalisé de bonnes performances, portées par des perspectives de croissance progressivement favorables pour les infrastructures électriques dans l'ensemble des régions. Les dépenses publiques et les besoins énergétiques liés à l'IA ont compensé la baisse permanente du soutien aux énergies renouvelables aux États-Unis.

Dans le secteur de l'industrie, Safran, entreprise aéronautique et de défense, a enregistré des performances très solides en 2025, le potentiel de croissance lié à la hausse des dépenses en matière de défense n'ayant pas été pris en compte en début d'année. Malgré une consommation plutôt atone en raison des droits de douane américains, Ryanair a, pour sa part, bénéficié de droits de douane favorables et s'est remise de la perturbation liée à la distribution par les agences de voyages en ligne. Prysmian, Metso et Siemens Energy ont enregistré de bons résultats financiers tout en tirant profit de l'électrification continue.

Le segment des biens de consommation non essentiels a nui à la performance. L'action Ferrari a connu une correction, les investisseurs étant déçus par les nouveaux objectifs financiers à long terme annoncés, malgré l'habitude de l'entreprise à dépasser les attentes. La participation dans Adidas a pâti d'une consommation affaiblie et d'un ralentissement des gains de parts de marché.

La composante des biens de consommation de base a pesé sur la performance, le contexte morose en matière de consommation ayant affecté les valeurs cosmétiques comme Beiersdorf et L'Oréal.

En 2025, nous avons ajouté et cédé un certain nombre de positions tant dans les segments défensifs que cycliques du portefeuille. Au sein du secteur financier, après plus de 10 ans de détention, nous avons vendu la position Mediobanca suite à l'offre d'achat de Banca Monte dei Paschi. En revanche, en début d'année, nous avons pris une nouvelle position dans Banco Santander. Une bonne exécution de son plan d'affaires générant de plus en plus de valeur a justifié un potentiel de revalorisation substantiel. Nous avons renforcé notre exposition à l'électrification par le biais d'E.ON et Siemens Energy. Pour les deux entreprises, le marché a sous-estimé les impacts positifs liés à l'expansion des infrastructures électriques en Europe et aux États-Unis, tandis que pour Siemens Energy, l'amélioration de la rentabilité a également été sous-évaluée. Dans le secteur de la santé, nous avons pris une participation dans Argen-x, pour laquelle la croissance dépasserait, selon nous, les attentes grâce à sa productivité en recherche et développement. Dans le même secteur, nous avons cédé la position Amplifon en raison de la perte de conviction quant à sa capacité à mettre en œuvre sa stratégie de croissance avec la rentabilité escomptée. Enfin, tout en restant dans les valeurs défensives, nous avons liquidé Beiersdorf, mais intégré L'Oréal. Nous prévoyons que cette dernière gagne des parts de marché grâce à ses investissements permanents dans l'innovation.

Ajouts notables en 2024 : Banco Santander, L'Oréal, E.ON, Argenx, Siemens Energy

Désinvestissements notables en 2024 : Beiersdorf, Adidas, Publicis, Amplifon, Mediobanca

5.1.8 . Politique future

Bien que le contexte favorable du soutien tant monétaire que budgétaire soit largement reconnu, les anticipations de croissance économique ne semblent pas démesurées. Aux États-Unis, les élections de mi-mandat devraient créer un contexte politique favorable à la consommation à court terme. Les risques politiques sont toujours présents en Europe, mais paraissent assez bien appréhendés. Une transition vers une réglementation ESG plus pragmatique semble quasiment certaine, alors que les avancées en matière de technologies bas carbone économiquement viables demeurent essentielles dans un monde où l'IA est énergivore.

Au sein de l'Europe, nous prévoyons une poursuite de l'amélioration des conditions économiques dans le Nord et le Centre, la Suède réorientant également sa politique budgétaire de manière plus favorable. La croissance de l'Espagne reste constante, mais avec un différentiel en diminution, tandis que l'Italie doit faire face à la suppression de l'aide liée à la Covid. Si les problèmes budgétaires de la France demeurent non résolus, cette situation se reflète dans les taux d'actualisation. À court terme, une reprise économique européenne généralisée et la hausse des salaires réels devraient soutenir le PIB du pays. Le Portugal et la Grèce sont les pays d'Europe du Sud qui connaissent une impulsion budgétaire plus restrictive. Sur le long terme, des mesures de relance mises en œuvre par l'Allemagne favorisant l'intensification du commerce intraeuropéen ont créé une opportunité pour d'autres pays de commencer à s'attaquer à la viabilité structurelle de leur dette. De toute évidence, cette mise en place est nécessaire et non garantie, la fragmentation politique dans la région demeurant substantielle.

Un certain nombre de thématiques sont devenues plus étroitement liées aux dynamiques macroéconomiques. Les investissements publics et le déploiement de l'IA continuent de stimuler les commandes dans les chaînes de valeur de la défense, des infrastructures et de l'IA. Au fur et à mesure que l'ampleur des projets et les besoins en capitaux augmentent,

les rendements des investissements et le risque d'exécution sont scrutés de plus près. Le pouvoir de fixation des prix ainsi que l'efficacité capitalistique et opérationnelle pourraient commencer à distinguer les gagnants des perdants. Les avancées en matière de technologies de simulation et l'enseignement tiré des précédents cycles d'infrastructures permettront de maîtriser le risque dont fait l'objet les grands projets, mais de nouvelles entraves relatives à l'offre font leur apparition, notamment concernant les métaux critiques et l'approvisionnement énergétique. Par conséquent, les opportunités et les turbulences liées à l'IA se propagent dans tous les secteurs, renforçant le caractère substantiel de cette technologie dans les approches ascendante et descendante.

En Europe particulièrement, les décisions en matière d'allocation des capitaux dans le secteur de la défense seront cruciales tant au niveau des entreprises qu'à l'échelle économique, les technologies de défense évoluant à un rythme accéléré.

Autre thématique majeure qui subsiste : l'ascension de la Chine dans la chaîne de valeur dans l'ensemble des secteurs. D'autres mesures protectionnistes européennes semblent probables, même si, davantage que dans le cas des États-Unis, elles représentent un couteau à double tranchant.

Dans ce contexte, le gestionnaire conserve une approche d'investissement impliquant un horizon de moyen à long terme, mettant en évidence les bons modèles d'entreprise qui peuvent tirer profit de sources de croissance plus structurelles que cycliques.

5.1.9 . Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4

5.2 . BILAN

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	895.965.665,65	843.801.439,94
I. Actifs immobilisés		
A. Frais d'établissement et d'organisation		
B. Immobilisations incorporelles		
C. Immobilisations corporelles		
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	885.785.183,53	825.227.379,54
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations		
Dont obligations prêtées		
Collatéral reçu sous forme d'obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire		
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions	885.495.812,49	823.408.406,97
a. Actions	885.495.812,49	823.408.406,97
Dont actions prêtées		
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts		
F. Instruments financiers dérivés	289.371,04	1.818.972,57
a. Sur obligations		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		

- h. Sur d'autres valeurs mobilières
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- i. Sur OPC à nombre variable de parts
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- j. Sur devises
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- k. Sur taux d'intérêt
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- l. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- m. Sur indices financiers
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- n. Sur instruments financiers dérivés
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- o. Sur d'autres valeurs sous-jacentes
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)

III. Créances et dettes à plus d'un an

A. Créances

B. Dettes

IV. Créances et dettes à un an au plus

A. Créances

a. Montants à recevoir

b. Avoirs fiscaux

c. Collatéral

d. Autres

B. Dettes

a. Montants à payer (-)

b. Dettes fiscales (-)

c. Emprunts (-)

d. Collatéral (-)

e. Autres (-)

V. Dépôts et liquidités

A. Avoirs bancaires à vue

B. Avoirs bancaires à terme

C. Autres

[illegible]

VI. Comptes de régularisation

- A. Charges à reporter
B. Produits acquis
C. Charges à imputer (-)
D. Produits à reporter (-)

TOTAL CAPITAUX PROPRES

- A. Capital
B. Participations au résultat
C. Résultat reporté
D. Résultat de l'exercice (du semestre)

SECTION 2: POSTES HORS BILAN

I. Sûretés réelles (+/-)

- A. Collatéral (+/-)
 - a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts
- B. Autres sûretés réelles (+/-)
 - a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts

II. Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)

- A. Contrats d'option et warrants achetés
B. Contrats d'option et warrants vendus

III. Montants notionnels des contrats à terme (+)

- A. Contrats à terme achetés
B. Contrats à terme vendus

IV. Montants notionnels des contrats de swap (+)

- A. Contrats de swap achetés
B. Contrats de swap vendus

V. Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)

- A. Contrats achetés
B. Contrats vendus

VI. Montants non appelés sur actions

VII. Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions

VIII. Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions

IX. Instruments financiers prêtés

[illegible]

5.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	69.507.547,51	61.618.638,98
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire		
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions	83.198.707,00	51.900.802,23
a. Actions	83.198.707,00	51.900.802,23
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts		
F. Instruments financiers dérivés	-1,92	
a. Sur obligations		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
h. Sur d'autres valeurs mobilières		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
i. Sur OPC à nombre variable de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
j. Sur taux d'intérêt		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
k. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)	-1,92	
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap	-1,92	
iv. Autres		
l. Sur indices financiers		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
m. Sur instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
n. Sur d'autres valeurs sous-jacentes		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
G. Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H. Positions et opérations de change	-13.691.157,57	9.717.836,75
a. Instruments financiers dérivés	-14.820.392,06	9.690.288,74
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme	-14.820.392,06	9.690.288,74
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Autres positions et opérations de change	1.129.234,49	27.548,01
II. Produits et charges des placements	20.466.474,79	19.214.333,82
A. Dividendes	23.025.149,90	20.840.025,37
B. Intérêts	290.506,72	662.585,89
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire		
b. Dépôts et liquidités	290.506,72	662.585,89
c. Collatéral (+/-)		
C. Intérêts d'emprunts (-)	-23.075,75	-52.001,81
D. Contrats de swap (+/-)		
E. Précomptes mobiliers (-)	-2.826.106,08	-2.236.275,63
a. D'origine belge		-520.397,40
b. D'origine étrangère	-2.826.106,08	-1.715.878,23
F. Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits	1.334,40	
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B. Autres	1.334,40	

IV. Coûts d'exploitation

A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)

B. Charges financières (-)

C. Rémunération due au dépositaire (-)

D. Rémunération due au gestionnaire (-)

a. Gestion financière

Classe A

Classe B

Classe E

Classe F

Classe F CHF HEDGED

Classe F USD HEDGED

Classe M

Classe N

Classe V

Classe W

b. Gestion administrative et comptable

c. Rémunération commerciale

Classe F CHF HEDGED

Classe F USD HEDGED

E. Frais administratifs (-)

F. Frais d'établissement et d'organisation (-)

G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)

H. Services et biens divers (-)

I. Amortissements et provisions pour risques et charges (-)

J. Taxes

Classe A

Classe B

Classe E

Classe F

Classe F CHF HEDGED

Classe F USD HEDGED

Classe M

Classe N

Classe P

Classe V

Classe W

K. Autres charges (-)

Produits et charges de l'exercice (du semestre)

Sous Total II + III + IV

V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat**VI. Impôts sur le résultat****VII. Résultat de l'exercice (du semestre)****SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS****I. Bénéfice (Perte) à affecter**

a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent

b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter

c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)

II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital**III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter****IV. (Distribution des dividendes)**

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
-11.653.235,86	-9.626.334,60
-2.214.698,98	-1.266.477,28
-397.640,35	-362.218,07
-8.606.498,49	-7.603.863,23
-8.027.026,09	-7.259.143,63
-345.405,68	-346.721,92
-2.060.621,35	-1.931.971,99
-27.874,53	-48.401,82
-3.686.498,32	-2.871.374,07
-67.059,12	-75.949,36
-1.065.316,86	-1.107.880,41
-264.602,99	-355.412,59
-239.675,29	-224.691,90
-32.932,87	-32.430,50
-237.039,08	-264.309,07
-405.028,57	-344.719,60
-174.443,83	
-10.332,09	
-164.111,74	
	-61.844,31
-39.534,52	-2.061,55
-4.342,93	1.070,71
-241.119,43	-86.013,93
-111.369,08	-176.578,91
-18.067,45	-18.961,64
-33.645,16	-44.258,93
-78,24	-279,09
-8.789,23	-33.085,24
	-494,49
	-8.390,27
-25.997,51	-40.851,52
-23.866,32	-25.532,27
-925,17	-2.284,55
	-248,44
	-2.192,47
-38.032,08	-68.348,03
8.814.573,33	9.587.999,22
78.322.120,84	71.206.638,20
-16.000,04	
78.306.120,80	71.206.638,20
1.137.217.436,63	1.064.585.000,70
1.060.242.808,12	987.337.155,97
78.306.120,80	71.206.638,20
-1.331.492,29	6.041.206,53
-1.136.569.798,58	-1.060.242.808,12
-647.638,05	-4.342.192,58

5.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

5.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
ACTIONS						
<u>NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u>				<u>885.495.812,49</u>	<u>99,97%</u>	<u>98,83%</u>
<u>Allemagne</u>				<u>195.162.949,10</u>	<u>22,03%</u>	<u>21,78%</u>
ALLIANZ SE-REG	99.000	EUR	390,50	38.659.500,00	4,36%	4,31%
DEUTSCHE BOERSE AG	58.687	EUR	223,70	13.128.281,90	1,48%	1,47%
E.ON SE	1.010.000	EUR	16,13	16.286.250,00	1,84%	1,82%
FRAPORT AG FRANKFURT AIRPORT	40.000	EUR	69,95	2.798.000,00	0,32%	0,31%
HANNOVER RUECK SE	49.000	EUR	266,20	13.043.800,00	1,47%	1,46%
HEIDELBERG MATERIALS AG	40.000	EUR	223,00	8.920.000,00	1,01%	1,00%
INFINEON TECHNOLOGIES AG	276.000	EUR	37,73	10.413.480,00	1,17%	1,16%
MERCK KGAA	77.000	EUR	122,60	9.440.200,00	1,07%	1,05%
RATIONAL AG	7.500	EUR	661,50	4.961.250,00	0,56%	0,55%
RENK GROUP AG	159.000	EUR	53,62	8.525.580,00	0,96%	0,95%
SAP SE	210.000	EUR	208,35	43.753.500,00	4,94%	4,88%
SIEMENS ENERGY AG	113.500	EUR	120,40	13.665.400,00	1,54%	1,53%
SYMRIS AG	167.940	EUR	68,88	11.567.707,20	1,31%	1,29%
<u>Pays-Bas</u>				<u>179.228.866,63</u>	<u>20,24%</u>	<u>20,00%</u>
ABN AMRO BANK NV-CVA	440.000	EUR	29,79	13.107.600,00	1,48%	1,46%
ADYEN NV	6.500	EUR	1.375,00	8.937.500,00	1,01%	1,00%
ARCADIS NV	136.079	EUR	35,54	4.836.247,66	0,55%	0,54%
ARGENX SE	19.895	EUR	716,80	14.260.736,00	1,61%	1,59%
ASM INTERNATIONAL NV	17.300	EUR	517,60	8.954.480,00	1,01%	1,00%
ASML HOLDING NV	72.800	EUR	921,40	67.077.920,00	7,57%	7,48%
ASR NEDERLAND NV	220.000	EUR	60,62	13.336.400,00	1,51%	1,49%
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES	49.591	EUR	133,75	6.632.796,25	0,75%	0,74%
IMCD NV	58.774	EUR	77,34	4.545.581,16	0,51%	0,51%
KONINKLIJKE KPN NV	2.684.505	EUR	3,98	10.673.591,88	1,21%	1,19%
MAGNUM ICE CREAM CO NV/THE	404.000	EUR	13,62	5.500.864,00	0,62%	0,61%
PROSUS NV	182.637	EUR	52,85	9.652.365,45	1,09%	1,08%
STELLANTIS NV	1.238.007	EUR	9,46	11.712.784,23	1,32%	1,31%
<u>France</u>				<u>170.221.117,22</u>	<u>19,22%</u>	<u>19,00%</u>
AIR LIQUIDE SA	146.707	EUR	160,26	23.511.263,82	2,65%	2,63%
DASSAULT AVIATION SA	39.054	EUR	273,80	10.692.985,20	1,21%	1,19%
ESSILORLUXOTTICA	75.000	EUR	269,90	20.242.500,00	2,29%	2,26%
L'OREAL	51.977	EUR	366,60	19.054.768,20	2,15%	2,13%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	15.300	EUR	645,00	9.868.500,00	1,11%	1,10%
ORANGE	920.000	EUR	14,20	13.064.000,00	1,48%	1,46%
SAFRAN SA	132.000	EUR	297,40	39.256.800,00	4,43%	4,38%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	147.000	EUR	234,90	34.530.300,00	3,90%	3,85%
<u>Espagne</u>				<u>120.203.283,62</u>	<u>13,57%</u>	<u>13,42%</u>
AMADEUS IT GROUP SA	50.000	EUR	62,84	3.142.000,00	0,35%	0,35%
BANCO SANTANDER SA	4.800.000	EUR	10,07	48.336.000,00	5,46%	5,39%
BANKINTER SA	555.629	EUR	14,16	7.864.928,50	0,89%	0,88%
FLUIDRA SA	490.000	EUR	23,16	11.348.400,00	1,28%	1,27%
IBERDROLA SA	1.964.368	EUR	18,47	36.272.055,12	4,10%	4,05%
INDUSTRIA DE DISEÑO TEXTIL	235.000	EUR	56,34	13.239.900,00	1,49%	1,48%
<u>Italie</u>				<u>98.053.617,20</u>	<u>11,07%</u>	<u>10,94%</u>
BRUNELLO CUCINELLI SPA	76.000	EUR	98,42	7.479.920,00	0,84%	0,83%
FERRARI NV	64.000	EUR	318,70	20.396.800,00	2,30%	2,28%
INTERPUMP GROUP SPA	154.740	EUR	46,78	7.238.737,20	0,82%	0,81%
INTESA SANPAOLO	5.620.000	EUR	5,92	33.276.020,00	3,76%	3,71%
PIRELLI & C SPA	1.800.000	EUR	5,86	10.540.800,00	1,19%	1,18%
PRYSMIAN SPA	72.000	EUR	86,38	6.219.360,00	0,70%	0,69%
RECORDATI INDUSTRIA CHIMICA	127.000	EUR	48,54	6.164.580,00	0,70%	0,69%
UNICREDIT SPA	95.000	EUR	70,92	6.737.400,00	0,76%	0,75%
<u>Belgique</u>				<u>53.516.915,00</u>	<u>6,04%</u>	<u>5,97%</u>
ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV	280.000	EUR	54,90	15.372.000,00	1,74%	1,72%

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
KBC GROUP NV	165.468	EUR	111,25	18.408.315,00	2,08%	2,05%
UCB SA	41.000	EUR	238,60	9.782.600,00	1,10%	1,09%
WAREHOUSES DE PAUW SCA	450.000	EUR	22,12	9.954.000,00	1,12%	1,11%
<u>Irlande</u>				19.165.250,00	2,16%	2,14%
KINGSPAN GROUP PLC	115.000	EUR	74,15	8.527.250,00	0,96%	0,95%
RYANAIR HOLDINGS PLC	360.000	EUR	29,55	10.638.000,00	1,20%	1,19%
<u>Royaume-Uni</u>				16.328.101,44	1,84%	1,82%
RELX PLC	184.933	EUR	34,68	6.413.476,44	0,72%	0,71%
SHELL PLC	315.000	EUR	31,48	9.914.625,00	1,12%	1,11%
<u>Finlande</u>				12.770.450,00	1,44%	1,43%
METSO CORP	852.500	EUR	14,98	12.770.450,00	1,44%	1,43%
<u>Portugal</u>				12.288.326,96	1,39%	1,37%
BANCO COMERCIAL PORTUGUES-R	13.711.590	EUR	0,90	12.288.326,96	1,39%	1,37%
<u>Luxembourg</u>				5.005.000,00	0,57%	0,56%
CVC CAPITAL PARTNERS PLC	350.000	EUR	14,30	5.005.000,00	0,57%	0,56%
<u>Suisse</u>				3.551.935,32	0,40%	0,40%
DSM-FIRMENICH AG	51.657	EUR	68,76	3.551.935,32	0,40%	0,40%
Total ACTIONS				885.495.812,49	99,97%	98,83%
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES						
<u>Contrat forwards</u>				289.371,04	0,03%	0,03%
A/EUR/CHF/20260115S2		CHF		-1.949,31	0,00%	0,00%
A/CHF/EUR/20260115S2		EUR		336,96	0,00%	0,00%
A/CHF/EUR/20260115S2		EUR		12.031,89	0,00%	0,00%
A/USD/EUR/20260115S1		EUR		279.422,02	0,03%	0,03%
A/CHF/EUR/20260115S2		EUR		14,20	0,00%	0,00%
A/USD/EUR/20260115S1		EUR		-463,11	0,00%	0,00%
A/EUR/CHF/20260115S2		CHF		-21,61	0,00%	0,00%
Total INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES				289.371,04	0,03%	0,03%
TOTAL PORTEFEUILLE				885.785.183,53	100,00%	98,86%
Avoirs bancaires à vue				9.378.770,92		1,05%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		9.366.176,59		1,05%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		CHF		12.594,33		0,00%
TOTAL DEPOTS ET LIQUIDITES				9.378.770,92		1,05%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				3.423.158,32		0,38%
AUTRES				-2.621.447,12		-0,29%
TOTAL DE L'ACTIF NET				895.965.665,65		100,00%

5.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Allemagne	22,04%
Pays-Bas	20,24%
France	19,22%
Espagne	13,58%
Italie	11,07%

Par pays	
Belgique	6,04%
Irlande	2,17%
Royaume-Uni	1,84%
Finlande	1,44%
Portugal	1,39%
Luxembourg	0,57%
Suisse	0,40%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par secteur	
Banques et institutions financières	14,74%
Electronique et semi-conducteurs	11,21%
Compagnies d'assurance	7,35%
Industrie pharmaceutique et cosmétique	7,30%
Internet et services d'Internet	6,39%
Energie et eau	5,94%
Industrie aéronautique et spatiale	5,64%
Chimie	5,55%
Holding et sociétés financières	4,75%
Electrotechnique et électronique	4,46%
Construction de machines et appareils	3,64%
Industrie automobile	3,63%
Télécommunication	2,68%
Constructions, matériaux de construction	2,52%
Services divers	2,08%
Tabac et alcool	1,74%
Biotechnologie	1,61%
Transports	1,52%
Distribution, commerce de détail	1,50%
Métaux non ferreux	1,44%
Sociétés immobilières	1,12%
Pétrole	1,12%
Textile et habillement	0,84%
Art graphique, maison d'édition	0,72%
Bien de consommation divers	0,51%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par devise	
EUR	100,00%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

5.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er semestre	2ème semestre	Exercice complet
Achats	323.520.361,34	279.164.449,50	602.684.810,84
Ventes	327.678.480,85	289.429.445,51	617.107.926,36
Total 1	651.198.842,19	568.593.895,01	1.219.792.737,20
Souscriptions	209.094.874,52	112.993.097,12	322.087.971,64
Remboursements	219.601.671,00	127.207.735,92	346.809.406,92
Total 2	428.696.545,52	240.200.833,04	668.897.378,56
Moyenne de référence de l'actif net total	895.651.499,99	874.480.832,77	884.853.609,48
Taux de rotation	24,84%	37,55%	62,26%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de CA Indosuez Fund Solutions S.A. - 12, rue Eugène Ruppert - L-2453 Luxembourg qui assure le service financier.

Taux de rotation accru

Le taux de rotation s'explique par les flux, la gestion active due à un changement de régime économique et les conséquences croissantes de l'IA sur divers modèles commerciaux, ainsi que par une augmentation de la volatilité offrant davantage d'opportunités.

5.4.4 . Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés

Engagements sur forwards

Contrepartie	Engagement de l'instrument (reçu)	Devise	Engagement de l'instrument (verse)	Devise	Engagement de l'instrument (reçu) en devise du compartiment	Engagement de l'instrument (versé) en devise du compartiment	Date de réalisation de la transaction
A/CHF/EUR/20260115S2	8.551.451,97	CHF	9.185.479,71	EUR	9.197.511,60	9.185.479,71	11.12.25
A/CHF/EUR/20260115S2	369.091,20	CHF	396.638,97	EUR	396.975,93	396.638,97	19.12.25
A/EUR/CHF/20260115S2	6.576,07	EUR	6.134,26	CHF	6.576,07	6.592,43	12.12.25
A/EUR/CHF/20260115S2	657.782,45	EUR	613.392,00	CHF	657.782,45	659.206,88	12.12.25
A/CHF/EUR/20260115S2	22.756,99	CHF	24.462,07	EUR	24.476,27	24.462,07	19.12.25
A/USD/EUR/20260115S1	158.737.403,19	USD	134.796.471,48	EUR	135.075.893,50	134.796.471,48	11.12.25
A/USD/EUR/20260115S1	1.723.522,43	USD	1.467.076,07	EUR	1.466.612,96	1.467.076,07	31.12.25

5.4.5 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Evolution du nombre de parts en circulation									
Part	2023			2024			2025		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
Classe A - Dis	13.021,426	23.793,072	102.272,737	14.487,955	21.091,607	95.669,085	17.872,617	20.089,255	93.452,447
Classe B - Cap	41.029,257	46.514,034	354.739,232	186.722,643	108.387,937	433.073,938	51.992,179	116.572,599	368.493,518
Classe E - Dis	9.950,00	1.800,00	73.497,387	14.800,00	73.967,439	14.329,948	400,00		14.729,948
Classe F - Cap	256.369,838	586.253,718	980.778,862	415.302,581	229.404,336	1.166.677,107	672.725,697	599.517,003	1.239.885,801
Classe F CHF HEDGED - Cap	2.102,352	2.692,352	25.390,00	2.330,00	7.080,00	20.640,00	3.590,00	2.580,00	21.650,00
Classe F USD HEDGED - Cap	33.009,375	38.143,296	285.734,989	117.699,038	72.888,966	330.545,061	85.020,082	91.634,286	323.930,857
Classe J - Cap	73,00	1.884,42							
Classe M - Dis	21.462,665	30.762,363	188.337,838	40.923,914	40.582,927	188.678,825	11.973,488	90.642,199	110.010,114

Classe N - Cap	1.860,378	8.707,587	83.527,722	21.911,575	15.035,625	90.403,672	9.527,09	18.182,224	81.748,538
Classe P - Cap	7.900,00	596.000,00	27.130,00	49.085,00	7.285,00	68.930,00	16.655,00	6.461,703	79.123,297
Classe V - Dis	167,132	537,197	18.068,232	272,784	1.241,533	17.099,483	5,929	283,263	16.822,149
Classe W - Cap	32.731,713	48.315,424	72.775,354	48.609,205	14.275,54	107.109,019	14.348,542	60.390,488	61.067,073
TOTAL			2.212.252,353			2.533.156,138			2.410.913,742

Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements
Classe A - Dis	2.480.879,91	4.600.354,52	3.142.167,61	4.602.617,20	4.043.727,79	4.505.101,81
Classe B - Cap	10.850.414,31	12.262.701,70	57.606.291,79	33.166.996,69	16.839.593,09	37.026.173,58
Classe E - Dis	2.027.095,50	358.931,60	3.323.965,00	17.171.112,32	96.303,20	
Classe F - Cap	75.659.318,17	171.707.990,76	144.404.688,51	79.024.782,67	246.942.849,41	214.707.820,83
Classe F CHF HEDGED - Cap	665.734,58	835.685,18	887.307,85	2.657.578,45	1.452.081,97	1.039.189,24
Classe F USD HEDGED - Cap	11.032.794,72	12.582.727,25	46.535.166,73	29.391.107,29	35.059.391,97	37.949.273,42
Classe J - Cap	2.741.837,64	71.269.197,60				
Classe M - Dis	4.283.879,75	6.074.800,85	9.284.065,11	9.224.255,72	2.834.750,43	21.384.600,01
Classe N - Cap	513.252,42	2.385.721,00	6.994.262,56	4.901.887,68	3.168.724,33	6.239.801,31
Classe P - Cap	2.561.207,00	185.707.360,00	18.886.595,32	2.691.082,95	6.666.260,40	2.556.053,07
Classe V - Dis	33.706,30	105.601,59	64.795,05	293.350,72	1.424,04	69.200,13
Classe W - Cap	9.431.751,19	13.740.714,86	15.931.792,98	4.726.193,68	4.982.865,01	21.332.193,52
TOTAL	122.281.871,49	481.631.786,91	307.061.098,51	187.850.965,37	322.087.971,64	346.809.406,92

Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
Classe A - Dis	20.886.031,85	204,22	20.851.712,97	217,96	22.159.187,81	237,12
Classe B - Cap	99.699.945,95	281,05	132.414.125,25	305,75	125.364.784,54	340,21
Classe E - Dis	15.694.139,05	213,53	3.294.443,21	229,90	3.716.864,99	252,33
Classe F - Cap	309.469.774,53	315,53	403.818.413,52	346,13	481.468.862,07	388,32
Classe F CHF HEDGED - Cap	9.005.623,36	329,76	7.757.308,90	352,71	8.986.446,09	415,08
Classe F USD HEDGED - Cap	100.563.488,01	388,78	138.119.808,61	432,69	136.540.914,45	421,51
Classe J - Cap						
Classe M - Dis	39.651.211,02	210,53	42.735.244,52	226,50	27.326.868,36	248,40
Classe N - Cap	24.562.564,58	294,06	29.138.266,23	322,31	29.537.299,59	361,32
Classe P - Cap	9.253.648,69	341,09	25.996.968,18	377,15	33.747.379,36	426,52
Classe V - Dis	3.877.160,72	214,58	3.950.972,75	231,06	4.266.215,27	253,61
Classe W - Cap	22.126.935,32	304,04	35.724.175,80	333,53	22.850.843,12	374,19
TOTAL	654.790.523,08		843.801.439,94		895.965.665,65	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

5.4.6 . Performances

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

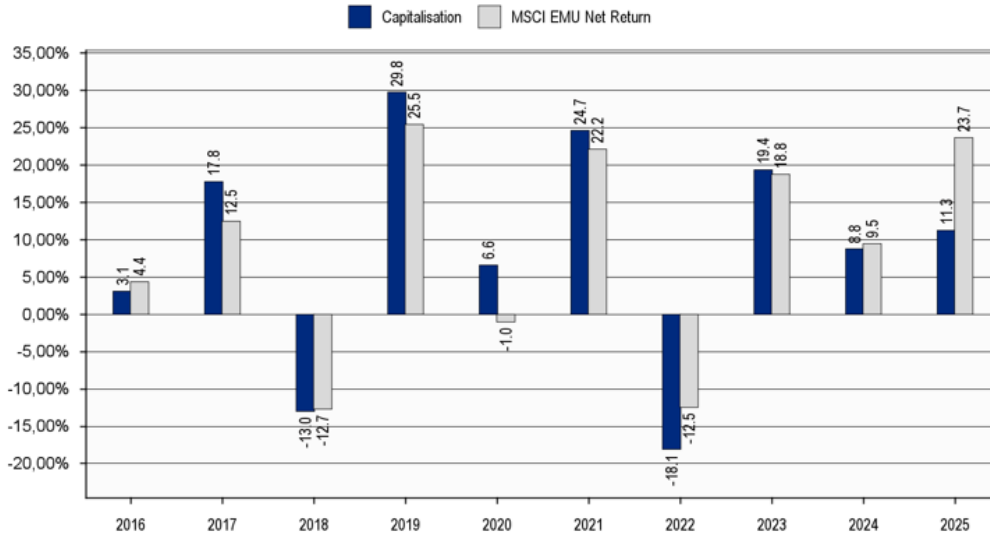
Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2025:

Classe B

Rendement annuel



* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

	Rendements moyens cumulés sur								Depuis le	
	1 an		3 ans		5 ans		10 ans			
	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Année	Valeur
Classe B	11,27% (en EUR)	23,69% (en EUR)	13,06% (en EUR)	17,17% (en EUR)	8,09% (en EUR)	11,46% (en EUR)	8,00% (en EUR)	8,15% (en EUR)	19/04/1998	6,34% (en EUR)
Classe F	12,19% (en EUR)	23,69% (en EUR)	14,00% (en EUR)	17,17% (en EUR)	8,99% (en EUR)	11,46% (en EUR)	8,89% (en EUR)	8,15% (en EUR)	08/12/2008	9,97% (en EUR)
Classe F CHF HEDGED	9,50% (en CHF)	22,65% (en CHF)	11,33% (en CHF)	14,88% (en CHF)	7,26% (en CHF)	8,15% (en CHF)	(en CHF)		17/03/2020	13,67% (en CHF)
Classe F USD HEDGED	14,41% (en USD)	40,30% (en USD)	16,07% (en USD)	20,97% (en USD)	11,04% (en USD)	10,55% (en USD)	(en USD)		17/03/2020	17,38% (en USD)
Classe N	12,10% (en EUR)	23,69% (en EUR)	13,90% (en EUR)	17,17% (en EUR)	8,90% (en EUR)	11,46% (en EUR)	(en EUR)		28/12/2017	8,17% (en EUR)
Classe P	13,09% (en EUR)	23,69% (en EUR)	14,91% (en EUR)	17,17% (en EUR)	9,85% (en EUR)	11,46% (en EUR)	9,73% (en EUR)	8,15% (en EUR)	18/09/2013	9,83% (en EUR)
Classe W	12,19% (en EUR)	23,69% (en EUR)	14,00% (en EUR)	17,17% (en EUR)	8,99% (en EUR)	11,46% (en EUR)	8,84% (en EUR)	8,15% (en EUR)	16/08/2013	8,99% (en EUR)
Classe A	11,20% (en EUR)	23,69% (en EUR)	12,99% (en EUR)	17,17% (en EUR)	8,04% (en EUR)	11,46% (en EUR)	7,97% (en EUR)	8,15% (en EUR)	19/04/1998	6,31% (en EUR)
Classe E	12,19% (en EUR)	23,69% (en EUR)	14,00% (en EUR)	17,17% (en EUR)	8,99% (en EUR)	11,46% (en EUR)	(en EUR)		21/02/2020	7,86% (en EUR)
Classe M	12,10% (en EUR)	23,69% (en EUR)	13,90% (en EUR)	17,17% (en EUR)	8,89% (en EUR)	11,46% (en EUR)	(en EUR)		28/12/2017	8,16% (en EUR)
Classe V	12,19% (en EUR)	23,69% (en EUR)	14,00% (en EUR)	17,17% (en EUR)	8,99% (en EUR)	11,46% (en EUR)	8,84% (en EUR)	8,15% (en EUR)	16/08/2013	8,98% (en EUR)

5.4.7 . Frais**Frais récurrents**

Classe A - BE0058181786

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,84%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,22%

Classe B - BE0058182792

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,77%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,22%

Classe E - BE0948485199

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,94%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,22%

Classe F - BE0948484184

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,94%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,22%

Classe F CHF Hedged - BE6315786192

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,05%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,22%

Classe F USD Hedged - BE6315787208

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,05%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,22%

Classe M - BE6299440667

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,05%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,22%

Classe N - BE6299441673

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,04%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,22%

Classe P - BE6254411455

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,13%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,22%

Classe V - BE6246056327

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,93%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,22%

Classe W - BE6246057333

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,93%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,22%

Fee sharing

Au 31 décembre, 25,03% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

5.4.8 . Notes aux états financiers et autres informations**Dividendes bruts payés au titre de l'exercice**

2019	classe A 1,67 EUR classe V 2,99 EUR classe M 2,92 EUR
2020	classe A 1,33 EUR classe E 1,45 EUR classe V 1,58 EUR classe M 1,34 EUR
2021	classe A 2,62 EUR classe E 2,91 EUR classe V 2,93 EUR classe M 2,66 EUR
2022	classe A 4,16 EUR classe E 4,31 EUR classe V 4,33 EUR classe M 4,26 EUR
2023	classe A 4,16 EUR classe E 4,35 EUR classe V 4,37 EUR classe M 4,29 EUR
2024	classe A 4,86 EUR classe E 5,13 EUR classe V 5,16 EUR classe M 5,06 EUR
2025	classe A 2,67 EUR classe E 2,85 EUR classe V 2,86 EUR classe M 2,80 EUR

Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

Restrictions d'investissements et dépassements

Entre les dates de calcul de la VNI du 07/04/2025 et du 08/04/2025, un dépassement passif du prospectus a été constaté dans le compartiment DPAM B Equities Euroland. En effet, le ratio de couverture des classes d'actions non libellées en EUR doit être compris entre 95% et 105%. À la date de calcul de la VNI du 07/04/2025, la couverture par rapport à la classe d'actions en CHF était de 105,04%. Cela était dû aux fluctuations du marché.

Transparence en matière de durabilité*Caractéristiques environnementales ou sociales*

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le «Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

6 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B REAL ESTATE EUROPE SUSTAINABLE

6.1 . RAPPORT DE GESTION

6.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Période de souscription initiale : 27/12/1999.

Prix de souscription lors de cette période: 100,00 EUR.

6.1.2 . Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

6.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est d'offrir aux actionnaires le return le plus élevé à long terme à travers une politique de gestion équilibrée en investissant ses actifs dans des titres représentatifs du secteur immobilier au sens large en Europe. D'une manière non-exhaustive, ces titres comprennent notamment des actions de Sociétés Immobilières Réglementées (SIR), des certificats immobiliers, des actions de sociétés immobilières et de sociétés actives dans la promotion et le développement immobilier, des actions de sociétés d'investissement de créances immobilières, etc. Ces sociétés sont sélectionnées sur base du respect de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Le compartiment investit plus précisément au minimum deux tiers de ses actifs totaux dans des titres représentatifs du secteur immobilier émis par des sociétés ayant leur siège ou exerçant une partie prépondérante de leur activité en Europe.

Par le biais d'une méthodologie ESG rigoureuse et des exclusions strictes, le compartiment est attentif à ne pas nuire aux autres objectifs environnementaux et sociaux et à assurer les bonnes pratiques de gouvernance requises.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants ou de dépôts, ainsi que des parts d'organismes de placement collectif. Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs.

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment, ni à ses participants.

Politique de placement

Le compartiment peut investir dans des parts d'un autre OPCVM ou d'un autre fonds géré directement ou indirectement par DPAM ou par une société à laquelle DPAM est liée dans le cadre d'une communauté de gestion ou de contrôle ou par une participation directe ou indirecte de plus de 10 % du capital ou des voix. Aucune commission d'émission ou de rachat des fonds cibles ni aucune commission de gestion ne peut être débitée des actifs de la SICAV, dans la mesure de tels placements.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

6.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

6.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

6.1.6 . Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : GPR Europe UK 25% Capped Net Return

Cet indice est représentatif des sociétés immobilières cotées en Europe développée. Le GPR Europe UK 25% Capped Net Return est un indice sur mesure pour DPAM calculé par Global Property Research. Dans cet indice, le poids du Royaume-Uni est plafonné à 25%.

La performance est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

Global Property Research est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances et pour sélectionner une grande partie des titres du portefeuille.

Le profil de rendement et de risque du compartiment peut être aligné sur celui du benchmark car le compartiment investit principalement dans les mêmes titres que ceux du benchmark. Cela pourrait entraîner un tracking error inférieur à 3%.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la stratégie d'investissement reprise dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

6.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

En 2025, les FPI européens ont enregistré des performances positives malgré des facteurs macroéconomiques à la fois favorables et défavorables, tout en maintenant un bon rendement opérationnel. L'abaissement des taux initié par la Banque centrale européenne (BCE) et le ralentissement de l'inflation ont apporté un soulagement bienvenu au secteur immobilier, à forte intensité capitalistique. En outre, l'annonce d'un plan de relance budgétaire en Allemagne suite aux élections a permis de renforcer le potentiel de croissance de la zone et la confiance des investisseurs.

Par ailleurs, l'intensification des activités de fusions-acquisitions a contribué de manière significative au regain de dynamisme du marché immobilier. Enfin, les résultats du premier semestre et du troisième trimestre ont mis en évidence la bonne tenue opérationnelle des FPI européens, se traduisant par une croissance robuste de l'immobilier locatif. De plus, suite à la baisse des valeurs d'actifs du second semestre 2022 au premier semestre 2024, l'année 2025 a confirmé que les valeurs nettes d'inventaire ont renoué avec une dynamique haussière.

En revanche, les taux d'intérêt à long terme ont augmenté vers la fin de l'année, s'approchant de leur pic de 2025. Cette hausse a eu un impact négatif sur le secteur immobilier coté européen, qui reste corrélé à ces taux d'intérêt à long terme.

Les secteurs ont connu des résultats mitigés. Le segment Santé s'est démarqué de manière favorable, porté par des conditions opérationnelles plus favorables, une forte dynamique des activités de fusions-acquisitions et la prise de conscience des investisseurs de la concrétisation progressive des tendances démographiques prévues de longue date. Les FPI de détail ont fait preuve de résilience (pas seulement concernant les emplacements de premier ordre). La pression a persisté sur le marché des bureaux périphériques, où les taux d'inoccupation sont restés élevés en raison d'une demande atone en matière de locations. Le secteur de la logistique a d'abord été pénalisé par le report des projets de location des occupants d'entrepôts face aux incertitudes liées aux droits de douane, mais a clôturé l'année sur une note positive grâce à une demande locative en hausse. L'immobilier résidentiel a été particulièrement affecté en raison de son statut de substitut d'obligations perçu dans un contexte de hausse des taux en fin d'année. Le secteur des logements étudiants au Royaume-Uni a également été affecté, la demande ayant été inférieure aux attentes.

Les nouveaux projets immobiliers ont été freinés sur l'ensemble du marché en raison des contraintes réglementaires et des coûts de construction élevés, d'où une pénurie d'offres dans plusieurs domaines, notamment les bâtiments de haute qualité et durables. Avec une offre restreinte et une forte demande dans les secteurs clés, les valeurs locatives ont continué de progresser, soutenant ainsi la croissance des revenus des FPI.

Au cours de l'année, le fonds a renforcé son exposition aux secteurs du commerce de détail, de la logistique et de l'entreposage en libre-service et réduit son exposition à l'immobilier résidentiel et aux espaces de bureau. Les autres sous-secteurs n'ont connu que des évolutions d'exposition mineures.

6.1.8 . Politique future

Notre mission est d'investir dans des titres d'entreprises liquides et de haute qualité, offrant une croissance durable à un prix raisonnable. Nous visons également une plus faible volatilité et de bons rendements ajustés au risque. En 2026, nous prévoyons une réouverture progressive du marché de l'investissement, avec une dynamique haussière tant des loyers que de la valeur des actifs. L'activité des fusions-acquisitions devrait se poursuivre, même si elle n'atteindra probablement pas le niveau historiquement élevé observé en 2025. Nous entrevoyons en outre des opportunités pour les sociétés les plus solides (celles disposant de bons bilans) de saisir des occasions de croissance en acquérant des actifs bien situés et générateurs de revenus dans les sous-secteurs les plus prometteurs. Dans ce contexte, il est probable que le fonds poursuive sa transition d'une position défensive à un positionnement plus orienté vers la croissance, tout en conservant un portefeuille équilibré.

Un tel portefeuille équilibré est constitué de deux composantes. D'un côté, nous restons fidèles aux entreprises disposant de bases financières solides, de bonnes perspectives à long terme et d'une grande visibilité en matière de flux de trésorerie. Ce sont des sociétés que nous sommes prêts à acquérir avec une surcote, car elles offrent stabilité et résilience. D'un autre côté, nous investissons également de manière sélective dans des entreprises présentant plutôt une appétence au risque et dirigées par des équipes de direction compétentes, en mesure de restaurer la visibilité de leurs bénéfices. Ces entreprises se négocient souvent avec une décote significative, offrant un potentiel de hausse attrayant à mesure que leurs résultats s'améliorent.

6.1.9 . Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 5.

6.2 . BILAN

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	495.578.989,39	456.565.191,23
I. Actifs immobilisés		
A. Frais d'établissement et d'organisation		
B. Immobilisations incorporelles		
C. Immobilisations corporelles		
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	494.769.947,43	453.199.313,76
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations		
Dont obligations prêtées		
Collatéral reçu sous forme d'obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire		
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions	494.714.747,43	453.199.313,76
a. Actions	494.714.747,43	453.199.313,76
Dont actions prêtées		
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières	55.200,00	
E. OPC à nombre variable de parts		
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		

- h. Sur d'autres valeurs mobilières
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- i. Sur OPC à nombre variable de parts
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- j. Sur devises
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- k. Sur taux d'intérêt
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- l. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- m. Sur indices financiers
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- n. Sur instruments financiers dérivés
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- o. Sur d'autres valeurs sous-jacentes
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)

III. Créances et dettes à plus d'un an

A. Créances

B. Dettes

IV. Créances et dettes à un an au plus

A. Créances

a. Montants à recevoir

b. Avoirs fiscaux

c. Collatéral

d. Autres

B. Dettes

a. Montants à payer (-)

b. Dettes fiscales (-)

c. Emprunts (-)

d. Collatéral (-)

e. Autres (-)

V. Dépôts et liquidités

A. Avoirs bancaires à vue

B. Avoirs bancaires à terme

C. Autres

[illegible]

VI. Comptes de régularisation

- A. Charges à reporter
- B. Produits acquis
- C. Charges à imputer (-)
- D. Produits à reporter (-)

TOTAL CAPITAUX PROPRES

- A. Capital
B. Participations au résultat
C. Résultat reporté
D. Résultat de l'exercice (du semestre)

SECTION 2: POSTES HORS BILAN

I. Sûretés réelles (+/-)

- A. Collatéral (+/-)
 - a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts
- B. Autres sûretés réelles (+/-)
 - a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts

II. Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)

- A. Contrats d'option et warrants achetés

III. Montants notionnels des contrats à terme (+)

- A. Contrats à terme achetés
B. Contrats à terme vendus

IV. Montants notionnels des contrats de swap (+)

- A. Contrats de swap achetés
B. Contrats de swap vendus

V. Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)

- A. Contrats achetés
B. Contrats vendus

VI. Montants non appelés sur actions

VII. Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions

VIII. Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions

IX. Instruments financiers prêtés

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
-1.244.488,73	
-1.244.488,73	
495.578.989,39	456.565.191,23
310.778.682,30	303.798.771,46
-209.826,88	60.024,90
152.584.282,45	165.753.940,85
32.425.851,52	-13.047.545,98

[illegible]

6.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	18.452.292,14	-25.526.170,94
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire		
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions	23.450.501,27	-25.500.389,13
a. Actions	23.450.501,27	-25.500.389,13
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		3,15
E. OPC à nombre variable de parts		
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
h. Sur d'autres valeurs mobilières		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
i. Sur OPC à nombre variable de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
j. Sur taux d'intérêt		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
k. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
l. Sur indices financiers		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
m. Sur instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
n. Sur d'autres valeurs sous-jacentes		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
G. Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H. Positions et opérations de change	-4.998.209,13	-25.784,96
a. Instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Autres positions et opérations de change	-4.998.209,13	-25.784,96
II. Produits et charges des placements	18.802.329,06	16.802.263,52
A. Dividendes	20.227.542,29	19.527.712,04
B. Intérêts	46.180,39	131.367,58
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire		
b. Dépôts et liquidités	46.180,39	131.367,58
c. Collatéral (+/-)		
C. Intérêts d'emprunts (-)	-7.487,19	-41.852,92
D. Contrats de swap (+/-)		
E. Précomptes mobiliers (-)	-1.463.906,43	-2.814.963,18
a. D'origine belge		-968.666,06
b. D'origine étrangère	-1.463.906,43	-1.846.297,12
F. Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits		
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B. Autres		

IV. Coûts d'exploitation

A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)

B. Charges financières (-)

C. Rémunération due au dépositaire (-)

D. Rémunération due au gestionnaire (-)

a. Gestion financière

Classe A

Classe B

Classe E

Classe F

Classe F LC

Classe J

Classe M

Classe N

Classe V

Classe W

b. Gestion administrative et comptable

c. Rémunération commerciale

E. Frais administratifs (-)

F. Frais d'établissement et d'organisation (-)

G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)

H. Services et biens divers (-)

I. Amortissements et provisions pour risques et charges (-)

J. Taxes

Classe A

Classe B

Classe E

Classe F

Classe F LC

Classe J

Classe M

Classe N

Classe P

Classe V

Classe W

K. Autres charges (-)

Produits et charges de l'exercice (du semestre)

Sous Total II + III + IV

V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat**VI. Impôts sur le résultat****VII. Résultat de l'exercice (du semestre)****SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS****I. Bénéfice (Perte) à affecter**

a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent

b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter

c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)

II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital**III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter****IV. (Distribution des dividendes)**

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
-4.822.581,30	-4.323.638,56
-569.535,01	-433.944,59
-202.101,09	-195.842,90
-3.798.571,20	-3.457.519,15
-3.572.737,79	-3.254.175,86
-214.019,85	-222.514,56
-628.643,10	-676.854,71
-14.192,94	-10.578,24
-1.914.190,93	-1.682.027,98
-27,60	-26,80
-402.144,55	-407.663,22
-247.296,26	-170.551,05
-74.314,64	-68.211,73
-1.420,80	-1.733,06
-76.487,12	-14.014,51
-225.833,41	-203.343,29
	-45.690,33
-31.322,41	-1.230,54
-4.375,54	-670,55
-115.422,08	-37.424,74
-89.306,63	-111.247,54
-10.972,99	-11.806,02
-25.294,52	-28.918,23
-171,41	-265,31
-16.478,77	-26.939,69
-0,46	-0,71
58,17	-6.313,21
-28.607,88	-25.912,67
-7.683,16	-7.821,43
20,98	-2.981,72
0,09	-11,23
-176,68	-277,32
-11.947,34	-40.068,22
13.979.747,76	12.478.624,96
32.432.039,90	-13.047.545,98
-6.188,38	
32.425.851,52	-13.047.545,98
184.800.307,09	152.766.419,77
152.584.282,45	165.753.940,85
32.425.851,52	-13.047.545,98
-209.826,88	60.024,90
-184.228.724,56	-152.584.282,45
-571.582,53	-182.137,32

6.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

6.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
ACTIONS						
<i>NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</i>				494.714.747,43	99,99%	99,83%
Royaume-Uni				118.087.341,63	23,87%	23,83%
BIG YELLOW GROUP PLC	467.000	GBP	10,46	5.594.479,76	1,13%	1,13%
BRITISH LAND CO PLC	3.101.000	GBP	4,04	14.340.992,96	2,90%	2,89%
DERWENT LONDON PLC	135.700	GBP	17,39	2.702.654,76	0,55%	0,55%
EMPIRIC STUDENT PROPERTY PLC	6.665.000	GBP	0,78	5.946.326,52	1,20%	1,20%
LAND SECURITIES GROUP PLC	1.665.300	GBP	6,22	11.862.985,74	2,40%	2,39%
LONDONMETRIC PROPERTY PLC	5.190.000	GBP	1,90	11.275.760,18	2,28%	2,27%
NEWRIVER REIT PLC	4.720.198	GBP	0,69	3.735.505,72	0,75%	0,75%
PRIMARY HEALTH PROPERTIES	5.116.550	GBP	0,98	5.736.817,79	1,16%	1,16%
SAFESTORE HOLDINGS PLC	1.022.000	GBP	7,36	8.614.693,92	1,74%	1,74%
SEGRO PLC	2.258.000	GBP	7,20	18.629.825,35	3,77%	3,76%
SHAFTESBURY CAPITAL PLC	4.316.095	GBP	1,45	7.167.540,23	1,45%	1,45%
TRITAX BIG BOX REIT PLC	8.154.173	GBP	1,52	14.213.653,22	2,87%	2,87%
UNITE GROUP PLC/THE	1.290.000	GBP	5,60	8.266.105,48	1,67%	1,67%
France				102.908.734,72	20,80%	20,77%
ARGAN	96.733	EUR	66,00	6.384.378,00	1,29%	1,29%
CARMILA	314.000	EUR	17,00	5.338.000,00	1,08%	1,08%
COVIVIO	265.000	EUR	56,65	15.012.250,00	3,03%	3,03%
GECINA SA	197.000	EUR	80,90	15.937.300,00	3,22%	3,21%
KLEPIERRE SA	479.000	EUR	33,74	16.161.460,00	3,27%	3,26%
MERCIALYS	169.343	EUR	11,04	1.869.546,72	0,38%	0,38%
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	455.000	EUR	92,76	42.205.800,00	8,53%	8,52%
Allemagne				72.545.178,06	14,66%	14,64%
LEG IMMOBILIEN SE	297.128	EUR	62,25	18.496.218,00	3,74%	3,73%
SIRIUS REAL ESTATE LTD	6.844.000	GBP	0,96	7.548.270,06	1,52%	1,52%
TAG IMMOBILIEN AG	1.007.000	EUR	13,23	13.322.610,00	2,69%	2,69%
VONOVIA SE	1.352.000	EUR	24,54	33.178.080,00	6,71%	6,70%
Belgique				64.600.500,00	13,06%	13,04%
AEDIFICA	113.000	EUR	67,50	7.627.500,00	1,54%	1,54%
CARE PROPERTY INVEST	80.000	EUR	11,86	948.800,00	0,19%	0,19%
COFINIMMO	145.071	EUR	79,20	11.489.623,20	2,32%	2,32%
MONTEA NV	122.500	EUR	73,20	8.967.000,00	1,81%	1,81%
RETAIL ESTATES	84.786	EUR	63,80	5.409.346,80	1,09%	1,09%
VGP	48.000	EUR	98,50	4.728.000,00	0,96%	0,96%
WAREHOUSES DE PAUW SCA	829.000	EUR	22,12	18.337.480,00	3,71%	3,70%
XIOR STUDENT HOUSING NV	245.000	EUR	28,95	7.092.750,00	1,44%	1,43%
Suède				50.322.274,53	10,17%	10,16%
CASTELLUM AB	710.000	SEK	106,40	6.977.371,39	1,41%	1,41%
CATENA AB	61.000	SEK	450,80	2.539.835,60	0,51%	0,51%
CIBUS NORDIC REAL ESTAT PUBL	119.000	SEK	146,95	1.615.133,46	0,33%	0,33%
DIOS FASTIGHETER AB	543.000	SEK	65,65	3.292.504,85	0,67%	0,67%
FASTIGHETS AB BALDER-B SHRS	2.409.000	SEK	68,20	15.174.452,76	3,07%	3,06%
NYFOSA AB	1.077.000	SEK	74,30	7.390.883,90	1,49%	1,49%
SAGAX AB-B	405.000	SEK	197,60	7.391.521,20	1,49%	1,49%
WIHLBORGS FASTIGHETER AB	704.861	SEK	91,25	5.940.571,37	1,20%	1,20%
Suisse				44.275.432,56	8,95%	8,93%
PSP SWISS PROPERTY AG-REG	131.100	CHF	143,50	20.218.001,07	4,09%	4,08%
SWISS PRIME SITE-REG	181.700	CHF	123,20	24.057.431,49	4,86%	4,85%
Espagne				19.539.960,00	3,95%	3,94%
MERLIN PROPERTIES SOCIMI SA	1.572.000	EUR	12,43	19.539.960,00	3,95%	3,94%
Pays-Bas				13.845.006,02	2,80%	2,79%
CTP NV	508.794	EUR	17,84	9.076.884,96	1,84%	1,83%
EUROCOMMERCIAL PROPERTIES NV	95.000	EUR	26,05	2.474.750,00	0,50%	0,50%

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
NSI NV	118.337	EUR	19,38	2.293.371,06	0,46%	0,46%
<u>Luxembourg</u>				<u>4.227.556,00</u>	<u>0,85%</u>	<u>0,85%</u>
AROUNDTOWN SA	457.000	EUR	2,65	1.210.136,00	0,24%	0,24%
GRAND CITY PROPERTIES	100.000	EUR	9,84	984.000,00	0,20%	0,20%
SHURGARD SELF STORAGE LTD	69.400	EUR	29,30	2.033.420,00	0,41%	0,41%
<u>Finlande</u>				<u>2.625.948,93</u>	<u>0,53%</u>	<u>0,53%</u>
KOJAMO OYJ	256.691	EUR	10,23	2.625.948,93	0,53%	0,53%
<u>Jersey</u>				<u>1.736.814,98</u>	<u>0,35%</u>	<u>0,35%</u>
PHOENIX SPREE - REGISTERED SHS	900.000	GBP	1,69	1.736.814,98	0,35%	0,35%
Total ACTIONS				494.714.747,43	99,99%	99,83%
Autres valeurs mobilières						
<u>Belgique</u>				<u>55.200,00</u>	<u>0,01%</u>	<u>0,01%</u>
CARE PROPERTY INVEST RTS	80.000	EUR	0,00	55.200,00	0,01%	0,01%
Total Autres valeurs mobilières				55.200,00	0,01%	0,01%
TOTAL PORTEFEUILLE				494.769.947,43	100,00%	99,84%
Avoirs bancaires à vue						
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		414.509,29		0,08%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		GBP		19,64		0,00%
TOTAL DEPOTS ET LIQUIDITES				414.509,29		0,08%
CREANCES ET DETTES DIVERSES						
				1.639.021,40		0,33%
AUTRES						
				-1.244.488,73		-0,25%
TOTAL DE L'ACTIF NET				495.578.989,39		100,00%

6.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Royaume-Uni	23,87%
France	20,80%
Allemagne	14,66%
Belgique	13,07%
Suède	10,17%
Suisse	8,95%
Espagne	3,95%
Pays-Bas	2,80%
Luxembourg	0,85%
Finlande	0,53%
Jersey	0,35%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par secteur	
Sociétés immobilières	96,77%

Par secteur	
Services divers	1,74%
Télécommunication	1,49%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par devise	
EUR	55,14%
GBP	25,74%
SEK	10,17%
CHF	8,95%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

6.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er semestre	2ème semestre	Exercice complet
Achats	78.142.238,03	29.935.470,78	108.077.708,81
Ventes	56.912.086,82	26.354.508,02	83.266.594,84
Total 1	135.054.324,85	56.289.978,80	191.344.303,65
Souscriptions	69.682.693,72	24.218.491,92	93.901.185,64
Remboursements	57.134.721,13	29.972.669,03	87.107.390,16
Total 2	126.817.414,85	54.191.160,95	181.008.575,80
Moyenne de référence de l'actif net total	476.660.598,76	496.237.071,34	486.645.385,98
Taux de rotation	1,73%	0,42%	2,12%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de CA Indosuez Fund Solutions S.A. - 12, rue Eugène Ruppert - L-2453 Luxembourg qui assure le service financier.

6.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Evolution du nombre de parts en circulation									
Part	2023			2024			2025		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
Classe A - Dis	4.209,701	3.802,544	49.625,865	5.454,874	6.183,374	48.897,365	3.514,409	6.125,846	46.285,928
Classe B - Cap	21.791,238	24.287,062	109.696,139	27.996,005	41.745,842	95.946,302	7.396,546	17.022,398	86.320,45
Classe E - Dis	3.000,00	158,00	3.173,486	2.500,00	20,40	5.653,086			5.653,086
Classe F - Cap	61.384,43	54.422,472	464.651,508	60.400,814	78.930,123	446.122,199	101.769,138	36.462,76	511.428,577
Classe F LC - Cap			1.000,00			1.000,00			1.000,00
Classe J - Cap	544,00	15,00	3.589,461	537,00	39,00	4.087,461	479,00	1.167,00	3.399,461
Classe M - Dis	11.141,266	3.830,161	36.292,269	69.193,339	5.957,104	99.528,504	25.973,724	10.759,102	114.743,126
Classe N - Cap	857,676	1.279,307	15.902,832	5.775,53	1.830,507	19.847,855	2.224,062	1.406,30	20.665,617
Classe P - Cap	31.300,00		95.020,00	29.400,00	28.540,00	95.880,00	5.917,369	28.174,464	73.622,905
Classe V - Dis			756,00		111,00	645,00	626,294	489,00	782,294
Classe W - Cap	2.208,814	42.935,464	4.238,859	5.708,509	2.887,693	7.059,675	30.442,259	19.354,716	18.147,218
TOTAL			783.946,419			824.667,447			882.048,662

Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements
Classe A - Dis	1.102.733,64	937.805,82	1.542.414,22	1.735.127,42	979.492,91	1.704.551,12
Classe B - Cap	7.706.441,03	8.722.910,54	11.918.593,11	17.648.646,52	3.229.992,61	7.263.713,02
Classe E - Dis	796.965,00	43.013,02	775.970,00	6.135,71		
Classe F - Cap	25.402.887,69	22.804.432,70	29.112.316,61	38.215.425,37	50.649.539,93	18.118.316,98
Classe F LC - Cap						
Classe J - Cap	12.076.046,93	340.307,54	13.875.141,80	1.076.304,16	12.358.610,59	31.919.589,40
Classe M - Dis	2.874.362,55	969.839,91	19.384.129,46	1.677.145,66	7.465.586,89	3.107.438,16
Classe N - Cap	346.274,77	506.662,00	2.503.726,40	823.219,04	1.019.016,87	621.838,40
Classe P - Cap	13.507.596,00		14.557.110,00	14.752.652,66	3.339.834,46	15.001.996,45
Classe V - Dis				32.282,13	184.999,81	145.402,30
Classe W - Cap	899.829,02	18.522.867,02	2.774.732,67	1.310.808,20	14.674.111,57	9.224.544,33
TOTAL	64.713.136,63	52.847.838,55	96.444.134,27	77.277.746,87	93.901.185,64	87.107.390,16

Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
Classe A - Dis	14.277.709,39	287,71	13.132.692,85	268,58	13.186.713,22	284,90
Classe B - Cap	47.174.560,73	430,05	39.639.053,17	413,14	37.835.989,47	438,32
Classe E - Dis	1.015.452,18	319,98	1.703.435,87	301,33	1.808.784,74	319,96
Classe F - Cap	224.930.118,24	484,08	209.253.603,62	469,05	256.699.856,13	501,93
Classe F LC - Cap	4.492,38	4,49	4.361,74	4,36	4.676,59	4,68
Classe J - Cap	94.278.290,75	26.265,31	104.448.318,99	25.553,35	93.335.511,94	27.455,97
Classe M - Dis	10.603.792,68	292,18	27.356.340,19	274,86	33.495.818,59	291,92
Classe N - Cap	7.137.617,60	448,83	8.624.809,64	434,55	9.602.294,42	464,65
Classe P - Cap	49.752.844,99	523,60	49.038.103,19	511,45	40.620.475,60	551,74
Classe V - Dis	226.531,42	299,64	182.024,24	282,21	234.397,29	299,63
Classe W - Cap	1.972.104,70	465,24	3.182.447,73	450,79	8.754.471,40	482,41
TOTAL	451.373.515,06		456.565.191,23		495.578.989,39	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

6.4.5. Performances

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

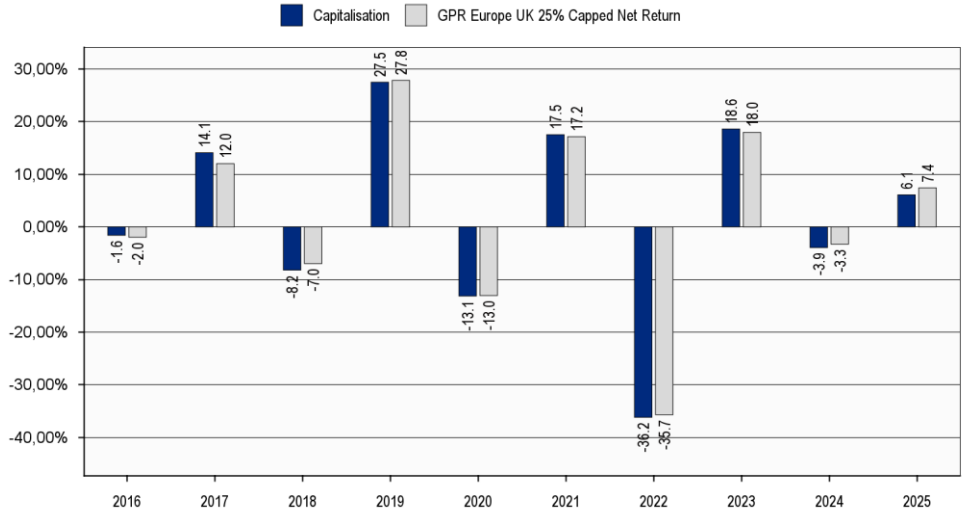
Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2025:

Classe B

Rendement annuel



* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

	Rendements moyens cumulés sur								Depuis le	
	1 an		3 ans		5 ans		10 ans			
	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Année	Valeur
Classe B	6,09% (en EUR)	7,43% (en EUR)	6,53% (en EUR)	7,02% (en EUR)	-1,94% (en EUR)	-1,58% (en EUR)	0,35% (en EUR)	0,48% (en EUR)	28/12/1999	5,85% (en EUR)
Classe F	7,01% (en EUR)	7,43% (en EUR)	7,45% (en EUR)	7,02% (en EUR)	-1,12% (en EUR)	-1,58% (en EUR)	1,19% (en EUR)	0,48% (en EUR)	08/12/2008	7,72% (en EUR)
Classe F LC	7,34% (en EUR)	7,43% (en EUR)	7,66% (en EUR)	7,02% (en EUR)	(en EUR)		(en EUR)		08/04/2021	-1,51% (en EUR)
Classe J	7,45% (en EUR)	7,43% (en EUR)	7,89% (en EUR)	7,02% (en EUR)	-0,72% (en EUR)	-1,58% (en EUR)	(en EUR)		13/02/2018	1,20% (en EUR)
Classe N	6,93% (en EUR)	7,43% (en EUR)	7,35% (en EUR)	7,02% (en EUR)	-1,19% (en EUR)	-1,58% (en EUR)	(en EUR)		27/12/2017	-0,23% (en EUR)
Classe P	7,88% (en EUR)	7,43% (en EUR)	8,32% (en EUR)	7,02% (en EUR)	-0,32% (en EUR)	-1,58% (en EUR)	1,97% (en EUR)	0,48% (en EUR)	18/09/2013	5,82% (en EUR)
Classe W	7,01% (en EUR)	7,43% (en EUR)	7,45% (en EUR)	7,02% (en EUR)	-1,11% (en EUR)	-1,58% (en EUR)	1,16% (en EUR)	0,48% (en EUR)	16/08/2013	4,87% (en EUR)
Classe A	6,08% (en EUR)	7,43% (en EUR)	6,50% (en EUR)	7,02% (en EUR)	-1,97% (en EUR)	-1,58% (en EUR)	0,34% (en EUR)	0,48% (en EUR)	06/04/2000	5,29% (en EUR)
Classe E	7,00% (en EUR)	7,43% (en EUR)	7,44% (en EUR)	7,02% (en EUR)	-1,11% (en EUR)	-1,58% (en EUR)	1,19% (en EUR)	0,48% (en EUR)	31/08/2009	6,05% (en EUR)
Classe M	6,92% (en EUR)	7,43% (en EUR)	7,33% (en EUR)	7,02% (en EUR)	-1,21% (en EUR)	-1,58% (en EUR)	(en EUR)		27/12/2017	-0,25% (en EUR)
Classe V	7,02% (en EUR)	7,43% (en EUR)	7,46% (en EUR)	7,02% (en EUR)	-1,11% (en EUR)	-1,58% (en EUR)	1,18% (en EUR)	0,48% (en EUR)	16/08/2013	4,87% (en EUR)

6.4.6 . Frais

Frais récurrents

Classe A - BE0058186835

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,83%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,09%

Classe B - BE0058187841

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,80%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,09%

Classe E - BE0948507414

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,93%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,09%

Classe F - BE0948506408

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,93%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,09%

Classe F LC - BE6321403105

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,73%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,09%

Classe J - BE6299473023

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,52%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,09%

Classe M - BE6299474039

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,03%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,09%

Classe N - BE6299476059

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,03%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,09%

Classe P - BE6254413477

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,12%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,09%

Classe V - BE6246058349

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,92%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,09%

Classe W - BE6246059354

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,92%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,09%

Fee sharing

Au 31 décembre 2025, 42,56% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

6.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations

Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A 5,00 EUR classe E 9,18 EUR classe V 8,55 EUR classe M 8,03 EUR
2020	classe E 2,20 EUR (Dividende intérimaire)
2021	classe A 7,02 EUR classe E 8,11 EUR classe V 7,63 EUR classe M 7,09 EUR
2022	classe A 2,93 EUR classe E 6,09 EUR classe V 5,76 EUR classe M 5,38 EUR
2023	classe A 7,71 EUR classe E 8,57 EUR classe V 8,03 EUR classe M 7,83 EUR
2024	classe E 2,32 EUR classe V 2,23 EUR classe M 1,83 EUR
2025	classe A 1,74 EUR classe E 4,66 EUR classe V 4,39 EUR classe M 4,02 EUR

Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le «Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à “ne pas causer de préjudice important” s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

7 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES WORLD SUSTAINABLE

7.1 . RAPPORT DE GESTION

7.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Période de souscription initiale : 14/12/2001.

Prix de souscription lors de cette période: 24,79 EUR.

Valeur initiale de F.N.I.C. au 25/02/1993. Le compartiment a reçu en apport toute la situation active et passive de la sicav F.N.I.C. le 16/12/2001, dans un rapport d'une action F.N.I.C. contre trois actions de DPAM INVEST B Equities World Sustainable dans chaque catégorie d'actions.

Le compartiment a reçu l'entière du patrimoine du compartiment DPAM INVEST B Equities World Dividend par le biais d'une fusion par absorption qui a pris effet le 26 février 2021.

7.1.2 . Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

7.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est d'offrir aux investisseurs une exposition aux actions et /ou valeurs mobilières assimilables aux actions, émises par des sociétés sans limitation géographique ainsi que tout titre donnant accès au capital de ces sociétés et sélectionnées sur base d'une méthodologie stricte en matière de respect de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Par le biais d'une méthodologie ESG rigoureuse et des exclusions strictes le compartiment est attentif à ne pas nuire aux autres objectifs environnementaux et sociaux et à assurer les bonnes pratiques de gouvernance requises.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment, ni à ses participants.

Politique de placement

Le compartiment investit principalement dans des actions et /ou valeurs mobilières assimilables aux actions émises par des sociétés, sans limitation géographique, ainsi que tout titre donnant accès au capital de ces sociétés.

La sélection des valeurs se base sur des analyses économico-financières ainsi que sur une méthodologie rigoureuse d'exclusions, d'intégration des facteurs ESG, d'actionnariat actif et d'engagement avec les entreprises.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, dépôts ou titres, ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif. Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs.

Le compartiment peut investir dans des parts d'un autre OPCVM ou d'un autre fonds géré directement ou indirectement par DPAM ou par une société à laquelle DPAM est liée dans le cadre d'une communauté de gestion ou de contrôle ou par une participation directe ou indirecte de plus de 10 % du capital ou des voix. Aucune commission d'émission ou de rachat des fonds cibles ni aucune commission de gestion ne peut être débitée des actifs de la SICAV, dans la mesure de tels placements.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

7.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

7.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

7.1.6 . Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI AC World Net Return.

Cet indice est représentatif du marché des actions de grandes et moyennes capitalisations boursières de 23 pays développés et 26 pays émergents (tels que définis par MSCI et principalement en fonction du pays d'incorporation et du pays de « primary listing » de ses titres) autour du monde.

La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur l'objectif d'investissement durable du compartiment. Veuillez-vous en référer à la stratégie d'investissement dans le prospectus pour une explication de la manière dont l'objectif d'investissement durable du compartiment est atteint.

7.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

Fin décembre 2025, la valeur nette d'inventaire de DPAM B Equities World Sustainable (part F) s'élevait à 434,65 euros, soit une diminution de 1,35% depuis le début de l'année.

L'année 2025 s'est révélée éprouvante pour la stratégie. Si un bon nombre de nos participations ont affiché une croissance robuste des bénéfices, l'environnement de marché ne s'est pas révélé favorable à un portefeuille orienté croissance-qualité. Les marchés ont favorisé un nombre restreint de secteurs, notamment les banques, la défense et quelques acteurs de premier plan de l'IA. Par ailleurs, ils ont montré davantage de propension aux valeurs « value » et de croissance à tout prix, alors que de nombreuses entreprises de croissance de qualité ont connu une compression généralisée des valorisations malgré la poursuite de bénéfices générés.

Dans ce contexte, la performance a été essentiellement influencée par des effets de style et de secteur plutôt que par une détérioration de l'ensemble des données économiques des entreprises. Le portefeuille a conservé sa diversification et continué de privilégier des sociétés offrant une rentabilité élevée des capitaux, des avantages concurrentiels durables et un potentiel de croissance structurelle. Toutefois, l'appétence du marché pour les valeurs « value » et la croissance à tout prix a limité la contribution de plusieurs de ces facteurs.

Le secteur de la technologie et le secteur des services de communication ont contribué favorablement à la performance. Les entreprises bénéficiant de l'infrastructure IA telles que Nvidia, Broadcom, TSMC, SK Hynix et Oracle ont apporté une contribution positive, portées par le déploiement continu des infrastructures d'IA. Cependant, les valeurs logicielles ont affiché une performance assez faible, ServiceNow, Salesforce, SAP ou le prestataire de services informatiques Accenture ayant nui à la performance, en raison des discussions actuelles sur le bouleversement lié à l'IA. Nous avons mis à profit la volatilité afin d'optimiser le portefeuille, en diminuant l'exposition lorsque les données économiques et la valorisation ne présentaient plus un rapport risque/rendement attractif et en réallouant vers des secteurs bénéficiant de tendances porteuses plus structurées. Nous avons réduit notre exposition aux valeurs logicielles, les positions dans Salesforce, Accenture et Adobe ayant été cédées, Tandis que nous avons pris des participations dans SK Hynix et Palo Alto, notamment.

Nos valeurs financières ont nui à la performance. La stratégie est structurellement peu exposée aux banques traditionnelles pour des motifs de qualité des activités, privilégiant plutôt des entreprises de qualité supérieure comme les gestionnaires d'actifs alternatifs, les courtiers en assurance, les sociétés de services de paiement, les bourses et les agences de notation. En 2025, les banques ont affiché de bonnes performances, particulièrement en Europe, tandis que les entreprises liées aux marchés privés ont vu leurs valorisations baisser face à une volatilité élevée, à l'incertitude macroéconomique et à une activité réduite d'introductions en bourse et de sorties. Les courtiers en assurance ont pâti d'un contexte défavorable en raison de la tarification peu élevée de l'assurance des biens. Au cours de l'année, nous avons quelque peu augmenté notre exposition aux banques traditionnelles par le biais de positions dans Banco Santander, Intesa Sanpaolo et JP Morgan. Nous avons renforcé notre exposition aux bourses en prenant des positions dans CME Group et Cboe.

Le secteur de la santé a également pesé de manière significative sur la performance. La répartition du portefeuille en santé repose sur la technologie médicale, des sciences de la vie, de la santé animale et des services animaliers, ainsi que sur certains produits pharmaceutiques courants. Le secteur de la santé a fait l'objet d'une volatilité anormalement élevée en 2025, l'incertitude politique et réglementaire pesant sur la confiance. Parmi les principaux contributeurs négatifs figure UnitedHealth Group, en raison de modifications réglementaires ayant provoqué d'importantes révisions à la baisse des

bénéfices. Par ailleurs, Novo Nordisk et Zoetis ont essuyé des revers du fait d'une concurrence plus rude. Nous avons agi avec fermeté lorsque le rapport risque/rendement s'est dégradé, en cédant des positions comme UnitedHealth Group, Novo Nordisk, Zoetis, Idexx Laboratories et Danaher et en réaffectant les fonds vers des secteurs aux données économiques et aux valorisations plus intéressantes (notamment en ajoutant Hoya).

Dans le secteur de la consommation, la détérioration du climat et la pression sur les consommateurs aux revenus modestes ont pesé sur plusieurs positions. La contribution négative la plus significative est venue de Chipotle Mexican Grill qui a subi un ralentissement de la croissance de ses ventes à périmètre comparable face à une concurrence accrue. Nous avons finalement cédé la position. Procter & Gamble et Colgate-Palmolive ont également pâti du report des consommateurs sur les produits de marque de distributeur. Nous avons cédé ces deux positions afin de financer une nouvelle position dans Walmart, qui profite directement de la migration des consommateurs vers les marques de distributeurs. Afin de compenser ces facteurs défavorables, plusieurs participations dans le secteur des voyages et des produits de consommation haut de gamme ont été plus résilientes au cours de l'année. Nous avons également pris des positions dans Amazon, MercadoLibre, Alibaba, Royal Caribbean Cruises, et cédé LVMH et Hermès.

Au sein des secteurs industriels et des matériaux, nous avons opéré une rotation radicale vers la défense et l'exploitation aurifère (non exploitables pour des raisons de durabilité) au détriment de la quasi-totalité des autres segments. Dans notre univers d'investissement, nous avons continué à nous concentrer sur l'efficacité énergétique, l'électrification et les infrastructures, en prenant des positions comme Eaton, Xylem et Ferrovial, tout en conservant une exposition aux entreprises profitant de l'expansion des centres de données et des solutions écoénergétiques. En outre, nous avons cédé Kingspan, Atlas Copco et Epiroc.

Au cours de l'année, nous nous sommes attachés à améliorer la diversification et le rapport risque/rendement du portefeuille, tout en demeurant fidèles au processus d'investissement.

7.1.8 . Politique future

DPAM B Equities World Sustainable poursuivra sa stratégie d'investissement dans de grandes capitalisations de haute qualité et présentant de solides références ESG. Ces activités sont bien placées pour bénéficier de diverses tendances de croissance à long terme, notamment l'intelligence artificielle, la transformation numérique, les soins de santé personnalisés et abordables, la transition vers l'énergie verte, la gestion d'actifs alternatifs, les paiements et le commerce électroniques ainsi que les voyages. Notre politique d'investissement est fondée sur la conviction qu'une croissance durable et rentable est le moteur du cours des actions sur le long terme. Notre approche qualitative se distingue par un processus ESG poussé et une diversification du portefeuille. Elle se traduit par un portefeuille résilient qui vise à afficher de bonnes performances dans divers environnements économiques.

7.1.9 . Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4

7.2 . BILAN

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	2.011.583.897,06	2.533.826.500,13
I. Actifs immobilisés		
A. Frais d'établissement et d'organisation		
B. Immobilisations incorporelles		
C. Immobilisations corporelles		
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	1.995.748.088,38	2.495.243.255,02
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations		
Dont obligations prêtées		
Collatéral reçu sous forme d'obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire		
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions	1.995.748.088,38	2.495.243.255,02
a. Actions	1.995.748.088,38	2.495.243.255,02
Dont actions prêtées		
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts		
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
h. Sur d'autres valeurs mobilières		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
i. Sur OPC à nombre variable de parts		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
j. Sur devises		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
k. Sur taux d'intérêt		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
l. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
m. Sur indices financiers		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
n. Sur instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
o. Sur d'autres valeurs sous-jacentes		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
III. Créances et dettes à plus d'un an		
A. Créances		
B. Dettes		
IV. Créances et dettes à un an au plus	122.836,77	-6.300.082,31
A. Créances	1.685.914,44	1.918.572,71
a. Montants à recevoir	1.666.526,85	1.182.302,94
b. Avoirs fiscaux	19.387,59	13.643,38
c. Collatéral		
d. Autres		722.626,39
B. Dettes	-1.563.077,67	-8.218.655,02
a. Montants à payer (-)	-1.563.076,55	-1.832.903,64
b. Dettes fiscales (-)		
c. Emprunts (-)	-1,12	
d. Collatéral (-)		
e. Autres (-)		-6.385.751,38
V. Dépôts et liquidités	21.732.312,19	44.883.327,42
A. Avoirs bancaires à vue	21.732.312,19	44.883.327,42
B. Avoirs bancaires à terme		
C. Autres		

VI. Comptes de régularisation

- A. Charges à reporter
- B. Produits acquis
- C. Charges à imputer (-)
- D. Produits à reporter (-)

TOTAL CAPITAUX PROPRES

- A. Capital
B. Participations au résultat
C. Résultat reporté
D. Résultat de l'exercice (du semestre)

SECTION 2: POSTES HORS BILAN

I. Sûretés réelles (+/-)

- A. Collatéral (+/-)
 - a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts
- B. Autres sûretés réelles (+/-)
 - a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts

II. Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)

- A. Contrats d'option et warrants achetés
B. Contrats d'option et warrants vendus

III. Montants notionnels des contrats à terme (+)

- A. Contrats à terme achetés
B. Contrats à terme vendus

IV. Montants notionnels des contrats de swap (+)

- A. Contrats de swap achetés
B. Contrats de swap vendus

V. Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)

- A. Contrats achetés
B. Contrats vendus

VI. Montants non appelés sur actions

VII. Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions

VIII. Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions

IX. Instruments financiers prêtés

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
-6.019.340,28	
-6.019.340,28	
2.011.583.897,06	2.533.826.500,13
770.042.485,83	1.106.750.613,47
-91.949.673,35	6.019.536,73
1.396.800.945,74	993.872.777,58
-63.309.861,16	427.183.572,35

[illegible]

7.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	-51.409.643,52	432.199.233,36
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire		
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions	155.578.937,17	433.457.689,23
a. Actions	155.578.937,17	433.457.689,23
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts		
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
h. Sur d'autres valeurs mobilières		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
i. Sur OPC à nombre variable de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
j. Sur taux d'intérêt		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
k. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
l. Sur indices financiers		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
m. Sur instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
n. Sur d'autres valeurs sous-jacentes		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
G. Créances, dépôts, liquidités et dettes		-3,00
H. Positions et opérations de change	-206.988.580,69	-1.258.452,87
a. Instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Autres positions et opérations de change	-206.988.580,69	-1.258.452,87
II. Produits et charges des placements	17.290.303,04	20.046.205,36
A. Dividendes	19.276.518,45	21.689.075,45
B. Intérêts	558.436,46	1.549.482,56
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire		
b. Dépôts et liquidités	558.436,46	1.549.482,56
c. Collatéral (+/-)		
C. Intérêts d'emprunts (-)	-27.048,45	-10.697,00
D. Contrats de swap (+/-)		
E. Précomptes mobiliers (-)	-2.517.603,42	-3.181.655,65
a. D'origine belge		
b. D'origine étrangère	-2.517.603,42	-3.181.655,65
F. Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits	2.283,26	
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B. Autres	2.283,26	

IV. Coûts d'exploitation

A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)

B. Charges financières (-)

C. Rémunération due au dépositaire (-)

D. Rémunération due au gestionnaire (-)

a. Gestion financière

Classe A

Classe B

Classe B (USD)

Classe E

Classe F

Classe F LC

Classe J

Classe L

Classe M

Classe N

Classe V

Classe W

Classe W (USD)

b. Gestion administrative et comptable

c. Rémunération commerciale

E. Frais administratifs (-)

F. Frais d'établissement et d'organisation (-)

G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)

H. Services et biens divers (-)

I. Amortissements et provisions pour risques et charges (-)

J. Taxes

Classe A

Classe B

Classe B (USD)

Classe E

Classe F

Classe F LC

Classe J

Classe L

Classe M

Classe N

Classe P

Classe V

Classe W

Classe W (USD)

K. Autres charges (-)

Produits et charges de l'exercice (du semestre)

Sous Total II + III + IV

V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat**VI. Impôts sur le résultat****VII. Résultat de l'exercice (du semestre)****SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS****I. Bénéfice (Perte) à affecter**

a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent

b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter

c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)

II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital**III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter****IV. (Distribution des dividendes)**

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
-29.140.803,92	-25.061.866,37
-7.174.041,28	-3.994.770,08
-936.513,10	-933.202,28
-19.830.864,75	-18.961.992,87
-18.798.271,91	-17.934.785,02
-2.308.164,13	-2.127.878,65
-6.685.731,42	-6.045.855,31
-89.769,06	-94.621,45
-2.074,95	-12.309,69
-3.765.603,89	-4.042.487,64
-39,43	-38,29
-2.437.391,83	-2.523.239,09
-6.030,90	-6.916,19
-1.755.344,73	-1.424.994,55
-844.217,19	-815.970,14
-47.990,33	-56.426,49
-853.128,92	-783.231,92
-2.785,13	-815,61
-1.032.592,84	-1.027.207,85
	-150.304,82
-89.972,64	-9.000,00
-11.139,33	-1.583,32
-541.861,04	-96.757,94
-448.439,89	-729.360,17
-101.226,89	-134.334,22
-92.955,90	-141.376,36
-1.213,42	-2.713,52
	-59,23
-14.129,06	-57.010,20
-0,65	-1,22
	-52.691,51
	-24,47
-181.294,46	-226.180,63
-52.644,87	-78.797,07
-4.767,53	-26.264,19
	-773,95
-207,11	-9.109,96
	-23,64
-107.971,89	-184.894,89
-11.848.217,62	-5.015.661,01
-63.257.861,14	427.183.572,35
-52.000,02	
-63.309.861,16	427.183.572,35
1.241.541.411,23	1.427.075.886,66
1.396.800.945,74	993.872.777,58
-63.309.861,16	427.183.572,35
-91.949.673,35	6.019.536,73
-1.238.670.428,25	-1.396.800.945,74
-2.870.982,98	-30.274.940,92

7.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

7.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
ACTIONS						
<i>NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</i>				1.995.748.088,38	100,00%	99,21%
États-Unis				1.434.218.834,56	71,86%	71,30%
ALPHABET INC-CL A	393.278	USD	313,00	104.811.625,87	5,25%	5,21%
AMAZON.COM INC	434.848	USD	230,82	85.462.655,17	4,28%	4,25%
ANALOG DEVICES INC	112.727	USD	271,20	26.030.535,48	1,30%	1,29%
APPLE INC	261.733	USD	271,86	60.585.579,11	3,04%	3,01%
APPLIED MATERIALS INC	118.807	USD	256,99	25.997.029,19	1,30%	1,29%
ARTHUR J GALLAGHER & CO	141.282	USD	258,79	31.131.481,78	1,56%	1,55%
AUTOMATIC DATA PROCESSING	15.712	USD	257,23	3.441.268,47	0,17%	0,17%
BLACKSTONE INC	416.057	USD	154,14	54.605.156,44	2,74%	2,71%
BOOKING HOLDINGS INC	6.121	USD	5.355,33	27.910.915,69	1,40%	1,39%
BOSTON SCIENTIFIC CORP	619.463	USD	95,35	50.292.304,53	2,52%	2,50%
BROADCOM INC	209.652	USD	346,10	61.782.585,21	3,10%	3,07%
CBOE GLOBAL MARKETS INC	157.933	USD	251,00	33.752.976,29	1,69%	1,68%
CME GROUP INC	120.207	USD	273,08	27.950.212,92	1,40%	1,39%
ELI LILLY & CO	44.954	USD	1.074,68	41.135.139,61	2,06%	2,05%
INTUITIVE SURGICAL INC	21.682	USD	566,36	10.455.802,73	0,52%	0,52%
JPMORGAN CHASE & CO	143.643	USD	322,22	39.409.636,39	1,97%	1,96%
KKR & CO INC	345.835	USD	127,48	37.538.461,24	1,88%	1,87%
MASTERCARD INC - A	170.176	USD	570,88	82.719.634,62	4,14%	4,11%
MICROSOFT CORP	328.398	USD	483,62	135.229.120,66	6,78%	6,72%
MOTOROLA SOLUTIONS INC	48.654	USD	383,32	15.879.817,17	0,80%	0,79%
NETFLIX INC	553.130	USD	93,76	44.158.090,00	2,21%	2,20%
NVIDIA CORP	875.796	USD	186,50	139.074.421,22	6,97%	6,91%
ORACLE CORP	192.262	USD	194,91	31.907.519,62	1,60%	1,59%
PALO ALTO NETWORKS INC	121.216	USD	184,20	19.011.441,27	0,95%	0,95%
ROYAL CARIBBEAN CRUISES LTD	90.140	USD	278,92	21.407.338,58	1,07%	1,06%
S&P GLOBAL INC	79.437	USD	522,59	35.346.742,59	1,77%	1,76%
SERVICENOW INC	244.140	USD	153,19	31.844.528,59	1,60%	1,58%
STRYKER CORP	160.129	USD	351,47	47.920.762,60	2,40%	2,38%
THERMO FISHER SCIENTIFIC INC	71.418	USD	579,45	35.236.204,27	1,77%	1,75%
UBER TECHNOLOGIES INC	325.608	USD	81,71	22.653.522,65	1,14%	1,13%
VISA INC-CLASS A SHARES	22.231	USD	350,71	6.638.540,60	0,33%	0,33%
WALMART INC	272.255	USD	111,41	25.826.497,13	1,29%	1,28%
XYLEM INC	147.227	USD	136,18	17.071.286,87	0,86%	0,85%
Taiwan				81.608.741,58	4,09%	4,05%
TAIWAN SEMICONDUCTOR-SP ADR	315.395	USD	303,89	81.608.741,58	4,09%	4,05%
Pays-Bas				73.665.343,56	3,69%	3,66%
ASML HOLDING NV	35.160	EUR	921,40	32.396.424,00	1,62%	1,61%
FERROVIAL SE	745.734	EUR	55,34	41.268.919,56	2,07%	2,05%
France				70.481.923,22	3,53%	3,50%
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	239.902	EUR	86,96	20.861.877,92	1,04%	1,04%
L'OREAL	82.001	EUR	366,60	30.061.566,60	1,51%	1,49%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	83.263	EUR	234,90	19.558.478,70	0,98%	0,97%
Irlande				66.566.986,78	3,34%	3,31%
EATON CORP PLC	107.760	USD	318,51	29.224.434,93	1,47%	1,45%
LINDE PLC	9.878	USD	426,39	3.586.257,75	0,18%	0,18%
TRANE TECHNOLOGIES PLC	101.863	USD	389,20	33.756.294,10	1,69%	1,68%
Suisse				56.724.833,26	2,84%	2,82%
CIE FINANCIERE RICHEMO-A REG	123.671	CHF	172,05	22.866.841,00	1,14%	1,14%
LONZA GROUP AG-REG	58.581	CHF	537,80	33.857.992,26	1,70%	1,68%
Allemagne				30.526.191,90	1,53%	1,52%
SAP SE	146.514	EUR	208,35	30.526.191,90	1,53%	1,52%

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
Espagne				28.583.121,01	1,43%	1,42%
BANCO SANTANDER SA	2.838.443	EUR	10,07	28.583.121,01	1,43%	1,42%
Corée du Sud				28.165.490,64	1,41%	1,40%
SK HYNIX INC	73.198	KRW	651.000,00	28.165.490,64	1,41%	1,40%
Chine				24.408.204,52	1,22%	1,21%
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	1.216.600	HKD	142,80	19.005.008,04	0,95%	0,94%
XIAOMI CORP-CLASS B	1.256.800	HKD	39,30	5.403.196,48	0,27%	0,27%
Uruguay				24.136.132,64	1,21%	1,20%
MERCADOLIBRE INC	14.073	USD	2.014,26	24.136.132,64	1,21%	1,20%
Canada				23.477.233,52	1,18%	1,17%
WHEATON PRECIOUS METALS CORP	234.234	CAD	161,36	23.477.233,52	1,18%	1,17%
Japon				22.309.728,74	1,12%	1,11%
HOYA CORP	173.400	JPY	23.685,00	22.309.728,74	1,12%	1,11%
Royaume-Uni				19.054.851,21	0,96%	0,95%
3I GROUP PLC	509.891	GBP	32,63	19.054.851,21	0,96%	0,95%
Italie				11.820.471,24	0,59%	0,59%
INTESA SANPAOLO	1.996.364	EUR	5,92	11.820.471,24	0,59%	0,59%
Total ACTIONS				1.995.748.088,38	100,00%	99,21%
TOTAL PORTEFEUILLE				1.995.748.088,38	100,00%	99,21%
Avoirs bancaires à vue				21.732.312,19		1,08%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		21.575.999,54		1,07%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		USD		155.766,67		0,01%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		GBP		545,90		0,00%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		DKK		0,08		0,00%
TOTAL DEPOTS ET LIQUIDITES				21.732.312,19		1,08%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				122.836,77		0,01%
AUTRES				-6.019.340,28		-0,30%
TOTAL DE L'ACTIF NET				2.011.583.897,06		100,00%

7.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
États-Unis	71,86%
Taiwan	4,09%
Pays-Bas	3,69%
France	3,53%
Irlande	3,34%
Suisse	2,84%
Allemagne	1,53%
Espagne	1,43%
Corée du Sud	1,41%
Chine	1,22%
Uruguay	1,21%
Canada	1,18%

Par pays	
Japon	1,12%
Royaume-Uni	0,96%
Italie	0,59%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par secteur	
Internet et services d'Internet	25,05%
Electronique et semi-conducteurs	19,58%
Industrie pharmaceutique et cosmétique	9,01%
Holding et sociétés financières	9,00%
Banques et institutions financières	8,14%
Articles de bureaux et ordinateurs	6,13%
Distribution, commerce de détail	5,58%
Construction de machines et appareils	3,16%
Transports	2,07%
Art graphique, maison d'édition	1,77%
Chimie	1,70%
Compagnies d'assurance	1,56%
Métaux et pierres précieuses	1,18%
Industrie horlogère	1,15%
Restauration, industrie hôtelière	1,07%
Constructions, matériaux de construction	1,04%
Electrotechnique et électronique	0,98%
Energie et eau	0,85%
Télécommunication	0,80%
Pétrole	0,18%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par devise	
USD	80,50%
EUR	10,78%
CHF	2,84%
KRW	1,41%
HKD	1,22%
CAD	1,18%
JPY	1,12%
GBP	0,95%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

7.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er semestre	2ème semestre	Exercice complet
Achats	1.128.347.558,85	1.331.202.855,08	2.459.550.413,93
Ventes	1.301.396.991,72	1.618.091.022,22	2.919.488.013,94
Total 1	2.429.744.550,57	2.949.293.877,30	5.379.038.427,87
Souscriptions	197.121.359,51	90.754.622,16	287.875.981,67
Remboursements	331.142.079,72	411.529.252,83	742.671.332,55
Total 2	528.263.439,23	502.283.874,99	1.030.547.314,22
Moyenne de référence de l'actif net total	2.384.766.747,53	2.168.271.769,78	2.274.345.614,30
Taux de rotation	79,73%	112,86%	191,20%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de CA Indosuez Fund Solutions S.A. - 12, rue Eugène Ruppert - L-2453 Luxembourg qui assure le service financier.

Taux de rotation accru

L'année a été marquée par un environnement volatil et incertain, sous l'influence de DeepSeek, du jour de la libération et des bouleversements liés à l'IA qui ont affecté les avantages concurrentiels de nombreux acteurs historiques. Dans ce contexte, nous avons procédé à quelques changements structurels dans le portefeuille et avons tiré parti de la volatilité pour saisir des opportunités.

7.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Evolution du nombre de parts en circulation									
Part	2023			2024			2025		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
Classe A - Dis	69.472,785	43.064,097	442.758,108	219.666,578	78.515,017	583.909,669	87.413,236	165.638,807	505.684,098
Classe B (USD) - Cap	4.066,203	3.921,575	13.203,065	7.914,107	7.152,193	13.964,979	3.702,036	1.717,547	15.949,468
Classe B - Cap	163.289,218	204.853,096	970.365,586	424.419,90	224.381,553	1.170.403,933	178.368,447	313.039,946	1.035.732,434
Classe E - Dis		8.516,77	10.553,575		8.053,575	2.500,00		2.500,00	
Classe F (USD) - Cap		115,86							
Classe F - Cap	333.918,156	369.594,994	1.253.552,038	183.458,478	275.655,492	1.161.355,024	134.503,007	262.034,287	1.033.823,744
Classe F LC - Cap			1.000,00			1.000,00			1.000,00
Classe J - Cap	626,325	2.984,00	11.904,09	1.074,885	1.645,903	11.333,072	626,823	3.482,82	8.477,075
Classe L - Cap	92,143	60,191	901,738	177,768	249,298	830,208	189,177	391,966	627,419
Classe M - Dis	87.502,317	72.689,177	516.211,564	375.116,252	71.264,793	820.063,023	182.055,208	269.202,398	732.915,833
Classe N - Cap	62.335,267	42.813,133	240.608,94	115.393,684	57.055,024	298.947,60	44.577,089	135.330,303	208.194,386
Classe P - Cap	75.800,00	92.940,00	441.890,00	195.243,00	121.273,00	515.860,00	5.850,00	222.725,00	298.985,00
Classe V - Dis	1.667,00	425.766,138	23.511,318	19.209,619	6.058,504	36.662,433	1.154,805	27.890,934	9.926,304
Classe W (USD) - Cap	154,185		154,185	694,00	5,00	843,185	334,372	604,00	573,557
Classe W - Cap	118.537,157	65.432,379	286.013,317	124.635,838	137.660,19	272.988,965	81.739,644	98.640,091	256.088,518
TOTAL			4.212.627,524			4.890.662,091			4.107.977,836

Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements
Classe A - Dis	14.877.083,67	9.201.373,42	56.011.691,00	20.000.963,08	23.232.878,70	41.047.625,05
Classe B (USD) - Cap	1.177.339,19	1.154.424,33	2.880.385,36	2.796.088,43	1.413.541,94	637.837,39
Classe B - Cap	48.879.099,11	61.468.699,15	155.375.557,28	80.927.501,89	66.880.226,31	115.580.040,17
Classe E - Dis		1.982.192,06		2.108.584,94		646.975,00
Classe F (USD) - Cap		37.859,90				
Classe F - Cap	110.595.399,74	122.964.404,86	74.652.968,19	114.446.471,00	58.166.277,99	109.851.215,36
Classe F LC - Cap						
Classe J - Cap	28.102.166,55	132.971.876,57	60.288.759,51	89.115.946,25	34.324.058,97	202.024.817,77
Classe L - Cap	26.693,00	18.784,41	63.350,20	87.032,17	69.745,74	142.035,54
Classe M - Dis	19.219.728,38	15.881.539,46	99.357.120,71	18.742.545,33	49.223.433,10	72.505.827,45
Classe N - Cap	19.427.390,57	13.497.125,36	44.633.118,50	21.948.786,82	17.722.482,57	53.494.972,41

Classe P - Cap	26.912.948,00	33.838.723,30	85.697.116,49	56.549.256,93	2.744.695,00	100.334.780,25
Classe V - Dis	335.725,59	87.382.231,83	5.198.296,79	1.591.818,27	320.168,33	7.135.124,70
Classe W (USD) - Cap	49.590,52		268.946,32	1.937,85	110.846,63	232.068,76
Classe W - Cap	38.465.971,84	21.396.959,63	51.049.213,60	54.276.064,46	33.667.626,39	39.038.012,70
TOTAL	308.069.136,16	501.796.194,28	635.476.523,95	462.592.997,42	287.875.981,67	742.671.332,55

Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
Classe A - Dis	100.305.304,97	226,55	157.933.301,19	270,48	131.729.926,87	260,50
Classe B (USD) - Cap	4.245.436,65	355,20	5.413.220,22	401,39	6.023.332,26	377,65
Classe B - Cap	312.638.996,61	322,19	454.640.404,53	388,45	391.968.371,93	378,45
Classe E - Dis	2.467.795,35	233,84	704.189,01	281,68		
Classe F - Cap	454.327.405,37	362,43	511.679.352,12	440,59	447.414.643,03	432,78
Classe F LC - Cap	5.612,38	5,61	6.837,43	6,84	6.730,58	6,73
Classe J - Cap	582.034.473,24	48.893,66	676.329.483,01	59.677,51	498.926.577,27	58.855,98
Classe L - Cap	285.741,77	316,88	314.741,21	379,11	229.942,37	366,49
Classe M - Dis	120.486.357,50	233,40	230.305.332,75	280,84	199.815.614,43	272,63
Classe N - Cap	81.041.111,32	336,82	122.327.253,35	409,19	83.642.414,91	401,75
Classe P - Cap	173.206.408,64	391,97	247.779.845,74	480,32	142.196.905,12	475,60
Classe V - Dis	5.461.601,59	232,30	10.259.086,47	279,83	2.698.638,67	271,87
Classe W (USD) - Cap	49.550,77	355,00	329.425,03	404,56	220.116,88	383,78
Classe W - Cap	99.803.233,52	348,95	115.804.028,07	424,21	106.710.682,74	416,69
TOTAL	1.936.359.029,68		2.533.826.500,13		2.011.583.897,06	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

7.4.5 . Performances

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

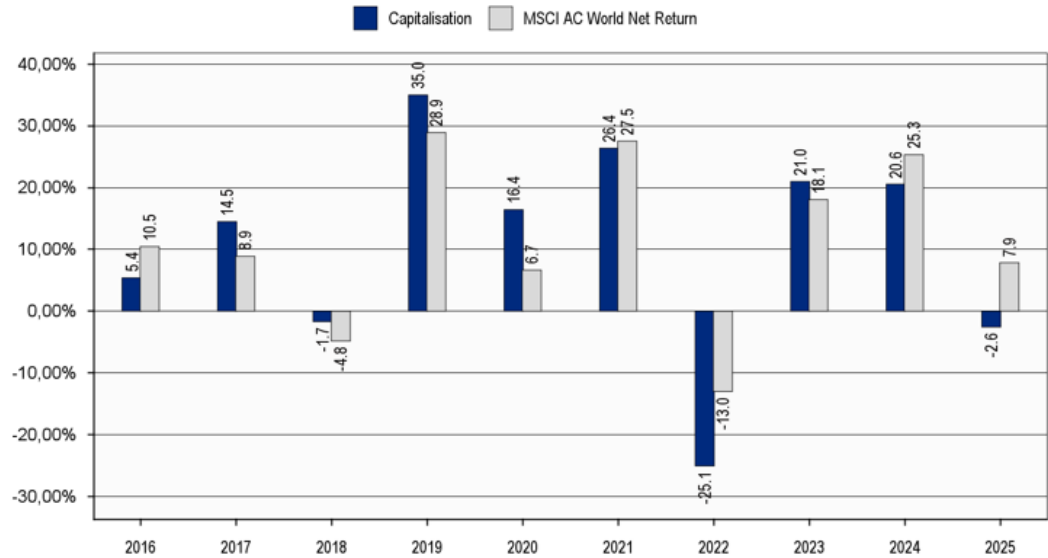
Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2025:

Classe B

Rendement annuel



* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

	Rendements moyens cumulés sur								Depuis le	
	1 an		3 ans		5 ans		10 ans			
	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Année	Valeur
Classe B	-2,57% (en EUR)	7,85% (en EUR)	12,44% (en EUR)	16,86% (en EUR)	6,13% (en EUR)	12,10% (en EUR)	9,64% (en EUR)	10,79% (en EUR)	25/02/1993	7,23% (en EUR)
Classe B (USD)	10,50% (en USD)	22,34% (en USD)	16,06% (en USD)	20,65% (en USD)	5,22% (en USD)	11,19% (en USD)	(en USD)		16/11/2020	6,22% (en USD)
Classe F	-1,77% (en EUR)	7,85% (en EUR)	13,37% (en EUR)	16,86% (en EUR)	6,99% (en EUR)	12,10% (en EUR)	10,54% (en EUR)	10,79% (en EUR)	08/12/2008	11,73% (en EUR)
Classe F LC	-1,61% (en EUR)	7,85% (en EUR)	13,61% (en EUR)	16,86% (en EUR)	(en EUR)		(en EUR)		08/04/2021	6,21% (en EUR)
Classe J	-1,38% (en EUR)	7,85% (en EUR)	13,82% (en EUR)	16,86% (en EUR)	7,42% (en EUR)	12,10% (en EUR)	(en EUR)		12/02/2018	11,47% (en EUR)
Classe L	-3,33% (en EUR)	7,85% (en EUR)	11,57% (en EUR)	16,86% (en EUR)	(en EUR)		(en EUR)		01/10/2021	2,59% (en EUR)
Classe N	-1,82% (en EUR)	7,85% (en EUR)	13,30% (en EUR)	16,86% (en EUR)	6,93% (en EUR)	12,10% (en EUR)	(en EUR)		27/12/2017	10,29% (en EUR)
Classe P	-0,98% (en EUR)	7,85% (en EUR)	14,28% (en EUR)	16,86% (en EUR)	7,85% (en EUR)	12,10% (en EUR)	11,40% (en EUR)	10,79% (en EUR)	18/09/2013	11,15% (en EUR)
Classe W	-1,77% (en EUR)	7,85% (en EUR)	13,37% (en EUR)	16,86% (en EUR)	7,00% (en EUR)	12,10% (en EUR)	10,49% (en EUR)	10,79% (en EUR)	16/08/2013	10,49% (en EUR)
Classe W (USD)	11,41% (en USD)	22,34% (en USD)	(en USD)		(en USD)		(en USD)		22/12/2023	12,80% (en USD)
Classe A	-2,62% (en EUR)	7,85% (en EUR)	12,37% (en EUR)	16,86% (en EUR)	6,07% (en EUR)	12,10% (en EUR)	9,61% (en EUR)	10,79% (en EUR)	25/02/1993	6,93% (en EUR)
Classe M	-1,85% (en EUR)	7,85% (en EUR)	13,25% (en EUR)	16,86% (en EUR)	6,89% (en EUR)	12,10% (en EUR)	(en EUR)		27/12/2017	10,25% (en EUR)
Classe V	-1,77% (en EUR)	7,85% (en EUR)	13,37% (en EUR)	16,86% (en EUR)	7,00% (en EUR)	12,10% (en EUR)	(en EUR)		14/11/2018	11,09% (en EUR)

7.4.6 . Frais**Frais récurrents**

Classe A - BE0058651630

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,81%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,43%

Classe B - BE0058652646

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,74%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,43%

Classe B USD - BE6322802511

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,77%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,43%

Classe F - BE0948500344

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,92%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,43%

Classe F LC - BE6321383877

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,73%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,43%

Classe J - BE6299467934

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,51%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,43%

Classe L - BE0948996450

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,51%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,43%

Classe M - BE6299468940

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,03%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,43%

Classe N - BE6299471977

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,99%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,43%

Classe P - BE6254414483

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,12%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,43%

Classe V - BE6246064404

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,92%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,43%

Classe W - BE6246068447

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,91%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,43%

Classe W USD - BE6322805548

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,92%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,43%

Fee Sharing

Au 31 décembre 2025, 35,10% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

7.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations**Dividendes bruts payés au titre de l'exercice**

2019	classe A 0,48 EUR classe V 1,81 EUR classe M 1,77 EUR
2020	classe A,14 EUR classe V 1,15 EUR classe M 1,39 EUR
2021	classe A 4,54 EUR classe V 4,57 EUR classe M 4,60 EUR classe E 4,60 EUR
2022	classe A 3,40 EUR classe V 3,40 EUR classe M 3,40 EUR classe E 3,40 EUR
2023	classe A 2,28 EUR classe V 2,34 EUR classe M 2,35 EUR classe E 2,36 EUR

2024	classe A 2,70 EUR
	classe V 2,79 EUR
	classe M 2,80 EUR
	classe E 2,81 EUR
2025	classe A 2,24 EUR
	classe V 2,34 EUR
	classe M 2,34 EUR

Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

Transparence en matière de durabilité

Objectifs environnementaux

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le «Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à “ne pas causer de préjudice important” s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

8 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EUROPE DIVIDEND

8.1 . RAPPORT DE GESTION

8.1.1 . *Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts*

Période de souscription initiale : 16/09/2002.

Prix de souscription lors de cette période 100,00 EUR.

8.1.2 . *Cotation en bourse*

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

8.1.3 . *Objectif et lignes de force de la politique de placement*

Objectif

L'objectif de ce compartiment est d'offrir aux actionnaires une exposition au marché des actions.

Le portefeuille du compartiment se compose principalement d'actions de sociétés ayant leur siège social dans un pays d'Europe. Sont assimilées aux actions de sociétés ayant leur siège social dans un pays d'Europe, les actions des autres sociétés qui ont dans un pays d'Europe une part significative de leurs actifs, activités, centres de profit ou centres de décision.

Le compartiment peut également investir dans tout titre donnant accès au capital des sociétés précitées.

Au moins 50% du portefeuille doit être composé d'actions et autre titres ci-dessus mentionnés générant un rendement en dividende ou un rendement attendu en dividende plus élevé que la moyenne représentée par l'indice MSCI Europe.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Les actionnaires du compartiment ne bénéficient d'aucune protection ou garantie sur le capital.

Politique de placement

Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, dépôts ou titres ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif.

Le compartiment peut investir dans des parts d'un autre OPCVM ou d'un autre fonds géré directement ou indirectement par DPAM ou par une société à laquelle DPAM est liée dans le cadre d'une communauté de gestion ou de contrôle ou par une participation directe ou indirecte de plus de 10 % du capital ou des voix. Aucune commission d'émission ou de rachat des fonds cibles ni aucune commission de gestion ne peut être débitée des actifs de la SICAV, dans la mesure de tels placements.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

8.1.4 . *Gestion financière du portefeuille*

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

8.1.5 . *Distributeurs*

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

8.1.6 . *Indice et benchmark*

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI Europe Net Return.

Cet indice est représentatif du marché des actions de grandes et moyennes capitalisations boursières des pays développés (tels que définis par MSCI et principalement en fonction du pays d'incorporation et du pays de « primary listing » de ses titres) de l'Europe. La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la stratégie d'investissement dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

8.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

En 2025, le compartiment a affiché une performance positive, tant en valeur absolue que relative par rapport à l'indice de référence MSCI Europe Net Return. Ces bons résultats s'expliquent en partie par des facteurs favorables, le fonds étant bien évidemment plus exposé au modèle « value », qui a surperformé. Par ailleurs, la sélection a eu un fort impact, les principaux contributeurs positifs à la surperformance du fonds opérant dans le secteur financier (Santander, Unicredit et les assureurs néerlandais NN et ASR), les services aux collectivités (Elia), l'immobilier coté (CTP, British Land) et l'énergie (OMV). D'autre part, une sélection médiocre dans les secteurs de la santé (Novo Nordisk, Merck), des biens de consommation discrétionnaire (Stellantis, Barrat Redrow) et des technologies de l'information (Melexis), conjuguée à des effets d'allocation négatifs dans la santé et les biens de consommation de base, a nui à la performance.

Parmi les principales modifications apportées au portefeuille au cours de l'année, nous avons augmenté la pondération des secteurs de la santé et de l'immobilier, en raison de leurs valorisations jugées peu onéreuses. L'intégration de Novo Nordisk, WDP et Unibail-Rodamco, en partie compensée par les cessions de Fresenius, d'AstraZeneca et de CTP, illustre parfaitement cette dynamique.

Nous avons réduit de manière significative la pondération du secteur financier, passant d'une surpondération à une légère sous-pondération. Cette décision fait suite à la réalisation de bénéfices sur les titres ASR, Mediobanca, Unicredit, KBC et Commerzbank (ces deux derniers ayant été cédés intégralement du portefeuille). Dans le secteur de l'assurance, nous avons également vendu la participation en L&G. En revanche, nous avons intégré ABN Amro en raison de son profil risque/rendement attractif et des objectifs à moyen terme crédibles que le marché n'a pas encore pris en compte. Enfin, le fonds a pris des positions solides dans CVC et HSBC en raison d'un rapport risque/rendement intéressant.

Dans le secteur des services aux collectivités, la surpondération a été réduite au cours de l'année suite à la réalisation de plus-values après la hausse des sociétés de réseaux électriques, le fonds cédant National Grid, EON et Elia (cette dernière position ayant été acquise juste avant l'augmentation de capital). Les principaux ajouts au cours de l'année concernent SSE. En ce qui concerne les biens de consommation courante, le fonds a légèrement renforcé sa surpondération par le biais de l'acquisition de Carrefour et de Leroy Seafood. En outre, il a pris une participation dans MICC, tandis qu'il a liquidé les titres d'Orkla pour des raisons de valorisation.

Au sein des services de communication, la sous-pondération s'est transformée en surpondération suite aux nouvelles positions dans KPN, Deutsche Telekom et Tele2.

Enfin, dans le secteur de l'industrie, le fonds a initié des positions dans Deme et Ayvens, et a cédé Metso et Aker pour des raisons de valorisation.

8.1.8 . Politique future

Alors que le caractère exceptionnel et persistant de la macroéconomie et des marchés américains a caractérisé l'année 2024, 2025 marque un point d'inflexion : la faible croissance tirée par les États-Unis laisse place à un leadership de marché plus étendu et plus diversifié. Ce changement est porté, d'une part, par un sursaut politique sur le vieux continent et, d'autre part, par des politiques intérieure et étrangère des États-Unis suscitant une certaine nervosité chez les investisseurs, affectant particulièrement l'USD. Sur le plan national, les élections allemandes ont constitué un puissant catalyseur pour les actions européennes, augmentant considérablement la visibilité politique grâce à un gouvernement de coalition favorable à la croissance et à l'Europe, qui devrait prendre des mesures budgétaires audacieuses pour contrer la stagnation économique récente du pays. De plus, le passage de la plus grande économie européenne de dépenses peu élevées à des dépenses excessives provoquera des répercussions dans les pays voisins, qui devraient également bénéficier de cet élan budgétaire. Au niveau européen, la gestion des dettes nationales des États membres fait preuve d'un certain pragmatisme, ce qui pourrait offrir des perspectives d'investissement. Il n'est donc pas surprenant de constater que l'indice des rebondissements économiques de la zone euro de Citi a bien progressé au cours des derniers mois. Cela étant, l'amélioration de la composante manufacturière de l'économie reste à ce stade limitée. De plus, le récent accord sur les droits de douane avec l'administration Trump n'a pas permis de susciter l'enthousiasme parmi les principales industries européennes. En ce qui concerne la Chine, la politique et les perspectives macroéconomiques seront des éléments majeurs à surveiller. Cela est d'autant plus important que l'économie européenne est ouverte et très sensible au commerce international. En outre, la fin de la guerre en Ukraine contribuerait sans aucun doute à réduire la prime de risque de l'Europe, notamment grâce à la baisse des prix de l'énergie. Dans l'ensemble, le pic d'incertitude dans de nombreux secteurs, combiné au positionnement encore modeste des investisseurs vis-à-vis de l'Europe, après des années de sortie des capitaux, a permis d'offrir un grand nombre d'opportunités. À l'avenir, les gestionnaires de fonds orientés dividendes et valorisation resteront concentrés sur des modèles d'affaires résilients bénéficiant de bilans solides et d'une forte génération de flux de trésorerie disponible.

8.1.9 . Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 5

8.2 . BILAN

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	87.102.620,48	79.240.550,77
I. Actifs immobilisés		
A. Frais d'établissement et d'organisation		
B. Immobilisations incorporelles		
C. Immobilisations corporelles		
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	86.407.624,30	78.908.046,85
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations		
Dont obligations prêtées		
Collatéral reçu sous forme d'obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire		
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions	86.407.624,30	78.908.046,85
a. Actions	86.407.624,30	78.908.046,85
Dont actions prêtées		
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts		
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		

- h. Sur d'autres valeurs mobilières
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- i. Sur OPC à nombre variable de parts
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- j. Sur devises
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- k. Sur taux d'intérêt
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- l. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- m. Sur indices financiers
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- n. Sur instruments financiers dérivés
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- o. Sur d'autres valeurs sous-jacentes
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)

III. Créances et dettes à plus d'un an

A. Créances

B. Dettes

IV. Créances et dettes à un an au plus

A. Créances

a. Montants à recevoir

b. Avoirs fiscaux

c. Collatéral

d. Autres

B. Dettes

a. Montants à payer (-)

b. Dettes fiscales (-)

c. Emprunts (-)

d. Collatéral (-)

e. Autres (-)

V. Dépôts et liquidités

A. Avoirs bancaires à vue

B. Avoirs bancaires à terme

C. Autres

[illegible]

VI. Comptes de régularisation

- A. Charges à reporter
B. Produits acquis
C. Charges à imputer (-)
D. Produits à reporter (-)

TOTAL CAPITAUX PROPRES

- A. Capital
B. Participations au résultat
C. Résultat reporté
D. Résultat de l'exercice (du semestre)

SECTION 2: POSTES HORS BILAN

I. Sûretés réelles (+/-)

- A. Collatéral (+/-)
- a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts
- B. Autres sûretés réelles (+/-)
- a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts

II. Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)

- A. Contrats d'option et warrants achetés
B. Contrats d'option et warrants vendus

III. Montants notionnels des contrats à terme (+)

- A. Contrats à terme achetés
B. Contrats à terme vendus

IV. Montants notionnels des contrats de swap (+)

- A. Contrats de swap achetés
B. Contrats de swap vendus

V. Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)

- A. Contrats achetés
B. Contrats vendus

VI. Montants non appelés sur actions

VII. Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions

VIII. Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions

IX. Instruments financiers prêtés

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
-329.956,67	
-329.956,67	
87.102.620,48	79.240.550,77
-133.383.395,96	-126.684.033,02
-478.450,22	-1.965.298,82
205.005.678,56	201.674.293,51
15.958.788,10	6.215.589,10

[illegible]

8.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	13.299.925,51	3.048.099,83
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire		
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions	14.225.952,24	3.077.960,84
a. Actions	14.225.952,24	3.077.960,84
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts		
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
h. Sur d'autres valeurs mobilières		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
i. Sur OPC à nombre variable de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
j. Sur taux d'intérêt		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
k. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
l. Sur indices financiers		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
m. Sur instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
n. Sur d'autres valeurs sous-jacentes		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
G. Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H. Positions et opérations de change	-926.026,73	-29.861,01
a. Instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Autres positions et opérations de change	-926.026,73	-29.861,01
II. Produits et charges des placements	4.035.283,85	4.844.408,50
A. Dividendes	3.953.509,21	5.701.418,92
B. Intérêts	13.641,88	12.282,67
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire		
b. Dépôts et liquidités	13.641,88	12.282,67
c. Collatéral (+/-)		
C. Intérêts d'emprunts (-)	-1.165,50	-4.342,08
D. Contrats de swap (+/-)		
E. Précomptes mobiliers (-)	69.298,26	-864.951,01
a. D'origine belge		-109.297,15
b. D'origine étrangère	69.298,26	-755.653,86
F. Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits	59,71	
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B. Autres	59,71	

IV. Coûts d'exploitation

A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	
B. Charges financières (-)	
C. Rémunération due au dépositaire (-)	
D. Rémunération due au gestionnaire (-)	
a. Gestion financière	
Classe A	
Classe B	
Classe E	
Classe F	
Classe M	
Classe N	
Classe W	
b. Gestion administrative et comptable	
c. Rémunération commerciale	
E. Frais administratifs (-)	
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	
H. Services et biens divers (-)	
I. Amortissements et provisions pour risques et charges (-)	
J. Taxes	
Classe A	
Classe B	
Classe E	
Classe F	
Classe M	
Classe N	
Classe P	
Classe W	
K. Autres charges (-)	

Produits et charges de l'exercice (du semestre)

Sous Total II + III + IV

V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat**VI. Impôts sur le résultat****VII. Résultat de l'exercice (du semestre)****SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS****I. Bénéfice (Perte) à affecter**

a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent	
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	

II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital**III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter****IV. (Distribution des dividendes)**

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
-1.375.966,08	-1.676.919,23
-309.133,88	-486.494,05
-39.130,59	-42.962,65
-938.371,15	-1.057.400,63
-894.482,90	-1.014.412,10
-85.446,19	-98.729,04
-359.351,90	-426.548,27
-378.924,09	-30.819,97
-28.605,72	-350.022,11
-20.947,26	-53.780,50
-21.207,74	-31.659,69
-43.888,25	-22.852,52
	-42.988,53
	-27.446,63
-10.291,66	-910,71
-702,53	85,39
-54.097,02	-17.314,93
-22.653,51	-36.771,33
-3.715,27	-4.446,66
-13.294,75	-16.306,20
	-684,65
-281,35	-7.870,32
-3.285,13	-4.031,03
-1.995,32	-2.654,04
0,23	-181,66
-81,92	-596,77
-1.585,74	-7.703,69
2.659.377,48	3.167.489,27
15.959.302,99	6.215.589,10
-514,89	
15.958.788,10	6.215.589,10
220.486.016,44	205.924.583,79
205.005.678,56	201.674.293,51
15.958.788,10	6.215.589,10
-478.450,22	-1.965.298,82
-220.240.855,05	-205.005.678,56
-245.161,39	-918.905,23

8.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

8.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
ACTIONS						
<i>NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</i>				<u>86.407.624,30</u>	<u>100,00%</u>	<u>99,20%</u>
France				<u>22.451.948,23</u>	<u>25,98%</u>	<u>25,78%</u>
AMUNDI SA	6.154	EUR	70,60	434.472,40	0,50%	0,50%
ARKEMA	35.198	EUR	52,15	1.835.575,70	2,12%	2,11%
AYVENS SA	217.880	EUR	11,44	2.492.547,20	2,88%	2,86%
BNP PARIBAS	14.782	EUR	80,79	1.194.237,78	1,38%	1,37%
CARREFOUR SA	255.401	EUR	14,23	3.634.356,23	4,21%	4,17%
EIFFAGE	20.659	EUR	122,40	2.528.661,60	2,93%	2,90%
MICHELIN (CGDE)	29.352	EUR	28,31	830.955,12	0,96%	0,95%
SANOFI	47.684	EUR	82,72	3.944.420,48	4,57%	4,53%
SCOR SE	48.186	EUR	28,74	1.384.865,64	1,60%	1,59%
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	9.243	EUR	92,76	857.380,68	0,99%	0,99%
VEOLIA ENVIRONNEMENT	94.655	EUR	29,72	2.813.146,60	3,26%	3,23%
VINCI SA	4.176	EUR	120,05	501.328,80	0,58%	0,58%
Royaume-Uni				<u>17.432.810,70</u>	<u>20,17%</u>	<u>20,01%</u>
BARRATT REDROW PLC	511.677	GBP	3,81	2.233.294,45	2,58%	2,56%
BRITISH LAND CO PLC	511.271	GBP	4,04	2.364.441,73	2,74%	2,71%
EASYJET PLC	226.635	GBP	5,11	1.325.314,45	1,53%	1,52%
GSK PLC	111.795	GBP	18,25	2.336.024,49	2,70%	2,68%
HIKMA PHARMACEUTICALS PLC	23.991	GBP	15,50	425.883,87	0,49%	0,49%
HSBC HOLDINGS PLC	134.870	GBP	11,74	1.813.095,18	2,10%	2,08%
LLOYDS BANKING GROUP PLC	1.615.333	GBP	0,98	1.817.446,19	2,10%	2,09%
NATWEST GROUP PLC	195.145	GBP	6,52	1.456.742,95	1,69%	1,67%
SSE PLC	53.963	GBP	21,79	1.346.680,15	1,56%	1,55%
TATE & LYLE PLC	539.053	GBP	3,75	2.313.887,24	2,68%	2,66%
Allemagne				<u>9.152.249,24</u>	<u>10,59%</u>	<u>10,51%</u>
DAIMLER TRUCK HOLDING AG	34.865	EUR	37,32	1.301.161,80	1,51%	1,49%
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	71.524	EUR	27,66	1.978.353,84	2,29%	2,27%
HANNOVER RUECK SE	4.236	EUR	266,20	1.127.623,20	1,30%	1,30%
MERCK KGAA	38.704	EUR	122,60	4.745.110,40	5,49%	5,45%
Pays-Bas				<u>6.779.952,97</u>	<u>7,85%</u>	<u>7,78%</u>
ABN AMRO BANK NV-CVA	74.319	EUR	29,79	2.213.963,01	2,56%	2,54%
ASR NEDERLAND NV	17.867	EUR	60,62	1.083.097,54	1,25%	1,24%
KONINKLIJKE KPN NV	199.365	EUR	3,98	792.675,24	0,92%	0,91%
MAGNUM ICE CREAM CO NV/THE	66.369	EUR	13,62	903.680,30	1,05%	1,04%
NN GROUP NV	14.129	EUR	65,74	928.840,46	1,08%	1,07%
STELLANTIS NV	90.656	EUR	9,46	857.696,42	0,99%	0,98%
Belgique				<u>5.699.380,34</u>	<u>6,60%</u>	<u>6,54%</u>
ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV	38.474	EUR	54,90	2.112.222,60	2,44%	2,42%
DEME GROUP	9.919	EUR	139,80	1.386.676,20	1,61%	1,59%
MELEXIS NV	22.721	EUR	57,50	1.306.457,50	1,51%	1,50%
WAREHOUSES DE PAUW SCA	40.417	EUR	22,12	894.024,04	1,04%	1,03%
Espagne				<u>5.163.232,39</u>	<u>5,98%</u>	<u>5,93%</u>
BANCO SANTANDER SA	309.050	EUR	10,07	3.112.133,50	3,60%	3,57%
GRIFOLS SA - B	155.698	EUR	7,82	1.217.558,36	1,41%	1,40%
SACYR SA	215.608	EUR	3,87	833.540,53	0,97%	0,96%
Luxembourg				<u>4.683.082,04</u>	<u>5,42%</u>	<u>5,38%</u>
APERAM	47.281	EUR	35,24	1.666.182,44	1,93%	1,91%
CVC CAPITAL PARTNERS PLC	210.972	EUR	14,30	3.016.899,60	3,49%	3,47%
Danemark				<u>3.975.592,28</u>	<u>4,60%</u>	<u>4,57%</u>
NOVO NORDISK A/S-B	91.295	DKK	325,25	3.975.592,28	4,60%	4,57%
Norvège				<u>3.903.415,99</u>	<u>4,52%</u>	<u>4,48%</u>
LEROY SEAFOOD GROUP ASA	346.388	NOK	50,75	1.483.914,32	1,72%	1,70%

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
MOWI ASA	48.874	NOK	243,20	1.003.347,55	1,16%	1,15%
NORSK HYDRO ASA	71.037	NOK	78,20	468.922,75	0,54%	0,54%
TELENOR ASA	76.492	NOK	146,70	947.231,37	1,10%	1,09%
Suède				2.103.529,68	2,43%	2,42%
COOR SERVICE MANAGEMENT	178.222	SEK	49,22	810.204,75	0,94%	0,93%
SSAB AB - B SHARES	133.841	SEK	69,66	861.121,65	0,99%	0,99%
TELE2 AB-B SHS	30.278	SEK	154,55	432.203,28	0,50%	0,50%
Finlande				1.788.474,55	2,07%	2,05%
UPM-KYMMENE OYJ	72.145	EUR	24,79	1.788.474,55	2,07%	2,05%
Autriche				1.517.218,56	1,76%	1,74%
OMV AG	31.928	EUR	47,52	1.517.218,56	1,76%	1,74%
Italie				917.541,84	1,06%	1,05%
INTESA SANPAOLO	154.964	EUR	5,92	917.541,84	1,06%	1,05%
Suisse				839.195,49	0,97%	0,96%
BB BIOTECH AG	17.372	CHF	44,95	839.195,49	0,97%	0,96%
Total ACTIONS				86.407.624,30	100,00%	99,20%
TOTAL PORTEFEUILLE				86.407.624,30	100,00%	99,20%
Avoirs bancaires à vue				732.281,79		0,84%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		732.278,99		0,84%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		SEK		0,80		0,00%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		GBP		0,55		0,00%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		NOK		0,83		0,00%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		DKK		0,22		0,00%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		CHF		0,40		0,00%
TOTAL DEPOTS ET LIQUIDITES				732.281,79		0,84%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				292.671,06		0,34%
AUTRES				-329.956,67		-0,38%
TOTAL DE L'ACTIF NET				87.102.620,48		100,00%

8.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
France	25,98%
Royaume-Uni	20,17%
Allemagne	10,59%
Pays-Bas	7,85%
Belgique	6,60%
Espagne	5,98%
Luxembourg	5,42%
Danemark	4,60%
Norvège	4,52%
Suède	2,43%
Finlande	2,07%
Autriche	1,76%
Italie	1,06%
Suisse	0,97%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par secteur	
Industrie pharmaceutique et cosmétique	17,85%
Banques et institutions financières	14,50%
Holding et sociétés financières	8,86%
Constructions, matériaux de construction	7,06%
Energie et eau	5,36%
Compagnies d'assurance	5,24%
Télécommunication	4,80%
Sociétés immobilières	4,76%
Industrie agro-alimentaire	4,40%
Distribution, commerce de détail	4,21%
Industrie minière	2,93%
Industrie automobile	2,50%
Tabac et alcool	2,44%
Biotechnologie	2,38%
Chimie	2,12%
Papier et bois	2,07%
Pétrole	1,76%
Construction de machines et appareils	1,60%
Transports	1,53%
Electronique et semi-conducteurs	1,51%
Agriculture et pêche	1,16%
Pneus et caoutchouc	0,96%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par devise	
EUR	67,30%
GBP	20,18%
DKK	4,60%
NOK	4,52%
SEK	2,43%
CHF	0,97%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

8.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er semestre	2ème semestre	Exercice complet
Achats	29.418.509,64	38.269.196,16	67.687.705,80
Ventes	32.092.458,08	42.523.953,06	74.616.411,14
Total 1	61.510.967,72	80.793.149,22	142.304.116,94
Souscriptions	3.217.861,04	2.636.118,16	5.853.979,20
Remboursements	6.976.482,57	6.792.503,74	13.768.986,31
Total 2	10.194.343,61	9.428.621,90	19.622.965,51
Moyenne de référence de l'actif net total	82.669.896,35	85.421.233,96	84.073.189,02
Taux de rotation	62,07%	83,54%	145,92%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un

pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de CA Indosuez Fund Solutions S.A. - 12, rue Eugène Ruppert - L-2453 Luxembourg qui assure le service financier.

Taux de rotation accru

Le taux de rotation s'explique par les flux, la gestion active due à un changement de régime économique et les conséquences croissantes de l'IA sur divers modèles commerciaux, ainsi que par une augmentation de la volatilité offrant davantage d'opportunités.

8.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Evolution du nombre de parts en circulation									
Part	2023			2024			2025		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
Classe A - Dis	1.371,228	11.250,834	50.527,343	1.238,795	22.462,238	29.303,90	5.941,372	6.593,225	28.652,047
Classe B - Cap	7.672,296	182.716,593	110.513,072	2.827,893	47.154,398	66.186,567	9.003,74	12.026,99	63.163,317
Classe E - Dis			54.942,73		54.942,73				
Classe F - Cap	16.950,00	216.908,542	196.845,229	12.935,00	84.298,00	125.482,229	1.806,00	12.953,00	114.335,229
Classe J - Cap	259,00	8.231,755							
Classe M - Dis	7.735,338	26.944,059	96.592,84	75,775	77.733,709	18.934,906	533,571	2.450,167	17.018,31
Classe N - Cap	251,00	7.146,831	24.561,326	45,00	16.477,115	8.129,211	449,405	2.343,19	6.235,426
Classe P - Cap	128,00	757,00	674,505	31,00	687,00	18,505		18,505	
Classe V - Dis		44,00							
Classe W - Cap	524,406	853,254	8.470,923	851,867	536,101	8.786,689	1.708,707	3.296,166	7.199,23
TOTAL			543.127,96			256.842,007			236.603,559

Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements
Classe A - Dis	217.775,99	1.760.657,86	215.713,18	3.754.051,16	1.120.168,47	1.245.635,34
Classe B - Cap	2.172.950,38	50.768.186,81	864.390,54	14.471.248,91	3.100.531,32	4.165.268,55
Classe E - Dis				10.451.205,34		
Classe F - Cap	5.233.676,10	67.385.819,29	4.799.361,90	27.437.766,89	703.724,10	5.173.167,01
Classe J - Cap	7.861.289,70	245.498.465,07				
Classe M - Dis	1.287.413,80	4.443.126,97	12.930,57	13.480.192,57	106.547,63	487.976,96
Classe N - Cap	73.161,19	2.059.776,20	14.085,45	5.063.920,06	165.567,77	847.979,57
Classe P - Cap	3.737.211,12	21.367.062,60	933.119,83	20.986.797,24		637.029,76
Classe V - Dis		7.471,64				
Classe W - Cap	162.320,13	262.817,29	293.062,26	170.318,87	657.439,91	1.211.929,12
TOTAL	20.745.798,41	393.553.383,73	7.132.663,73	95.815.501,04	5.853.979,20	13.768.986,31

Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
Classe A - Dis	8.347.730,40	165,21	5.031.762,32	171,71	5.795.093,36	202,26
Classe B - Cap	32.201.568,44	291,38	20.487.989,43	309,55	23.521.890,60	372,40
Classe E - Dis	9.685.397,74					
Classe F - Cap	64.515.758,28	327,75	44.060.944,97	351,13	48.714.696,97	426,07
Classe M - Dis	16.562.662,95	171,47	3.402.174,03	179,68	3.630.081,07	213,30
Classe N - Cap	7.481.668,22	304,61	2.651.597,63	326,18	2.466.070,85	395,49
Classe P - Cap	20.717.209,31	30.714,69	613.824,01	33.170,71		
Classe W - Cap	2.692.680,11	317,87	2.992.258,38	340,54	2.974.787,63	413,21
TOTAL	162.204.675,45		79.240.550,77		87.102.620,48	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

8.4.5 . Performances

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

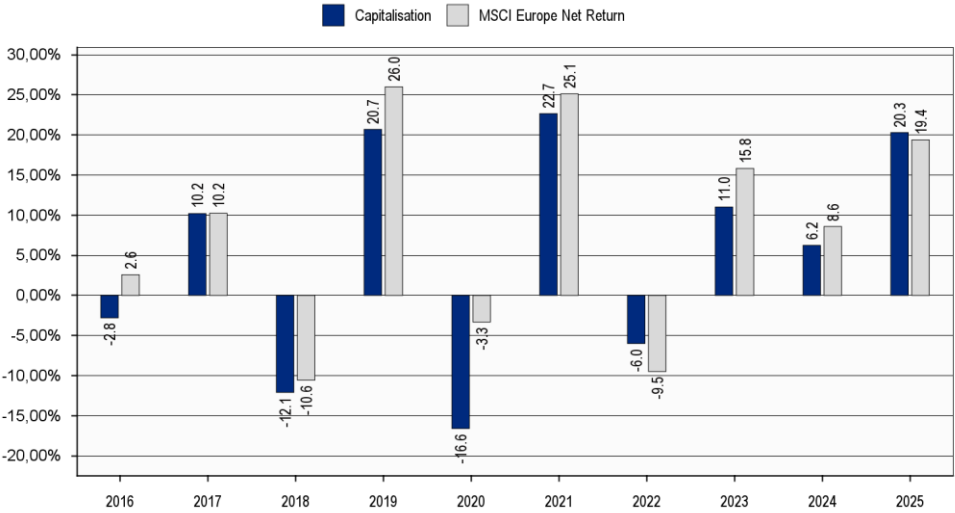
Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d’actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d’entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d’abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d’actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d’ensemble »).

Il s’agit d’un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n’a pas pour objectif de reproduire la performance d’un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2025:

Classe B

Rendement annuel



* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

	Rendements moyens cumulés sur								Depuis le	
	1 an		3 ans		5 ans		10 ans			
	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Année	Valeur
Classe B	20,30% (en EUR)	19,39% (en EUR)	12,37% (en EUR)	14,51% (en EUR)	10,34% (en EUR)	11,20% (en EUR)	4,48% (en EUR)	7,68% (en EUR)	16/09/2002	5,81% (en EUR)
Classe F	21,34% (en EUR)	19,39% (en EUR)	13,34% (en EUR)	14,51% (en EUR)	11,26% (en EUR)	11,20% (en EUR)	5,35% (en EUR)	7,68% (en EUR)	08/12/2008	8,00% (en EUR)
Classe N	21,25% (en EUR)	19,39% (en EUR)	13,26% (en EUR)	14,51% (en EUR)	11,18% (en EUR)	11,20% (en EUR)	(en EUR)		27/12/2017	5,51% (en EUR)
Classe W	21,34% (en EUR)	19,39% (en EUR)	13,34% (en EUR)	14,51% (en EUR)	11,26% (en EUR)	11,20% (en EUR)	5,39% (en EUR)	7,68% (en EUR)	16/08/2013	6,95% (en EUR)
Classe A	20,29% (en EUR)	19,39% (en EUR)	12,36% (en EUR)	14,51% (en EUR)	10,31% (en EUR)	11,20% (en EUR)	4,47% (en EUR)	7,68% (en EUR)	22/09/2002	6,12% (en EUR)
Classe M	21,23% (en EUR)	19,39% (en EUR)	13,25% (en EUR)	14,51% (en EUR)	11,17% (en EUR)	11,20% (en EUR)	(en EUR)		27/12/2017	5,50% (en EUR)

8.4.6 . Frais

Frais récurrents

Classe A - BE0057450265

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,85%

Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,30%

Classe B - BE0057451271

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,84%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,30%

Classe F - BE0948486205

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,96%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,30%

Classe M - BE6299451771

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,07%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,30%

Classe N - BE6299452787

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,06%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,30%

Classe W - BE6246074502

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,97%

Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,30%

Fee sharing

Au 31 décembre 2025, 27,44% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

8.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations

Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A 2,07 EUR classe E 2,24 EUR classe V 2,21 EUR classe M 2,18 EUR
2020	classe A 2,78 EUR classe E 2,90 EUR classe V 2,88 EUR classe M 2,82 EUR
2021	classe A 4,95 EUR classe E 5,41 EUR classe V 5,42 EUR classe M 5,06 EUR
2022	classe A 3,71 EUR classe E 3,93 EUR classe V 3,91 EUR classe M 3,82 EUR
2023	classe A 3,70 EUR classe E 3,94 EUR classe M 3,84 EUR
2024	classe A 3,89 EUR classe M 4,07 EUR
2025	classe A 5,26 EUR classe M 5,55 EUR

Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le «Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

9 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EUROPE SUSTAINABLE

9.1 . RAPPORT DE GESTION

9.1.1 . *Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts*

Période de souscription initiale : 31/12/2002.

Prix de souscription lors de cette période: 100,00 EUR.

Le 18/11/2020, le compartiment a reçu l'entière du patrimoine du compartiment DPAM INVEST B Equities Europe par le biais d'une fusion par absorption. La fusion a pris effet le 26/11/2020.

9.1.2 . *Cotation en bourse*

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

9.1.3 . *Objectif et lignes de force de la politique de placement*

Objectif

L'objectif de ce compartiment est de permettre aux actionnaires de jouir de l'évolution des actions de sociétés européennes ou autres titres assimilés, qui sont sélectionnées sur base d'une méthodologie stricte en matière de respect de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Par le biais d'une méthodologie ESG rigoureuse et des exclusions strictes le compartiment est attentif à ne pas nuire aux autres objectifs environnementaux et sociaux et à assurer les bonnes pratiques de gouvernance requises.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment, ni à ses participants.

Politique de placement

Pour atteindre l'objectif, le compartiment investit en actions de sociétés européennes qui satisfont certains critères environnementaux, sociaux, et de gouvernance (ESG). Sont assimilées, les autres sociétés appartenant à l'univers précité qui ont en Europe une part significative de leurs actifs, activités, centres de profit ou centres de décision. Le compartiment peut également investir dans tout titre donnant accès au capital des sociétés précitées.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, dépôts ou titres.

Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs.

Le compartiment peut investir dans des parts d'un autre OPCVM ou d'un autre fonds géré directement ou indirectement par DPAM ou par une société à laquelle DPAM est liée dans le cadre d'une communauté de gestion ou de contrôle ou par une participation directe ou indirecte de plus de 10 % du capital ou des voix. Aucune commission d'émission ou de rachat des fonds cibles ni aucune commission de gestion ne peut être débitée des actifs de la SICAV dans la mesure de tels placements.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

9.1.4 . *Gestion financière du portefeuille*

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

9.1.5 . *Distributeurs*

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

9.1.6 . *Indice et benchmark*

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI Europe Net Return.

Cet indice est représentatif du marché des actions de grandes et moyennes capitalisations boursières des pays développés (tels que définis par MSCI et principalement en fonction du pays d'incorporation et du pays de « primary listing » de ses titres) de l'Europe.

La performance de cet indice est calculée en réinvestissant des dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur l'objectif d'investissement durable du compartiment. Veuillez-vous en référer à la stratégie d'investissement dans le prospectus pour une explication de la manière dont l'objectif d'investissement durable du compartiment est atteint.

9.1.7 . *Politique suivie pendant l'exercice*

Le rendement annuel négatif du fonds est en grande partie dû à l'allocation sectorielle. Les biens de consommation de base et non essentiels, ainsi que la santé, ont été les secteurs ayant nui à la performance. Le secteur des biens de consommation non essentiels a constitué le principal facteur de sous-performance, reflétant à la fois des difficultés propres à certaines entreprises et des évolutions plus larges des comportements de consommation. Le secteur des biens de consommation de base a continué de peser sur la performance, celui-ci étant affecté par des défis potentiellement structurels.

Au sein de ce secteur, Adidas et Ferrari ont été les principaux contributeurs négatifs à la performance. L'exposition d'Adidas au marché américain s'est révélée pénalisante, les États-Unis ayant connu une forte intensification des politiques de remises, tandis que la direction a alerté sur des coûts supplémentaires liés aux droits de douane. La sous-performance de Ferrari a reflété les inquiétudes suscitées par l'annonce de ses perspectives à l'horizon 2030 lors de sa Journée des marchés des capitaux. Les prévisions de chiffre d'affaires de 9 milliards d'euros et d'EBITDA de 3,6 milliards d'euros se sont révélées inférieures aux attentes. La direction a indiqué privilégier la préservation de l'exclusivité de la marque plutôt qu'une expansion des volumes. Dans le secteur des biens de la consommation de base, Nestlé et Beiersdorf sont restées sur la touche. Beiersdorf a reculé après avoir abaissé à deux reprises ses prévisions de croissance organique, la marque principale Nivea ayant rencontré des difficultés, dans un contexte de pression concurrentielle très forte sur le segment des soins de masse et de dégradation du sentiment des consommateurs sur de nouveaux marchés clés. Les activités nord-américaines de Nestlé sont demeurées sous pression, les consommateurs opérant un arbitrage à la baisse au détriment des marques leader. La croissance organique a ralenti et passe sous le seuil de l'objectif du groupe, tandis que les marges ont subi des pressions liées à l'inflation des coûts des intrants et aux investissements nécessaires dans les marques.

Dans le secteur de la santé, Novo Nordisk a nui à la performance en raison de préoccupations liées à l'intensification de la concurrence aux États-Unis dans la catégorie des GLP-1, tant du fait de la molécule d'Eli Lilly que de l'émergence de traitements oraux concurrents. Le groupe avait par ailleurs revu à la baisse ses prévisions annuelles plus tôt dans l'année, en raison de contraintes de production et d'une pénétration du marché américain plus lente que prévu. À cela s'est ajouté l'échec d'un essai clinique portant sur l'un de ses candidats dans le traitement de la maladie d'Alzheimer. Merck KGaA a sous-performé, le segment des sciences de la vie ayant traversé un cycle de déstockage brutal, les clients du secteur pharmaceutique normalisant leurs niveaux de stocks après la période pandémique, ce qui a entraîné des baisses de chiffre d'affaires supérieures à 10%. La division électronique a été confrontée à un cycle atone à l'égard des semi-conducteurs, les clients reportant leurs commandes de matériaux particuliers dans un contexte de demande finale incertaine.

La sélection de titres dans la santé (AstraZeneca, Argenx), les services financiers (Santander, Intesa Sanpaolo, Mediobanca) et les services de communication (Tele2) a contribué positivement à la performance. Toutes ces entreprises ont surpassé les prévisions et enregistré de meilleurs résultats que leurs pairs.

Quelques positions ont été modifiées en 2025. Dans le secteur des biens de consommation non essentiels, nous avons revendu Adidas et Burberry. Concernant Adidas, si notre thèse relative à la dynamique de marque est demeurée valide, l'entreprise ayant réussi à accroître son résultat opérationnel, la normalisation des dynamiques de la distribution de gros aux États-Unis s'est avérée plus lente que prévu. Nous avons cédé le solde de la position en raison d'une valorisation élevée, des risques liés aux droits de douane, ainsi que de la pression exercée par les politiques de remises aux États-Unis, qui pesaient sur le redressement des marges. Nous avons liquidé Burberry après une forte performance, en raison du risque élevé de mise en œuvre du plan de redressement, l'entreprise ayant enregistré des pertes, suspendu le versement de ses dividendes et connu une baisse importante de ses ventes. Nous avons privilégié des maisons de luxe plus solides, telles que LVMH.

Dans le secteur des biens de consommation de base, nous avons cédé Beiersdorf, la combinaison de problématiques de positionnement de marque et de l'exposition aux marchés émergents constituant un profil risque/rendement défavorable. Dans le segment de la santé, nous avons revendu Merck KGaA, ayant constaté que son modèle intégré cumulait plusieurs

sources de cyclicité et que la surperformance par rapport à ses pairs supposait une inflexion simultanée de plusieurs divisions. Nous avons également cédé Straumann en raison de risques de mise en œuvre et d'une normalisation des volumes plus lente que prévu.

Dans le secteur des services financiers, nous avons revendu BNP, AIB et Mediobanca. Nous avons réduit nos surpondérations sur les banques de détail traditionnelles sensibles au produit net d'intérêts et nous nous sommes tournés vers des établissements aux revenus de commissions et de frais plus élevés ainsi que présentant un fort potentiel de redressement, et qui seraient moins exposés à la compression des marges.

Par ailleurs, nous avons ajouté des participations dans des sociétés dont les perspectives de croissance à long terme semblent raisonnablement bonnes. C'est notamment le cas de Richemont, Verisure, Knorr-Bremse, Siemens Energy, BCP, Bankinter, NatWest, Magnum, Nestlé, LVMH, Heidelberg Materials, Tele2, Helvetia, Argenx, Roche, Infineon, Warehouses De Pauw et E.ON.

En résumé, dans un marché où la diversification reste très importante pour tous les secteurs et styles, nous exploitons la volatilité de manière opportuniste pour étoffer ou réduire nos positions en fonction des valorisations relatives.

9.1.8 . Politique future

Bien que le contexte favorable du soutien tant monétaire que budgétaire soit largement reconnu, les anticipations de croissance économique ne semblent pas démesurées. Aux États-Unis, les élections de mi-mandat devraient créer un contexte politique favorable à la consommation à court terme. Les risques politiques sont toujours présents en Europe, mais paraissent assez bien appréhendés. Une transition vers une réglementation ESG plus pragmatique semble quasiment certaine, alors que les avancées en matière de technologies bas carbone économiquement viables demeurent essentielles dans un monde où l'IA est énergivore.

Au sein de l'Europe, nous prévoyons une poursuite de l'amélioration des conditions économiques dans le Nord et le Centre, la Suède réorientant également sa politique budgétaire de manière plus favorable. La croissance de l'Espagne reste constante, mais avec un différentiel en diminution, tandis que l'Italie doit faire face à la suppression de l'aide liée à la Covid. Si les problèmes budgétaires de la France demeurent non résolus, cette situation se reflète dans les taux d'actualisation. À court terme, une reprise économique européenne généralisée et la hausse des salaires réels devraient soutenir le PIB du pays. Le Portugal et la Grèce sont les pays d'Europe du Sud qui connaissent une impulsion budgétaire plus restrictive. Sur le long terme, des mesures de relance mises en œuvre par l'Allemagne favorisant l'intensification du commerce intraeuropéen ont créé une opportunité pour d'autres pays de commencer à s'attaquer à la viabilité structurelle de leur dette. De toute évidence, cette mise en place est nécessaire et non garantie, la fragmentation politique dans la région demeurant substantielle.

9.1.9 . Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4

9.2 . BILAN

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	976.837.979,85	1.656.795.318,88
I. Actifs immobilisés		
A. Frais d'établissement et d'organisation		
B. Immobilisations incorporelles		
C. Immobilisations corporelles		
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	968.467.437,42	1.638.816.954,40
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations		
Dont obligations prêtées		
Collatéral reçu sous forme d'obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire		
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions	968.467.437,42	1.638.816.954,40
a. Actions	968.467.437,42	1.638.816.954,40
Dont actions prêtées		
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts		
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
h. Sur d'autres valeurs mobilières		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
i. Sur OPC à nombre variable de parts		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
j. Sur devises		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
k. Sur taux d'intérêt		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
l. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
m. Sur indices financiers		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
n. Sur instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
o. Sur d'autres valeurs sous-jacentes		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
III. Créances et dettes à plus d'un an		
A. Créances		
B. Dettes		
IV. Créances et dettes à un an au plus	961.225,17	-1.376.302,86
A. Créances	1.835.967,67	3.982.652,20
a. Montants à recevoir	1.713.827,25	3.787.238,63
b. Avoirs fiscaux	122.140,42	123.012,87
c. Collatéral		
d. Autres		72.400,70
B. Dettes	-874.742,50	-5.358.955,06
a. Montants à payer (-)	-874.742,48	-1.887.720,95
b. Dettes fiscales (-)		
c. Emprunts (-)	-0,02	
d. Collatéral (-)		
e. Autres (-)		-3.471.234,11
V. Dépôts et liquidités	9.969.355,27	19.354.667,34
A. Avoirs bancaires à vue	9.969.355,27	19.354.667,34
B. Avoirs bancaires à terme		
C. Autres		

VI. Comptes de régularisation

- A. Charges à reporter
B. Produits acquis
C. Charges à imputer (-)
D. Produits à reporter (-)

TOTAL CAPITAUX PROPRES

- A. Capital
B. Participations au résultat
C. Résultat reporté
D. Résultat de l'exercice (du semestre)

SECTION 2: POSTES HORS BILAN

I. Sûretés réelles (+/-)

- A. Collatéral (+/-)
 - a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts
- B. Autres sûretés réelles (+/-)
 - a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts

II. Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)

- A. Contrats d'option et warrants achetés
B. Contrats d'option et warrants vendus

III. Montants notionnels des contrats à terme (+)

- A. Contrats à terme achetés
B. Contrats à terme vendus

IV. Montants notionnels des contrats de swap (+)

- A. Contrats de swap achetés
B. Contrats de swap vendus

V. Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)

- A. Contrats achetés
B. Contrats vendus

VI. Montants non appelés sur actions

VII. Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions

VIII. Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions

IX. Instruments financiers prêtés

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
-2.560.038,01	
-2.560.038,01	
976.837.979,85	1.656.795.318,88
456.326.144,10	1.032.448.217,10
-165.366.545,38	-7.526.248,80
621.862.420,31	480.414.322,59
64.015.960,82	151.459.027,99

[illegible]

9.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	47.941.632,28	126.736.490,52
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire		
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions	55.424.217,82	126.896.283,33
a. Actions	55.424.217,82	126.896.283,33
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières	700.317,90	
E. OPC à nombre variable de parts		
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
h. Sur d'autres valeurs mobilières		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
i. Sur OPC à nombre variable de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
j. Sur taux d'intérêt		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
k. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
l. Sur indices financiers		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
m. Sur instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
n. Sur d'autres valeurs sous-jacentes		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
G. Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H. Positions et opérations de change	-8.182.903,44	-159.792,81
a. Instruments financiers dérivés	22.079,06	
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme	22.079,06	
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Autres positions et opérations de change	-8.204.982,50	-159.792,81
II. Produits et charges des placements	31.763.406,18	40.822.598,17
A. Dividendes	34.265.514,23	43.026.631,83
B. Intérêts	485.991,21	1.532.756,39
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire		
b. Dépôts et liquidités	485.991,21	1.532.756,39
c. Collatéral (+/-)		
C. Intérêts d'emprunts (-)	-27.821,72	-124.186,77
D. Contrats de swap (+/-)		
E. Précomptes mobiliers (-)	-2.960.277,54	-3.612.607,41
a. D'origine belge		-612.911,25
b. D'origine étrangère	-2.960.277,54	-2.999.696,16
F. Autres produits provenant des placements		4,13
III. Autres produits	1.260,79	
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B. Autres	1.260,79	

IV. Coûts d'exploitation

A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)

B. Charges financières (-)

C. Rémunération due au dépositaire (-)

D. Rémunération due au gestionnaire (-)

a. Gestion financière

Classe A

Classe B

Classe E

Classe F

Classe F LC

Classe J

Classe L

Classe M

Classe N

Classe V

Classe W

b. Gestion administrative et comptable

c. Rémunération commerciale

E. Frais administratifs (-)

F. Frais d'établissement et d'organisation (-)

G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)

H. Services et biens divers (-)

I. Amortissements et provisions pour risques et charges (-)

J. Taxes

Classe A

Classe B

Classe E

Classe F

Classe F LC

Classe J

Classe M

Classe N

Classe P

Classe V

Classe W

K. Autres charges (-)

Produits et charges de l'exercice (du semestre)

Sous Total II + III + IV

V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat**VI. Impôts sur le résultat****VII. Résultat de l'exercice (du semestre)****SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS****I. Bénéfice (Perte) à affecter**

a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent

b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter

c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)

II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital**III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter****IV. (Distribution des dividendes)**

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
-15.646.338,42	-16.100.060,70
-4.498.697,97	-2.344.429,90
	0,93
-559.913,95	-818.533,13
-10.107.812,79	-12.322.897,01
-9.475.710,15	-11.487.557,41
-376.528,17	-409.020,39
-1.821.738,18	-1.841.576,23
-157.102,02	-241.490,02
-3.554.917,82	-4.007.533,46
-40,31	-85,13
-2.248.638,02	-3.170.673,44
	-302,75
-99.509,51	-116.133,06
-121.749,57	-148.200,24
-124.996,97	-134.735,16
-970.489,58	-1.417.807,53
-632.102,64	-835.339,60
	-113.638,56
-76.108,91	-2.957,26
-6.942,99	-4.991,97
-273.325,60	-136.238,30
-71.366,84	-202.852,64
-4.504,81	-7.257,76
-38.870,76	-51.278,78
-131,92	-2.351,88
-12.242,87	-50.380,83
-0,67	-1,12
	-51.298,35
-10.060,59	-12.759,91
-2.756,24	-5.213,26
	-3.935,07
-2.246,73	-5.722,11
-552,25	-12.653,57
-52.169,37	-153.522,86
16.118.328,55	24.722.537,47
64.059.960,83	151.459.027,99
-44.000,01	
64.015.960,82	151.459.027,99
520.511.835,75	624.347.101,78
621.862.420,31	480.414.322,59
64.015.960,82	151.459.027,99
-165.366.545,38	-7.526.248,80
-519.938.801,47	-621.862.420,31
-573.034,28	-2.484.681,47

9.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

9.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
ACTIONS						
<i>NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</i>				968.467.437,42	100,00%	99,14%
Royaume-Uni				157.877.226,51	16,30%	16,16%
ASTRAZENECA PLC	290.341	GBP	137,90	45.854.691,52	4,74%	4,69%
COMPASS GROUP PLC	1.081.129	GBP	23,64	29.270.903,69	3,02%	3,00%
HALMA PLC	122.750	GBP	35,38	4.973.824,66	0,51%	0,51%
ICG PLC	175.000	GBP	20,54	4.116.703,89	0,43%	0,42%
INTERCONTINENTAL HOTELS GROU	92.500	GBP	104,60	11.081.142,99	1,14%	1,13%
LONDON STOCK EXCHANGE GROUP	93.279	GBP	89,52	9.563.461,12	0,99%	0,98%
NATIONAL GRID PLC	1.137.815	GBP	11,42	14.875.059,53	1,54%	1,52%
NATWEST GROUP PLC	2.195.750	GBP	6,52	16.391.110,92	1,69%	1,68%
RELX PLC	243.785	EUR	34,68	8.454.463,80	0,87%	0,87%
SAGE GROUP PLC/THE	631.753	GBP	10,83	7.835.864,39	0,81%	0,80%
VERISURE PLC	390.000	EUR	14,00	5.460.000,00	0,56%	0,56%
Allemagne				143.101.917,72	14,78%	14,65%
ALLIANZ SE-REG	59.503	EUR	390,50	23.235.921,50	2,40%	2,38%
DEUTSCHE BOERSE AG	53.471	EUR	223,70	11.961.462,70	1,24%	1,22%
E.ON SE	357.256	EUR	16,13	5.760.753,00	0,60%	0,59%
FRAPORT AG FRANKFURT AIRPORT	42.994	EUR	69,95	3.007.430,30	0,31%	0,31%
HANNOVER RUECK SE	41.243	EUR	266,20	10.978.886,60	1,13%	1,12%
HEIDELBERG MATERIALS AG	30.555	EUR	223,00	6.813.765,00	0,70%	0,70%
INFINEON TECHNOLOGIES AG	177.494	EUR	37,73	6.696.848,62	0,69%	0,69%
KNORR-BREMSE AG	163.000	EUR	95,15	15.509.450,00	1,60%	1,59%
SAP SE	196.000	EUR	208,35	40.836.600,00	4,22%	4,18%
SIEMENS ENERGY AG	152.000	EUR	120,40	18.300.800,00	1,89%	1,87%
Pays-Bas				125.202.905,08	12,93%	12,82%
ABN AMRO BANK NV-CVA	462.400	EUR	29,79	13.774.896,00	1,42%	1,41%
ARCADIS NV	184.043	EUR	35,54	6.540.888,22	0,68%	0,67%
ARGENX SE	24.755	EUR	716,80	17.744.384,00	1,83%	1,82%
ASM INTERNATIONAL NV	16.196	EUR	517,60	8.383.049,60	0,87%	0,86%
ASML HOLDING NV	56.409	EUR	921,40	51.975.252,60	5,37%	5,32%
ASR NEDERLAND NV	80.092	EUR	60,62	4.855.177,04	0,50%	0,50%
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES	37.901	EUR	133,75	5.069.258,75	0,52%	0,52%
KONINKLIJKE KPN NV	3.006.078	EUR	3,98	11.952.166,13	1,23%	1,22%
MAGNUM ICE CREAM CO NV/THE	360.446	EUR	13,62	4.907.832,74	0,51%	0,50%
Suisse				113.566.998,04	11,73%	11,62%
CIE FINANCIERE RICHEMO-A REG	165.563	CHF	172,05	30.612.696,56	3,16%	3,13%
DSM-FIRMENICH AG	85.561	EUR	68,76	5.883.174,36	0,61%	0,60%
HELVETIA BALOISE HOLDING AG	45.641	CHF	209,20	10.261.254,38	1,06%	1,05%
LONZA GROUP AG-REG	39.818	CHF	537,80	23.013.563,03	2,38%	2,36%
NESTLE SA-REG	385.277	CHF	78,74	32.602.591,06	3,37%	3,34%
ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN	31.736	CHF	328,20	11.193.718,65	1,15%	1,14%
France				110.658.004,28	11,42%	11,33%
AIR LIQUIDE SA	159.228	EUR	160,26	25.517.879,28	2,63%	2,61%
ESSILORLUXOTTICA	70.000	EUR	269,90	18.893.000,00	1,95%	1,94%
L'OREAL	85.000	EUR	366,60	31.161.000,00	3,22%	3,19%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	8.801	EUR	645,00	5.676.645,00	0,58%	0,58%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	125.200	EUR	234,90	29.409.480,00	3,04%	3,01%
Espagne				79.440.734,45	8,20%	8,13%
AMADEUS IT GROUP SA	30.657	EUR	62,84	1.926.485,88	0,20%	0,20%
BANCO SANTANDER SA	4.457.373	EUR	10,07	44.885.746,11	4,63%	4,59%
FLUIDRA SA	600.000	EUR	23,16	13.896.000,00	1,44%	1,42%
IBERDROLA SA	1.014.487	EUR	18,47	18.732.502,46	1,93%	1,92%
Suède				69.139.966,69	7,14%	7,08%
ATLAS COPCO AB-A SHS	823.149	SEK	166,05	12.624.354,99	1,30%	1,29%
EPIROC --- REGISTERED SHS -A-	1.011.516	SEK	209,90	19.609.975,84	2,03%	2,01%

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
NORDNET AB PUBL	175.861	SEK	270,20	4.388.809,66	0,45%	0,45%
SPOTIFY TECHNOLOGY SA	19.804	USD	580,71	9.792.141,72	1,01%	1,00%
SSAB AB - B SHARES	1.004.073	SEK	69,66	6.460.120,55	0,67%	0,66%
TELE2 AB-B SHS	1.139.414	SEK	154,55	16.264.563,93	1,68%	1,67%
<u>Danemark</u>				<u>64.931.611,35</u>	<u>6,70%</u>	<u>6,65%</u>
DSV A/S	96.150	DKK	1.615,00	20.790.232,96	2,15%	2,13%
NOVONESIS (NOVOZYMES) B	399.709	DKK	407,80	21.823.715,38	2,25%	2,23%
NOVO NORDISK A/S-B	512.500	DKK	325,25	22.317.663,01	2,30%	2,29%
<u>Italie</u>				<u>60.411.603,20</u>	<u>6,24%</u>	<u>6,18%</u>
FERRARI NV	41.000	EUR	318,70	13.066.700,00	1,35%	1,33%
INTESA SANPAOLO	6.398.778	EUR	5,92	37.887.164,54	3,91%	3,88%
PIRELLI & C SPA	1.615.051	EUR	5,86	9.457.738,66	0,98%	0,97%
<u>Belgique</u>				<u>26.966.852,77</u>	<u>2,78%</u>	<u>2,76%</u>
KBC GROUP NV	146.513	EUR	111,25	16.299.571,25	1,68%	1,67%
WAREHOUSES DE PAUW SCA	482.246	EUR	22,12	10.667.281,52	1,10%	1,09%
<u>Portugal</u>				<u>8.587.828,43</u>	<u>0,89%</u>	<u>0,88%</u>
BANCO COMERCIAL PORTUGUES-R	9.582.491	EUR	0,90	8.587.828,43	0,89%	0,88%
<u>Norvège</u>				<u>4.908.694,50</u>	<u>0,51%</u>	<u>0,50%</u>
NORSK HYDRO ASA	743.617	NOK	78,20	4.908.694,50	0,51%	0,50%
<u>Irlande</u>				<u>3.673.094,40</u>	<u>0,38%</u>	<u>0,38%</u>
KINGSPAN GROUP PLC	49.536	EUR	74,15	3.673.094,40	0,38%	0,38%
Total ACTIONS				968.467.437,42	100,00%	99,14%
TOTAL PORTEFEUILLE				968.467.437,42	100,00%	99,14%
Avoirs bancaires à vue				9.969.355,27		1,02%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		9.969.354,71		1,02%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		GBP		0,02		0,00%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		DKK		0,53		0,00%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		CHF		0,01		0,00%
TOTAL DEPOTS ET LIQUIDITES				9.969.355,27		1,02%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				961.225,17		0,10%
AUTRES				-2.560.038,01		-0,26%
TOTAL DE L'ACTIF NET				976.837.979,85		100,00%

9.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Royaume-Uni	16,30%
Allemagne	14,78%
Pays-Bas	12,93%
Suisse	11,73%
France	11,42%
Espagne	8,20%
Suède	7,14%
Danemark	6,70%
Italie	6,24%
Belgique	2,78%

Par pays	
Portugal	0,89%
Norvège	0,51%
Irlande	0,38%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par secteur	
Industrie pharmaceutique et cosmétique	13,36%
Banques et institutions financières	13,00%
Chimie	8,85%
Construction de machines et appareils	8,25%
Electronique et semi-conducteurs	7,96%
Holding et sociétés financières	5,40%
Internet et services d'Internet	5,23%
Compagnies d'assurance	5,09%
Energie et eau	4,57%
Restauration, industrie hôtelière	4,17%
Industrie agro-alimentaire	3,37%
Industrie horlogère	3,16%
Electrotechnique et électronique	3,04%
Télécommunication	2,91%
Transports	2,46%
Art graphique, maison d'édition	1,88%
Biotechnologie	1,83%
Constructions, matériaux de construction	1,76%
Industrie automobile	1,35%
Sociétés immobilières	1,10%
Industrie minière	0,67%
Services divers	0,59%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par devise	
EUR	59,67%
GBP	14,87%
CHF	11,12%
DKK	6,70%
SEK	6,13%
USD	1,01%
NOK	0,50%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

9.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er semestre	2ème semestre	Exercice complet
Achats	593.607.955,11	334.377.311,42	927.985.266,53
Ventes	864.978.705,65	781.352.003,48	1.646.330.709,13
Total 1	1.458.586.660,76	1.115.729.314,90	2.574.315.975,66
Souscriptions	235.852.371,88	34.987.579,49	270.839.951,37
Remboursements	478.462.871,15	534.311.039,88	1.012.773.911,03
Total 2	714.315.243,03	569.298.619,37	1.283.613.862,40
Moyenne de référence de l'actif net total	1.587.604.407,24	1.201.469.995,46	1.390.660.349,83
Taux de rotation	46,88%	45,48%	92,81%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de CA Indosuez Fund Solutions S.A. - 12, rue Eugène Ruppert - L-2453 Luxembourg qui assure le service financier.

Taux de rotation accru

Le taux de rotation s'explique par les flux, la gestion active due à un changement de régime économique et les conséquences croissantes de l'IA sur divers modèles commerciaux, ainsi que par une augmentation de la volatilité offrant davantage d'opportunités.

9.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Evolution du nombre de parts en circulation									
Part	2023			2024			2025		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
Classe A - Dis	16.099,082	14.027,584	86.553,866	25.427,37	19.851,797	92.129,439	18.703,457	42.054,46	68.778,436
Classe B - Cap	62.838,421	83.965,857	270.334,223	65.235,506	68.067,539	267.502,19	39.050,917	80.969,148	225.583,959
Classe E - Dis	20.894,746	6.972,152	102.697,368	7.675,267	18.219,027	92.153,608	5.049,951	89.384,865	7.818,694
Classe F - Cap	210.528,81	566.958,527	1.021.817,01	229.464,834	323.463,309	927.818,535	259.067,409	593.763,356	593.122,588
Classe F LC - Cap			1.000,00	93.555,849	93.555,849	1.000,00			1.000,00
Classe J - Cap	971,00	2.193,00	17.232,00	2.321,00	2.693,00	16.860,00	1.046,00	9.500,00	8.406,00
Classe L - Cap			84,09		84,09				
Classe M - Dis	8.601,613	1.537,483	49.948,195	9.174,767	13.345,166	45.777,796	8.948,167	16.316,902	38.409,061
Classe N - Cap	4.060,73	15.743,228	47.658,902	8.068,164	20.139,739	35.587,327	3.835,987	18.937,672	20.485,642
Classe P - Cap	873,00	284,00	2.878,962	1.743,00	3.452,397	1.169,565	597,00	838,729	927,836
Classe V - Dis	35.990,808	71.108,791	47.701,172	35.008,751	14.203,096	68.506,827	10.574,283	50.430,50	28.650,61
Classe W - Cap	466.474,121	649.432,863	377.311,565	124.025,312	135.965,958	365.370,919	60.767,982	275.892,353	150.246,548
TOTAL			2.025.217,35			1.913.876,206			1.143.429,374

Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements
Classe A - Dis	4.324.885,88	3.743.584,37	7.552.589,00	5.942.241,64	5.462.840,41	11.810.374,73
Classe B - Cap	24.504.995,39	32.196.149,19	28.390.986,00	29.273.123,00	17.028.047,82	35.492.930,24
Classe E - Dis	5.942.226,31	1.941.283,64	2.361.485,84	5.779.406,81	1.545.861,86	27.252.096,00
Classe F - Cap	91.225.372,05	244.459.170,95	112.866.134,27	158.950.445,20	131.258.224,84	297.851.724,16
Classe F LC - Cap			576.304,03	579.110,71		
Classe J - Cap	37.819.492,56	85.618.591,78	102.225.530,99	120.369.524,09	47.953.253,92	436.396.424,62
Classe L - Cap				35.956,34		
Classe M - Dis	2.370.524,98	417.071,35	2.847.527,84	4.093.845,69	2.684.166,77	5.058.583,29
Classe N - Cap	1.641.512,17	6.389.457,33	3.620.044,60	9.092.288,03	1.824.602,94	8.917.794,19
Classe P - Cap	36.739.886,12	11.971.122,74	81.667.621,24	170.384.482,23	30.630.680,20	41.065.243,52
Classe V - Dis	9.816.526,38	19.358.639,76	10.742.443,61	4.295.200,88	3.235.787,15	15.227.133,02
Classe W - Cap	194.768.985,79	271.168.054,67	58.145.787,89	63.692.696,61	29.216.485,46	133.701.607,26
TOTAL	409.154.407,63	677.263.125,78	410.996.455,31	572.488.321,23	270.839.951,37	1.012.773.911,03

Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
Classe A - Dis	24.109.037,30	278,54	27.157.769,70	294,78	20.627.094,95	299,91
Classe B - Cap	108.947.372,67	403,01	116.025.166,29	433,74	101.790.790,51	451,23
Classe E - Dis	29.622.463,37	288,44	28.312.239,55	307,23	2.461.439,59	314,81
Classe F - Cap	462.773.422,53	452,89	456.025.775,77	491,50	305.814.726,49	515,60
Classe F LC - Cap	5.679,40	5,68	6.618,41	6,62	6.957,85	6,96
Classe J - Cap	701.716.517,94	40.721,71	748.113.230,16	44.372,08	392.857.643,02	46.735,38
Classe L - Cap						
Classe M - Dis	14.265.918,47	285,61	13.928.354,01	304,26	11.965.093,36	311,52
Classe N - Cap	20.137.731,35	422,54	16.316.032,01	458,48	9.851.397,92	480,89
Classe P - Cap	128.552.193,82	44.652,27	57.133.238,88	48.849,99	47.930.169,06	51.658,02
Classe V - Dis	13.572.283,38	284,53	20.757.519,32	303,00	8.894.273,59	310,44
Classe W - Cap	164.632.813,64	436,33	173.019.374,78	473,54	74.638.393,51	496,77
TOTAL	1.668.368.735,77		1.656.795.318,88		976.837.979,85	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

9.4.5 . Performances

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

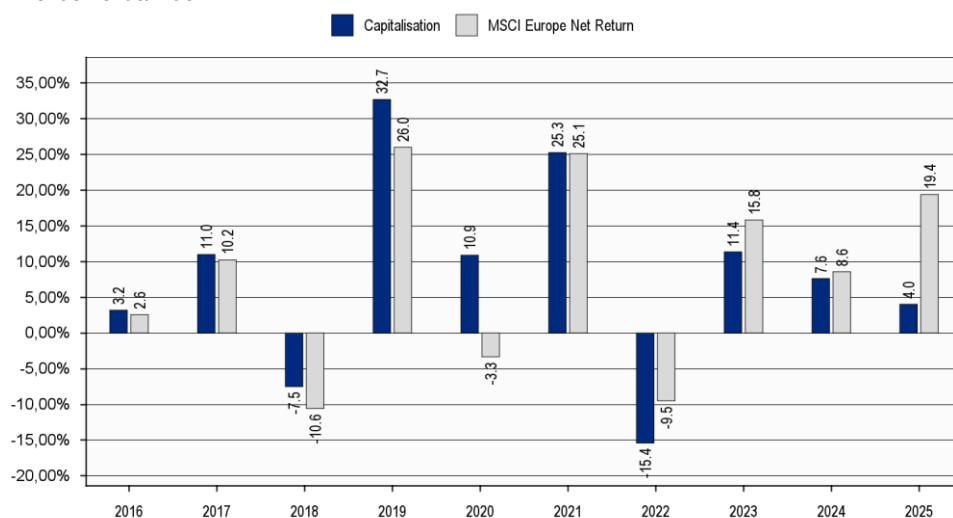
Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2025:

Classe B

Rendement annuel



* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

	Rendements moyens cumulés sur								Depuis le	
	1 an		3 ans		5 ans		10 ans			
	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Année	Valeur
Classe B	4,03% (en EUR)	19,39% (en EUR)	7,64% (en EUR)	14,51% (en EUR)	5,73% (en EUR)	11,20% (en EUR)	7,50% (en EUR)	7,68% (en EUR)	31/12/2002	6,77% (en EUR)
Classe F	4,90% (en EUR)	19,39% (en EUR)	8,54% (en EUR)	14,51% (en EUR)	6,61% (en EUR)	11,20% (en EUR)	8,39% (en EUR)	7,68% (en EUR)	08/12/2008	8,82% (en EUR)
Classe F LC	5,14% (en EUR)	19,39% (en EUR)	11,29% (en EUR)	14,51% (en EUR)	(en EUR)		(en EUR)		08/04/2021	7,06% (en EUR)
Classe J	5,33% (en EUR)	19,39% (en EUR)	8,98% (en EUR)	14,51% (en EUR)	7,04% (en EUR)	11,20% (en EUR)	(en EUR)		16/07/2018	8,69% (en EUR)
Classe N	4,89% (en EUR)	19,39% (en EUR)	8,52% (en EUR)	14,51% (en EUR)	6,59% (en EUR)	11,20% (en EUR)	(en EUR)		27/12/2017	8,42% (en EUR)
Classe P	5,75% (en EUR)	19,39% (en EUR)	9,41% (en EUR)	14,51% (en EUR)	7,46% (en EUR)	11,20% (en EUR)	(en EUR)		13/03/2018	9,88% (en EUR)
Classe W	4,91% (en EUR)	19,39% (en EUR)	8,54% (en EUR)	14,51% (en EUR)	6,61% (en EUR)	11,20% (en EUR)	8,33% (en EUR)	7,68% (en EUR)	16/08/2013	8,05% (en EUR)
Classe A	4,05% (en EUR)	19,39% (en EUR)	7,65% (en EUR)	14,51% (en EUR)	5,74% (en EUR)	11,20% (en EUR)	7,50% (en EUR)	7,68% (en EUR)	07/01/2003	6,75% (en EUR)
Classe E	4,91% (en EUR)	19,39% (en EUR)	8,54% (en EUR)	14,51% (en EUR)	6,61% (en EUR)	11,20% (en EUR)	(en EUR)		31/12/2017	8,51% (en EUR)
Classe M	4,82% (en EUR)	19,39% (en EUR)	8,44% (en EUR)	14,51% (en EUR)	6,51% (en EUR)	11,20% (en EUR)	(en EUR)		27/12/2017	8,36% (en EUR)
Classe V	4,89% (en EUR)	19,39% (en EUR)	8,53% (en EUR)	14,51% (en EUR)	6,60% (en EUR)	11,20% (en EUR)	(en EUR)		29/05/2017	8,09% (en EUR)

9.4.6 . Frais

Frais récurrents

Classe A - BE0940001713

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,75%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,26%

Classe B - BE0940002729

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,77%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,26%

Classe E - BE0948493276

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,92%

Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,26%

Classe F - BE0948492260

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,93%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,26%

Classe F LC - BE6321385898

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,73%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,26%

Classe J - BE6299492213

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,52%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,26%

Classe M - BE6299493229

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,03%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,26%

Classe N - BE6299494235

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,95%

Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,26%

Classe P - BE6254417510

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,12%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,26%

Classe V - BE6246076523

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,95%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,26%

Classe W - BE6246078545

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,92%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,26%

Fee sharing

Au 31 décembre 2025, 26,90% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

9.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations**Dividendes bruts payés au titre de l'exercice**

2019	classe A 2,87 EUR classe E 4,90 EUR classe V 4,63 EUR classe M 4,57 EUR
2020	classe A 2,49 EUR classe E 2,93 EUR classe V 2,87 EUR classe M 2,51 EUR
2021	classe A 5,06 EUR classe E 5,46 EUR classe V 5,39 EUR

2022	classe M 5,13 EUR
	classe A 5,41 EUR
	classe E 6,43 EUR
	classe V 6,34 EUR
2023	classe M 6,37 EUR
	classe A 5,00 EUR
	classe E 5,72 EUR
	classe V 5,63 EUR
2024	classe M 5,38 EUR
	classe A 6,50 EUR
	classe E 7,10 EUR
	classe V 7,00 EUR
2025	classe M 7,03 EUR
	classe A 3,91 EUR
	classe E 4,11 EUR
	classe V 4,05 EUR
	classe M 4,06 EUR

Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le «Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

10 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES NEWGEMS SUSTAINABLE

10.1 . RAPPORT DE GESTION

10.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Période de souscription initiale : 02/10/2006.

Prix de souscription lors de cette période: 100,00 EUR.

10.1.2 . Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

10.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est d'offrir aux investisseurs une exposition aux actions et /ou valeurs mobilières assimilables aux actions, émises par des sociétés sans limitation géographique ainsi que tout titre donnant accès au capital de ces sociétés, qui sont sélectionnés sur base des thématiques liées à l'acronyme NEWGEMS (en anglais : Nanotechnology, Ecology, Wellness, Generation Z, E-society, Manufacturing 4.0, Security - tendances et thèmes d'activités liés à la nanotechnologie, l'écologie, le bien-être, la génération Z, l'E-Society, l'industrie 4.0 et la sécurité - voir politique de placement ci-dessous). Ces sociétés sont sélectionnées sur base d'une méthodologie stricte en matière de respect de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Par le biais d'une méthodologie ESG rigoureuse et des exclusions strictes, le compartiment est attentif à ne pas nuire aux autres objectifs environnementaux et sociaux et à assurer les bonnes pratiques de gouvernance requises.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment ni à ses participants.

Politique de placement

Le compartiment investit principalement dans des actions et /ou valeurs mobilières assimilables aux actions émises par des sociétés dites « du futur » sans limitation géographique, ainsi que tout titre donnant accès au capital de ces sociétés.

Ces sociétés « du futur » sont identifiées par l'acronyme NEWGEMS (en anglais: Nanotechnology, Ecology, Wellness, Generation Z, E-society, Manufacturing 4.0, Security), et regroupent des tendances et thèmes d'activités liées à la nanotechnologie, l'écologie, le bien-être, la génération Z, l'E-Society, l'industrie 4.0 et la sécurité ; activités qui peuvent se définir comme suit (mais sans être exhaustives).

- « Nanotechnology » : La nanotechnologie englobe les entreprises opérant à un niveau moléculaire (la production de puces d'équipements semi-conducteurs, les diagnostics médicaux, les outils et services pour les sciences de la vie, etc. qui nécessitent une miniaturisation plus complexe) et les sociétés qui permettent ces avancées.

- « Ecology » : L'écologie englobe les sociétés dont l'activité a trait à l'environnement et à la protection de l'environnement comme les voitures électriques ou l'énergie propre.

- « Wellness » : Le bien-être englobe toute société dont l'activité vise la santé des humains et des animaux au travers, par exemple des outils médicaux ou la nutrition.

- « Generation Z » : La génération Z se réfère à la génération issue après les millénaires. Le gestionnaire investira ici dans des entreprises qui facilitent le mode de vie de cette génération. Les exemples relevant sont (le contenu (streaming ou gaming), (expérience (de voyages) ou fintech (paiements).

- « E-society » : L'E-Society englobe toute entreprise de commerce électronique, de support à la numérisation ou infrastructures cloud.

- « Manufacturing 4.0 » : L'industrie 4.0 englobe toute société qui a trait à la nouvelle révolution industrielle et l'automatisation de l'entreprise comme la robotique et l'automatisation, le logiciel en tant que service (« software-as-a-service), l'industrie des objets et l'intelligence artificielle.

- « Security » : La sécurité englobe toute société qui a trait à la cyber sécurité à la sécurité financière et /ou à la sécurité physique.

La sélection des valeurs se base sur des analyses économique-financières ainsi que sur une méthodologie rigoureuse d'exclusions, d'intégration des facteurs ESG, d'actionnariat actif et d'engagement avec les entreprises.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, dépôts ou titres, ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif. Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs.

Le compartiment peut investir dans des parts d'un autre OPCVM ou d'un autre fonds géré directement ou indirectement par DPAM ou par une société à laquelle DPAM est liée dans le cadre d'une communauté de gestion ou de contrôle ou par une participation directe ou indirecte de plus de 10% du capital ou des voix. Aucune commission d'émission ou de rachat des fonds cibles ni aucune commission de gestion ne peut être débitée des actifs de la SICAV, dans la mesure de tels placements.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

10.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

10.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

10.1.6 . Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark: MSCI World Net Return.

Cet indice est représentatif du marché des actions des grandes et moyennes capitalisations boursières de 23 pays développés (tels que définis par MSCI et principalement en fonction du pays d'incorporation et du pays de « primary listing » de ses titres) autour du monde.

La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la stratégie d'investissement reprise dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

10.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

Fin décembre 2025, la valeur nette d'inventaire de DPAM B Equities NewGems Sustainable (part F) s'élevait à 374,50 EUR, soit une baisse de 0,5% depuis le début de l'année.

Au cours des deux dernières années, nous avons délibérément orienté le portefeuille vers des sociétés à forte capitalisation, notamment dans les technologies de pointe et les semi-conducteurs, un positionnement qui s'est révélé favorable. Cela étant, le fonds conserve une exposition élevée aux valeurs de moyenne capitalisation, laquelle a nui à la performance au cours de l'année, en particulier dans le secteur de la santé. Au second semestre, nous avons néanmoins tiré parti de la volatilité des marchés pour renforcer de manière sélective notre poche de titres les plus performants à l'avenir, en acquérant nouvelles positions dans différents secteurs.

Le segment des technologies de l'information a été le principal contributeur à la performance, porté par notre exposition aux semi-conducteurs, qui a continué de bénéficier du déploiement en cours des infrastructures dédiées à l'intelligence artificielle. En début d'année, nous avons identifié l'entrée du segment de la mémoire dans un super-cycle et avons tiré un bénéfice significatif de nos positions dans SK Hynix, SanDisk, Lam Research et Applied Materials. En outre, TSMC, le leader mondial des fonderies de puces IA, a poursuivi sa forte progression, tandis qu'Oracle a tiré profit d'une revalorisation, ses perspectives de croissance ayant été sensiblement renforcées par l'adoption de solutions d'IA. Alphabet est également passée du statut de société perçue comme restant sur la touche en matière d'IA à celui de bénéficiaire de cette thématique, entraînant une forte revalorisation du titre. À l'inverse, nos positions dans les logiciels (ServiceNow, Workday et SAP) ont sous-performé, dans un contexte de préoccupations croissantes des investisseurs quant à la capacité de l'intelligence artificielle de perturber les modèles économiques des éditeurs de logiciels historiques.

Le secteur de la santé a constitué le principal facteur de sous-performance, notamment au sein des petites capitalisations. La sous-performance s'est concentrée sur RxSight (lentilles intraoculaires ajustables) et Inspire Medical Systems (médicaments implantables contre l'apnée du sommeil), la croissance s'étant révélée inférieure aux attentes. Au sein des grandes capitalisations, Zoetis et Novo Nordisk ont également nui à la performance, la concurrence s'étant révélée plus féroce que prévu.

Au cours de l'année, nous avons procédé, de manière opportuniste, à l'introduction au sein du portefeuille de plusieurs titres les plus performants à l'avenir, couvrant différents secteurs et capitalisations boursières. Parmi les nouvelles positions figurent : Casella Waste Systems (gestion des déchets), Carvana (vente en ligne de véhicules d'occasion), Tower Semiconductor (fonderie de semi-conducteurs analogiques), Stevanato Group (conditionnement de médicaments biologiques), Futu Holdings (courtage de détail en Asie), Kinsale Capital Group (assurances spécifiques), Perimeter Solutions (solutions de lutte contre les incendies et stratégie d'acquisitions sérielles), Sea Group (commerce en ligne, technologies financières et jeux en Asie du Sud-Est) ainsi que CATL (batteries).

10.1.8 . Politique future

Notre engagement envers une stratégie d'investissement ciblée sur les entreprises innovantes reste inébranlable. À cette fin, nous privilégions sept thématiques structurelles : Nanotechnologies, Écologie, Bien-être, Génération Z, Société numérique, Industrie 4.0 et Sécurité, constituant ensemble le cadre d'investissement NEWGEMS. Au sein de cet univers thématique, le portefeuille est constitué selon une approche en haltères rigoureuse. D'un côté figurent des entreprises à forte croissance, généralement plus onéreuses et présentant un profil de risque plus élevé ; de l'autre, des sociétés bien développées, affichant des valorisations attractives et relativement défensives. Cet équilibre vise à conjuguer une exposition à long terme à l'innovation avec une résilience sur l'ensemble des cycles de marché. Notre processus d'investissement intègre pleinement la durabilité. Pour chaque entreprise, nous intégrons des indicateurs clés de performance ESG pertinents, rendant compte de notre conviction que les risques et opportunités ESG constituent une composante essentielle de l'analyse fondamentale.

10.1.9 . Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4 à l'exception de la classe W USD: 5

10.2 . BILAN

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	1.513.538.224,28	1.821.624.847,08
I. Actifs immobilisés		
A. Frais d'établissement et d'organisation		
B. Immobilisations incorporelles		
C. Immobilisations corporelles		
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	1.504.990.352,31	1.793.940.719,92
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations		
Dont obligations prêtées		
Collatéral reçu sous forme d'obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire		
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions	1.504.990.352,31	1.793.940.719,92
a. Actions	1.504.990.352,31	1.793.940.719,92
Dont actions prêtées		
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts		
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		

- h. Sur d'autres valeurs mobilières
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- i. Sur OPC à nombre variable de parts
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- j. Sur devises
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- k. Sur taux d'intérêt
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- l. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- m. Sur indices financiers
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- n. Sur instruments financiers dérivés
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- o. Sur d'autres valeurs sous-jacentes
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)

III. Créances et dettes à plus d'un an

A. Créances

B. Dettes

IV. Créances et dettes à un an au plus

A. Créances

a. Montants à recevoir

b. Avoirs fiscaux

c. Collatéral

d. Autres

B. Dettes

a. Montants à payer (-)

b. Dettes fiscales (-)

c. Emprunts (-)

d. Collatéral (-)

e. Autres (-)

V. Dépôts et liquidités

A. Avoirs bancaires à vue

B. Avoirs bancaires à terme

C. Autres

[illegible]

VI. Comptes de régularisation

- A. Charges à reporter
- B. Produits acquis
- C. Charges à imputer (-)
- D. Produits à reporter (-)

TOTAL CAPITAUX PROPRES

- A. Capital
B. Participations au résultat
C. Résultat reporté
D. Résultat de l'exercice (du semestre)

SECTION 2: POSTES HORS BILAN

I. Sûretés réelles (+/-)

- A. Collatéral (+/-)
- a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts
- B. Autres sûretés réelles (+/-)
- a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts

II. Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)

- A. Contrats d'option et warrants achetés
B. Contrats d'option et warrants vendus

III. Montants notionnels des contrats à terme (+)

- A. Contrats à terme achetés
B. Contrats à terme vendus

IV. Montants notionnels des contrats de swap (+)

- A. Contrats de swap achetés
B. Contrats de swap vendus

V. Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)

- A. Contrats achetés
B. Contrats vendus

VI. Montants non appelés sur actions

VII. Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions

VIII. Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions

IX. Instruments financiers prêtés

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
-5.268.880,32	
-5.268.880,32	

1.513.538.224,28	1.821.624.847,08
750.640.677,35	963.051.255,24
-49.042.575,26	5.649.525,87
832.300.455,12	524.998.835,95
-20.360.332,93	327.925.230,02

10.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	-5.625.224,92	341.332.604,52
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire		
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions	134.040.007,08	341.613.977,64
a. Actions	134.040.007,08	341.613.977,64
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts		
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
h. Sur d'autres valeurs mobilières		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
i. Sur OPC à nombre variable de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
j. Sur taux d'intérêt		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
k. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
l. Sur indices financiers		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
m. Sur instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
n. Sur d'autres valeurs sous-jacentes		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
G. Créances, dépôts, liquidités et dettes		57,83
H. Positions et opérations de change	-139.665.232,00	-281.430,95
a. Instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Autres positions et opérations de change	-139.665.232,00	-281.430,95
II. Produits et charges des placements	8.863.984,54	9.164.146,75
A. Dividendes	10.057.293,26	9.061.841,50
B. Intérêts	481.965,91	1.431.876,58
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire		
b. Dépôts et liquidités	481.965,91	1.431.876,58
c. Collatéral (+/-)		
C. Intérêts d'emprunts (-)	-298.540,58	-247.973,41
D. Contrats de swap (+/-)		
E. Précomptes mobiliers (-)	-1.376.734,05	-1.081.597,92
a. D'origine belge		
b. D'origine étrangère	-1.376.734,05	-1.081.597,92
F. Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits	146,96	
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B. Autres	146,96	

IV. Coûts d'exploitation

A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)

B. Charges financières (-)

C. Rémunération due au dépositaire (-)

D. Rémunération due au gestionnaire (-)

a. Gestion financière

Classe A

Classe B

Classe B (USD)

Classe E

Classe F

Classe F (USD)

Classe J

Classe L

Classe M

Classe N

Classe V

Classe W

Classe W (USD)

b. Gestion administrative et comptable

c. Rémunération commerciale

E. Frais administratifs (-)

F. Frais d'établissement et d'organisation (-)

G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)

H. Services et biens divers (-)

I. Amortissements et provisions pour risques et charges (-)

J. Taxes

Classe A

Classe B

Classe B (USD)

Classe E

Classe F

Classe F (USD)

Classe J

Classe L

Classe M

Classe N

Classe P

Classe V

Classe W

Classe W (USD)

K. Autres charges (-)

Produits et charges de l'exercice (du semestre)

Sous Total II + III + IV

V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat**VI. Impôts sur le résultat****VII. Résultat de l'exercice (du semestre)****SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS****I. Bénéfice (Perte) à affecter**

a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent

b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter

c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)

II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital**III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter****IV. (Distribution des dividendes)**

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
-23.563.239,53	-22.571.521,25
-4.136.794,51	-2.888.174,45
-822.120,18	-773.559,21
-18.000.338,97	-18.239.985,66
-17.256.517,48	-17.511.825,95
-2.221.355,19	-2.272.562,87
-9.260.505,81	-9.579.647,16
-164.708,36	-105.628,27
-333.297,56	-274.425,33
-2.373.053,31	-2.636.037,95
-70.608,12	-10.795,59
-1.060.451,97	-794.172,50
-150.371,30	-169.066,97
-291.982,05	-302.603,47
-77.068,79	-71.391,06
-134.594,31	-189.587,06
-1.041.618,63	-1.069.560,89
-76.902,08	-36.346,83
-743.821,49	-728.159,71
	-110.802,22
-54.874,41	-5.105,31
-7.703,75	-1.130,12
-314.826,34	-90.844,72
-157.888,08	-299.359,39
-65.021,48	-86.617,47
-51.139,68	-102.320,61
-611,52	-1.435,10
-10,04	-3.315,69
-4.898,10	-27.845,88
-2,32	-341,81
-52,35	-16.045,10
-55,40	-531,55
-30.846,21	-38.781,06
-5.187,12	-6.367,06
-13,08	-5.228,01
-3,28	-1.531,91
-26,59	-8.181,10
-20,91	-817,04
-68.693,29	-162.560,17
-14.699.108,03	-13.407.374,50
-20.324.332,95	327.925.230,02
-35.999,98	
-20.360.332,93	327.925.230,02
762.897.546,93	858.573.591,84
832.300.455,12	524.998.835,95
-20.360.332,93	327.925.230,02
-49.042.575,26	5.649.525,87
-761.775.602,10	-832.300.455,12
-1.121.944,83	-26.273.136,72

10.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

10.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
ACTIONS						
<i>NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</i>				<i>1.504.990.352,31</i>	<i>100,00%</i>	<i>99,44%</i>
États-Unis				1.069.141.881,33	71,04%	70,64%
ABBOTT LABORATORIES	67.287	USD	125,29	7.178.158,48	0,48%	0,47%
AIRBNB INC-CLASS A	44.300	USD	135,72	5.119.329,05	0,34%	0,34%
ALPHABET INC-CL A	249.395	USD	313,00	66.465.694,58	4,42%	4,39%
AMAZON.COM INC	466.459	USD	230,82	91.675.308,77	6,09%	6,06%
ANALOG DEVICES INC	73.866	USD	271,20	17.056.885,52	1,13%	1,13%
API GROUP CORP	320.460	USD	38,26	10.439.609,69	0,69%	0,69%
APPLIED MATERIALS INC	91.056	USD	256,99	19.924.629,78	1,32%	1,32%
APPOVIN CORP-CLASS A	18.485	USD	673,82	10.605.443,14	0,70%	0,70%
ASTERA LABS INC	66.457	USD	166,36	9.413.586,38	0,63%	0,62%
BOOKING HOLDINGS INC	3.654	USD	5.355,33	16.661.735,98	1,11%	1,10%
BROADCOM INC	131.882	USD	346,10	38.864.455,87	2,58%	2,57%
CADENCE DESIGN SYS INC	32.908	USD	312,58	8.758.467,91	0,58%	0,58%
CARVANA CO	34.026	USD	422,02	12.226.704,01	0,81%	0,81%
CASELLA WASTE SYSTEMS INC-A	205.946	USD	97,94	17.174.295,41	1,14%	1,13%
CELSIUS HOLDINGS INC	149.863	USD	45,74	5.836.547,85	0,39%	0,39%
DANAHER CORP	53.407	USD	228,92	10.409.919,91	0,69%	0,69%
DATADOG INC - CLASS A	120.083	USD	135,99	13.904.455,00	0,92%	0,92%
DEXCOM INC	131.866	USD	66,37	7.451.953,19	0,50%	0,49%
IMPINJ INC	70.228	USD	174,01	10.405.189,05	0,69%	0,69%
INSPIRE MEDICAL SYSTEMS INC	67.695	USD	92,23	5.316.113,80	0,35%	0,35%
INTUIT INC	35.622	USD	662,42	20.091.723,99	1,34%	1,33%
INTUITIVE SURGICAL INC	26.277	USD	566,36	12.671.669,05	0,84%	0,84%
IQVIA HOLDINGS INC	54.803	USD	225,41	10.518.237,67	0,70%	0,69%
KINSALE CAPITAL GROUP INC	24.817	USD	391,12	8.264.655,83	0,55%	0,55%
MICROSOFT CORP	265.208	USD	483,62	109.208.474,57	7,26%	7,21%
MOODY'S CORP	27.929	USD	510,85	12.148.264,85	0,81%	0,80%
NETFLIX INC	234.002	USD	93,76	18.681.108,20	1,24%	1,23%
NVIDIA CORP	889.067	USD	186,50	141.181.825,96	9,38%	9,33%
ONTO INNOVATION INC	119.806	USD	157,86	16.103.346,38	1,07%	1,06%
ORACLE CORP	208.555	USD	194,91	34.611.482,01	2,30%	2,29%
PALO ALTO NETWORKS INC	188.129	USD	184,20	29.506.034,14	1,96%	1,95%
PERIMETER SOLUTIONS INC	503.667	USD	27,53	11.806.337,02	0,78%	0,78%
PINTEREST INC- CLASS A	340.242	USD	25,89	7.500.417,54	0,50%	0,50%
PROGRESSIVE CORP	42.496	USD	227,72	8.239.762,54	0,55%	0,54%
ROPER TECHNOLOGIES INC	24.085	USD	445,13	9.128.490,83	0,61%	0,60%
SANDISK CORP	71.038	USD	237,38	14.358.210,60	0,95%	0,95%
SERVICENOW INC	196.330	USD	153,19	25.608.406,23	1,70%	1,69%
SITIME CORP	38.568	USD	353,19	11.598.477,52	0,77%	0,77%
SNOWFLAKE INC	117.390	USD	219,36	21.925.727,28	1,46%	1,45%
STRYKER CORP	36.096	USD	351,47	10.802.214,76	0,72%	0,71%
THERMO FISHER SCIENTIFIC INC	37.424	USD	579,45	18.464.248,63	1,23%	1,22%
UBER TECHNOLOGIES INC	257.132	USD	81,71	17.889.442,48	1,19%	1,18%
VERTEX PHARMACEUTICALS INC	17.357	USD	453,36	6.700.131,57	0,45%	0,44%
VERTIV HOLDINGS CO-A	105.645	USD	162,01	14.573.244,03	0,97%	0,96%
VISA INC-CLASS A SHARES	145.394	USD	350,71	43.417.029,03	2,88%	2,87%
WAYSTAR HOLDING CORP	498.065	USD	32,75	13.888.738,35	0,92%	0,92%
WEST PHARMACEUTICAL SERVICES	61.024	USD	275,14	14.296.175,54	0,95%	0,94%
ZOETIS INC	119.486	USD	125,82	12.800.654,37	0,85%	0,85%
ZSCALER INC	43.177	USD	224,92	8.268.866,99	0,55%	0,55%
Taiwan				100.028.442,23	6,65%	6,61%
TAIWAN SEMICONDUCTOR-SP ADR	386.582	USD	303,89	100.028.442,23	6,65%	6,61%
Allemagne				51.932.340,05	3,45%	3,43%
AIXTRON SE	706.106	EUR	17,31	12.219.164,33	0,81%	0,81%
CTS EVENTIM AG & CO KGAA	156.832	EUR	78,50	12.311.312,00	0,82%	0,81%
INFINEON TECHNOLOGIES AG	188.804	EUR	37,73	7.123.574,92	0,47%	0,47%
SAP SE	97.328	EUR	208,35	20.278.288,80	1,35%	1,34%

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
<u>Royaume-Uni</u>				46.109.370,24	3,06%	3,05%
ASTRAZENECA PLC	101.016	GBP	137,90	15.953.852,60	1,06%	1,06%
DIPLOMA PLC	185.462	GBP	52,95	11.246.879,57	0,75%	0,74%
LONDON STOCK EXCHANGE GROUP	105.814	GBP	89,52	10.848.616,25	0,72%	0,72%
WISE PLC - A	789.855	GBP	8,91	8.060.021,82	0,53%	0,53%
<u>Corée du Sud</u>				44.550.404,47	2,96%	2,94%
SK HYNIX INC	115.780	KRW	651.000,00	44.550.404,47	2,96%	2,94%
<u>Chine</u>				36.155.910,65	2,40%	2,39%
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	535.800	HKD	142,80	8.369.951,76	0,55%	0,55%
CONTEMPORARY AMPEREX TECHN-A	524.500	CNY	367,26	23.470.452,34	1,56%	1,55%
XIAOMI CORP-CLASS B	1.003.800	HKD	39,30	4.315.506,55	0,29%	0,29%
<u>Pays-Bas</u>				33.558.803,39	2,23%	2,22%
BASIC-FIT NV	320.012	EUR	29,56	9.459.554,72	0,63%	0,63%
IMCD NV	83.123	EUR	77,34	6.428.732,82	0,43%	0,42%
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV	794.895	EUR	22,23	17.670.515,85	1,17%	1,17%
<u>Espagne</u>				28.529.942,71	1,90%	1,88%
BANCO SANTANDER SA	1.518.783	EUR	10,07	15.294.144,81	1,02%	1,01%
CELLNEX TELECOM SA	482.530	EUR	27,43	13.235.797,90	0,88%	0,87%
<u>Israël</u>				18.180.829,10	1,21%	1,20%
TOWER SEMICONDUCTOR LTD	181.847	USD	117,42	18.180.829,10	1,21%	1,20%
<u>Pologne</u>				15.282.881,01	1,02%	1,01%
INPOST SA	1.459.683	EUR	10,47	15.282.881,01	1,02%	1,01%
<u>Uruguay</u>				12.847.564,10	0,85%	0,85%
MERCADOLIBRE INC	7.491	USD	2.014,26	12.847.564,10	0,85%	0,85%
<u>Singapour</u>				9.948.059,47	0,66%	0,66%
SEA LTD-ADR	91.585	USD	127,57	9.948.059,47	0,66%	0,66%
<u>Hong-Kong</u>				9.260.188,43	0,62%	0,61%
FUTU HOLDINGS LTD-ADR	66.230	USD	164,21	9.260.188,43	0,62%	0,61%
<u>Inde</u>				9.214.694,37	0,61%	0,61%
ICICI BANK LTD-SPON ADR	363.161	USD	29,80	9.214.694,37	0,61%	0,61%
<u>les Iles Féroé</u>				8.052.325,03	0,53%	0,53%
BAKKAFROST P/F	184.689	NOK	516,50	8.052.325,03	0,53%	0,53%
<u>Italie</u>				6.509.940,82	0,43%	0,43%
STEVANATO GROUP SPA	380.000	USD	20,12	6.509.940,82	0,43%	0,43%
<u>Suède</u>				5.686.774,91	0,38%	0,38%
ROKO AB	35.467	SEK	1.736,00	5.686.774,91	0,38%	0,38%
Total ACTIONS				1.504.990.352,31	100,00%	99,44%
TOTAL PORTEFEUILLE				1.504.990.352,31	100,00%	99,44%
Avoirs bancaires à vue				14.283.360,19		0,94%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		14.195.850,23		0,94%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		USD		87.485,50		0,00%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		GBP		24,01		0,00%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		SEK		0,43		0,00%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		NOK		0,02		0,00%
TOTAL DEPOTS ET LIQUIDITES				14.283.360,19		0,94%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				-466.607,90		-0,03%
AUTRES				-5.268.880,32		-0,35%

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
TOTAL DE L'ACTIF NET				1.513.538.224,28		100,00%

10.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
États-Unis	71,04%
Taiwan	6,65%
Allemagne	3,45%
Royaume-Uni	3,06%
Corée du Sud	2,96%
Chine	2,40%
Pays-Bas	2,23%
Espagne	1,90%
Israël	1,21%
Pologne	1,02%
Uruguay	0,85%
Singapour	0,66%
Hong-Kong	0,62%
Inde	0,61%
les Iles Féroé	0,53%
Italie	0,43%
Suède	0,38%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par secteur	
Internet et services d'Internet	30,93%
Electronique et semi-conducteurs	28,30%
Holding et sociétés financières	7,16%
Industrie pharmaceutique et cosmétique	6,09%
Distribution, commerce de détail	6,09%
Articles de bureaux et ordinateurs	4,50%
Construction de machines et appareils	2,86%
Banques et institutions financières	1,63%
Bien de consommation divers	1,60%
Service de santé publique et service social	1,28%
Service d'environnement et de recyclage	1,14%
Compagnies d'assurance	1,10%
Transports	1,02%
Services divers	0,97%
Télécommunication	0,88%
Art graphique, maison d'édition	0,82%
Industrie automobile	0,81%
Electrotechnique et électronique	0,77%
Constructions, matériaux de construction	0,69%
Agriculture et pêche	0,53%

Par secteur	
Biotechnologie	0,44%
Industrie agro-alimentaire	0,39%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par devise	
USD	82,07%
EUR	8,59%
GBP	3,06%
KRW	2,96%
CNY	1,56%
HKD	0,84%
NOK	0,54%
SEK	0,38%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

10.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er semestre	2ème semestre	Exercice complet
Achats	616.407.910,58	812.216.270,46	1.428.624.181,04
Ventes	724.461.051,13	988.856.158,76	1.713.317.209,89
Total 1	1.340.868.961,71	1.801.072.429,22	3.141.941.390,93
Souscriptions	179.976.329,11	90.184.777,74	270.161.106,85
Remboursements	288.828.843,49	263.718.150,82	552.546.994,31
Total 2	468.805.172,60	353.902.928,56	822.708.101,16
Moyenne de référence de l'actif net total	1.667.740.938,24	1.577.516.116,72	1.621.722.655,78
Taux de rotation	52,29%	91,74%	143,01%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de CA Indosuez Fund Solutions S.A. - 12, rue Eugène Ruppert - L-2453 Luxembourg qui assure le service financier.

Taux de rotation accru

L'année a été marquée par un environnement volatil et incertain, sous l'influence de DeepSeek, du jour de la libération et des bouleversements liés à l'IA qui ont affecté les avantages concurrentiels de nombreux acteurs historiques. Dans ce contexte, nous avons procédé à quelques changements structurels dans le portefeuille et avons tiré parti de la volatilité pour saisir des opportunités.

10.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Evolution du nombre de parts en circulation									
Part	2023			2024			2025		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
Classe A - Dis	76.464,336	90.891,90	597.580,778	123.447,969	114.961,271	606.067,476	73.021,948	149.015,186	530.074,238
Classe B (USD) - Cap	7.342,142	3.678,254	13.156,045	29.905,574	7.491,25	35.570,369	4.446,419	9.003,644	31.013,144
Classe B - Cap	424.173,673	458.021,296	1.949.425,556	510.548,037	474.163,204	1.985.810,389	287.738,606	643.058,754	1.630.490,241
Classe E - Dis	1.542,841	16.461,972	93.403,366	149.393,588	33.834,432	208.962,522	7.816,08	99.122,423	117.656,179
Classe F (USD) - Cap	458,00		458,00	14.787,00	97,00	15.148,00	39.841,514	40.415,00	14.574,514
Classe F - Cap	392.088,062	445.505,166	982.996,409	252.825,762	282.246,019	953.576,152	199.989,676	433.346,404	720.219,424

Classe J - Cap	392,00	684,00	4.033,00	2.320,00	45,00	6.308,00	414,00	322,00	6.400,00
Classe L - Cap	10.590,544	12.095,175	24.347,024	5.606,177	5.977,211	23.975,99	1.319,666	10.806,43	14.489,226
Classe M - Dis	10.096,639	69.638,398	162.462,925	30.833,051	40.667,363	152.628,613	21.960,604	39.377,571	135.211,646
Classe N - Cap	3.618,994	66.009,736	25.736,944	9.463,458	6.045,733	29.154,669	5.617,484	6.093,402	28.678,751
Classe P - Cap	237,00	510,00	1.589,00	446,00	590,00	1.445,00	4,00	334,00	1.115,00
Classe V - Dis	8.230,836	11.848,63	97.141,866	24.014,754	23.110,704	98.045,916	6.543,731	59.189,148	45.400,499
Classe W (USD) - Cap	2.100,307	2.452,457	4.062,178	36.023,751	2.992,352	37.093,577	9.200,793	21.705,786	24.588,584
Classe W - Cap	315.147,653	434.616,394	353.383,263	237.845,222	207.544,331	383.684,154	132.941,231	166.803,597	349.821,788
TOTAL			4.309.776,354			4.537.470,827			3.649.733,234

Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements
Classe A - Dis	14.484.055,41	17.073.612,63	29.106.463,00	27.129.416,75	17.807.221,19	34.875.259,69
Classe B (USD) - Cap	1.742.816,69	874.335,40	9.054.889,72	2.283.968,71	1.382.337,61	2.801.774,51
Classe B - Cap	102.381.573,25	109.537.762,02	154.833.123,43	143.145.814,43	89.758.698,23	198.470.377,02
Classe E - Dis	272.385,69	3.313.822,03	36.829.734,92	8.660.628,39	1.955.505,86	24.161.545,56
Classe F (USD) - Cap	130.588,86		5.339.036,69	33.360,24	14.016.866,00	15.496.751,83
Classe F - Cap	105.806.945,57	118.370.999,96	87.677.619,61	97.165.429,97	70.925.889,43	152.717.629,05
Classe J - Cap	12.026.001,69	21.310.882,11	93.953.646,47	1.731.058,05	16.340.929,18	13.536.531,42
Classe L - Cap	2.512.984,00	2.780.104,25	1.603.246,34	1.706.141,49	399.000,36	3.285.969,64
Classe M - Dis	1.960.467,35	13.456.828,04	7.530.184,07	9.818.540,25	5.539.091,61	9.660.275,75
Classe N - Cap	885.786,18	15.685.158,36	3.023.646,70	1.917.522,97	1.896.795,22	2.078.780,83
Classe P - Cap	10.206.436,55	21.887.605,26	23.440.237,69	33.069.125,06	246.487,24	17.814.909,79
Classe V - Dis	1.588.197,56	2.267.667,44	5.730.339,30	5.614.414,30	1.622.783,42	13.977.182,83
Classe W (USD) - Cap	554.454,69	639.536,33	12.177.020,49	958.721,56	3.223.547,61	6.951.266,64
Classe W - Cap	82.377.173,46	112.059.464,63	77.614.160,85	69.286.314,86	45.045.953,89	56.718.739,75
TOTAL	336.929.866,95	439.257.778,46	547.913.349,28	402.520.457,03	270.161.106,85	552.546.994,31

Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
Classe A - Dis	124.438.727,04	208,24	153.720.798,03	253,64	130.580.672,79	246,34
Classe B (USD) - Cap	3.500.143,17	293,89	11.626.952,84	338,48	10.075.921,24	324,89
Classe B - Cap	518.738.203,93	266,10	649.246.025,32	326,94	529.832.329,27	324,95
Classe E - Dis	20.226.724,54	216,55	55.589.941,54	266,03	30.692.647,89	260,87
Classe F (USD) - Cap	139.933,79	337,51	5.732.763,79	391,89	5.526.684,69	379,20
Classe F - Cap	295.133.489,64	300,24	354.620.355,10	371,88	268.365.969,72	372,62
Classe J - Cap	138.571.328,83	34.359,37	269.540.740,33	42.729,98	275.113.226,38	42.986,44
Classe L - Cap	6.267.218,46	257,41	7.523.176,66	313,78	4.483.100,96	309,41
Classe M - Dis	34.801.777,82	214,21	40.126.241,10	262,90	34.819.199,57	257,52
Classe N - Cap	7.165.894,66	278,43	10.048.323,13	344,66	9.898.625,75	345,16
Classe P - Cap	77.238.221,71	48.608,07	87.700.285,73	60.692,24	68.350.863,19	61.301,22
Classe V - Dis	20.734.967,71	213,45	25.709.388,89	262,22	11.670.139,80	257,05
Classe W (USD) - Cap	1.172.238,72	318,77	13.258.677,12	370,13	8.806.354,07	358,15
Classe W - Cap	102.003.623,56	288,65	137.181.177,50	357,54	125.322.488,96	358,25
TOTAL	1.350.132.493,58		1.821.624.847,08		1.513.538.224,28	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

10.4.5. Performances

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

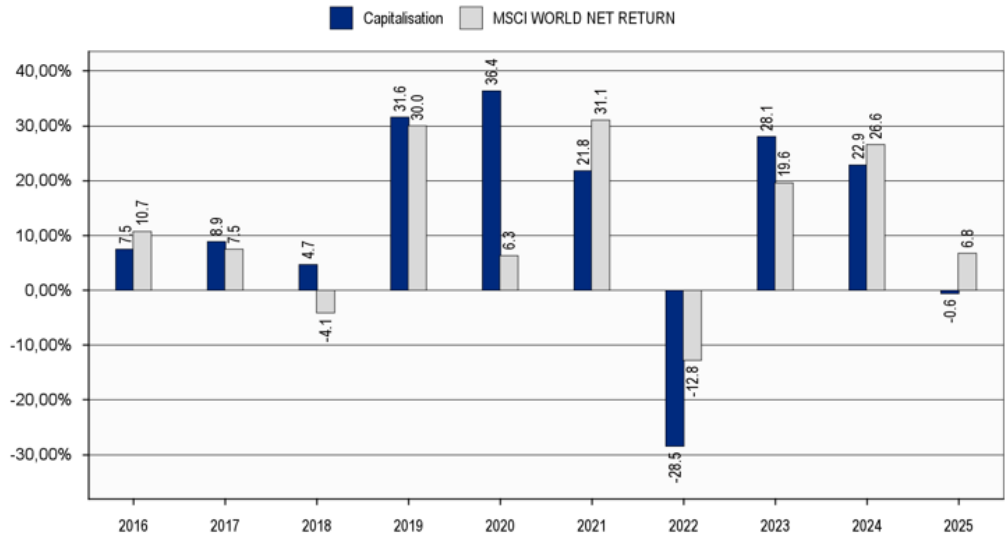
Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2025:

Classe B

Rendement annuel



* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

	Rendements moyens cumulés sur								Depuis le	
	1 an		3 ans		5 ans		10 ans			
	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Année	Valeur
Classe B	-0,61% (en EUR)	6,77% (en EUR)	16,07% (en EUR)	17,36% (en EUR)	6,39% (en EUR)	13,07% (en EUR)	11,61% (en EUR)	11,30% (en EUR)	02/10/2006	6,31% (en EUR)
Classe B (USD)	12,73% (en USD)	21,10% (en USD)	19,83% (en USD)	21,17% (en USD)	5,52% (en USD)	12,15% (en USD)	(en USD)		16/11/2020	7,53% (en USD)
Classe F	0,20% (en EUR)	6,77% (en EUR)	17,01% (en EUR)	17,36% (en EUR)	7,24% (en EUR)	13,07% (en EUR)	12,56% (en EUR)	11,30% (en EUR)	08/12/2008	11,91% (en EUR)
Classe F (USD)	13,64% (en USD)	21,10% (en USD)	(en USD)		(en USD)		(en USD)		24/07/2023	14,73% (en USD)
Classe J	0,60% (en EUR)	6,77% (en EUR)	17,49% (en EUR)	17,36% (en EUR)	7,67% (en EUR)	13,07% (en EUR)	(en EUR)		15/07/2020	10,06% (en EUR)
Classe L	-1,39% (en EUR)	6,77% (en EUR)	15,16% (en EUR)	17,36% (en EUR)	5,65% (en EUR)	13,07% (en EUR)	(en EUR)		24/04/2018	11,93% (en EUR)
Classe N	0,15% (en EUR)	6,77% (en EUR)	16,94% (en EUR)	17,36% (en EUR)	7,19% (en EUR)	13,07% (en EUR)	(en EUR)		28/12/2017	13,21% (en EUR)
Classe P	1,00% (en EUR)	6,77% (en EUR)	17,96% (en EUR)	17,36% (en EUR)	8,10% (en EUR)	13,07% (en EUR)	(en EUR)		22/08/2018	12,99% (en EUR)
Classe W	0,20% (en EUR)	6,77% (en EUR)	17,02% (en EUR)	17,36% (en EUR)	7,25% (en EUR)	13,07% (en EUR)	12,47% (en EUR)	11,30% (en EUR)	16/08/2013	12,36% (en EUR)
Classe W (USD)	13,64% (en USD)	21,10% (en USD)	20,81% (en USD)	21,17% (en USD)	6,37% (en USD)	12,15% (en USD)	(en USD)		17/11/2020	8,40% (en USD)
Classe A	-0,65% (en EUR)	6,77% (en EUR)	16,02% (en EUR)	17,36% (en EUR)	6,35% (en EUR)	13,07% (en EUR)	11,59% (en EUR)	11,30% (en EUR)	02/10/2006	6,30% (en EUR)
Classe E	0,20% (en EUR)	6,77% (en EUR)	17,02% (en EUR)	17,36% (en EUR)	7,24% (en EUR)	13,07% (en EUR)	(en EUR)		26/07/2019	11,79% (en EUR)
Classe M	0,12% (en EUR)	6,77% (en EUR)	16,91% (en EUR)	17,36% (en EUR)	7,15% (en EUR)	13,07% (en EUR)	(en EUR)		27/12/2017	13,12% (en EUR)
Classe V	0,20% (en EUR)	6,77% (en EUR)	17,02% (en EUR)	17,36% (en EUR)	7,24% (en EUR)	13,07% (en EUR)	(en EUR)		14/11/2018	13,08% (en EUR)

10.4.6 . Frais**Frais récurrents**

Classe A - BE0946563377

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,80%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,70%

Classe B - BE0946564383

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,75%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,70%

Classe B USD - BE6322806553

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,75%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,70%

Classe E - BE0948503371

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,94%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,70%

Classe F - BE0948502365

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,94%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,70%

Classe F USD - BE6322807569

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,95%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,70%

Classe J - BE6299426526

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,54%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,70%

Classe L - BE0948982310

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,54%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,70%

Classe M - BE6299430569

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,95%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,70%

Classe N - BE6299448744

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,01%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,70%

Classe P - BE6254420548

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,14%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,70%

Classe V - BE6246060360

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,94%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,70%

Classe W - BE6246061376

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,94%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,70%

Classe W USD - BE6322808575

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,95%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,70%

Fee sharing

Au 31 décembre 2025, 38,18% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

10.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations

Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A 0,30 EUR
	classe V 1,43 EUR
	classe M 1,44 EUR
2020	classe A 6,05 EUR
	classe E 6,14 EUR
	classe V 6,05 EUR
2021	classe M 6,09 EUR
	classe A 7,15 EUR
	classe E 7,31 EUR
2022	classe V 7,20 EUR
	classe M 7,24 EUR
	classe A 2,08 EUR
2023	classe E 2,15 EUR
	classe V 2,11 EUR
	classe M 2,12 EUR
2024	classe A 1,91 EUR
	classe E 1,99 EUR
	classe V 1,96 EUR
2025	classe M 1,97 EUR
	classe A 5,00 EUR
	classe E 5,00 EUR
2026	classe V 5,00 EUR
	classe M 5,00 EUR
	classe A 1,33 EUR
2027	classe E 1,41 EUR
	classe V 1,39 EUR
	classe M 1,39 EUR

Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le «Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

11 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES SUSTAINABLE FOOD TRENDS

11.1 . RAPPORT DE GESTION

11.1.1 . *Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts*

Période de souscription initiale : 17/12/2007.

Prix de souscription lors de cette période: 100,00 EUR.

11.1.2 . *Cotation en bourse*

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

11.1.3 . *Objectif et lignes de force de la politique de placement*

Objectif

L'objectif de ce compartiment est d'offrir aux investisseurs une exposition aux actions et /ou valeurs mobilières assimilables aux actions, émises par des sociétés qui sont actives, directement ou indirectement, dans les chaînes de valeurs alimentaires au sens large du terme et dans les secteurs liés ou apparentés.

Par le biais d'une méthodologie ESG rigoureuse et des exclusions strictes, le compartiment est attentif à ne pas nuire aux autres objectifs environnementaux et sociaux et à assurer les bonnes pratiques de gouvernance requises.

Il s'agit d'un compartiment géré activement.

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment. Des informations quantitatives provenant d'un marché plus large peuvent être utilisées pour la gestion des risques et l'évaluation par le gestionnaire.

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment, ni à ses participants.

Politique de placement

Les placements de ce compartiment consistent principalement, et ce sans limite géographique, en actions ou titres représentant le capital social des sociétés qui sont actives, directement ou indirectement, dans les chaînes de valeurs agro-alimentaires au sens large du terme et dans les secteurs liés ou apparentés. Ces chaînes de valeurs agro-alimentaires s'étendent de la production d'aliments en ce compris les produits et les services qui contribuent à la production d'aliments jusqu'y compris la vente de produits alimentaires au consommateur. Les sociétés qui en raison de leurs activités telles que le stockage, le transport, l'emballage, le processing etc., apportent une valeur ajoutée aux chaînes de valeurs alimentaires, tombent dans le champ d'application de l'univers d'investissement. Par secteurs apparentés, il y a lieu de comprendre, entre autres, les entreprises actives dans les plantations, stockage, transport, emballage ou dans le secteur agricole en général.

La sélection des valeurs se base sur des analyses économique-financières ainsi que sur une méthodologie rigoureuse d'exclusions, d'intégration des facteurs ESG, d'actionnariat actif et d'engagement avec les entreprises.

Sont assimilés à ces placements tous autres titres donnant accès au capital de ces sociétés.

Le compartiment investit au minimum deux tiers de ses actifs totaux dans les dits placements.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, dépôts ou titres.

Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs.

Le compartiment peut investir dans des parts d'un autre OPCVM ou d'un autre fonds géré directement ou indirectement par DPAM ou par une société à laquelle DPAM est liée dans le cadre d'une communauté de gestion ou de contrôle ou par une participation directe ou indirecte de plus de 10 % du capital ou des voix. Aucune commission d'émission ou de rachat des fonds cibles ni aucune commission de gestion ne peut être débitée des actifs de la SICAV, dans la mesure de tels placements.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088

11.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

11.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

11.1.6 . Indice et benchmark

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

11.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

Le fonds a connu une performance négative au cours de l'année, la majorité des entreprises du secteur de la consommation étant sous pression. La faible hausse des volumes sur le marché américain, pourtant cruciale, conjuguée aux incertitudes liées aux droits de douane, a nui aux cours des producteurs alimentaires et des fabricants de principes, un phénomène accentué par le marché ayant porté son attention sur les entreprises exposées à l'intelligence artificielle. DSM-Firmenich, Bellring Brands et Tate & Lyle ont pesé le plus négativement sur 2025, tandis que United Plantations, Sipef et Mowi ont apporté les contributions positives les plus significatives.

Au cours de l'année, nous avons cédé un certain nombre de positions mineures dans le fonds, nous recentrant ainsi sur nos plus fortes convictions où nous constatons une décote de valorisation et des catalyseurs pour le cours de l'action dans les mois à venir. Parmi les positions cédées figurent notamment SIG Group, Treatt (volatilité accrue des ventes et des bénéfices), Middleby, AGCO (où nous percevons une menace à moyen terme liée à la hausse des droits de douane américains), Zoetis, Jamieson Wellness, Hellofresh (pression persistante sur le segment des kits repas), Sodexo et Sweetgreen (incapacité à mener l'expansion de façon rentable face à l'opposition des prix élevés par les consommateurs).

Nous avons renforcé les positions dans des valeurs comme MP Evans, Vital Farms, Tate & Lyle, Sipef, United Plantations, Darling Ingredients, KWS Saat, Robertet et Novonesis.

11.1.8 . Politique future

Le fonds a connu une performance négative au cours de l'année, la majorité des entreprises du secteur de la consommation étant sous pression. La faible hausse des volumes sur le marché américain, pourtant cruciale, conjuguée aux incertitudes liées aux droits de douane, a nui aux cours des producteurs alimentaires et des fabricants de principes, un phénomène accentué par le marché ayant porté son attention sur les entreprises exposées à l'intelligence artificielle. DSM-Firmenich, Bellring Brands et Tate & Lyle ont pesé le plus négativement sur 2025, tandis que United Plantations, Sipef et Mowi ont apporté les contributions positives les plus significatives.

Au cours de l'année, nous avons cédé un certain nombre de positions mineures dans le fonds, nous recentrant ainsi sur nos plus fortes convictions où nous constatons une décote de valorisation et des catalyseurs pour le cours de l'action dans les mois à venir. Parmi les positions cédées figurent notamment SIG Group, Treatt (volatilité accrue des ventes et des bénéfices), Middleby, AGCO (où nous percevons une menace à moyen terme liée à la hausse des droits de douane américains), Zoetis, Jamieson Wellness, Hellofresh (pression persistante sur le segment des kits repas), Sodexo et Sweetgreen (incapacité à mener l'expansion de façon rentable face à l'opposition des prix élevés par les consommateurs).

Nous avons renforcé les positions dans des valeurs comme MP Evans, Vital Farms, Tate & Lyle, Sipef, United Plantations, Darling Ingredients, KWS Saat, Robertet et Novonesis.

11.1.9 . Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4

11.2 . BILAN

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	21.371.273,11	72.174.795,68
I. Actifs immobilisés		
A. Frais d'établissement et d'organisation		
B. Immobilisations incorporelles		
C. Immobilisations corporelles		
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	21.027.881,73	70.269.073,14
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations		
Dont obligations prêtées		
Collatéral reçu sous forme d'obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire		
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions	21.027.881,73	70.269.073,14
a. Actions	21.027.881,73	70.269.073,14
Dont actions prêtées		
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts		
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		

- h. Sur d'autres valeurs mobilières
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- i. Sur OPC à nombre variable de parts
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- j. Sur devises
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- k. Sur taux d'intérêt
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- l. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- m. Sur indices financiers
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- n. Sur instruments financiers dérivés
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- o. Sur d'autres valeurs sous-jacentes
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)

III. Créances et dettes à plus d'un an

A. Créances

B. Dettes

IV. Créances et dettes à un an au plus

A. Créances

a. Montants à recevoir

b. Avoirs fiscaux

c. Collatéral

d. Autres

B. Dettes

a. Montants à payer (-)

b. Dettes fiscales (-)

c. Emprunts (-)

d. Collatéral (-)

e. Autres (-)

V. Dépôts et liquidités

A. Avoirs bancaires à vue

B. Avoirs bancaires à terme

C. Autres

[illegible]

VI. Comptes de régularisation

- A. Charges à reporter
- B. Produits acquis
- C. Charges à imputer (-)
- D. Produits à reporter (-)

TOTAL CAPITAUX PROPRES

- A. Capital
B. Participations au résultat
C. Résultat reporté
D. Résultat de l'exercice (du semestre)

SECTION 2: POSTES HORS BILAN

I. Sûretés réelles (+/-)

- A. Collatéral (+/-)
 - a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts
- B. Autres sûretés réelles (+/-)
 - a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts

II. Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)

- A. Contrats d'option et warrants achetés
B. Contrats d'option et warrants vendus

III. Montants notionnels des contrats à terme (+)

- A. Contrats à terme achetés
B. Contrats à terme vendus

IV. Montants notionnels des contrats de swap (+)

- A. Contrats de swap achetés
B. Contrats de swap vendus

V. Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)

- A. Contrats achetés
B. Contrats vendus

VI. Montants non appelés sur actions

VII. Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions

VIII. Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions

IX. Instruments financiers prêtés

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
-117.075,42	
-117.075,42	
21.371.273,11	72.174.795,68
-14.900.838,17	33.298.327,63
4.072.059,12	-111.696,63
38.865.998,66	33.242.589,25
-6.665.946,50	5.745.575,43

[illegible]

11.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	-6.838.491,02	3.969.724,47
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire		
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions	-4.784.459,14	3.995.947,79
a. Actions	-4.784.459,14	3.995.947,79
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts		
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
h. Sur d'autres valeurs mobilières		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
i. Sur OPC à nombre variable de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
j. Sur taux d'intérêt		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
k. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
l. Sur indices financiers		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
m. Sur instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
n. Sur d'autres valeurs sous-jacentes		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
G. Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H. Positions et opérations de change	-2.054.031,88	-26.223,32
a. Instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Autres positions et opérations de change	-2.054.031,88	-26.223,32
II. Produits et charges des placements	793.159,67	2.931.617,73
A. Dividendes	882.910,12	3.119.805,93
B. Intérêts	18.469,34	109.298,51
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire		
b. Dépôts et liquidités	18.469,34	109.298,51
c. Collatéral (+/-)		
C. Intérêts d'emprunts (-)	-1.959,53	-36.728,71
D. Contrats de swap (+/-)		
E. Précomptes mobiliers (-)	-106.260,26	-260.758,00
a. D'origine belge		-56.010,00
b. D'origine étrangère	-106.260,26	-204.748,00
F. Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits		
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B. Autres		

IV. Coûts d'exploitation

A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)
B. Charges financières (-)
C. Rémunération due au dépositaire (-)
D. Rémunération due au gestionnaire (-)
a. Gestion financière
Classe A
Classe B
Classe E
Classe F
Classe L
Classe M
Classe N
Classe V
Classe W
b. Gestion administrative et comptable
c. Rémunération commerciale
E. Frais administratifs (-)
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)
H. Services et biens divers (-)
I. Amortissements et provisions pour risques et charges (-)
J. Taxes
Classe A
Classe B
Classe E
Classe F
Classe L
Classe M
Classe N
Classe V
Classe W
K. Autres charges (-)

Produits et charges de l'exercice (du semestre)

Sous Total II + III + IV

V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat**VI. Impôts sur le résultat****VII. Résultat de l'exercice (du semestre)****SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS****I. Bénéfice (Perte) à affecter**

a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)

II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital**III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter****IV. (Distribution des dividendes)**

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
-620.150,97	-1.155.766,77
-60.756,77	-109.514,34
-17.059,78	-40.332,12
-465.783,84	-941.038,07
-442.526,13	-901.673,61
-47.236,80	-69.707,02
-223.183,93	-331.131,47
-3.258,77	-272,30
-120.617,04	-365.290,82
-2.100,90	-2.161,60
	-1.419,28
-5.618,09	-9.874,67
-4.968,38	-8.507,39
-35.542,22	-113.309,06
-23.257,71	-39.364,46
	-27.875,56
-6.236,63	-207,50
-339,56	-36,70
-62.110,51	-10.910,78
-7.083,01	-15.814,76
-990,13	-1.797,52
-5.515,27	-8.958,20
-1,25	-1,73
-539,33	-4.242,42
-0,23	-4,67
	-2,00
-12,57	-84,04
-6,20	-56,01
-18,03	-668,17
-780,87	-10.036,94
173.008,70	1.775.850,96
-6.665.482,32	5.745.575,43
-464,18	
-6.665.946,50	5.745.575,43
36.272.111,28	38.876.468,05
38.865.998,66	33.242.589,25
-6.665.946,50	5.745.575,43
4.072.059,12	-111.696,63
-36.268.578,95	-38.865.998,66
-3.532,33	-10.469,39

11.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

11.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
ACTIONS						
<i>NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</i>				21.027.881,73	100,00%	98,40%
États-Unis				6.106.612,45	29,04%	28,58%
BELLRING BRANDS INC	19.000	USD	26,73	432.432,20	2,06%	2,03%
CF INDUSTRIES HOLDINGS INC	26.000	USD	77,34	1.712.154,63	8,14%	8,01%
DARLING INGREDIENTS INC	53.000	USD	36,00	1.624.590,23	7,72%	7,60%
DEERE & CO	4.200	USD	465,57	1.664.944,44	7,92%	7,79%
SIMPLY GOOD FOODS CO/THE	15.000	USD	20,08	256.396,61	1,22%	1,20%
VITAL FARMS INC	15.300	USD	31,94	416.094,34	1,98%	1,95%
Belgique				2.823.000,00	13,43%	13,21%
COLRUYT GROUP N.V	25.000	EUR	31,50	787.500,00	3,75%	3,68%
LOTUS BAKERIES	130	EUR	7.850,00	1.020.500,00	4,85%	4,78%
SIPEF NV	12.500	EUR	81,20	1.015.000,00	4,83%	4,75%
Norvège				2.500.949,64	11,89%	11,70%
LEROY SEAFOOD GROUP ASA	30.000	NOK	50,75	128.518,97	0,61%	0,60%
MOWI ASA	50.000	NOK	243,20	1.026.463,51	4,88%	4,80%
SALMAR ASA	6.000	NOK	617,50	312.750,60	1,49%	1,46%
TOMRA SYSTEMS ASA	90.000	NOK	136,00	1.033.216,56	4,91%	4,84%
Royaume-Uni				2.466.781,19	11,73%	11,54%
COMPASS GROUP PLC	12.000	GBP	23,64	324.892,63	1,54%	1,52%
M P EVANS GROUP PLC	67.000	GBP	12,25	939.987,40	4,47%	4,40%
TATE & LYLE PLC	280.000	GBP	3,75	1.201.901,16	5,72%	5,62%
Suisse				1.719.000,00	8,17%	8,05%
DSM-FIRMENICH AG	25.000	EUR	68,76	1.719.000,00	8,17%	8,05%
Malaisie				1.009.158,72	4,80%	4,72%
UNITED PLANTATIONS BHD	160.000	MYR	30,06	1.009.158,72	4,80%	4,72%
les Iles Féroé				1.002.785,63	4,77%	4,69%
BAKKAFROST P/F	23.000	NOK	516,50	1.002.785,63	4,77%	4,69%
France				878.000,00	4,18%	4,11%
ROBERTET SA	1.000	EUR	878,00	878.000,00	4,18%	4,11%
Allemagne				754.600,00	3,59%	3,53%
KWS SAAT SE & CO KGAA	11.000	EUR	68,60	754.600,00	3,59%	3,53%
Danemark				655.188,11	3,12%	3,07%
NOVONESIS (NOVOZYMES) B	12.000	DKK	407,80	655.188,11	3,12%	3,07%
Japon				397.712,19	1,89%	1,86%
AJINOMOTO CO INC	11.000	JPY	3.317,00	198.202,88	0,94%	0,93%
YAKULT HONSHA CO LTD	15.000	JPY	2.448,50	199.509,31	0,95%	0,93%
Pays-Bas				351.780,00	1,67%	1,65%
CORBION NV	14.000	EUR	18,57	259.980,00	1,23%	1,22%
OCI NV	30.000	EUR	3,06	91.800,00	0,44%	0,43%
Canada				252.597,06	1,20%	1,18%
NUTRIEN LTD	4.800	CAD	84,72	252.597,06	1,20%	1,18%
Brésil				109.716,74	0,52%	0,51%
SAO MARTINHO SA	46.700	BRL	15,12	109.716,74	0,52%	0,51%
Total ACTIONS				21.027.881,73	100,00%	98,40%
TOTAL PORTEFEUILLE				21.027.881,73	100,00%	98,40%

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
Avoirs bancaires à vue				413.040,70		1,93%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		412.996,58		1,93%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		USD		42,77		0,00%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		NOK		0,96		0,00%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		DKK		0,17		0,00%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		CAD		0,22		0,00%
TOTAL DEPOTS ET LIQUIDITES				413.040,70		1,93%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				47.426,10		0,22%
AUTRES				-117.075,42		-0,55%
TOTAL DE L'ACTIF NET				21.371.273,11		100,00%

11.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
États-Unis	29,04%
Belgique	13,43%
Norvège	11,89%
Royaume-Uni	11,73%
Suisse	8,17%
Malaisie	4,80%
les Iles Féroé	4,77%
France	4,18%
Allemagne	3,59%
Danemark	3,12%
Japon	1,89%
Pays-Bas	1,67%
Canada	1,20%
Brésil	0,52%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par secteur	
Agriculture et pêche	28,82%
Chimie	21,07%
Industrie agro-alimentaire	20,08%
Construction de machines et appareils	12,83%
Energie et eau	7,73%
Industrie pharmaceutique et cosmétique	4,18%
Distribution, commerce de détail	3,74%
Restauration, industrie hôtelière	1,55%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par devise	
EUR	31,04%
USD	29,04%
NOK	16,66%
GBP	11,73%
MYR	4,80%
DKK	3,12%
JPY	1,89%
CAD	1,20%
BRL	0,52%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

11.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er semestre	2ème semestre	Exercice complet
Achats	1.254.421,06	312.583,46	1.567.004,52
Ventes	37.547.454,01	6.353.584,70	43.901.038,71
Total 1	38.801.875,07	6.666.168,16	45.468.043,23
Souscriptions	3.380.308,46	454.293,77	3.834.602,23
Remboursements	41.138.257,60	6.792.860,65	47.931.118,25
Total 2	44.518.566,06	7.247.154,42	51.765.720,48
Moyenne de référence de l'actif net total	51.777.124,26	25.514.176,49	38.381.966,16
Taux de rotation	-11,04%	-2,28%	-16,41%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de CA Indosuez Fund Solutions S.A. - 12, rue Eugène Ruppert - L-2453 Luxembourg qui assure le service financier.

11.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Evolution du nombre de parts en circulation									
Part	2023			2024			2025		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
Classe A - Dis	1.565,115	7.021,612	33.103,009	2.729,282	8.523,454	27.308,837	878,256	10.688,882	17.498,211
Classe B - Cap	13.659,936	86.389,219	142.935,326	3.529,853	47.114,525	99.350,654	3.208,022	30.821,39	71.737,286
Classe E - Dis		3.307,562	227,00			227,00	3.154,00		3.381,00
Classe F - Cap	89.311,689	179.185,692	283.855,116	10.094,334	117.513,817	176.435,633	5.992,236	150.039,378	32.388,491
Classe L - Cap	85,575		557,612	90,34	105,194	542,758	75,707	122,768	495,697
Classe M - Dis	248,177	53,00	3.032,881		3.032,881				
Classe N - Cap	1.150,00	3.952,03	7.641,588	317,00	2.970,00	4.988,588	282,00	4.864,588	406,00
Classe P - Cap		1.607,456							
Classe V - Dis	1.604,00	1.163,863	7.510,007	135,184	1.822,00	5.823,191	187,35	3.115,462	2.895,079
Classe W - Cap	49.027,423	147.482,912	86.144,883	9.706,457	28.538,951	67.312,389	7.650,138	64.651,058	10.311,469
TOTAL			565.007,42			381.989,05			139.113,233

Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements
Classe A - Dis	230.882,27	1.000.956,68	407.999,66	1.251.272,36	120.304,63	1.480.175,99
Classe B - Cap	2.390.137,39	14.705.624,11	607.441,14	8.158.979,77	526.103,86	5.018.312,07
Classe E - Dis		465.363,34			494.894,14	
Classe F - Cap	17.203.172,32	34.206.006,64	1.985.498,16	23.201.668,86	1.181.908,46	27.969.781,58
Classe L - Cap	14.335,00		15.486,00	17.484,56	11.978,31	18.332,01
Classe M - Dis	38.720,58	7.960,60		440.783,69		
Classe N - Cap	207.958,25	720.334,23	55.180,55	552.610,23	47.739,44	801.536,45
Classe P - Cap		348.498,74				
Classe V - Dis	248.515,12	178.530,01	20.703,23	286.968,74	27.957,20	451.719,65
Classe W - Cap	9.136.216,08	26.761.565,72	1.837.697,19	5.337.724,34	1.423.716,19	12.191.260,50
TOTAL	29.469.937,01	78.394.840,07	4.930.005,93	39.247.492,55	3.834.602,23	47.931.118,25

Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
Classe A - Dis	4.694.884,75	141,83	4.044.222,31	148,09	2.196.630,17	125,53
Classe B - Cap	23.904.761,74	167,24	17.584.551,17	176,99	10.856.044,29	151,33
Classe E - Dis	32.987,25	145,32	34.736,86	153,03	441.895,09	130,70
Classe F - Cap	53.584.475,44	188,77	35.543.801,63	201,45	5.625.446,14	173,69
Classe L - Cap	91.643,22	164,35	93.688,39	172,62	72.603,45	146,47
Classe M - Dis	440.559,19					
Classe N - Cap	1.337.839,08	175,07	932.061,10	186,84	65.407,32	161,10
Classe V - Dis	1.138.074,81	151,54	929.225,61	159,57	394.577,01	136,29
Classe W - Cap	15.604.048,52	181,14	13.012.508,61	193,32	1.718.669,64	166,68
TOTAL	100.829.274,00		72.174.795,68		21.371.273,11	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

11.4.5 . Performances

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

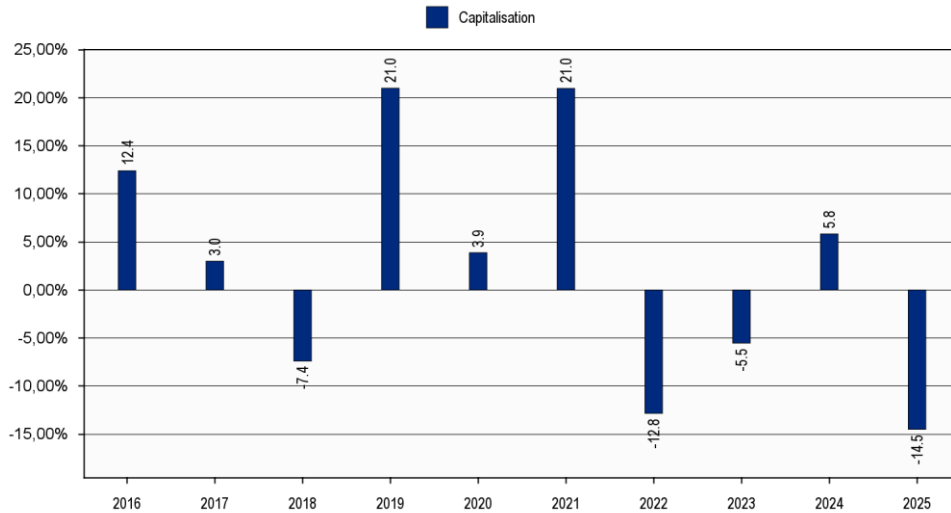
Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2025:

Classe B

Rendement annuel



* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans		
	Part	Part	Part	Part	Année	Valeur
Classe B	-14,50% (en EUR)	-5,09% (en EUR)	-2,06% (en EUR)	1,96% (en EUR)	17/12/2007	2,32% (en EUR)
Classe F	-13,78% (en EUR)	-4,30% (en EUR)	-1,25% (en EUR)	2,80% (en EUR)	08/12/2008	7,22% (en EUR)
Classe L	-15,15% (en EUR)	-5,81% (en EUR)	(en EUR)	(en EUR)	30/04/2021	-5,44% (en EUR)
Classe N	-13,78% (en EUR)	-4,30% (en EUR)	-1,26% (en EUR)	(en EUR)	27/12/2017	1,36% (en EUR)
Classe W	-13,78% (en EUR)	-4,29% (en EUR)	-1,24% (en EUR)	2,76% (en EUR)	16/08/2013	4,06% (en EUR)
Classe A	-14,50% (en EUR)	-5,09% (en EUR)	-2,06% (en EUR)	1,96% (en EUR)	17/12/2007	2,32% (en EUR)
Classe E	-13,78% (en EUR)	-4,30% (en EUR)	-1,25% (en EUR)	(en EUR)	20/07/2020	1,20% (en EUR)
Classe V	-13,78% (en EUR)	-4,29% (en EUR)	-1,24% (en EUR)	2,76% (en EUR)	16/08/2013	4,06% (en EUR)

11.4.6 . Frais**Frais récurrents**

Classe A - BE0947763737

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,86%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

Classe B - BE0947764743

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,87%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

Classe E - BE0948505392

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,01%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

Classe F - BE0948504387

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,02%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

Classe L - BE0948980298

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,61%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

Classe N - BE6299433597

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,02%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

Classe V - BE6246065419

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,01%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

Classe W - BE6246067431

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,01%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

Fee sharing

Au 31 décembre 2025, 36,91% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

11.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations**Dividendes bruts payés au titre de l'exercice**

2019	classe A 1,06 EUR classe V 2,28 EUR classe M 2,20 EUR
2020	classe A 1,69 EUR classe E 1,70 EUR classe V 1,83 EUR classe M 1,70 EUR
2021	classe A 2,55 EUR classe E 2,75 EUR classe V 2,85 EUR classe M 2,58 EUR
2022	classe M 0,33 EUR classe E 0,50 EUR classe V 0,48 EUR
2023	classe M 2,01 EUR classe E 2,01 EUR classe V 2,10 EUR classe A 1,97 EUR
2024	classe E 1,35 EUR classe V 1,41 EUR classe A 1,20 EUR
2025	classe A 0,15 EUR classe E 0,14 EUR classe V 0,15 EUR

Restrictions d'investissement et dépassements

Entre les dates de VNI du 19/02/2025 et du 20/02/2025, un dépassement passif légal a été constaté dans le compartiment DPAM B Equities Sustainable Food Trends. En effet, un organisme de placement collectif investit au maximum 10% de ses actifs dans des valeurs mobilières ou des instruments du marché monétaire émis par un même émetteur. À la date de calcul de la VNI du 19/02/2025, le fonds était investi à hauteur de 10,073% dans l'émetteur Deere & Co (US2441991054). Le dépassement a été causé par les fluctuations du marché.

Entre les dates de VNI du 01/04/2025 et du 02/04/2025, un dépassement actif légal a été ouvert dans le compartiment DPAM B Equities Sustainable Food Trends. En effet, en raison d'une sortie (22 millions d'euros, soit 36% des actifs du fonds) à la date de transaction (TD) du 31/03/2025 et à la date de valeur (VD) du 02/04/2025, le montant des liquidités déposées auprès de la même entité a dépassé 20%. Le poids total attribué était de 24,624%. Le dépassement a été causé par le fait que ces transactions ont été effectuées sur le marché américain, où un cycle de règlement T+1 s'applique, ce qui fait que les liquidités de ces transactions sont réglées un jour plus tôt que la sortie (T+2). Le dépassement est resté ouvert car d'autres sorties ont suivi et la pondération des actifs dans les dépôts placés auprès de la même entité est restée supérieure à 20%.

Entre les dates de VNI du 02/04/2025 et du 03/04/2025, un dépassement passif légal était ouvert dans le compartiment DPAM B Equities Sustainable Food Trends. En effet, la somme des émetteurs représentant chacun plus de 5% représentait plus de 40% de la VNI du fonds. Le poids total attribué était de 41,341%. Le dépassement a été causé par les fluctuations du marché.

Entre les dates de calcul de la VNI du 09/04/2025 et du 10/04/2025, un dépassement passif légal a été constaté dans le compartiment DPAM B Equities Sustainable Food Trends. En effet, la somme des émetteurs représentant chacun plus de 5 % représentait plus de 40% de la TNA du fonds. Le poids total attribué était de 42,309%. Le dépassement a été causé par les fluctuations du marché.

Entre les dates de VNI du 06/05/2025 et du 08/05/2025, un dépassement passif légal a été constaté dans le compartiment DPAM B Equities Sustainable Food Trends. En effet, la somme des émetteurs représentant chacun plus de 5% représentait plus de 40% de la VNI du fonds. Le poids total attribué était de 42,867%. Le dépassement a été causé par les fluctuations du marché.

Entre les dates de VNI du 14/05/2025 et du 15/05/2025, un dépassement passif légal a été constaté dans le compartiment DPAM B Equities Sustainable Food Trends. En effet, la somme des émetteurs représentant chacun plus de 5% représentait plus de 40% de la VNI du fonds. Le poids total attribué était de 44,08%. Le dépassement a été causé par les fluctuations du marché.

Entre les dates de VNI du 24/06/2025 et du 26/06/2025, un dépassement passif légale a été constaté dans le compartiment DPAM B Equities Sustainable Food Trends. En effet, la somme des émetteurs représentant chacun plus de 5% représentait plus de 40% de la VNI du fonds. Le poids total attribué était de 41,827%. Le dépassement a été causé par les fluctuations du marché.

Entre les dates de calcul de la valeur liquidative du 23/07/2025 et du 24/07/2025, un dépassement passif légale a été constaté dans le compartiment DPAM B Equities Sustainable Food Trends. En effet, la somme des émetteurs représentant chacun plus de 5% représentait plus de 40% de la TNA du fonds. Le poids total attribué était de 43,027%. Le dépassement a été causé par les fluctuations du marché.

Entre les dates de calcul de la valeur liquidative du 23/07/2025 et du 24/07/2025, un dépassement passif légale a été constaté dans le compartiment DPAM B Equities Sustainable Food Trends. En effet, la somme des émetteurs représentant chacun plus de 5% représentait plus de 40% de la TNA du fonds. Le poids total attribué était de 43,027%. Le dépassement a été causé par les fluctuations du marché.

Entre les dates de calcul de la VNI du 12/08/2025 et du 14/08/2025, un dépassement passif légale a été constaté dans le compartiment DPAM B Equities Sustainable Food Trends. En effet, la somme des émetteurs représentant chacun plus de 5% représentait plus de 40% de la TNA du fonds. Le poids total attribué était de 42,12%. Le dépassement était dû aux fluctuations du marché.

Entre les dates de VNI du 19/08/2025 et du 20/08/2025, un dépassement passif légale a été constaté dans le compartiment DPAM B Equities Sustainable Food Trends. En effet, la somme des émetteurs représentant chacun plus de 5% représentait plus de 40% de la VNI du fonds. Le poids total attribué était de 41,98%. Le dépassement a été causé par les fluctuations du marché.

Entre les dates de VNI du 03/09/2025 et du 04/09/2025, un dépassement passif légale a été constaté dans le compartiment DPAM B Equities Sustainable Food Trends. En effet, la somme des émetteurs représentant chacun plus de 5% représentait plus de 40% de la VNI du fonds. La pondération totale attribuée était de 41,96%. Le dépassement était dû aux fluctuations du marché.

Entre les dates de VNI du 15/10/2025 et du 16/10/2025, un dépassement passif légale a été constaté dans le compartiment DPAM B Equities Sustainable Food Trends. En effet, la somme des émetteurs représentant chacun plus de 5 % représentait plus de 40% de la TNA du fonds. Le poids total attribué était de 41,39 %. Le dépassement a été causé par les fluctuations du marché.

Entre les dates de calcul de la valeur liquidative du 21/10/2025 et du 23/10/2025, une infraction passive légale a été constaté dans le compartiment DPAM B Equities Sustainable Food Trends. En effet, la somme des émetteurs représentant chacun plus de 5% représentait plus de 40% de la TNA du fonds. Le poids total attribué s'élevait à 41,274%. Ce dépassement était dû aux fluctuations du marché.

Entre les dates de VNI du 18/11/2025 et du 19/11/2025, un dépassement passif légale a été constaté dans le compartiment DPAM B Equities Sustainable Food Trends. En effet, la somme des émetteurs représentant chacun plus de 5% représentait plus de 40% de la VNI du fonds. Le poids total attribué était de 41,176%. Le dépassement a été causé par les fluctuations du marché.

Entre les dates de VNI du 19/11/2025 et du 20/11/2025, un dépassement actif légal a été constaté dans le compartiment DPAM B Equities Sustainable Food Trends. En effet, la somme des émetteurs représentant chacun plus de 5% représentait plus de 40% (41,91%) de la VNI du fonds. Le dépassement a été causé par une transaction d'achat de 1 000 actions de CF INDUSTRIES HOLDINGS INC (US1252691001).

Entre les dates de calcul de la valeur liquidative du 19/11/2025 et du 20/11/2025, un dépassement passif légal a été constaté dans le compartiment DPAM B Equities Sustainable Food Trends. En effet, la somme des émetteurs représentant chacun plus de 5% représentait plus de 40% (41,748%) de la valeur totale nette du fonds. Ce dépassement a été causé par les fluctuations du marché.

Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

Transparence en matière de durabilité

Objectifs environnementaux

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le «Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

12 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BONDS EUR GOVERNMENT IG

12.1 . RAPPORT DE GESTION

12.1.1 . *Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts*

Période de souscription initiale : 30/06/2010.

Prix de souscription lors de cette période: 50,00 EUR.

12.1.2 . *Cotation en bourse*

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

12.1.3 . *Objectif et lignes de force de la politique de placement*

Objectif

L'objectif de ce compartiment est d'offrir aux actionnaires une exposition au marché des obligations.

Le portefeuille du compartiment se compose principalement d'instruments tels que les obligations et autres titres de créance ou titres assimilés libellés en euro, à court, moyen et long terme, à taux fixe ou flottant, avec un revenu périodique ou capitalisé et émis ou garantis par les Etats Membres de l'Union Européenne.

Le portefeuille peut également comprendre des obligations gouvernementales (à taux fixe et taux variable) d'agences gouvernementales, des autorités locales, des obligations gouvernementales dans une devise qui n'est pas la devise locale du pays et d'agences supranationales.

Les émetteurs des instruments dans lesquels le portefeuille est investi doivent bénéficier d'un rating qui correspond au moins à Investment grade* auprès de chaque agence de notation (parmi Standards & Poors, Moody's et Fitch) proposant un suivi de l'émetteur.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Les actionnaires du compartiment ne bénéficient d'aucune protection ou garantie sur le capital.

* Investment Grade : est une interprétation en termes de risques financiers de la qualité de l'émetteur de l'obligation. Les agences de notation utilisent chacune leur échelle pour évaluer la notion de risque. Les notations « investment grade » sont situées entre AAA et BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's et Fitch et entre Aaa et Baa3 suivant l'échelle de Moody's.

Politique de placement

Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif pour un maximum de 10% de ses actifs.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, dépôts ou titres ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif.

Ce compartiment, par dérogation octroyée par l'Autorité des services et marchés financiers peut investir jusqu'à 100% de ses actifs dans les différentes émissions de valeurs mobilières et d'instruments du marché monétaire émis ou garantis par un Etat membre de l'Espace économique européen qui a adopté l'euro comme monnaie (listés ci-dessous(*)), et par ses collectivités publiques territoriales. Ces organismes de placement collectif doivent détenir des valeurs mobilières et des instruments du marché monétaire appartenant à six émissions différentes au moins, sans que les valeurs mobilières et instruments du marché monétaire appartenant à une même émission puissent excéder 30% du montant total de leurs actifs.

(*) Belgique, Allemagne, Finlande, France, Grèce, Luxembourg, Irlande, Italie, Pays-Bas, Autriche, Portugal, Espagne, Slovaquie, Chypre, Malte, Slovaquie, Estonie.

Le compartiment peut investir dans des parts d'un autre OPCVM ou d'un autre fonds géré directement ou indirectement par DPAM ou par une société à laquelle DPAM est liée dans le cadre d'une communauté de gestion ou de contrôle ou par une participation directe ou indirecte de plus de 10 % du capital ou des voix. Aucune commission d'émission ou de rachat des fonds cibles ni aucune commission de gestion ne peut être débitée des actifs de la SICAV, dans la mesure de tels placements.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

12.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

12.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

12.1.6 . Indice et benchmark

JPM EMU Government Investment Grade Total Return

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : JPM EMU Government Investment Grade Total Return
Cet indice est un indice obligataire représentatif des obligations émises par les gouvernements des pays européens où l'euro est la monnaie officielle, notées « investment grade » par chacune des trois grandes agences de notations (Standard & Poor's, Moody's et Fitch). La performance est calculée en réinvestissant les coupons versés par les titres de créances composant l'indice.

J.P.Morgan Securities PLC est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la stratégie d'investissement reprise dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

12.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

En résumé, s'agissant de la constitution du portefeuille, nous avons maintenu tout au long de l'année 2025 une surpondération structurelle de la duration, comprise entre 0,80 et 1,25 par rapport à l'indice de référence, reflétant notre conviction que la politique monétaire de la BCE demeure trop restrictive. Nous avons concentré notre positionnement sur la maturité 10 ans afin de tirer parti du caractère pentu de la courbe et des opportunités de portage glissant entre les différents pays. Nous avons renforcé les expositions aux pays de la périphérie du fait de l'amélioration des résultats fondamentaux, tandis que nous avons sous-pondérée la France de manière tactique en raison des risques budgétaires et politiques. Nous avons réduit notre exposition aux contrats à terme (instruments dérivés) lorsque les frais de portage ont dépassé les gains escomptés.

Sur le plan de l'environnement de marché, l'année 2025 s'est inscrite dans un contexte de volatilité durable sur les marchés internationaux des taux d'intérêt, portée par des changements de politique monétaire, des chocs géopolitiques et des défis économiques structurels. En Europe, l'environnement macroéconomique est resté fragile tout au long de l'année. La croissance, bien que s'améliorant, est demeurée faible, les indicateurs avancés ne montrant que peu de signes d'une reprise structurelle.

Tout au long de l'année, la Banque centrale européenne (BCE) a poursuivi son cycle d'assouplissement monétaire, ramenant le taux de facilité de dépôt de 3 % en début d'année à 2 % actuellement. Si ces décisions étaient très attendues, le ton adopté par la BCE dans son annonce a témoigné d'une compréhension limitée des risques pesant sur l'économie de la zone euro.

En début d'année, la présidente, Christine Lagarde a souligné que les conditions de financement restaient restrictives malgré des réductions de taux substantielles, et que les précédentes mesures de resserrement continuaient à se répercuter sur l'économie réelle. Plus important encore, la BCE a balayé les discussions sur le taux directeur neutre, les qualifiant de prématurées et non pertinentes, témoignant d'une orientation claire vers le soutien à la croissance au détriment des débats théoriques. Ces évolutions ont étayé notre conviction que les taux d'intérêt européens poursuivraient leur baisse à mesure que les tensions inflationnistes diminuaient et que la croissance restait modérée.

Cependant, les turbulences géopolitiques ont vite occulté l'accalmie sur le front monétaire.

Le mois de février a marqué un tournant majeur en matière de prévisions budgétaires européennes, avec l'annonce par l'Allemagne de programmes de dépenses inédits destinés aux infrastructures et à la défense. Le discours de Friedrich Merz, pressenti pour la chancellerie, assimilé au « whatever it takes » de Mario Draghi pendant la crise de la dette souveraine, promettait une réforme fondamentale du frein à l'endettement allemand et une augmentation structurelle des dépenses de l'État. Les marchés ont réagi immédiatement et vigoureusement : Les rendements des Bunds ont enregistré leur plus forte correction en une journée depuis la réunification, déclenchant une réévaluation brutale des taux d'intérêt au sein de la zone euro. Alors que la panique a, dans un premier temps, propulsé les rendements à la hausse, le marché avait, selon nous, surestimé l'impact à brève échéance de ces mesures. Les programmes de dépenses proposés devraient être mis en œuvre progressivement sur plusieurs années, limitant de ce fait leur effet inflationniste à court terme et leur impact positif sur la croissance allemande.

Une fois l'émoi du choc budgétaire apaisé, l'attention s'est tournée vers les États-Unis, où l'annonce très attendue du « Jour de la libération » par le président Donald Trump en avril a marqué l'instauration de mesures douanières les plus agressives depuis près d'un siècle. La mise en place de droits de douane universels et la menace de mesures sectorielles

ciblées ont généré une incertitude sans précédent dans les flux commerciaux mondiaux. Si les marchés ont réagi vigoureusement dans un premier temps, se délestant d'actifs à risque et orientant les investisseurs vers la liquidité et l'or, le rebond qui a suivi fin avril a laissé entrevoir une certaine euphorie face aux conséquences économiques à plus long terme. Nous n'avons nullement adhéré à cette lecture du marché. Par le passé, les statistiques économiques tangibles n'ont pas toujours reflété immédiatement les effets des droits de douane. Par ailleurs, l'ampleur de ce virage politique a laissé présager des obstacles significatifs à la croissance mondiale. Selon nous, les taux réels des droits de douane mondiaux les plus élevés depuis la Seconde Guerre mondiale ne pouvaient que peser sur l'activité économique, particulièrement en Europe où le commerce constitue un levier de croissance fondamental. Néanmoins, l'impact semble être resté contenu depuis lors.

Le milieu de l'année a été marqué par une complexité accrue avec le déclenchement d'un conflit direct entre Israël et l'Iran. Cette guerre de 12 jours a fait flamber les prix du pétrole et provoqué une hausse temporaire des anticipations inflationnistes. Contre toute attente, au lieu du traditionnel mouvement vers les valeurs refuges, les taux d'intérêt des marchés développés ont progressé au cours de cette période, témoignant des inquiétudes persistantes concernant l'inflation structurelle après l'augmentation généralisée des prix post-covid et le choc énergétique de 2022 lié à la guerre russo-ukrainienne. À nos yeux, cette réaction était inappropriée. La flambée des prix du pétrole a été éphémère et provenait de niveaux historiquement bas, son incidence sur l'inflation européenne étant ainsi négligeable. Toutefois, cet épisode a mis en évidence la vulnérabilité du marché face au risque géopolitique et sa propension à réagir de manière excessive face aux menaces inflationnistes anticipées. Depuis lors, les cours du pétrole et du gaz sont retombés à leurs niveaux les plus bas depuis plusieurs années.

Au fil de l'été, la volatilité a diminué, et le troisième trimestre a été marqué par une accalmie relative.

La BCE n'a pas modifié sa politique, réaffirmant sa confiance d'être « dans une situation favorable » par rapport à son objectif d'inflation. Néanmoins, nous demeurons en désaccord avec cette vision. Les pressions désinflationnistes sont solidement ancrées, tirées par la baisse des prix de l'énergie, l'appréciation de l'euro et le ralentissement de la hausse des salaires. Si la BCE mentionne souvent des facteurs d'inflation structurelle tels que le changement climatique et la mondialisation, leur impact restait, à notre avis, très incertain et insuffisant pour contrebalancer ces pressions désinflationnistes à court terme.

Fin 2025, l'inflation européenne a légèrement franchi l'objectif sous l'effet de bases de comparaison, mais devrait tendre à la baisse en 2026. La croissance demeure atone, l'Europe du Sud apportant un soutien limité tandis que l'Allemagne et la France restent aux prises avec des contraintes structurelles et politiques. Dans ce contexte, nous sommes de plus en plus convaincus que la BCE sera amenée à reprendre les réductions de taux au premier semestre 2026, ramenant potentiellement le taux de facilité de dépôt à 1,5%. Cette prévision justifie notre choix stratégique de conserver une surpondération structurelle en duration, assortie d'ajustements tactiques pendant les phases de rebond non justifiées par les données fondamentales.

En matière de facteurs de performance relative, notre surpondération en duration a nui à la performance lors des phases de hausse (par exemple, mars, juin), mais a contribué de manière significative lors des rebonds (avril, octobre). Notre positionnement sur la courbe à la maturité 10 ans a procuré des avantages constants en termes de portage et d'effet de glissement, alors que les sous-pondérations sur les maturités très longues ont permis de limiter le risque pendant les épisodes de volatilité liée aux questions budgétaires ces derniers mois. Les allocations géographiques ont été une source majeure de surperformance, l'Italie, l'Espagne, la Roumanie, la Slovaquie et la Grèce y contribuant favorablement. La sélection de valeurs, notamment les émetteurs supranationaux comme la Wallonie Adifal, a continué à constituer un moteur de performance constant.

12.1.8 . Politique future

En 2026, la désinflation européenne et une croissance modérée devraient se poursuivre, nécessitant de nouvelles baisses de taux de la BCE. Nous tablons sur au moins une réduction avant mi-2026, avec un taux de facilité de dépôt qui pourrait atteindre 1,5 %. Une surpondération en duration reste pertinente, accompagnée de stratégies sur la courbe privilégiant le portage et l'effet de glissement. Les écarts de taux des pays de la périphérie devraient rester bien orientés grâce aux résultats fondamentaux en amélioration, même si la prudence est de mise face à l'incertitude géopolitique.

12.1.9 . Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 3

12.2 . BILAN

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	165.085.146,31	196.297.465,73
I. Actifs immobilisés		
A. Frais d'établissement et d'organisation		
B. Immobilisations incorporelles		
C. Immobilisations corporelles		
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	161.930.915,01	189.738.476,08
A. Obligations et autres titres de créance	161.868.875,01	189.738.476,08
a. Obligations	161.868.875,01	189.738.476,08
Dont obligations prêtées		
Collatéral reçu sous forme d'obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire		
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions		
Dont actions prêtées		
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts		
F. Instruments financiers dérivés	62.040,00	
a. Sur obligations	62.040,00	
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)	62.040,00	
iv. Autres (+/-)		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		

- h. Sur d'autres valeurs mobilières
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- i. Sur OPC à nombre variable de parts
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- j. Sur devises
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- k. Sur taux d'intérêt
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- l. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- m. Sur indices financiers
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- n. Sur instruments financiers dérivés
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- o. Sur d'autres valeurs sous-jacentes
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)

III. Créances et dettes à plus d'un an

A. Créances

B. Dettes

IV. Créances et dettes à un an au plus

A. Créances

a. Montants à recevoir

b. Avoirs fiscaux

c. Collatéral

d. Autres

B. Dettes

a. Montants à payer (-)

b. Dettes fiscales (-)

c. Emprunts (-)

d. Collatéral (-)

e. Autres (-)

V. Dépôts et liquidités

A. Avoirs bancaires à vue

B. Avoirs bancaires à terme

C. Autres

[illegible]

VI. Comptes de régularisation

- A. Charges à reporter
- B. Produits acquis
- C. Charges à imputer (-)
- D. Produits à reporter (-)

TOTAL CAPITAUX PROPRES

- A. Capital
- B. Participations au résultat
- C. Résultat reporté
- D. Résultat de l'exercice (du semestre)

SECTION 2: POSTES HORS BILAN**I. Sûretés réelles (+/-)**

- A. Collatéral (+/-)
 - a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts
- B. Autres sûretés réelles (+/-)
 - a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts

II. Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)

- A. Contrats d'option et warrants achetés
- B. Contrats d'option et warrants vendus

III. Montants notionnels des contrats à terme (+)

- A. Contrats à terme achetés
- B. Contrats à terme vendus

IV. Montants notionnels des contrats de swap (+)

- A. Contrats de swap achetés
- B. Contrats de swap vendus

V. Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)

- A. Contrats achetés
- B. Contrats vendus

VI. Montants non appelés sur actions**VII. Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions****VIII. Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions****IX. Instruments financiers prêtés**

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
1.932.106,69	2.176.291,79
2.139.391,35	2.176.291,79
-207.284,66	
165.085.146,31	196.297.465,73
122.930.639,46	154.940.777,15
-251.109,47	-276.053,59
41.329.119,93	37.065.023,23
1.076.496,39	4.567.718,94
172.580,10	
172.580,10	
172.580,10	
7.917.200,00	44.227.241,00
2.560.400,00	40.109.519,00
5.356.800,00	4.117.722,00

12.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	-2.427.348,53	1.120.713,80
A. Obligations et autres titres de créance	-2.976.622,65	1.798.748,79
a. Obligations	-2.976.622,65	1.798.748,79
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire	-141.563,09	
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions		
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts		
F. Instruments financiers dérivés	691.440,00	-678.035,00
a. Sur obligations		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap	674.780,00	-678.035,00
iv. Autres		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
h. Sur d'autres valeurs mobilières		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
i. Sur OPC à nombre variable de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
j. Sur taux d'intérêt	16.660,00	
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme	16.660,00	
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
k. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
l. Sur indices financiers		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
m. Sur instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
n. Sur d'autres valeurs sous-jacentes		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
G. Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H. Positions et opérations de change	-602,79	0,01
a. Instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Autres positions et opérations de change	-602,79	0,01
II. Produits et charges des placements	4.121.934,41	4.121.535,61
A. Dividendes		
B. Intérêts	4.122.987,24	4.124.896,35
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	4.091.980,13	4.076.311,46
b. Dépôts et liquidités	31.007,11	48.584,89
c. Collatéral (+/-)		
C. Intérêts d'emprunts (-)		-3.339,49
D. Contrats de swap (+/-)		
E. Précomptes mobiliers (-)	-1.052,83	-21,25
a. D'origine belge		
b. D'origine étrangère	-1.052,83	-21,25
F. Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits	26.306,26	58.401,17
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	26.293,58	58.401,17
B. Autres	12,68	

IV. Coûts d'exploitation

- A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)
- B. Charges financières (-)
- C. Rémunération due au dépositaire (-)
- D. Rémunération due au gestionnaire (-)
 - a. Gestion financière
 - Classe A
 - Classe B
 - Classe F
 - Classe M
 - Classe W
 - b. Gestion administrative et comptable
 - c. Rémunération commerciale
- E. Frais administratifs (-)
- F. Frais d'établissement et d'organisation (-)
- G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)
- H. Services et biens divers (-)
- I. Amortissements et provisions pour risques et charges (-)
- J. Taxes
 - Classe A
 - Classe B
 - Classe F
 - Classe M
 - Classe P
 - Classe W
- K. Autres charges (-)

Produits et charges de l'exercice (du semestre)

Sous Total II + III + IV

V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat**VI. Impôts sur le résultat****VII. Résultat de l'exercice (du semestre)****SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS****I. Bénéfice (Perte) à affecter**

- a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent
- b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter
- c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)

II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital**III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter****IV. (Distribution des dividendes)**

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
-642.395,80	-732.931,64
-40.147,91	-58.236,17
	-9.984,60
-81.846,95	-99.188,37
-424.991,99	-462.013,83
-347.384,62	-372.665,02
-4.901,37	-4.484,54
-66.499,96	-41.688,11
-275.685,34	-325.595,51
-177,96	-390,48
-119,99	-506,38
-77.607,37	-89.348,81
	-27.421,40
-13.632,76	-519,24
-1.069,48	-177,30
-46.865,84	-14.074,20
-21.856,05	-30.250,59
-673,10	-746,84
-10.003,03	-7.820,78
-11.065,74	-20.945,99
-62,75	-96,16
-51,43	-639,24
	-1,58
-11.984,82	-31.065,94
3.505.844,87	3.447.005,14
1.078.496,34	4.567.718,94
-1.999,95	
1.076.496,39	4.567.718,94
42.154.506,85	41.356.688,58
41.329.119,93	37.065.023,23
1.076.496,39	4.567.718,94
-251.109,47	-276.053,59
-42.119.895,40	-41.329.119,93
-34.611,45	-27.568,65

12.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

12.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
OBLIGATIONS						
<u>NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u>				<u>161.868.875,01</u>	<u>99,96%</u>	<u>98,05%</u>
<u>OBLIGATIONS-Emises par un état</u>				<u>157.124.397,51</u>	<u>97,03%</u>	<u>95,18%</u>
<u>Allemagne</u>				<u>47.469.449,50</u>	<u>29,32%</u>	<u>28,75%</u>
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 0.0% 15-02-30	10.600.000	EUR	90,88%	9.633.174,00	5,95%	5,84%
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 0.0% 15-08-29	9.200.000	EUR	92,14%	8.476.834,00	5,24%	5,13%
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 0.0% 15-08-30	8.500.000	EUR	89,71%	7.624.967,50	4,71%	4,62%
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 2.6% 15-08-33	13.100.000	EUR	99,31%	13.009.086,00	8,03%	7,88%
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 2.6% 15-08-34	2.000.000	EUR	98,57%	1.971.480,00	1,22%	1,19%
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 4.0% 04-01-37	1.400.000	EUR	109,65%	1.535.065,00	0,95%	0,93%
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 6.5% 04-07-27	4.900.000	EUR	106,51%	5.218.843,00	3,22%	3,16%
<u>Italie</u>				<u>26.184.293,25</u>	<u>16,17%</u>	<u>15,86%</u>
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.95% 01-03-37	5.000.000	EUR	75,73%	3.786.400,00	2,34%	2,29%
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.65% 01-03-32	3.550.000	EUR	92,55%	3.285.649,25	2,03%	1,99%
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.7% 01-03-47	2.050.000	EUR	79,92%	1.638.257,50	1,01%	0,99%
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.8% 01-03-67	1.600.000	EUR	71,13%	1.138.112,00	0,70%	0,69%
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.0% 30-04-35	2.450.000	EUR	105,00%	2.572.598,00	1,59%	1,56%
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.1% 30-04-46	1.200.000	EUR	99,65%	1.195.764,00	0,74%	0,73%
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.45% 01-09-43	1.200.000	EUR	104,90%	1.258.818,00	0,78%	0,76%
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.5% 01-10-53	2.950.000	EUR	102,51%	3.024.074,50	1,87%	1,83%
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.75% 01-09-28	4.200.000	EUR	106,05%	4.454.163,00	2,75%	2,70%
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 5.0% 01-09-40	3.400.000	EUR	112,66%	3.830.457,00	2,36%	2,32%
<u>France</u>				<u>15.810.617,50</u>	<u>9,76%</u>	<u>9,58%</u>
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.0% 25-05-32	2.200.000	EUR	82,48%	1.814.450,00	1,12%	1,10%
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25-05-40	600.000	EUR	62,43%	374.598,00	0,23%	0,23%
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25-05-72	4.170.000	EUR	24,72%	1.030.615,50	0,64%	0,62%
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.75% 25-05-52	900.000	EUR	43,73%	393.525,00	0,24%	0,24%
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 1.75% 25-06-39	2.950.000	EUR	78,04%	2.302.180,00	1,42%	1,40%
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 3.2% 25-05-35	5.800.000	EUR	97,63%	5.662.801,00	3,50%	3,43%
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 3.25% 25-05-45	3.300.000	EUR	88,02%	2.904.495,00	1,79%	1,76%
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 3.25% 25-05-55	1.650.000	EUR	80,48%	1.327.953,00	0,82%	0,80%
<u>Belgique</u>				<u>12.950.865,00</u>	<u>8,00%</u>	<u>7,84%</u>
BELGIUM GOVERNMENT BOND 2.25% 22-06-57	200.000	EUR	64,35%	128.702,00	0,08%	0,08%
EUROPEAN UNION 0.0% 04-07-35	1.100.000	EUR	74,04%	814.473,00	0,50%	0,49%
EUROPEAN UNION 0.4% 04-02-37	1.100.000	EUR	73,56%	809.193,00	0,50%	0,49%
EUROPEAN UNION 0.75% 04-01-47	500.000	EUR	55,71%	278.570,00	0,17%	0,17%
EUROPEAN UNION 2.75% 04-02-33	2.500.000	EUR	99,22%	2.480.600,00	1,53%	1,50%
EUROPEAN UNION 4.0% 12-10-55	1.000.000	EUR	98,61%	986.095,00	0,61%	0,60%
FLEMISH COM 0.01% 23-06-27	700.000	EUR	96,72%	677.029,50	0,42%	0,41%
FLEMISH COM 0.3% 20-10-31 EMTN	800.000	EUR	85,54%	684.340,00	0,42%	0,42%
FLEMISH COM 1.375% 21-11-33	500.000	EUR	86,74%	433.685,00	0,27%	0,26%
FLEMISH COM 3.375% 22-06-35	900.000	EUR	98,82%	889.380,00	0,55%	0,54%
REGION WALLONNE 3.5% 15-03-43	1.600.000	EUR	89,85%	1.437.536,00	0,89%	0,87%
REGION WALLONNE 3.5% 22-06-35	1.500.000	EUR	98,33%	1.474.882,50	0,91%	0,89%
REGION WALLONNE 3.9% 22-06-54	2.100.000	EUR	88,40%	1.856.379,00	1,15%	1,12%
<u>Finlande</u>				<u>11.663.555,50</u>	<u>7,20%</u>	<u>7,07%</u>
FINLAND GOVERNMENT BOND 0.5% 15-09-27	3.100.000	EUR	97,30%	3.016.346,50	1,86%	1,83%
FINLAND GOVERNMENT BOND 0.75% 15-04-31	3.300.000	EUR	90,52%	2.987.011,50	1,84%	1,81%
FINLAND GOVERNMENT BOND 1.5% 15-09-32	5.250.000	EUR	91,84%	4.821.337,50	2,98%	2,92%
FINLAND GOVERNMENT BOND 2.95% 15-04-55	1.000.000	EUR	83,89%	838.860,00	0,52%	0,51%
<u>Espagne</u>				<u>10.774.589,21</u>	<u>6,66%</u>	<u>6,53%</u>
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.7% 30-04-32	300.000	EUR	87,73%	263.203,50	0,16%	0,16%
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.8% 30-07-27	3.100.000	EUR	97,99%	3.037.659,00	1,88%	1,84%
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.0% 30-07-42	1.656.000	EUR	66,18%	1.095.915,96	0,68%	0,66%
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.45% 31-10-71	1.300.000	EUR	45,36%	589.686,50	0,36%	0,36%
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.9% 31-10-52	3.100.000	EUR	65,28%	2.023.695,50	1,25%	1,23%

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
SPAIN GOVERNMENT BOND 3.45% 30-07-66	2.050.000	EUR	85,65%	1.755.753,25	1,09%	1,06%
SPAIN GOVERNMENT BOND 3.9% 30-07-39	1.950.000	EUR	103,01%	2.008.675,50	1,24%	1,22%
<u>Roumanie</u>				<u>7.286.912,75</u>	<u>4,50%</u>	<u>4,41%</u>
ROMANIAN GOVERNMENT INTL BOND 2.0% 28-01-32	400.000	EUR	85,51%	342.046,00	0,21%	0,21%
ROMANIAN GOVERNMENT INTL BOND 5.875% 11-07-32	6.000.000	EUR	104,36%	6.261.720,00	3,87%	3,79%
ROMANIAN GOVERNMENT INTL BOND 6.25% 10-09-34	650.000	EUR	105,10%	683.146,75	0,42%	0,41%
<u>Slovaquie</u>				<u>6.173.336,50</u>	<u>3,81%</u>	<u>3,74%</u>
SLOVAKIA GOVERNMENT BOND 3.625% 04-11-37	1.000.000	EUR	97,81%	978.110,00	0,60%	0,59%
SLOVAKIA GOVERNMENT BOND 3.625% 08-06-33	650.000	EUR	102,29%	664.881,75	0,41%	0,40%
SLOVAKIA GOVERNMENT BOND 3.75% 23-02-35	4.450.000	EUR	101,81%	4.530.344,75	2,80%	2,75%
<u>Pays-Bas</u>				<u>5.501.582,25</u>	<u>3,40%</u>	<u>3,33%</u>
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.5% 15-07-32	1.550.000	EUR	86,96%	1.347.918,75	0,83%	0,82%
NETHERLANDS GOVERNMENT 2.0% 15-01-54	400.000	EUR	72,39%	289.560,00	0,18%	0,17%
NETHERLANDS GOVERNMENT 2.5% 15-07-34	2.100.000	EUR	97,16%	2.040.391,50	1,26%	1,23%
NETHERLANDS GOVERNMENT 2.75% 15-01-47	400.000	EUR	89,19%	356.778,00	0,22%	0,22%
NETHERLANDS GOVERNMENT 3.75% 15-01-42	1.400.000	EUR	104,78%	1.466.934,00	0,91%	0,89%
<u>Autriche</u>				<u>3.530.004,50</u>	<u>2,18%</u>	<u>2,14%</u>
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.0% 20-02-30	1.600.000	EUR	90,29%	1.444.672,00	0,89%	0,88%
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 2.1% 20-09-17	800.000	EUR	57,68%	461.416,00	0,29%	0,28%
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 2.4% 23-05-34	1.700.000	EUR	95,52%	1.623.916,50	1,00%	0,98%
<u>Lituanie</u>				<u>2.012.530,00</u>	<u>1,24%</u>	<u>1,22%</u>
LITHUANIA GOVERNMENT INTL BOND 3.5% 13-02-34	2.000.000	EUR	100,63%	2.012.530,00	1,24%	1,22%
<u>Portugal</u>				<u>1.747.946,25</u>	<u>1,08%</u>	<u>1,06%</u>
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 1.0% 12-04-52	900.000	EUR	53,01%	477.063,00	0,29%	0,29%
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 1.65% 16-07-32	450.000	EUR	93,33%	419.987,25	0,26%	0,25%
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 2.25% 18-04-34	900.000	EUR	94,54%	850.896,00	0,53%	0,52%
<u>Irlande</u>				<u>1.733.737,30</u>	<u>1,07%</u>	<u>1,05%</u>
IRELAND GOVERNMENT BOND 1.7% 15-05-37	1.900.000	EUR	85,61%	1.626.599,50	1,00%	0,99%
IRELAND GOVERNMENT BOND 3.15% 18-10-55	120.000	EUR	89,28%	107.137,80	0,07%	0,06%
<u>Grèce</u>				<u>1.461.945,00</u>	<u>0,90%</u>	<u>0,89%</u>
HELLENIC REPUBLIC GOVERNMENT BOND 4.125% 15-06-54	1.500.000	EUR	97,46%	1.461.945,00	0,90%	0,89%
<u>Pologne</u>				<u>1.236.152,50</u>	<u>0,76%</u>	<u>0,75%</u>
POLAND GOVERNMENT INTL BOND 3.875% 07-07-37	750.000	EUR	99,65%	747.405,00	0,46%	0,45%
POLAND GOVERNMENT INTL BOND 4.125% 11-01-44	500.000	EUR	97,75%	488.747,50	0,30%	0,30%
<u>Lettonie</u>				<u>1.033.583,25</u>	<u>0,64%</u>	<u>0,63%</u>
LATVIA GOVERNMENT INTL BOND 3.5% 02-10-35	1.050.000	EUR	98,44%	1.033.583,25	0,64%	0,63%
<u>Luxembourg</u>				<u>553.297,25</u>	<u>0,34%</u>	<u>0,33%</u>
EUROPEAN STABILITY MECHANISM 3.0% 23-08-33	550.000	EUR	100,60%	553.297,25	0,34%	0,33%
<u>OBLIGATIONS-Emises par un établissement de crédit</u>				<u>4.744.477,50</u>	<u>2,93%</u>	<u>2,87%</u>
<u>Espagne</u>				<u>4.085.053,50</u>	<u>2,52%</u>	<u>2,47%</u>
ADIF ALTA VELOCIDAD 0.55% 31-10-31	200.000	EUR	86,37%	172.749,00	0,11%	0,10%
ADIF ALTA VELOCIDAD 3.625% 30-04-35	3.900.000	EUR	100,32%	3.912.304,50	2,41%	2,37%
<u>Pays-Bas</u>				<u>659.424,00</u>	<u>0,41%</u>	<u>0,40%</u>
BNG BANK NV 2.75% 11-01-34	500.000	EUR	97,73%	488.635,00	0,30%	0,30%
NEDWBK 0.25% 19-01-32 EMTN	200.000	EUR	85,39%	170.789,00	0,11%	0,10%
Total OBLIGATIONS				161.868.875,01	99,96%	98,05%
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES						
<u>Contrat futures - Sur obligations</u>				<u>62.040,00</u>	<u>0,04%</u>	<u>0,04%</u>
EURO BUND FUTURE 03/26	20	EUR	127,57	-9.000,00	0,00%	0,00%
EURO BUXL FUTURE 03/26	-48	EUR	110,12	71.040,00	0,04%	0,04%
Total INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES				62.040,00	0,04%	0,04%

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
TOTAL PORTEFEUILLE				161.930.915,01	100,00%	98,09%
Autres				634.969,11		0,39%
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		EUR		634.969,11		0,39%
Avoirs bancaires à vue				598.339,57		0,36%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		598.339,57		0,36%
TOTAL DEPOTS ET LIQUIDITES				1.233.308,68		0,75%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				-11.184,07		-0,01%
AUTRES				1.932.106,69		1,17%
TOTAL DE L'ACTIF NET				165.085.146,31		100,00%

12.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Allemagne	29,33%
Italie	16,18%
France	9,77%
Espagne	9,18%
Belgique	8,00%
Finlande	7,21%
Roumanie	4,50%
Slovaquie	3,81%
Pays-Bas	3,81%
Autriche	2,18%
Lituanie	1,24%
Portugal	1,08%
Irlande	1,07%
Grèce	0,90%
Pologne	0,76%
Lettonie	0,64%
Luxembourg	0,34%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par secteur	
Pays et gouvernements	88,81%
Cantons, Etats fédéraux, provinces, etc.	4,60%
Organisations supranationales	3,66%
Autre	2,82%
Transports	0,11%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par devise	
EUR	100,00%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

12.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er semestre	2ème semestre	Exercice complet
Achats	56.136.730,10	43.568.696,85	99.705.426,95
Ventes	84.334.357,53	40.122.484,75	124.456.842,28
Total 1	140.471.087,63	83.691.181,60	224.162.269,23
Souscriptions	11.459.341,11	14.524.917,33	25.984.258,44
Remboursements	48.397.086,18	9.848.522,75	58.245.608,93
Total 2	59.856.427,29	24.373.440,08	84.229.867,37
Moyenne de référence de l'actif net total	166.467.821,19	162.047.474,45	164.213.266,83
Taux de rotation	48,43%	36,61%	85,21%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de CA Indosuez Fund Solutions S.A. - 12, rue Eugène Ruppert - L-2453 Luxembourg qui assure le service financier.

Taux de rotation accru

Il s'agit d'un fonds géré activement qui présentent généralement un taux de rotation biaisé en raison du mode de calcul utilisé.

12.4.4 . Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés

Engagements sur futures

En titres	Devise	En devise	En EUR	Lot-size	Date de réalisation de l'opération
EURO BUND FUTURE 03/26	EUR	2.560.400,00	2.560.400,00	1.000,00	04.12.25
EURO BUXL FUTURE 03/26	EUR	-5.356.800,00	-5.356.800,00	1.000,00	04.12.25

12.4.5 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Evolution du nombre de parts en circulation									
Part	2023			2024			2025		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
Classe A - Dis	4.299,60	826,50	17.460,76	6.143,09	602,24	23.001,61	2.344,306	2.171,248	23.174,666
Classe B - Cap	91.139,755	130,833	117.914,57	86.750,22	3.495,653	201.169,137	110.346,638	11.040,59	300.475,185
Classe F - Cap	1.734.674,185	173.439,94	2.084.053,245	1.177.008,584	806.205,965	2.454.855,864	256.964,006	697.296,284	2.014.523,586
Classe M - Dis		453,00	4.803,00		3.015,00	1.788,00		766,00	1.022,00
Classe P - Cap	314.021,00	45.689,614	1.212,532	375,104	1.106,521	481,115	30,00	354,00	157,115
Classe W - Cap	193,908	255,00	4.259,808	382,008	4.046,286	595,53	1.712,494	166,05	2.141,974
TOTAL			2.229.703,915			2.681.891,254			2.341.494,526

Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements
Classe A - Dis	223.048,83	44.218,45	333.217,37	32.743,56	127.599,58	118.177,59
Classe B - Cap	5.561.742,21	7.953,34	5.642.020,13	227.763,93	7.301.322,27	730.163,61
Classe F - Cap	110.182.785,15	11.141.466,34	79.766.600,76	55.770.769,20	17.626.215,68	47.756.989,57
Classe M - Dis		23.755,32		163.498,39		42.260,22
Classe P - Cap	22.405.996,68	4.501.418,48	10.027.672,53	29.245.154,20	811.437,40	9.586.598,30
Classe W - Cap	12.428,96	16.218,00	25.948,66	274.527,31	117.683,51	11.419,64
TOTAL	138.386.001,83	15.735.029,93	95.795.459,45	85.714.456,59	25.984.258,44	58.245.608,93

Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
Classe A - Dis	285.364,61	55,27	40.647,21	55,00	1.254.872,39	54,15
Classe B - Cap	7.668.463,69	65,03	13.294.419,66	66,09	19.953.838,12	66,41
Classe F - Cap	140.499.422,37	67,42	168.614.936,55	68,69	139.393.147,91	69,19
Classe M - Dis	267.510,60	55,70	99.324,81	55,55	55.874,74	54,67
Classe P - Cap	32.049.107,08	26.431,56	12.983.149,14	26.985,54	4.280.115,46	27.241,93
Classe W - Cap		66,99		68,25	147.297,69	68,77
TOTAL	181.734.842,87		196.297.465,73		165.085.146,31	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

12.4.6 . Performances

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

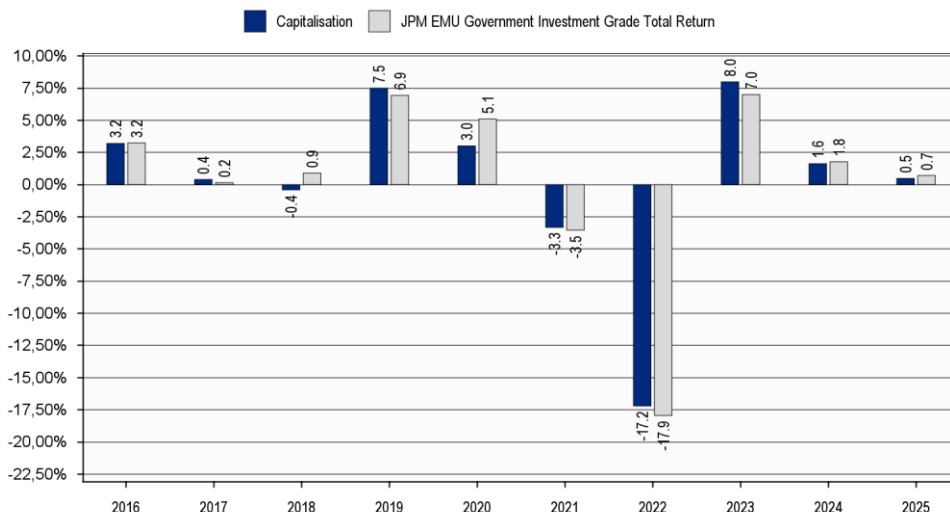
Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2025:

Classe B

Rendement annuel



* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

	Rendements moyens cumulés sur								Depuis le	
	1 an		3 ans		5 ans		10 ans			
	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Année	Valeur
Classe B	0,48% (en EUR)	0,71% (en EUR)	3,32% (en EUR)	3,13% (en EUR)	-2,47% (en EUR)	-2,79% (en EUR)	0,07% (en EUR)	0,19% (en EUR)	30/06/2010	1,85% (en EUR)
Classe F	0,73% (en EUR)	0,71% (en EUR)	3,61% (en EUR)	3,13% (en EUR)	-2,19% (en EUR)	-2,79% (en EUR)	0,35% (en EUR)	0,19% (en EUR)	30/06/2010	2,12% (en EUR)
Classe P	0,95% (en EUR)	0,71% (en EUR)	3,83% (en EUR)	3,13% (en EUR)	-1,99% (en EUR)	-2,79% (en EUR)	0,55% (en EUR)	0,19% (en EUR)	18/09/2013	1,78% (en EUR)
Classe W	0,76% (en EUR)	0,71% (en EUR)	3,62% (en EUR)	3,13% (en EUR)	-2,18% (en EUR)	-2,79% (en EUR)	0,33% (en EUR)	0,19% (en EUR)	16/08/2013	1,53% (en EUR)
Classe A	0,49% (en EUR)	0,71% (en EUR)	3,36% (en EUR)	3,13% (en EUR)	-2,43% (en EUR)	-2,79% (en EUR)	0,10% (en EUR)	0,19% (en EUR)	30/06/2010	1,86% (en EUR)
Classe M	0,69% (en EUR)	0,71% (en EUR)	3,55% (en EUR)	3,13% (en EUR)	-2,25% (en EUR)	-2,79% (en EUR)	(en EUR)		27/12/2017	-0,20% (en EUR)

12.4.7 . Frais**Frais récurrents**

Classe A - BE0935123431

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,61%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,06%

Classe B - BE0935124447

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,61%

Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,06%

Classe F - BE0935126467

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,35%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,06%

Classe M - BE6299419455

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,44%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,06%

Classe P - BE6254412461

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,13%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,06%

Classe W - BE6246071474

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,33%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,06%

Fee sharing

Au 31 décembre 2025, 6,09% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

12.4.8 . Notes aux états financiers et autres informations

Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A 0,65 EUR
	classe M 0,68 EUR
2020	classe A 0,62 EUR
	classe M 0,74 EUR
2021	classe A 0,80 EUR
	classe M 0,81 EUR
2023	classe A 1,13 EUR
	classe M 1,14 EUR
2024	classe A 1,10 EUR
	classe M 1,24 EUR
2025	classe A 1,43 EUR
	classe M 1,44 EUR

Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le «Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

13 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B REAL ESTATE EUROPE DIVIDEND SUSTAINABLE

13.1 . RAPPORT DE GESTION

13.1.1 . *Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts*

Période de souscription initiale : 28/12/2010.

Prix de souscription initiale lors de cette période: 100,00 EUR.

13.1.2 . *Cotation en bourse*

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

13.1.3 . *Objectif et lignes de force de la politique de placement*

Objectif

L'objectif de ce compartiment est d'offrir aux actionnaires le return le plus élevé à long terme à travers une politique de gestion équilibrée en investissant ses actifs dans des titres représentatifs du secteur immobilier au sens large en Europe, principalement ayant des revenus distribuables plus élevés que la moyenne de l'univers d'investissement. D'une manière non-exhaustive, ces titres comprennent notamment des actions de Sociétés Immobilières Règlementées (SIR), de certificats immobiliers, de sociétés immobilières et de sociétés actives dans la promotion et le développement immobilier, ainsi que des actions de sociétés d'investissement de créances immobilières, etc. Ces sociétés sont sélectionnées sur base du respect de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Par le biais d'une méthodologie ESG rigoureuse et des exclusions strictes, le compartiment est attentif à ne pas nuire aux autres objectifs environnementaux et sociaux et à assurer les bonnes pratiques de gouvernance requises.

50 % de l'actif net doit être composé de titres, ayant un rendement prospectif à 3 ans plus élevé que la moyenne de l'univers d'investissement.

La moyenne est définie comme étant le rendement dividende de l'indice FTSE EPRA/NAREIT Developed Europe.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment, ni à ses participants.

Politique de placement

Le compartiment peut investir dans des parts d'un autre OPCVM ou d'un autre fonds géré directement ou indirectement par DPAM ou par une société à laquelle DPAM est liée dans le cadre d'une communauté de gestion ou de contrôle ou par une participation directe ou indirecte de plus de 10% du capital ou des voix. Aucune commission d'émission ou de rachat des fonds cibles ni aucune commission de gestion ne peut être débitée des actifs de la SICAV, dans la mesure de tels placements.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

13.1.4 . *Gestion financière du portefeuille*

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

13.1.5 . *Distributeurs*

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

13.1.6 . *Indice et benchmark*

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : FTSE EPRA/NAREIT Developed Europe Net Return.

Cet indice est représentatif du marché des sociétés immobilières cotées des pays développés (tels que définis dans la méthodologie de l'indice) de l'Europe. La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

FTSE International Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances et pour sélectionner une grande partie des titres du portefeuille.

Le profil de rendement et de risque du compartiment peut être aligné sur celui du benchmark car le compartiment investit principalement dans les mêmes titres que ceux du benchmark. Cela pourrait entraîner un tracking error inférieur à 3 %.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la section « Stratégie d'investissement » reprise dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

13.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

En 2025, les FPI européens ont enregistré des performances positives malgré des facteurs macroéconomiques à la fois favorables et défavorables, tout en maintenant un bon rendement opérationnel. L'abaissement des taux initié par la Banque centrale européenne (BCE) et le ralentissement de l'inflation ont apporté un soulagement bienvenu au secteur immobilier, à forte intensité capitalistique. En outre, l'annonce d'un plan de relance budgétaire en Allemagne suite aux élections a permis de renforcer le potentiel de croissance de la zone et la confiance des investisseurs.

Par ailleurs, l'intensification des activités de fusions-acquisitions a contribué de manière significative au regain de dynamisme du marché immobilier. Enfin, les résultats du premier semestre et du troisième trimestre ont mis en évidence la bonne tenue opérationnelle des FPI européens, se traduisant par une croissance robuste de l'immobilier locatif. De plus, suite à la baisse des valeurs d'actifs du second semestre 2022 au premier semestre 2024, l'année 2025 a confirmé que les valeurs nettes d'inventaire ont renoué avec une dynamique haussière.

En revanche, les taux d'intérêt à long terme ont augmenté vers la fin de l'année, s'approchant de leur pic de 2025. Cette hausse a eu un impact négatif sur le secteur immobilier coté européen, qui reste corrélé à ces taux d'intérêt à long terme.

Les secteurs ont connu des résultats mitigés. Le segment Santé s'est démarqué de manière favorable, porté par des conditions opérationnelles plus favorables, une forte dynamique des activités de fusions-acquisitions et la prise de conscience des investisseurs de la concrétisation progressive des tendances démographiques prévues de longue date. Les FPI de détail ont fait preuve de résilience (pas seulement concernant les emplacements de premier ordre). La pression a persisté sur le marché des bureaux périphériques, où les taux d'inoccupation sont restés élevés en raison d'une demande atone en matière de locations. Le secteur de la logistique a d'abord été pénalisé par le report des projets de location des occupants d'entrepôts face aux incertitudes liées aux droits de douane, mais a clôturé l'année sur une note positive grâce à une demande locative en hausse. L'immobilier résidentiel a été particulièrement affecté en raison de son statut de substitut d'obligations perçu dans un contexte de hausse des taux en fin d'année. Le secteur des logements étudiants au Royaume-Uni a également été affecté, la demande ayant été inférieure aux attentes.

Les nouveaux projets immobiliers ont été freinés sur l'ensemble du marché en raison des contraintes réglementaires et des coûts de construction élevés, d'où une pénurie d'offres dans plusieurs domaines, notamment les bâtiments de haute qualité et durables. Avec une offre restreinte et une forte demande dans les secteurs clés, les valeurs locatives ont continué de progresser, soutenant ainsi la croissance des revenus des FPI.

Au cours de l'année, le fonds a renforcé son exposition aux secteurs du commerce de détail, de la logistique et des espaces de bureau haut de gamme et réduit son exposition à l'immobilier résidentiel. Les autres sous-secteurs n'ont connu que des évolutions d'exposition mineures.

13.1.8 . Politique future

Notre mission est d'investir dans des titres d'entreprises liquides et de haute qualité, offrant une croissance durable à un prix raisonnable. Nous visons également une plus faible volatilité et de bons rendements ajustés au risque. En 2026, nous prévoyons une réouverture progressive du marché de l'investissement, avec une dynamique haussière tant des loyers que de la valeur des actifs. L'activité des fusions-acquisitions devrait se poursuivre, même si elle n'atteindra probablement pas le niveau historiquement élevé observé en 2025. Nous entrevoyons en outre des opportunités pour les sociétés les plus solides (celles disposant de bons bilans) de saisir des occasions de croissance en acquérant des actifs bien situés et générateurs de revenus dans les sous-secteurs les plus prometteurs. Dans ce contexte, il est probable que le fonds poursuive sa transition d'une position défensive à un positionnement plus orienté vers la croissance, tout en conservant un portefeuille équilibré.

Un tel portefeuille équilibré est constitué de deux composantes. D'un côté, nous restons fidèles aux entreprises disposant de bases financières solides, de bonnes perspectives à long terme et d'une forte visibilité sur les bénéfices. Ce sont des sociétés que nous sommes prêts à acquérir avec une surcote, car elles offrent stabilité et résilience. D'un autre côté, nous investissons également de manière sélective dans des entreprises présentant plutôt une appétence au risque et dirigées par des équipes de direction compétentes, en mesure de restaurer la visibilité de leurs bénéfices. Ces entreprises se négocient souvent avec une décote significative, offrant un potentiel de hausse attrayant à mesure que leurs résultats s'améliorent.

13.1.9 . Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4

13.2 . BILAN

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	194.098.783,15	181.903.663,48
I. Actifs immobilisés		
A. Frais d'établissement et d'organisation		
B. Immobilisations incorporelles		
C. Immobilisations corporelles		
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	193.067.406,45	179.538.737,54
A. Obligations et autres titres de créance		984.947,50
a. Obligations		984.947,50
Dont obligations prêtées		
Collatéral reçu sous forme d'obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire		
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions	189.256.961,51	178.553.790,04
a. Actions	189.256.961,51	174.834.631,84
Dont actions prêtées		
b. OPC à nombre fixe de parts		3.719.158,20
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts	3.810.444,94	
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		

252

A. Charges à reporter
B. Produits acquis
C. Charges à imputer (-)
D. Produits à reporter (-)

A. Capital
B. Participations au résultat
C. Résultat reporté
D. Résultat de l'exercice (du semestre)

- A. Collatéral (+/-)
 - a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts
- B. Autres sûretés réelles (+/-)
 - a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts

A. Contrats d'option et warrants achetés
B. Contrats d'option et warrants vendus

A. Contrats à terme achetés
B. Contrats à terme vendus

A. Contrats de swap achetés
B. Contrats de swap vendus

A. Contrats achetés
B. Contrats vendus

IX. Instruments financiers prêtés

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
-753.636,51	17.206,53
-753.636,51	17.206,53

194.098.783,15	181.903.663,48
80.454.557,47	82.538.714,44
425.481,82	19.150,04
98.265.220,98	104.329.071,61
14.953.522,88	-4.983.272,61

13.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	8.750.658,98	-10.718.160,04
A. Obligations et autres titres de créance	29.622,50	535.723,00
a. Obligations	29.622,50	535.723,00
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire		
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions	11.400.015,16	-11.257.288,55
a. Actions	11.400.015,16	-11.271.691,96
b. OPC à nombre fixe de parts		14.403,41
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		4,20
E. OPC à nombre variable de parts	61.636,79	
F. Instruments financiers dérivés	-39,17	
a. Sur obligations		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
h. Sur d'autres valeurs mobilières		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
i. Sur OPC à nombre variable de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
j. Sur taux d'intérêt		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
k. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
l. Sur indices financiers		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
m. Sur instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
n. Sur d'autres valeurs sous-jacentes		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
G. Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H. Positions et opérations de change	-2.740.576,30	3.401,31
a. Instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Autres positions et opérations de change	-2.740.576,30	3.401,31
II. Produits et charges des placements	9.093.642,66	8.376.317,77
A. Dividendes	9.701.824,01	9.412.436,28
B. Intérêts	63.359,09	239.337,14
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	16.992,11	147.528,08
b. Dépôts et liquidités	46.366,98	91.809,06
c. Collatéral (+/-)		
C. Intérêts d'emprunts (-)	-188,88	-14.080,09
D. Contrats de swap (+/-)		
E. Précomptes mobiliers (-)	-671.351,56	-1.261.375,56
a. D'origine belge		-596.935,90
b. D'origine étrangère	-671.351,56	-664.439,66
F. Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits	5,15	
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B. Autres	5,15	

IV. Coûts d'exploitation

A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)

B. Charges financières (-)

C. Rémunération due au dépositaire (-)

D. Rémunération due au gestionnaire (-)

a. Gestion financière

Classe A

Classe B

Classe E

Classe F

Classe L

Classe M

Classe N

Classe V

Classe W

b. Gestion administrative et comptable

c. Rémunération commerciale

E. Frais administratifs (-)

F. Frais d'établissement et d'organisation (-)

G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)

H. Services et biens divers (-)

I. Amortissements et provisions pour risques et charges (-)

J. Taxes

Classe A

Classe B

Classe E

Classe F

Classe L

Classe M

Classe N

Classe P

Classe V

Classe W

K. Autres charges (-)

Produits et charges de l'exercice (du semestre)

Sous Total II + III + IV

V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat**VI. Impôts sur le résultat****VII. Résultat de l'exercice (du semestre)****SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS****I. Bénéfice (Perte) à affecter**

a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent

b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter

c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)

II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital**III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter****IV. (Distribution des dividendes)**

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
-2.889.457,82	-2.641.430,34
-259.706,90	-316.248,27
-90.240,28	-82.869,26
-2.345.279,58	-2.103.773,71
-2.246.932,09	-2.019.863,52
-385.781,83	-385.567,08
-901.103,43	-703.553,29
-224.742,28	-182.922,36
-298.942,16	-275.397,90
-622,82	
-57.579,79	-43.662,95
-217.454,33	-135.028,88
-10.809,20	-175.425,27
-149.896,25	-118.305,79
-98.347,49	-83.910,19
-29,88	-26.450,26
-13.354,71	-540,24
-584,06	-426,65
-104.528,83	-16.080,98
-64.230,18	-72.744,66
-13.141,55	-15.509,56
-18.088,61	-21.818,42
35,24	-2.544,64
-24,01	-4.339,68
-48,91	
-7.729,41	-6.026,89
-25.256,21	-20.019,07
	-73,65
1,60	-475,96
21,68	-1.936,79
-11.503,40	-22.296,31
6.204.189,99	5.734.887,43
14.954.848,97	-4.983.272,61
-1.326,09	
14.953.522,88	-4.983.272,61
113.644.225,68	99.364.949,04
98.265.220,98	104.329.071,61
14.953.522,88	-4.983.272,61
425.481,82	19.150,04
-112.155.615,17	-98.265.220,98
-1.488.610,51	-1.099.728,06

13.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES**13.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25**

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Porte- feuille	% Actif Net
ACTIONS							
<u>NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u>				<u>189.256.961,51</u>		<u>98,03%</u>	<u>97,51%</u>
France				50.544.391,58		26,18%	26,04%
ALTAREA	29.057	EUR	109,60	3.184.647,20		1,65%	1,64%
ARGAN	90.824	EUR	66,00	5.994.384,00		3,10%	3,09%
CARMILA	339.000	EUR	17,00	5.763.000,00		2,99%	2,97%
COVIVIO	112.000	EUR	56,65	6.344.800,00		3,29%	3,27%
GECINA SA	85.000	EUR	80,90	6.876.500,00		3,56%	3,54%
KLEPIERRE SA	63.837	EUR	33,74	2.153.860,38		1,12%	1,11%
MERCIALYS	387.000	EUR	11,04	4.272.480,00		2,21%	2,20%
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	172.000	EUR	92,76	15.954.720,00		8,26%	8,22%
Royaume-Uni				40.943.392,91		21,21%	21,09%
BIG YELLOW GROUP PLC	83.000	GBP	10,46	994.307,97		0,52%	0,51%
BRITISH LAND CO PLC	1.359.000	GBP	4,04	6.284.878,89		3,26%	3,24%
EMPIRIC STUDENT PROPERTY PLC	4.150.000	GBP	0,78	3.702.513,89		1,92%	1,91%
LAND SECURITIES GROUP PLC	830.000	GBP	6,22	5.912.615,24		3,06%	3,05%
LONDONMETRIC PROPERTY PLC	1.905.448	GBP	1,90	4.139.763,91		2,14%	2,13%
NEWRIVER REIT PLC	4.588.904	GBP	0,69	3.631.601,28		1,88%	1,87%
PRIMARY HEALTH PROPERTIES	3.936.000	GBP	0,98	4.413.152,38		2,29%	2,27%
SAFESTORE HOLDINGS PLC	328.000	GBP	7,36	2.764.794,14		1,43%	1,42%
TRITAX BIG BOX REIT PLC	3.500.000	GBP	1,52	6.100.899,04		3,16%	3,14%
UNITE GROUP PLC/THE	468.000	GBP	5,60	2.998.866,17		1,55%	1,55%
Belgique				34.098.187,80		17,66%	17,57%
AEDIFICA	44.500	EUR	67,50	3.003.750,00		1,56%	1,55%
COFINIMMO	35.000	EUR	79,20	2.772.000,00		1,44%	1,43%
MONTEA NV	69.232	EUR	73,20	5.067.782,40		2,63%	2,61%
RETAIL ESTATES	112.033	EUR	63,80	7.147.705,40		3,70%	3,68%
VGP	43.000	EUR	98,50	4.235.500,00		2,19%	2,18%
WAREHOUSES DE PAUW SCA	360.000	EUR	22,12	7.963.200,00		4,12%	4,10%
XIOR STUDENT HOUSING NV	135.000	EUR	28,95	3.908.250,00		2,02%	2,02%
Allemagne				27.241.139,80		14,11%	14,04%
LEG IMMOBILIEN SE	101.000	EUR	62,25	6.287.250,00		3,26%	3,24%
SIRIUS REAL ESTATE LTD	2.700.000	GBP	0,96	2.977.838,86		1,54%	1,54%
TAG IMMOBILIEN AG	546.000	EUR	13,23	7.223.580,00		3,74%	3,72%
VONOVIA SE	438.161	EUR	24,54	10.752.470,94		5,57%	5,54%
Pays-Bas				14.556.093,86		7,54%	7,50%
CTP NV	429.000	EUR	17,84	7.653.360,00		3,96%	3,94%
EUROCOMMERCIAL PROPERTIES NV	149.000	EUR	26,05	3.881.450,00		2,01%	2,00%
NSI NV	155.897	EUR	19,38	3.021.283,86		1,57%	1,56%
Espagne				7.768.750,00		4,02%	4,00%
MERLIN PROPERTIES SOCIMI SA	625.000	EUR	12,43	7.768.750,00		4,02%	4,00%
Suède				6.619.340,54		3,43%	3,41%
CATENA AB	19.000	SEK	450,80	791.096,33		0,41%	0,41%
CIBUS NORDIC REAL ESTAT PUBL	177.000	SEK	146,95	2.402.341,37		1,24%	1,24%
DIOS FASTIGHETER AB	565.000	SEK	65,65	3.425.902,84		1,78%	1,76%
Luxembourg				3.744.510,10		1,94%	1,93%
GRAND CITY PROPERTIES	110.000	EUR	9,84	1.082.400,00		0,56%	0,56%
SHURGARD SELF STORAGE LTD	90.857	EUR	29,30	2.662.110,10		1,38%	1,37%
Suisse				2.467.490,60		1,28%	1,27%
PSP SWISS PROPERTY AG-REG	16.000	CHF	143,50	2.467.490,60		1,28%	1,27%
Jersey				1.273.664,32		0,66%	0,66%
PHOENIX SPREE - REGISTERED SHS	660.000	GBP	1,69	1.273.664,32		0,66%	0,66%
Total ACTIONS				189.256.961,51		98,03%	97,51%
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS							

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Porte- feuille	% Actif Net
<u>OPC-Actions</u>				3.810.444,94		1,97%	1,96%
<u>Non Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA</u>				3.810.444,94		1,97%	1,96%
REAL ESTATE CREDIT INVESTMENTS LIMITED	2.694.000	GBP	1,24	3.810.444,94	1,16%	1,97%	1,96%
Total OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				3.810.444,94		1,97%	1,96%
TOTAL PORTEFEUILLE				193.067.406,45		100,00%	99,47%
Avoirs bancaires à vue				973.198,83			0,50%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		973.186,03			0,50%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		GBP		12,23			0,00%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		SEK		0,57			0,00%
TOTAL DEPOTS ET LIQUIDITES				973.198,83			0,50%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				811.814,38			0,42%
AUTRES				-753.636,51			-0,39%
TOTAL DE L'ACTIF NET				194.098.783,15			100,00%

13.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
France	26,18%
Royaume-Uni	21,21%
Belgique	17,66%
Allemagne	14,11%
Pays-Bas	7,54%
Espagne	4,02%
Suède	3,43%
Guernesey	1,97%
Luxembourg	1,94%
Suisse	1,28%
Jersey	0,66%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par secteur	
Sociétés immobilières	96,60%
Fonds d'investissement	1,97%
Services divers	1,43%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par devise	
EUR	69,91%
GBP	25,38%
SEK	3,43%
CHF	1,28%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

13.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er semestre	2ème semestre	Exercice complet
Achats	28.784.030,44	26.207.560,73	54.991.591,17
Ventes	22.101.786,11	27.648.038,79	49.749.824,90
Total 1	50.885.816,55	53.855.599,52	104.741.416,07
Souscriptions	36.179.736,76	38.157.566,30	74.337.303,06
Remboursements	30.546.268,92	45.375.128,58	75.921.397,50
Total 2	66.726.005,68	83.532.694,88	150.258.700,56
Moyenne de référence de l'actif net total	190.750.906,13	209.556.438,03	200.342.482,64
Taux de rotation	-8,30%	-14,16%	-22,72%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de CA Indosuez Fund Solutions S.A. - 12, rue Eugène Ruppert - L-2453 Luxembourg qui assure le service financier.

13.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Evolution du nombre de parts en circulation									
Part	2023			2024			2025		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
Classe A - Dis	32.093,935	25.756,778	163.927,432	42.397,452	36.056,216	170.268,668	29.652,88	35.848,927	164.072,621
Classe B - Cap	35.302,011	67.228,92	196.845,581	134.081,837	75.970,542	254.956,876	109.004,064	77.382,256	286.578,684
Classe E - Dis	87.826,702	122.071,259	92.397,906	56.784,67	14.006,555	135.176,021	37.640,199	10.560,556	162.255,664
Classe F - Cap	221.766,037	214.766,868	123.377,439	101.698,487	49.534,667	175.541,259	58.067,368	153.991,298	79.617,329
Classe L - Cap							79,152	24,74	54,412
Classe M - Dis	10.092,119	38.719,574	39.569,768	9.579,355	8.924,713	40.224,41	23.166,507	2.418,90	60.972,017
Classe N - Cap	22.522,226	17.994,283	68.461,889	30.124,122	5.906,109	92.679,902	33.751,454	1.175,287	125.256,069
Classe P - Cap	7.831,00	10.615,00	12.719,00	5.675,00	17.094,00	1.300,00		1.300,00	
Classe V - Dis	11.650,452	25.680,982	171.479,186	11.555,092	176.206,008	6.828,27	6.474,728	1.859,489	11.443,509
Classe W - Cap	18.642,814	25.627,993	43.055,825	68.599,756	25.888,546	85.767,035	61.983,243	65.480,241	82.270,037
TOTAL			911.834,026			962.742,441			972.520,342

Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements
Classe A - Dis	4.308.164,53	3.398.534,47	6.247.655,70	5.261.321,62	4.360.078,94	5.217.156,21
Classe B - Cap	6.490.010,68	12.137.501,93	28.842.969,26	15.754.419,75	23.116.704,11	16.100.287,75
Classe E - Dis	13.312.182,70	20.140.142,15	9.503.003,64	2.637.860,34	6.678.409,14	1.875.313,41
Classe F - Cap	44.697.885,08	42.610.903,29	23.513.251,55	11.358.481,74	14.152.895,37	37.094.515,45
Classe L - Cap					78.869,50	23.658,37
Classe M - Dis	1.418.137,56	5.033.182,71	1.459.398,05	1.307.745,82	3.559.900,20	352.638,22

Part	2023		2024		2025	
	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements
Classe N - Cap	4.083.352,92	3.403.661,53	6.803.721,82	1.276.752,58	7.241.031,86	261.728,78
Classe P - Cap	1.596.956,35	2.144.041,60	1.334.914,14	4.136.806,82		306.111,00
Classe V - Dis	1.591.902,65	3.544.742,07	1.775.226,38	27.441.649,48	1.014.232,30	290.665,07
Classe W - Cap	3.511.524,56	4.964.392,49	15.032.241,52	5.627.448,60	14.135.181,64	14.399.323,24
TOTAL	81.010.117,03	97.377.102,24	94.512.382,06	74.802.486,75	74.337.303,06	75.921.397,50

Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
Classe A - Dis	24.344.607,63	148,51	23.934.526,83	140,57	24.547.363,80	149,61
Classe B - Cap	40.424.353,27	205,36	50.924.665,21	199,74	61.898.912,65	215,99
Classe E - Dis	16.404.644,09	177,54	22.912.877,67	169,50	29.261.853,53	180,34
Classe F - Cap	28.206.207,21	228,62	39.362.059,73	224,23	19.466.899,51	244,51
Classe L - Cap					52.871,91	971,70
Classe M - Dis	6.031.793,45	152,43	5.848.193,43	145,39	9.431.885,34	154,69
Classe N - Cap	14.677.879,26	214,39	19.468.559,55	210,06	28.663.721,54	228,84
Classe P - Cap	3.055.469,92	240,23	308.733,04	237,49		
Classe V - Dis	26.802.839,36	156,30	1.019.467,87	149,30	1.817.832,84	158,85
Classe W - Cap	9.276.662,21	215,46	18.124.580,15	211,32	18.957.442,03	230,43
TOTAL	169.224.456,40		181.903.663,48		194.098.783,15	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

13.4.5 . Performances

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

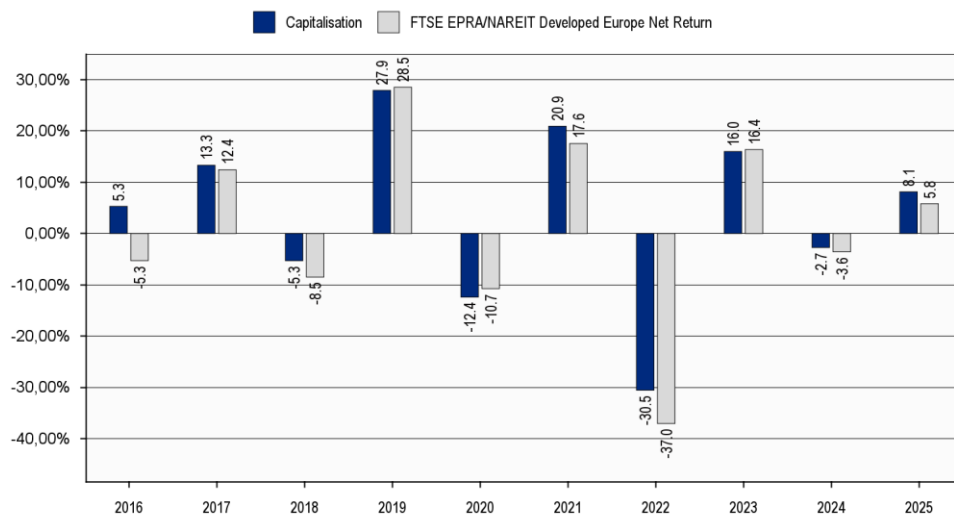
Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2025:

Classe B

Rendement annuel



* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

	Rendements moyens cumulés sur								Depuis le	
	1 an		3 ans		5 ans		10 ans			
	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Année	Valeur
Classe B	8,14% (en EUR)	5,82% (en EUR)	6,85% (en EUR)	5,89% (en EUR)	0,49% (en EUR)	-2,55% (en EUR)	2,64% (en EUR)	-0,18% (en EUR)	28/12/2010	5,26% (en EUR)
Classe F	9,04% (en EUR)	5,82% (en EUR)	7,76% (en EUR)	5,89% (en EUR)	1,33% (en EUR)	-2,55% (en EUR)	3,49% (en EUR)	-0,18% (en EUR)	28/12/2010	6,14% (en EUR)
Classe N	8,94% (en EUR)	5,82% (en EUR)	7,64% (en EUR)	5,89% (en EUR)	1,23% (en EUR)	-2,55% (en EUR)	(en EUR)		27/12/2017	1,82% (en EUR)
Classe W	9,04% (en EUR)	5,82% (en EUR)	7,76% (en EUR)	5,89% (en EUR)	1,33% (en EUR)	-2,55% (en EUR)	(en EUR)		10/01/2018	1,77% (en EUR)
Classe A	8,11% (en EUR)	5,82% (en EUR)	6,84% (en EUR)	5,89% (en EUR)	0,48% (en EUR)	-2,55% (en EUR)	2,63% (en EUR)	-0,18% (en EUR)	28/12/2010	5,26% (en EUR)
Classe E	9,04% (en EUR)	5,82% (en EUR)	7,76% (en EUR)	5,89% (en EUR)	1,33% (en EUR)	-2,55% (en EUR)	3,49% (en EUR)	-0,18% (en EUR)	18/12/2014	4,96% (en EUR)
Classe M	8,92% (en EUR)	5,82% (en EUR)	7,65% (en EUR)	5,89% (en EUR)	1,23% (en EUR)	-2,55% (en EUR)	(en EUR)		27/12/2017	1,82% (en EUR)
Classe V	9,04% (en EUR)	5,82% (en EUR)	7,78% (en EUR)	5,89% (en EUR)	1,34% (en EUR)	-2,55% (en EUR)	(en EUR)		18/01/2017	3,24% (en EUR)

13.4.6 . Frais**Frais récurrents**

La Classe L (Cap) n'ayant pas encore un exercice comptable complet, il existe trop peu de données pour fournir des indications utiles sur les frais récurrents.

Classe A - BE6213828088

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,89%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,27%

Classe B - BE6213829094

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,87%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,27%

Classe E - BE6213830100

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,02%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,27%

Classe F - BE6213831116

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,03%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,27%

Classe M - BE6299482115

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,14%

Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,27%

Classe N - BE6299483121

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,14%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,27%

Classe V - BE6275502878

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,02%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,27%

Classe W - BE6275503884

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,03%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,27%

Fee sharing

Au 31 décembre 2025, 33,70% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

13.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations**Dividendes bruts payés au titre de l'exercice**

2019	classe A 2,36 EUR classe E 4,63 EUR classe V 3,89 EUR classe M 3,84 EUR
2020	classe E 1,15 EUR (Dividende intérimaire)
2021	classe A 5,31 EUR classe E 4,09 EUR classe V 5,68 EUR classe M 5,37 EUR
2022	classe A 5,27 EUR classe E 6,24 EUR classe V 5,5 EUR classe M 5,37 EUR
2023	classe A 3,84 EUR classe E 4,59 EUR classe V 4,04 EUR classe M 3,94 EUR
2024	classe A 2,21 EUR classe E 4,17 EUR classe V 3,67 EUR classe M 3,42 EUR
2025	classe A 2,68 EUR classe E 4,71 EUR classe V 4,15 EUR classe M 3,89 EUR

Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

Transparence en matière de durabilité*Caractéristiques environnementales ou sociales*

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le «Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

14 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES DRAGONS SUSTAINABLE

14.1 . RAPPORT DE GESTION

14.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Période de souscription initiale : du 30/11/2020 au 15/12/2020

Prix de souscription lors de cette période 100,00 EUR.

14.1.2 . Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

14.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est d'offrir aux investisseurs une exposition aux actions et /ou valeurs mobilières assimilables aux actions, émises par des sociétés dont le siège est situé dans la région Asie-Pacifique*, ou ayant la majorité de leurs activités économiques dans la région Asie-Pacifique, ainsi que tout titre donnant accès au capital de ces sociétés et sélectionnées sur base du respect de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Par le biais d'une méthodologie ESG rigoureuse et des exclusions strictes, le compartiment est attentif à ne pas nuire aux autres objectifs environnementaux et sociaux et à assurer les bonnes pratiques de gouvernance requises.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment ni à ses participants.

*L'Asie-Pacifique ou APAC est la partie du monde située dans ou à proximité de l'océan Pacifique occidental. L'Asie-Pacifique comprend l'Asie de l'Est, l'Asie du Sud, l'Asie du Sud-Est et l'Océanie.

Politique de placement

Le compartiment investit principalement dans des actions et/ou d'autres titres donnant accès au capital d'entreprises dites "du futur" situées dans la région Asie-Pacifique.

Les entreprises dites « du futur » sont identifiées par l'acronyme DRAGONS (en anglais: Disruptive Technology, Rising Middle Class, Ageing & Health, Generation Z, O² & Ecology, Nanotechnology, Security) pour :

- Disruptive Technologies ou Technologies disruptives (intelligence artificielle, robotique, logiciels de conception assistée par ordinateur, etc.),
- Rising Middle Class ou Classe moyenne émergente (luxes, voyage, chaîne de magasins de détail, etc.),
- Ageing & Health ou Vieillesse et bien-être (soins de santé, alimentation saine, santé animale, etc.),
- Generation Z ou Génération Z (médias sociaux, téléphonie mobile, consoles de jeux, etc.),
- O² & Ecology ou Environnement (énergies renouvelables, gestion de l'eau, efficacité énergétique, etc.),
- Nanotechnologies (biotechs, matériaux avancés, semi-conducteurs, etc.),
- Security ou Sécurité (sécurité physique, cyber-sécurité, etc.).

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, dépôts ou titres, ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif. Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs.

Le compartiment peut investir dans des parts d'un autre OPCVM ou d'un autre fonds géré directement ou indirectement par DPAM ou par une société à laquelle DPAM est liée dans le cadre d'une communauté de gestion ou de contrôle ou par une participation directe ou indirecte de plus de 10 % du capital ou des voix. Aucune commission d'émission ou de rachat des fonds cibles ni aucune commission de gestion ne peut être débitée des actifs de la SICAV, dans la mesure de tels placements.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

14.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

14.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

14.1.6 . Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI AC Asia Pacific Net Return

Cet indice est représentatif du marché des actions de grandes et moyennes capitalisations boursières de 5 pays développés et 9 pays émergents (tels que définis par MSCI et principalement en fonction du pays d'incorporation et du pays de « primary listing » de ses titres) dans la région Asie-Pacifique. La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la stratégie d'investissement dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

14.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

Nous avons poursuivi notre « nouvelle approche en haltères » mise en place au début de l'année dernière. D'un côté, nous privilégions les valeurs de croissance, tandis que de l'autre nous recherchons les valeurs d'amélioration et de distribution de capital. De manière générale, nous nous efforçons d'adopter une approche à long terme et bien souvent à contre-courant, dont l'objectif est de sélectionner de bonnes entreprises ou des entreprises en amélioration lorsqu'elles sont décotées en raison d'incertitudes conjoncturelles. Lors de la mise en œuvre de cette approche, plusieurs valeurs acquises cette année ou renforcées lors de baisses ont figuré parmi nos principaux contributeurs de performance annuels, comme Samsung Electronics, Mitsubishi Electric, Northern Star Resources, Softbank Group, Advantest, Accton Technology Corp, Futu Holdings et Itochu.

En plus de chercher à saisir des opportunités décotées, nos nouvelles positions ont tenté d'accroître l'exposition aux thématiques que nous estimons importantes. Citons notamment l'IA et la robotique chinoises (avec l'ajout par exemple de Shenzhen Inovance Technology et AMEC), la thématique de l'IA au sens large (avec Advantest, Softbank Group, Accton, ...) et l'émergence de la classe moyenne (avec Northern Star Resources, Futu Holdings, International Container Terminal Services, ...). Par ailleurs, notre objectif a été de renforcer la robustesse et la diversification de notre portefeuille, où des valeurs telles que NHPC, Northern Star Resources, Itochu et NEC trouvent leur place.

Le secteur des technologies de l'information a conservé sa position de surpondération sectorielle la plus importante et de premier contributeur de performance annuel. Cette performance provient en grande partie de la thématique de l'IA, tandis que NEC, parmi nos meilleurs contributeurs annuels, s'inscrit davantage dans une dynamique d'amélioration d'entreprise et un positionnement sur la sécurité nationale.

La Corée du Sud et Hong Kong ont enregistré les deux meilleures performances régionales de l'année. Grâce à notre surpondération et à la contribution issue de notre sélection de titres, elles ont également représenté nos principaux contributeurs de performance. La Chine a constitué notre principal frein à la performance, notre portefeuille ayant pâti de l'impossibilité d'acquérir Tencent pour des raisons ESG, en plus d'un certain impact de sélection négatif.

14.1.8 . Politique future

La performance s'est révélée satisfaisante depuis l'adoption de notre nouvelle approche en haltères, confortant notre opinion selon laquelle il s'agit de la stratégie adéquate pour évoluer sur les marchés asiatiques.

Nous sommes satisfaits de notre portefeuille actuel, qui, selon nous, concilie judicieusement exposition aux thématiques importantes et solidité. Les transactions à venir se concentreront donc essentiellement sur la « rotation », où nous réaliserons des plus-values sur des valeurs devenues trop onéreuses pour réinvestir dans des valeurs que nous considérons comme trop décotées ou dont nous estimons que le marché sous-évalue la robustesse du modèle d'affaires ou la qualité de la direction.

Notre allocation de base par pays est neutre, mais nous pouvons nous en écarter légèrement en fonction de la situation macroéconomique, des valorisations et des opportunités ascendantes. Nos principales sous-pondérations demeurent l'Australie et l'Inde, dont les valorisations restent, selon nous, peu attractives. Notre positionnement est actuellement quasi neutre sur la Chine/Hong Kong, le Japon et l'ASEAN. Nos surpondérations géographiques les plus importantes portent sur Taïwan et la Corée du Sud, marchés qui offrent tous deux une exposition à la thématique de l'IA à des prix intéressants, la Corée profitant en outre de son programme d'amélioration de la valeur en cours.

Sur le plan sectoriel, notre plus forte surpondération concerne les technologies de l'information, bien que nous ayons réduit certaines positions jugées trop onéreuses.

14.1.9 . Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4

14.2 . BILAN

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	19.488.063,84	23.394.346,76
I. Actifs immobilisés		
A. Frais d'établissement et d'organisation		
B. Immobilisations incorporelles		
C. Immobilisations corporelles		
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	19.325.913,79	23.130.972,52
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations		
Dont obligations prêtées		
Collatéral reçu sous forme d'obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire		
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions	19.325.913,79	23.130.972,52
a. Actions	19.325.913,79	23.130.972,52
Dont actions prêtées		
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts		
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		

- h. Sur d'autres valeurs mobilières
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- i. Sur OPC à nombre variable de parts
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- j. Sur devises
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- k. Sur taux d'intérêt
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- l. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- m. Sur indices financiers
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- n. Sur instruments financiers dérivés
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- o. Sur d'autres valeurs sous-jacentes
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)

III. Créances et dettes à plus d'un an

A. Créances

B. Dettes

IV. Créances et dettes à un an au plus

A. Créances

a. Montants à recevoir

b. Avoirs fiscaux

c. Collatéral

d. Autres

B. Dettles

a. Montants à payer (-)

b. Dettes fiscales (-)

c. Emprunts (-)

d. Collatéral (-)

e. Autres (-)

V. Dépôts et liquidités

A. Avoirs bancaires à vue

B. Avoirs bancaires à terme

C. Autres

[illegible]

VI. Comptes de régularisation

- A. Charges à reporter
- B. Produits acquis
- C. Charges à imputer (-)
- D. Produits à reporter (-)

TOTAL CAPITAUX PROPRES

- A. Capital
B. Participations au résultat
C. Résultat reporté
D. Résultat de l'exercice (du semestre)

SECTION 2: POSTES HORS BILAN

I. Sûretés réelles (+/-)

- A. Collatéral (+/-)
 - a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts
- B. Autres sûretés réelles (+/-)
 - a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts

II. Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)

- A. Contrats d'option et warrants achetés

III. Montants notionnels des contrats à terme (+)

- A. Contrats à terme achetés
B. Contrats à terme vendus

IV. Montants notionnels des contrats de swap (+)

- A. Contrats de swap achetés
B. Contrats de swap vendus

V. Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)

- A. Contrats achetés
B. Contrats vendus

VI. Montants non appelés sur actions

VII. Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions

VIII. Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions

IX. Instruments financiers prêtés

[illegible]

14.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	2.012.213,31	601.666,52
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire		
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions	-1.921.749,55	1.046.692,03
a. Actions	-1.921.749,55	1.046.692,03
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts		
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
h. Sur d'autres valeurs mobilières		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
i. Sur OPC à nombre variable de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
j. Sur taux d'intérêt		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
k. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
l. Sur indices financiers		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
m. Sur instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
n. Sur d'autres valeurs sous-jacentes		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
G. Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H. Positions et opérations de change	3.933.962,86	-445.025,51
a. Instruments financiers dérivés	-770,11	-255,24
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme	-770,11	-255,24
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Autres positions et opérations de change	3.934.732,97	-444.770,27
II. Produits et charges des placements	431.054,26	1.036.151,94
A. Dividendes	448.227,71	918.295,33
B. Intérêts	7.722,50	52.290,49
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire		
b. Dépôts et liquidités	7.722,50	52.290,49
c. Collatéral (+/-)		
C. Intérêts d'emprunts (-)	-2.389,53	-46.012,75
D. Contrats de swap (+/-)		
E. Précomptes mobiliers (-)	-22.506,42	111.578,87
a. D'origine belge		
b. D'origine étrangère	-22.506,42	111.578,87
F. Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits		
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B. Autres		

IV. Coûts d'exploitation

A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)

B. Charges financières (-)

C. Rémunération due au dépositaire (-)

D. Rémunération due au gestionnaire (-)

a. Gestion financière

Classe A

Classe B

Classe B (USD)

Classe B EUR Hedged

Classe F

Classe F (USD)

Classe J

Classe L

Classe M

Classe N

Classe V

Classe W

Classe W (USD)

b. Gestion administrative et comptable

c. Rémunération commerciale

E. Frais administratifs (-)

F. Frais d'établissement et d'organisation (-)

G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)

H. Services et biens divers (-)

I. Amortissements et provisions pour risques et charges (-)

J. Taxes

Classe A

Classe B

Classe B (USD)

Classe B EUR Hedged

Classe F

Classe F (USD)

Classe L

Classe M

Classe N

Classe P

Classe V

Classe W

Classe W (USD)

K. Autres charges (-)

Produits et charges de l'exercice (du semestre)

Sous Total II + III + IV

V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat**VI. Impôts sur le résultat****VII. Résultat de l'exercice (du semestre)****SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS****I. Bénéfice (Perte) à affecter**

a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent

b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter

c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)

II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital**III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter****IV. (Distribution des dividendes)**

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
-438.675,90	-1.502.833,63
-56.807,85	-766.980,19
-17.509,09	-52.335,21
-261.406,64	-555.592,86
-244.434,77	-524.722,27
-80.479,46	-125.311,11
-86.580,79	-122.339,73
-5.911,10	-14.206,82
-57,31	
-61.381,89	-120.680,69
	-393,88
	-110.509,17
-109,59	-87,91
-3.141,23	-23.505,95
-2.718,24	-3.236,86
-1.484,84	-1.564,40
-2.308,91	-2.643,16
-261,41	-242,59
-16.971,87	-30.870,59
	-37.705,29
-7.778,04	-148,14
-658,21	16,40
-85.479,48	-56.188,38
-8.676,81	-16.447,27
-4.047,68	-6.269,93
-3.516,68	-6.353,53
-234,29	-658,61
-62,11	
-386,40	-2.030,52
	-2,80
-0,02	-1,00
-259,02	-641,42
-127,89	-226,52
-2,19	-121,16
-8,07	-43,90
-1,30	-62,12
-31,16	-35,76
-359,78	-17.452,69
-7.621,64	-466.681,69
2.004.591,67	134.984,83
-1.406,48	
2.003.185,19	134.984,83
-90.805.251,63	-91.497.901,40
-91.945.436,27	-94.847.489,79
2.003.185,19	134.984,83
-863.000,55	3.214.603,56
90.880.497,48	91.945.436,27
-75.245,85	-447.534,87

14.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

14.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
ACTIONS						
<u>NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u>				<u>19.325.913,79</u>	<u>100,00%</u>	<u>99,17%</u>
Japon				5.726.974,74	29,63%	29,39%
AJINOMOTO CO INC	9.096	JPY	3.330,00	164.538,11	0,85%	0,84%
ASICS CORP	7.600	JPY	3.771,00	155.683,27	0,81%	0,80%
DAIICHI SANKYO CO LTD	9.300	JPY	3.346,00	169.036,58	0,87%	0,87%
DENSO CORP	13.800	JPY	2.161,50	162.033,99	0,84%	0,83%
FAST RETAILING CO LTD	600	JPY	56.880,00	185.388,44	0,96%	0,95%
FUJIKURA LTD	1.100	JPY	17.530,00	104.748,16	0,54%	0,54%
HITACHI LTD	14.000	JPY	4.925,00	374.546,79	1,94%	1,92%
HOYA CORP	2.085	JPY	23.695,00	268.370,38	1,39%	1,38%
ITOCHU CORP	25.000	JPY	1.980,00	268.891,46	1,39%	1,38%
KAKAKU.COM INC	11.741	JPY	2.323,00	148.158,34	0,77%	0,76%
KANDENKO CO LTD	7.500	JPY	5.060,00	206.150,12	1,07%	1,06%
KEYENCE CORP	600	JPY	56.820,00	185.192,88	0,96%	0,95%
M3 INC	9.500	JPY	2.119,50	109.377,71	0,57%	0,56%
MITSUBISHI ELECTRIC CORP	12.700	JPY	4.606,00	317.760,17	1,64%	1,63%
MIZUHO FINANCIAL GROUP INC	13.800	JPY	5.712,00	428.192,54	2,22%	2,20%
NEC CORP	11.700	JPY	5.335,00	339.072,13	1,75%	1,74%
NINTENDO CO LTD	3.000	JPY	10.615,00	172.986,84	0,89%	0,89%
NIPPON SANSO HOLDINGS CORP	5.700	JPY	4.682,00	144.969,98	0,75%	0,74%
RECRUIT HOLDINGS CO LTD	5.570	JPY	8.930,00	270.195,72	1,40%	1,39%
RENASAS ELECTRONICS CORP	13.500	JPY	2.151,00	157.741,51	0,82%	0,81%
RYOHIN KEIKAKU CO LTD	10.800	JPY	2.783,50	163.300,23	0,84%	0,84%
SOFTBANK GROUP CORP	5.200	JPY	4.430,00	125.135,02	0,65%	0,64%
SONY GROUP CORP	14.505	JPY	4.032,00	317.694,77	1,64%	1,63%
SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GR	15.600	JPY	5.070,00	429.639,66	2,22%	2,20%
TOKIO MARINE HOLDINGS INC	4.800	JPY	5.844,00	152.378,34	0,79%	0,78%
TOKYO ELECTRON LTD	1.100	JPY	34.440,00	205.791,60	1,06%	1,06%
Chine				3.337.607,78	17,27%	17,13%
ADVANCED MICRO-FABRICATION-A	4.998	CNY	272,72	166.079,33	0,86%	0,85%
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	42.999	HKD	142,80	671.705,03	3,48%	3,45%
ANTA SPORTS PRODUCTS LTD	14.225	HKD	80,55	125.345,82	0,65%	0,64%
BYD CO LTD-H	18.000	HKD	95,35	187.752,29	0,97%	0,96%
CHINA MERCHANTS BANK-A	39.200	CNY	42,28	201.940,48	1,05%	1,04%
CONTEMPORARY AMPEREX TECHN-A	7.028	CNY	368,78	315.792,24	1,63%	1,62%
JD.COM INC-CLASS A	15.934	HKD	111,60	194.527,52	1,01%	1,00%
KUAISHOU TECHNOLOGY	17.300	HKD	63,95	121.026,00	0,63%	0,62%
LUXSHARE PRECISION INDUSTR-A	27.400	CNY	56,77	189.527,31	0,98%	0,97%
NARI TECHNOLOGY CO LTD-A	60.000	CNY	22,47	164.269,40	0,85%	0,84%
NETEASE INC	8.653	HKD	214,60	203.136,73	1,05%	1,04%
POP MART INTERNATIONAL GROUP	7.000	HKD	187,70	143.732,29	0,74%	0,74%
QFIN HOLDINGS INC-ADR	4.600	USD	19,27	75.475,33	0,39%	0,39%
SHENZHEN INOVANCE TECHNOLO-A	16.800	CNY	75,36	154.259,71	0,80%	0,79%
WUXI BIOLOGICS CAYMAN INC	57.000	HKD	31,44	196.042,14	1,01%	1,01%
XIAOMI CORP-CLASS B	52.800	HKD	39,30	226.996,16	1,17%	1,17%
Taiwan				3.075.114,49	15,91%	15,78%
ACCTON TECHNOLOGY CORP	7.000	TWD	1.185,00	224.785,78	1,16%	1,15%
DELTA ELECTRONICS INC	6.000	TWD	963,00	156.577,73	0,81%	0,80%
E INK HOLDINGS INC	31.000	TWD	198,00	166.333,35	0,86%	0,85%
ELITE MATERIAL CO LTD	3.000	TWD	1.645,00	133.733,31	0,69%	0,69%
FOCI FIBER OPTIC COMMUNICATI	13.000	TWD	457,50	161.171,00	0,83%	0,83%
MEDIATEK INC	5.067	TWD	1.430,00	196.353,84	1,02%	1,01%
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC	42.689	TWD	1.550,00	1.793.081,91	9,28%	9,20%
WIWYNN CORP	2.000	TWD	4.485,00	243.077,57	1,26%	1,25%
Corée du Sud				2.145.385,12	11,10%	11,01%
KB FINANCIAL GROUP INC	2.907	KRW	124.800,00	214.435,52	1,11%	1,10%
KIA CORP	1.600	KRW	121.300,00	114.714,39	0,59%	0,59%
NAVER CORP	1.211	KRW	242.500,00	173.577,33	0,90%	0,89%

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD	14.026	KRW	120.300,00	997.324,71	5,16%	5,12%
SK HYNIX INC	1.681	KRW	649.500,00	645.333,17	3,34%	3,31%
Inde				1.754.305,80	9,08%	9,00%
BHARTI AIRTEL LTD	13.735	INR	2.114,10	275.080,33	1,42%	1,41%
ETERNAL LTD	35.830	INR	277,25	94.107,39	0,49%	0,48%
ICICI BANK LTD	29.633	INR	1.341,80	376.676,70	1,95%	1,93%
INFOSYS LTD	11.057	INR	1.615,40	169.208,72	0,88%	0,87%
MAHINDRA & MAHINDRA LTD	6.007	INR	3.661,10	208.340,92	1,08%	1,07%
MAKEMYTRIP LTD	2.426	USD	82,12	169.630,99	0,88%	0,87%
NHPC LTD	234.544	INR	79,45	176.532,06	0,91%	0,91%
SHRIRAM FINANCE LTD	30.324	INR	991,15	284.728,69	1,47%	1,46%
Australie				954.884,89	4,94%	4,90%
ANZ GROUP HOLDINGS LTD	13.939	AUD	36,34	287.612,57	1,49%	1,48%
COCHLEAR LTD	992	AUD	260,66	146.817,35	0,76%	0,75%
MACQUARIE GROUP LTD	1.442	AUD	203,20	166.372,02	0,86%	0,85%
NORTHERN STAR RESOURCES LTD	23.330	AUD	26,73	354.082,95	1,83%	1,82%
Singapour				789.705,23	4,09%	4,05%
GRAB HOLDINGS LTD - CL A	38.452	USD	4,99	163.374,75	0,85%	0,84%
SEA LTD-ADR	2.221	USD	127,57	241.247,37	1,25%	1,24%
SINGAPORE TELECOMMUNICATIONS	64.800	SGD	4,55	195.213,03	1,01%	1,00%
TRIP.COM GROUP LTD-ADR	3.101	USD	71,91	189.870,08	0,98%	0,97%
Hong-Kong				741.254,39	3,83%	3,80%
AIA GROUP LTD	48.519	HKD	79,90	424.082,80	2,19%	2,18%
CHOW TAI FOOK JEWELLERY GROU	60.600	HKD	12,39	82.136,46	0,42%	0,42%
FUTU HOLDINGS LTD-ADR	1.681	USD	164,21	235.035,13	1,22%	1,20%
Philippines				271.899,52	1,41%	1,40%
BDO UNIBANK INC	49.912	PHP	134,90	97.446,21	0,51%	0,50%
INTL CONTAINER TERM SVCS INC	21.000	PHP	574,00	174.453,31	0,90%	0,90%
Indonésie				180.839,93	0,94%	0,93%
BANK CENTRAL ASIA TBK PT	441.316	IDR	8.025,00	180.839,93	0,94%	0,93%
Malaisie				176.218,80	0,91%	0,90%
GAMUDA BHD	165.000	MYR	5,09	176.218,80	0,91%	0,90%
Irlande				171.723,10	0,89%	0,88%
JAMES HARDIE INDUSTRIES-CDI	9.794	AUD	30,88	171.723,10	0,89%	0,88%
Total ACTIONS				19.325.913,79	100,00%	99,17%
TOTAL PORTEFEUILLE				19.325.913,79	100,00%	99,17%
Avoirs bancaires à vue				309.512,44		1,59%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		281.775,54		1,45%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		USD		27.724,21		0,14%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		SGD		0,02		0,00%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		HKD		0,34		0,00%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		AUD		12,33		0,00%
TOTAL DEPOTS ET LIQUIDITES				309.512,44		1,59%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				-21.506,47		-0,11%
AUTRES				-125.855,92		-0,65%
TOTAL DE L'ACTIF NET				19.488.063,84		100,00%

14.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Japon	29,63%
Chine	17,27%
Taiwan	15,91%
Corée du Sud	11,10%
Inde	9,08%
Australie	4,94%
Singapour	4,09%
Hong-Kong	3,83%
Philippines	1,41%
Indonésie	0,94%
Malaisie	0,91%
Irlande	0,89%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par secteur	
Electronique et semi-conducteurs	30,41%
Internet et services d'Internet	11,33%
Holding et sociétés financières	10,28%
Banques et institutions financières	5,92%
Electrotechnique et électronique	5,69%
Articles de bureaux et ordinateurs	3,78%
Construction de machines et appareils	3,28%
Constructions, matériaux de construction	2,87%
Distribution, commerce de détail	2,81%
Industrie automobile	2,51%
Télécommunication	2,43%
Sociétés commerciales diverses	2,24%
Compagnies d'assurance	2,19%
Restauration, industrie hôtelière	1,86%
Industrie minière	1,83%
Industrie pharmaceutique et cosmétique	1,63%
Textile et habillement	1,45%
Art graphique, maison d'édition	1,40%
Industrie agro-alimentaire	1,34%
Biotechnologie	1,02%
Energie et eau	0,91%
Transports	0,90%
Chimie	0,75%
Bien de consommation divers	0,74%
Industrie horlogère	0,43%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par devise	
JPY	29,63%
TWD	15,91%
HKD	13,33%
KRW	11,10%
INR	8,20%
CNY	6,17%
AUD	5,83%
USD	5,56%
PHP	1,41%
SGD	1,01%
IDR	0,94%
MYR	0,91%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

14.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er semestre	2ème semestre	Exercice complet
Achats	6.882.930,75	4.525.286,31	11.408.217,06
Ventes	9.972.965,59	7.336.660,54	17.309.626,13
Total 1	16.855.896,34	11.861.946,85	28.717.843,19
Souscriptions	137.846,47	207.681,50	345.527,97
Remboursements	3.514.597,18	2.716.158,78	6.230.755,96
Total 2	3.652.443,65	2.923.840,28	6.576.283,93
Moyenne de référence de l'actif net total	20.770.369,82	19.772.381,31	20.261.355,60
Taux de rotation	63,57%	45,21%	109,28%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de CA Indosuez Fund Solutions S.A. - 12, rue Eugène Ruppert - L-2453 Luxembourg qui assure le service financier.

Taux de rotation accru

Les marchés asiatiques ont tendance à être davantage axés sur le court terme, ce qui entraîne une forte surévaluation ou sous-évaluation des actions par rapport à leur juste valeur. Cela offre des opportunités d'achat à des niveaux sous-évalués et de vente à des niveaux surévalués. Comme nous adoptons une telle stratégie, cela entraîne une rotation quelque peu plus élevée du portefeuille, ce qui a conduit à un taux de rotation supérieur à 50%.

14.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Evolution du nombre de parts en circulation									
Part	2023			2024			2025		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
Classe A - Dis	7.931,601	57.783,385	152.834,205	1.735,255	77.311,392	77.258,068	1.196,334	20.867,471	57.586,931
Classe B (USD) - Cap	260,00	5.395,509	18.305,018		8.683,404	9.621,614		6.121,00	3.500,614
Classe B - Cap	4.234,07	30.101,789	123.287,498	849,863	38.337,405	85.799,956	802,234	35.072,211	51.529,979
Classe B EUR Hedged - Cap							775,00		775,00
Classe F (USD) - Cap					1.168,406				
Classe F - Cap	113.433,728	136.961,095	379.385,111	13.622,429	293.127,446	99.880,094		7.799,998	92.080,096
Classe J - Cap	3.713,00	2.133,00	8.066,00	15,00	8.081,00	0,00			
Classe L - Cap		0,117	0,305	0,185	0,192	0,298	0,03	0,164	0,164
Classe M - Dis	7.967,04	33.674,07	90.861,929		84.180,915	6.681,014	930,00	4.857,49	2.753,524

Classe N - Cap	128,112	7.635,00	7.320,112		2.875,112	4.445,00	530,771	1.686,15	3.289,621
Classe P - Cap	450,00	960,00	1.415,00	52,00	1.437,00	30,00		9,00	21,00
Classe V - Dis	209,00	441,00	2.911,00	88,00	671,00	2.328,00	161,116	329,41	2.159,706
Classe W (USD) - Cap			400,00			400,00			400,00
Classe W - Cap	246,22	485,135	4.543,13	286,08	856,149	3.973,061		729,20	3.243,861
TOTAL			790.497,71			290.417,105			217.340,496

Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements
Classe A - Dis	600.755,67	4.226.637,80	127.522,23	5.659.107,21	100.504,37	1.614.892,20
Classe B (USD) - Cap	16.928,60	326.736,43		541.274,98		405.429,26
Classe B - Cap	324.282,48	2.249.512,71	63.327,82	2.834.462,25	63.319,74	2.789.073,05
Classe B EUR Hedged - Cap					65.913,75	
Classe F (USD) - Cap				87.350,03		
Classe F - Cap	8.967.563,64	10.194.094,36	1.007.465,05	22.122.643,60		624.068,41
Classe J - Cap	74.300.846,99	39.730.604,22	279.689,39	151.403.380,99		
Classe L - Cap		2.066,60	3.552,67	3.413,00	565,93	3.105,27
Classe M - Dis	612.968,72	2.546.966,36		6.317.206,99	63.816,60	394.172,53
Classe N - Cap	9.385,49	595.940,70		214.919,54	38.256,12	143.529,78
Classe P - Cap	9.163.157,08	18.245.507,10	986.817,06	27.227.503,39		170.066,70
Classe V - Dis	16.432,29	32.255,17	6.538,05	50.935,74	13.151,46	27.117,41
Classe W (USD) - Cap						
Classe W - Cap	19.514,59	37.893,90	22.092,72	67.213,53		59.301,35
TOTAL	94.031.835,55	78.188.215,35	2.497.004,99	216.529.411,25	345.527,97	6.230.755,96

Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
Classe A - Dis	11.123.270,91	72,78	6.004.135,04	77,72	4.924.860,85	85,52
Classe B (USD) - Cap	1.096.119,38	66,15	615.265,81	66,22	247.449,80	70,69
Classe B - Cap	8.974.435,88	72,79	6.668.905,07	77,73	4.427.458,52	85,92
Classe B EUR Hedged - Cap					66.221,59	85,45
Classe F (USD) - Cap	87.386,25					
Classe F - Cap	28.369.768,74	74,78	8.044.429,93	80,54	8.268.806,01	89,80
Classe L - Cap	5.544,21	18.177,74	5.744,94	19.278,32	3.470,39	21.160,91
Classe M - Dis	6.770.769,90	74,52	536.368,58	80,28	245.223,76	89,06
Classe N - Cap	546.173,50	74,61	357.073,07	80,33	294.541,61	89,54
Classe P - Cap	27.098.745,10	19.151,06	623.774,26	20.792,48	490.772,85	23.370,14
Classe V - Dis	217.503,39	74,72	187.340,53	80,47	192.917,19	89,33
Classe W (USD) - Cap	29.763,37	82,20	32.025,24	82,91	35.675,17	89,19
Classe W - Cap	338.972,91		319.284,29		290.666,10	89,60
TOTAL	237.291.768,19		23.394.346,76		19.488.063,84	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

14.4.5 . Performances

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

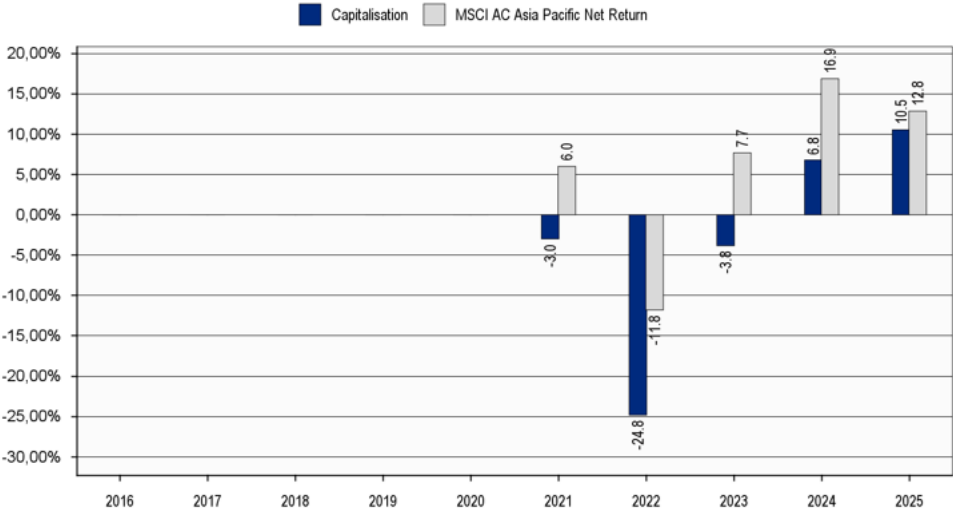
Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2025:

Classe B

Rendement annuel



* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

	Rendements moyens cumulés sur						Depuis le	
	1 an		3 ans		5 ans			
	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Année	Valeur
Classe B	10,54% (en EUR)	12,85% (en EUR)	4,32% (en EUR)	12,40% (en EUR)	-3,71% (en EUR)	5,84% (en EUR)	15/12/2020	-2,96% (en EUR)
Classe B (USD)	25,37% (en USD)	28,00% (en USD)	7,70% (en USD)	16,05% (en USD)	-4,50% (en USD)	4,98% (en USD)	17/12/2020	-3,90% (en USD)
Classe F	11,50% (en EUR)	12,85% (en EUR)	5,22% (en EUR)	12,40% (en EUR)	-2,88% (en EUR)	5,84% (en EUR)	15/12/2020	-2,11% (en EUR)
Classe L	9,77% (en EUR)	12,85% (en EUR)	3,58% (en EUR)	12,40% (en EUR)	(en EUR)		04/10/2021	-3,96% (en EUR)
Classe N	11,47% (en EUR)	12,85% (en EUR)	5,18% (en EUR)	12,40% (en EUR)	-2,92% (en EUR)	5,84% (en EUR)	15/12/2020	-2,17% (en EUR)
Classe P	12,40% (en EUR)	12,85% (en EUR)	6,07% (en EUR)	12,40% (en EUR)	-2,11% (en EUR)	5,84% (en EUR)	15/12/2020	-1,33% (en EUR)
Classe W	11,50% (en EUR)	12,85% (en EUR)	5,23% (en EUR)	12,40% (en EUR)	(en EUR)		29/01/2021	-3,84% (en EUR)
Classe W (USD)	26,34% (en USD)	28,00% (en USD)	8,53% (en USD)	16,05% (en USD)	(en USD)		09/02/2021	-5,89% (en USD)
Classe A	10,52% (en EUR)	12,85% (en EUR)	4,31% (en EUR)	12,40% (en EUR)	-3,71% (en EUR)	5,84% (en EUR)	15/12/2020	-2,97% (en EUR)
Classe M	11,43% (en EUR)	12,85% (en EUR)	5,18% (en EUR)	12,40% (en EUR)	-2,93% (en EUR)	5,84% (en EUR)	15/12/2020	-2,18% (en EUR)
Classe V	11,51% (en EUR)	12,85% (en EUR)	5,22% (en EUR)	12,40% (en EUR)	-2,88% (en EUR)	5,84% (en EUR)	15/12/2020	-2,13% (en EUR)

14.4.6 . Frais**Frais récurrents**

La Classe B EUR Hedged (Cap) n'ayant pas encore un exercice comptable complet, il existe trop peu de données pour fournir des indications utiles sur les frais récurrents.

Classe A - BE6324060480

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,18%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,71%

Classe B - BE6324061496

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,18%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,71%

Classe B USD - BE6324063518

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,19%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,71%

Classe F - BE6324075637

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,29%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,71%

Classe L - BE6324101896

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,88%

Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,71%

Classe M - BE6324108966

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,39%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,71%

Classe N - BE6324109972

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,33%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,71%

Classe P - BE6324106945

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,48%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,71%

Classe V - BE6324102902

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,28%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,71%

Classe W - BE6324103918

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,28%

Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,71%

Classe W USD - BE6324105939

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,40%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,71%

Fee sharing

Au 31 décembre 2025, 50,73% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

14.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations

Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2024	classe A 0,32 EUR
	classe M 0,34 EUR
	classe V 0,34 EUR
2025	classe A 1,20 EUR
	classe V 1,25 EUR
	classe M 1,25 EUR

Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le «Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

15 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EUROLAND SUSTAINABLE

15.1 . RAPPORT DE GESTION

15.1.1 . *Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts*

Période de souscription initiale : du 30/11/2020 au 15/12/2020.

Prix de souscription lors de cette période: 100,00 EUR.

15.1.2 . *Cotation en bourse*

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

15.1.3 . *Objectif et lignes de force de la politique de placement*

Objectif

L'objectif de ce compartiment est de permettre aux actionnaires de jouir de l'évolution des actions de sociétés européennes ou autres titres assimilés, ayant leur siège social dans un des états membres de l'Union Européenne et qui utilisent l'euro comme monnaie nationale et qui sont sélectionnées sur base du respect de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Par le biais d'une méthodologie ESG rigoureuse et des exclusions strictes, le compartiment est attentif à ne pas nuire aux autres objectifs environnementaux et sociaux et à assurer les bonnes pratiques de gouvernance requises.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment, ni à ses participants.

Politique de placement

Pour atteindre l'objectif, le compartiment investit principalement en actions de sociétés européennes ou autres titres assimilés, ayant leur siège social dans un des états membres de l'Union Européenne, qui utilisent l'euro comme monnaie nationale, et qui satisfont certains critères environnementaux, sociaux, et de gouvernance (ESG).

Sont assimilées les autres sociétés qui ont dans les pays précités une part significative de leurs actifs, activités, centres de profit ou centres de décision.

Plus précisément, au minimum deux tiers des placements du compartiment est investi dans des actions de sociétés ayant leur siège ou exerçant une partie prépondérante de leur activité dans un des Etats membres de l'Union Européenne qui utilisent l'Euro comme monnaie nationale et tout titre donnant accès au capital de ces sociétés.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, dépôts ou titres. Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs.

Le compartiment peut investir dans des parts d'un autre OPCVM ou d'un autre fonds géré directement ou indirectement par DPAM ou par une société à laquelle DPAM est liée dans le cadre d'une communauté de gestion ou de contrôle ou par une participation directe ou indirecte de plus de 10 % du capital ou des voix. Aucune commission d'émission ou de rachat des fonds cibles ni aucune commission de gestion ne peut être débitée des actifs de la sicav, dans la mesure de tels placements.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

15.1.4 . *Gestion financière du portefeuille*

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

15.1.5 . *Distributeurs*

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

15.1.6 . Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI EMU Net Return.

Cet indice est représentatif du marché des actions de grandes et moyennes capitalisations boursières des pays développés (tels que définis par MSCI et principalement en fonction du pays d'incorporation et du pays de « primary listing » de ses titres) de la zone EMU.

La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances. La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la section « Stratégie d'investissement » reprise dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

15.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

Porté par l'amélioration des perspectives économiques, le compartiment a enregistré des rendements positifs en 2025. Les secteurs ayant été les meilleures sources de performance ont été les suivants : les services financiers, les services aux collectivités et l'immobilier. Les produits de consommation non essentiels, les matériaux et les biens de consommation de base ont été les secteurs ayant nuí, de manière significative, à la performance.

Dans le secteur financier, les positions bancaires ont apporté une contribution solide, Banco Santander ayant mis en œuvre une stratégie plus attrayante pour les investisseurs tandis qu'Intesa a continué de suivre sa feuille de route. Les participations dans Allianz et ASR NL ont également contribué de façon positive, les résultats ayant dépassé les attentes.

Au sein du secteur des services aux collectivités, Iberdrola et E.ON ont réalisé de bonnes performances, portées par des perspectives de croissance progressivement favorables pour les infrastructures électriques dans l'ensemble des régions. Les dépenses publiques et les besoins énergétiques liés à l'IA ont compensé la baisse permanente du soutien aux énergies renouvelables aux États-Unis.

Dans le secteur de l'industrie, Prysmian, Metso et Siemens Energy ont enregistré de bons résultats financiers tout en tirant profit de l'électrification continue.

Le segment des biens de consommation non essentiels a nuí à la performance. L'action Ferrari a connu une correction, les investisseurs étant déçus par les nouveaux objectifs financiers à long terme annoncés, malgré l'habitude de l'entreprise à dépasser les attentes. La participation dans Adidas a pâti d'une consommation affaiblie et d'un ralentissement des gains de parts de marché.

La composante des biens de consommation de base a pesé sur la performance, le contexte morose en matière de consommation ayant affecté les valeurs cosmétiques comme Beiersdorf et L'Oréal.

En 2025, nous avons ajouté et cédé un certain nombre de positions tant dans les segments défensifs que cycliques du portefeuille. Au sein du secteur financier, après plus de 10 ans de détention, nous avons vendu la position Mediobanca suite à l'offre d'achat de Banca Monte dei Paschi. En revanche, en début d'année, nous avons pris une nouvelle position dans Banco Santander. Une bonne exécution de son plan d'affaires générant de plus en plus de valeur a justifié un potentiel de revalorisation substantiel. Nous avons renforcé notre exposition à l'électrification par le biais d'E.ON et Siemens Energy. Pour les deux entreprises, le marché a sous-estimé les impacts positifs liés à l'expansion des infrastructures électriques en Europe et aux États-Unis, tandis que pour Siemens Energy, l'amélioration de la rentabilité a également été sous-évaluée. Dans le secteur de la santé, nous avons pris une participation dans Argen-x, pour laquelle la croissance dépasserait, selon nous, les attentes grâce à sa productivité en recherche et développement. Dans le même secteur, nous avons cédé la position Amplifon en raison de la perte de conviction quant à sa capacité à mettre en œuvre sa stratégie de croissance avec la rentabilité escomptée. Enfin, tout en restant dans les valeurs défensives, nous avons liquidé Beiersdorf, mais intégré L'Oréal. Nous prévoyons que cette dernière gagne des parts de marché grâce à ses investissements permanents dans l'innovation.

Ajouts notables en 2025 : Orange, Knorr-Bremse, Banco Santander, L'Oréal, E.ON, Argenx, Siemens Energy

Désinvestissements notables en 2025 : Bureau Veritas, Beiersdorf, Banca Generali, Adidas, Amplifon, Mediobanca, EDP.

15.1.8 . Politique future

Bien que le contexte favorable du soutien tant monétaire que budgétaire soit largement reconnu, les anticipations de croissance économique ne semblent pas démesurées. Aux États-Unis, les élections de mi-mandat devraient créer un contexte politique favorable à la consommation à court terme. Les risques politiques sont toujours présents en Europe, mais paraissent assez bien appréhendés. Une transition vers une réglementation ESG plus pragmatique semble

quasiment certaine, alors que les avancées en matière de technologies bas carbone économiquement viables demeurent essentielles dans un monde où l'IA est énergivore.

Au sein de l'Europe, nous prévoyons une poursuite de l'amélioration des conditions économiques dans le Nord et le Centre, la Suède réorientant également sa politique budgétaire de manière plus favorable. La croissance de l'Espagne reste constante, mais avec un différentiel en diminution, tandis que l'Italie doit faire face à la suppression de l'aide liée à la Covid. Si les problèmes budgétaires de la France demeurent NON résolus, cette situation se reflète dans les taux d'actualisation. À court terme, une reprise économique européenne généralisée et la hausse des salaires réels devraient soutenir le PIB du pays. Le Portugal et la Grèce sont les pays d'Europe du Sud qui connaissent une impulsion budgétaire plus restrictive. Sur le long terme, des mesures de relance mises en œuvre par l'Allemagne favorisant l'intensification du commerce intraeuropéen ont créé une opportunité pour d'autres pays de commencer à s'attaquer à la viabilité structurelle de leur dette. De toute évidence, cette mise en place est nécessaire et non garantie, la fragmentation politique dans la région demeurant substantielle.

Un certain nombre de thématiques sont devenues plus étroitement liées aux dynamiques macroéconomiques. Les investissements publics et le déploiement de l'IA continuent de stimuler les commandes dans les chaînes de valeur de la défense, des infrastructures et de l'IA. Au fur et à mesure que l'ampleur des projets et les besoins en capitaux augmentent, les rendements des investissements et le risque d'exécution sont scrutés de plus près. Le pouvoir de fixation des prix ainsi que l'efficacité capitalistique et opérationnelle pourraient commencer à distinguer les gagnants des perdants. Les avancées en matière de technologies de simulation et l'enseignement tiré des précédents cycles d'infrastructures permettront de maîtriser le risque dont fait l'objet les grands projets, mais de nouvelles entraves relatives à l'offre font leur apparition, notamment concernant les métaux critiques et l'approvisionnement énergétique. Par conséquent, les opportunités et les turbulences liées à l'IA se propagent dans tous les secteurs, renforçant le caractère substantiel de cette technologie dans les approches ascendante et descendante.

En Europe particulièrement, les décisions en matière d'allocation des capitaux dans le secteur de la défense seront cruciales tant au niveau des entreprises qu'à l'échelle économique, les technologies de défense évoluant à un rythme accéléré.

Autre thématique majeure qui subsiste : l'ascension de la Chine dans la chaîne de valeur dans l'ensemble des secteurs. D'autres mesures protectionnistes européennes semblent probables, même si, davantage que dans le cas des États-Unis, elles représentent un couteau à double tranchant.

Dans ce contexte, le gestionnaire conserve une approche d'investissement impliquant un horizon de moyen à long terme, mettant en évidence les bons modèles d'entreprise qui peuvent tirer profit de sources de croissance plus structurelles que cycliques.

15.1.9 . Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 5

A l'exception des classes (F CHF HEDGED, F USD HEDGED) : 4

15.2 . BILAN

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	164.419.476,61	152.465.307,42
I. Actifs immobilisés		
A. Frais d'établissement et d'organisation		
B. Immobilisations incorporelles		
C. Immobilisations corporelles		
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	162.254.946,74	149.425.696,25
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations		
Dont obligations prêtées		
Collatéral reçu sous forme d'obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire		
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions	162.254.946,74	149.425.696,25
a. Actions	162.254.946,74	149.425.696,25
Dont actions prêtées		
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts		
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		

- h. Sur d'autres valeurs mobilières
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- i. Sur OPC à nombre variable de parts
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- j. Sur devises
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- k. Sur taux d'intérêt
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- l. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- m. Sur indices financiers
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- n. Sur instruments financiers dérivés
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- o. Sur d'autres valeurs sous-jacentes
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)

III. Créances et dettes à plus d'un an

A. Créances
B. Dettes

IV. Créances et dettes à un an au plus

A. Créances

- a. Montants à recevoir
- b. Avoirs fiscaux
- c. Collatéral
- d. Autres

B. Dettes

- a. Montants à payer (-)
- b. Dettes fiscales (-)
- c. Emprunts (-)
- d. Collatéral (-)
- e. Autres (-)

V. Dépôts et liquidités

A. Avoirs bancaires à vue
B. Avoirs bancaires à terme
C. Autres

[illegible]

VI. Comptes de régularisation

- A. Charges à reporter
B. Produits acquis
C. Charges à imputer (-)
D. Produits à reporter (-)

TOTAL CAPITAUX PROPRES

- A. Capital
B. Participations au résultat
C. Résultat reporté
D. Résultat de l'exercice (du semestre)

SECTION 2: POSTES HORS BILAN

I. Sûretés réelles (+/-)

- A. Collatéral (+/-)
 - a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts
- B. Autres sûretés réelles (+/-)
 - a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts

II. Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)

- A. Contrats d'option et warrants achetés
B. Contrats d'option et warrants vendus

III. Montants notionnels des contrats à terme (+)

- A. Contrats à terme achetés
B. Contrats à terme vendus

IV. Montants notionnels des contrats de swap (+)

- A. Contrats de swap achetés
B. Contrats de swap vendus

V. Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)

- A. Contrats achetés
B. Contrats vendus

VI. Montants non appelés sur actions

VII. Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions

VIII. Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions

IX. Instruments financiers prêtés

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
-352.894,65	
-352.894,65	
164.419.476,61	152.465.307,42
102.626.941,19	105.669.334,37
-682.748,26	-1.349.535,09
46.714.740,40	31.124.257,53
15.760.543,28	17.021.250,61

[illegible]

15.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	13.190.780,45	13.773.208,70
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire		
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions	13.190.780,45	13.773.208,70
a. Actions	13.190.780,45	13.773.208,70
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts		
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
h. Sur d'autres valeurs mobilières		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
i. Sur OPC à nombre variable de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
j. Sur taux d'intérêt i. Contrats d'option ii. Contrats à terme iii. Contrats de swap iv. Autres k. Sur risque de crédit (dérivés de crédit) i. Contrats d'option ii. Contrats à terme iii. Contrats de swap iv. Autres l. Sur indices financiers i. Contrats d'option ii. Contrats à terme iii. Contrats de swap iv. Autres m. Sur instruments financiers dérivés i. Contrats d'option ii. Contrats à terme iii. Contrats de swap iv. Autres n. Sur d'autres valeurs sous-jacentes i. Contrats d'option ii. Contrats à terme iii. Contrats de swap iv. Autres		
G. Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H. Positions et opérations de change		
a. Instruments financiers dérivés i. Contrats d'option ii. Contrats à terme iii. Contrats de swap iv. Autres b. Autres positions et opérations de change		
II. Produits et charges des placements	4.150.700,59	4.629.091,36
A. Dividendes	4.381.595,78	4.867.341,48
B. Intérêts	61.743,89	223.813,02
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire b. Dépôts et liquidités c. Collatéral (+/-)	1,30	223.813,02
C. Intérêts d'emprunts (-)	61.742,59	-96.382,30
D. Contrats de swap (+/-)	-2,39	
E. Précomptes mobiliers (-)	-292.636,69	-365.680,84
a. D'origine belge b. D'origine étrangère	-292.636,69	-105.814,74
F. Autres produits provenant des placements		-259.866,10
III. Autres produits	83,60	
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B. Autres	83,60	

IV. Coûts d'exploitation

A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)
B. Charges financières (-)
C. Rémunération due au dépositaire (-)
D. Rémunération due au gestionnaire (-)
a. Gestion financière
Classe A
Classe B
Classe F
Classe J
Classe W
b. Gestion administrative et comptable
c. Rémunération commerciale
E. Frais administratifs (-)
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)
H. Services et biens divers (-)
I. Amortissements et provisions pour risques et charges (-)
J. Taxes
Classe A
Classe B
Classe F
Classe P
Classe W
K. Autres charges (-)

Produits et charges de l'exercice (du semestre)

Sous Total II + III + IV

V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat**VI. Impôts sur le résultat****VII. Résultat de l'exercice (du semestre)****SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS****I. Bénéfice (Perte) à affecter**

a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)

II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital**III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter****IV. (Distribution des dividendes)**

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
-1.579.358,03	-1.381.049,45
-393.761,28	-184.714,39
-74.279,77	-80.188,93
-1.042.661,23	-1.042.485,07
-962.404,92	-965.255,58
-43.818,77	-23.424,96
-4.355,61	-4.151,40
-913.123,73	-933.165,80
-1.106,81	-4.513,42
-80.256,31	-77.229,49
	-20.209,98
-13.459,65	-426,59
-1.669,24	-288,51
-34.821,67	-16.297,69
-14.992,86	-18.399,67
-342,34	-1.432,98
-110,65	-197,01
-9.178,86	-10.183,38
-5.154,76	-6.586,30
-206,25	
-3.712,33	-18.038,62
2.571.426,16	3.248.041,91
15.762.206,61	17.021.250,61
-1.663,33	
15.760.543,28	17.021.250,61
61.792.535,42	46.795.973,05
46.714.740,40	31.124.257,53
15.760.543,28	17.021.250,61
-682.748,26	-1.349.535,09
-61.788.563,48	-46.714.740,40
-3.971,94	-81.232,65

15.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

15.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
ACTIONS						
<i>NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</i>				<u>162.254.946,74</u>	<u>100,00%</u>	<u>98,68%</u>
<u>Allemagne</u>				<u>36.999.946,80</u>	<u>22,80%</u>	<u>22,50%</u>
ADIDAS AG	5.640	EUR	169,05	953.442,00	0,59%	0,58%
ALLIANZ SE-REG	16.600	EUR	390,50	6.482.300,00	4,00%	3,94%
BEIERSDORF AG	11.610	EUR	93,68	1.087.624,80	0,67%	0,66%
DEUTSCHE BOERSE AG	12.500	EUR	223,70	2.796.250,00	1,72%	1,70%
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	31.380	EUR	27,66	867.970,80	0,53%	0,53%
E.ON SE	198.032	EUR	16,13	3.193.266,00	1,97%	1,94%
FRAPORT AG FRANKFURT AIRPORT	9.500	EUR	69,95	664.525,00	0,41%	0,40%
HANNOVER RUECK SE	9.500	EUR	266,20	2.528.900,00	1,56%	1,54%
HEIDELBERG MATERIALS AG	4.440	EUR	223,00	990.120,00	0,61%	0,60%
INFINEON TECHNOLOGIES AG	42.750	EUR	37,73	1.612.957,50	0,99%	0,98%
KNORR-BREMSE AG	14.357	EUR	95,15	1.366.068,55	0,84%	0,83%
MERCK KGAA	21.654	EUR	122,60	2.654.780,40	1,64%	1,61%
OTTOBOCK SE & CO KGAA	3.674	EUR	65,25	239.728,50	0,15%	0,15%
SAP SE	39.111	EUR	208,35	8.148.776,85	5,02%	4,96%
SIEMENS ENERGY AG	9.902	EUR	120,40	1.192.200,80	0,73%	0,73%
SYMRISE AG	32.245	EUR	68,88	2.221.035,60	1,37%	1,35%
<u>France</u>				<u>33.874.431,58</u>	<u>20,88%</u>	<u>20,60%</u>
AIR LIQUIDE SA	34.656	EUR	160,26	5.553.970,56	3,42%	3,38%
AYVENS SA	108.918	EUR	11,44	1.246.021,92	0,77%	0,76%
BNP PARIBAS	13.750	EUR	80,79	1.110.862,50	0,68%	0,68%
DASSAULT SYSTEMES SE	21.075	EUR	23,84	502.428,00	0,31%	0,31%
ESSILORLUXOTTICA	12.872	EUR	269,90	3.474.152,80	2,14%	2,11%
GETLINK SE	47.000	EUR	15,73	739.310,00	0,46%	0,45%
HERMES INTERNATIONAL	1.312	EUR	2.122,00	2.784.064,00	1,72%	1,69%
L'OREAL	14.263	EUR	366,60	5.228.815,80	3,22%	3,18%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	4.575	EUR	645,00	2.950.875,00	1,82%	1,79%
ORANGE	36.087	EUR	14,20	512.435,40	0,32%	0,31%
PUBLICIS GROUPE	2.000	EUR	88,62	177.240,00	0,11%	0,11%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	40.844	EUR	234,90	9.594.255,60	5,91%	5,83%
<u>Pays-Bas</u>				<u>32.761.820,26</u>	<u>20,19%</u>	<u>19,93%</u>
ABN AMRO BANK NV-CVA	67.000	EUR	29,79	1.995.930,00	1,23%	1,21%
ARCADIS NV	29.861	EUR	35,54	1.061.259,94	0,65%	0,65%
ARGENX SE	3.837	EUR	716,80	2.750.361,60	1,69%	1,67%
ASM INTERNATIONAL NV	3.713	EUR	517,60	1.921.848,80	1,18%	1,17%
ASML HOLDING NV	13.260	EUR	921,40	12.217.764,00	7,53%	7,43%
ASR NEDERLAND NV	51.700	EUR	60,62	3.134.054,00	1,93%	1,91%
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES	6.288	EUR	133,75	841.020,00	0,52%	0,51%
FERROVIAL SE	47.093	EUR	55,34	2.606.126,62	1,61%	1,59%
IMCD NV	13.813	EUR	77,34	1.068.297,42	0,66%	0,65%
KONINKLIJKE KPN NV	591.158	EUR	3,98	2.350.444,21	1,45%	1,43%
MAGNUM ICE CREAM CO NV/THE	70.000	EUR	13,62	953.120,00	0,59%	0,58%
STELLANTIS NV	196.765	EUR	9,46	1.861.593,67	1,15%	1,13%
<u>Espagne</u>				<u>22.358.785,10</u>	<u>13,78%</u>	<u>13,60%</u>
AMADEUS IT GROUP SA	25.002	EUR	62,84	1.571.125,68	0,97%	0,96%
BANCO SANTANDER SA	776.101	EUR	10,07	7.815.337,07	4,82%	4,75%
CELLNEX TELECOM SA	17.500	EUR	27,43	480.025,00	0,30%	0,29%
FLUIDRA SA	109.680	EUR	23,16	2.540.188,80	1,56%	1,55%
IBERDROLA SA	453.389	EUR	18,47	8.371.827,89	5,16%	5,09%
INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL	28.049	EUR	56,34	1.580.280,66	0,97%	0,96%
<u>Italie</u>				<u>20.906.500,58</u>	<u>12,89%</u>	<u>12,71%</u>
AMPLIFON SPA	26.341	EUR	13,75	362.188,75	0,22%	0,22%
FERRARI NV	9.803	EUR	318,70	3.124.216,10	1,93%	1,90%
FINECOBANK SPA	101.492	EUR	22,20	2.253.122,40	1,39%	1,37%
INTERPUMP GROUP SPA	34.364	EUR	46,78	1.607.547,92	0,99%	0,98%
INTESA SANPAOLO	1.396.128	EUR	5,92	8.266.473,89	5,10%	5,03%

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
PIRELLI & C SPA	554.491	EUR	5,86	3.247.099,30	2,00%	1,97%
PRYSMIAN SPA	12.000	EUR	86,38	1.036.560,00	0,64%	0,63%
RECORDATI INDUSTRIA CHIMICA	20.793	EUR	48,54	1.009.292,22	0,62%	0,61%
<u>Belgique</u>				<u>7.724.184,27</u>	<u>4,76%</u>	<u>4,70%</u>
KBC GROUP NV	37.447	EUR	111,25	4.165.978,75	2,57%	2,53%
UCB SA	2.750	EUR	238,60	656.150,00	0,40%	0,40%
WAREHOUSES DE PAUW SCA	131.196	EUR	22,12	2.902.055,52	1,79%	1,77%
<u>Suisse</u>				<u>2.042.515,80</u>	<u>1,26%</u>	<u>1,24%</u>
DSM-FIRMENICH AG	29.705	EUR	68,76	2.042.515,80	1,26%	1,24%
<u>Irlande</u>				<u>1.872.954,85</u>	<u>1,15%</u>	<u>1,14%</u>
KINGSPAN GROUP PLC	25.259	EUR	74,15	1.872.954,85	1,15%	1,14%
<u>Royaume-Uni</u>				<u>1.629.960,00</u>	<u>1,01%</u>	<u>0,99%</u>
RELX PLC	47.000	EUR	34,68	1.629.960,00	1,01%	0,99%
<u>Portugal</u>				<u>1.333.097,50</u>	<u>0,82%</u>	<u>0,81%</u>
BANCO COMERCIAL PORTUGUES-R	1.487.500	EUR	0,90	1.333.097,50	0,82%	0,81%
<u>Luxembourg</u>				<u>750.750,00</u>	<u>0,46%</u>	<u>0,46%</u>
CVC CAPITAL PARTNERS PLC	52.500	EUR	14,30	750.750,00	0,46%	0,46%
Total ACTIONS				162.254.946,74	100,00%	98,68%
TOTAL PORTEFEUILLE				162.254.946,74	100,00%	98,68%
Avoirs bancaires à vue				2.433.164,56		1,48%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		2.433.164,56		1,48%
TOTAL DEPOTS ET LIQUIDITES				2.433.164,56		1,48%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				84.259,96		0,05%
AUTRES				-352.894,65		-0,21%
TOTAL DE L'ACTIF NET				164.419.476,61		100,00%

15.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Allemagne	22,80%
France	20,88%
Pays-Bas	20,19%
Espagne	13,78%
Italie	12,89%
Belgique	4,76%
Suisse	1,26%
Irlande	1,15%
Royaume-Uni	1,01%
Portugal	0,82%
Luxembourg	0,46%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par secteur	
Banques et institutions financières	14,04%
Electronique et semi-conducteurs	10,87%
Industrie pharmaceutique et cosmétique	9,07%
Chimie	8,05%
Compagnies d'assurance	7,49%
Energie et eau	7,13%
Internet et services d'Internet	6,30%
Holding et sociétés financières	6,11%
Electrotechnique et électronique	5,91%
Construction de machines et appareils	4,13%
Industrie automobile	3,07%
Télécommunication	2,60%
Transports	2,47%
Constructions, matériaux de construction	2,42%
Textile et habillement	2,30%
Services divers	1,82%
Sociétés immobilières	1,79%
Biotechnologie	1,69%
Art graphique, maison d'édition	1,11%
Distribution, commerce de détail	0,97%
Bien de consommation divers	0,66%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par devise	
EUR	100,00%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

15.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er semestre	2ème semestre	Exercice complet
Achats	62.105.307,50	41.283.744,43	103.389.051,93
Ventes	46.658.816,93	57.033.186,88	103.692.003,81
Total 1	108.764.124,43	98.316.931,31	207.081.055,74
Souscriptions	31.736.380,75	7.824.667,86	39.561.048,61
Remboursements	17.701.490,61	25.644.315,77	43.345.806,38
Total 2	49.437.871,36	33.468.983,63	82.906.854,99
Moyenne de référence de l'actif net total	169.804.739,06	173.390.652,80	171.633.699,08
Taux de rotation	34,94%	37,40%	72,35%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de CA Indosuez Fund Solutions S.A. - 12, rue Eugène Ruppert - L-2453 Luxembourg qui assure le service financier.

Taux de rotation accru

Le taux de rotation s'explique par les flux, la gestion active due à un changement de régime économique et les conséquences croissantes de l'IA sur divers modèles commerciaux, ainsi que par une augmentation de la volatilité offrant davantage d'opportunités.

15.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Evolution du nombre de parts en circulation									
Part	2023			2024			2025		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
Classe A - Dis	6.690,00	1.120,00	8.914,00	3.330,00	100,00	12.144,00	33.370,00	42.812,00	2.702,00
Classe B - Cap	9,493		1.474,204	719,753		2.193,957	786,41	2.145,653	834,714
Classe F - Cap	373.150,00	122.984,00	997.856,00	43.578,00	294.667,00	746.767,00	235.325,00	223.578,00	758.514,00
Classe J - Cap		518,00	347,00		347,00				
Classe P - Cap	289,00	3.344,00	1.603,00	93,00	108,00	1.588,00	71,00	200,50	1.458,50
Classe W - Cap							2.560,00		2.560,00
TOTAL			1.010.194,20			762.692,957			766.069,214

Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements
Classe A - Dis	757.182,60	120.754,80	401.031,90	12.268,00	4.347.910,35	5.481.664,39
Classe B - Cap	1.000,00		89.295,62		101.234,56	293.733,03
Classe F - Cap	41.483.716,50	13.390.923,43	5.597.686,05	38.128.979,31	32.321.498,50	30.593.420,28
Classe J - Cap		14.131.154,39		10.487.808,92		
Classe P - Cap	8.041.024,14	92.341.418,34	3.101.274,39	3.552.336,35	2.521.593,40	6.976.988,68
Classe W - Cap					268.811,80	
TOTAL	50.282.923,24	119.984.250,96	9.189.287,96	52.181.392,58	39.561.048,61	43.345.806,38

Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
Classe A - Dis	1.026.332,31	115,14	1.504.530,56	123,89	361.589,09	133,82
Classe B - Cap	170.718,25	115,80	276.542,51	126,05	115.217,53	138,03
Classe F - Cap	118.394.558,75	118,65	97.282.670,98	130,27	109.079.604,11	143,81
Classe J - Cap	10.154.924,98					
Classe P - Cap	48.706.891,18	30.384,84	53.401.563,37	33.628,19	54.576.765,59	37.419,79
Classe W - Cap					286.300,29	111,84
TOTAL	178.453.425,47		152.465.307,42		164.419.476,61	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

15.4.5 . Performances

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

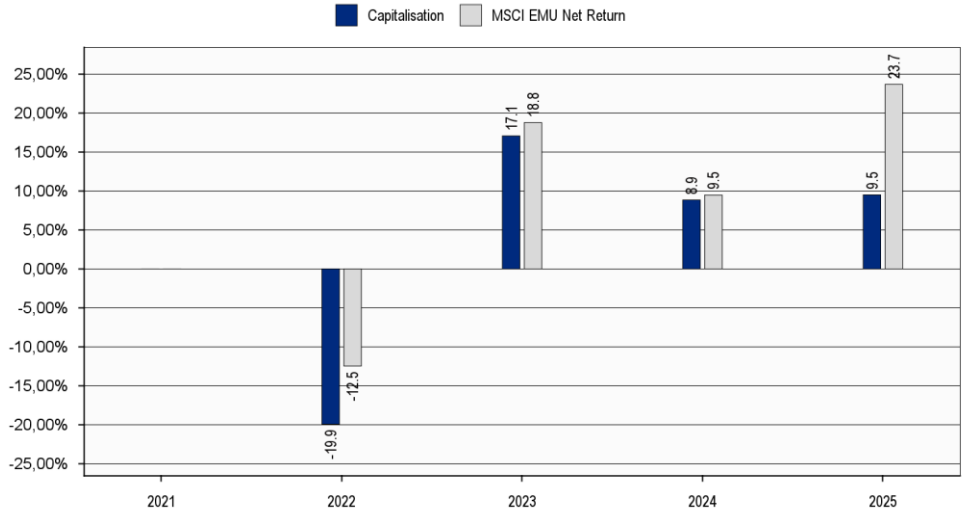
Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 5 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2025:

Classe B

Rendement annuel



* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

	Rendements moyens cumulés sur						Depuis le	
	1 an		3 ans		5 ans			
	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Année	Valeur
Classe B	9,50% (en EUR)	23,69% (en EUR)	11,75% (en EUR)	17,17% (en EUR)	(en EUR)		05/02/2021	6,15% (en EUR)
Classe F	10,39% (en EUR)	23,69% (en EUR)	12,72% (en EUR)	17,17% (en EUR)	7,42% (en EUR)	11,46% (en EUR)	15/12/2020	7,47% (en EUR)
Classe P	11,28% (en EUR)	23,69% (en EUR)	13,62% (en EUR)	17,17% (en EUR)	8,27% (en EUR)	11,46% (en EUR)	15/12/2020	8,32% (en EUR)
Classe A	9,57% (en EUR)	23,69% (en EUR)	11,74% (en EUR)	17,17% (en EUR)	(en EUR)		05/02/2021	6,13% (en EUR)

15.4.6 . Frais

Frais récurrents

La Classe W (Cap) n'ayant pas encore un exercice comptable complet, il existe trop peu de données pour fournir des indications utiles sur les frais récurrents.

Classe A - BE6324121126

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,84%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

Classe B - BE6324122132

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,81%

Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

Classe F - BE6324125168

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,94%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

Classe P - BE6324133246

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,14%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

Fee sharing

Au 31 décembre 2025, 66,74% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

15.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations**Dividendes bruts payés au titre de l'exercice**

2021	classe A 0,49 EUR
2023	classe A 1,41 EUR
2024	classe A 1,78 EUR
2025	classe A 1,47 EUR

Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

Transparence en matière de durabilité*Caractéristiques environnementales ou sociales*

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le «Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à “ne pas causer de préjudice important” s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

16 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BONDS EUR CORPORATE SUSTAINABLE

16.1 . RAPPORT DE GESTION

16.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Période de souscription initiale : 16 août 2021.

Prix de souscription lors de cette période: 100,00 EUR.

16.1.2 . Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

16.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est d'offrir aux actionnaires une exposition aux titres de créances libellés en euro bénéficiant d'une notation correspondant au moins à la notation investment grade*. Ces titres sont sélectionnés sur base d'une méthodologie stricte en matière de respect de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Par le biais d'une méthodologie ESG rigoureuse et des exclusions strictes, le compartiment est attentif à ne pas nuire aux autres objectifs environnementaux et sociaux et à assurer les bonnes pratiques de gouvernance requises.

Les actionnaires du compartiment ne bénéficient d'aucune protection ou garantie sur le capital.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

* Investment Grade : est une interprétation en termes de risques financiers de la qualité de l'émetteur de l'obligation. Les agences de notation utilisent chacune leur échelle pour évaluer la notion de risque. Les notations « investment grade » sont situées entre AAA et BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's et Fitch et entre Aaa et Baa3 suivant l'échelle de Moody's.

Politique de placement

Le compartiment investit principalement dans des obligations et/ou d'autres titres de créance (en ce compris, sans que cette liste ne soit exhaustive, des obligations perpétuelles et des obligations à coupon zéro), à taux fixe ou flottant, libellés en euro, émis par des entreprises et bénéficiant (ou, à défaut, leurs émetteurs) d'une notation investment grade.

La sélection des valeurs se base sur des analyses économique-financières ainsi que sur une méthodologie rigoureuse d'exclusions, d'intégration des facteurs ESG, d'actionnariat actif et d'engagement avec les entreprises.

Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10 % de ses actifs.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, dépôts ou titres ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif.

Le compartiment peut investir dans des parts d'un autre OPCVM ou d'un autre fonds géré directement ou indirectement par DPAM ou par une société à laquelle DPAM est liée dans le cadre d'une communauté de gestion ou de contrôle ou par une participation directe ou indirecte de plus de 10 % du capital ou des voix. Aucune commission d'émission ou de rachat des fonds cibles ni aucune commission de gestion ne peut être débitée des actifs de la SICAV, dans la mesure de tels placements.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

16.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

16.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

16.1.6 . Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : iBoxx Euro Corporate Bond All Maturities index Total Return.

Cet indice reflète la performance du marché des obligations libellées en EUR et émises par des entreprises ayant un rating « investment grade ». La performance de l'indice est calculée en réinvestissant les coupons bruts (indice Total Return).

IHS Markit Benchmark Administration Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances. La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la section « Stratégie d'investissement » dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

16.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

Les spreads de crédit ont enregistré de bonnes performances au cours de l'année, affichant des taux de volatilité élevés. Depuis le début de l'année, la valeur nette d'inventaire des actions de capitalisation a augmenté de 2,20 %. Dans le courant de l'année, nous avons participé de manière sélective à de nouvelles émissions, en privilégiant les valeurs défensives et les titres notés « A ».

16.1.8 . Politique future

Les spreads de crédit neutres actuels offrent une protection importante contre toute nouvelle baisse.

Nous continuons à penser que les obligations d'entreprises dotées de bilans solides peuvent traverser cette période de turbulences. La sélectivité et la sélection des crédits sont ici essentielles, car il est probable que la reprise sera inégale d'un secteur à l'autre voire au sein d'un même secteur. Notre analyse interne du crédit est essentielle et restera la pierre angulaire du processus d'investissement afin que le fonds puisse résister au mieux aux épisodes de forte volatilité.

16.1.9 . Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 3

16.2 . BILAN

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	121.279.486,05	112.114.034,08
I. Actifs immobilisés		
A. Frais d'établissement et d'organisation		
B. Immobilisations incorporelles		
C. Immobilisations corporelles		
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	119.280.715,89	105.434.077,00
A. Obligations et autres titres de créance	113.655.835,22	103.666.294,50
a. Obligations	112.870.867,22	103.666.294,50
Dont obligations prêtées		
Collatéral reçu sous forme d'obligations		
b. Autres titres de créance	784.968,00	
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »	784.968,00	
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire	5.624.880,67	1.767.782,50
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions		
Dont actions prêtées		
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts		
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		

- h. Sur d'autres valeurs mobilières
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- i. Sur OPC à nombre variable de parts
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- j. Sur devises
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- k. Sur taux d'intérêt
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- l. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- m. Sur indices financiers
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- n. Sur instruments financiers dérivés
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- o. Sur d'autres valeurs sous-jacentes
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)

III. Créances et dettes à plus d'un an

A. Créances

B. Dettes

IV. Créances et dettes à un an au plus

A. Créances

a. Montants à recevoir

b. Avoirs fiscaux

c. Collatéral

d. Autres

B. Dettles

a. Montants à payer (-)

b. Dettes fiscales (-)

c. Emprunts (-)

d. Collatéral (-)

e. Autres (-)

V. Dépôts et liquidités

A. Avoirs bancaires à vue

B. Avoirs bancaires à terme

C. Autres

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
	-284.368,58
	-284.368,58
444.207,51	5.420.870,13
444.207,51	5.420.870,13

VI. Comptes de régularisation

- A. Charges à reporter
- B. Produits acquis
- C. Charges à imputer (-)
- D. Produits à reporter (-)

TOTAL CAPITAUX PROPRES

- A. Capital
B. Participations au résultat
C. Résultat reporté
D. Résultat de l'exercice (du semestre)

SECTION 2: POSTES HORS BILAN

I. Sûretés réelles (+/-)

- A. Collatéral (+/-)
- a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts
- B. Autres sûretés réelles (+/-)
- a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts

II. Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)

- A. Contrats d'option et warrants achetés
B. Contrats d'option et warrants vendus

III. Montants notionnels des contrats à terme (+)

- A. Contrats à terme achetés
B. Contrats à terme vendus

IV. Montants notionnels des contrats de swap (+)

- A. Contrats de swap achetés
B. Contrats de swap vendus

V. Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)

- A. Contrats achetés
B. Contrats vendus

VI. Montants non appelés sur actions

VII. Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions

VIII. Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions

IX. Instruments financiers prêtés

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
1.554.562,65	1.543.455,53
1.873.419,63 -318.856,98	1.543.455,53
121.279.486,05	112.114.034,08
125.215.657,52 84.159,82 -6.477.594,11 2.457.262,82	118.591.628,19 -241,14 -10.821.412,44 4.344.059,47

[illegible]

16.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	-183.471,27	2.078.917,15
A. Obligations et autres titres de créance	-185.746,05	2.078.917,15
a. Obligations	-179.754,05	2.078.917,15
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »	-5.992,00	
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire	2.274,78	
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions		
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts		
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
h. Sur d'autres valeurs mobilières		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
i. Sur OPC à nombre variable de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
j. Sur taux d'intérêt i. Contrats d'option ii. Contrats à terme iii. Contrats de swap iv. Autres k. Sur risque de crédit (dérivés de crédit) i. Contrats d'option ii. Contrats à terme iii. Contrats de swap iv. Autres l. Sur indices financiers i. Contrats d'option ii. Contrats à terme iii. Contrats de swap iv. Autres m. Sur instruments financiers dérivés i. Contrats d'option ii. Contrats à terme iii. Contrats de swap iv. Autres n. Sur d'autres valeurs sous-jacentes i. Contrats d'option ii. Contrats à terme iii. Contrats de swap iv. Autres G. Créances, dépôts, liquidités et dettes H. Positions et opérations de change a. Instruments financiers dérivés i. Contrats d'option ii. Contrats à terme iii. Contrats de swap iv. Autres b. Autres positions et opérations de change		
II. Produits et charges des placements	3.526.530,20	2.959.511,77
A. Dividendes		
B. Intérêts		
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	3.527.143,60	2.976.087,01
b. Dépôts et liquidités	3.495.755,93	2.932.411,56
c. Collatéral (+/-)	31.387,67	43.675,45
C. Intérêts d'emprunts (-)	-425,27	-15.742,75
D. Contrats de swap (+/-)		
E. Précomptes mobiliers (-)	-188,13	-832,49
a. D'origine belge		
b. D'origine étrangère	-188,13	-832,49
F. Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits	34,64	11.847,40
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		11.847,40
B. Autres	34,64	

IV. Coûts d'exploitation

- A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)
- B. Charges financières (-)
- C. Rémunération due au dépositaire (-)
- D. Rémunération due au gestionnaire (-)
 - a. Gestion financière
 - Classe A
 - Classe B
 - Classe F
 - b. Gestion administrative et comptable
 - c. Rémunération commerciale
- E. Frais administratifs (-)
- F. Frais d'établissement et d'organisation (-)
- G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)
- H. Services et biens divers (-)
- I. Amortissements et provisions pour risques et charges (-)
- J. Taxes
 - Classe A
 - Classe B
 - Classe F
- K. Autres charges (-)

Produits et charges de l'exercice (du semestre)

Sous Total II + III + IV

V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat**VI. Impôts sur le résultat****VII. Résultat de l'exercice (du semestre)****SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS****I. Bénéfice (Perte) à affecter**

- a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent
- b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter
- c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)

II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital**III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter****IV. (Distribution des dividendes)**

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
-884.950,73	-706.216,85
-16.202,13	-20.959,69
-59.136,60	-51.615,09
-625.140,22	-484.022,55
-571.465,35	-437.717,03
-1.966,63	-0,04
-551.488,09	-437.089,40
-18.010,63	-627,59
-53.674,87	-46.305,52
	-11.199,38
-6.110,11	-231,85
-484,98	-72,28
-68.135,30	-9.630,92
-106.526,74	-124.215,40
-660,27	-0,12
-105.373,67	-122.042,89
-492,80	-2.172,39
-3.214,65	-4.269,69
2.641.614,11	2.265.142,32
2.458.142,84	4.344.059,47
-880,02	
2.457.262,82	4.344.059,47
-3.936.171,47	-6.477.594,11
-6.477.594,11	-10.821.412,44
2.457.262,82	4.344.059,47
84.159,82	-241,14
3.960.658,35	6.477.594,11
-24.486,88	

16.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

16.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
OBLIGATIONS						
<u>NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u>				<u>112.870.867,22</u>	<u>94,63%</u>	<u>93,06%</u>
<u>OBLIGATIONS-Emises par une institution internationale</u>				<u>521.577,50</u>	<u>0,44%</u>	<u>0,43%</u>
<u>Luxembourg</u>				<u>521.577,50</u>	<u>0,44%</u>	<u>0,43%</u>
CBRE GI OPENENDED FUND SCA SICAV SIF 4.75% 27-03-34	500.000	EUR	104,32%	521.577,50	0,44%	0,43%
<u>OBLIGATIONS-Emises par une entreprise privée</u>				<u>69.776.558,27</u>	<u>58,50%</u>	<u>57,53%</u>
<u>France</u>				<u>18.373.238,00</u>	<u>15,40%</u>	<u>15,15%</u>
ALSTOM 0.0% 11-01-29	1.100.000	EUR	91,88%	1.010.663,50	0,85%	0,83%
ARKEMA 3.5% 09-09-33 EMTN	500.000	EUR	98,39%	491.935,00	0,41%	0,40%
ARKEMA 4.25% 20-05-30 EMTN	500.000	EUR	104,36%	521.792,50	0,44%	0,43%
AYVENS 3.875% 24-01-28	500.000	EUR	102,46%	512.322,50	0,43%	0,42%
BUREAU VERITAS 3.125% 15-11-31	500.000	EUR	99,46%	497.317,50	0,42%	0,41%
BUREAU VERITAS 3.375% 01-10-33	800.000	EUR	98,91%	791.252,00	0,66%	0,65%
BUREAU VERITAS 3.5% 22-05-36	700.000	EUR	98,04%	686.248,50	0,58%	0,57%
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 3.5% 04-04-33	500.000	EUR	100,01%	500.045,00	0,42%	0,41%
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 3.875% 29-11-30	500.000	EUR	103,50%	517.487,50	0,43%	0,43%
COVIVIO 4.625% 05-06-32 EMTN	500.000	EUR	105,16%	525.797,50	0,44%	0,43%
COVIVIO HOTELS SCA 4.125% 23-05-33	800.000	EUR	101,04%	808.320,00	0,68%	0,67%
EDENRED 3.25% 27-08-30	500.000	EUR	99,83%	499.145,00	0,42%	0,41%
EDENRED 3.625% 05-08-32	500.000	EUR	99,56%	497.815,00	0,42%	0,41%
EDF 3.25% 07-05-32 EMTN	500.000	EUR	99,25%	496.250,00	0,42%	0,41%
EDF 4.625% 25-01-43 EMTN	500.000	EUR	98,23%	491.172,50	0,41%	0,40%
ENGIE 3.875% 06-12-33 EMTN	500.000	EUR	102,21%	511.072,50	0,43%	0,42%
KERING 0.75% 13-05-28 EMTN	400.000	EUR	95,72%	382.886,00	0,32%	0,32%
LEGRAND 3.5% 26-06-34	800.000	EUR	100,28%	802.224,00	0,67%	0,66%
LEGRAND 3.625% 19-03-35	500.000	EUR	100,26%	501.322,50	0,42%	0,41%
ORANGE 3.25% 17-01-35 EMTN	500.000	EUR	96,85%	484.230,00	0,41%	0,40%
ORANGE 3.75% 04-09-37 EMTN	500.000	EUR	98,44%	492.220,00	0,41%	0,41%
ORANGE 3.875% 11-09-35 EMTN	500.000	EUR	101,24%	506.200,00	0,42%	0,42%
PLUXEE NV 3.75% 04-09-32	1.000.000	EUR	99,28%	992.820,00	0,83%	0,82%
PRAEMIA HEALTHCARE 3.875% 05-06-32	500.000	EUR	98,93%	494.670,00	0,41%	0,41%
SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.375% 21-06-27	800.000	EUR	98,55%	788.392,00	0,66%	0,65%
SCHNEIDER ELECTRIC SE 2.75% 04-07-30	500.000	EUR	99,27%	496.367,50	0,42%	0,41%
SCHNEIDER ELECTRIC SE 3.5% 12-06-33	500.000	EUR	101,25%	506.232,50	0,42%	0,42%
SOCIETE DES AUTOROUTES PARIS RHIN RHONE 3.125% 24-01-30	500.000	EUR	100,53%	502.635,00	0,42%	0,41%
TELEPERFORMANCE SE 4.25% 21-01-30	800.000	EUR	102,87%	822.968,00	0,69%	0,68%
TELEPERFORMANCE SE 5.25% 22-11-28	800.000	EUR	105,52%	844.152,00	0,71%	0,70%
VEOLIA ENVIRONNEMENT 3.324% 17-06-32	400.000	EUR	99,32%	397.282,00	0,33%	0,33%
<u>Pays-Bas</u>				<u>15.440.143,50</u>	<u>12,95%</u>	<u>12,73%</u>
ALLIANDER 3.0% 06-05-33 EMTN	1.000.000	EUR	97,64%	976.410,00	0,82%	0,80%
AMERICA MOVIL BV 3.0% 30-09-30	1.500.000	EUR	99,41%	1.491.127,50	1,25%	1,23%
ASML HOLDING NV 2.25% 17-05-32	500.000	EUR	96,43%	482.142,50	0,40%	0,40%
CTP NV 4.25% 10-03-35	500.000	EUR	99,49%	497.465,00	0,42%	0,41%
ENEL FINANCE INTL NV 0.875% 28-09-34	800.000	EUR	79,18%	633.452,00	0,53%	0,52%
ENEL FINANCE INTL NV 2.625% 24-02-28	500.000	EUR	100,18%	500.890,00	0,42%	0,41%
ENEL FINANCE INTL NV 4.0% 20-02-31	500.000	EUR	103,75%	518.755,00	0,44%	0,43%
GIVAUDAN FINANCE EUROPE BV 1.625% 22-04-32	1.200.000	EUR	90,93%	1.091.160,00	0,92%	0,90%
IBERDROLA INTL BV 1.45% PERP	500.000	EUR	98,39%	491.942,50	0,41%	0,41%
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE NV 3.25% 10-03-33	500.000	EUR	98,66%	493.312,50	0,41%	0,41%
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE NV 3.875% 11-03-36	500.000	EUR	100,99%	504.950,00	0,42%	0,42%
KONINKLIJKE DSM NV 3.625% 02-07-34	800.000	EUR	100,27%	802.144,00	0,67%	0,66%
KPN 3.875% 03-07-31 EMTN	600.000	EUR	103,09%	618.525,00	0,52%	0,51%
NE PROPERTY BV 3.875% 30-09-33	1.000.000	EUR	99,48%	994.780,00	0,83%	0,82%
PROSUS NV 4.343% 15-07-35 EMTN	500.000	EUR	100,51%	502.530,00	0,42%	0,41%
SIEMENS FINANCIERINGSMAATNV 0.625% 25-02-27	300.000	EUR	98,22%	294.670,50	0,25%	0,24%
SIEMENS FINANCIERINGSMAATNV 3.375% 24-08-31	500.000	EUR	102,23%	511.157,50	0,43%	0,42%
SIEMENS FINANCIERINGSMAATNV 3.625% 27-05-36	500.000	EUR	99,01%	495.060,00	0,42%	0,41%
THERMO FISHER SCIENTIFIC FINANCE I BV 1.125% 18-10-33	1.000.000	EUR	84,98%	849.825,00	0,71%	0,70%

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
VESTEDA FINANCE BV 0.75% 18-10-31	300.000	EUR	86,35%	259.047,00	0,22%	0,21%
VESTEDA FINANCE BV 4.0% 07-05-32	1.200.000	EUR	102,74%	1.232.868,00	1,03%	1,02%
VIA OUTLETS BV 3.5% 29-10-32	500.000	EUR	97,61%	488.052,50	0,41%	0,40%
WOLTERS KLUWER NV 3.25% 18-03-29	700.000	EUR	101,41%	709.877,00	0,60%	0,59%
États-Unis				9.947.527,77	8,34%	8,20%
ALPHABET 3.0% 06-05-33	500.000	EUR	98,39%	491.927,50	0,41%	0,40%
ATT 4.3% 18-11-34	1.200.000	EUR	103,78%	1.245.384,00	1,04%	1,03%
BOOKING 3.75% 01-03-36	700.000	EUR	98,72%	691.008,50	0,58%	0,57%
BOOKING 4.5% 15-11-31	500.000	EUR	105,95%	529.770,00	0,45%	0,44%
DIGITAL EURO FIN 4.25% 20-11-37	300.000	EUR	97,64%	292.924,50	0,25%	0,24%
EMERSON ELECTRIC 3.0% 15-03-31	700.000	EUR	99,50%	696.521,00	0,58%	0,57%
IBM INTL BUSINESS MACHINES 3.15% 10-02-33	500.000	EUR	98,38%	491.899,93	0,41%	0,40%
ILLINOIS TOOL WORKS 2.125% 22-05-30	800.000	EUR	96,49%	771.932,00	0,65%	0,64%
ILLINOIS TOOL WORKS 3.25% 17-05-28	500.000	EUR	101,62%	508.107,50	0,43%	0,42%
ILLINOIS TOOL WORKS 3.375% 17-05-32	500.000	EUR	100,47%	502.340,00	0,42%	0,41%
MANPOWER 3.75% 13-12-30	1.000.000	EUR	99,43%	994.315,00	0,83%	0,82%
MEDTRONIC 3.875% 15-10-36	500.000	EUR	101,11%	505.557,50	0,42%	0,42%
PPG INDUSTRIES 3.25% 04-03-32	500.000	EUR	98,58%	492.918,34	0,41%	0,41%
TMOBILE U 3.8% 11-02-45	600.000	EUR	90,52%	543.120,00	0,46%	0,45%
TMOBILE U 3.85% 08-05-36	500.000	EUR	99,78%	498.877,50	0,42%	0,41%
VERIZON COMMUNICATION 3.25% 29-10-32	700.000	EUR	98,70%	690.924,50	0,58%	0,57%
Italie				6.658.418,00	5,58%	5,49%
A2A EX AEM 3.25% 24-05-32 EMTN	500.000	EUR	99,02%	495.082,50	0,41%	0,41%
A2A EX AEM 4.5% 19-09-30 EMTN	700.000	EUR	105,85%	740.943,00	0,62%	0,61%
ACEA 3.875% 24-01-31 EMTN	900.000	EUR	103,26%	929.349,00	0,78%	0,77%
ERG 0.875% 15-09-31 EMTN	800.000	EUR	87,15%	697.228,00	0,58%	0,57%
FERROVIE DELLO STATO ITALIANE 4.125% 23-05-29	600.000	EUR	103,86%	623.151,00	0,52%	0,51%
HERA 4.25% 20-04-33 EMTN	500.000	EUR	104,19%	520.942,50	0,44%	0,43%
IREN 1.0% 01-07-30 EMTN	700.000	EUR	91,23%	638.599,50	0,54%	0,53%
SNAM 4.0% 27-11-29 EMTN	500.000	EUR	103,74%	518.695,00	0,43%	0,43%
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 3.5% 17-01-31	500.000	EUR	101,66%	508.277,50	0,43%	0,42%
UNICREDIT 0.925% 18-01-28 EMTN	1.000.000	EUR	98,62%	986.150,00	0,83%	0,81%
Belgique				3.544.742,50	2,97%	2,92%
ANHEUSER INBEV SANV 1.5% 18-04-30	500.000	EUR	94,87%	474.332,50	0,40%	0,39%
ANHEUSER INBEV SANV 3.375% 19-05-33	500.000	EUR	99,88%	499.402,50	0,42%	0,41%
ANHEUSER INBEV SANV 3.45% 22-09-31	400.000	EUR	101,77%	407.090,00	0,34%	0,34%
PROXIMUS 4.125% 17-11-33 EMTN	500.000	EUR	103,15%	515.730,00	0,43%	0,42%
VGP 1.5% 08-04-29	700.000	EUR	94,59%	662.112,50	0,55%	0,55%
WAREHOUSES DE PAUW 3.125% 15-01-31	1.000.000	EUR	98,61%	986.075,00	0,83%	0,81%
Espagne				2.868.137,00	2,41%	2,36%
ACCIONA ENERGIA FINANCIACION FILIALES 5.125% 23-04-31	500.000	EUR	107,39%	536.932,50	0,45%	0,44%
COLONIAL SFL SOCIMI 3.125% 23-09-31	500.000	EUR	98,16%	490.787,50	0,41%	0,41%
EDP SERVICIOS FINANCIEROS ESPANA 3.5% 16-07-30	500.000	EUR	101,89%	509.452,50	0,43%	0,42%
FCC SERVICIOS MEDIO AMBIENTE 5.25% 30-10-29	500.000	EUR	106,65%	533.270,00	0,45%	0,44%
IBERDROLA FINANZAS SAU 3.375% 30-09-35	500.000	EUR	97,89%	489.455,00	0,41%	0,40%
TELEFONICA EMISIONES SAU 4.183% 21-11-33	300.000	EUR	102,75%	308.239,50	0,26%	0,25%
Allemagne				2.120.443,50	1,78%	1,75%
DEUTSCHE TELEKOM AG 1.375% 05-07-34	500.000	EUR	85,35%	426.732,50	0,36%	0,35%
DEUTSCHE TELEKOM AG 3.25% 20-03-36	500.000	EUR	97,25%	486.225,00	0,41%	0,40%
HOWEGO WOHNUNGSBAUGESELLSCHAFT MBH 1.125% 01-11-33	900.000	EUR	83,55%	751.918,50	0,63%	0,62%
MERCEDES BENZ GROUP AG 0.75% 10-09-30	500.000	EUR	91,11%	455.567,50	0,38%	0,38%
Suède				2.060.708,00	1,73%	1,70%
EQT AB 2.875% 06-04-32	1.000.000	EUR	95,96%	959.575,00	0,80%	0,79%
FASTIGHETS AB BALDER 4.0% 04-03-33	600.000	EUR	98,55%	591.303,00	0,50%	0,49%
TELIA COMPANY AB 3.625% 22-02-32	500.000	EUR	101,97%	509.830,00	0,43%	0,42%
Finlande				1.608.763,00	1,35%	1,33%
ELENIA VERKKO OYJ 3.375% 09-06-33	500.000	EUR	97,68%	488.392,50	0,41%	0,40%
FINGRID 2.75% 04-12-29	600.000	EUR	99,77%	598.608,00	0,50%	0,50%
INDUSTRIAL POWER CORPORATION 4.25% 22-05-31	500.000	EUR	104,35%	521.762,50	0,44%	0,43%
Luxembourg				1.498.695,00	1,26%	1,24%
BECTON DICKINSON EURO FINANCE SARL 3.553% 13-09-29	500.000	EUR	101,91%	509.540,00	0,43%	0,42%
P3 GROUP SARL 3.75% 02-04-33	500.000	EUR	98,63%	493.137,50	0,41%	0,41%

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
TYCO ELECTRONICS GROUP 3.25% 31-01-33	500.000	EUR	99,20%	496.017,50	0,42%	0,41%
<u>Norvège</u>				<u>1.292.827,50</u>	<u>1,08%</u>	<u>1,07%</u>
NORSK HYDRO AS 3.75% 17-06-33	300.000	EUR	100,87%	302.595,00	0,25%	0,25%
STATKRAFT AS 3.5% 09-06-33	500.000	EUR	100,33%	501.670,00	0,42%	0,42%
STATNETT SF 3.375% 26-02-36	500.000	EUR	97,71%	488.562,50	0,41%	0,40%
<u>Irlande</u>				<u>1.000.460,00</u>	<u>0,84%</u>	<u>0,82%</u>
LINDE PUBLIC LIMITED COMPANY 3.5% 04-06-34	1.000.000	EUR	100,05%	1.000.460,00	0,84%	0,82%
<u>Autriche</u>				<u>838.740,00</u>	<u>0,70%</u>	<u>0,69%</u>
A1 TOWERS 5.25% 13-07-28	800.000	EUR	104,84%	838.740,00	0,70%	0,69%
<u>Australie</u>				<u>828.121,50</u>	<u>0,70%</u>	<u>0,68%</u>
TELSTRA CORPORATION 1.0% 23-04-30	900.000	EUR	92,01%	828.121,50	0,70%	0,68%
<u>Slovaquie</u>				<u>696.633,00</u>	<u>0,58%</u>	<u>0,57%</u>
SLOVENSKE ELEKTRARNE AS 3.875% 20-11-32	700.000	EUR	99,52%	696.633,00	0,58%	0,57%
<u>Japon</u>				<u>600.516,00</u>	<u>0,50%</u>	<u>0,50%</u>
NTT FINANCE 2.906% 16-03-29	600.000	EUR	100,09%	600.516,00	0,50%	0,50%
<u>Royaume-Uni</u>				<u>398.444,00</u>	<u>0,33%</u>	<u>0,33%</u>
SEGRO 3.5% 24-09-32 EMTN	400.000	EUR	99,61%	398.444,00	0,33%	0,33%
<u>OBLIGATIONS-Emises par un établissement de crédit</u>				<u>42.572.731,45</u>	<u>35,69%</u>	<u>35,10%</u>
<u>Pays-Bas</u>				<u>6.251.924,45</u>	<u>5,24%</u>	<u>5,16%</u>
BMW FIN 0.875% 14-01-32 EMTN	500.000	EUR	88,76%	443.792,50	0,37%	0,37%
COOPERATIEVE RABOBANK UA 3.822% 26-07-34	500.000	EUR	101,61%	508.035,00	0,43%	0,42%
DIGITAL DUTCH FINCO BV 3.875% 13-09-33	500.000	EUR	99,47%	497.350,00	0,42%	0,41%
DSV PANALPINA FINANCE BV 3.5% 26-06-29	800.000	EUR	102,04%	816.280,00	0,68%	0,67%
ENBW INTL FINANCE 3.75% 20-11-35	500.000	EUR	99,80%	498.995,45	0,42%	0,41%
ENBW INTL FINANCE 3.85% 23-05-30	600.000	EUR	103,99%	623.913,00	0,52%	0,52%
NATLENERLANDEN BANK NV 0.5% 21-09-28	1.000.000	EUR	94,19%	941.935,00	0,79%	0,78%
STEDIN HOLDING NV 1.5% PERP	400.000	EUR	98,14%	392.566,00	0,33%	0,32%
STEDIN HOLDING NV 3.625% 20-06-31	500.000	EUR	102,51%	512.557,50	0,43%	0,42%
SWISSCOM FINANCE BV 3.5% 29-11-31	1.000.000	EUR	101,65%	1.016.500,00	0,85%	0,84%
<u>France</u>				<u>4.740.923,00</u>	<u>3,98%</u>	<u>3,91%</u>
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 3.875% 16-06-32	500.000	EUR	101,22%	506.085,00	0,42%	0,42%
BNP PAR 2.75% 25-07-28 EMTN	1.000.000	EUR	100,08%	1.000.815,00	0,84%	0,82%
BPCE 2.25% 02-03-32 EMTN	500.000	EUR	99,24%	496.205,00	0,42%	0,41%
CA 0.875% 14-01-32 EMTN	700.000	EUR	86,51%	605.584,00	0,51%	0,50%
CA 3.25% 25-08-32 EMTN	500.000	EUR	98,82%	494.095,00	0,41%	0,41%
CA 4.125% 26-02-36 EMTN	600.000	EUR	101,79%	610.719,00	0,51%	0,50%
KLEPIERRE 3.875% 23-09-33 EMTN	500.000	EUR	101,64%	508.177,50	0,43%	0,42%
UNIBAIL RODAMCO SE 4.125% 11-12-30	500.000	EUR	103,85%	519.242,50	0,44%	0,43%
<u>Espagne</u>				<u>4.343.516,50</u>	<u>3,64%</u>	<u>3,58%</u>
BANCO DE CREDITO SOCIAL 3.5% 13-06-31	500.000	EUR	99,94%	499.685,00	0,42%	0,41%
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 3.5% 02-10-32	500.000	EUR	100,03%	500.170,00	0,42%	0,41%
BBVA 3.5% 26-03-31 EMTN	500.000	EUR	102,13%	510.625,00	0,43%	0,42%
BBVA 4.0% 25-02-37	500.000	EUR	100,89%	504.460,00	0,42%	0,42%
BBVA 4.625% 13-01-31	500.000	EUR	105,82%	529.097,50	0,44%	0,44%
CAIXABANK 4.0% 05-03-37 EMTN	500.000	EUR	100,77%	503.840,00	0,42%	0,41%
CAIXABANK 4.375% 29-11-33 EMTN	200.000	EUR	106,48%	212.959,00	0,18%	0,18%
CAIXABANK 5.375% 14-11-30 EMTN	1.000.000	EUR	108,27%	1.082.680,00	0,91%	0,89%
<u>Belgique</u>				<u>4.333.578,50</u>	<u>3,63%</u>	<u>3,57%</u>
ARGENTA SPAARBANK 5.375% 29-11-27	500.000	EUR	102,44%	512.200,00	0,43%	0,42%
BELFIUS SANV 3.125% 30-01-31	800.000	EUR	99,63%	797.076,00	0,67%	0,66%
BELFIUS SANV 3.25% 14-11-31	500.000	EUR	98,55%	492.747,50	0,41%	0,41%
GROUPE BRUXELLES LAMBERT 4.0% 15-05-33	500.000	EUR	102,70%	513.487,50	0,43%	0,42%
KBC GROUPE 3.5% 21-01-32 EMTN	500.000	EUR	100,87%	504.342,50	0,42%	0,41%
KBC GROUPE 3.625% 26-08-36	500.000	EUR	99,88%	499.375,00	0,42%	0,41%
KBC GROUPE 4.25% 28-11-29 EMTN	500.000	EUR	103,84%	519.180,00	0,44%	0,43%
SOFINA PRIVATE EQ SA SICAR 3.707% 13-11-33	500.000	EUR	99,03%	495.170,00	0,41%	0,41%

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
<u>Allemagne</u>				4.200.064,00	3,52%	3,46%
ALLIANZ SE 3.099% 06-07-47	1.000.000	EUR	100,43%	1.004.255,00	0,84%	0,83%
DEUTSCHE BK 2.625% 13-08-28	500.000	EUR	99,72%	498.590,00	0,42%	0,41%
DEUTSCHE BK 3.375% 13-02-31	500.000	EUR	100,10%	500.512,50	0,42%	0,41%
HANNOVER RUCKVERSICHERUNGS AKTIENGESELLS 1.125% 09-10-39	500.000	EUR	92,64%	463.210,00	0,39%	0,38%
MERCK FINANCIAL SERVICES 0.875% 05-07-31	800.000	EUR	88,99%	711.924,00	0,60%	0,59%
MUNICH RE 4.25% 26-05-44	500.000	EUR	101,75%	508.727,50	0,42%	0,42%
VONOVIA SE 4.25% 10-04-34 EMTN	500.000	EUR	102,57%	512.845,00	0,43%	0,42%
<u>Royaume-Uni</u>				3.632.582,00	3,05%	3,00%
BARCLAYS 4.616% 26-03-37 EMTN	500.000	EUR	102,99%	514.932,50	0,43%	0,43%
BRAMBLES FINANCE 1.5% 04-10-27	600.000	EUR	98,22%	589.314,00	0,50%	0,49%
BRAMBLES FINANCE 4.25% 22-03-31	500.000	EUR	104,94%	524.675,00	0,44%	0,43%
LLOYDS BANKING GROUP 3.875% 14-05-32	500.000	EUR	102,48%	512.407,50	0,43%	0,42%
LLOYDS BANKING GROUP 4.75% 21-09-31	900.000	EUR	106,41%	957.663,00	0,80%	0,79%
NATWEST GROUP 5.763% 28-02-34	500.000	EUR	106,72%	533.590,00	0,45%	0,44%
<u>Irlande</u>				3.162.135,00	2,65%	2,61%
ABBOT IRELAND FINANCING DAC 0.375% 19-11-27	500.000	EUR	96,24%	481.192,50	0,40%	0,40%
BK IRELAND GROUP 4.625% 13-11-29	700.000	EUR	104,82%	733.722,50	0,62%	0,60%
BK IRELAND GROUP 5.0% 04-07-31	1.000.000	EUR	107,40%	1.073.985,00	0,90%	0,89%
KERRY GROUP FINANCIAL SERVICES 0.875% 01-12-31	1.000.000	EUR	87,32%	873.235,00	0,73%	0,72%
<u>États-Unis</u>				3.138.435,00	2,63%	2,59%
ACE INA 0.875% 15-12-29	500.000	EUR	92,30%	461.477,50	0,39%	0,38%
BK AMERICA 1.662% 25-04-28	700.000	EUR	98,86%	692.016,50	0,58%	0,57%
JPM CHASE 1.812% 12-06-29 EMTN	600.000	EUR	97,79%	586.737,00	0,49%	0,48%
MOODY S 0.95% 25-02-30	400.000	EUR	92,22%	368.894,00	0,31%	0,31%
PROLOGIS EURO FINANCE LLC 3.875% 31-01-30	1.000.000	EUR	102,93%	1.029.310,00	0,86%	0,85%
<u>Italie</u>				1.930.943,00	1,62%	1,59%
INTE 5.0% 08-03-28 EMTN	800.000	EUR	102,74%	821.928,00	0,69%	0,68%
INTE 5.125% 29-08-31 EMTN	500.000	EUR	109,27%	546.360,00	0,46%	0,45%
INTE 5.625% 08-03-33 EMTN	500.000	EUR	112,53%	562.655,00	0,47%	0,46%
<u>Luxembourg</u>				1.798.775,50	1,51%	1,48%
AXA LOGISTICS EUROPE MASTER SCA 3.375% 13-05-31	800.000	EUR	99,50%	796.028,00	0,67%	0,65%
PROLOGIS INTL FUND II 3.625% 07-03-30	500.000	EUR	101,75%	508.732,50	0,43%	0,42%
PROLOGIS INTL FUND II 3.7% 07-10-34	500.000	EUR	98,80%	494.015,00	0,41%	0,41%
<u>Finlande</u>				1.703.524,50	1,43%	1,40%
NORDEA BKP 0.5% 19-03-31 EMTN	700.000	EUR	87,95%	615.636,00	0,52%	0,51%
NORDEA BKP 0.625% 18-08-31	600.000	EUR	99,19%	595.131,00	0,50%	0,49%
NORDEA BKP 3.25% 19-11-35 EMTN	500.000	EUR	98,55%	492.757,50	0,41%	0,40%
<u>Suède</u>				1.000.280,00	0,84%	0,83%
HEIMSTADEN BOSTAD AB 3.75% 02-10-30	500.000	EUR	100,10%	500.490,00	0,42%	0,42%
VOLVO TREASURY AB 3.0% 20-05-30	500.000	EUR	99,96%	499.790,00	0,42%	0,41%
<u>Danemark</u>				994.145,00	0,83%	0,82%
NOVO NORDISK FINANCE NETHERLANDS BV 3.375% 21-05-34	1.000.000	EUR	99,41%	994.145,00	0,83%	0,82%
<u>Îles Caïmans</u>				827.340,00	0,69%	0,68%
CK HUTCHISON EUROPE FINANCE 21 1.0% 02-11-33	1.000.000	EUR	82,73%	827.340,00	0,69%	0,68%
<u>Norvège</u>				514.565,00	0,43%	0,42%
DNB BANK A 4.5% 19-07-28 EMTN	500.000	EUR	102,91%	514.565,00	0,43%	0,42%
Total OBLIGATIONS				112.870.867,22	94,63%	93,06%
AUTRES TITRES DE CREANCE - Avec instruments financiers dérivés embedded						
<u>NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u>				<u>784.968,00</u>	<u>0,66%</u>	<u>0,65%</u>
<u>OBLIGATIONS-Emises par une entreprise privée</u>				<u>784.968,00</u>	<u>0,66%</u>	<u>0,65%</u>

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
<u>Pays-Bas</u>				784.968,00	0,66%	0,65%
ELM BV FOR SWISS PRIME SITE AG 3.125% 01-10-31	800.000	EUR	98,12%	784.968,00	0,66%	0,65%
Total AUTRES TITRES DE CREANCE - Avec instruments financiers dérivés embedded				784.968,00	0,66%	0,65%
INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE						
<u>NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u>				<u>5.624.880,67</u>	<u>4,71%</u>	<u>4,64%</u>
<u>INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE-Emis par un établissement de crédit</u>				<u>1.006.795,00</u>	<u>0,84%</u>	<u>0,83%</u>
<u>France</u>				506.752,50	0,42%	0,42%
PSA BANQUE FRANCE 4.0% 21-01-27	500.000	EUR	101,35%	506.752,50	0,42%	0,42%
<u>Suède</u>				500.042,50	0,42%	0,41%
VOLVO TREASURY AB 2.625% 20-02-26	500.000	EUR	100,01%	500.042,50	0,42%	0,41%
<u>INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE-Emis par une entreprise privée</u>				<u>4.618.085,67</u>	<u>3,87%</u>	<u>3,81%</u>
<u>Luxembourg</u>				1.498.302,50	1,26%	1,24%
P3 GROUP SARL 0.875% 26-01-26	1.000.000	EUR	100,00%	999.955,00	0,84%	0,83%
SEGRO CAPITAL SARL 1.25% 23-03-26	500.000	EUR	99,67%	498.347,50	0,42%	0,41%
<u>Danemark</u>				805.072,00	0,67%	0,67%
VESTAS WIND SYSTEMS AS 4.125% 15-06-26	800.000	EUR	100,63%	805.072,00	0,67%	0,67%
<u>Pays-Bas</u>				716.000,17	0,60%	0,59%
ENEXIS HOLDING NV 0.875% 28-04-26	300.000	EUR	99,57%	298.713,00	0,25%	0,25%
NE PROPERTY BV 1.875% 09-10-26	218.000	EUR	99,41%	216.706,17	0,18%	0,18%
WOLTERS KLUWER NV 3.0% 23-09-26	200.000	EUR	100,29%	200.581,00	0,17%	0,16%
<u>France</u>				597.966,00	0,50%	0,49%
SOCIETE DES AUTOROUTES DU SUD DE LA FRAN 1.125% 20-04-26	600.000	EUR	99,66%	597.966,00	0,50%	0,49%
<u>Royaume-Uni</u>				500.342,50	0,42%	0,41%
BRITISH SKY 2.5% 15-09-26 EMTN	500.000	EUR	100,07%	500.342,50	0,42%	0,41%
<u>États-Unis</u>				500.402,50	0,42%	0,41%
DANAHER 2.1% 30-09-26	500.000	EUR	100,08%	500.402,50	0,42%	0,41%
Total INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE				5.624.880,67	4,71%	4,64%
TOTAL PORTEFEUILLE				119.280.715,89	100,00%	98,35%
Avoirs bancaires à vue				444.207,51		0,37%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		444.207,51		0,37%
TOTAL DEPOTS ET LIQUIDITES				444.207,51		0,37%
AUTRES				1.554.562,65		1,28%
TOTAL DE L'ACTIF NET				121.279.486,05		100,00%

16.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
France	20,30%
Pays-Bas	19,44%
États-Unis	11,39%

Par pays	
Italie	7,20%
Belgique	6,61%
Espagne	6,05%
Allemagne	5,30%
Luxembourg	4,46%
Royaume-Uni	3,80%
Irlande	3,49%
Suède	2,99%
Finlande	2,78%
Norvège	1,52%
Danemark	1,51%
Autriche	0,70%
Îles Caïmans	0,69%
Australie	0,69%
Slovaquie	0,58%
Japon	0,50%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par secteur	
Holding et sociétés financières	25,21%
Banques et institutions financières	19,75%
Energie et eau	10,06%
Télécommunication	9,21%
Sociétés immobilières	8,19%
Electronique et semi-conducteurs	3,42%
Services divers	3,29%
Electrotechnique et électronique	2,25%
Chimie	1,93%
Construction de machines et appareils	1,91%
Internet et services d'Internet	1,86%
Compagnies d'assurance	1,66%
Transports	1,44%
Pétrole	1,42%
Industrie automobile	1,22%
Distribution, commerce de détail	1,16%
Tabac et alcool	1,16%
Articles de bureaux et ordinateurs	1,11%
Constructions, matériaux de construction	0,85%
Bien de consommation divers	0,83%
Art graphique, maison d'édition	0,76%
Service d'environnement et de recyclage	0,45%
Fonds d'investissement	0,44%
Industrie pharmaceutique et cosmétique	0,42%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par devise	
EUR	100,00%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

16.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er semestre	2ème semestre	Exercice complet
Achats	23.474.332,00	19.648.774,20	43.123.106,20
Ventes	12.677.724,30	16.415.271,74	29.092.996,04
Total 1	36.152.056,30	36.064.045,94	72.216.102,24
Souscriptions	4.532.425,26	5.754.274,84	10.286.700,10
Remboursements		3.578.510,15	3.578.510,15
Total 2	4.532.425,26	9.332.784,99	13.865.210,25
Moyenne de référence de l'actif net total	114.766.745,82	120.874.318,72	117.881.853,28
Taux de rotation	27,55%	22,11%	49,50%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de CA Indosuez Fund Solutions S.A. - 12, rue Eugène Ruppert - L-2453 Luxembourg qui assure le service financier.

16.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Evolution du nombre de parts en circulation									
Part	2023			2024			2025		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
Classe A - Dis						1,00	9.380,945		9.381,945
Classe B - Cap	1.623,941		1.104.066,27			1.104.173,259	87.201,677		1.191.374,936
Classe F - Cap						65.818,806	7.789,978	35.108,784	38.500,00
TOTAL			1.104.066,27			1.169.993,065			1.239.256,881

Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements
Classe A - Dis					1.004.274,80	
Classe B - Cap	140.000,00				8.499.999,91	
Classe F - Cap					782.425,39	3.578.510,15
TOTAL	140.000,00				10.286.700,10	3.578.510,15

Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
Classe A - Dis			105,73	105,73	1.007.665,64	107,40
Classe B - Cap	101.177.994,02	91,64	105.555.106,92	95,60	116.339.452,34	97,65
Classe F - Cap			6.558.821,43	99,65	3.932.368,07	102,14
TOTAL	101.177.994,02		112.114.034,08		121.279.486,05	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

16.4.5 . Performances

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

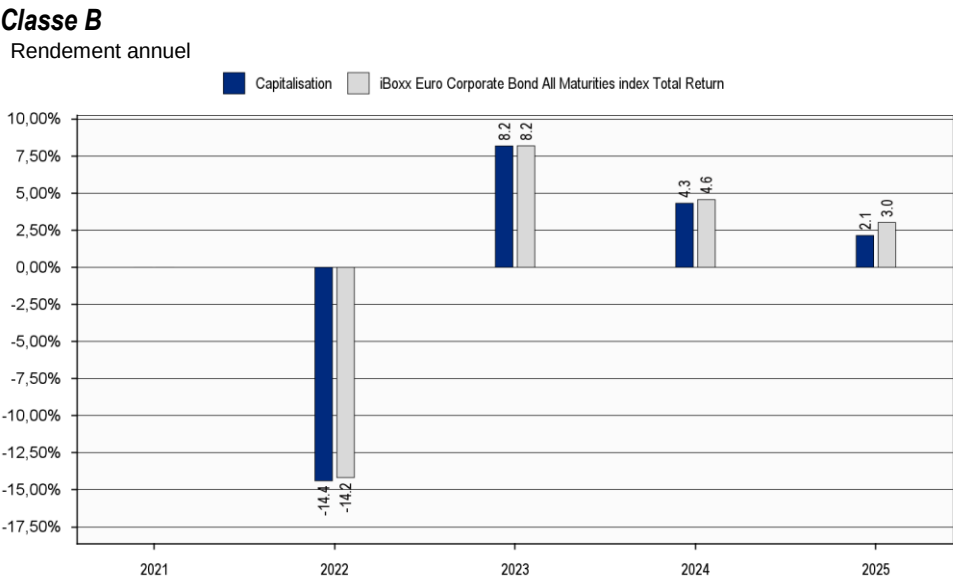
Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 5 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2025:



* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an		3 ans			
	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Année	Valeur
Classe B	2,14% (en EUR)	3,02% (en EUR)	4,85% (en EUR)	5,23% (en EUR)	24/09/2021	-0,51% (en EUR)
Classe F	2,50% (en EUR)	3,02% (en EUR)	(en EUR)		18/12/2024	2,11% (en EUR)
Classe A	2,35% (en EUR)	3,02% (en EUR)	(en EUR)		16/01/2024	4,18% (en EUR)

16.4.6 . Frais**Frais récurrents**

Classe A - BE6328642713

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,74%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,02%

Classe B - BE6328643729

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,74%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,02%

Classe F - BE6328645740

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,38%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,02%

Fee sharing

Au 31 décembre 2025, 51,90% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

16.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations**Dividendes bruts payés au titre de l'exercice**

2024 classe A 0,80 EUR
 2025 classe A 2,61 EUR

Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

Transparence en matière de durabilité*Caractéristiques environnementales ou sociales*

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le «Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

17 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EUROPE INDEX

17.1 . RAPPORT DE GESTION

17.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Période de souscription initiale : Le 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière du patrimoine du compartiment DPAM CAPITAL B Equities Europe Index de la sicav DPAM CAPITAL B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription lors de cette période : Le prix de souscription initial correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM CAPITAL B Equities Europe Index de la sicav DPAM CAPITAL B datée du 1er avril 2022.

17.1.2 . Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

17.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif est de procurer à ses actionnaires un rendement global aussi élevé que possible, l'accent étant mis sur les investissements en actions européennes.

Il s'agit d'un compartiment géré passivement ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Politique de placement

Le compartiment est un compartiment au sens de l'article 6 du Règlement SFDR 2019/2088.

17.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

17.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

17.1.6 . Indice et benchmark

MSCI Europe Net Return. Ce benchmark est utilisé dans le cadre de la gestion du compartiment.

MSCI Europe Net Return couvre environ 85 % de la capitalisation de marché flottant des pays de la zone EUROPE inclus dans l'indice. Des informations supplémentaires sur cet indice et sa composition sont disponibles sur le site www.msci.com.

La performance de l'indice de référence est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le « tracking error » (erreur de suivi) est de l'ordre de 1,3%.

17.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

L'indice de référence du compartiment DPAM B Equities Europe Index est le MSCI Europe Net DTR Index. L'indice MSCI Europe Net DTR Index, dividendes nets de précompte local réinvestis, couvre les pays européens et est établi par MSCI. Tous les pays d'Europe sont repris dans cet indice, excepté le Luxembourg compte tenu de sa faible capitalisation boursière. La Grèce a, quant à elle, été classifiée comme pays émergent par l'indice MSCI fin 2013.

L'indice comptait 403 positions en fin d'année. Vous pouvez consulter la valeur de l'indice sur le site web de MSCI : www.msci.com/end-of-day-data-search. Vous pouvez consulter la composition de ses indices sur le site web de MSCI : www.msci.com/constituents.

L'objectif du fonds est de reproduire physiquement et intégralement la composition de l'indice sous-jacent. Comme par le passé, le plein investissement s'est poursuivi au sein de ce compartiment. Les liquidités, après déduction des contrats à terme sur les indices boursiers, ont été maintenues à un niveau très faible. L'utilisation de futures sur l'indice Dow Jones Stoxx 50 a complété les positions en actions et a permis d'être pleinement investi à travers un instrument liquide sans perturber la structure du portefeuille lors des émissions et des remboursements quotidiens.

Au cours de l'année, le compartiment a suivi de près l'évolution de l'indice. L'écart de suivi ex-post est sensiblement inférieur au seuil maximum indiqué dans le prospectus et reste proche de zéro, les écarts de performance observés étant principalement imputables aux frais de gestion, administratifs et de conservation, ainsi qu'à la méthode de réplique.

17.1.8 . Politique future

Comme par le passé, le compartiment DPAM B Equities Europe Index poursuivra une politique d'investissement basée sur une indexation géographique et sectorielle. L'indice de référence demeure le MSCI Europe Net DTR Index publié par MSCI.

17.1.9 . Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4

17.2 . BILAN

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	1.011.332.286,66	721.053.316,94
I. Actifs immobilisés		
A. Frais d'établissement et d'organisation		
B. Immobilisations incorporelles		
C. Immobilisations corporelles		
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	1.010.182.819,79	719.135.014,20
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations		
Dont obligations prêtées		
Collatéral reçu sous forme d'obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire		
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions	1.010.175.914,79	719.135.014,20
a. Actions	1.010.175.914,79	719.135.014,20
Dont actions prêtées		
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts		
F. Instruments financiers dérivés	6.905,00	
a. Sur obligations		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
6.905,00	
6.905,00	
406.746,87	-142.893,48
8.185.715,51	638.594,44
8.185.715,51	243.044,60
	395.549,84
-7.778.968,64	-781.487,92
-7.778.968,64	-195.866,65
	-27,05
	-585.594,22
1.664.267,52	2.061.196,22
1.572.164,19	2.061.196,22
92.103,33	

17.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	123.437.414,16	33.849.575,17
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire		
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions	128.588.334,47	33.348.353,99
a. Actions	128.588.334,47	33.348.353,99
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières	183.421,35	222.250,48
E. OPC à nombre variable de parts		
F. Instruments financiers dérivés	117.760,00	215.820,00
a. Sur obligations		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
h. Sur d'autres valeurs mobilières		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
i. Sur OPC à nombre variable de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
j. Sur taux d'intérêt	24.360,00	
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme	24.360,00	
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
k. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
l. Sur indices financiers	93.400,00	215.820,00
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme	93.400,00	215.820,00
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
m. Sur instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
n. Sur d'autres valeurs sous-jacentes		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
G. Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H. Positions et opérations de change	-5.452.101,66	63.150,70
a. Instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Autres positions et opérations de change		
	-5.452.101,66	63.150,70
II. Produits et charges des placements	27.086.889,54	21.811.493,54
A. Dividendes	30.266.733,46	23.817.081,35
B. Intérêts	103.821,63	292.746,62
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire		
b. Dépôts et liquidités	103.821,63	292.746,62
c. Collatéral (+/-)		
C. Intérêts d'emprunts (-)	-6.172,59	-37.901,49
D. Contrats de swap (+/-)		
E. Précomptes mobiliers (-)	-3.277.492,96	-2.260.432,94
a. D'origine belge		-118.661,53
b. D'origine étrangère	-3.277.492,96	-2.141.771,41
F. Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits	1.031.010,09	387.572,85
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	1.029.723,47	387.572,85
B. Autres	1.286,62	

IV. Coûts d'exploitation

A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)
B. Charges financières (-)
C. Rémunération due au dépositaire (-)
D. Rémunération due au gestionnaire (-)
a. Gestion financière
Classe A
Classe B
Classe F
Classe J
Classe M
Classe N
b. Gestion administrative et comptable
c. Rémunération commerciale
E. Frais administratifs (-)
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)
H. Services et biens divers (-)
I. Amortissements et provisions pour risques et charges (-)
J. Taxes
Classe A
Classe B
Classe F
Classe J
Classe M
Classe N
K. Autres charges (-)

Produits et charges de l'exercice (du semestre)

Sous Total II + III + IV

V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat**VI. Impôts sur le résultat****VII. Résultat de l'exercice (du semestre)****SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS****I. Bénéfice (Perte) à affecter**

a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)

II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital**III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter****IV. (Distribution des dividendes)**

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
-3.558.140,49	-2.483.948,48
-888.358,55	-273.998,25
	-4.260,00
-421.991,59	-317.177,78
-1.983.117,53	-1.606.512,66
-1.550.943,33	-1.282.297,46
-12.647,50	-11.726,22
-158.869,70	-129.408,69
-386.060,98	-422.318,39
-829.800,07	-577.458,11
-112.706,81	-80.761,76
-50.858,27	-60.624,29
-432.174,20	-324.215,20
	-33.884,73
-42.506,28	-2.560,17
-4.353,72	-541,45
-123.936,79	-48.484,48
-75.339,61	-94.254,32
-1.248,36	-1.113,02
-12.809,04	-11.624,49
-7.095,04	-15.310,23
-21,06	-18.726,34
-42.752,85	-34.101,66
-11.413,26	-13.378,58
-18.536,42	-102.274,64
24.559.759,14	19.715.117,91
147.997.173,30	53.564.693,08
-4.561,17	
147.992.612,13	53.564.693,08
250.767.663,11	74.569.915,76
73.505.683,62	21.214.719,23
147.992.612,13	53.564.693,08
29.269.367,36	-209.496,55
-249.519.118,46	-73.505.683,62
-1.248.544,65	-1.064.232,14

17.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

17.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
ACTIONS						
<i>NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</i>				<i>1.010.175.914,79</i>	<i>100,00%</i>	<i>99,89%</i>
Royaume-Uni				212.312.970,89	21,02%	20,99%
3I GROUP PLC	84.400	GBP	32,63	3.154.065,17	0,31%	0,31%
ADMIRAL GROUP PLC	22.600	GBP	31,76	822.053,48	0,08%	0,08%
ANGLO AMERICAN PLC	93.128	GBP	30,85	3.290.384,01	0,33%	0,32%
ASHTAD GROUP PLC	36.483	GBP	50,86	2.125.093,49	0,21%	0,21%
ASSOCIATED BRITISH FOODS PLC	75.000	GBP	21,27	1.827.005,67	0,18%	0,18%
ASTRAZENECA PLC	134.550	GBP	137,90	21.250.008,59	2,10%	2,10%
AUTOTRADER GROUP PLC	87.000	GBP	5,86	584.284,49	0,06%	0,06%
AVIVA PLC	285.000	GBP	6,84	2.233.911,70	0,22%	0,22%
BAE SYSTEMS PLC	258.030	GBP	17,14	5.065.148,26	0,50%	0,50%
BARCLAYS PLC	1.264.770	GBP	4,76	6.894.202,39	0,68%	0,68%
BARRATT REDROW PLC	114.000	GBP	3,81	497.570,86	0,05%	0,05%
BP PLC	1.371.200	GBP	4,33	6.796.717,17	0,67%	0,67%
BT GROUP PLC	537.120	GBP	1,84	1.132.187,32	0,11%	0,11%
BUNZL PLC	28.100	GBP	20,76	668.105,14	0,07%	0,07%
CENTRICA PLC	515.000	GBP	1,70	1.000.037,22	0,10%	0,10%
COCA-COLA EUROPACIFIC PARTNE	19.900	USD	90,70	1.536.830,01	0,15%	0,15%
COMPASS GROUP PLC	147.310	GBP	23,64	3.988.327,78	0,39%	0,39%
DIAGEO PLC	246.500	GBP	16,04	4.526.859,65	0,45%	0,45%
ENDEAVOUR MINING PLC	17.000	GBP	38,72	753.868,18	0,07%	0,07%
ENTAIN PLC	65.250	GBP	7,67	572.875,79	0,06%	0,06%
GSK PLC	359.600	GBP	18,25	7.514.060,59	0,74%	0,74%
HALEON PLC	750.000	GBP	3,75	3.219.378,11	0,32%	0,32%
HALMA PLC	30.380	GBP	35,38	1.230.996,28	0,12%	0,12%
HIKMA PHARMACEUTICALS PLC	12.400	GBP	15,50	220.122,54	0,02%	0,02%
HSBC HOLDINGS PLC	1.534.700	GBP	11,74	20.631.401,94	2,04%	2,04%
INFORMA PLC	101.596	GBP	8,84	1.028.584,60	0,10%	0,10%
INTERCONTINENTAL HOTELS GROU	12.600	GBP	104,60	1.509.431,37	0,15%	0,15%
INTERTEK GROUP PLC	13.550	GBP	46,26	717.886,96	0,07%	0,07%
INTL CONSOLIDATED AIRLINE-DI	120.000	EUR	4,75	569.880,00	0,06%	0,06%
JD SPORTS FASHION PLC	184.000	GBP	0,84	177.983,62	0,02%	0,02%
KINGFISHER PLC	190.000	GBP	3,13	680.444,37	0,07%	0,07%
LAND SECURITIES GROUP PLC	59.007	GBP	6,22	420.344,20	0,04%	0,04%
LEGAL & GENERAL GROUP PLC	479.500	GBP	2,62	1.438.252,88	0,14%	0,14%
LLOYDS BANKING GROUP PLC	5.162.400	GBP	0,98	5.808.328,19	0,58%	0,57%
LONDON STOCK EXCHANGE GROUP	40.000	GBP	89,52	4.101.013,57	0,41%	0,41%
M&G PLC	176.100	GBP	2,86	577.621,71	0,06%	0,06%
MARKS & SPENCER GROUP PLC	299.000	GBP	3,30	1.130.046,38	0,11%	0,11%
MELROSE INDUSTRIES PLC	100.000	GBP	5,88	673.881,92	0,07%	0,07%
NATIONAL GRID PLC	424.750	GBP	11,42	5.552.907,58	0,55%	0,55%
NATWEST GROUP PLC	685.714	GBP	6,52	5.118.804,16	0,51%	0,51%
NEXT PLC	9.600	GBP	136,80	1.504.071,47	0,15%	0,15%
PEARSON PLC	44.196	GBP	10,50	531.475,69	0,05%	0,05%
PHOENIX GROUP HOLDINGS PLC	47.000	GBP	7,37	396.713,05	0,04%	0,04%
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	85.000	GBP	60,02	5.842.867,78	0,58%	0,58%
RELX PLC	166.800	GBP	30,20	5.769.180,55	0,57%	0,57%
RENTOKIL INITIAL PLC	239.800	GBP	4,48	1.229.004,18	0,12%	0,12%
RIO TINTO PLC	96.550	GBP	59,94	6.627.964,27	0,66%	0,65%
ROLLS-ROYCE HOLDINGS PLC	737.000	GBP	11,50	9.706.808,68	0,96%	0,96%
SAGE GROUP PLC/THE	90.500	GBP	10,83	1.122.504,72	0,11%	0,11%
SAINSBURY (J) PLC	345.439	GBP	3,25	1.285.777,64	0,13%	0,13%
SCHROEDERS PLC	59.000	GBP	4,07	275.015,75	0,03%	0,03%
SEGRO PLC	123.000	GBP	7,20	1.014.822,20	0,10%	0,10%
SEVERN TRENT PLC	29.000	GBP	27,89	926.312,78	0,09%	0,09%
SHELL PLC	505.000	GBP	27,40	15.847.219,84	1,57%	1,57%
SMITH & NEPHEW PLC	74.000	GBP	12,39	1.049.636,37	0,10%	0,10%
SMITHS GROUP PLC	25.500	GBP	23,52	686.892,29	0,07%	0,07%
SPIRAX GROUP PLC	6.000	GBP	68,20	468.648,00	0,05%	0,05%
SSE PLC	98.500	GBP	21,79	2.458.128,61	0,24%	0,24%
STANDARD CHARTERED PLC	162.750	GBP	18,22	3.396.100,33	0,34%	0,34%

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
TESCO PLC	888.026	GBP	4,42	4.493.270,19	0,44%	0,44%
UNILEVER PLC	232.002	GBP	48,60	12.912.027,93	1,28%	1,28%
UNITED UTILITIES GROUP PLC	62.500	GBP	11,94	854.664,15	0,08%	0,08%
VODAFONE GROUP PLC	1.764.600	GBP	0,99	1.998.323,86	0,20%	0,20%
WHITBREAD PLC	13.002	GBP	25,50	379.718,26	0,04%	0,04%
WISE PLC - A	48.500	GBP	8,91	494.914,96	0,05%	0,05%
Suisse				155.502.758,68	15,39%	15,38%
ABB LTD-REG	139.370	CHF	59,22	8.869.953,14	0,88%	0,88%
ALCON INC	42.000	CHF	63,28	2.856.270,82	0,28%	0,28%
AVOLTA AG	6.900	CHF	47,14	349.560,45	0,04%	0,04%
BANQUE CANTONALE VAUDOIS-REG	1.300	CHF	100,40	140.268,67	0,01%	0,01%
BARRY CALLEBAUT AG-REG	280	CHF	1.306,00	392.993,01	0,04%	0,04%
BELIMO HOLDING AG-REG	1.000	CHF	781,00	839.333,69	0,08%	0,08%
BKW AG	1.600	CHF	168,40	289.564,75	0,03%	0,03%
CHOCOLADEFABRIKEN LINDT-PC	88	CHF	11.590,00	1.096.098,87	0,11%	0,11%
CHOCOLADEFABRIKEN LINDT-REG	8	CHF	116.400,00	1.000.752,28	0,10%	0,10%
CIE FINANCIERE RICHEMO-A REG	48.240	CHF	172,05	8.919.604,51	0,88%	0,88%
COCA-COLA HBC AG-DI	56.500	GBP	38,42	2.486.090,59	0,25%	0,25%
DSM-FIRMENICH AG	15.356	EUR	68,76	1.055.878,56	0,11%	0,11%
EMS-CHEMIE HOLDING AG-REG	520	CHF	549,50	307.082,21	0,03%	0,03%
GALDERMA GROUP AG	14.200	CHF	162,10	2.473.745,30	0,25%	0,25%
GEBERIT AG-REG	2.760	CHF	619,60	1.837.824,83	0,18%	0,18%
GIVAUDAN-REG	820	CHF	3.146,00	2.772.401,93	0,27%	0,27%
GLENCORE PLC	917.500	GBP	4,07	4.271.999,37	0,42%	0,42%
HELVETIA BALOISE HOLDING AG	7.789	CHF	209,20	1.751.164,75	0,17%	0,17%
HOLCIM LTD	45.000	CHF	77,76	3.760.558,84	0,37%	0,37%
JULIUS BAER GROUP LTD	15.000	CHF	62,40	1.005.910,80	0,10%	0,10%
KUEHNE + NAGEL INTL AG-REG	3.900	CHF	171,25	717.759,27	0,07%	0,07%
LOGITECH INTERNATIONAL-REG	11.810	CHF	81,54	1.034.913,92	0,10%	0,10%
LONZA GROUP AG-REG	6.210	CHF	537,80	3.589.186,46	0,36%	0,36%
NESTLE SA-REG	230.900	CHF	78,74	19.539.028,48	1,93%	1,93%
NOVARTIS AG-REG	166.000	CHF	109,60	19.552.498,66	1,94%	1,93%
PARTNERS GROUP HOLDING AG	1.900	CHF	982,40	2.005.975,28	0,20%	0,20%
ROCHE HOLDING AG-BR	3.090	CHF	335,20	1.113.130,57	0,11%	0,11%
ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN	61.200	CHF	328,20	21.586.072,00	2,14%	2,14%
SANDOZ GROUP AG	38.000	CHF	57,84	2.362.084,90	0,23%	0,23%
SCHINDLER HOLDING AG-REG	2.050	CHF	281,50	620.177,32	0,06%	0,06%
SCHINDLER HOLDING-PART CERT	3.850	CHF	299,20	1.237.958,09	0,12%	0,12%
SGS SA-REG	14.700	CHF	90,86	1.435.402,47	0,14%	0,14%
SIKA AG-REG	12.850	CHF	162,60	2.245.470,18	0,22%	0,22%
SONOVA HOLDING AG-REG	3.740	CHF	207,10	832.406,23	0,08%	0,08%
STMICROELECTRONICS NV	57.254	EUR	22,48	1.286.783,65	0,13%	0,13%
STRAUMANN HOLDING AG-REG	8.700	CHF	93,46	873.833,42	0,09%	0,09%
SWATCH GROUP AG/THE-BR	1.710	CHF	168,25	309.196,67	0,03%	0,03%
SWISSCOM AG-REG	2.100	CHF	575,50	1.298.817,84	0,13%	0,13%
SWISS LIFE HOLDING AG-REG	2.420	CHF	916,80	2.384.369,69	0,24%	0,24%
SWISS PRIME SITE-REG	7.900	CHF	123,20	1.045.975,28	0,10%	0,10%
SWISS RE AG	26.280	CHF	132,85	3.752.066,63	0,37%	0,37%
UBS GROUP AG-REG	280.000	CHF	36,96	11.121.762,49	1,10%	1,10%
VAT GROUP AG	2.200	CHF	385,90	912.391,19	0,09%	0,09%
ZURICH INSURANCE GROUP AG	12.630	CHF	601,80	8.168.440,62	0,81%	0,81%
France				147.612.025,55	14,61%	14,60%
ACCOR SA	17.700	EUR	48,22	853.494,00	0,08%	0,08%
ADP	2.600	EUR	111,40	289.640,00	0,03%	0,03%
AIR LIQUIDE SA	50.650	EUR	160,26	8.117.169,00	0,80%	0,80%
ALSTOM	28.000	EUR	25,17	704.760,00	0,07%	0,07%
AMUNDI SA	5.000	EUR	70,60	353.000,00	0,04%	0,04%
AXA SA	156.350	EUR	40,96	6.404.096,00	0,63%	0,63%
BIOMERIEUX	3.200	EUR	110,30	352.960,00	0,04%	0,03%
BNP PARIBAS	86.400	EUR	80,79	6.980.256,00	0,69%	0,69%
BOLLORE SE	58.172	EUR	4,79	278.876,57	0,03%	0,03%
BOUYGUES SA	17.000	EUR	44,35	753.950,00	0,07%	0,07%
BUREAU VERITAS SA	31.217	EUR	27,18	848.478,06	0,08%	0,08%
CAPGEMINI SE	13.900	EUR	142,25	1.977.275,00	0,20%	0,20%
CARREFOUR SA	53.300	EUR	14,23	758.459,00	0,08%	0,08%
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	40.650	EUR	86,96	3.534.924,00	0,35%	0,35%
COVIVIO	5.358	EUR	56,65	303.530,70	0,03%	0,03%
CREDIT AGRICOLE SA	96.200	EUR	17,55	1.688.310,00	0,17%	0,17%

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
DANONE	55.700	EUR	76,78	4.276.646,00	0,42%	0,42%
DASSAULT AVIATION SA	1.760	EUR	273,80	481.888,00	0,05%	0,05%
DASSAULT SYSTEMES SE	55.000	EUR	23,84	1.311.200,00	0,13%	0,13%
EDENRED	14.172	EUR	18,91	267.992,52	0,03%	0,03%
EIFPAGE	4.650	EUR	122,40	569.160,00	0,06%	0,06%
ENGIE	165.000	EUR	22,41	3.697.650,00	0,37%	0,37%
ESSILORLUXOTTICA	27.080	EUR	269,90	7.308.892,00	0,72%	0,72%
FDJ UNITED	9.000	EUR	23,62	212.580,00	0,02%	0,02%
GECINA SA	5.000	EUR	80,90	404.500,00	0,04%	0,04%
GETLINK SE	24.000	EUR	15,73	377.520,00	0,04%	0,04%
HERMES INTERNATIONAL	2.760	EUR	2.122,00	5.856.720,00	0,58%	0,58%
IPSEN	2.900	EUR	119,00	345.100,00	0,03%	0,03%
KERING	6.250	EUR	301,00	1.881.250,00	0,19%	0,19%
KLEPIERRE SA	16.100	EUR	33,74	543.214,00	0,05%	0,05%
L'OREAL	20.920	EUR	366,60	7.669.272,00	0,76%	0,76%
LEGRAND SA	23.600	EUR	127,25	3.003.100,00	0,30%	0,30%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	21.800	EUR	645,00	14.061.000,00	1,39%	1,39%
MICHELIN (CGDE)	51.940	EUR	28,31	1.470.421,40	0,15%	0,15%
ORANGE	166.900	EUR	14,20	2.369.980,00	0,23%	0,23%
PERNOD RICARD SA	17.800	EUR	73,10	1.301.180,00	0,13%	0,13%
PUBLICIS GROUPE	20.000	EUR	88,62	1.772.400,00	0,18%	0,18%
RENAULT SA	18.373	EUR	35,42	650.771,66	0,06%	0,06%
REXEL SA	15.700	EUR	33,59	527.363,00	0,05%	0,05%
SAFRAN SA	31.000	EUR	297,40	9.219.400,00	0,91%	0,91%
SANOFI	97.400	EUR	82,72	8.056.928,00	0,80%	0,80%
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	2.450	EUR	210,00	514.500,00	0,05%	0,05%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	47.500	EUR	234,90	11.157.750,00	1,10%	1,10%
SOCIETE GENERALE SA	60.200	EUR	68,72	4.136.944,00	0,41%	0,41%
SODEXO SA	10.334	EUR	43,70	451.595,80	0,04%	0,04%
THALES SA	8.320	EUR	229,80	1.911.936,00	0,19%	0,19%
TOTALENERGIES SE	174.540	EUR	55,59	9.702.678,60	0,96%	0,96%
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	9.930	EUR	92,76	921.106,80	0,09%	0,09%
VEOLIA ENVIRONNEMENT	53.902	EUR	29,72	1.601.967,44	0,16%	0,16%
VINCI SA	44.800	EUR	120,05	5.378.240,00	0,53%	0,53%
Allemagne				146.873.790,38	14,54%	14,52%
ADIDAS AG	14.830	EUR	169,05	2.507.011,50	0,25%	0,25%
ALLIANZ SE-REG	33.930	EUR	390,50	13.249.665,00	1,31%	1,31%
BASF SE	81.600	EUR	44,43	3.625.488,00	0,36%	0,36%
BAYER AG-REG	83.500	EUR	37,01	3.090.335,00	0,31%	0,31%
BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG	25.570	EUR	93,14	2.381.589,80	0,24%	0,24%
BAYERISCHE MOTOREN WERKE-PRF	4.200	EUR	91,50	384.300,00	0,04%	0,04%
BEIERSDORF AG	10.120	EUR	93,68	948.041,60	0,09%	0,09%
BRENNTAG SE	8.390	EUR	49,56	415.808,40	0,04%	0,04%
COMMERZBANK AG	65.340	EUR	36,10	2.358.774,00	0,23%	0,23%
CONTINENTAL AG	10.270	EUR	67,96	697.949,20	0,07%	0,07%
CTS EVENTIM AG & CO KGAA	5.000	EUR	78,50	392.500,00	0,04%	0,04%
DAIMLER TRUCK HOLDING AG	37.700	EUR	37,32	1.406.964,00	0,14%	0,14%
DELIVERY HERO SE	18.050	EUR	22,72	410.096,00	0,04%	0,04%
DEUTSCHE BANK AG-REGISTERED	165.300	EUR	33,11	5.473.083,00	0,54%	0,54%
DEUTSCHE BOERSE AG	16.320	EUR	223,70	3.650.784,00	0,36%	0,36%
DEUTSCHE LUFTHANSA-REG	44.500	EUR	8,41	374.067,00	0,04%	0,04%
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	319.030	EUR	27,66	8.824.369,80	0,87%	0,87%
DHL GROUP	84.280	EUR	46,73	3.938.404,40	0,39%	0,39%
DR ING HC F PORSCHE AG	9.000	EUR	45,62	410.580,00	0,04%	0,04%
E.ON SE	197.000	EUR	16,13	3.176.625,00	0,31%	0,31%
EVONIK INDUSTRIES AG	14.200	EUR	13,36	189.712,00	0,02%	0,02%
FRESENIUS MEDICAL CARE AG	18.500	EUR	40,76	754.060,00	0,07%	0,07%
FRESENIUS SE & CO KGAA	39.810	EUR	48,98	1.949.893,80	0,19%	0,19%
GEA GROUP AG	11.738	EUR	57,80	678.456,40	0,07%	0,07%
HANNOVER RUECK SE	5.753	EUR	266,20	1.531.448,60	0,15%	0,15%
HEIDELBERG MATERIALS AG	12.190	EUR	223,00	2.718.370,00	0,27%	0,27%
HENKEL AG & CO KGAA	6.571	EUR	65,00	427.115,00	0,04%	0,04%
HENKEL AG & CO KGAA VOR-PREF	13.000	EUR	69,58	904.540,00	0,09%	0,09%
HENSOLDT AG	6.000	EUR	73,40	440.400,00	0,04%	0,04%
HOCHTIEF AG	1.400	EUR	337,00	471.800,00	0,05%	0,05%
INFINEON TECHNOLOGIES AG	112.900	EUR	37,73	4.259.717,00	0,42%	0,42%
KNORR-BREMSE AG	6.000	EUR	95,15	570.900,00	0,06%	0,06%
LEG IMMOBILIEN SE	5.200	EUR	62,25	323.700,00	0,03%	0,03%
MERCEDES-BENZ GROUP AG	65.000	EUR	60,07	3.904.550,00	0,39%	0,39%

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
MERCK KGAA	11.850	EUR	122,60	1.452.810,00	0,14%	0,14%
MTU AERO ENGINES AG	4.700	EUR	355,30	1.669.910,00	0,17%	0,16%
MUENCHENER RUECKVER AG-REG	11.570	EUR	562,20	6.504.654,00	0,64%	0,64%
NEMETSCHEK SE	4.300	EUR	92,80	399.040,00	0,04%	0,04%
PORSCHE AUTOMOBIL HLDG-PRF	16.800	EUR	39,92	670.656,00	0,07%	0,07%
RATIONAL AG	300	EUR	661,50	198.450,00	0,02%	0,02%
RHEINMETALL AG	4.030	EUR	1.561,00	6.290.830,00	0,62%	0,62%
RWE AG	52.000	EUR	45,26	2.353.520,00	0,23%	0,23%
SAP SE	91.000	EUR	208,35	18.959.850,00	1,88%	1,87%
SARTORIUS AG-VORZUG	1.810	EUR	247,20	447.432,00	0,04%	0,04%
SCOUT24 SE	5.500	EUR	85,80	471.900,00	0,05%	0,05%
SIEMENS AG-REG	67.550	EUR	239,15	16.154.582,50	1,60%	1,60%
SIEMENS ENERGY AG	69.500	EUR	120,40	8.367.800,00	0,83%	0,83%
SIEMENS HEALTHINEERS AG	26.300	EUR	44,92	1.181.396,00	0,12%	0,12%
SYMRISE AG	9.650	EUR	68,88	664.692,00	0,07%	0,07%
TALANX AG	4.500	EUR	113,80	512.100,00	0,05%	0,05%
VOLKSWAGEN AG-PREF	17.850	EUR	103,55	1.848.367,50	0,18%	0,18%
VONOVIA SE	61.622	EUR	24,54	1.512.203,88	0,15%	0,15%
ZALANDO SE	14.700	EUR	25,34	372.498,00	0,04%	0,04%
Pays-Bas				90.553.354,43	8,96%	8,95%
ABN AMRO BANK NV-CVA	40.560	EUR	29,79	1.208.282,40	0,12%	0,12%
ADYEN NV	2.227	EUR	1.375,00	3.062.125,00	0,30%	0,30%
AEGON LTD	103.580	EUR	6,64	687.771,20	0,07%	0,07%
AIRBUS SE	52.650	EUR	198,40	10.445.760,00	1,03%	1,03%
AKZO NOBEL N.V.	13.000	EUR	59,20	769.600,00	0,08%	0,08%
ARGENX SE	5.500	EUR	716,80	3.942.400,00	0,39%	0,39%
ASM INTERNATIONAL NV	3.970	EUR	517,60	2.054.872,00	0,20%	0,20%
ASML HOLDING NV	34.000	EUR	921,40	31.327.600,00	3,10%	3,10%
ASR NEDERLAND NV	13.400	EUR	60,62	812.308,00	0,08%	0,08%
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES	7.500	EUR	133,75	1.003.125,00	0,10%	0,10%
EURONEXT NV	5.500	EUR	128,00	704.000,00	0,07%	0,07%
EXOR NV	10.260	EUR	72,45	743.337,00	0,07%	0,07%
FERROVIAL SE	42.661	EUR	55,34	2.360.859,74	0,23%	0,23%
HEINEKEN HOLDING NV	11.200	EUR	62,40	698.880,00	0,07%	0,07%
HEINEKEN NV	25.720	EUR	69,74	1.793.712,80	0,18%	0,18%
IMCD NV	6.300	EUR	77,34	487.242,00	0,05%	0,05%
ING GROEP NV	265.000	EUR	24,01	6.362.650,00	0,63%	0,63%
JDE PEET'S NV	11.200	EUR	31,86	356.832,00	0,03%	0,03%
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE N	77.390	EUR	34,87	2.698.589,30	0,27%	0,27%
KONINKLIJKE KPN NV	327.522	EUR	3,98	1.302.227,47	0,13%	0,13%
KONINKLIJKE PHILIPS NV	71.806	EUR	23,24	1.668.771,44	0,16%	0,16%
MAGNUM ICE CREAM CO NV/THE	56.200	EUR	13,62	765.219,20	0,08%	0,07%
NEBIUS GROUP NV	18.000	USD	83,71	1.282.889,86	0,13%	0,13%
NN GROUP NV	21.870	EUR	65,74	1.437.733,80	0,14%	0,14%
PROSUS NV	114.820	EUR	52,85	6.068.237,00	0,60%	0,60%
QIAGEN N.V.	19.704	EUR	38,86	765.598,92	0,08%	0,08%
RANDSTAD NV	7.670	EUR	32,37	248.277,90	0,02%	0,02%
STELLANTIS NV	167.000	EUR	9,46	1.579.987,00	0,16%	0,16%
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV	95.260	EUR	22,23	2.117.629,80	0,21%	0,21%
WOLTERS KLUWER	20.340	EUR	88,34	1.796.835,60	0,18%	0,18%
Espagne				57.207.933,61	5,66%	5,66%
ACCIONA SA	2.050	EUR	185,90	381.095,00	0,04%	0,04%
ACS ACTIVIDADES CONS Y SERV	15.254	EUR	84,85	1.294.301,90	0,13%	0,13%
AENA SME SA	62.000	EUR	23,82	1.476.840,00	0,15%	0,15%
AMADEUS IT GROUP SA	38.900	EUR	62,84	2.444.476,00	0,24%	0,24%
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	500.000	EUR	20,05	10.025.000,00	0,99%	0,99%
BANCO DE SABADELL SA	471.000	EUR	3,37	1.584.915,00	0,16%	0,16%
BANCO SANTANDER SA	1.305.500	EUR	10,07	13.146.385,00	1,30%	1,30%
BANKINTER SA	60.000	EUR	14,16	849.300,00	0,08%	0,08%
CAIXABANK SA	342.730	EUR	10,45	3.579.814,85	0,35%	0,35%
CELLNEX TELECOM SA	43.020	EUR	27,43	1.180.038,60	0,12%	0,12%
EDP RENOVAVEIS SA	23.761	EUR	12,04	286.082,44	0,03%	0,03%
ENDESA SA	27.000	EUR	30,63	827.010,00	0,08%	0,08%
GRIFOLS SA	23.300	EUR	10,70	249.310,00	0,02%	0,02%
IBERDROLA SA	553.658	EUR	18,47	10.223.294,97	1,01%	1,01%
INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL	96.140	EUR	56,34	5.416.527,60	0,54%	0,54%
MAPFRE SA	85.000	EUR	4,28	363.970,00	0,04%	0,04%
NATURGY ENERGY GROUP SA	18.000	EUR	25,92	466.560,00	0,05%	0,05%

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
REDEIA CORP SA	45.000	EUR	15,17	682.650,00	0,07%	0,07%
REPSOL SA	92.050	EUR	15,93	1.465.896,25	0,14%	0,14%
TELEFONICA SA	362.000	EUR	3,49	1.264.466,00	0,12%	0,12%
Suède				56.213.560,39	5,56%	5,56%
ADDTECH AB-B SHARES	20.000	SEK	327,40	604.784,34	0,06%	0,06%
ALFA LAVAL AB	23.600	SEK	465,70	1.015.102,98	0,10%	0,10%
ASSA ABLOY AB-B	88.200	SEK	358,90	2.923.707,40	0,29%	0,29%
ATLAS COPCO AB-A SHS	239.300	SEK	166,05	3.670.062,34	0,36%	0,36%
ATLAS COPCO AB-B SHS	136.000	SEK	149,00	1.871.617,25	0,19%	0,19%
BEIJER REF AB	35.460	SEK	149,10	488.324,19	0,05%	0,05%
BOLIDEN AB	21.200	SEK	515,20	1.008.796,53	0,10%	0,10%
EPIROC AB-B	28.000	SEK	186,70	482.829,96	0,05%	0,05%
EPIROC --- REGISTERED SHS -A-	64.100	SEK	209,90	1.242.688,65	0,12%	0,12%
EQT AB	46.500	SEK	363,80	1.562.454,97	0,15%	0,15%
ERICSSON LM-B SHS	257.430	SEK	90,60	2.154.166,25	0,21%	0,21%
ESSITY AKTIEBOLAG-B	55.100	SEK	265,20	1.349.637,02	0,13%	0,13%
EVOLUTION AB	12.000	SEK	629,80	698.032,70	0,07%	0,07%
FASTIGHETS AB BALDER-B SHRS	53.400	SEK	68,20	336.370,19	0,03%	0,03%
HENNES & MAURITZ AB-B SHS	42.134	SEK	185,90	723.442,38	0,07%	0,07%
HEXAGON AB-B SHS	184.600	SEK	109,50	1.866.971,46	0,18%	0,18%
HOLMEN AB-B SHARES	7.700	SEK	354,40	252.043,96	0,03%	0,03%
INDUSTRIVARDEN AB-A SHS	10.830	SEK	415,40	415.515,10	0,04%	0,04%
INDUSTRIVARDEN AB-C SHS	15.400	SEK	415,00	590.283,55	0,06%	0,06%
INDUTRADE AB	23.200	SEK	240,40	515.127,00	0,05%	0,05%
INVESTMENT AB LATOUR-B SHS	15.000	SEK	225,40	312.274,87	0,03%	0,03%
INVESTOR AB-B SHS	161.400	SEK	330,40	4.925.331,12	0,49%	0,49%
LIFCO AB-B SHS	19.070	SEK	352,00	619.990,76	0,06%	0,06%
LUNDBERGS AB-B SHS	9.000	SEK	511,50	425.187,03	0,04%	0,04%
NIBE INDUSTRIER AB-B SHS	165.600	SEK	35,62	544.811,31	0,05%	0,05%
SAAB AB-B	28.000	SEK	537,60	1.390.302,02	0,14%	0,14%
SAGAX AB-B	20.500	SEK	197,60	374.138,73	0,04%	0,04%
SANDVIK AB	95.060	SEK	300,60	2.639.238,57	0,26%	0,26%
SECURITAS AB-B SHS	28.000	SEK	147,20	380.677,93	0,04%	0,04%
SKANDINAVISKA ENSKILDA BAN-A	129.280	SEK	195,10	2.329.595,27	0,23%	0,23%
SKANSKA AB-B SHS	25.636	SEK	252,30	597.391,96	0,06%	0,06%
SKF AB-B SHARES	26.800	SEK	245,80	608.427,08	0,06%	0,06%
SPOTIFY TECHNOLOGY SA	13.850	USD	580,71	6.848.170,21	0,68%	0,68%
SVENSKA CELLULOSA AB SCA-B	59.000	SEK	122,60	668.089,04	0,07%	0,07%
SVENSKA HANDELSBANKEN-A SHS	113.000	SEK	134,35	1.402.193,59	0,14%	0,14%
SWEDBANK AB - A SHARES	76.200	SEK	321,10	2.259.889,17	0,22%	0,22%
SWEDISH ORPHAN BIVITRUM AB	15.000	SEK	332,80	461.069,55	0,05%	0,05%
TELE2 AB-B SHS	41.000	SEK	154,55	585.254,46	0,06%	0,06%
TELIA CO AB	195.000	SEK	39,38	709.254,64	0,07%	0,07%
TRELLEBORG AB-B SHS	16.000	SEK	392,70	580.326,96	0,06%	0,06%
VOLVO AB-B SHS	138.310	SEK	295,90	3.779.987,90	0,37%	0,37%
Italie				47.404.981,56	4,69%	4,69%
BANCA MEDIOLANUM SPA	23.000	EUR	19,47	447.810,00	0,04%	0,04%
BANCA MONTE DEI PASCHI SIENA	160.000	EUR	9,13	1.460.800,00	0,14%	0,14%
BANCO BPM SPA	100.000	EUR	13,02	1.302.000,00	0,13%	0,13%
BPER BANCA SPA	120.000	EUR	11,60	1.392.000,00	0,14%	0,14%
BUZZI SPA	7.000	EUR	52,00	364.000,00	0,04%	0,04%
DAVIDE CAMPARI-MILANO NV	58.000	EUR	5,54	321.204,00	0,03%	0,03%
ENEL SPA	708.680	EUR	8,88	6.290.952,36	0,62%	0,62%
ENI SPA	170.000	EUR	16,14	2.743.800,00	0,27%	0,27%
FERRARI NV	10.920	EUR	318,70	3.480.204,00	0,34%	0,34%
FINECOBANK SPA	49.890	EUR	22,20	1.107.558,00	0,11%	0,11%
GENERALI	70.000	EUR	35,75	2.502.500,00	0,25%	0,25%
INFRASTRUTTURE WIRELESS ITAL	15.500	EUR	7,89	122.217,50	0,01%	0,01%
INTESA SANPAOLO	1.274.700	EUR	5,92	7.547.498,70	0,75%	0,75%
LEONARDO SPA	33.000	EUR	49,16	1.622.280,00	0,16%	0,16%
MONCLER SPA	18.000	EUR	54,92	988.560,00	0,10%	0,10%
NEXI SPA	43.000	EUR	4,22	181.503,00	0,02%	0,02%
POSTE ITALIANE SPA	43.000	EUR	21,48	923.640,00	0,09%	0,09%
PRYSMIAN SPA	25.900	EUR	86,38	2.237.242,00	0,22%	0,22%
RECORDATI INDUSTRIA CHIMICA	9.600	EUR	48,54	465.984,00	0,05%	0,05%
SNAM SPA	185.000	EUR	5,66	1.046.360,00	0,10%	0,10%
TELECOM ITALIA SPA	900.000	EUR	0,51	462.420,00	0,05%	0,05%
TERNA-RETE ELETTRICA NAZIONALE	118.000	EUR	9,05	1.068.372,00	0,11%	0,11%

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
UNICREDIT SPA	122.800	EUR	70,92	8.708.976,00	0,86%	0,86%
UNIPOL ASSICURAZIONI SPA	30.000	EUR	20,57	617.100,00	0,06%	0,06%
Danemark				29.447.468,82	2,92%	2,91%
AP MOLLER-MAERSK A/S-A	215	DKK	14.640,00	421.421,88	0,04%	0,04%
AP MOLLER-MAERSK A/S-B	375	DKK	14.640,00	735.038,16	0,07%	0,07%
CARLSBERG AS-B	8.120	DKK	835,20	907.996,25	0,09%	0,09%
COLOPLAST-B	11.285	DKK	546,40	825.562,19	0,08%	0,08%
DANSKE BANK A/S	60.640	DKK	318,60	2.586.678,81	0,26%	0,26%
DEMANT A/S	6.670	DKK	215,20	192.178,87	0,02%	0,02%
DSV A/S	17.590	DKK	1.615,00	3.803.434,19	0,38%	0,38%
GENMAB A/S	5.100	DKK	2.027,00	1.384.080,87	0,14%	0,14%
NOVONESIS (NOVOZYMES) B	31.617	DKK	407,80	1.726.256,88	0,17%	0,17%
NOVO NORDISK A/S-B	283.880	DKK	325,25	12.362.025,71	1,22%	1,22%
ORSTED A/S	48.777	DKK	122,35	799.018,07	0,08%	0,08%
PANDORA A/S	7.600	DKK	707,60	720.010,71	0,07%	0,07%
ROCKWOOL A/S-B SHS	9.100	DKK	225,40	274.620,43	0,03%	0,03%
TRYG A/S	25.300	DKK	166,50	563.991,16	0,06%	0,05%
VESTAS WIND SYSTEMS A/S	92.400	DKK	173,40	2.145.154,64	0,21%	0,21%
Finlande				17.524.620,03	1,73%	1,73%
ELISA OYJ	14.800	EUR	37,74	558.552,00	0,05%	0,05%
FORTUM OYJ	32.900	EUR	18,18	598.122,00	0,06%	0,06%
KESKO OYJ-B SHS	19.000	EUR	19,25	365.750,00	0,04%	0,04%
KONE OYJ-B	27.320	EUR	60,56	1.654.499,20	0,16%	0,16%
METSO CORP	59.000	EUR	14,98	883.820,00	0,09%	0,09%
NESTE OYJ	30.800	EUR	19,41	597.828,00	0,06%	0,06%
NOKIA OYJ	459.440	EUR	5,57	2.559.999,68	0,25%	0,25%
NORDEA BANK ABP	269.000	EUR	16,08	4.324.175,00	0,43%	0,43%
ORION OYJ-CLASS B	9.000	EUR	63,65	572.850,00	0,06%	0,06%
SAMPO OYJ-A SHS	209.135	EUR	10,33	2.160.364,55	0,21%	0,21%
STORA ENSO OYJ-R SHS	54.300	EUR	10,71	581.281,50	0,06%	0,06%
UPM-KYMMENE OYJ	48.750	EUR	24,79	1.208.512,50	0,12%	0,12%
WARTSILA OYJ ABP	47.989	EUR	30,40	1.458.865,60	0,14%	0,14%
Belgique				12.853.693,00	1,27%	1,27%
AGEAS	11.885	EUR	59,80	710.723,00	0,07%	0,07%
ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV	87.900	EUR	54,90	4.825.710,00	0,48%	0,48%
D'IETEREN GROUP	1.850	EUR	153,90	284.715,00	0,03%	0,03%
ELIA GROUP SA/NV	4.000	EUR	109,70	438.800,00	0,04%	0,04%
FINANCIERE DE TUBIZE	1.800	EUR	209,00	376.200,00	0,04%	0,04%
GROUPE BRUXELLES LAMBERT NV	7.200	EUR	75,95	546.840,00	0,05%	0,05%
KBC GROUP NV	20.300	EUR	111,25	2.258.375,00	0,22%	0,22%
LOTUS BAKERIES	25	EUR	7.850,00	196.250,00	0,02%	0,02%
SOFINA	1.200	EUR	247,00	296.400,00	0,03%	0,03%
SYENSQO SA	5.000	EUR	68,56	342.800,00	0,03%	0,03%
UCB SA	10.800	EUR	238,60	2.576.880,00	0,26%	0,26%
Irlande				12.685.109,61	1,26%	1,25%
AERCAP HOLDINGS NV	14.700	USD	143,76	1.799.371,62	0,18%	0,18%
AIB GROUP PLC	202.000	EUR	9,20	1.858.400,00	0,18%	0,18%
BANK OF IRELAND GROUP PLC	80.500	EUR	16,38	1.318.187,50	0,13%	0,13%
DCC PLC	7.600	GBP	46,30	403.000,63	0,04%	0,04%
EXPERIAN PLC	77.000	GBP	33,63	2.965.710,36	0,29%	0,29%
KERRY GROUP PLC-A	14.264	EUR	78,00	1.112.592,00	0,11%	0,11%
KINGSPAN GROUP PLC	11.650	EUR	74,15	863.847,50	0,09%	0,09%
RYANAIR HOLDINGS PLC	80.000	EUR	29,55	2.364.000,00	0,24%	0,23%
Norvège				8.694.600,66	0,86%	0,86%
AKER BP ASA	24.764	NOK	256,90	537.025,42	0,05%	0,05%
DNB BANK ASA	79.750	NOK	281,50	1.895.042,84	0,19%	0,19%
EQUINOR ASA	66.670	NOK	237,00	1.333.793,95	0,13%	0,13%
GJENSIDIGE FORSIKRING ASA	17.500	NOK	302,00	446.123,33	0,04%	0,04%
KONGSBERG GRUPPEN ASA	39.000	NOK	258,60	851.340,06	0,09%	0,09%
MOWI ASA	47.000	NOK	243,20	964.875,70	0,10%	0,10%
NORSK HYDRO ASA	127.000	NOK	78,20	838.340,44	0,08%	0,08%
ORKLA ASA	55.000	NOK	112,50	522.306,17	0,05%	0,05%
SALMAR ASA	7.500	NOK	617,50	390.938,25	0,04%	0,04%
TELENOR ASA	46.500	NOK	146,70	575.828,30	0,06%	0,06%
YARA INTERNATIONAL ASA	9.700	NOK	414,00	338.986,20	0,03%	0,03%

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
<u>Autriche</u>				4.168.330,84	0,41%	0,41%
ERSTE GROUP BANK AG	25.950	EUR	102,90	2.670.255,00	0,26%	0,26%
OMV AG	15.917	EUR	47,52	756.375,84	0,07%	0,07%
RAIFFEISEN BANK INTERNATIONA	12.000	EUR	38,30	459.600,00	0,05%	0,05%
VERBUND AG	4.550	EUR	62,00	282.100,00	0,03%	0,03%
<u>Luxembourg</u>				3.100.444,50	0,31%	0,31%
ARCELORMITTAL	47.800	EUR	39,09	1.868.502,00	0,19%	0,19%
CVC CAPITAL PARTNERS PLC	15.000	EUR	14,30	214.500,00	0,02%	0,02%
EUROFINS SCIENTIFIC	7.600	EUR	62,40	474.240,00	0,05%	0,05%
TENARIS SA	33.500	EUR	16,22	543.202,50	0,05%	0,05%
<u>Hong-Kong</u>				3.102.595,77	0,31%	0,31%
PRUDENTIAL PLC	236.700	GBP	11,45	3.102.595,77	0,31%	0,31%
<u>Portugal</u>				2.890.380,40	0,29%	0,29%
BANCO COMERCIAL PORTUGUES-R	700.000	EUR	0,90	627.340,00	0,06%	0,06%
EDP SA	297.100	EUR	3,92	1.163.146,50	0,12%	0,12%
GALP ENERGIA SGPS SA	35.000	EUR	14,63	512.050,00	0,05%	0,05%
JERONIMO MARTINS	29.015	EUR	20,26	587.843,90	0,06%	0,06%
<u>Chili</u>				1.182.941,08	0,12%	0,12%
ANTOFAGASTA PLC	31.500	GBP	32,79	1.182.941,08	0,12%	0,12%
<u>Mexique</u>				687.304,59	0,07%	0,07%
FRESNILLO PLC	18.000	GBP	33,34	687.304,59	0,07%	0,07%
<u>Pologne</u>				157.050,00	0,02%	0,01%
INPOST SA	15.000	EUR	10,47	157.050,00	0,02%	0,01%
NMC HEALTH PLC	5.000	GBP	0,00	0,00	0,00%	0,00%
Total ACTIONS				1.010.175.914,79	100,00%	99,89%
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES						
<u>Contrat futures - Sur indices financiers</u>				<u>6.905,00</u>	<u>0,00%</u>	<u>0,00%</u>
MSCI EUROPE INDEX 03/26	20	EUR	404,50	6.905,00	0,00%	0,00%
Total INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES				6.905,00	0,00%	0,00%
TOTAL PORTEFEUILLE				1.010.182.819,79	100,00%	99,89%
Autres				92.103,33		0,01%
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		EUR		92.103,33		0,01%
Avoirs bancaires à vue				1.572.164,19		0,15%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		ZAR		490.152,36		0,05%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		GBP		502.033,91		0,05%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		377.185,26		0,04%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		DKK		136.205,26		0,01%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		USD		55.033,67		0,00%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		HKD		14,42		0,00%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		SEK		5.278,64		0,00%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		NOK		237,77		0,00%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		CHF		6.022,90		0,00%
TOTAL DEPOTS ET LIQUIDITES				1.664.267,52		0,16%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				406.746,87		0,04%
AUTRES				-921.547,52		-0,09%
TOTAL DE L'ACTIF NET				1.011.332.286,66		100,00%

17.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Royaume-Uni	21,02%
Suisse	15,39%
France	14,61%
Allemagne	14,54%
Pays-Bas	8,96%
Espagne	5,66%
Suède	5,56%
Italie	4,69%
Danemark	2,92%
Finlande	1,73%
Belgique	1,27%
Irlande	1,26%
Norvège	0,86%
Autriche	0,41%
Hong-Kong	0,31%
Luxembourg	0,31%
Portugal	0,29%
Chili	0,12%
Mexique	0,07%
Pologne	0,02%
Émirats Arabes Unis	
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par secteur	
Banques et institutions financières	15,58%
Industrie pharmaceutique et cosmétique	12,69%
Compagnies d'assurance	6,17%
Industrie aéronautique et spatiale	5,12%
Electronique et semi-conducteurs	4,83%
Energie et eau	4,77%
Industrie agro-alimentaire	4,68%
Pétrole	4,05%
Electrotechnique et électronique	3,74%
Construction de machines et appareils	3,50%
Internet et services d'Internet	3,47%
Holding et sociétés financières	3,17%
Chimie	2,83%
Télécommunication	2,72%
Services divers	2,49%
Constructions, matériaux de construction	2,31%
Distribution, commerce de détail	2,18%
Industrie automobile	2,06%
Transports	1,90%

Par secteur	
Art graphique, maison d'édition	1,79%
Tabac et alcool	1,42%
Métaux non ferreux	1,19%
Textile et habillement	1,07%
Bien de consommation divers	1,04%
Industrie horlogère	0,91%
Industrie minière	0,76%
Restauration, industrie hôtelière	0,73%
Sociétés immobilières	0,72%
Biotechnologie	0,63%
Service de santé publique et service social	0,39%
Papier et bois	0,33%
Pneus et caoutchouc	0,27%
Agriculture et pêche	0,17%
Métaux et pierres précieuses	0,14%
Articles de bureaux et ordinateurs	0,10%
Sociétés commerciales diverses	0,05%
Service d'environnement et de recyclage	0,03%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par devise	
EUR	53,41%
GBP	22,30%
CHF	14,49%
SEK	4,89%
DKK	2,92%
USD	1,14%
NOK	0,85%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

17.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er semestre	2ème semestre	Exercice complet
Achats	283.183.904,66	24.464.081,51	307.647.986,17
Ventes	30.948.501,61	109.279.654,86	140.228.156,47
Total 1	314.132.406,27	133.743.736,37	447.876.142,64
Souscriptions	298.036.969,38	37.129.583,04	335.166.552,42
Remboursements	52.397.144,66	139.387.937,67	191.785.082,33
Total 2	350.434.114,04	176.517.520,71	526.951.634,75
Moyenne de référence de l'actif net total	893.615.410,94	993.307.352,50	944.462.304,83
Taux de rotation	-4,06%	-4,31%	-8,37%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de CA Indosuez Fund Solutions S.A. - 12, rue Eugène Ruppert - L-2453 Luxembourg qui assure le service financier.

17.4.4 . Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés

Engagements sur futures

En titres	Devise	En devise	En EUR	Lot-size	Date de réalisation de l'opération
MSCI EUROPE INDEX 03/26	EUR	802.095,00	802.095,00	100,00	19.12.25

17.4.5 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Evolution du nombre de parts en circulation									
Part	2023			2024			2025		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
Classe A - Dis	7.723,64	1.570,836	23.496,272	1.057,005	7.673,108	16.880,169	3.070,283	1.289,305	18.661,147
Classe B - Cap	34.595,539	51.449,836	167.360,783	46.125,489	46.345,41	167.140,862	73.895,691	43.259,719	197.776,834
Classe F - Cap	63.193,337	95.478,765	349.878,708	58.903,487	63.816,273	344.965,922	88.947,46	202.343,922	231.569,46
Classe J - Cap	11.191,00		11.191,00	1.657,00	901,00	11.947,00	5.986,00	1.425,00	16.508,00
Classe M - Dis	96.561,829	7.167,517	172.569,844	143.050,831	39.624,698	275.995,977	125.611,406	59.201,738	342.405,645
Classe N - Cap	6.573,558	33.542,874	174.153,551	7.377,212	48.036,73	133.494,033	8.439,424	48.806,958	93.126,499
TOTAL			898.650,158			950.423,963			900.047,585

Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements
Classe A - Dis	920.553,89	186.253,13	143.578,89	995.685,54	432.954,65	186.095,18
Classe B - Cap	4.724.050,56	7.010.530,40	7.188.031,88	7.192.964,70	12.396.580,50	7.287.668,93
Classe F - Cap	26.326.213,74	39.851.438,74	28.331.732,23	30.854.685,65	46.761.279,14	106.052.461,15
Classe J - Cap	386.462.838,80		64.494.340,71	35.439.596,37	256.258.002,34	61.237.978,77
Classe M - Dis	11.549.272,35	867.872,78	19.024.569,84	5.328.968,40	17.876.004,38	8.524.329,68
Classe N - Cap	910.346,58	4.681.537,95	1.154.800,02	7.559.119,24	1.441.731,41	8.496.548,62
TOTAL	430.893.275,92	52.597.633,00	120.337.053,57	87.371.019,90	335.166.552,42	191.785.082,33

Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
Classe A - Dis	2.931.776,67	124,78	2.230.582,44	132,14	2.848.047,66	152,62
Classe B - Cap	24.152.294,64	144,31	26.012.611,56	155,63	36.422.676,38	184,16
Classe F - Cap	155.959.377,60	445,75	166.306.146,07	482,09	132.480.414,28	572,10
Classe J - Cap	405.233.852,86	36.210,69	468.494.357,04	39.214,39	769.241.044,84	46.598,08
Classe M - Dis	21.770.445,04	126,15	36.873.972,26	133,60	52.851.943,66	154,35
Classe N - Cap	25.506.427,42	146,46	21.135.647,57	158,33	17.488.159,84	187,79
TOTAL	635.554.174,23		721.053.316,94		1.011.332.286,66	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

17.4.6 . Performances

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

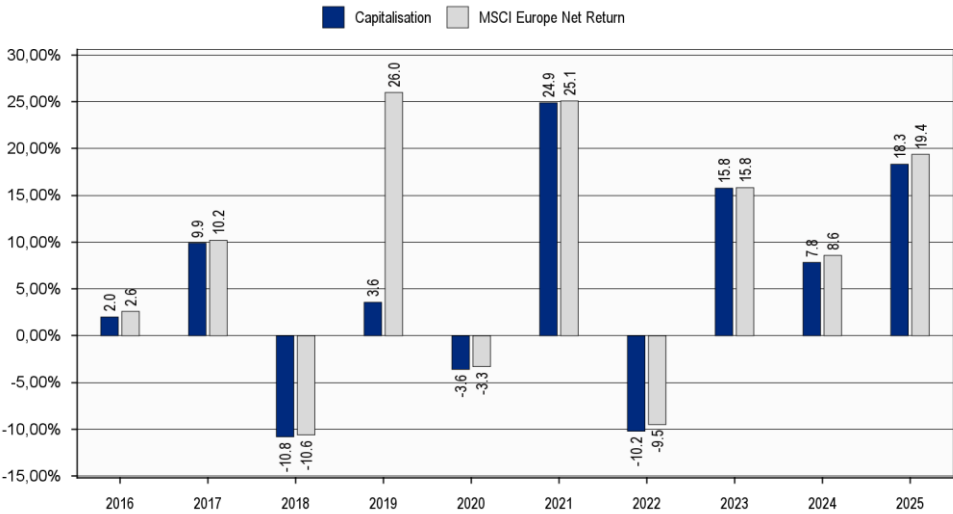
Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Il s'agit d'un compartiment g r  passivement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark

Diagramme en  b tons avec rendement annuel des 10 derni res ann es (en % et calcul s en EUR) au 31 d cembre 2025:

Classe B

Rendement annuel



* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

	Rendements moyens cumulés sur								Depuis le	
	1 an		3 ans		5 ans		10 ans			
	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Année	Valeur
Classe B	18,33% (en EUR)	19,39% (en EUR)	13,89% (en EUR)	14,51% (en EUR)	10,62% (en EUR)	11,20% (en EUR)	7,21% (en EUR)	7,68% (en EUR)	16/12/1992	7,57% (en EUR)
Classe F	18,67% (en EUR)	19,39% (en EUR)	14,23% (en EUR)	14,51% (en EUR)	10,95% (en EUR)	11,20% (en EUR)	7,51% (en EUR)	7,68% (en EUR)	16/11/2007	5,15% (en EUR)
Classe J	18,83% (en EUR)	19,39% (en EUR)	(en EUR)		(en EUR)		(en EUR)		12/07/2023	13,00% (en EUR)
Classe N	18,61% (en EUR)	19,39% (en EUR)	14,17% (en EUR)	14,51% (en EUR)	10,90% (en EUR)	11,20% (en EUR)	(en EUR)		27/12/2017	7,75% (en EUR)
Classe A	18,32% (en EUR)	19,39% (en EUR)	13,89% (en EUR)	14,51% (en EUR)	10,61% (en EUR)	11,20% (en EUR)	(en EUR)		09/11/2016	8,39% (en EUR)
Classe M	18,56% (en EUR)	19,39% (en EUR)	14,12% (en EUR)	14,51% (en EUR)	10,85% (en EUR)	11,20% (en EUR)	(en EUR)		29/12/2017	7,76% (en EUR)

17.4.7 . Frais

Frais r currents

Classe A (Dis) - BE6289131391

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les co�ts r�els au cours de l'ann�e derni�re.	0,67%
Co�ts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements d�tenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des co�ts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant r�el varie en fonction de la quantit� achet�e et vendue.	0,11%

Classe B (Cap) - BE6278393689

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,67%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,11%

Classe F (Cap) - BE0947566700

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,37%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,11%

Classe J (Cap) - BE6299531606

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,24%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,11%

Classe M (Dis) - BE6299532612

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,48%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,11%

Classe N (Cap) - BE6299533628

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,44%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,11%

Fee sharing

Au 31 décembre 2025, 14,05% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

17.4.8 . Notes aux états financiers et autres informations

Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2016/2017	2,75 EUR
2018	classe A 3,15 EUR classe M 3,15 EUR
2019	classe A 2,53 EUR classe M 2,82 EUR
2021	classe A 2,79 EUR classe M 2,81 EUR
2023	classe A 2,39 EUR classe M 2,67 EUR
2024	classe A 3,36 EUR classe M 3,64 EUR
2025	classe A 3,42 EUR classe M 3,46 EUR

Restrictions d'investissement et dépassements

Entre les dates de VNI du 17/06/2025 et du 26/06/2025, un dépassement actif du prospectus a été constaté dans le compartiment DPAM B Equities Europe Index. En effet, le compartiment doit être investi uniquement dans des émissions comprises dans l'indice MSCI Europe Net Return. À la date de calcul de la valeur liquidative du 17/06/2025, à la suite d'une scission, le fonds a reçu des actions de VALTERRA PLATINUM LIMITED (ZAE000013181) qui ne font pas partie de l'indice. Le gestionnaire de portefeuille a vendu la position le 06/06/2025, sur la base de la quantité reflétée dans la VNI. Une position supplémentaire de 10 actions a été enregistrée par le conseiller financier le 17/06/2025, ce qui a entraîné un dépassement actif. La pondération totale de l'instrument à la date de calcul de la VNI du 17/06/2025 de la TNA du fonds est de 0,00004%.

Entre les dates de VNI du 15/07/2025 et du 29/07/2025, un dépassement actif du prospectus a été constaté dans le compartiment DPAM B Equities Europe Index. En effet, ce compartiment doit être investi uniquement dans des émissions comprises dans l'indice MSCI Europe Net Return. À la date de calcul de la VNI du 15/07/2025, à la suite d'une scission, le fonds a reçu des actions de VALTERRA PLATINUM LIMITED (ZAE000013181) qui ne font pas partie de l'indice. La pondération totale de l'instrument à la date de calcul de la VNI du 15/07/2025 de la TNA du fonds est de 0,0506%. Cela a été causé par une erreur technique de comptabilisation de la part du comptable du fonds. Aucune compensation financière n'a été versée au fonds.

Transparence en matière de durabilité

Déclaration obligatoire conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088

Les investissements sous-jacents à ce compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Application de l'art. 7, 1, b) du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) - principales incidences Négatives

Pendant la période visée par le rapport périodique, ce compartiment n'a pas tenu compte des principales incidences négatives (en anglais : « principal adverse impacts » ou « PIN ») étant donné qu'il réplique un indice dont la méthodologie est déterminée par MSCI. Des informations supplémentaires sur cet indice et sa composition sont disponibles sur le site www.msci.com.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Non applicable.

Informations sur les dérivés sur indice

Futures

Dénomination	Description
MSCI EUROPE INDEX 03/26	L'indice MSCI Europe (EUR) est un indice boursier pondéré en fonction de la capitalisation boursière et ajusté en fonction du flottant, qui suit la performance des marchés développés à travers l'Europe. L'indice représente environ 85 % de la capitalisation boursière ajustée en fonction du flottant au sein de l'univers des actions des marchés développés européens. L'indice est géré par MSCI.

18 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES US INDEX

18.1 . RAPPORT DE GESTION

18.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Période de souscription initiale : Le 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière du patrimoine du compartiment DPAM CAPITAL B Equities US Index de la sicav DPAM CAPITAL B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription lors de cette période : Le prix de souscription initial correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM CAPITAL B Equities US Index de la sicav DPAM CAPITAL B datée du 1er avril 2022.

18.1.2 . Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

18.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif est de procurer à ses actionnaires un rendement global aussi élevé que possible, l'accent étant mis sur les investissements en actions américaines.

Il s'agit d'un compartiment géré passivement ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Politique de placement

Le compartiment est un compartiment au sens de l'article 6 du Règlement SFDR 2019/2088.

18.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

18.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

18.1.6 . Indice et benchmark

MSCI USA Net Return

Ce benchmark est utilisé dans le cadre de la gestion du compartiment.

MSCI USA Net Return couvre environ 85 % de la capitalisation de marché flottant des pays de la zone USA inclus dans l'indice. Des informations supplémentaires sur cet indice et sa composition sont disponibles sur le site www.msci.com.

La performance de l'indice de référence est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le « tracking error » (erreur de suivi) est de l'ordre de 1,5%.

18.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

L'indice de référence du compartiment Equities US Index est l'indice MSCI Daily Net Total Return USA Euro.

L'indice MSCI Daily Net Total Return USA Euro, dividendes nets de précompte local réinvestis, couvre les États-Unis et est établi par MSCI.

L'indice comptait 544 positions en fin d'année. Vous pouvez consulter la valeur de l'indice sur le site web de MSCI : www.msci.com/end-of-day-data-search. Vous pouvez consulter la composition de ses indices sur le site web de MSCI : www.msci.com/constituents.

L'objectif du fonds est de reproduire physiquement et intégralement la composition de l'indice sous-jacent (MSCI USA). Comme par le passé, le plein investissement s'est poursuivi au sein de ce compartiment. Les liquidités, après déduction des contrats à terme sur les indices boursiers, ont été maintenues à un niveau très faible. L'utilisation de futures sur l'indice S&P 500 a complété les positions en actions et a permis d'être pleinement investi à travers des instruments liquides sans perturber la structure du portefeuille lors des émissions et des remboursements quotidiens.

Au cours de l'année, le compartiment a suivi de près l'évolution de l'indice. L'écart type a posteriori est nettement inférieur au seuil maximal stipulé dans le prospectus et demeure proche de zéro, les écarts de performance observés provenant principalement des frais de gestion, d'administration et de garde, ainsi que de la méthode de réplique.

18.1.8 . Politique future

Comme par le passé, le compartiment Equities US Index poursuivra une politique d'investissement basée sur une indexation géographique et sectorielle. La référence demeure l'indice USA publié par MSCI.

18.1.9 . Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4.

18.2 . BILAN

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	263.490.028,10	328.380.414,81
I. Actifs immobilisés		
A. Frais d'établissement et d'organisation		
B. Immobilisations incorporelles		
C. Immobilisations corporelles		
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	261.334.008,38	325.707.527,92
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations		
Dont obligations prêtées		
Collatéral reçu sous forme d'obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire		
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions	261.356.359,27	325.623.684,37
a. Actions	261.356.359,27	325.623.684,37
Dont actions prêtées		
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts		83.843,55
F. Instruments financiers dérivés	-22.350,89	
a. Sur obligations		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		

- h. Sur d'autres valeurs mobilières
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- i. Sur OPC à nombre variable de parts
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- j. Sur devises
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- k. Sur taux d'intérêt
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- l. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- m. Sur indices financiers
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- n. Sur instruments financiers dérivés
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- o. Sur d'autres valeurs sous-jacentes
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)

III. Créances et dettes à plus d'un an

A. Créances

B. Dettes

IV. Créances et dettes à un an au plus

A. Créances

a. Montants à recevoir

b. Avoirs fiscaux

c. Collatéral

d. Autres

B. Dettes

a. Montants à payer (-)

b. Dettes fiscales (-)

c. Emprunts (-)

d. Collatéral (-)

e. Autres (-)

V. Dépôts et liquidités

A. Avoirs bancaires à vue

B. Avoirs bancaires à terme

C. Autres

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
-22.350,89 -22.350,89	
-267.746,18	368.070,83
431.500,45	1.461.206,19
431.500,45	1.187.908,89
	273.297,30
-699.246,63	-1.093.135,36
-591.374,12	-584.241,03
-107.872,51	
	-508.894,33
2.899.966,34	2.304.816,06
2.705.205,82	2.304.816,06
194.760,52	

VI. Comptes de régularisation

- A. Charges à reporter
- B. Produits acquis
- C. Charges à imputer (-)
- D. Produits à reporter (-)

TOTAL CAPITAUX PROPRES

- A. Capital
- B. Participations au résultat
- C. Résultat reporté
- D. Résultat de l'exercice (du semestre)

SECTION 2: POSTES HORS BILAN**I. Sûretés réelles (+/-)**

- A. Collatéral (+/-)
 - a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts
- B. Autres sûretés réelles (+/-)
 - a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts

II. Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)

- A. Contrats d'option et warrants achetés
- B. Contrats d'option et warrants vendus

III. Montants notionnels des contrats à terme (+)

- A. Contrats à terme achetés
- B. Contrats à terme vendus

IV. Montants notionnels des contrats de swap (+)

- A. Contrats de swap achetés
- B. Contrats de swap vendus

V. Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)

- A. Contrats achetés
- B. Contrats vendus

VI. Montants non appelés sur actions**VII. Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions****VIII. Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions****IX. Instruments financiers prêtés**

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
-476.200,44	
-476.200,44	
263.490.028,10	328.380.414,81
215.690.648,15	250.885.159,99
-33.603.936,74	-750.375,97
76.496.906,25	1.889.570,75
4.906.410,44	76.356.060,04
133.679,22	
133.679,22	
133.679,22	
2.076.397,46	2.271.996,14
2.076.397,46	2.271.996,14

18.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	3.200.371,32	74.557.281,40
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire		
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions	27.809.994,23	74.161.408,50
a. Actions	27.809.994,23	74.161.408,50
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts	6.354,42	14.518,42
F. Instruments financiers dérivés	459.956,80	363.200,83
a. Sur obligations		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
h. Sur d'autres valeurs mobilières		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
i. Sur OPC à nombre variable de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
j. Sur taux d'intérêt	6.747,95	
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme	6.747,95	
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
k. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
l. Sur indices financiers	453.208,85	363.200,83
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme	453.208,85	363.200,83
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
m. Sur instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
n. Sur d'autres valeurs sous-jacentes		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
G. Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H. Positions et opérations de change	-25.075.934,13	18.153,65
a. Instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Autres positions et opérations de change	-25.075.934,13	18.153,65
II. Produits et charges des placements	3.089.834,10	3.171.659,11
A. Dividendes	3.565.765,87	3.650.598,75
B. Intérêts	69.828,23	87.636,32
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire		
b. Dépôts et liquidités	69.828,23	87.636,32
c. Collatéral (+/-)		
C. Intérêts d'emprunts (-)	-4.252,29	-24.112,90
D. Contrats de swap (+/-)		
E. Précomptes mobiliers (-)	-541.507,71	-542.463,06
a. D'origine belge		
b. D'origine étrangère	-541.507,71	-542.463,06
F. Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits	188.132,47	176.217,99
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	188.132,47	176.217,99
B. Autres		

IV. Coûts d'exploitation

A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)
B. Charges financières (-)
C. Rémunération due au dépositaire (-)
D. Rémunération due au gestionnaire (-)
a. Gestion financière
Classe A
Classe A (USD)
Classe B
Classe B (USD)
Classe E
Classe F
Classe J
Classe M
Classe N
Classe N (USD)
b. Gestion administrative et comptable
c. Rémunération commerciale
E. Frais administratifs (-)
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)
H. Services et biens divers (-)
I. Amortissements et provisions pour risques et charges (-)
J. Taxes
Classe A
Classe A (USD)
Classe B
Classe B (USD)
Classe E
Classe F
Classe J
Classe M
Classe N
Classe N (USD)
Classe P
K. Autres charges (-)

Produits et charges de l'exercice (du semestre)

Sous Total II + III + IV

V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat**VI. Impôts sur le résultat****VII. Résultat de l'exercice (du semestre)****SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS****I. Bénéfice (Perte) à affecter**

a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)

II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital**III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter****IV. (Distribution des dividendes)**

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
-1.570.209,44	-1.549.098,46
-83.042,37	-106.295,13
	-711,46
-108.972,40	-106.094,78
-1.114.460,75	-1.075.044,68
-986.475,12	-949.924,71
-29.790,11	-30.970,67
-5.064,03	-5.475,85
-535.602,83	-495.487,52
-30.642,16	-25.069,46
-3.523,26	-3.525,81
-188.051,46	-182.725,04
-18.471,44	-7.740,53
-34.938,28	-38.547,04
-108.736,61	-121.241,00
-31.654,94	-39.141,79
-127.985,63	-125.119,97
	-38.189,28
-13.511,31	-692,60
-1.366,15	-87,34
-132.829,12	-19.148,47
-104.230,16	-179.235,63
-4.003,42	-5.893,50
-876,32	-1.380,01
-40.198,45	-69.249,14
-3.103,22	-4.222,00
-139,55	-457,05
-5.919,79	-19.676,29
12,93	-3.466,49
-11.909,97	-16.898,78
-37.900,41	-52.804,73
-132,80	-3.467,91
-59,16	-1.719,73
-11.797,18	-23.599,09
1.707.757,13	1.798.778,64
4.908.128,45	76.356.060,04
-1.718,01	
4.906.410,44	76.356.060,04
47.799.379,95	77.495.254,82
76.496.906,25	1.889.570,75
4.906.410,44	76.356.060,04
-33.603.936,74	-750.375,97
-47.634.248,08	-76.496.906,25
-165.131,87	-998.348,57

18.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

18.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
ACTIONS						
<i>NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</i>				<i>261.356.359,27</i>	<i>100,01%</i>	<i>99,19%</i>
États-Unis				254.953.823,95	97,56%	96,76%
3M CO	2.600	USD	160,10	354.429,73	0,14%	0,13%
ABBOTT LABORATORIES	8.900	USD	125,29	949.449,53	0,36%	0,36%
ABBVIE INC	9.250	USD	228,49	1.799.593,43	0,69%	0,68%
ADOBE INC	2.000	USD	349,99	596.006,64	0,23%	0,23%
ADVANCED MICRO DEVICES	8.200	USD	214,16	1.495.263,31	0,57%	0,57%
AECOM	800	USD	95,33	64.935,93	0,02%	0,02%
AFFIRM HOLDINGS INC	1.200	USD	74,43	76.049,21	0,03%	0,03%
AFLAC INC	2.750	USD	110,27	258.199,58	0,10%	0,10%
AGILENT TECHNOLOGIES INC	1.600	USD	136,07	185.373,58	0,07%	0,07%
AIRBNB INC-CLASS A	2.450	USD	135,72	283.123,16	0,11%	0,11%
AIR PRODUCTS & CHEMICALS INC	1.260	USD	247,02	265.013,58	0,10%	0,10%
ALEXANDRIA REAL ESTATE EQUIT	930	USD	48,94	38.753,63	0,01%	0,01%
ALLIANT ENERGY CORP	1.574	USD	65,02	87.133,22	0,03%	0,03%
ALLSTATE CORP	1.300	USD	208,15	230.401,46	0,09%	0,09%
ALNYLAM PHARMACEUTICALS INC	650	USD	397,65	220.079,61	0,08%	0,08%
ALPHABET INC-CL A	29.800	USD	313,00	7.941.930,27	3,04%	3,01%
ALPHABET INC-CL C	25.000	USD	313,80	6.679.722,42	2,56%	2,54%
AMAZON.COM INC	49.200	USD	230,82	9.669.499,77	3,70%	3,67%
AMEREN CORPORATION	1.500	USD	99,86	127.540,55	0,05%	0,05%
AMERICAN ELECTRIC POWER	3.100	USD	115,31	304.364,60	0,12%	0,12%
AMERICAN EXPRESS CO	2.850	USD	369,95	897.745,75	0,34%	0,34%
AMERICAN FINANCIAL GROUP INC	400	USD	136,68	46.551,15	0,02%	0,02%
AMERICAN HOMES 4 RENT - A	2.000	USD	32,10	54.663,89	0,02%	0,02%
AMERICAN INTERNATIONAL GROUP	3.200	USD	85,55	233.096,34	0,09%	0,09%
AMERICAN TOWER CORP	2.550	USD	175,57	381.202,69	0,15%	0,14%
AMERICAN WATER WORKS CO INC	800	USD	130,50	88.892,67	0,03%	0,03%
AMERIPRISE FINANCIAL INC	550	USD	490,34	229.628,34	0,09%	0,09%
AMETEK INC	1.320	USD	205,31	230.754,14	0,09%	0,09%
AMGEN INC	2.610	USD	327,31	727.386,52	0,28%	0,28%
AMPHENOL CORP-CL A	6.000	USD	135,14	690.399,76	0,26%	0,26%
ANALOG DEVICES INC	2.350	USD	271,14	542.535,95	0,21%	0,21%
ANNALY CAPITAL MANAGEMENT IN	2.039	USD	22,36	38.819,91	0,01%	0,01%
AON PLC-CLASS A	1.000	USD	352,88	300.464,05	0,11%	0,11%
APOLLO GLOBAL MANAGEMENT INC	2.234	USD	144,76	275.357,69	0,11%	0,10%
APPLE INC	76.200	USD	271,86	17.638.666,61	6,75%	6,69%
APPLIED MATERIALS INC	4.000	USD	256,99	875.269,27	0,33%	0,33%
APPLOVIN CORP-CLASS A	1.150	USD	673,82	659.792,24	0,25%	0,25%
ARCHER-DANIELS-MIDLAND CO	4.100	USD	57,49	200.697,35	0,08%	0,08%
ARES MANAGEMENT CORP - A	1.150	USD	161,63	158.265,15	0,06%	0,06%
ARISTA NETWORKS INC	5.800	USD	131,03	647.089,28	0,25%	0,25%
ARTHUR J GALLAGHER & CO	1.400	USD	258,79	308.489,93	0,12%	0,12%
ASTERA LABS INC	500	USD	166,36	70.824,64	0,03%	0,03%
AT&T INC	37.000	USD	24,84	782.562,05	0,30%	0,30%
ATMOS ENERGY CORP	900	USD	167,63	128.457,58	0,05%	0,05%
AUTODESK INC	1.230	USD	296,01	310.010,90	0,12%	0,12%
AUTOMATIC DATA PROCESSING	2.000	USD	257,23	438.043,34	0,17%	0,17%
AUTOZONE INC	90	USD	3.391,50	259.896,12	0,10%	0,10%
AVALONBAY COMMUNITIES INC	900	USD	181,31	138.940,78	0,05%	0,05%
AVERY DENNISON CORP	450	USD	181,88	69.688,79	0,03%	0,03%
AXON ENTERPRISE INC	400	USD	567,93	193.428,41	0,07%	0,07%
BAKER HUGHES CO	5.660	USD	45,54	219.469,88	0,08%	0,08%
BALL CORP	1.700	USD	52,97	76.673,34	0,03%	0,03%
BANK OF AMERICA CORP	37.000	USD	55,00	1.732.725,96	0,66%	0,66%
BANK OF NEW YORK MELLON CORP	3.800	USD	116,09	375.615,82	0,14%	0,14%
BAXTER INTERNATIONAL INC	3.200	USD	19,11	52.068,63	0,02%	0,02%
BECTON DICKINSON AND CO	1.600	USD	194,07	264.389,29	0,10%	0,10%
BERKSHIRE HATHAWAY INC-CL B	7.050	USD	502,65	3.017.312,36	1,15%	1,15%
BEST BUY CO INC	800	USD	66,93	45.590,70	0,02%	0,02%
BIOGEN INC	600	USD	175,99	89.909,32	0,03%	0,03%

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
BLACKROCK INC	705	USD	1.070,34	642.504,75	0,25%	0,24%
BLACKSTONE INC	3.500	USD	154,14	459.355,44	0,18%	0,17%
BLOCK INC	2.500	USD	65,09	138.554,22	0,05%	0,05%
BLOOM ENERGY CORP- A	1.200	USD	86,89	88.780,28	0,03%	0,03%
BOEING CO/THE	5.500	USD	217,12	1.016.782,32	0,39%	0,39%
BOOKING HOLDINGS INC	160	USD	5.355,33	729.577,93	0,28%	0,28%
BOOZ ALLEN HAMILTON HOLDINGS	700	USD	84,36	50.280,56	0,02%	0,02%
BOSTON SCIENTIFIC CORP	7.600	USD	95,35	617.020,73	0,24%	0,23%
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	11.200	USD	53,94	514.392,27	0,20%	0,20%
BROADCOM INC	23.000	USD	346,10	6.777.896,04	2,59%	2,57%
BROADRIDGE FINANCIAL Solutio	670	USD	223,17	127.313,98	0,05%	0,05%
BROWN & BROWN INC	1.500	USD	79,70	101.792,33	0,04%	0,04%
BROWN-FORMAN CORP-CLASS B	2.500	USD	26,06	55.472,77	0,02%	0,02%
BUILDERS FIRSTSOURCE INC	650	USD	102,89	56.944,53	0,02%	0,02%
BUNGE GLOBAL SA	1.500	USD	89,08	113.772,40	0,04%	0,04%
BURLINGTON STORES INC	250	USD	288,85	61.486,23	0,02%	0,02%
C.H. ROBINSON WORLDWIDE INC	600	USD	160,76	82.128,66	0,03%	0,03%
CADENCE DESIGN SYS INC	1.500	USD	312,58	399.225,17	0,15%	0,15%
CAPITAL ONE FINANCIAL CORP	3.479	USD	242,36	717.927,92	0,27%	0,27%
CARDINAL HEALTH INC	1.300	USD	205,50	227.468,18	0,09%	0,09%
CARLISLE COS INC	250	USD	319,86	68.087,19	0,03%	0,03%
CARLYLE GROUP INC/THE	1.200	USD	59,11	60.395,93	0,02%	0,02%
CARNIVAL CORP	4.500	USD	30,54	117.016,48	0,04%	0,04%
CARRIER GLOBAL CORP	4.400	USD	52,84	197.961,60	0,08%	0,08%
CARVANA CO	550	USD	422,02	197.633,79	0,08%	0,07%
CATERPILLAR INC	2.450	USD	572,87	1.195.054,28	0,46%	0,45%
CBOE GLOBAL MARKETS INC	657	USD	251,16	140.501,61	0,05%	0,05%
CBRE GROUP INC - A	1.600	USD	160,79	219.050,62	0,08%	0,08%
CDW CORP/DE	800	USD	136,20	92.775,34	0,04%	0,04%
CENCORA INC	1.000	USD	337,75	287.581,42	0,11%	0,11%
CENTENE CORP	2.000	USD	41,15	70.075,35	0,03%	0,03%
CENTERPOINT ENERGY INC	4.000	USD	38,34	130.580,27	0,05%	0,05%
CF INDUSTRIES HOLDINGS INC	900	USD	77,34	59.266,89	0,02%	0,02%
CHARTER COMMUNICATIONS INC-A	550	USD	208,75	97.758,53	0,04%	0,04%
CHENIERE ENERGY INC	1.250	USD	194,37	206.873,43	0,08%	0,08%
CHEVRON CORP	10.000	USD	152,41	1.297.713,82	0,50%	0,49%
CHIPOTLE MEXICAN GRILL INC	7.600	USD	37,00	239.431,22	0,09%	0,09%
CHURCH & DWIGHT CO INC	1.500	USD	83,85	107.092,68	0,04%	0,04%
CIENA CORP	600	USD	233,87	119.478,91	0,05%	0,05%
CINCINNATI FINANCIAL CORP	700	USD	163,32	97.342,59	0,04%	0,04%
CINTAS CORP	1.750	USD	188,07	280.235,43	0,11%	0,11%
CISCO SYSTEMS INC	20.800	USD	77,03	1.364.233,47	0,52%	0,52%
CITIGROUP INC	9.500	USD	116,69	943.892,89	0,36%	0,36%
CITIZENS FINANCIAL GROUP	700	USD	58,41	34.813,74	0,01%	0,01%
CLOROX COMPANY	814	USD	100,83	69.884,30	0,03%	0,03%
CLOUDFLARE INC - CLASS A	1.800	USD	197,15	302.158,46	0,12%	0,11%
CME GROUP INC	1.800	USD	273,08	418.531,23	0,16%	0,16%
CMS ENERGY CORP	1.983	USD	69,93	118.073,30	0,05%	0,04%
COCA-COLA CO/THE	26.000	USD	69,91	1.547.669,12	0,59%	0,59%
COGNIZANT TECH SOLUTIONS-A	2.730	USD	83,00	192.932,86	0,07%	0,07%
COINBASE GLOBAL INC -CLASS A	1.100	USD	226,14	211.804,67	0,08%	0,08%
COLGATE-PALMOLIVE CO	4.200	USD	79,02	282.586,74	0,11%	0,11%
COMCAST CORP-CLASS A	16.600	USD	29,89	422.473,50	0,16%	0,16%
COMFORT SYSTEMS USA INC	100	USD	933,29	79.466,13	0,03%	0,03%
CONOCOPHILLIPS	6.750	USD	93,61	538.011,41	0,21%	0,20%
CONSOLIDATED EDISON INC	1.500	USD	99,32	126.850,87	0,05%	0,05%
CONSTELLATION BRANDS INC-A	1.700	USD	137,96	199.695,18	0,08%	0,08%
CONSTELLATION ENERGY	1.700	USD	353,27	511.353,40	0,20%	0,19%
COOPER COS INC/THE	1.158	USD	81,96	80.812,02	0,03%	0,03%
COPART INC	5.200	USD	39,15	173.340,71	0,07%	0,07%
COREBRIDGE FINANCIAL INC	1.600	USD	30,17	41.101,79	0,02%	0,02%
COREWEAVE INC-CL A	1.000	USD	71,61	60.973,22	0,02%	0,02%
CORNING INC	4.000	USD	87,56	298.216,19	0,11%	0,11%
CORPAY INC	450	USD	300,93	115.303,76	0,04%	0,04%
CORTEVA INC	2.200	USD	67,03	125.561,75	0,05%	0,05%
COSTAR GROUP INC	2.400	USD	67,24	137.405,59	0,05%	0,05%
COSTCO WHOLESALE CORP	2.300	USD	862,34	1.688.775,17	0,65%	0,64%
COTERRA ENERGY INC	4.000	USD	26,32	89.641,96	0,03%	0,03%
CREDO TECHNOLOGY GROUP HOLDI	600	USD	143,89	73.510,15	0,03%	0,03%
CROWDSTRIKE HOLDINGS INC - A	1.250	USD	468,76	498.914,39	0,19%	0,19%

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
CROWN CASTLE INC	1.850	USD	88,87	139.988,51	0,05%	0,05%
CSX CORP	10.800	USD	36,25	333.347,52	0,13%	0,13%
CUMMINS INC	650	USD	510,45	282.508,83	0,11%	0,11%
CVS HEALTH CORP	6.000	USD	79,36	405.432,33	0,15%	0,15%
DANAHER CORP	3.400	USD	228,92	662.717,02	0,25%	0,25%
DARDEN RESTAURANTS INC	500	USD	184,02	78.343,05	0,03%	0,03%
DATADOG INC - CLASS A	1.700	USD	135,99	196.843,63	0,08%	0,07%
DECKERS OUTDOOR CORP	900	USD	103,67	79.444,00	0,03%	0,03%
DEERE & CO	1.300	USD	465,57	515.339,95	0,20%	0,20%
DELL TECHNOLOGIES -C	1.500	USD	125,88	160.773,13	0,06%	0,06%
DELTA AIR LINES INC	936	USD	69,40	55.309,63	0,02%	0,02%
DEVON ENERGY CORP	3.600	USD	36,63	112.280,64	0,04%	0,04%
DEXCOM INC	2.400	USD	66,37	135.627,74	0,05%	0,05%
DIAMONDBACK ENERGY INC	1.000	USD	150,33	128.000,34	0,05%	0,05%
DICK'S SPORTING GOODS INC	300	USD	197,97	50.569,20	0,02%	0,02%
DIGITAL REALTY TRUST INC	1.730	USD	154,71	227.892,46	0,09%	0,09%
DOCUSIGN INC	900	USD	68,40	52.416,02	0,02%	0,02%
DOLLAR GENERAL CORP	800	USD	132,77	90.438,93	0,03%	0,03%
DOLLAR TREE INC	1.200	USD	123,01	125.686,07	0,05%	0,05%
DOMINION ENERGY INC	4.300	USD	58,59	214.514,88	0,08%	0,08%
DOMINO'S PIZZA INC	200	USD	416,82	70.981,31	0,03%	0,03%
DOORDASH INC - A	1.950	USD	226,48	376.036,44	0,14%	0,14%
DOVER CORP	780	USD	195,24	129.666,82	0,05%	0,05%
DOW INC	4.000	USD	23,38	79.628,76	0,03%	0,03%
DRAFTKINGS INC-CL A	2.500	USD	34,46	73.353,48	0,03%	0,03%
DR HORTON INC	1.350	USD	144,03	165.558,77	0,06%	0,06%
DTE ENERGY COMPANY	700	USD	128,98	76.875,13	0,03%	0,03%
DUKE ENERGY CORP	4.300	USD	117,21	429.139,60	0,16%	0,16%
DUPONT DE NEMOURS INC	2.400	USD	40,20	82.149,09	0,03%	0,03%
DYNATRACE INC	2.000	USD	43,34	73.804,76	0,03%	0,03%
EBAY INC	2.700	USD	87,10	200.238,41	0,08%	0,08%
ECHOSTAR CORP-A	1.000	USD	108,70	92.553,96	0,04%	0,04%
ECOLAB INC	1.400	USD	262,52	312.936,27	0,12%	0,12%
EDISON INTERNATIONAL	2.300	USD	60,02	117.540,98	0,04%	0,04%
EDWARDS LIFESCIENCES CORP	3.300	USD	85,25	239.537,66	0,09%	0,09%
ELECTRONIC ARTS INC	1.200	USD	204,33	208.775,17	0,08%	0,08%
ELEVANCE HEALTH INC	1.100	USD	350,55	328.328,15	0,13%	0,12%
ELI LILLY & CO	4.100	USD	1.074,68	3.751.703,35	1,44%	1,42%
EMCOR GROUP INC	250	USD	611,79	130.229,04	0,05%	0,05%
EMERSON ELECTRIC CO	2.600	USD	132,72	293.815,83	0,11%	0,11%
ENTEGRIS INC	800	USD	84,25	57.388,56	0,02%	0,02%
ENTERGY CORP	2.200	USD	92,43	173.141,47	0,07%	0,07%
EOG RESOURCES INC	2.350	USD	105,01	210.118,35	0,08%	0,08%
EQT CORP	2.500	USD	53,60	114.095,96	0,04%	0,04%
EQUIFAX INC	670	USD	216,98	123.782,71	0,05%	0,05%
EQUINIX INC	450	USD	766,16	293.560,39	0,11%	0,11%
EQUITABLE HOLDINGS INC	900	USD	47,65	36.514,96	0,01%	0,01%
EQUITY LIFESTYLE PROPERTIES	978	USD	60,61	50.471,78	0,02%	0,02%
EQUITY RESIDENTIAL	1.700	USD	63,04	91.249,52	0,03%	0,03%
ERIE INDEMNITY COMPANY-CL A	165	USD	286,65	40.271,83	0,02%	0,02%
ESSENTIAL UTILITIES INC	1.400	USD	38,36	45.726,94	0,02%	0,02%
ESSEX PROPERTY TRUST INC	300	USD	261,68	66.843,20	0,03%	0,03%
ESTEE LAUDER COMPANIES-CL A	1.250	USD	104,72	111.456,43	0,04%	0,04%
EVERSOURCE ENERGY	991	USD	67,33	56.813,00	0,02%	0,02%
EXELON CORP	5.800	USD	43,59	215.268,42	0,08%	0,08%
EXPAND ENERGY CORP	1.200	USD	110,36	112.760,87	0,04%	0,04%
EXPEDIA GROUP INC	500	USD	283,31	120.613,90	0,05%	0,05%
EXPEDITORS INTL WASH INC	907	USD	149,01	115.076,90	0,04%	0,04%
EXTRA SPACE STORAGE INC	1.200	USD	130,22	133.052,92	0,05%	0,05%
EXXON MOBIL CORP	22.200	USD	120,34	2.274.722,64	0,87%	0,86%
F&G ANNUITIES & LIFE INC	87	USD	30,85	2.285,28	0,00%	0,00%
F5 INC	240	USD	255,26	52.162,63	0,02%	0,02%
FAIR ISAAC CORP	110	USD	1.690,62	158.344,93	0,06%	0,06%
FASTENAL CO	6.500	USD	40,13	222.099,71	0,08%	0,08%
FEDEX CORP	1.000	USD	288,86	245.953,43	0,09%	0,09%
FERGUSON ENTERPRISES INC	1.130	USD	222,63	214.204,01	0,08%	0,08%
FIDELITY NATIONAL FINANCIAL	1.453	USD	54,59	67.537,37	0,03%	0,03%
FIDELITY NATIONAL INFO SERV	1.700	USD	66,46	96.199,92	0,04%	0,04%
FIFTH THIRD BANCORP	3.900	USD	46,81	155.442,12	0,06%	0,06%
FIRST CITIZENS BCSHS -CL A	60	USD	2.146,18	109.643,49	0,04%	0,04%

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
FIRSTENERGY CORP	3.500	USD	44,77	133.419,90	0,05%	0,05%
FIRST HORIZON NATL	19.687	USD	0,00	0,00	0,00%	0,00%
FIRST SOLAR INC	600	USD	261,23	133.456,51	0,05%	0,05%
FISERV INC	3.250	USD	67,17	185.876,37	0,07%	0,07%
FLEX LTD	2.000	USD	60,42	102.890,71	0,04%	0,04%
FLUTTER ENTERTAINMENT PLC-DI	1.050	USD	215,04	192.253,40	0,07%	0,07%
FORD MOTOR CO	22.000	USD	13,12	245.766,10	0,09%	0,09%
FORTINET INC	3.300	USD	79,41	223.128,27	0,09%	0,08%
FORTIVE CORPORATION	1.900	USD	55,21	89.317,55	0,03%	0,03%
FOX CORP - CLASS A	1.000	USD	73,07	62.216,36	0,02%	0,02%
FOX CORP - CLASS B	1.093	USD	64,93	60.427,00	0,02%	0,02%
FREEPORT-MCMORAN INC	8.000	USD	50,79	345.932,14	0,13%	0,13%
GAMING AND LEISURE PROPRTIE	2.000	USD	44,69	76.103,71	0,03%	0,03%
GARTNER INC	500	USD	252,28	107.403,47	0,04%	0,04%
GE HEALTHCARE TECHNOLOGY	2.300	USD	82,02	160.624,97	0,06%	0,06%
GEN DIGITAL INC	2.500	USD	27,19	57.878,16	0,02%	0,02%
GENERAL ELECTRIC	7.000	USD	308,03	1.835.931,71	0,70%	0,70%
GENERAL MILLS INC	5.400	USD	46,50	213.802,21	0,08%	0,08%
GENERAL MOTORS CO	5.000	USD	81,32	346.204,61	0,13%	0,13%
GENUINE PARTS CO	962	USD	122,96	100.717,37	0,04%	0,04%
GE VERNOVA INC	1.400	USD	653,57	779.086,38	0,30%	0,30%
GILEAD SCIENCES INC	6.000	USD	122,74	627.050,96	0,24%	0,24%
GLOBAL PAYMENTS INC	1.500	USD	77,40	98.854,78	0,04%	0,04%
GODADDY INC - CLASS A	600	USD	124,08	63.389,67	0,02%	0,02%
GOLDMAN SACHS GP	1.600	USD	879,00	1.197.496,70	0,46%	0,45%
GRACO INC	1.000	USD	81,97	69.794,37	0,03%	0,03%
HALLIBURTON CO	2.000	USD	28,26	48.124,65	0,02%	0,02%
HARTFORD INSURANCE GROUP INC	1.200	USD	137,80	140.797,82	0,05%	0,05%
HCA HEALTHCARE INC	850	USD	466,86	337.886,67	0,13%	0,13%
HEALTHPEAK PROPERTIES INC	3.673	USD	16,08	50.288,94	0,02%	0,02%
HEICO CORP	300	USD	323,59	82.657,41	0,03%	0,03%
HEICO CORP-CLASS A	220	USD	252,43	47.285,62	0,02%	0,02%
HERSHEY CO/THE	1.100	USD	181,98	170.444,04	0,07%	0,06%
HEWLETT PACKARD ENTERPRISE	6.251	USD	24,02	127.846,24	0,05%	0,05%
HILTON WORLDWIDE HOLDINGS IN	1.300	USD	287,27	317.973,95	0,12%	0,12%
HOLOGIC INC	1.500	USD	74,49	95.138,15	0,04%	0,04%
HOME DEPOT INC	5.300	USD	344,10	1.552.837,50	0,59%	0,59%
HONEYWELL INTERNATIONAL INC	3.300	USD	195,09	548.168,93	0,21%	0,21%
HORMEL FOODS CORP	3.000	USD	23,70	60.538,98	0,02%	0,02%
HOWMET AEROSPACE INC	2.800	USD	205,02	488.787,09	0,19%	0,19%
HP INC	4.600	USD	22,28	87.264,68	0,03%	0,03%
HUBBELL INC	300	USD	444,11	113.442,89	0,04%	0,04%
HUBSPOT INC	300	USD	401,30	102.507,56	0,04%	0,04%
HUMANA INC	500	USD	256,13	109.042,53	0,04%	0,04%
HUNT (JB) TRANSPRT SVCS INC	408	USD	194,34	67.513,07	0,03%	0,03%
HUNTINGTON BANCSHARES INC	8.387	USD	17,35	123.900,08	0,05%	0,05%
IDEX CORP	440	USD	177,94	66.664,06	0,03%	0,03%
IDEXX LABORATORIES INC	400	USD	676,53	230.415,94	0,09%	0,09%
ILLINOIS TOOL WORKS	1.300	USD	246,30	272.629,74	0,10%	0,10%
ILLUMINA INC	1.000	USD	131,16	111.677,81	0,04%	0,04%
INCYTE CORP	862	USD	98,77	72.493,29	0,03%	0,03%
INGERSOLL-RAND INC	2.286	USD	79,22	154.197,22	0,06%	0,06%
INSMED INC	800	USD	174,04	118.550,81	0,05%	0,04%
INSULET CORP	300	USD	284,24	72.605,90	0,03%	0,03%
INTEL CORP	22.500	USD	36,90	706.926,65	0,27%	0,27%
INTERACTIVE BROKERS GRO-CL A	2.200	USD	64,31	120.466,60	0,05%	0,05%
INTERCONTINENTAL EXCHANGE IN	2.800	USD	161,96	386.127,97	0,15%	0,15%
INTERNATIONAL PAPER CO	2.300	USD	39,39	77.139,94	0,03%	0,03%
INTL BUSINESS MACHINES CORP	4.900	USD	296,21	1.235.837,20	0,47%	0,47%
INTL FLAVORS & FRAGRANCES	1.423	USD	67,39	81.651,81	0,03%	0,03%
INTUIT INC	1.400	USD	662,42	789.636,00	0,30%	0,30%
INTUITIVE SURGICAL INC	1.850	USD	566,36	892.133,34	0,34%	0,34%
INVITATION HOMES INC	2.200	USD	27,79	52.056,71	0,02%	0,02%
IONQ INC	2.000	USD	44,87	76.410,23	0,03%	0,03%
IQVIA HOLDINGS INC	700	USD	225,41	134.349,70	0,05%	0,05%
IRON MOUNTAIN INC	1.353	USD	82,95	95.560,77	0,04%	0,04%
JABIL INC	700	USD	228,02	135.905,32	0,05%	0,05%
JACK HENRY & ASSOCIATES INC	400	USD	182,48	62.149,94	0,02%	0,02%
JACOBS SOLUTIONS INC	400	USD	132,46	45.113,88	0,02%	0,02%
JM SMUCKER CO/THE	1.000	USD	97,81	83.281,54	0,03%	0,03%

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
JOHNSON & JOHNSON	12.600	USD	206,95	2.220.247,78	0,85%	0,84%
JOHNSON CONTROLS INTERNATIONAL	3.000	USD	119,75	305.887,86	0,12%	0,12%
JPMORGAN CHASE & CO	14.000	USD	322,22	3.841.014,94	1,47%	1,46%
KENVUE INC	10.000	USD	17,25	146.877,26	0,06%	0,06%
KEURIG DR PEPPER INC	9.200	USD	28,01	219.415,05	0,08%	0,08%
KEYCORP	5.000	USD	20,64	87.870,92	0,03%	0,03%
KEYSIGHT TECHNOLOGIES IN	700	USD	203,19	121.106,05	0,05%	0,05%
KIMBERLY-CLARK CORP	1.400	USD	100,89	120.265,66	0,05%	0,05%
KIMCO REALTY CORP	5.000	USD	20,27	86.295,71	0,03%	0,03%
KINDER MORGAN INC	11.382	USD	27,49	266.415,07	0,10%	0,10%
KKR & CO INC	3.000	USD	127,48	325.633,28	0,12%	0,12%
KLA CORP	700	USD	1.215,08	724.216,44	0,28%	0,27%
KRAFT HEINZ CO/THE	3.400	USD	24,25	70.203,07	0,03%	0,03%
KROGER CO	3.000	USD	62,48	159.598,11	0,06%	0,06%
L3HARRIS TECHNOLOGIES INC	1.000	USD	293,57	249.963,81	0,10%	0,09%
LABCORP HOLDINGS INC	450	USD	250,88	96.126,70	0,04%	0,04%
LAM RESEARCH CORP	6.800	USD	171,18	991.122,65	0,38%	0,38%
LAS VEGAS SANDS CORP	2.000	USD	65,09	110.843,37	0,04%	0,04%
LEIDOS HOLDINGS INC	700	USD	180,40	107.522,67	0,04%	0,04%
LENNAR CORP-A	900	USD	102,80	78.777,30	0,03%	0,03%
LENNOX INTERNATIONAL INC	200	USD	485,58	82.690,62	0,03%	0,03%
LIBERTY MEDIA CORP-FORMULA-C	1.184	USD	98,51	99.311,03	0,04%	0,04%
LIVE NATION ENTERTAINMENT IN	1.000	USD	142,50	121.333,39	0,05%	0,05%
LOEWS CORP	700	USD	105,31	62.767,25	0,02%	0,02%
LOWE'S COS INC	3.050	USD	241,16	626.282,94	0,24%	0,24%
LPL FINANCIAL HOLDINGS INC	500	USD	357,17	152.058,41	0,06%	0,06%
LYONDELLBASELL INDU-CL A	1.457	USD	43,30	53.717,14	0,02%	0,02%
M & T BANK CORP	900	USD	201,48	154.397,38	0,06%	0,06%
MARATHON PETROLEUM CORP	1.300	USD	162,63	180.015,33	0,07%	0,07%
MARKEL GROUP INC	70	USD	2.149,65	128.124,23	0,05%	0,05%
MARRIOTT INTERNATIONAL -CL A	1.050	USD	310,24	277.365,58	0,11%	0,11%
MARSH & MCLENNAN COS	2.400	USD	185,52	379.111,92	0,14%	0,14%
MARTIN MARIETTA MATERIALS	340	USD	622,66	180.258,33	0,07%	0,07%
MARVELL TECHNOLOGY INC	4.300	USD	84,98	311.136,28	0,12%	0,12%
MASCO CORP	1.200	USD	63,46	64.840,56	0,02%	0,02%
MASTERCARD INC - A	4.450	USD	570,88	2.163.068,67	0,83%	0,82%
MCCORMICK & CO-NON VTG SHRS	2.400	USD	68,11	139.183,45	0,05%	0,05%
MCDONALD'S CORP	3.700	USD	305,63	962.860,06	0,37%	0,37%
MCKESSON CORP	600	USD	820,29	419.067,65	0,16%	0,16%
MERCK & CO. INC.	13.000	USD	105,26	1.165.124,10	0,45%	0,44%
META PLATFORMS INC-CLASS A	11.100	USD	660,09	6.238.664,06	2,39%	2,37%
METLIFE INC	3.200	USD	78,94	215.086,21	0,08%	0,08%
METTLER-TOLEDO INTERNATIONAL	120	USD	1.394,19	142.452,04	0,05%	0,05%
MICROCHIP TECHNOLOGY INC	3.300	USD	63,72	179.042,10	0,07%	0,07%
MICRON TECHNOLOGY INC	5.800	USD	285,41	1.409.492,10	0,54%	0,53%
MICROSOFT CORP	36.300	USD	483,62	14.947.767,89	5,72%	5,67%
MID-AMERICA APARTMENT COMM	600	USD	138,91	70.965,98	0,03%	0,03%
MONDELEZ INTERNATIONAL INC-A	9.900	USD	53,83	453.758,78	0,17%	0,17%
MONGODB INC	451	USD	419,69	161.164,96	0,06%	0,06%
MONOLITHIC POWER SYSTEMS INC	230	USD	906,36	177.498,23	0,07%	0,07%
MONSTER BEVERAGE CORP	5.500	USD	76,67	359.048,92	0,14%	0,14%
MOODY'S CORP	800	USD	510,85	347.975,65	0,13%	0,13%
MORGAN STANLEY	6.100	USD	177,53	922.076,72	0,35%	0,35%
MOTOROLA SOLUTIONS INC	900	USD	383,32	293.744,31	0,11%	0,11%
MSCI INC	350	USD	573,73	170.978,33	0,07%	0,06%
NASDAQ INC	2.450	USD	97,13	202.621,23	0,08%	0,08%
NATERA INC	600	USD	229,09	117.036,91	0,04%	0,04%
NETAPP INC	1.200	USD	107,10	109.429,95	0,04%	0,04%
NETFLIX INC	22.500	USD	93,76	1.796.245,05	0,69%	0,68%
NEUROCRINE BIOSCIENCES INC	600	USD	141,83	72.457,75	0,03%	0,03%
NEWMONT CORP	5.500	USD	99,85	467.601,86	0,18%	0,18%
NEWS CORP - CLASS A	2.000	USD	26,12	44.475,29	0,02%	0,02%
NEXTERA ENERGY INC	10.400	USD	80,28	710.896,16	0,27%	0,27%
NIKE INC -CL B	6.200	USD	63,71	336.329,35	0,13%	0,13%
NISOURCE INC	3.000	USD	41,76	106.671,21	0,04%	0,04%
NORDSON CORP	300	USD	240,43	61.415,13	0,02%	0,02%
NORFOLK SOUTHERN CORP	1.300	USD	288,72	319.584,49	0,12%	0,12%
NORTHERN TRUST CORP	1.167	USD	136,59	135.723,56	0,05%	0,05%
NRG ENERGY INC	1.000	USD	159,24	135.586,87	0,05%	0,05%
NUCOR CORP	1.300	USD	163,11	180.546,64	0,07%	0,07%

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
NUTANIX INC - A	1.500	USD	51,70	66.030,91	0,03%	0,03%
NVIDIA CORP	125.500	USD	186,50	19.929.115,76	7,63%	7,56%
NVR INC	14	USD	7.292,77	86.933,27	0,03%	0,03%
O'REILLY AUTOMOTIVE INC	4.800	USD	91,21	372.777,04	0,14%	0,14%
OCCIDENTAL PETROLEUM CORP	4.050	USD	41,12	141.799,14	0,05%	0,05%
OKTA INC	1.093	USD	86,47	80.473,17	0,03%	0,03%
OLD DOMINION FREIGHT LINE	800	USD	156,80	106.807,44	0,04%	0,04%
OMNICOM GROUP	1.000	USD	80,75	68.755,59	0,03%	0,03%
ONEOK INC	3.510	USD	73,50	219.664,52	0,08%	0,08%
ON SEMICONDUCTOR	2.600	USD	54,15	119.877,39	0,05%	0,05%
ORACLE CORP	8.700	USD	194,91	1.443.839,24	0,55%	0,55%
OTIS WORLDWIDE CORP	2.253	USD	87,35	167.567,41	0,06%	0,06%
PACCAR INC	3.000	USD	109,51	279.730,94	0,11%	0,11%
PACKAGING CORP OF AMERICA	300	USD	206,23	52.679,13	0,02%	0,02%
PALANTIR TECHNOLOGIES INC-A	11.500	USD	177,75	1.740.495,55	0,67%	0,66%
PALO ALTO NETWORKS INC	3.700	USD	184,20	580.305,67	0,22%	0,22%
PARKER HANNIFIN CORP	630	USD	878,96	471.492,87	0,18%	0,18%
PAYCHEX INC	1.850	USD	112,18	176.706,54	0,07%	0,07%
PAYCOM SOFTWARE INC	300	USD	159,36	40.706,71	0,02%	0,02%
PAYPAL HOLDINGS INC	5.270	USD	58,38	261.963,13	0,10%	0,10%
PEPSICO INC	9.000	USD	143,52	1.099.816,94	0,42%	0,42%
PFIZER INC	28.500	USD	24,90	604.240,28	0,23%	0,23%
P G & E CORP	9.000	USD	16,07	123.147,00	0,05%	0,05%
PHILLIPS 66	2.322	USD	129,04	255.124,42	0,10%	0,10%
PINTEREST INC- CLASS A	3.521	USD	25,89	77.618,20	0,03%	0,03%
PNC FINANCIAL SERVICES GROUP	1.850	USD	208,73	328.792,63	0,13%	0,12%
PPG INDUSTRIES INC	1.000	USD	102,46	87.240,84	0,03%	0,03%
PPL CORP	4.000	USD	35,02	119.272,85	0,05%	0,05%
PRINCIPAL FINANCIAL GROUP	900	USD	88,22	67.604,41	0,03%	0,03%
PROCTER & GAMBLE CO/THE	12.100	USD	143,31	1.476.479,20	0,56%	0,56%
PROGRESSIVE CORP	2.900	USD	227,72	562.295,54	0,21%	0,21%
PROLOGIS INC	4.900	USD	127,66	532.618,67	0,20%	0,20%
PRUDENTIAL FINANCIAL INC	1.700	USD	112,88	163.392,23	0,06%	0,06%
PTC INC	650	USD	174,21	96.416,62	0,04%	0,04%
PUBLIC SERVICE ENTERPRISE GP	2.200	USD	80,30	150.419,35	0,06%	0,06%
PUBLIC STORAGE	750	USD	259,50	165.715,87	0,06%	0,06%
PULTEGROUP INC	900	USD	117,26	89.858,23	0,03%	0,03%
PURE STORAGE INC - CLASS A	1.700	USD	67,01	96.996,04	0,04%	0,04%
QNITY ELECTRONICS INC	1.200	USD	81,65	83.426,28	0,03%	0,03%
QUALCOMM INC	5.750	USD	171,05	837.445,19	0,32%	0,32%
QUANTA SERVICES INC	850	USD	422,06	305.462,98	0,12%	0,12%
QUEST DIAGNOSTICS INC	655	USD	173,53	96.779,05	0,04%	0,04%
RAYMOND JAMES FINANCIAL INC	1.100	USD	160,59	150.409,98	0,06%	0,06%
REALTY INCOME CORP	4.000	USD	56,37	191.987,74	0,07%	0,07%
REDDIT INC-CL A	500	USD	229,87	97.862,83	0,04%	0,04%
REGENCY CENTERS CORP	1.200	USD	69,03	70.531,74	0,03%	0,03%
REGENERON PHARMACEUTICALS	570	USD	771,87	374.614,42	0,14%	0,14%
REGIONS FINANCIAL CORP	4.000	USD	27,10	92.298,52	0,04%	0,03%
RELIANCE INC	350	USD	288,87	86.086,68	0,03%	0,03%
REPUBLIC SERVICES INC	900	USD	211,93	162.405,38	0,06%	0,06%
RESMED INC	800	USD	240,87	164.073,40	0,06%	0,06%
RIVIAN AUTOMOTIVE INC-A	5.000	USD	19,71	83.911,62	0,03%	0,03%
ROBINHOOD MARKETS INC - A	3.700	USD	113,10	356.311,46	0,14%	0,14%
ROBLOX CORP -CLASS A	2.950	USD	81,03	203.532,29	0,08%	0,08%
ROCKET LAB CORP	2.000	USD	69,76	118.796,03	0,05%	0,05%
ROCKWELL AUTOMATION INC	650	USD	389,07	215.331,01	0,08%	0,08%
ROLLINS INC	1.675	USD	60,02	85.600,49	0,03%	0,03%
ROPER TECHNOLOGIES INC	600	USD	445,13	227.406,87	0,09%	0,09%
ROSS STORES INC	1.530	USD	180,14	234.675,12	0,09%	0,09%
ROYAL CARIBBEAN CRUISES LTD	1.400	USD	278,92	332.485,84	0,13%	0,13%
ROYALTY PHARMA PLC- CL A	2.000	USD	38,64	65.801,01	0,03%	0,02%
RPM INTERNATIONAL INC	900	USD	104,00	79.696,88	0,03%	0,03%
RTX CORP	9.500	USD	183,40	1.483.502,92	0,57%	0,56%
S&P GLOBAL INC	1.700	USD	522,59	756.441,74	0,29%	0,29%
SALESFORCE INC	5.000	USD	264,91	1.127.804,50	0,43%	0,43%
SAMSARA INC-CL A	1.100	USD	35,45	33.202,78	0,01%	0,01%
SBA COMMUNICATIONS CORP	715	USD	193,43	117.759,33	0,04%	0,04%
SCHWAB (CHARLES) CORP	8.500	USD	99,91	723.091,66	0,28%	0,27%
SEAGATE TECHNOLOGY HOLDINGS	1.200	USD	275,39	281.381,07	0,11%	0,11%
SEMPRA	3.700	USD	88,29	278.149,77	0,11%	0,11%

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
SERVICENOW INC	5.250	USD	153,19	684.786,50	0,26%	0,26%
SHERWIN-WILLIAMS CO/THE	1.100	USD	324,03	303.489,29	0,12%	0,12%
SIMON PROPERTY GROUP INC	1.800	USD	185,11	283.705,56	0,11%	0,11%
SLB LTD	8.000	USD	38,38	261.433,01	0,10%	0,10%
SNAP INC - A	7.710	USD	8,07	52.977,73	0,02%	0,02%
SNAP-ON INC	350	USD	344,60	102.694,88	0,04%	0,04%
SNOWFLAKE INC	1.600	USD	219,36	298.842,86	0,11%	0,11%
SOFI TECHNOLOGIES INC	5.000	USD	26,18	111.456,43	0,04%	0,04%
SOLVENTUM CORP	1.000	USD	79,24	67.469,88	0,03%	0,03%
SOUTHERN CO/THE	5.200	USD	87,20	386.087,10	0,15%	0,15%
SS&C TECHNOLOGIES HOLDINGS	1.000	USD	87,42	74.434,84	0,03%	0,03%
STARBUCKS CORP	5.500	USD	84,21	394.359,06	0,15%	0,15%
STATE STREET CORP	1.800	USD	129,01	197.724,89	0,08%	0,08%
STEEL DYNAMICS INC	600	USD	169,45	86.568,18	0,03%	0,03%
STERIS PLC	600	USD	253,52	129.517,65	0,05%	0,05%
STRATEGY INC	1.350	USD	151,95	174.662,61	0,07%	0,07%
STRYKER CORP	1.700	USD	351,47	508.747,92	0,19%	0,19%
SUN COMMUNITIES INC	500	USD	123,91	52.752,35	0,02%	0,02%
SUPER MICRO COMPUTER INC	3.000	USD	29,27	74.766,91	0,03%	0,03%
SYNCHRONY FINANCIAL	2.100	USD	83,43	149.178,76	0,06%	0,06%
SYNOPSYS INC	1.020	USD	469,72	407.947,89	0,16%	0,15%
SYSCO CORP	2.800	USD	73,69	175.683,94	0,07%	0,07%
TAKE-TWO INTERACTIVE SOFTWARE	1.081	USD	256,03	235.657,91	0,09%	0,09%
TAPESTRY INC	1.000	USD	127,77	108.791,35	0,04%	0,04%
TARGA RESOURCES CORP	1.240	USD	184,50	194.797,56	0,07%	0,07%
TARGET CORP	2.600	USD	97,75	216.399,17	0,08%	0,08%
TELEDYNE TECHNOLOGIES INC	250	USD	510,73	108.716,85	0,04%	0,04%
TERADYNE INC	800	USD	193,56	131.847,25	0,05%	0,05%
TESLA INC	14.500	USD	449,72	5.552.335,14	2,12%	2,11%
TEXAS INSTRUMENTS INC	4.500	USD	173,49	664.740,94	0,25%	0,25%
TEXAS PACIFIC LAND CORP	330	USD	287,22	80.703,82	0,03%	0,03%
TEXTRON INC	400	USD	87,17	29.688,79	0,01%	0,01%
THE CIGNA GROUP	1.300	USD	275,23	304.652,39	0,12%	0,12%
THERMO FISHER SCIENTIFIC INC	2.000	USD	579,45	986.759,76	0,38%	0,37%
TJX COMPANIES INC	5.500	USD	153,61	719.362,25	0,28%	0,27%
T-MOBILE US INC	2.700	USD	203,04	466.778,49	0,18%	0,18%
TOAST INC-CLASS A	2.500	USD	35,51	75.588,57	0,03%	0,03%
TRACTOR SUPPLY COMPANY	3.000	USD	50,01	127.744,90	0,05%	0,05%
TRADE DESK INC/THE -CLASS A	2.150	USD	37,96	69.491,25	0,03%	0,03%
TRADEWEB MARKETS INC-CLASS A	400	USD	107,54	36.626,51	0,01%	0,01%
TRANSUNION	1.300	USD	85,75	94.916,77	0,04%	0,04%
TRAVELERS COS INC/THE	1.200	USD	290,06	296.370,22	0,11%	0,11%
TRIMBLE INC	1.500	USD	78,35	100.068,12	0,04%	0,04%
T ROWE PRICE GROUP INC	1.300	USD	102,38	113.324,53	0,04%	0,04%
TRUIST FINANCIAL CORP	6.400	USD	49,21	268.162,97	0,10%	0,10%
TWILIO INC - A	500	USD	142,24	60.556,00	0,02%	0,02%
TYLER TECHNOLOGIES INC	261	USD	453,95	100.882,07	0,04%	0,04%
TYSON FOODS INC-CL A	3.500	USD	58,62	174.694,54	0,07%	0,07%
UBER TECHNOLOGIES INC	9.800	USD	81,71	681.815,32	0,26%	0,26%
UDR INC	2.000	USD	36,68	62.463,28	0,02%	0,02%
ULTA BEAUTY INC	187	USD	605,01	96.331,79	0,04%	0,04%
UNION PACIFIC CORP	3.000	USD	231,32	590.880,84	0,23%	0,22%
UNITEDHEALTH GROUP INC	4.600	USD	330,11	1.292.950,74	0,49%	0,49%
UNITED PARCEL SERVICE-CL B	4.200	USD	99,19	354.717,53	0,14%	0,13%
UNITED RENTALS INC	370	USD	809,32	254.969,05	0,10%	0,10%
UNITED THERAPEUTICS CORP	300	USD	487,25	124.462,51	0,05%	0,05%
UNIVERSAL HEALTH SERVICES-B	310	USD	218,02	57.547,11	0,02%	0,02%
US BANCORP	8.700	USD	53,36	395.276,09	0,15%	0,15%
VALERO ENERGY CORP	1.300	USD	162,79	180.192,43	0,07%	0,07%
VEEVA SYSTEMS INC-CLASS A	901	USD	223,23	171.254,83	0,07%	0,06%
VENTAS INC	2.200	USD	77,38	144.949,55	0,06%	0,05%
VERALTO CORP	1.466	USD	99,78	124.549,77	0,05%	0,05%
VERISIGN INC	400	USD	242,95	82.745,11	0,03%	0,03%
VERISK ANALYTICS INC	801	USD	223,69	152.561,36	0,06%	0,06%
VERIZON COMMUNICATIONS INC	22.200	USD	40,73	769.897,40	0,29%	0,29%
VERTEX PHARMACEUTICALS INC	1.230	USD	453,36	474.803,35	0,18%	0,18%
VERTIV HOLDINGS CO-A	2.080	USD	162,01	286.926,48	0,11%	0,11%
VICI PROPERTIES INC	5.500	USD	28,12	131.687,17	0,05%	0,05%
VISA INC-CLASS A SHARES	8.850	USD	350,71	2.642.754,91	1,01%	1,00%
VISTRA CORP	2.000	USD	161,33	274.732,85	0,10%	0,10%

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
VULCAN MATERIALS CO	758	USD	285,22	184.083,41	0,07%	0,07%
WABTEC CORP	1.000	USD	213,45	181.744,65	0,07%	0,07%
WALMART INC	22.200	USD	111,41	2.105.923,62	0,81%	0,80%
WALT DISNEY CO/THE	9.200	USD	113,77	891.212,06	0,34%	0,34%
WARNER BROS DISCOVERY INC	13.667	USD	28,82	335.376,51	0,13%	0,13%
WASTE MANAGEMENT INC	1.950	USD	219,71	364.795,86	0,14%	0,14%
WATERS CORP	393	USD	379,83	127.100,51	0,05%	0,05%
WATSCO INC	200	USD	336,95	57.380,05	0,02%	0,02%
WEC ENERGY GROUP INC	2.000	USD	105,46	179.590,45	0,07%	0,07%
WELLS FARGO & CO	16.500	USD	93,20	1.309.378,86	0,50%	0,50%
WELLTOWER INC	3.500	USD	185,61	553.139,77	0,21%	0,21%
WESTERN DIGITAL CORP	1.600	USD	172,27	234.690,28	0,09%	0,09%
WEST PHARMACEUTICAL SERVICES	450	USD	275,14	105.422,11	0,04%	0,04%
WEYERHAEUSER CO	4.000	USD	23,69	80.684,58	0,03%	0,03%
WILLIAMS COS INC	6.000	USD	60,11	307.088,42	0,12%	0,12%
WILLIAMS-SONOMA INC	800	USD	178,59	121.650,13	0,05%	0,05%
WORKDAY INC-CLASS A	1.000	USD	214,85	182.932,44	0,07%	0,07%
WP CAREY INC	1.300	USD	64,36	71.240,15	0,03%	0,03%
WR BERKLEY CORP	1.656	USD	70,12	98.870,72	0,04%	0,04%
WW GRAINGER INC	260	USD	1.009,05	223.383,71	0,09%	0,08%
XCEL ENERGY INC	3.300	USD	73,86	207.533,74	0,08%	0,08%
XYLEM INC	1.400	USD	136,18	162.333,01	0,06%	0,06%
YUM! BRANDS INC	1.600	USD	151,28	206.094,77	0,08%	0,08%
ZEBRA TECHNOLOGIES CORP-CL A	240	USD	242,82	49.620,50	0,02%	0,02%
ZILLOW GROUP INC - C	1.042	USD	68,22	60.526,41	0,02%	0,02%
ZIMMER BIOMET HOLDINGS INC	1.119	USD	89,92	85.674,55	0,03%	0,03%
ZOETIS INC	2.100	USD	125,82	224.975,09	0,09%	0,09%
ZOOM COMMUNICATIONS INC	1.200	USD	86,29	88.167,23	0,03%	0,03%
ZSCALER INC	600	USD	224,92	114.906,55	0,04%	0,04%
<u>Irlande</u>				<u>3.902.032,86</u>	<u>1,49%</u>	<u>1,48%</u>
ACCENTURE PLC-CL A	3.070	USD	268,30	701.333,39	0,27%	0,27%
ALLEGION PLC	500	USD	159,22	67.784,92	0,03%	0,02%
APTIV PLC	1.000	USD	76,09	64.787,77	0,02%	0,02%
CRH PLC	3.400	USD	124,80	361.292,52	0,14%	0,14%
EATON CORP PLC	2.000	USD	318,51	542.398,57	0,21%	0,21%
LINDE PLC	2.450	USD	426,48	889.672,61	0,34%	0,34%
MEDTRONIC PLC	6.250	USD	96,06	511.196,73	0,19%	0,19%
SMURFIT WESTROCK PLC	3.000	USD	38,67	98.778,15	0,04%	0,04%
TE CONNECTIVITY PLC	1.550	USD	227,51	300.260,12	0,11%	0,11%
TRANE TECHNOLOGIES PLC	1.100	USD	389,20	364.528,08	0,14%	0,14%
<u>Suisse</u>				<u>842.816,04</u>	<u>0,32%</u>	<u>0,32%</u>
AMCOR PLC	10.000	USD	8,34	71.011,96	0,03%	0,03%
AMRIZE LTD	2.000	USD	54,08	92.094,17	0,03%	0,03%
CHUBB LTD	2.000	USD	312,12	531.516,88	0,20%	0,20%
GARMIN LTD	858	USD	202,85	148.193,03	0,06%	0,06%
<u>Uruguay</u>				<u>377.314,66</u>	<u>0,14%</u>	<u>0,14%</u>
MERCADOLIBRE INC	220	USD	2.014,26	377.314,66	0,14%	0,14%
<u>Canada</u>				<u>317.965,86</u>	<u>0,12%</u>	<u>0,12%</u>
LULULEMON ATHLETICA INC	700	USD	207,81	123.859,68	0,05%	0,05%
WASTE CONNECTIONS INC	1.300	USD	175,36	194.106,18	0,07%	0,07%
<u>Pays-Bas</u>				<u>277.227,64</u>	<u>0,11%</u>	<u>0,11%</u>
NXP SEMICONDUCTORS NV	1.500	USD	217,06	277.227,64	0,11%	0,11%
<u>Royaume-Uni</u>				<u>280.791,86</u>	<u>0,11%</u>	<u>0,11%</u>
CNH INDUSTRIAL NV	6.000	USD	9,22	47.102,90	0,02%	0,02%
PENTAIR PLC	900	USD	104,14	79.804,16	0,03%	0,03%
WILLIS TOWERS WATSON PLC	550	USD	328,60	153.884,80	0,06%	0,06%
<u>Bermudes</u>				<u>259.427,48</u>	<u>0,10%</u>	<u>0,10%</u>
ARCH CAPITAL GROUP LTD	2.200	USD	95,92	179.679,00	0,07%	0,07%
EVEREST GROUP LTD	276	USD	339,35	79.748,48	0,03%	0,03%
<u>Australie</u>				<u>144.958,92</u>	<u>0,06%</u>	<u>0,05%</u>
ATLASSIAN CORP-CL A	1.050	USD	162,14	144.958,92	0,06%	0,05%

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
Total ACTIONS				261.356.359,27	100,01%	99,19%
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES						
<u>Contrat futures - Sur indices financiers</u>				<u>-22.350,89</u>	<u>-0,01%</u>	<u>-0,01%</u>
S&P 500 EMINI INDEX 03/26	7	USD	6.892,50	-22.350,89	-0,01%	-0,01%
Total INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES				-22.350,89	-0,01%	-0,01%
TOTAL PORTEFEUILLE				261.334.008,38	100,00%	99,18%
Autres				194.760,52		0,07%
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		EUR		190.067,62		0,07%
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		USD		4.692,90		0,00%
Avoirs bancaires à vue				2.705.205,82		1,03%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		USD		2.705.205,82		1,03%
TOTAL DEPOTS ET LIQUIDITES				2.899.966,34		1,10%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				-267.746,18		-0,10%
AUTRES				-476.200,44		-0,18%
TOTAL DE L'ACTIF NET				263.490.028,10		100,00%

18.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
États-Unis	97,55%
Irlande	1,49%
Suisse	0,32%
Uruguay	0,14%
Canada	0,12%
Pays-Bas	0,11%
Royaume-Uni	0,11%
Bermudes	0,10%
Australie	0,06%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par secteur	
Internet et services d'Internet	21,24%
Electronique et semi-conducteurs	12,36%
Articles de bureaux et ordinateurs	10,95%
Distribution, commerce de détail	7,07%
Industrie pharmaceutique et cosmétique	7,02%
Banques et institutions financières	6,35%
Holding et sociétés financières	4,87%
Pétrole	2,87%
Industrie automobile	2,73%
Energie et eau	2,46%

Par secteur	
Construction de machines et appareils	2,40%
Industrie agro-alimentaire	2,10%
Sociétés immobilières	1,96%
Electrotechnique et électronique	1,75%
Télécommunication	1,66%
Compagnies d'assurance	1,56%
Industrie aéronautique et spatiale	1,27%
Restauration, industrie hôtelière	1,21%
Bien de consommation divers	1,07%
Service de santé publique et service social	0,96%
Art graphique, maison d'édition	0,94%
Transports	0,87%
Biotechnologie	0,87%
Constructions, matériaux de construction	0,73%
Services divers	0,62%
Chimie	0,39%
Service d'environnement et de recyclage	0,36%
Textile et habillement	0,35%
Métaux et pierres précieuses	0,31%
Métaux non ferreux	0,19%
Tabac et alcool	0,10%
Industrie minière	0,10%
Agriculture et pêche	0,09%
Industries d'emballage	0,08%
Papier et bois	0,07%
Sociétés commerciales diverses	0,07%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par devise	
USD	100,00%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

18.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er semestre	2ème semestre	Exercice complet
Achats	11.962.279,33	5.995.560,46	17.957.839,79
Ventes	14.729.225,54	70.508.844,17	85.238.069,71
Total 1	26.691.504,87	76.504.404,63	103.195.909,50
Souscriptions	37.809.620,93	22.729.712,78	60.539.333,71
Remboursements	40.913.127,21	89.177.390,16	130.090.517,37
Total 2	78.722.748,14	111.907.102,94	190.629.851,08
Moyenne de référence de l'actif net total	309.045.277,55	274.696.336,22	291.589.258,18
Taux de rotation	-16,84%	-12,89%	-29,99%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de CA Indosuez Fund Solutions S.A. - 12, rue Eugène Ruppert - L-2453 Luxembourg qui assure le service financier.

18.4.4 . Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés

Engagements sur futures

En titres	Devise	En devise	En EUR	Lot-size	Date de réalisation de l'opération
S&P 500 EMINI INDEX 03/26	USD	2.438.625,00	2.076.397,46	50,00	11.12.25

18.4.5 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Evolution du nombre de parts en circulation									
Part	2023			2024			2025		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
Classe A (USD) - Dis	390,769	285,00	3.739,608	521,762		4.261,37	130,445	1.017,219	3.374,596
Classe A - Dis	6.416,295	9.823,814	23.909,861	4.596,448	5.667,852	22.838,457	3.366,491	6.459,872	19.745,076
Classe B (USD) - Cap	534,973	4.234,927	18.785,022	2.659,618	2.687,00	18.757,64	4.043,682	3.323,00	19.478,322
Classe B - Cap	62.553,968	89.847,058	345.135,331	106.634,557	71.404,254	380.365,634	78.064,702	136.536,209	321.894,127
Classe E - Dis		6.500,00	5.975,166	500,00	1.000,00	5.475,166		800,00	4.675,166
Classe F - Cap	14.339,00	16.344,00	45.158,00	8.964,042	19.249,042	34.873,00	13.200,756	9.775,936	38.297,82
Classe J - Cap				1.094,00		1.094,00	172,00	1.266,00	
Classe M - Dis	4.863,898	20.707,643	66.664,323	8.931,776	21.896,978	53.699,121	3.950,449	11.496,355	46.153,215
Classe N (USD) - Cap	360,526	11.882,04	58.577,55		4.426,891	54.150,659		39.217,574	14.933,085
Classe N - Cap	7.809,078	12.664,53	191.339,097	5.273,427	43.364,163	153.248,361	5.491,594	26.075,096	132.664,859
Classe P - Cap	5,00	20,00	115,00	146,50	135,00	126,50	30,00	74,256	82,244
TOTAL			759.398,958			728.889,908			601.298,51

Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements
Classe A (USD) - Dis	80.641,96	61.161,66	120.589,45		38.297,72	254.770,09
Classe A - Dis	1.268.685,66	2.011.194,50	1.207.429,14	1.510.145,65	965.752,40	1.778.151,71
Classe B (USD) - Cap	118.986,32	943.892,51	756.935,32	727.171,28	1.069.300,67	1.021.045,03
Classe B - Cap	13.755.044,83	19.334.944,88	30.324.581,48	19.912.217,32	23.562.054,33	40.978.161,90
Classe E - Dis		1.320.000,00	128.275,00	243.990,00		193.024,00
Classe F - Cap	19.215.926,48	21.456.768,92	15.552.549,07	34.304.842,48	25.523.735,33	19.046.984,10
Classe J - Cap			35.479.455,08		4.993.509,35	38.762.553,08
Classe M - Dis	988.313,08	4.186.327,10	2.343.099,67	5.663.242,13	1.132.070,97	3.257.444,19
Classe N (USD) - Cap	84.569,83	2.765.219,70		1.179.869,72		12.456.870,15
Classe N - Cap	1.683.042,56	2.829.347,14	1.358.338,52	12.337.128,77	1.625.089,74	8.182.242,62
Classe P - Cap	172.598,65	674.268,00	6.303.004,75	6.700.408,63	1.629.523,20	4.159.270,50
TOTAL	37.367.809,37	55.583.124,41	93.574.257,48	82.579.015,98	60.539.333,71	130.090.517,37

Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
Classe A (USD) - Dis	837.781,77	247,47	1.248.791,48	303,45	1.005.747,90	298,04
Classe A - Dis	5.334.207,73	223,10	6.668.177,65	291,97	5.861.687,17	296,87
Classe B (USD) - Cap	4.512.934,71	265,38	5.950.717,43	328,50	6.353.064,43	326,16
Classe B - Cap	82.428.586,40	238,83	119.975.039,15	315,42	104.400.951,31	324,33
Classe E - Dis	1.356.972,24	227,10	1.632.413,13	298,15	1.421.606,94	304,08
Classe F - Cap	66.651.067,70	1.475,95	68.174.648,35	1.954,94	77.201.876,35	2.015,83
Classe J - Cap			35.432.870,68	32.388,36		
Classe M - Dis	14.986.693,20	224,81	15.835.952,25	294,90	13.871.080,17	300,54
Classe N (USD) - Cap	14.295.395,69	269,58	17.504.819,16	334,74	4.978.007,32	333,35

Part	2023		2024		2025	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
Classe N - Cap	46.291.276,23	241,93	49.067.866,67	320,19	43.765.657,28	329,90
Classe P - Cap	4.716.189,65	41.010,34	6.889.118,86	54.459,44	4.630.349,23	56.300,15
TOTAL	241.411.105,32		328.380.414,81		263.490.028,10	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

18.4.6 . Performances

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

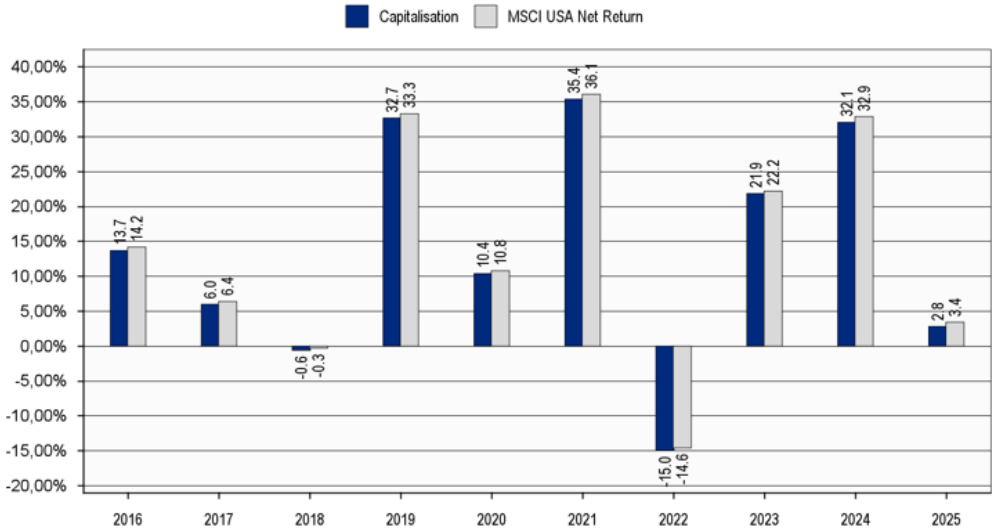
Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Il s'agit d'un compartiment géré passivement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2025:

Classe B

Rendement annuel



* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

	Rendements moyens cumulés sur								Depuis le	
	1 an		3 ans		5 ans		10 ans			
	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Année	Valeur
Classe B	2,82% (en EUR)	3,43% (en EUR)	18,29% (en EUR)	18,88% (en EUR)	13,77% (en EUR)	14,31% (en EUR)	12,83% (en EUR)	13,33% (en EUR)	27/03/1996	9,69% (en EUR)
Classe B (USD)	16,61% (en USD)	17,32% (en USD)	22,11% (en USD)	22,73% (en USD)	12,85% (en USD)	13,38% (en USD)	13,74% (en USD)	14,22% (en USD)	21/11/2007	10,18% (en USD)
Classe F	3,11% (en EUR)	3,43% (en EUR)	18,63% (en EUR)	18,88% (en EUR)	14,10% (en EUR)	14,31% (en EUR)	13,15% (en EUR)	13,33% (en EUR)	14/12/2007	11,44% (en EUR)

	1 an		3 ans		5 ans		10 ans		Depuis le	
	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Année	Valeur
Classe N	3,03% (en EUR)	3,43% (en EUR)	18,53% (en EUR)	18,88% (en EUR)	14,00% (en EUR)	14,31% (en EUR)	(en EUR)		29/12/2017	13,84% (en EUR)
Classe N (USD)	16,96% (en USD)	17,32% (en USD)	22,49% (en USD)	22,73% (en USD)	13,17% (en USD)	13,38% (en USD)	(en USD)		21/06/2018	14,24% (en USD)
Classe P	3,38% (en EUR)	3,43% (en EUR)	18,94% (en EUR)	18,88% (en EUR)	14,39% (en EUR)	14,31% (en EUR)	13,43% (en EUR)	13,33% (en EUR)	12/04/2013	14,56% (en EUR)
Classe A	2,80% (en EUR)	3,43% (en EUR)	18,26% (en EUR)	18,88% (en EUR)	13,75% (en EUR)	14,31% (en EUR)	(en EUR)		09/11/2016	13,37% (en EUR)
Classe A (USD)	16,57% (en USD)	17,32% (en USD)	22,05% (en USD)	22,73% (en USD)	12,78% (en USD)	13,38% (en USD)	(en USD)		19/10/2016	14,27% (en USD)
Classe E	3,11% (en EUR)	3,43% (en EUR)	18,63% (en EUR)	18,88% (en EUR)	(en EUR)		(en EUR)		02/12/2021	9,93% (en EUR)
Classe M	3,03% (en EUR)	3,43% (en EUR)	18,53% (en EUR)	18,88% (en EUR)	14,00% (en EUR)	14,31% (en EUR)	(en EUR)		29/12/2017	13,84% (en EUR)

18.4.7 . Frais

Frais récurrents

Classe A (Dis) - BE6289146548

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,71%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,04%

Classe A USD (Dis) - BE6289147553

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,74%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,04%

Classe B (Cap) - BE6278404791

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,67%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,04%

Classe B USD (Cap) - BE6278409840

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,69%

Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,04%

Classe E (Dis) - BE6289150581:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,38%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,04%

Classe F (Cap) - BE0947570744

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,38%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,04%

Classe M (Dis) - BE6299549780

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,48%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,04%

Classe N (Cap) - BE6299550796

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,48%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,04%

Classe N USD (Cap) - BE6304438201:

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,37%

Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,04%

Classe P (Cap) - BE6249811041

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,12%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,04%

Fee sharing

Au 31 décembre 2025, 8,34% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

18.4.8 . Notes aux états financiers et autres informations

Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2018	classe A 1,85 EUR classe E 15,00 EUR classe A USD 2,17 EUR (2,46 USD) classe M 2,30 EUR classe M USD 2,68 EUR (3,03 USD)
2019	classe A 1,20 EUR classe A USD 1,40 USD classe E 10,50 EUR classe M 1,57 EUR classe M USD 1,93 USD
2021	classe A 2,69 EUR classe A USD 3,08 USD classe E 0,34 EUR classe M 2,70 EUR
2022	classe A 2,8 EUR classe A USD 2,6 EUR (2,83 USD) classe E 2,8 EUR classe M 2,8 EUR
2023	classe A 2,18 EUR classe A USD 2,24 EUR (2,42 USD) classe E 2,22 EUR classe M 2,20 EUR
2024	classe A 2,91 EUR classe A USD 3,03 classe M 2,94 EUR classe E 2,98 EUR
2025	classe A 2,21 EUR classe A USD 2,22 EUR (2,61 USD) classe M 2,24 EUR classe E 2,27 EUR

Restrictions d'investissement et dépassements

Entre les dates de VNI du 10/02/2025 et du 18/02/2025, un dépassement actif au prospectus a été constaté dans le compartiment DPAM B Equities US Index. En effet, le compartiment doit être investi uniquement dans des émissions comprises dans l'indice MSCI USA Net Return. À la date de calcul de la VNI du 10/02/2025, à la suite d'une scission, le fonds a reçu des actions de MILLROSE PROPERTIES (US6011371027) qui ne font pas partie de l'indice. La position est restée dans le fonds pendant 5 jours ouvrables avant d'être vendue à la date de transaction du 18/02/2025. La pondération totale de l'instrument à la date de calcul de la VNI du 10/02/2025 de la VNI du fonds est de 0,0047%.

Entre les dates de VNI du 26/02/2025 et du 27/02/2025, un dépassement passif du prospectus a été constaté dans le compartiment DPAM B Equities US Index. En effet, ce compartiment doit être investi uniquement dans des titres compris dans l'indice MSCI USA Net Return. À la date de calcul de la VNI du 26/02/2025, à la suite d'une scission, le fonds a reçu des actions de SANDISK CORP (US80004C2008) qui ne font pas partie de l'indice, pour un poids total de 0,01% de la VNI du fonds. Le gestionnaire a vendu les actions dès leur arrivée dans le fonds.

Entre les dates de VNI du 30/06/2025 et du 09/07/2025, un dépassement actif du prospectus a été constaté dans le compartiment DPAM B Equities US Index. En effet, le compartiment doit être investi uniquement dans des émissions comprises dans l'indice MSCI USA Net Return. À la date de calcul de la VNI du 30/06/2025, à la suite d'une scission, le fonds a reçu des actions de RALLIANT CORP-W/I (US7509401086) qui ne font pas partie de l'indice. La position est restée dans le fonds pendant 7 jours ouvrables avant d'être vendue à la date de transaction du 09/07/2025. La pondération totale de l'instrument à la date de calcul de la VNI du 30/06/2025 de la VNI du fonds est de 0,0114%.

Entre les dates de calcul de la VNI du 17/09/2025 et du 30/09/2025, un dépassement actif légal a été constaté dans le compartiment DPAM B Equities US Index. En effet, aucun emprunt à court terme n'est autorisé. À compter de la date de calcul de la VNI du 17/09/2025, la pondération des emprunts à court terme s'élevait à -0,158%. Ce dépassement était dû à des problèmes techniques, les transferts de liquidités depuis les comptes sur marge de la Société Générale ayant été traités avec retard, ce qui a entraîné un découvert des comptes de liquidités auprès de la banque dépositaire Caceis pendant plusieurs jours.

Entre les dates de VNI du 30/10/2025 et du 04/11/2025, un dépassement actif du prospectus a été constaté dans le compartiment DPAM B Equities US Index. En effet, ce compartiment doit être investi uniquement dans des titres compris dans l'indice MSCI USA Net Return Index. À la date de calcul de la VNI du 30/10/2025, à la suite d'une scission, le fonds a reçu des actions de SOLSTICE ADVANCED MATERI-W/I (US83443Q1031) qui ne font pas partie de l'indice. La position est restée dans le fonds pendant 3 jours ouvrables avant d'être vendue à la date de transaction du 04/11/2025. La pondération totale de l'instrument à la date de calcul de la VNI du 30/10/2025 de la VNI du fonds est de 0,0125%.

Transparence en matière de durabilité

Déclaration obligatoire conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088

Les investissements sous-jacents à ce compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Application de l'art. 7, 1, b) du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) - principales incidences Négatives

Pendant la période visée par le rapport périodique, ce compartiment n'a pas tenu compte des principales incidences négatives (en anglais : « principal adverse impacts » ou « PIN ») étant donné qu'il réplique un indice dont la méthodologie est déterminée par MSCI. Des informations supplémentaires sur cet indice et sa composition sont disponibles sur le site www.msci.com.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Informations sur les dérivés sur indices

Futures

Dénomination	Description
S&P 500 EMINI INDEX 03/26	Le S&P 500 est largement considéré comme l'indice de référence par excellence pour les actions américaines à grande capitalisation. L'indice comprend 500 grandes entreprises et représente environ 80 % de la capitalisation totale disponible du marché américain. L'indice est détenu et géré par Standard & Poor's.

19 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES JAPAN INDEX

19.1 . RAPPORT DE GESTION

19.1.1 . *Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts*

Période de souscription initiale : Le 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entièreté du patrimoine du compartiment DPAM CAPITAL B Equities Japan Index de la sicav DPAM CAPITAL B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription lors de cette période : Le prix de souscription initial correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM CAPITAL B Equities Japan Index de la sicav DPAM CAPITAL B datée du 1er avril 2022.

19.1.2 . *Cotation en bourse*

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

19.1.3 . *Objectif et lignes de force de la politique de placement*

Objectif

L'objectif est de procurer à ses actionnaires un rendement global aussi élevé que possible, l'accent étant mis sur les investissements en actions japonaises.

Il s'agit d'un compartiment géré passivement ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Politique de placement

Le compartiment est un compartiment au sens de l'article 6 du Règlement SFDR 2019/2088.

19.1.4 . *Gestion financière du portefeuille*

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

19.1.5 . *Distributeurs*

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

19.1.6 . *Indice et benchmark*

MSCI Japan Net Return de MSCI Inc

Ce benchmark est utilisé dans le cadre de la gestion du compartiment.

MSCI Japan Net Return couvre environ 85 % de la capitalisation de marché flottant des pays de la zone JAPAN inclus dans l'indice. Des informations supplémentaires sur cet indice et sa composition sont disponibles sur le site www.msci.com.

La performance de l'indice de référence est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le « tracking error » (erreur de suivi) est de l'ordre de 2,0%.

19.1.7 . *Politique suivie pendant l'exercice*

L'indice de référence du compartiment DPAM B Equities Japan Index est le MSCI Japan Net DTR Index. L'indice MSCI Japan Net DTR, dividendes nets réinvestis, couvre le Japon et est établi par MSCI.

L'indice comptait 181 positions en fin d'année. Vous pouvez consulter la valeur de l'indice sur le site web de MSCI : www.msci.com/end-of-day-data-search. Vous pouvez consulter la composition de ses indices sur le site web de MSCI : www.msci.com/constituents.

L'objectif du fonds est de reproduire physiquement et intégralement la composition de l'indice sous-jacent. L'utilisation de futures sur l'indice Nikkei 225 a complété les positions en actions et a permis d'être pleinement investi à travers un instrument liquide sans perturber la structure du portefeuille lors des émissions et des remboursements quotidiens. L'indice Nikkei 225 présente une bonne corrélation avec l'indice MSCI Japan Net DTR. Les résultats obtenus sur ces futures sont donc proches de ceux qui auraient été obtenus directement en titres.

Au cours de l'année, le compartiment a suivi de près l'évolution de l'indice. L'écart de suivi ex-post est sensiblement inférieur au seuil maximum indiqué dans le prospectus et reste proche de zéro, les écarts de performance observés étant principalement imputables aux frais de gestion, administratifs et de conservation, ainsi qu'à la méthode de réplique.

19.1.8 . Politique future

Le compartiment DPAM B Equities Japan Index, dont la vocation est d'être représentatif du marché japonais, poursuivra sa politique d'investissement basée sur une large diversification sectorielle avec pour référence l'indice MSCI Japan Net DTR Index publié par MSCI.

19.1.9 . Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4

19.2 . BILAN

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	94.095.525,33	93.277.700,60
I. Actifs immobilisés		
A. Frais d'établissement et d'organisation		
B. Immobilisations incorporelles		
C. Immobilisations corporelles		
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	93.508.277,42	93.148.338,95
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations		
Dont obligations prêtées		
Collatéral reçu sous forme d'obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire		
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions	93.511.645,35	93.148.338,95
a. Actions	93.511.645,35	93.148.338,95
Dont actions prêtées		
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts		
F. Instruments financiers dérivés	-3.367,93	
a. Sur obligations		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
h. Sur d'autres valeurs mobilières		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
i. Sur OPC à nombre variable de parts		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
j. Sur devises		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
k. Sur taux d'intérêt		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
l. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
m. Sur indices financiers	-3.367,93	
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)	-3.367,93	
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
n. Sur instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
o. Sur d'autres valeurs sous-jacentes		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
III. Créances et dettes à plus d'un an		
A. Créances		
B. Dettes		
IV. Créances et dettes à un an au plus	-3.072,76	-153.530,96
A. Créances	384.650,55	242.568,21
a. Montants à recevoir	384.650,55	163.617,05
b. Avoirs fiscaux		
c. Collatéral		
d. Autres		78.951,16
B. Dettes	-387.723,31	-396.099,17
a. Montants à payer (-)	-387.723,31	-270.926,99
b. Dettes fiscales (-)		
c. Emprunts (-)		-309,61
d. Collatéral (-)		
e. Autres (-)		-124.862,57
V. Dépôts et liquidités	740.403,19	282.892,61
A. Avoirs bancaires à vue	416.452,15	282.892,61
B. Avoirs bancaires à terme		
C. Autres	323.951,04	

19.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	7.125.037,25	13.553.282,70
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire		
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions	14.196.203,34	13.585.528,87
a. Actions	14.196.203,34	13.585.528,87
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts		-27.253,23
F. Instruments financiers dérivés	297.425,80	195.041,49
a. Sur obligations		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
h. Sur d'autres valeurs mobilières		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
i. Sur OPC à nombre variable de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
j. Sur taux d'intérêt	1.303,54	
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme	1.303,54	
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
k. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
l. Sur indices financiers	296.122,26	195.041,49
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme	296.122,26	195.041,49
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
m. Sur instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
n. Sur d'autres valeurs sous-jacentes		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
G. Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H. Positions et opérations de change	-7.368.591,89	-200.034,43
a. Instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Autres positions et opérations de change		
	-7.368.591,89	-200.034,43
II. Produits et charges des placements	1.936.105,55	2.085.132,03
A. Dividendes	2.158.368,73	2.323.492,66
B. Intérêts	2.190,76	9.155,83
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire		
b. Dépôts et liquidités	2.190,76	9.155,83
c. Collatéral (+/-)		
C. Intérêts d'emprunts (-)	-3.015,65	-11.701,37
D. Contrats de swap (+/-)		
E. Précomptes mobiliers (-)	-221.438,29	-235.815,09
a. D'origine belge		
b. D'origine étrangère	-221.438,29	-235.815,09
F. Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits	33.578,68	49.380,50
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	33.578,68	49.380,50
B. Autres		

IV. Coûts d'exploitation

A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)
B. Charges financières (-)
C. Rémunération due au dépositaire (-)
D. Rémunération due au gestionnaire (-)
a. Gestion financière
Classe A
Classe B
Classe F
Classe M
Classe N
Classe P
b. Gestion administrative et comptable
c. Rémunération commerciale
E. Frais administratifs (-)
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)
H. Services et biens divers (-)
I. Amortissements et provisions pour risques et charges (-)
J. Taxes
Classe A
Classe B
Classe F
Classe M
Classe N
Classe P
K. Autres charges (-)

Produits et charges de l'exercice (du semestre)

Sous Total II + III + IV

V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat**VI. Impôts sur le résultat****VII. Résultat de l'exercice (du semestre)****SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS****I. Bénéfice (Perte) à affecter**

a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)

II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital**III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter****IV. (Distribution des dividendes)**

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
-636.957,13	-490.034,86
-241.321,04	-57.319,98
	-215,56
-43.015,10	-47.568,54
-289.453,04	-307.960,70
-243.904,35	-259.783,96
-6.119,80	-7.849,50
-41.441,72	-46.651,55
-163.426,01	-172.434,00
-4.208,96	-5.309,07
-28.739,24	-27.539,84
31,38	
-45.548,69	-48.176,74
	-21.871,88
-1.879,18	-268,67
-232,85	-82,23
-40.817,54	-13.170,19
-18.531,45	-28.918,64
-1.090,84	-1.577,88
-4.475,50	-6.207,07
-5.964,53	-12.137,33
-1.420,74	-1.753,20
-5.562,00	-6.387,85
-17,84	-855,31
-1.706,93	-12.658,47
1.332.727,10	1.644.477,67
8.457.764,35	15.197.760,37
-559,91	
8.457.204,44	15.197.760,37
23.455.807,76	17.244.783,11
17.093.401,67	2.881.697,33
8.457.204,44	15.197.760,37
-2.094.798,35	-834.674,59
-23.412.942,83	-17.093.401,67
-42.864,93	-151.381,44

19.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

19.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
ACTIONS						
<i>NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</i>				<u>93.511.645,35</u>	<u>100,00%</u>	<u>99,38%</u>
Japon				<u>93.511.645,35</u>	<u>100,00%</u>	<u>99,38%</u>
ADVANTEST CORP	18.700	JPY	19.635,00	1.994.547,21	2,13%	2,12%
AEON CO LTD	54.078	JPY	2.477,00	727.643,13	0,78%	0,77%
AGC INC	4.200	JPY	5.193,00	118.478,47	0,13%	0,13%
AISIN CORP	12.100	JPY	2.926,00	192.323,12	0,21%	0,20%
AJINOMOTO CO INC	27.400	JPY	3.317,00	493.705,36	0,53%	0,52%
ANA HOLDINGS INC	4.363	JPY	2.979,00	70.603,71	0,08%	0,08%
ASAHI GROUP HOLDINGS LTD	64.200	JPY	1.639,50	571.765,91	0,61%	0,61%
ASAHI KASEI CORP	31.600	JPY	1.389,00	238.430,13	0,25%	0,25%
ASICS CORP	17.600	JPY	3.755,00	358.999,97	0,38%	0,38%
ASTELLAS PHARMA INC	44.785	JPY	2.093,00	509.182,67	0,54%	0,54%
BANDAI NAMCO HOLDINGS INC	14.350	JPY	4.172,00	325.213,08	0,35%	0,35%
BRIDGESTONE CORP	28.238	JPY	3.514,00	539.023,25	0,58%	0,57%
CANON INC	21.000	JPY	4.633,00	528.510,24	0,57%	0,56%
CAPCOM CO LTD	8.600	JPY	3.651,00	170.561,93	0,18%	0,18%
CENTRAL JAPAN RAILWAY CO	19.090	JPY	4.337,00	449.745,84	0,48%	0,48%
CHIBA BANK LTD/THE	14.100	JPY	1.748,00	133.885,13	0,14%	0,14%
CHUBU ELECTRIC POWER CO INC	17.100	JPY	2.412,00	224.050,14	0,24%	0,24%
CHUGAI PHARMACEUTICAL CO LTD	16.100	JPY	8.243,00	720.913,21	0,77%	0,77%
DAIFUKU CO LTD	8.100	JPY	4.928,00	216.834,07	0,23%	0,23%
DAI-ICHI LIFE HOLDINGS INC	85.000	JPY	1.303,50	601.868,71	0,64%	0,64%
DAIICHI SANKYO CO LTD	42.798	JPY	3.348,00	778.360,40	0,83%	0,83%
DAIKIN INDUSTRIES LTD	6.328	JPY	20.080,00	690.242,96	0,74%	0,73%
DAI NIPPON PRINTING CO LTD	9.000	JPY	2.694,00	131.707,93	0,14%	0,14%
DAITO TRUST CONSTRUCT CO LTD	7.000	JPY	2.986,00	113.542,81	0,12%	0,12%
DAIWA HOUSE INDUSTRY CO LTD	13.100	JPY	5.198,00	369.895,78	0,40%	0,39%
DAIWA SECURITIES GROUP INC	34.600	JPY	1.370,50	257.588,78	0,28%	0,27%
DENSO CORP	41.288	JPY	2.158,00	484.001,93	0,52%	0,51%
DISCO CORP	2.200	JPY	48.170,00	575.666,74	0,62%	0,61%
EAST JAPAN RAILWAY CO	23.585	JPY	4.132,00	529.380,57	0,57%	0,56%
EBARA CORP	11.200	JPY	3.684,00	224.134,88	0,24%	0,24%
EISAI CO LTD	6.500	JPY	4.660,00	164.539,84	0,18%	0,17%
ENEOS HOLDINGS INC	64.710	JPY	1.107,00	389.126,52	0,42%	0,41%
FANUC CORP	22.505	JPY	6.084,00	743.772,35	0,80%	0,79%
FAST RETAILING CO LTD	4.590	JPY	56.940,00	1.419.717,57	1,52%	1,51%
FUJI ELECTRIC CO LTD	3.500	JPY	11.850,00	225.298,45	0,24%	0,24%
FUJIFILM HOLDINGS CORP	27.700	JPY	3.344,00	503.173,60	0,54%	0,53%
FUJIKURA LTD	6.300	JPY	17.440,00	596.841,26	0,64%	0,63%
FUJITSU LIMITED	42.400	JPY	4.329,00	997.069,08	1,07%	1,06%
HANKYU HANSHIN HOLDINGS INC	5.600	JPY	3.943,00	119.946,23	0,13%	0,13%
HIKARI TSUSHIN INC	500	JPY	43.750,00	118.828,30	0,13%	0,13%
HITACHI LTD	111.000	JPY	4.902,00	2.955.752,69	3,16%	3,14%
HONDA MOTOR CO LTD	89.577	JPY	1.536,00	747.411,09	0,80%	0,79%
HOYA CORP	8.374	JPY	23.685,00	1.077.402,93	1,15%	1,15%
HULIC CO LTD	10.500	JPY	1.714,50	97.790,93	0,10%	0,10%
IDEMITSU KOSAN CO LTD	20.095	JPY	1.183,00	129.135,18	0,14%	0,14%
IHI CORP	25.400	JPY	2.754,50	380.056,62	0,41%	0,40%
INPEX CORP	22.100	JPY	3.127,00	375.398,01	0,40%	0,40%
ISUZU MOTORS LTD	13.600	JPY	2.439,50	180.223,55	0,19%	0,19%
ITOCHU CORP	143.500	JPY	1.975,00	1.539.539,40	1,65%	1,64%
JAPAN AIRLINES CO LTD	4.000	JPY	2.905,00	63.121,59	0,07%	0,07%
JAPAN EXCHANGE GROUP INC	25.000	JPY	1.676,00	227.607,11	0,24%	0,24%
JAPAN POST BANK CO LTD	43.900	JPY	2.209,00	526.783,35	0,56%	0,56%
JAPAN POST HOLDINGS CO LTD	42.000	JPY	1.650,50	376.562,12	0,40%	0,40%
JAPAN POST INSURANCE CO LTD	4.100	JPY	4.712,00	104.944,81	0,11%	0,11%
JFE HOLDINGS INC	14.342	JPY	1.997,50	155.621,04	0,17%	0,17%
KAJIMA CORP	10.450	JPY	5.835,00	331.229,46	0,35%	0,35%
KANSAI ELECTRIC POWER CO INC	22.100	JPY	2.455,00	294.724,05	0,31%	0,31%
KAO CORP	11.400	JPY	6.261,00	387.721,93	0,41%	0,41%
KAWASAKI HEAVY INDUSTRIES	3.600	JPY	10.380,00	202.988,61	0,22%	0,22%

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
KAWASAKI KISEN KAISHA LTD	8.100	JPY	2.181,00	95.964,92	0,10%	0,10%
KDDI CORP	71.100	JPY	2.708,50	1.046.092,88	1,12%	1,11%
KEYENCE CORP	4.746	JPY	56.680,00	1.461.266,35	1,56%	1,55%
KIKKOMAN CORP	28.000	JPY	1.422,00	216.286,51	0,23%	0,23%
KIOXIA HOLDINGS CORP	4.500	JPY	10.435,00	255.080,22	0,27%	0,27%
KIRIN HOLDINGS CO LTD	38.900	JPY	2.348,00	496.157,43	0,53%	0,53%
KOBE BUSSAN CO LTD	3.700	JPY	3.790,00	76.175,05	0,08%	0,08%
KOMATSU LTD	23.828	JPY	5.000,00	647.186,43	0,69%	0,69%
KONAMI GROUP CORP	2.400	JPY	21.330,00	278.082,66	0,30%	0,30%
KUBOTA CORP	25.450	JPY	2.216,50	306.427,21	0,33%	0,33%
KYOCERA CORP	30.200	JPY	2.196,50	360.337,91	0,39%	0,38%
KYOWA KIRIN CO LTD	6.570	JPY	2.527,00	90.186,68	0,10%	0,10%
LASERTEC CORP	2.100	JPY	29.645,00	338.175,82	0,36%	0,36%
LY CORP	64.364	JPY	417,20	145.867,70	0,16%	0,16%
M3 INC	11.300	JPY	2.114,00	129.764,30	0,14%	0,14%
MAKITA CORP	5.200	JPY	4.737,00	133.806,91	0,14%	0,14%
MARUBENI CORP	34.000	JPY	4.353,00	803.969,16	0,86%	0,85%
MATSUKIYOCOCOKARA & CO	7.500	JPY	2.712,00	110.489,94	0,12%	0,12%
MINEBEA MITSUMI INC	9.000	JPY	3.141,00	153.561,47	0,16%	0,16%
mitsubishi chemical group co	28.900	JPY	915,10	143.660,78	0,15%	0,15%
mitsubishi corp	77.897	JPY	3.586,00	1.517.409,59	1,62%	1,61%
mitsubishi electric corp	45.900	JPY	4.585,00	1.143.204,26	1,22%	1,22%
mitsubishi estate co ltd	26.108	JPY	3.821,00	541.904,12	0,58%	0,58%
mitsubishi hc capital inc	20.400	JPY	1.311,00	145.279,61	0,16%	0,15%
mitsubishi heavy industries	77.690	JPY	3.840,00	1.620.571,34	1,73%	1,72%
mitsubishi ufj financial gro	278.769	JPY	2.493,00	3.775.187,82	4,04%	4,01%
mitsui & co ltd	59.600	JPY	4.643,00	1.503.199,94	1,61%	1,60%
mitsui fudosan co ltd	64.200	JPY	1.780,50	620.938,82	0,66%	0,66%
mitsui osk lines ltd	8.700	JPY	4.710,00	222.593,24	0,24%	0,24%
mizuho financial group inc	60.643	JPY	5.700,00	1.877.704,91	2,01%	2,00%
monotaro co ltd	6.536	JPY	2.500,50	88.779,09	0,09%	0,09%
ms&ad insurance group holdin	30.947	JPY	3.683,00	619.144,59	0,66%	0,66%
murata manufacturing co ltd	40.500	JPY	3.246,00	714.126,82	0,76%	0,76%
NEC CORP	31.200	JPY	5.310,00	899.955,27	0,96%	0,96%
NEXON CO LTD	9.200	JPY	3.827,00	191.257,33	0,20%	0,20%
NIDEC CORP	21.356	JPY	2.132,00	247.331,21	0,26%	0,26%
NINTENDO CO LTD	26.880	JPY	10.595,00	1.547.041,75	1,65%	1,64%
NIPPON BUILDING FUND INC	185	JPY	142.900,00	143.607,05	0,15%	0,15%
NIPPON MINING HOLDINGS INC	14.000	JPY	1.960,00	149.058,21	0,16%	0,16%
NIPPON PAINT HOLDINGS CO LTD	21.021	JPY	1.047,50	119.613,23	0,13%	0,13%
NIPPON SANSO HOLDINGS CORP	3.843	JPY	4.668,00	97.448,02	0,10%	0,10%
NIPPON STEEL CORP	122.505	JPY	641,80	427.095,83	0,46%	0,45%
NIPPON YUSEN KK	9.606	JPY	5.078,00	264.976,33	0,28%	0,28%
NISSAN MOTOR CO LTD	50.000	JPY	390,10	105.954,10	0,11%	0,11%
NITORI HOLDINGS CO LTD	10.225	JPY	2.742,50	152.328,71	0,16%	0,16%
NITTO DENKO CORP	16.520	JPY	3.715,00	333.380,86	0,36%	0,35%
NOMURA HOLDINGS INC	74.366	JPY	1.301,00	525.561,48	0,56%	0,56%
NOMURA RESEARCH INSTITUTE LT	8.897	JPY	6.021,00	290.993,99	0,31%	0,31%
NTT INC	741.700	JPY	157,70	635.377,42	0,68%	0,68%
OBAYASHI CORP	15.200	JPY	3.269,00	269.917,05	0,29%	0,29%
OBIC CO LTD	7.900	JPY	4.922,00	211.222,66	0,23%	0,22%
OLYMPUS CORP	26.400	JPY	1.984,50	284.594,72	0,30%	0,30%
ORACLE CORP JAPAN	1.000	JPY	13.190,00	71.650,07	0,08%	0,08%
ORIENTAL LAND CO LTD	25.600	JPY	2.898,50	403.074,27	0,43%	0,43%
ORIX CORP	27.800	JPY	4.554,00	687.716,79	0,74%	0,73%
OSAKA GAS CO LTD	8.700	JPY	5.430,00	256.620,23	0,27%	0,27%
OTSUKA CORP	5.400	JPY	3.232,00	94.806,24	0,10%	0,10%
OTSUKA HOLDINGS CO LTD	10.800	JPY	8.873,00	520.554,31	0,56%	0,55%
PANASONIC HOLDINGS CORP	58.302	JPY	2.023,50	640.853,07	0,69%	0,68%
PAN PACIFIC INTERNATIONAL HO	46.300	JPY	932,30	234.481,45	0,25%	0,25%
RAKUTEN GROUP INC	35.900	JPY	1.004,00	195.794,27	0,21%	0,21%
RECRUIT HOLDINGS CO LTD	34.105	JPY	8.847,00	1.639.026,17	1,75%	1,74%
RENEAS ELECTRONICS CORP	43.100	JPY	2.140,00	501.028,99	0,54%	0,53%
RESONA HOLDINGS INC	48.700	JPY	1.493,00	394.966,79	0,42%	0,42%
RYOHIN KEIKAKU CO LTD	11.800	JPY	2.782,00	178.324,47	0,19%	0,19%
SANRIO CO LTD	4.800	JPY	4.917,00	128.207,45	0,14%	0,14%
SBI HOLDINGS INC	13.140	JPY	3.375,00	240.902,30	0,26%	0,26%
SCREEN HOLDINGS CO LTD	1.900	JPY	15.240,00	157.293,35	0,17%	0,17%
SECOM CO LTD	9.714	JPY	5.573,00	294.075,57	0,31%	0,31%
SEIBU HOLDINGS INC	5.500	JPY	4.304,00	128.589,87	0,14%	0,14%

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
SEKISUI CHEMICAL CO LTD	9.600	JPY	2.635,00	137.411,68	0,15%	0,15%
SEKISUI HOUSE LTD	14.047	JPY	3.498,00	266.916,36	0,29%	0,28%
SEVEN & I HOLDINGS CO LTD	51.000	JPY	2.250,50	623.477,81	0,67%	0,66%
SG HOLDINGS CO LTD	5.700	JPY	1.433,50	44.385,83	0,05%	0,05%
SHIMADZU CORP	6.000	JPY	4.168,00	135.847,22	0,15%	0,14%
SHIMANO INC	1.746	JPY	16.535,00	156.826,79	0,17%	0,17%
SHIN-ETSU CHEMICAL CO LTD	40.835	JPY	4.873,00	1.080.937,99	1,16%	1,15%
SHIONOGI & CO LTD	19.500	JPY	2.841,00	300.938,43	0,32%	0,32%
SHISEIDO CO LTD	10.600	JPY	2.278,00	131.169,06	0,14%	0,14%
SMC CORP	1.380	JPY	54.460,00	408.252,20	0,44%	0,43%
SOFTBANK CORP	691.500	JPY	214,80	806.860,15	0,86%	0,86%
SOFTBANK GROUP CORP	92.392	JPY	4.400,00	2.208.303,97	2,36%	2,35%
SOMPO HOLDINGS INC	21.700	JPY	5.336,00	628.995,24	0,67%	0,67%
SONY FINANCIAL GROUP INC	160.515	JPY	166,00	144.742,32	0,15%	0,15%
SONY GROUP CORP	149.615	JPY	4.024,00	3.270.430,44	3,50%	3,48%
SUBARU CORP	14.200	JPY	3.395,00	261.878,55	0,28%	0,28%
SUMITOMO CORP	26.200	JPY	5.412,00	770.248,55	0,82%	0,82%
SUMITOMO ELECTRIC INDUSTRIES	17.428	JPY	6.325,00	598.797,38	0,64%	0,64%
SUMITOMO METAL MINING CO LTD	6.400	JPY	6.357,00	221.005,96	0,24%	0,23%
SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GR	89.000	JPY	5.041,00	2.437.128,97	2,61%	2,59%
SUMITOMO MITSUI TRUST GROUP	14.738	JPY	4.777,00	382.442,02	0,41%	0,41%
SUMITOMO REALTY & DEVELOPMEN	14.992	JPY	3.932,00	320.217,37	0,34%	0,34%
SUNTORY BEVERAGE & FOOD LTD	11.200	JPY	4.727,00	287.591,09	0,31%	0,31%
SUZUKI MOTOR CORP	38.204	JPY	2.334,50	484.478,51	0,52%	0,51%
SYSMEX CORP	12.200	JPY	1.542,50	102.224,93	0,11%	0,11%
T&D HOLDINGS INC	12.200	JPY	3.615,00	239.574,14	0,26%	0,25%
TAISEI CORP	3.612	JPY	14.835,00	291.076,47	0,31%	0,31%
TAKEDA PHARMACEUTICAL CO LTD	38.200	JPY	4.835,00	1.003.301,93	1,07%	1,07%
TDK CORP	48.200	JPY	2.211,00	578.905,38	0,62%	0,62%
TERUMO CORP	31.000	JPY	2.270,00	382.260,44	0,41%	0,41%
TIS INC	5.600	JPY	5.257,00	159.918,17	0,17%	0,17%
TOHO CO LTD	2.500	JPY	7.980,00	108.371,41	0,12%	0,12%
TOKIO MARINE HOLDINGS INC	44.600	JPY	5.817,00	1.409.307,39	1,51%	1,50%
TOKYO ELECTRON LTD	10.890	JPY	34.320,00	2.030.238,07	2,17%	2,16%
TOKYO GAS CO LTD	7.200	JPY	6.205,00	242.686,76	0,26%	0,26%
TOKYO METRO CO LTD	8.000	JPY	1.594,50	69.292,51	0,07%	0,07%
TOKYU CORP	12.100	JPY	1.830,00	120.284,11	0,13%	0,13%
TOPPAN HOLDINGS INC	5.600	JPY	4.661,00	141.787,82	0,15%	0,15%
TORAY INDUSTRIES INC	34.024	JPY	1.020,00	188.519,96	0,20%	0,20%
TOYOTA INDUSTRIES CORP	3.849	JPY	17.800,00	372.168,59	0,40%	0,40%
TOYOTA MOTOR CORP	230.540	JPY	3.356,00	4.202.812,82	4,49%	4,47%
TOYOTA TSUSHO CORP	17.098	JPY	5.274,00	489.843,38	0,52%	0,52%
TREND MICRO INC	3.000	JPY	6.502,00	105.959,53	0,11%	0,11%
TSURUHA HOLDINGS INC	7.000	JPY	2.878,00	109.436,11	0,12%	0,12%
UNICHARM CORP	27.800	JPY	895,00	135.157,34	0,14%	0,14%
WEST JAPAN RAILWAY CO	8.996	JPY	3.126,00	152.760,20	0,16%	0,16%
YAMAHA MOTOR CO LTD	20.786	JPY	1.159,50	130.922,26	0,14%	0,14%
YOKOGAWA ELECTRIC CORP	5.300	JPY	5.016,00	144.412,64	0,15%	0,15%
YOKOHAMA FINANCIAL GROUP INC	26.200	JPY	1.293,50	184.093,96	0,20%	0,20%
ZENSHO HOLDINGS CO LTD	2.400	JPY	8.975,00	117.008,53	0,12%	0,12%
ZOZO INC	10.500	JPY	1.291,00	73.635,52	0,08%	0,08%
Total ACTIONS				93.511.645,35	100,00%	99,38%
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES						
Contrat futures - Sur indices financiers				-3.367,93	0,00%	-0,01%
NIKKEI 225 (OSAKA) 03/26	2	JPY	50.620,00	-3.367,93	0,00%	-0,01%
Total INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES				-3.367,93	0,00%	-0,01%
TOTAL PORTEFEUILLE				93.508.277,42	100,00%	99,37%
Autres						
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		JPY		281.926,52		0,30%
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		EUR		42.024,52		0,05%
Avoirs bancaires à vue				416.452,15		0,44%

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		JPY		392.556,80		0,42%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		23.895,35		0,02%
TOTAL DEPOTS ET LIQUIDITES				740.403,19		0,79%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				-3.072,76		0,00%
AUTRES				-150.082,52		-0,16%
TOTAL DE L'ACTIF NET				94.095.525,33		100,00%

19.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Japon	100,00%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par secteur	
Electronique et semi-conducteurs	20,87%
Holding et sociétés financières	17,46%
Industrie automobile	7,83%
Sociétés commerciales diverses	7,08%
Industrie pharmaceutique et cosmétique	5,35%
Construction de machines et appareils	5,19%
Internet et services d'Internet	4,07%
Distribution, commerce de détail	4,04%
Electrotechnique et électronique	3,44%
Télécommunication	2,79%
Transports	2,63%
Chimie	2,30%
Art graphique, maison d'édition	2,16%
Articles de bureaux et ordinateurs	2,03%
Constructions, matériaux de construction	2,00%
Sociétés immobilières	1,96%
Banques et institutions financières	1,33%
Tabac et alcool	1,14%
Energie et eau	1,09%
Industrie agro-alimentaire	0,83%
Compagnies d'assurance	0,76%
Pneus et caoutchouc	0,58%
Restauration, industrie hôtelière	0,56%
Pétrole	0,54%
Industrie minière	0,46%
Textile et habillement	0,38%
Services divers	0,31%
Photographie et optique	0,30%
Bien de consommation divers	0,28%
Métaux non ferreux	0,24%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par devise	
JPY	100,00%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

19.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er semestre	2ème semestre	Exercice complet
Achats	6.713.746,28	3.218.957,21	9.932.703,49
Ventes	6.383.818,43	9.999.865,24	16.383.683,67
Total 1	13.097.564,71	13.218.822,45	26.316.387,16
Souscriptions	9.553.120,07	3.511.733,49	13.064.853,56
Remboursements	7.975.565,69	12.680.632,11	20.656.197,80
Total 2	17.528.685,76	16.192.365,60	33.721.051,36
Moyenne de référence de l'actif net total	88.784.466,65	97.445.621,11	93.292.526,55
Taux de rotation	-4,99%	-3,05%	-7,94%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de CA Indosuez Fund Solutions S.A. - 12, rue Eugène Ruppert - L-2453 Luxembourg qui assure le service financier.

19.4.4 . Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés

Engagements sur futures

En titres	Devise	En devise	En EUR	Lot-size	Date de réalisation de l'opération
NIKKEI 225 (OSAKA) 03/26	JPY	101.860.000,46	553.318,87	1.000,00	12.12.25

19.4.5 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Evolution du nombre de parts en circulation									
Part	2023			2024			2025		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
Classe A - Dis	2.434,405	634,405	10.918,313	65,00	690,00	10.293,313		2.600,19	7.693,123
Classe B - Cap	12.087,195	23.914,874	64.617,022	8.101,272	17.821,909	54.961,037	911,458	14.133,488	41.739,007
Classe F - Cap	87.822,12	40.087,812	154.197,435	13.897,772	42.793,874	125.301,333	19.990,00	25.627,426	119.663,907
Classe M - Dis	8.713,526	519,842	13.532,526	2.192,426	4.147,426	11.577,526		1.462,499	10.115,027
Classe N - Cap	7.111,20	71.499,603	73.367,873	924,098	11.768,933	62.523,038	14.153,018	16.525,444	60.150,612
Classe P - Cap		511,00	782,00	26,00	592,00	216,00		35,00	181,00
TOTAL			317.415,169			264.872,247			239.542,676

Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements
Classe A - Dis	319.402,28	80.354,65	9.182,40	100.941,70		400.602,86
Classe B - Cap	1.692.347,92	3.251.138,38	1.270.126,15	2.834.498,75	162.442,21	2.410.955,07
Classe F - Cap	37.829.876,78	16.569.945,31	6.736.024,28	21.189.282,23	10.451.235,93	13.852.126,55
Classe M - Dis	1.134.477,03	63.056,84	322.261,64	635.519,66		232.650,94
Classe N - Cap	991.176,20	9.925.471,33	151.105,67	1.910.901,27	2.451.175,42	2.913.605,07

Classe P - Cap		10.261.898,79	597.126,45	13.560.294,44		846.257,31
TOTAL	41.967.280,21	40.151.865,30	9.085.826,59	40.231.438,05	13.064.853,56	20.656.197,80

Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
Classe A - Dis	1.469.308,51	134,57	1.564.222,66	151,96	1.249.443,99	162,41
Classe B - Cap	9.425.590,77	145,87	9.197.286,02	167,34	7.600.932,86	182,11
Classe F - Cap	69.374.894,39	449,91	64.872.690,53	517,73	67.619.067,75	565,07
Classe M - Dis	1.833.029,79	135,45	1.775.633,33	153,37	1.662.157,92	164,33
Classe N - Cap	10.871.493,14	148,18	10.656.934,72	170,45	11.185.729,46	185,96
Classe P - Cap	16.351.783,00	20.910,21	5.210.933,34	24.124,69	4.778.193,35	26.398,86
TOTAL	109.326.099,60		93.277.700,60		94.095.525,33	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

19.4.6 . Performances

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

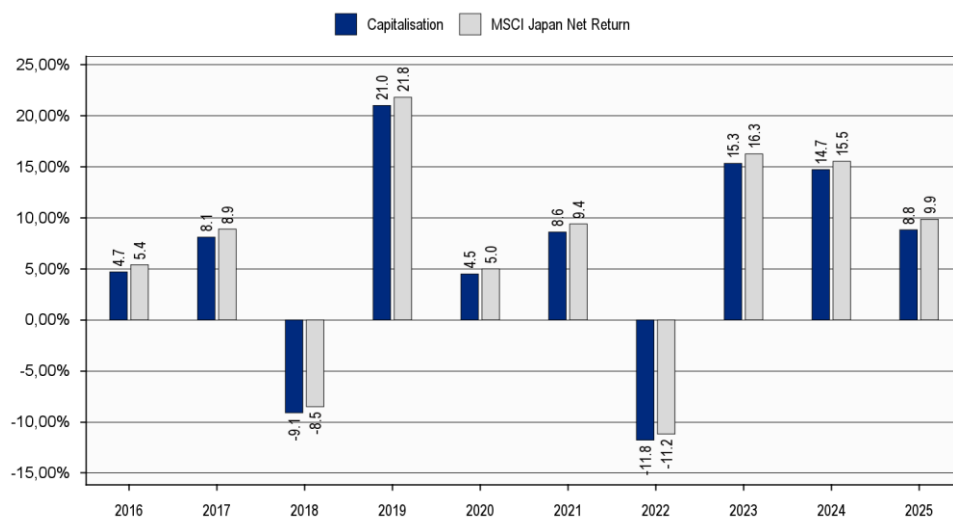
Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Il s'agit d'un compartiment géré passivement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2025:

Classe B

Rendement annuel



* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

	Rendements moyens cumulés sur								Depuis le	
	1 an		3 ans		5 ans		10 ans			
	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Année	Valeur
Classe B	8,83% (en EUR)	9,85% (en EUR)	12,92% (en EUR)	13,84% (en EUR)	6,66% (en EUR)	7,48% (en EUR)	6,02% (en EUR)	6,78% (en EUR)	02/10/1996	2,74% (en EUR)
Classe F	9,14% (en EUR)	9,85% (en EUR)	13,26% (en EUR)	13,84% (en EUR)	6,97% (en EUR)	7,48% (en EUR)	6,32% (en EUR)	6,78% (en EUR)	14/12/2007	5,35% (en EUR)
Classe N	9,10% (en EUR)	9,85% (en EUR)	13,22% (en EUR)	13,84% (en EUR)	6,94% (en EUR)	7,48% (en EUR)	(en EUR)		28/12/2017	6,21% (en EUR)
Classe P	9,43% (en EUR)	9,85% (en EUR)	13,55% (en EUR)	13,84% (en EUR)	7,24% (en EUR)	7,48% (en EUR)	6,57% (en EUR)	6,78% (en EUR)	31/03/2013	7,86% (en EUR)
Classe A	8,79% (en EUR)	9,85% (en EUR)	12,87% (en EUR)	13,84% (en EUR)	6,61% (en EUR)	7,48% (en EUR)	(en EUR)		09/11/2016	6,37% (en EUR)
Classe M	9,06% (en EUR)	9,85% (en EUR)	13,17% (en EUR)	13,84% (en EUR)	6,89% (en EUR)	7,48% (en EUR)	(en EUR)		28/12/2017	6,16% (en EUR)

19.4.7 . Frais

Frais récurrents

Classe A (Dis) - BE6289154625

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,76%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,08%

Classe B (Cap) - BE6278394695

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,72%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,08%

Classe F (Cap) - BE0947568722

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,40%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,08%

Classe M (Dis) - BE6299536654

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,50%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,08%

Classe N (Cap) - BE6299537660

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,46%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,08%

Classe P (Cap) - BE6249812056

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,14%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,08%

Fee sharing

Au 31 décembre 2025, 23,44% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

19.4.8 . Notes aux états financiers et autres informations**Dividendes bruts payés au titre de l'exercice**

2016/2017	1.67 EUR
2018	classe A 2.15 EUR classe M 2.45 EUR
2019	classe A 1.57 EUR classe M 1.86 EUR
2021	classe A 2.20 EUR classe M 2.21 EUR
2022	classe A 1.15 EUR classe M 1.45 EUR
2023	classe A 2.32 EUR classe M 2.34 EUR
2024	classe A 2,54 EUR classe M 2,57 EUR
2025	classe A 2,39 EUR classe M 2,42 EUR

Restrictions d'investissement et dépassement

Entre les dates de calcul de la valeur liquidative du 18/09/2025 et du 13/10/2025, un dépassement légal actif a été constaté dans le compartiment DPAM B Equities Japan Index. En effet, aucun emprunt à court terme n'est autorisé. À compter de la date de calcul de la valeur liquidative du 18/09/2025, la pondération des emprunts à court terme s'élevait à -0,432%. Le dépassement a été causé par des problèmes techniques, les transferts de liquidités depuis les comptes sur marge de la Société Générale ayant été traités avec retard, ce qui a entraîné un découvert de plusieurs jours sur les comptes de trésorerie de la banque dépositaire Caceis.

Transparence en matière de durabilité

Déclaration obligatoire conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088

Les investissements sous-jacents à ce compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Application de l'art. 7, 1, b) du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) - principales incidences Negatives

Pendant la période visée par le rapport périodique, ce compartiment n'a pas tenu compte des principales incidences négatives (en anglais : « principal adverse impacts » ou « PIN ») étant donné qu'il réplique un indice dont la méthodologie est déterminée par MSCI. Des informations supplémentaires sur cet indice et sa composition sont disponibles sur le site www.msci.com.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Informations sur les dérivés sur indice

Futures

Dénomination	Description
NIKKEI 225 (OSAKA) 03/26	L'indice Nikkei 225 est un indice pondéré par les cours composé de 225 grandes entreprises japonaises cotées à la première section de la Bourse de Tokyo.

20 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EMU INDEX

20.1 . RAPPORT DE GESTION

20.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Période de souscription initiale : Le 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière du patrimoine du compartiment DPAM CAPITAL B Equities EMU Index de la sicav DPAM CAPITAL B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion. Prix de souscription lors de cette période : Le prix de souscription initial correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM CAPITAL B Equities EMU Index de la sicav DPAM CAPITAL B datée du 1er avril 2022.

20.1.2 . Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

20.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif est de procurer à ses actionnaires un rendement global aussi élevé que possible, l'accent étant mis sur les investissements en actions de pays membres de l'Union Européenne participant à l'Union Monétaire Européenne (EMU). Il s'agit d'un compartiment géré passivement ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Politique de placement

Le compartiment est un compartiment au sens de l'article 6 du Règlement SFDR 2019/2088.

20.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

20.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

20.1.6 . Indice et benchmark

MSCI EMU Net Return de MSCI Inc

Ce benchmark est utilisé dans le cadre de la gestion du compartiment.

MSCI EMU Net Return couvre environ 85 % de la capitalisation de marché flottant des pays de la zone EMU inclus dans l'indice. Des informations supplémentaires sur cet indice et sa composition sont disponibles sur le site www.msci.com.

La performance de l'indice de référence est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le « tracking error » (erreur de suivi) est de l'ordre de 0,80%.

20.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

L'indice de référence du compartiment DPAM B Equities EMU Index est l'indice MSCI EMU Net DTR. L'indice MSCI EMU Net DTR, dividendes nets de précompte local réinvestis, couvre la zone euro et est établi par MSCI. Tous les pays de la zone euro sont repris dans cet indice, excepté le Luxembourg compte tenu de sa faible capitalisation boursière. La Grèce a, quant à elle, été classifiée comme pays émergent par l'indice MSCI fin 2013.

L'indice comptait 224 positions en fin d'année. Vous pouvez consulter la valeur de l'indice sur le site web de MSCI : www.msci.com/end-of-day-data-search. Vous pouvez consulter la composition de ses indices sur le site web de MSCI : www.msci.com/constituents.

L'objectif du fonds est de reproduire physiquement et intégralement la composition de l'indice sous-jacent. Comme par le passé, le plein investissement s'est poursuivi au sein de ce compartiment. Les liquidités, après déduction des contrats à terme sur les indices boursiers, ont été maintenues à un niveau très faible. L'utilisation de futures sur l'indice Dow Jones EuroStoxx 50 a complété les positions en actions et a permis d'être pleinement investi à travers un instrument liquide sans perturber la structure du portefeuille lors des émissions et des remboursements quotidiens.

Au cours de l'année, le compartiment a suivi de près l'évolution de l'indice. L'écart de suivi ex-post est sensiblement inférieur au seuil maximum indiqué dans le prospectus et reste proche de zéro, les écarts de performance observés étant principalement imputables aux frais de gestion, administratifs et de conservation, ainsi qu'à la méthode de réplique.

20.1.8 . Politique future

Comme par le passé, le compartiment DPAM B Equities EMU Index poursuivra une politique d'investissement basée sur une indexation géographique et sectorielle. L'indice de référence demeure le MSCI EMU Net DTR Index publié par MSCI.

20.1.9 . Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4.

20.2 . BILAN

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	208.465.972,45	153.392.304,88
I. Actifs immobilisés		
A. Frais d'établissement et d'organisation		
B. Immobilisations incorporelles		
C. Immobilisations corporelles		
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	205.412.345,80	153.282.931,77
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations		
Dont obligations prêtées		
Collatéral reçu sous forme d'obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire		
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions	205.383.745,80	153.282.931,77
a. Actions	205.383.745,80	153.282.931,77
Dont actions prêtées		
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts		
F. Instruments financiers dérivés	28.600,00	
a. Sur obligations		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		

- h. Sur d'autres valeurs mobilières
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- i. Sur OPC à nombre variable de parts
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- j. Sur devises
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- k. Sur taux d'intérêt
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- l. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- m. Sur indices financiers
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- n. Sur instruments financiers dérivés
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- o. Sur d'autres valeurs sous-jacentes
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)

III. Créances et dettes à plus d'un an

A. Créances

B. Dettes

IV. Créances et dettes à un an au plus

A. Créances

a. Montants à recevoir

b. Avoirs fiscaux

c. Collatéral

d. Autres

B. Dettes

a. Montants à payer (-)

b. Dettes fiscales (-)

c. Emprunts (-)

d. Collatéral (-)

e. Autres (-)

V. Dépôts et liquidités

A. Avoirs bancaires à vue

B. Avoirs bancaires à terme

C. Autres

[illegible]

VI. Comptes de régularisation

- A. Charges à reporter
- B. Produits acquis
- C. Charges à imputer (-)
- D. Produits à reporter (-)

TOTAL CAPITAUX PROPRES

- A. Capital
- B. Participations au résultat
- C. Résultat reporté
- D. Résultat de l'exercice (du semestre)

SECTION 2: POSTES HORS BILAN**I. Sûretés réelles (+/-)**

- A. Collatéral (+/-)
 - a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts
- B. Autres sûretés réelles (+/-)
 - a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts

II. Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)

- A. Contrats d'option et warrants achetés
- B. Contrats d'option et warrants vendus

III. Montants notionnels des contrats à terme (+)

- A. Contrats à terme achetés
- B. Contrats à terme vendus

IV. Montants notionnels des contrats de swap (+)

- A. Contrats de swap achetés
- B. Contrats de swap vendus

V. Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)

- A. Contrats achetés
- B. Contrats vendus

VI. Montants non appelés sur actions**VII. Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions****VIII. Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions****IX. Instruments financiers prêtés**

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
-256.901,57	
-256.901,57	
208.465.972,45	153.392.304,88
150.572.329,58	137.956.140,96
6.085.599,05	-346.186,01
15.289.547,87	1.180.075,73
36.518.495,95	14.602.274,20
209.479,90	
209.479,90	
209.479,90	
3.008.720,00	
3.008.720,00	

20.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	31.868.716,31	10.372.292,48
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire		
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions	31.253.541,92	10.316.500,23
a. Actions	31.253.541,92	10.316.500,23
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières	67.339,92	9.068,10
E. OPC à nombre variable de parts		
F. Instruments financiers dérivés	228.830,00	47.440,00
a. Sur obligations		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
h. Sur d'autres valeurs mobilières		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
i. Sur OPC à nombre variable de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
j. Sur taux d'intérêt		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
k. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
l. Sur indices financiers	228.830,00	47.440,00
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme	228.830,00	47.440,00
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
m. Sur instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
n. Sur d'autres valeurs sous-jacentes		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
G. Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H. Positions et opérations de change	319.004,47	-715,85
a. Instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Autres positions et opérations de change		
	319.004,47	-715,85
II. Produits et charges des placements	5.414.597,57	4.929.657,77
A. Dividendes	5.161.863,78	5.355.612,34
B. Intérêts	14.494,71	56.336,69
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	845,92	
b. Dépôts et liquidités	13.648,79	56.336,69
c. Collatéral (+/-)		
C. Intérêts d'emprunts (-)	-683,36	-24.420,63
D. Contrats de swap (+/-)		
E. Précomptes mobiliers (-)	238.922,44	-457.870,63
a. D'origine belge		-44.237,30
b. D'origine étrangère	238.922,44	-413.633,33
F. Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits	101.929,25	51.666,08
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	101.862,01	51.666,08
B. Autres	67,24	

IV. Coûts d'exploitation

A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)
B. Charges financières (-)
C. Rémunération due au dépositaire (-)
D. Rémunération due au gestionnaire (-)
a. Gestion financière
Classe A
Classe B
Classe F
Classe M
Classe N
Classe P
b. Gestion administrative et comptable
c. Rémunération commerciale
E. Frais administratifs (-)
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)
H. Services et biens divers (-)
I. Amortissements et provisions pour risques et charges (-)
J. Taxes
Classe A
Classe B
Classe F
Classe M
Classe N
Classe P
K. Autres charges (-)

Produits et charges de l'exercice (du semestre)

Sous Total II + III + IV

V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat**VI. Impôts sur le résultat****VII. Résultat de l'exercice (du semestre)****SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS****I. Bénéfice (Perte) à affecter**

a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)

II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital**III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter****IV. (Distribution des dividendes)**

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
-865.798,94	-751.342,13
-132.243,58	-39.754,05
	-1.192,00
-80.885,58	-78.826,37
-580.044,37	-536.546,19
-499.080,00	-465.007,15
-3.484,73	-2.855,22
-141.205,20	-142.689,98
-320.116,83	-267.050,98
-9.135,37	-11.081,17
-25.137,88	-41.329,80
0,01	
-80.964,37	-71.539,04
	-21.884,52
-6.262,23	-1.061,92
-710,30	-74,18
-30.743,31	-14.395,86
-31.272,34	-41.146,34
-748,82	-550,13
-18.729,64	-18.980,07
-5.177,47	-11.108,69
-3.240,30	-3.326,97
-3.126,15	-6.823,27
-249,96	-357,21
-3.637,23	-16.460,70
4.650.727,88	4.229.981,72
36.519.444,19	14.602.274,20
-948,24	
36.518.495,95	14.602.274,20
57.893.642,87	15.436.163,92
15.289.547,87	1.180.075,73
36.518.495,95	14.602.274,20
6.085.599,05	-346.186,01
-57.797.681,86	-15.289.547,87
-95.961,01	-146.616,05

20.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

20.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
ACTIONS						
<i>NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</i>				<i>205.383.745,80</i>	<i>99,99%</i>	<i>98,52%</i>
France				55.506.063,66	27,02%	26,63%
ACCOR SA	6.560	EUR	48,22	316.323,20	0,15%	0,15%
ADP	1.000	EUR	111,40	111.400,00	0,05%	0,05%
AIR LIQUIDE SA	18.800	EUR	160,26	3.012.888,00	1,47%	1,45%
ALSTOM	12.400	EUR	25,17	312.108,00	0,15%	0,15%
AMUNDI SA	2.405	EUR	70,60	169.793,00	0,08%	0,08%
AXA SA	56.300	EUR	40,96	2.306.048,00	1,12%	1,11%
BIOMERIEUX	1.200	EUR	110,30	132.360,00	0,06%	0,06%
BNP PARIBAS	33.400	EUR	80,79	2.698.386,00	1,31%	1,29%
BOLLORE SE	20.482	EUR	4,79	98.190,71	0,05%	0,05%
BOUYGUES SA	6.000	EUR	44,35	266.100,00	0,13%	0,13%
BUREAU VERITAS SA	11.607	EUR	27,18	315.478,26	0,15%	0,15%
CAPGEMINI SE	4.960	EUR	142,25	705.560,00	0,34%	0,34%
CARREFOUR SA	19.149	EUR	14,23	272.490,27	0,13%	0,13%
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	14.690	EUR	86,96	1.277.442,40	0,62%	0,61%
COVIVIO	1.631	EUR	56,65	92.396,15	0,05%	0,04%
CREDIT AGRICOLE SA	35.253	EUR	17,55	618.690,15	0,30%	0,30%
DANONE	21.090	EUR	76,78	1.619.290,20	0,79%	0,78%
DASSAULT AVIATION SA	560	EUR	273,80	153.328,00	0,08%	0,07%
DASSAULT SYSTEMES SE	22.970	EUR	23,84	547.604,80	0,27%	0,26%
EDENRED	8.770	EUR	18,91	165.840,70	0,08%	0,08%
EIFFAGE	2.083	EUR	122,40	254.959,20	0,12%	0,12%
ENGIE	61.370	EUR	22,41	1.375.301,70	0,67%	0,66%
ESSILORLUXOTTICA	9.750	EUR	269,90	2.631.525,00	1,28%	1,26%
FDJ UNITED	2.600	EUR	23,62	61.412,00	0,03%	0,03%
GECINA SA	1.414	EUR	80,90	114.392,60	0,06%	0,06%
GETLINK SE	9.860	EUR	15,73	155.097,80	0,08%	0,07%
HERMES INTERNATIONAL	1.018	EUR	2.122,00	2.160.196,00	1,05%	1,04%
IPSEN	1.204	EUR	119,00	143.276,00	0,07%	0,07%
KERING	2.430	EUR	301,00	731.430,00	0,36%	0,35%
KLEPIERRE SA	7.300	EUR	33,74	246.302,00	0,12%	0,12%
L'OREAL	7.970	EUR	366,60	2.921.802,00	1,42%	1,40%
LEGRAND SA	8.628	EUR	127,25	1.097.913,00	0,53%	0,53%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	8.250	EUR	645,00	5.321.250,00	2,59%	2,55%
MICHELIN (CGDE)	23.310	EUR	28,31	659.906,10	0,32%	0,32%
ORANGE	62.150	EUR	14,20	882.530,00	0,43%	0,42%
PERNOD RICARD SA	6.430	EUR	73,10	470.033,00	0,23%	0,23%
PUBLICIS GROUPE	7.630	EUR	88,62	676.170,60	0,33%	0,32%
RENAULT SA	6.816	EUR	35,42	241.422,72	0,12%	0,12%
REXEL SA	7.200	EUR	33,59	241.848,00	0,12%	0,12%
SAFRAN SA	11.650	EUR	297,40	3.464.710,00	1,69%	1,66%
SANOFI	35.900	EUR	82,72	2.969.648,00	1,45%	1,43%
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	890	EUR	210,00	186.900,00	0,09%	0,09%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	17.780	EUR	234,90	4.176.522,00	2,03%	2,00%
SOCIETE GENERALE SA	23.560	EUR	68,72	1.619.043,20	0,79%	0,78%
SODEXO SA	2.800	EUR	43,70	122.360,00	0,06%	0,06%
THALES SA	3.190	EUR	229,80	733.062,00	0,36%	0,35%
TOTALENERGIES SE	65.640	EUR	55,59	3.648.927,60	1,78%	1,75%
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	4.085	EUR	92,76	378.924,60	0,18%	0,18%
VEOLIA ENVIRONNEMENT	20.910	EUR	29,72	621.445,20	0,30%	0,30%
VINCI SA	16.710	EUR	120,05	2.006.035,50	0,98%	0,96%
Allemagne				55.436.755,39	26,99%	26,59%
ADIDAS AG	5.770	EUR	169,05	975.418,50	0,47%	0,47%
ALLIANZ SE-REG	12.720	EUR	390,50	4.967.160,00	2,42%	2,38%
BASF SE	29.520	EUR	44,43	1.311.573,60	0,64%	0,63%
BAYER AG-REG	32.870	EUR	37,01	1.216.518,70	0,59%	0,58%
BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG	9.360	EUR	93,14	871.790,40	0,42%	0,42%
BAYERISCHE MOTOREN WERKE-PRF	1.943	EUR	91,50	177.784,50	0,09%	0,09%
BEIERSDORF AG	3.147	EUR	93,68	294.810,96	0,14%	0,14%

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
BRENNTAG SE	4.437	EUR	49,56	219.897,72	0,11%	0,11%
COMMERZBANK AG	25.017	EUR	36,10	903.113,70	0,44%	0,43%
CONTINENTAL AG	3.754	EUR	67,96	255.121,84	0,12%	0,12%
CTS EVENTIM AG & CO KGAA	2.000	EUR	78,50	157.000,00	0,08%	0,08%
DAIMLER TRUCK HOLDING AG	16.220	EUR	37,32	605.330,40	0,29%	0,29%
DELIVERY HERO SE	5.853	EUR	22,72	132.980,16	0,06%	0,06%
DEUTSCHE BANK AG-REGISTERED	60.630	EUR	33,11	2.007.459,30	0,98%	0,96%
DEUTSCHE BOERSE AG	6.175	EUR	223,70	1.381.347,50	0,67%	0,66%
DEUTSCHE LUFTHANSA-REG	21.628	EUR	8,41	181.804,97	0,09%	0,09%
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	119.210	EUR	27,66	3.297.348,60	1,61%	1,58%
DHL GROUP	31.630	EUR	46,73	1.478.069,90	0,72%	0,71%
DR ING HC F PORSCHE AG	3.530	EUR	45,62	161.038,60	0,08%	0,08%
E.ON SE	75.170	EUR	16,13	1.212.116,25	0,59%	0,58%
EVONIK INDUSTRIES AG	7.718	EUR	13,36	103.112,48	0,05%	0,05%
FRESENIUS MEDICAL CARE AG	7.240	EUR	40,76	295.102,40	0,14%	0,14%
FRESENIUS SE & CO KGAA	14.130	EUR	48,98	692.087,40	0,34%	0,33%
GEA GROUP AG	4.830	EUR	57,80	279.174,00	0,14%	0,13%
HANNOVER RUECK SE	2.025	EUR	266,20	539.055,00	0,26%	0,26%
HEIDELBERG MATERIALS AG	4.520	EUR	223,00	1.007.960,00	0,49%	0,48%
HENKEL AG & CO KGAA	3.570	EUR	65,00	232.050,00	0,11%	0,11%
HENKEL AG & CO KGAA VOR-PREF	5.040	EUR	69,58	350.683,20	0,17%	0,17%
HENSOLDT AG	2.000	EUR	73,40	146.800,00	0,07%	0,07%
HOCHTIEF AG	500	EUR	337,00	168.500,00	0,08%	0,08%
INFINEON TECHNOLOGIES AG	42.230	EUR	37,73	1.593.337,90	0,78%	0,77%
KNORR-BREMSE AG	2.308	EUR	95,15	219.606,20	0,11%	0,11%
LEG IMMOBILIEN SE	2.780	EUR	62,25	173.055,00	0,08%	0,08%
MERCEDES-BENZ GROUP AG	23.827	EUR	60,07	1.431.287,89	0,70%	0,69%
MERCK KGAA	4.150	EUR	122,60	508.790,00	0,25%	0,24%
MTU AERO ENGINES AG	1.730	EUR	355,30	614.669,00	0,30%	0,30%
MUENCHENER RUECKVER AG-REG	4.220	EUR	562,20	2.372.484,00	1,16%	1,14%
NEMETSCHKE SE	2.090	EUR	92,80	193.952,00	0,09%	0,09%
PORSCHE AUTOMOBIL HLDG-PRF	4.347	EUR	39,92	173.532,24	0,08%	0,08%
RATIONAL AG	202	EUR	661,50	133.623,00	0,07%	0,06%
RHEINMETALL AG	1.490	EUR	1.561,00	2.325.890,00	1,13%	1,12%
RWE AG	20.720	EUR	45,26	937.787,20	0,46%	0,45%
SAP SE	34.000	EUR	208,35	7.083.900,00	3,45%	3,40%
SARTORIUS AG-VORZUG	850	EUR	247,20	210.120,00	0,10%	0,10%
SCOUT24 SE	2.510	EUR	85,80	215.358,00	0,10%	0,10%
SIEMENS AG-REG	25.020	EUR	239,15	5.983.533,00	2,91%	2,87%
SIEMENS ENERGY AG	25.700	EUR	120,40	3.094.280,00	1,51%	1,49%
SIEMENS HEALTHINEERS AG	11.673	EUR	44,92	524.351,16	0,26%	0,25%
SYMRISE AG	4.230	EUR	68,88	291.362,40	0,14%	0,14%
TALANX AG	2.260	EUR	113,80	257.188,00	0,13%	0,12%
VOLKSWAGEN AG-PREF	6.670	EUR	103,55	690.678,50	0,34%	0,33%
VONOVIA SE	25.477	EUR	24,54	625.205,58	0,30%	0,30%
ZALANDO SE	6.336	EUR	25,34	160.554,24	0,08%	0,08%
Pays-Bas				34.060.251,27	16,58%	16,34%
ABN AMRO BANK NV-CVA	18.592	EUR	29,79	553.855,68	0,27%	0,27%
ADYEN NV	805	EUR	1.375,00	1.106.875,00	0,54%	0,53%
AEGON LTD	42.782	EUR	6,64	284.072,48	0,14%	0,14%
AIRBUS SE	19.270	EUR	198,40	3.823.168,00	1,86%	1,83%
AKZO NOBEL N.V.	5.220	EUR	59,20	309.024,00	0,15%	0,15%
ARGENX SE	2.090	EUR	716,80	1.498.112,00	0,73%	0,72%
ASM INTERNATIONAL NV	1.595	EUR	517,60	825.572,00	0,40%	0,40%
ASML HOLDING NV	12.680	EUR	921,40	11.683.352,00	5,69%	5,60%
ASR NEDERLAND NV	5.370	EUR	60,62	325.529,40	0,16%	0,16%
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES	2.310	EUR	133,75	308.962,50	0,15%	0,15%
EURONEXT NV	2.697	EUR	128,00	345.216,00	0,17%	0,17%
EXOR NV	2.980	EUR	72,45	215.901,00	0,11%	0,10%
FERROVIAL SE	16.996	EUR	55,34	940.558,64	0,46%	0,45%
HEINEKEN HOLDING NV	4.512	EUR	62,40	281.548,80	0,14%	0,13%
HEINEKEN NV	9.750	EUR	69,74	679.965,00	0,33%	0,33%
IMCD NV	2.160	EUR	77,34	167.054,40	0,08%	0,08%
ING GROEP NV	98.200	EUR	24,01	2.357.782,00	1,15%	1,13%
JDE PEET'S NV	4.700	EUR	31,86	149.742,00	0,07%	0,07%
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE N	29.545	EUR	34,87	1.030.234,15	0,50%	0,49%
KONINKLIJKE KPN NV	130.400	EUR	3,98	518.470,40	0,25%	0,25%
KONINKLIJKE PHILIPS NV	25.760	EUR	23,24	598.662,40	0,29%	0,29%
MAGNUM ICE CREAM CO NV/THE	15.000	EUR	13,62	204.240,00	0,10%	0,10%

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
NEBIUS GROUP NV	7.000	USD	83,71	498.901,61	0,24%	0,24%
NN GROUP NV	9.400	EUR	65,74	617.956,00	0,30%	0,30%
PROSUS NV	42.804	EUR	52,85	2.262.191,40	1,10%	1,08%
QIAGEN N.V.	7.029	EUR	38,86	273.111,80	0,13%	0,13%
RANDSTAD NV	2.600	EUR	32,37	84.162,00	0,04%	0,04%
STELLANTIS NV	67.460	EUR	9,46	638.239,06	0,31%	0,31%
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV	36.069	EUR	22,23	801.813,87	0,39%	0,38%
WOLTERS KLUWER	7.652	EUR	88,34	675.977,68	0,33%	0,32%
Espagne				21.578.844,72	10,51%	10,35%
ACCIONA SA	800	EUR	185,90	148.720,00	0,07%	0,07%
ACS ACTIVIDADES CONS Y SERV	6.122	EUR	84,85	519.451,70	0,25%	0,25%
AENA SME SA	24.980	EUR	23,82	595.023,60	0,29%	0,29%
AMADEUS IT GROUP SA	15.050	EUR	62,84	945.742,00	0,46%	0,45%
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	187.650	EUR	20,05	3.762.382,50	1,83%	1,81%
BANCO DE SABADELL SA	162.000	EUR	3,37	545.130,00	0,27%	0,26%
BANCO SANTANDER SA	484.900	EUR	10,07	4.882.943,00	2,38%	2,34%
BANKINTER SA	21.000	EUR	14,16	297.255,00	0,14%	0,14%
CAIXABANK SA	129.160	EUR	10,45	1.349.076,20	0,66%	0,65%
CELLNEX TELECOM SA	17.670	EUR	27,43	484.688,10	0,24%	0,23%
EDP RENOVAVEIS SA	10.444	EUR	12,04	125.745,76	0,06%	0,06%
ENDESA SA	10.640	EUR	30,63	325.903,20	0,16%	0,16%
GRIFOLS SA	8.000	EUR	10,70	85.600,00	0,04%	0,04%
IBERDROLA SA	209.730	EUR	18,47	3.872.664,45	1,89%	1,86%
INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL	36.450	EUR	56,34	2.053.593,00	1,00%	0,99%
MAPFRE SA	26.000	EUR	4,28	111.332,00	0,05%	0,05%
NATURGY ENERGY GROUP SA	9.160	EUR	25,92	237.427,20	0,12%	0,11%
REDEIA CORP SA	14.260	EUR	15,17	216.324,20	0,11%	0,10%
REPSOL SA	36.750	EUR	15,93	585.243,75	0,28%	0,28%
TELEFONICA SA	124.420	EUR	3,49	434.599,06	0,21%	0,21%
Italie				18.077.434,35	8,80%	8,67%
BANCA MEDIOLANUM SPA	7.900	EUR	19,47	153.813,00	0,07%	0,07%
BANCA MONTE DEI PASCHI SIENA	62.150	EUR	9,13	567.429,50	0,28%	0,27%
BANCO BPM SPA	40.020	EUR	13,02	521.060,40	0,25%	0,25%
BPER BANCA SPA	51.530	EUR	11,60	597.748,00	0,29%	0,29%
BUZZI SPA	2.500	EUR	52,00	130.000,00	0,06%	0,06%
DAVIDE CAMPARI-MILANO NV	20.720	EUR	5,54	114.747,36	0,06%	0,06%
ENEL SPA	262.500	EUR	8,88	2.330.212,50	1,13%	1,12%
ENI SPA	67.900	EUR	16,14	1.095.906,00	0,53%	0,53%
FERRARI NV	4.095	EUR	318,70	1.305.076,50	0,64%	0,63%
FINECOBANK SPA	21.400	EUR	22,20	475.080,00	0,23%	0,23%
GENERALI	28.200	EUR	35,75	1.008.150,00	0,49%	0,48%
INFRASTRUTTURE WIRELESS ITAL	11.040	EUR	7,89	87.050,40	0,04%	0,04%
INTESA SANPAOLO	467.206	EUR	5,92	2.766.326,73	1,35%	1,33%
LEONARDO SPA	13.160	EUR	49,16	646.945,60	0,31%	0,31%
MONCLER SPA	8.100	EUR	54,92	444.852,00	0,22%	0,21%
NEXI SPA	17.500	EUR	4,22	73.867,50	0,04%	0,04%
POSTE ITALIANE SPA	15.967	EUR	21,48	342.971,16	0,17%	0,16%
PRYSMIAN SPA	9.490	EUR	86,38	819.746,20	0,40%	0,39%
RECORDATI INDUSTRIA CHIMICA	3.600	EUR	48,54	174.744,00	0,09%	0,08%
SNAM SPA	64.050	EUR	5,66	362.266,80	0,18%	0,17%
TELECOM ITALIA SPA	300.000	EUR	0,51	154.140,00	0,07%	0,07%
TERNA-RETE ELETTRICA NAZIONA	48.124	EUR	9,05	435.714,70	0,21%	0,21%
UNICREDIT SPA	45.500	EUR	70,92	3.226.860,00	1,57%	1,55%
UNIPOL ASSICURAZIONI SPA	11.800	EUR	20,57	242.726,00	0,12%	0,12%
Finlande				6.686.549,95	3,26%	3,21%
ELISA OYJ	5.368	EUR	37,74	202.588,32	0,10%	0,10%
FORTUM OYJ	14.400	EUR	18,18	261.792,00	0,13%	0,13%
KESKO OYJ-B SHS	8.600	EUR	19,25	165.550,00	0,08%	0,08%
KONE OYJ-B	10.967	EUR	60,56	664.161,52	0,32%	0,32%
METSO CORP	22.040	EUR	14,98	330.159,20	0,16%	0,16%
NESTE OYJ	13.939	EUR	19,41	270.555,99	0,13%	0,13%
NOKIA OYJ	172.790	EUR	5,57	962.785,88	0,47%	0,46%
NORDEA BANK ABP	102.410	EUR	16,09	1.647.264,85	0,80%	0,79%
ORION OYJ-CLASS B	3.670	EUR	63,65	233.595,50	0,11%	0,11%
SAMPO OYJ-A SHS	78.770	EUR	10,33	813.694,10	0,40%	0,39%
STORA ENSO OYJ-R SHS	20.657	EUR	10,71	221.133,19	0,11%	0,11%
UPM-KYMMENE OYJ	17.060	EUR	24,79	422.917,40	0,21%	0,20%

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
WARTSILA OYJ ABP	16.130	EUR	30,40	490.352,00	0,24%	0,23%
<u>Belgique</u>				4.957.319,66	2,41%	2,38%
AGEAS	4.870	EUR	59,80	291.226,00	0,14%	0,14%
ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV	32.540	EUR	54,90	1.786.446,00	0,87%	0,86%
D'ITEREN GROUP	750	EUR	153,90	115.425,00	0,06%	0,06%
ELIA GROUP SA/NV	1.640	EUR	109,70	179.908,00	0,09%	0,09%
FINANCIERE DE TUBIZE	600	EUR	209,00	125.400,00	0,06%	0,06%
GROUPE BRUXELLES LAMBERT NV	2.760	EUR	75,95	209.622,00	0,10%	0,10%
KBC GROUP NV	7.578	EUR	111,25	843.052,50	0,41%	0,40%
LOTUS BAKERIES	12	EUR	7.850,00	94.200,00	0,04%	0,04%
SOFINA	530	EUR	247,00	130.910,00	0,06%	0,06%
SYENSCO SA	2.611	EUR	68,56	179.010,16	0,09%	0,09%
UCB SA	4.200	EUR	238,60	1.002.120,00	0,49%	0,48%
<u>Irlande</u>				3.623.932,08	1,76%	1,74%
AERCAP HOLDINGS NV	6.070	USD	143,76	743.005,83	0,36%	0,36%
AIB GROUP PLC	72.850	EUR	9,20	670.220,00	0,32%	0,32%
BANK OF IRELAND GROUP PLC	32.330	EUR	16,38	529.403,75	0,26%	0,25%
KERRY GROUP PLC-A	5.738	EUR	78,00	447.564,00	0,22%	0,21%
KINGSPAN GROUP PLC	4.930	EUR	74,15	365.559,50	0,18%	0,18%
RYANAIR HOLDINGS PLC	29.380	EUR	29,55	868.179,00	0,42%	0,42%
<u>Autriche</u>				1.588.365,00	0,77%	0,76%
ERSTE GROUP BANK AG	10.410	EUR	102,90	1.071.189,00	0,52%	0,51%
OMV AG	5.050	EUR	47,52	239.976,00	0,12%	0,12%
RAIFFEISEN BANK INTERNATIONA	4.000	EUR	38,30	153.200,00	0,07%	0,07%
VERBUND AG	2.000	EUR	62,00	124.000,00	0,06%	0,06%
<u>Luxembourg</u>				1.141.199,40	0,56%	0,55%
ARCELORMITTAL	16.000	EUR	39,09	625.440,00	0,31%	0,30%
CVC CAPITAL PARTNERS PLC	5.500	EUR	14,30	78.650,00	0,04%	0,04%
EUROFINS SCIENTIFIC	3.740	EUR	62,40	233.376,00	0,11%	0,11%
TENARIS SA	12.340	EUR	16,51	203.733,40	0,10%	0,10%
<u>Portugal</u>				1.024.225,65	0,50%	0,49%
BANCO COMERCIAL PORTUGUES-R	250.000	EUR	0,90	224.050,00	0,11%	0,11%
EDP SA	104.747	EUR	3,92	410.084,51	0,20%	0,20%
GALP ENERGIA SGPS SA	12.900	EUR	14,63	188.727,00	0,09%	0,09%
JERONIMO MARTINS	9.939	EUR	20,26	201.364,14	0,10%	0,09%
<u>Suisse</u>				902.510,10	0,44%	0,43%
DSM-FIRMENICH AG	6.030	EUR	68,76	414.622,80	0,20%	0,20%
STMICROELECTRONICS NV	21.708	EUR	22,48	487.887,30	0,24%	0,23%
<u>Royaume-Uni</u>				737.474,57	0,36%	0,35%
COCA-COLA EUROPACIFIC PARTNE	6.990	USD	90,70	539.821,19	0,26%	0,26%
INTL CONSOLIDATED AIRLINE-DI	41.620	EUR	4,75	197.653,38	0,10%	0,09%
<u>Pologne</u>				62.820,00	0,03%	0,03%
INPOST SA	6.000	EUR	10,47	62.820,00	0,03%	0,03%
Total ACTIONS				205.383.745,80	99,99%	98,52%
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES						
<u>Contrat futures - Sur indices financiers</u>				<u>28.600,00</u>	<u>0,01%</u>	<u>0,01%</u>
EURO STOXX 50 03/26	52	EUR	5.841,00	28.600,00	0,01%	0,01%
Total INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES				28.600,00	0,01%	0,01%
TOTAL PORTEFEUILLE				205.412.345,80	100,00%	98,53%
Autres				308.237,88		0,15%
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		EUR		308.237,88		0,15%
Avoirs bancaires à vue				3.030.536,46		1,45%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		3.017.952,75		1,45%

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		USD		12.404,60		0,00%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		GBP		179,11		0,00%
TOTAL DEPOTS ET LIQUIDITES				3.338.774,34		1,60%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				-28.246,12		-0,01%
AUTRES				-256.901,57		-0,12%
TOTAL DE L'ACTIF NET				208.465.972,45		100,00%

20.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
France	27,03%
Allemagne	26,99%
Pays-Bas	16,58%
Espagne	10,51%
Italie	8,80%
Finlande	3,26%
Belgique	2,41%
Irlande	1,76%
Autriche	0,77%
Luxembourg	0,56%
Portugal	0,50%
Suisse	0,44%
Royaume-Uni	0,36%
Pologne	0,03%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par secteur	
Banques et institutions financières	17,01%
Electronique et semi-conducteurs	8,63%
Compagnies d'assurance	6,91%
Industrie pharmaceutique et cosmétique	6,30%
Industrie aéronautique et spatiale	6,19%
Energie et eau	6,16%
Internet et services d'Internet	6,00%
Electrotechnique et électronique	5,13%
Télécommunication	3,42%
Chimie	3,35%
Industrie automobile	3,12%
Services divers	3,12%
Pétrole	3,06%
Constructions, matériaux de construction	2,99%
Construction de machines et appareils	2,41%
Transports	2,19%
Distribution, commerce de détail	2,17%

Par secteur	
Holding et sociétés financières	2,14%
Textile et habillement	1,88%
Tabac et alcool	1,62%
Industrie agro-alimentaire	1,39%
Biotechnologie	0,90%
Sociétés immobilières	0,79%
Bien de consommation divers	0,76%
Art graphique, maison d'édition	0,74%
Pneus et caoutchouc	0,45%
Industrie minière	0,40%
Papier et bois	0,31%
Restauration, industrie hôtelière	0,24%
Métaux non ferreux	0,16%
Service d'environnement et de recyclage	0,06%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par devise	
EUR	99,13%
USD	0,87%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

20.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er semestre	2ème semestre	Exercice complet
Achats	9.326.700,11	37.826.755,78	47.153.455,89
Ventes	11.702.109,18	14.982.219,04	26.684.328,22
Total 1	21.028.809,29	52.808.974,82	73.837.784,11
Souscriptions	8.034.591,83	40.169.255,73	48.203.847,56
Remboursements	13.870.725,19	15.677.603,92	29.548.329,11
Total 2	21.905.317,02	55.846.859,65	77.752.176,67
Moyenne de référence de l'actif net total	164.978.245,60	180.810.079,48	173.053.116,69
Taux de rotation	-0,53%	-1,68%	-2,26%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de CA Indosuez Fund Solutions S.A. - 12, rue Eugène Ruppert - L-2453 Luxembourg qui assure le service financier.

20.4.4 . Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés

Engagements sur futures

En titres	Devise	En devise	En EUR	Lot-size	Date de réalisation de l'opération
EURO STOXX 50 03/26	EUR	3.008.720,00	3.008.720,00	10,00	15.12.25

20.4.5 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Evolution du nombre de parts en circulation									
Part	2023			2024			2025		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
Classe A - Dis	753,054	1.575,00	4.418,086	499,587	1.275,00	3.642,673	1.882,506	500,00	5.025,179
Classe B - Cap	16.280,993	38.929,512	171.751,798	6.138,632	25.799,072	152.091,358	4.045,729	18.246,827	137.890,26
Classe F - Cap	97.545,00	17.043,333	152.109,79	12.956,00	19.597,00	145.468,79	54.810,00	16.980,00	183.298,79
Classe M - Dis	13.297,193	8.208,209	35.471,784	2.155,668	15.697,459	21.929,993	7.027,906	9.821,766	19.136,133
Classe N - Cap	1.183,026	41.492,799	137.726,237	250,00	59.239,74	78.736,497	556,935	50.048,91	29.244,522
Classe P - Cap				87,50	7,50				80,00
TOTAL			501.477,695			401.949,311			374.674,884

Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements
Classe A - Dis	102.411,44	219.375,38	75.453,61	188.193,82	320.553,05	85.092,00
Classe B - Cap	2.506.509,08	5.885.591,79	1.087.164,01	4.506.007,04	814.514,31	3.556.090,77
Classe F - Cap	62.077.452,53	10.708.341,64	9.343.483,36	14.202.454,66	45.841.424,05	14.040.257,31
Classe M - Dis	1.814.910,23	1.118.190,11	323.174,05	2.401.118,90	1.117.882,07	1.671.858,12
Classe N - Cap	182.117,07	6.575.430,10	46.325,00	10.319.884,17	109.474,08	10.195.030,91
Classe P - Cap			2.271.416,53	205.486,80		
TOTAL	66.683.400,35	24.506.929,02	13.147.016,56	31.823.145,39	48.203.847,56	29.548.329,11

Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
Classe A - Dis	632.454,55	143,15	557.493,58	153,05	920.171,41	183,11
Classe B - Cap	27.871.151,41	162,28	26.936.591,07	177,11	30.001.797,95	217,58
Classe F - Cap	101.355.946,70	666,33	106.114.994,91	729,47	164.777.951,86	898,96
Classe M - Dis	5.100.210,55	143,78	3.373.371,43	153,82	3.531.392,40	184,54
Classe N - Cap	22.682.466,38	164,69	14.191.604,25	180,24	6.494.331,33	222,07
Classe P - Cap			2.218.249,64	27.728,12	2.740.327,50	34.254,09
TOTAL	157.642.229,59		153.392.304,88		208.465.972,45	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

20.4.6 . Performances

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

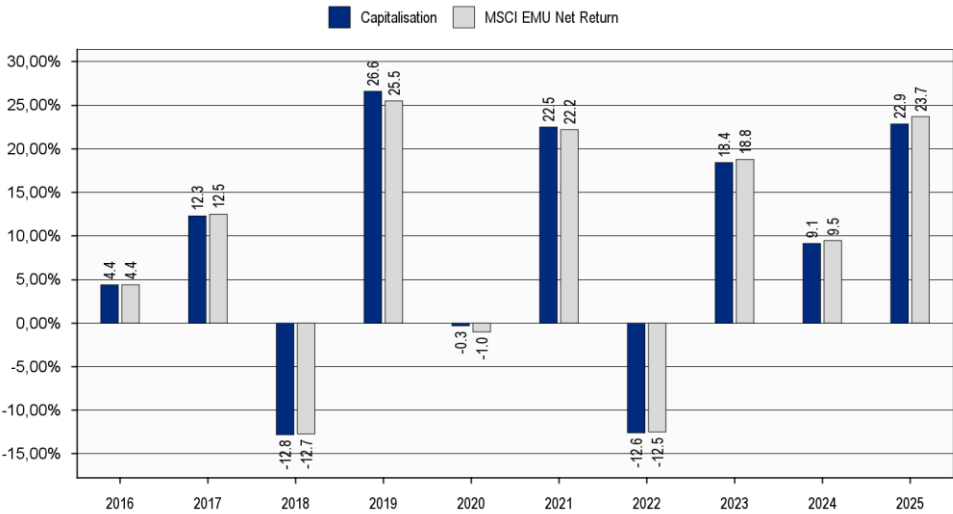
Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Il s'agit d'un compartiment g r  passivement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Diagramme en  b tons avec rendement annuel des 10 derni res ann es (en % et calcul s en EUR) au 31 d cembre 2025:

Classe B

Rendement annuel



* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

	Rendements moyens cumulés sur								Depuis le	
	1 an		3 ans		5 ans		10 ans			
	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Année	Valeur
Classe B	22,85% (en EUR)	23,69% (en EUR)	16,66% (en EUR)	17,17% (en EUR)	11,20% (en EUR)	11,46% (en EUR)	8,17% (en EUR)	8,15% (en EUR)	15/04/1998	4,64% (en EUR)
Classe F	23,23% (en EUR)	23,69% (en EUR)	17,02% (en EUR)	17,17% (en EUR)	11,53% (en EUR)	11,46% (en EUR)	8,47% (en EUR)	8,15% (en EUR)	20/12/2007	4,90% (en EUR)
Classe N	23,21% (en EUR)	23,69% (en EUR)	16,98% (en EUR)	17,17% (en EUR)	11,50% (en EUR)	11,46% (en EUR)	(en EUR)		29/12/2017	8,42% (en EUR)
Classe P	23,54% (en EUR)	23,69% (en EUR)	(en EUR)		(en EUR)		(en EUR)		08/01/2024	16,95% (en EUR)
Classe A	22,80% (en EUR)	23,69% (en EUR)	16,63% (en EUR)	17,17% (en EUR)	11,19% (en EUR)	11,46% (en EUR)	(en EUR)		09/11/2016	9,22% (en EUR)
Classe M	23,13% (en EUR)	23,69% (en EUR)	16,93% (en EUR)	17,17% (en EUR)	11,44% (en EUR)	11,46% (en EUR)	(en EUR)		29/12/2017	8,37% (en EUR)

20.4.7 . Frais

Frais r currents

Classe A (Dis) - BE6289162701

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les co�ts r�els au cours de l'ann�e derni�re.	0,75%
Co�ts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements d�tenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des co�ts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant r�el varie en fonction de la quantit� achet�e et vendue.	0,06%

Classe B (Cap) - BE6278392673

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,71%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,06%

Classe F (Cap) - BE0947573771

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,39%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,06%

Classe M (Dis) - BE6299528578

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,50%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,06%

Classe N (Cap) - BE6299529584

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,43%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,06%

Classe P (Cap) - BE6249813062

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,15%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,06%

Fee sharing

Au 31 décembre 2025, 39,00% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

20.4.8 . Notes aux états financiers et autres informations

Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2016/2017	2.53 EUR
2018	classe A 3.55 EUR classe M 3.90 EUR
2019	classe A 2.40 EUR classe M 2.73 EUR
2021	classe A 2.55 EUR classe M 2.55 EUR
2022	classe A 2.76 EUR classe M 3.07 EUR
2023	classe A 3.15 EUR classe M 3.48 EUR
2024	classe A 4,26 EUR classe M 4,28 EUR
2025	classe A 3,94 EUR classe M 3,98 EUR

Transparence en matière de durabilité

Déclaration obligatoire conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088

Les investissements sous-jacents à ce compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Application de l'art. 7, 1, b) du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) - principales incidences Négatives

Pendant la période visée par le rapport périodique, ce compartiment n'a pas tenu compte des principales incidences négatives (en anglais : « principal adverse impacts » ou « PIN ») étant donné qu'il réplique un indice dont la méthodologie est déterminée par MSCI. Des informations supplémentaires sur cet indice et sa composition sont disponibles sur le site www.msci.com.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Informations sur les dérivés sur indice

Futures

Dénomination	Description
EURO STOXX 50 03/26	L'indice EURO STOXX 50 est reconnu comme l'indice de référence phare des valeurs vedettes de la zone euro, offrant une sélection représentative des principales entreprises du super-secteur de la région. Il se compose de 50 actions majeures provenant de 11 pays de la zone euro. L'indice est pondéré en fonction de la capitalisation boursière flottante, chaque composante étant plafonnée à une pondération maximale de 10 %.

21 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES WORLD EX JAPAN, EUROPE & USA INDEX

21.1 . RAPPORT DE GESTION

21.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Période de souscription initiale : Le 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière du patrimoine du compartiment DPAM CAPITAL B Equities World ex Japan, Europe & USA Index de la sicav DPAM CAPITAL B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription lors de cette période : Le prix de souscription initial correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM CAPITAL B Equities World ex Japan, Europe & USA Index de la sicav DPAM CAPITAL B datée du 1er avril 2022.

21.1.2 . Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

21.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif est de procurer à ses actionnaires un rendement global aussi élevé que possible, l'accent étant mis sur les investissements en actions du Bassin pacifique (hors Japon), du Canada et d'Israël.

Il s'agit d'un compartiment géré passivement ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Politique de placement

Le compartiment est un compartiment au sens de l'article 6 du Règlement SFDR 2019/2088.

21.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

21.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

21.1.6 . Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark: MSCI World ex JEU Net Return

MSCI World ex JEU Net Return : Indice composite basé sur les indices MSCI [Daily Total Return Net] Australie, Canada, Hongkong, Nouvelle Zélande, Singapour, et Israël de MSCI Inc. Ce benchmark est utilisé dans le cadre de la gestion du compartiment.

MSCI World ex JEU Net Return couvre environ 85% de la capitalisation de marché flottant des pays de la zone Australie, Canada, Hongkong, Nouvelle Zélande, Singapour et Israël inclus dans l'indice.

Des informations supplémentaires sur cet indice et sa composition sont disponibles sur le site www.msci.com.

La performance de l'indice de référence est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le « tracking error » (erreur de suivi) est de l'ordre 1,4%.

21.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

L'indice de référence du compartiment DPAM B Equities World Ex-JEU Index est le MSCI Daily Net Total Return Index Australia, Canada, Hong Kong, New Zealand, Singapore and Israel. L'indice de référence, dividendes nets de précompte local réinvestis, est basé sur la capitalisation boursière des indices MSCI pour l'Australie, le Canada, Hong Kong, la Nouvelle-Zélande, Singapour et Israël.

L'indice comptait 192 positions en fin d'année. Vous pouvez consulter la valeur de l'indice sur le site web de MSCI : www.msci.com/end-of-day-data-search. Vous pouvez consulter la composition de ses indices sur le site web de MSCI : www.msci.com/constituents.

L'objectif du fonds est de reproduire physiquement et intégralement la composition de l'indice sous-jacent. Comme par le passé, le plein investissement s'est poursuivi au sein de ce compartiment. Les liquidités ont été maintenues à un niveau très faible.

Au cours de l'année, le compartiment a suivi de près l'évolution de l'indice. L'écart de suivi ex-post est sensiblement inférieur au seuil maximum indiqué dans le prospectus et reste proche de zéro, les écarts de performance observés étant principalement imputables aux frais de gestion, administratifs et de conservation, ainsi qu'à la méthode de réplique.

21.1.8 . Politique future

Comme par le passé, le compartiment DPAM B Equities World Ex-JEU Index poursuivra une politique d'investissement basée sur une indexation géographique et sectorielle. L'indice de référence reste inchangé.

21.1.9 . Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4

21.2 . BILAN

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	68.759.803,57	73.392.046,51
I. Actifs immobilisés		
A. Frais d'établissement et d'organisation		
B. Immobilisations incorporelles		
C. Immobilisations corporelles		
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	68.769.643,88	73.304.860,55
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations		
Dont obligations prêtées		
Collatéral reçu sous forme d'obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire		
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions	68.769.643,88	73.158.886,07
a. Actions	68.769.643,88	73.158.886,07
Dont actions prêtées		
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts		145.974,48
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
h. Sur d'autres valeurs mobilières		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
i. Sur OPC à nombre variable de parts		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
j. Sur devises		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
k. Sur taux d'intérêt		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
l. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
m. Sur indices financiers		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
n. Sur instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
o. Sur d'autres valeurs sous-jacentes		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
III. Créances et dettes à plus d'un an		
A. Créances		
B. Dettes		
IV. Créances et dettes à un an au plus	-348.873,16	4.035,33
A. Créances	748.346,97	1.754.561,59
a. Montants à recevoir	748.346,97	1.669.689,10
b. Avoirs fiscaux		
c. Collatéral		84.872,49
d. Autres		
B. Dettes	-1.097.220,13	-1.750.526,26
a. Montants à payer (-)	-1.052.667,94	-1.222.008,59
b. Dettes fiscales (-)		
c. Emprunts (-)	-44.552,19	-433.993,06
d. Collatéral (-)		
e. Autres (-)		-94.524,61
V. Dépôts et liquidités	435.078,89	83.150,63
A. Avoirs bancaires à vue	435.078,89	83.150,63
B. Avoirs bancaires à terme		
C. Autres		

- A. Charges à reporter
- B. Produits acquis
- C. Charges à imputer (-)
- D. Produits à reporter (-)

A. Capital
B. Participations au résultat
C. Résultat reporté
D. Résultat de l'exercice (du semestre)

- A. Collatéral (+/-)
 - a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts
- B. Autres sûretés réelles (+/-)
 - a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts

A. Contrats d'option et warrants achetés
B. Contrats d'option et warrants vendus

A. Contrats à terme achetés
B. Contrats à terme vendus

A. Contrats de swap achetés
B. Contrats de swap vendus

A. Contrats achetés
B. Contrats vendus

IX. Instruments financiers prêtés

[illegible]

21.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	5.601.500,79	8.345.051,83
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire		
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions	10.638.942,66	8.374.364,77
a. Actions	10.638.942,66	8.374.364,77
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts	10.949,73	-4.495,03
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
h. Sur d'autres valeurs mobilières		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
i. Sur OPC à nombre variable de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
j. Sur taux d'intérêt		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
k. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
l. Sur indices financiers		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
m. Sur instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
n. Sur d'autres valeurs sous-jacentes		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
G. Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H. Positions et opérations de change	-5.048.391,60	-24.817,91
a. Instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Autres positions et opérations de change	-5.048.391,60	-24.817,91
II. Produits et charges des placements	1.803.803,66	2.184.839,72
A. Dividendes	1.998.901,63	2.353.497,08
B. Intérêts	2.568,91	6.448,88
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire		
b. Dépôts et liquidités	2.568,91	6.448,88
c. Collatéral (+/-)		
C. Intérêts d'emprunts (-)	-4.565,01	-7.157,20
D. Contrats de swap (+/-)		
E. Précomptes mobiliers (-)	-193.101,87	-178.423,44
a. D'origine belge		
b. D'origine étrangère	-193.101,87	-178.423,44
F. Autres produits provenant des placements		10.474,40
III. Autres produits	60.287,44	36.064,83
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	60.287,44	36.064,83
B. Autres		

IV. Coûts d'exploitation

A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	
B. Charges financières (-)	
C. Rémunération due au dépositaire (-)	
D. Rémunération due au gestionnaire (-)	
a. Gestion financière	
Classe A	
Classe B	
Classe F	
Classe N	
b. Gestion administrative et comptable	
c. Rémunération commerciale	
E. Frais administratifs (-)	
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	
H. Services et biens divers (-)	
I. Amortissements et provisions pour risques et charges (-)	
J. Taxes	
Classe A	
Classe B	
Classe F	
Classe N	
Classe P	
K. Autres charges (-)	

Produits et charges de l'exercice (du semestre)

Sous Total II + III + IV

V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat**VI. Impôts sur le résultat****VII. Résultat de l'exercice (du semestre)****SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS****I. Bénéfice (Perte) à affecter**

a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent	
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	

II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital**III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter****IV. (Distribution des dividendes)**

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
-335.005,86	-368.777,56
-58.645,14	-63.045,88
-40.279,91	-49.344,06
-200.018,22	-209.193,33
-167.931,38	-178.566,98
-246,00	-2.131,64
-27.746,72	-25.200,11
-138.522,87	-149.311,86
-1.415,79	-1.923,37
-32.086,84	-30.626,35
	-18.404,10
-2.421,09	-180,03
-343,39	7,58
-21.398,09	-9.646,92
-10.623,45	-15.160,61
-37,73	-52,58
-4.654,99	-5.067,34
-5.362,72	-9.539,50
-24,57	-114,58
-543,44	-386,61
-1.276,57	-3.810,21
1.529.085,24	1.852.126,99

7.130.586,03	10.197.178,82
-434,52	
7.130.151,51	10.197.178,82

14.991.137,21	8.380.385,26
8.379.101,94	-1.800.474,75
7.130.151,51	10.197.178,82
-518.116,24	-16.318,81
-14.990.353,92	-8.379.101,94
-783,29	-1.283,32

21.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES**21.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25**

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
ACTIONS						
<u>NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u>				<u>68.769.643,88</u>	<u>100,00%</u>	<u>100,02%</u>
Canada				36.900.101,89	53,66%	53,67%
AGNICO EAGLE MINES LTD	7.791	CAD	234,07	1.132.765,62	1,65%	1,65%
ALAMOS GOLD INC-CLASS A	6.600	CAD	52,70	216.050,69	0,31%	0,31%
ALIMENTATION COUCHE-TARD INC	11.950	CAD	75,55	560.794,15	0,82%	0,82%
ALTAGAS LTD	4.500	CAD	42,18	117.901,73	0,17%	0,17%
ARC RESOURCES LTD	9.000	CAD	26,00	145.350,64	0,21%	0,21%
ATKINSREALIS GROUP INC	2.500	CAD	90,38	140.350,33	0,20%	0,20%
BANK OF MONTREAL	11.200	CAD	181,61	1.263.452,39	1,84%	1,84%
BANK OF NOVA SCOTIA	19.310	CAD	102,40	1.228.240,26	1,79%	1,79%
BARRICK MINING CORP	26.581	CAD	60,52	999.243,51	1,45%	1,45%
BCE INC	1.092	CAD	32,50	22.044,85	0,03%	0,03%
BOMBARDIER INC-B	1.300	CAD	240,69	194.358,03	0,28%	0,28%
BROOKFIELD CORP	32.137	CAD	64,09	1.279.371,59	1,86%	1,86%
CAE INC	4.535	CAD	42,45	119.579,32	0,17%	0,17%
CAMECO CORP	6.900	CAD	135,36	580.150,32	0,84%	0,84%
CANADIAN NATL RAILWAY CO	8.500	CAD	137,78	727.455,12	1,06%	1,06%
CANADIAN NATURAL RESOURCES	32.300	CAD	47,12	945.385,43	1,37%	1,37%
CANADIAN PACIFIC KANSAS CITY	14.130	CAD	102,32	898.056,77	1,31%	1,31%
CANADIAN TIRE CORP-CLASS A	730	CAD	175,28	79.479,72	0,12%	0,12%
CANADIAN UTILITIES LTD-A	1.856	CAD	42,79	49.331,16	0,07%	0,07%
CAN IMPERIAL BK OF COMMERCE	14.500	CAD	126,22	1.136.834,59	1,65%	1,65%
CCL INDUSTRIES INC - CL B	2.350	CAD	87,67	127.973,48	0,19%	0,19%
CELESTICA INC	1.820	CAD	414,70	468.820,42	0,68%	0,68%
CENOVUS ENERGY INC	21.239	CAD	24,05	317.285,51	0,46%	0,46%
CGI INC	3.000	CAD	125,23	233.362,32	0,34%	0,34%
CONSTELLATION SOFTWARE INC	310	CAD	3.239,07	623.710,60	0,91%	0,91%
DESCARTES SYSTEMS GRP/THE	1.400	CAD	116,96	101.710,67	0,15%	0,15%
DOLLARAMA INC	4.340	CAD	206,17	555.797,13	0,81%	0,81%
ELEMENT FLEET MANAGEMENT COR	6.600	CAD	35,86	147.012,86	0,21%	0,21%
EMERA INC	4.500	CAD	67,60	188.955,84	0,27%	0,27%
EMPIRE CO LTD 'A'	1.900	CAD	48,18	56.861,92	0,08%	0,08%
ENBRIDGE INC	34.100	CAD	66,06	1.399.245,92	2,03%	2,04%
FAIRFAX FINANCIAL HLDGS LTD	320	CAD	2.605,84	517.963,10	0,75%	0,75%
FIRST QUANTUM MINERALS LTD	11.130	CAD	37,29	257.803,40	0,38%	0,38%
FIRSTSERVICE CORP	610	CAD	207,38	78.577,43	0,11%	0,11%
FORTIS INC	7.800	CAD	71,25	345.207,78	0,50%	0,50%
FRANCO-NEVADA CORP	2.970	CAD	286,10	527.807,32	0,77%	0,77%
GFL ENVIRONMENTAL INC-SUB VT	3.850	CAD	58,89	140.832,66	0,20%	0,20%
GILDAN ACTIVEWEAR INC	2.800	CAD	86,40	150.270,20	0,22%	0,22%
GREAT-WEST LIFECO INC	4.219	CAD	67,10	175.846,26	0,26%	0,26%
HYDRO ONE LTD	5.000	CAD	54,44	169.078,82	0,25%	0,25%
IA FINANCIAL CORP INC	1.377	CAD	177,41	151.744,56	0,22%	0,22%
IGM FINANCIAL INC	1.300	CAD	61,92	50.000,62	0,07%	0,07%
IMPERIAL OIL LTD	2.581	CAD	122,31	196.088,02	0,29%	0,29%
INTACT FINANCIAL CORP	2.780	CAD	285,18	492.453,20	0,72%	0,72%
IVANHOE MINES LTD-CL A	11.050	CAD	16,04	110.095,04	0,16%	0,16%
KEYERA CORP	3.500	CAD	44,61	96.984,28	0,14%	0,14%
KINROSS GOLD CORP	18.468	CAD	38,84	445.553,84	0,65%	0,65%
LOBLAW COMPANIES LTD	9.540	CAD	62,09	367.935,03	0,54%	0,54%
LUNDIN GOLD INC	1.650	CAD	111,85	114.636,00	0,17%	0,17%
LUNDIN MINING CORP	11.200	CAD	29,71	206.691,10	0,30%	0,30%
MAGNA INTERNATIONAL INC	4.231	CAD	75,02	197.161,08	0,29%	0,29%
MANULIFE FINANCIAL CORP	26.100	CAD	49,80	807.366,92	1,17%	1,17%
METRO INC/CN	3.071	CAD	99,01	188.868,69	0,27%	0,27%
NATIONAL BANK OF CANADA	6.190	CAD	173,25	666.139,20	0,97%	0,97%
NUTRIEN LTD	7.700	CAD	86,79	415.108,39	0,60%	0,60%
OPEN TEXT CORP	3.724	CAD	43,61	100.878,09	0,15%	0,15%
PAN AMERICAN SILVER CORP	6.800	CAD	70,05	295.881,73	0,43%	0,43%
PEMBINA PIPELINE CORP	9.121	CAD	52,97	300.105,21	0,44%	0,44%

DPAM B

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
POWER CORP OF CANADA	8.450	CAD	71,93	377.544,26	0,55%	0,55%
ROGERS COMMUNICATIONS INC-B	6.205	CAD	52,11	200.846,36	0,29%	0,29%
ROYAL BANK OF CANADA	21.830	CAD	234,57	3.180.733,65	4,63%	4,63%
SAPUTO INC	4.082	CAD	41,20	104.465,12	0,15%	0,15%
SHOPIFY INC - CLASS A	19.150	CAD	216,13	2.570.898,50	3,74%	3,74%
STANTEC INC	1.750	CAD	132,07	143.563,26	0,21%	0,21%
SUNCOR ENERGY INC	19.300	CAD	62,61	750.588,86	1,09%	1,09%
SUN LIFE FINANCIAL INC	9.000	CAD	86,32	482.564,13	0,70%	0,70%
TC ENERGY CORP	16.000	CAD	76,85	763.774,15	1,11%	1,11%
TECK RESOURCES LTD-CLS B	7.200	CAD	65,99	295.128,89	0,43%	0,43%
TELUS (NON CANADIAN)	7.700	CAD	17,99	86.044,47	0,13%	0,13%
TFI INTERNATIONAL INC	1.160	CAD	146,39	105.480,09	0,15%	0,15%
THOMSON REUTERS CORP	2.433	CAD	173,66	262.447,84	0,38%	0,38%
TMX GROUP LTD	4.100	CAD	51,47	131.080,81	0,19%	0,19%
TOROMONT INDUSTRIES LTD	1.400	CAD	167,81	145.930,80	0,21%	0,21%
TORONTO-DOMINION BANK	26.600	CAD	129,82	2.144.985,40	3,12%	3,12%
TOURMALINE OIL CORP	5.400	CAD	61,39	205.917,14	0,30%	0,30%
WESTON (GEORGE) LTD	2.656	CAD	94,74	156.301,29	0,23%	0,23%
WHEATON PRECIOUS METALS CORP	7.100	CAD	161,94	714.189,70	1,04%	1,04%
WHITECAP RESOURCES INC	18.400	CAD	11,69	133.608,30	0,19%	0,19%
WSP GLOBAL INC	2.060	CAD	250,08	319.998,01	0,47%	0,47%
Australie				17.188.491,30	24,99%	25,00%
ANZ GROUP HOLDINGS LTD	46.041	AUD	36,42	952.085,63	1,38%	1,38%
APA GROUP	20.000	AUD	9,04	102.657,28	0,15%	0,15%
ARISTOCRAT LEISURE LTD	8.357	AUD	57,22	271.512,34	0,39%	0,39%
ASX LTD	3.215	AUD	51,41	93.846,89	0,14%	0,14%
BHP GROUP LTD	79.250	AUD	45,76	2.059.096,07	2,99%	2,99%
BRAMBLES LTD	22.200	AUD	22,79	287.268,91	0,42%	0,42%
CAR GROUP LTD	5.900	AUD	30,87	103.414,15	0,15%	0,15%
COCHLEAR LTD	1.010	AUD	261,01	149.682,09	0,22%	0,22%
COLES GROUP LTD	20.900	AUD	21,34	253.239,84	0,37%	0,37%
COMMONWEALTH BANK OF AUSTRAL	26.217	AUD	161,12	2.398.411,90	3,49%	3,49%
COMPUTERSHARE LTD	7.910	AUD	34,15	153.376,39	0,22%	0,22%
CSL LTD	7.500	AUD	171,96	732.284,81	1,06%	1,07%
EVOLUTION MINING LTD	31.000	AUD	12,68	223.188,73	0,32%	0,32%
FORTESCUE LTD	27.100	AUD	22,14	340.673,40	0,50%	0,50%
GOODMAN GROUP	31.396	AUD	30,82	549.412,17	0,80%	0,80%
INSURANCE AUSTRALIA GROUP	36.000	AUD	7,99	163.320,46	0,24%	0,24%
LOTTERY CORP LTD/THE	32.948	AUD	5,20	97.280,04	0,14%	0,14%
LYNAS RARE EARTHS LTD	15.000	AUD	12,22	104.076,77	0,15%	0,15%
MACQUARIE GROUP LTD	5.650	AUD	203,73	653.573,98	0,95%	0,95%
MEDIBANK PRIVATE LTD	46.000	AUD	4,81	125.630,25	0,18%	0,18%
NATIONAL AUSTRALIA BANK LTD	47.852	AUD	42,40	1.152.012,72	1,68%	1,68%
NORTHERN STAR RESOURCES LTD	21.500	AUD	24,43	298.231,32	0,43%	0,43%
ORIGIN ENERGY LTD	25.753	AUD	11,34	165.818,20	0,24%	0,24%
PRO MEDICUS LTD	915	AUD	222,63	115.663,44	0,17%	0,17%
QANTAS AIRWAYS LTD	10.300	AUD	10,49	61.348,51	0,09%	0,09%
QBE INSURANCE GROUP LTD	24.150	AUD	19,81	271.639,51	0,40%	0,40%
REA GROUP LTD	750	AUD	184,78	78.687,83	0,11%	0,11%
RIO TINTO LTD	5.700	AUD	147,69	477.988,30	0,70%	0,70%
SANTOS LTD	53.546	AUD	6,15	186.979,28	0,27%	0,27%
SCENTRE GROUP	87.242	AUD	4,23	209.535,35	0,30%	0,30%
SGH LTD	3.150	AUD	46,83	83.757,95	0,12%	0,12%
SIGMA HEALTHCARE LTD	85.000	AUD	2,94	141.891,89	0,21%	0,21%
SONIC HEALTHCARE LTD	7.930	AUD	22,44	101.038,61	0,15%	0,15%
SOUTH32 LTD	69.600	AUD	3,55	140.290,71	0,20%	0,20%
STOCKLAND	36.900	AUD	5,75	120.471,84	0,18%	0,18%
SUNCORP GROUP LTD	16.456	AUD	17,80	166.316,60	0,24%	0,24%
TELSTRA GROUP LTD	61.585	AUD	4,87	170.292,39	0,25%	0,25%
TRANSURBAN GROUP	48.103	AUD	14,18	387.293,06	0,56%	0,56%
VICINITY CENTRES	62.646	AUD	2,58	91.770,77	0,13%	0,13%
WASHINGTON H SOUL PATTINSON	5.750	AUD	37,39	122.071,60	0,18%	0,18%
WESFARMERS LTD	17.520	AUD	81,72	812.931,18	1,18%	1,18%
WESTPAC BANKING CORP	53.414	AUD	38,95	1.181.282,82	1,72%	1,72%
WISETECH GLOBAL LTD	3.050	AUD	68,55	118.713,09	0,17%	0,17%
WOODSIDE ENERGY GROUP LTD	30.100	AUD	23,66	404.364,07	0,59%	0,59%
WOOLWORTHS GROUP LTD	18.795	AUD	29,43	314.068,16	0,46%	0,46%

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
<u>Hong-Kong</u>				<u>5.399.031,74</u>	<u>7,85%</u>	<u>7,85%</u>
AIA GROUP LTD	163.500	HKD	83,30	1.489.892,03	2,17%	2,17%
BOC HONG KONG HOLDINGS LTD	59.056	HKD	40,24	259.964,50	0,38%	0,38%
CK ASSET HOLDINGS LTD	32.500	HKD	40,30	143.278,31	0,21%	0,21%
CK HUTCHISON HOLDINGS LTD	41.924	HKD	54,00	247.655,80	0,36%	0,36%
CK INFRASTRUCTURE HOLDINGS L	11.500	HKD	57,10	71.833,33	0,10%	0,10%
CLP HOLDINGS LTD	26.000	HKD	69,90	198.811,99	0,29%	0,29%
FUTU HOLDINGS LTD-ADR	960	USD	164,21	134.225,89	0,20%	0,19%
GALAXY ENTERTAINMENT GROUP L	29.000	HKD	38,64	122.582,13	0,18%	0,18%
HANG SENG BANK LTD	12.200	HKD	153,90	205.395,29	0,30%	0,30%
HENDERSON LAND DEVELOPMENT	21.901	HKD	28,96	69.383,23	0,10%	0,10%
HKT TRUST AND HKT LTD-SS	53.922	HKD	11,64	68.661,14	0,10%	0,10%
HONG KONG & CHINA GAS	180.291	HKD	7,11	140.228,31	0,20%	0,20%
HONG KONG EXCHANGES & CLEAR	18.523	HKD	415,80	842.534,80	1,22%	1,23%
HONGKONG LAND HOLDINGS LTD	16.100	USD	7,05	96.645,24	0,14%	0,14%
JARDINE MATHESON HOLDINGS	2.700	USD	67,61	155.431,90	0,23%	0,23%
LINK REIT	37.600	HKD	35,20	144.784,66	0,21%	0,21%
MTR CORP	23.471	HKD	30,24	77.643,56	0,11%	0,11%
POWER ASSETS HOLDINGS LTD	20.400	HKD	55,15	123.074,40	0,18%	0,18%
SINO LAND CO	51.531	HKD	10,40	58.626,50	0,09%	0,09%
SUN HUNG KAI PROPERTIES	22.300	HKD	96,60	235.653,57	0,34%	0,34%
SWIRE PACIFIC LTD - CL A	2.998	HKD	63,70	20.891,19	0,03%	0,03%
TECHTRONIC INDUSTRIES CO LTD	23.000	HKD	92,55	232.860,75	0,34%	0,34%
WHARF HOLDINGS LTD	21.000	HKD	22,32	51.274,98	0,07%	0,07%
WHARF REAL ESTATE INVESTMENT	30.758	HKD	25,24	84.925,77	0,12%	0,12%
WH GROUP LTD	129.000	HKD	8,70	122.772,47	0,18%	0,18%
<u>Singapour</u>				<u>4.532.586,57</u>	<u>6,59%</u>	<u>6,59%</u>
CAPITALAND ASCENDAS REIT	58.073	SGD	2,83	108.813,58	0,16%	0,16%
CAPITALAND INTEGRATED COMMER	103.527	SGD	2,38	163.137,19	0,24%	0,24%
CAPITALAND INVESTMENT LTD/SI	31.620	SGD	2,74	57.363,39	0,08%	0,08%
DBS GROUP HOLDINGS LTD	33.160	SGD	56,40	1.238.271,92	1,80%	1,80%
GRAB HOLDINGS LTD - CL A	36.100	USD	5,08	156.147,98	0,23%	0,23%
KEPPEL LTD	24.197	SGD	10,37	166.135,59	0,24%	0,24%
OVERSEA-CHINESE BANKING CORP	52.492	SGD	19,85	689.883,93	1,00%	1,00%
SEA LTD-ADR	5.920	USD	127,57	643.036,66	0,94%	0,94%
SEMBCORP INDUSTRIES LTD	15.700	SGD	6,08	63.201,24	0,09%	0,09%
SINGAPORE AIRLINES LTD	22.800	SGD	6,45	97.368,16	0,14%	0,14%
SINGAPORE EXCHANGE LTD	13.400	SGD	17,05	151.269,57	0,22%	0,22%
SINGAPORE TECH ENGINEERING	25.300	SGD	8,41	140.876,62	0,21%	0,21%
SINGAPORE TELECOMMUNICATIONS	118.300	SGD	4,58	358.734,07	0,52%	0,52%
UNITED OVERSEAS BANK LTD	19.200	SGD	35,25	448.108,05	0,65%	0,65%
WILMAR INTERNATIONAL LTD	24.878	SGD	3,05	50.238,62	0,07%	0,07%
<u>Israël</u>				<u>2.962.315,27</u>	<u>4,31%</u>	<u>4,31%</u>
AZRIELI GROUP LTD	598	ILS	366,70	58.584,22	0,09%	0,09%
BANK HAPOLIM BM	19.078	ILS	74,44	379.409,13	0,55%	0,55%
BANK LEUMI LE-ISRAEL	23.580	ILS	72,60	457.350,32	0,66%	0,66%
CHECK POINT SOFTWARE TECH	1.320	USD	181,03	203.465,11	0,30%	0,30%
CYBERARK SOFTWARE LTD/ISRAEL	780	USD	435,32	289.113,71	0,42%	0,42%
ELBIT SYSTEMS LTD	450	ILS	1.862,20	223.875,93	0,33%	0,33%
ICL GROUP LTD	11.500	ILS	18,40	56.530,68	0,08%	0,08%
ISRAEL DISCOUNT BANK-A	19.100	ILS	35,31	180.177,13	0,26%	0,26%
MIZRAHI TEFAHOT BANK LTD	2.270	ILS	233,00	141.302,66	0,21%	0,21%
MONDAY.COM LTD	570	USD	143,42	69.606,54	0,10%	0,10%
NICE LTD	980	ILS	363,30	95.117,42	0,14%	0,14%
NOVA LTD	450	ILS	1.047,30	125.907,67	0,18%	0,18%
PHOENIX FINANCIAL LTD	3.600	ILS	135,00	129.838,90	0,19%	0,19%
TEVA PHARMACEUTICAL-SP ADR	17.700	USD	31,21	470.362,30	0,68%	0,68%
WIX.COM LTD	950	USD	100,97	81.673,55	0,12%	0,12%
<u>États-Unis</u>				<u>913.985,40</u>	<u>1,33%</u>	<u>1,33%</u>
BROOKFIELD ASSET MGMT-A	6.490	CAD	73,39	295.857,57	0,43%	0,43%
BROOKFIELD RENEWABLE CORP	2.250	CAD	54,76	76.532,70	0,11%	0,11%
RESTAURANT BRANDS INTERN	5.100	CAD	93,14	295.058,08	0,43%	0,43%
RITCHIE BRO AUCTION - REG SHS	2.800	CAD	141,75	246.537,05	0,36%	0,36%

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
<u>Nouvelle-Zélande</u>				635.792,94	0,93%	0,93%
AUCKLAND INTL AIRPORT LTD	29.058	NZD	8,33	118.516,97	0,17%	0,17%
CONTACT ENERGY LTD	12.300	NZD	9,25	55.707,89	0,08%	0,08%
FISHER & PAYKEL HEALTHCARE C	8.700	NZD	37,75	160.807,40	0,24%	0,24%
INFRATIL LTD	13.000	NZD	11,08	70.526,60	0,10%	0,10%
MERIDIAN ENERGY LTD	22.300	NZD	5,60	61.145,25	0,09%	0,09%
XERO LTD	2.653	AUD	112,25	169.088,83	0,25%	0,25%
<u>Chine</u>				84.288,41	0,12%	0,12%
YANGZIJANG SHIPBUILDING	36.900	SGD	3,45	84.288,41	0,12%	0,12%
<u>Macao</u>				85.326,95	0,12%	0,12%
SANDS CHINA LTD	39.039	HKD	19,98	85.326,95	0,12%	0,12%
<u>Îles Caïmans</u>				67.723,41	0,10%	0,10%
SITC INTERNATIONAL HOLDINGS	22.000	HKD	28,14	67.723,41	0,10%	0,10%
Total ACTIONS				68.769.643,88	100,00%	100,02%
Autres valeurs mobilières						
CONSTELLATION SOFTWARE (CONSTELLATION SOFTWARE INC) CW 31-0	505	CAD	0,00	0,00	0,00%	0,00%
Total Autres valeurs mobilières				0,00	0,00%	0,00%
TOTAL PORTEFEUILLE				68.769.643,88	100,00%	100,02%
Avoirs bancaires à vue				435.078,89		0,63%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		CAD		317.958,28		0,46%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		AUD		70.289,10		0,10%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		USD		31.437,84		0,05%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		ILS		2.946,06		0,01%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		HKD		8.980,15		0,01%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		SGD		1.119,09		0,00%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		NZD		2.348,37		0,00%
TOTAL DEPOTS ET LIQUIDITES				435.078,89		0,63%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				-348.873,16		-0,51%
AUTRES				-96.046,04		-0,14%
TOTAL DE L'ACTIF NET				68.759.803,57		100,00%

21.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Canada	53,66%
Australie	24,99%
Hong-Kong	7,85%
Singapour	6,59%
Israël	4,31%
États-Unis	1,33%
Nouvelle-Zélande	0,93%
Macao	0,12%
Chine	0,12%
Îles Caïmans	0,10%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par secteur	
Banques et institutions financières	29,30%
Internet et services d'Internet	8,40%
Holding et sociétés financières	7,45%
Industrie minière	6,53%
Compagnies d'assurance	6,10%
Pétrole	5,92%
Métaux et pierres précieuses	5,70%
Energie et eau	5,08%
Transports	3,64%
Sociétés immobilières	3,32%
Distribution, commerce de détail	3,11%
Métaux non ferreux	1,64%
Industrie pharmaceutique et cosmétique	1,34%
Bien de consommation divers	1,25%
Electronique et semi-conducteurs	1,16%
Constructions, matériaux de construction	1,14%
Biotechnologie	1,06%
Télécommunication	0,92%
Electrotechnique et électronique	0,72%
Construction de machines et appareils	0,71%
Restauration, industrie hôtelière	0,70%
Chimie	0,69%
Industries d'emballage	0,60%
Industrie agro-alimentaire	0,56%
Industrie aéronautique et spatiale	0,53%
Art graphique, maison d'édition	0,45%
Tabac et alcool	0,43%
Secteurs divers	0,32%
Industrie automobile	0,29%
Articles de bureaux et ordinateurs	0,25%
Sociétés commerciales diverses	0,23%
Service d'environnement et de recyclage	0,20%
Service de santé publique et service social	0,15%
Pneus et caoutchouc	0,11%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par devise	
CAD	54,99%
AUD	25,24%
HKD	7,51%
SGD	5,55%
USD	3,34%
ILS	2,69%
NZD	0,68%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

21.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)**Taux de rotation**

	1er semestre	2ème semestre	Exercice complet
Achats	5.740.415,44	10.843.207,68	16.583.623,12
Ventes	19.512.300,26	7.228.698,13	26.740.998,39
Total 1	25.252.715,70	18.071.905,81	43.324.621,51
Souscriptions	4.554.931,27	9.665.917,10	14.220.848,37
Remboursements	19.114.973,85	6.867.021,42	25.981.995,27
Total 2	23.669.905,12	16.532.938,52	40.202.843,64
Moyenne de référence de l'actif net total	65.713.865,19	63.665.815,39	64.669.277,54
Taux de rotation	2,41%	2,42%	4,83%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de CA Indosuez Fund Solutions S.A. - 12, rue Eugène Ruppert - L-2453 Luxembourg qui assure le service financier.

21.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Evolution du nombre de parts en circulation									
Part	2023			2024			2025		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
Classe A - Dis	1.012,45	36.809,50	10.403,25		10.102,65	300,60	53,881	154,155	200,329
Classe B - Cap	1.535,00	13.847,00	26.426,03	4.640,00	3.891,00	27.175,03	500,395	3.796,393	23.879,032
Classe F - Cap	8.742,00	92.333,00	162.083,20	14.749,80	29.997,00	146.836,00	13.179,50	50.407,50	109.608,00
Classe N - Cap		8.128,00	6.062,00		2.411,00	3.651,00		3.356,00	295,00
Classe P - Cap			26,00	58,00	10,00	74,00	169,00	70,00	173,00
TOTAL			205.000,48			178.036,63			134.155,361

Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements
Classe A - Dis	163.385,20	5.559.913,64		1.618.847,36	9.872,13	28.656,58
Classe B - Cap	269.961,30	2.341.508,68	867.821,10	720.113,47	107.710,88	801.202,72
Classe F - Cap	3.144.363,89	32.454.521,83	5.885.429,08	11.726.085,15	5.903.691,37	21.501.602,91
Classe N - Cap		1.455.850,44		437.619,46		773.059,88
Classe P - Cap			2.387.793,69	390.408,60	8.199.573,99	2.877.473,18
TOTAL	3.577.710,39	41.811.794,59	9.141.043,87	14.893.074,04	14.220.848,37	25.981.995,27

Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
Classe A - Dis	10.663.310,59	158,64	7.251.990,37	180,87	40.252,02	200,93
Classe B - Cap	4.780.208,96	180,89	5.689.409,41	209,36	5.690.947,15	238,32
Classe F - Cap	60.459.125,90	373,01	63.604.235,34	433,17	54.222.632,45	494,70
Classe N - Cap	1.116.930,63	184,25	781.190,62	213,97	72.116,66	244,46
Classe P - Cap	984.728,76	37.874,18	3.262.842,56	44.092,47	8.733.855,29	50.484,71
TOTAL	68.991.322,40		73.392.046,51		68.759.803,57	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

21.4.5 . Performances

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

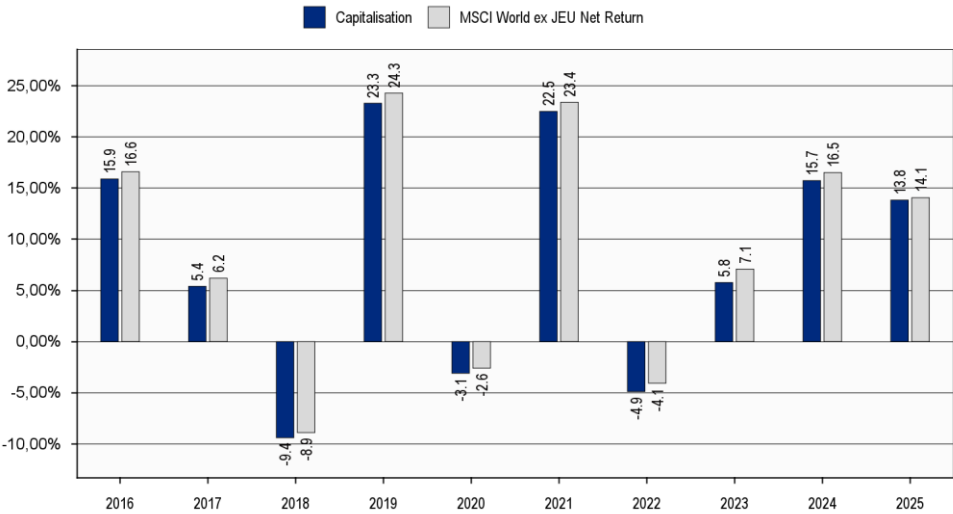
Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Il s'agit d'un compartiment géré passivement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2025:

Classe B

Rendement annuel



Classe B

Rendement annuel

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

	Rendements moyens cumulés sur								Depuis le	
	1 an		3 ans		5 ans		10 ans			
	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Année	Valeur
Classe B	13,83% (en EUR)	14,07% (en EUR)	11,70% (en EUR)	12,49% (en EUR)	10,17% (en EUR)	10,99% (en EUR)	7,94% (en EUR)	8,69% (en EUR)	28/03/2001	6,51% (en EUR)
Classe F	14,20% (en EUR)	14,07% (en EUR)	12,06% (en EUR)	12,49% (en EUR)	10,53% (en EUR)	10,99% (en EUR)	8,27% (en EUR)	8,69% (en EUR)	26/12/2007	5,53% (en EUR)
Classe N	14,25% (en EUR)	14,07% (en EUR)	12,07% (en EUR)	12,49% (en EUR)	10,53% (en EUR)	10,99% (en EUR)	(en EUR)		29/12/2017	7,64% (en EUR)
Classe P	14,50% (en EUR)	14,07% (en EUR)	12,35% (en EUR)	12,49% (en EUR)	10,82% (en EUR)	10,99% (en EUR)	(en EUR)		28/03/2018	9,32% (en EUR)
Classe A	13,84% (en EUR)	14,07% (en EUR)	11,77% (en EUR)	12,49% (en EUR)	10,21% (en EUR)	10,99% (en EUR)	(en EUR)		09/11/2016	7,61% (en EUR)

21.4.6 . Frais**Frais récurrents**

Classe A (Dis) - BE6289164723

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,78%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,07%

Classe B (Cap) - BE6278413883

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,77%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,07%

Classe F (Cap) - BE0947574787

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,43%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,07%

Classe N (Cap) - BE6299342657

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,43%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,07%

Classe P (Cap) - BE6249814078

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,18%

Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,07%

Fee sharing

Au 31 décembre 2025, 30,29% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

21.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations

Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2016/2017	2,51 EUR
2018	classe A 3,90 EUR classe M 4,35 EUR
2019	classe A 3,39 EUR
2021	classe A 3,99 EUR
2022	classe A 4,52 EUR
2023	classe A 2,70 EUR
2024	classe A 4,28 EUR
2025	classe A 3,91 EUR

Restrictions d'investissement et dépassements

Entre les dates de VNI du 10/06/2025 et du 20/06/2025, un dépassement actif légal a été constaté dans le compartiment DPAM B Equities World ex Japan, Europe & USA Index. En effet, aucun emprunt à court terme n'est autorisé. À compter de la date de VNI du 10/06/2025, la pondération des emprunts à court terme s'élevait à -0,044%. Le gestionnaire a clôturé le découvert à la date de calcul de la VNI du 20/06/2025.

Transparence en matière de durabilité

Déclaration obligatoire conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088

Les investissements sous-jacents à ce compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Application de l'art. 7, 1, b) du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) - principales incidences Negatives

Pendant la période visée par le rapport périodique, ce compartiment n'a pas tenu compte des principales incidences négatives (en anglais : « principal adverse impacts » ou « PIN ») étant donné qu'il réplique un indice dont la méthodologie est déterminée par MSCI. Des informations supplémentaires sur cet indice et sa composition sont disponibles sur le site www.msci.com.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

22 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EMU BEHAVIORAL VALUE

22.1 . RAPPORT DE GESTION

22.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Période de souscription : Le 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière du patrimoine du compartiment DPAM CAPITAL B Equities EMU Behavioral Value de la sicav DPAM CAPITAL B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion

Prix de souscription lors de cette période : Le prix de souscription initial correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM CAPITAL B Equities EMU Behavioral Value de la sicav DPAM CAPITAL B datée du 1er avril 2022.

22.1.2 . Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

22.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif est d'offrir un rendement global aussi élevé que possible. Le compartiment investit au moins 50% en actions (sans limitation sectorielle) cotées dans les pays membres de l'Union Européenne participant à l'Union Monétaire Européenne (EMU). La politique d'investissement fait appel aux principes de la Finance Comportementale, champ académique qui analyse les marchés financiers avec l'aide de la psychologie.

Le compartiment investit en actions considérées comme sous-évaluées et qui présentent un bon momentum. Le fonds maintiendra une large répartition des risques, notamment par une large diversification sectorielle.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Politique de placement

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

22.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

22.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

22.1.6 . Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI EMU Value Index

Il y a eu un changement de benchmark en date du 01/07/2025

Ancien indice : MSCI EMU NET Return

Nouvel indice : MSCI EMU Value Index

Cet indice est représentatif du marché des actions de grandes et moyennes capitalisation boursières des pays développés (tels que définis par MSCI et principalement en fonction du pays d'incorporation et du pays de « primary listing » de ses titres) de la zone EMU.

La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la section « Stratégie d'investissement » reprise dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

22.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

Les marchés de la zone euro ont clôturé l'année en atteignant un niveau record, portés par les excellents rendements du secteur financier, des services aux collectivités (profitant des thématiques associées à l'IA et à l'électrification) et des secteurs cycliques en général, les investissements liés aux infrastructures et à la défense ayant gagné du terrain dans un climat géopolitique tendu.

Les facteurs et modèles « value » ont poursuivi leur bonne performance tandis que les secteurs habituellement plus défensifs comme les biens de consommation de base et la santé ont sous-performé, affectés par les incertitudes liées aux droits de douane et le comportement en berne des consommateurs.

Les marchés ont misé tout au long de l'année sur un scénario « idéal » : une croissance modérée mais positive, un recule de l'inflation, des banques centrales accommodantes et une légère diminution des incertitudes économiques.

Au cours de l'année, la stratégie a tiré profit de l'allocation sectorielle et de la sélection des titres. Dès le second semestre, l'indice « value » MSCI EMU a fait office d'indice de référence. Nos surpondérations dans les secteurs de la finance et des services aux collectivités se sont avérées particulièrement bénéfiques. Parallèlement, la sous-pondération des biens de consommation courante, de la consommation discrétionnaire et des technologies de l'information a également eu un impact positif sur la performance. La sélection de valeurs s'est révélée très performante dans le secteur bancaire, le cours de certaines actions comme Société Générale, ABN Amro, Banco Santander ou Deutsche Bank ayant doublé sur la période. D'autres positions ont également contribué positivement au premier semestre, comme Commerzbank ou Unicredit. Dans le secteur de l'assurance, le fonds a tiré profit de participations telles qu'Unipol, NN Group ou Scor au cours du premier semestre. Dans le secteur des services aux collectivités, Elia, Engie, RWE et Acciona ont figuré parmi les titres les plus performants, profitant tous de l'engouement autour de l'IA et des thématiques et dynamiques liées à l'électrification croissante.

La sélection de titres dans le secteur des semi-conducteurs, STMicroelectronics, Infineon et Soitec (au cours du premier semestre) sous-performant le mastodonte du marché, ASML, a constitué le principal frein. Les opportunités manquées dans les secteurs de l'aérospatiale et de la défense (Rheinmetall, Thales, Safran) ont été en partie compensées par Leonardo. L'exposition aux valeurs liées à la construction comme Eiffage et Compagnie de Saint-Gobain a nui à la performance, tandis que les positions sur Siemens Energy ont été réduites un peu prématurément.

Tout au long de l'année, le fonds a augmenté son exposition aux secteurs « value », tels que le secteur financier [tout en réduisant drastiquement ses positions sur les banques italiennes (vente d'Unicredit, BPM, BPER, Banca Monte Paschi di Siena) et en augmentant ses participations sur les banques françaises et portugaises], les services aux collectivités (acquisition d'Elia, Veolia, A2A) et l'énergie (ajout de SBM Offshore), tout en diminuant réciproquement son exposition aux secteurs « non value », tels que la technologie, la consommation discrétionnaire (incluant le luxe et les biens durables et l'habillement), et en réalisant des plus-values dans d'autres secteurs cycliques comme l'industrie (par exemple, cession de Siemens Energy, Siemens AG, Kion, Aalberts). Au sein du secteur de la consommation discrétionnaire, l'exposition aux constructeurs automobiles a été sensiblement renforcée à partir du second semestre en initiant ou en augmentant les positions sur Mercedes-Benz, BMW, Renault, Porsche Holdings ou Stellantis.

Le processus de sélection de titres continue de suivre un filtrage systématique de l'univers en termes de valorisation et de momentum, passant de valeurs relativement chères à des valeurs moins onéreuses des mêmes secteurs, tout en maintenant une allocation sectorielle proche de l'indice de référence.

22.1.8 . Politique future

Le modèle d'investissement « value » devrait conserver son attrait, porté par des valorisations relatives, une forte croissance des bénéfices et un momentum favorable. Les incertitudes en matière de politique et d'économie continuent de s'atténuer tandis que le contexte de taux d'intérêt reste propice aux facteurs et modèles « value ». Nous continuerons à appliquer notre stratégie systématique de type « value » comportementale. Celle-ci consiste à remplacer, au sein de chaque secteur, les actions relativement onéreuses par des valeurs à la valorisation plus intéressante. Cette approche nous permet de contourner les écueils liés à la valeur, d'exclure les entreprises à la santé financière précaire et d'écarter celles présentant des risques ESG importants. Le fonds maintiendra une allocation sectorielle diversifiée, privilégiant les secteurs orientés « value » tels que la finance, les services aux collectivités et l'énergie. Parallèlement, il conservera une exposition sélective à d'autres secteurs cycliques, tels que l'industrie et les technologies, où les valorisations et la visibilité sur les bénéfices demeurent moins convaincantes.

22.1.9 . Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 5

22.2 . BILAN

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	22.085.743,35	18.948.790,67
I. Actifs immobilisés		
A. Frais d'établissement et d'organisation		
B. Immobilisations incorporelles		
C. Immobilisations corporelles		
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	21.806.651,70	18.854.306,74
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations		
Dont obligations prêtées		
Collatéral reçu sous forme d'obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire		
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions	21.806.651,70	18.854.306,74
a. Actions	21.806.651,70	18.854.306,74
Dont actions prêtées		
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts		
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		

- h. Sur d'autres valeurs mobilières
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- i. Sur OPC à nombre variable de parts
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- j. Sur devises
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- k. Sur taux d'intérêt
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- l. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- m. Sur indices financiers
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- n. Sur instruments financiers dérivés
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- o. Sur d'autres valeurs sous-jacentes
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)

III. Créances et dettes à plus d'un an

A. Créances
B. Dettes

IV. Créances et dettes à un an au plus

A. Créances

- a. Montants à recevoir
- b. Avoirs fiscaux
- c. Collatéral
- d. Autres

B. Dettes

- a. Montants à payer (-)
- b. Dettes fiscales (-)
- c. Emprunts (-)
- d. Collatéral (-)
- e. Autres (-)

V. Dépôts et liquidités

A. Avoirs bancaires à vue
B. Avoirs bancaires à terme
C. Autres

[illegible]

VI. Comptes de régularisation

- A. Charges à reporter
B. Produits acquis
C. Charges à imputer (-)
D. Produits à reporter (-)

TOTAL CAPITAUX PROPRES

- A. Capital
B. Participations au résultat
C. Résultat reporté
D. Résultat de l'exercice (du semestre)

SECTION 2: POSTES HORS BILAN

I. Sûretés réelles (+/-)

- A. Collatéral (+/-)
 - a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts
- B. Autres sûretés réelles (+/-)
 - a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts

II. Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)

- A. Contrats d'option et warrants achetés
B. Contrats d'option et warrants vendus

III. Montants notionnels des contrats à terme (+)

- A. Contrats à terme achetés
B. Contrats à terme vendus

IV. Montants notionnels des contrats de swap (+)

- A. Contrats de swap achetés
B. Contrats de swap vendus

V. Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)

- A. Contrats achetés
B. Contrats vendus

VI. Montants non appelés sur actions

VII. Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions

VIII. Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions

IX. Instruments financiers prêtés

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
-118.605,87	
-118.605,87	

22.085.743,35	18.948.790,67
91.002.835,32	92.796.521,10
-354.688,66	-1.700.134,99
-73.959.587,05	-73.774.493,68
5.397.183,74	1.626.898,24

22.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	5.036.183,93	1.310.781,92
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire		
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions	5.046.252,74	1.312.693,49
a. Actions	5.046.252,74	1.312.693,49
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts		
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
h. Sur d'autres valeurs mobilières		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
i. Sur OPC à nombre variable de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
j. Sur taux d'intérêt		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
k. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
l. Sur indices financiers		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
m. Sur instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
n. Sur d'autres valeurs sous-jacentes		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
G. Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H. Positions et opérations de change	-10.068,81	-1.911,57
a. Instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Autres positions et opérations de change	-10.068,81	-1.911,57
II. Produits et charges des placements	1.013.239,15	963.399,29
A. Dividendes	776.347,93	1.064.492,19
B. Intérêts	3.049,34	18.395,13
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire		
b. Dépôts et liquidités	3.049,34	18.395,13
c. Collatéral (+/-)		
C. Intérêts d'emprunts (-)	-65,18	-7.146,29
D. Contrats de swap (+/-)		
E. Précomptes mobiliers (-)	233.907,06	-112.350,94
a. D'origine belge		-35.268,00
b. D'origine étrangère	233.907,06	-77.082,94
F. Autres produits provenant des placements		9,20
III. Autres produits	5,13	
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B. Autres	5,13	

IV. Coûts d'exploitation

A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)

B. Charges financières (-)

C. Rémunération due au dépositaire (-)

D. Rémunération due au gestionnaire (-)

a. Gestion financière

Classe A

Classe B

Classe F

Classe L

Classe M

Classe N

Classe W

b. Gestion administrative et comptable

c. Rémunération commerciale

E. Frais administratifs (-)

F. Frais d'établissement et d'organisation (-)

G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)

H. Services et biens divers (-)

I. Amortissements et provisions pour risques et charges (-)

J. Taxes

Classe A

Classe B

Classe F

Classe L

Classe M

Classe N

Classe W

K. Autres charges (-)

Produits et charges de l'exercice (du semestre)

Sous Total II + III + IV

V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat**VI. Impôts sur le résultat****VII. Résultat de l'exercice (du semestre)****SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS****I. Bénéfice (Perte) à affecter**

a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent

b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter

c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)

II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital**III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter****IV. (Distribution des dividendes)**

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
-652.121,25	-647.282,97
-296.581,42	-258.085,15
-9.911,69	-4.763,11
-297.765,61	-334.797,87
-283.794,34	-323.701,10
-7.812,71	-6.741,90
-231.535,40	-246.864,87
-33.469,95	-43.594,14
-2.681,40	-3.165,92
-1.994,32	-7.086,41
-3.018,05	-13.331,18
-3.282,51	-2.916,68
-13.971,27	-11.096,77
	-20.819,26
-2.662,56	-58,68
-363,28	121,89
-34.540,88	-12.726,89
-9.932,36	-12.280,71
-401,77	-375,97
-9.256,23	-10.384,83
43,91	-426,81
1,14	-16,61
-142,50	-281,06
-181,28	-750,52
4,37	-44,91
-363,45	-3.873,19
361.123,03	316.116,32
5.397.306,96	1.626.898,24
-123,22	
5.397.183,74	1.626.898,24
-68.917.091,97	-73.847.730,43
-73.959.587,05	-73.774.493,68
5.397.183,74	1.626.898,24
-354.688,66	-1.700.134,99
68.932.260,46	73.959.587,05
-15.168,49	-111.856,62

22.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

22.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
ACTIONS						
<i>NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</i>				<u>21.806.651,70</u>	<u>100,00%</u>	<u>98,74%</u>
France				8.178.085,00	37,50%	37,03%
ALTEN SA	3.000	EUR	72,45	217.350,00	1,00%	0,99%
AXA SA	19.000	EUR	40,96	778.240,00	3,57%	3,52%
AYVENS SA	20.000	EUR	11,44	228.800,00	1,05%	1,04%
BNP PARIBAS	14.000	EUR	80,79	1.131.060,00	5,19%	5,12%
CAPGEMINI SE	3.000	EUR	142,25	426.750,00	1,96%	1,93%
CARREFOUR SA	28.000	EUR	14,23	398.440,00	1,83%	1,80%
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	5.500	EUR	86,96	478.280,00	2,19%	2,17%
COVIVIO	1.500	EUR	56,65	84.975,00	0,39%	0,39%
CREDIT AGRICOLE SA	25.000	EUR	17,55	438.750,00	2,01%	1,99%
ELIS SA	8.000	EUR	24,26	194.080,00	0,89%	0,88%
ENGIE	30.000	EUR	22,41	672.300,00	3,08%	3,04%
KERING	900	EUR	301,00	270.900,00	1,24%	1,23%
RENAULT SA	6.000	EUR	35,42	212.520,00	0,97%	0,96%
SANOFI	7.500	EUR	82,72	620.400,00	2,84%	2,81%
SCOR SE	5.000	EUR	28,74	143.700,00	0,66%	0,65%
SOCIETE GENERALE SA	10.000	EUR	68,72	687.200,00	3,15%	3,11%
TOTALENERGIES SE	14.000	EUR	55,59	778.260,00	3,57%	3,52%
VEOLIA ENVIRONNEMENT	14.000	EUR	29,72	416.080,00	1,91%	1,88%
Allemagne				4.398.100,00	20,17%	19,91%
BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG	4.000	EUR	93,14	372.560,00	1,71%	1,69%
DAIMLER TRUCK HOLDING AG	10.000	EUR	37,32	373.200,00	1,71%	1,69%
DEUTSCHE BANK AG-REGISTERED	20.000	EUR	33,11	662.200,00	3,04%	3,00%
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	20.000	EUR	27,66	553.200,00	2,54%	2,50%
FRESENIUS SE & CO KGAA	6.000	EUR	48,98	293.880,00	1,35%	1,33%
HENKEL AG & CO KGAA VOR-PREF	2.500	EUR	69,58	173.950,00	0,80%	0,79%
LEG IMMOBILIEN SE	2.600	EUR	62,25	161.850,00	0,74%	0,73%
MERCEDES-BENZ GROUP AG	8.000	EUR	60,07	480.560,00	2,20%	2,18%
MERCK KGAA	2.500	EUR	122,60	306.500,00	1,41%	1,39%
PORSCHE AUTOMOBIL HLDG-PRF	5.000	EUR	39,92	199.600,00	0,91%	0,90%
RWE AG	11.000	EUR	45,26	497.860,00	2,28%	2,25%
TALANX AG	1.500	EUR	113,80	170.700,00	0,78%	0,77%
ZALANDO SE	6.000	EUR	25,34	152.040,00	0,70%	0,69%
Pays-Bas				2.032.310,00	9,32%	9,20%
ABN AMRO BANK NV-CVA	22.000	EUR	29,79	655.380,00	3,00%	2,97%
ASR NEDERLAND NV	5.000	EUR	60,62	303.100,00	1,39%	1,37%
EXOR NV	4.000	EUR	72,45	289.800,00	1,33%	1,31%
NN GROUP NV	5.000	EUR	65,74	328.700,00	1,51%	1,49%
SBM OFFSHORE NV	7.000	EUR	24,50	171.500,00	0,79%	0,78%
STELLANTIS NV	30.000	EUR	9,46	283.830,00	1,30%	1,28%
Belgique				1.834.110,00	8,41%	8,31%
ACKERMANS & VAN HAAREN	1.300	EUR	232,00	301.600,00	1,38%	1,37%
ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV	7.000	EUR	54,90	384.300,00	1,76%	1,74%
D'IETEREN GROUP	1.500	EUR	153,90	230.850,00	1,06%	1,04%
ELIA GROUP SA/NV	4.000	EUR	109,70	438.800,00	2,01%	1,99%
SYENSQO SA	3.500	EUR	68,56	239.960,00	1,10%	1,09%
UCB SA	1.000	EUR	238,60	238.600,00	1,10%	1,08%
Italie				1.719.810,00	7,89%	7,79%
A2A SPA	120.000	EUR	2,31	277.200,00	1,27%	1,26%
DAVIDE CAMPARI-MILANO NV	50.000	EUR	5,54	276.900,00	1,27%	1,25%
GENERALI	10.000	EUR	35,75	357.500,00	1,64%	1,62%
PRYSMIAN SPA	4.000	EUR	86,38	345.520,00	1,58%	1,56%
TELECOM ITALIA SPA	300.000	EUR	0,51	154.140,00	0,71%	0,70%
UNIPOL ASSICURAZIONI SPA	15.000	EUR	20,57	308.550,00	1,42%	1,40%

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
Espagne				1.416.470,00	6,50%	6,41%
BANCO SANTANDER SA	115.000	EUR	10,07	1.158.050,00	5,31%	5,24%
CELLNEX TELECOM SA	4.000	EUR	27,43	109.720,00	0,51%	0,50%
PUIG BRANDS SA-B	10.000	EUR	14,87	148.700,00	0,68%	0,67%
Finlande				580.670,00	2,66%	2,63%
NOKIA OYJ	85.000	EUR	5,57	473.620,00	2,17%	2,14%
STORA ENSO OYJ-R SHS	10.000	EUR	10,71	107.050,00	0,49%	0,49%
Irlande				574.068,70	2,63%	2,60%
AERCAP HOLDINGS NV	3.000	USD	143,76	367.218,70	1,68%	1,66%
RYANAIR HOLDINGS PLC	7.000	EUR	29,55	206.850,00	0,95%	0,94%
Autriche				571.900,00	2,62%	2,59%
RAIFFEISEN BANK INTERNATIONA	10.000	EUR	38,30	383.000,00	1,76%	1,73%
VOESTALPINE AG	5.000	EUR	37,78	188.900,00	0,86%	0,86%
Suisse				226.908,00	1,04%	1,03%
DSM-FIRMENICH AG	3.300	EUR	68,76	226.908,00	1,04%	1,03%
Portugal				179.240,00	0,82%	0,81%
BANCO COMERCIAL PORTUGUES-R	200.000	EUR	0,90	179.240,00	0,82%	0,81%
Royaume-Uni				94.980,00	0,44%	0,43%
INTL CONSOLIDATED AIRLINE-DI	20.000	EUR	4,75	94.980,00	0,44%	0,43%
Total ACTIONS				21.806.651,70	100,00%	98,74%
TOTAL PORTEFEUILLE				21.806.651,70	100,00%	98,74%
Avoirs bancaires à vue				388.857,12		1,76%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		387.112,77		1,75%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		USD		1.743,41		0,01%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		GBP		0,94		0,00%
TOTAL DEPOTS ET LIQUIDITES				388.857,12		1,76%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				8.840,40		0,04%
AUTRES				-118.605,87		-0,54%
TOTAL DE L'ACTIF NET				22.085.743,35		100,00%

22.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
France	37,50%
Allemagne	20,17%
Pays-Bas	9,32%
Belgique	8,41%
Italie	7,89%
Espagne	6,50%
Finlande	2,66%
Irlande	2,63%
Autriche	2,62%
Suisse	1,04%
Portugal	0,82%
Royaume-Uni	0,44%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par secteur	
Banques et institutions financières	24,28%
Compagnies d'assurance	10,96%
Energie et eau	10,56%
Industrie automobile	9,87%
Industrie pharmaceutique et cosmétique	6,69%
Télécommunication	5,92%
Holding et sociétés financières	5,54%
Pétrole	4,36%
Distribution, commerce de détail	3,07%
Tabac et alcool	3,03%
Internet et services d'Internet	2,95%
Constructions, matériaux de construction	2,19%
Industrie aéronautique et spatiale	2,12%
Electronique et semi-conducteurs	1,59%
Sociétés immobilières	1,13%
Chimie	1,04%
Transports	0,95%
Services divers	0,89%
Industrie minière	0,87%
Bien de consommation divers	0,80%
Textile et habillement	0,70%
Papier et bois	0,49%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par devise	
EUR	98,32%
USD	1,68%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

22.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er semestre	2ème semestre	Exercice complet
Achats	35.845.969,38	36.123.333,56	71.969.302,94
Ventes	37.986.418,34	36.404.817,77	74.391.236,11
Total 1	73.832.387,72	72.528.151,33	146.360.539,05
Souscriptions	824.993,22	936.281,22	1.761.274,44
Remboursements	2.833.792,31	1.173.565,28	4.007.357,59
Total 2	3.658.785,53	2.109.846,50	5.768.632,03
Moyenne de référence de l'actif net total	19.643.395,26	20.914.591,22	20.291.756,25
Taux de rotation	357,24%	336,69%	692,85%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de CA Indosuez Fund Solutions S.A. - 12, rue Eugène Ruppert - L-2453 Luxembourg qui assure le service financier.

Taux de rotation accru

Le processus de gestion (sélection de valeur et construction de portefeuille) est quantitatif et systématique dans sa mise en oeuvre.

Chaque mois, l'univers est « screené et classé » secteur par secteur – sur base des indicateurs de valorisation et de momentum des bénéfices (révisions sur les trois derniers mois des bénéfices par actions des douze mois à venir). Des filtres de qualité sont également appliqués (default risk, endettement, score esg, momentum des bénéfices, ...). Les titres appartenant aux quartiles 1 ou 2 de chaque secteur sont achetables, les titres dans le troisième ou quatrième quartile tombent en zone de vente et sont remplacés par des titres mieux placés. Des exceptions sont nécessaires afin de gérer les déviations sectorielles et le risque actif. De ce fait, certains titres du troisième ou quatrième quartile peuvent devoir être acheter ou garder. En terme de poids, le poids target par valeur est d'être « equally overweighted ». Le poids dans chaque valeur dépend donc aussi du nombre de titres sélectionnés dans chaque secteur mais aussi du poids dans le benchmark dans chaque valeur. Le remplacement d'une valeur par une autre peut donc nécessiter des arbitrages dans l'ensemble des autres valeurs d'un secteur. Les filtres qualitatifs nécessitent parfois des vente complètes de position malgré des achats récents ou des remontées dans le screening. Les fonds sont article 8 sfdr avec comme objectif de présenter des scores esg meilleurs que le benchmark. Des arbitrages peuvent être nécessaire pour éliminer ou réduire certaines valeurs présentant des mauvais scores et augmenter les meilleurs.

Par ailleurs, le turnover du fonds a fortement augmenté depuis juin 2025 parce que nous avons changé l'indice de référence en passant du MSCI « standard » à l'indice « value » de chaque région. Le poids des secteurs dans les indices value sont très différents et nous avons dû implémenter beaucoup de trades pour ramener le portefeuille plus proche du poids sectoriel des benchmark respectifs. A titre d'exemple, le poids des industrielles et de la technologie ont fortement baissé alors que le poids des financières a augmenté de plus de 50%. Nous avons aussi décidé de réduire le nombre de positions « target » et de concentrer les portefeuilles sur moins de valeurs. Par ailleurs, la volatilité et les rotations internes des marchés sont assez violentes depuis des mois et nous devons dû ajuster fréquemment le poids de certaines valeurs dont le momentum variaient très rapidement - la sensibilité de notre classement a été fortement impacté par la volatilité des marchés et les rotations sectorielles et factorielles importantes des derniers mois, nécessitant certains ajustements de positions de manière à gérer le risque de déviation par rapport au nouveau benchmark ainsi que le risque non-systématique du portefeuille.

22.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Evolution du nombre de parts en circulation									
Part	2023			2024			2025		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
Classe A - Dis	1.320,00	113,77	4.653,966	583,00	2.320,00	2.916,966	1.809,014	920,013	3.805,967
Classe B - Cap	1.269,313	158.422,022	142.394,573	6,43	45.182,882	97.218,121	5.182,212	16.288,31	86.112,023
Classe F - Cap	44.884,611	371.865,081	79.412,53	39,00	56.682,00	22.769,53	3.892,046	641,421	26.020,155
Classe J - Cap	49,00	7.502,179							
Classe L - Cap		90,00	1.070,00		30,00	1.040,00		300,00	740,00
Classe M - Dis	3.894,711	5.463,885	18.299,25		15.872,20	2.427,05		1.419,75	1.007,30
Classe N - Cap	670,00	15.189,047	22.159,928		14.868,045	7.291,883		5.769,228	1.522,655
Classe P - Cap					144,00				
Classe W - Cap	566,623	205,944	2.830,794	162,52	590,56	2.402,754	169,683	173,64	2.398,797
TOTAL			270.821,04			136.066,30			121.606,897

Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements
Classe A - Dis	152.345,72	13.128,03	76.034,86	292.936,65	256.954,98	132.143,11
Classe B - Cap	153.169,79	19.528.586,57	907,10	6.035.191,56	811.861,17	2.561.538,08
Classe F - Cap	5.601.675,82	46.986.174,24	5.595,01	7.900.170,43	662.419,53	108.713,42
Classe J - Cap	1.493.210,18	229.771.125,70				
Classe L - Cap		10.503,90		3.786,00		40.344,00
Classe M - Dis	462.920,58	657.850,58		2.084.058,16		216.735,72
Classe N - Cap	85.411,60	1.945.429,22		2.091.975,92		916.639,84
Classe P - Cap				2.562.112,39		
Classe W - Cap	73.030,51	26.917,71	23.484,61	86.017,60	30.038,76	31.243,42
TOTAL	8.021.764,20	298.939.715,95	106.021,58	21.056.248,71	1.761.274,44	4.007.357,59

Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
Classe A - Dis	571.011,70	122,69	372.257,38	127,62	619.597,02	162,80
Classe B - Cap	18.520.713,25	130,07	13.400.349,45	137,84	15.444.106,76	179,35
Classe F - Cap	10.840.213,93	136,51	3.322.091,69	145,90	4.982.589,36	191,49
Classe L - Cap	127.071,48	118,76	129.917,41	124,92	119.398,52	161,35
Classe M - Dis	2.312.786,31	126,39	321.873,54	132,62	171.828,93	170,58
Classe N - Cap	2.988.992,99	134,88	1.050.945,50	144,13	287.839,68	189,04
Classe W - Cap	387.280,26	136,81	351.355,70	146,23	460.383,08	191,92
TOTAL	35.748.069,92		18.948.790,67		22.085.743,35	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

22.4.5 . Performances

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

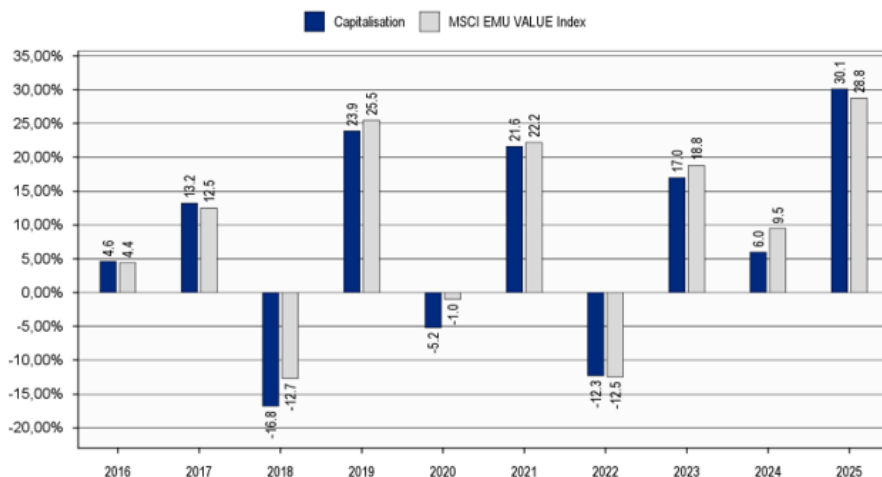
Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2025:

Classe B

Rendement annuel



*Benchmark MSCI EMU Net return jusqu'au 01.07.2025 et MSCI EMU VALUE Index à partir du 01.07.25.

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

	Rendements moyens cumulés sur								Depuis le	
	1 an		3 ans		5 ans		10 ans			
	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Année	Valeur
Classe B	30,11% (en EUR)	28,77% (en EUR)	17,28% (en EUR)	18,75% (en EUR)	11,47% (en EUR)	12,36% (en EUR)	7,11% (en EUR)	8,59% (en EUR)	13/02/2002	5,49% (en EUR)
Classe F	31,25% (en EUR)	28,77% (en EUR)	18,30% (en EUR)	18,75% (en EUR)	12,39% (en EUR)	12,36% (en EUR)	7,82% (en EUR)	8,59% (en EUR)	20/12/2007	4,19% (en EUR)
Classe L	29,16% (en EUR)	28,77% (en EUR)	16,41% (en EUR)	18,75% (en EUR)	10,70% (en EUR)	12,36% (en EUR)	6,51% (en EUR)	8,59% (en EUR)	22/12/2005	3,91% (en EUR)
Classe N	31,16% (en EUR)	28,77% (en EUR)	18,22% (en EUR)	18,75% (en EUR)	12,32% (en EUR)	12,36% (en EUR)	(en EUR)		29/12/2017	7,40% (en EUR)
Classe W	31,25% (en EUR)	28,77% (en EUR)	18,29% (en EUR)	18,75% (en EUR)	12,38% (en EUR)	12,36% (en EUR)	(en EUR)		13/12/2016	8,34% (en EUR)
Classe A	30,10% (en EUR)	28,77% (en EUR)	17,24% (en EUR)	18,75% (en EUR)	11,43% (en EUR)	12,36% (en EUR)	(en EUR)		30/12/2016	7,38% (en EUR)
Classe M	31,17% (en EUR)	28,77% (en EUR)	18,23% (en EUR)	18,75% (en EUR)	12,31% (en EUR)	12,36% (en EUR)	(en EUR)		29/12/2017	7,31% (en EUR)

22.4.6 . Frais**Frais récurrents**

Classe A (Dis) - BE6289166744

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,95%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	1,02%

Classe B (Cap) - BE0948777207

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,92%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	1,02%

Classe F (Cap) - BE0948779229

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,04%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	1,02%

Classe L (Cap) - BE0948778213

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,64%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	1,02%

Classe M (Dis) - BE6299524536

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,13%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	1,02%

Classe N (Cap) - BE6299525541

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,11%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	1,02%

Classe W (Cap) - BE6289169771

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,04%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	1,02%

Fee sharing

Au 31 décembre 2025, 47,29% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

22.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations**Dividendes bruts payés au titre de l'exercice**

2016/2017	2,21 EUR
2018	-
2019	classe A 1,66 EUR classe M 2,16 EUR

2021	classe A 1,47 EUR
	classe M 1,49 EUR
2023	classe A 2,40 EUR
	classe M 2,47 EUR
2024	classe M 2,85 EUR
	classe A 2,74 EUR
2025	classe M 3,27 EUR
	classe A 3,12 EUR

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

23 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES US BEHAVIORAL VALUE

23.1 . RAPPORT DE GESTION

23.1.1 . *Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts*

Période de souscription initiale : 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière du patrimoine du compartiment DPAM CAPITAL B Equities US Behavioral Value de la sicav DPAM CAPITAL B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription lors de cette période: Le prix de souscription initial correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM CAPITAL B Equities US Behavioral Value de la sicav DPAM CAPITAL B datée du 1er avril 2022.

23.1.2 . *Cotation en bourse*

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

23.1.3 . *Objectif et lignes de force de la politique de placement*

Objectif

L'objectif est d'offrir un rendement global aussi élevé que possible. Le compartiment investit en actions américaines cotées. La politique d'investissement fait appel aux principes de la Finance Comportementale, champ académique qui analyse les marchés financiers avec l'aide de la psychologie.

Le compartiment investit en actions considérées comme sous-évaluées et qui présentent un bon momentum. Le compartiment maintiendra une large répartition des risques, notamment par une large diversification sectorielle.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Politique de placement

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

23.1.4 . *Gestion financière du portefeuille*

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

23.1.5 . *Distributeurs*

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

23.1.6 . *Indice et benchmark*

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI USA Value Index.

Il y a eu un changement de benchmark en date du 01/07/2025

Ancien indice : MSCI USA NET Return

Nouvel indice : MSCI USA VALUE Index

Cet indice est représentatif du marché des actions de grandes et moyennes capitalisation boursières des pays développés (tels que définis par MSCI et principalement en fonction du pays d'incorporation et du pays de « primary listing » de ses titres) des Etats-Unis.

La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la section « Stratégie d'investissement » reprise dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

23.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

Le marché boursier américain a connu un début d'année très volatil, les menaces de droits de douane ayant fortement fait baisser les cours. La suspension de la mise en œuvre de ces mesures et l'annonce des premiers accords commerciaux ont permis le redressement des marchés. Cette reprise s'est poursuivie jusqu'en fin de l'année, renforcée par l'optimisme lié à l'IA.

Les secteurs des technologies de l'information, du secteur financier et des matériaux ont affiché les meilleures performances, tandis que la santé, les services de communication et les biens de consommation de base ont pénalisé les résultats.

Au sein des technologies de l'information, le fonds a tiré profit de ses surpondérations dans Micron Technology et Applied Materials et de sa sous-pondération dans Accenture. Le secteur financier a bénéficié de la surpondération dans Citigroup, Goldman Sachs et Bank of New York Mellon. Le secteur des matériaux a été soutenu par la surpondération dans Newmont et CRH.

Le secteur de la santé a pâti de la surpondération dans Centene et Elevance Health. Notre surpondération dans Comcast a pénalisé les services de communication, tandis que notre surpondération dans Molson Coors Beverage et Mondelez a affecté les biens de consommation de base.

Au début du deuxième semestre, le fonds a changé d'indice de référence, passant de l'indice standard à l'indice « value ». En conséquence, la pondération des secteurs des technologies de l'information et de la consommation discrétionnaire a été réduite au profit de la finance, de la santé, des biens de consommation de base et de l'industrie.

23.1.8 . Politique future

Nous poursuivrons notre mise en œuvre de la stratégie de valeur comportementale systématique en remplaçant les titres relativement plus coûteux (au sein de secteurs) par des titres moins onéreux, en évitant les titres de valeur piégés, plus fragiles financièrement, ainsi que les entreprises très controversées en matière d'ESG. Les fonds conserveront une allocation diversifiée et proche de la neutralité au niveau sectoriel.

23.1.9 . Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4.

23.2 . BILAN

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	11.219.086,85	17.471.899,95
I. Actifs immobilisés		
A. Frais d'établissement et d'organisation		
B. Immobilisations incorporelles		
C. Immobilisations corporelles		
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	11.092.332,40	17.086.656,00
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations		
Dont obligations prêtées		
Collatéral reçu sous forme d'obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire		
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions	11.092.332,40	17.086.656,00
a. Actions	11.092.332,40	17.086.656,00
Dont actions prêtées		
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts		
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		

- h. Sur d'autres valeurs mobilières
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- i. Sur OPC à nombre variable de parts
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- j. Sur devises
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- k. Sur taux d'intérêt
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- l. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- m. Sur indices financiers
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- n. Sur instruments financiers dérivés
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- o. Sur d'autres valeurs sous-jacentes
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)

III. Créances et dettes à plus d'un an

A. Créances

B. Dettes

IV. Créances et dettes à un an au plus

A. Créances

a. Montants à recevoir

b. Avoirs fiscaux

c. Collatéral

d. Autres

B. Dettes

a. Montants à payer (-)

b. Dettes fiscales (-)

c. Emprunts (-)

d. Collatéral (-)

e. Autres (-)

V. Dépôts et liquidités

A. Avoirs bancaires à vue

B. Avoirs bancaires à terme

C. Autres

[illegible]

VI. Comptes de régularisation

- A. Charges à reporter
B. Produits acquis
C. Charges à imputer (-)
D. Produits à reporter (-)

TOTAL CAPITAUX PROPRES

- A. Capital
B. Participations au résultat
C. Résultat reporté
D. Résultat de l'exercice (du semestre)

SECTION 2: POSTES HORS BILAN

I. Sûretés réelles (+/-)

- A. Collatéral (+/-)
 - a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts
- B. Autres sûretés réelles (+/-)
 - a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts

II. Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)

- A. Contrats d'option et warrants achetés
B. Contrats d'option et warrants vendus

III. Montants notionnels des contrats à terme (+)

- A. Contrats à terme achetés
B. Contrats à terme vendus

IV. Montants notionnels des contrats de swap (+)

- A. Contrats de swap achetés
B. Contrats de swap vendus

V. Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)

- A. Contrats achetés
B. Contrats vendus

VI. Montants non appelés sur actions

VII. Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions

VIII. Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions

IX. Instruments financiers prêtés

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
-76.360,91	
-76.360,91	
11.219.086,85	17.471.899,95
54.643.969,26	86.961.595,27
26.257.416,69	-63.597.035,21
-69.650.518,93	-35.941.504,85
-31.780,17	30.048.844,74

[illegible]

23.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	-154.755,26	28.688.575,36
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire		
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions	1.379.147,45	28.382.503,66
a. Actions	1.379.147,45	28.382.503,66
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts		
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
h. Sur d'autres valeurs mobilières		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
i. Sur OPC à nombre variable de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
j. Sur taux d'intérêt		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
k. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
l. Sur indices financiers		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
m. Sur instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
n. Sur d'autres valeurs sous-jacentes		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
G. Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H. Positions et opérations de change	-1.533.902,71	306.071,70
a. Instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Autres positions et opérations de change	-1.533.902,71	306.071,70
II. Produits et charges des placements	397.711,31	3.339.702,92
A. Dividendes	249.922,03	3.722.036,22
B. Intérêts	11.628,42	187.179,32
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire		
b. Dépôts et liquidités	11.628,42	187.179,32
c. Collatéral (+/-)		
C. Intérêts d'emprunts (-)	-331,06	-64.070,89
D. Contrats de swap (+/-)		
E. Précomptes mobiliers (-)	136.491,92	-505.441,73
a. D'origine belge		
b. D'origine étrangère	136.491,92	-505.441,73
F. Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits		
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B. Autres		

IV. Coûts d'exploitation

A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)
B. Charges financières (-)
C. Rémunération due au dépositaire (-)
D. Rémunération due au gestionnaire (-)
a. Gestion financière
Classe A
Classe B
Classe B (USD)
Classe F
Classe J
Classe L
Classe N
Classe N (USD)
Classe W
b. Gestion administrative et comptable
c. Rémunération commerciale
E. Frais administratifs (-)
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)
H. Services et biens divers (-)
I. Amortissements et provisions pour risques et charges (-)
J. Taxes
Classe A
Classe B
Classe B (USD)
Classe F
Classe J
Classe L
Classe N
Classe P
Classe W
K. Autres charges (-)

Produits et charges de l'exercice (du semestre)

Sous Total II + III + IV

V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat**VI. Impôts sur le résultat****VII. Résultat de l'exercice (du semestre)****SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS****I. Bénéfice (Perte) à affecter**

a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)

II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital**III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter****IV. (Distribution des dividendes)**

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
-274.637,00	-1.979.433,54
-32.203,48	-792.806,53
-4.751,97	-72.288,96
-194.859,60	-1.050.746,10
-182.992,80	-957.865,38
-5.311,95	-5.386,01
-123.254,69	-152.253,29
-30.289,54	-42.364,00
-14.224,73	-16.284,86
	-718.260,36
-1.189,85	-1.359,66
-2.929,83	-12.182,28
	-499,65
-5.792,21	-9.275,27
-11.866,80	-92.880,72
	-13.922,01
-2.347,46	-226,01
-27,78	-42,18
-33.151,66	-20.202,63
-5.696,60	-14.331,41
-229,33	-453,75
-4.315,36	-7.792,29
-1.010,09	-2.206,28
-2,08	-395,35
	-1.622,74
-0,06	-11,78
-132,07	-1.457,46
-6,74	-211,84
-0,87	-179,92
-1.598,45	-14.867,71
123.074,31	1.360.269,38
-31.680,95	30.048.844,74
-99,22	
-31.780,17	30.048.844,74
-43.424.882,41	-69.489.695,32
-69.650.518,93	-35.941.504,85
-31.780,17	30.048.844,74
26.257.416,69	-63.597.035,21
43.428.610,58	69.650.518,93
-3.728,17	-160.823,61

23.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

23.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
ACTIONS						
<i>NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</i>				<i>11.092.332,40</i>	<i>100,00%</i>	<i>98,87%</i>
États-Unis				10.626.822,59	95,80%	94,72%
ALLSTATE CORP	900	USD	208,15	159.508,71	1,44%	1,42%
ALPHABET INC-CL A	2.000	USD	313,00	533.015,45	4,81%	4,75%
AMERICAN INTERNATIONAL GROUP	2.000	USD	85,55	145.685,21	1,31%	1,30%
AT&T INC	8.800	USD	24,84	186.122,87	1,68%	1,66%
BAKER HUGHES CO	4.000	USD	45,54	155.102,39	1,40%	1,38%
BANK OF AMERICA CORP	5.800	USD	55,00	271.616,50	2,45%	2,42%
BANK OF NEW YORK MELLON CORP	1.700	USD	116,09	168.038,66	1,51%	1,50%
BEST BUY CO INC	2.000	USD	66,93	113.976,76	1,03%	1,02%
BIOGEN INC	800	USD	175,99	119.879,09	1,08%	1,07%
CAPITAL ONE FINANCIAL CORP	1.000	USD	242,36	206.360,42	1,86%	1,84%
CARNIVAL CORP	5.000	USD	30,54	130.018,31	1,17%	1,16%
CISCO SYSTEMS INC	4.000	USD	77,03	262.352,59	2,37%	2,34%
CITIGROUP INC	2.400	USD	116,69	238.457,15	2,15%	2,12%
COGNIZANT TECH SOLUTIONS-A	2.000	USD	83,00	141.342,76	1,27%	1,26%
DEERE & CO	150	USD	465,57	59.462,30	0,54%	0,53%
DICK'S SPORTING GOODS INC	550	USD	197,97	92.710,20	0,84%	0,83%
DOVER CORP	850	USD	195,24	141.303,59	1,27%	1,26%
EMERSON ELECTRIC CO	1.300	USD	132,72	146.907,91	1,32%	1,31%
ESSENTIAL UTILITIES INC	4.000	USD	38,36	130.648,39	1,18%	1,16%
EXELON CORP	3.500	USD	43,59	129.903,36	1,17%	1,16%
FERGUSON ENTERPRISES INC	750	USD	222,63	142.170,80	1,28%	1,27%
FIRST SOLAR INC	500	USD	261,23	111.213,76	1,00%	0,99%
GILEAD SCIENCES INC	1.600	USD	122,74	167.213,59	1,51%	1,49%
GOLDMAN SACHS GP	300	USD	879,00	224.530,63	2,02%	2,00%
HUMANA INC	700	USD	256,13	152.659,54	1,38%	1,36%
HUNTINGTON BANCSHARES INC	9.300	USD	17,35	137.387,71	1,24%	1,22%
INTL FLAVORS & FRAGRANCES	1.400	USD	67,39	80.332,07	0,72%	0,72%
JPMORGAN CHASE & CO	1.700	USD	322,22	466.408,96	4,20%	4,16%
KEURIG DR PEPPER INC	6.500	USD	28,01	155.021,50	1,40%	1,38%
KINDER MORGAN INC	4.500	USD	27,49	105.330,15	0,95%	0,94%
KROGER CO	3.100	USD	62,48	164.918,05	1,49%	1,47%
MERCK & CO. INC.	2.600	USD	105,26	233.024,82	2,10%	2,08%
META PLATFORMS INC-CLASS A	600	USD	660,09	337.225,08	3,04%	3,01%
METLIFE INC	1.600	USD	78,94	107.543,11	0,97%	0,96%
MICRON TECHNOLOGY INC	1.000	USD	285,41	243.015,88	2,19%	2,17%
MONDELEZ INTERNATIONAL INC-A	3.700	USD	53,83	169.586,62	1,53%	1,51%
NEWMONT CORP	2.100	USD	99,85	178.538,89	1,61%	1,59%
NEWS CORP - CLASS A	5.400	USD	26,12	120.083,27	1,08%	1,07%
NORFOLK SOUTHERN CORP	700	USD	288,72	172.083,95	1,55%	1,53%
ONEOK INC	1.500	USD	73,50	93.873,73	0,85%	0,84%
PFIZER INC	10.000	USD	24,90	212.014,13	1,91%	1,89%
PNC FINANCIAL SERVICES GROUP	800	USD	208,73	142.180,60	1,28%	1,27%
PROLOGIS INC	1.700	USD	127,66	184.786,07	1,67%	1,65%
PULTEGROUP INC	1.300	USD	117,26	129.795,22	1,17%	1,16%
QUALCOMM INC	1.100	USD	171,05	160.206,91	1,44%	1,43%
REALTY INCOME CORP	2.600	USD	56,37	124.792,03	1,13%	1,11%
ROYALTY PHARMA PLC- CL A	4.500	USD	38,64	148.052,28	1,33%	1,32%
SALESFORCE INC	1.000	USD	264,91	225.560,90	2,03%	2,01%
SEMPRA	1.800	USD	88,29	135.316,11	1,22%	1,21%
STATE STREET CORP	1.300	USD	129,01	142.801,31	1,29%	1,27%
THE CIGNA GROUP	600	USD	275,23	140.608,80	1,27%	1,25%
TRIMBLE INC	1.000	USD	78,35	66.712,08	0,60%	0,59%
TWILIO INC - A	750	USD	142,24	90.834,01	0,82%	0,81%
UBER TECHNOLOGIES INC	2.000	USD	81,71	139.145,98	1,25%	1,24%
UNITED AIRLINES HOLDINGS INC	1.600	USD	111,82	152.336,84	1,37%	1,36%
UNITED THERAPEUTICS CORP	400	USD	487,25	165.950,02	1,50%	1,48%
VALERO ENERGY CORP	1.000	USD	162,79	138.609,56	1,25%	1,23%
VERIZON COMMUNICATIONS INC	4.200	USD	40,73	145.656,26	1,31%	1,30%
VICI PROPERTIES INC	4.300	USD	28,12	102.955,43	0,93%	0,92%

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
WABTEC CORP	750	USD	213,45	136.308,48	1,23%	1,21%
WALMART INC	2.300	USD	111,41	218.181,28	1,97%	1,94%
WALT DISNEY CO/THE	1.500	USD	113,77	145.306,31	1,31%	1,29%
XYLEM INC	1.500	USD	136,18	173.928,22	1,57%	1,55%
ZOOM COMMUNICATIONS INC	1.500	USD	86,29	110.209,03	0,99%	0,98%
Irlande				465.509,81	4,20%	4,15%
APTIV PLC	2.200	USD	76,09	142.533,10	1,29%	1,27%
CRH PLC	1.500	USD	124,80	159.393,76	1,44%	1,42%
MEDTRONIC PLC	2.000	USD	96,06	163.582,95	1,47%	1,46%
Total ACTIONS				11.092.332,40	100,00%	98,87%
TOTAL PORTEFEUILLE				11.092.332,40	100,00%	98,87%
Avoirs bancaires à vue				189.565,72		1,69%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		USD		124.388,10		1,11%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		65.171,05		0,58%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		CHF		6,57		0,00%
TOTAL DEPOTS ET LIQUIDITES				189.565,72		1,69%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				13.549,64		0,12%
AUTRES				-76.360,91		-0,68%
TOTAL DE L'ACTIF NET				11.219.086,85		100,00%

23.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
États-Unis	95,80%
Irlande	4,20%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par secteur	
Banques et institutions financières	18,01%
Internet et services d'Internet	13,23%
Industrie pharmaceutique et cosmétique	8,63%
Energie et eau	7,26%
Télécommunication	5,43%
Distribution, commerce de détail	5,32%
Compagnies d'assurance	4,99%
Electronique et semi-conducteurs	3,79%
Sociétés immobilières	3,72%
Pétrole	3,60%
Construction de machines et appareils	3,04%
Biotechnologie	3,00%
Industrie agro-alimentaire	2,93%
Constructions, matériaux de construction	2,61%
Art graphique, maison d'édition	2,39%
Articles de bureaux et ordinateurs	2,37%

Par secteur	
Métaux et pierres précieuses	1,61%
Transports	1,55%
Service de santé publique et service social	1,38%
Holding et sociétés financières	1,37%
Electrotechnique et électronique	1,32%
Industrie automobile	1,28%
Restauration, industrie hôtelière	1,17%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par devise	
USD	100,00%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

23.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er semestre	2ème semestre	Exercice complet
Achats	7.163.682,39	1.718.016,95	8.881.699,34
Ventes	11.432.139,69	3.265.252,84	14.697.392,53
Total 1	18.595.822,08	4.983.269,79	23.579.091,87
Souscriptions	19.775,87	153.854,91	173.630,78
Remboursements	4.374.681,42	2.015.962,55	6.390.643,97
Total 2	4.394.457,29	2.169.817,46	6.564.274,75
Moyenne de référence de l'actif net total	13.901.403,08	12.006.988,31	12.938.667,71
Taux de rotation	102,16%	23,43%	131,50%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de CA Indosuez Fund Solutions S.A. - 12, rue Eugène Ruppert - L-2453 Luxembourg qui assure le service financier.

Taux de rotation accru

Le processus d'investissement des fonds Behavioral Value est quantitatif et systématique. Chaque mois, l'univers est sélectionné et classé en fonction d'indicateurs de valorisation et de la dynamique des bénéfices, associés à des filtres de qualité. Dans chaque secteur, le fonds achète dans le premier quartile, mais doit vendre les sociétés qui tombent dans la seconde moitié de la sélection. La nature volatile de la sélection peut donc entraîner un taux de rotation supérieur à la moyenne. De plus, le 30 juin, l'indice de référence est passé du MSCI USA au MSCI USA Value, ce qui a entraîné un taux de rotation supplémentaire. Cela est clairement visible dans le tableau, où le taux de rotation du premier semestre est nettement supérieur à celui du second semestre.

23.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Evolution du nombre de parts en circulation									
Part	2023			2024			2025		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
Classe A - Dis	243,00	114,997	1.841,27	387,583	12,00	2.216,853	8,00	1.041,308	1.183,545
Classe B (USD) - Cap		3.124,67	15.061,937		1.964,33	13.097,607		5.260,00	7.837,607
Classe B - Cap	3.250,095	55.923,126	55.951,979	1.351,791	10.598,653	46.705,117	94,819	12.982,998	33.816,938
Classe F - Cap	561,354	25.749,375	1.495,00		720,00	775,00		45,00	730,00
Classe J - Cap	530,00	3.536,00	8.862,95	210,00	9.072,954				
Classe L (USD) - Cap		28,00							

Classe L - Cap		37,855	31,00		5,00	26,00		5,00	21,00
Classe M - Dis		250,00							
Classe N (USD) - Cap	400,00	706,00	1.878,57		1.878,569				
Classe N - Cap		3.836,453	16.598,642		9.370,891	7.227,751		6.393,747	834,004
Classe P - Cap	85,00	2.774,00	2.226,00	77,00	2.270,00	33,00	5,00	33,00	5,00
Classe W - Cap	6.514,158	29.761,947	8.874,906	129,626	4.822,023	4.182,509	143,202	1.357,219	2.968,492
TOTAL			112.822,26			74.263,837			47.396,586

Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements
Classe A - Dis	38.769,00	17.788,98	69.419,88	2.027,64	1.348,52	180.596,76
Classe B (USD) - Cap		524.683,06		371.483,49		992.956,27
Classe B - Cap	535.811,13	9.158.901,51	259.841,88	1.954.146,08	17.674,20	2.448.605,69
Classe F - Cap	1.168.707,22	51.539.796,67		1.624.710,95		103.886,10
Classe J - Cap	21.344.950,84	139.848.637,43	9.430.358,31	405.392.168,05		
Classe L (USD) - Cap		53.897,48				
Classe L - Cap		70.680,26		10.280,10		10.360,75
Classe M - Dis		38.948,00				
Classe N (USD) - Cap				349.808,99		
Classe N - Cap		633.425,61		1.671.752,07		1.319.534,73
Classe P - Cap	2.184.661,03	69.529.746,29	2.272.762,54	63.229.236,05	126.301,64	1.063.587,36
Classe W - Cap	1.121.852,18	4.965.700,42	25.230,42	942.483,65	28.306,42	271.116,31
TOTAL	26.394.751,40	276.382.205,71	12.057.613,03	475.548.097,07	173.630,78	6.390.643,97

Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
Classe A - Dis	295.092,31	160,27	402.156,78	181,41	213.133,92	180,08
Classe B (USD) - Cap	2.569.563,76	188,45	2.574.202,62	203,52	1.545.884,64	197,24
Classe B - Cap	9.498.899,31	169,77	9.134.819,01	195,58	6.636.937,16	196,26
Classe F - Cap	3.213.300,36	2.149,36	1.935.680,07	2.497,65	1.845.436,68	2.528,00
Classe J - Cap	371.581.060,78					
Classe L - Cap	60.095,88	1.938,58	57.641,02	2.216,96	46.373,72	2.208,27
Classe N - Cap	2.919.620,13	175,90	1.476.202,58	204,24	172.296,48	206,59
Classe P - Cap	58.862.744,54	26.443,28	1.022.172,18	30.974,91	134.749,56	26.949,91
Classe W - Cap	1.586.883,01	178,81	869.025,69	207,78	624.274,69	210,30
TOTAL	450.587.260,08		17.471.899,95		11.219.086,85	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

23.4.5 . Performances

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

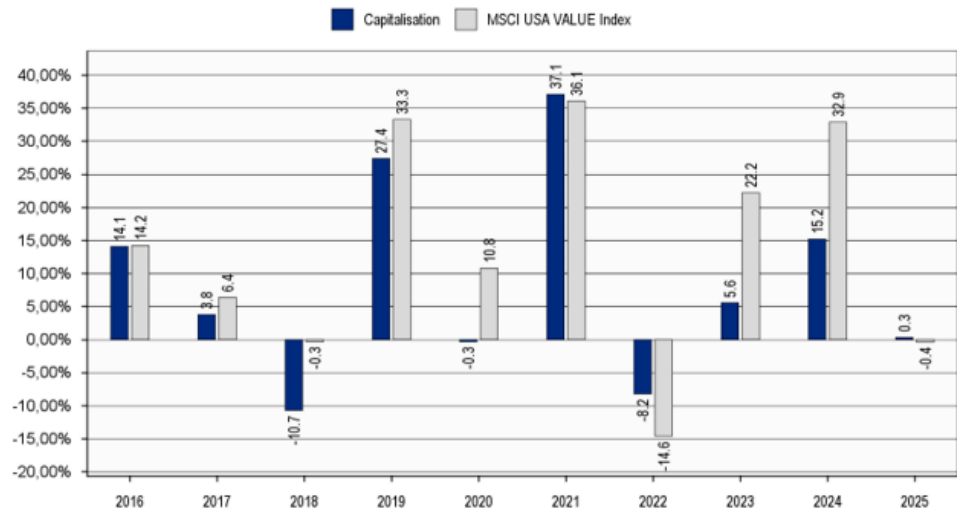
Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2025:

Classe B

Rendement annuel



*Benchmark MSCI USA Net Return jusqu'au 01.07.2025 et MSCI USA VALUE Index à partir du 01.07.25.

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

	Rendements moyens cumulés sur								Depuis le	
	1 an		3 ans		5 ans		10 ans			
	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Année	Valeur
Classe B	0,35% (en EUR)	-0,37% (en EUR)	6,86% (en EUR)	17,40% (en EUR)	8,96% (en EUR)	13,46% (en EUR)	7,51% (en EUR)	12,90% (en EUR)	30/09/2004	7,57% (en EUR)
Classe B (USD)	13,82% (en USD)	13,01% (en USD)	10,32% (en USD)	21,21% (en USD)	8,08% (en USD)	12,54% (en USD)	8,38% (en USD)	13,79% (en USD)	07/12/2007	6,28% (en USD)
Classe F	1,22% (en EUR)	-0,37% (en EUR)	7,79% (en EUR)	17,40% (en EUR)	9,85% (en EUR)	13,46% (en EUR)	8,22% (en EUR)	12,90% (en EUR)	14/12/2007	8,06% (en EUR)
Classe L	-0,39% (en EUR)	-0,37% (en EUR)	6,08% (en EUR)	17,40% (en EUR)	8,21% (en EUR)	13,46% (en EUR)	6,89% (en EUR)	12,90% (en EUR)	02/06/2014	8,07% (en EUR)
Classe N	1,15% (en EUR)	-0,37% (en EUR)	7,70% (en EUR)	17,40% (en EUR)	9,76% (en EUR)	13,46% (en EUR)	(en EUR)		29/12/2017	7,87% (en EUR)
Classe W	1,21% (en EUR)	-0,37% (en EUR)	7,79% (en EUR)	17,40% (en EUR)	9,85% (en EUR)	13,46% (en EUR)	(en EUR)		15/12/2016	7,24% (en EUR)
Classe A	0,35% (en EUR)	-0,37% (en EUR)	6,83% (en EUR)	17,40% (en EUR)	8,91% (en EUR)	13,46% (en EUR)	(en EUR)		04/11/2016	8,31% (en EUR)

23.4.6 . Frais

Frais récurrents

Classe A (Dis) - BE6289193045

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,00%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,71%

Classe B (Cap) - BE6278396716

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,95%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,71%

Classe B USD (Cap) - BE6278399744

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,96%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,71%

Classe F (Cap) - BE0947579836

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,07%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,71%

Classe L (Cap) - BE0945682293

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,68%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,71%

Classe N (Cap) - BE6299542710

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,17%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,71%

Classe P (Cap) - BE6249816099

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,27%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,71%

Classe W (Cap) - BE6289204156

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,07%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,71%

Fee sharing

Au 31 décembre 2025, 54,00% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

23.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations**Dividendes bruts payés au titre de l'exercice**

2016/2017	1,04 EUR
2018	classe A 2,30 EUR classe M 2,45 EUR classe M USD 2,47 USD
2019	classe A 0,41 EUR classe M 1,02 EUR classe M USD 1,26 USD
2021	classe A 1,13 EUR classe M 1,14 EUR classe M USD 1,48 USD
2023	classe A 3,00 EUR
2024	classe A 1,81 EUR
2025	classe A 3,15 EUR

Transparence en matière de durabilité*Caractéristiques environnementales ou sociales*

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les

critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

24 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B REAL ESTATE EMU DIVIDEND SUSTAINABLE

24.1 . RAPPORT DE GESTION

24.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Période de souscription initiale : Le 1er avril 2022. Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière du patrimoine du compartiment DPAM CAPITAL B Real Estate EMU Dividend Sustainable de la sicav DPAM CAPITAL B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription lors de cette période : Le prix de souscription initiale correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM CAPITAL B Real Estate EMU Dividend Sustainable de la sicav DPAM CAPITAL B datée du 1er avril 2022.

24.1.2 . Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

24.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est d'offrir aux actionnaires le return le plus élevé à long terme en investissant ses actifs dans des titres représentatifs du secteur immobilier au sens large en Zone EMU.

Le rendement sur dividendes moyens pondérés des avoirs du compartiment doit être supérieur au rendement sur dividende de l'indice FTSE EPRA/NAREIT Eurozone Capped Net Return. Ces sociétés sont sélectionnées sur base du respect de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Par le biais d'une méthodologie ESG rigoureuse et des exclusions strictes, le compartiment est attentif à ne pas nuire aux autres objectifs environnementaux et sociaux et à assurer les bonnes pratiques de gouvernance requises.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Le compartiment n'investira pas plus de 10% de ses actifs dans des parts d'autres organismes de placement collectif.

Politique de placement

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

24.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

24.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

24.1.6 . Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : FTSE EPRA/NAREIT Eurozone Capped Net Return index. Cet indice est représentatif du marché des sociétés immobilières cotées des pays développés (tels que définis dans la méthodologie de l'indice) de la zone EMU.

La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

FTSE International Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances et pour sélectionner une grande partie des titres du portefeuille.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion de caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la section « Stratégie d'investissement » reprise dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

24.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

En 2025, les FPI de la zone euro ont enregistré des performances positives malgré des facteurs macroéconomiques à la fois favorables et défavorables, tout en maintenant un bon rendement opérationnel. L'abaissement des taux initié par la Banque centrale européenne (BCE) et le ralentissement de l'inflation ont apporté un soulagement bienvenu au secteur immobilier, à forte intensité capitalistique. L'intensification des activités de fusions et d'acquisitions a contribué de manière significative au regain de dynamisme du marché immobilier. Enfin, les résultats du premier semestre et du troisième trimestre ont mis en évidence la bonne tenue opérationnelle des FPI de la zone euro, se traduisant par une croissance robuste de l'immobilier locatif. Suite à la baisse des valeurs d'actifs du second semestre 2022 au premier semestre 2024, l'année 2025 a confirmé que les valeurs nettes d'inventaire ont renoué avec une dynamique haussière.

En revanche, les taux d'intérêt à long terme ont augmenté vers la fin de l'année, s'approchant de leur pic de 2025. Cette hausse a eu un impact négatif sur le secteur immobilier coté de la zone euro, qui reste corrélé à ces taux d'intérêt à long terme.

Les secteurs ont connu des résultats mitigés. Le segment Santé s'est démarqué de manière favorable, porté par des conditions opérationnelles plus favorables, une forte dynamique des activités de fusions-acquisitions et la prise de conscience des investisseurs de la concrétisation progressive des tendances démographiques prévues de longue date. Les FPI de détail ont fait preuve de résilience (pas seulement concernant les emplacements de premier ordre). La pression a persisté sur le marché des bureaux périphériques, où les taux d'inoccupation sont restés élevés en raison d'une demande atone en matière de locations. Le secteur de la logistique a d'abord été pénalisé par le report des projets de location des occupants d'entrepôts face aux incertitudes liées aux droits de douane, mais a clôturé l'année sur une note positive grâce à une demande locative en hausse. L'immobilier résidentiel a été particulièrement affecté en raison de son statut de substitut d'obligations perçu dans un contexte de hausse des taux en fin d'année.

Les nouveaux projets immobiliers ont été freinés sur l'ensemble du marché en raison des contraintes réglementaires et des coûts de construction élevés, d'où une pénurie d'offres dans plusieurs domaines, notamment les bâtiments de haute qualité et durables. Avec une offre restreinte et une forte demande dans les secteurs clés, les valeurs locatives ont continué de progresser, soutenant ainsi la croissance des revenus des FPI.

Au cours de l'année, le fonds a renforcé son exposition aux secteurs de la santé et de la logistique et réduit son exposition à l'immobilier résidentiel et aux espaces de bureau. Les autres sous-secteurs n'ont connu que des évolutions d'exposition mineures.

24.1.8 . Politique future

Notre mission est d'investir dans des titres d'entreprises liquides et de haute qualité, offrant une croissance durable à un prix raisonnable. Nous visons également une plus faible volatilité et de bons rendements ajustés au risque. En 2026, nous prévoyons une réouverture progressive du marché de l'investissement, avec une dynamique haussière tant des loyers que de la valeur des actifs. L'activité des fusions-acquisitions devrait se poursuivre, même si elle n'atteindra probablement pas le niveau historiquement élevé observé en 2025. Nous entrevoyons en outre des opportunités pour les sociétés les plus solides (celles disposant de bons bilans) de saisir des occasions de croissance en acquérant des actifs bien situés et générateurs de revenus dans les sous-secteurs les plus prometteurs. Dans ce contexte, il est probable que le fonds poursuive sa transition d'une position défensive à un positionnement plus orienté vers la croissance, tout en conservant un portefeuille équilibré.

Un tel portefeuille équilibré est constitué de deux composantes. D'un côté, nous restons fidèles aux entreprises disposant de bases financières solides, de bonnes perspectives à long terme et d'une grande visibilité en matière de flux de trésorerie. Ce sont des sociétés que nous sommes prêts à acquérir avec une surcote, car elles offrent stabilité et résilience. D'un autre côté, nous investissons également de manière sélective dans des entreprises présentant plutôt une appétence au risque et dirigées par des équipes de direction compétentes, en mesure de restaurer la visibilité de leurs bénéfices. Ces entreprises se négocient souvent avec une décote significative, offrant un potentiel de hausse attrayant à mesure que leurs résultats s'améliorent.

24.1.9 . Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 5

24.2 . BILAN

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	87.157.686,79	103.551.758,42
I. Actifs immobilisés		
A. Frais d'établissement et d'organisation		
B. Immobilisations incorporelles		
C. Immobilisations corporelles		
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	85.121.908,32	102.426.170,40
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations		
Dont obligations prêtées		
Collatéral reçu sous forme d'obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire		
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions	85.121.908,32	102.426.170,40
a. Actions	85.121.908,32	102.426.170,40
Dont actions prêtées		
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts		
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		

- h. Sur d'autres valeurs mobilières
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- i. Sur OPC à nombre variable de parts
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- j. Sur devises
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- k. Sur taux d'intérêt
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- l. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- m. Sur indices financiers
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- n. Sur instruments financiers dérivés
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- o. Sur d'autres valeurs sous-jacentes
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)

III. Créances et dettes à plus d'un an

A. Créances

B. Dettes

IV. Créances et dettes à un an au plus

A. Créances

a. Montants à recevoir

b. Avoirs fiscaux

c. Collatéral

d. Autres

B. Dettes

a. Montants à payer (-)

b. Dettes fiscales (-)

c. Emprunts (-)

d. Collatéral (-)

e. Autres (-)

V. Dépôts et liquidités

A. Avoirs bancaires à vue

B. Avoirs bancaires à terme

C. Autres

[illegible]

VI. Comptes de régularisation

- A. Charges à reporter
- B. Produits acquis
- C. Charges à imputer (-)
- D. Produits à reporter (-)

TOTAL CAPITAUX PROPRES

- A. Capital
B. Participations au résultat
C. Résultat reporté
D. Résultat de l'exercice (du semestre)

SECTION 2: POSTES HORS BILAN

I. Sûretés réelles (+/-)

- A. Collatéral (+/-)
 - a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts
- B. Autres sûretés réelles (+/-)
 - a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts

II. Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)

- A. Contrats d'option et warrants achetés
B. Contrats d'option et warrants vendus

III. Montants notionnels des contrats à terme (+)

- A. Contrats à terme achetés
B. Contrats à terme vendus

IV. Montants notionnels des contrats de swap (+)

- A. Contrats de swap achetés
B. Contrats de swap vendus

V. Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)

- A. Contrats achetés
B. Contrats vendus

VI. Montants non appelés sur actions

VII. Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions

VIII. Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions

IX. Instruments financiers prêtés

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
-229.626,01	
-229.626,01	

87.157.686,79	103.551.758,42
92.049.428,08	116.887.617,95
-1.791.863,80	143.116,98
-13.458.959,75	-13.556.541,33
10.359.082,26	77.564,82

24.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	6.648.323,86	-3.316.821,49
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire		
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions	6.648.323,86	-3.316.821,49
a. Actions	6.648.323,86	-3.316.821,49
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts		
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
h. Sur d'autres valeurs mobilières		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
i. Sur OPC à nombre variable de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
j. Sur taux d'intérêt		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
k. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
l. Sur indices financiers		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
m. Sur instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
n. Sur d'autres valeurs sous-jacentes		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
G. Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H. Positions et opérations de change		
a. Instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Autres positions et opérations de change		
II. Produits et charges des placements	4.856.328,31	4.523.553,14
A. Dividendes	5.433.227,82	5.256.710,93
B. Intérêts	31.575,05	47.227,52
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire		
b. Dépôts et liquidités	31.575,05	47.227,52
c. Collatéral (+/-)		
C. Intérêts d'emprunts (-)	-3.157,05	-9.210,23
D. Contrats de swap (+/-)		
E. Précomptes mobiliers (-)	-605.317,51	-771.175,08
a. D'origine belge		-433.253,31
b. D'origine étrangère	-605.317,51	-337.921,77
F. Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits	76,14	
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B. Autres	76,14	

IV. Coûts d'exploitation

A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	
B. Charges financières (-)	
C. Rémunération due au dépositaire (-)	
D. Rémunération due au gestionnaire (-)	
a. Gestion financière	
Classe A	
Classe B	
Classe E	
Classe F	
Classe M	
b. Gestion administrative et comptable	
c. Rémunération commerciale	
E. Frais administratifs (-)	
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	
H. Services et biens divers (-)	
I. Amortissements et provisions pour risques et charges (-)	
J. Taxes	
Classe A	
Classe B	
Classe E	
Classe F	
Classe M	
K. Autres charges (-)	

Produits et charges de l'exercice (du semestre)

Sous Total II + III + IV

V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat**VI. Impôts sur le résultat****VII. Résultat de l'exercice (du semestre)****SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS****I. Bénéfice (Perte) à affecter**

a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent	
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	

II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital**III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter****IV. (Distribution des dividendes)**

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
-1.145.021,93	-1.129.166,83
-203.903,05	-163.525,80
-46.699,04	-48.268,20
-859.695,54	-878.677,53
-809.150,80	-832.329,43
-1.451,09	-0,69
-16.147,88	-16.727,20
-33.147,46	-13.763,21
-758.149,32	-801.489,95
-255,05	-348,38
-50.544,74	-46.348,10
	-18.848,69
-6.868,63	-265,03
-980,40	-48,66
-22.507,58	-10.422,40
-763,41	-985,15
-13,85	
-681,76	-762,21
-1,04	-4,23
-39,26	-178,35
-27,50	-40,36
-3.604,28	-8.125,37
3.711.382,52	3.394.386,31
10.359.706,38	77.564,82
-624,12	
10.359.082,26	77.564,82
-4.891.741,29	-13.335.859,53
-13.458.959,75	-13.556.541,33
10.359.082,26	77.564,82
-1.791.863,80	143.116,98
4.942.916,35	13.458.959,75
-51.175,06	-123.100,22

24.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

24.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
ACTIONS						
<i>NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</i>				<u>85.121.908,32</u>	<u>100,00%</u>	<u>97,66%</u>
France				29.168.139,60	34,27%	33,47%
ALTAREA	2.000	EUR	109,60	219.200,00	0,26%	0,25%
ARGAN	14.000	EUR	66,00	924.000,00	1,09%	1,06%
CARMILA	198.000	EUR	17,00	3.366.000,00	3,95%	3,86%
COVIVIO	102.000	EUR	56,65	5.778.300,00	6,79%	6,63%
GECINA SA	52.500	EUR	80,90	4.247.250,00	4,99%	4,88%
KLEPIERRE SA	119.000	EUR	33,74	4.015.060,00	4,72%	4,61%
MERCIALYS	222.750	EUR	11,04	2.459.160,00	2,89%	2,82%
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	87.960	EUR	92,76	8.159.169,60	9,58%	9,36%
Belgique				22.465.706,80	26,39%	25,77%
AEDIFICA	70.000	EUR	67,50	4.725.000,00	5,55%	5,42%
ATLANTIC CERTIFICATES SA	8	EUR	32.509,60	260.076,80	0,30%	0,30%
CARE PROPERTY INVEST	10.000	EUR	11,86	118.600,00	0,14%	0,13%
COFINIMMO	42.800	EUR	79,20	3.389.760,00	3,98%	3,89%
MONTEA NV	40.000	EUR	73,20	2.928.000,00	3,44%	3,36%
RETAIL ESTATES	28.000	EUR	63,80	1.786.400,00	2,10%	2,05%
VGP	29.000	EUR	98,50	2.856.500,00	3,36%	3,28%
WAREHOUSES DE PAUW SCA	186.000	EUR	22,12	4.114.320,00	4,83%	4,72%
XIOR STUDENT HOUSING NV	79.000	EUR	28,95	2.287.050,00	2,69%	2,62%
Allemagne				17.489.010,00	20,55%	20,07%
LEG IMMOBILIEN SE	98.000	EUR	62,25	6.100.500,00	7,17%	7,00%
TAG IMMOBILIEN AG	296.000	EUR	13,23	3.916.080,00	4,60%	4,49%
VONOVIA SE	304.500	EUR	24,54	7.472.430,00	8,78%	8,58%
Espagne				5.397.070,50	6,34%	6,19%
COLONIAL SFL SOCIMI SA	209.700	EUR	5,47	1.146.010,50	1,35%	1,31%
MERLIN PROPERTIES SOCIMI SA	342.000	EUR	12,43	4.251.060,00	4,99%	4,88%
Luxembourg				5.336.906,78	6,27%	6,12%
AROUNDTOWN SA	830.858	EUR	2,65	2.200.111,98	2,58%	2,52%
GRAND CITY PROPERTIES	110.345	EUR	9,84	1.085.794,80	1,28%	1,25%
SHURGARD SELF STORAGE LTD	70.000	EUR	29,30	2.051.000,00	2,41%	2,35%
Pays-Bas				3.866.756,40	4,54%	4,44%
CTP NV	145.710	EUR	17,84	2.599.466,40	3,06%	2,98%
EUROCOMMERCIAL PROPERTIES NV	39.000	EUR	26,05	1.015.950,00	1,19%	1,17%
NSI NV	8.000	EUR	19,38	155.040,00	0,18%	0,18%
WERELDHAVE NV	5.000	EUR	19,26	96.300,00	0,11%	0,11%
Finlande				1.398.318,24	1,64%	1,60%
KOJAMO OYJ	136.688	EUR	10,23	1.398.318,24	1,64%	1,60%
Total ACTIONS				85.121.908,32	100,00%	97,66%
TOTAL PORTEFEUILLE				85.121.908,32	100,00%	97,66%
Avoirs bancaires à vue				2.079.969,01		2,39%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		2.079.969,01		2,39%
TOTAL DEPOTS ET LIQUIDITES				2.079.969,01		2,39%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				185.435,47		0,21%
AUTRES				-229.626,01		-0,26%

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
TOTAL DE L'ACTIF NET				87.157.686,79		100,00%

24.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
France	34,27%
Belgique	26,39%
Allemagne	20,55%
Espagne	6,34%
Luxembourg	6,27%
Pays-Bas	4,54%
Finlande	1,64%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par secteur	
Sociétés immobilières	100,00%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par devise	
EUR	100,00%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

24.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er semestre	2ème semestre	Exercice complet
Achats	28.638.042,94	19.761.451,83	48.399.494,77
Ventes	25.793.719,71	46.299.756,81	72.093.476,52
Total 1	54.431.762,65	66.061.208,64	120.492.971,29
Souscriptions	13.715.580,40	9.134.427,73	22.850.008,13
Remboursements	14.562.632,87	34.932.828,71	49.495.461,58
Total 2	28.278.213,27	44.067.256,44	72.345.469,71
Moyenne de référence de l'actif net total	112.075.839,83	87.984.583,70	99.788.331,68
Taux de rotation	23,34%	25,00%	48,25%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de CA Indosuez Fund Solutions S.A. - 12, rue Eugène Ruppert - L-2453 Luxembourg qui assure le service financier.

24.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Evolution du nombre de parts en circulation									
Part	2023			2024			2025		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
Classe A - Dis				1,00		1,00	3.373,774		3.374,774
Classe B - Cap	1.581,419	895,00	8.442,395	4.945,398	1.198,931	12.188,862	1.667,535	3.554,413	10.301,984
Classe E - Dis	9.019,199	1.231,00	8.388,199	19.769,376		28.157,575	58.585,589	44.849,83	41.893,334
Classe F - Cap	287.426,818	283.723,017	1.014.938,643	276.366,342	259.746,067	1.031.558,918	174.113,735	426.013,737	779.658,916
Classe M - Dis			14,00	3,609		17,609		8,063	9,546
TOTAL			1.031.783,237			1.071.923,964			835.238,554

Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements
Classe A - Dis			100,00		361.304,34	
Classe B - Cap	125.036,55	67.180,50	457.344,40	110.336,22	142.176,12	329.636,46
Classe E - Dis	606.000,00	106.296,85	1.654.788,00		4.714.755,74	3.898.652,41
Classe F - Cap	23.594.000,00	25.461.000,36	26.358.876,98	26.534.710,28	17.631.771,93	45.246.567,63
Classe M - Dis			8.614,39			20.605,08
TOTAL	24.325.036,55	25.634.477,71	28.479.723,77	26.645.046,50	22.850.008,13	49.495.461,58

Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
Classe A - Dis			101,01	101,01	353.420,78	104,72
Classe B - Cap	793.153,71	93,95	1.116.234,71	91,58	1.015.908,40	98,61
Classe E - Dis	727.005,13	86,67	2.323.346,34	82,51	3.610.811,38	86,19
Classe F - Cap	100.127.509,65	98,65	100.068.533,20	97,01	82.152.911,89	105,37
Classe M - Dis	36.399,29	2.599,95	43.543,16	2.472,78	24.634,34	2.580,59
TOTAL	101.684.067,78		103.551.758,42		87.157.686,79	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

24.4.5 . Performances

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

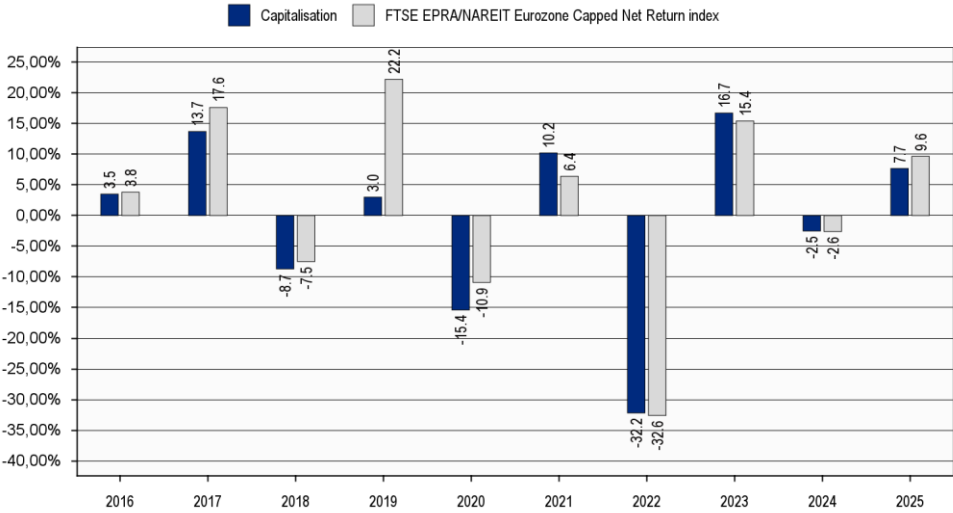
Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2025:

Classe B

Rendement annuel



* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

	Rendements moyens cumulés sur								Depuis le	
	1 an		3 ans		5 ans		10 ans			
	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Année	Valeur
Classe B	7,68% (en EUR)	9,65% (en EUR)	7,00% (en EUR)	7,21% (en EUR)	-1,74% (en EUR)	-2,44% (en EUR)	0,39% (en EUR)	0,84% (en EUR)	11/12/2003	5,06% (en EUR)
Classe F	8,62% (en EUR)	9,65% (en EUR)	7,94% (en EUR)	7,21% (en EUR)	-0,93% (en EUR)	-2,44% (en EUR)	1,01% (en EUR)	0,84% (en EUR)	27/12/2007	3,38% (en EUR)
Classe A	7,81% (en EUR)	9,65% (en EUR)	(en EUR)		(en EUR)		(en EUR)		16/01/2024	4,84% (en EUR)
Classe E	8,62% (en EUR)	9,65% (en EUR)	7,94% (en EUR)	7,21% (en EUR)	-0,93% (en EUR)	-2,44% (en EUR)	(en EUR)		04/05/2018	-0,98% (en EUR)
Classe M	8,53% (en EUR)	9,65% (en EUR)	7,84% (en EUR)	7,21% (en EUR)	-1,02% (en EUR)	-2,44% (en EUR)	(en EUR)		04/01/2018	-1,04% (en EUR)

24.4.6 . Frais

Frais récurrents

Classe A (Dis) - BE6289205161

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,74%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,27%

Classe B (Cap) - BE0942186256

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,81%

Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,27%

Classe E (Dis) - BE0947578820

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,93%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,27%

Classe F (Cap) - BE0947577814

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,93%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,27%

Classe M (Dis) - BE6299347706

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,04%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,27%

Fee sharing

Au 31 décembre 2025, 59,33% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

24.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations**Dividendes bruts payés au titre de l'exercice**

2009/2010	400,00 EUR
2010/2011	230,00 EUR
2011/2012	néant
2012/2013	117,00 EUR
2013/2014	117,00 EUR
2014/2015	68,20 EUR
2015/2016	néant
2016/2017	néant
2018	classe E 6,10 EUR classe M 180,00 EUR
2019	classe E 3,24 EUR classe M 94,13 EUR

2021	classe E 2,15 EUR classe M 61,61 EUR
2022	classe E 0,52 EUR classe M 13,2 EUR
2023	classe E 2,63 EUR classe M 79,03 EUR
2024	classe E 3,16 EUR classe M 94,90 EUR classe A 3,87 EUR
2025	classe E 1,17 EUR classe A 0,64 EUR

Restrictions d'investissement et dépassements

Entre les dates de VNI du 02/04/2025 et du 03/04/2025, un dépassement technique légal a été constaté dans le compartiment DPAM B Real Estate EMU Dividend Sustainable. En effet, en raison d'une souscription, la somme des émetteurs représentant chacun plus de 5% représentait plus de 40% de la VNI du fonds. Le poids total attribué était de 41,539%. Le dépassement a été causé par un afflux dans le fonds qui se reflète sur T +1 dans la VNI et les transactions d'achat suivant l'afflux qui se sont reflétées sur T dans la VNI. L'afflux et les transactions d'achat ont tous deux suivis les règles et normes comptables correctes et, par conséquent, le dépassement était inévitable et causé par des pratiques comptables.

Entre les dates de VNI du 01/10/2025 et du 03/10/2025, une infraction technique légale a été constaté dans le compartiment DPAM B Real Estate EMU Dividend Sustainable. En effet, en raison d'une souscription, la somme des émetteurs représentant chacun plus de 5% représentait plus de 40% (40,138%) de la VNI du fonds. Le dépassement a été causé par un afflux dans le fonds qui se reflète sur T +1 dans la VNI et les transactions d'achat suivant l'afflux qui se reflètent sur T dans la VNI. L'afflux et les transactions d'achat ont tous deux respectés les règles et normes comptables en vigueur et la violation était donc inévitable et causée par des pratiques comptables. Le dépassement est resté ouvert pendant un jour consécutif, car un autre afflux s'est produit le TD 02/10/2025.

Entre les dates de VNI du 22/10/2025 et du 23/10/2025, un dépassement passif légale a été constaté dans le compartiment DPAM B Real Estate EMU Dividend Sustainable. En effet, en raison d'une souscription, la somme des émetteurs représentant chacun plus de 5% représentait plus de 40% (44,428%) de la VNI du fonds. Le dépassement a été causé par un ordre de vente partiellement exécuté de 20 000 actions de GECINA SA. Les actions restantes ont été vendues le lendemain. L'exécution partielle a été causée par les conditions du marché en raison de l'illiquidité du marché.

Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

25 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BONDS EUR GOVERNMENT MEDIUM TERM

25.1 . RAPPORT DE GESTION

25.1.1 . *Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts*

Période de souscription initiale : Le 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière du patrimoine du compartiment DPAM CAPITAL B Bonds EUR Medium Term de la sicav DPAM CAPITAL B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription lors de cette période : Le prix de souscription initiale correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM CAPITAL B Bonds EUR Medium Term de la sicav DPAM CAPITAL B datée du 1er avril 2022.

25.1.2 . *Cotation en bourse*

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

25.1.3 . *Objectif et lignes de force de la politique de placement*

Objectif

L'objectif est de procurer à ses actionnaires un rendement global aussi élevé que possible, l'accent étant mis sur les investissements en obligations (sans limitation sectorielle) libellées dans une ou plusieurs devises européennes et émises ou garanties par des débiteurs de qualité « Investment Grade ».

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Politique de placement

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088

25.1.4 . *Gestion financière du portefeuille*

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

25.1.5 . *Distributeurs*

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

25.1.6 . *Indice et benchmark*

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : JPM EMU Government Investment Grade 1-10 years. Cet indice est un indice obligataire représentatif des obligations émises par les gouvernements des pays européens où l'euro est la monnaie officielle notés « investment grade » par chacune des trois grandes agences de notations (Standard & Poor's, Moody's et Fitch). La performance est calculée en réinvestissant les coupons versés par les titres de créances composant l'indice. L'indice contient des obligations dont l'échéance résiduelle est entre minimum 1 an et maximum 10 ans.

J.P. Morgan Securities PLC est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances. La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la stratégie d'investissement reprise dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

25.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

En résumé, s'agissant de la constitution du portefeuille, nous avons maintenu tout au long de l'année 2025 une surpondération structurelle de la duration, comprise entre 0,80 et 1,25 par rapport à l'indice de référence, reflétant notre conviction que la politique monétaire de la BCE demeure trop restrictive. Nous avons concentré notre positionnement sur la maturité 10 ans afin de tirer parti du caractère pentu de la courbe et des opportunités de portage glissant entre les différents pays. Nous avons renforcé les expositions aux pays de la périphérie du fait de l'amélioration des résultats fondamentaux, tandis que nous avons sous-pondéré la France de manière tactique en raison des risques budgétaires et politiques. Nous avons réduit notre exposition aux contrats à terme (instruments dérivés) lorsque les frais de portage ont dépassé les gains escomptés.

Sur le plan de l'environnement de marché, l'année 2025 s'est inscrite dans un contexte de volatilité durable sur les marchés internationaux des taux d'intérêt, portée par des changements de politique monétaire, des chocs géopolitiques et des défis économiques structurels. En Europe, l'environnement macroéconomique est resté fragile tout au long de l'année. La croissance, bien que s'améliorant, est demeurée faible, les indicateurs avancés ne montrant que peu de signes d'une reprise structurelle.

Tout au long de l'année, la Banque centrale européenne (BCE) a poursuivi son cycle d'assouplissement monétaire, ramenant le taux de facilité de dépôt de 3 % en début d'année à 2% actuellement. Si ces décisions étaient très attendues, le ton adopté par la BCE dans son annonce a témoigné d'une compréhension limitée des risques pesant sur l'économie de la zone euro.

En début d'année, la présidente, Christine Lagarde a souligné que les conditions de financement restaient restrictives malgré des réductions de taux substantielles, et que les précédentes mesures de resserrement continuaient à se répercuter sur l'économie réelle. Plus important encore, la BCE a balayé les discussions sur le taux directeur neutre, les qualifiant de prématurées et non pertinentes, témoignant d'une orientation claire vers le soutien à la croissance au détriment des débats théoriques. Ces évolutions ont étayé notre conviction que les taux d'intérêt européens poursuivraient leur baisse à mesure que les tensions inflationnistes diminuaient et que la croissance restait modérée.

Cependant, les turbulences géopolitiques ont vite occulté l'accalmie sur le front monétaire.

Le mois de février a marqué un tournant majeur en matière de prévisions budgétaires européennes, avec l'annonce par l'Allemagne de programmes de dépenses inédits destinés aux infrastructures et à la défense. Le discours de Friedrich Merz, pressenti pour la chancellerie, assimilé au « whatever it takes » de Mario Draghi pendant la crise de la dette souveraine, promettait une réforme fondamentale du frein à l'endettement allemand et une augmentation structurelle des dépenses de l'État. Les marchés ont réagi immédiatement et vigoureusement : Les rendements des Bunds ont enregistré leur plus forte correction en une journée depuis la réunification, déclenchant une réévaluation brutale des taux d'intérêt au sein de la zone euro. Alors que la panique a, dans un premier temps, propulsé les rendements à la hausse, le marché avait, selon nous, surestimé l'impact à brève échéance de ces mesures. Les programmes de dépenses proposés devraient être mis en œuvre progressivement sur plusieurs années, limitant de ce fait leur effet inflationniste à court terme et leur impact positif sur la croissance allemande.

Une fois l'émoi du choc budgétaire apaisé, l'attention s'est tournée vers les États-Unis, où l'annonce très attendue du « Jour de la libération » par le président Donald Trump en avril a marqué l'instauration de mesures douanières les plus agressives depuis près d'un siècle. La mise en place de droits de douane universels et la menace de mesures sectorielles ciblées ont généré une incertitude sans précédent dans les flux commerciaux mondiaux. Si les marchés ont réagi vigoureusement dans un premier temps, se délestant d'actifs à risque et orientant les investisseurs vers la liquidité et l'or, le rebond qui a suivi fin avril a laissé entrevoir une certaine euphorie face aux conséquences économiques à plus long terme. Nous n'avons nullement adhéré à cette lecture du marché. Par le passé, les statistiques économiques tangibles n'ont pas toujours reflété immédiatement les effets des droits de douane. Par ailleurs, l'ampleur de ce virage politique a laissé présager des obstacles significatifs à la croissance mondiale. Selon nous, les taux réels des droits de douane mondiaux les plus élevés depuis la Seconde Guerre mondiale ne pouvaient que peser sur l'activité économique, particulièrement en Europe où le commerce constitue un levier de croissance fondamental. Néanmoins, l'impact semble être resté contenu depuis lors.

Le milieu de l'année a été marqué par une complexité accrue avec le déclenchement d'un conflit direct entre Israël et l'Iran. Cette guerre de 12 jours a fait flamber les prix du pétrole et provoqué une hausse temporaire des anticipations inflationnistes. Contre toute attente, au lieu du traditionnel mouvement vers les valeurs refuges, les taux d'intérêt des marchés développés ont progressé au cours de cette période, témoignant des inquiétudes persistantes concernant l'inflation structurelle après l'augmentation généralisée des prix post-covid et le choc énergétique de 2022 lié à la guerre russo-ukrainienne. À nos yeux, cette réaction était inappropriée. La flambée des prix du pétrole a été éphémère et provenait de niveaux historiquement bas, son incidence sur l'inflation européenne étant ainsi négligeable. Toutefois, cet épisode a mis en évidence la vulnérabilité du marché face au risque géopolitique et sa propension à réagir de manière excessive face aux menaces inflationnistes anticipées. Depuis lors, les cours du pétrole et du gaz sont retombés à leurs niveaux les plus bas depuis plusieurs années.

Au fil de l'été, la volatilité a diminué, et le troisième trimestre a été marqué par une accalmie relative.

La BCE n'a pas modifié sa politique, réaffirmant sa confiance d'être « dans une situation favorable » par rapport à son objectif d'inflation. Néanmoins, nous demeurons en désaccord avec cette vision. Les pressions désinflationnistes sont solidement ancrées, tirées par la baisse des prix de l'énergie, l'appréciation de l'euro et le ralentissement de la hausse des salaires. Si la BCE mentionne souvent des facteurs d'inflation structurelle tels que le changement climatique et la démondialisation, leur impact restait, à notre avis, très incertain et insuffisant pour contrebalancer ces pressions désinflationnistes à court terme.

Fin 2025, l'inflation européenne a légèrement franchi l'objectif sous l'effet de bases de comparaison, mais devrait tendre à la baisse en 2026. La croissance demeure atone, l'Europe du Sud apportant un soutien limité tandis que l'Allemagne et la France restent aux prises avec des contraintes structurelles et politiques. Dans ce contexte, nous sommes de plus en plus convaincus que la BCE sera amenée à reprendre les réductions de taux au premier semestre 2026, ramenant potentiellement le taux de facilité de dépôt à 1,5%. Cette prévision justifie notre choix stratégique de conserver une surpondération structurelle en duration, assortie d'ajustements tactiques pendant les phases de rebond non justifiées par les données fondamentales.

En matière de facteurs de performance relative, notre surpondération en duration a nui à la performance lors des phases de hausse (par exemple, mars, juin), mais a contribué de manière significative lors des rebonds (avril, octobre). Notre positionnement sur la courbe à la maturité 10 ans a procuré des avantages constants en termes de portage et d'effet de glissement, alors que les sous-pondérations sur les maturités très longues ont permis de limiter le risque pendant les épisodes de volatilité liée aux questions budgétaires ces derniers mois. Les allocations géographiques ont été une source majeure de surperformance, l'Italie, l'Espagne, la Roumanie, la Slovaquie et la Grèce y contribuant favorablement. La sélection de valeurs, notamment les émetteurs supranationaux comme la Wallonie Adifal, a continué à constituer un moteur de performance constant.

25.1.8 . Politique future

En 2026, la désinflation européenne et une croissance modérée devraient se poursuivre, nécessitant de nouvelles baisses de taux de la BCE. Nous tablons sur au moins une réduction avant mi-2026, avec un taux de facilité de dépôt qui pourrait atteindre 1,5%. Une surpondération en duration reste pertinente, accompagnée de stratégies sur la courbe privilégiant le portage et l'effet de glissement. Les écarts de taux des pays de la périphérie devraient rester bien orientés grâce aux résultats fondamentaux en amélioration, même si la prudence est de mise face à l'incertitude géopolitique.

25.1.9 . Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 3

25.2 . BILAN

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	141.830.011,39	114.180.935,97
I. Actifs immobilisés		
A. Frais d'établissement et d'organisation		
B. Immobilisations incorporelles		
C. Immobilisations corporelles		
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	139.684.956,95	112.685.679,00
A. Obligations et autres titres de créance	135.375.640,45	112.685.679,00
a. Obligations	135.375.640,45	112.685.679,00
Dont obligations prêtées		
Collatéral reçu sous forme d'obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire	4.240.976,50	
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions		
Dont actions prêtées		
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts		
F. Instruments financiers dérivés	68.340,00	
a. Sur obligations	68.340,00	
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)	68.340,00	
iv. Autres (+/-)		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		

- h. Sur d'autres valeurs mobilières
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- i. Sur OPC à nombre variable de parts
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- j. Sur devises
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- k. Sur taux d'intérêt
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- l. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- m. Sur indices financiers
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- n. Sur instruments financiers dérivés
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- o. Sur d'autres valeurs sous-jacentes
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)

III. Créances et dettes à plus d'un an

A. Créances
B. Dettes

IV. Créances et dettes à un an au plus

A. Créances

- a. Montants à recevoir
- b. Avoirs fiscaux
- c. Collatéral
- d. Autres

B. Dettes

- a. Montants à payer (-)
- b. Dettes fiscales (-)
- c. Emprunts (-)
- d. Collatéral (-)
- e. Autres (-)

V. Dépôts et liquidités

A. Avoirs bancaires à vue
B. Avoirs bancaires à terme
C. Autres

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
-2.481,30	-142.514,76
	474.122,00
	474.122,00
-2.481,30	-616.636,76
-2.481,30	-521.703,87
	-94.932,89
742.785,14	691.815,86
216.235,20	691.815,86
526.549,94	

VI. Comptes de régularisation

- A. Charges à reporter
- B. Produits acquis
- C. Charges à imputer (-)
- D. Produits à reporter (-)

TOTAL CAPITAUX PROPRES

- A. Capital
B. Participations au résultat
C. Résultat reporté
D. Résultat de l'exercice (du semestre)

SECTION 2: POSTES HORS BILAN

I. Sûretés réelles (+/-)

- A. Collatéral (+/-)
 - a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts
- B. Autres sûretés réelles (+/-)
 - a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts

II. Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)

- A. Contrats d'option et warrants achetés
B. Contrats d'option et warrants vendus

III. Montants notionnels des contrats à terme (+)

- A. Contrats à terme achetés
B. Contrats à terme vendus

IV. Montants notionnels des contrats de swap (+)

- A. Contrats de swap achetés
B. Contrats de swap vendus

V. Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)

- A. Contrats achetés
B. Contrats vendus

VI. Montants non appelés sur actions

VII. Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions

VIII. Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions

IX. Instruments financiers prêtés

[illegible]

25.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	763.100,41	1.360.615,69
A. Obligations et autres titres de créance	191.463,77	1.318.435,69
a. Obligations	191.463,77	1.318.435,69
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire	-264.888,40	
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions		
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts		
F. Instruments financiers dérivés	836.525,00	42.180,00
a. Sur obligations		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme	836.525,00	42.180,00
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
h. Sur d'autres valeurs mobilières		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
i. Sur OPC à nombre variable de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
j. Sur taux d'intérêt		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
k. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
l. Sur indices financiers		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
m. Sur instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
n. Sur d'autres valeurs sous-jacentes		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
G. Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H. Positions et opérations de change	0,04	
a. Instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Autres positions et opérations de change	0,04	
II. Produits et charges des placements	2.573.870,08	2.152.969,79
A. Dividendes		
B. Intérêts		
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	2.574.731,28	2.155.389,04
b. Dépôts et liquidités	2.556.204,38	2.131.623,86
c. Collatéral (+/-)	18.526,90	23.765,18
C. Intérêts d'emprunts (-)	-711,19	-2.419,25
D. Contrats de swap (+/-)		
E. Précomptes mobiliers (-)	-150,01	
a. D'origine belge		
b. D'origine étrangère	-150,01	
F. Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits	16.608,38	95.527,36
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	16.604,39	95.527,36
B. Autres	3,99	

IV. Coûts d'exploitation

A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)
B. Charges financières (-)
C. Rémunération due au dépositaire (-)
D. Rémunération due au gestionnaire (-)
a. Gestion financière
Classe A
Classe B
Classe E
Classe F
Classe J
Classe M
Classe N
b. Gestion administrative et comptable
c. Rémunération commerciale
E. Frais administratifs (-)
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)
H. Services et biens divers (-)
I. Amortissements et provisions pour risques et charges (-)
J. Taxes
Classe A
Classe B
Classe E
Classe F
Classe J
Classe M
Classe N
Classe P
K. Autres charges (-)

Produits et charges de l'exercice (du semestre)

Sous Total II + III + IV

V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat**VI. Impôts sur le résultat****VII. Résultat de l'exercice (du semestre)****SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS****I. Bénéfice (Perte) à affecter**

a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)

II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital**III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter****IV. (Distribution des dividendes)**

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
-389.133,09	-375.251,51
-24.768,55	-47.054,48
	-8.316,00
-64.440,60	-62.969,71
-236.040,30	-196.733,30
-173.916,38	-138.840,23
-1.693,57	-1.453,62
-6.129,91	-5.562,00
-618,55	
-27.183,61	-36.428,02
-87.279,45	-70.024,51
-24.961,89	-16.045,37
-26.049,40	-9.326,71
-62.123,92	-57.893,07
-5.674,40	-23.555,33
-1.005,04	-308,73
	-15,43
-40.041,65	-12.947,78
-8.880,13	-15.514,72
-294,47	-370,46
-275,56	-397,51
-33,17	
-1.333,53	-2.161,45
46,23	-5.303,83
-6.840,37	-6.861,08
-149,26	-399,90
	-20,49
-8.282,42	-7.836,03
2.201.345,37	1.873.245,64
2.964.445,78	3.233.861,33
-702,59	
2.963.743,19	3.233.861,33
-10.031.211,63	-12.722.900,40
-12.722.900,40	-17.122.242,55
2.963.743,19	3.233.861,33
-272.054,42	1.165.480,82
10.304.490,77	12.722.900,40
-273.279,14	

25.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

25.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
OBLIGATIONS						
<u>NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u>				<u>135.375.640,45</u>	<u>96,91%</u>	<u>95,45%</u>
<u>OBLIGATIONS-Emises par un état</u>				<u>127.410.936,45</u>	<u>91,21%</u>	<u>89,83%</u>
<u>Allemagne</u>				<u>37.816.425,50</u>	<u>27,07%</u>	<u>26,66%</u>
BUNDSOBLIGATION 1.3% 15-10-27	8.200.000	EUR	98,69%	8.092.416,00	5,79%	5,71%
BUNDSOBLIGATION 2.2% 13-04-28	7.400.000	EUR	100,15%	7.410.952,00	5,31%	5,22%
BUNDSOBLIGATION 2.4% 18-04-30	1.000.000	EUR	100,02%	1.000.245,00	0,72%	0,70%
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 0.0% 15-08-29	6.500.000	EUR	92,14%	5.989.067,50	4,29%	4,22%
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 2.6% 15-08-33	12.850.000	EUR	99,31%	12.760.821,00	9,13%	9,00%
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 2.6% 15-08-34	2.600.000	EUR	98,57%	2.562.924,00	1,83%	1,81%
<u>Italie</u>				<u>22.245.327,70</u>	<u>15,92%</u>	<u>15,68%</u>
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.95% 01-03-37	1.000.000	EUR	75,73%	757.280,00	0,54%	0,53%
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.35% 01-04-30	2.150.000	EUR	94,82%	2.038.640,75	1,46%	1,44%
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.45% 01-09-33	2.200.000	EUR	95,00%	2.089.901,00	1,50%	1,47%
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.8% 01-03-67	950.000	EUR	71,13%	675.754,00	0,48%	0,48%
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.15% 15-11-31	1.550.000	EUR	101,05%	1.566.251,75	1,12%	1,10%
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.6% 01-10-35	3.900.000	EUR	100,98%	3.938.298,00	2,82%	2,78%
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.0% 30-04-35	3.400.000	EUR	105,00%	3.570.136,00	2,55%	2,52%
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.5% 01-10-53	1.320.000	EUR	102,51%	1.353.145,20	0,97%	0,95%
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 5.25% 01-11-29	5.700.000	EUR	109,75%	6.255.921,00	4,48%	4,41%
<u>France</u>				<u>12.662.979,75</u>	<u>9,06%</u>	<u>8,93%</u>
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.0% 25-05-32	4.100.000	EUR	82,48%	3.381.475,00	2,42%	2,38%
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25-05-40	800.000	EUR	62,43%	499.464,00	0,36%	0,35%
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25-05-72	1.600.000	EUR	24,72%	395.440,00	0,28%	0,28%
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 1.75% 25-06-39	300.000	EUR	78,04%	234.120,00	0,17%	0,17%
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 3.2% 25-05-35	8.350.000	EUR	97,63%	8.152.480,75	5,83%	5,75%
<u>Espagne</u>				<u>11.757.334,75</u>	<u>8,42%</u>	<u>8,29%</u>
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.5% 31-10-31	4.050.000	EUR	87,94%	3.561.590,25	2,55%	2,51%
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.4% 30-07-28	4.200.000	EUR	97,86%	4.110.078,00	2,95%	2,90%
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.45% 31-10-71	500.000	EUR	45,36%	226.802,50	0,16%	0,16%
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.9% 31-10-52	1.200.000	EUR	65,28%	783.366,00	0,56%	0,55%
SPAIN GOVERNMENT BOND 3.25% 30-04-34	3.050.000	EUR	100,84%	3.075.498,00	2,20%	2,17%
<u>Belgique</u>				<u>10.595.323,25</u>	<u>7,58%</u>	<u>7,47%</u>
BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.9% 22-06-29	1.300.000	EUR	94,87%	1.233.362,00	0,88%	0,87%
BELGIUM GOVERNMENT BOND 2.85% 22-10-34	450.000	EUR	96,95%	436.275,00	0,31%	0,31%
EUROPEAN UNION 0.0% 04-07-31	1.000.000	EUR	86,40%	863.970,00	0,62%	0,61%
EUROPEAN UNION 0.0% 04-10-30	1.500.000	EUR	88,81%	1.332.217,50	0,95%	0,94%
EUROPEAN UNION 0.4% 04-02-37	1.250.000	EUR	73,56%	919.537,50	0,66%	0,65%
EUROPEAN UNION 4.0% 12-10-55	850.000	EUR	98,61%	838.180,75	0,60%	0,59%
FLEMISH COM 0.3% 20-10-31 EMTN	800.000	EUR	85,54%	684.340,00	0,49%	0,48%
FLEMISH COM 3.375% 22-06-35	900.000	EUR	98,82%	889.380,00	0,64%	0,63%
REGION WALLONNE 3.0% 06-12-30	1.600.000	EUR	99,86%	1.597.712,00	1,14%	1,12%
REGION WALLONNE 3.5% 15-03-43	800.000	EUR	89,85%	718.768,00	0,52%	0,51%
REGION WALLONNE 3.5% 22-06-35	1.100.000	EUR	98,33%	1.081.580,50	0,77%	0,76%
<u>Finlande</u>				<u>8.375.652,25</u>	<u>6,00%</u>	<u>5,91%</u>
FINLAND GOVERNMENT BOND 0.75% 15-04-31	7.350.000	EUR	90,52%	6.652.889,25	4,76%	4,69%
FINLAND GOVERNMENT BOND 2.75% 04-07-28	1.700.000	EUR	101,34%	1.722.763,00	1,24%	1,22%
<u>Roumanie</u>				<u>6.269.818,50</u>	<u>4,49%</u>	<u>4,42%</u>
ROMANIAN GOVERNMENT INTL BOND 3.5% 03-04-34	2.000.000	EUR	88,41%	1.768.200,00	1,27%	1,25%
ROMANIAN GOVERNMENT INTL BOND 5.875% 11-07-32	3.600.000	EUR	104,36%	3.757.032,00	2,69%	2,65%
ROMANIAN GOVERNMENT INTL BOND 6.25% 10-09-34	300.000	EUR	105,10%	315.298,50	0,22%	0,22%
ROMANIAN GOVERNMENT INTL BOND 6.375% 18-09-33	400.000	EUR	107,32%	429.288,00	0,31%	0,30%
<u>Slovaquie</u>				<u>4.341.686,00</u>	<u>3,11%</u>	<u>3,06%</u>
SLOVAKIA GOVERNMENT BOND 3.625% 04-11-37	900.000	EUR	97,81%	880.299,00	0,63%	0,62%

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
SLOVAKIA GOVERNMENT BOND 3.75% 23-02-35	3.400.000	EUR	101,81%	3.461.387,00	2,48%	2,44%
<u>Pays-Bas</u>				<u>3.806.068,00</u>	<u>2,72%</u>	<u>2,68%</u>
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.25% 15-07-29	2.400.000	EUR	92,91%	2.229.780,00	1,59%	1,57%
NETHERLANDS GOVERNMENT 2.5% 15-01-33	1.600.000	EUR	98,52%	1.576.288,00	1,13%	1,11%
<u>Irlande</u>				<u>2.022.584,75</u>	<u>1,45%</u>	<u>1,43%</u>
IRELAND GOVERNMENT BOND 0.2% 18-10-30	500.000	EUR	89,60%	447.987,50	0,32%	0,32%
IRELAND GOVERNMENT BOND 1.1% 15-05-29	1.500.000	EUR	96,05%	1.440.675,00	1,03%	1,02%
IRELAND GOVERNMENT BOND 3.15% 18-10-55	150.000	EUR	89,28%	133.922,25	0,10%	0,09%
<u>Autriche</u>				<u>1.843.714,00</u>	<u>1,32%</u>	<u>1,30%</u>
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.75% 20-02-28	700.000	EUR	97,11%	679.752,50	0,49%	0,48%
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.9% 20-02-32	1.300.000	EUR	89,54%	1.163.961,50	0,83%	0,82%
<u>Lituanie</u>				<u>1.811.277,00</u>	<u>1,30%</u>	<u>1,28%</u>
LITHUANIA GOVERNMENT INTL BOND 3.5% 13-02-34	1.800.000	EUR	100,63%	1.811.277,00	1,30%	1,28%
<u>Portugal</u>				<u>1.306.627,00</u>	<u>0,94%</u>	<u>0,92%</u>
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 1.65% 16-07-32	1.400.000	EUR	93,33%	1.306.627,00	0,94%	0,92%
<u>Pologne</u>				<u>988.922,00</u>	<u>0,71%</u>	<u>0,70%</u>
POLAND GOVERNMENT INTL BOND 3.875% 07-07-37	600.000	EUR	99,65%	597.924,00	0,43%	0,42%
POLAND GOVERNMENT INTL BOND 4.125% 11-01-44	400.000	EUR	97,75%	390.998,00	0,28%	0,28%
<u>Lettonie</u>				<u>787.492,00</u>	<u>0,56%</u>	<u>0,55%</u>
LATVIA GOVERNMENT INTL BOND 3.5% 02-10-35	800.000	EUR	98,44%	787.492,00	0,56%	0,55%
<u>Grèce</u>				<u>779.704,00</u>	<u>0,56%</u>	<u>0,55%</u>
HELLENIC REPUBLIC GOVERNMENT BOND 4.125% 15-06-54	800.000	EUR	97,46%	779.704,00	0,56%	0,55%
<u>OBLIGATIONS-Emises par un établissement de crédit</u>				<u>7.964.704,00</u>	<u>5,70%</u>	<u>5,62%</u>
<u>Pays-Bas</u>				<u>3.577.461,00</u>	<u>2,56%</u>	<u>2,53%</u>
BNG BANK NV 0.75% 11-01-28	2.000.000	EUR	97,00%	1.940.010,00	1,39%	1,37%
BNG BANK NV 1.875% 13-07-32	1.200.000	EUR	93,76%	1.125.084,00	0,80%	0,80%
NEDWBK 0.25% 19-01-32 EMTN	600.000	EUR	85,39%	512.367,00	0,37%	0,36%
<u>Espagne</u>				<u>3.378.498,00</u>	<u>2,42%</u>	<u>2,38%</u>
ADIF ALTA VELOCIDAD 0.55% 31-10-31	300.000	EUR	86,37%	259.123,50	0,19%	0,18%
ADIF ALTA VELOCIDAD 3.125% 31-01-30	1.800.000	EUR	100,85%	1.815.273,00	1,30%	1,28%
ADIF ALTA VELOCIDAD 3.625% 30-04-35	1.300.000	EUR	100,32%	1.304.101,50	0,93%	0,92%
<u>Luxembourg</u>				<u>1.008.745,00</u>	<u>0,72%</u>	<u>0,71%</u>
BANQUE EUROPEAN D INVESTISSEMENT BEI 2.75% 30-07-30	1.000.000	EUR	100,87%	1.008.745,00	0,72%	0,71%
Total OBLIGATIONS				135.375.640,45	96,91%	95,45%
INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE						
<u>NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u>				<u>4.240.976,50</u>	<u>3,04%</u>	<u>2,99%</u>
<u>INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE-Emis par un état</u>				<u>4.240.976,50</u>	<u>3,04%</u>	<u>2,99%</u>
<u>Italie</u>				<u>1.877.152,50</u>	<u>1,34%</u>	<u>1,32%</u>
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.85% 15-01-27	1.900.000	EUR	98,80%	1.877.152,50	1,34%	1,32%
<u>Belgique</u>				<u>1.379.259,00</u>	<u>0,99%</u>	<u>0,97%</u>
FLEMISH COM 0.375% 13-10-26	1.400.000	EUR	98,52%	1.379.259,00	0,99%	0,97%
<u>Luxembourg</u>				<u>984.565,00</u>	<u>0,71%</u>	<u>0,70%</u>
LUXEMBOURG GRAND DUCHY OF 0.625% 01-02-27	1.000.000	EUR	98,46%	984.565,00	0,71%	0,70%
Total INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE				4.240.976,50	3,04%	2,99%
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES						
<u>Contrat futures - Sur obligations</u>				<u>68.340,00</u>	<u>0,05%</u>	<u>0,05%</u>
EURO BUND FUTURE 03/26	-1	EUR	127,57	840,00	0,00%	0,00%

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
EURO BUXL FUTURE 03/26	-45	EUR	110,12	67.500,00	0,05%	0,05%
Total INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES				68.340,00	0,05%	0,05%
TOTAL PORTEFEUILLE				139.684.956,95	100,00%	98,49%
Autres				526.549,94		0,37%
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		EUR		526.549,94		0,37%
Avoirs bancaires à vue				216.235,20		0,15%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		216.235,20		0,15%
TOTAL DEPOTS ET LIQUIDITES				742.785,14		0,52%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				-2.481,30		0,00%
AUTRES				1.404.750,60		0,99%
TOTAL DE L'ACTIF NET				141.830.011,39		100,00%

25.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Allemagne	27,08%
Italie	17,28%
Espagne	10,84%
France	9,07%
Belgique	8,58%
Finlande	6,00%
Pays-Bas	5,29%
Roumanie	4,49%
Slovaquie	3,11%
Irlande	1,45%
Luxembourg	1,43%
Autriche	1,32%
Lituanie	1,30%
Portugal	0,93%
Pologne	0,71%
Grèce	0,56%
Lettonie	0,56%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par secteur	
Pays et gouvernements	86,91%
Autre	4,80%
Cantons, Etats fédéraux, provinces, etc.	4,55%
Organisations supranationales	3,55%
Transports	0,19%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par devise	
EUR	100,00%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

25.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er semestre	2ème semestre	Exercice complet
Achats	35.989.633,80	43.061.079,25	79.050.713,05
Ventes	21.482.012,03	30.665.599,43	52.147.611,46
Total 1	57.471.645,83	73.726.678,68	131.198.324,51
Souscriptions	23.205.579,82	16.272.648,12	39.478.227,94
Remboursements	9.685.461,85	4.884.813,34	14.570.275,19
Total 2	32.891.041,67	21.157.461,46	54.048.503,13
Moyenne de référence de l'actif net total	121.013.552,40	135.776.081,78	128.543.035,26
Taux de rotation	20,31%	38,72%	60,02%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de CA Indosuez Fund Solutions S.A. - 12, rue Eugène Ruppert - L-2453 Luxembourg qui assure le service financier.

Taux de rotation accru

Il s'agit d'un fonds géré activement qui présentent généralement un taux de rotation biaisé en raison du mode de calcul utilisé.

25.4.4 . Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés

Engagements sur futures

En titres	Devise	En devise	En EUR	Lot-size	Date de réalisation de l'opération
EURO BUND FUTURE 03/26	EUR	-128.410,00	-128.410,00	1.000,00	04.12.25
EURO BUXL FUTURE 03/26	EUR	-5.022.900,00	-5.022.900,00	1.000,00	04.12.25

25.4.5 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Evolution du nombre de parts en circulation									
Part	2023			2024			2025		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
Classe A - Dis	466,00	713,00	1.183,259	99,772	155,00	1.128,031	40,00	209,772	958,259
Classe B - Cap	1.101,479	3.368,031	4.034,653	483,624	915,00	3.603,277	334,603	911,624	3.026,256
Classe E - Dis							3.229,00		3.229,00
Classe F - Cap	12.687,00	84.117,00	56.143,091	88.597,826	121.993,797	22.747,12	24.842,598	5.464,935	42.124,783
Classe J - Cap	80,00	8,00	3.416,00	145,00	217,00	3.344,00	154,00	111,00	3.387,00
Classe M - Dis	17.417,784	4.141,658	24.173,851	8.224,791	8.731,629	23.667,013	18.164,932	10.875,347	30.956,598
Classe N - Cap	1.605,00	1.719,00	13.057,702	2.307,352	6.355,636	9.009,418	28.737,173	7.981,954	29.764,637
Classe P - Cap				30,00	507,00				
TOTAL			102.008,556			63.498,859			113.446,533

Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements
Classe A - Dis	181.249,87	279.679,02	40.653,55	63.008,50	16.385,60	85.750,22
Classe B - Cap	504.196,62	1.519.668,45	232.916,80	433.080,14	163.131,19	440.798,39
Classe E - Dis					1.320.015,20	
Classe F - Cap	5.797.727,26	38.315.395,28	43.043.241,05	59.418.300,49	12.438.887,59	2.722.929,25
Classe J - Cap	1.927.772,78	192.093,48	3.697.654,81	5.520.973,58	4.039.598,11	2.887.117,04
Classe M - Dis	6.852.005,01	1.627.971,92	3.333.699,58	3.534.546,35	7.431.365,14	4.478.276,14
Classe N - Cap	728.573,80	777.118,43	1.095.826,15	3.063.933,48	14.068.845,11	3.955.404,15
Classe P - Cap			755.082,60	12.703.923,00		
TOTAL	15.991.525,34	42.711.926,58	52.199.074,54	84.737.765,54	39.478.227,94	14.570.275,19

Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
Classe A - Dis	485.336,26	410,17	464.322,91	411,62	393.552,89	410,70
Classe B - Cap	1.899.337,00	470,76	1.736.469,45	481,91	1.487.907,15	491,67
Classe E - Dis					1.326.926,04	410,94
Classe F - Cap	26.964.370,40	480,28	11.203.113,57	492,51	21.210.768,00	503,52
Classe J - Cap	86.186.015,20	25.230,10	86.594.764,76	25.895,56	89.768.174,27	26.503,74
Classe M - Dis	9.945.577,53	411,42	9.788.987,29	413,61	12.802.582,68	413,57
Classe N - Cap	6.208.841,88	475,49	4.393.277,99	487,63	14.840.100,36	498,58
TOTAL	131.689.478,27		114.180.935,97		141.830.011,39	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

25.4.6 . Performances

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

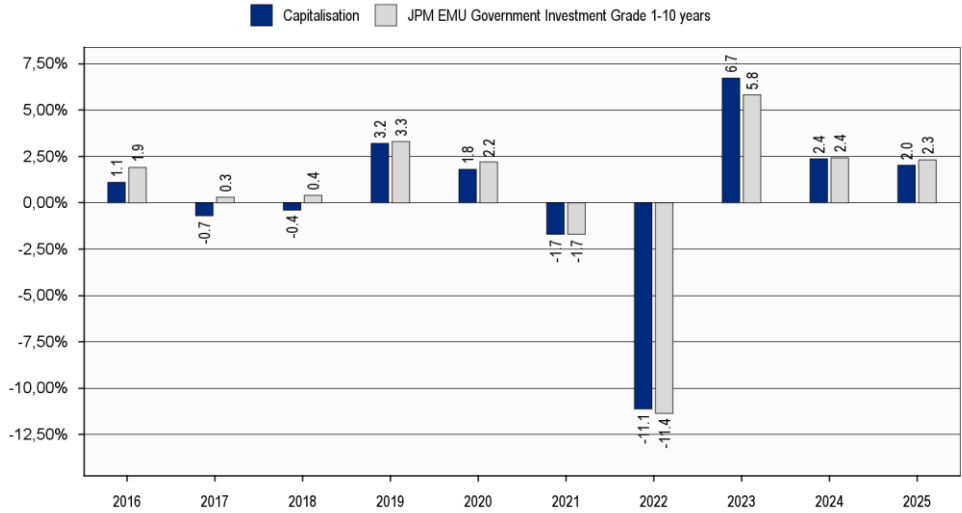
Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2025:

Classe B

Rendement annuel



* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

	Rendements moyens cumulés sur								Depuis le	
	1 an		3 ans		5 ans		10 ans			
	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Année	Valeur
Classe B	2,03% (en EUR)	2,31% (en EUR)	3,68% (en EUR)	3,50% (en EUR)	-0,54% (en EUR)	-0,68% (en EUR)	0,36% (en EUR)	0,46% (en EUR)	29/09/1992	4,23% (en EUR)
Classe F	2,24% (en EUR)	2,31% (en EUR)	3,87% (en EUR)	3,50% (en EUR)	-0,35% (en EUR)	-0,68% (en EUR)	0,55% (en EUR)	0,46% (en EUR)	20/12/2007	2,46% (en EUR)
Classe J	2,35% (en EUR)	2,31% (en EUR)	3,97% (en EUR)	3,50% (en EUR)	-0,26% (en EUR)	-0,68% (en EUR)	(en EUR)		20/02/2018	0,57% (en EUR)
Classe N	2,25% (en EUR)	2,31% (en EUR)	3,88% (en EUR)	3,50% (en EUR)	-0,35% (en EUR)	-0,68% (en EUR)	(en EUR)		29/12/2017	0,40% (en EUR)
Classe A	1,97% (en EUR)	2,31% (en EUR)	3,62% (en EUR)	3,50% (en EUR)	-0,59% (en EUR)	-0,68% (en EUR)	0,34% (en EUR)	0,46% (en EUR)	27/12/2013	1,12% (en EUR)
Classe M	2,19% (en EUR)	2,31% (en EUR)	3,83% (en EUR)	3,50% (en EUR)	-0,40% (en EUR)	-0,68% (en EUR)	(en EUR)		29/12/2017	0,37% (en EUR)

25.4.7 . Frais

Frais récurrents

La Classe E (Cap) n'ayant pas encore un exercice comptable complet, il existe trop peu de données pour fournir des indications utiles sur les frais récurrents.

Classe A (Dis) - BE6261452054

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,63%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,03%

Classe B (Cap) - BE0944432401

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,56%

Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,03%

Classe F (Cap) - BE0947567716

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,34%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,03%

Classe J (Cap) - BE6299509388

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,24%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,03%

Classe M (Dis) - BE6299510394

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,42%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,03%

Classe N (Cap) - BE6299511400

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,34%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,03%

Fee sharing

Au 31 décembre 2025, 3,38% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

25.4.8 . Notes aux états financiers et autres informations

Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2013/2014	14,00 EUR
2014/2015	11,00 EUR
2015/2016	7,61 EUR
2016/2017	8,07 EUR
2018	classe A 4,45 EUR classe M 5,45 EUR
2019	classe A 5,70 EUR classe E 6,75 EUR classe M 6,56 EUR
2021	classe A 5,83 EUR classe M 6,45 EUR
2023	classe A 7,75 EUR classe M 7,77 EUR
2024	classe A 8,86 EUR classe M 8,91 EUR
2025	classe A 7,43 EUR classe E 2,28 EUR classe M 8,36 EUR

Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à “ne pas causer de préjudice important” s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

26 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES US DIVIDEND SUSTAINABLE

26.1 . RAPPORT DE GESTION

26.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Période de souscription initiale : Le 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière du patrimoine du compartiment DPAM CAPITAL B Equities US Dividend Sustainable de la sicav DPAM CAPITAL B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription lors de cette période : Le prix de souscription initial correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM CAPITAL B Equities US Dividend Sustainable de la sicav DPAM CAPITAL B datée du 1er avril 2022.

26.1.2 . Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

26.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif est d'offrir un rendement global aussi élevé que possible. Le compartiment investit en actions américaines cotées ainsi que tout titre donnant accès au capital de ces sociétés et sélectionnées sur base du respect de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Par le biais d'une méthodologie ESG rigoureuse et des exclusions strictes, le compartiment est attentif à ne pas nuire aux autres objectifs environnementaux et sociaux et à assurer les bonnes pratiques de gouvernance requises.

Le compartiment maintiendra une large répartition des risques, notamment par une large diversification sectorielle. L'allocation du portefeuille changera selon l'évaluation des perspectives macroéconomiques et de la situation sur les marchés financiers. Le compartiment peut par exemple favoriser ou éviter des secteurs ou des styles d'investissement entre autres en fonction des perspectives conjoncturelles.

Au moins 50% du portefeuille doit être composé d'actions et autres titres ci-dessus mentionnés générant un rendement en dividende ou un rendement attendu en dividende plus élevé que la moyenne du marché.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Politique de placement

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

26.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

26.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

26.1.6 . Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI USA Net Return.

Cet indice est représentatif du marché des actions de grandes et moyennes capitalisation boursières des pays développés (tels que définis par MSCI et principalement en fonction du pays d'incorporation et du pays de « primary listing » de ses titres) des Etats-Unis.

La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la stratégie d'investissement reprise dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

26.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

DPAM B Equities US Dividend Sustainable est un fonds d'actions qui investit exclusivement dans des sociétés américaines cotées en bourse et versant des dividendes. La stratégie consiste à investir dans des entreprises de très grande qualité combinant un profil de dividende robuste avec un bilan et un flux de trésorerie solides afin de maintenir et d'augmenter les dividendes au fil du temps.

Le fonds est diversifié et investit dans la plupart des secteurs, à l'exception de l'énergie, qui est exclue pour des motifs relevant de l'ESG. Certains autres secteurs (tels que le tabac, les jeux d'argent, etc.) sont également exclus pour les mêmes raisons. Le fonds dispose d'un filtrage ESG quantitatif de premier ordre et intègre des éléments ESG tout au long du processus d'investissement. La sélection des actions repose sur une analyse fondamentale qualitative intégrant des éléments tels que la position concurrentielle, la qualité du bilan et la génération de flux de trésorerie.

Le fonds a tiré profit de son exposition aux technologies de l'information, ce secteur ayant été à nouveau le plus performant en 2025. Des positions comme Comfort Systems, Applied Materials ou Broadcom ont toutes tiré parti de l'engouement pour l'IA en 2025, en tant qu'acteurs essentiels de la chaîne de valeur de l'IA. Les entreprises des secteurs de la santé et financier ont également enregistré des hausses de cours cette année, Eli Lilly, AbbVie, Amgen, Morgan Stanley et JP Morgan ayant affiché d'excellentes performances, portées par un bon momentum des bénéfices tout au long de l'année.

Des sociétés comme Salesforce (tardant à démontrer les bénéfices escomptés de l'IA), Owens Corning (sous pression en raison de la baisse des volumes et de taux d'intérêt élevés) et UnitedHealth (sous pression due aux coûts et à un problème de réputation) ont été les principaux contributeurs négatifs du fonds en 2025.

Nous avons pris six nouvelles positions cette année : Alphabet, AT&T, Ares Management, Exelon, Martin Marietta et Royal Gold, et avons totalement liquidé huit autres positions, notamment Sempra, Comcast, Salesforce, Assurant, GPK, Oracle, Hubbell et Accenture.

26.1.8 . Politique future

En 2026, nous comptons poursuivre notre approche en investissant dans des entreprises dont les dividendes devraient être à la hausse, tout en maintenant une bonne diversification sectorielle au sein du fonds. Cette approche devrait, selon nous, continuer à générer de la valeur, alliant un potentiel de croissance des bénéfices provenant de différents secteurs et une volatilité réduite grâce à l'effet de diversification intrinsèque et à la stratégie axée sur la qualité.

Nous continuerons à rechercher de nouvelles opportunités d'investissement, en ciblant des entreprises présentant des normes financières strictes, une génération de flux de trésorerie importants et un bilan solide, tout en conservant notre structure de portefeuille basée sur des convictions.

26.1.9 . Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4.

26.2 . BILAN

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	290.275.621,95	355.692.097,35
I. Actifs immobilisés		
A. Frais d'établissement et d'organisation		
B. Immobilisations incorporelles		
C. Immobilisations corporelles		
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	286.372.480,72	349.484.167,09
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations		
Dont obligations prêtées		
Collatéral reçu sous forme d'obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire		
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions	286.372.480,72	349.484.167,09
a. Actions	286.372.480,72	349.484.167,09
Dont actions prêtées		
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts		
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		

- h. Sur d'autres valeurs mobilières
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- i. Sur OPC à nombre variable de parts
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- j. Sur devises
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- k. Sur taux d'intérêt
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- l. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- m. Sur indices financiers
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- n. Sur instruments financiers dérivés
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- o. Sur d'autres valeurs sous-jacentes
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)

III. Créances et dettes à plus d'un an

A. Créances

B. Dettes

IV. Créances et dettes à un an au plus

A. Créances

a. Montants à recevoir

b. Avoirs fiscaux

c. Collatéral

d. Autres

B. Dettes

a. Montants à payer (-)

b. Dettes fiscales (-)

c. Emprunts (-)

d. Collatéral (-)

e. Autres (-)

V. Dépôts et liquidités

A. Avoirs bancaires à vue

B. Avoirs bancaires à terme

C. Autres

[illegible]

VI. Comptes de régularisation

- A. Charges à reporter
B. Produits acquis
C. Charges à imputer (-)
D. Produits à reporter (-)

TOTAL CAPITAUX PROPRES

- A. Capital
B. Participations au résultat
C. Résultat reporté
D. Résultat de l'exercice (du semestre)

SECTION 2: POSTES HORS BILAN

I. Sûretés réelles (+/-)

- A. Collatéral (+/-)
 - a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts
- B. Autres sûretés réelles (+/-)
 - a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts

II. Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)

- A. Contrats d'option et warrants achetés
B. Contrats d'option et warrants vendus

III. Montants notionnels des contrats à terme (+)

- A. Contrats à terme achetés
B. Contrats à terme vendus

IV. Montants notionnels des contrats de swap (+)

- A. Contrats de swap achetés
B. Contrats de swap vendus

V. Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)

- A. Contrats achetés
B. Contrats vendus

VI. Montants non appelés sur actions

VII. Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions

VIII. Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions

IX. Instruments financiers prêtés

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
-965.089,72	
-965.089,72	
290.275.621,95	355.692.097,35
222.308.331,94	261.065.814,09
-13.385.448,81	-24.100.079,98
93.032.519,15	19.213.780,46
-11.679.780,33	99.512.582,78

[illegible]

26.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	-12.091.573,73	97.617.962,95
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire		
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions	16.098.540,92	98.184.147,66
a. Actions	16.098.540,92	98.184.147,66
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts		
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
h. Sur d'autres valeurs mobilières		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
i. Sur OPC à nombre variable de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
j. Sur taux d'intérêt		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
k. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
l. Sur indices financiers		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
m. Sur instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
n. Sur d'autres valeurs sous-jacentes		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
G. Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H. Positions et opérations de change	-28.190.114,65	-566.184,71
a. Instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Autres positions et opérations de change	-28.190.114,65	-566.184,71
II. Produits et charges des placements	4.168.747,54	7.062.772,21
A. Dividendes	4.815.108,63	8.005.286,29
B. Intérêts	100.106,55	300.914,19
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire		
b. Dépôts et liquidités	100.106,55	300.914,19
c. Collatéral (+/-)		
C. Intérêts d'emprunts (-)	-4.708,76	-22.026,10
D. Contrats de swap (+/-)		
E. Précomptes mobiliers (-)	-741.758,88	-1.221.402,17
a. D'origine belge		
b. D'origine étrangère	-741.758,88	-1.221.402,17
F. Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits		
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B. Autres		

IV. Coûts d'exploitation

A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)

B. Charges financières (-)

C. Rémunération due au dépositaire (-)

D. Rémunération due au gestionnaire (-)

a. Gestion financière

Classe A

Classe B

Classe B (USD)

Classe B EUR Hedged

Classe E

Classe F

Classe F (USD)

Classe F LC

Classe J

Classe M

Classe N

Classe P

Classe V

Classe W

b. Gestion administrative et comptable

c. Rémunération commerciale

E. Frais administratifs (-)

F. Frais d'établissement et d'organisation (-)

G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)

H. Services et biens divers (-)

I. Amortissements et provisions pour risques et charges (-)

J. Taxes

Classe A

Classe B

Classe B (USD)

Classe B EUR Hedged

Classe E

Classe F

Classe F (USD)

Classe F LC

Classe M

Classe N

Classe P

Classe V

Classe W

K. Autres charges (-)

Produits et charges de l'exercice (du semestre)

Sous Total II + III + IV

V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat**VI. Impôts sur le résultat****VII. Résultat de l'exercice (du semestre)****SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS****I. Bénéfice (Perte) à affecter**

a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent

b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter

c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)

II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital**III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter****IV. (Distribution des dividendes)**

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
-3.754.676,09	-5.168.152,38
-220.453,37	-705.334,74
-108.230,82	-168.310,03
-3.168.242,34	-4.056.335,60
-3.029.871,30	-3.851.628,93
-34.424,38	-41.468,09
-1.098.016,35	-1.135.293,88
-470.021,39	-499.551,70
-492,38	
-3,90	-3,79
-912.895,04	-1.302.720,66
-446.267,19	-425.917,53
-90,11	-42,33
	-330.270,69
-8.222,68	-8.259,99
-4.666,28	-4.431,04
-0,01	
-13.453,47	-37.336,10
-41.318,12	-66.333,13
-138.371,04	-204.706,67
	-52.887,55
-15.143,11	-1.637,21
-1.295,05	-1.064,16
-143.994,51	-29.212,93
-89.555,42	-117.970,52
-1.777,70	-2.464,08
-43.953,12	-54.258,80
-25.587,53	-31.730,77
-145,01	
-0,08	-0,11
-12.702,20	-19.585,78
-3.053,07	-5.182,49
-3,21	-1,42
-919,76	-1.152,01
-394,10	-457,17
-667,76	-2.039,20
-31,27	-436,73
-320,61	-661,96
-7.761,47	-35.399,64
414.071,45	1.894.619,83
-11.677.502,28	99.512.582,78
-2.278,05	
-11.679.780,33	99.512.582,78
67.967.290,01	94.626.283,26
93.032.519,15	19.213.780,46
-11.679.780,33	99.512.582,78
-13.385.448,81	-24.100.079,98
-67.918.529,22	-93.032.519,15
-48.760,79	-1.593.764,11

26.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

26.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
ACTIONS						
<i>NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</i>				286.372.480,72	100,00%	98,66%
États-Unis				275.107.982,45	96,07%	94,78%
ABBOTT LABORATORIES	42.000	USD	125,29	4.480.548,34	1,56%	1,54%
ABBVIE INC	30.000	USD	228,49	5.836.519,22	2,04%	2,01%
ALLSTATE CORP	19.000	USD	208,15	3.367.406,02	1,18%	1,16%
ALPHABET INC-CL A	34.000	USD	313,00	9.061.262,72	3,16%	3,12%
AMDOCS LTD	30.000	USD	80,51	2.056.537,10	0,72%	0,71%
AMERICAN EXPRESS CO	23.000	USD	369,95	7.244.965,73	2,53%	2,50%
AMERICAN WATER WORKS CO INC	24.000	USD	130,50	2.666.780,19	0,93%	0,92%
AMGEN INC	17.000	USD	327,31	4.737.766,61	1,65%	1,63%
APPLE INC	92.000	USD	271,86	21.296.027,93	7,44%	7,34%
APPLIED MATERIALS INC	22.000	USD	256,99	4.813.981,01	1,68%	1,66%
ARES MANAGEMENT CORP - A	30.000	USD	161,63	4.128.655,97	1,44%	1,42%
AT&T INC	250.000	USD	24,84	5.287.581,42	1,85%	1,82%
AUTOMATIC DATA PROCESSING	11.000	USD	257,23	2.409.238,37	0,84%	0,83%
BLACKROCK INC	3.500	USD	1.070,34	3.189.739,88	1,11%	1,10%
BROADCOM INC	52.000	USD	346,10	15.323.938,87	5,35%	5,28%
CF INDUSTRIES HOLDINGS INC	32.000	USD	77,34	2.107.267,23	0,74%	0,73%
CISCO SYSTEMS INC	90.000	USD	77,03	5.902.933,29	2,06%	2,03%
COLGATE-PALMOLIVE CO	43.000	USD	79,02	2.893.149,99	1,01%	1,00%
COMFORT SYSTEMS USA INC	9.500	USD	933,29	7.549.282,64	2,64%	2,60%
DEERE & CO	7.000	USD	465,57	2.774.907,40	0,97%	0,96%
DIGITAL REALTY TRUST INC	20.000	USD	154,71	2.634.594,92	0,92%	0,91%
ECOLAB INC	17.500	USD	262,52	3.911.703,35	1,37%	1,35%
ELI LILLY & CO	10.500	USD	1.074,68	9.608.020,78	3,35%	3,31%
EXELON CORP	116.000	USD	43,59	4.305.368,47	1,50%	1,48%
JPMORGAN CHASE & CO	36.000	USD	322,22	9.876.895,57	3,45%	3,40%
KKR & CO INC	14.000	USD	127,48	1.519.621,95	0,53%	0,52%
LOWE'S COS INC	16.000	USD	241,16	3.285.418,71	1,15%	1,13%
MARSH & MCLENNAN COS	20.000	USD	185,52	3.159.266,04	1,10%	1,09%
MARTIN MARIETTA MATERIALS	8.000	USD	622,66	4.241.372,56	1,48%	1,46%
MCCORMICK & CO-NON VTG SHRS	35.000	USD	68,11	2.029.758,61	0,71%	0,70%
MERCK & CO. INC.	58.000	USD	105,26	5.198.245,99	1,82%	1,79%
METLIFE INC	52.000	USD	78,94	3.495.150,92	1,22%	1,20%
MICROSOFT CORP	54.000	USD	483,62	22.236.348,93	7,76%	7,66%
MORGAN STANLEY	43.000	USD	177,53	6.499.885,05	2,27%	2,24%
NASDAQ INC	68.000	USD	97,13	5.623.772,83	1,96%	1,94%
NEXTERA ENERGY INC	56.000	USD	80,28	3.827.902,42	1,34%	1,32%
OTIS WORLDWIDE CORP	46.000	USD	87,35	3.421.261,02	1,19%	1,18%
OWENS CORNING	20.000	USD	111,91	1.905.743,11	0,67%	0,66%
PFIZER INC	160.000	USD	24,90	3.392.226,15	1,18%	1,17%
PNC FINANCIAL SERVICES GROUP	26.000	USD	208,73	4.620.869,34	1,61%	1,59%
PROCTER & GAMBLE CO/THE	33.000	USD	143,31	4.026.761,46	1,41%	1,39%
PROLOGIS INC	32.000	USD	127,66	3.478.326,02	1,21%	1,20%
RESMED INC	16.500	USD	240,87	3.384.013,79	1,18%	1,16%
ROYAL GOLD INC	8.000	USD	222,29	1.514.172,59	0,53%	0,52%
S&P GLOBAL INC	9.500	USD	522,59	4.227.174,42	1,48%	1,46%
STRYKER CORP	12.500	USD	351,47	3.740.793,56	1,31%	1,29%
TEXAS INSTRUMENTS INC	27.000	USD	173,49	3.988.445,66	1,39%	1,37%
TJX COMPANIES INC	46.000	USD	153,61	6.016.484,31	2,10%	2,07%
TRACTOR SUPPLY COMPANY	72.000	USD	50,01	3.065.877,64	1,07%	1,06%
UNITEDHEALTH GROUP INC	6.000	USD	330,11	1.686.457,49	0,59%	0,58%
UNITED PARCEL SERVICE-CL B	7.000	USD	99,19	591.195,88	0,21%	0,20%
WALMART INC	79.000	USD	111,41	7.494.052,54	2,62%	2,58%
WALT DISNEY CO/THE	38.000	USD	113,77	3.681.093,28	1,29%	1,27%
WASTE MANAGEMENT INC	24.000	USD	219,71	4.489.795,22	1,57%	1,55%
WYNDHAM HOTELS & RESORTS INC	28.000	USD	75,56	1.801.421,94	0,63%	0,62%
Irlande				11.264.498,27	3,93%	3,88%
EATON CORP PLC	13.000	USD	318,51	3.525.590,70	1,23%	1,21%
TE CONNECTIVITY PLC	16.000	USD	227,51	3.099.459,32	1,08%	1,07%

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
TRANE TECHNOLOGIES PLC	14.000	USD	389,20	4.639.448,25	1,62%	1,60%
Total ACTIONS				286.372.480,72	100,00%	98,66%
TOTAL PORTEFEUILLE				286.372.480,72	100,00%	98,66%
Avoirs bancaires à vue				4.743.517,14		1,63%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		4.660.903,30		1,60%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		USD		82.613,84		0,03%
TOTAL DEPOTS ET LIQUIDITES				4.743.517,14		1,63%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				124.713,81		0,04%
AUTRES				-965.089,72		-0,33%
TOTAL DE L'ACTIF NET				290.275.621,95		100,00%

26.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
États-Unis	96,07%
Irlande	3,93%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par secteur	
Articles de bureaux et ordinateurs	14,85%
Industrie pharmaceutique et cosmétique	14,10%
Internet et services d'Internet	12,49%
Banques et institutions financières	9,86%
Construction de machines et appareils	7,65%
Distribution, commerce de détail	6,93%
Energie et eau	3,77%
Holding et sociétés financières	3,61%
Sociétés immobilières	3,57%
Compagnies d'assurance	3,50%
Electronique et semi-conducteurs	3,07%
Art graphique, maison d'édition	2,76%
Bien de consommation divers	2,42%
Constructions, matériaux de construction	2,15%
Chimie	2,10%
Télécommunication	1,85%
Service d'environnement et de recyclage	1,57%
Electrotechnique et électronique	1,08%
Industrie agro-alimentaire	0,71%
Restauration, industrie hôtelière	0,63%
Service de santé publique et service social	0,59%
Métaux et pierres précieuses	0,53%
Transports	0,21%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par devise	
USD	100,00%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

26.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er semestre	2ème semestre	Exercice complet
Achats	21.705.987,48	39.815.653,57	61.521.641,05
Ventes	74.525.942,42	38.170.029,30	112.695.971,72
Total 1	96.231.929,90	77.985.682,87	174.217.612,77
Souscriptions	21.138.288,12	22.735.909,70	43.874.197,82
Remboursements	75.651.798,70	21.879.955,08	97.531.753,78
Total 2	96.790.086,82	44.615.864,78	141.405.951,60
Moyenne de référence de l'actif net total	301.081.656,18	284.963.490,93	292.890.457,45
Taux de rotation	-0,19%	11,71%	11,20%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de CA Indosuez Fund Solutions S.A. - 12, rue Eugène Ruppert - L-2453 Luxembourg qui assure le service financier.

26.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Evolution du nombre de parts en circulation									
Part	2023			2024			2025		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
Classe A - Dis	993,116	1.441,808	5.248,838	934,386	1.378,181	4.805,043	251,261	1.423,404	3.632,90
Classe B (USD) - Cap	1.086,929	8.666,999	60.484,249	2.317,277	6.349,438	56.452,088	1.840,943	9.042,296	49.250,735
Classe B - Cap	24.862,341	22.352,341	136.887,836	13.798,732	21.025,548	129.661,02	12.317,222	27.049,42	114.928,822
Classe B EUR Hedged - Cap							1.580,00		1.580,00
Classe E - Dis			1,00			1,00			1,00
Classe F (USD) - Cap	40.937,019	42.470,859	121.487,322	60.833,524	26.141,57	156.179,276	23.309,45	43.793,464	135.695,262
Classe F - Cap	96.681,598	373.161,567	446.968,625	32.904,138	254.564,187	225.308,576	40.763,707	65.126,213	200.946,07
Classe F LC - Cap			1.000,00			1.000,00	3.773,584	3.773,584	1.000,00
Classe J - Cap	138,00	139,00	2.661,00	67,00	2.728,00				
Classe M - Dis		927,00	2.395,154	324,859	669,372	2.050,641	400,00	684,782	1.765,859
Classe N - Cap	395,925	9.575,50	1.268,731	29,263	361,417	936,577	461,479	447,777	950,279
Classe P - Cap	100,00	1.754,00	1.231,00	11,00	849,00	393,00	4,00	175,00	222,00
Classe V - Dis	4.396,00	17.183,023	9.963,977	2.641,864	3.086,977	9.518,864	1.236,106	9.537,692	1.217,278
Classe W - Cap	49.838,486	73.979,963	37.156,963	2.835,469	27.782,964	12.209,468	1.541,295	9.324,761	4.426,002
TOTAL			826.754,695			598.515,553			515.616,207

Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements
Classe A - Dis	419.634,37	618.580,47	460.263,49	694.589,44	122.684,86	697.025,51
Classe B (USD) - Cap	490.448,41	3.948.634,41	1.248.286,83	3.385.093,96	1.046.204,91	5.012.529,06
Classe B - Cap	11.371.978,14	10.075.727,35	7.275.309,07	11.136.635,69	6.858.737,25	15.104.112,67
Classe B EUR Hedged - Cap					158.000,00	
Classe E - Dis						
Classe F (USD) - Cap	12.496.937,32	12.884.562,16	21.881.843,68	9.587.610,13	8.980.499,03	16.387.664,82
Classe F - Cap	45.120.361,96	176.838.831,22	19.889.148,73	141.053.103,25	24.450.580,83	38.089.890,90
Classe F LC - Cap					30.000,00	26.641,50
Classe J - Cap	6.506.815,01	6.593.985,67	3.579.348,72	155.806.517,27		
Classe M - Dis		402.302,04	179.104,51	330.113,46	202.454,00	355.859,44
Classe N - Cap	182.586,65	4.561.356,22	17.032,73	190.286,15	232.437,74	261.531,28
Classe P - Cap	4.591.818,55	82.634.096,55	614.742,02	47.377.610,89	206.465,40	11.253.095,30

Classe V - Dis	1.861.089,01	7.409.946,44	1.311.060,07	1.512.276,51	668.672,60	4.854.993,79
Classe W - Cap	23.341.404,71	34.701.244,05	1.609.954,36	14.637.726,31	917.461,20	5.488.409,51
TOTAL	106.383.074,13	340.669.266,58	58.066.094,21	385.711.563,06	43.874.197,82	97.531.753,78

Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
Classe A - Dis	2.346.817,65	447,11	2.595.934,88	540,25	1.876.917,61	516,64
Classe B (USD) - Cap	29.176.358,61	532,86	33.391.935,25	612,51	28.165.658,54	571,88
Classe B - Cap	65.762.197,79	480,41	76.401.547,25	589,24	65.488.898,12	569,82
Classe B EUR Hedged - Cap					156.757,43	99,21
Classe E - Dis	457,50	457,50	558,67	558,67	539,73	539,73
Classe F (USD) - Cap	39.678.644,44	360,79	63.110.067,34	418,43	53.482.952,54	394,14
Classe F - Cap	225.757.876,16	505,09	140.789.731,94	624,88	122.467.612,13	609,46
Classe F LC - Cap	6.297,45	6,30	7.807,51	7,81	7.626,17	7,63
Classe J - Cap	134.042.182,43					
Classe M - Dis	1.096.628,50	457,85	1.143.850,02	557,80	949.476,68	537,69
Classe N - Cap	631.582,54	497,81	576.409,76	615,44	570.059,67	599,89
Classe P - Cap	62.378.253,09	50.672,83	24.836.509,46	63.197,23	13.794.339,70	62.136,67
Classe V - Dis	4.565.144,29	458,16	5.318.729,11	558,76	656.197,89	539,07
Classe W - Cap	18.495.304,49	497,76	7.519.016,16	615,83	2.658.585,74	600,67
TOTAL	583.937.744,94		355.692.097,35		290.275.621,95	

À la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

26.4.5 . Performances

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

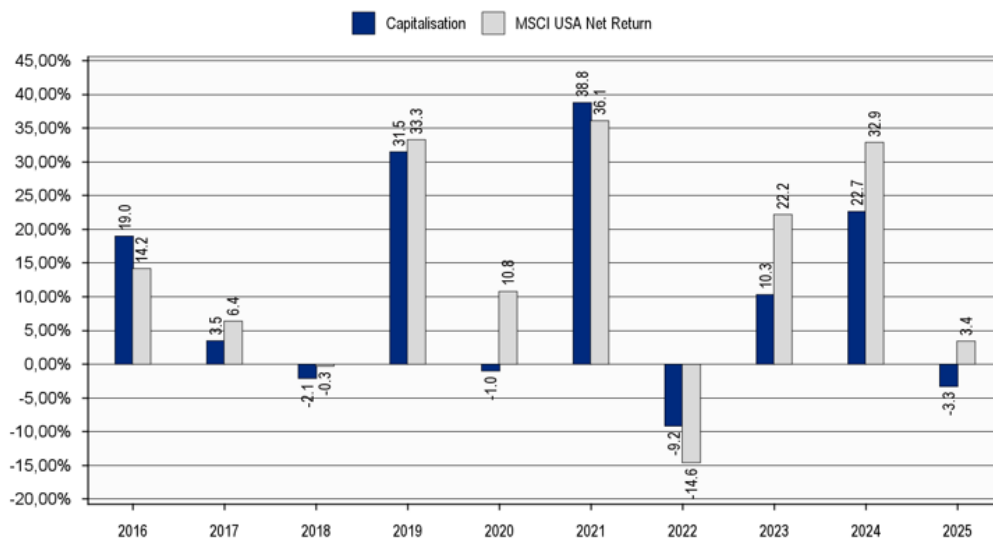
Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2025:

Classe B

Rendement annuel



* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

	Rendements moyens cumulés sur								Depuis le	
	1 an		3 ans		5 ans		10 ans			
	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Année	Valeur
Classe B	-3,30% (en EUR)	3,43% (en EUR)	9,38% (en EUR)	18,88% (en EUR)	10,54% (en EUR)	14,31% (en EUR)	9,99% (en EUR)	13,33% (en EUR)	16/05/2008	10,38% (en EUR)
Classe B (USD)	9,66% (en USD)	17,32% (en USD)	12,90% (en USD)	22,73% (en USD)	9,63% (en USD)	13,38% (en USD)	10,87% (en USD)	14,22% (en USD)	10/12/2013	10,02% (en USD)
Classe F	-2,47% (en EUR)	3,43% (en EUR)	10,33% (en EUR)	18,88% (en EUR)	11,42% (en EUR)	14,31% (en EUR)	10,66% (en EUR)	13,33% (en EUR)	16/05/2008	10,81% (en EUR)
Classe F (USD)	10,63% (en USD)	17,32% (en USD)	13,92% (en USD)	22,73% (en USD)	(en USD)		(en USD)		25/08/2022	10,86% (en USD)
Classe F LC	-2,30% (en EUR)	3,43% (en EUR)	10,53% (en EUR)	18,88% (en EUR)	(en EUR)		(en EUR)		08/04/2021	9,30% (en EUR)
Classe N	-2,53% (en EUR)	3,43% (en EUR)	10,28% (en EUR)	18,88% (en EUR)	11,39% (en EUR)	14,31% (en EUR)	(en EUR)		29/12/2017	10,45% (en EUR)
Classe P	-1,68% (en EUR)	3,43% (en EUR)	11,23% (en EUR)	18,88% (en EUR)	12,28% (en EUR)	14,31% (en EUR)	(en EUR)		26/01/2017	10,50% (en EUR)
Classe W	-2,46% (en EUR)	3,43% (en EUR)	10,34% (en EUR)	18,88% (en EUR)	11,43% (en EUR)	14,31% (en EUR)	(en EUR)		11/12/2018	11,37% (en EUR)
Classe A	-3,31% (en EUR)	3,43% (en EUR)	9,36% (en EUR)	18,88% (en EUR)	10,51% (en EUR)	14,31% (en EUR)	(en EUR)		27/10/2016	9,97% (en EUR)
Classe E	-2,33% (en EUR)	3,43% (en EUR)	10,45% (en EUR)	18,88% (en EUR)	(en EUR)		(en EUR)		05/02/2021	10,70% (en EUR)
Classe M	-2,54% (en EUR)	3,43% (en EUR)	10,24% (en EUR)	18,88% (en EUR)	11,34% (en EUR)	14,31% (en EUR)	(en EUR)		29/12/2017	10,43% (en EUR)
Classe V	-2,46% (en EUR)	3,43% (en EUR)	10,34% (en EUR)	18,88% (en EUR)	11,43% (en EUR)	14,31% (en EUR)	(en EUR)		24/06/2019	10,79% (en EUR)
Classe P	-1,68% (en EUR)	3,43% (en EUR)	11,23% (en EUR)	18,88% (en EUR)	12,28% (en EUR)	14,31% (en EUR)	(en EUR)		26/01/2017	10,50% (en EUR)

26.4.6 . Frais

Frais récurrents

La Classe B EUR Hedged (Cap) n'ayant pas encore un exercice comptable complet, il existe trop peu de données pour fournir des indications utiles sur les frais récurrents.

Classe A (Dis) - BE6289210211

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,83%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

Classe B (Cap) - BE0947853660

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,80%

Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

Classe B USD (Cap) - BE0947865789

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,83%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

Classe E (Dis) - BE6289214254

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,94%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

Classe F (Cap) - BE0947854676

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,93%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

Classe F LC (Cap) - BE6321405126

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,74%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

Classe F USD (Cap) - BE0947866795

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,93%

Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

Classe M (Dis) - BE6299545747

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,04%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

Classe N (Cap) - BE6299546752

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,01%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

Classe P (Cap) - BE6289222331

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,12%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

Classe V (Dis) - BE6289226373

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,93%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

Classe W (Cap) - BE6289227389

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,92%

Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,14%

Fee sharing

Au 31 décembre 2025, 44,78% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

26.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations

Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2016/2017	5,16 EUR
2018	classe A 6,85 EUR classe M 8,80 EUR
2019	classe A 1,05 EUR classe M 2,55 EUR classe V 2,73 EUR
2021	classe A 3,01 EUR classe E 3,58 EUR classe M 3,22 EUR classe V 3,63 EUR
2022	classe A 6,5 EUR classe E 6,5 EUR classe M 6,5 EUR classe V 6,5 EUR
2023	classe A 7,0 EUR classe E 7,0 EUR classe M 7,0 EUR classe V 7,0 EUR
2024	classe A 5,40 EUR classe E 5,58 EUR classe M 5,57 EUR classe V 5,58 EUR
2025	classe A 7,23 EUR classe E 7,56 EUR classe M 7,53 EUR classe V 7,55 EUR

Restrictions d'investissement et dépassements

Entre les dates de VNI du 10/09/2025 et du 12/09/2025, un dépassement passif du prospectus a été constaté dans le compartiment DPAM B Equities US Dividend Sustainable. En effet, au moins 50% du portefeuille doit être composé d'actions et d'autres titres offrant un rendement en dividendes ou un rendement en dividendes attendu supérieur à la moyenne du marché. À la date de calcul de la VNI du 10/09/2025, la pondération de ces actions s'élevait à 49,94%. Cette situation était due aux fluctuations du marché.

Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice

important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

27 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B REAL ESTATE EMU SUSTAINABLE

27.1 . RAPPORT DE GESTION

27.1.1 . *Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts*

Période de souscription initiale : 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière part du patrimoine du compartiment DPAM CAPITAL B Real Estate EMU de la sicav DPAM CAPITAL B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription lors de cette période : Le prix de souscription initial correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM CAPITAL B Real Estate EMU Sustainable de la sicav DPAM CAPITAL B datée du 1er avril 2022.

27.1.2 . *Cotation en bourse*

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

27.1.3 . *Objectif et lignes de force de la politique de placement*

Objectif

L'objectif est de procurer à ses actionnaires un rendement global aussi élevé que possible à long terme, l'accent étant mis sur les investissements représentatifs du secteur de l'immobilier en zone Euro. Le compartiment n'investira pas plus de 40% de ses actifs en créances de toute nature. Les sociétés dans lesquelles le compartiment investit sont sélectionnées sur base du respect de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Par le biais d'une méthodologie ESG rigoureuse et des exclusions strictes, le compartiment est attentif à ne pas nuire aux autres objectifs environnementaux et sociaux et à assurer les bonnes pratiques de gouvernance requises.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Le compartiment n'investira pas plus de 10% de ses actifs dans des parts d'autres organismes de placement collectif.

Politique de placement

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

27.1.4 . *Gestion financière du portefeuille*

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

27.1.5 . *Distributeurs*

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

27.1.6 . *Indice et benchmark*

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark: FTSE EPRA/NAREIT Eurozone Capped Net Return index

Cet indice est représentatif du marché des sociétés immobilières cotées des pays développés (tels que définis dans la méthodologie de l'indice) de la zone EMU.

La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

FTSE International Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances et pour sélectionner une grande partie des titres du portefeuille.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la stratégie d'investissement reprise dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

27.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

En 2025, les FPI de la zone euro ont enregistré des performances positives malgré des facteurs macroéconomiques à la fois favorables et défavorables, tout en maintenant un bon rendement opérationnel. L'abaissement des taux initié par la Banque centrale européenne (BCE) et le ralentissement de l'inflation ont apporté un soulagement bienvenu au secteur immobilier, à forte intensité capitalistique. L'intensification des activités de fusions et d'acquisitions a contribué de manière significative au regain de dynamisme du marché immobilier. Enfin, les résultats du premier semestre et du troisième trimestre ont mis en évidence la bonne tenue opérationnelle des FPI de la zone euro, se traduisant par une croissance robuste de l'immobilier locatif. Suite à la baisse des valeurs d'actifs du second semestre 2022 au premier semestre 2024, l'année 2025 a confirmé que les valeurs nettes d'inventaire ont renoué avec une dynamique haussière.

En revanche, les taux d'intérêt à long terme ont augmenté vers la fin de l'année, s'approchant de leur pic de 2025. Cette hausse a eu un impact négatif sur le secteur immobilier coté de la zone euro, qui reste corrélé à ces taux d'intérêt à long terme.

Les secteurs ont connu des résultats mitigés. Le segment Santé s'est démarqué de manière favorable, porté par des conditions opérationnelles plus favorables, une forte dynamique des activités de fusions-acquisitions et la prise de conscience des investisseurs de la concrétisation progressive des tendances démographiques prévues de longue date. Les FPI de détail ont fait preuve de résilience (pas seulement concernant les emplacements de premier ordre). La pression a persisté sur le marché des bureaux périphériques, où les taux d'inoccupation sont restés élevés en raison d'une demande atone en matière de locations. Le secteur de la logistique a d'abord été pénalisé par le report des projets de location des occupants d'entrepôts face aux incertitudes liées aux droits de douane, mais a clôturé l'année sur une note positive grâce à une demande locative en hausse. L'immobilier résidentiel a été particulièrement affecté en raison de son statut de substitut d'obligations perçu dans un contexte de hausse des taux en fin d'année.

Les nouveaux projets immobiliers ont été freinés sur l'ensemble du marché en raison des contraintes réglementaires et des coûts de construction élevés, d'où une pénurie d'offres dans plusieurs domaines, notamment les bâtiments de haute qualité et durables. Avec une offre restreinte et une forte demande dans les secteurs clés, les valeurs locatives ont continué de progresser, soutenant ainsi la croissance des revenus des FPI.

Au cours de l'année, le fonds a renforcé son exposition aux secteurs de la santé et de la logistique et réduit son exposition à l'immobilier résidentiel et aux espaces de bureau. Les autres sous-secteurs n'ont connu que des évolutions d'exposition mineures.

27.1.8 . Politique future

Notre mission est d'investir dans des titres d'entreprises liquides et de haute qualité, offrant une croissance durable à un prix raisonnable. Nous visons également une plus faible volatilité et de bons rendements ajustés au risque. En 2026, nous prévoyons une réouverture progressive du marché de l'investissement, avec une dynamique haussière tant des loyers que de la valeur des actifs. L'activité des fusions-acquisitions devrait se poursuivre, même si elle n'atteindra probablement pas le niveau historiquement élevé observé en 2025. Nous entrevoyons en outre des opportunités pour les sociétés les plus solides (celles disposant de bons bilans) de saisir des occasions de croissance en acquérant des actifs bien situés et générateurs de revenus dans les sous-secteurs les plus prometteurs. Dans ce contexte, il est probable que le fonds poursuive sa transition d'une position défensive à un positionnement plus orienté vers la croissance, tout en conservant un portefeuille équilibré.

Un tel portefeuille équilibré est constitué de deux composantes. D'un côté, nous restons fidèles aux entreprises disposant de bases financières solides, de bonnes perspectives à long terme et d'une grande visibilité en matière de flux de trésorerie. Ce sont des sociétés que nous sommes prêts à acquérir avec une surcote, car elles offrent stabilité et résilience. D'un autre côté, nous investissons également de manière sélective dans des entreprises présentant plutôt une appétence au risque et dirigées par des équipes de direction compétentes, en mesure de restaurer la visibilité de leurs bénéfices. Ces entreprises se négocient souvent avec une décote significative, offrant un potentiel de hausse attrayant à mesure que leurs résultats s'améliorent.

27.1.9 . Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 5.

27.2 . BILAN

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	103.312.184,37	103.702.522,18
I. Actifs immobilisés		
A. Frais d'établissement et d'organisation		
B. Immobilisations incorporelles		
C. Immobilisations corporelles		
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	102.651.334,24	103.445.606,80
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations		
Dont obligations prêtées		
Collatéral reçu sous forme d'obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire		
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions	102.651.334,24	103.445.606,80
a. Actions	102.651.334,24	103.445.606,80
Dont actions prêtées		
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts		
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		

- h. Sur d'autres valeurs mobilières
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- i. Sur OPC à nombre variable de parts
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- j. Sur devises
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- k. Sur taux d'intérêt
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- l. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- m. Sur indices financiers
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- n. Sur instruments financiers dérivés
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- o. Sur d'autres valeurs sous-jacentes
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)

III. Créances et dettes à plus d'un an

A. Créances

B. Dettes

IV. Créances et dettes à un an au plus

A. Créances

a. Montants à recevoir

b. Avoirs fiscaux

c. Collatéral

d. Autres

B. Dettes

a. Montants à payer (-)

b. Dettes fiscales (-)

c. Emprunts (-)

d. Collatéral (-)

e. Autres (-)

V. Dépôts et liquidités

A. Avoirs bancaires à vue

B. Avoirs bancaires à terme

C. Autres

[illegible]

VI. Comptes de régularisation

- A. Charges à reporter
B. Produits acquis
C. Charges à imputer (-)
D. Produits à reporter (-)

TOTAL CAPITAUX PROPRES

- A. Capital
B. Participations au résultat
C. Résultat reporté
D. Résultat de l'exercice (du semestre)

SECTION 2: POSTES HORS BILAN

I. Sûretés réelles (+/-)

- A. Collatéral (+/-)
 - a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts
- B. Autres sûretés réelles (+/-)
 - a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts

II. Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)

- A. Contrats d'option et warrants achetés
B. Contrats d'option et warrants vendus

III. Montants notionnels des contrats à terme (+)

- A. Contrats à terme achetés
B. Contrats à terme vendus

IV. Montants notionnels des contrats de swap (+)

- A. Contrats de swap achetés
B. Contrats de swap vendus

V. Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)

- A. Contrats achetés
B. Contrats vendus

VI. Montants non appelés sur actions

VII. Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions

VIII. Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions

IX. Instruments financiers prêtés

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
-348.712,59	
-348.712,59	
103.312.184,37	103.702.522,18
122.582.595,08	132.580.033,98
570.210,99	146.639,69
-28.877.511,80	-26.361.407,93
9.036.890,10	-2.662.743,56

[illegible]

27.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	5.658.367,24	-6.223.736,40
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire		
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions	5.660.545,92	-6.223.736,68
a. Actions	5.660.545,92	-6.223.736,68
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		3,15
E. OPC à nombre variable de parts		
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
h. Sur d'autres valeurs mobilières		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
i. Sur OPC à nombre variable de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
j. Sur taux d'intérêt		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
k. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
l. Sur indices financiers		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
m. Sur instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
n. Sur d'autres valeurs sous-jacentes		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
G. Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H. Positions et opérations de change	-2.178,68	-2,87
a. Instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Autres positions et opérations de change	-2.178,68	-2,87
II. Produits et charges des placements	4.721.756,01	5.021.273,95
A. Dividendes	5.184.416,50	5.824.929,11
B. Intérêts	11.903,84	37.352,13
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire		
b. Dépôts et liquidités	11.903,84	37.352,13
c. Collatéral (+/-)		
C. Intérêts d'emprunts (-)	-33,43	-17.244,07
D. Contrats de swap (+/-)		
E. Précomptes mobiliers (-)	-474.530,90	-823.763,22
a. D'origine belge		-459.065,95
b. D'origine étrangère	-474.530,90	-364.697,27
F. Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits	8,46	
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B. Autres	8,46	

IV. Coûts d'exploitation

A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)
B. Charges financières (-)
C. Rémunération due au dépositaire (-)
D. Rémunération due au gestionnaire (-)
a. Gestion financière
Classe A
Classe B
Classe E
Classe F
Classe M
Classe N
Classe W
b. Gestion administrative et comptable
c. Rémunération commerciale
E. Frais administratifs (-)
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)
H. Services et biens divers (-)
I. Amortissements et provisions pour risques et charges (-)
J. Taxes
Classe A
Classe B
Classe E
Classe F
Classe M
Classe N
Classe P
Classe W
K. Autres charges (-)

Produits et charges de l'exercice (du semestre)

Sous Total II + III + IV

V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat**VI. Impôts sur le résultat****VII. Résultat de l'exercice (du semestre)****SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS****I. Bénéfice (Perte) à affecter**

a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)

II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital**III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter****IV. (Distribution des dividendes)**

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
-1.342.463,64	-1.460.281,11
-112.060,97	-202.051,30
-50.166,41	-52.951,33
-1.106.846,48	-1.134.771,69
-1.047.449,11	-1.083.536,72
-36.248,92	-31.258,39
-429.950,86	-437.710,20
-18.396,67	
-516.318,86	-555.572,41
-198,84	-7,91
-42.900,76	-55.928,22
-3.434,20	-3.059,59
-59.397,37	-51.234,97
	-23.888,06
-7.143,82	-321,41
-622,88	-17,33
-42.037,51	-11.097,75
-18.990,76	-24.691,16
-1.648,39	-1.510,29
-10.995,29	-12.826,59
-430,87	
-5.400,68	-8.931,11
-29,57	-0,01
-351,35	-973,64
-134,95	-429,04
0,34	-20,48
-4.594,81	-10.491,08
3.379.300,83	3.560.992,84
9.037.668,07	-2.662.743,56
-777,97	
9.036.890,10	-2.662.743,56
-19.270.410,71	-28.877.511,80
-28.877.511,80	-26.361.407,93
9.036.890,10	-2.662.743,56
570.210,99	146.639,69
19.364.643,40	28.877.511,80
-94.232,69	

27.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

27.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
ACTIONS						
<i>NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</i>				102.651.334,24	100,00%	99,36%
France				34.525.650,80	33,63%	33,42%
ALTAREA	18.613	EUR	109,60	2.039.984,80	1,99%	1,97%
ARGAN	35.039	EUR	66,00	2.312.574,00	2,25%	2,24%
CARMILA	190.000	EUR	17,00	3.230.000,00	3,15%	3,13%
COVIVIO	90.000	EUR	56,65	5.098.500,00	4,97%	4,94%
GECINA SA	63.000	EUR	80,90	5.096.700,00	4,96%	4,93%
KLEPIERRE SA	148.000	EUR	33,74	4.993.520,00	4,86%	4,83%
MERCIALYS	185.000	EUR	11,04	2.042.400,00	1,99%	1,98%
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	104.700	EUR	92,76	9.711.972,00	9,46%	9,40%
Belgique				26.786.398,10	26,10%	25,93%
AEDIFICA	82.000	EUR	67,50	5.535.000,00	5,39%	5,36%
CARE PROPERTY INVEST	44.250	EUR	11,86	524.805,00	0,51%	0,51%
COFINIMMO	52.600	EUR	79,20	4.165.920,00	4,06%	4,03%
MONTEA NV	52.000	EUR	73,20	3.806.400,00	3,71%	3,68%
RETAIL ESTATES	26.402	EUR	63,80	1.684.447,60	1,64%	1,63%
VGP	33.763	EUR	98,50	3.325.655,50	3,24%	3,22%
WAREHOUSES DE PAUW SCA	231.000	EUR	22,12	5.109.720,00	4,98%	4,95%
XIOR STUDENT HOUSING NV	91.000	EUR	28,95	2.634.450,00	2,57%	2,55%
Allemagne				20.302.800,00	19,78%	19,65%
LEG IMMOBILIEN SE	110.000	EUR	62,25	6.847.500,00	6,67%	6,63%
TAG IMMOBILIEN AG	340.000	EUR	13,23	4.498.200,00	4,38%	4,35%
VONOVIA SE	365.000	EUR	24,54	8.957.100,00	8,73%	8,67%
Espagne				7.528.530,00	7,33%	7,29%
COLONIAL SFL SOCIMI SA	254.000	EUR	5,47	1.388.110,00	1,35%	1,35%
MERLIN PROPERTIES SOCIMI SA	494.000	EUR	12,43	6.140.420,00	5,98%	5,94%
Luxembourg				6.340.300,00	6,18%	6,14%
AROUNDTOWN SA	800.000	EUR	2,65	2.118.400,00	2,07%	2,05%
GRAND CITY PROPERTIES	170.000	EUR	9,84	1.672.800,00	1,63%	1,62%
SHURGARD SELF STORAGE LTD	87.000	EUR	29,30	2.549.100,00	2,48%	2,47%
Pays-Bas				5.295.565,34	5,16%	5,12%
CTP NV	174.068	EUR	17,84	3.105.373,12	3,03%	3,00%
EUROCOMMERCIAL PROPERTIES NV	55.000	EUR	26,05	1.432.750,00	1,40%	1,39%
NSI NV	1.319	EUR	19,38	25.562,22	0,02%	0,02%
WERELDHAVE NV	38.000	EUR	19,26	731.880,00	0,71%	0,71%
Finlande				1.872.090,00	1,82%	1,81%
KOJAMO OYJ	183.000	EUR	10,23	1.872.090,00	1,82%	1,81%
Total ACTIONS				102.651.334,24	100,00%	99,36%
TOTAL PORTEFEUILLE				102.651.334,24	100,00%	99,36%
Avoirs bancaires à vue				833.633,36		0,81%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		833.633,36		0,81%
TOTAL DEPOTS ET LIQUIDITES				833.633,36		0,81%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				175.929,36		0,17%
AUTRES				-348.712,59		-0,34%
TOTAL DE L'ACTIF NET				103.312.184,37		100,00%

27.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
France	33,63%
Belgique	26,10%
Allemagne	19,78%
Espagne	7,33%
Luxembourg	6,18%
Pays-Bas	5,16%
Finlande	1,82%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par secteur	
Sociétés immobilières	100,00%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par devise	
EUR	100,00%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

27.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)**Taux de rotation**

	1er semestre	2ème semestre	Exercice complet
Achats	14.565.105,43	13.247.653,40	27.812.758,83
Ventes	18.035.188,60	16.173.911,25	34.209.099,85
Total 1	32.600.294,03	29.421.564,65	62.021.858,68
Souscriptions	5.233.005,74	5.928.309,47	11.161.315,21
Remboursements	8.255.885,39	12.332.657,73	20.588.543,12
Total 2	13.488.891,13	18.260.967,20	31.749.858,33
Moyenne de référence de l'actif net total	105.925.048,05	107.787.636,38	106.875.042,90
Taux de rotation	18,04%	10,35%	28,32%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de CA Indosuez Fund Solutions S.A. - 12, rue Eugène Ruppert - L-2453 Luxembourg qui assure le service financier.

27.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Evolution du nombre de parts en circulation									
Part	2023			2024			2025		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
Classe A - Dis	7.119,228	1.922,914	33.132,904	4.620,00	1.379,228	36.373,676	4.899,784	2.204,532	39.068,928
Classe B - Cap	64.680,326	98.343,533	417.304,523	56.922,347	71.358,354	402.868,516	25.923,13	73.760,51	355.031,136
Classe E - Dis							71.000,339		71.000,339
Classe F - Cap	305.282,00	172.487,00	985.659,763	379.986,553	455.369,00	910.277,316	41.346,563	113.622,712	838.001,167
Classe M - Dis					60,00		1.113,566		1.113,566
Classe N - Cap	17.578,342	30.701,131	138.807,261	16.305,923	74.243,502	80.869,682	5.620,648	64.897,513	21.592,817
Classe P - Cap		105,00	35,00	7,069	20,00	22,069	3,646	6,00	19,715
Classe W - Cap	71,77	799,14	4.898,254	1.450,52	396,47	5.952,304	965,84	644,93	6.273,214
TOTAL			1.579.837,705			1.436.363,563			1.332.100,882

Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)							
Part	2023		2024		2025		
	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements	
Classe A - Dis	415.064,00	106.221,06	277.399,70	81.249,46	278.948,31	131.014,06	
Classe B - Cap	3.674.710,76	5.738.419,16	3.766.554,52	4.740.172,84	1.799.279,50	5.212.257,20	
Classe E - Dis					4.303.993,59		
Classe F - Cap	17.929.447,50	10.759.629,28	26.599.703,79	31.462.403,97	3.148.610,60	8.688.320,46	
Classe M - Dis				3.239,40	60.543,32		
Classe N - Cap	1.072.704,72	1.900.723,36	1.151.503,69	5.136.979,23	402.121,14	4.843.330,11	
Classe P - Cap		23.673.888,24	2.081.301,78	5.565.067,43	1.094.733,09	1.668.404,90	
Classe W - Cap	4.128,38	45.950,25	97.149,86	28.361,48	73.085,66	45.216,39	
TOTAL	23.096.055,36	42.224.831,35	33.973.613,34	47.017.473,81	11.161.315,21	20.588.543,12	

Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
Classe A - Dis	1.965.860,94	59,33	2.032.704,33	55,88	2.357.720,65	60,35
Classe B - Cap	28.087.715,28	67,31	26.418.775,95	65,58	25.149.385,96	70,84
Classe E - Dis					4.308.641,44	60,68
Classe F - Cap	69.744.386,84	70,76	63.281.305,68	69,52	63.456.268,21	75,72
Classe M - Dis					58.971,16	52,96
Classe N - Cap	9.690.695,06	69,81	5.546.629,61	68,59	1.613.340,97	74,72
Classe P - Cap	9.641.746,22	275.478,46	6.021.147,66	272.832,83	5.906.376,62	299.587,96
Classe W - Cap	336.663,65	68,73	401.958,95	67,53	461.479,36	73,56
TOTAL	119.467.067,99		103.702.522,18		103.312.184,37	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants:

<https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

27.4.5 . Performances

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

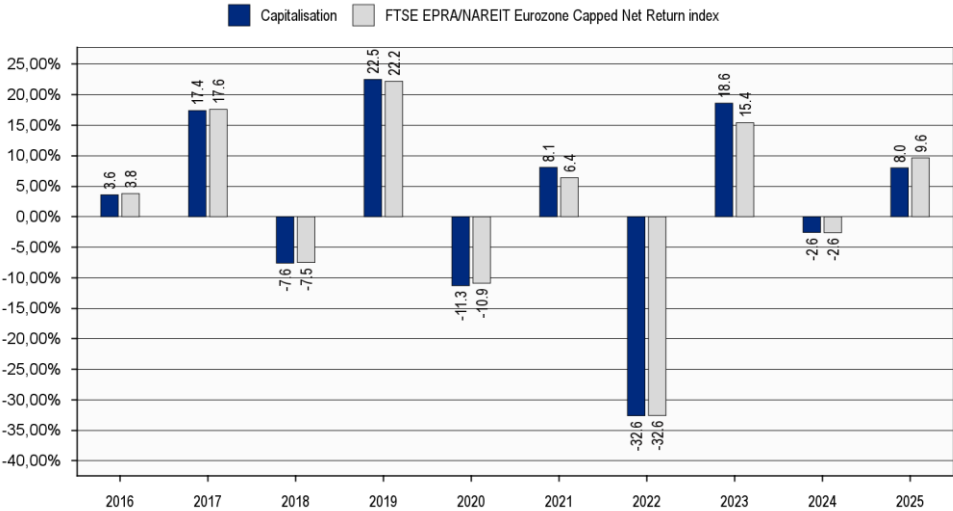
Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2025:

Classe B

Rendement annuel



* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

	Rendements moyens cumulés sur								Depuis le	
	1 an		3 ans		5 ans		10 ans			
	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Année	Valeur
Classe B	8,02% (en EUR)	9,65% (en EUR)	7,67% (en EUR)	7,21% (en EUR)	-1,89% (en EUR)	-2,44% (en EUR)	1,06% (en EUR)	0,84% (en EUR)	07/10/1999	4,94% (en EUR)
Classe F	8,92% (en EUR)	9,65% (en EUR)	8,57% (en EUR)	7,21% (en EUR)	-1,11% (en EUR)	-2,44% (en EUR)	1,71% (en EUR)	0,84% (en EUR)	31/12/2008	6,10% (en EUR)
Classe N	8,94% (en EUR)	9,65% (en EUR)	8,57% (en EUR)	7,21% (en EUR)	-1,13% (en EUR)	-2,44% (en EUR)	(en EUR)		29/12/2017	-0,47% (en EUR)
Classe P	9,81% (en EUR)	9,65% (en EUR)	9,46% (en EUR)	7,21% (en EUR)	-0,36% (en EUR)	-2,44% (en EUR)	(en EUR)		19/10/2016	1,99% (en EUR)
Classe W	8,93% (en EUR)	9,65% (en EUR)	8,58% (en EUR)	7,21% (en EUR)	(en EUR)		(en EUR)		20/05/2021	-1,89% (en EUR)
Classe A	8,00% (en EUR)	9,65% (en EUR)	7,64% (en EUR)	7,21% (en EUR)	-1,91% (en EUR)	-2,44% (en EUR)	(en EUR)		10/10/2016	0,68% (en EUR)

27.4.6 . Frais

Frais récurrents

Les Classes E (Dis) et M (Dis) n'ayant pas encore un exercice comptable complet, il existe trop peu de données pour fournir des indications utiles sur les frais récurrents.

Classe A (Dis) - BE6289023283

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,83%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,21%

Classe B (Cap) - BE6271654228

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,80%

Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,21%

Classe F (Cap) - BE6271655233

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,95%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,21%

Classe N (Cap) - BE6299325488

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,96%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,21%

Classe P (Cap) - BE6289025304

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,14%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,21%

Classe W (Cap) - BE6289027326

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,94%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,21%

Fee sharing

Au 31 décembre 2025, 54,32% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

27.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations

Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A 1,74 EUR classe E 2,26 EUR classe M 2,21 EUR
2021	classe A 1,90 EUR classe M 1,92 EUR
2022	classe A 0,68 EUR classe M 1,17 EUR
2023	classe A 1,86 EUR classe M 1,90 EUR
2024	néant
2025	classe E 1,32 EUR classe M 0,46 EUR

Restrictions d'investissement et dépassements

Entre les dates de VNI du 22/10/2025 et du 23/10/2025, un dépassement actif légale a été constaté dans le compartiment DPAM B Real Estate EMU Sustainable. En effet, la somme des émetteurs représentant chacun plus de 5% représentait plus de 40% (49,619%) de la VNI du fonds. Le dépassement était principalement dû à une transaction d'achat de KLEPIERRE SA.

Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

28 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES US SELECTION MSCI INDEX

28.1 . RAPPORT DE GESTION

28.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Période de souscription initiale : 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière du patrimoine du compartiment DPAM CAPITAL B Equities US ESG Leaders Index de la sicav DPAM CAPITAL B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription lors de cette période : Le prix de souscription initial correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM B Equities US ESG Leaders Index de la sicav DPAM CAPITAL B datée du 1er avril 2022.

28.1.2 . Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

28.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif est de procurer à ses actionnaires un rendement global aussi élevé que possible, l'accent étant mis sur les investissements en actions américaines.

Le compartiment est un fonds de type « tracker » mettant en oeuvre une stratégie de gestion passive dont l'objectif est de répliquer, de manière physique et non synthétique, la performance dite « Net Dividends Reinvested » de l'indice MSCI USA Selection (anciennement MSCI USA ESG LEADERS) en Euro.

Il s'agit d'un compartiment géré passivement ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Politique de placement

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

28.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

28.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

28.1.6 . Indice et benchmark

MSCI USA Selection Net Total Return

Ce benchmark est utilisé dans le cadre de la gestion du compartiment.

De plus amples informations à propos de l'Indice, de sa composition, de son calcul et des règles régissant son examen périodique et son rééquilibrage, ainsi que sur la méthodologie générale des indices MSCI, sont disponibles sur le site www.msci.com.

La performance de l'indice de référence est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le « tracking error » (erreur de suivi) est de l'ordre de 1,5%.

28.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

L'indice de référence du compartiment Equities US Selection MSCI Index est l'indice MSCI Daily Net Total Return USA Selection Euro.

L'indice MSCI Daily Net Total Return USA Selection Euro, dividendes nets réinvestis, fournit une exposition aux entreprises ayant une performance ESG élevée aux États-Unis et est établi par le MSCI.

L'indice comptait 264 positions en fin d'année. Vous pouvez consulter la valeur de l'indice sur le site web de MSCI : www.msci.com/end-of-day-data-search. Vous pouvez consulter la composition de ses indices sur le site web de MSCI : www.msci.com/constituents.

La politique de réplication physique presque intégrale a été suivie tout au long de l'année.

Au cours de l'année, le compartiment a suivi de près l'évolution de l'indice. L'écart type a posteriori est nettement inférieur au seuil maximal stipulé dans le prospectus et demeure proche de zéro, les écarts de performance observés provenant principalement des frais de gestion, d'administration et de garde, ainsi que de la méthode de réplication.

28.1.8 . Politique future

Le compartiment Equities USA Selection MSCI Index, dont la vocation est d'être représentatif des entreprises américaines à forte performance ESG, poursuivra sa politique d'investissement basée sur une large diversification sectorielle avec pour référence l'indice USA Selection publié par MSCI.

28.1.9 . Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 5

A l'exception des classes (A USD, B USD, M USD, N USD) : 4

28.2 . BILAN

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	1.214.521.707,53	1.351.668.582,21
I. Actifs immobilisés		
A. Frais d'établissement et d'organisation		
B. Immobilisations incorporelles		
C. Immobilisations corporelles		
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	1.213.708.179,07	1.349.980.842,93
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations		
Dont obligations prêtées		
Collatéral reçu sous forme d'obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire		
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions	1.213.708.179,07	1.349.980.842,93
a. Actions	1.213.708.179,07	1.349.980.842,93
Dont actions prêtées		
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts		
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		

- h. Sur d'autres valeurs mobilières
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- i. Sur OPC à nombre variable de parts
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- j. Sur devises
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- k. Sur taux d'intérêt
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- l. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- m. Sur indices financiers
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- n. Sur instruments financiers dérivés
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- o. Sur d'autres valeurs sous-jacentes
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)

III. Créances et dettes à plus d'un an

A. Créances

B. Dettes

IV. Créances et dettes à un an au plus

A. Créances

a. Montants à recevoir

b. Avoirs fiscaux

c. Collatéral

d. Autres

B. Dettes

a. Montants à payer (-)

b. Dettes fiscales (-)

c. Emprunts (-)

d. Collatéral (-)

e. Autres (-)

V. Dépôts et liquidités

A. Avoirs bancaires à vue

B. Avoirs bancaires à terme

C. Autres

[illegible]

VI. Comptes de régularisation

- A. Charges à reporter
B. Produits acquis
C. Charges à imputer (-)
D. Produits à reporter (-)

TOTAL CAPITAUX PROPRES

- A. Capital
B. Participations au résultat
C. Résultat reporté
D. Résultat de l'exercice (du semestre)

SECTION 2: POSTES HORS BILAN

I. Sûretés réelles (+/-)

- A. Collatéral (+/-)
 - a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts
- B. Autres sûretés réelles (+/-)
 - a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts

II. Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)

- A. Contrats d'option et warrants achetés
B. Contrats d'option et warrants vendus

III. Montants notionnels des contrats à terme (+)

- A. Contrats à terme achetés
B. Contrats à terme vendus

IV. Montants notionnels des contrats de swap (+)

- A. Contrats de swap achetés
B. Contrats de swap vendus

V. Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)

- A. Contrats achetés
B. Contrats vendus

VI. Montants non appelés sur actions

VII. Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions

VIII. Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions

IX. Instruments financiers prêtés

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
-1.080.443,49	
-1.080.443,49	
1.214.521.707,53	1.351.668.582,21
865.461.578,60	982.348.332,67
-62.766.402,81	-3.306.550,11
367.810.053,29	37.317.934,37
44.016.478,45	335.308.865,28

[illegible]

28.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	35.193.900,19	325.314.006,55
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire		
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions	129.613.524,13	325.283.477,95
a. Actions	129.613.524,13	325.283.477,95
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts		
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
h. Sur d'autres valeurs mobilières		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
i. Sur OPC à nombre variable de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
j. Sur taux d'intérêt		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
k. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
l. Sur indices financiers		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
m. Sur instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
n. Sur d'autres valeurs sous-jacentes		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
G. Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H. Positions et opérations de change	-94.419.623,94	30.528,60
a. Instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Autres positions et opérations de change	-94.419.623,94	30.528,60
II. Produits et charges des placements	12.392.733,53	13.769.589,48
A. Dividendes	14.472.476,18	16.127.717,51
B. Intérêts	63.436,59	95.859,10
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire		
b. Dépôts et liquidités	63.436,59	95.859,10
c. Collatéral (+/-)		
C. Intérêts d'emprunts (-)	-4.682,15	-42.150,32
D. Contrats de swap (+/-)		
E. Précomptes mobiliers (-)	-2.138.497,09	-2.411.836,81
a. D'origine belge		
b. D'origine étrangère	-2.138.497,09	-2.411.836,81
F. Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits	346.870,48	373.351,15
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	346.870,48	373.351,15
B. Autres		

IV. Coûts d'exploitation

A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)
B. Charges financières (-)
C. Rémunération due au dépositaire (-)
D. Rémunération due au gestionnaire (-)
a. Gestion financière
Classe A
Classe A (USD)
Classe B
Classe B (USD)
Classe F
Classe J
Classe M
Classe M (USD)
Classe N
Classe N (USD)
b. Gestion administrative et comptable
c. Rémunération commerciale
E. Frais administratifs (-)
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)
H. Services et biens divers (-)
I. Amortissements et provisions pour risques et charges (-)
J. Taxes
Classe A
Classe A (USD)
Classe B
Classe B (USD)
Classe F
Classe J
Classe M
Classe M (USD)
Classe N
Classe N (USD)
Classe P
K. Autres charges (-)

Produits et charges de l'exercice (du semestre)

Sous Total II + III + IV

V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat**VI. Impôts sur le résultat****VII. Résultat de l'exercice (du semestre)****SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS****I. Bénéfice (Perte) à affecter**

- a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent
- b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter
- c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)

II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital**III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter****IV. (Distribution des dividendes)**

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
-3.909.107,23	-4.148.081,90
-351.044,15	-308.251,23
-452.968,90	-476.482,01
-2.908.638,00	-3.088.267,21
-2.359.552,28	-2.523.712,41
-8.609,10	-13.938,68
-1.731,77	-2.121,61
-2.419,42	-3.672,02
-9.408,45	-20.035,96
-60.313,79	-70.631,32
-2.172.377,46	-2.028.291,88
-32.155,10	-178.344,21
-512,91	-484,65
-3.981,90	-7.555,97
-68.042,38	-198.636,11
-549.085,72	-564.554,80
	-76.479,52
-54.888,78	-3.365,53
-5.624,80	-869,64
-101.593,19	-60.924,78
-12.208,00	-39.989,31
-1.110,70	-1.744,23
-216,92	-398,80
-288,95	-733,24
-186,57	-405,54
-1.597,84	-2.283,92
152,02	-8.125,47
-7.617,44	-21.274,65
-147,82	-168,16
-393,93	-1.222,33
-360,85	-2.571,17
-439,00	-1.061,80
-22.141,41	-93.452,67
8.830.496,78	9.994.858,73
44.024.396,97	335.308.865,28
-7.918,52	
44.016.478,45	335.308.865,28
349.060.128,93	369.320.249,54
367.810.053,29	37.317.934,37
44.016.478,45	335.308.865,28
-62.766.402,81	-3.306.550,11
-348.990.492,85	-367.810.053,29
-69.636,08	-1.510.196,25

28.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

28.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
ACTIONS						
<i>NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</i>				<i>1.213.708.179,07</i>	<i>100,00%</i>	<i>99,93%</i>
États-Unis				1.173.499.576,12	96,69%	96,62%
3M CO	23.902	USD	160,10	3.258.299,80	0,27%	0,27%
ADOBE INC	19.500	USD	349,99	5.811.064,75	0,48%	0,48%
ADVANCED MICRO DEVICES	73.000	USD	214,16	13.311.490,48	1,10%	1,10%
AFLAC INC	21.500	USD	110,27	2.018.651,28	0,17%	0,17%
AGILENT TECHNOLOGIES INC	13.500	USD	136,07	1.564.089,57	0,13%	0,13%
ALLSTATE CORP	12.800	USD	208,15	2.268.568,27	0,19%	0,19%
ALNYLAM PHARMACEUTICALS INC	5.800	USD	397,65	1.963.787,30	0,16%	0,16%
ALPHABET INC-CL A	264.500	USD	313,00	70.491.293,80	5,81%	5,80%
ALPHABET INC-CL C	223.300	USD	313,80	59.663.280,68	4,92%	4,91%
AMERICAN EXPRESS CO	25.500	USD	369,95	8.032.462,00	0,66%	0,66%
AMERICAN TOWER CORP	22.200	USD	175,57	3.318.705,78	0,27%	0,27%
AMERICAN WATER WORKS CO INC	8.000	USD	130,50	888.926,73	0,07%	0,07%
AMERIPRISE FINANCIAL INC	4.500	USD	490,34	1.878.777,30	0,15%	0,15%
AMGEN INC	24.200	USD	327,31	6.744.350,12	0,56%	0,56%
ANALOG DEVICES INC	22.400	USD	271,20	5.172.531,82	0,43%	0,43%
ANNALY CAPITAL MANAGEMENT IN	27.500	USD	22,36	523.564,22	0,04%	0,04%
APPLIED MATERIALS INC	37.000	USD	256,99	8.096.240,79	0,67%	0,67%
ATMOS ENERGY CORP	7.900	USD	167,63	1.127.572,06	0,09%	0,09%
AUTODESK INC	9.500	USD	296,01	2.394.393,12	0,20%	0,20%
AUTOMATIC DATA PROCESSING	18.300	USD	257,23	4.008.096,56	0,33%	0,33%
AUTOZONE INC	770	USD	3.391,50	2.223.555,71	0,18%	0,18%
AVERY DENNISON CORP	2.900	USD	181,88	449.105,54	0,04%	0,04%
AXON ENTERPRISE INC	3.500	USD	567,93	1.692.498,62	0,14%	0,14%
BAKER HUGHES CO	42.000	USD	45,54	1.628.575,08	0,13%	0,13%
BALL CORP	10.000	USD	52,97	451.019,63	0,04%	0,04%
BANK OF NEW YORK MELLON CORP	32.000	USD	116,09	3.163.080,59	0,26%	0,26%
BEST BUY CO INC	10.000	USD	66,93	569.883,78	0,05%	0,05%
BIAGEN INC	6.100	USD	175,99	914.078,08	0,08%	0,08%
BLACKROCK INC	6.600	USD	1.070,34	6.014.938,06	0,50%	0,50%
BOOKING HOLDINGS INC	1.437	USD	5.355,33	6.552.521,78	0,54%	0,54%
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	91.301	USD	53,94	4.193.261,48	0,35%	0,35%
BROADRIDGE FINANCIAL Solutio	5.500	USD	223,17	1.045.114,73	0,09%	0,09%
BUNGE GLOBAL SA	4.936	USD	89,08	374.387,06	0,03%	0,03%
BURLINGTON STORES INC	3.500	USD	288,85	860.807,19	0,07%	0,07%
BXP INC	8.000	USD	67,48	459.653,45	0,04%	0,04%
C.H. ROBINSON WORLDWIDE INC	6.000	USD	160,76	821.286,56	0,07%	0,07%
CADENCE DESIGN SYS INC	12.100	USD	312,58	3.220.416,37	0,27%	0,27%
CAPITAL ONE FINANCIAL CORP	29.500	USD	242,36	6.087.632,51	0,50%	0,50%
CARRIER GLOBAL CORP	33.000	USD	52,84	1.484.711,99	0,12%	0,12%
CATERPILLAR INC	21.100	USD	572,87	10.292.100,13	0,85%	0,85%
CBOE GLOBAL MARKETS INC	5.000	USD	251,16	1.069.266,47	0,09%	0,09%
CBRE GROUP INC - A	13.500	USD	160,79	1.848.239,60	0,15%	0,15%
CENCORA INC	8.100	USD	337,75	2.329.409,51	0,19%	0,19%
CHARTER COMMUNICATIONS INC-A	3.100	USD	208,75	551.002,60	0,05%	0,05%
CHENIERE ENERGY INC	9.500	USD	194,37	1.572.238,07	0,13%	0,13%
CHURCH & DWIGHT CO INC	10.000	USD	83,85	713.951,21	0,06%	0,06%
CINTAS CORP	16.300	USD	188,07	2.610.192,86	0,22%	0,21%
CITIZENS FINANCIAL GROUP	17.000	USD	58,41	845.476,61	0,07%	0,07%
CLOROX COMPANY	5.000	USD	100,83	429.264,76	0,04%	0,04%
CMS ENERGY CORP	12.400	USD	69,93	738.330,28	0,06%	0,06%
COCA-COLA CO/THE	188.530	USD	69,91	11.222.386,90	0,92%	0,92%
COLGATE-PALMOLIVE CO	36.000	USD	79,02	2.422.172,08	0,20%	0,20%
COMCAST CORP-CLASS A	169.000	USD	29,89	4.301.085,61	0,35%	0,35%
CONSOLIDATED EDISON INC	17.300	USD	99,32	1.463.013,33	0,12%	0,12%
COOPER COS INC/THE	10.000	USD	81,96	697.858,57	0,06%	0,06%
CROWN CASTLE INC	18.500	USD	88,87	1.399.885,05	0,12%	0,12%
CSX CORP	90.000	USD	36,25	2.777.896,04	0,23%	0,23%
CUMMINS INC	6.100	USD	510,45	2.651.236,75	0,22%	0,22%
DANAHER CORP	29.000	USD	228,92	5.652.586,32	0,47%	0,47%

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
DARDEN RESTAURANTS INC	5.500	USD	184,02	861.773,60	0,07%	0,07%
DECKERS OUTDOOR CORP	7.800	USD	103,67	688.514,62	0,06%	0,06%
DEERE & CO	11.742	USD	465,57	4.654.708,96	0,38%	0,38%
DELTA AIR LINES INC	9.324	USD	69,40	550.969,05	0,05%	0,05%
DEXCOM INC	20.000	USD	66,37	1.130.231,17	0,09%	0,09%
DICK'S SPORTING GOODS INC	2.600	USD	197,97	438.266,42	0,04%	0,04%
DIGITAL REALTY TRUST INC	16.600	USD	154,71	2.186.713,78	0,18%	0,18%
DOCUSIGN INC	9.000	USD	68,40	524.160,25	0,04%	0,04%
DOLLAR GENERAL CORP	10.000	USD	132,77	1.130.486,61	0,09%	0,09%
DOVER CORP	6.200	USD	195,24	1.030.685,00	0,08%	0,08%
DR HORTON INC	13.000	USD	144,03	1.594.269,66	0,13%	0,13%
EBAY INC	20.000	USD	87,10	1.483.247,48	0,12%	0,12%
ECOLAB INC	12.000	USD	262,52	2.682.310,87	0,22%	0,22%
EDISON INTERNATIONAL	19.000	USD	60,02	970.990,68	0,08%	0,08%
EDWARDS LIFESCIENCES CORP	29.000	USD	85,25	2.105.027,89	0,17%	0,17%
ELECTRONIC ARTS INC	11.000	USD	204,33	1.913.772,40	0,16%	0,16%
ELEVANCE HEALTH INC	10.000	USD	350,55	2.984.801,40	0,25%	0,25%
ELI LILLY & CO	36.800	USD	1.074,68	33.673.825,19	2,77%	2,77%
EMCOR GROUP INC	2.300	USD	611,79	1.198.107,20	0,10%	0,10%
EQUINIX INC	4.200	USD	766,16	2.739.896,97	0,23%	0,23%
EQUITABLE HOLDINGS INC	15.000	USD	47,65	608.582,74	0,05%	0,05%
ESSENTIAL UTILITIES INC	13.000	USD	38,36	424.607,26	0,04%	0,04%
ESTEE LAUDER COMPANIES-CL A	11.000	USD	104,72	980.816,55	0,08%	0,08%
EVERSOURCE ENERGY	16.000	USD	67,33	917.263,40	0,08%	0,08%
EXELON CORP	44.000	USD	43,59	1.633.070,80	0,13%	0,13%
EXPEDITORS INTL WASH INC	5.000	USD	149,01	634.382,05	0,05%	0,05%
FAIR ISAAC CORP	1.050	USD	1.690,62	1.511.474,31	0,12%	0,12%
FERGUSON ENTERPRISES INC	8.570	USD	222,63	1.624.538,38	0,13%	0,13%
FIDELITY NATIONAL INFO SERV	24.300	USD	66,46	1.375.093,02	0,11%	0,11%
FIRST SOLAR INC	5.300	USD	261,23	1.178.865,85	0,10%	0,10%
FISERV INC	25.000	USD	67,17	1.429.818,21	0,12%	0,12%
FORTIVE CORPORATION	16.000	USD	55,21	752.147,81	0,06%	0,06%
FOX CORP - CLASS A	10.000	USD	73,07	622.163,57	0,05%	0,05%
FOX CORP - CLASS B	6.000	USD	64,93	331.712,72	0,03%	0,03%
GARTNER INC	3.000	USD	252,28	644.420,79	0,05%	0,05%
GENERAL ELECTRIC	49.200	USD	308,03	12.903.977,18	1,06%	1,06%
GENERAL MILLS INC	27.000	USD	46,50	1.069.011,03	0,09%	0,09%
GENUINE PARTS CO	5.300	USD	122,96	554.887,82	0,05%	0,05%
GILEAD SCIENCES INC	57.200	USD	122,74	5.977.885,82	0,49%	0,49%
GRACO INC	9.000	USD	81,97	628.149,35	0,05%	0,05%
HALLIBURTON CO	45.000	USD	28,26	1.082.804,72	0,09%	0,09%
HARTFORD INSURANCE GROUP INC	13.000	USD	137,80	1.525.309,72	0,13%	0,13%
HCA HEALTHCARE INC	7.100	USD	466,86	2.822.347,48	0,23%	0,23%
HEALTHPEAK PROPERTIES INC	31.000	USD	16,08	424.436,97	0,03%	0,04%
HEWLETT PACKARD ENTERPRISE	68.000	USD	24,02	1.390.744,60	0,11%	0,11%
HILTON WORLDWIDE HOLDINGS IN	11.000	USD	287,25	2.690.408,28	0,22%	0,22%
HOLOGIC INC	10.200	USD	74,49	646.939,42	0,05%	0,05%
HOME DEPOT INC	45.900	USD	344,10	13.448.158,71	1,11%	1,11%
HORMEL FOODS CORP	18.000	USD	23,70	363.233,85	0,03%	0,03%
HP INC	38.000	USD	22,28	720.882,12	0,06%	0,06%
HUBBELL INC	2.100	USD	444,11	794.100,22	0,07%	0,07%
HUBSPOT INC	2.600	USD	401,30	888.398,82	0,07%	0,07%
HUMANA INC	6.200	USD	256,13	1.352.127,38	0,11%	0,11%
HUNT (JB) TRANSPRT SVCS INC	3.100	USD	194,34	512.966,92	0,04%	0,04%
HUNTINGTON BANCSHARES INC	80.000	USD	17,35	1.181.829,79	0,10%	0,10%
IDEX CORP	4.500	USD	177,94	681.791,48	0,06%	0,06%
IDEXX LABORATORIES INC	3.600	USD	676,53	2.073.743,45	0,17%	0,17%
ILLINOIS TOOL WORKS	12.000	USD	246,30	2.516.582,23	0,21%	0,21%
INCYTE CORP	8.000	USD	98,77	672.791,52	0,06%	0,06%
INGERSOLL-RAND INC	17.000	USD	79,22	1.146.698,45	0,09%	0,09%
INSULET CORP	3.700	USD	284,24	895.472,77	0,07%	0,07%
INTEL CORP	204.000	USD	36,90	6.409.468,26	0,53%	0,53%
INTERCONTINENTAL EXCHANGE IN	26.000	USD	161,96	3.585.474,05	0,30%	0,30%
INTERNATIONAL PAPER CO	23.000	USD	39,39	771.399,38	0,06%	0,06%
INTL BUSINESS MACHINES CORP	42.000	USD	296,21	10.592.890,29	0,87%	0,87%
INTL FLAVORS & FRAGRANCES	13.000	USD	67,39	745.940,65	0,06%	0,06%
INTUIT INC	12.756	USD	662,42	7.194.712,01	0,59%	0,59%
IQVIA HOLDINGS INC	7.200	USD	225,41	1.381.882,58	0,11%	0,11%
IRON MOUNTAIN INC	12.000	USD	82,95	847.545,66	0,07%	0,07%
JM SMUCKER CO/THE	5.000	USD	97,81	416.407,68	0,03%	0,03%

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
JOHNSON & JOHNSON	109.013	USD	206,95	19.209.196,09	1,58%	1,58%
JOHNSON CONTROLS INTERNATION	30.000	USD	119,75	3.058.878,62	0,25%	0,25%
KENVUE INC	90.000	USD	17,25	1.321.895,36	0,11%	0,11%
KEURIG DR PEPPER INC	60.000	USD	28,01	1.430.967,69	0,12%	0,12%
KEYCORP	41.000	USD	20,64	720.541,53	0,06%	0,06%
KEYSIGHT TECHNOLOGIES IN	8.000	USD	203,19	1.384.069,14	0,11%	0,11%
KIMBERLY-CLARK CORP	15.000	USD	100,89	1.288.560,60	0,11%	0,11%
KROGER CO	30.000	USD	62,48	1.595.981,10	0,13%	0,13%
LABCORP HOLDINGS INC	3.500	USD	250,88	747.652,09	0,06%	0,06%
LAM RESEARCH CORP	56.700	USD	171,18	8.264.213,89	0,68%	0,68%
LENNOX INTERNATIONAL INC	1.500	USD	485,58	620.179,66	0,05%	0,05%
LOWE'S COS INC	26.000	USD	241,16	5.338.805,40	0,44%	0,44%
LPL FINANCIAL HOLDINGS INC	3.500	USD	357,17	1.064.408,87	0,09%	0,09%
LYONDELLBASELL INDU-CL A	14.000	USD	43,30	516.156,50	0,04%	0,04%
MARATHON PETROLEUM CORP	14.500	USD	162,63	2.007.863,26	0,17%	0,17%
MARSH & MCLENNAN COS	22.500	USD	185,52	3.554.174,29	0,29%	0,29%
MARTIN MARIETTA MATERIALS	2.600	USD	622,66	1.378.446,08	0,11%	0,11%
MARVELL TECHNOLOGY INC	39.000	USD	84,98	2.821.933,67	0,23%	0,23%
MASTERCARD INC - A	38.800	USD	570,88	18.860.014,47	1,55%	1,55%
MCCORMICK & CO-NON VTG SHRS	10.000	USD	68,11	579.931,03	0,05%	0,05%
MCDONALD'S CORP	32.748	USD	305,63	8.522.092,25	0,70%	0,70%
MERCK & CO. INC.	114.569	USD	105,26	10.268.238,70	0,85%	0,85%
METTLER-TOLEDO INTERNATIONAL	1.040	USD	1.394,19	1.234.584,36	0,10%	0,10%
MICROSOFT CORP	321.200	USD	483,62	132.265.097,71	10,90%	10,89%
MONSTER BEVERAGE CORP	34.000	USD	76,67	2.219.575,12	0,18%	0,18%
MOODY'S CORP	7.100	USD	510,85	3.088.283,88	0,25%	0,25%
MORGAN STANLEY	55.000	USD	177,53	8.313.806,46	0,69%	0,68%
NASDAQ INC	20.300	USD	97,13	1.678.861,59	0,14%	0,14%
NETAPP INC	8.000	USD	107,10	729.532,97	0,06%	0,06%
NEUROCRINE BIOSCIENCES INC	4.400	USD	141,83	531.356,81	0,04%	0,04%
NEWMONT CORP	51.000	USD	99,85	4.335.944,48	0,36%	0,36%
NISOURCE INC	18.000	USD	41,76	640.027,25	0,05%	0,05%
NORTHERN TRUST CORP	8.000	USD	136,59	930.409,98	0,08%	0,08%
NRG ENERGY INC	9.000	USD	159,24	1.220.281,83	0,10%	0,10%
NUCOR CORP	9.500	USD	163,11	1.319.379,28	0,11%	0,11%
NVIDIA CORP	1.107.000	USD	186,50	175.789.092,77	14,48%	14,47%
NVR INC	110	USD	7.292,77	683.047,13	0,06%	0,06%
O'REILLY AUTOMOTIVE INC	38.291	USD	91,21	2.973.751,21	0,25%	0,24%
OKLO INC	6.000	USD	71,76	366.605,65	0,03%	0,03%
OLD DOMINION FREIGHT LINE	7.700	USD	156,80	1.028.021,63	0,08%	0,08%
OMNICOM GROUP	16.000	USD	80,75	1.100.089,40	0,09%	0,09%
ONEOK INC	29.500	USD	73,50	1.846.183,32	0,15%	0,15%
PALO ALTO NETWORKS INC	30.500	USD	184,20	4.783.600,83	0,39%	0,39%
PAYCHEX INC	14.000	USD	112,18	1.337.238,71	0,11%	0,11%
PAYPAL HOLDINGS INC	42.000	USD	58,38	2.087.751,71	0,17%	0,17%
PEPSICO INC	61.500	USD	143,52	7.515.415,73	0,62%	0,62%
PHILLIPS 66	17.500	USD	129,04	1.922.772,36	0,16%	0,16%
PNC FINANCIAL SERVICES GROUP	17.000	USD	208,73	3.021.337,65	0,25%	0,25%
PPG INDUSTRIES INC	8.500	USD	102,46	741.547,11	0,06%	0,06%
PRINCIPAL FINANCIAL GROUP	10.000	USD	88,22	751.160,12	0,06%	0,06%
PROCTER & GAMBLE CO/THE	106.000	USD	143,31	12.934.445,91	1,07%	1,07%
PROGRESSIVE CORP	26.801	USD	227,72	5.196.580,29	0,43%	0,43%
PROLOGIS INC	42.000	USD	127,66	4.565.302,91	0,38%	0,38%
PRUDENTIAL FINANCIAL INC	15.000	USD	112,88	1.441.696,11	0,12%	0,12%
PTC INC	5.000	USD	174,21	741.666,31	0,06%	0,06%
PULTEGROUP INC	9.600	USD	117,26	958.487,80	0,08%	0,08%
QUANTA SERVICES INC	7.000	USD	422,06	2.515.577,50	0,21%	0,21%
QUEST DIAGNOSTICS INC	4.500	USD	173,53	664.894,21	0,05%	0,05%
RAYMOND JAMES FINANCIAL INC	8.200	USD	160,59	1.121.238,03	0,09%	0,09%
REGIONS FINANCIAL CORP	40.000	USD	27,10	922.985,23	0,08%	0,08%
RIVIAN AUTOMOTIVE INC-A	40.000	USD	19,71	671.292,95	0,06%	0,06%
ROCKWELL AUTOMATION INC	4.800	USD	389,07	1.590.136,66	0,13%	0,13%
ROYALTY PHARMA PLC- CL A	18.000	USD	38,64	592.209,12	0,05%	0,05%
S&P GLOBAL INC	14.300	USD	522,59	6.363.009,92	0,52%	0,52%
SALESFORCE INC	44.000	USD	264,91	9.924.679,64	0,82%	0,82%
SBA COMMUNICATIONS CORP	4.500	USD	193,43	741.142,66	0,06%	0,06%
SCHWAB (CHARLES) CORP	78.000	USD	99,91	6.635.429,35	0,55%	0,55%
SEAGATE TECHNOLOGY HOLDINGS	10.000	USD	275,39	2.344.842,27	0,19%	0,19%
SEMPRA	31.000	USD	88,29	2.330.444,04	0,19%	0,19%
SERVICENOW INC	48.500	USD	153,19	6.326.122,87	0,52%	0,52%

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
SLB LTD	73.300	USD	38,38	2.395.379,97	0,20%	0,20%
SOLVENTUM CORP	6.000	USD	79,24	404.819,28	0,03%	0,03%
STATE STREET CORP	11.500	USD	129,01	1.263.242,37	0,10%	0,10%
STEEL DYNAMICS INC	7.000	USD	169,45	1.009.962,11	0,08%	0,08%
STERIS PLC	4.500	USD	253,52	971.382,35	0,08%	0,08%
SYNCHRONY FINANCIAL	19.000	USD	83,43	1.349.712,63	0,11%	0,11%
SYNOPSYS INC	8.396	USD	469,72	3.357.971,07	0,28%	0,28%
SYSCO CORP	19.000	USD	73,69	1.192.141,00	0,10%	0,10%
TAKE-TWO INTERACTIVE SOFTWARE	8.000	USD	256,03	1.743.999,32	0,14%	0,14%
TARGA RESOURCES CORP	10.500	USD	184,50	1.649.495,51	0,14%	0,14%
TARGET CORP	20.000	USD	97,75	1.664.608,97	0,14%	0,14%
TESLA INC	128.900	USD	449,72	49.358.344,76	4,07%	4,06%
TEXAS INSTRUMENTS INC	41.700	USD	173,49	6.159.932,73	0,51%	0,51%
THE CIGNA GROUP	12.000	USD	275,23	2.812.175,91	0,23%	0,23%
TJX COMPANIES INC	50.000	USD	153,61	6.539.656,86	0,54%	0,54%
TRACTOR SUPPLY COMPANY	22.000	USD	50,01	936.795,95	0,08%	0,08%
TRANSUNION	10.000	USD	85,75	730.129,00	0,06%	0,06%
TRAVELERS COS INC/THE	10.200	USD	290,06	2.519.146,83	0,21%	0,21%
TRIMBLE INC	10.147	USD	78,35	676.927,46	0,06%	0,06%
T ROWE PRICE GROUP INC	11.500	USD	102,38	1.002.486,27	0,08%	0,08%
TRUIST FINANCIAL CORP	58.000	USD	49,21	2.430.226,91	0,20%	0,20%
TWILIO INC - A	7.000	USD	142,24	847.784,07	0,07%	0,07%
ULTA BEAUTY INC	2.200	USD	605,01	1.133.315,17	0,09%	0,09%
UNION PACIFIC CORP	27.000	USD	231,32	5.317.927,54	0,44%	0,44%
UNITED PARCEL SERVICE-CL B	35.000	USD	99,19	2.955.979,39	0,24%	0,24%
UNITED RENTALS INC	2.900	USD	809,32	1.998.406,06	0,16%	0,16%
US BANCORP	75.000	USD	53,36	3.407.552,47	0,28%	0,28%
VALERO ENERGY CORP	13.400	USD	162,79	1.857.368,13	0,15%	0,15%
VEEVA SYSTEMS INC-CLASS A	7.000	USD	223,23	1.330.503,64	0,11%	0,11%
VERALTO CORP	9.500	USD	99,78	807.109,71	0,07%	0,07%
VERIZON COMMUNICATIONS INC	193.000	USD	40,73	6.693.252,16	0,55%	0,55%
VERTEX PHARMACEUTICALS INC	11.577	USD	453,36	4.468.941,82	0,37%	0,37%
VISA INC-CLASS A SHARES	77.500	USD	350,71	23.142.768,96	1,91%	1,91%
WALT DISNEY CO/THE	83.000	USD	113,77	8.040.282,69	0,66%	0,66%
WATERS CORP	3.000	USD	379,83	970.232,87	0,08%	0,08%
WELLTOWER INC	30.000	USD	185,61	4.741.198,01	0,39%	0,39%
WESTERN DIGITAL CORP	15.000	USD	172,27	2.200.221,38	0,18%	0,18%
WEST PHARMACEUTICAL SERVICES	2.800	USD	275,14	655.959,81	0,05%	0,05%
WEYERHAEUSER CO	38.000	USD	23,69	766.503,47	0,06%	0,06%
WILLIAMS COS INC	54.000	USD	60,11	2.763.795,82	0,23%	0,23%
WILLIAMS-SONOMA INC	5.400	USD	178,59	821.138,41	0,07%	0,07%
WORKDAY INC-CLASS A	9.500	USD	214,85	1.737.858,15	0,14%	0,14%
WW GRAINGER INC	2.000	USD	1.009,05	1.718.336,24	0,14%	0,14%
XYLEM INC	12.000	USD	136,18	1.391.425,77	0,11%	0,11%
YUM! BRANDS INC	12.000	USD	151,28	1.545.710,76	0,13%	0,13%
ZIMMER BIOMET HOLDINGS INC	10.000	USD	89,92	765.634,98	0,06%	0,06%
ZOETIS INC	21.000	USD	125,82	2.249.750,95	0,19%	0,19%
ZSCALER INC	5.000	USD	224,92	957.554,60	0,08%	0,08%
<u>Irlande</u>				<u>27.757.949,68</u>	<u>2,29%</u>	<u>2,28%</u>
ACCENTURE PLC-CL A	28.800	USD	268,30	6.579.283,92	0,54%	0,54%
ALLEGION PLC	4.700	USD	159,22	637.178,25	0,05%	0,05%
APTIV PLC	9.000	USD	76,09	583.089,96	0,05%	0,05%
CRH PLC	30.100	USD	124,80	3.198.501,43	0,27%	0,26%
EATON CORP PLC	18.000	USD	318,51	4.881.587,13	0,40%	0,40%
LINDE PLC	21.500	USD	426,48	7.807.331,09	0,64%	0,64%
SMURFIT WESTROCK PLC	24.000	USD	38,67	790.225,21	0,07%	0,07%
TRANE TECHNOLOGIES PLC	9.900	USD	389,20	3.280.752,69	0,27%	0,27%
<u>Uruguay</u>				<u>3.599.924,85</u>	<u>0,29%</u>	<u>0,30%</u>
MERCADOLIBRE INC	2.099	USD	2.014,26	3.599.924,85	0,29%	0,30%
<u>Royaume-Uni</u>				<u>2.489.716,89</u>	<u>0,20%</u>	<u>0,20%</u>
CNH INDUSTRIAL NV	38.000	USD	9,22	298.318,36	0,02%	0,02%
PENTAIR PLC	9.000	USD	104,14	798.041,64	0,07%	0,07%
WILLIS TOWERS WATSON PLC	4.980	USD	328,60	1.393.356,89	0,11%	0,11%
<u>Pays-Bas</u>				<u>2.033.002,68</u>	<u>0,17%</u>	<u>0,17%</u>
NXP SEMICONDUCTORS NV	11.000	USD	217,06	2.033.002,68	0,17%	0,17%

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
<u>Bermudes</u>				1.306.756,35	0,11%	0,11%
ARCH CAPITAL GROUP LTD	16.000	USD	95,92	1.306.756,35	0,11%	0,11%
<u>Suisse</u>				1.209.034,02	0,10%	0,10%
GARMIN LTD	7.000	USD	202,85	1.209.034,02	0,10%	0,10%
<u>Australie</u>				1.104.448,89	0,09%	0,09%
ATLASSIAN CORP-CL A	8.000	USD	162,14	1.104.448,89	0,09%	0,09%
<u>Canada</u>				707.769,59	0,06%	0,06%
LULULEMON ATHLETICA INC	4.000	USD	207,81	707.769,59	0,06%	0,06%
Total ACTIONS				1.213.708.179,07	100,00%	99,93%
TOTAL PORTEFEUILLE				1.213.708.179,07	100,00%	99,93%
Avoirs bancaires à vue				6.252.057,74		0,52%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		USD		4.950.848,21		0,41%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		1.301.209,53		0,11%
TOTAL DEPOTS ET LIQUIDITES				6.252.057,74		0,52%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				-4.358.085,79		-0,36%
AUTRES				-1.080.443,49		-0,09%
TOTAL DE L'ACTIF NET				1.214.521.707,53		100,00%

28.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
États-Unis	96,69%
Irlande	2,29%
Uruguay	0,29%
Royaume-Uni	0,20%
Pays-Bas	0,17%
Bermudes	0,11%
Suisse	0,10%
Australie	0,09%
Canada	0,06%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par secteur	
Internet et services d'Internet	27,82%
Electronique et semi-conducteurs	19,53%
Industrie pharmaceutique et cosmétique	7,77%
Banques et institutions financières	4,90%
Holding et sociétés financières	4,66%
Industrie automobile	4,46%
Distribution, commerce de détail	3,31%
Construction de machines et appareils	3,17%

Par secteur	
Industrie agro-alimentaire	2,05%
Compagnies d'assurance	2,04%
Sociétés immobilières	2,02%
Bien de consommation divers	1,93%
Electrotechnique et électronique	1,74%
Art graphique, maison d'édition	1,71%
Pétrole	1,67%
Energie et eau	1,65%
Articles de bureaux et ordinateurs	1,52%
Biotechnologie	1,26%
Transports	1,20%
Restauration, industrie hôtelière	1,12%
Constructions, matériaux de construction	0,79%
Services divers	0,77%
Service de santé publique et service social	0,69%
Télécommunication	0,60%
Métaux et pierres précieuses	0,36%
Chimie	0,33%
Textile et habillement	0,33%
Industrie minière	0,19%
Papier et bois	0,17%
Sociétés commerciales diverses	0,10%
Service d'environnement et de recyclage	0,07%
Industries d'emballage	0,04%
Agriculture et pêche	0,03%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par devise	
USD	100,00%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

28.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er semestre	2ème semestre	Exercice complet
Achats	38.197.820,37	36.321.588,98	74.519.409,35
Ventes	114.551.527,60	144.542.047,13	259.093.574,73
Total 1	152.749.347,97	180.863.636,11	333.612.984,08
Souscriptions	38.772.663,00	47.229.988,38	86.002.651,38
Remboursements	107.052.990,49	159.971.574,72	267.024.565,21
Total 2	145.825.653,49	207.201.563,10	353.027.216,59
Moyenne de référence de l'actif net total	1.219.874.261,78	1.196.765.923,55	1.208.130.680,06
Taux de rotation	0,57%	-2,20%	-1,61%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de CA Indosuez Fund Solutions S.A. - 12, rue Eugène Ruppert - L-2453 Luxembourg qui assure le service financier.

28.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Evolution du nombre de parts en circulation									
Part	2023			2024			2025		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
Classe A (USD) - Dis	267,737		1.912,737	366,263		2.279,00	683,00	2.089,00	873,00
Classe A - Dis	444,00	2.986,484	15.421,703	2.059,88	7.113,00	10.368,583	588,071	4.778,666	6.177,988
Classe B (USD) - Cap	12.773,30	34.741,30	36.330,00	6.714,60	28.562,00	14.482,60	1.076,925	8.800,00	6.759,525
Classe B - Cap				7.088,034	500,00	6.588,034	120,00	6.542,172	165,862
Classe F - Cap	64.850,00	199.100,00	86.950,00	113.760,00	50.870,00	149.840,00	62.728,00	83.837,00	128.731,00
Classe J - Cap	288,00	556,00	5.496,30	548,00	243,00	5.801,30	343,00	869,00	5.275,30
Classe M (USD) - Dis		785,00	945,00			945,00	200,00	375,00	770,00
Classe M - Dis	139.400,284	72.694,528	617.644,348	34.619,165	532.824,519	119.438,994	169,445	80.234,42	39.374,019
Classe N (USD) - Cap	102.796,205	185.959,284	446.599,953	47.539,964	203.149,633	290.990,284	10.085,692	279.478,354	21.597,622
Classe N - Cap	50,00	1.884,00	14.425,00	256,291	605,00	14.076,291	40,00	10.577,923	3.538,368
Classe P - Cap	904,00	41,00	2.936,00	302,45	1.278,89	1.959,56	97,50	281,46	1.775,60
TOTAL			1.228.661,041			616.769,646			215.038,284

Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements
Classe A (USD) - Dis	37.845,58		63.010,54		128.137,63	361.309,02
Classe A - Dis	58.232,09	402.315,14	352.006,20	1.216.084,77	112.197,60	867.734,43
Classe B (USD) - Cap	1.620.862,00	4.817.444,11	1.128.315,97	4.742.675,04	214.416,21	1.697.730,63
Classe B - Cap			718.251,63	59.560,00	14.671,80	729.436,61
Classe F - Cap	8.582.660,50	29.142.550,40	19.660.877,40	9.195.772,90	12.874.026,28	15.034.735,34
Classe J - Cap	39.870.683,48	73.751.553,94	98.699.687,35	46.289.371,30	67.138.149,97	166.548.138,92
Classe M (USD) - Dis		109.139,60			38.682,00	65.733,13
Classe M - Dis	18.338.565,60	9.824.999,89	5.549.912,44	90.064.277,91	29.440,01	14.770.969,84
Classe N (USD) - Cap	13.269.065,08	25.896.097,77	8.336.162,47	35.863.957,83	1.959.849,18	55.016.656,95
Classe N - Cap	6.145,00	242.336,16	44.352,36	102.932,65	7.044,00	2.083.801,67
Classe P - Cap	23.447.405,94	1.052.281,41	9.405.676,29	41.466.621,74	3.486.036,70	9.848.318,67
TOTAL	105.231.465,27	145.238.718,42	143.958.252,65	229.001.254,14	86.002.651,38	267.024.565,21

Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
Classe A (USD) - Dis	277.636,92	160,34	427.924,18	194,43	168.815,04	193,37
Classe A - Dis	2.242.998,99	145,44	1.951.775,65	188,24	1.197.002,32	193,75
Classe B (USD) - Cap	5.442.255,24	165,48	2.833.208,64	202,57	1.377.294,33	203,76
Classe B - Cap			786.770,70	119,42	20.618,05	124,31
Classe F - Cap	13.147.975,34	151,21	29.681.097,34	198,09	26.640.402,09	206,95
Classe J - Cap	837.975.381,96	152.461,73	1.159.887.742,33	199.935,83	1.103.083.374,29	209.103,44
Classe M (USD) - Dis	139.039,89	162,53	180.419,73	197,70	151.829,83	197,18
Classe M - Dis	90.851.962,35	147,09	22.819.303,54	191,05	7.766.442,57	197,25
Classe N (USD) - Cap	67.650.097,50	167,33	57.744.598,77	205,49	4.477.946,18	207,34
Classe N - Cap	2.183.604,82	151,38	2.790.202,30	198,22	732.613,28	207,05
Classe P - Cap	82.743.133,57	28.182,27	72.565.539,03	37.031,55	68.905.369,55	38.806,81
TOTAL	1.102.654.086,58		1.351.668.582,21		1.214.521.707,53	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants:

<https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

28.4.5 . Performances

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

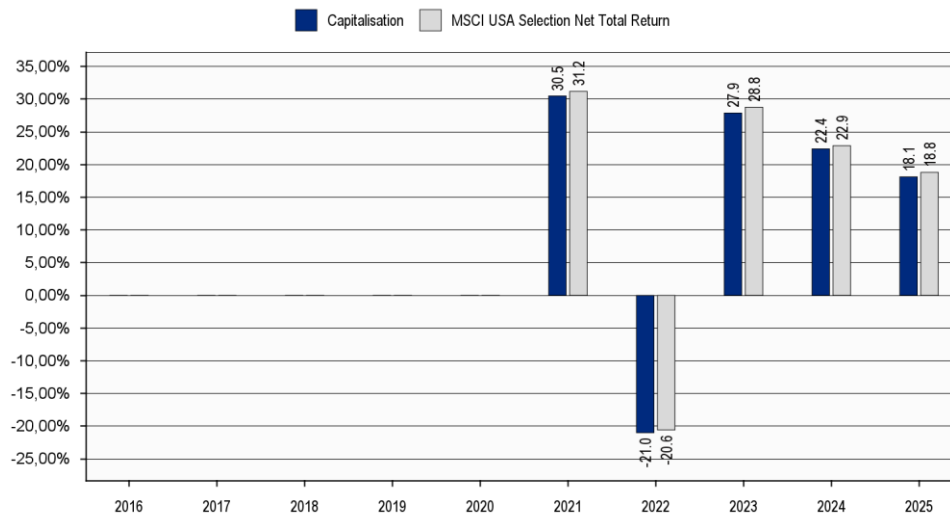
Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B (USD) sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>

Il s'agit d'un compartiment géré passivement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en USD) au 31 décembre 2025:

Classe B (USD)

Rendement annuel



* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

	Rendements moyens cumulés sur						Depuis le	
	1 an		3 ans		5 ans			
	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Année	Valeur
Classe B	4,09% (en EUR)	4,75% (en EUR)	(en EUR)		(en EUR)		28/02/2024	12,59% (en EUR)
Classe B (USD)	18,13% (en USD)	18,81% (en USD)	22,75% (en USD)	23,43% (en USD)	13,77% (en USD)	14,40% (en USD)	22/07/2020	15,32% (en USD)
Classe F	4,47% (en EUR)	4,75% (en EUR)	19,26% (en EUR)	19,55% (en EUR)	15,05% (en EUR)	15,34% (en EUR)	21/10/2020	15,79% (en EUR)
Classe J	4,59% (en EUR)	4,75% (en EUR)	19,38% (en EUR)	19,55% (en EUR)	15,18% (en EUR)	15,34% (en EUR)	24/01/2020	13,36% (en EUR)
Classe N	4,45% (en EUR)	4,75% (en EUR)	19,21% (en EUR)	19,55% (en EUR)	15,01% (en EUR)	15,34% (en EUR)	28/01/2020	13,26% (en EUR)
Classe N (USD)	18,50% (en USD)	18,81% (en USD)	23,13% (en USD)	23,43% (en USD)	14,12% (en USD)	14,40% (en USD)	20/10/2020	15,59% (en USD)
Classe P	4,79% (en EUR)	4,75% (en EUR)	19,62% (en EUR)	19,55% (en EUR)	(en EUR)		07/03/2022	13,01% (en EUR)
Classe A	4,09% (en EUR)	4,75% (en EUR)	18,80% (en EUR)	19,55% (en EUR)	14,62% (en EUR)	15,34% (en EUR)	24/01/2020	12,79% (en EUR)
Classe A (USD)	18,07% (en USD)	18,81% (en USD)	22,63% (en USD)	23,43% (en USD)	13,68% (en USD)	14,40% (en USD)	21/12/2020	13,98% (en USD)
Classe M	4,41% (en EUR)	4,75% (en EUR)	19,18% (en EUR)	19,55% (en EUR)	14,96% (en EUR)	15,34% (en EUR)	24/01/2020	13,13% (en EUR)
Classe M (USD)	18,40% (en USD)	18,81% (en USD)	23,01% (en USD)	23,43% (en USD)	14,04% (en USD)	14,40% (en USD)	21/10/2020	15,48% (en USD)

28.4.6 . Frais

Frais récurrents

Classe A - BE6317165403

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,81%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,04%

Classe A USD - BE6317466504

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,82%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,04%

Classe B - BE6317166419

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,82%

Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,04%

Classe B USD - BE6317167425

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,72%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,04%

Classe F - BE6317169447

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,41%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,04%

Classe J - BE6317170452

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,30%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,04%

Classe M - BE6317172474

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,51%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,04%

Classe M USD - BE6317467510

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,52%

Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,04%

Classe N - BE6317173480

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,46%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,04%

Classe N USD - BE6317174496

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,41%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,04%

Classe P - BE6317171468

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,10%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,04%

Fee sharing

Au 31 décembre 2025, 0,09% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

28.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations**Dividendes bruts payés au titre de l'exercice**

2021	classe A 1,66 EUR classe A USD 2,04 USD classe M 1,67 EUR classe M USD 2,05 USD
2022	classe A 1,8 EUR classe A USD 1,77 EUR classe M 1,8 EUR classe M USD 1,77 EUR
2023	classe A 1,36 EUR classe A USD 1,50 USD classe M 1,38 EUR

	classe M USD 1,52 USD
2024	classe A 1,88 EUR
	classe A USD 1,94 USD
	classe M 1,91 EUR
	classe M USD 1,97 USD
2025	classe A 1,45 EUR
	classe A USD 1,45 EUR (1,70 USD)
	classe M 1,48 EUR
	classe M USD 1,48 EUR (1,74 USD)

Restrictions d'investissement et dépassements

Entre les dates de VNI du 26/02/2025 et du 27/02/2025, un dépassement passif du prospectus a été constaté dans le compartiment DPAM B Equities US Selection MSCI Index. En effet, le compartiment doit être investi uniquement dans des titres compris dans l'indice MSCI USA Net Return. À la date de calcul de la VNI du 26/02/2025, à la suite d'une scission, le fonds a reçu des actions de SANDISK CORP (US80004C2008) qui ne font pas partie de l'indice, pour un poids total de 0,019% de la VNI du fonds. Le gestionnaire a vendu les actions dès leur arrivée dans le fonds.

Entre les dates de VNI du 30/06/2025 et du 09/07/2025, un dépassement actif du prospectus a été constaté dans le compartiment DPAM B Equities US Selection MSCI Index. En effet, ce compartiment doit être investi uniquement dans des titres compris dans l'indice MSCI USA Net Return Index. À la date de calcul de la VNI du 30/06/2025, à la suite d'une scission, le fonds a reçu des actions de RALLIANT CORP-W/I (US7509401086) qui ne font pas partie de l'indice. La position est restée dans le fonds pendant 7 jours ouvrables avant d'être vendue à la date de transaction du 09/07/2025. La pondération totale de l'instrument à la date de calcul de la VNI du 30/06/2025 de la VNI du fonds est de 0,0185%.

Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie ») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

29 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BALANCED GROWTH

29.1 . RAPPORT DE GESTION

29.1.1 . *Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts*

Période de souscription initiale : 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière du patrimoine du compartiment DPAM HORIZON B Balanced Growth de la sicav DPAM HORIZON B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription lors de cette période : La Période de souscription lors de cette période correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM HORIZON B Balanced Growth de la sicav DPAM HORIZON B datée du 1er avril 2022.

29.1.2 . *Cotation en bourse*

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

29.1.3 . *Objectif et lignes de force de la politique de placement*

Objectif

L'objectif du compartiment est d'offrir aux investisseurs, par le biais d'une gestion équilibrée du portefeuille, une plus-value à long terme en investissant dans des titres de capital et/ou des titres de créances d'émetteurs du monde entier. Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment ni à ses participants.

Il s'agit d'un compartiment géré activement. Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment. Des informations quantitatives provenant d'un marché plus large peuvent être utilisées pour la gestion des risques et l'évaluation par le gestionnaire.

Politique de placement

Le compartiment investit principalement (sans restriction sectorielle ou géographique quelconque mais principalement en Europe), dans (i) des actions et /ou d'autres titres donnant accès au capital d'entreprises et (ii) des obligations et/ou d'autres titres de créance, à rendement fixe à court, moyen et long terme.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants ou de dépôts, ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif.

Le compartiment est un compartiment au sens de l'article 6 du Règlement SFDR 2019/2088.

29.1.4 . *Gestion financière du portefeuille*

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

29.1.5 . *Distributeurs*

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

29.1.6 . *Indice et benchmark*

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

29.1.7 . *Politique suivie pendant l'exercice*

L'année 2025 a été une année éprouvante. Si un bon nombre de nos participations ont affiché une croissance robuste des bénéfices, l'environnement de marché ne s'est pas révélé favorable à un portefeuille orienté croissance-qualité. Les marchés ont favorisé un nombre restreint de secteurs, notamment les banques, la défense et quelques acteurs de premier plan de l'IA. Par ailleurs, ils ont montré davantage de propension aux valeurs « value » et de croissance à tout prix, alors que de nombreuses entreprises de croissance de qualité ont connu une compression généralisée des valorisations malgré la poursuite de bénéfices générés.

Dans ce contexte, la performance a été essentiellement influencée par des effets de style et de secteur plutôt que par une détérioration de l'ensemble des données économiques des entreprises. Le portefeuille a conservé sa diversification et continué de privilégier des sociétés offrant une rentabilité élevée des capitaux, des avantages concurrentiels durables et un potentiel de croissance structurelle. Toutefois, l'appétence du marché pour les valeurs « value » et la croissance à tout prix a limité la contribution de plusieurs de ces facteurs.

La constitution de notre portefeuille repose sur une sélection de titres « bottom-up », complétée par une analyse approfondie du contexte macroéconomique. Nous avons débuté l'année 2025 avec une pondération en actions avoisinant les 70 % de notre portefeuille, et nous avons progressivement renforcé cette allocation au fil du temps. Nous avons continué de privilégier les titres par rapport aux obligations. En augmentant notre exposition aux actions, nous avons cherché à renforcer la pondération des États-Unis. Néanmoins, nous avons freiné ce mouvement, le marché européen devrait, selon nous, continuer de surperformer le marché américain. Cette situation a prévalu jusqu'en septembre, moment où le S&P 500 s'est redressé en monnaie locale. Les marchés américain et européen ont affiché des performances équivalentes en devise locale ; toutefois, en raison de la dépréciation du dollar américain, l'Europe a surperformé de 16 % au cours de l'exercice 2025.

Le portefeuille reflète nos convictions et s'inscrit dans une approche de conservation jusqu'à l'échéance des titres. Ce processus requiert une analyse des données économiques. Ainsi, la composition sectorielle de notre portefeuille résulte globalement de cette approche. Il nous arrive parfois de tenter de faire du market timing, mais cela reste très limité et purement opportuniste. Au cours de l'année, nous avons renforcé notre approche de barbell en augmentant la pondération des titres « value » (banques, santé), tout en œuvrant à rendre le fonds plus défensif, tant au niveau de l'allocation sectorielle qu'au sein des secteurs spécifiques. Notre conviction sur l'exposition à l'IA reste intacte. En outre, nous avons investi dans le secteur de la défense, qui tirera parti du plan de réarmement européen.

Du côté obligataire, nous avons maintenu stable notre exposition au crédit. Le portage de la position justifie son maintien en portefeuille. Toutefois, les niveaux de spread nous ont dissuadés d'en augmenter la pondération. Nous avons réduit notre exposition aux obligations souveraines afin de financer l'augmentation de notre pondération en actions. Nous maintenons une duration longue dans notre portefeuille, anticipant une baisse des taux d'intérêt à long terme. Cette stratégie est associée à un engagement continu envers la haute qualité de nos positions. Le positionnement de notre portefeuille obligataire reflète les convictions de nos gérants.

Les volumes d'opérations se sont avérés exceptionnels en 2025, phénomène entièrement imputable à l'évolution des contraintes d'allocation par classe d'actifs et par région. Nous avons directement ajusté notre exposition obligataire à son maximum de 10 %, alors que l'allocation géographique du portefeuille actions a été modifiée par opportunisme de marché (avec une surpondération aux États-Unis). Au 31 décembre 2025, le fonds est en totale conformité avec les nouvelles contraintes.

29.1.8 . Politique future

Le fonds poursuivra sa stratégie d'investissement dans des sociétés de grande qualité. Ces activités sont bien placées pour bénéficier de diverses tendances de croissance à long terme, notamment l'intelligence artificielle, la transformation numérique, les soins de santé personnalisés et abordables, la gestion d'actifs alternatifs, les paiements et le commerce électroniques ainsi que les voyages. Notre politique d'investissement est fondée sur la conviction qu'une croissance rentable est le moteur du cours des actions sur le long terme. Notre approche qualitative se distingue par un processus poussé et une diversification du portefeuille. Elle se traduit par un portefeuille résilient qui vise à afficher de bonnes performances dans divers environnements économiques.

L'orientation des politiques monétaire et budgétaire à l'échelle mondiale devrait s'assouplir en 2026, la Réserve fédérale étant susceptible de poursuivre sa baisse des taux sous une nouvelle direction, la demande de crédit restant toutefois probablement limitée. L'OBBBA (One Big Beautiful Bill Act) et les liquidités du secteur privé pourraient servir à financer des secteurs autres que celui de l'IA, grâce à la réforme eSLR (ratio de levier supplémentaire) d'avril, l'hétérogénéité de la propension au risque maintenant d'actualité le scénario d'économie à deux vitesses. Le risque inflationniste demeure, mais des mesures adoptées en matière de pouvoir d'achat avant les élections de mi-mandat sont susceptibles de contribuer à la stabilisation des marchés, les tensions géopolitiques pouvant néanmoins s'aggraver en cas de durcissement de la position de Trump face à la Chine ou à l'Iran. Nous conservons notre opinion favorable sur les actifs à risque, à savoir les actions et les valeurs immobilières cotées.

29.1.9 . Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4.

29.2 . BILAN

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	37.817.122,42	36.444.049,36
I. Actifs immobilisés		
A. Frais d'établissement et d'organisation		
B. Immobilisations incorporelles		
C. Immobilisations corporelles		
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	37.566.992,82	34.290.336,95
A. Obligations et autres titres de créance	3.686.581,95	6.047.896,27
a. Obligations	3.686.581,95	6.047.896,27
Dont obligations prêtées		
Collatéral reçu sous forme d'obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		199.686,00
B. Instruments du marché monétaire		
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions	33.000.047,59	27.192.641,18
a. Actions	33.000.047,59	27.192.641,18
Dont actions prêtées		
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts	880.363,28	850.113,50
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		

- h. Sur d'autres valeurs mobilières
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- i. Sur OPC à nombre variable de parts
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- j. Sur devises
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- k. Sur taux d'intérêt
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- l. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- m. Sur indices financiers
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- n. Sur instruments financiers dérivés
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- o. Sur d'autres valeurs sous-jacentes
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)

III. Créances et dettes à plus d'un an

A. Créances

B. Dettes

IV. Créances et dettes à un an au plus

A. Créances

a. Montants à recevoir

b. Avoirs fiscaux

c. Collatéral

d. Autres

B. Dettes

a. Montants à payer (-)

b. Dettes fiscales (-)

c. Emprunts (-)

d. Collatéral (-)

e. Autres (-)

V. Dépôts et liquidités

A. Avoirs bancaires à vue

B. Avoirs bancaires à terme

C. Autres

[illegible]

VI. Comptes de régularisation

A. Charges à reporter
B. Produits acquis
C. Charges à imputer (-)
D. Produits à reporter (-)

TOTAL CAPITAUX PROPRES

A. Capital
B. Participations au résultat
C. Résultat reporté
D. Résultat de l'exercice (du semestre)

SECTION 2: POSTES HORS BILAN

I. Sûretés réelles (+/-)

- A. Collatéral (+/-)
 - a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts
- B. Autres sûretés réelles (+/-)
 - a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts

II. Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)

A. Contrats d'option et warrants achetés
B. Contrats d'option et warrants vendus

III. Montants notionnels des contrats à terme (+)

A. Contrats à terme achetés
B. Contrats à terme vendus

IV. Montants notionnels des contrats de swap (+)

A. Contrats de swap achetés
B. Contrats de swap vendus

V. Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)

A. Contrats achetés
B. Contrats vendus

VI. Montants non appelés sur actions

VII. Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions

VIII. Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions

IX. Instruments financiers prêtés

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
-24.089,81	69.513,99
60.023,15 -84.112,96	69.513,99
37.817.122,42	36.444.049,36
35.942.868,20 -305,92 497.146,81 1.377.413,33	35.942.708,18 -1.497,25 -1.734.674,09 2.237.512,52

[illegible]

29.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	806.355,38	1.552.183,03
A. Obligations et autres titres de créance	-119.556,21	182.094,56
a. Obligations	-119.556,21	182.094,56
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire	2.899,14	
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions	1.746.494,12	1.164.768,68
a. Actions	1.746.494,12	1.164.768,68
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières	6.378,06	
E. OPC à nombre variable de parts	53.406,69	213.893,40
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
h. Sur d'autres valeurs mobilières		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
i. Sur OPC à nombre variable de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
j. Sur taux d'intérêt		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
k. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
l. Sur indices financiers		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
m. Sur instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
n. Sur d'autres valeurs sous-jacentes		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
G. Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H. Positions et opérations de change	-883.266,42	-8.573,61
a. Instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Autres positions et opérations de change	-883.266,42	-8.573,61
II. Produits et charges des placements	824.492,68	892.870,28
A. Dividendes	755.520,16	809.653,66
B. Intérêts	154.518,87	258.722,91
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	124.741,74	145.717,96
b. Dépôts et liquidités	29.777,13	113.004,95
c. Collatéral (+/-)		
C. Intérêts d'emprunts (-)	-1.117,32	-38.781,82
D. Contrats de swap (+/-)		
E. Précomptes mobiliers (-)	-84.429,03	-136.724,47
a. D'origine belge		-78.482,47
b. D'origine étrangère	-84.429,03	-58.242,00
F. Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits	19,78	
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B. Autres	19,78	

IV. Coûts d'exploitation

- A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)
- B. Charges financières (-)
- C. Rémunération due au dépositaire (-)
- D. Rémunération due au gestionnaire (-)
 - a. Gestion financière
 - Classe A
 - Classe B
 - b. Gestion administrative et comptable
 - c. Rémunération commerciale
- E. Frais administratifs (-)
- F. Frais d'établissement et d'organisation (-)
- G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)
- H. Services et biens divers (-)
- I. Amortissements et provisions pour risques et charges (-)
- J. Taxes
 - Classe A
 - Classe B
- K. Autres charges (-)

Produits et charges de l'exercice (du semestre)

Sous Total II + III + IV

V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat**VI. Impôts sur le résultat****VII. Résultat de l'exercice (du semestre)****SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS****I. Bénéfice (Perte) à affecter**

- a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent
- b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter
- c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)

II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital**III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter****IV. (Distribution des dividendes)**

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
-253.229,37	-207.540,79
-56.735,50	-23.290,57
-19.526,47	-16.600,88
-109.748,22	-106.763,09
-91.679,22	-90.477,21
-294,06	-293,14
-91.385,16	-90.184,07
-18.069,00	-16.285,88
	-8.736,82
-3.332,93	-748,12
-111,66	-95,54
-29.564,28	-6.665,59
-33.525,38	-42.349,75
-72,42	-103,70
-33.452,96	-42.246,05
-684,93	-2.290,43
571.283,09	685.329,49
1.377.638,47	2.237.512,52
-225,14	
1.377.413,33	2.237.512,52
1.874.254,22	501.341,18
497.146,81	-1.734.674,09
1.377.413,33	2.237.512,52
-305,92	-1.497,25
-1.871.265,08	-497.146,81
-2.989,14	-4.194,37

29.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

29.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Porte- feuille	% Actif Net
OBLIGATIONS							
<i>NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</i>				<u>3.686.581,95</u>		<u>9,81%</u>	<u>9,75%</u>
<u>OBLIGATIONS-Emises par un état</u>				<u>1.976.499,40</u>		<u>5,26%</u>	<u>5,23%</u>
Espagne				780.396,70		2,08%	2,07%
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.9% 31-10-52	800.000	EUR	65,28%	522.244,00		1,39%	1,38%
SPAIN GOVERNMENT BOND 3.15% 30-04-35	260.000	EUR	99,29%	258.152,70		0,69%	0,69%
Italie				734.686,70		1,95%	1,94%
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.85% 01-02-35	710.000	EUR	103,48%	734.686,70		1,95%	1,94%
Autriche				461.416,00		1,23%	1,22%
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 2.1% 20-09-17	800.000	EUR	57,68%	461.416,00		1,23%	1,22%
<u>OBLIGATIONS-Emises par une entreprise privée</u>				<u>776.653,50</u>		<u>2,07%</u>	<u>2,05%</u>
Belgique				378.350,00		1,01%	1,00%
VGP 1.5% 08-04-29	400.000	EUR	94,59%	378.350,00		1,01%	1,00%
Pays-Bas				301.084,50		0,80%	0,79%
MERCEDESSENZ INTL FINANCE BV 3.25% 10-01-32	300.000	EUR	100,36%	301.084,50		0,80%	0,79%
Italie				97.219,00		0,26%	0,26%
ENEL 1.375% PERP	100.000	EUR	97,22%	97.219,00		0,26%	0,26%
<u>OBLIGATIONS-Emises par un établissement de crédit</u>				<u>933.429,05</u>		<u>2,48%</u>	<u>2,47%</u>
États-Unis				296.480,05		0,79%	0,78%
GOLD SACH GR 1.431% 09-03-27	350.000	USD	99,49%	296.480,05		0,79%	0,78%
Allemagne				223.443,00		0,59%	0,59%
ALLIANZ SE 5.824% 25-07-53	200.000	EUR	111,72%	223.443,00		0,59%	0,59%
Royaume-Uni				209.641,00		0,56%	0,56%
BARCLAYS 4.506% 31-01-33	200.000	EUR	104,82%	209.641,00		0,56%	0,56%
France				203.865,00		0,54%	0,54%
AXA 3.625% 10-01-33 EMTN	200.000	EUR	101,93%	203.865,00		0,54%	0,54%
Total OBLIGATIONS				3.686.581,95		9,81%	9,75%
ACTIONS							
<i>NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</i>				<u>33.000.047,59</u>		<u>87,84%</u>	<u>87,26%</u>
États-Unis				14.011.215,87		37,30%	37,05%
ALPHABET INC-CL C	3.240	USD	313,80	865.692,03		2,31%	2,29%
AMAZON.COM INC	3.233	USD	230,82	635.396,19		1,69%	1,68%
ANALOG DEVICES INC	1.615	USD	271,20	372.930,31		0,99%	0,99%
APPLE INC	2.425	USD	271,86	561.335,52		1,50%	1,48%
APPLIED MATERIALS INC	2.250	USD	256,99	492.338,97		1,31%	1,30%
ARTHUR J GALLAGHER & CO	1.618	USD	258,79	356.526,22		0,95%	0,94%
AT&T INC	16.191	USD	24,84	342.444,92		0,91%	0,91%
BLACKROCK INC	323	USD	1.070,34	294.367,42		0,78%	0,78%
BLACKSTONE INC	2.430	USD	154,14	318.923,92		0,85%	0,84%
BOSTON SCIENTIFIC CORP	3.238	USD	95,35	262.883,31		0,70%	0,70%
BROADCOM INC	2.990	USD	346,10	881.126,48		2,35%	2,33%
CHIPOTLE MEXICAN GRILL INC	9.672	USD	37,00	304.707,74		0,81%	0,81%
COCA-COLA CO/THE	4.867	USD	69,91	289.711,75		0,77%	0,77%
COLGATE-PALMOLIVE CO	5.669	USD	79,02	381.424,82		1,02%	1,01%
DECKERS OUTDOOR CORP	4.650	USD	103,67	410.460,64		1,09%	1,09%
ELI LILLY & CO	703	USD	1.074,68	643.279,87		1,71%	1,70%
GE VERNOVA INC	250	USD	653,57	139.122,57		0,37%	0,37%
JPMORGAN CHASE & CO	1.615	USD	322,22	443.088,51		1,18%	1,17%
MARTIN MARIETTA MATERIALS	966	USD	622,66	512.145,74		1,36%	1,35%
MASTERCARD INC - A	647	USD	570,88	314.495,60		0,84%	0,83%
META PLATFORMS INC-CLASS A	975	USD	660,09	547.990,76		1,46%	1,45%

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Porte- feuille	% Actif Net
MICROSOFT CORP	1.515	USD	483,62	623.853,12		1,66%	1,65%
NETFLIX INC	4.900	USD	93,76	391.182,26		1,04%	1,03%
NVIDIA CORP	4.828	USD	186,50	766.675,47		2,04%	2,03%
ORACLE CORP	2.445	USD	194,91	405.768,62		1,08%	1,07%
PALO ALTO NETWORKS INC	2.755	USD	184,20	432.092,47		1,15%	1,14%
PARKER HANNIFIN CORP	1.161	USD	878,96	868.894,00		2,31%	2,30%
SEMPRA	4.822	USD	88,29	362.496,81		0,97%	0,96%
THERMO FISHER SCIENTIFIC INC	677	USD	579,45	334.018,18		0,89%	0,88%
VERTIV HOLDINGS CO-A	800	USD	162,01	110.356,34		0,29%	0,29%
WALMART INC	3.642	USD	111,41	345.485,31		0,92%	0,91%
<u>Pays-Bas</u>				<u>2.777.938,36</u>		<u>7,39%</u>	<u>7,35%</u>
ABN AMRO BANK NV-CVA	7.570	EUR	29,79	225.510,30		0,60%	0,59%
ARCADIS NV	6.810	EUR	35,54	242.027,40		0,65%	0,64%
ARGENX SE	452	EUR	716,80	323.993,60		0,86%	0,86%
ASM INTERNATIONAL NV	605	EUR	517,60	313.148,00		0,83%	0,83%
ASML HOLDING NV	375	EUR	921,40	345.525,00		0,92%	0,91%
ASR NEDERLAND NV	3.784	EUR	60,62	229.386,08		0,61%	0,61%
BASIC-FIT NV	8.285	EUR	29,56	244.904,60		0,65%	0,65%
CTP NV	9.487	EUR	17,84	169.248,08		0,45%	0,45%
FERROVIAL SE	7.462	EUR	55,34	412.947,08		1,10%	1,09%
IMCD NV	1.305	EUR	77,34	100.928,70		0,27%	0,27%
WOLTERS KLUWER	1.928	EUR	88,34	170.319,52		0,45%	0,45%
<u>Belgique</u>				<u>2.744.981,06</u>		<u>7,31%</u>	<u>7,26%</u>
AEDIFICA	1.220	EUR	67,50	82.350,00		0,22%	0,22%
ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV	4.877	EUR	54,90	267.747,30		0,71%	0,71%
AZELIS GROUP NV	6.400	EUR	9,35	59.840,00		0,16%	0,16%
D'IETEREN GROUP	1.390	EUR	153,90	213.921,00		0,57%	0,56%
DEME GROUP	1.514	EUR	139,80	211.657,20		0,57%	0,56%
KBC GROUP NV	3.028	EUR	111,25	336.865,00		0,90%	0,89%
KINEPOLIS	5.633	EUR	30,00	168.990,00		0,45%	0,45%
LOTUS BAKERIES	26	EUR	7.850,00	204.100,00		0,54%	0,54%
RECTICEL	18.135	EUR	9,80	177.723,00		0,47%	0,47%
SYENSQO SA	4.287	EUR	68,56	293.916,72		0,78%	0,78%
UCB SA	1.797	EUR	238,60	428.764,20		1,14%	1,13%
WAREHOUSES DE PAUW SCA	13.522	EUR	22,12	299.106,64		0,80%	0,79%
<u>Allemagne</u>				<u>2.660.442,66</u>		<u>7,08%</u>	<u>7,04%</u>
ADIDAS AG	904	EUR	169,05	152.821,20		0,41%	0,41%
ALLIANZ SE-REG	1.135	EUR	390,50	443.217,50		1,18%	1,17%
BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG	1.890	EUR	93,14	176.034,60		0,47%	0,47%
BEIERSDORF AG	1.643	EUR	93,68	153.916,24		0,41%	0,41%
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	11.350	EUR	27,66	313.941,00		0,83%	0,83%
INFINEON TECHNOLOGIES AG	8.830	EUR	37,73	333.155,90		0,89%	0,88%
MERCK KGAA	1.694	EUR	122,60	207.684,40		0,55%	0,55%
SAP SE	1.530	EUR	208,35	318.775,50		0,85%	0,84%
SIEMENS ENERGY AG	2.922	EUR	120,40	351.808,80		0,94%	0,93%
TAG IMMOBILIEN AG	15.140	EUR	13,23	200.302,20		0,53%	0,53%
VONOVIA SE	358	EUR	24,54	8.785,32		0,02%	0,02%
<u>France</u>				<u>2.372.227,48</u>		<u>6,32%</u>	<u>6,27%</u>
AYVENS SA	43.140	EUR	11,44	493.521,60		1,31%	1,30%
BNP PARIBAS	2.115	EUR	80,79	170.870,85		0,46%	0,45%
COMPAGNIE DES ALPES	10.220	EUR	25,35	259.077,00		0,69%	0,69%
ORANGE	18.920	EUR	14,20	268.664,00		0,72%	0,71%
SAFRAN SA	1.025	EUR	297,40	304.835,00		0,81%	0,81%
THALES SA	1.135	EUR	229,80	260.823,00		0,69%	0,69%
TOTALENERGIES SE	5.997	EUR	55,59	333.373,23		0,89%	0,88%
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	3.030	EUR	92,76	281.062,80		0,75%	0,74%
<u>Royaume-Uni</u>				<u>2.099.104,73</u>		<u>5,59%</u>	<u>5,55%</u>
ASTRAZENECA PLC	2.193	GBP	137,90	346.349,08		0,92%	0,91%
BRITISH LAND CO PLC	31.008	GBP	4,04	143.400,68		0,38%	0,38%
BT GROUP PLC	90.825	GBP	1,84	191.448,67		0,51%	0,51%
BYTES TECHNOLOGY GROUP PLC	26.450	GBP	3,59	108.629,33		0,29%	0,29%
LLOYDS BANKING GROUP PLC	302.760	GBP	0,98	340.641,84		0,91%	0,90%
NATIONAL GRID PLC	11.355	GBP	11,42	148.447,95		0,40%	0,39%
SHELL PLC	15.431	EUR	31,48	485.690,73		1,29%	1,28%
TRITAX BIG BOX REIT PLC	136.240	GBP	1,52	237.481,85		0,63%	0,63%
UNITE GROUP PLC/THE	15.140	GBP	5,60	97.014,60		0,26%	0,26%
<u>Italie</u>				<u>1.735.623,43</u>		<u>4,62%</u>	<u>4,59%</u>

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Porte- feuille	% Actif Net
ENEL SPA	52.810	EUR	8,88	468.794,37		1,25%	1,24%
FERRARI NV	807	EUR	318,70	257.190,90		0,68%	0,68%
INTERPUMP GROUP SPA	4.765	EUR	46,78	222.906,70		0,59%	0,59%
INTESA SANPAOLO	30.450	EUR	5,92	180.294,45		0,48%	0,48%
MONCLER SPA	2.837	EUR	54,92	155.808,04		0,42%	0,41%
PIRELLI & C SPA	47.787	EUR	5,86	279.840,67		0,75%	0,74%
REPLY SPA	1.489	EUR	114,70	170.788,30		0,45%	0,45%
Suisse				1.173.293,31		3,12%	3,10%
DSM-FIRMENICH AG	2.645	EUR	68,76	181.870,20		0,48%	0,48%
INFICON HOLDING AG-REG	3.030	CHF	98,80	321.723,80		0,86%	0,85%
NOVARTIS AG-REG	2.799	CHF	109,60	329.683,40		0,88%	0,87%
ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN	964	CHF	328,20	340.015,91		0,90%	0,90%
Espagne				1.157.870,50		3,08%	3,06%
BANCO SANTANDER SA	71.905	EUR	10,07	724.083,35		1,93%	1,91%
BANKINTER SA	13.050	EUR	14,16	184.722,75		0,49%	0,49%
CELLNEX TELECOM SA	9.080	EUR	27,43	249.064,40		0,66%	0,66%
Irlande				1.098.542,37		2,92%	2,90%
EATON CORP PLC	1.291	USD	318,51	350.118,28		0,93%	0,93%
KINGSPAN GROUP PLC	1.750	EUR	74,15	129.762,50		0,34%	0,34%
LINDE PLC	970	USD	426,48	352.224,70		0,94%	0,93%
TRANE TECHNOLOGIES PLC	804	USD	389,20	266.436,89		0,71%	0,70%
Danemark				459.272,93		1,22%	1,21%
NOVO NORDISK A/S-B	3.930	DKK	325,25	171.138,37		0,45%	0,45%
ROYAL UNIBREW	3.746	DKK	574,50	288.134,56		0,77%	0,76%
Suède				323.529,69		0,86%	0,86%
SSAB AB-A SHARES	49.700	SEK	70,48	323.529,69		0,86%	0,86%
Portugal				227.739,47		0,61%	0,60%
EDP SA	58.171	EUR	3,92	227.739,47		0,61%	0,60%
les Iles Féroé				158.265,73		0,42%	0,42%
BAKKA Frost P/F	3.630	NOK	516,50	158.265,73		0,42%	0,42%
Total ACTIONS				33.000.047,59		87,84%	87,26%
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS							
<u>OPC-Obligations</u>				<u>0,56</u>		<u>0,00%</u>	<u>0,00%</u>
<u>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</u>				<u>0,56</u>			
LOF CONVERTIBLE BOND EUR P UNHEDGED	0,03	EUR	20,13	0,56	0,00%	0,00%	0,00%
<u>OPC-Actions</u>				<u>880.362,72</u>		<u>2,35%</u>	<u>2,33%</u>
<u>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</u>				<u>880.362,72</u>		<u>2,35%</u>	<u>2,33%</u>
ISHARES CORE SP 500 UCITS ETF USD ACC	1.400	USD	738,53	880.362,72	0,00%	2,35%	2,33%
Total OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				880.363,28		2,35%	2,33%
TOTAL PORTEFEUILLE				37.566.992,82		100,00%	99,34%
Avoirs bancaires à vue							
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		258.496,88			0,68%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		USD		256.508,40			0,68%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		SEK		1.988,45			0,00%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH				0,03			0,00%
TOTAL DEPOTS ET LIQUIDITES				258.496,88			0,68%
CREANCES ET DETTES DIVERSES							
				15.722,53			0,04%
AUTRES				-24.089,81			-0,06%
TOTAL DE L'ACTIF NET				37.817.122,42			100,00%

29.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
États-Unis	38,09%
Belgique	8,31%
Pays-Bas	8,20%
Allemagne	7,68%
France	6,86%
Italie	6,83%
Royaume-Uni	6,14%
Irlande	5,27%
Espagne	5,16%
Suisse	3,12%
Autriche	1,23%
Danemark	1,22%
Suède	0,86%
Portugal	0,61%
les Iles Féroé	0,42%
Luxembourg	
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par secteur	
Internet et services d'Internet	9,83%
Electronique et semi-conducteurs	8,73%
Banques et institutions financières	8,23%
Industrie pharmaceutique et cosmétique	7,68%
Construction de machines et appareils	6,05%
Holding et sociétés financières	5,43%
Pays et gouvernements	5,26%
Sociétés immobilières	5,05%
Articles de bureaux et ordinateurs	4,13%
Télécommunication	4,09%
Compagnies d'assurance	3,88%
Energie et eau	3,47%
Pétrole	3,12%
Distribution, commerce de détail	2,61%
Constructions, matériaux de construction	2,35%
Fonds d'investissement	2,34%
Industrie agro-alimentaire	2,13%
Textile et habillement	1,92%
Chimie	1,86%
Industrie automobile	1,72%
Industrie aéronautique et spatiale	1,51%
Tabac et alcool	1,48%
Bien de consommation divers	1,28%
Restauration, industrie hôtelière	1,14%
Transports	1,10%

Par secteur	
Industrie minière	0,86%
Biotechnologie	0,86%
Services divers	0,65%
Art graphique, maison d'édition	0,45%
Agriculture et pêche	0,42%
Electrotechnique et électronique	0,37%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par devise	
EUR	47,55%
USD	43,01%
GBP	4,29%
CHF	2,64%
DKK	1,22%
SEK	0,86%
NOK	0,43%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

29.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er semestre	2ème semestre	Exercice complet
Achats	6.825.932,52	14.176.400,50	21.002.333,02
Ventes	5.863.952,93	12.248.096,55	18.112.049,48
Total 1	12.689.885,45	26.424.497,05	39.114.382,50
Souscriptions			
Remboursements		1.919,19	1.919,19
Total 2		1.919,19	1.919,19
Moyenne de référence de l'actif net total	36.253.223,92	37.123.535,13	36.709.101,22
Taux de rotation	35,00%	71,17%	106,55%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de CA Indosuez Fund Solutions S.A. - 12, rue Eugène Ruppert - L-2453 Luxembourg qui assure le service financier.

Taux de rotation accru

Changement structurel

À la suite d'un examen de la politique d'investissement et des contraintes du fonds, il a été décidé de modifier la répartition géographique et la répartition des actifs. Les obligations représentent désormais 10 % maximum (liquidités comprises) et sont réparties à parts égales entre les titres d'État et les titres de crédit, tandis que la part des actions est répartie à parts égales entre l'Europe et les États-Unis, avec une marge de 10 %. L'ajustement des obligations a été effectué immédiatement, tandis qu'il a été décidé d'attendre le moment opportun pour procéder aux ajustements des actions.

29.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Evolution du nombre de parts en circulation								
Part	2023			2024			2025	
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées
Classe A - Dis			7,056	2,00	2,788	6,268		0,10
Classe B - Cap			1.479,00		2,00	1.477,00		
TOTAL			1.486,056			1.483,268		

Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements
Classe A - Dis			38.186,76	52.994,00		1.919,19
Classe B - Cap				49.710,78		
TOTAL			38.186,76	102.704,78		1.919,19

Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
Classe A - Dis	128.329,07	18.187,23	118.906,75	18.970,45	118.923,97	19.280,80
Classe B - Cap	34.145.563,85	23.086,93	36.325.142,61	24.593,87	37.698.198,45	25.523,49
TOTAL	34.273.892,92		36.444.049,36		37.817.122,42	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

29.4.5 . Performances

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

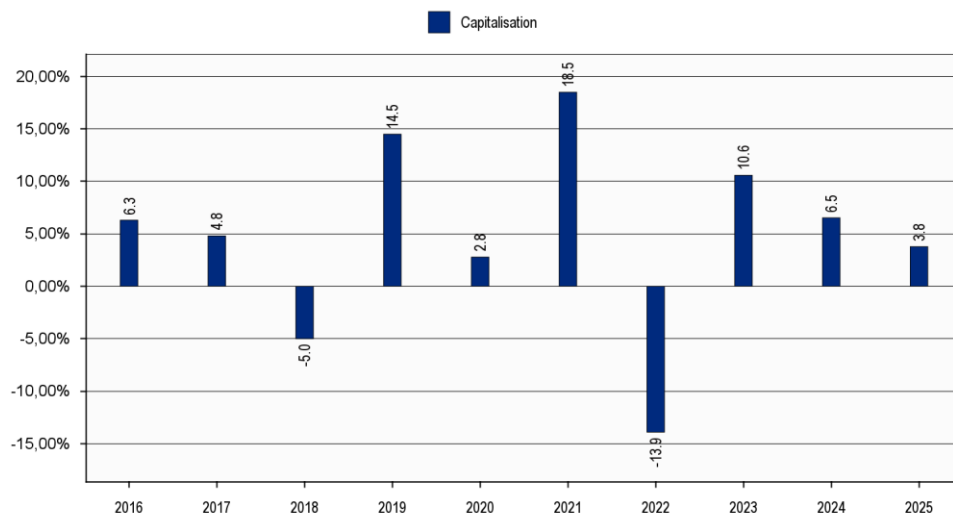
Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2025:

Classe B

Rendement annuel



* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans		
	Part	Part	Part	Part	Année	Valeur
Classe B	3,78% (en EUR)	6,93% (en EUR)	4,52% (en EUR)	4,49% (en EUR)	31/07/1999	3,65% (en EUR)
Classe A	3,81% (en EUR)	6,98% (en EUR)	4,58% (en EUR)	4,53% (en EUR)	31/03/2000	3,25% (en EUR)

29.4.6 . Frais

Frais récurrents

Classe A - BE0171618250

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,39%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

Classe B - BE0171619266

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,39%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

Fee sharing

Au 31 décembre 2025, 0,08% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

29.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations

Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A 192,97 EUR
2020	classe A 189,87 EUR
2021	classe A 227,02 EUR
2022	classe A 236,99 EUR
2023	classe A 402,22 EUR
2024	classe A 386,26 EUR
2025	classe A 484,62 EUR

Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours

acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

Transparence en matière de durabilité

Déclaration obligatoire conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088

Les investissements sous-jacents à ce compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Application de l'art. 7, 1, b) du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) - principales incidences Négatives

Pendant la période visée par le rapport périodique, le compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié. Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du fonds/compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création. La manière dont le compartiment tient compte de ces PIN repose sur l'engagement de DPAM qui intègre systématiquement plusieurs PIN dans la gestion du portefeuille du compartiment :

1) Certaines PIN liées aux questions environnementales sont suivies :

a) par une évaluation des controverses relatives à ces questions et dans lesquelles les émetteurs sont impliqués (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM) ;
b) en analysant la performance des émetteurs compte tenu, entre autres, de leur émission de gaz à effet de serre et/ou leur consommation d'eau (analyse Task Force on Climate-Related Financial Disclosure et/ou la recherche fondamentale).

2) Certaines PIN liées aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de la lutte contre la corruption sont également suivies :

a) par une évaluation des controverses relatives à ces questions et dans lesquelles les émetteurs sont impliqués (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM) ;
b) en analysant la performance des émetteurs compte tenu, entre autres, de leur conformité aux principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales, de la mixité au sein des organes de gouvernance et/ou de l'écart de rémunération non corrigé entre hommes et femmes (la recherche fondamentale).

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

30 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BALANCED FLEXIBLE

30.1 . RAPPORT DE GESTION

30.1.1 . *Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts*

Période de souscription initiale : 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière du patrimoine du compartiment DPAM HORIZON B Balanced Flexible de la sicav DPAM HORIZON B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription lors de cette période : correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM HORIZON B Balanced Flexible de la sicav DPAM HORIZON B datée du 1er avril 2022.

30.1.2 . *Cotation en bourse*

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

30.1.3 . *Objectif et lignes de force de la politique de placement*

Objectif

L'objectif du compartiment est d'offrir aux investisseurs une plus-value à long terme en investissant dans des titres de capital, des titres à revenu fixe d'émetteurs du monde entier ou d'organismes de placement collectif.

Il s'agit d'un compartiment géré activement.

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment. Des informations quantitatives provenant d'un marché plus large peuvent être utilisées pour la gestion des risques et l'évaluation par le gestionnaire.

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment ni à ses participants.

Politique de placement

Le compartiment investit dans des actions et/ou d'autres titres donnant accès au capital d'entreprises (à concurrence de max. 60% de son actif net) et dans des obligations et/ou d'autres titres de créance, à taux fixe ou flottant bénéficiant d'une notation correspondant au moins à 'investment grade*' selon l'échelle d'une des 3 agences de notation Standard & Poor's (S&P)/Moody's/Fitch offrant un rendement périodique ou capitalisé. Le compartiment investit maximum 3% de son actif net dans des obligations et/ou autres titre de créance, à taux fixe ou flottant, avec une notation inférieure à 'investment grade'.

Un dépassement passif des critères d'investissement précités sera régularisé en tenant compte des intérêts des participants.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, de dépôts, d'instruments du marché monétaire et/ou d'instruments à court terme bénéficiant d'une notation 'Investment Grade'. Les liquidités seront considérées comme ayant un taux fixe.

Le compartiment peut investir dans des organismes de placement collectif ouverts en EUR pour un maximum de 10% de ses actifs pour atteindre indirectement l'objectif mentionné ci-dessus ou placer ses liquidités.

*Investment Grade : est une interprétation en termes de risques financiers de la qualité de l'émetteur de l'obligation. Les agences de notation utilisent chacune leur échelle pour évaluer la notion de risque. Les notations 'investment grade' sont situées entre AAA et BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's (S&P) et Fitch, et entre Aaa et Baa3 suivant l'échelle de Moody's. Pour des obligations sans notation externe, le gestionnaire est chargé de déterminer si l'émetteur satisfait au moins à une notation 'Investment Grade'.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

30.1.4 . *Gestion financière du portefeuille*

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

30.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

30.1.6 . Indice et benchmark

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

30.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

L'année 2025 a été une année éprouvante. Si un bon nombre de nos participations ont affiché une croissance robuste des bénéfices, l'environnement de marché ne s'est pas révélé favorable à un portefeuille orienté croissance-qualité. Les marchés ont favorisé un nombre restreint de secteurs, notamment les banques, la défense et quelques acteurs de premier plan de l'IA. Par ailleurs, ils ont montré davantage de propension aux valeurs « value » et de croissance à tout prix, alors que de nombreuses entreprises de croissance de qualité ont connu une compression généralisée des valorisations malgré la poursuite de bénéfices générés.

Dans ce contexte, la performance a été essentiellement influencée par des effets de style et de secteur plutôt que par une détérioration de l'ensemble des données économiques des entreprises. Le portefeuille a conservé sa diversification et continué de privilégier des sociétés offrant une rentabilité élevée des capitaux, des avantages concurrentiels durables et un potentiel de croissance structurelle. Toutefois, l'appétence du marché pour les valeurs « value » et la croissance à tout prix a limité la contribution de plusieurs de ces facteurs.

La constitution de notre portefeuille repose sur une sélection de titres « bottom-up », complétée par une analyse approfondie du contexte macroéconomique. Nous avons débuté l'année 2025 avec une pondération en actions avoisinant les 50 % de notre portefeuille, et nous avons progressivement renforcé cette allocation au fil du temps. En fin d'année, le budget alloué au risque avoisinait les 60 %. Nous avons continué de privilégier les titres par rapport aux obligations. En augmentant notre exposition aux actions, nous avons cherché à renforcer la pondération des États-Unis. Néanmoins, nous avons freiné ce mouvement, le marché européen devrait, selon nous, continuer de surperformer le marché américain. Cette situation a prévalu jusqu'en septembre, moment où le S&P 500 s'est redressé en monnaie locale. Les marchés américain et européen ont affiché des performances équivalentes en devise locale ; toutefois, en raison de la dépréciation du dollar américain, l'Europe a surperformé de 16 % au cours de l'exercice 2025. Nous continuons de privilégier l'Europe.

Le portefeuille reflète nos convictions et s'inscrit dans une approche de conservation jusqu'à l'échéance des titres. Ce processus requiert une analyse des données économiques. Ainsi, la composition sectorielle de notre portefeuille résulte globalement de cette approche. Il nous arrive parfois de tenter de faire du market timing, mais cela reste très limité et purement opportuniste. Au cours de l'année, nous avons renforcé notre approche de barbell en augmentant la pondération des titres « value » (banques, santé), tout en œuvrant à rendre le fonds plus défensif, tant au niveau de l'allocation sectorielle qu'au sein des secteurs spécifiques. Notre conviction sur l'exposition à l'IA reste intacte. En outre, nous avons investi dans le secteur de la défense, qui tirera parti du plan de réarmement européen.

Sur le segment obligataire, l'exposition au crédit a progressivement augmenté pour atteindre 11 %. Le portage de la position sur le crédit justifie son maintien en portefeuille. Toutefois, les niveaux de spread nous ont dissuadés d'en augmenter la pondération. Nous avons réduit notre exposition aux obligations souveraines afin de financer l'augmentation de notre pondération en actions. Nous maintenons une duration longue dans notre portefeuille, anticipant une baisse des taux d'intérêt à long terme. Cette stratégie est associée à un engagement continu envers la haute qualité de nos positions. Le positionnement de notre portefeuille obligataire reflète les convictions de nos gérants.

30.1.8 . Politique future

Le fonds poursuivra sa stratégie d'investissement dans des sociétés de grande qualité. Ces activités sont bien placées pour bénéficier de diverses tendances de croissance à long terme, notamment l'intelligence artificielle, la transformation numérique, les soins de santé personnalisés et abordables, la gestion d'actifs alternatifs, les paiements et le commerce électroniques ainsi que les voyages. Notre politique d'investissement est fondée sur la conviction qu'une croissance rentable est le moteur du cours des actions sur le long terme. Notre approche qualitative se distingue par un processus poussé et une diversification du portefeuille. Elle se traduit par un portefeuille résilient qui vise à afficher de bonnes performances dans divers environnements économiques.

L'orientation des politiques monétaire et budgétaire à l'échelle mondiale devrait s'assouplir en 2026, la Réserve fédérale étant susceptible de poursuivre sa baisse des taux sous une nouvelle direction, la demande de crédit restant toutefois probablement limitée. L'OBBBA (One Big Beautiful Bill Act) et les liquidités du secteur privé pourraient servir à financer des secteurs autres que celui de l'IA, grâce à la réforme eSLR (ratio de levier supplémentaire) d'avril, l'hétérogénéité de la propension au risque maintenant d'actualité le scénario d'économie à deux vitesses. Le risque inflationniste demeure, mais des mesures adoptées en matière de pouvoir d'achat avant les élections de mi-mandat sont susceptibles de contribuer à la stabilisation des marchés, les tensions géopolitiques pouvant néanmoins s'aggraver en cas de durcissement de la position de Trump face à la Chine ou à l'Iran. Nous conservons notre opinion favorable sur les actifs à risque, à savoir les actions et les valeurs immobilières cotées.

30.1.9 . Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 3

30.2 . BILAN

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	49.576.806,52	48.705.567,29
I. Actifs immobilisés		
A. Frais d'établissement et d'organisation		
B. Immobilisations incorporelles		
C. Immobilisations corporelles		
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	49.228.417,50	48.144.295,43
A. Obligations et autres titres de créance	19.932.010,65	19.325.924,80
a. Obligations	19.932.010,65	19.325.924,80
Dont obligations prêtées		
Collatéral reçu sous forme d'obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire		1.306.443,40
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions	28.468.780,71	25.760.235,57
a. Actions	28.468.780,71	25.760.235,57
Dont actions prêtées		
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts	827.626,14	1.751.691,66
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		

- h. Sur d'autres valeurs mobilières
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- i. Sur OPC à nombre variable de parts
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- j. Sur devises
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- k. Sur taux d'intérêt
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- l. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- m. Sur indices financiers
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- n. Sur instruments financiers dérivés
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- o. Sur d'autres valeurs sous-jacentes
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)

III. Créances et dettes à plus d'un an

A. Créances

B. Dettes

IV. Créances et dettes à un an au plus

A. Créances

a. Montants à recevoir

b. Avoirs fiscaux

c. Collatéral

d. Autres

B. Dettes

a. Montants à payer (-)

b. Dettes fiscales (-)

c. Emprunts (-)

d. Collatéral (-)

e. Autres (-)

V. Dépôts et liquidités

A. Avoirs bancaires à vue

B. Avoirs bancaires à terme

C. Autres

[illegible]

VI. Comptes de régularisation

- A. Charges à reporter
B. Produits acquis
C. Charges à imputer (-)
D. Produits à reporter (-)

TOTAL CAPITAUX PROPRES

- A. Capital
B. Participations au résultat
C. Résultat reporté
D. Résultat de l'exercice (du semestre)

SECTION 2: POSTES HORS BILAN

I. Sûretés réelles (+/-)

- A. Collatéral (+/-)
 - a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts
- B. Autres sûretés réelles (+/-)
 - a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts

II. Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)

- A. Contrats d'option et warrants achetés
B. Contrats d'option et warrants vendus

III. Montants notionnels des contrats à terme (+)

- A. Contrats à terme achetés
B. Contrats à terme vendus

IV. Montants notionnels des contrats de swap (+)

- A. Contrats de swap achetés
B. Contrats de swap vendus

V. Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)

- A. Contrats achetés
B. Contrats vendus

VI. Montants non appelés sur actions

VII. Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions

VIII. Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions

IX. Instruments financiers prêtés

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
206.822,47	261.723,46
278.992,10 -72.169,63	261.723,46
49.576.806,52	48.705.567,29
51.954.370,00 -47.283,67 -3.632.757,65 1.302.477,84	52.338.324,94 -144.006,25 -7.271.229,25 3.782.477,85

[illegible]

30.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	401.968,77	2.828.515,95
A. Obligations et autres titres de créance	-579.473,34	-55.958,68
a. Obligations	-579.473,34	-55.958,68
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire	-32.470,05	
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions	1.790.119,31	2.760.549,67
a. Actions	1.790.119,31	2.760.549,67
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières	18.259,80	
E. OPC à nombre variable de parts	51.885,73	134.054,05
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
h. Sur d'autres valeurs mobilières		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
i. Sur OPC à nombre variable de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
j. Sur taux d'intérêt		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
k. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
l. Sur indices financiers		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
m. Sur instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
n. Sur d'autres valeurs sous-jacentes		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
G. Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H. Positions et opérations de change	-846.352,68	-10.129,09
a. Instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Autres positions et opérations de change	-846.352,68	-10.129,09
II. Produits et charges des placements	1.156.224,97	1.189.878,10
A. Dividendes	623.952,27	679.655,03
B. Intérêts	611.388,84	636.116,86
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	603.592,52	610.066,10
b. Dépôts et liquidités	7.796,32	26.050,76
c. Collatéral (+/-)		
C. Intérêts d'emprunts (-)	-935,00	-8.012,04
D. Contrats de swap (+/-)		
E. Précomptes mobiliers (-)	-78.181,14	-117.881,75
a. D'origine belge		-45.705,25
b. D'origine étrangère	-78.181,14	-72.176,50
F. Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits	37,65	9.199,70
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		9.199,70
B. Autres	37,65	

IV. Coûts d'exploitation

- A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)
- B. Charges financières (-)
- C. Rémunération due au dépositaire (-)
- D. Rémunération due au gestionnaire (-)
 - a. Gestion financière
 - Classe B
 - Classe F
 - b. Gestion administrative et comptable
 - c. Rémunération commerciale
- E. Frais administratifs (-)
- F. Frais d'établissement et d'organisation (-)
- G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)
- H. Services et biens divers (-)
- I. Amortissements et provisions pour risques et charges (-)
- J. Taxes
 - Classe B
 - Classe F
- K. Autres charges (-)

Produits et charges de l'exercice (du semestre)

Sous Total II + III + IV

V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat**VI. Impôts sur le résultat****VII. Résultat de l'exercice (du semestre)****SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS****I. Bénéfice (Perte) à affecter**

- a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent
- b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter
- c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)

II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital**III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter****IV. (Distribution des dividendes)**

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
-255.457,32	-245.115,90
-46.411,26	-39.561,21
-23.399,81	-22.616,67
-152.262,83	-149.734,74
-129.076,78	-129.115,64
-65.673,85	-65.666,92
-63.402,93	-63.448,72
-23.186,05	-21.989,59
	1.370,49
	-9.506,20
-4.943,30	-124,95
-3.168,33	-23,49
-14.590,29	-8.018,44
-9.764,15	-13.125,93
-5.598,81	-6.226,93
-4.165,34	-6.899,00
-917,35	-2.404,27
900.805,30	953.961,90
1.302.774,07	3.782.477,85
-296,23	
1.302.477,84	3.782.477,85
-2.377.563,48	-3.632.757,65
-3.632.757,65	-7.271.229,25
1.302.477,84	3.782.477,85
-47.283,67	-144.006,25
2.377.563,48	3.632.757,65

30.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

30.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Porte- feuille	% Actif Net
OBLIGATIONS							
<u>NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u>				<u>19.932.010,65</u>		<u>40,49%</u>	<u>40,21%</u>
<u>OBLIGATIONS-Emises par un état</u>				<u>14.568.360,60</u>		<u>29,59%</u>	<u>29,39%</u>
Espagne				4.251.806,00		8,64%	8,58%
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.6% 31-10-29	1.150.000	EUR	93,23%	1.072.104,75		2,18%	2,17%
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.9% 31-10-52	1.450.000	EUR	65,28%	946.567,25		1,92%	1,91%
SPAIN GOVERNMENT BOND 2.9% 31-10-46	790.000	EUR	86,09%	680.087,30		1,38%	1,37%
SPAIN GOVERNMENT BOND 3.15% 30-04-33	550.000	EUR	101,04%	555.700,75		1,13%	1,12%
SPAIN GOVERNMENT BOND 4.2% 31-01-37	930.000	EUR	107,24%	997.345,95		2,03%	2,01%
Italie				2.941.864,25		5,97%	5,94%
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.75% 01-09-28	1.150.000	EUR	106,05%	1.219.592,25		2,47%	2,46%
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 6.5% 01-11-27	1.600.000	EUR	107,64%	1.722.272,00		3,50%	3,48%
Croatie				1.743.157,50		3,54%	3,52%
CROATIA GOVERNMENT INTL BOND 2.875% 22-04-32	1.750.000	EUR	99,61%	1.743.157,50		3,54%	3,52%
Belgique				1.702.318,75		3,46%	3,43%
EUROPEAN UNION 3.0% 04-12-34	1.350.000	EUR	99,37%	1.341.474,75		2,73%	2,70%
FLEMISH COM 0.375% 15-04-30	400.000	EUR	90,21%	360.844,00		0,73%	0,73%
France				1.562.716,10		3,17%	3,15%
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 2.5% 25-05-30	980.000	EUR	99,15%	971.670,00		1,97%	1,96%
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 4.0% 25-10-38	580.000	EUR	101,90%	591.046,10		1,20%	1,19%
Autriche				1.211.217,00		2,46%	2,44%
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 2.1% 20-09-17	2.100.000	EUR	57,68%	1.211.217,00		2,46%	2,44%
Allemagne				593.684,00		1,21%	1,20%
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 5.5% 04-01-31	520.000	EUR	114,17%	593.684,00		1,21%	1,20%
Finlande				561.597,00		1,14%	1,13%
FINLAND GOVERNMENT BOND 2.75% 15-04-38	600.000	EUR	93,60%	561.597,00		1,14%	1,13%
<u>OBLIGATIONS-Emises par une entreprise privée</u>				<u>4.644.767,55</u>		<u>9,44%</u>	<u>9,37%</u>
France				1.813.550,00		3,68%	3,66%
COVIVIO 3.625% 17-06-34 EMTN	600.000	EUR	97,65%	585.903,00		1,19%	1,18%
LA POSTE 0.625% 18-01-36 EMTN	600.000	EUR	73,65%	441.909,00		0,90%	0,89%
VEOLIA ENVIRONNEMENT 0.927% 04-01-29	200.000	EUR	94,91%	189.815,00		0,38%	0,39%
VEOLIA ENVIRONNEMENT 3.324% 17-06-32	600.000	EUR	99,32%	595.923,00		1,21%	1,20%
Pays-Bas				693.770,00		1,41%	1,40%
DEUTSCHE TELEKOM INTERN FINANCE BV 3.25% 17-01-28	680.000	EUR	102,03%	693.770,00		1,41%	1,40%
Luxembourg				604.789,25		1,23%	1,22%
MEDTRONIC GLOBAL HOLDINGS SCA 1.625% 07-03-31	650.000	EUR	93,04%	604.789,25		1,23%	1,22%
États-Unis				573.677,00		1,17%	1,16%
THERMO FISHER SCIENTIFIC 0.875% 01-10-31	650.000	EUR	88,26%	573.677,00		1,17%	1,16%
Allemagne				373.496,00		0,76%	0,75%
ADIDAS AG 0.0% 05-10-28	400.000	EUR	93,37%	373.496,00		0,76%	0,75%
Italie				301.722,80		0,61%	0,61%
ACEA 0.25% 28-07-30 EMTN	340.000	EUR	88,74%	301.722,80		0,61%	0,61%
Belgique				283.762,50		0,58%	0,57%
VGP 1.5% 08-04-29	300.000	EUR	94,59%	283.762,50		0,58%	0,57%
<u>OBLIGATIONS-Emises par un établissement de crédit</u>				<u>718.882,50</u>		<u>1,46%</u>	<u>1,45%</u>
Allemagne				718.882,50		1,46%	1,45%
ALLIANZ SE 4.431% 25-07-55	700.000	EUR	102,70%	718.882,50		1,46%	1,45%
Total OBLIGATIONS				19.932.010,65		40,49%	40,21%

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Porte- feuille	% Actif Net
ACTIONS							
<u>NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u>				<u>28.468.780,71</u>		<u>57,83%</u>	<u>57,42%</u>
<u>États-Unis</u>				<u>7.729.238,48</u>		<u>15,70%</u>	<u>15,59%</u>
ALPHABET INC-CL A	1.665	USD	313,00	443.735,37		0,90%	0,90%
AMAZON.COM INC	2.180	USD	230,82	428.445,31		0,87%	0,87%
APPLE INC	1.855	USD	271,86	429.392,74		0,87%	0,87%
APPLIED MATERIALS INC	1.000	USD	256,99	218.817,32		0,44%	0,44%
AUTOZONE INC	65	USD	3.391,50	187.702,75		0,38%	0,38%
BLACKSTONE INC	1.300	USD	154,14	170.617,74		0,35%	0,35%
BOOKING HOLDINGS INC	60	USD	5.355,33	273.591,72		0,56%	0,55%
BOSTON SCIENTIFIC CORP	2.500	USD	95,35	202.967,35		0,41%	0,41%
BROADCOM INC	1.250	USD	346,10	368.363,92		0,75%	0,74%
COCA-COLA CO/THE	2.000	USD	69,91	119.051,47		0,24%	0,24%
COLGATE-PALMOLIVE CO	2.500	USD	79,02	168.206,39		0,34%	0,34%
DECKERS OUTDOOR CORP	2.000	USD	103,67	176.542,21		0,36%	0,36%
ELI LILLY & CO	435	USD	1.074,68	398.046,57		0,81%	0,80%
GE VERNOVA INC	350	USD	653,57	194.771,60		0,40%	0,39%
MERCK & CO. INC.	2.500	USD	105,26	224.062,33		0,46%	0,45%
META PLATFORMS INC-CLASS A	785	USD	660,09	441.202,82		0,90%	0,89%
METLIFE INC	3.169	USD	78,94	213.002,56		0,43%	0,43%
MICROSOFT CORP	1.075	USD	483,62	442.668,06		0,90%	0,89%
MONDELEZ INTERNATIONAL INC-A	2.700	USD	53,83	123.752,39		0,25%	0,25%
MORGAN STANLEY	2.000	USD	177,53	302.320,24		0,61%	0,61%
NETFLIX INC	3.000	USD	93,76	239.499,34		0,49%	0,48%
NVIDIA CORP	2.850	USD	186,50	452.573,55		0,92%	0,91%
ORACLE CORP	1.500	USD	194,91	248.937,80		0,51%	0,50%
PROCTER & GAMBLE CO/THE	1.350	USD	143,31	164.731,15		0,33%	0,33%
PTC INC	1.005	USD	174,21	149.074,93		0,30%	0,30%
SERVICENOW INC	1.680	USD	153,19	219.131,68		0,44%	0,44%
THERMO FISHER SCIENTIFIC INC	350	USD	579,45	172.682,96		0,35%	0,35%
VERTIV HOLDINGS CO-A	850	USD	162,01	117.253,61		0,24%	0,24%
VISA INC-CLASS A SHARES	850	USD	350,71	253.823,92		0,52%	0,51%
WASTE MANAGEMENT INC	985	USD	219,71	184.268,68		0,37%	0,37%
<u>Allemagne</u>				<u>3.669.902,57</u>		<u>7,45%</u>	<u>7,40%</u>
ADIDAS AG	910	EUR	169,05	153.835,50		0,31%	0,31%
ALLIANZ SE-REG	1.100	EUR	390,50	429.550,00		0,87%	0,87%
BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG	3.000	EUR	93,14	279.420,00		0,57%	0,56%
BEIERSDORF AG	1.160	EUR	93,68	108.668,80		0,22%	0,22%
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	12.508	EUR	27,66	345.971,28		0,70%	0,70%
E.ON SE	24.444	EUR	16,13	394.159,50		0,80%	0,79%
HANNOVER RUECK SE	1.275	EUR	266,20	339.405,00		0,68%	0,68%
INFINEON TECHNOLOGIES AG	8.500	EUR	37,73	320.705,00		0,65%	0,65%
KNORR-BREMSE AG	2.000	EUR	95,15	190.300,00		0,38%	0,38%
MERCK KGAA	1.495	EUR	122,60	183.287,00		0,37%	0,37%
SAP SE	1.335	EUR	208,35	278.147,25		0,56%	0,56%
SIEMENS AG-REG	960	EUR	239,15	229.584,00		0,47%	0,46%
SIEMENS ENERGY AG	3.400	EUR	120,40	409.360,00		0,83%	0,83%
VONOVIA SE	306	EUR	24,54	7.509,24		0,02%	0,02%
<u>France</u>				<u>3.301.397,47</u>		<u>6,71%</u>	<u>6,66%</u>
BNP PARIBAS	2.500	EUR	80,79	201.975,00		0,41%	0,41%
COMPAGNIE DES ALPES	6.280	EUR	25,35	159.198,00		0,32%	0,32%
DASSAULT AVIATION SA	800	EUR	273,80	219.040,00		0,45%	0,44%
ESSILORLUXOTTICA	800	EUR	269,90	215.920,00		0,44%	0,44%
HERMES INTERNATIONAL	114	EUR	2.122,00	241.908,00		0,49%	0,49%
L'OREAL	750	EUR	366,60	274.950,00		0,56%	0,55%
ORANGE	25.000	EUR	14,20	355.000,00		0,72%	0,72%
SAFRAN SA	1.000	EUR	297,40	297.400,00		0,60%	0,60%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	643	EUR	234,90	151.040,70		0,31%	0,30%
THALES SA	1.635	EUR	229,80	375.723,00		0,76%	0,76%
TOTALENERGIES SE	5.975	EUR	55,59	332.150,25		0,68%	0,67%
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	3.202	EUR	92,76	297.017,52		0,60%	0,60%
VINCI SA	1.500	EUR	120,05	180.075,00		0,37%	0,36%
<u>Royaume-Uni</u>				<u>3.036.079,50</u>		<u>6,17%</u>	<u>6,12%</u>
ASTRAZENECA PLC	2.350	GBP	137,90	371.144,71		0,75%	0,75%
BEAZLEY PLC	20.070	GBP	8,32	191.241,37		0,39%	0,39%
BRITISH LAND CO PLC	36.359	GBP	4,04	168.147,10		0,34%	0,34%
BT GROUP PLC	180.000	GBP	1,84	379.419,34		0,77%	0,76%

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Porte- feuille	% Actif Net
BYTES TECHNOLOGY GROUP PLC	26.500	GBP	3,59	108.834,68		0,22%	0,22%
LLOYDS BANKING GROUP PLC	450.000	GBP	0,98	506.304,76		1,03%	1,02%
NATIONAL GRID PLC	19.444	GBP	11,42	254.198,32		0,52%	0,51%
NATWEST GROUP PLC	70.000	GBP	6,52	522.544,81		1,06%	1,05%
TRITAX BIG BOX REIT PLC	124.000	GBP	1,52	216.146,14		0,44%	0,44%
UNITE GROUP PLC/THE	15.000	GBP	5,60	96.117,51		0,20%	0,19%
VOLUTION GROUP PLC	30.050	GBP	6,45	221.980,76		0,45%	0,45%
Pays-Bas				2.285.586,52		4,64%	4,61%
ADYEN NV	100	EUR	1.375,00	137.500,00		0,28%	0,28%
ARCADIS NV	5.000	EUR	35,54	177.700,00		0,36%	0,36%
ARGENX SE	500	EUR	716,80	358.400,00		0,73%	0,72%
ASM INTERNATIONAL NV	530	EUR	517,60	274.328,00		0,56%	0,55%
ASML HOLDING NV	425	EUR	921,40	391.595,00		0,79%	0,79%
ASR NEDERLAND NV	4.100	EUR	60,62	248.542,00		0,50%	0,50%
BASIC-FIT NV	7.000	EUR	29,56	206.920,00		0,42%	0,42%
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES	1.000	EUR	133,75	133.750,00		0,27%	0,27%
CTP NV	7.698	EUR	17,84	137.332,32		0,28%	0,28%
IMCD NV	1.130	EUR	77,34	87.394,20		0,18%	0,17%
PROSUS NV	2.500	EUR	52,85	132.125,00		0,27%	0,27%
Belgique				2.202.479,23		4,47%	4,44%
ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV	4.625	EUR	54,90	253.912,50		0,51%	0,51%
AZELIS GROUP NV	6.720	EUR	9,35	62.832,00		0,13%	0,13%
D'IETEREN GROUP	1.214	EUR	153,90	186.834,60		0,38%	0,38%
KBC GROUP NV	2.885	EUR	111,25	320.956,25		0,65%	0,65%
KINEPOLIS	3.309	EUR	30,00	99.270,00		0,20%	0,20%
LOTUS BAKERIES	20	EUR	7.850,00	157.000,00		0,32%	0,32%
RECTICEL	20.400	EUR	9,80	199.920,00		0,41%	0,40%
SYENSQO SA	3.000	EUR	68,56	205.680,00		0,42%	0,41%
UCB SA	2.000	EUR	238,60	477.200,00		0,97%	0,96%
WAREHOUSES DE PAUW SCA	10.799	EUR	22,12	238.873,88		0,48%	0,48%
Italie				1.748.557,70		3,55%	3,53%
DANIELI & CO	4.315	EUR	50,60	218.339,00		0,44%	0,44%
ENEL SPA	72.800	EUR	8,88	646.245,60		1,31%	1,30%
FERRARI NV	745	EUR	318,70	237.431,50		0,48%	0,48%
MONCLER SPA	1.150	EUR	54,92	63.158,00		0,13%	0,13%
PIRELLI & C SPA	28.850	EUR	5,86	168.945,60		0,34%	0,34%
REPLY SPA	1.140	EUR	114,70	130.758,00		0,27%	0,27%
UNICREDIT SPA	4.000	EUR	70,92	283.680,00		0,58%	0,57%
Espagne				1.331.681,31		2,71%	2,69%
BANCO SANTANDER SA	41.020	EUR	10,07	413.071,40		0,84%	0,84%
BANKINTER SA	20.000	EUR	14,16	283.100,00		0,58%	0,57%
IBERDROLA SA	34.417	EUR	18,47	635.509,91		1,29%	1,28%
Irlande				885.054,71		1,80%	1,78%
EATON CORP PLC	1.250	USD	318,51	338.999,11		0,69%	0,68%
LINDE PLC	500	USD	426,39	181.527,52		0,37%	0,37%
TRANE TECHNOLOGIES PLC	1.100	USD	389,20	364.528,08		0,74%	0,73%
Suisse				807.350,88		1,64%	1,63%
HELVETIA BALOISE HOLDING AG	1.000	CHF	209,20	224.825,36		0,46%	0,45%
INFICON HOLDING AG-REG	1.500	CHF	98,80	159.269,21		0,32%	0,32%
ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN	1.200	CHF	328,20	423.256,31		0,86%	0,86%
Suède				712.290,43		1,45%	1,44%
ATLAS COPCO AB-A SHS	13.170	SEK	166,05	201.983,79		0,41%	0,41%
SSAB AB-A SHARES	45.500	SEK	70,48	296.189,16		0,60%	0,60%
TELE2 AB-B SHS	15.000	SEK	154,55	214.117,48		0,44%	0,43%
Danemark				417.265,36		0,85%	0,84%
NOVO NORDISK A/S-B	3.550	DKK	325,25	154.590,64		0,32%	0,31%
ROYAL UNIBREW	3.415	DKK	574,50	262.674,72		0,53%	0,53%
Norvège				218.292,32		0,44%	0,44%
KONGSBERG GRUPPEN ASA	10.000	NOK	258,60	218.292,32		0,44%	0,44%
les Iles Féroé				123.604,23		0,25%	0,25%
BAKKAFROST P/F	2.835	NOK	516,50	123.604,23		0,25%	0,25%
Total ACTIONS				28.468.780,71		57,83%	57,42%

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Porte- feuille	% Actif Net
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS							
OPC-Obligations				827.626,14		1,68%	1,67%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				827.626,14		1,68%	1,67%
DPAM L BDS EM. MKTS SUST. F	4.986	EUR	165,99	827.626,14	0,02%	1,68%	1,67%
Total OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				827.626,14		1,68%	1,67%
TOTAL PORTEFEUILLE				49.228.417,50		100,00%	99,30%
Avoirs bancaires à vue							
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		120.032,38			0,24%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		USD		119.025,65			0,24%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		SEK		1.005,61			0,00%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		NOK		0,40			0,00%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		NOK		0,55			0,00%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		DKK		0,17			0,00%
TOTAL DEPOTS ET LIQUIDITES				120.032,38			0,24%
CREANCES ET DETTES DIVERSES							
				21.534,17			0,04%
AUTRES							
				206.822,47			0,42%
TOTAL DE L'ACTIF NET				49.576.806,52			100,00%

30.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
États-Unis	16,87%
France	13,56%
Espagne	11,34%
Allemagne	10,88%
Italie	10,14%
Belgique	8,51%
Royaume-Uni	6,17%
Pays-Bas	6,05%
Croatie	3,54%
Luxembourg	2,91%
Autriche	2,46%
Irlande	1,80%
Suisse	1,64%
Suède	1,45%
Finlande	1,14%
Danemark	0,85%
Norvège	0,44%
les Iles Féroé	0,25%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par secteur	
Pays et gouvernements	26,14%
Industrie pharmaceutique et cosmétique	7,39%

Par secteur	
Energie et eau	6,13%
Internet et services d'Internet	6,05%
Electronique et semi-conducteurs	5,48%
Banques et institutions financières	5,38%
Compagnies d'assurance	4,81%
Sociétés immobilières	4,13%
Construction de machines et appareils	3,50%
Holding et sociétés financières Holding	3,34%
Télécommunication	2,90%
Organisations supranationales	2,72%
Industrie aéronautique et spatiale	2,26%
Textile et habillement	2,05%
Articles de bureaux et ordinateurs	1,86%
Services divers	1,77%
Fonds d'investissements	1,68%
Industrie automobile	1,43%
Distribution, commerce de détail	1,25%
Electrotechnique et électronique	1,17%
Tabac et alcool	1,05%
Pétrole	1,04%
Chimie	0,88%
Bien de consommation divers	0,85%
Industrie agro-alimentaire	0,81%
Constructions, matériaux de construction	0,73%
Cantons, Etats fédéraux, provinces, etc.	0,73%
Biotechnologie	0,73%
Industrie minière	0,60%
Restauration, industrie hôtelière	0,52%
Service d'environnement et de recyclage	0,37%
Agriculture et pêche	0,25%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par devise	
EUR	71,71%
USD	17,50%
GBP	6,17%
CHF	1,64%
SEK	1,45%
DKK	0,85%
NOK	0,68%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

30.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er semestre	2ème semestre	Exercice complet
Achats	8.568.334,51	5.947.542,66	14.515.877,17
Ventes	7.753.064,48	5.734.389,68	13.487.454,16
Total 1	16.321.398,99	11.681.932,34	28.003.331,33
Souscriptions		56.494,54	56.494,54
Remboursements	97.684,20	390.048,95	487.733,15
Total 2	97.684,20	446.543,49	544.227,69
Moyenne de référence de l'actif net total	48.484.141,87	49.192.667,74	48.845.518,52
Taux de rotation	33,46%	22,84%	56,22%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de CA Indosuez Fund Solutions S.A. - 12, rue Eugène Ruppert - L-2453 Luxembourg qui assure le service financier.

Taux de rotation accru

Changement tactique

Le fonds s'est concentré sur l'Europe pendant de nombreuses années. Le gestionnaire du fonds a décidé au début de cette année de modifier la répartition géographique et d'accorder plus d'importance aux actions américaines, compte tenu de la situation économique plus solide et de la présence de catalyseurs monétaires, fiscaux et de déréglementation. De plus, les dépenses d'investissement dans l'IA continueront à dominer et à soutenir la croissance économique. Les entreprises américaines ont enregistré une croissance de leurs bénéfices l'année dernière et devraient en faire de même en 2026. L'économie européenne bénéficiera de la politique budgétaire allemande (investissements dans les infrastructures et la défense), mais l'impact des droits de douane pourrait compenser cette évolution, alors que la croissance des bénéfices a été négative l'année dernière et sera MSD pour cette année.

30.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Evolution du nombre de parts en circulation									
Part	2023			2024			2025		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
Classe B - Cap	11,138	5,00	256,703	7,00	18,579	245,124	2,05	15,532	231,642
Classe F - Cap		589,00	1.720,00		326,00	1.394,00		2,037	1.391,963
TOTAL			1.976,703			1.639,124			1.623,605

Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements
Classe B - Cap	276.937,22	119.130,76	181.833,72	482.890,39	56.494,54	425.846,94
Classe F - Cap		15.799.745,48		9.220.739,96		61.886,21
TOTAL	276.937,22	15.918.876,24	181.833,72	9.703.630,35	56.494,54	487.733,15

Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
Classe B - Cap	6.474.915,45	25.223,37	6.628.502,77	27.041,43	6.380.615,56	27.545,16
Classe F - Cap	47.979.170,32	27.894,87	42.077.064,52	30.184,41	43.196.190,96	31.032,57
TOTAL	54.454.085,77		48.705.567,29		49.576.806,52	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

30.4.5 . Performances

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

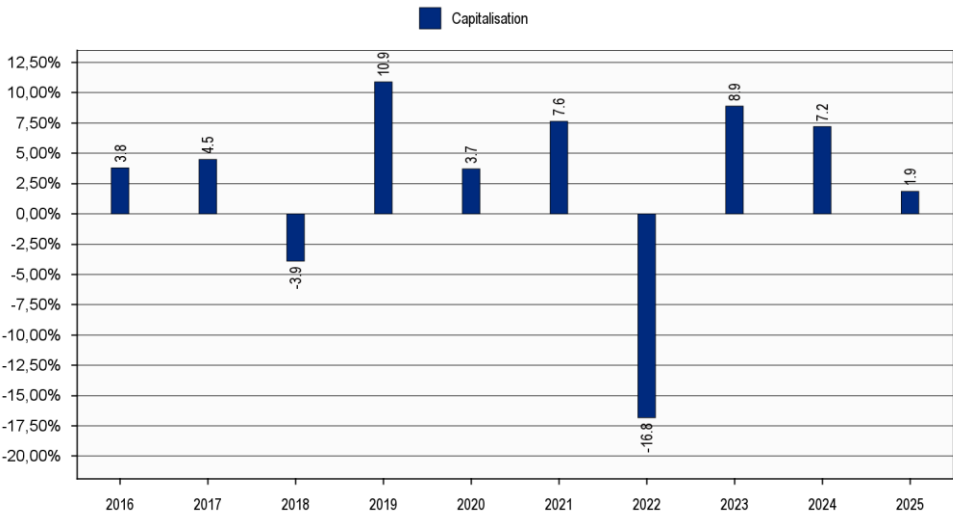
Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2025:

Classe B

Rendement annuel



* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans		
	Part	Part	Part	Part	Année	Valeur
Classe B	1,86% (en EUR)	5,95% (en EUR)	1,26% (en EUR)	2,48% (en EUR)	07/04/2003	4,56% (en EUR)
Classe F	2,81% (en EUR)	6,94% (en EUR)	2,20% (en EUR)	3,43% (en EUR)	02/04/2013	4,20% (en EUR)

30.4.6 . Frais

Frais récurrents

Classe B - BE0940785794

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,27%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,11%

Classe F - BE6248455063

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,32%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,11%

Fee sharing

Au 31 décembre 2025, 17,52% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

30.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations**Evaluation des instruments financiers**

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

Transparence en matière de durabilité*Caractéristiques environnementales ou sociales*

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Les investissements sous-jacents de ce produit ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

31 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

31.1 . RAPPORT DE GESTION

31.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Période de souscription initiale : 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière du patrimoine du compartiment DPAM HORIZON B Bonds Global Inflation Linked de la sicav DPAM HORIZON B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription lors de cette période : Le prix de souscription initiale correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM HORIZON B Bonds Global Inflation Linked de la sicav DPAM HORIZON B datée du 1er avril 2022.

31.1.2 . Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

31.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif du compartiment est d'offrir aux investisseurs, une exposition aux titres de créance libellés en toute devise dont le paiement des intérêts et/ou le remboursement en capital dépend de l'évolution de l'inflation dans un pays ou une région géographique donné(e).

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment, ni à ses participants.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Politique de placement

Le compartiment investit principalement, sans restriction sectorielle, à concurrence de minimum 75% de son actif net, dans des obligations et/ou d'autres titres de créance, à taux fixe ou flottant, libellés en toute devise et dont le paiement des intérêts et/ou le remboursement en capital dépend de l'évolution de l'inflation dans un pays ou une région géographique donné(e) (ces titres pouvant inclure, sans que cette liste ne soit exhaustive, des « Credit-Linked Notes »* et des « Fiduciary Notes »** dont les sous-jacents présentent des caractéristiques identiques).

Le compartiment peut investir accessoirement dans des instruments du marché monétaire (tels que, par exemple, des certificats de dépôt, des billets de trésorerie et/ou des billets à ordre) ainsi que dans des obligations et/ou d'autres titres de créance (en ce compris des « Credit-Linked Notes » et des « Fiduciary Notes »), à taux fixe ou flottant, libellés en toute devise et dont le paiement des intérêts et/ou le remboursement en capital ne dépend pas de l'évolution de l'inflation dans un pays ou une région géographique donné(e).

Pour être éligibles, les valeurs mobilières constituant la partie principale et la partie accessoire du portefeuille doivent soit (i) être émises ou garanties par un Etat (en ce compris, le cas échéant, ses collectivités publiques territoriales) ou par des organismes publics internationaux, ou supranationaux soit (ii) être émises par des institutions ou agences (gouvernementales, publiques, semi-publiques ou privées) détenues (ou financées) par un ou plusieurs acteur(s) public(s) (tels que des Etats, des collectivités publiques territoriales ou des organismes publics internationaux ou supranationaux) et chargées de missions publiques ou d'intérêt général, soit (iii) bénéficier d'un mécanisme garantissant un remboursement prioritaire en cas de défaut de l'émetteur.

Le flux de paiements des obligations et/ou autres titres de créance ou titres assimilés, dont le montant des intérêts payés et/ou le remboursement du montant principal sont déterminés par l'inflation, suivent en général le schéma suivant :

Païement du coupon = coupon en % * montant nominal * (Index t/Index°)

Remboursement = montant nominal * (Index T/Index°)

dans lequel :

Coupon en % = coupon fixe de l'obligation (normalement égal au rendement réel à la date de l'émission de l'obligation)

Index° = un indice de l'inflation 3 mois avant la date d'émission de l'obligation (indice de base)

Index t = un indice de l'inflation 3 mois avant la date de paiement

Index T = un indice de l'inflation 3 mois avant la date d'échéance

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants ou de dépôts ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif.

Le compartiment peut investir dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs pour atteindre indirectement l'objectif mentionné ci-dessus ou placer ses liquidités.

* Credit-Linked Note : instrument financier émis par une institution financière sous la forme d'un titre de créance dont le paiement est lié à une autre obligation ou un crédit.

** Fiduciary Note : il se différencie du Credit-Linked Note par le fait que l'acheteur ne supporte pas le risque sur l'institution financière qui l'a émis.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

31.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

31.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

31.1.6 . Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark: Bloomberg Universal Inflation Linked GDP Weighted IG.

Cet indice est représentatif du marché mondial des obligations liées à l'inflation. C'est un indice sur mesure pour DPAM calculé par Bloomberg Index Services Limited. L'indice reprend les obligations liées à l'inflation émises par des pays ayant un rating « investment grade ». La pondération des pays est faite en fonction de leur PIB (produit intérieur brut). La performance est calculée en réinvestissant les coupons versés par les titres de créances composant l'indice.

Bloomberg Index Services Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances. La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la section « Stratégie d'investissement » reprise dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

31.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

Les marchés financiers mondiaux ont traversé, au cours de l'année 2025, des périodes répétées de volatilité accrue, s'expliquant par la combinaison de révisions des perspectives macroéconomiques et d'une politique monétaire en cours d'ajustement. Les banques centrales ont maintenu leurs réductions de taux pendant l'année écoulée, le Japon se démarquant en demeurant la seule économie développée à relever encore ses taux directeurs. La plupart des banques centrales ont conservé une orientation conditionnée par les données, perpétuant la dynamique qui prévaut dans les décisions de politique monétaire depuis 2022.

L'annonce de nouveaux droits de douane par le président Trump le 1er avril a entraîné la volatilité la plus marquée de 2025. Cette mesure a provoqué dans un premier temps un recul des taux du Trésor américain et une progression des seuils de rentabilité, reflet des anticipations de pressions inflationnistes et d'affaiblissement de la croissance. Dans le courant de l'année, les rendements ont inversé leur tendance pour s'orienter à la hausse, les seuils de rentabilité diminuant parallèlement, en ligne avec la révision des anticipations de marché. À mi-exercice, des ajustements à la baisse des statistiques de l'emploi aux États-Unis ont mis en évidence une détérioration imprévue, transformant le climat sur le marché et amenant la Réserve fédérale à procéder à une première baisse des taux en septembre. In fine, la Fed a abaissé ses taux à trois reprises en 2025. Néanmoins, le dernier procès-verbal du FOMC laisse entrevoir une posture plus attentive pour la suite, les réductions de taux à venir étant probablement plus progressives et subordonnées à l'évolution des indicateurs économiques en 2026. Contre toute attente, les taux d'intérêt aux États-Unis ont dégagé une performance robuste en 2025.

Les rendements européens se sont aussi orientés à la hausse depuis fin 2024, la progression la plus significative intervenant en mars 2025 après l'annonce surprise de l'Allemagne concernant l'accroissement de ses investissements dans les infrastructures et la défense. Ce programme de relance budgétaire a été un facteur déterminant de la remontée des rendements européens au cours du premier semestre. La croissance demeure néanmoins atone, l'Europe du Sud apportant un soutien limité tandis que l'Allemagne et la France restent aux prises avec des contraintes structurelles et politiques. S'agissant de l'inflation, l'Europe affiche fin 2025 un niveau légèrement supérieur à l'objectif du fait d'effets de base, mais celui-ci devrait refluer en 2026.

Les courbes de taux des marchés développés ont poursuivi leur pentification au cours de la majeure partie de 2025. En Europe, cette évolution a été imputée aux modifications concernant les fonds de pension hollandais, hypothèse toutefois contestable compte tenu de l'appétit soutenu constaté sur le segment long des émissions européennes fin 2025. En outre, côté offre, les émetteurs européens et autres acteurs internationaux diminuent leurs émissions longues, un facteur favorable aux rendements sur ce segment.

Outre-Atlantique, la politique budgétaire a conservé son orientation accommodante tout au long de l'année, en dépit des alertes du Bureau du budget du Congrès (CBO) sur le caractère non viable de la trajectoire des comptes publics. Ce

facteur, allié à une croissance plus forte que prévu et à la persistance de l'inflation, a participé à la pentification de la courbe des taux.

Fin décembre 2024, le portefeuille présentait une duration excédentaire de 0,65 année, traduisant notre conviction de l'attractivité des taux, notamment en Europe. Nous avons poursuivi la hausse opportuniste de la duration au cours de l'année 2025, pour atteindre une position excédentaire d'approximativement 0,95 année à mi-exercice, niveau depuis lequel nous avons réalisé des plus-values en fin d'année.

Sur le plan de la performance, l'exposition excédentaire du fonds à la Nouvelle-Zélande a eu un impact favorable au cours de la période. La sous-pondération à la fois en duration et en valeur de marché sur le marché japonais a aussi contribué positivement à la performance en 2025. Par ailleurs, la sélection de titres en Italie et en Espagne s'est révélée un facteur favorable sur la période.

En revanche, la stratégie de surpondération en duration a nui à la performance, notamment en mars 2025 lors de la hausse brutale des taux au niveau mondial. L'exposition sous-pondérée aux États-Unis et surpondérée sur le marché britannique en termes de valeur de marché a également pesé sur la performance. Nos stratégies de pentification de la courbe aux États-Unis, qui ont tiré parti de la poursuite de l'accentuation de la courbe américaine, ont intégralement contrebalancé ces éléments défavorables.

31.1.8 . Politique future

Notre scénario de base suppose un maintien de l'inflation sous les objectifs fixés par les banques centrales sur la majorité des marchés développés, exception faite des États-Unis et du Japon.

En Europe, le marché surestime, selon nous, le niveau du taux terminal de la BCE, qu'il établit à 2,0 %. Le plan de relance budgétaire allemand, comportant une hausse des dépenses d'infrastructures et de défense, ne devrait probablement pas atteindre le niveau de croissance escompté tant par les marchés que par les autorités. De plus, notre prévision table sur une inflation structurellement inférieure à 2 % dans la zone euro, favorisée par une combinaison de facteurs désinflationnistes : affaiblissement de la dynamique des salaires, importations chinoises meilleur marché, appréciation de la monnaie unique atténuant les pressions sur les prix à l'importation et poursuite de la baisse des prix énergétiques (pétrole et surtout gaz). À l'échelle européenne, notre allocation reste sous-pondérée sur les obligations françaises indexées sur l'inflation (OATi), dans la mesure où nous prévoyons une inflation en France inférieure à la moyenne européenne globale.

En revanche, les tensions sur les prix se révèlent plus tenaces aux États-Unis, rendant par conséquent l'évolution de l'inflation plus incertaine. La conjonction de mesures douanières, d'une politique budgétaire expansionniste et d'une dépréciation du dollar devrait ancrer l'inflation au-dessus du seuil de 2 % de façon durable. Même les propres prévisions de la Fed indiquent que l'inflation mesurée par l'indice PCE ne retrouvera pas son niveau cible d'ici 2028. Dans ce contexte, nous continuons de privilégier les obligations américaines indexées sur l'inflation (TIPS) par rapport à leurs équivalents européens, celles-ci présentant un meilleur arbitrage entre portage et couverture inflationniste.

À l'horizon 2026, l'économie américaine devrait, selon nous, conserver sa trajectoire vers un atterrissage en douceur, la croissance européenne restant quant à elle sous son niveau potentiel. L'asynchronisme des politiques de banques centrales continuera de constituer une thématique clé dans les mois à venir, les rythmes d'évolution vers une orientation neutre, voire accommodante, variant considérablement d'une banque centrale à l'autre. C'est particulièrement le cas pour la Nouvelle-Zélande et le Canada, où le ralentissement de l'activité et le resserrement des conditions financières appellent un soutien des politiques après une longue période de taux restrictifs. Les autres banques centrales à l'instar de la SNB (Suisse) et de la Riksbank (Suède) sont, selon nous, entrées dans une période d'attente prolongée. La Banque du Japon, pour sa part, reste un cas à part et devrait vraisemblablement poursuivre son processus de normalisation monétaire avec de nouvelles hausses de taux, afin de se réaligner sur ses pairs internationaux.

31.1.9 . Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 3

31.2 . BILAN

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	35.210.679,45	53.660.959,76
I. Actifs immobilisés		
A. Frais d'établissement et d'organisation		
B. Immobilisations incorporelles		
C. Immobilisations corporelles		
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	34.692.768,43	51.940.381,18
A. Obligations et autres titres de créance	34.535.997,07	52.294.194,02
a. Obligations	34.535.997,07	52.294.194,02
Dont obligations prêtées		
Collatéral reçu sous forme d'obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire	120.784,27	
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions		
Dont actions prêtées		
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts		
F. Instruments financiers dérivés	35.987,09	-353.812,84
a. Sur obligations	1.500,46	
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)	1.500,46	
iv. Autres (+/-)		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		

- h. Sur d'autres valeurs mobilières
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- i. Sur OPC à nombre variable de parts
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- j. Sur devises
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- k. Sur taux d'intérêt
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- l. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- m. Sur indices financiers
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- n. Sur instruments financiers dérivés
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- o. Sur d'autres valeurs sous-jacentes
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)

III. Créances et dettes à plus d'un an

A. Créances
B. Dettes

IV. Créances et dettes à un an au plus

A. Créances

- a. Montants à recevoir
- b. Avoirs fiscaux
- c. Collatéral
- d. Autres

B. Dettes

- a. Montants à payer (-)
- b. Dettes fiscales (-)
- c. Emprunts (-)
- d. Collatéral (-)
- e. Autres (-)

V. Dépôts et liquidités

A. Avoirs bancaires à vue
B. Avoirs bancaires à terme
C. Autres

[illegible]

VI. Comptes de régularisation

- A. Charges à reporter
B. Produits acquis
C. Charges à imputer (-)
D. Produits à reporter (-)

TOTAL CAPITAUX PROPRES

- A. Capital
B. Participations au résultat
C. Résultat reporté
D. Résultat de l'exercice (du semestre)

SECTION 2: POSTES HORS BILAN

I. Sûretés réelles (+/-)

- A. Collatéral (+/-)
 - a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts
- B. Autres sûretés réelles (+/-)
 - a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts

II. Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)

- A. Contrats d'option et warrants achetés
B. Contrats d'option et warrants vendus

III. Montants notionnels des contrats à terme (+)

- A. Contrats à terme achetés
B. Contrats à terme vendus

IV. Montants notionnels des contrats de swap (+)

- A. Contrats de swap achetés
B. Contrats de swap vendus

V. Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)

- A. Contrats achetés
B. Contrats vendus

VI. Montants non appelés sur actions

VII. Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions

VIII. Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions

IX. Instruments financiers prêtés

[illegible]

31.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	-782.031,57	-813.028,93
A. Obligations et autres titres de créance	1.859.586,72	-267.952,71
a. Obligations	1.859.586,72	-267.952,71
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire	-38.413,59	
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions		
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts		
F. Instruments financiers dérivés	27.899,47	-159.637,36
a. Sur obligations		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme	27.899,47	-159.637,82
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
h. Sur d'autres valeurs mobilières		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
i. Sur OPC à nombre variable de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
j. Sur taux d'intérêt		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
k. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
l. Sur indices financiers		0,46
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		0,46
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
m. Sur instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
n. Sur d'autres valeurs sous-jacentes		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
G. Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H. Positions et opérations de change	-2.631.104,17	-385.438,86
a. Instruments financiers dérivés	1.235.808,86	-554.126,88
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme	1.235.808,86	-554.126,88
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Autres positions et opérations de change	-3.866.913,03	168.688,02
II. Produits et charges des placements	537.202,93	909.339,99
A. Dividendes		
B. Intérêts	529.972,86	917.406,61
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	506.465,60	867.758,11
b. Dépôts et liquidités	23.507,26	49.648,50
c. Collatéral (+/-)		
C. Intérêts d'emprunts (-)	-14.231,45	-7.264,59
D. Contrats de swap (+/-)		
E. Précomptes mobiliers (-)	21.461,52	-802,03
a. D'origine belge		
b. D'origine étrangère	21.461,52	-802,03
F. Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits	14.808,06	33.598,78
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	14.775,03	33.598,78
B. Autres	33,03	

IV. Coûts d'exploitation

A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)
B. Charges financières (-)
C. Rémunération due au dépositaire (-)
D. Rémunération due au gestionnaire (-)
a. Gestion financière
Classe A
Classe A EUR HEDGED
Classe B
Classe B EUR HEDGED
Classe E EUR HEDGED
Classe F
Classe F EUR HEDGED
Classe F LC
Classe M
Classe M EUR HEDGED
Classe N
Classe N EUR HEDGED
b. Gestion administrative et comptable
c. Rémunération commerciale
E. Frais administratifs (-)
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)
H. Services et biens divers (-)
I. Amortissements et provisions pour risques et charges (-)
J. Taxes
Classe A
Classe A EUR HEDGED
Classe B
Classe B EUR HEDGED
Classe E EUR HEDGED
Classe F
Classe F EUR HEDGED
Classe F LC
Classe M
Classe M EUR HEDGED
Classe N
Classe N EUR HEDGED
Classe P
Classe P EUR HEDGED
K. Autres charges (-)

Produits et charges de l'exercice (du semestre)

Sous Total II + III + IV

V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat**VI. Impôts sur le résultat****VII. Résultat de l'exercice (du semestre)****SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS****I. Bénéfice (Perte) à affecter**

a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)

II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital**III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter****IV. (Distribution des dividendes)**

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
-228.025,61	-303.431,52
-12.168,94	-31.226,23
	-3.698,81
-23.140,05	-31.656,18
-117.149,06	-147.801,46
-88.352,09	-117.678,38
-9.136,45	-11.281,71
-7.664,45	-9.492,46
-2.567,68	-7.600,56
-3.804,78	-4.587,02
-1.280,80	-1.687,25
-33.236,98	-38.786,35
-7.450,65	-12.991,73
-29,13	-29,32
-3.363,53	-5.668,67
-18.817,23	-23.591,73
-302,18	-287,82
-698,23	-1.673,76
-28.796,97	-30.123,08
	-43.917,38
-9.391,56	-163,96
-538,05	154,31
-50.665,46	-11.839,01
-13.426,39	-24.708,21
-1.490,87	-2.223,06
-1.399,58	-1.859,12
-349,85	-900,55
-391,97	-662,68
-59,72	-138,64
-887,48	-3.598,73
-185,81	-711,31
-0,49	-1,12
-1.189,12	-2.586,06
-7.214,50	-10.009,83
-125,39	-148,28
-100,75	-166,00
-8,10	-523,17
-22,76	-1.179,66
-1.546,10	-8.574,59
323.985,38	639.507,25
-458.046,19	-173.521,68
-1.999,95	
-460.046,14	-173.521,68
-23.294.445,07	-23.964.427,69
-23.964.427,69	-24.332.011,43
-460.046,14	-173.521,68
1.130.028,76	541.105,42
23.294.445,07	23.964.427,69

31.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

31.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
OBLIGATIONS						
<u>NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u>				<u>34.535.997,07</u>	<u>99,55%</u>	<u>98,09%</u>
<u>OBLIGATIONS-Emises par un état</u>				<u>34.535.997,07</u>	<u>99,55%</u>	<u>98,09%</u>
<u>États-Unis</u>				<u>17.370.241,10</u>	<u>50,07%</u>	<u>49,33%</u>
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.125% 15-01-30	1.400.000	USD	94,90%	1.431.509,15	4,12%	4,06%
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.125% 15-01-31	900.000	USD	93,28%	893.999,54	2,58%	2,54%
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.125% 15-01-32	3.600.000	USD	91,41%	3.291.074,40	9,49%	9,35%
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.125% 15-07-31	1.100.000	USD	92,71%	1.054.814,37	3,04%	3,00%
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.875% 15-02-47	1.700.000	USD	72,13%	1.408.170,33	4,06%	4,00%
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 1.125% 15-01-33	2.300.000	USD	96,00%	2.054.955,25	5,92%	5,84%
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 1.25% 15-04-28	2.100.000	USD	99,63%	1.933.565,63	5,57%	5,49%
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 1.5% 15-02-53	700.000	USD	77,97%	509.020,14	1,47%	1,44%
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 1.875% 15-07-34	2.020.000	USD	100,45%	1.792.693,59	5,17%	5,09%
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 2.125% 15-01-35	1.000.000	USD	101,82%	894.375,35	2,58%	2,54%
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 2.125% 15-04-29	2.300.000	USD	102,17%	2.106.063,35	6,07%	5,98%
<u>Allemagne</u>				<u>2.831.838,61</u>	<u>8,16%</u>	<u>8,04%</u>
DEUTSCHE BUNDES INFLATION LINKED BOND 0.1% 15-04-33	2.100.000	EUR	94,39%	2.448.736,60	7,06%	6,95%
DEUTSCHE BUNDES INFLATION LINKED BOND 0.1% 15-04-46	380.000	EUR	77,08%	383.102,01	1,10%	1,09%
<u>Royaume-Uni</u>				<u>2.738.482,85</u>	<u>7,89%</u>	<u>7,78%</u>
UNITED KINGDOM GILT INFLATION LINKED 0.125% 10-08-41	175.000	GBP	75,63%	220.490,26	0,63%	0,63%
UNITED KINGDOM GILT INFLATION LINKED 0.125% 22-03-51	760.000	GBP	61,46%	740.933,45	2,14%	2,10%
UNITED KINGDOM GILT INFLATION LINKED 0.75% 22-03-34	880.000	GBP	94,33%	1.667.624,79	4,81%	4,74%
UNITED KINGDOM GILT INFLATION LINKED 2.0% 26-01-35	40.000	GBP	238,88%	109.434,35	0,31%	0,31%
<u>Italie</u>				<u>2.324.875,51</u>	<u>6,70%</u>	<u>6,60%</u>
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.5% 15-05-29	700.000	EUR	101,69%	760.654,42	2,19%	2,16%
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.4% 15-05-39	800.000	EUR	103,96%	884.051,45	2,55%	2,51%
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.55% 15-05-56	150.000	EUR	100,49%	154.245,51	0,44%	0,44%
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.55% 15-09-41	350.000	EUR	107,37%	525.924,13	1,52%	1,49%
<u>Espagne</u>				<u>1.417.880,96</u>	<u>4,09%</u>	<u>4,03%</u>
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.45% 31-10-71	325.000	EUR	45,36%	147.421,62	0,43%	0,42%
SPAIN IL BOND 0.7% 30-11-33	440.000	EUR	95,83%	533.396,69	1,54%	1,52%
SPAIN IL BOND 1.0% 30-11-30	200.000	EUR	100,42%	258.354,24	0,74%	0,73%
SPAIN IL BOND 2.05% 30-11-39	425.000	EUR	103,81%	478.708,41	1,38%	1,36%
<u>Mexique</u>				<u>1.408.618,05</u>	<u>4,06%</u>	<u>4,00%</u>
MEXICAN UDIBONOS 2.75% 27-11-31	7.000	MXN	90,53	260.022,56	0,75%	0,74%
MEXICAN UDIBONOS 4.0% 15-11-40	22.500	MXN	94,67	873.990,31	2,52%	2,48%
MEXICAN UDIBONOS 4.0% 24-08-34	7.000	MXN	95,61	274.605,18	0,79%	0,78%
<u>France</u>				<u>1.203.755,27</u>	<u>3,47%</u>	<u>3,42%</u>
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% 25-07-31	450.000	EUR	94,64%	523.658,63	1,51%	1,49%
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% 25-07-38	700.000	EUR	80,48%	680.096,64	1,96%	1,93%
<u>Australie</u>				<u>1.038.893,92</u>	<u>2,99%</u>	<u>2,95%</u>
AUSTRALIA GOVERNMENT BOND 2.0% 21-08-35	1.250.000	AUD	134,06%	951.474,84	2,74%	2,70%
AUSTRALIA GOVERNMENT BOND 2.5% 20-09-30	100.000	AUD	153,96%	87.419,08	0,25%	0,25%
<u>Japon</u>				<u>973.831,72</u>	<u>2,81%</u>	<u>2,77%</u>
JAPAN GOVT CPI LINKED 0.005% 10-03-35	180.000.000	JPY	97,59%	973.831,72	2,81%	2,77%
<u>Canada</u>				<u>963.010,61</u>	<u>2,78%</u>	<u>2,74%</u>
CANADA (INDEXED) 1.25 13-47 01/12S	1.300.000	CAD	88,96%	963.010,61	2,78%	2,74%
<u>Nouvelle-Zélande</u>				<u>924.307,78</u>	<u>2,66%</u>	<u>2,63%</u>
NEW ZEALAND GOVERNMENT INFLATION LINKED 2.5% 20-09-35	1.400.000	NZD	134,84%	924.307,78	2,66%	2,63%

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
<u>Pologne</u>				<u>602.336,32</u>	<u>1,74%</u>	<u>1,71%</u>
REPUBLIC OF POLAND GOVERNMENT BOND 2.0% 25-08-36	2.600.000	PLN	90,96%	602.336,32	1,74%	1,71%
<u>Thaïlande</u>				<u>451.559,90</u>	<u>1,30%</u>	<u>1,28%</u>
THAILAND GOVERNMENT BOND 1.25% 12-03-28	15.000.000	THB	98,81%	451.559,90	1,30%	1,28%
<u>Suède</u>				<u>286.364,47</u>	<u>0,83%</u>	<u>0,81%</u>
SWEDEN INFLATION LINKED BOND 0.75% 01-06-36	1.400.000	SEK	96,67%	125.006,29	0,36%	0,35%
SWEDEN INFLATION LINKED BOND 3.5% 01-12-28	1.000.000	SEK	174,70%	161.358,18	0,47%	0,46%
Total OBLIGATIONS				34.535.997,07	99,55%	98,09%
INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE						
<u>NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u>				<u>120.784,27</u>	<u>0,35%</u>	<u>0,34%</u>
<u>INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE-Emis par un état</u>				<u>120.784,27</u>	<u>0,35%</u>	<u>0,34%</u>
<u>Canada</u>				<u>120.784,27</u>	<u>0,35%</u>	<u>0,34%</u>
CANADIAN GOVERNMENT REAL RETURN BOND 4.25% 01-12-26	100.000	CAD	103,32%	120.784,27	0,35%	0,34%
Total INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE				120.784,27	0,35%	0,34%
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES						
<u>Contrat futures - Sur obligations</u>				<u>1.500,46</u>	<u>0,00%</u>	<u>0,00%</u>
US 2 YEARS NOTE- CBT 03/26	-3	USD	104,13	79,82	0,00%	0,00%
EURO BUXL FUTURE 03/26	-1	EUR	110,12	-1.320,00	-0,01%	-0,01%
US ULTRA BD CBT 30YR 03/26	-1	USD	118,00	2.740,64	0,01%	0,01%
<u>Contrat forwards</u>				<u>34.486,63</u>	<u>0,10%</u>	<u>0,10%</u>
A/EUR/DKK/20260122		DKK		-6,88	0,00%	0,00%
V/EUR/USD/20260122		EUR		-2.271,96	-0,01%	-0,01%
V/EUR/GBP/20260122		EUR		431,17	0,00%	0,00%
A/EUR/CAD/20260122S1		CAD		-6.836,39	-0,02%	-0,02%
A/EUR/NZD/20260122		NZD		83,84	0,00%	0,00%
A/EUR/MXN/20260122		MXN		-2.518,05	-0,01%	-0,01%
V/EUR/GBP/20260122S1		EUR		-13,99	0,00%	0,00%
V/EUR/NZD/20260122S1		EUR		-94,10	0,00%	0,00%
A/EUR/GBP/20260122		GBP		-467,44	0,00%	0,00%
A/EUR/PLN/20260122		PLN		-853,47	0,00%	0,00%
V/EUR/USD/20260122S1		EUR		-1.470,19	0,00%	0,00%
A/EUR/JPY/20260122		JPY		4.413,53	0,01%	0,01%
A/EUR/JPY/20260122		JPY		1.199,59	0,00%	0,00%
V/EUR/JPY/20260122S1		EUR		-2.353,88	-0,01%	-0,01%
A/EUR/GBP/20260122		GBP		-5.894,26	-0,02%	-0,02%
V/EUR/USD/20260122		EUR		-2.857,86	-0,01%	-0,01%
V/EUR/JPY/20260122		EUR		-1.018,95	0,00%	0,00%
A/EUR/SEK/20260122		SEK		-424,70	0,00%	0,00%
A/EUR/SEK/20260122S1		SEK		-402,66	0,00%	0,00%
A/EUR/USD/20260122S1		USD		18.741,69	0,05%	0,05%
A/EUR/JPY/20260122		JPY		3.934,70	0,01%	0,01%
V/EUR/ILS/20260122		EUR		145,72	0,00%	0,00%
A/EUR/NZD/20260122S1		NZD		167,28	0,00%	0,00%
A/EUR/MXN/20260122S1		MXN		-968,44	0,00%	0,00%
V/EUR/CAD/20260122		EUR		3.660,42	0,01%	0,01%
A/EUR/NZD/20260122S1		NZD		-12,03	0,00%	0,00%
V/EUR/MXN/20260122		EUR		826,71	0,00%	0,00%
A/EUR/GBP/20260122		GBP		-4.461,69	-0,01%	-0,01%
A/EUR/USD/20260122		USD		4.014,92	0,01%	0,01%
A/EUR/AUD/20260122		AUD		-5.148,62	-0,01%	-0,01%
A/EUR/USD/20260122		USD		-1.541,49	0,00%	0,00%
A/EUR/USD/20260122		USD		2.940,40	0,01%	0,01%
A/EUR/NZD/20260122S1		NZD		-455,44	0,00%	0,00%
A/EUR/SEK/20260122S1		SEK		-2.455,95	-0,01%	-0,01%
A/EUR/GBP/20260122S1		GBP		-246,71	0,00%	0,00%
V/EUR/JPY/20260122S1		EUR		-628,35	0,00%	0,00%
A/EUR/ILS/20260122S1		ILS		-131,15	0,00%	0,00%

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
A/EUR/GBP/20260122S1		GBP		-368,48	0,00%	0,00%
A/EUR/THB/20260122		THB		-77,60	0,00%	0,00%
A/EUR/JPY/20260122S1		JPY		4.147,24	0,01%	0,01%
A/EUR/PLN/20260122S1		PLN		-196,88	0,00%	0,00%
V/EUR/PLN/20260122		EUR		-13,52	0,00%	0,00%
V/EUR/ILS/20260122		EUR		-3.740,65	-0,01%	-0,01%
A/EUR/ILS/20260122		ILS		-859,42	0,00%	0,00%
A/EUR/DKK/20260122S1		DKK		127,28	0,00%	0,00%
V/EUR/JPY/20260122		EUR		-5.837,59	-0,02%	-0,02%
V/EUR/SEK/20260122		EUR		1.510,75	0,00%	0,00%
A/EUR/PLN/20260122S1		PLN		-1.851,74	-0,01%	-0,01%
V/EUR/JPY/20260122		EUR		-59.726,49	-0,17%	-0,17%
A/EUR/AUD/20260122S1		AUD		-5.351,59	-0,02%	-0,02%
V/EUR/USD/20260122S1		EUR		-388,98	0,00%	0,00%
A/EUR/USD/20260122S1		USD		94.660,93	0,27%	0,27%
A/EUR/JPY/20260122S1		JPY		46.306,28	0,13%	0,13%
A/EUR/USD/20260122S1		USD		256,52	0,00%	0,00%
A/EUR/CAD/20260122		CAD		-935,24	0,00%	0,00%
V/EUR/NZD/20260122		EUR		-540,34	0,00%	0,00%
A/EUR/DKK/20260122S1		DKK		4,66	0,00%	0,00%
A/EUR/GBP/20260122S1		GBP		-640,49	0,00%	0,00%
A/EUR/USD/20260122		USD		1.166,94	0,00%	0,00%
V/EUR/AUD/20260122		EUR		319,36	0,00%	0,00%
V/EUR/GBP/20260122		EUR		948,89	0,00%	0,00%
V/EUR/DKK/20260122		EUR		-3,62	0,00%	0,00%
V/EUR/CAD/20260122		EUR		495,42	0,00%	0,00%
V/EUR/PLN/20260122		EUR		171,19	0,00%	0,00%
V/EUR/AUD/20260122		EUR		474,48	0,00%	0,00%
A/EUR/USD/20260122S1		USD		2.143,40	0,01%	0,01%
V/EUR/USD/20260122		EUR		-90,67	0,00%	0,00%
V/EUR/GBP/20260122		EUR		307,06	0,00%	0,00%
A/EUR/CAD/20260122S1		CAD		-544,97	0,00%	0,00%
A/EUR/USD/20260122		USD		1.855,70	0,01%	0,01%
A/EUR/NZD/20260122		NZD		-3.055,24	-0,01%	-0,01%
V/EUR/AUD/20260122S1		EUR		19,96	0,00%	0,00%
A/EUR/NZD/20260122		NZD		-355,61	0,00%	0,00%
V/EUR/USD/20260122		EUR		-9.582,27	-0,03%	-0,03%
A/EUR/ILS/20260122S1		ILS		1.895,26	0,01%	0,01%
A/EUR/THB/20260122S1		THB		-2.996,74	-0,01%	-0,01%
V/EUR/AUD/20260122		EUR		787,91	0,00%	0,00%
V/EUR/JPY/20260122		EUR		-4.234,06	-0,01%	-0,01%
V/EUR/NZD/20260122S1		EUR		179,90	0,00%	0,00%
A/EUR/THB/20260122S1		THB		-171,60	0,00%	0,00%
V/EUR/NZD/20260122S1		EUR		-55,53	0,00%	0,00%
V/EUR/SEK/20260122		EUR		442,81	0,00%	0,00%
A/EUR/JPY/20260122S1		JPY		3.105,59	0,01%	0,01%
A/EUR/GBP/20260122		GBP		16,89	0,00%	0,00%
A/EUR/USD/20260122S1		USD		69,50	0,00%	0,00%
A/EUR/GBP/20260122		GBP		-90,89	0,00%	0,00%
V/EUR/NZD/20260122		EUR		-363,66	0,00%	0,00%
V/EUR/GBP/20260122S1		EUR		412,60	0,00%	0,00%
A/EUR/MXN/20260122		MXN		-327,23	0,00%	0,00%
V/EUR/DKK/20260122		EUR		-246,98	0,00%	0,00%
A/EUR/AUD/20260122S1		AUD		-780,03	0,00%	0,00%
V/EUR/AUD/20260122		EUR		3.657,12	0,01%	0,01%
A/EUR/THB/20260122		THB		-1.131,63	0,00%	0,00%
A/EUR/MXN/20260122S1		MXN		-8.189,97	-0,02%	-0,02%
V/EUR/THB/20260122		EUR		176,00	0,00%	0,00%
A/EUR/GBP/20260122S1		GBP		-15.448,62	-0,04%	-0,04%
Total INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES				35.987,09	0,10%	0,10%
TOTAL PORTEFEUILLE				34.692.768,43	100,00%	98,53%
Autres				337.591,63		0,96%
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		EUR		331.888,49		0,94%
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		CAD		3.546,86		0,01%
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		USD		2.156,28		0,01%

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
Avoirs bancaires à vue				559.375,49		1,59%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		445.491,56		1,27%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		USD		36.632,89		0,10%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		NZD		18.333,08		0,05%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		CAD		14.300,66		0,04%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		JPY		9.506,92		0,03%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		DKK		11.007,58		0,03%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		SEK		6.899,27		0,02%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		GBP		6.381,81		0,02%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		MXN		7.480,71		0,02%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		AUD		2.932,08		0,01%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		ILS		372,93		0,00%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		PLN		36,00		0,00%
TOTAL DEPOTS ET LIQUIDITES				896.967,12		2,55%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				-390.446,38		-1,11%
AUTRES				11.390,28		0,03%
TOTAL DE L'ACTIF NET				35.210.679,45		100,00%

31.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
États-Unis	50,12%
Allemagne	8,17%
Royaume-Uni	7,90%
Italie	6,71%
Espagne	4,09%
Mexique	4,06%
France	3,47%
Canada	3,13%
Australie	3,00%
Japon	2,81%
Nouvelle-Zélande	2,67%
Pologne	1,74%
Thaïlande	1,30%
Suède	0,83%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par secteur	
Pays et gouvernements	100,00%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par devise	
USD	50,12%
EUR	22,44%
GBP	7,90%
MXN	4,06%

Par devise	
CAD	3,13%
AUD	3,00%
JPY	2,81%
NZD	2,67%
PLN	1,74%
THB	1,30%
SEK	0,83%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

31.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er semestre	2ème semestre	Exercice complet
Achats	20.822.583,62	19.732.257,89	40.554.841,51
Ventes	25.238.190,83	30.454.489,06	55.692.679,89
Total 1	46.060.774,45	50.186.746,95	96.247.521,40
Souscriptions	2.387.347,66	2.373.471,39	4.760.819,05
Remboursements	9.111.514,23	13.608.647,03	22.720.161,26
Total 2	11.498.861,89	15.982.118,42	27.480.980,31
Moyenne de référence de l'actif net total	49.370.829,85	41.026.181,75	45.114.724,19
Taux de rotation	70,00%	83,37%	152,43%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de CA Indosuez Fund Solutions S.A. - 12, rue Eugène Ruppert - L-2453 Luxembourg qui assure le service financier.

Taux de rotation accru

Le taux de rotation a dépassé 50 % en raison de la nature de la gestion du fonds (gestion active). Nous avons décidé d'augmenter la proportion des pays périphériques et de remplacer l'exposition à l'Australie par une exposition au Royaume-Uni. Cela a entraîné une certaine rotation dans le fonds.

31.4.4 . Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés

Engagements sur futures

En titres	Devise	En devise	En EUR	Lot-size	Date de réalisation de l'opération
EURO BUXL FUTURE 03/26	EUR	-108.800,00	-108.800,00	1.000,00	22.12.25
US 2 YEARS NOTE- CBT 03/26	USD	-626.460,94	-533.407,92	2.000,00	29.12.25
US ULTRA BD CBT 30YR 03/26	USD	-121.218,75	-103.213,21	1.000,00	25.11.25

Engagements sur forwards

Contrepartie	Engagement de l'instrument (reçu)	Devise	Engagement de l'instrument (verse)	Devise	Engagement de l'instrument (reçu) en devise du compartiment	Engagement de l'instrument (versé) en devise du compartiment	Date de réalisation de la transaction
V/EUR/ILS/20260122	1.500.000,00	ILS	404.083,94	EUR	400.737,36	404.083,94	12.11.25
A/EUR/ILS/20260122S1	204.735,86	EUR	760.000,00	ILS	204.735,86	203.040,26	12.11.25

Contrepartie	Engagement de l'instrument (reçu)	Devise	Engagement de l'instrument (verse)	Devise	Engagement de l'instrument (reçu) en devise du compartiment	Engagement de l'instrument (versé) en devise du compartiment	Date de réalisation de la transaction
V/EUR/JPY/20260122S1	24.000.000,00	JPY	132.837,41	EUR	130.371,62	132.837,41	28.11.25
A/EUR/GBP/20260122S1	68.281,91	EUR	60.000,00	GBP	68.281,91	68.716,72	28.11.25
A/EUR/GBP/20260122	451.778,31	EUR	400.000,00	GBP	451.778,31	458.111,44	13.11.25
A/EUR/NZD/20260122	82.873,87	EUR	170.000,00	NZD	82.873,87	83.237,45	13.11.25
V/EUR/NZD/20260122S1	86.000,00	NZD	41.924,43	EUR	42.108,36	41.924,43	13.11.25
A/EUR/USD/20260122	343.200,34	EUR	400.000,00	USD	343.200,34	340.584,95	01.12.25
A/EUR/JPY/20260122	249.070,14	EUR	45.000.000,00	JPY	249.070,14	244.446,78	28.11.25
V/EUR/NZD/20260122S1	12.000,00	NZD	5.969,11	EUR	5.875,58	5.969,11	09.12.25
A/EUR/USD/20260122S1	206.299,00	EUR	240.000,00	USD	206.299,00	204.350,97	28.11.25
V/EUR/AUD/20260122	620.000,00	AUD	348.089,72	EUR	352.032,70	348.089,72	13.11.25
V/EUR/ILS/20260122	100.000,00	ILS	26.544,21	EUR	26.715,82	26.544,21	21.11.25
V/EUR/THB/20260122	800.000,00	THB	21.451,23	EUR	21.621,01	21.451,23	21.11.25
A/EUR/USD/20260122S1	1.011.440,46	EUR	1.167.000,00	USD	1.011.440,46	993.656,61	21.11.25
A/EUR/ILS/20260122S1	23.889,79	EUR	90.000,00	ILS	23.889,79	24.044,24	21.11.25
A/EUR/AUD/20260122S1	55.386,16	EUR	99.000,00	AUD	55.386,16	56.211,67	21.11.25
A/EUR/NZD/20260122S1	2.337,98	EUR	4.800,00	NZD	2.337,98	2.350,23	21.11.25
A/EUR/GBP/20260122S1	76.591,40	EUR	67.500,00	GBP	76.591,40	77.306,30	21.11.25
A/EUR/THB/20260122	45.880,35	EUR	1.700.000,00	THB	45.880,35	45.944,64	16.12.25
V/EUR/NZD/20260122	50.000,00	NZD	24.842,87	EUR	24.481,60	24.842,87	10.12.25
A/EUR/USD/20260122S1	30.029,26	EUR	35.000,00	USD	30.029,26	29.801,18	10.12.25
A/EUR/CAD/20260122	172.982,59	EUR	280.000,00	CAD	172.982,59	173.923,85	16.12.25
V/EUR/JPY/20260122S1	11.000.000,00	JPY	60.432,92	EUR	59.753,66	60.432,92	10.12.25
A/EUR/DKK/20260122	32.133,63	EUR	240.000,00	DKK	32.133,63	32.132,82	16.12.25
V/EUR/GBP/20260122	180.000,00	GBP	205.519,34	EUR	206.150,15	205.519,34	10.12.25
V/EUR/CAD/20260122	100.000,00	CAD	61.618,09	EUR	62.115,66	61.618,09	21.11.25
A/EUR/PLN/20260122S1	27.009,89	EUR	115.000,00	PLN	27.009,89	27.235,70	21.11.25
A/EUR/CAD/20260122S1	67.779,90	EUR	110.000,00	CAD	67.779,90	68.327,23	21.11.25
V/EUR/AUD/20260122S1	20.000,00	AUD	11.326,63	EUR	11.355,89	11.326,63	11.12.25
V/EUR/AUD/20260122	100.000,00	AUD	55.945,62	EUR	56.779,47	55.945,62	21.11.25
V/EUR/DKK/20260122	100.000,00	DKK	13.395,49	EUR	13.388,67	13.395,49	21.11.25
V/EUR/GBP/20260122	100.000,00	GBP	113.468,74	EUR	114.527,86	113.468,74	21.11.25
A/EUR/MXN/20260122S1	76.476,84	EUR	1.640.000,00	MXN	76.476,84	77.666,04	21.11.25
V/EUR/JPY/20260122	31.700.000,00	JPY	176.582,00	EUR	172.199,18	176.582,00	21.11.25
A/EUR/USD/20260122	171.985,31	EUR	200.000,00	USD	171.985,31	170.292,48	27.11.25
A/EUR/JPY/20260122	367.111,63	EUR	66.800.000,00	JPY	367.111,63	362.867,66	16.12.25
A/EUR/JPY/20260122	115.371,94	EUR	21.000.000,00	JPY	115.371,94	114.075,16	10.12.25
A/EUR/MXN/20260122	117.726,28	EUR	2.500.000,00	MXN	117.726,28	118.393,35	16.12.25
A/EUR/NZD/20260122S1	11.427,72	EUR	23.000,00	NZD	11.427,72	11.261,54	10.12.25
V/EUR/PLN/20260122	140.000,00	PLN	33.134,53	EUR	33.156,50	33.134,53	16.12.25
A/EUR/GBP/20260122S1	117.602,73	EUR	103.000,00	GBP	117.602,73	117.963,69	10.12.25
A/EUR/ILS/20260122	52.521,01	EUR	200.000,00	ILS	52.521,01	53.431,65	16.12.25
V/EUR/USD/20260122	310.000,00	USD	265.973,42	EUR	263.953,34	265.973,42	10.12.25
A/EUR/NZD/20260122	19.667,23	EUR	40.000,00	NZD	19.667,23	19.585,28	16.12.25
A/EUR/SEK/20260122	45.761,27	EUR	500.000,00	SEK	45.761,27	46.180,84	16.12.25
A/EUR/THB/20260122S1	190.296,22	EUR	7.150.000,00	THB	190.296,22	193.237,76	12.11.25

Contrepartie	Engagement de l'instrument (reçu)	Devise	Engagement de l'instrument (verse)	Devise	Engagement de l'instrument (reçu) en devise du compartiment	Engagement de l'instrument (versé) en devise du compartiment	Date de réalisation de la transaction
A/EUR/THB/20260122	71.860,11	EUR	2.700.000,00	THB	71.860,11	72.970,90	12.11.25
A/EUR/GBP/20260122	91.066,39	EUR	80.000,00	GBP	91.066,39	91.622,29	16.12.25
V/EUR/SEK/20260122	300.000,00	SEK	27.268,76	EUR	27.708,51	27.268,76	21.11.25
V/EUR/AUD/20260122	100.000,00	AUD	56.258,79	EUR	56.779,47	56.258,79	16.12.25
A/EUR/SEK/20260122S1	24.796,39	EUR	272.800,00	SEK	24.796,39	25.196,27	21.11.25
A/EUR/DKK/20260122S1	17.280,18	EUR	129.000,00	DKK	17.280,18	17.271,39	21.11.25
A/EUR/THB/20260122S1	20.914,95	EUR	780.000,00	THB	20.914,95	21.080,48	21.11.25
A/EUR/USD/20260122	216.675,33	EUR	250.000,00	USD	216.675,33	212.865,60	21.11.25
V/EUR/USD/20260122	1.130.000,00	USD	970.815,40	EUR	962.152,50	970.815,40	12.11.25
A/EUR/GBP/20260122	22.792,54	EUR	20.000,00	GBP	22.792,54	22.905,57	18.12.25
A/EUR/USD/20260122S1	9.590.453,36	EUR	11.163.000,00	USD	9.590.453,36	9.504.874,62	12.11.25
V/EUR/PLN/20260122	100.000,00	PLN	23.486,86	EUR	23.683,21	23.486,86	21.11.25
A/EUR/JPY/20260122S1	172.961,23	EUR	31.050.000,00	JPY	172.961,23	168.668,28	21.11.25
V/EUR/NZD/20260122	180.000,00	NZD	88.665,58	EUR	88.133,77	88.665,58	18.12.25
V/EUR/JPY/20260122	20.000.000,00	JPY	109.754,42	EUR	108.643,01	109.754,42	18.12.25
V/EUR/MXN/20260122	1.400.000,00	MXN	65.285,11	EUR	66.300,28	65.285,11	21.11.25
A/EUR/AUD/20260122	584.877,54	EUR	1.040.000,00	AUD	584.877,54	590.506,47	12.11.25
V/EUR/USD/20260122S1	200.000,00	USD	171.600,17	EUR	170.292,48	171.600,17	01.12.25
V/EUR/DKK/20260122	2.020.000,00	DKK	270.762,96	EUR	270.451,20	270.762,96	12.11.25
A/EUR/JPY/20260122S1	147.725,25	EUR	26.600.000,00	JPY	147.725,25	144.495,21	01.12.25
A/EUR/NZD/20260122S1	121.059,59	EUR	248.200,00	NZD	121.059,59	121.526,67	12.11.25
A/EUR/GBP/20260122	315.909,42	EUR	280.000,00	GBP	315.909,42	320.678,00	12.11.25
V/EUR/AUD/20260122	320.000,00	AUD	181.226,11	EUR	181.694,30	181.226,11	11.12.25
A/EUR/DKK/20260122S1	139.536,75	EUR	1.041.000,00	DKK	139.536,75	139.376,09	12.11.25
A/EUR/MXN/20260122	186.373,32	EUR	4.000.000,00	MXN	186.373,32	189.429,37	12.11.25
V/EUR/GBP/20260122S1	28.000,00	GBP	31.624,48	EUR	32.067,80	31.624,48	13.11.25
V/EUR/USD/20260122	320.000,00	USD	275.065,33	EUR	272.467,96	275.065,33	28.11.25
A/EUR/PLN/20260122S1	285.593,40	EUR	1.215.000,00	PLN	285.593,40	287.751,04	12.11.25
A/EUR/JPY/20260122S1	1.666.219,28	EUR	297.950.000,00	JPY	1.666.219,28	1.618.509,29	12.11.25
V/EUR/JPY/20260122	50.000.000,00	JPY	277.679,05	EUR	271.607,53	277.679,05	01.12.25
V/EUR/SEK/20260122	1.450.000,00	SEK	132.428,56	EUR	133.924,45	132.428,56	12.11.25
V/EUR/GBP/20260122	50.000,00	GBP	56.901,59	EUR	57.263,93	56.901,59	28.11.25
A/EUR/USD/20260122	508.854,06	EUR	600.000,00	USD	508.854,06	510.877,43	29.12.25
V/EUR/USD/20260122	120.000,00	USD	102.169,40	EUR	102.175,49	102.169,40	31.12.25
A/EUR/USD/20260122S1	78.329,87	EUR	92.000,00	USD	78.329,87	78.334,54	31.12.25
A/EUR/PLN/20260122	131.631,53	EUR	560.000,00	PLN	131.631,53	132.625,99	12.11.25
V/EUR/GBP/20260122S1	29.000,00	GBP	33.194,83	EUR	33.213,08	33.194,83	31.12.25
A/EUR/SEK/20260122S1	215.283,17	EUR	2.357.200,00	SEK	215.283,17	217.714,97	12.11.25
A/EUR/GBP/20260122	40.062,73	EUR	35.000,00	GBP	40.062,73	40.084,75	31.12.25
V/EUR/CAD/20260122	680.000,00	CAD	418.711,48	EUR	422.386,48	418.711,48	12.11.25
V/EUR/NZD/20260122S1	11.500,00	NZD	5.685,75	EUR	5.630,77	5.685,75	28.11.25
A/EUR/NZD/20260122	812.104,01	EUR	1.665.000,00	NZD	812.104,01	815.237,35	12.11.25
A/EUR/MXN/20260122S1	606.179,21	EUR	13.010.000,00	MXN	606.179,21	616.119,02	12.11.25
A/EUR/GBP/20260122S1	1.093.836,38	EUR	969.500,00	GBP	1.093.836,38	1.110.347,59	12.11.25
A/EUR/USD/20260122	179.803,76	EUR	210.000,00	USD	179.803,76	178.807,10	13.11.25

Contrepartie	Engagement de l'instrument (reçu)	Devise	Engagement de l'instrument (verse)	Devise	Engagement de l'instrument (reçu) en devise du compartiment	Engagement de l'instrument (versé) en devise du compartiment	Date de réalisation de la transaction
A/EUR/CAD/20260122S1	782.005,26	EUR	1.270.000,00	CAD	782.005,26	788.868,87	12.11.25
V/EUR/USD/20260122S1	70.000,00	USD	59.934,59	EUR	59.602,37	59.934,59	13.11.25
V/EUR/JPY/20260122	384.300.000,00	JPY	2.149.112,51	EUR	2.087.575,50	2.149.112,51	12.11.25
A/EUR/AUD/20260122S1	607.935,21	EUR	1.081.000,00	AUD	607.935,21	613.786,05	12.11.25

31.4.5 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Evolution du nombre de parts en circulation								
Part	2023			2024			2025	
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Fin de période
Classe A - Dis		14.086,81	27.137,839		6.677,244	20.460,595		16.309,854
Classe A EUR HEDGED - Dis	1.086,00	21.183,242	29.846,854		10.772,29	19.074,564		15.415,707
Classe B - Cap		13.481,00	23.556,193		15.982,24	7.573,953	387,013	3.217,79
Classe B EUR HEDGED - Cap	266,256	16.982,70	8.030,228	4.746,393	2.998,304	9.778,317	2.080,302	5.235,441
Classe E EUR HEDGED - Dis			11.200,00		5.495,00	5.705,00		5.705,00
Classe F - Cap	39.652,979	169.538,026	133.750,90	5.550,00	16.561,00	122.739,90	6.000,00	66.488,00
Classe F EUR HEDGED - Cap	108.299,00	261.804,697	270.320,953	1.814,00	246.476,65	25.658,303	11.211,972	6.531,972
Classe F LC - Cap			1.000,00			1.000,00		1.000,00
Classe M - Dis	100,00	19.555,578	28.356,706	346,00	7.515,565	21.187,141	128,601	11.723,665
Classe M EUR HEDGED - Dis	5.599,976	87.977,191	148.726,51	2.042,657	53.722,731	97.046,436	1.531,656	74.508,823
Classe N - Cap		37,00	1.040,00		40,00	1.000,00		1.000,00
Classe N EUR HEDGED - Cap	4.442,00	117.362,664	12.814,00	1.050,00	10.652,79	3.211,21	95,00	2.761,21
Classe P - Cap	130,00	5.675,00	428,54	28,00	316,989	139,551		43,551
Classe P EUR HEDGED - Cap		71.548,00	513,897	73,00	221,302	365,595	80,00	369,226
TOTAL			696.722,62			334.940,565		210.310,239

Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements
Classe A - Dis		1.653.650,98		794.332,08		495.965,82
Classe A EUR HEDGED - Dis	105.472,32	2.059.005,83		1.055.808,93		364.370,86
Classe B - Cap		1.820.444,76		2.159.295,76	53.228,70	651.769,24
Classe B EUR HEDGED - Cap	29.719,55	1.916.216,78	536.110,34	341.849,71	240.317,88	760.440,30
Classe E EUR HEDGED - Dis				550.928,70		
Classe F - Cap	5.549.477,35	23.992.481,86	794.597,00	2.384.997,06	864.360,00	8.727.862,98
Classe F EUR HEDGED - Cap	12.503.440,01	30.576.562,23	214.088,14	28.941.295,40	1.334.331,37	3.697.426,21
Classe F LC - Cap						
Classe M - Dis	11.970,00	2.288.808,57	42.033,63	888.562,39	14.736,39	1.160.178,85
Classe M EUR HEDGED - Dis	559.582,16	8.760.099,91	204.585,28	5.402.463,37	157.027,16	2.448.099,88
Classe N - Cap		4.970,95		5.483,60		
Classe N EUR HEDGED - Cap	502.994,27	13.249.377,25	118.723,50	1.221.761,60	11.085,55	62.685,00
Classe P - Cap	3.214.128,40	3.831.567,61	712.001,64	8.022.544,15		2.397.368,13
Classe P EUR HEDGED - Cap		9.217.734,76	1.849.274,18	5.622.111,63	2.085.732,00	1.953.993,99
TOTAL	22.476.784,06	99.370.921,49	4.471.413,71	57.391.434,38	4.760.819,05	22.720.161,26

Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
Classe A - Dis	3.245.433,10	119,59	2.480.644,12	121,24	1.874.508,97	114,93
Classe A EUR HEDGED - Dis	2.985.354,45	100,02	1.874.467,90	98,27	1.544.141,83	100,17
Classe B - Cap	3.219.509,61	136,67	1.054.361,07	139,21	428.189,94	133,07

Classe B EUR HEDGED - Cap	918.536,38	114,38	1.104.066,95	112,91	602.786,44	115,14
Classe E EUR HEDGED - Dis	1.140.858,61	101,86	572.515,78	100,35	585.327,83	102,60
Classe F - Cap	19.068.897,66	142,57	17.867.060,07	145,57	9.278.682,69	139,55
Classe F EUR HEDGED - Cap	32.184.379,10	119,06	3.023.149,51	117,82	787.016,66	120,49
Classe F LC - Cap	4.901,62	4,90	4.985,70	4,99	4.761,99	4,76
Classe M - Dis	3.390.429,24	119,56	2.573.175,88	121,45	1.352.796,07	115,39
Classe M EUR HEDGED - Dis	15.154.147,76	101,89	9.735.468,38	100,32	7.636.156,01	102,49
Classe N - Cap	144.055,35	138,51	141.305,85	141,31	135.349,29	135,35
Classe N EUR HEDGED - Cap	1.478.195,60	115,36	366.522,77	114,14	322.143,94	116,67
Classe P - Cap	10.834.148,75	25.281,53	3.609.910,87	25.868,04	1.082.460,04	24.855,00
Classe P EUR HEDGED - Cap	13.116.228,11	25.523,07	9.253.324,91	25.310,32	9.576.357,75	25.936,30
TOTAL	106.885.075,34		53.660.959,76		35.210.679,45	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

31.4.6 . Performances

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

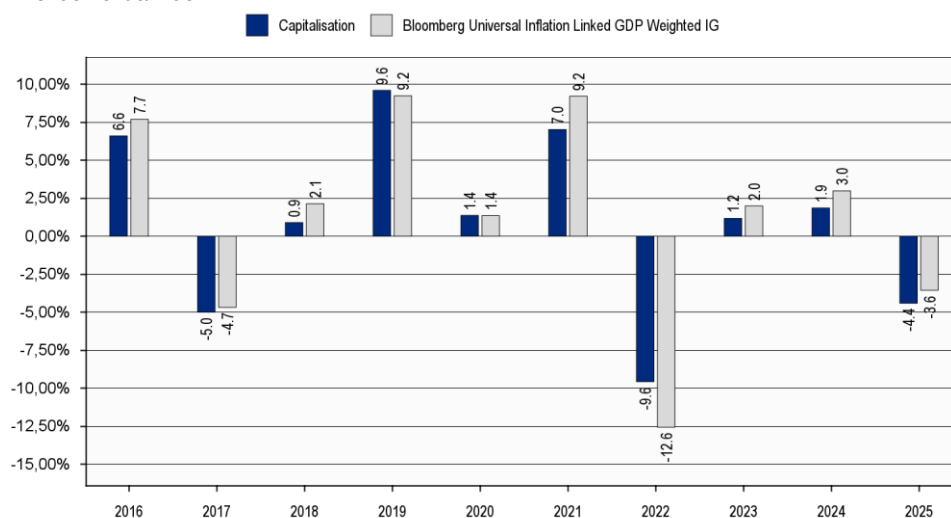
Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2025:

Classe B

Rendement annuel



* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

	Rendements moyens cumulés sur								Depuis le	
	1 an		3 ans		5 ans		10 ans			
	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Année	Valeur
Classe B	-4,41% (en EUR)	-3,55% (en EUR)	-0,50% (en EUR)	0,43% (en EUR)	-0,95% (en EUR)	-0,66% (en EUR)	0,79% (en EUR)	1,17% (en EUR)	17/09/2009	1,77% (en EUR)
Classe B EUR HEDGED	1,98% (en EUR)	2,86% (en EUR)	1,18% (en EUR)	2,00% (en EUR)	-1,46% (en EUR)	-1,36% (en EUR)	0,29% (en EUR)	0,58% (en EUR)	26/08/2013	0,43% (en EUR)
Classe F	-4,14% (en EUR)	-3,55% (en EUR)	-0,23% (en EUR)	0,43% (en EUR)	-0,69% (en EUR)	-0,66% (en EUR)	1,06% (en EUR)	1,17% (en EUR)	14/10/2009	2,05% (en EUR)
Classe F EUR HEDGED	2,27% (en EUR)	2,86% (en EUR)	1,45% (en EUR)	2,00% (en EUR)	-1,22% (en EUR)	-1,36% (en EUR)	0,55% (en EUR)	0,58% (en EUR)	26/08/2013	0,70% (en EUR)
Classe F LC	-4,61% (en EUR)	-3,55% (en EUR)	-0,62% (en EUR)	0,43% (en EUR)	(en EUR)		(en EUR)		08/04/2021	-1,08% (en EUR)
Classe N	-4,22% (en EUR)	-3,55% (en EUR)	-0,32% (en EUR)	0,43% (en EUR)	-0,76% (en EUR)	-0,66% (en EUR)	(en EUR)		27/12/2017	0,98% (en EUR)
Classe N EUR HEDGED	2,22% (en EUR)	2,86% (en EUR)	1,42% (en EUR)	2,00% (en EUR)	-1,24% (en EUR)	-1,36% (en EUR)	(en EUR)		14/12/2018	0,68% (en EUR)
Classe P	-3,92% (en EUR)	-3,55% (en EUR)	-0,02% (en EUR)	0,43% (en EUR)	-0,48% (en EUR)	-0,66% (en EUR)	(en EUR)		28/04/2016	1,11% (en EUR)
Classe P EUR HEDGED	2,47% (en EUR)	2,86% (en EUR)	1,66% (en EUR)	2,00% (en EUR)	-1,02% (en EUR)	-1,36% (en EUR)	0,77% (en EUR)	0,58% (en EUR)	03/04/2014	0,92% (en EUR)
Classe A	-4,42% (en EUR)	-3,55% (en EUR)	-0,51% (en EUR)	0,43% (en EUR)	-0,96% (en EUR)	-0,66% (en EUR)	0,79% (en EUR)	1,17% (en EUR)	17/09/2009	1,77% (en EUR)
Classe A EUR HEDGED	1,93% (en EUR)	2,86% (en EUR)	1,15% (en EUR)	2,00% (en EUR)	-1,50% (en EUR)	-1,36% (en EUR)	0,29% (en EUR)	0,58% (en EUR)	26/08/2013	0,43% (en EUR)
Classe E EUR HEDGED	2,24% (en EUR)	2,86% (en EUR)	1,44% (en EUR)	2,00% (en EUR)	-1,23% (en EUR)	-1,36% (en EUR)	0,55% (en EUR)	0,58% (en EUR)	26/08/2013	0,69% (en EUR)
Classe M	-4,20% (en EUR)	-3,55% (en EUR)	-0,30% (en EUR)	0,43% (en EUR)	-0,76% (en EUR)	-0,66% (en EUR)	(en EUR)		27/12/2017	0,94% (en EUR)
Classe M EUR HEDGED	2,16% (en EUR)	2,86% (en EUR)	1,36% (en EUR)	2,00% (en EUR)	-1,29% (en EUR)	-1,36% (en EUR)	(en EUR)		17/12/2018	0,64% (en EUR)

31.4.7 . Frais

Frais récurrents

Classe A - BE0948790333

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,77%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,07%

Classe A EUR HEDGED - BE6252761448

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,78%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,07 %

Classe B - BE0948791349

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,75%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,07%

Classe B EUR HEDGED - BE6252762453

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,73%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,07%

Classe E EUR HEDGED - BE6252763469

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,45%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,07%

Classe F - BE0948793360

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,45%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,07%

Classe F EUR HEDGED - BE6252764475

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,45%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	01,07%

Classe FLC - BE6321377812

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,82%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,07%

Classe M - BE6299356798

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,55%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,07%

Classe M EUR HEDGED - BE6304413923

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,55%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,07%

Classe N - BE6299357804

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,56%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,07%

Classe N EUR HEDGED - BE6304414939

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,47%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,07%

Classe P - BE6253170656

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,21%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,07%

Classe P EUR HEDGED - BE6264039700

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,22%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,07%

Fee sharing

Au 31 décembre 2025, 14,23% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

31.4.8 . Notes aux états financiers et autres informations**Dividendes bruts payés au titre de l'exercice**

2019	classe A 0,29 EUR classe A EUR H 0,27 EUR classe E EUR H 0,57 EUR classe M 0,52 EUR
2020	classe A 0,38 EUR classe A EUR H 0,36 EUR classe E EUR H 0,44 EUR classe M 0,38 EUR classe M EUR H 0,36 EUR
2021	classe A 0,61 EUR classe M 0,61 EUR
2022	classe A 0,57 EUR classe A EUR H 0,47 EUR classe E EUR H 0,48 EUR classe M 0,57 EUR classe M EUR H 0,48 EUR
2023	classe A 0,52 EUR classe A EUR H 0,44 EUR classe E EUR H 0,44 EUR classe M 0,52 EUR classe M EUR H 0,44 EUR
2024	classe M 0,99 EUR classe A 0,99 EUR
2025	Néant

Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

Restrictions d'investissements et dépassements

Entre les dates de VNI du 03/04/2025 et du 04/04/2025, un dépassement passif du prospectus a été constaté dans le compartiment DPAM B Bonds Global Inflation Linked. En effet, le ratio de couverture des devises autres que l'euro doit être compris entre 95% et 105%. À la date de calcul de la VNI du 03/04/2025, la couverture par rapport au NZD était de 93,003%. Cela était dû aux conditions du marché.

Entre les dates de calcul de la VNI du 04/04/2025 et du 07/04/2025, un dépassement passif du prospectus a été constaté dans le compartiment DPAM B Bonds Global Inflation Linked. En effet, le ratio de couverture des devises non libellées en euros doit être compris entre 95% et 105%. À la date de calcul de la VNI du 04/04/2025, la couverture par rapport au PLN était de 94,904%. Cela était dû aux conditions du marché.

Entre les dates de VNI du 07/04/2025 et du 09/04/2025, un dépassement passif du prospectus a été constaté dans le compartiment DPAM B Bonds Global Inflation Linked. En effet, le ratio de couverture des devises autres que l'euro doit être compris entre 95% et 105%. À la date de calcul de la VNI du 07/04/2025, la couverture par rapport au NZD était de 108,979%. Cela était dû aux conditions du marché.

Entre les dates de VNI du 09/04/2025 et du 10/04/2025, un dépassement passif du prospectus a été constaté dans le compartiment DPAM B Bonds Global Inflation Linked. En effet, le ratio de couverture des devises autres que l'euro doit être compris entre 95% et 105%. À la date de calcul de la VNI du 09/04/2025, la couverture par rapport au NZD était de 94,563%. Cela était dû aux conditions du marché.

Entre les dates de calcul de la VNI du 14/04/2025 et du 16/04/2025, un dépassement passif du prospectus a été constaté dans le compartiment DPAM B Bonds Global Inflation Linked. En effet, le ratio de couverture des devises non libellées en euros doit être compris entre 95% et 105%. À la date de calcul de la VNI du 14/04/2025, la couverture par rapport au NZD était de 92,984%. Cela était dû aux conditions du marché.

Entre les dates de VNI du 24/04/2025 et du 30/04/2025, un dépassement passif du prospectus a été constaté dans le compartiment DPAM B Bonds Global Inflation Linked. En effet, le ratio de couverture des devises autres que l'euro doit être compris entre 95% et 105%. À la date de calcul de la VNI du 24/04/2025, la couverture par rapport à la livre sterling était de 94,746%. Cela s'explique par les conditions du marché.

Entre les dates de VNI du 29/04/2025 et du 30/04/2025, un dépassement passif du prospectus a été constaté dans le compartiment DPAM B Bonds Global Inflation Linked. En effet, le ratio de couverture des devises autres que l'euro doit être compris entre 95% et 105%. À la date de calcul de la VNI du 29/04/2025, la couverture par rapport au NZD était de 94,09%. Cela était dû aux conditions du marché.

Entre les dates de VNI du 31/07/2025 et du 01/08/2025, un dépassement passif du prospectus a été constaté dans le compartiment DPAM B Bonds Global Inflation Linked. En effet, le ratio de couverture des devises autres que l'euro doit être compris entre 95% et 105%. À la date de calcul de la VNI du 31/07/2025, la couverture par rapport à l'AUD était de 106,02%. Cela était dû aux conditions du marché.

Entre les dates de VNI du 08/09/2025 et du 09/09/2025, un dépassement passif du prospectus a été constaté dans le compartiment DPAM B Bonds Global Inflation Linked. En effet, le ratio de couverture des devises autres que l'euro doit être compris entre 95% et 105%. À la date de calcul de la VNI du 08/09/2025, la couverture par rapport au NZD était de 93,54%. Cela était dû aux conditions du marché.

Transparence en matière de durabilité*Caractéristiques environnementales ou sociales*

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie ») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

32 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BONDS EUR QUALITY SHORT TERM

32.1 . RAPPORT DE GESTION

32.1.1 . *Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts*

Période de souscription initiale : le 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière du patrimoine du compartiment DPAM HORIZON B Bonds EUR Quality Short Term de la SICAV DPAM HORIZON B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription lors de cette période : le prix de souscription initiale correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM HORIZON B Bonds EUR Quality Short Term de la SICAV DPAM HORIZON B datée du 1er avril 2022.

32.1.2 . *Cotation en bourse*

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

32.1.3 . *Objectif et lignes de force de la politique de placement*

Objectif

L'objectif du compartiment est d'offrir aux investisseurs une exposition aux titres de créance libellés en euro, dont les émetteurs bénéficient (i) d'une notation correspondant au moins à la notation 'investment grade*' et (ii) d'une échéance résiduelle de 3 ans au plus.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment. Des informations quantitatives provenant d'un marché plus large peuvent être utilisées pour la gestion des risques et l'évaluation par le gestionnaire.

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment, ni à ses participants.

* Investment Grade : est une interprétation en termes de risques financiers de la qualité de l'émetteur de l'obligation. Les agences de notation utilisent chacune leur échelle pour évaluer la notion de risque. Les notations « investment grade » sont situées entre AAA et BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's (S&P) et entre Aaa et Baa3 suivant l'échelle de Moody's.

Politique de placement

Le compartiment investit principalement (sans aucune restriction sectorielle ou géographique quelconque) dans des obligations et/ou d'autres titres de créance, ou titres assimilés, à taux fixe ou flottant, libellé(e)s en euro. Ces titres (ou, à défaut, leurs émetteurs) doivent bénéficier d'une notation correspondant au moins à BBB-/Baa3 ('investment grade') selon l'échelle des agences de notation S&P/Moody's et dont la durée de vie résiduelle, au moment de leur acquisition, n'excède pas 3 ans.

Le compartiment peut également détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants ou dépôts pour un maximum de 25%.

Le compartiment peut investir dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs pour atteindre indirectement l'objectif mentionné ci-dessus ou placer ses liquidités.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants ou de dépôts, ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

32.1.4 . *Gestion financière du portefeuille*

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

32.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

32.1.6 . Indice et benchmark

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

32.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

Fin décembre 2025, la valeur nette d'inventaire du fonds DPAM B - Bonds EUR Quality Short Term (classe B) s'élevait à 112,29 euros.

Le Fonds vise à offrir aux investisseurs un rendement prévisible grâce à une exposition au marché européen des entreprises de qualité « investment grade » avec une échéance maximale de trois (3) ans.

Le processus d'investissement est principalement basé sur une approche ascendante. Notre équipe de recherche crédit adopte une approche de la gestion du crédit fondamentale et privilégiant la valeur. Nos ressources visent à identifier les crédits fondamentalement sains, tout en évitant ceux qui sont faibles ou qui se détériorent. Le fonds investit dans un portefeuille diversifié d'obligations d'entreprises notées entre AAA et BBB3.

32.1.8 . Politique future

Nous continuons à penser que les obligations d'entreprises dotées de bilans solides peuvent traverser cette période de turbulences. La sélectivité et la sélection des crédits sont ici essentielles, car il est probable que la reprise sera inégale d'un secteur à l'autre voire au sein d'un même secteur. Notre analyse interne du crédit est essentielle et restera la pierre angulaire du processus d'investissement afin que le fonds puisse résister au mieux aux épisodes de forte volatilité.

32.1.9 . Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 2

32.2 . BILAN

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	11.918.813,70	5.965.522,62
I. Actifs immobilisés		
A. Frais d'établissement et d'organisation		
B. Immobilisations incorporelles		
C. Immobilisations corporelles		
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	11.494.723,66	5.909.465,00
A. Obligations et autres titres de créance	7.319.611,66	3.969.697,50
a. Obligations	7.319.611,66	3.969.697,50
Dont obligations prêtées		
Collatéral reçu sous forme d'obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire	4.175.112,00	1.939.767,50
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions		
Dont actions prêtées		
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts		
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		

- h. Sur d'autres valeurs mobilières
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- i. Sur OPC à nombre variable de parts
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- j. Sur devises
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- k. Sur taux d'intérêt
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- l. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- m. Sur indices financiers
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- n. Sur instruments financiers dérivés
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- o. Sur d'autres valeurs sous-jacentes
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)

III. Créances et dettes à plus d'un an

A. Créances

B. Dettes

IV. Créances et dettes à un an au plus

A. Créances

a. Montants à recevoir

b. Avoirs fiscaux

c. Collatéral

d. Autres

B. Dettes

a. Montants à payer (-)

b. Dettes fiscales (-)

c. Emprunts (-)

d. Collatéral (-)

e. Autres (-)

V. Dépôts et liquidités

A. Avoirs bancaires à vue

B. Avoirs bancaires à terme

C. Autres

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
	-19.006,89
	-19.006,89
338.975,97	26.202,70
338.975,97	26.202,70

VI. Comptes de régularisation

A. Charges à reporter
B. Produits acquis
C. Charges à imputer (-)
D. Produits à reporter (-)

TOTAL CAPITAUX PROPRES

A. Capital
B. Participations au résultat
C. Résultat reporté
D. Résultat de l'exercice (du semestre)

SECTION 2: POSTES HORS BILAN

I. Sûretés réelles (+/-)

- A. Collatéral (+/-)
 - a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts
- B. Autres sûretés réelles (+/-)
 - a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts

II. Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)

A. Contrats d'option et warrants achetés
B. Contrats d'option et warrants vendus

III. Montants notionnels des contrats à terme (+)

A. Contrats à terme achetés
B. Contrats à terme vendus

IV. Montants notionnels des contrats de swap (+)

A. Contrats de swap achetés
B. Contrats de swap vendus

V. Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)

A. Contrats achetés
B. Contrats vendus

VI. Montants non appelés sur actions

VII. Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions

VIII. Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions

IX. Instruments financiers prêtés

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
85.114,07	48.861,81
116.668,46 -31.554,39	48.861,81
11.918.813,70	5.965.522,62
11.249.097,17	5.675.619,97
150.428,93	-33.213,06
263.423,81	51.309,28
255.863,79	271.806,43

32.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	127.006,33	196.391,45
A. Obligations et autres titres de créance	23.184,58	196.391,45
a. Obligations	23.184,58	196.391,45
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire	103.822,55	
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions		
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts		
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
h. Sur d'autres valeurs mobilières		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
i. Sur OPC à nombre variable de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
j. Sur taux d'intérêt		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
k. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
l. Sur indices financiers		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
m. Sur instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
n. Sur d'autres valeurs sous-jacentes		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
G. Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H. Positions et opérations de change	-0,80	
a. Instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Autres positions et opérations de change	-0,80	
II. Produits et charges des placements	187.173,74	125.248,63
A. Dividendes		
B. Intérêts	187.658,19	127.436,86
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	180.201,47	119.906,25
b. Dépôts et liquidités	7.456,72	7.530,61
c. Collatéral (+/-)		
C. Intérêts d'emprunts (-)	-484,45	-2.188,23
D. Contrats de swap (+/-)		
E. Précomptes mobiliers (-)		
a. D'origine belge		
b. D'origine étrangère		
F. Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits	6.337,63	2.877,56
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	6.335,70	2.877,56
B. Autres	1,93	

IV. Coûts d'exploitation

A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)
B. Charges financières (-)
C. Rémunération due au dépositaire (-)
D. Rémunération due au gestionnaire (-)
a. Gestion financière
Classe A
Classe B
Classe F
Classe F LC
Classe M
Classe N
b. Gestion administrative et comptable
c. Rémunération commerciale
E. Frais administratifs (-)
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)
H. Services et biens divers (-)
I. Amortissements et provisions pour risques et charges (-)
J. Taxes
Classe A
Classe B
Classe F
Classe F LC
Classe M
Classe N
K. Autres charges (-)

Produits et charges de l'exercice (du semestre)

Sous Total II + III + IV

V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat**VI. Impôts sur le résultat****VII. Résultat de l'exercice (du semestre)****SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS****I. Bénéfice (Perte) à affecter**

a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)

II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital**III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter****IV. (Distribution des dividendes)**

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
-63.657,42	-52.711,21
-3.052,55	-5.073,96
-5.669,65	-3.921,56
-27.826,37	-12.524,35
-19.176,46	-8.930,86
-1.242,56	-885,77
-3.599,33	-2.062,51
-12.884,24	-4.829,05
-29,81	-29,48
-1.287,94	-966,03
-132,58	-158,02
-8.649,91	-3.593,49
	-18.325,16
-4.083,57	-16,99
-179,87	-4,91
-19.435,85	-7.337,15
-3.185,01	-3.418,05
-344,03	-426,44
-1.074,42	-1.165,86
-927,13	-1.122,51
-0,51	-1,32
-757,78	-585,50
-81,14	-116,42
-224,55	-2.089,08
129.853,95	75.414,98
256.860,28	271.806,43
-996,49	
255.863,79	271.806,43
669.716,53	289.902,65
263.423,81	51.309,28
255.863,79	271.806,43
150.428,93	-33.213,06
-645.367,74	-263.423,81
-24.348,79	-26.478,84

32.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

32.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
OBLIGATIONS						
<u>NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u>				<u>7.319.611,66</u>	<u>63,68%</u>	<u>61,41%</u>
<u>OBLIGATIONS-Emises par une entreprise privée</u>				<u>4.938.674,16</u>	<u>42,97%</u>	<u>41,43%</u>
<u>Pays-Bas</u>				<u>2.456.176,50</u>	<u>21,37%</u>	<u>20,61%</u>
ALLIANZ FIN II 0.875% 06-12-27	300.000	EUR	97,52%	292.570,50	2,55%	2,45%
ENEL FINANCE INTL NV 0.375% 17-06-27	500.000	EUR	97,08%	485.392,50	4,22%	4,07%
HEIMSTADEN BOSTAD TREASURY BV 1.0% 13-04-28	100.000	EUR	95,71%	95.706,50	0,83%	0,80%
MERCEDESSENZ INTL FINANCE BV 1.5% 09-02-27	200.000	EUR	99,05%	198.096,00	1,72%	1,66%
NE PROPERTY BV 3.375% 14-07-27	100.000	EUR	100,73%	100.726,50	0,88%	0,85%
SIEMENS FINANCIERINGSMAATNV 0.625% 25-02-27	400.000	EUR	98,22%	392.894,00	3,42%	3,30%
VESTEDA FINANCE BV 1.5% 24-05-27	400.000	EUR	98,52%	394.098,00	3,43%	3,31%
WPC EUROBOND BV 2.125% 15-04-27	500.000	EUR	99,34%	496.692,50	4,32%	4,17%
<u>États-Unis</u>				<u>797.494,66</u>	<u>6,94%</u>	<u>6,69%</u>
AMERICAN TOWER 4.125% 16-05-27	400.000	EUR	101,93%	407.720,00	3,55%	3,42%
GENERAL MOTORS FINANCIAL CO INC 0.6% 20-05-27	400.000	EUR	97,44%	389.774,66	3,39%	3,27%
<u>Allemagne</u>				<u>600.409,00</u>	<u>5,22%</u>	<u>5,04%</u>
BOSCH GMBH ROBERT 3.625% 02-06-27	400.000	EUR	101,45%	405.792,00	3,53%	3,41%
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES AG 0.125% 12-02-27	200.000	EUR	97,31%	194.617,00	1,69%	1,63%
<u>Japon</u>				<u>389.198,00</u>	<u>3,39%</u>	<u>3,26%</u>
TAKEDA PHARMACEUTICAL 0.75% 09-07-27	400.000	EUR	97,30%	389.198,00	3,39%	3,26%
<u>Belgique</u>				<u>296.703,00</u>	<u>2,58%</u>	<u>2,49%</u>
ANHEUSER INBEV SANV 2.0% 17-03-28	300.000	EUR	98,90%	296.703,00	2,58%	2,49%
<u>France</u>				<u>295.918,50</u>	<u>2,58%</u>	<u>2,48%</u>
VEOLIA ENVIRONNEMENT 1.25% 02-04-27	300.000	EUR	98,64%	295.918,50	2,58%	2,48%
<u>Portugal</u>				<u>102.774,50</u>	<u>0,89%</u>	<u>0,86%</u>
EDP S.A 3.875% 26-06-28	100.000	EUR	102,77%	102.774,50	0,89%	0,86%
<u>OBLIGATIONS-Emises par un établissement de crédit</u>				<u>2.380.937,50</u>	<u>20,71%</u>	<u>19,98%</u>
<u>France</u>				<u>1.284.310,00</u>	<u>11,17%</u>	<u>10,78%</u>
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 1.25% 26-05-27	500.000	EUR	98,35%	491.750,00	4,28%	4,13%
RCI BANQUE 4.5% 06-04-27 EMTN	200.000	EUR	101,78%	203.552,00	1,77%	1,71%
UNIBAIL RODAMCO SE 1.0% 27-02-27	200.000	EUR	98,48%	196.950,00	1,71%	1,65%
UNIBAIL RODAMCO SE 1.125% 28-04-27	400.000	EUR	98,01%	392.058,00	3,41%	3,29%
<u>États-Unis</u>				<u>696.710,50</u>	<u>6,06%</u>	<u>5,85%</u>
BK AMERICA 1.776% 04-05-27	200.000	EUR	99,78%	199.555,00	1,74%	1,68%
JPM CHASE 1.09% 11-03-27 EMTN	200.000	EUR	99,76%	199.512,00	1,73%	1,67%
MORGAN STANLEY 1.875% 27-04-27	300.000	EUR	99,21%	297.643,50	2,59%	2,50%
<u>Allemagne</u>				<u>200.869,00</u>	<u>1,75%</u>	<u>1,68%</u>
COMMERZBANK AKTIENGESSELLSCHAFT 3.0% 14-09-27	200.000	EUR	100,43%	200.869,00	1,75%	1,68%
<u>Espagne</u>				<u>199.048,00</u>	<u>1,73%</u>	<u>1,67%</u>
BBVA 0.125% 24-03-27 EMTN	200.000	EUR	99,52%	199.048,00	1,73%	1,67%
Total OBLIGATIONS				7.319.611,66	63,68%	61,41%
INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE						
<u>NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u>				<u>4.175.112,00</u>	<u>36,32%</u>	<u>35,03%</u>
<u>INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE-Emis par un établissement de crédit</u>				<u>1.590.414,50</u>	<u>13,84%</u>	<u>13,34%</u>

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
<u>Pays-Bas</u>				495.068,50	4,31%	4,15%
BMW FIN 0.375% 14-01-27 EMTN	200.000	EUR	97,95%	195.898,00	1,71%	1,64%
LEASEPLAN CORPORATION NV 0.25% 23-02-26	300.000	EUR	99,72%	299.170,50	2,60%	2,51%
<u>France</u>				402.022,00	3,50%	3,37%
BNP PAR 2.125% 23-01-26 EMTN	200.000	EUR	99,94%	199.887,00	1,74%	1,68%
RCI BANQUE 4.625% 02-10-26	200.000	EUR	101,07%	202.135,00	1,76%	1,69%
<u>Allemagne</u>				396.324,00	3,45%	3,33%
DEUTSCHE BK 1.625% 20-01-27	400.000	EUR	99,08%	396.324,00	3,45%	3,33%
<u>Espagne</u>				297.000,00	2,58%	2,49%
CAIXABANK 1.125% 12-11-26	300.000	EUR	99,00%	297.000,00	2,58%	2,49%
<u>INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE-Emis par une entreprise privée</u>				<u>2.584.697,50</u>	<u>22,48%</u>	<u>21,69%</u>
<u>États-Unis</u>				797.343,00	6,94%	6,69%
AMERICAN TOWER 0.45% 15-01-27	200.000	EUR	97,95%	195.903,00	1,71%	1,64%
BECTON DICKINSON AND 1.9% 15-12-26	200.000	EUR	99,42%	198.848,00	1,73%	1,67%
BOOKING 4.0% 15-11-26	200.000	EUR	101,28%	202.560,00	1,76%	1,70%
THERMO FISHER SCIENTIFIC 3.2% 21-01-26	200.000	EUR	100,02%	200.032,00	1,74%	1,68%
<u>France</u>				498.437,00	4,33%	4,18%
ALSTOM 0.25% 14-10-26 EMTN	100.000	EUR	98,34%	98.337,00	0,85%	0,82%
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 3.75% 29-11-26	200.000	EUR	101,14%	202.270,00	1,76%	1,70%
SOCIETE DES AUTOROUTES PARIS RHIN RHONE 1.25% 06-01-27	200.000	EUR	98,92%	197.830,00	1,72%	1,66%
<u>Belgique</u>				396.726,00	3,45%	3,33%
ELIA TRANSMISSION BELGIUM NV 1.375% 14-01-26	100.000	EUR	99,99%	99.990,00	0,87%	0,84%
VGP 1.625% 17-01-27	300.000	EUR	98,91%	296.736,00	2,58%	2,49%
<u>Espagne</u>				297.613,50	2,59%	2,50%
TELEFONICA EMISIONES SAU 1.447% 22-01-27	300.000	EUR	99,20%	297.613,50	2,59%	2,50%
<u>Italie</u>				199.796,00	1,74%	1,68%
UNICREDIT 2.125% 24-10-26 EMTN	200.000	EUR	99,90%	199.796,00	1,74%	1,68%
<u>Pays-Bas</u>				198.068,00	1,72%	1,66%
DEUTSCHE TELEKOM INTERN FINANCE BV 1.375% 30-01-27	200.000	EUR	99,03%	198.068,00	1,72%	1,66%
<u>Finlande</u>				196.714,00	1,71%	1,65%
BALDER FINLAND OYJ 1.0% 18-01-27	200.000	EUR	98,36%	196.714,00	1,71%	1,65%
Total INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE				4.175.112,00	36,32%	35,03%
TOTAL PORTEFEUILLE				11.494.723,66	100,00%	96,44%
Avoirs bancaires à vue				338.975,97		2,84%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		338.975,97		2,84%
TOTAL DEPOTS ET LIQUIDITES				338.975,97		2,84%
AUTRES				85.114,07		0,72%
TOTAL DE L'ACTIF NET				11.918.813,70		100,00%

32.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Pays-Bas	27,40%
France	21,58%
États-Unis	19,94%

Par pays	
Allemagne	10,42%
Espagne	6,90%
Belgique	6,03%
Japon	3,39%
Italie	1,74%
Finlande	1,71%
Portugal	0,89%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par secteur	
Banques et institutions financières	29,46%
Holding et sociétés financières	25,65%
Sociétés immobilières	12,96%
Electronique et semi-conducteurs	6,13%
Industrie pharmaceutique et cosmétique	5,12%
Energie et eau	4,34%
Industrie automobile	3,39%
Télécommunication	2,59%
Tabac et alcool	2,58%
Compagnies d'assurance	2,54%
Internet et services d'Internet	1,76%
Constructions, matériaux de construction	1,76%
Transports	1,72%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par devise	
EUR	100,00%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

32.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er semestre	2ème semestre	Exercice complet
Achats	8.208.953,00	496.734,00	8.705.687,00
Ventes	1.346.039,00	701.396,47	2.047.435,47
Total 1	9.554.992,00	1.198.130,47	10.753.122,47
Souscriptions	6.521.530,36	251.266,39	6.772.796,75
Remboursements	473.072,13	577.835,09	1.050.907,22
Total 2	6.994.602,49	829.101,48	7.823.703,97
Moyenne de référence de l'actif net total	10.129.452,99	12.105.059,30	11.137.091,55
Taux de rotation	25,28%	3,05%	26,30%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de CA Indosuez Fund Solutions S.A. - 12, rue Eugène Ruppert - L-2453 Luxembourg qui assure le service financier.

32.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Evolution du nombre de parts en circulation									
Part	2023			2024			2025		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
Classe A - Dis	3.305,00	5.024,00	6.910,456		2.624,00	4.286,456		165,00	4.121,456
Classe B - Cap	6.216,681	13.822,346	10.192,00	248,269	355,269	10.085,00	1.000,00		11.085,00
Classe F - Cap	34.968,176	5.440,404	49.042,218	8.309,895	24.142,113	33.210,00	53.678,00	7.325,00	79.563,00
Classe F LC - Cap			1.000,00			1.000,00			1.000,00
Classe M - Dis	9.621,003	9.566,549	18.192,335	837,896	13.185,172	5.845,059	5.813,629	1.843,00	9.815,688
Classe N - Cap		1.330,338	2.141,551		1.211,56	929,991		149,93	780,061
TOTAL			87.478,56			55.356,506			106.365,205

Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements
Classe A - Dis	309.383,80	473.673,66		251.772,94		16.123,80
Classe B - Cap	643.067,55	1.448.647,43	26.752,40	38.354,73	111.070,00	
Classe F - Cap	3.716.132,01	582.124,44	912.711,41	2.692.616,12	6.091.042,92	837.397,96
Classe F LC - Cap						
Classe M - Dis	911.951,05	890.831,54	80.421,90	1.264.981,10	570.683,83	180.819,69
Classe N - Cap		139.604,02		131.413,74		16.565,77
TOTAL	5.580.534,41	3.534.881,09	1.019.885,71	4.379.138,63	6.772.796,75	1.050.907,22

Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
Classe A - Dis	660.655,99	95,60	420.052,32	98,00	404.663,27	98,18
Classe B - Cap	1.084.150,14	106,37	1.108.773,03	109,94	1.244.704,37	112,29
Classe F - Cap	5.355.766,65	109,21	3.754.902,02	113,07	9.208.876,29	115,74
Classe F LC - Cap	4.891,27	4,89	5.038,80	5,04	5.136,86	5,14
Classe M - Dis	1.740.746,00	95,69	574.043,83	98,21	967.309,20	98,55
Classe N - Cap	228.547,03	106,72	102.712,62	110,44	88.123,71	112,97
TOTAL	9.074.757,08		5.965.522,62		11.918.813,70	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

32.4.5 . Performances

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

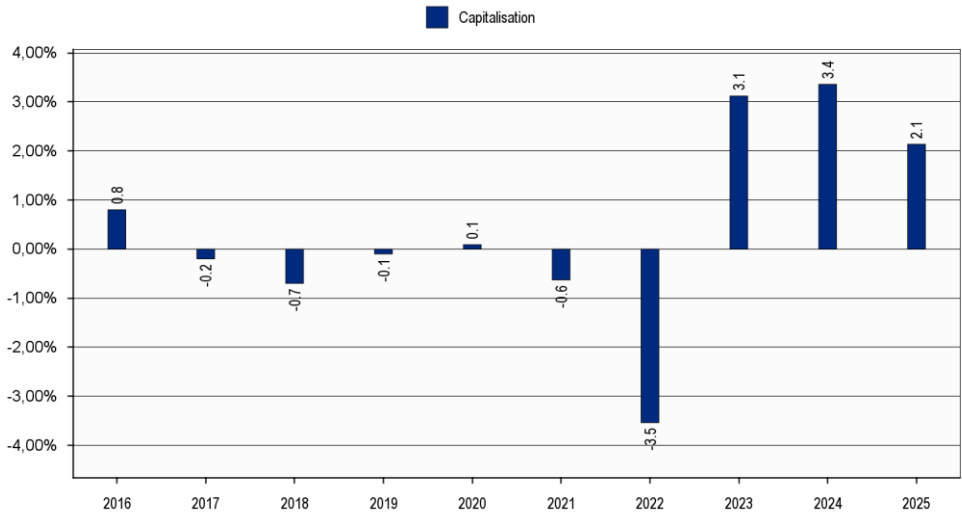
Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2025:

Classe B

Rendement annuel



* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans		
	Part	Part	Part	Part	Année	Valeur
Classe B	2,14% (en EUR)	2,87% (en EUR)	0,86% (en EUR)	0,42% (en EUR)	01/02/2011	0,78% (en EUR)
Classe F	2,36% (en EUR)	3,05% (en EUR)	0,99% (en EUR)	0,57% (en EUR)	25/02/2011	1,00% (en EUR)
Classe F LC	1,98% (en EUR)	2,59% (en EUR)	(en EUR)	(en EUR)	08/04/2021	0,59% (en EUR)
Classe N	2,29% (en EUR)	2,98% (en EUR)	0,94% (en EUR)	(en EUR)	27/12/2017	0,52% (en EUR)
Classe A	2,13% (en EUR)	2,88% (en EUR)	0,85% (en EUR)	0,41% (en EUR)	01/02/2011	0,77% (en EUR)
Classe M	2,29% (en EUR)	2,98% (en EUR)	0,93% (en EUR)	(en EUR)	27/12/2017	0,51% (en EUR)

32.4.6 . Frais

Frais récurrents

Classe A - BE6214976894

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,86%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,10%

Classe B - BE6214977900

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,88%

Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,10%

Classe F - BE6214979922

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,62%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,10%

Classe FLC - BE6321380840

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,07%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,10%

Classe M - BE6299362853

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,71%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,10%

Classe N - BE6299363869

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,73%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,10%

32.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations

Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A 0,90 EUR
	classe M 1,06 EUR
2020	classe A 0,80 EUR
	classe M 0,15 EUR
2023	classe A 0,81 EUR
	classe M 0,81 EUR
2024	classe A 1,88 EUR
	classe M 1,88 EUR
2025	classe A 1,74 EUR
	classe M 1,75 EUR

Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre

Restrictions d'investissement et dépassements

Entre les dates de VNI du 25/02/2024 et du 26/02/2024, un dépassement technique légal a été constaté dans le compartiment DPAM B Bonds EUR Quality Short Term. En effet, en raison d'une souscription, la somme des émetteurs représentant chacun plus de 5% représentait plus de 40% (92,861%) de la VNI du fonds. De plus, le fonds détenait plus que le maximum de 10% dans le même émetteur, soit 10,209% dans American Tower Corp. Le dépassement a été causé par un afflux dans le fonds qui se reflète sur T +1 dans la VNI et les transactions d'achat suivant l'afflux qui se reflètent sur T dans la VNI. L'afflux et les transactions d'achat ont tous deux suivis les règles et normes comptables correctes et, par conséquent, le dépassement était inévitable et causé par des pratiques comptables.

Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

33 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B DEFENSIVE STRATEGY

33.1 . RAPPORT DE GESTION

33.1.1 . *Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts*

Période de souscription initiale : 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière du patrimoine du compartiment DPAM HORIZON B Defensive Strategy de la sicav DPAM HORIZON B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription lors de cette période : Le prix de souscription initiale correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM HORIZON B Defensive Strategy de la sicav DPAM HORIZON B datée du 1er avril 2022.

33.1.2 . *Cotation en bourse*

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

33.1.3 . *Objectif et lignes de force de la politique de placement*

Objectif

L'objectif du compartiment est d'offrir aux investisseurs (au travers d'investissements respectivement en Organisme de placement collectif de titres de créance, en Organisme de placement collectif de titres de capital et/ou de titres de créance, en Organisme de placement collectif de titres de capital et/ou de titre de créance ou de titres immobiliers) une plus-value à moyen terme en investissant dans des titres de créance d'émetteurs du monde entier.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment. Des informations quantitatives provenant d'un marché plus large peuvent être utilisées pour la gestion des risques et l'évaluation par le gestionnaire.

Aucune protection ni garantie formelle sur le capital n'a été octroyée aux participants du compartiment.

Politique de placement

Le compartiment investit principalement (sans aucune restriction sectorielle ou géographique quelconque) dans des fonds d'investissement d'obligations (Organismes de placement collectif en valeurs mobilières et/ou autres Organismes de placement collectif) et accessoirement dans d'autres fonds d'investissement (Organismes de placement collectif de valeurs mobilières et/ou autres Organismes de placement collectif).

Le compartiment peut également investir directement en actions, obligations ou autres titres de créances (à concurrence de maximum 20% de son actif net).

Le compartiment vise à limiter ses investissements (directs ou indirects) en actions ou autres titres de capital à environ 30% de ses actifs nets. Certaines circonstances (liées aux conditions de marché ou à l'efficacité de la stratégie d'investissement) pourraient justifier un dépassement de ce seuil.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants ou de dépôts, ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

33.1.4 . *Gestion financière du portefeuille*

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

33.1.5 . *Distributeurs*

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

33.1.6 . *Indice et benchmark*

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

33.1.7 . *Politique suivie pendant l'exercice*

En début d'année, les actions européennes ont tiré les marchés mondiaux, portés par la vigueur des secteurs financier et de la consommation discrétionnaire, tandis que les marchés américains ont sous-performé dans un contexte de préoccupations croissantes liées à l'IA et à la dispersion sectorielle. L'investiture du président Donald Trump a amplifié l'incertitude géopolitique, entraînant une hausse des anticipations inflationnistes et provoquant une interruption du cycle de réduction des taux aux États-Unis. La BCE a, à l'inverse, poursuivi l'assouplissement de sa politique monétaire, procédant à des baisses de taux à mesure que le processus de désinflation se confirmait. Les ajustements de portefeuille ont notamment consisté à réduire l'exposition aux actions américaines au bénéfice des marchés européens, à diminuer le risque lié au dollar et à opérer une réorientation au sein des actions américaines vers des stratégies ciblant l'IA. Les obligations des marchés émergents et les obligations à haut rendement ont eu un impact positif.

Au cours du deuxième trimestre, les actions européennes ont continué de surperformer, portées par les bonnes performances du secteur financier et des perspectives budgétaires meilleures. Les actions américaines ont subi des pressions de valorisation et un mouvement de sortie des valeurs de croissance, le secteur de la technologie affichant une sous-performance notable. Nous avons réorienté davantage le portefeuille vers l'Europe, réduisant l'exposition aux valeurs de croissance américaines et augmentant les allocations aux obligations d'entreprise, notamment au sein des stratégies liées au climat, tout en diminuant les positions en obligations souveraines européennes et en actifs immobiliers. En avril, la volatilité s'est intensifiée suite aux annonces liées aux droits de douane et à une forte dépréciation du dollar américain, ce qui a motivé des réductions tactiques de l'exposition aux obligations à haut rendement et un réinvestissement dans les obligations libellées en euros. Une réallocation partielle vers les actions américaines a été opérée en fin de mois dans le but de profiter des flux institutionnels anticipés.

Le troisième trimestre s'est caractérisé par un rebond des actifs à risque, les négociations commerciales et la suspension des droits de douane pendant une période de 90 jours ayant stabilisé les marchés. Les actions américaines se sont redressées, tirées par les valeurs de croissance et les bons résultats des secteurs de la technologie et des services de communication, tandis que les actions européennes ont bénéficié de l'amélioration de la croissance du PIB et d'une dynamique inflationniste favorable. La BCE a procédé à de nouvelles réductions de taux, et les acteurs du marché s'attendaient à un nouvel assouplissement. Les ajustements de portefeuille ont porté sur des augmentations tactiques de l'exposition aux actions américaines par le biais de contrats à terme afin de maîtriser le risque de change, et sur un accroissement significatif des obligations européennes à haut rendement, financé par une baisse des allocations aux obligations mondiales. La stratégie de portage est demeurée fondamentale, en privilégiant le haut rendement plutôt que les obligations de qualité « investment grade » et les obligations souveraines.

Au quatrième trimestre, les marchés ont connu une phase de forte hausse suite à la première baisse de taux de la Fed, les actions américaines et les valeurs de croissance liées à l'IA affichant une surperformance. Les valeurs chinoises ont également généré de bons rendements. Le cycle d'assouplissement de la BCE a semblé toucher à sa fin, l'inflation dans la zone euro s'approchant des niveaux cibles. Les ajustements du portefeuille ont porté sur la poursuite des réductions d'obligations d'État européennes, l'accroissement de l'exposition à l'or à la suite de modifications réglementaires et des prises de bénéfices sur certaines positions en obligations à haut rendement. L'année s'est clôturée sur une stratégie axée sur le maintien de l'exposition aux actifs à risque, privilégiant les actions et les obligations d'entreprise, tout en restant vigilants face aux risques inflationnistes et à l'évolution du contexte macroéconomique.

33.1.8 . *Politique future*

L'évolution générale des marchés en 2025 a entraîné une hausse des valorisations boursières et des taux d'intérêt. Les métaux précieux ont également connu une appréciation significative de leurs cours. Le marché global offre un potentiel de réévaluation moindre pour l'année 2026 ; néanmoins, les rendements devraient contribuer aux performances. Il importe d'examiner ce potentiel de réévaluation limité secteur par secteur.

Les géants du cloud, portés par une forte croissance de leurs bénéfices, continuent d'afficher des valorisations bien étayées et motivées. Par ailleurs, nous ne prévoyons aucune préoccupation majeure pour ce segment à l'approche de 2026. L'intérêt du marché pour cette thématique est susceptible de perdurer et nécessite une réévaluation mensuelle. Concernant les secteurs orientés valeur tels que la banque, une marge de progression existe, portée par des rendements plus élevés qui continuent de favoriser le secteur. Bien que le niveau d'exigence pour 2026 semble supérieur à celui de 2025, le marché boursier continue d'offrir des opportunités intéressantes.

Dans l'univers obligataire, les écarts de crédit se sont considérablement resserrés. Alors que les données économiques fondamentales actuelles sont solides, la compression notable des écarts nous amène à aborder l'année avec optimisme, tout en restant prudents et prêts à réduire l'exposition au risque en cas de détérioration de ces données. En revanche, la dette des marchés émergents devrait continuer de s'améliorer tant en termes de qualité que de notation, conservant ainsi une place significative au sein des allocations de portefeuille.

33.1.9 . *Indicateur synthétique de risque*

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 3

33.2 . BILAN

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	82.504.491,99	88.739.698,39
I. Actifs immobilisés		
A. Frais d'établissement et d'organisation		
B. Immobilisations incorporelles		
C. Immobilisations corporelles		
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	80.264.009,97	86.809.851,07
A. Obligations et autres titres de créance	1.455.285,45	
a. Obligations	1.455.285,45	
Dont obligations prêtées		
Collatéral reçu sous forme d'obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire		
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions		
Dont actions prêtées		
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts	78.745.863,07	86.882.814,01
F. Instruments financiers dérivés	62.861,45	-72.962,94
a. Sur obligations	-1.197,37	
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)	-1.197,37	
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
h. Sur d'autres valeurs mobilières		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
i. Sur OPC à nombre variable de parts		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
j. Sur devises	57.306,73	
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)	57.306,73	-72.962,94
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
k. Sur taux d'intérêt		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
l. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
m. Sur indices financiers	6.752,09	
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)	6.752,09	
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
n. Sur instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
o. Sur d'autres valeurs sous-jacentes		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
III. Créances et dettes à plus d'un an		
A. Créances		
B. Dettes		
IV. Créances et dettes à un an au plus	-344.569,07	-320.921,89
A. Créances		33.750,00
a. Montants à recevoir		13.750,00
b. Avoirs fiscaux		
c. Collatéral		20.000,00
d. Autres		
B. Dettes	-344.569,07	-354.671,89
a. Montants à payer (-)	-40.748,35	-70.033,86
b. Dettes fiscales (-)		
c. Emprunts (-)	-6.195,00	-6.312,99
d. Collatéral (-)	-297.625,72	
e. Autres (-)		-278.325,04
V. Dépôts et liquidités	2.812.460,17	2.250.769,21
A. Avoirs bancaires à vue	2.554.238,99	2.250.769,21
B. Avoirs bancaires à terme		
C. Autres	258.221,18	

VI. Comptes de régularisation

- A. Charges à reporter
- B. Produits acquis
- C. Charges à imputer (-)
- D. Produits à reporter (-)

TOTAL CAPITAUX PROPRES

- A. Capital
- B. Participations au résultat
- C. Résultat reporté
- D. Résultat de l'exercice (du semestre)

SECTION 2: POSTES HORS BILAN**I. Sûretés réelles (+/-)**

- A. Collatéral (+/-)
 - a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts
- B. Autres sûretés réelles (+/-)
 - a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts

II. Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)

- A. Contrats d'option et warrants achetés
- B. Contrats d'option et warrants vendus

III. Montants notionnels des contrats à terme (+)

- A. Contrats à terme achetés
- B. Contrats à terme vendus

IV. Montants notionnels des contrats de swap (+)

- A. Contrats de swap achetés
- B. Contrats de swap vendus

V. Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)

- A. Contrats achetés
- B. Contrats vendus

VI. Montants non appelés sur actions**VII. Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions****VIII. Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions****IX. Instruments financiers prêtés**

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
-227.409,08	
-227.409,08	
82.504.491,99	88.739.698,39
92.988.482,04	97.628.257,64
-999.698,16	-2.629.589,29
-11.588.200,72	-14.026.091,05
2.103.908,83	7.767.121,09
-251.997,46	20.000,00
-251.997,46	20.000,00
-251.997,46	20.000,00
9.127.876,99	5.682.287,49
5.296.296,25	5.682.287,49
3.831.580,74	

33.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	2.894.110,21	8.587.051,45
A. Obligations et autres titres de créance	122.606,77	125.667,67
a. Obligations	122.606,77	125.667,67
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire		
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions		
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts	2.601.519,91	9.044.434,36
F. Instruments financiers dérivés	70.487,93	11.162,40
a. Sur obligations		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
h. Sur d'autres valeurs mobilières		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
i. Sur OPC à nombre variable de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
	-9.678,86	23.400,00

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
j. Sur taux d'intérêt	40.207,62	
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme	40.207,62	
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
k. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
l. Sur indices financiers	39.959,17	-12.237,60
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme	39.959,17	-12.237,60
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
m. Sur instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
n. Sur d'autres valeurs sous-jacentes		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
G. Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H. Positions et opérations de change	99.495,60	-594.212,98
a. Instruments financiers dérivés	445.199,54	-631.569,59
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme	445.199,54	-631.569,59
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Autres positions et opérations de change	-345.703,94	37.356,61
II. Produits et charges des placements	30.831,20	144.155,29
A. Dividendes		320,82
B. Intérêts	47.476,48	144.641,70
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	503,89	52.489,15
b. Dépôts et liquidités	46.972,59	92.152,55
c. Collatéral (+/-)		
C. Intérêts d'emprunts (-)	-16.645,28	-807,23
D. Contrats de swap (+/-)		
E. Précomptes mobiliers (-)		
a. D'origine belge		
b. D'origine étrangère		
F. Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits	40,72	
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B. Autres	40,72	

IV. Coûts d'exploitation

- A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)
- B. Charges financières (-)
- C. Rémunération due au dépositaire (-)
- D. Rémunération due au gestionnaire (-)
 - a. Gestion financière
 - Classe A
 - Classe B
 - Classe F
 - Classe M
 - Classe N
 - b. Gestion administrative et comptable
 - c. Rémunération commerciale
- E. Frais administratifs (-)
- F. Frais d'établissement et d'organisation (-)
- G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)
- H. Services et biens divers (-)
- I. Amortissements et provisions pour risques et charges (-)
- J. Taxes
 - Classe A
 - Classe B
 - Classe F
 - Classe M
 - Classe N
- K. Autres charges (-)

Produits et charges de l'exercice (du semestre)

Sous Total II + III + IV

V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat**VI. Impôts sur le résultat****VII. Résultat de l'exercice (du semestre)****SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS****I. Bénéfice (Perte) à affecter**

- a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent
- b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter
- c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)

II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital**III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter****IV. (Distribution des dividendes)**

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
-819.073,34	-964.085,65
-6.689,96	-19.151,90
	-581,23
-33.901,89	-48.158,10
-733.328,72	-855.479,33
-692.525,05	-811.030,85
-267.701,15	-295.370,17
-408.893,57	-388.961,98
-4.513,98	-111.726,74
-11.217,25	-14.971,96
-199,10	
-40.803,67	-54.655,22
	10.206,74
	-17.749,71
-8.589,65	-303,71
-2.994,48	-77,72
-26.412,92	-11.657,68
-5.573,60	-4.539,73
-1.999,08	-1.831,53
-3.352,43	-2.718,65
-18,35	195,80
-198,76	-185,35
-4,98	
-1.582,12	-6.386,54
-788.201,42	-819.930,36
2.105.908,79	7.767.121,09
-1.999,96	
2.103.908,83	7.767.121,09
-10.483.990,05	-8.888.559,25
-11.588.200,72	-14.026.091,05
2.103.908,83	7.767.121,09
-999.698,16	-2.629.589,29
11.329.729,79	11.588.200,72
-845.739,74	-2.699.641,47

33.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

33.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Porte- feuille	% Actif Net
OBLIGATIONS							
<u>NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u>				<u>1.455.285,45</u>		<u>1,81%</u>	<u>1,76%</u>
<u>OBLIGATIONS-Emises par une institution internationale</u>				<u>1.455.285,45</u>		<u>1,81%</u>	<u>1,76%</u>
<u>Irlande</u>				<u>1.455.285,45</u>		<u>1,81%</u>	<u>1,76%</u>
AMUNDI PHYSICAL GOLD ETC C	10.000	USD	170,92	1.455.285,45		1,81%	1,76%
Total OBLIGATIONS				1.455.285,45		1,81%	1,76%
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS							
<u>OPC-Obligations</u>				<u>57.067.496,35</u>		<u>71,10%</u>	<u>69,17%</u>
<u>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</u>				<u>56.444.484,35</u>		<u>70,32%</u>	<u>68,41%</u>
DPAM B BDS GL INF LINK P	33,22	EUR	24.855,00	825.633,39	2,34%	1,03%	1,00%
DPAM B BDS GL INF LINK P HEDGED	82,21	EUR	25.936,30	2.132.145,41	6,05%	2,66%	2,58%
DPAM B BONDS EUR GOVERNMENT IG P	87,88	EUR	27.241,93	2.393.884,60	1,45%	2,98%	2,90%
DPAM B BONDS EUR P	375,48	EUR	27.301,50	10.251.058,01	1,12%	12,77%	12,43%
DPAM L BDS EM. MKTS SUST. P	199,91	EUR	29.791,17	5.955.582,59	0,14%	7,42%	7,22%
DPAM L BDS EM HARD CURR. SUST P	38	EUR	29.262,90	1.111.990,20	7,31%	1,39%	1,35%
DPAM L BONDS CLIMATE TRENDS SUST P	505	EUR	26.210,44	13.236.272,20	1,57%	16,49%	16,04%
DPAM L BONDS EM CORP SUST P	32	EUR	27.450,47	878.415,04	2,25%	1,09%	1,06%
DPAM L BONDS EUR CORP. HIGH YIELD P	227,21	EUR	30.946,16	7.031.338,91	0,98%	8,76%	8,52%
DPAM L BONDS EUR HIGH YIELD ST P	63,27	EUR	28.709,19	1.816.487,87	0,54%	2,26%	2,20%
DPAM L BONDS EUR QUALITY SUST. P	292,05	EUR	29.062,96	8.487.692,15	0,43%	10,58%	10,29%
DPAM L BONDS GOV. GLOBAL P	5	EUR	24.468,47	122.342,35	0,34%	0,15%	0,15%
DPAM L BONDS GOV. SUST. P EUR HEDGED	27,94	EUR	26.236,09	733.062,59	0,09%	0,91%	0,89%
DPAM L BONDS UNIVERSALIS UNCONST. P	52,75	EUR	27.838,25	1.468.579,04	0,19%	1,83%	1,78%
<u>Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA</u>				<u>623.012,00</u>		<u>0,78%</u>	<u>0,76%</u>
XTRACKERS II EUR HIGH YIELD CORPORATE BOND UCITS ETF 1C	26.000	EUR	23,96	623.012,00	0,02%	0,78%	0,76%
<u>OPC-Actions</u>				<u>21.678.366,72</u>		<u>27,01%</u>	<u>26,28%</u>
<u>Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA</u>				<u>4.921.881,06</u>		<u>6,13%</u>	<u>5,97%</u>
AMUNDI FUNDS EUROPEAN EQUITY VALUE J2 EUR C	540	EUR	1.726,32	932.212,80	0,04%	1,16%	1,13%
ISHARES MSCI CHINA UCITS ETF USD ACC	50.000	USD	6,15	261.880,03	0,01%	0,33%	0,32%
LYXOR MSCI AC ASIA PACIFIC EX JAPAN UCITS ETF - ACC-EUR	8.000	EUR	79,68	637.440,00	0,11%	0,79%	0,77%
LYXOR MSCI INDIA UCITS ETF ACC EUR	7.000	EUR	27,64	193.508,00	0,01%	0,24%	0,23%
SPDR MSCI EUROPE SMALL CAP VALUE WEIGHTED UCITS ETF EUR ACC	7.000	EUR	62,24	435.680,00	0,09%	0,54%	0,53%
T. ROWE PRICE FUNDS SICAV - US LARGE CAP GROWTH EQUITY FUND	17.900	USD	144,86	2.207.836,86	0,09%	2,75%	2,68%
VERITAS ASIAN FUND FUND C USD	370	USD	804,10	253.323,37	0,02%	0,32%	0,31%
<u>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</u>				<u>16.756.485,66</u>		<u>20,88%</u>	<u>20,31%</u>
DPAM B EQ EUROPE SMALL CAPS SUST P	2.200	EUR	383,87	844.514,00	0,29%	1,05%	1,02%
DPAM B EQ JAPAN SELECT MSCI P CAP EUR	20	EUR	29.302,87	586.057,40	0,54%	0,73%	0,71%
DPAM B EQUITIES EUROPE SUSTAINABLE P	29	EUR	51.658,02	1.498.082,58	0,15%	1,87%	1,81%
DPAM B EQUITIES JAP INDEX P CAP	22	EUR	26.437,17	581.617,74	0,62%	0,72%	0,70%
DPAM B EQUITIES NEWGEMS SUSTAINABLE P	18	EUR	61.301,22	1.103.421,96	0,07%	1,38%	1,34%
DPAM B EQUITIES US DIVIDEND SUS P CAP	7	EUR	62.136,67	434.956,69	0,15%	0,54%	0,53%
DPAM B EQUITIES WLD SUSTAINABLE P	2.150	EUR	475,60	1.022.540,00	0,05%	1,27%	1,24%
DPAM B EQ US SELECT MSCI INDEX P EUR CAP	35	EUR	38.806,81	1.358.238,35	0,11%	1,69%	1,65%
DPAM B EQ WORLD EX JAPAN EUROPE & USA P	7	EUR	50.197,38	351.381,66	0,51%	0,44%	0,43%
DPAM B REAL ESTATE EUR SUS P	880	EUR	551,74	485.531,20	0,10%	0,61%	0,59%
DPAM L EQ. ARTIFICIAL INTELLIG. P	30	EUR	34.729,34	1.041.880,20	0,54%	1,30%	1,26%
DPAM L EQ EM. MKTS SEL. MSCI IND. P	30	EUR	37.582,51	1.127.475,30	0,18%	1,40%	1,37%
DPAM L EQUITIES US SUSTAINABLE P	197	EUR	28.546,77	5.623.713,69	0,73%	7,01%	6,82%
FTGF ROYCE US SMALL CAP OPPORTUNITY FUND USD PRE AC	1.710	USD	478,76	697.074,89	0,10%	0,87%	0,84%

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Porte- feuille	% Actif Net
Total OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				78.745.863,07		98,11%	95,45%
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES							
<u>Contrat forwards</u>				<u>57.306,73</u>		<u>0,07%</u>	<u>0,07%</u>
A/EUR/USD/20260114		USD		57.306,73		0,07%	0,07%
<u>Contrat futures - Sur obligations</u>				<u>-1.197,37</u>		<u>0,00%</u>	<u>0,00%</u>
US 10YR ULTRA (CBOT) 03/26	9	USD	115,01	-1.197,37		0,00%	0,00%
<u>Contrat futures - Sur indices financiers</u>				<u>6.752,09</u>		<u>0,01%</u>	<u>0,01%</u>
MSCI EMG MKT 03/26	4	USD	1.411,40	6.156,07		0,01%	0,01%
S&P 500 EMINI INDEX 03/26	1	USD	6.892,50	596,02		0,00%	0,00%
Total INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES				62.861,45		0,08%	0,08%
TOTAL PORTEFEUILLE				80.264.009,97		100,00%	97,29%
Autres				258.221,18			0,31%
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		EUR		185.549,59			0,22%
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		USD		72.671,59			0,09%
Avoirs bancaires à vue				2.554.238,99			3,10%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		2.134.695,94			2,59%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		USD		217.204,64			0,26%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		JPY		164.273,95			0,20%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		GBP		24.919,70			0,03%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		CHF		13.144,76			0,02%
TOTAL DEPOTS ET LIQUIDITES				2.812.460,17			3,41%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				-344.569,07			-0,42%
AUTRES				-227.409,08			-0,28%
TOTAL DE L'ACTIF NET				82.504.491,99			100,00%

33.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Luxembourg	66,13%
Belgique	29,76%
Irlande	3,87%
France	0,24%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par secteur	
Holding et sociétés financières	1,81%
Fonds d'investissement	98,19%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par devise	
EUR	93,92%
USD	6,08%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

33.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er semestre	2ème semestre	Exercice complet
Achats	19.518.852,28	4.009.997,06	23.528.849,34
Ventes	23.953.873,91	8.674.945,10	32.628.819,01
Total 1	43.472.726,19	12.684.942,16	56.157.668,35
Souscriptions	1.353.798,01	2.302.871,65	3.656.669,66
Remboursements	6.104.568,33	5.523.496,87	11.628.065,20
Total 2	7.458.366,34	7.826.368,52	15.284.734,86
Moyenne de référence de l'actif net total	84.459.341,55	82.845.734,05	83.636.336,92
Taux de rotation	42,64%	5,86%	48,87%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de CA Indosuez Fund Solutions S.A. - 12, rue Eugène Ruppert - L-2453 Luxembourg qui assure le service financier.

33.4.4 . Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés

Engagements sur futures

En titres	Devise	En devise	En EUR	Lot-size	Date de réalisation de l'opération
MSCI EMG MKT 03/26	USD	275.050,00	234.194,73	50,00	17.12.25
S&P 500 EMINI INDEX 03/26	USD	343.925,00	292.839,20	50,00	17.12.25
US 10YR ULTRA (CBOT) 03/26	USD	1.036.546,88	882.580,68	1.000,00	18.12.25

Engagements sur forwards

Contrepartie	Engagement de l'instrument (reçu)	Devise	Engagement de l'instrument (verse)	Devise	Engagement de l'instrument (reçu) en devise du compartiment	Engagement de l'instrument (versé) en devise du compartiment	Date de réalisation de la transaction
A/EUR/USD/20260114	3.886.681,64	EUR	4.500.000,00	USD	3.886.681,64	3.831.580,74	21.11.25

33.4.5 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Evolution du nombre de parts en circulation									
Part	2023			2024			2025		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
Classe A - Dis	1.779,486	98.543,358	321.636,101	2.739,554	66.361,448	258.014,207	1.562,253	44.676,964	214.899,496
Classe B - Cap	27.837,888	61.250,443	367.876,082	10.270,444	52.195,529	325.950,997	21.545,209	30.488,914	317.007,292
Classe F - Cap	21.134,282	17.113,566	213.517,954	21.441,917	226.757,481	8.202,39	353,625	1.863,791	6.692,224
Classe M - Dis	7.093,507	9.070,00	34.648,255	1.462,202	12.668,124	23.442,333		5.067,383	18.374,95
Classe N - Cap		4.473,30					597,542	45,00	552,542
TOTAL			937.678,392			615.609,927			557.526,504

Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements
Classe A - Dis	218.683,28	12.078.426,33	354.192,91	8.700.303,55	209.778,40	5.999.338,65
Classe B - Cap	3.794.257,31	8.325.226,35	1.524.921,91	7.622.938,94	3.309.396,11	4.633.104,49
Classe F - Cap	2.910.582,76	2.364.101,07	3.189.757,37	35.521.491,23	54.956,67	293.010,39
Classe M - Dis	881.445,16	1.116.216,30	201.315,97	1.685.172,95		696.225,72
Classe N - Cap		613.781,77			82.538,48	6.385,95
TOTAL	7.804.968,51	24.497.751,82	5.270.188,16	53.529.906,67	3.656.669,66	11.628.065,20

Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
Classe A - Dis	41.432.799,80	128,82	34.811.811,17	134,92	29.438.957,59	136,99
Classe B - Cap	52.616.193,58	143,03	49.440.043,19	151,68	49.345.518,58	155,66
Classe F - Cap	31.226.938,60	146,25	1.277.786,07	155,78	1.074.522,78	160,56
Classe M - Dis	4.512.361,29	130,23	3.210.057,96	136,93	2.566.133,17	139,65
Classe N - Cap					79.359,87	143,63
TOTAL	129.788.293,27		88.739.698,39		82.504.491,99	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

33.4.6 . Performances

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

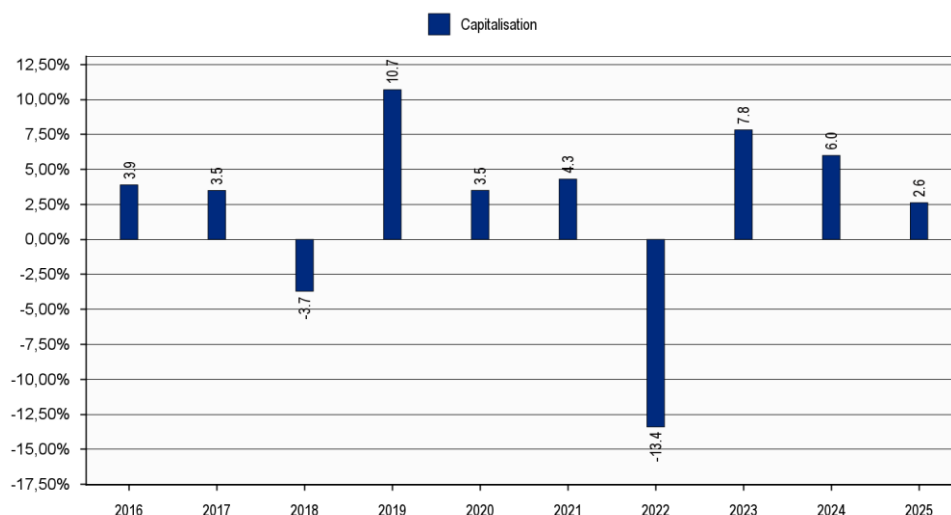
Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2025:

Classe B

Rendement annuel



* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans		
	Part	Part	Part	Part	Année	Valeur
Classe B	2,62% (en EUR)	5,48% (en EUR)	1,17% (en EUR)	2,33% (en EUR)	02/11/2011	3,17% (en EUR)
Classe F	3,07% (en EUR)	5,92% (en EUR)	1,58% (en EUR)	(en EUR)	18/04/2018	2,52% (en EUR)
Classe A	2,62% (en EUR)	5,48% (en EUR)	1,17% (en EUR)	2,32% (en EUR)	02/11/2011	3,17% (en EUR)
Classe M	3,06% (en EUR)	5,89% (en EUR)	1,57% (en EUR)	(en EUR)	27/12/2017	2,32% (en EUR)

33.4.7 . Frais

Frais récurrents

La Classe N (Cap) n'ayant pas encore un exercice comptable complet, il existe trop peu de données pour fournir des indications utiles sur les frais récurrents.

Classe A - BE6227491915

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,23%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

Classe B - BE6227492921

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,24%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

Classe F - BE6299350734

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,71%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

Classe M - BE6299351740

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,82%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,15%

Fee sharing

Au 31 décembre 2025, 18,87% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

33.4.8 . Notes aux états financiers et autres informations**Dividendes bruts payés au titre de l'exercice**

2019	classe A 0,89 EUR classe M 1,39 EUR
2020	classe A 0,85 EUR classe M 0,85 EUR
2021	classe A 1,37 EUR classe M 1,38 EUR
2022	classe A 0,76 EUR classe M 1,23 EUR
2023	classe A 1,61 EUR classe M 1,63 EUR
2024	classe A 1,40 EUR classe M 1,40 EUR
2025	classe A 3,62 EUR classe M 3,69 EUR

Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

Transparence en matière de durabilité*Caractéristiques environnementales ou sociales*

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Informations sur les dérivés sur indice

Futures

Dénomination	Description
MSCI EMG MKT 03/26	L'indice MSCI Emerging Markets (EM) est un indice boursier pondéré en fonction de la capitalisation boursière et ajusté en fonction du flottant libre qui reflète la représentation des grandes et moyennes capitalisations dans les pays émergents. L'indice couvre environ 85% de la capitalisation boursière ajustée en fonction du flottant libre dans chaque pays inclus. L'indice est géré par MSCI.
S&P 500 EMINI INDEX 03/26	Le S&P 500 est largement considéré comme l'indice de référence par excellence pour les actions américaines à grande capitalisation. L'indice comprend 500 grandes entreprises et représente environ 80% de la capitalisation totale disponible du marché américain. L'indice est détenu et géré par Standard & Poor's.

34 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BALANCED LOW STRATEGY

34.1 . RAPPORT DE GESTION

34.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Période de souscription initiale : 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière du patrimoine du compartiment DPAM HORIZON B Balanced Low Strategy (de la sicav DPAM HORIZON B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion. Prix de souscription lors de cette période: Le prix de souscription initiale correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM HORIZON B Balanced Low Strategy de la sicav DPAM HORIZON B datée du 1er avril 2022.

34.1.2 . Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

34.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif du compartiment est d'offrir aux investisseurs (au travers d'investissements respectivement en Organisme de placement collectif de titres de créance, en Organisme de placement collectif de titres de capital et/ou de titres de créance, en Organisme de placement collectif de titres de capital et/ou de titre de créance ou de titres immobiliers) une plus-value modérée à moyen et long terme en investissant dans des titres de capital et/ou des titres de créance d'émetteurs du monde entier.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment. Des informations quantitatives provenant d'un marché plus large peuvent être utilisées pour la gestion des risques et l'évaluation par le gestionnaire.

Aucune protection ni garantie formelle sur le capital n'a été octroyée aux participants du compartiment.

Politique de placement

Le compartiment investit principalement (sans aucune restriction sectorielle ou géographique quelconque) dans des fonds d'investissement d'obligations et d'actions (Organismes de placement collectif en valeurs mobilières et/ou autres Organismes de placement collectif) et accessoirement dans d'autres fonds d'investissement (Organismes de placement collectif de valeurs mobilières et/ou autres Organismes de placement collectif).

Le compartiment peut également investir directement en actions, obligations, ou autres titres de créances (à concurrence de maximum 20% de son actif net).

Le compartiment vise à limiter ses investissements (directs ou indirects) en actions ou autres titres de capital à environ 50% de ses actifs nets. Certaines circonstances (liées aux conditions de marché ou à l'efficacité de la stratégie d'investissement) pourraient justifier un dépassement de ce seuil.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants ou de dépôts, ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

34.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

34.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

34.1.6 . Indice et benchmark

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

34.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

En début d'année, les actions européennes ont tiré les marchés mondiaux, portés par la vigueur des secteurs financier et de la consommation discrétionnaire, tandis que les marchés américains ont sous-performé dans un contexte de préoccupations croissantes liées à l'IA et à la dispersion sectorielle. L'investiture du président Donald Trump a amplifié l'incertitude géopolitique, entraînant une hausse des anticipations inflationnistes et provoquant une interruption du cycle de réduction des taux aux États-Unis. La BCE a, à l'inverse, poursuivi l'assouplissement de sa politique monétaire, procédant à des baisses de taux à mesure que le processus de désinflation se confirmait. Les ajustements de portefeuille ont notamment consisté à réduire l'exposition aux actions américaines au bénéfice des marchés européens, à diminuer le risque lié au dollar et à opérer une réorientation au sein des actions américaines vers des stratégies ciblant l'IA. Les obligations des marchés émergents et les obligations à haut rendement ont eu un impact positif.

Au cours du deuxième trimestre, les actions européennes ont continué de surperformer, portées par les bonnes performances du secteur financier et des perspectives budgétaires meilleures. Les actions américaines ont subi des pressions de valorisation et un mouvement de sortie des valeurs de croissance, le secteur de la technologie affichant une sous-performance notable. Nous avons réorienté davantage le portefeuille vers l'Europe, réduisant l'exposition aux valeurs de croissance américaines et augmentant les allocations aux obligations d'entreprise, notamment au sein des stratégies liées au climat, tout en diminuant les positions en obligations souveraines européennes et en actifs immobiliers. En avril, la volatilité s'est intensifiée suite aux annonces liées aux droits de douane et à une forte dépréciation du dollar américain, ce qui a motivé des réductions tactiques de l'exposition aux obligations à haut rendement et un réinvestissement dans les obligations libellées en euros. Une réallocation partielle vers les actions américaines a été opérée en fin de mois dans le but de profiter des flux institutionnels anticipés.

Le troisième trimestre s'est caractérisé par un rebond des actifs à risque, les négociations commerciales et la suspension des droits de douane pendant une période de 90 jours ayant stabilisé les marchés. Les actions américaines se sont redressées, tirées par les valeurs de croissance et les bons résultats des secteurs de la technologie et des services de communication, tandis que les actions européennes ont bénéficié de l'amélioration de la croissance du PIB et d'une dynamique inflationniste favorable. La BCE a procédé à de nouvelles réductions de taux, et les acteurs du marché s'attendaient à un nouvel assouplissement. Les ajustements de portefeuille ont porté sur des augmentations tactiques de l'exposition aux actions américaines par le biais de contrats à terme afin de maîtriser le risque de change, et sur un accroissement significatif des obligations européennes à haut rendement, financé par une baisse des allocations aux obligations mondiales. La stratégie de portage est demeurée fondamentale, en privilégiant le haut rendement plutôt que les obligations de qualité « investment grade » et les obligations souveraines.

Au quatrième trimestre, les marchés ont connu une phase de forte hausse suite à la première baisse de taux de la Fed, les actions américaines et les valeurs de croissance liées à l'IA affichant une surperformance. Les valeurs chinoises ont également généré de bons rendements. Le cycle d'assouplissement de la BCE a semblé toucher à sa fin, l'inflation dans la zone euro s'approchant des niveaux cibles. Les ajustements du portefeuille ont porté sur la poursuite des réductions d'obligations d'État européennes, l'accroissement de l'exposition à l'or à la suite de modifications réglementaires et des prises de bénéfices sur certaines positions en obligations à haut rendement. L'année s'est clôturée sur une stratégie axée sur le maintien de l'exposition aux actifs à risque, privilégiant les actions et les obligations d'entreprise, tout en restant vigilants face aux risques inflationnistes et à l'évolution du contexte macroéconomique.

34.1.8 . Politique future

L'évolution générale des marchés en 2025 a entraîné une hausse des valorisations boursières et des taux d'intérêt. Les métaux précieux ont également connu une appréciation significative de leurs cours. Le marché global offre un potentiel de réévaluation moindre pour l'année 2026 ; néanmoins, les rendements devraient contribuer aux performances. Il importe d'examiner ce potentiel de réévaluation limité secteur par secteur.

Les géants du cloud, portés par une forte croissance de leurs bénéfices, continuent d'afficher des valorisations bien étayées et motivées. Par ailleurs, nous ne prévoyons aucune préoccupation majeure pour ce segment à l'approche de 2026. L'intérêt du marché pour cette thématique est susceptible de perdurer et nécessite une réévaluation mensuelle. Concernant les secteurs orientés valeur tels que la banque, une marge de progression existe, portée par des rendements plus élevés qui continuent de favoriser le secteur. Bien que le niveau d'exigence pour 2026 semble supérieur à celui de 2025, le marché boursier continue d'offrir des opportunités intéressantes.

Dans l'univers obligataire, les écarts de crédit se sont considérablement resserrés. Alors que les données économiques fondamentales actuelles sont solides, la compression notable des écarts nous amène à aborder l'année avec optimisme, tout en restant prudents et prêts à réduire l'exposition au risque en cas de détérioration de ces données. En revanche, la dette des marchés émergents devrait continuer de s'améliorer tant en termes de qualité que de notation, conservant ainsi une place significative au sein des allocations de portefeuille.

34.1.9 . Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 3

34.2 . BILAN

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	98.151.884,65	104.885.146,66
I. Actifs immobilisés		
A. Frais d'établissement et d'organisation		
B. Immobilisations incorporelles		
C. Immobilisations corporelles		
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	97.531.954,29	104.325.752,11
A. Obligations et autres titres de créance	2.988.605,04	1.388.157,89
a. Obligations	2.988.605,04	1.388.157,89
Dont obligations prêtées		
Collatéral reçu sous forme d'obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire		
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions		
Dont actions prêtées		
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts	94.465.524,14	102.998.396,68
F. Instruments financiers dérivés	77.825,11	-60.802,46
a. Sur obligations	-1.463,45	
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)	-1.463,45	
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		

- h. Sur d'autres valeurs mobilières
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- i. Sur OPC à nombre variable de parts
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- j. Sur devises
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- k. Sur taux d'intérêt
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- l. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- m. Sur indices financiers
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- n. Sur instruments financiers dérivés
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- o. Sur d'autres valeurs sous-jacentes
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)

III. Créances et dettes à plus d'un an

A. Créances
B. Dettes

IV. Créances et dettes à un an au plus

A. Créances

- a. Montants à recevoir
- b. Avoirs fiscaux
- c. Collatéral
- d. Autres

B. Dettes

- a. Montants à payer (-)
- b. Dettes fiscales (-)
- c. Emprunts (-)
- d. Collatéral (-)
- e. Autres (-)

V. Dépôts et liquidités

A. Avoirs bancaires à vue
B. Avoirs bancaires à terme
C. Autres

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
64.047,38	
64.047,38	-60.802,46
15.241,18	
15.241,18	
-1.006.673,23	-1.681.484,83
	981.720,00
	961.720,00
	20.000,00
-1.006.673,23	-2.663.204,83
-731.655,91	-2.278.025,31
-8.180,48	-8.259,91
-266.836,84	-376.919,61
1.927.134,40	2.238.910,90
1.334.722,22	2.238.910,90
592.412,18	

34.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	3.674.684,53	9.642.802,44
A. Obligations et autres titres de créance	197.291,33	102.062,17
a. Obligations	197.291,33	102.062,17
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire		
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions		
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts	3.633.898,51	10.081.604,81
F. Instruments financiers dérivés	200.227,48	-55.451,72
a. Sur obligations		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
h. Sur d'autres valeurs mobilières		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
i. Sur OPC à nombre variable de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
	-13.238,12	18.720,00

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
j. Sur taux d'intérêt	73.337,51	
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme	73.337,51	
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
k. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
l. Sur indices financiers	140.128,09	-74.171,72
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme	140.128,09	-74.171,72
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
m. Sur instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
n. Sur d'autres valeurs sous-jacentes		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
G. Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H. Positions et opérations de change	-356.732,79	-485.412,82
a. Instruments financiers dérivés	344.518,87	-509.462,93
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme	344.518,87	-509.462,93
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Autres positions et opérations de change	-701.251,66	24.050,11
II. Produits et charges des placements	63.089,00	131.587,56
A. Dividendes		
B. Intérêts	72.227,86	193.697,31
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	21.350,60	31.957,75
b. Dépôts et liquidités	50.877,26	161.739,56
c. Collatéral (+/-)		
C. Intérêts d'emprunts (-)	-9.138,86	-62.323,46
D. Contrats de swap (+/-)		
E. Précomptes mobiliers (-)		213,71
a. D'origine belge		
b. D'origine étrangère		213,71
F. Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits	112,19	
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B. Autres	112,19	

IV. Coûts d'exploitation

A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)
B. Charges financières (-)
C. Rémunération due au dépositaire (-)
D. Rémunération due au gestionnaire (-)
a. Gestion financière
Classe A
Classe B
Classe E
Classe F
Classe M
Classe N
b. Gestion administrative et comptable
c. Rémunération commerciale
E. Frais administratifs (-)
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)
H. Services et biens divers (-)
I. Amortissements et provisions pour risques et charges (-)
J. Taxes
Classe A
Classe B
Classe E
Classe F
Classe M
Classe N
K. Autres charges (-)

Produits et charges de l'exercice (du semestre)

Sous Total II + III + IV

V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat**VI. Impôts sur le résultat****VII. Résultat de l'exercice (du semestre)****SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS****I. Bénéfice (Perte) à affecter**

a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)

II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital**III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter****IV. (Distribution des dividendes)**

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
-1.117.956,99	-1.146.433,20
-9.240,51	-15.790,39
	-873,21
-41.186,91	-44.748,55
-1.023.484,10	-1.041.668,58
-974.848,05	-1.000.731,81
-591.896,60	-655.716,91
-357.665,10	-318.531,44
-6.490,69	-5.413,48
-10.950,07	-6.723,47
-5.208,93	-11.912,04
-2.636,66	-2.434,47
-48.636,05	-50.023,96
	9.087,19
	-20.683,92
-6.469,35	-279,18
-681,08	222,74
-28.968,44	-11.175,04
-5.876,65	-3.329,27
-3.525,54	-2.065,77
-2.244,83	-1.223,23
-3,16	0,85
-12,59	-2,64
-56,19	-18,66
-34,34	-19,82
-2.049,95	-8.107,80
-1.054.755,80	-1.014.845,64
2.619.928,73	8.627.956,80
-665,98	
2.619.262,75	8.627.956,80
-10.022.781,12	-7.747.414,04
-11.410.633,64	-15.799.841,44
2.619.262,75	8.627.956,80
-1.231.410,23	-575.529,40
10.815.103,47	11.410.633,64
-792.322,35	-3.663.219,60

34.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

34.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Porte- feuille	% Actif Net
OBLIGATIONS							
<u>NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u>				<u>2.988.605,04</u>		<u>3,06%</u>	<u>3,05%</u>
<u>OBLIGATIONS-Emises par un état</u>				<u>1.285.921,06</u>		<u>1,32%</u>	<u>1,31%</u>
<u>États-Unis</u>				<u>1.285.921,06</u>		<u>1,32%</u>	<u>1,31%</u>
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 1.5% 30-11-28	1.600.000	USD	94,39%	1.285.921,06		1,32%	1,31%
<u>OBLIGATIONS-Emises par une institution internationale</u>				<u>1.702.683,98</u>		<u>1,74%</u>	<u>1,74%</u>
<u>Irlande</u>				<u>1.702.683,98</u>		<u>1,74%</u>	<u>1,74%</u>
AMUNDI PHYSICAL GOLD ETC C	11.700	USD	170,92	1.702.683,98		1,74%	1,74%
Total OBLIGATIONS				2.988.605,04		3,06%	3,05%
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS							
<u>OPC-Obligations</u>				<u>53.170.010,65</u>		<u>54,52%</u>	<u>54,17%</u>
<u>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</u>				<u>52.834.542,65</u>		<u>54,17%</u>	<u>53,83%</u>
DPAM B BDS GL INF LINK P	9,98	EUR	24.855,00	247.978,34	0,70%	0,25%	0,25%
DPAM B BDS GL INF LINK P HEDGED	45,83	EUR	25.936,30	1.188.660,63	3,37%	1,22%	1,21%
DPAM B BONDS EUR GOVERNMENT IG P	12,24	EUR	27.241,93	333.441,22	0,20%	0,34%	0,34%
DPAM B BONDS EUR P	396,86	EUR	27.301,50	10.834.791,39	1,18%	11,11%	11,04%
DPAM L BDS EM. MKTS SUST. P	195,98	EUR	29.791,17	5.838.533,08	0,14%	5,99%	5,95%
DPAM L BDS EM HARD CURR. SUST P	32	EUR	29.262,90	936.412,80	6,16%	0,96%	0,95%
DPAM L BONDS CLIMATE TRENDS SUST P	419	EUR	26.210,44	10.982.174,36	1,30%	11,26%	11,19%
DPAM L BONDS EM CORP SUST P	27	EUR	27.450,47	741.162,69	1,90%	0,76%	0,76%
DPAM L BONDS EUR CORP. HIGH YIELD P	283,18	EUR	30.946,16	8.763.395,48	1,22%	8,99%	8,93%
DPAM L BONDS EUR HIGH YIELD ST P	19,85	EUR	28.709,19	569.762,58	0,17%	0,58%	0,58%
DPAM L BONDS EUR QUALITY SUST. P	334,68	EUR	29.062,96	9.726.849,58	0,49%	9,97%	9,91%
DPAM L BONDS GOV. SUST. P EUR HEDGED	19,41	EUR	26.236,09	509.294,98	0,07%	0,52%	0,52%
DPAM L BONDS UNIVERSALIS UNCONST. P	77,67	EUR	27.838,25	2.162.085,52	0,28%	2,22%	2,20%
<u>Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA</u>				<u>335.468,00</u>		<u>0,35%</u>	<u>0,34%</u>
XTRACKERS II EUR HIGH YIELD CORPORATE BOND UCITS ETF 1C	14.000	EUR	23,96	335.468,00	0,01%	0,35%	0,34%
<u>OPC-Actions</u>				<u>41.295.513,49</u>		<u>42,34%</u>	<u>42,07%</u>
<u>Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA</u>				<u>6.087.134,35</u>		<u>6,24%</u>	<u>6,20%</u>
ISHARES MSCI CHINA UCITS ETF USD ACC	70.000	USD	6,15	366.632,04	0,01%	0,38%	0,37%
LYXOR MSCI AC ASIA PACIFIC EX JAPAN UCITS ETF - ACC-EUR	5.000	EUR	79,68	398.400,00	0,07%	0,41%	0,41%
LYXOR MSCI INDIA UCITS ETF ACC EUR	10.000	EUR	27,64	276.440,00	0,02%	0,28%	0,28%
SPDR MSCI EUROPE SMALL CAP VALUE WEIGHTED UCITS ETF EUR ACC	12.500	EUR	62,24	778.000,00	0,16%	0,80%	0,79%
T. ROWE PRICE FUNDS SICAV - US LARGE CAP GROWTH EQUITY FUND	34.600	USD	144,86	4.267.662,31	0,17%	4,37%	4,35%
<u>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</u>				<u>35.208.379,14</u>		<u>36,10%</u>	<u>35,87%</u>
DPAM B EQ EUROPE SMALL CAPS SUST P	3.800	EUR	383,87	1.458.706,00	0,49%	1,50%	1,49%
DPAM B EQ JAPAN SELECT MSCI P CAP EUR	28	EUR	29.302,87	820.480,36	0,75%	0,84%	0,83%
DPAM B EQUITIES EUROPE SUSTAINABLE P	51	EUR	51.658,02	2.634.559,02	0,27%	2,70%	2,68%
DPAM B EQUITIES JAP INDEX P CAP	50	EUR	26.437,17	1.321.858,50	1,40%	1,36%	1,35%
DPAM B EQUITIES NEWGEMS SUSTAINABLE P	52	EUR	61.301,22	3.187.663,44	0,21%	3,27%	3,25%
DPAM B EQUITIES US DIVIDEND SUS P CAP	15	EUR	62.136,67	932.050,05	0,32%	0,96%	0,95%
DPAM B EQUITIES WLD SUSTAINABLE P	2.460	EUR	475,60	1.169.976,00	0,06%	1,20%	1,19%
DPAM B EQ US SELECT MSCI INDEX P EUR CAP	123	EUR	38.806,81	4.773.237,63	0,39%	4,89%	4,86%
DPAM B EQ WORLD EX JAPAN EUROPE & USA P	10	EUR	50.197,38	501.973,80	0,72%	0,51%	0,51%
DPAM B REAL ESTATE EUR SUS P	2.000	EUR	551,74	1.103.480,00	0,22%	1,13%	1,12%
DPAM L EQ. ARTIFICIAL INTELLIG. P	57	EUR	34.729,34	1.979.572,38	1,03%	2,03%	2,02%
DPAM L EQ. EUROPE VALUE TRANSITION P EUR	32	EUR	35.777,67	1.144.885,44	0,88%	1,17%	1,17%
DPAM L EQ EM. MKTS SEL. MSCI IND. P	89	EUR	37.582,51	3.344.843,39	0,52%	3,43%	3,41%
DPAM L EQUITIES US SUSTAINABLE P	341	EUR	28.546,77	9.734.448,57	1,26%	9,98%	9,92%

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Porte- feuille	% Actif Net
FTGF ROYCE US SMALL CAP OPPORTUNITY FUND USD PRE AC	2.700	USD	478,76	1.100.644,56	0,15%	1,13%	1,12%
Total OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				94.465.524,14		96,86%	96,24%
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES							
<u>Contrat forwards</u>				<u>64.047,38</u>		<u>0,07%</u>	<u>0,06%</u>
A/EUR/USD/20260114		USD		64.047,38		0,07%	0,06%
<u>Contrat futures - Sur obligations</u>				<u>-1.463,45</u>		<u>0,00%</u>	<u>0,00%</u>
US 10YR ULTRA (CBOT) 03/26	11	USD	115,01	-1.463,45		0,00%	0,00%
<u>Contrat futures - Sur indices financiers</u>				<u>15.241,18</u>		<u>0,01%</u>	<u>0,02%</u>
MSCI EMG MKT 03/26	10	USD	1.411,40	15.241,18		0,01%	0,02%
Total INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES				77.825,11		0,08%	0,08%
TOTAL PORTEFEUILLE				97.531.954,29		100,00%	99,37%
Autres				592.412,18			0,60%
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		EUR		406.514,39			0,41%
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		USD		185.897,79			0,19%
Avoirs bancaires à vue				1.334.722,22			1,36%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		800.380,99			0,82%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		USD		255.611,43			0,26%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		CHF		137.846,38			0,14%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		JPY		121.154,58			0,12%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		GBP		19.728,84			0,02%
TOTAL DEPOTS ET LIQUIDITES				1.927.134,40			1,96%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				-1.006.673,23			-1,02%
AUTRES				-300.530,81			-0,31%
TOTAL DE L'ACTIF NET				98.151.884,65			100,00%

34.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Luxembourg	63,04%
Belgique	31,31%
Irlande	4,05%
États-Unis	1,32%
France	0,28%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par secteur	
Holding et sociétés financières	1,75%
Fonds d'investissement	96,93%
Pays et gouvernements	1,32%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par devise	
EUR	91,05%
USD	8,95%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

34.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er semestre	2ème semestre	Exercice complet
Achats	24.385.754,87	8.372.918,62	32.758.673,49
Ventes	29.575.460,63	13.274.895,96	42.850.356,59
Total 1	53.961.215,50	21.647.814,58	75.609.030,08
Souscriptions	3.025.410,62	2.806.198,11	5.831.608,73
Remboursements	6.275.894,74	8.217.627,58	14.493.522,32
Total 2	9.301.305,36	11.023.825,69	20.325.131,05
Moyenne de référence de l'actif net total	100.590.534,35	99.533.060,86	100.051.180,40
Taux de rotation	44,40%	10,67%	55,26%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de CA Indosuez Fund Solutions S.A. - 12, rue Eugène Ruppert - L-2453 Luxembourg qui assure le service financier.

Taux de rotation accru

Pour le fonds Balanced Low, le taux de rotation a dépassé les 50 % en raison de la nature de la gestion des fonds. Nous avons décidé d'augmenter la proportion des titres à haut rendement et des obligations des marchés émergents et de rééquilibrer le portefeuille d'actions au cours du premier semestre. Cela a entraîné une certaine rotation dans les fonds.

34.4.4 . Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés

Engagements sur futures

En titres	Devise	En devise	En EUR	Lot-size	Date de réalisation de l'opération
MSCI EMG MKT 03/26	USD	687.800,00	585.635,83	50,00	17.12.25
US 10YR ULTRA (CBOT) 03/26	USD	1.266.890,62	1.078.709,72	1.000,00	18.12.25

Engagements sur forwards

Contrepartie	Engagement de l'instrument (reçu)	Devise	Engagement de l'instrument (verse)	Devise	Engagement de l'instrument (reçu) en devise du compartiment	Engagement de l'instrument (versé) en devise du compartiment	Date de réalisation de la transaction
A/EUR/USD/20260114	4.318.908,18	EUR	5.000.000,00	USD	4.318.908,18	4.257.311,93	21.11.25

34.4.5 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Evolution du nombre de parts en circulation									
Part	2023			2024			2025		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
Classe A - Dis	2.154,374	153.200,379	572.343,942	1.614,125	111.673,686	462.284,381	666,67	81.641,509	381.309,542
Classe B - Cap	34.585,48	29.223,685	240.956,501	21.948,00	33.344,003	229.560,498	30.264,526	12.037,265	247.787,759
Classe E - Dis	1.200,00		8.345,00	956,48		9.301,48		730,48	8.571,00
Classe F - Cap	3.720,00	28,545	9.408,233	665,00	27,227	10.046,006	7.268,354	2.226,674	15.087,686
Classe M - Dis	660,00	58.112,425	26.765,065		15.569,669	11.195,396		5.290,00	5.905,396
Classe N - Cap			3.500,00			3.500,00		200,00	3.300,00
TOTAL			861.318,741			725.887,761			661.961,383

Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements
Classe A - Dis	267.628,51	19.147.324,96	212.951,49	15.202.574,24	92.432,07	11.422.262,64
Classe B - Cap	4.646.830,26	3.905.283,70	3.207.719,83	4.858.244,28	4.620.609,51	1.829.231,59
Classe E - Dis	151.296,00		140.000,00			105.912,29
Classe F - Cap	497.810,40	3.831,89	99.769,95	4.041,98	1.118.567,15	350.684,78
Classe M - Dis	83.615,40	7.247.256,44		2.145.716,08		754.835,02
Classe N - Cap						30.596,00
TOTAL	5.647.180,57	30.303.696,99	3.660.441,27	22.210.576,58	5.831.608,73	14.493.522,32

Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
Classe A - Dis	75.076.728,61	131,17	65.001.292,33	140,61	54.457.601,52	142,82
Classe B - Cap	33.834.223,70	140,42	34.830.567,09	151,73	38.612.697,22	155,83
Classe E - Dis	1.116.637,59	133,81	1.340.600,50	144,13	1.261.438,39	147,18
Classe F - Cap	1.349.480,34	143,44	1.564.305,78	155,71	2.425.125,60	160,74
Classe M - Dis	3.552.669,45	132,74	1.600.846,66	142,99	862.158,27	145,99
Classe N - Cap	504.379,91	144,11	547.534,30	156,44	532.863,65	161,47
TOTAL	115.434.119,60		104.885.146,66		98.151.884,65	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

34.4.6 . Performances

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

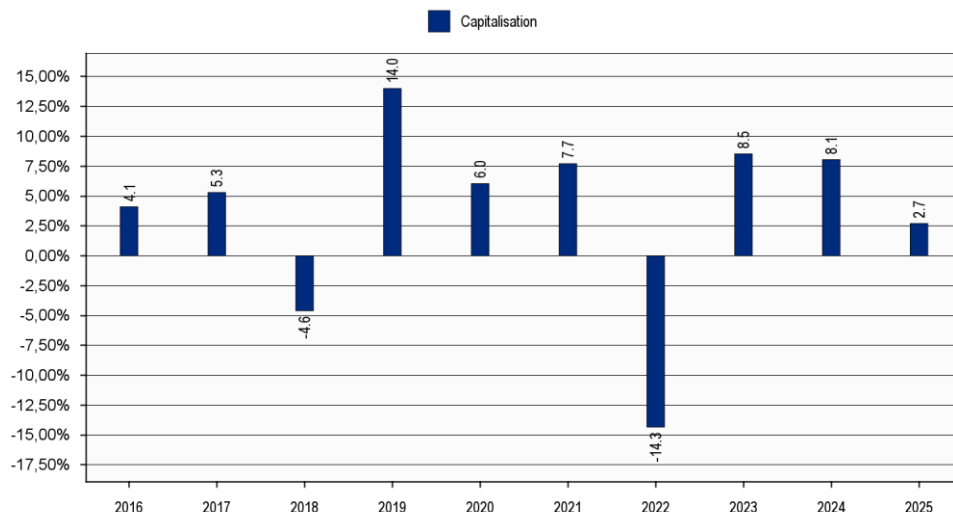
Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2025:

Classe B

Rendement annuel



* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans		
	Part	Part	Part	Part	Année	Valeur
Classe B	2,70% (en EUR)	6,40% (en EUR)	2,13% (en EUR)	3,45% (en EUR)	12/05/2014	3,78% (en EUR)
Classe F	3,23% (en EUR)	6,91% (en EUR)	2,62% (en EUR)	(en EUR)	24/06/2019	3,85% (en EUR)
Classe N	3,22% (en EUR)	6,90% (en EUR)	2,60% (en EUR)	(en EUR)	27/12/2017	3,56% (en EUR)
Classe A	2,71% (en EUR)	6,40% (en EUR)	2,13% (en EUR)	3,45% (en EUR)	31/03/2014	3,85% (en EUR)
Classe E	3,23% (en EUR)	6,91% (en EUR)	(en EUR)	(en EUR)	09/03/2022	3,19% (en EUR)
Classe M	3,22% (en EUR)	6,90% (en EUR)	2,60% (en EUR)	(en EUR)	27/12/2017	3,56% (en EUR)

34.4.7 . Frais**Frais récurrents**

Classe A - BE6264045764

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,40%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

Classe B - BE6264046770

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,41%

Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

Classe E - BE6299367902

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,80%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

Classe F - BE6299368918

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,80%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

Classe M - BE6299369924

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,90%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

Classe N - BE6299370930

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,91%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,16%

Fee sharing

Au 31 décembre 2025, 19,95% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

34.4.8 . Notes aux états financiers et autres informations

Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A 0,64 EUR classe M 1,18 EUR
2020	classe A 0,57 EUR classe M 0,57 EUR
2021	classe A 1,12 EUR classe M 1,13 EUR
2022	classe A 0,77 EUR classe E 0,38 EUR classe M 1,36 EUR
2023	classe A 1,07 EUR classe E 1,07 EUR classe M 1,04 EUR
2024	classe A 1,50 EUR classe E 1,50 EUR classe M 1,50 EUR
2025	classe A 2,00 EUR classe E 2,06 EUR classe M 2,04 EUR

Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie ») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Informations sur les dérivés sur indice

Futures

Dénomination	Description
MSCI EMG MKT 03/26	L'indice MSCI Emerging Markets (EM) est un indice boursier pondéré en fonction de la capitalisation boursière et ajusté en fonction du flottant libre qui reflète la représentation des grandes et moyennes capitalisations dans les pays émergents. L'indice couvre environ 85% de la capitalisation boursière ajustée en fonction du flottant libre dans chaque pays inclus. L'indice est géré par MSCI.

35 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BALANCED STRATEGY

35.1 . RAPPORT DE GESTION

35.1.1 . *Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts*

Période de souscription initiale : 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière du patrimoine du compartiment DPAM HORIZON B Balanced Strategy (de la sicav DPAM HORIZON B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription lors de cette période : Le prix de souscription initiale correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM HORIZON B Balanced Strategy de la sicav DPAM HORIZON B datée du 1er avril 2022.

35.1.2 . *Cotation en bourse*

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

35.1.3 . *Objectif et lignes de force de la politique de placement*

Objectif

L'objectif du compartiment est d'offrir aux investisseurs (au travers d'investissements respectivement en Organisme de placement collectif de titres de créance, en Organisme de placement collectif de titres de capital et/ou de titres de créance, en Organisme de placement collectif de titres de capital et/ou de titre de créance ou de titres immobiliers) une plus-value modérée à moyen et long terme en investissant dans des titres de capital et/ou des titres de créance d'émetteurs du monde entier.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment. Des informations quantitatives provenant d'un marché plus large peuvent être utilisées pour la gestion des risques et l'évaluation par le gestionnaire.

Aucune protection ni garantie formelle sur le capital n'a été octroyée aux participants du compartiment.

Politique de placement

Le compartiment investit principalement (sans aucune restriction sectorielle ou géographique quelconque) dans des fonds d'investissement d'obligations et d'actions (Organismes de placement collectif en valeurs mobilières et/ou autres Organismes de placement collectif) et accessoirement dans d'autres fonds d'investissement (Organismes de placement collectif de valeurs mobilières et/ou autres Organismes de placement collectif).

Le compartiment peut également investir directement en actions, obligations, ou autres titres de créances (à concurrence de maximum 20% de son actif net).

Le compartiment vise à limiter ses investissements (directs ou indirects) en actions ou autres titres de capital à environ 65% de ses actifs nets. Certaines circonstances (liées aux conditions de marché ou à l'efficacité de la stratégie d'investissement) pourraient justifier un dépassement de ce seuil.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants ou de dépôts, ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

35.1.4 . *Gestion financière du portefeuille*

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

35.1.5 . *Distributeurs*

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

35.1.6 . *Indice et benchmark*

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

35.1.7 . *Politique suivie pendant l'exercice*

En début d'année, les actions européennes ont tiré les marchés mondiaux, portés par la vigueur des secteurs financier et de la consommation discrétionnaire, tandis que les marchés américains ont sous-performé dans un contexte de préoccupations croissantes liées à l'IA et à la dispersion sectorielle. L'investiture du président Donald Trump a amplifié l'incertitude géopolitique, entraînant une hausse des anticipations inflationnistes et provoquant une interruption du cycle de réduction des taux aux États-Unis. La BCE a, à l'inverse, poursuivi l'assouplissement de sa politique monétaire, procédant à des baisses de taux à mesure que le processus de désinflation se confirmait. Les ajustements de portefeuille ont notamment consisté à réduire l'exposition aux actions américaines au bénéfice des marchés européens, à diminuer le risque lié au dollar et à opérer une réorientation au sein des actions américaines vers des stratégies ciblant l'IA. Les obligations des marchés émergents et les obligations à haut rendement ont eu un impact positif.

Au cours du deuxième trimestre, les actions européennes ont continué de surperformer, portées par les bonnes performances du secteur financier et des perspectives budgétaires meilleures. Les actions américaines ont subi des pressions de valorisation et un mouvement de sortie des valeurs de croissance, le secteur de la technologie affichant une sous-performance notable. Nous avons réorienté davantage le portefeuille vers l'Europe, réduisant l'exposition aux valeurs de croissance américaines et augmentant les allocations aux obligations d'entreprise, notamment au sein des stratégies liées au climat, tout en diminuant les positions en obligations souveraines européennes et en actifs immobiliers. En avril, la volatilité s'est intensifiée suite aux annonces liées aux droits de douane et à une forte dépréciation du dollar américain, ce qui a motivé des réductions tactiques de l'exposition aux obligations à haut rendement et un réinvestissement dans les obligations libellées en euros. Une réallocation partielle vers les actions américaines a été opérée en fin de mois dans le but de profiter des flux institutionnels anticipés.

Le troisième trimestre s'est caractérisé par un rebond des actifs à risque, les négociations commerciales et la suspension des droits de douane pendant une période de 90 jours ayant stabilisé les marchés. Les actions américaines se sont redressées, tirées par les valeurs de croissance et les bons résultats des secteurs de la technologie et des services de communication, tandis que les actions européennes ont bénéficié de l'amélioration de la croissance du PIB et d'une dynamique inflationniste favorable. La BCE a procédé à de nouvelles réductions de taux, et les acteurs du marché s'attendaient à un nouvel assouplissement. Les ajustements de portefeuille ont porté sur des augmentations tactiques de l'exposition aux actions américaines par le biais de contrats à terme afin de maîtriser le risque de change, et sur un accroissement significatif des obligations européennes à haut rendement, financé par une baisse des allocations aux obligations mondiales. La stratégie de portage est demeurée fondamentale, en privilégiant le haut rendement plutôt que les obligations de qualité « investment grade » et les obligations souveraines.

Au quatrième trimestre, les marchés ont connu une phase de forte hausse suite à la première baisse de taux de la Fed, les actions américaines et les valeurs de croissance liées à l'IA affichant une surperformance. Les valeurs chinoises ont également généré de bons rendements. Le cycle d'assouplissement de la BCE a semblé toucher à sa fin, l'inflation dans la zone euro s'approchant des niveaux cibles. Les ajustements du portefeuille ont porté sur la poursuite des réductions d'obligations d'État européennes, l'accroissement de l'exposition à l'or à la suite de modifications réglementaires et des prises de bénéfices sur certaines positions en obligations à haut rendement. L'année s'est clôturée sur une stratégie axée sur le maintien de l'exposition aux actifs à risque, privilégiant les actions et les obligations d'entreprise, tout en restant vigilants face aux risques inflationnistes et à l'évolution du contexte macroéconomique.

35.1.8 . *Politique future*

L'évolution générale des marchés en 2025 a entraîné une hausse des valorisations boursières et des taux d'intérêt. Les métaux précieux ont également connu une appréciation significative de leurs cours. Le marché global offre un potentiel de réévaluation moindre pour l'année 2026 ; néanmoins, les rendements devraient contribuer aux performances. Il importe d'examiner ce potentiel de réévaluation limité secteur par secteur.

Les géants du cloud, portés par une forte croissance de leurs bénéfices, continuent d'afficher des valorisations bien étayées et motivées. Par ailleurs, nous ne prévoyons aucune préoccupation majeure pour ce segment à l'approche de 2026. L'intérêt du marché pour cette thématique est susceptible de perdurer et nécessite une réévaluation mensuelle. Concernant les secteurs orientés valeur tels que la banque, une marge de progression existe, portée par des rendements plus élevés qui continuent de favoriser le secteur. Bien que le niveau d'exigence pour 2026 semble supérieur à celui de 2025, le marché boursier continue d'offrir des opportunités intéressantes.

Dans l'univers obligataire, les écarts de crédit se sont considérablement resserrés. Alors que les données économiques fondamentales actuelles sont solides, la compression notable des écarts nous amène à aborder l'année avec optimisme, tout en restant prudents et prêts à réduire l'exposition au risque en cas de détérioration de ces données. En revanche, la dette des marchés émergents devrait continuer de s'améliorer tant en termes de qualité que de notation, conservant ainsi une place significative au sein des allocations de portefeuille.

35.1.9 . *Indicateur synthétique de risque*

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 3

35.2 . BILAN

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	910.086.273,04	1.020.203.976,72
I. Actifs immobilisés		
A. Frais d'établissement et d'organisation		
B. Immobilisations incorporelles		
C. Immobilisations corporelles		
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	896.781.384,43	1.012.382.041,28
A. Obligations et autres titres de créance	15.571.554,34	
a. Obligations	15.571.554,34	
Dont obligations prêtées		
Collatéral reçu sous forme d'obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire		
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions		
Dont actions prêtées		
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts	880.673.854,29	1.012.838.059,67
F. Instruments financiers dérivés	535.975,80	-456.018,39
a. Sur obligations	-13.304,10	
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)	-13.304,10	
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
h. Sur d'autres valeurs mobilières		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
i. Sur OPC à nombre variable de parts		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
j. Sur devises	452.251,51	
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)	452.251,51	-456.018,39
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
k. Sur taux d'intérêt		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
l. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
m. Sur indices financiers	97.028,39	
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)	97.028,39	
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
n. Sur instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
o. Sur d'autres valeurs sous-jacentes		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
III. Créances et dettes à plus d'un an		
A. Créances		
B. Dettes		
IV. Créances et dettes à un an au plus	-1.537.886,36	-5.959.473,04
A. Créances	1.554.395,55	756.445,69
a. Montants à recevoir	195.856,26	236.245,69
b. Avoirs fiscaux		
c. Collatéral	1.358.539,29	390.000,00
d. Autres		130.200,00
B. Dettes	-3.092.281,91	-6.715.918,73
a. Montants à payer (-)	-2.407.774,55	-2.597.046,21
b. Dettes fiscales (-)		
c. Emprunts (-)	-134.507,36	-136.712,99
d. Collatéral (-)	-550.000,00	
e. Autres (-)		-3.982.159,53
V. Dépôts et liquidités	17.944.636,67	13.781.408,48
A. Avoirs bancaires à vue	14.462.724,94	13.781.408,48
B. Avoirs bancaires à terme		
C. Autres	3.481.911,73	

VI. Comptes de régularisation

- A. Charges à reporter
- B. Produits acquis
- C. Charges à imputer (-)
- D. Produits à reporter (-)

TOTAL CAPITAUX PROPRES

- A. Capital
- B. Participations au résultat
- C. Résultat reporté
- D. Résultat de l'exercice (du semestre)

SECTION 2: POSTES HORS BILAN**I. Sûretés réelles (+/-)**

- A. Collatéral (+/-)
 - a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts
- B. Autres sûretés réelles (+/-)
 - a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts

II. Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)

- A. Contrats d'option et warrants achetés
- B. Contrats d'option et warrants vendus

III. Montants notionnels des contrats à terme (+)

- A. Contrats à terme achetés
- B. Contrats à terme vendus

IV. Montants notionnels des contrats de swap (+)

- A. Contrats de swap achetés
- B. Contrats de swap vendus

V. Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)

- A. Contrats achetés
- B. Contrats vendus

VI. Montants non appelés sur actions**VII. Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions****VIII. Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions****IX. Instruments financiers prêtés**

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
-3.101.861,70	
-3.101.861,70	
910.086.273,04	1.020.203.976,72
948.404.372,25	1.059.689.218,29
-21.735.021,30	-21.269.720,78
-39.485.241,57	-137.481.770,28
22.902.163,66	119.266.249,49
1.380.388,15	390.000,00
1.380.388,15	390.000,00
1.380.388,15	390.000,00
76.859.360,17	48.151.373,20
47.058.176,64	42.276.197,20
29.801.183,53	5.875.176,00

35.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	34.178.549,92	131.655.132,65
A. Obligations et autres titres de créance	1.642.399,56	435.352,58
a. Obligations	1.642.399,56	435.352,58
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire		
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		1.379,38
a. Actions		1.379,38
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts	37.768.933,34	135.192.099,10
F. Instruments financiers dérivés	991.708,26	181.880,59
a. Sur obligations		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
h. Sur d'autres valeurs mobilières		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
i. Sur OPC à nombre variable de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
j. Sur taux d'intérêt	468.944,37	
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme	468.944,37	
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
k. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
l. Sur indices financiers	782.887,49	-45.819,41
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme	782.887,49	-45.819,41
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
m. Sur instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
n. Sur d'autres valeurs sous-jacentes		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
G. Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H. Positions et opérations de change	-6.224.491,24	-4.155.579,00
a. Instruments financiers dérivés	1.843.809,90	-4.638.031,44
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme	1.843.809,90	-4.638.031,44
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Autres positions et opérations de change	-8.068.301,14	482.452,44
II. Produits et charges des placements	392.730,30	1.130.842,41
A. Dividendes	12.145,89	0,12
B. Intérêts	465.473,89	1.642.361,10
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	10.489,14	215.327,69
b. Dépôts et liquidités	454.984,75	1.427.033,41
c. Collatéral (+/-)		
C. Intérêts d'emprunts (-)	-84.889,48	-511.518,81
D. Contrats de swap (+/-)		
E. Précomptes mobiliers (-)		
a. D'origine belge		
b. D'origine étrangère		
F. Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits	1.200,24	
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B. Autres	1.200,24	

IV. Coûts d'exploitation

A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)
B. Charges financières (-)
C. Rémunération due au dépositaire (-)
D. Rémunération due au gestionnaire (-)
a. Gestion financière
Classe A
Classe B
Classe F
Classe M
Classe N
Classe W
b. Gestion administrative et comptable
c. Rémunération commerciale
E. Frais administratifs (-)
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)
H. Services et biens divers (-)
I. Amortissements et provisions pour risques et charges (-)
J. Taxes
Classe A
Classe B
Classe F
Classe M
Classe N
Classe W
K. Autres charges (-)

Produits et charges de l'exercice (du semestre)

Sous Total II + III + IV

V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat**VI. Impôts sur le résultat****VII. Résultat de l'exercice (du semestre)****SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS****I. Bénéfice (Perte) à affecter**

a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)

II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital**III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter****IV. (Distribution des dividendes)**

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
-11.665.844,39	-13.519.725,57
-90.049,01	-166.345,29
	-17.654,40
-401.130,06	-477.765,88
-10.912.373,07	-12.621.160,25
-10.481.590,60	-12.147.287,07
-4.911.345,47	-5.777.068,86
-4.661.103,88	-4.753.829,21
-621.600,47	-1.266.090,89
-74.397,12	-108.828,28
-118.797,91	-196.680,35
-94.345,75	-44.789,48
-430.782,47	-532.196,99
	58.323,81
	-69.863,59
-32.781,49	-3.746,04
-4.161,28	-761,72
-146.372,14	-57.862,89
-68.471,05	-31.833,42
-33.460,87	-17.384,48
-29.858,24	-13.566,36
-3.045,08	-225,97
-894,27	-452,68
-809,08	-215,03
-403,51	11,10
-10.506,29	-72.732,09
-11.271.913,85	-12.388.883,16
22.906.636,07	119.266.249,49
-4.472,41	
22.902.163,66	119.266.249,49
-38.318.099,21	-39.485.241,57
-39.485.241,57	-137.481.770,28
22.902.163,66	119.266.249,49
-21.735.021,30	-21.269.720,78
43.578.587,42	39.485.241,57
-5.260.488,21	

35.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

35.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Porte- feuille	% Actif Net
OBLIGATIONS							
<u>NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u>				<u>15.571.554,34</u>		<u>1,74%</u>	<u>1,71%</u>
<u>OBLIGATIONS-Emises par une institution internationale</u>				<u>15.571.554,34</u>		<u>1,74%</u>	<u>1,71%</u>
<u>Irlande</u>				<u>15.571.554,34</u>		<u>1,74%</u>	<u>1,71%</u>
AMUNDI PHYSICAL GOLD ETC C	107.000	USD	170,92	15.571.554,34		1,74%	1,71%
Total OBLIGATIONS				15.571.554,34		1,74%	1,71%
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS							
<u>OPC-Obligations</u>				<u>366.454.067,67</u>		<u>40,86%</u>	<u>40,27%</u>
<u>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</u>				<u>362.380.527,67</u>		<u>40,41%</u>	<u>39,82%</u>
DPAM B BDS GL INF LINK P	0,36	EUR	24.855,00	8.848,38	0,03%	0,00%	0,00%
DPAM B BDS GL INF LINK P HEDGED	200,19	EUR	25.936,30	5.192.161,96	14,74%	0,58%	0,57%
DPAM B BONDS EUR P	1.988,57	EUR	27.301,50	54.290.971,16	5,93%	6,05%	5,97%
DPAM L BDS EM. MKTS SUST. P	1.917,63	EUR	29.791,17	57.128.530,70	1,32%	6,37%	6,28%
DPAM L BDS EM HARD CURR. SUST P	305	EUR	29.262,90	8.925.184,50	58,70%	0,99%	0,98%
DPAM L BONDS CLIMATE TRENDS SUST P	3.011	EUR	26.210,44	78.919.634,84	9,34%	8,80%	8,67%
DPAM L BONDS EM CORP SUST P	280	EUR	27.450,47	7.686.131,60	19,72%	0,86%	0,85%
DPAM L BONDS EUR CORP. HIGH YIELD P	2.599,82	EUR	30.946,16	80.454.383,80	11,21%	8,97%	8,84%
DPAM L BONDS EUR HIGH YIELD ST P	9,7	EUR	28.709,19	278.593,98	0,08%	0,03%	0,03%
DPAM L BONDS EUR QUALITY SUST. P	1.513,64	EUR	29.062,96	43.990.771,59	2,21%	4,91%	4,83%
DPAM L BONDS GOV. SUST. P EUR HEDGED	285,88	EUR	26.236,09	7.500.425,88	0,96%	0,84%	0,82%
DPAM L BONDS UNIVERSALIS UNCONST. P	646,77	EUR	27.838,25	18.004.889,28	2,33%	2,01%	1,98%
<u>Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA</u>				<u>4.073.540,00</u>		<u>0,45%</u>	<u>0,45%</u>
XTRACKERS II EUR HIGH YIELD CORPORATE BOND UCITS ETF 1C	170.000	EUR	23,96	4.073.540,00	0,16%	0,45%	0,45%
<u>OPC-Actions</u>				<u>514.219.786,62</u>		<u>57,34%</u>	<u>56,50%</u>
<u>Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA</u>				<u>92.314.722,19</u>		<u>10,29%</u>	<u>10,14%</u>
ISHARES MSCI CHINA UCITS ETF USD ACC	1.100.000	USD	6,15	5.761.360,64	0,15%	0,64%	0,63%
JAPANESE SUSTAINABLE EQUITY FUND I EUR CAP	1.000.000	EUR	12,24	12.241.100,00	0,01%	1,36%	1,34%
LYXOR MSCI AC ASIA PACIFIC EX JAPAN UCITS ETF - ACC-EUR	90.000	EUR	79,68	7.171.200,00	1,27%	0,80%	0,79%
LYXOR MSCI INDIA UCITS ETF ACC EUR	110.000	EUR	27,64	3.040.840,00	0,21%	0,34%	0,33%
SPDR MSCI EUROPE SMALL CAP VALUE WEIGHTED UCITS ETF EUR ACC	150.000	EUR	62,24	9.336.000,00	1,96%	1,04%	1,03%
T. ROWE PRICE FUNDS SICAV - US LARGE CAP GROWTH EQUITY FUND	444.000	USD	144,86	54.764.221,55	2,17%	6,11%	6,02%
<u>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</u>				<u>421.905.064,43</u>		<u>47,05%</u>	<u>46,36%</u>
DPAM B EQ EUROPE SMALL CAPS SUST P	40.350	EUR	383,87	15.489.154,50	5,23%	1,73%	1,70%
DPAM B EQ JAPAN SELECT MSCI P CAP EUR	610	EUR	29.302,87	17.874.750,70	16,39%	1,99%	1,96%
DPAM B EQUITIES EUROPE SUSTAINABLE P	599,84	EUR	51.658,02	30.986.340,08	3,17%	3,46%	3,40%
DPAM B EQUITIES NEWGEMS SUSTAINABLE P	725	EUR	61.301,22	44.443.384,50	2,92%	4,96%	4,88%
DPAM B EQUITIES US DIVIDEND SUS P CAP	105	EUR	62.136,67	6.524.350,35	2,23%	0,73%	0,72%
DPAM B EQUITIES WLD SUSTAINABLE P	70.000	EUR	475,60	33.292.000,00	1,65%	3,71%	3,66%
DPAM B EQ US SELECT MSCI INDEX P EUR CAP	1.170	EUR	38.806,81	45.403.967,70	3,70%	5,06%	4,99%
DPAM B EQ WORLD EX JAPAN EUROPE & USA P	100	EUR	50.197,38	5.019.738,00	7,23%	0,56%	0,55%
DPAM B REAL ESTATE EMU P CAP	9	EUR	299.587,96	2.696.291,64	2,61%	0,30%	0,30%
DPAM B REAL ESTATE EUR SUS P	29.000	EUR	551,74	16.000.460,00	3,23%	1,78%	1,76%
DPAM L EQ. ARTIFICIAL INTELLIG. P	610	EUR	34.729,34	21.184.897,40	10,97%	2,36%	2,33%
DPAM L EQ. EUROPE VALUE TRANSITION P EUR	320	EUR	35.777,67	11.448.854,40	8,81%	1,28%	1,26%
DPAM L EQ EM. MKTS SEL. MSCI IND. P	1.020	EUR	37.582,51	38.334.160,20	5,99%	4,27%	4,21%
DPAM L EQUITIES US SUSTAINABLE P	4.255	EUR	28.546,77	121.466.506,35	15,75%	13,55%	13,35%
FTGF ROYCE US SMALL CAP OPPORTUNITY FUND USD PRE AC	28.800	USD	478,76	11.740.208,61	1,60%	1,31%	1,29%
Total OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				880.673.854,29		98,20%	96,77%

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Porte- feuille	% Actif Net
<u>Contrat forwards</u>				452.251,51		0,05%	0,05%
A/EUR/USD/20260114		USD		452.251,51		0,05%	0,05%
<u>Contrat futures - Sur obligations</u>				-13.304,10		0,00%	0,00%
US 10YR ULTRA (CBOT) 03/26	100	USD	115,01	-13.304,10		0,00%	0,00%
<u>Contrat futures - Sur indices financiers</u>				97.028,39		0,01%	0,01%
MSCI EMG MKT 03/26	50	USD	1.411,40	75.780,15		0,01%	0,01%
S&P 500 EMINI INDEX 03/26	14	USD	6.892,50	21.248,24		0,00%	0,00%
Total INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES				535.975,80		0,06%	0,06%
TOTAL PORTEFEUILLE				896.781.384,43		100,00%	98,54%
Autres				3.481.911,73			0,38%
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		EUR		2.746.136,26			0,30%
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		USD		735.775,47			0,08%
Avoirs bancaires à vue				14.462.724,94			1,59%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		5.749.705,83			0,63%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		USD		4.941.663,04			0,54%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		JPY		3.146.584,96			0,35%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		GBP		441.069,61			0,05%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		CHF		183.701,50			0,02%
TOTAL DEPOTS ET LIQUIDITES				17.944.636,67			1,97%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				-1.537.886,36			-0,17%
AUTRES				-3.101.861,70			-0,34%
TOTAL DE L'ACTIF NET				910.086.273,04			100,00%

35.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Luxembourg	64,00%
Belgique	30,93%
Irlande	4,73%
France	0,34%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par secteur	
Holding et sociétés financières	1,74%
Fonds d'investissement	98,26%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par devise	
EUR	90,20%
USD	9,80%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

35.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er semestre	2ème semestre	Exercice complet
Achats	203.237.088,64	57.900.230,17	261.137.318,81
Ventes	264.696.868,45	145.431.684,28	410.128.552,73
Total 1	467.933.957,09	203.331.914,45	671.265.871,54
Souscriptions	19.903.596,25	12.729.716,09	32.633.312,34
Remboursements	72.365.448,81	88.822.827,09	161.188.275,90
Total 2	92.269.045,06	101.552.543,18	193.821.588,24
Moyenne de référence de l'actif net total	963.086.501,85	937.554.270,51	950.064.038,48
Taux de rotation	39,01%	10,86%	50,25%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de CA Indosuez Fund Solutions S.A. - 12, rue Eugène Ruppert - L-2453 Luxembourg qui assure le service financier.

Taux de rotation accru

Le taux de rotation a dépassé 50 % en raison de la nature de la gestion du fonds (gestion active). Nous avons décidé d'augmenter la proportion des pays périphériques et de remplacer l'exposition à l'Australie par une exposition au Royaume-Uni. Cela a entraîné une certaine rotation dans le fonds.

35.4.4 . Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés

Engagements sur futures

En titres	Devise	En devise	En EUR	Lot-size	Date de réalisation de l'opération
MSCI EMG MKT 03/26	USD	3.439.500,00	2.928.604,88	50,00	17.12.25
S&P 500 EMINI INDEX 03/26	USD	4.799.795,00	4.086.844,91	50,00	17.12.25
US 10YR ULTRA (CBOT) 03/26	USD	11.517.187,50	9.806.451,96	1.000,00	18.12.25

Engagements sur forwards

Contrepartie	Engagement de l'instrument (reçu)	Devise	Engagement de l'instrument (verse)	Devise	Engagement de l'instrument (reçu) en devise du compartiment	Engagement de l'instrument (versé) en devise du compartiment	Date de réalisation de la transaction
A/EUR/USD/20260114	30.236.274,89	EUR	35.000.000,00	USD	30.236.274,89	29.801.183,53	21.11.25

35.4.5 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Evolution du nombre de parts en circulation									
Part	2023			2024			2025		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
Classe A - Dis	25.571,413	855.538,47	3.337.988,321	41.286,441	777.849,177	2.601.425,585	9.986,699	518.722,507	2.092.689,777
Classe B - Cap	141.655,481	270.288,253	2.256.192,30	80.483,129	291.685,891	2.044.989,538	82.728,385	247.725,734	1.879.992,189
Classe F - Cap	354.645,662	45.656,668	1.093.711,881	186.453,876	776.583,74	503.582,017	20.752,614	18.828,815	505.505,816
Classe M - Dis	7.630,471	146.673,153	156.925,988	79,948	78.762,693	78.243,243	80,138	17.083,242	61.240,139
Classe N - Cap	750,00	67.435,869	210.564,317	6.079,00	105.758,364	110.884,953	12.002,034	60.193,513	62.693,474
Classe W - Cap	6.936,309	2.186,607	36.883,205	23.058,558	5.851,559	54.090,204	37.703,635	11.768,36	80.025,479
TOTAL			7.092.266,012			5.393.215,54			4.682.146,874

Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements
Classe A - Dis	3.933.086,42	132.199.267,64	6.970.012,11	130.882.698,38	1.729.599,68	90.165.613,37
Classe B - Cap	24.598.045,08	46.807.045,03	15.471.334,18	55.600.884,70	16.550.816,85	49.146.485,88
Classe F - Cap	62.797.490,95	8.160.162,71	36.720.949,77	162.584.289,30	4.346.810,82	3.757.570,79
Classe M - Dis	1.197.399,92	23.075.836,21	14.084,44	13.475.949,79	14.310,24	3.048.581,04
Classe N - Cap	130.290,00	12.126.418,84	1.246.384,54	21.361.493,74	2.296.189,41	12.637.046,47
Classe W - Cap	1.226.176,67	384.902,62	4.775.486,42	1.194.045,28	7.695.585,34	2.432.978,35
TOTAL	93.882.489,04	222.753.633,05	65.198.251,46	385.099.361,19	32.633.312,34	161.188.275,90

Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
Classe A - Dis	538.927.527,42	161,45	457.303.064,15	175,79	373.382.388,81	178,42
Classe B - Cap	410.428.658,15	181,91	409.740.465,95	200,36	386.354.530,03	205,51
Classe F - Cap	205.456.560,24	187,85	104.800.222,49	208,11	108.556.658,10	214,75
Classe M - Dis	25.830.407,92	164,60	14.107.490,83	180,30	11.274.558,12	184,10
Classe N - Cap	39.569.785,36	187,92	23.084.865,45	208,19	13.468.286,07	214,83
Classe W - Cap	6.873.863,88	186,37	11.167.867,85	206,47	17.049.851,91	213,06
TOTAL	1.227.086.802,97		1.020.203.976,72		910.086.273,04	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

35.4.6 . Performances

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

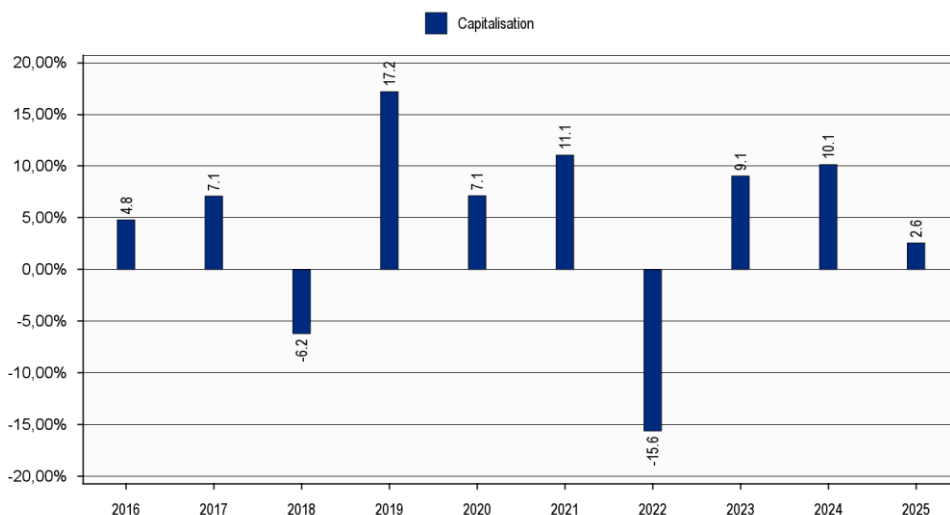
Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2025:

Classe B

Rendement annuel



* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans		
	Part	Part	Part	Part	Année	Valeur
Classe B	2,57% (en EUR)	7,20% (en EUR)	2,92% (en EUR)	4,32% (en EUR)	02/11/2011	5,22% (en EUR)
Classe F	3,19% (en EUR)	7,83% (en EUR)	3,52% (en EUR)	(en EUR)	09/04/2018	4,85% (en EUR)
Classe N	3,19% (en EUR)	7,83% (en EUR)	3,52% (en EUR)	(en EUR)	27/12/2017	4,43% (en EUR)
Classe W	3,19% (en EUR)	7,84% (en EUR)	3,52% (en EUR)	(en EUR)	14/11/2019	4,39% (en EUR)
Classe A	2,57% (en EUR)	7,20% (en EUR)	2,92% (en EUR)	4,31% (en EUR)	02/11/2011	5,21% (en EUR)
Classe M	3,19% (en EUR)	7,83% (en EUR)	3,51% (en EUR)	(en EUR)	27/12/2017	4,42% (en EUR)

35.4.7 . Frais

Frais récurrents

Classe A - BE6227493937

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,62%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,21%

Classe B - BE6227494943

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,61%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,21%

Classe F - BE6299372951

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,92%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,21%

Classe M - BE6299373967

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,00%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,21%

Classe N - BE6299374973

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,94%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,21%

Classe W - BE6309882320

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,91%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,21%

Fee sharing

Au 31 décembre 2025, 20,38% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

35.4.8 . Notes aux états financiers et autres informations**Dividendes bruts payés au titre de l'exercice**

2019	classe A 0,95 EUR classe M 1,72 EUR
2020	classe A 0,80 EUR classe M 0,80 EUR
2021	classe A 1,52 EUR classe M 1,54 EUR
2022	classe A 1,68 EUR classe M 2,07 EUR
2023	classe A 1,91 EUR classe M 1,91 EUR
2024	classe A 1,75 EUR classe M 1,80 EUR
2025	classe A 2,44 EUR classe M 2,52 EUR

Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours

acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie ») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à “ne pas causer de préjudice important” s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Informations sur les dérivés sur indice

Futures

Dénomination	Description
MSCI EMG MKT 03/26	L'indice MSCI Emerging Markets (EM) est un indice boursier pondéré en fonction de la capitalisation boursière et ajusté en fonction du flottant libre qui reflète la représentation des grandes et moyennes capitalisations dans les pays émergents. L'indice couvre environ 85% de la capitalisation boursière ajustée en fonction du flottant libre dans chaque pays inclus. L'indice est géré par MSCI.
S&P 500 EMINI INDEX 03/26	Le S&P 500 est largement considéré comme l'indice de référence par excellence pour les actions américaines à grande capitalisation. L'indice comprend 500 grandes entreprises et représente environ 80% de la capitalisation totale disponible du marché américain. L'indice est détenu et géré par Standard & Poor's.

36 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B ACTIVE STRATEGY

36.1 . RAPPORT DE GESTION

36.1.1 . *Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts*

Période de souscription initiale : 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière du patrimoine du compartiment DPAM HORIZON B Active Strategy de la sicav DPAM HORIZON B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription lors de cette période: Le prix de souscription initiale correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM HORIZON B Active Strategy de la sicav DPAM HORIZON B datée du 1er avril 2022.

36.1.2 . *Cotation en bourse*

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

36.1.3 . *Objectif et lignes de force de la politique de placement*

Objectif

L'objectif du compartiment est d'offrir aux investisseurs (au travers d'investissements respectivement en Organismes de placement collectif de titres de créance, en Organismes de placement collectif de titres de capital et/ou de titres de créance, en Organismes de placement collectif de titres de capital et/ou de titre de créance ou de titres immobiliers) une plus-value à long terme en investissant dans des titres de capital et/ou des titres de créance d'émetteurs du monde entier. Aucune protection ni garantie formelle sur le capital n'a été octroyée aux participants du compartiment.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment. Des informations quantitatives provenant d'un marché plus large peuvent être utilisées pour la gestion des risques et l'évaluation par le gestionnaire.

Politique de placement

Le compartiment investit principalement (sans aucune restriction sectorielle ou géographique quelconque) dans des fonds d'investissement d'actions (Organismes de placement collectif en valeurs mobilières et/ou autres Organismes de placement collectif) et accessoirement dans d'autres fonds d'investissement (Organismes de placement collectif de valeurs mobilières et/ou autres Organismes de placement collectif).

Le compartiment peut également investir directement en actions, obligations, ou autres titres de créances (à concurrence de maximum 20% de son actif net).

Le compartiment vise à limiter ses investissements (directs ou indirects) en actions ou autres titres de capital à environ 85% de ses actifs nets. Certaines circonstances (liées aux conditions de marché ou à l'efficacité de la stratégie d'investissement) pourraient justifier un dépassement de ce seuil.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants ou de dépôts, ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

36.1.4 . *Gestion financière du portefeuille*

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

36.1.5 . *Distributeurs*

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

36.1.6 . *Indice et benchmark*

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

36.1.7 . *Politique suivie pendant l'exercice*

En début d'année, les actions européennes ont tiré les marchés mondiaux, portés par la vigueur des secteurs financier et de la consommation discrétionnaire, tandis que les marchés américains ont sous-performé dans un contexte de préoccupations croissantes liées à l'IA et à la dispersion sectorielle. L'investiture du président Donald Trump a amplifié l'incertitude géopolitique, entraînant une hausse des anticipations inflationnistes et provoquant une interruption du cycle de réduction des taux aux États-Unis. La BCE a, à l'inverse, poursuivi l'assouplissement de sa politique monétaire, procédant à des baisses de taux à mesure que le processus de désinflation se confirmait. Les ajustements de portefeuille ont notamment consisté à réduire l'exposition aux actions américaines au bénéfice des marchés européens, à diminuer le risque lié au dollar et à opérer une réorientation au sein des actions américaines vers des stratégies ciblant l'IA. Les obligations des marchés émergents et les obligations à haut rendement ont eu un impact positif.

Au cours du deuxième trimestre, les actions européennes ont continué de surperformer, portées par les bonnes performances du secteur financier et des perspectives budgétaires meilleures. Les actions américaines ont subi des pressions de valorisation et un mouvement de sortie des valeurs de croissance, le secteur de la technologie affichant une sous-performance notable. Nous avons réorienté davantage le portefeuille vers l'Europe, réduisant l'exposition aux valeurs de croissance américaines et augmentant les allocations aux obligations d'entreprise, notamment au sein des stratégies liées au climat, tout en diminuant les positions en obligations souveraines européennes et en actifs immobiliers. En avril, la volatilité s'est intensifiée suite aux annonces liées aux droits de douane et à une forte dépréciation du dollar américain, ce qui a motivé des réductions tactiques de l'exposition aux obligations à haut rendement et un réinvestissement dans les obligations libellées en euros. Une réallocation partielle vers les actions américaines a été opérée en fin de mois dans le but de profiter des flux institutionnels anticipés.

Le troisième trimestre s'est caractérisé par un rebond des actifs à risque, les négociations commerciales et la suspension des droits de douane pendant une période de 90 jours ayant stabilisé les marchés. Les actions américaines se sont redressées, tirées par les valeurs de croissance et les bons résultats des secteurs de la technologie et des services de communication, tandis que les actions européennes ont bénéficié de l'amélioration de la croissance du PIB et d'une dynamique inflationniste favorable. La BCE a procédé à de nouvelles réductions de taux, et les acteurs du marché s'attendaient à un nouvel assouplissement. Les ajustements de portefeuille ont porté sur des augmentations tactiques de l'exposition aux actions américaines par le biais de contrats à terme afin de maîtriser le risque de change, et sur un accroissement significatif des obligations européennes à haut rendement, financé par une baisse des allocations aux obligations mondiales. La stratégie de portage est demeurée fondamentale, en privilégiant le haut rendement plutôt que les obligations de qualité « investment grade » et les obligations souveraines.

Au quatrième trimestre, les marchés ont connu une phase de forte hausse suite à la première baisse de taux de la Fed, les actions américaines et les valeurs de croissance liées à l'IA affichant une surperformance. Les valeurs chinoises ont également généré de bons rendements. Le cycle d'assouplissement de la BCE a semblé toucher à sa fin, l'inflation dans la zone euro s'approchant des niveaux cibles. Les ajustements du portefeuille ont porté sur la poursuite des réductions d'obligations d'État européennes, l'accroissement de l'exposition à l'or à la suite de modifications réglementaires et des prises de bénéfices sur certaines positions en obligations à haut rendement. L'année s'est clôturée sur une stratégie axée sur le maintien de l'exposition aux actifs à risque, privilégiant les actions et les obligations d'entreprise, tout en restant vigilants face aux risques inflationnistes et à l'évolution du contexte macroéconomique.

36.1.8 . *Politique future*

L'évolution générale des marchés en 2025 a entraîné une hausse des valorisations boursières et des taux d'intérêt. Les métaux précieux ont également connu une appréciation significative de leurs cours. Le marché global offre un potentiel de réévaluation moindre pour l'année 2026 ; néanmoins, les rendements devraient contribuer aux performances. Il importe d'examiner ce potentiel de réévaluation limité secteur par secteur.

Les géants du cloud, portés par une forte croissance de leurs bénéfices, continuent d'afficher des valorisations bien étayées et motivées. Par ailleurs, nous ne prévoyons aucune préoccupation majeure pour ce segment à l'approche de 2026. L'intérêt du marché pour cette thématique est susceptible de perdurer et nécessite une réévaluation mensuelle. Concernant les secteurs orientés valeur tels que la banque, une marge de progression existe, portée par des rendements plus élevés qui continuent de favoriser le secteur. Bien que le niveau d'exigence pour 2026 semble supérieur à celui de 2025, le marché boursier continue d'offrir des opportunités intéressantes.

Dans l'univers obligataire, les écarts de crédit se sont considérablement resserrés. Alors que les données économiques fondamentales actuelles sont solides, la compression notable des écarts nous amène à aborder l'année avec optimisme, tout en restant prudents et prêts à réduire l'exposition au risque en cas de détérioration de ces données. En revanche, la dette des marchés émergents devrait continuer de s'améliorer tant en termes de qualité que de notation, conservant ainsi une place significative au sein des allocations de portefeuille.

36.1.9 . *Indicateur synthétique de risque*

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 3

36.2 . BILAN

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	276.355.174,07	283.162.004,40
I. Actifs immobilisés		
A. Frais d'établissement et d'organisation		
B. Immobilisations incorporelles		
C. Immobilisations corporelles		
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	272.589.214,45	276.827.803,15
A. Obligations et autres titres de créance	4.947.970,54	
a. Obligations	4.947.970,54	
Dont obligations prêtées		
Collatéral reçu sous forme d'obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire		
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions		
Dont actions prêtées		
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts	267.574.033,72	276.827.803,15
F. Instruments financiers dérivés	67.210,19	
a. Sur obligations	-3.991,23	
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)	-3.991,23	
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		

- h. Sur d'autres valeurs mobilières
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- i. Sur OPC à nombre variable de parts
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- j. Sur devises
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- k. Sur taux d'intérêt
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- l. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- m. Sur indices financiers
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- n. Sur instruments financiers dérivés
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- o. Sur d'autres valeurs sous-jacentes
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)

III. Créances et dettes à plus d'un an

A. Créances
B. Dettes

IV. Créances et dettes à un an au plus

A. Créances

- a. Montants à recevoir
- b. Avoirs fiscaux
- c. Collatéral
- d. Autres

B. Dettes

- a. Montants à payer (-)
- b. Dettes fiscales (-)
- c. Emprunts (-)
- d. Collatéral (-)
- e. Autres (-)

V. Dépôts et liquidités

A. Avoirs bancaires à vue
B. Avoirs bancaires à terme
C. Autres

[illegible]

VI. Comptes de régularisation

- A. Charges à reporter
- B. Produits acquis
- C. Charges à imputer (-)
- D. Produits à reporter (-)

TOTAL CAPITAUX PROPRES

- A. Capital
- B. Participations au résultat
- C. Résultat reporté
- D. Résultat de l'exercice (du semestre)

SECTION 2: POSTES HORS BILAN**I. Sûretés réelles (+/-)**

- A. Collatéral (+/-)
 - a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts
- B. Autres sûretés réelles (+/-)
 - a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts

II. Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)

- A. Contrats d'option et warrants achetés
- B. Contrats d'option et warrants vendus

III. Montants notionnels des contrats à terme (+)

- A. Contrats à terme achetés
- B. Contrats à terme vendus

IV. Montants notionnels des contrats de swap (+)

- A. Contrats de swap achetés
- B. Contrats de swap vendus

V. Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)

- A. Contrats achetés
- B. Contrats vendus

VI. Montants non appelés sur actions**VII. Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions****VIII. Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions****IX. Instruments financiers prêtés**

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
-1.045.033,25	
-1.045.033,25	
276.355.174,07	283.162.004,40
265.960.524,06	272.889.778,62
-2.677.636,17	-1.351.970,40
5.993.681,89	-23.781.567,54
7.078.604,29	35.405.763,72
407.482,67	
407.482,67	
407.482,67	
9.195.068,97	10.426.010,49
9.195.068,97	9.446.814,49
	979.196,00

36.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	10.764.482,42	38.669.254,46
A. Obligations et autres titres de créance	517.478,90	-44.645,98
a. Obligations	517.478,90	-44.645,98
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire		
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions		
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts	12.290.354,87	39.072.110,45
F. Instruments financiers dérivés	644.412,25	-93.499,16
a. Sur obligations		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
h. Sur d'autres valeurs mobilières		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
i. Sur OPC à nombre variable de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
	-43.986,14	35.100,00

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
j. Sur taux d'intérêt	375.181,70	
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme	375.181,70	
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
k. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
l. Sur indices financiers	313.216,69	-128.599,16
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme	313.216,69	-128.599,16
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
m. Sur instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
n. Sur d'autres valeurs sous-jacentes		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
G. Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H. Positions et opérations de change	-2.687.763,60	-264.710,85
a. Instruments financiers dérivés	151.128,47	-505.678,92
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme	151.128,47	-505.678,92
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Autres positions et opérations de change	-2.838.892,07	240.968,07
II. Produits et charges des placements	140.364,87	346.249,22
A. Dividendes		252,56
B. Intérêts	151.794,21	555.633,65
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	3.290,71	10.896,53
b. Dépôts et liquidités	148.503,50	544.737,12
c. Collatéral (+/-)		
C. Intérêts d'emprunts (-)	-11.429,34	-209.636,99
D. Contrats de swap (+/-)		
E. Précomptes mobiliers (-)		
a. D'origine belge		
b. D'origine étrangère		
F. Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits	450,34	
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B. Autres	450,34	

IV. Coûts d'exploitation

A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)
B. Charges financières (-)
C. Rémunération due au dépositaire (-)
D. Rémunération due au gestionnaire (-)
a. Gestion financière
Classe A
Classe B
Classe F
Classe M
Classe N
Classe W
b. Gestion administrative et comptable
c. Rémunération commerciale
E. Frais administratifs (-)
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)
H. Services et biens divers (-)
I. Amortissements et provisions pour risques et charges (-)
J. Taxes
Classe A
Classe B
Classe F
Classe M
Classe N
Classe W
K. Autres charges (-)

Produits et charges de l'exercice (du semestre)

Sous Total II + III + IV

V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat**VI. Impôts sur le résultat****VII. Résultat de l'exercice (du semestre)****SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS****I. Bénéfice (Perte) à affecter**

a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)

II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital**III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter****IV. (Distribution des dividendes)**

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
-3.824.975,14	-3.609.739,96
-30.059,50	-48.046,05
	-3.836,63
-119.277,52	-115.013,59
-3.588.993,39	-3.358.666,87
-3.461.197,60	-3.244.411,62
-565.709,47	-611.357,61
-2.769.673,73	-2.437.576,32
-51.514,13	-84.652,18
-15.980,06	-18.177,14
-54.255,78	-89.371,06
-4.064,43	-3.277,31
-127.795,79	-126.324,58
	12.069,33
	-27.687,93
-14.389,82	-711,96
-1.662,81	424,81
-42.975,91	-18.382,37
-22.572,65	-15.628,03
-3.568,70	-2.758,99
-18.308,37	-12.690,61
-226,31	65,27
-209,31	-178,42
-246,15	-60,67
-13,81	-4,61
-5.043,54	-22.191,34
-3.684.159,93	-3.263.490,74
7.080.322,49	35.405.763,72
-1.718,20	
7.078.604,29	35.405.763,72
10.394.650,01	10.272.225,78
5.993.681,89	-23.781.567,54
7.078.604,29	35.405.763,72
-2.677.636,17	-1.351.970,40
-9.984.591,03	-5.993.681,89
-410.058,98	-4.278.543,89

36.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

36.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Porte- feuille	% Actif Net
OBLIGATIONS							
<u>NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u>				<u>4.947.970,54</u>		<u>1,82%</u>	<u>1,79%</u>
<u>OBLIGATIONS-Emises par une institution internationale</u>				<u>4.947.970,54</u>		<u>1,82%</u>	<u>1,79%</u>
<u>Irlande</u>				<u>4.947.970,54</u>		<u>1,82%</u>	<u>1,79%</u>
AMUNDI PHYSICAL GOLD ETC C	34.000	USD	170,92	4.947.970,54		1,82%	1,79%
Total OBLIGATIONS				4.947.970,54		1,82%	1,79%
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS							
<u>OPC-Obligations</u>				<u>59.971.218,72</u>		<u>22,00%</u>	<u>21,70%</u>
<u>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</u>				<u>59.012.738,72</u>		<u>21,65%</u>	<u>21,35%</u>
DPAM B BDS GL INF LINK P HEDGED	21	EUR	25.936,30	544.662,30	1,55%	0,20%	0,20%
DPAM B BONDS EUR P	466,43	EUR	27.301,50	12.734.211,34	1,39%	4,67%	4,61%
DPAM L BDS EM. MKTS SUST. P	207,68	EUR	29.791,17	6.187.059,98	0,14%	2,27%	2,24%
DPAM L BDS EM HARD CURR. SUST P	51	EUR	29.262,90	1.492.407,90	9,82%	0,55%	0,54%
DPAM L BONDS CLIMATE TRENDS SUST P	567	EUR	26.210,44	14.861.319,48	1,76%	5,45%	5,38%
DPAM L BONDS EM CORP SUST P	50	EUR	27.450,47	1.372.523,50	3,52%	0,50%	0,50%
DPAM L BONDS EUR CORP. HIGH YIELD P	398,24	EUR	30.946,16	12.324.060,65	1,72%	4,52%	4,46%
DPAM L BONDS EUR HIGH YIELD ST P	0,59	EUR	28.709,19	16.995,84	0,01%	0,01%	0,00%
DPAM L BONDS EUR QUALITY SUST. P	239,09	EUR	29.062,96	6.948.692,17	0,35%	2,55%	2,51%
DPAM L BONDS GOV. GLOBAL P	60	EUR	24.468,47	1.468.108,20	4,08%	0,54%	0,53%
DPAM L BONDS UNIVERSALIS UNCONST. P	38,17	EUR	27.838,25	1.062.697,36	0,14%	0,39%	0,38%
<u>Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA</u>				<u>958.480,00</u>		<u>0,35%</u>	<u>0,35%</u>
XTRACKERS II EUR HIGH YIELD CORPORATE BOND UCITS ETF 1C	40.000	EUR	23,96	958.480,00	0,04%	0,35%	0,35%
<u>OPC-Actions</u>				<u>207.602.815,00</u>		<u>76,16%</u>	<u>75,12%</u>
<u>Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA</u>				<u>37.616.072,47</u>		<u>13,80%</u>	<u>13,61%</u>
AMUNDI FUNDS EUROPEAN EQUITY VALUE J2 EUR C	770	EUR	1.726,32	1.329.266,40	0,06%	0,49%	0,48%
ISHARES MSCI CHINA UCITS ETF USD ACC	380.000	USD	6,15	1.990.288,22	0,05%	0,73%	0,72%
JAPANESE SUSTAINABLE EQUITY FUND I EUR CAP	380.000	EUR	12,24	4.651.618,00	0,01%	1,71%	1,68%
LYXOR MSCI AC ASIA PACIFIC EX JAPAN UCITS ETF - ACC-EUR	25.000	EUR	79,68	1.992.000,00	0,35%	0,73%	0,72%
LYXOR MSCI INDIA UCITS ETF ACC EUR	40.000	EUR	27,64	1.105.760,00	0,07%	0,40%	0,40%
SPDR MSCI EUROPE SMALL CAP VALUE WEIGHTED UCITS ETF EUR ACC	50.000	EUR	62,24	3.112.000,00	0,65%	1,14%	1,13%
T. ROWE PRICE FUNDS SICAV - US LARGE CAP GROWTH EQUITY FUND	190.000	USD	144,86	23.435.139,85	0,93%	8,60%	8,48%
<u>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</u>				<u>169.986.742,53</u>		<u>62,36%</u>	<u>61,51%</u>
DPAM B EQ EUROPE SMALL CAPS SUST P	14.500	EUR	383,87	5.566.115,00	1,88%	2,04%	2,01%
DPAM B EQ JAPAN SELECT MSCI P CAP EUR	147	EUR	29.302,87	4.307.521,89	3,95%	1,58%	1,56%
DPAM B EQUITIES EUROPE SUSTAINABLE P	240	EUR	51.658,02	12.397.924,80	1,27%	4,55%	4,48%
DPAM B EQUITIES JAP INDEX P CAP	85	EUR	26.437,17	2.247.159,45	2,38%	0,82%	0,81%
DPAM B EQUITIES NEWGEMS SUSTAINABLE P	306	EUR	61.301,22	18.758.173,32	1,23%	6,88%	6,79%
DPAM B EQUITIES US DIVIDEND SUS P CAP	74	EUR	62.136,67	4.598.113,58	1,57%	1,69%	1,66%
DPAM B EQUITIES WLD SUSTAINABLE P	33.400	EUR	475,60	15.885.040,00	0,79%	5,83%	5,75%
DPAM B EQ US SELECT MSCI INDEX P EUR CAP	405	EUR	38.806,81	15.716.758,05	1,28%	5,77%	5,69%
DPAM B EQ WORLD EX JAPAN EUROPE & USA P	50	EUR	50.197,38	2.509.869,00	3,61%	0,92%	0,91%
DPAM B REAL ESTATE EUR SUS P	9.200	EUR	551,74	5.076.008,00	1,02%	1,86%	1,84%
DPAM L EQ. ARTIFICIAL INTELLIG. P	315	EUR	34.729,34	10.939.742,10	5,67%	4,01%	3,96%
DPAM L EQ. EUROPE VALUE TRANSITION P EUR	217	EUR	35.777,67	7.763.754,39	5,98%	2,85%	2,81%
DPAM L EQ EM. MKTS SEL. MSCI IND. P	408	EUR	37.582,51	15.333.664,08	2,40%	5,62%	5,55%
DPAM L EQUITIES US SUSTAINABLE P	1.584	EUR	28.546,77	45.218.083,68	5,86%	16,59%	16,36%
FTGF ROYCE US SMALL CAP OPPORTUNITY FUND USD PRE AC	9.000	USD	478,76	3.668.815,19	0,50%	1,35%	1,33%
Total OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				267.574.033,72		98,16%	96,82%

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Porte- feuille	% Actif Net
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES							
<u>Contrat futures - Sur obligations</u>				-3.991,23		0,00%	0,00%
US 10YR ULTRA (CBOT) 03/26	30	USD	115,01	-3.991,23		0,00%	0,00%
<u>Contrat futures - Sur indices financiers</u>				71.201,42		0,02%	0,03%
MSCI EMG MKT 03/26	32	USD	1.411,40	48.499,30		0,01%	0,02%
S&P 500 EMINI INDEX 03/26	15	USD	6.892,50	22.702,12		0,01%	0,01%
Total INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES				67.210,19		0,02%	0,03%
TOTAL PORTEFEUILLE				272.589.214,45		100,00%	98,64%
Autres				1.801.889,37			0,65%
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		EUR		1.314.660,74			0,47%
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		USD		487.228,63			0,18%
Avoirs bancaires à vue				3.484.251,61			1,26%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		1.781.016,96			0,65%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		JPY		777.281,00			0,28%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		USD		449.785,24			0,16%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		CHF		246.147,08			0,09%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		GBP		230.021,33			0,08%
TOTAL DEPOTS ET LIQUIDITES				5.286.140,98			1,91%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				-475.148,11			-0,17%
AUTRES				-1.045.033,25			-0,38%
TOTAL DE L'ACTIF NET				276.355.174,07			100,00%

36.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Luxembourg	57,74%
Belgique	36,82%
Irlande	5,03%
France	0,41%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par secteur	
Holding et sociétés financières	1,82%
Fonds d'investissement	98,18%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par devise	
EUR	87,51%
USD	12,49%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

36.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er semestre	2ème semestre	Exercice complet
Achats	59.372.462,44	22.980.033,19	82.352.495,63
Ventes	58.945.600,14	39.265.892,60	98.211.492,74
Total 1	118.318.062,58	62.245.925,79	180.563.988,37
Souscriptions	13.155.555,73	8.031.125,06	21.186.680,79
Remboursements	9.979.423,75	24.599.631,06	34.579.054,81
Total 2	23.134.979,48	32.630.756,12	55.765.735,60
Moyenne de référence de l'actif net total	272.797.643,22	279.420.776,68	276.175.707,27
Taux de rotation	34,89%	10,60%	45,19%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de CA Indosuez Fund Solutions S.A. - 12, rue Eugène Ruppert - L-2453 Luxembourg qui assure le service financier.

36.4.4 . Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés

Engagements sur futures

En titres	Devise	En devise	En EUR	Lot-size	Date de réalisation de l'opération
MSCI EMG MKT 03/26	USD	2.201.280,00	1.874.307,12	50,00	17.12.25
S&P 500 EMINI INDEX 03/26	USD	5.142.712,50	4.378.826,26	50,00	17.12.25
US 10YR ULTRA (CBOT) 03/26	USD	3.455.156,25	2.941.935,59	1.000,00	18.12.25

36.4.5 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Evolution du nombre de parts en circulation									
Part	2023			2024			2025		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
Classe A - Dis	12.659,321	65.731,25	275.605,983	15.572,276	64.681,541	226.496,718	4.611,766	46.594,877	184.513,607
Classe B - Cap	110.523,714	69.220,392	865.944,603	63.214,838	44.886,284	884.273,157	81.456,436	60.111,522	905.618,071
Classe F - Cap	22.985,605	1.146,522	68.118,748	7.342,704	40.401,217	35.060,235	4.230,969	9.820,974	29.470,23
Classe M - Dis	225,00	8.076,726	23.254,989		10.437,00	12.817,989		4.192,357	8.625,632
Classe N - Cap		20.122,02	88.587,123		44.867,123	43.720,00	315,692	28.850,00	15.185,692
Classe W - Cap			2.287,56	300,00		2.587,56			2.587,56
TOTAL			1.323.799,006			1.204.955,659			1.146.000,792

Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements
Classe A - Dis	2.247.732,63	11.719.557,92	3.063.823,43	12.833.227,12	936.685,87	9.599.081,63
Classe B - Cap	22.352.552,80	13.898.324,86	14.499.448,80	10.184.004,25	19.121.765,65	14.348.161,51
Classe F - Cap	4.793.004,56	237.976,50	1.771.104,85	9.729.219,95	1.052.286,40	2.484.559,87
Classe M - Dis	39.582,00	1.451.904,89		2.052.199,91		894.842,74
Classe N - Cap		4.252.733,46		10.582.634,59	75.942,87	7.252.409,06
Classe W - Cap			74.661,00			

Part	2023		2024		2025	
	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements
TOTAL	29.432.871,99	31.560.497,63	19.409.038,08	45.381.285,82	21.186.680,79	34.579.054,81

Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
Classe A - Dis	51.371.374,47	186,39	47.332.094,97	208,97	39.083.923,24	211,82
Classe B - Cap	183.626.669,20	212,05	212.679.520,94	240,51	223.170.499,19	246,43
Classe F - Cap	14.981.061,76	219,93	8.799.747,71	250,99	7.628.481,19	258,85
Classe M - Dis	4.431.617,91	190,57	2.756.163,93	215,02	1.892.371,59	219,39
Classe N - Cap	19.460.918,48	219,68	10.960.910,67	250,71	3.926.475,25	258,56
Classe W - Cap	490.787,48	214,55	633.566,18	244,85	653.423,61	252,53
TOTAL	274.362.429,30		283.162.004,40		276.355.174,07	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

36.4.6 . Performances

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

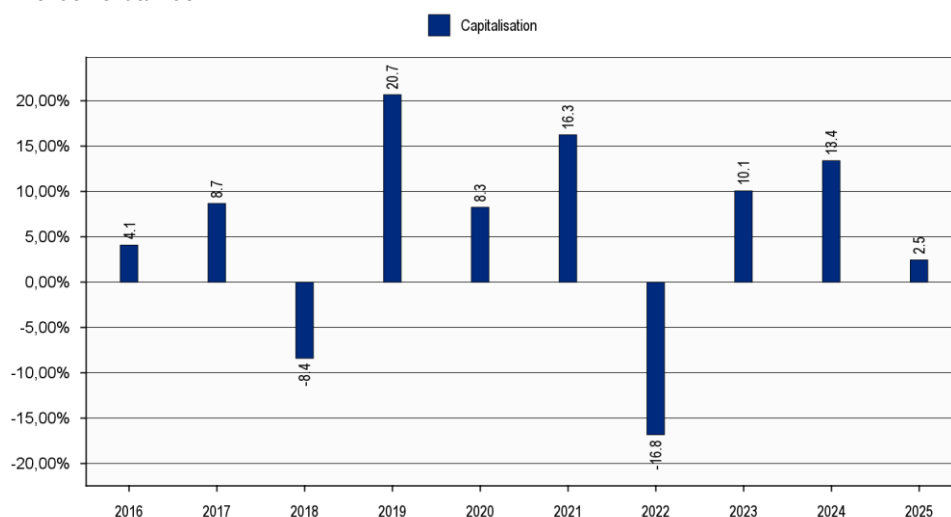
Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2025:

Classe B

Rendement annuel



* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans		
	Part	Part	Part	Part	Année	Valeur
Classe B	2,46% (en EUR)	8,55% (en EUR)	4,35% (en EUR)	5,29% (en EUR)	02/11/2011	6,58% (en EUR)
Classe F	3,13% (en EUR)	9,24% (en EUR)	4,99% (en EUR)	(en EUR)	28/12/2017	5,66% (en EUR)
Classe N	3,13% (en EUR)	9,24% (en EUR)	4,99% (en EUR)	(en EUR)	27/12/2017	5,59% (en EUR)
Classe W	3,14% (en EUR)	9,24% (en EUR)	(en EUR)	(en EUR)	14/02/2022	4,12% (en EUR)
Classe A	2,46% (en EUR)	8,56% (en EUR)	4,35% (en EUR)	5,29% (en EUR)	02/11/2011	6,47% (en EUR)
Classe M	3,13% (en EUR)	9,23% (en EUR)	4,98% (en EUR)	(en EUR)	28/12/2017	5,59% (en EUR)

36.4.7 . Frais

Frais récurrents

Classe A - BE6227495957

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,73%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,26%

Classe B - BE6227496963

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,73%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,26%

Classe F - BE6299358810

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,99%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,26%

Classe M - BE6299361848

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,09%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,26%

Classe N - BE6299365880

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,98%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,26%

Classe W - BE6309878286

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,98%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,26%

Fee sharing

Au 31 décembre 2025, 44,02% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

36.4.8 . Notes aux états financiers et autres informations**Dividendes bruts payés au titre de l'exercice**

2019	classe A 0,94 EUR classe M 1,91 EUR
2020	classe A 0,73 EUR classe M 0,73 EUR
2021	classe A 1,77 EUR classe M 1,79 EUR
2022	classe A 2,5 EUR classe M 2,54 EUR
2023	classe A 2,25 EUR classe M 2,25 EUR
2024	classe A 2,10 EUR classe M 2,15 EUR
2025	classe A 2,12 EUR classe M 2,19 EUR

Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours

acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à “ne pas causer de préjudice important” s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Informations sur les dérivés sur indice

Futures

Dénomination	Description
MSCI EMG MKT 03/26	L'indice MSCI Emerging Markets (EM) est un indice boursier pondéré en fonction de la capitalisation boursière et ajusté en fonction du flottant libre qui reflète la représentation des grandes et moyennes capitalisations dans les pays émergents. L'indice couvre environ 85% de la capitalisation boursière ajustée en fonction du flottant libre dans chaque pays inclus. L'indice est géré par MSCI.
S&P 500 EMINI INDEX 03/26	Le S&P 500 est largement considéré comme l'indice de référence par excellence pour les actions américaines à grande capitalisation. L'indice comprend 500 grandes entreprises et représente environ 80% de la capitalisation totale disponible du marché américain. L'indice est détenu et géré par Standard & Poor's.

37 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES JAPAN SELECTION MSCI INDEX

37.1 . RAPPORT DE GESTION

37.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Période de souscription initiale : 21 août 2023

Prix de souscription lors de cette période: 100€.

37.1.2 . Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

37.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif est de procurer à ses actionnaires un rendement global aussi élevé que possible, l'accent étant mis sur les investissements en actions japonaises.

Le Compartiment est un fonds de type « tracker » dont l'objectif est de répliquer, de manière physique et non synthétique, la performance dite « Net Dividends Reinvested » de l'indice capi-pondéré* MSCI Japan Selection en Euro.

Il s'agit d'un compartiment géré passivement ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

* Un indice capi-pondéré est un type d'indice boursier qui est construit en fonction de la capitalisation boursière de chacun des titres qui composent l'indice

Politique de placement

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

37.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

37.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

37.1.6 . Indice et benchmark

Indice MSCI Japan Selection Net Total Return. Ce benchmark est utilisé dans le cadre de la gestion du compartiment.

De plus amples informations à propos de l'Indice, de sa composition, de son calcul et des règles régissant son examen périodique et son rééquilibrage, ainsi que sur la méthodologie générale des indices MSCI, sont disponibles sur le site www.msci.com.

La performance de l'indice de référence est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Inc est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le tracking error (erreur de suivi) par rapport au benchmark de référence est de l'ordre de 1,50%.

37.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

L'indice de référence du compartiment DPAM B Equities Japan ESG Leaders Index est le MSCI Japan ESG Leaders Net DTR Index. L'indice MSCI Japan ESG Leaders Net DTR, dividendes nets réinvestis, couvre le Japon et est établi par MSCI.

L'indice comptait 91 positions en fin d'année. Vous pouvez consulter la valeur de l'indice sur le site web de MSCI : www.msci.com/end-of-day-data-search. Vous pouvez consulter la composition de ses indices sur le site web de MSCI : www.msci.com/constituents.

L'objectif du fonds est de reproduire physiquement et intégralement la composition de l'indice sous-jacent. L'utilisation de futures sur l'indice Nikkei 225 a complété les positions en actions et a permis d'être pleinement investi à travers un instrument liquide sans perturber la structure du portefeuille lors des émissions et des remboursements quotidiens. L'indice Nikkei 225 présente une bonne corrélation avec l'indice MSCI Japan ESG Leaders Net DTR. Les résultats obtenus sur ces futures sont donc proches de ceux qui auraient été obtenus directement en titres.

Au cours de l'année, le compartiment a suivi de près l'évolution de l'indice. L'écart de suivi ex-post est sensiblement inférieur au seuil maximum indiqué dans le prospectus et reste proche de zéro, les écarts de performance observés étant principalement imputables aux frais de gestion, administratifs et de conservation, ainsi qu'à la méthode de réplique.

37.1.8 . Politique future

Le compartiment DPAM B Equities Japan ESG Leaders Index, dont la vocation est d'être représentatif du marché japonais, poursuivra sa politique d'investissement basée sur une large diversification sectorielle avec pour référence l'indice DPAM B Equities Japan ESG Leaders Index publié par MSCI.

37.1.9 . Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4.

37.2 . BILAN

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	108.891.890,82	136.567.153,44
I. Actifs immobilisés		
A. Frais d'établissement et d'organisation		
B. Immobilisations incorporelles		
C. Immobilisations corporelles		
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	108.503.227,55	133.728.153,40
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations		
Dont obligations prêtées		
Collatéral reçu sous forme d'obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire		
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions	108.504.911,52	133.728.153,40
a. Actions	108.504.911,52	133.728.153,40
Dont actions prêtées		
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts		
F. Instruments financiers dérivés	-1.683,97	
a. Sur obligations		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option (+/-)		
ii. Contrats à terme (+/-)		
iii. Contrats de swap (+/-)		
iv. Autres (+/-)		

- h. Sur d'autres valeurs mobilières
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- i. Sur OPC à nombre variable de parts
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- j. Sur devises
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- k. Sur taux d'intérêt
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- l. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- m. Sur indices financiers
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- n. Sur instruments financiers dérivés
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)
- o. Sur d'autres valeurs sous-jacentes
 - i. Contrats d'option (+/-)
 - ii. Contrats à terme (+/-)
 - iii. Contrats de swap (+/-)
 - iv. Autres (+/-)

III. Créances et dettes à plus d'un an

A. Créances

B. Dettes

IV. Créances et dettes à un an au plus

A. Créances

a. Montants à recevoir

b. Avoirs fiscaux

c. Collatéral

d. Autres

B. Dettes

a. Montants à payer (-)

b. Dettes fiscales (-)

c. Emprunts (-)

d. Collatéral (-)

e. Autres (-)

V. Dépôts et liquidités

A. Avoirs bancaires à vue

B. Avoirs bancaires à terme

C. Autres

[illegible]

VI. Comptes de régularisation

- A. Charges à reporter
B. Produits acquis
C. Charges à imputer (-)
D. Produits à reporter (-)

TOTAL CAPITAUX PROPRES

- A. Capital
B. Participations au résultat
C. Résultat reporté
D. Résultat de l'exercice (du semestre)

SECTION 2: POSTES HORS BILAN

I. Sûretés réelles (+/-)

- A. Collatéral (+/-)
 - a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts
- B. Autres sûretés réelles (+/-)
 - a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire
 - b. Liquidités/dépôts

II. Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)

- A. Contrats d'option et warrants achetés
B. Contrats d'option et warrants vendus

III. Montants notionnels des contrats à terme (+)

- A. Contrats à terme achetés
B. Contrats à terme vendus

IV. Montants notionnels des contrats de swap (+)

- A. Contrats de swap achetés
B. Contrats de swap vendus

V. Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)

- A. Contrats achetés
B. Contrats vendus

VI. Montants non appelés sur actions

VII. Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions

VIII. Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions

IX. Instruments financiers prêtés

[illegible]

37.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	6.936.275,15	14.874.338,45
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire		
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions	17.803.815,93	14.870.084,97
a. Actions	17.803.815,93	14.870.084,97
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
D. Autres valeurs mobilières		
E. OPC à nombre variable de parts		
F. Instruments financiers dérivés	162.216,94	97.002,35
a. Sur obligations		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap	-19.724,81	
iv. Autres		
b. Sur d'autres titres de créance avec instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
c. Sur d'autres titres de créance sans instruments financiers dérivés « embedded »		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
d. Sur instruments du marché monétaire		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
f. Sur OPC à nombre fixe de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
g. Sur d'autres valeurs assimilables à des actions		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
h. Sur d'autres valeurs mobilières		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
i. Sur OPC à nombre variable de parts		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		

	Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
j. Sur taux d'intérêt		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
k. Sur risque de crédit (dérivés de crédit)		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
l. Sur indices financiers	181.941,75	97.002,35
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme	181.941,75	97.002,35
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
m. Sur instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
n. Sur d'autres valeurs sous-jacentes		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
G. Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H. Positions et opérations de change	-11.029.757,72	-92.748,87
a. Instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option		
ii. Contrats à terme		
iii. Contrats de swap		
iv. Autres		
b. Autres positions et opérations de change	-11.029.757,72	-92.748,87
II. Produits et charges des placements	2.286.898,36	2.002.912,31
A. Dividendes	2.547.683,31	2.230.823,64
B. Intérêts	39.423,14	11.076,30
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire		
b. Dépôts et liquidités	39.423,14	11.076,30
c. Collatéral (+/-)		
C. Intérêts d'emprunts (-)	-3.170,15	-13.710,45
D. Contrats de swap (+/-)		
E. Précomptes mobiliers (-)	-297.037,94	-225.277,18
a. D'origine belge		
b. D'origine étrangère	-297.037,94	-225.277,18
F. Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits	57.390,85	46.077,44
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	57.390,85	46.077,44
B. Autres		

IV. Coûts d'exploitation

A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	
B. Charges financières (-)	
C. Rémunération due au dépositaire (-)	
D. Rémunération due au gestionnaire (-)	
a. Gestion financière	
Classe B	
Classe F	
Classe J	
Classe N	
b. Gestion administrative et comptable	
c. Rémunération commerciale	
E. Frais administratifs (-)	
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	
H. Services et biens divers (-)	
I. Amortissements et provisions pour risques et charges (-)	
J. Taxes	
Classe B	
Classe F	
Classe J	
Classe N	
Classe P	
K. Autres charges (-)	

Produits et charges de l'exercice (du semestre)

Sous Total II + III + IV

V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat**VI. Impôts sur le résultat****VII. Résultat de l'exercice (du semestre)****SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS****I. Bénéfice (Perte) à affecter**

a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent	
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	

II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital**III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter****IV. (Distribution des dividendes)**

Au 31.12.25 (en EUR)	Au 31.12.24 (en EUR)
-384.870,64	-399.056,43
-47.262,22	-76.085,61
	-256,26
-57.582,77	-51.429,39
-241.507,05	-223.322,22
-185.312,54	-173.566,77
-1.732,81	-113,06
-53.559,56	-22.467,24
-109.921,10	-125.105,99
-20.099,07	-25.880,48
-56.194,51	-49.755,45
	-18.069,48
-7.233,25	-304,50
-743,68	-83,14
-23.966,87	-10.559,39
-1.450,03	-1.585,38
-183,17	-11,89
-1.352,83	-1.479,52
88,66	-14,15
-29,87	-77,58
27,18	-2,24
-5.124,77	-17.361,06
1.959.418,57	1.649.933,32
8.895.693,72	16.524.271,77
-753,61	
8.894.940,11	16.524.271,77
25.852.739,78	23.217.775,37
23.217.775,37	6.325.514,77
8.894.940,11	16.524.271,77
-6.259.975,70	367.988,83
-25.852.739,78	-23.217.775,37

37.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

37.4.1 . Composition des actifs au 31.12.25

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
ACTIONS						
<i>NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</i>				<i>108.504.911,52</i>	<i>100,00%</i>	<i>99,64%</i>
Japon				108.504.911,52	100,00%	99,64%
AEON CO LTD	116.800	JPY	2.477,00	1.571.595,07	1,45%	1,44%
AJINOMOTO CO INC	46.800	JPY	3.317,00	843.263,17	0,78%	0,77%
ANA HOLDINGS INC	8.500	JPY	2.979,00	137.550,20	0,13%	0,13%
ASAHI KASEI CORP	69.300	JPY	1.389,00	522.886,33	0,48%	0,48%
ASICS CORP	36.300	JPY	3.755,00	740.437,45	0,68%	0,68%
ASTELLAS PHARMA INC	95.400	JPY	2.093,00	1.084.649,48	1,00%	1,00%
BANDAI NAMCO HOLDINGS INC	31.300	JPY	4.172,00	709.349,79	0,65%	0,65%
BRIDGESTONE CORP	60.600	JPY	3.514,00	1.156.767,79	1,07%	1,06%
CAPCOM CO LTD	19.000	JPY	3.651,00	376.822,86	0,35%	0,35%
DAIFUKU CO LTD	17.400	JPY	4.928,00	465.791,71	0,43%	0,43%
DAI-ICHI LIFE HOLDINGS INC	183.500	JPY	1.303,50	1.299.328,34	1,20%	1,19%
DAIICHI SANKYO CO LTD	94.500	JPY	3.348,00	1.718.656,42	1,58%	1,58%
DAIKIN INDUSTRIES LTD	13.800	JPY	20.080,00	1.505.270,68	1,39%	1,38%
DAI NIPPON PRINTING CO LTD	21.700	JPY	2.694,00	317.562,44	0,29%	0,29%
DAIWA HOUSE INDUSTRY CO LTD	29.500	JPY	5.198,00	832.971,42	0,77%	0,76%
DAIWA SECURITIES GROUP INC	71.600	JPY	1.370,50	533.044,99	0,49%	0,49%
EISAI CO LTD	14.200	JPY	4.660,00	359.456,27	0,33%	0,33%
ENEOS HOLDINGS INC	144.300	JPY	1.107,00	867.732,29	0,80%	0,80%
FANUC CORP	48.700	JPY	6.084,00	1.609.496,27	1,48%	1,48%
FAST RETAILING CO LTD	10.000	JPY	56.940,00	3.093.066,59	2,85%	2,84%
FUJI ELECTRIC CO LTD	7.300	JPY	11.850,00	469.908,19	0,43%	0,43%
FUJIFILM HOLDINGS CORP	59.400	JPY	3.344,00	1.079.007,64	0,99%	0,99%
FUJITSU LIMITED	92.100	JPY	4.329,00	2.165.803,36	2,00%	1,99%
HANKYU HANSHIN HOLDINGS INC	12.100	JPY	3.943,00	259.169,54	0,24%	0,24%
HITACHI LTD	241.100	JPY	4.902,00	6.420.107,87	5,92%	5,90%
HOYA CORP	17.900	JPY	23.685,00	2.303.022,75	2,12%	2,11%
ISUZU MOTORS LTD	28.200	JPY	2.439,50	373.698,83	0,34%	0,34%
ITOCHU CORP	311.500	JPY	1.975,00	3.341.927,00	3,08%	3,07%
JFE HOLDINGS INC	30.800	JPY	1.997,50	334.202,21	0,31%	0,31%
KAO CORP	24.400	JPY	6.261,00	829.860,97	0,77%	0,76%
KDDI CORP	153.900	JPY	2.708,50	2.264.327,64	2,09%	2,08%
KIKKOMAN CORP	36.200	JPY	1.422,00	279.627,56	0,26%	0,26%
KOBE BUSSAN CO LTD	7.400	JPY	3.790,00	152.350,10	0,14%	0,14%
KOMATSU LTD	49.800	JPY	5.000,00	1.352.605,52	1,25%	1,24%
KONAMI GROUP CORP	5.200	JPY	21.330,00	602.512,42	0,56%	0,55%
KUBOTA CORP	52.000	JPY	2.216,50	626.098,82	0,58%	0,58%
LY CORP	140.900	JPY	417,20	319.320,72	0,29%	0,29%
MARUBENI CORP	73.500	JPY	4.353,00	1.737.992,16	1,60%	1,60%
MATSUKIYOCOCOKARA & CO	16.400	JPY	2.712,00	241.604,68	0,22%	0,22%
MITSUBISHI CHEMICAL GROUP CO	66.500	JPY	915,10	330.568,91	0,31%	0,30%
MITSUBISHI ESTATE CO LTD	55.300	JPY	3.821,00	1.147.820,50	1,06%	1,05%
NETSCOUT SYSTEMS LTD	137.600	JPY	1.780,50	1.330.859,53	1,23%	1,22%
MIZUHO FINANCIAL GROUP INC	131.200	JPY	5.700,00	4.062.379,56	3,74%	3,73%
MS&AD INSURANCE GROUP HOLDIN	66.900	JPY	3.683,00	1.338.442,27	1,23%	1,23%
NEC CORP	68.200	JPY	5.310,00	1.967.209,91	1,81%	1,81%
NEXON CO LTD	18.900	JPY	3.827,00	392.909,09	0,36%	0,36%
NIPPON PAINT HOLDINGS CO LTD	50.000	JPY	1.047,50	284.508,89	0,26%	0,26%
NITTO DENKO CORP	35.000	JPY	3.715,00	706.315,39	0,65%	0,65%
NOMURA HOLDINGS INC	158.700	JPY	1.301,00	1.121.569,09	1,03%	1,03%
NOMURA RESEARCH INSTITUTE LT	19.800	JPY	6.021,00	647.598,19	0,60%	0,59%
OBAYASHI CORP	34.300	JPY	3.269,00	609.089,13	0,56%	0,56%
ORIENTAL LAND CO LTD	57.200	JPY	2.898,50	900.619,08	0,83%	0,83%
ORIX CORP	60.700	JPY	4.554,00	1.501.597,46	1,38%	1,38%
OSAKA GAS CO LTD	19.200	JPY	5.430,00	566.334,30	0,52%	0,52%
PANASONIC HOLDINGS CORP	121.500	JPY	2.023,50	1.335.522,76	1,23%	1,23%
PAN PACIFIC INTERNATIONAL HO	100.000	JPY	932,30	506.439,41	0,47%	0,47%
RAKUTEN GROUP INC	82.300	JPY	1.004,00	448.854,26	0,41%	0,41%
RECRUIT HOLDINGS CO LTD	73.000	JPY	8.847,00	3.508.251,30	3,23%	3,22%
RENEAS ELECTRONICS CORP	93.000	JPY	2.140,00	1.081.106,63	1,00%	0,99%

Dénomination	Quantité au 31.12.25	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Porte- feuille	% Actif Net
SECOM CO LTD	21.300	JPY	5.573,00	644.822,90	0,59%	0,59%
SEKISUI CHEMICAL CO LTD	19.700	JPY	2.635,00	281.980,23	0,26%	0,26%
SEKISUI HOUSE LTD	31.800	JPY	3.498,00	604.252,89	0,56%	0,55%
SG HOLDINGS CO LTD	16.800	JPY	1.433,50	130.821,40	0,12%	0,12%
SHIMADZU CORP	12.400	JPY	4.168,00	280.750,93	0,26%	0,26%
SHIN-ETSU CHEMICAL CO LTD	88.700	JPY	4.873,00	2.347.966,19	2,16%	2,16%
SHISEIDO CO LTD	21.000	JPY	2.278,00	259.863,22	0,24%	0,24%
SOFTBANK CORP	1.495.000	JPY	214,80	1.744.404,82	1,61%	1,60%
SOFTBANK GROUP CORP	201.200	JPY	4.400,00	4.808.974,35	4,43%	4,42%
SOMPO HOLDINGS INC	47.300	JPY	5.336,00	1.371.035,72	1,26%	1,26%
SONY GROUP CORP	322.400	JPY	4.024,00	7.047.333,32	6,50%	6,47%
SUBARU CORP	30.200	JPY	3.395,00	556.952,98	0,51%	0,51%
SUMITOMO METAL MINING CO LTD	12.800	JPY	6.357,00	442.011,93	0,41%	0,41%
SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GR	193.000	JPY	5.041,00	5.285.010,01	4,87%	4,85%
SUMITOMO MITSUI TRUST GROUP	32.800	JPY	4.777,00	851.139,79	0,78%	0,78%
SUNTORY BEVERAGE & FOOD LTD	7.100	JPY	4.727,00	182.312,21	0,17%	0,17%
SYSMEX CORP	26.300	JPY	1.542,50	220.370,13	0,20%	0,20%
T&D HOLDINGS INC	24.900	JPY	3.615,00	488.966,89	0,45%	0,45%
TDK CORP	101.300	JPY	2.211,00	1.216.662,14	1,12%	1,12%
TIS INC	11.300	JPY	5.257,00	322.692,02	0,30%	0,30%
TOHO CO LTD	5.600	JPY	7.980,00	242.751,95	0,22%	0,22%
TOKIO MARINE HOLDINGS INC	96.300	JPY	5.817,00	3.042.966,41	2,81%	2,79%
TOKYO ELECTRON LTD	23.600	JPY	34.320,00	4.399.781,30	4,06%	4,04%
TOKYO GAS CO LTD	17.000	JPY	6.205,00	573.010,41	0,53%	0,53%
TOKYU CORP	25.500	JPY	1.830,00	253.491,31	0,23%	0,23%
TORAY INDUSTRIES INC	71.600	JPY	1.020,00	396.720,83	0,37%	0,36%
UNICHARM CORP	60.900	JPY	895,00	296.082,09	0,27%	0,27%
WEST JAPAN RAILWAY CO	21.100	JPY	3.126,00	358.297,05	0,33%	0,33%
YAMAHA MOTOR CO LTD	47.800	JPY	1.159,50	301.072,06	0,28%	0,28%
YOKOGAWA ELECTRIC CORP	12.000	JPY	5.016,00	326.972,01	0,30%	0,30%
YOKOHAMA FINANCIAL GROUP INC	52.200	JPY	1.293,50	366.782,62	0,34%	0,34%
ZOZO INC	24.500	JPY	1.291,00	171.816,21	0,16%	0,16%
Total ACTIONS				108.504.911,52	100,00%	99,64%
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES						
<u>Contrat futures - Sur indices financiers</u>				<u>-1.683,97</u>	<u>0,00%</u>	<u>0,00%</u>
NIKKEI 225 (OSAKA) 03/26	1	JPY	50.620,00	-1.683,97	0,00%	0,00%
Total INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES				-1.683,97	0,00%	0,00%
TOTAL PORTEFEUILLE				108.503.227,55	100,00%	99,64%
Autres				223.343,55		0,21%
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		JPY		211.617,75		0,20%
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		EUR		11.725,80		0,01%
Avoirs bancaires à vue				189.119,72		0,17%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		JPY		124.025,27		0,11%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		65.094,45		0,06%
TOTAL DEPOTS ET LIQUIDITES				412.463,27		0,38%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				80.584,33		0,07%
AUTRES				-104.384,33		-0,09%
TOTAL DE L'ACTIF NET				108.891.890,82		100,00%

37.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Japon	100,00%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par secteur	
Electronique et semi-conducteurs	22,50%
Holding et sociétés financières	22,08%
Internet et services d'Internet	6,59%
Distribution, commerce de détail	5,48%
Sociétés commerciales diverses	4,68%
Industrie pharmaceutique et cosmétique	4,12%
Chimie	3,92%
Articles de bureaux et ordinateurs	3,81%
Art graphique, maison d'édition	3,75%
Télécommunication	3,69%
Construction de machines et appareils	3,64%
Sociétés immobilières	2,28%
Constructions, matériaux de construction	2,15%
Electrotechnique et électronique	1,48%
Compagnies d'assurance	1,20%
Industrie automobile	1,14%
Pneus et caoutchouc	1,07%
Energie et eau	1,05%
Industrie agro-alimentaire	0,95%
Restauration, industrie hôtelière	0,83%
Banques et institutions financières	0,83%
Transports	0,81%
Textile et habillement	0,68%
Services divers	0,59%
Métaux non ferreux	0,41%
Bien de consommation divers	0,27%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

Par devise	
JPY	100,00%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

37.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)**Taux de rotation**

	1er semestre	2ème semestre	Exercice complet
Achats	10.447.782,55	1.188.388,29	11.636.170,84
Ventes	23.216.249,23	20.505.619,50	43.721.868,73
Total 1	33.664.031,78	21.694.007,79	55.358.039,57
Souscriptions	8.949.067,83	1.469.637,98	10.418.705,81
Remboursements	24.192.559,74	22.796.348,80	46.988.908,54
Total 2	33.141.627,57	24.265.986,78	57.407.614,35
Moyenne de référence de l'actif net total	123.490.894,77	118.283.552,42	120.780.515,76
Taux de rotation	0,42%	-2,17%	-1,70%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de CA Indosuez Fund Solutions S.A. - 12, rue Eugène Ruppert - L-2453 Luxembourg qui assure le service financier.

37.4.4 . Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés**Engagements sur futures**

En titres	Devise	En devise	En EUR	Lot-size	Date de réalisation de l'opération
NIKKEI 225 (OSAKA) 03/26	JPY	50.930.000,00	276.659,44	1.000,00	11.12.25

37.4.5 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Evolution du nombre de parts en circulation									
Part	2023			2024			2025		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
Classe B - Cap				435,805	196,805	239,00	4.915,416	4.038,00	1.116,416
Classe F - Cap	73.907,00	52.040,00	21.867,00	107.017,00	1.733,00	127.151,00	38.377,00	37.067,00	128.461,00
Classe J - Cap	2.959,996	205,996	2.754,00	165,00	75,00	2.844,00	132,00	1.046,00	1.930,00
Classe N - Cap	80.182,00	5.949,00	74.233,00	16.791,00	24.098,00	66.926,00	5.106,756	62.154,00	9.878,756
Classe P - Cap				815,00	4,00	811,00	9,00		820,00
TOTAL			98.854,00			197.971,00			142.206,172

Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements
Classe B - Cap			44.774,05	20.719,18	531.791,84	416.376,74
Classe F - Cap	7.494.935,91	5.341.261,40	13.042.966,93	202.580,81	4.840.412,51	4.744.730,34
Classe J - Cap	74.190.796,79	5.419.569,10	4.850.819,13	2.229.164,86	4.161.499,28	33.728.414,80
Classe N - Cap	8.047.967,10	620.636,13	1.969.736,06	2.856.289,22	644.349,20	8.099.386,66
Classe P - Cap			20.893.861,70	97.745,32	240.652,98	
TOTAL	89.733.699,80	11.381.466,63	40.802.157,87	5.406.499,39	10.418.705,81	46.988.908,54

Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)						
Part	2023		2024		2025	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
Classe B - Cap			25.486,39	106,64	127.803,85	114,48
Classe F - Cap	2.358.493,97	107,86	16.061.168,82	126,32	17.478.434,05	136,06
Classe J - Cap	74.317.683,44	26.985,36	90.029.412,60	31.655,91	65.913.280,96	34.151,96
Classe N - Cap	8.008.239,02	107,88	8.456.799,05	126,36	1.344.692,51	136,12
Classe P - Cap			21.994.286,58	27.119,96	24.027.679,45	29.302,05
TOTAL	84.684.416,43		136.567.153,44		108.891.890,82	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

37.4.6 . Performances

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

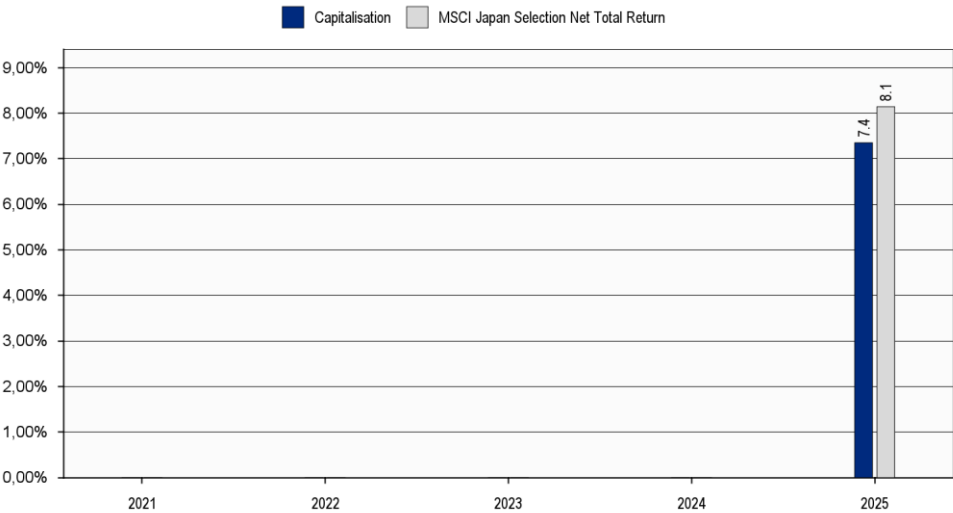
Le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Seules les performances (sous forme de diagrammes en bâtons) de la classe B sont affichées dans le présent rapport. Les performances des autres classes d'actions peuvent différer notamment en fonction des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...). Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet « Vue d'ensemble »).

Il s'agit d'un compartiment géré passivement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2025:

Classe B

Rendement annuel



* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

	Rendements moyens cumulés sur		Depuis le	
	1 an			
	Part	Benchmark	Année	Valeur
Classe B	7,35% (en EUR)	8,14% (en EUR)	20/03/2024	7,29% (en EUR)
Classe F	7,71% (en EUR)	8,14% (en EUR)	21/08/2023	13,93% (en EUR)

	1 an		Depuis le	
	Part	Benchmark	Année	Valeur
Classe J	7,88% (en EUR)	8,14% (en EUR)	21/08/2023	14,12% (en EUR)
Classe N	7,72% (en EUR)	8,14% (en EUR)	21/08/2023	13,95% (en EUR)
Classe P	8,05% (en EUR)	8,14% (en EUR)	11/03/2024	9,74% (en EUR)

37.4.7 . Frais

Frais récurrents

Classe B - BE6344900335

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,80%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,11%

Classe F - BE6344905383

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,45%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,11%

Classe J - BE6344907405

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,29%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,11%

Classe N - BE6344909427

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,44%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,11%

Classe P - BE6344910433

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,14%
Coûts de transaction	Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	0,11%

Fee sharing

Au 31 décembre 2025, 8,26% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion. La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

37.4.8 . Notes aux états financiers et autres informations**Transparence en matière de durabilité***Caractéristiques environnementales ou sociales*

Conformément à l'article 50 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, tel que modifié, les informations relatives à la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 (SFDR) et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement Taxonomie») établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur le Règlement Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs du Règlement Taxonomie et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne. Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365, la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Informations sur les dérivés sur indice**Futures**

Dénomination	Description
NIKKEI 225 (OSAKA) 03/26	L'indice Nikkei 225 est un indice pondéré par les cours composé de 225 grandes entreprises japonaises cotées à la première section de la Bourse de Tokyo.

ANNEXES

Dénomination du produit:
DPAM B BONDS EUR SHORT TERM 1 Y

Identifiant d'entité juridique:
5493002N4BG7R3QYH249

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☐ Oui		☐ ☒ Non	
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____% ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	☐ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ____% d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ ayant un objectif social ☒ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables		



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Pendant la Période de Référence allant du 01/01/2025 au 31/12/2025 (ci-après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).
- à exclure les pays qui ne respectent pas un minimum de requis démocratiques.

Les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- 1) Pour les investissements en lignes directes (en obligations de sociétés) :

a) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme ne répondant pas aux normes mondiales (Global Standards);

b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées exclues selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>;

c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG de sévérité maximale autour des questions environnementales ou sociales;

2) Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines):

d) Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs ne respectant pas un minimum de requis démocratiques.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023	2024	2025
Caractéristiques E/S	97.70%	98.59%	98.28%	97.65%

Période de référence	2022	2023	2024	2025
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations de sociétés) :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288, pour les investissements en lignes directes en actions ou obligations de sociétés.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD). Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 sociétés les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes mondiales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>), a été appliqué. L'exclusion des entreprises impliquées dans la production du charbon thermique, par exemple, a permis une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les sociétés en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les sociétés multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>), a été appliqué. De cette manière, les sociétés impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration a été prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur le site <https://www.dpaminvestments.com>.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Pendant la Période de Référence le Compartiment a pris en considération les PIN environnementales et sociales énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288, Pour les investissements en lignes directes en obligations souveraines.

Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par DPAM pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs. Les résultats des scores de durabilité des pays ont été discutés avec les pays concernés selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>.

Le deuxième PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Le modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont engagé un dialogue sur les résultats des scores de durabilité avec certains pays selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont conduit un certain nombre de dialogues engagés avec les différents intervenants d'émissions de dettes souveraines. Ces dialogues ont permis de vérifier avec les intervenants les points d'attention des politiques gouvernementales notamment en matière environnementale et/ou sociale.

Le détail des dialogues engagés avec les pays comme avec les entreprises fait l'objet d'un rapport annuel publié au premier trimestre 2026 sur le site de DPAM (<https://www.dpaminvestments.com>).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 01/01/2025-31/12/2025

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
1 1/4 SEGRO MAR26 23.03.2026	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	5.31	Royaume-Uni
PROSUS N.V. 1,207 22-190126	ÉDITION, DIFFUSION ET ACTIVITÉS DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION DE CONTENU	4.92	Chine
P3 GROUP SARL 0.875 22-26 26/01A	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	4.91	Luxembourg
INTESA 0.625% 24-FEB-2026	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	4.89	Italie

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
LOGICOR FINANCING SARL 1.500% 13-JUL-2026	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	4.88	Luxembourg
1 5/8 NEXI APR26 30.04.2026	ACTIVITÉS DE SERVICE ADMINISTRATIF ET DE SOUTIEN	4.87	Italie
DEUTSCHE BANK AG 4.5% 19/05/2026	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	4.20	Allemagne
2 3/8 BFCM MAR26 24.03.2026	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	4.13	France
RCI BANQUE SA 1.750% 10- APR-2026	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	4.10	France
1 1/8 HEIMSTADEN JAN26 21.01.2026	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	4.10	Suède
ASSICURAZIONI GENERALI SPA 4.125% 04/05/2026	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	3.33	Italie
BMW FINANCE NV 3.250% 22-NOV-2026	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	3.29	Allemagne
DEUTSCHE POST AG 0.375% 20-MAY-2026	TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	3.23	Allemagne
BCO BILBAO VIZCAYA 0,375 19-151126	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	3.20	Espagne
1 7/8 BFCM NOV26 04.11.2026	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2.43	France



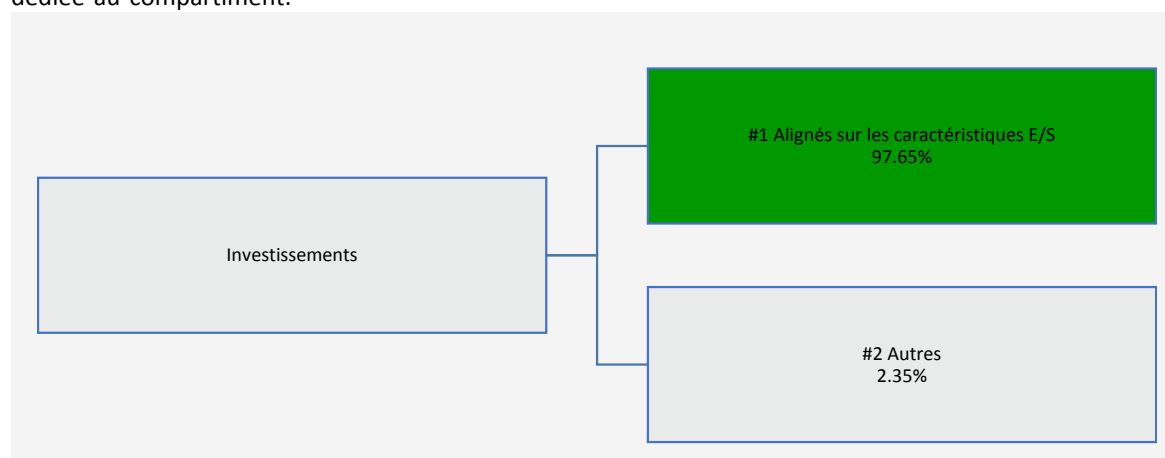
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 97.65% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	Activités de services financiers, hors assurance et fonds de pension	50.22
ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	13.49
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	Activités auxiliaires d'activités de services financiers et d'assurance	5.01
ÉDITION, DIFFUSION ET ACTIVITÉS DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION DE CONTENU	Activités d'édition	4.92
ACTIVITÉS DE SERVICE ADMINISTRATIF ET DE SOUTIEN	Activités de service de bureau, de soutien administratif et d'autre soutien aux entreprises	4.87
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	Activités de poste et de courrier	4.46
TÉLÉCOMMUNICATIONS, PROGRAMMATION INFORMATIQUE, CONSEIL, INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE ET AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICE D'INFORMATION	Télécommunications	4.03
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	Assurance, réassurance et fonds de pension, à l'exclusion de la sécurité sociale obligatoire	3.33
ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	3.30
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	2.57
CONSTRUCTION	Génie civil	0.80
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	0.65
Autres	Autres	2.35



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

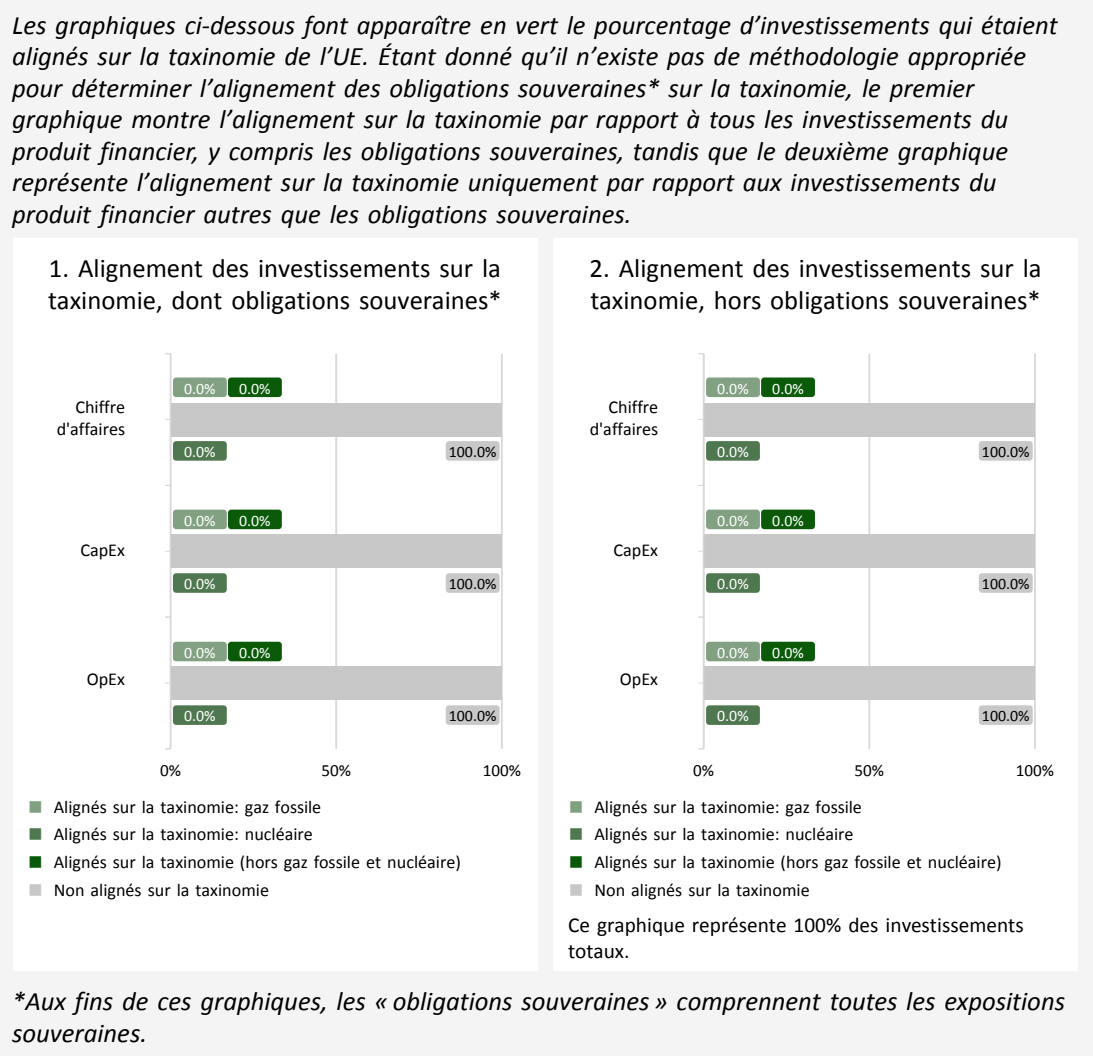
Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?**
 - ☐ Oui :
 - ☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire
 - ☐ Non



- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Pas d'application

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Pas d'application



- Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?**

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



- Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?**

Pas d'application



- Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?**

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités (à l'exclusion des bonds de trésorie)
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 2.35% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur ces investissements.



- Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?**

Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

Sur une base hebdomadaire, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

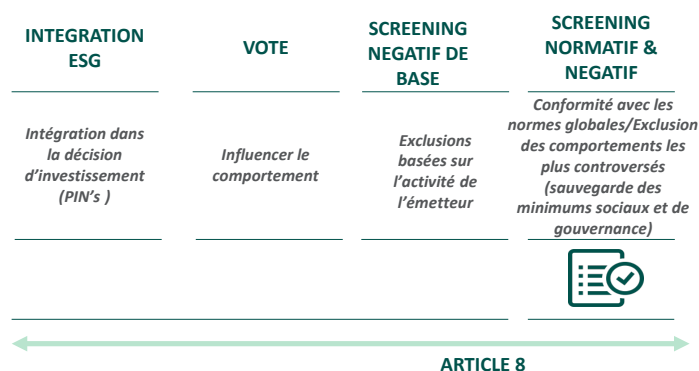
Sur une base hebdomadaire, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Le Compartiment n'a pas investi dans les pays considérés comme ne répondant pas à un minimum de requis démocratiques. Pour déterminer si un pays ne respecte pas ce minimum de requis le Gestionnaire a appliqué une méthodologie qui est principalement basée sur les classifications du International NGO Freedom House (« pas libre ») et The Economist Intelligence Unit (« régime autoritaire »). La liste des pays a été revue semestriellement et fournie à la gestion via les systèmes de gestion de sorte qu'elle n'a pas pu donner d'ordre de transaction sur les papiers émis par ces pays exclus.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

● **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

● **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Pas d'application

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Pas d'application

Dénomination du produit:
DPAM B BONDS EUR GOVERNMENT

Identifiant d'entité juridique:
54930016ZBIQKT011F81

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ ☐ Oui		☐ ☒ ☒ Non	
☐	Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____%	☐	Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ____% d'investissements durables
☐	☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐	☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐	Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	☒	Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables
☐		☐	☐ ayant un objectif social



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Pendant la Période de Référence allant du 01/01/2025 au 31/12/2025 (ci-après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à exclure les pays qui ne respectent pas un minimum de requis démocratiques.
- en appliquant systématiquement une politique d'obligations d'impact telles que les obligations vertes et sociales.

Les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- Le Compartiment n'a pas été exposé à une exposition à des émetteurs ne respectant pas un minimum de requis démocratiques.

b. Le pourcentage des obligations d'impact ("Green, Social & Sustainability bonds") en portefeuille a été supérieur à celui du benchmark. Sur la Période de Référence, le pourcentage des obligations d'impact ("Green, Social & Sustainability bonds") en portefeuille a été de 10.82% alors que celui du benchmark était de 3.31%.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023	2024	2025
Caractéristiques E/S	94.81%	98.77%	99.70%	99.23%

Période de référence	2022	2023	2024	2025
Obligations d'impact	Compartiment : 6.04% Benchmark : 0.68%	Compartiment : 7.35% Benchmark : 2.52%	Compartiment : 6.43% Benchmark : 3.04%	Compartiment : 10.82% Benchmark : 3.31%
Non-respect du minimum démocratique	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Pendant la Période de Référence, le compartiment a pris en considération les PIN environnementales et sociales énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288, pour les investissements en obligations souveraines.

Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par DPAM pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs. Les résultats des scores de durabilité des pays ont été discutés avec les pays concernés selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>.

Le deuxième PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Les pays qui n'ont pas satisfait aux exigences démocratiques minimales ont été exclus. Le modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont engagé un dialogue sur les résultats des scores de durabilité avec certains pays selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont conduit un certain nombre de dialogues engagés avec les différents intervenants d'émissions de dettes souveraines. Ces dialogues ont permis de vérifier avec les intervenants les points d'attention des politiques gouvernementales notamment en matière environnementale et/ou sociale.

Le détail des dialogues engagés avec les pays comme avec les entreprises fait l'objet d'un rapport annuel publié au premier trimestre 2026 sur le site de DPAM (<https://www.dpaminvestments.com>).

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/climate-policy-2025-enFR>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 01/01/2025-31/12/2025

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
2.6% GERMANY AUG33 15.08.2033	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	6.19	Allemagne
0% GERMANY FEB30 REGS 15.02.2030	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	5.81	Allemagne
GOVERNMENT OF GERMANY 0.0% 15-AUG-2029	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	4.78	Allemagne
GOVERNMENT OF FRANCE 3.2% 25-MAY-2035	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	4.68	France
1/4 GERMANY AUG28 15.08.2028	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	4.48	Allemagne

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
ROMANIA 5,875 25-110732	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	3.56	Roumanie
3/4 FINLAND APR31 15.04.2031	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	3.11	Finlande
5% ITALY SEP40 01.09.2040	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	2.62	Italie
GOVERNMENT OF ITALY 4.0% 30-APR-2035	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	2.59	Italie
1.7% GERMANY AUG32 15.08.2032	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	2.50	Allemagne
3.75% SLOVAKIA FEB35 23.02.2035	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	2.47	Slovaquie
3.625% ADIF APR35 30.04.2035	CONSTRUCTION	2.36	Espagne
0% GERMANY MAY35 15.05.2035	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	2.10	Allemagne
1 1/2 FINLAND SEP32 144A 15.09.2032	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	1.92	Finlande
0.95%BOT ITALY MAR37 144A 01.03.2037	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	1.91	Italie



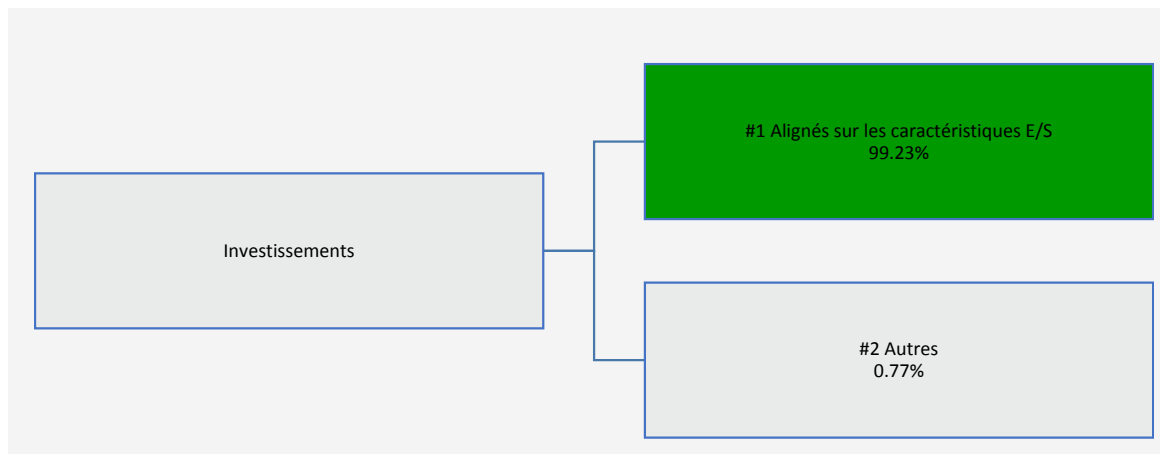
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 99.23% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	92.61
ACTIVITÉS DES ORGANISATIONS ET ORGANISMES EXTRATERRI- TORIAUX	ACTIVITÉS DES ORGANISATIONS ET ORGANISMES EXTRATERRI- TORIAUX	3.29
CONSTRUCTION	Génie civil	2.74
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	Activités de services financiers, hors assurance et fonds de pension	0.59
Autres	Autres	0.77



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?**

☐ Oui :

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☐ Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles

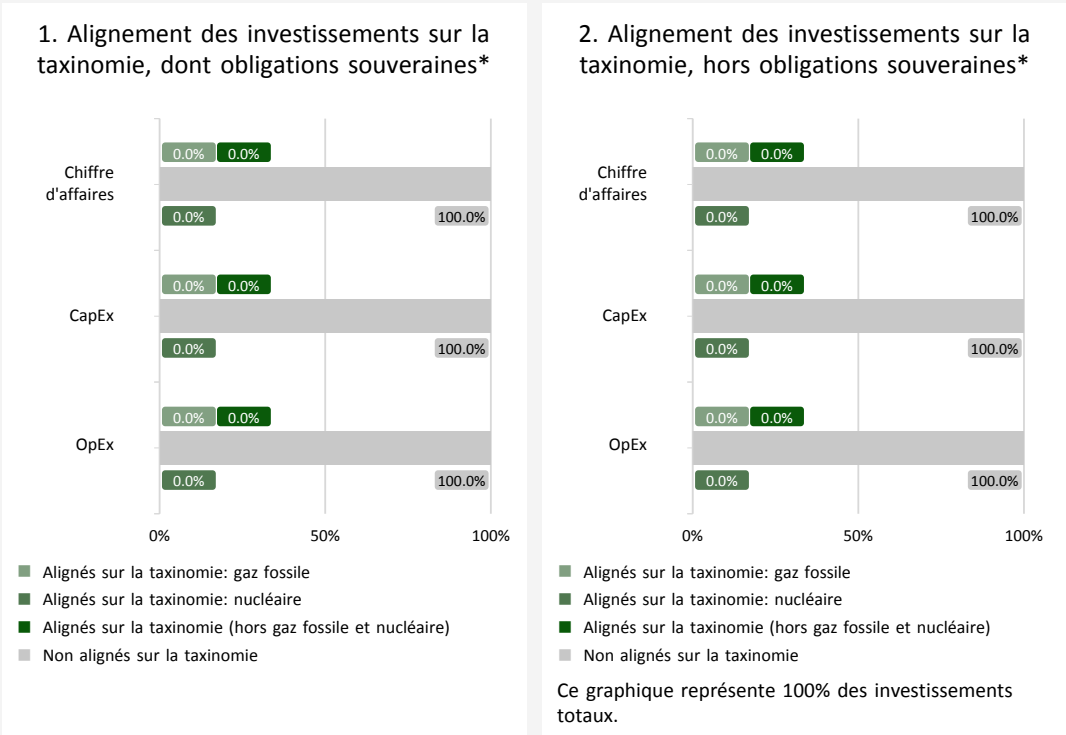
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

Pas d'application

● Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

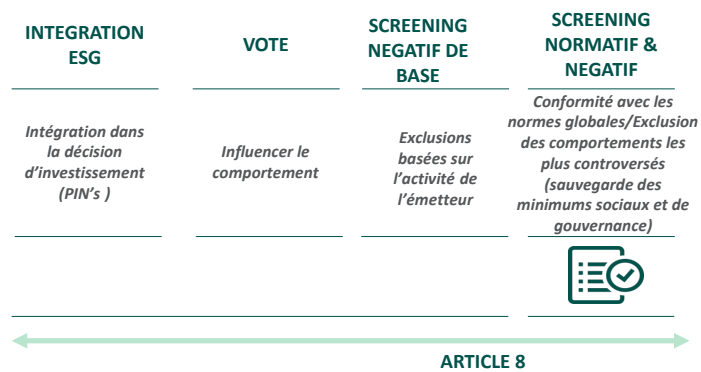
Sur la Période de Référence, à des fins de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité et/ou de couverture des risques, le Compartiment a été exposé à 0.72% de liquidités et à 0.05% de dérivés. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Le Compartiment n'a pas investi dans les pays considérés comme ne répondant pas à un minimum de requis démocratiques. Pour déterminer si un pays ne respecte pas ce minimum de requis le Gestionnaire a appliqué une méthodologie qui est principalement basée sur les classifications du International NGO Freedom House (« pas libre ») et The Economist Intelligence Unit (« régime autoritaire »). La liste des pays a été revue semestriellement et fournie à la gestion via les systèmes de gestion de sorte qu'elle n'a pas pu donner d'ordre de transaction sur les papiers émis par ces pays exclus.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:

DPAM B EQUITIES EUROPE SMALL CAPS
SUSTAINABLE

Identifiant d'entité juridique:

549300IE87MW44R5QF87

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ Oui	☒ ☐ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____% ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 72.32% d'investissements durables ☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☒ ayant un objectif social ☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Au cours de la Période de Référence allant du 01/01/2025 au 31/12/2025 (ci-après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

Durant la Période de Référence, les produits dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- a. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;
- b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> ;
- c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale ;
- d. Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs dont le score ESG issu du modèle de notation propriétaire du gestionnaire "scorecard ESG" est inférieur à 2 sur 5 ;
- e. L'intensité moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Compartiment a été inférieure à l'intensité moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'indice de référence, calculées sur une période glissante de trois ans: 1256.67 tCO2e/M revenue contre 1865.18 tCO2e/M revenue (au 31.12.2025).

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023	2024	2025
Caractéristiques E/S	98.15%	99.16%	99.73%	99.10%
Investissement Durable	78.05%	76.72%	62.83%	72.32%
Autres investissement Environnemental	37.59%	49.14%	31.27%	41.96%
Social	73.63%	26.53%	28.18%	27.04%

Période de référence	2022	2023	2024	2025
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité e.	Compartiment : 673.57 Benchmark : 1152.98	Compartiment : 1052.74 Benchmark : 1352.46	Compartiment : 802.77 Benchmark : 1209.12	Compartiment : 1256.67 Benchmark : 1865.18

● Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Pour la Période de Référence, le Compartiment aspirait à comporter au moins 50% d'investissements durables. Les objectifs des investissements durables que le Compartiment entendait partiellement réaliser étaient d'investir dans les sociétés dont l'activité principale est le développement de produits et services qui contribuent à la réalisation des 17 objectifs de développement durable (« ODD ») environnementaux ou sociaux, définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU) (tels que par exemple des produits et services de santé, des services liés à l'éducation, des solutions d'économies et d'accès à l'eau, de solutions d'efficacité énergétique, ou encore des services permettant la digitalisation, des services de mobilité durable, etc) et/ou (b) des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds') via:

- des sociétés alignées à un ou plusieurs des six objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes);
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social; et
- au niveau du portefeuille global, un minimum de 20% des actifs alignés avec la taxinomie, des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou des sociétés en contribution nette positive* sur l'ensemble des ODD.

* La contribution nette positive est la différence entre les contributions positives et négatives d'impact et se calcule au niveau de la société investie et au niveau du portefeuille global. Sur base du cadre de référence des ODD, la contribution nette positive tient compte d'une part (1) de la mesure dans laquelle les produits et services de la société investie contribuent à la réalisation des ODD et d'autre part (2) des impacts négatifs liés à leurs activités tout au long de la chaîne de valeurs.

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 72.32% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 3.32% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation d'un ou plusieurs objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE;
- 41.96% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la taxinomie de l'UE, par le biais d'investissements dans des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre environnemental;
- 27.04% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux, par le biais d'investissements dans des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social; et
- 63.95% du portefeuille global du Compartiment a été investi dans des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou des sociétés en contribution nette positive sur l'ensemble des ODD.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

DPAM s'est assurée que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

Niveau émetteur :

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :
 - o en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à des autres objectifs environnementaux et/ou sociaux);
 - o via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement (Engagement Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>. Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel (disponible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).
- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux ODD afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Niveau portefeuille global :

- Une règle de minimum 20% des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, investis dans des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou investis dans des sociétés en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD. Lors de la Période de Référence, 63.95% des actifs ont été alignés avec la taxinomie de l'UE, investi dans des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou investis dans des sociétés en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD.

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes mondiales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a exclu les sociétés impliquées dans la production du charbon thermique, par exemple, et donc a permis une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur scorecard.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/voting-activity-report-enBE>) et le rapport d'engagement (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

e) de même, les indicateurs sociaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/climate-policy-2025-enFR>.

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n'a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes mondiales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur scorecard.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/voting-activity-report-enBE>) et le rapport d'engagement (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD (TCFD Report), respectivement disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/climate-policy-2025-enFR>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 01/01/2025-31/12/2025

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
DIPLOMA PLC	COMMERCE	4.58	Royaume-Uni
SPIE SA	ACTIVITÉS DE SERVICE ADMINISTRATIF ET DE SOUTIEN	4.26	France
FINANCIERE TUBIZE	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	3.81	Belgique
D'IETEREN SA	AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	3.51	Belgique
ROYAL UNIBREW	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	3.50	Danemark
PRYSMIAN	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	3.42	Italie
ACKERMANS & VAN HAAREN	CONSTRUCTION	3.04	Belgique
VAN LANSCHOT	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2.96	Pays-Bas
TECHNOGYM S.P.A	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	2.93	Italie
ELIS (IPO)	AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	2.91	France
BEFESA SA ORD EUR 144A	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU; ASSAINISSEMENT, GESTION DES DÉCHETS ET DÉPOLLUTION	2.89	Allemagne
BECHTLE AG	TÉLÉCOMMUNICATIONS, PROGRAM-MATION INFORMATIQUE, CONSEIL, INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE ET AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICE D'INFORMATION	2.66	Allemagne
BASIC-FIT	ARTS, SPORTS ET ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	2.47	Pays-Bas
CTS EVENTIM	ARTS, SPORTS ET ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	2.44	Allemagne
GAMES WORKSHOP GROUP PLC	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	2.38	Royaume-Uni



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

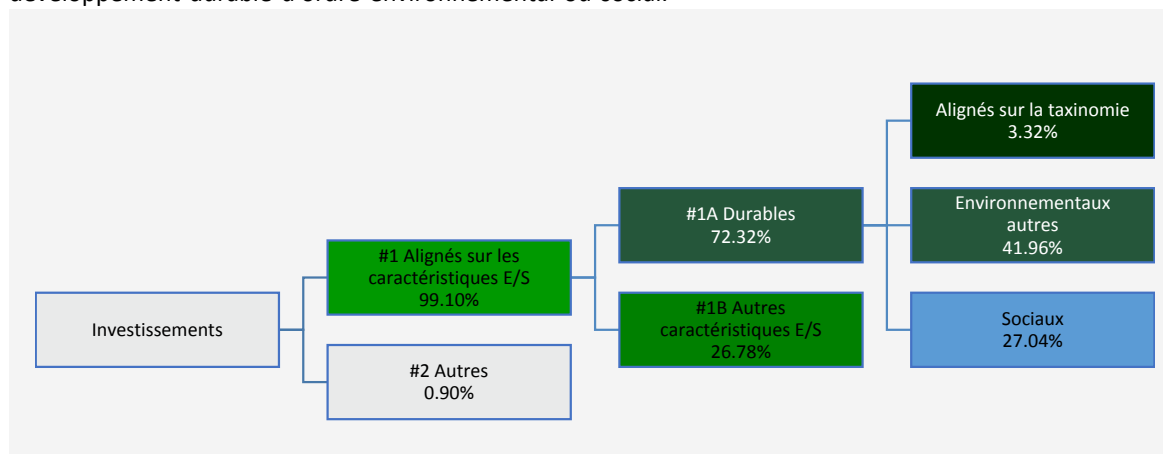
Pendant la période de Référence, par l'application de la stratégie d'investissement, le Compartiment a investi 99.10% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

Le Compartiment a investi 72.32% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.

Le pourcentage du portefeuille investi en investissements durables qui répondent à un objectif environnemental et/ou social (#1A Durables) a vu la méthodologie de calcul liée à la Taxinomie évoluer, de la prise en compte de l'ensemble de l'investissement pour l'objectif d'alignement à la taxinomie vers la prise en compte pour l'investissement qualifiant de durable uniquement de son

alignement à la taxinomie et de son investissement non aligné à la taxinomie distribué entre l'objectif environnemental ou l'objectif social en fonction de sa contribution nette positive aux objectifs de développement durable d'ordre environnemental ou social.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Autres industries manufacturières	8.67
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de machines et équipements n.c.a.	8.02
COMMERCE	Commerce de gros	7.33
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	Activités de services financiers, hors assurance et fonds de pension	7.15
TÉLÉCOMMUNICATIONS, PROGRAMMATION INFORMATIQUE, CONSEIL, INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE ET AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICE D'INFORMATION	Programmation, conseil et autres activités informatiques	5.50
ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	5.33
ACTIVITÉS DE SERVICE ADMINISTRATIF ET DE SOUTIEN	Activités de service de bureau, de soutien administratif et d'autre soutien aux entreprises	4.71
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Industrie chimique	4.62
CONSTRUCTION	Génie civil	4.54
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	4.49

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	Réparation et entretien d'ordinateurs, de biens personnels et domestiques et d'automobiles et motocycles	3.51
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de boissons	3.50
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	3.42
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Industries alimentaires	2.99
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	Activités auxiliaires d'activités de services financiers et d'assurance	2.96
AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	Activités de services aux personnes	2.91
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU; ASSAINISSEMENT, GESTION DES DÉCHETS ET DÉPOLLUTION	Collecte, valorisation et élimination des déchets;	2.89
ARTS, SPORTS ET ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	Activités sportives et activités récréatives et de loisirs	2.47
ARTS, SPORTS ET ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	Activités de création artistique et de spectacle	2.44
ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	2.34
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	2.08
ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	1.62
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	Assurance, réassurance et fonds de pension, à l'exclusion de la sécurité sociale obligatoire	1.44
ÉDITION, DIFFUSION ET ACTIVITÉS DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION DE CONTENU	Production de films cinématographiques, de vidéos et de programmes de télévision; enregistrement sonore et édition musicale	1.36
ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	Recherche et développement scientifique	0.88
AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	Pêche et aquaculture	0.66
TÉLÉCOMMUNICATIONS, PROGRAMMATION INFORMATIQUE, CONSEIL, INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE ET AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICE D'INFORMATION	Infrastructure informatique, traitement de données et autres activités de service d'information	0.57
ÉDITION, DIFFUSION ET ACTIVITÉS DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION DE CONTENU	Activités d'édition	0.53
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Industrie automobile	0.19

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Autres	Autres	0.90



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables qui sont alignés sur la taxinomie de l'UE (désignés dans le tableau comme "alignés sur la taxinomie de l'UE") consistent en investissements dans des sociétés dont les activités économiques contribuent de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux (l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes) tels que définis par la taxinomie de l'UE conformément aux critères d'éligibilité et de sélection technique ("Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE").

La méthodologie de DPAM pour évaluer l'alignement sur la taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers. Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE.
- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la taxinomie de l'UE.

En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnement au sens de la taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, DPAM s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 3.32% à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE.

La proportion d'investissements pour chacun des objectifs environnementaux auxquels ces investissements ont contribué est ventilée comme suit :

- 5.46% des investissements ont contribué à l'atténuation du changement climatique;
- 0% des investissements ont contribué à l'adaptation au changement climatique;
- 0% des investissements ont contribué à l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines;
- 2.18% des investissements ont contribué à la transition vers une économie circulaire;
- 0.02% des investissements ont contribué à la prévention et la réduction de la pollution;
- 0% des investissements ont contribué à la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Cette ventilation peut différer de la somme d'alignement à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE mentionné ci-dessus en raison du manque de granularité des données au niveau de chacun des 6 objectifs et du référentiel commun entre plusieurs objectifs pouvant mener à un double comptage.

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?**

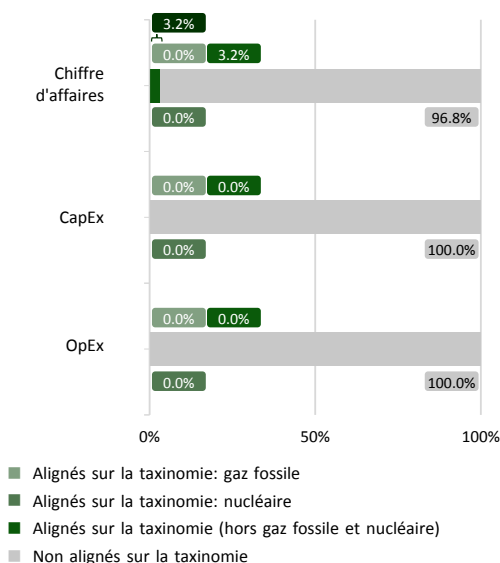
☒ Oui :

☐ Dans le gaz fossile ☒ Dans l'énergie nucléaire

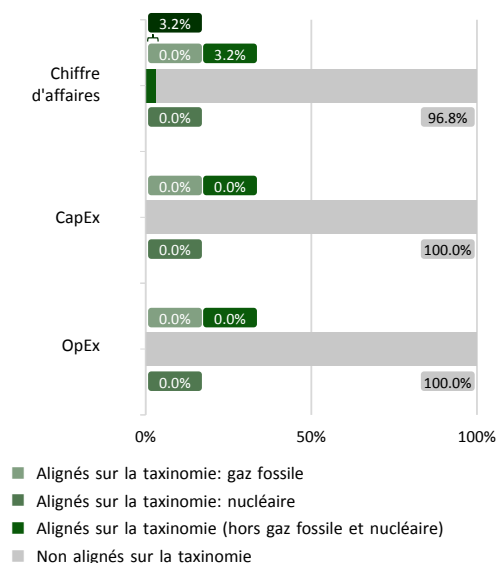
☐ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Activités transitoires : 0.03%

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Activités habilitantes : 0%

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2022 - 31 décembre 2022	2.05%
1 janvier 2023 - 31 décembre 2023	1.04%
1 janvier 2024 - 31 décembre 2024	1.83%
1 janvier 2025 - 31 décembre 2025	3.32%



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 41.96% de son portefeuille dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE sur la Période de Référence.

Un investissement durable est considéré comme ayant un objectif environnemental aligné sur la taxinomie de l'UE lorsque les activités éligibles de l'émetteur atteignent un seuil de 10% d'alignement au règlement (UE) 2020/852 ('Règlement taxinomie'). Lorsque les activités économiques éligibles de l'émetteur n'atteignent pas ce seuil de 10% d'alignement au Règlement taxinomie ou lorsque les activités économiques de l'émetteur ne sont pas couvertes par le Règlement taxinomie, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs environnementaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs.

Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux ODD des Nations unies qui peuvent être attribués aux objectifs environnementaux.

De plus amples informations sur la méthodologie et les ressources en matière de données sont disponibles dans les informations sur ce Compartiment via le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (notamment dans les sections "Méthodes" et "Sources et traitement des données").



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 27.04% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociaux doit encore être développée. En attendant, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité, la paix, la justice et des institutions fortes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et

évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux ODD des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la taxinomie de l'UE.

De plus amples informations sur la méthodologie et les ressources en matière de données sont disponibles dans les informations sur ce Compartiment via le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (notamment dans les sections "Méthodes" et "Sources et traitement des données").



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 0.9% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

Sur une base hebdomadaire, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées de DPAM ont été écartées.

Sur une base hebdomadaire, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

DPAM a complété les différents filtres d'exclusion ESG au moyen de Scorecards des risques et opportunités ESG par émetteur présent en portefeuille. Les scorecards ont été mis à jour sur une base annuelle ou ad-hoc si un événement devait demander une révision de la scorecard de l'émetteur.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux objectifs de développement durable des Nations Unies. Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :

INTEGRATION ESG	VOTE	SCREENING NEGATIF DE BASE	SCREENING NORMATIF & NEGATIF	SCREENING NEGATIF ADDITIONNEL	SCREENING POSITIF BEST-IN CLASS	THEMES DE DURABILITE
Intégration dans la décision d'investissement (PIN's)	Influencer le comportement	Exclusions basées sur l'activité de l'émetteur	Conformité avec les normes globales/Exclusion des comportements les plus controversés (sauvegarde des minimums sociaux et de gouvernance)	Extension des exclusions basées sur l'activité de l'émetteur	Best in class, best approach Scorecards (PIN's)	Analyse qualitative approfondie
						



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?
Pas d'application
- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?
Pas d'application
- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?
Pas d'application
- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?
Pas d'application

Dénomination du produit:
DPAM B EQUITIES EUROLAND

Identifiant d'entité juridique:
549300EB0Y9CML3ZK066

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ ☐ Oui		☒ ☐ ☒ Non	
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____% ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	☐ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ____% d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ ayant un objectif social ☒ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables		



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Pendant la Période de Référence allant du 01/01/2025 au 31/12/2025 (ci-après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- a) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;

b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées exclues selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>;

c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG de sévérité maximale autour des questions environnementales ou sociales.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023	2024	2025
Caractéristiques E/S	97.39%	98.35%	97.58%	98.83%

Période de référence	2022	2023	2024	2025
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes mondiales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, sont ainsi exclues en amont du portefeuille.

c) Le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des entreprises impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales sont de facto exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>)

De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés sont directement exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les entreprises ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de

vote (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/voting-activity-report-enBE>) et le rapport d'engagement (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/climate-policy-2025-enFR>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 01/01/2025-31/12/2025

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
ASML HOLDING	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	7.49	Pays-Bas
BANCO SANTANDER SA	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	5.39	Espagne
SAP AG	ÉDITION, DIFFUSION ET ACTIVITÉS DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION DE CONTENU	4.88	Allemagne
SAFRAN	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	4.38	France
ALLIANZ (NOM)	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	4.31	Allemagne
IBERDROLA SA	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNÉ	4.05	Espagne
SCHNEIDER ELECTRIC	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	3.85	France
INTESA SANPAOLO (ORD)	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	3.71	Italie
AIR LIQUIDE (PORT)	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	2.62	France
FERRARI NV	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	2.28	Italie
ESSILOR	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	2.26	France
L'OREAL SA	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	2.13	France
KBC GROEP	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2.05	Belgique
E.ON	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNÉ	1.82	Allemagne
ANHEUSER BUSCH INBEV	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	1.72	Belgique



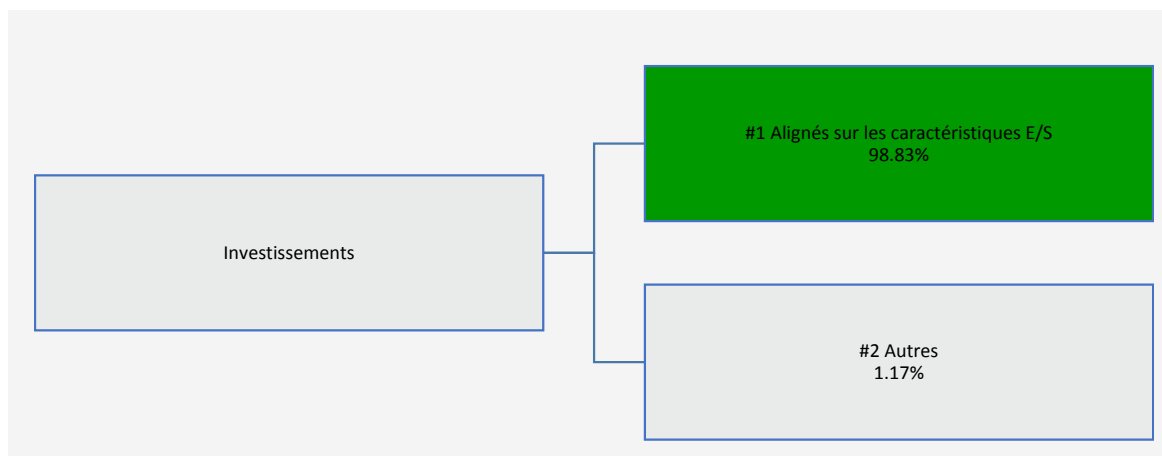
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 98.83% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	Activités de services financiers, hors assurance et fonds de pension	16.19
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	8.65
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	Assurance, réassurance et fonds de pension, à l'exclusion de la sécurité sociale obligatoire	7.26
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication d'autres matériels de transport	6.53
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Industrie chimique	6.44
ÉDITION, DIFFUSION ET ACTIVITÉS DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION DE CONTENU	Activités d'édition	6.31
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNÉ	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNÉ	5.87
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication d'équipements électriques	5.38
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de machines et équipements n.c.a.	4.53
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Industrie pharmaceutique	4.43
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Industrie automobile	3.58
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Autres industries manufacturières	3.53

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
TÉLÉCOMMUNICATIONS, PROGRAMMATION INFORMATIQUE, CONSEIL, INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE ET AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICE D'INFORMATION	Télécommunications	2.65
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	2.13
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de boissons	1.72
ACTIVITÉS DE SERVICE ADMINISTRATIF ET DE SOUTIEN	Activités de service de bureau, de soutien administratif et d'autre soutien aux entreprises	1.71
COMMERCE	Commerce de détail	1.48
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	Activités auxiliaires d'activités de services financiers et d'assurance	1.47
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	Transports aériens	1.19
ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	1.11
INDUSTRIES EXTRACTIVES	Extraction d'hydrocarbures	1.11
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Industrie de l'habillement	1.10
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	1.00
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de textiles	0.83
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	0.69
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Industries alimentaires	0.61
ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	0.54
COMMERCE	Commerce de gros	0.51
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	Entreposage et services auxiliaires des transports	0.31
Autres	Autres	1.17



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?**

☐ Oui :

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

☐ Non

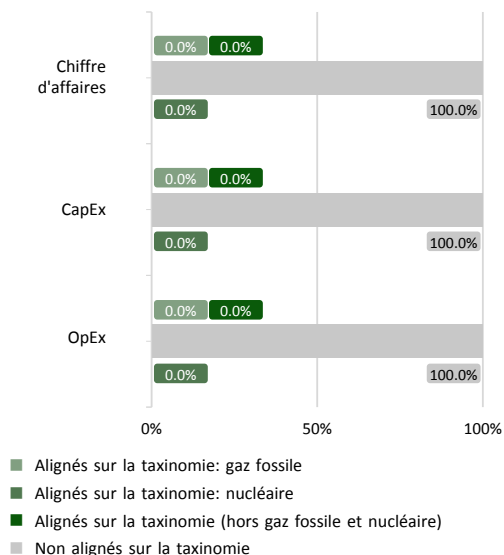
l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

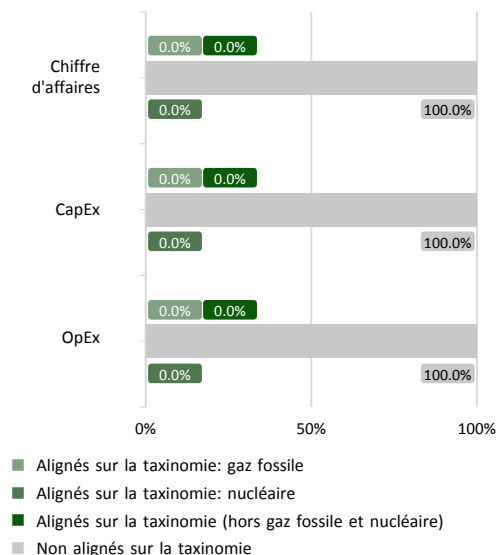
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

Pas d'application

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité et/ou de couverture des risques, le Compartiment a été exposé à 1.14% de liquidités et à 0.03% de dérivés. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

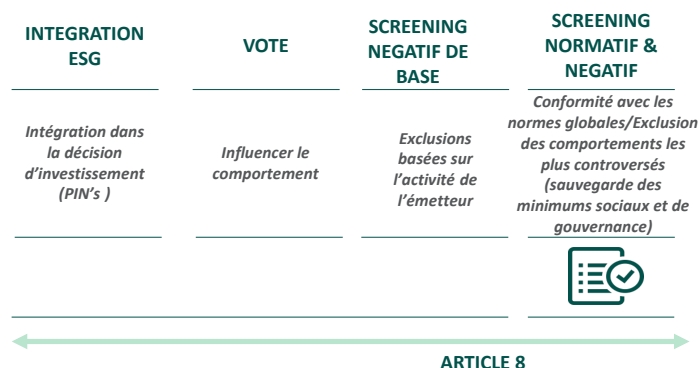
Sur une base hebdomadaire, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales ('Global Standards').

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

Sur une base hebdomadaire, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

● **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

● **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Pas d'application

● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Pas d'application

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Dénomination du produit:
DPAM B REAL ESTATE EUROPE SUSTAINABLE

Identifiant d'entité juridique:
549300W7GDEIEIZPVP86

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ ☐ Oui	☒ ☐ ☒ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____% ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 89.65% d'investissements durables ☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ ayant un objectif social ☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Au cours de la Période de Référence allant du 01/01/2025 au 31/12/2025 (ci-après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

Durant la Période de Référence, les produits dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- a. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;

b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> ;

c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale ;

d. Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs dont le score ESG issu du modèle de notation propriétaire du gestionnaire "scorecard ESG" est inférieur à 2 sur 5 ;

e. Au 31 décembre 2025, la part des émetteurs ayant adopté des objectifs Science Based Targets initiative (SBTi) ou équivalent dans le portefeuille du Compartiment était de 75.99% (en poids de l'actif du portefeuille). L'objectif fixé est d'atteindre au moins 50% d'ici 2026.

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023	2024	2025
Caractéristiques E/S	98.27%	98.46%	99.26%	99.84%
Investissement Durable	94.35%	97.61%	97.25%	89.65%
Autres investissement Environnemental	2.91%	7.46%	75.21%	74.42%
Social	41.38%	27.43%	0.00%	0.00%

Période de référence	2022	2023	2024	2025
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité e.	Compartiment : 55.29	Compartiment : 58.99	Compartiment : 77.23	Compartiment : 75.99

● Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Pour la Période de Référence, le Compartiment aspirait à comporter au moins 50% d'investissements durables. Les objectifs des investissements durables que le Compartiment entendait partiellement réaliser étaient d'investir (a) dans les sociétés dont l'activité principale est le développement de produits et services qui contribuent à la réalisation des 17 objectifs de développement durable (« ODD ») environnementaux ou sociaux, définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU) (tels que par exemple des produits et services de santé, des services liés à l'éducation, des solutions d'économies et d'accès à l'eau, de solutions d'efficacité énergétique, ou encore des services permettant la digitalisation, des services de mobilité durable, etc) et/ou (b) des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds') via :

- des sociétés alignées à un ou plusieurs des six objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes) ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental ;

- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social ;
- au niveau du portefeuille global, un minimum de 20% des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou des sociétés en contribution nette positive* sur l'ensemble des ODD.

* La contribution nette positive est la différence entre les contributions positives et négatives d'impact et se calcule au niveau de la société investie et au niveau du portefeuille global. Sur base du cadre de référence des ODD, la contribution nette positive tient compte d'une part (1) de la mesure dans laquelle les produits et services de la société investie contribuent à la réalisation des ODD et d'autre part (2) des impacts négatifs liés à leurs activités tout au long de la chaîne de valeurs.

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 89.65% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 15.23% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation d'un ou plusieurs objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE.
- 74.42% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la taxinomie de l'UE, par le biais d'investissements dans des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre environnemental ;
- 0.00% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux, par le biais d'investissements dans des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social ; et
- 96.83% du portefeuille global du Compartiment a été investi dans des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou des sociétés en contribution nette positive sur l'ensemble des ODD.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

DPAM s'est assurée que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

Niveau émetteur :

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :
 - o en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à des autres objectifs environnementaux et/ou sociaux) ;
 - o via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement (Engagement Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>. Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel (disponible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).
- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux ODD afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Niveau portefeuille global :

- Une règle de minimum 20% des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, investis dans des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou investis dans des sociétés en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD. Lors de la Période de Référence, 96.83% des actifs ont été alignés avec la taxinomie de l'UE, investis dans des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou investis dans des sociétés en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD.

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes mondiales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur scorecard.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/voting-activity-report-enBE>) et le rapport d'engagement (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

e) de même, les indicateurs sociaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/climate-policy-2025-enFR>.

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n'a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes mondiales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique, par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur scorecard.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/voting-activity-report-enBE>) et le rapport d'engagement (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD (TCFD Report), respectivement disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/climate-policy-2025-enFR>.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 01/01/2025-31/12/2025

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
UNIBAIL-RODAMCO	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	8.52	France
VONOVIA	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	6.69	Allemagne
SWISS PRIME SITE	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	4.85	Suisse
PSP SWISS PROPERTY (NOM)	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	4.08	Suisse
MERLIN PROPERTIES SOCIMI SA	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	3.94	Espagne
SEGRO (REIT)	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	3.76	Royaume-Uni
LEG IMMOBILIEN	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	3.73	Allemagne
WAREHOUSES DE PAUW	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	3.70	Belgique
KLEPIERRE	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	3.26	France
GECINA	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	3.22	France
FASTIGHETS AB BALDER	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	3.06	Suède
COVIVIO	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	3.03	France
BRITISH LAND	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	2.89	Royaume-Uni
TRITAX BIG BOX REIT PLC	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	2.87	Royaume-Uni
TAG TEGERNSEE IMMOBILIER	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	2.69	Allemagne



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

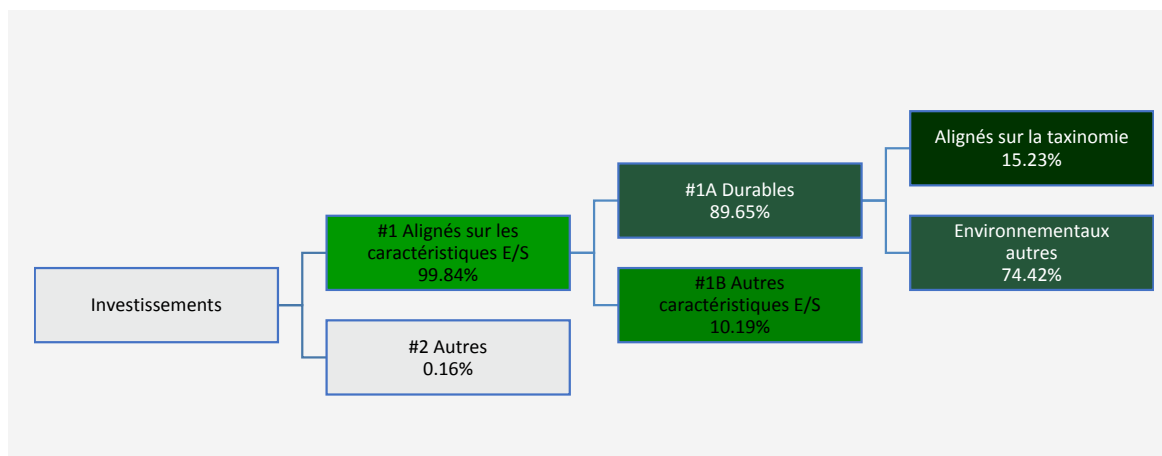
● Quelle était l'allocation des actifs ?

Pendant la période de Référence, par l'application de la stratégie d'investissement, le Compartiment a investi 99.84% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

Le Compartiment a investi 89.65% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.

Le pourcentage du portefeuille investi en investissements durables qui répondent à un objectif environnemental et/ou social (#1A Durables) a vu la méthodologie de calcul liée à la Taxinomie évoluer, de la prise en compte de l'ensemble de l'investissement pour l'objectif d'alignement à la taxinomie vers la prise en compte pour l'investissement qualifiant de durable uniquement de son alignement à la taxinomie et de son investissement non aligné à la taxinomie distribué entre l'objectif environnemental ou l'objectif social en fonction de sa contribution nette positive aux objectifs de développement durable d'ordre environnemental ou social.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	98.41
HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	Hébergement	1.43
Autres	Autres	0.16



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables qui sont alignés sur la taxinomie de l'UE (désignés dans le tableau comme "alignés sur la taxinomie de l'UE") consistent en investissements dans des sociétés dont les activités économiques contribuent de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux (l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes) tels que définis par la taxinomie de l'UE conformément aux critères d'éligibilité et de sélection technique ("Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE").

La méthodologie de DPAM pour évaluer l'alignement sur la taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers. Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE.

- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la taxinomie de l'UE.

En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, DPAM s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 15.23% à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE.

La proportion d'investissements pour chacun des objectifs environnementaux auxquels ces investissements ont contribué est ventilée comme suit :

- 13.31% des investissements ont contribué à l'atténuation du changement climatique;
- 1.07% des investissements ont contribué à l'adaptation au changement climatique;
- 0% des investissements ont contribué à l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines;
- 0% des investissements ont contribué à la transition vers une économie circulaire;
- 0% des investissements ont contribué à la prévention et la réduction de la pollution;
- 0% des investissements ont contribué à la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Cette ventilation peut différer de la somme d'alignement à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE mentionné ci-dessus en raison du manque de granularité des données au niveau de chacun des 6 objectifs et du référentiel commun entre plusieurs objectifs pouvant mener à un double comptage.

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?**

☐ Oui :

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

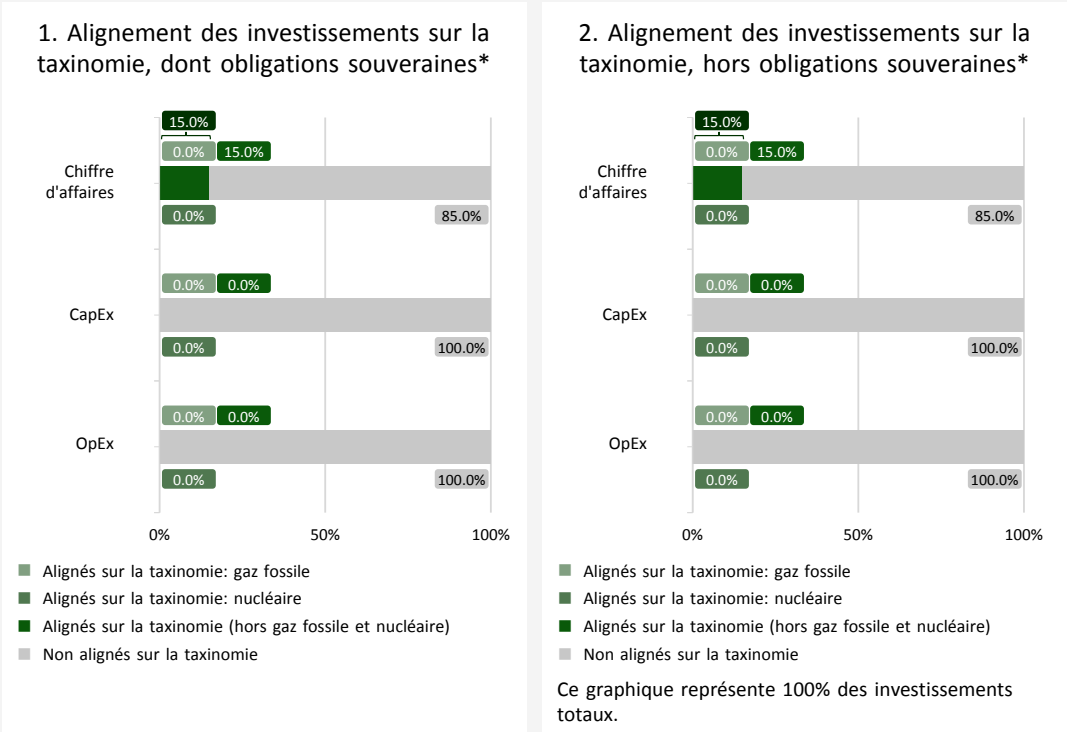
Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

Activités transitoires : 0%

Activités habilitantes : 0%

● Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2022 - 31 décembre 2022	15.26%
1 janvier 2023 - 31 décembre 2023	15.20%
1 janvier 2024 - 31 décembre 2024	15.11%

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2025 - 31 décembre 2025	15.23%



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Ce Compartiment ne s'est pas engagé à faire des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE. Au 31/12/2025, 74.42% est toutefois mentionné dans la section « Quelle était l'allocation des actifs ».



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 0.00% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociaux doit encore être développée. En attendant, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité, la paix, la justice et des institutions fortes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux ODD des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la taxinomie de l'UE.

De plus amples informations sur la méthodologie et les ressources en matière de données sont disponibles dans les informations sur ce Compartiment via le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (notamment dans les sections "Méthodes" et "Sources et traitement des données").



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 0.16% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

Sur une base hebdomadaire, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

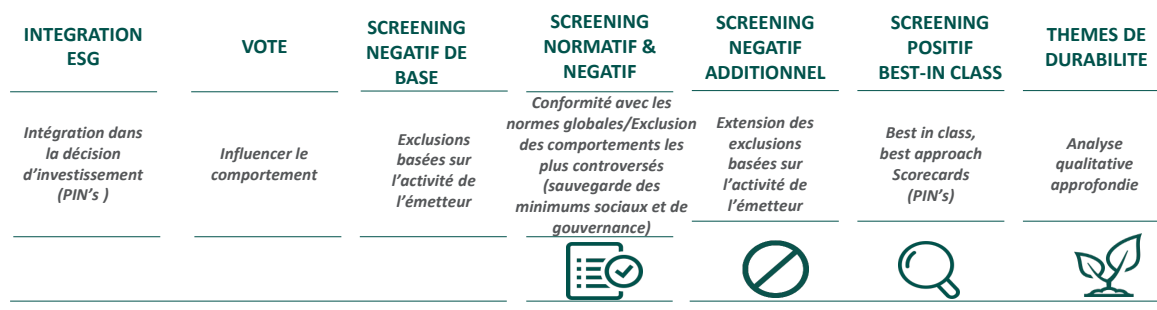
Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées de DPAM ont été écartées.

Sur une base hebdomadaire, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

DPAM a complété les différents filtres d'exclusion ESG au moyen de scorecards des risques et opportunités ESG par émetteur présent en portefeuille. Les scorecards ont été mis à jour sur une base annuelle ou ad-hoc si un évènement devait demander une révision de la scorecard de l'émetteur.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux ODD des Nations Unies.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Pas d'application

Dénomination du produit:
DPAM B EQUITIES WORLD SUSTAINABLE

Identifiant d'entité juridique:
549300KYQ8QOYI13OU03

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ Oui	☒ ☐ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____% ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 63.54% d'investissements durables ☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☒ ayant un objectif social ☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Au cours de la Période de Référence allant du 01/01/2025 au 31/12/2025 (ci-après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

Durant la Période de Référence, les produits dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- a. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;

b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) ;

c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale ;

d. Le Compartiment a affiché un profil ESG moyen pondéré meilleur que celui de l'indice de référence, calculé sur une période glissante de trois ans: 62.07 contre 59.33 (au 31.12.2025) ;

e. L'intensité moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Compartiment a été inférieure à l'intensité moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'indice de référence, calculée sur une période glissante de trois ans: 758.03 tCO2e/M revenue contre 1249.37 tCO2e/M revenue (au 31.12.2025).

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023	2024	2025
Caractéristiques E/S	-	98.37%	98.48%	99.21%
Investissement Durable	91.46%	96.86%	68.17%	63.54%
Autres investissement Environnemental	47.22%	63.32%	39.64%	37.75%
Social	89.67%	30.59%	26.62%	23.60%

Période de référence	2022	2023	2024	2025
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Compartiment : 55.06 Benchmark : 51.58	Compartiment : 56.72 Benchmark : 52.62	Compartiment : 60.3 Benchmark : 54.86	Compartiment : 62.07 Benchmark : 59.33
Indicateur de durabilité e.	Compartiment : 653.02 Benchmark : 1178.04	Compartiment : 1019.48 Benchmark : 1228.13	Compartiment : 1035.86 Benchmark : 1253.45	Compartiment : 758.03 Benchmark : 1249.37

● Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Pour la Période de Référence, le Compartiment aspirait à comporter au moins 50% d'investissements durables. Les objectifs des investissements durables que le Compartiment entendait partiellement réaliser étaient d'investir (a) dans les sociétés dont l'activité principale est le développement de produits et services qui contribuent à la réalisation des 17 objectifs de développement durable (« ODD ») environnementaux ou sociaux, définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU) (tels que par exemple des produits et services de santé, des services liés à l'éducation, des solutions d'économies et d'accès à l'eau, de solutions d'efficacité énergétique, ou encore des services permettant la digitalisation, des services de mobilité durable, etc) et/ou (b) des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds') via :

- des sociétés alignées à un ou plusieurs des six objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes);
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social;
- au niveau du portefeuille global, un minimum de 20% des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou des sociétés en contribution nette positive* sur l'ensemble des ODD.

* La contribution nette positive est la différence entre les contributions positives et négatives d'impact et se calcule au niveau de la société investie et au niveau du portefeuille global. Sur base du cadre de référence des ODD, la contribution nette positive tient compte d'une part (1) de la mesure dans laquelle les produits et services de la société investie contribuent à la réalisation des ODD et d'autre part (2) des impacts négatifs liés à leurs activités tout au long de la chaîne de valeurs.

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 63.54% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 2.19% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation d'un ou plusieurs objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE.
- 37.75% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la taxinomie de l'UE.
- 23.60% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux.
- 62.92% du portefeuille global du Compartiment a été investi dans des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou des sociétés en contribution nette positive sur l'ensemble des ODD.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

DPAM s'est assurée que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

Niveau émetteur :

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :

o en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à des autres objectifs environnementaux et/ou sociaux);

o via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement (Engagement policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>. Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel (disponible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux ODD afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Niveau portefeuille global :

- Une règle de minimum 20% des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, investis dans des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou investis dans des sociétés en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD. Lors de la Période de Référence, 62.92% des actifs ont été alignés avec la taxinomie de l'UE, investis dans des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou investis dans des sociétés en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD.

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

d) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur classement best-in-class.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/voting-activity-report-enBE>) et le rapport d'engagement (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/climate-policy-2025-enFR>.

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n'a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur classement best-in-class.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/voting-activity-report-enBE>) et le rapport d'engagement (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD (TCFD Report), respectivement disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/climate-policy-2025-enFR>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 01/01/2025-31/12/2025

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
NVIDIA CORP	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	6.91	Etats-Unis
MICROSOFT	ÉDITION, DIFFUSION ET ACTIVITÉS DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION DE CONTENU	6.72	Etats-Unis
ALPHABET A	TÉLÉCOMMUNICATIONS, PROGRAM-MATION INFORMATIQUE, CONSEIL, INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE ET AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICE D'INFORMATION	5.21	Etats-Unis
AMAZON COM	COMMERCE	4.25	Etats-Unis
MASTERCARD INCORPORATED CLASS A	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	4.11	Etats-Unis
TAIWAN SEMICONDUCTOR CO. ADR	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	4.06	Taiwan
BROADCOM INC	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	3.07	Etats-Unis
APPLE	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	3.01	Etats-Unis
BLACKSTONE GROUP INC. CLASS A	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2.71	Etats-Unis
BOSTON SCIENTIFIC CORPORATION	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	2.50	Etats-Unis
STRYKER CORPORATION	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	2.38	Etats-Unis
NETFLIX, INC.	TÉLÉCOMMUNICATIONS, PROGRAM-MATION INFORMATIQUE, CONSEIL, INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE ET AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICE D'INFORMATION	2.20	Etats-Unis
FERROVIAL SE	CONSTRUCTION	2.05	Espagne
ELI LILLY & CO	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	2.04	Etats-Unis
JP MORGAN CHASE	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1.96	Etats-Unis



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

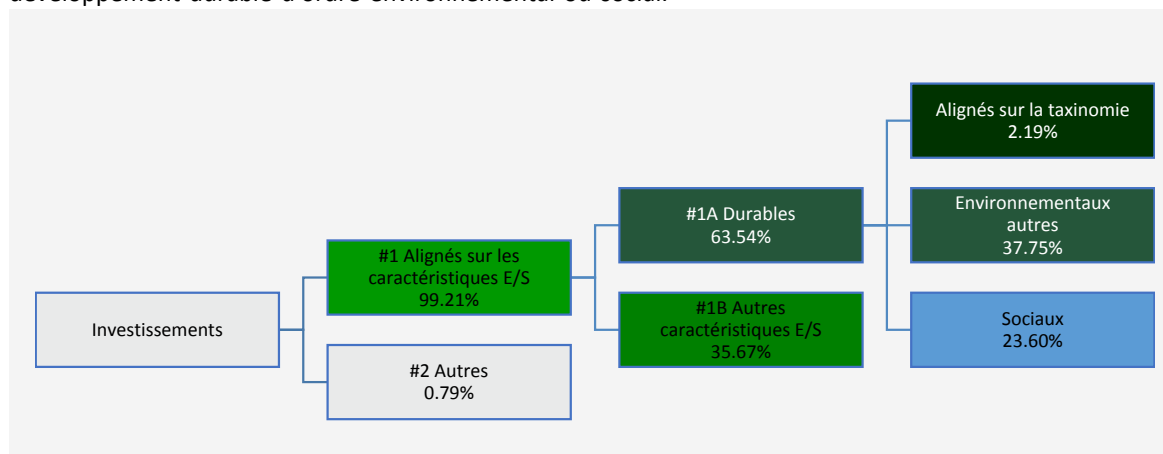
Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 99.21% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

Le Compartiment a investi 63.54% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.

Le pourcentage du portefeuille investi en investissements durables qui répondent à un objectif environnemental et/ou social (#1A Durables) a vu la méthodologie de calcul liée à la Taxinomie évoluer, de la prise en compte de l'ensemble de l'investissement pour l'objectif d'alignement à la taxinomie vers la prise en compte pour l'investissement qualifiant de durable uniquement de son

alignement à la taxinomie et de son investissement non aligné à la taxinomie distribué entre l'objectif environnemental ou l'objectif social en fonction de sa contribution nette positive aux objectifs de développement durable d'ordre environnemental ou social.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	24.69
ÉDITION, DIFFUSION ET ACTIVITÉS DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION DE CONTENU	Activités d'édition	12.53
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	Activités de services financiers, hors assurance et fonds de pension	9.36
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	Activités auxiliaires d'activités de services financiers et d'assurance	9.20
TÉLÉCOMMUNICATIONS, PROGRAMMATION INFORMATIQUE, CONSEIL, INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE ET AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICE D'INFORMATION	Infrastructure informatique, traitement de données et autres activités de service d'information	9.16
COMMERCE	Commerce de détail	7.68
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Autres industries manufacturières	7.13
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de machines et équipements n.c.a.	3.82
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Industrie pharmaceutique	3.73

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication d'équipements électriques	2.43
CONSTRUCTION	Génie civil	2.05
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Industrie chimique	1.67
ACTIVITÉS DE SERVICE ADMINISTRATIF ET DE SOUTIEN	Activités d'agence de voyage, de voyageur, de service de réservation et de services connexes	1.39
INDUSTRIES EXTRACTIVES	Extraction de minerais métalliques	1.17
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	Transports terrestres et transports par conduites	1.13
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	Transport par eau	1.06
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	1.04
Autres	Autres	0.79



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables qui sont alignés sur la taxinomie de l'UE (désignés dans le tableau comme "alignés sur la taxinomie de l'UE") consistent en investissements dans des sociétés dont les activités économiques contribuent de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux (l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes) tels que définis par la taxinomie de l'UE conformément aux critères d'éligibilité et de sélection technique ("Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE").

La méthodologie de DPAM pour évaluer l'alignement sur la taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers.

Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE.
- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la taxinomie de l'UE.

En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, DPAM s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 2.19% à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE.

La proportion d'investissements pour chacun des objectifs environnementaux auxquels ces investissements ont contribué est ventilée comme suit :

- 1.15% des investissements ont contribué à l'atténuation du changement climatique;
- 0% des investissements ont contribué à l'adaptation au changement climatique;
- 0% des investissements ont contribué à l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines;
- 0.05% des investissements ont contribué à la transition vers une économie circulaire;
- 0% des investissements ont contribué à la prévention et la réduction de la pollution;
- 0% des investissements ont contribué à la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Cette ventilation peut différer de la somme d'alignement à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE mentionné ci-dessus en raison du manque de granularité des données au niveau de chacun des 6 objectifs et du référentiel commun entre plusieurs objectifs pouvant mener à un double comptage.

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?**

☐ Oui :

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

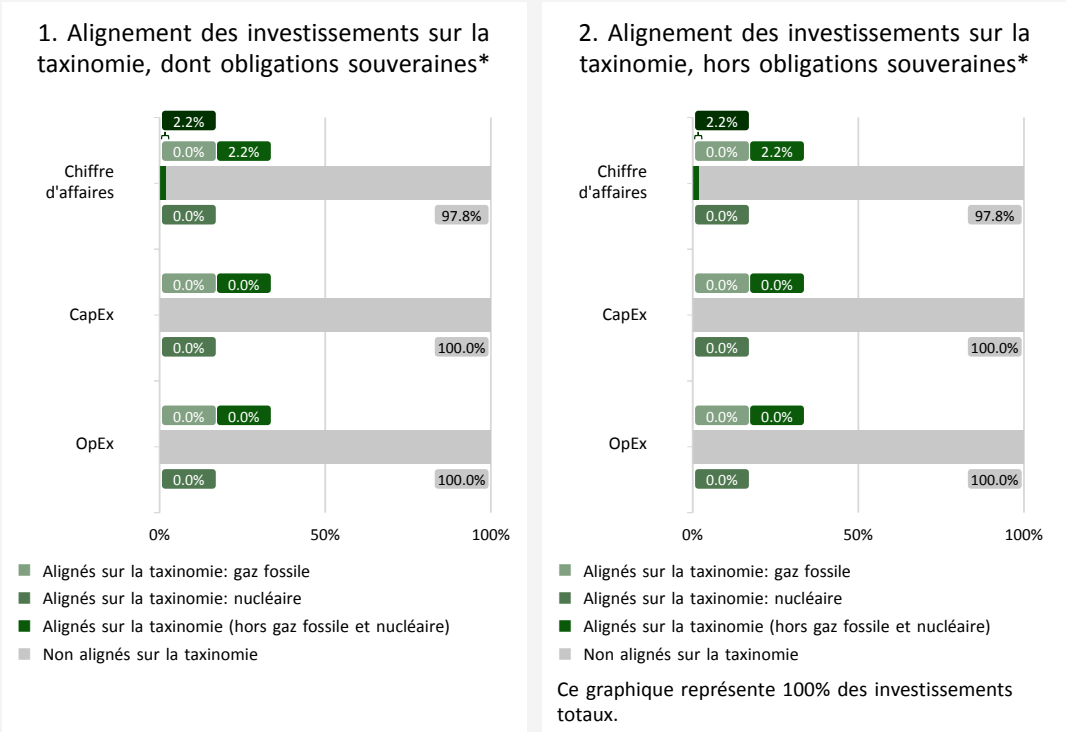
Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Activités transitoires : 0.15%

Activités habilitantes : 0%

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2022 - 31 décembre 2022	1.79%
1 janvier 2023 - 31 décembre 2023	0.41%
1 janvier 2024 - 31 décembre 2024	1.03%

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2025 - 31 décembre 2025	2.19%



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 37.75% de son portefeuille dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE sur la Période de Référence.

Un investissement durable est considéré comme ayant un objectif environnemental aligné sur la taxinomie de l'UE lorsque les activités éligibles de l'émetteur atteignent un seuil de 10% d'alignement au règlement (UE) 2020/852 ('Règlement taxinomie'). Lorsque les activités économiques éligibles de l'émetteur n'atteignent pas ce seuil de 10% d'alignement au Règlement taxinomie ou lorsque les activités économiques de l'émetteur ne sont pas couvertes par le Règlement taxinomie, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs environnementaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs.

Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires, aux ODD des Nations unies qui peuvent être attribués aux objectifs environnementaux.

De plus amples informations sur la méthodologie et les ressources en matière de données sont disponibles dans les informations sur ce Compartiment via le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (notamment dans les sections "Méthodes" et "Sources et traitement des données").



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 23.60% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociaux doit encore être développée. En attendant, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité et la paix, la justice et des institutions fortes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux ODD des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la taxinomie de l'UE.

De plus amples informations sur la méthodologie et les ressources en matière de données sont disponibles dans les informations sur ce Compartiment via le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (notamment dans les sections "Méthodes" et "Sources et traitement des données").



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés

- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 0.79% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

Sur une base hebdomadaire, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

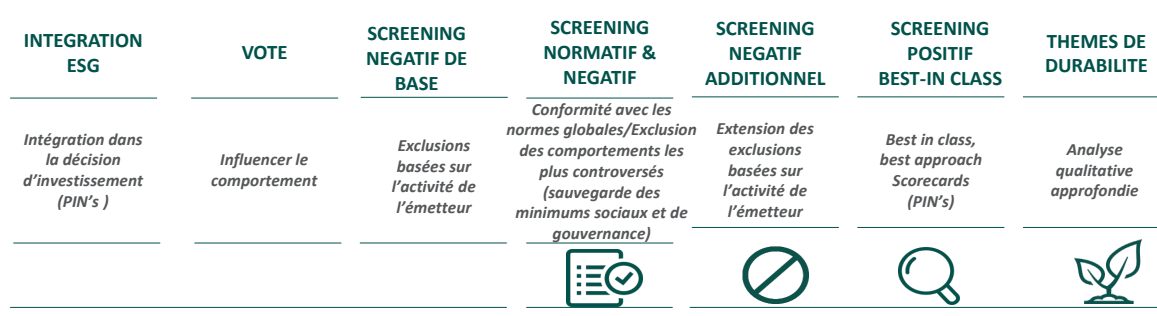
Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées de DPAM ont été écartées.

Sur une base hebdomadaire, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

Ensuite, sur base semestrielle, l'univers résultant a fait l'objet d'un classement dit best-in-class afin de ne retenir que les meilleurs profils ESG des entreprises sur une liste de titres éligibles à la gestion (25% des scores les plus bas ont été écartés par secteur de la liste éligible).

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux objectifs de développement durable des Nations Unies.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier

atteint les
caractéristiques
environnementales ou
sociales qu'il promeut.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**
Pas d'application
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**
Pas d'application
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**
Pas d'application

Dénomination du produit:
DPAM B EQUITIES EUROPE DIVIDEND

Identifiant d'entité juridique:
549300ZQF1FX3WRV7T82

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ ☐ Oui ☒ ☐ ☒ Non	
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____% ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	☐ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ____% d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ ayant un objectif social ☒ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Pendant la Période de Référence allant du 01/01/2025 au 31/12/2025 (ci-après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- a) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;

b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées exclues selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>;

c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG extrêmement graves autour des questions environnementales ou sociales.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023	2024	2025
Caractéristiques E/S	99.04%	99.41%	99.58%	99.20%

Période de référence	2022	2023	2024	2025
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes mondiales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, sont ainsi exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. L'exclusion des entreprises impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales sont de facto exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. De cette manière, les sociétés impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les entreprises ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement, accessible sur le site <https://www.dpaminvestments.com>.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/climate-policy-2025-enFR>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 01/01/2025-31/12/2025

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
MERCK KGAA	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	5.45	Allemagne
NOVO NORDISK B	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	4.56	Danemark
SANOFI	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	4.53	France
CARREFOUR	COMMERCE	4.17	France
BANCO SANTANDER SA	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	3.57	Espagne
CVC CAPITAL PARTNERS PLC	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	3.46	Pays-Bas
VEOLIA ENVIRONNEMENT	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU; ASSAINISSEMENT, GESTION DES DÉCHETS ET DÉPOLLUTION	3.23	France
EIFPAGE SA	CONSTRUCTION	2.90	France
AYVENS SA	ACTIVITÉS DE SERVICE ADMINISTRATIF ET DE SOUTIEN	2.86	France
BRITISH LAND	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	2.71	Royaume-Uni
GSK PLC	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	2.68	Royaume-Uni
TATE & LYLE PLC	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	2.66	Royaume-Uni
BARRATT DEVELOPMENTS	CONSTRUCTION	2.56	Royaume-Uni
ABN AMRO GROUP	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2.54	Pays-Bas
ANHEUSER BUSCH INBEV	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	2.42	Belgique



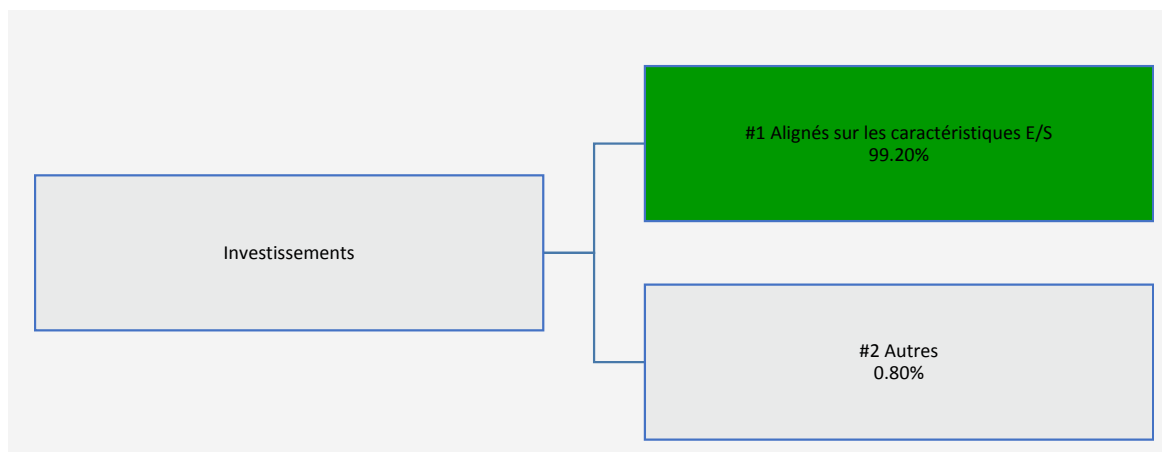
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 99.20% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Industrie pharmaceutique	19.11
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	Activités de services financiers, hors assurance et fonds de pension	18.81
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Industries alimentaires	6.55
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	Assurance, réassurance et fonds de pension, à l'exclusion de la sécurité sociale obligatoire	5.19
CONSTRUCTION	Génie civil	5.07
TÉLÉCOMMUNICATIONS, PROGRAMMATION INFORMATIQUE, CONSEIL, INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE ET AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICE D'INFORMATION	Télécommunications	4.77
ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	4.73
COMMERCE	Commerce de détail	4.17
CONSTRUCTION	Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels	3.52
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Métallurgie	3.44
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU; ASSAINISSEMENT, GESTION DES DÉCHETS ET DÉPOLLUTION	Captage, traitement et distribution d'eau	3.23
ACTIVITÉS DE SERVICE ADMINISTRATIF ET DE SOUTIEN	Activités de location et location-bail	2.86

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Industrie automobile	2.48
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de boissons	2.42
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Industrie chimique	2.11
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Industrie du papier et du carton	2.05
INDUSTRIES EXTRACTIVES	Extraction d'hydrocarbures	1.74
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNÉ	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNÉ	1.55
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	Transports aériens	1.52
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	1.50
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	0.95
ACTIVITÉS DE SERVICE ADMINISTRATIF ET DE SOUTIEN	Activités de services pour les bâtiments et l'aménagement paysager	0.93
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	Activités auxiliaires d'activités de services financiers et d'assurance	0.50
Autres	Autres	0.80



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?**

☐ Oui :

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☐ Non

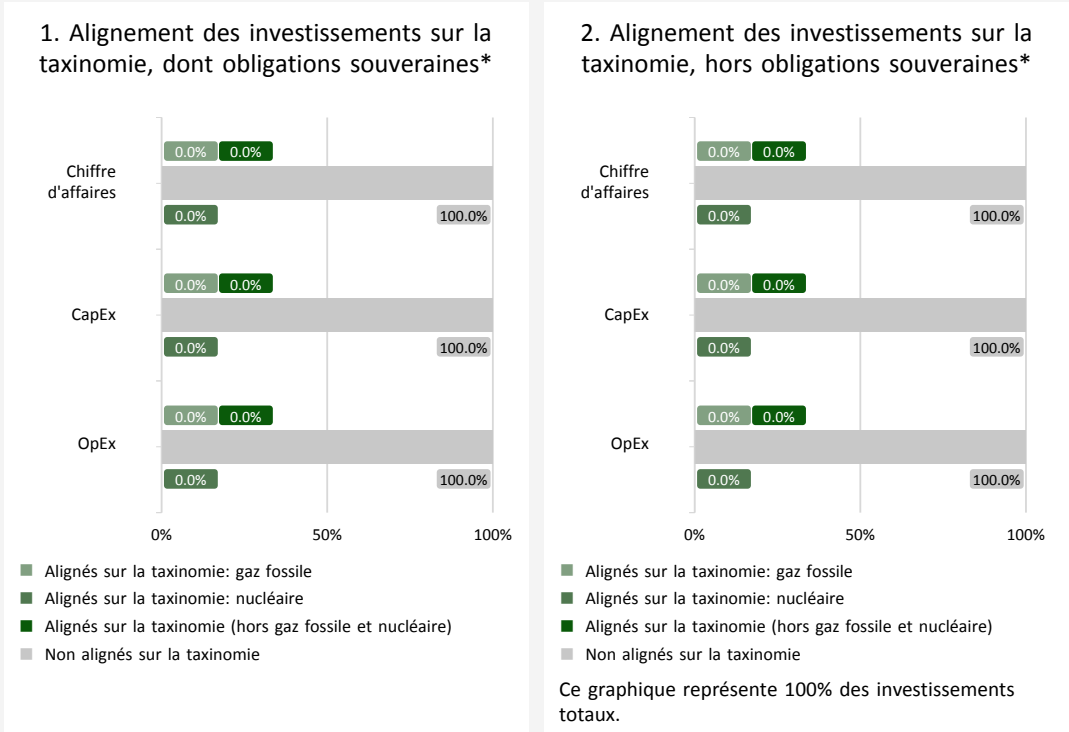
Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Pas d'application

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 0.8% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur ces investissements.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

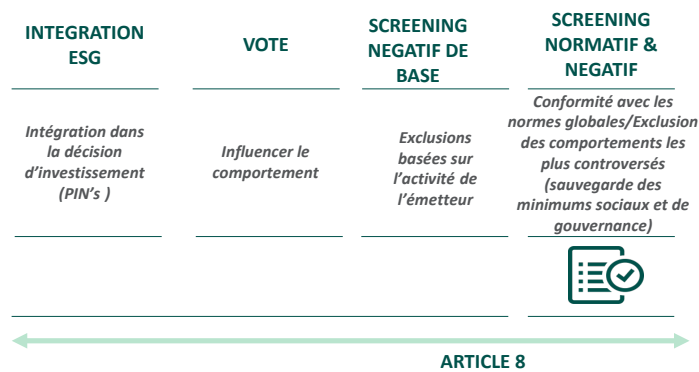
Sur une base hebdomadaire, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales ('Global Standards').

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

Sur une base hebdomadaire, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Dénomination du produit:
DPAM B EQUITIES EUROPE SUSTAINABLE

Identifiant d'entité juridique:
549300SV5DKMF2R17Y04

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ ☐ Oui	☒ ☐ ☒ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____% ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 61.29% d'investissements durables ☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☒ ayant un objectif social ☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Au cours de la Période de Référence allant du 01/01/2025 au 31/12/2025 (ci-après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

Durant la Période de Référence, les produits dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- a. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;

b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> ;

c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale ;

d. Au 31 décembre 2025, la part des émetteurs de la partie entreprise ayant adopté des objectifs Science Based Targets initiative (SBTi) ou équivalent dans le portefeuille du Compartiment était de 93.71% pour les industries intensives en carbone. L'objectif fixé est d'atteindre au moins 75% d'ici 2030. La part des émetteurs de la partie entreprise ayant adopté des objectifs Science Based Targets initiative (SBTi) ou équivalent dans le portefeuille du Compartiment était de 76.47% pour les autres industries. L'objectif fixé est d'atteindre au moins 75% d'ici 2030;

e. Le Compartiment a affiché un profil ESG moyen pondéré meilleur que celui de l'indice de référence, calculé sur une période glissante de trois ans: 69.06 contre 69.08 (au 31.12.2025).

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023	2024	2025
Caractéristiques E/S	-	97.91%	98.91%	99.14%
Investissement Durable	81.47%	91.27%	60.70%	61.29%
Autres investissement Environnemental	52.05%	59.14%	29.05%	36.94%
Social	77.41%	29.50%	27.97%	19.78%

Période de référence	2022	2023	2024	2025
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	-	-	-	Fort impact climatique : 93.71 Faible impact climatique : 76.47
Indicateur de durabilité e.	Compartiment : 60.69 Benchmark : 60.33	Compartiment : 62.22 Benchmark : 61.57	Compartiment : 65.54 Benchmark : 64.24	Compartiment : 69.06 Benchmark : 69.08

● Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Pour la Période de Référence, le Compartiment aspirait à comporter au moins 50% d'investissements durables. Les objectifs des investissements durables que le Compartiment entendait partiellement réaliser étaient d'investir dans les sociétés dont l'activité principale est le développement de produits et services qui contribuent à la réalisation des 17 objectifs de développement durable (« ODD ») environnementaux ou sociaux, définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU) (tels que par exemple des produits et services de santé, des services liés à l'éducation, des solutions d'économies

et d'accès à l'eau, de solutions d'efficacité énergétique, ou encore des services permettant la digitalisation, des services de mobilité durable, etc) et/ou (b) des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds') via:

- des sociétés alignées à un ou plusieurs des six objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes);
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social; et
- au niveau du portefeuille global, un minimum de 20% des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou des sociétés en contribution nette positive* sur l'ensemble des ODD.

* La contribution nette positive est la différence entre les contributions positives et négatives d'impact et se calcule au niveau de la société investie et au niveau du portefeuille global. Sur base du cadre de référence des ODD, la contribution nette positive tient compte d'une part (1) de la mesure dans laquelle les produits et services de la société investie contribuent à la réalisation des ODD et d'autre part (2) des impacts négatifs liés à leurs activités tout au long de la chaîne de valeurs.

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 61.29% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 4.57% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation d'un ou plusieurs objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE.
- 36.94% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la taxinomie de l'UE, par le biais d'investissements dans des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre environnemental.
- 19.78% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux, par le biais d'investissements dans des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social.
- 57.72% du portefeuille global du Compartiment a été investi dans des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou des sociétés en contribution nette positive sur l'ensemble des ODD.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

DPAM s'est assurée que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

Niveau émetteur :

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :

o en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à des autres objectifs environnementaux et/ou sociaux);

o via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement (Engagement policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>. Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel (disponible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>;

- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux ODD afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Niveau portefeuille global :

- Une règle de minimum 20% des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, investis dans des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou investis dans des sociétés en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD. Lors de la Période de Référence, 57.72% des actifs ont été alignés avec la taxinomie de l'UE, investis dans des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou investis dans des sociétés en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD.

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes mondiales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique, par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur classement best-in-class.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/voting-activity-report-enBE>) et le rapport d'engagement (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/climate-policy-2025-enFR>.

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n'a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes mondiales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique, par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur classement best-in-class.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/voting-activity-report-enBE>) et le rapport d'engagement (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles (TCFD Report), respectivement disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/climate-policy-2025-enFR>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 01/01/2025-31/12/2025

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
ASML HOLDING	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	5.32	Pays-Bas
ASTRAZENECA	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	4.69	Royaume-Uni
BANCO SANTANDER SA	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	4.60	Espagne
SAP AG	ÉDITION, DIFFUSION ET ACTIVITÉS DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION DE CONTENU	4.18	Allemagne
INTESA SANPAOLO (ORD)	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	3.88	Italie
NESTLE (NOM)	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	3.34	Suisse
L'OREAL SA	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	3.19	France
CIE FIN. RICHEMONT (NOM)	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	3.13	Suisse
SCHNEIDER ELECTRIC	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	3.01	France
COMPASS GROUP PLC	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	3.00	Royaume-Uni
AIR LIQUIDE (PORT)	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	2.61	France
ALLIANZ (NOM)	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2.38	Allemagne
LONZA GROUP AG	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	2.36	Suisse
NOVO NORDISK B	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	2.28	Danemark
NOVOZYMES B	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	2.23	Danemark



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

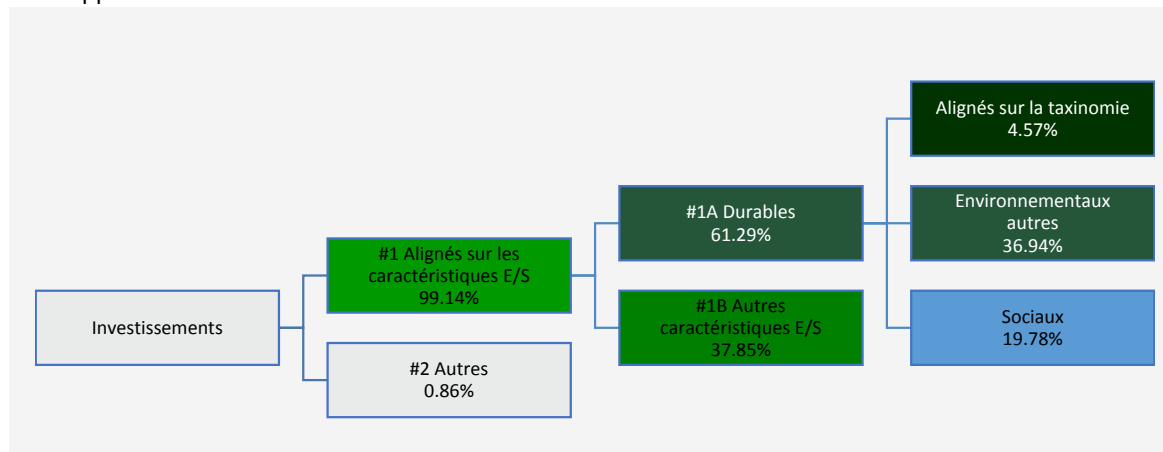
Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 99.14% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

Le Compartiment a investi 61.29% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.

Le pourcentage du portefeuille investi en investissements durables qui répondent à un objectif environnemental et/ou social (#1A Durables) a vu la méthodologie de calcul liée à la Taxinomie évoluer, de la prise en compte de l'ensemble de l'investissement pour l'objectif d'alignement à la taxinomie vers la prise en compte pour l'investissement qualifiant de durable uniquement de son

alignement à la taxinomie et de son investissement non aligné à la taxinomie distribué entre l'objectif environnemental ou l'objectif social en fonction de sa contribution nette positive aux objectifs de développement durable d'ordre environnemental ou social.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	Activités de services financiers, hors assurance et fonds de pension	14.53
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Industrie pharmaceutique	12.30
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Industrie chimique	8.64
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	6.52
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Autres industries manufacturières	6.49
ÉDITION, DIFFUSION ET ACTIVITÉS DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION DE CONTENU	Activités d'édition	5.18
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	Assurance, réassurance et fonds de pension, à l'exclusion de la sécurité sociale obligatoire	5.05
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication d'équipements électriques	4.88
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de machines et équipements n.c.a.	4.68

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNÉ	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNÉ	4.03
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Industries alimentaires	3.84
HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	Activités de service de restauration	3.00
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Industrie automobile	2.93
TÉLÉCOMMUNICATIONS, PROGRAMMATION INFORMATIQUE, CONSEIL, INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE ET AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICE D'INFORMATION	Télécommunications	2.89
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	Entreposage et services auxiliaires des transports	2.44
TÉLÉCOMMUNICATIONS, PROGRAMMATION INFORMATIQUE, CONSEIL, INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE ET AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICE D'INFORMATION	Infrastructure informatique, traitement de données et autres activités de service d'information	1.98
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	Activités auxiliaires d'activités de services financiers et d'assurance	1.67
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	1.34
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Métallurgie	1.16
HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	Hébergement	1.13
ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	1.09
ACTIVITÉS DE SERVICE ADMINISTRATIF ET DE SOUTIEN	Activités de service de bureau, de soutien administratif et d'autre soutien aux entreprises	0.87
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	0.70
ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	0.67
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Industrie de l'habillement	0.58
ACTIVITÉS DE SERVICE ADMINISTRATIF ET DE SOUTIEN	Activités d'investigation et de sécurité	0.56
Autres	Autres	0.86



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables qui sont alignés sur la taxinomie de l'UE (désignés dans le tableau comme "alignés sur la taxinomie de l'UE") consistent en investissements dans des sociétés dont les activités économiques contribuent de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux (l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes) tels que définis par la taxinomie de l'UE conformément aux critères d'éligibilité et de sélection technique ("Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE").

La méthodologie de DPAM pour évaluer l'alignement sur la taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers.

Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE.
- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la taxinomie de l'UE.

En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnement au sens de la taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, DPAM s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 4.57% à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE.

La proportion d'investissements pour chacun des objectifs environnementaux auxquels ces investissements ont contribué est ventilée comme suit :

- 5.54% des investissements ont contribué à l'atténuation du changement climatique;
- 0% des investissements ont contribué à l'adaptation au changement climatique;
- 0% des investissements ont contribué à l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines;
- 0.29% des investissements ont contribué à la transition vers une économie circulaire;
- 0% des investissements ont contribué à la prévention et la réduction de la pollution;
- 0% des investissements ont contribué à la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Cette ventilation peut différer de la somme d'alignement à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE mentionné ci-dessus en raison du manque de granularité des données au niveau de chacun des 6 objectifs et du référentiel commun entre plusieurs objectifs pouvant mener à un double comptage.

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

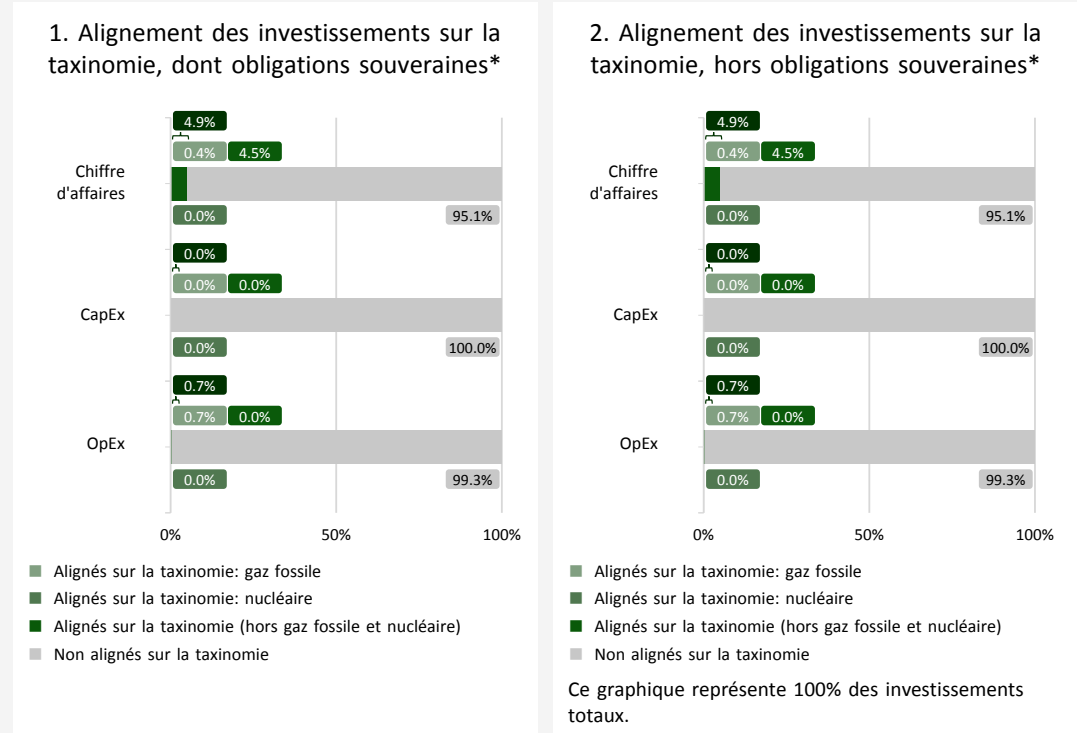
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?**

- ☒ Oui :
- ☒ Dans le gaz fossile ☒ Dans l'énergie nucléaire
- ☐ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Activités transitoires : 0.08%

Activités habilitantes : 0%

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2022 - 31 décembre 2022	2.99%
1 janvier 2023 - 31 décembre 2023	2.39%
1 janvier 2024 - 31 décembre 2024	3.68%
1 janvier 2025 - 31 décembre 2025	4.57%



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 36.94% de son portefeuille dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE sur la Période de Référence.

Un investissement durable est considéré comme ayant un objectif environnemental aligné sur la taxinomie de l'UE lorsque les activités éligibles de l'émetteur atteignent un seuil de 10% d'alignement au règlement (UE) 2020/852 ('Règlement taxinomie). Lorsque les activités économiques éligibles de l'émetteur n'atteignent pas ce seuil de 10% d'alignement au Règlement taxinomie ou lorsque les activités économiques de l'émetteur ne sont pas couvertes par le Règlement taxinomie, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs environnementaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs.

Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux ODD des Nations unies qui peuvent être attribués aux objectifs environnementaux.

De plus amples informations sur la méthodologie et les ressources en matière de données sont disponibles dans les informations sur ce Compartiment via le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (notamment dans les sections "Méthodes" et "Sources et traitement des données").



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 19.78% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociaux doit encore être développée. En attendant, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité, la paix, la justice et des institutions fortes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et

évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux ODD des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la taxinomie de l'UE.

De plus amples informations sur la méthodologie et les ressources en matière de données sont disponibles dans les informations sur ce Compartiment via le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (notamment dans les sections "Méthodes" et "Sources et traitement des données").



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 0.86% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

Sur une base hebdomadaire, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées de DPAM ont été écartées.

Sur une base hebdomadaire, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

Ensuite, sur base semestrielle, l'univers résultant a fait l'objet d'un classement dit best-in-class afin de ne retenir que les meilleurs profils ESG des entreprises sur une liste de titres éligibles à la gestion (25% des scores les plus bas ont été écartés par secteur de la liste éligible).

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux ODD des Nations Unies.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :

INTEGRATION ESG	VOTE	SCREENING NEGATIF DE BASE	SCREENING NORMATIF & NEGATIF	SCREENING NEGATIF ADDITIONNEL	SCREENING POSITIF BEST-IN CLASS	THEMES DE DURABILITE
Intégration dans la décision d'investissement (PIN's)	Influencer le comportement	Exclusions basées sur l'activité de l'émetteur	Conformité avec les normes globales/Exclusion des comportements les plus controversés (sauvegarde des minimums sociaux et de gouvernance)	Extension des exclusions basées sur l'activité de l'émetteur	Best in class, best approach Scorecards (PIN's)	Analyse qualitative approfondie
						



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?
Pas d'application
- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?
Pas d'application
- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?
Pas d'application
- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?
Pas d'application

Dénomination du produit:
DPAM B EQUITIES NEWGEMS SUSTAINABLE

Identifiant d'entité juridique:
54930001NHP87EW0JE18

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ ☐ Oui	☒ ☐ ☒ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____% ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 61.03% d'investissements durables ☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☒ ayant un objectif social ☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Au cours de la Période de Référence allant du 01/01/2025 au 31/12/2025 (ci-après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

Durant la Période de Référence, les produits dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- a. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;

b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> ;

c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale ;

d. Le compartiment n'a pas été exposé aux sociétés se situant dans les 20 % inférieurs sur plus de deux de ses quatre principaux risques environnementaux, sociaux ou de gouvernance, spécifiques à l'activité et au périmètre géographique de la société.

Dans le cas de la stratégie thématique, l'appréciation du profil ESG se fait au moyen d'une scorecard qui se concentre sur les 4 risques ESG les plus matériels pour l'émetteur. Le profil d'un émetteur sera jugé insuffisant sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance si ce dernier score dans le dernier 20% sur plus de deux de ces quatre risques les plus matériels identifiés.

e. L'intensité moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Compartiment a été inférieure à l'intensité moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'indice de référence calculée sur une période glissante de trois ans: 377.75 tCO2e/M revenue contre 1199.35 tCO2e/M revenue (Au 31/12/2025).

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023	2024	2025
Caractéristiques E/S	98.25%	98.60%	98.48%	99.44%
Investissement Durable	89.46%	90.80%	69.52%	61.03%
Autres investissement Environnemental	65.89%	74.00%	30.88%	31.66%
Social	88.12%	16.79%	37.06%	28.65%

Période de référence	2022	2023	2024	2025
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité e.	Compartiment : 436.6 Benchmark : 1113.06	Compartiment : 540.86 Benchmark : 1199.15	Compartiment : 597.86 Benchmark : 1231.55	Compartiment : 377.75 Benchmark : 1199.35

● Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Pour la Période de Référence, le Compartiment aspirait à comporter au moins 50% d'investissements durables. Les objectifs des investissements durables que le Compartiment entendait partiellement réaliser étaient d'investir dans les sociétés dont l'activité principale est le développement de produits et services qui contribuent à la réalisation des 17 objectifs de développement durable (« ODD ») environnementaux ou sociaux, définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU) (tels que par exemple des produits et services de santé, des services liés à l'éducation, des solutions d'économies

et d'accès à l'eau, de solutions d'efficacité énergétique, ou encore des services permettant la digitalisation, des services de mobilité durable, etc) et/ou (b) des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds') via :

- des sociétés alignées à un ou plusieurs des six objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes);
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social; et
- au niveau du portefeuille global, un minimum de 20% des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou des sociétés en contribution nette positive* sur l'ensemble des ODD.

* La contribution nette positive est la différence entre les contributions positives et négatives d'impact et se calcule au niveau de la société investie et au niveau du portefeuille global. Sur base du cadre de référence des ODD, la contribution nette positive tient compte d'une part (1) de la mesure dans laquelle les produits et services de la société investie contribuent à la réalisation des ODD et d'autre part (2) des impacts négatifs liés à leurs activités tout au long de la chaîne de valeurs.

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 61.03% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 0.72% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation d'un ou plusieurs objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE;
- 31.66% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la taxinomie de l'UE, par le biais d'investissements dans des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre environnemental;
- 28.65% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux, par le biais d'investissements dans des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social; et
- 61.49% du portefeuille global du Compartiment a été investi dans des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou des sociétés en contribution nette positive sur l'ensemble des ODD.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

DPAM s'est assurée que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

Niveau émetteur :

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :

o en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à des autres objectifs environnementaux et/ou sociaux);

o via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement (Engagement policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>. Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel (disponible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux ODD afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Niveau portefeuille global :

- Une règle de minimum 20% des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, investis dans des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou investis dans des sociétés en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD. Lors de la Période de Référence, 61.49% des actifs ont été alignés avec la taxinomie de l'UE, investis dans des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou investis dans des sociétés en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD.

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes mondiales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a exclu les sociétés impliquées dans la production du charbon thermique, par exemple, et donc a permis une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur scorecard.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/voting-activity-report-enBE>) et le rapport d'engagement (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

e) de même, les indicateurs sociaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/climate-policy-2025-enFR>.

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n'a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes mondiales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique, par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur scorecard.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/voting-activity-report-enBE>) et le rapport d'engagement (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM ont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD (TCFD Report), respectivement disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/climate-policy-2025-enFR>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 01/01/2025-31/12/2025

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
NVIDIA CORP	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	9.33	Etats-Unis
MICROSOFT	ÉDITION, DIFFUSION ET ACTIVITÉS DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION DE CONTENU	7.22	Etats-Unis
TAIWAN SEMICONDUCTOR CO. ADR	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	6.61	Taiwan
AMAZON COM	COMMERCE	6.06	Etats-Unis
ALPHABET A	TÉLÉCOMMUNICATIONS, PROGRAM-MATION INFORMATIQUE, CONSEIL, INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE ET AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICE D'INFORMATION	4.39	Etats-Unis
SK HYNIX INC.	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	2.94	Corée du Sud
VISA A	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2.87	Etats-Unis
BROADCOM INC	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	2.57	Etats-Unis
ORACLE CORP	ÉDITION, DIFFUSION ET ACTIVITÉS DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION DE CONTENU	2.29	Etats-Unis
PALO ALTO NETWORKS, INC.	ÉDITION, DIFFUSION ET ACTIVITÉS DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION DE CONTENU	1.95	Etats-Unis
SERVICENOW, INC.	ÉDITION, DIFFUSION ET ACTIVITÉS DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION DE CONTENU	1.69	Etats-Unis
CONTEMPORARY AMPEREX TECHNOLOGY CO., LTD. CLASS A	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	1.55	Chine
SNOWFLAKE, INC. CLASS A	ÉDITION, DIFFUSION ET ACTIVITÉS DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION DE CONTENU	1.45	Etats-Unis
SAP AG	ÉDITION, DIFFUSION ET ACTIVITÉS DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION DE CONTENU	1.34	Allemagne
INTUIT INC.	ÉDITION, DIFFUSION ET ACTIVITÉS DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION DE CONTENU	1.33	Etats-Unis



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

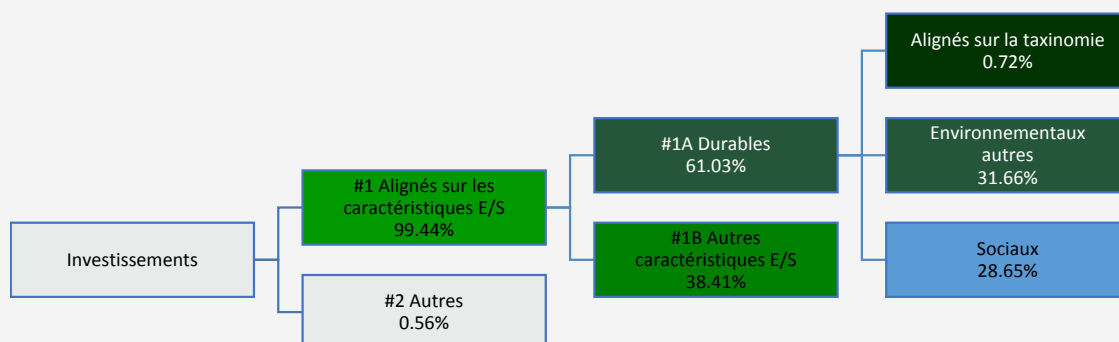
● Quelle était l'allocation des actifs ?

Pendant la période de Référence, par l'application de la stratégie d'investissement, le Compartiment a investi 99.44% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

Le Compartiment a investi 61.03% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.

Le pourcentage du portefeuille investi en investissements durables qui répondent à un objectif environnemental et/ou social (#1A Durables) a vu la méthodologie de calcul liée à la Taxinomie évoluer, de la prise en compte de l'ensemble de l'investissement pour l'objectif d'alignement à la taxinomie vers la prise en compte pour l'investissement qualifiant de durable uniquement de son alignement à la taxinomie et de son investissement non aligné à la taxinomie distribué entre l'objectif environnemental ou l'objectif social en fonction de sa contribution nette positive aux objectifs de développement durable d'ordre environnemental ou social.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	32.76
ÉDITION, DIFFUSION ET ACTIVITÉS DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION DE CONTENU	Activités d'édition	22.53

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
COMMERCE	Commerce de détail	8.92
TÉLÉCOMMUNICATIONS, PROGRAMMATION INFORMATIQUE, CONSEIL, INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE ET AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICE D'INFORMATION	Infrastructure informatique, traitement de données et autres activités de service d'information	6.84
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	Activités de services financiers, hors assurance et fonds de pension	5.40
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Industrie pharmaceutique	3.04
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Autres industries manufacturières	2.98
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de machines et équipements n.c.a.	2.12
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication d'équipements électriques	1.55
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	Transports terrestres et transports par conduites	1.18
COMMERCE	Commerce de gros	1.17
ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	1.17
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU; ASSAINISSEMENT, GESTION DES DÉCHETS ET DÉPOLLUTION	Collecte, valorisation et élimination des déchets;	1.13
ACTIVITÉS DE SERVICE ADMINISTRATIF ET DE SOUTIEN	Activités d'agence de voyage, de voyageur, de service de réservation et de services connexes	1.10
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	Assurance, réassurance et fonds de pension, à l'exclusion de la sécurité sociale obligatoire	1.09
TÉLÉCOMMUNICATIONS, PROGRAMMATION INFORMATIQUE, CONSEIL, INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE ET AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICE D'INFORMATION	Télécommunications	0.87
ARTS, SPORTS ET ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	Activités de création artistique et de spectacle	0.81
ACTIVITÉS DE SERVICE ADMINISTRATIF ET DE SOUTIEN	Activités de service de bureau, de soutien administratif et d'autre soutien aux entreprises	0.80
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Industrie chimique	0.78
CONSTRUCTION	Travaux de construction spécialisés	0.69
ARTS, SPORTS ET ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	Activités sportives et activités récréatives et de loisirs	0.62
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	Activités auxiliaires d'activités de services financiers et d'assurance	0.61

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	Pêche et aquaculture	0.53
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de boissons	0.39
HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	Hébergement	0.34
Autres	Autres	0.56



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables qui sont alignés sur la taxinomie de l'UE (désignés dans le tableau comme "alignés sur la taxinomie de l'UE") consistent en investissements dans des sociétés dont les activités économiques contribuent de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux (l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes) tels que définis par la taxinomie de l'UE conformément aux critères d'éligibilité et de sélection technique ("Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE").

La méthodologie de DPAM pour évaluer l'alignement sur la taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers. Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE.
- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la taxinomie de l'UE.

En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, DPAM s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 0.72% à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE.

La proportion d'investissements pour chacun des objectifs environnementaux auxquels ces investissements ont contribué est ventilée comme suit :

- 0.93% des investissements ont contribué à l'atténuation du changement climatique;
- 0.01% des investissements ont contribué à l'adaptation au changement climatique;
- 0% des investissements ont contribué à l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines;
- 0% des investissements ont contribué à la transition vers une économie circulaire;
- 0% des investissements ont contribué à la prévention et la réduction de la pollution;

- 0% des investissements ont contribué à la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Cette ventilation peut différer de la somme d'alignement à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE mentionné ci-dessus en raison du manque de granularité des données au niveau de chacun des 6 objectifs et du référentiel commun entre plusieurs objectifs pouvant mener à un double comptage.

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?**

☐ Oui :

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

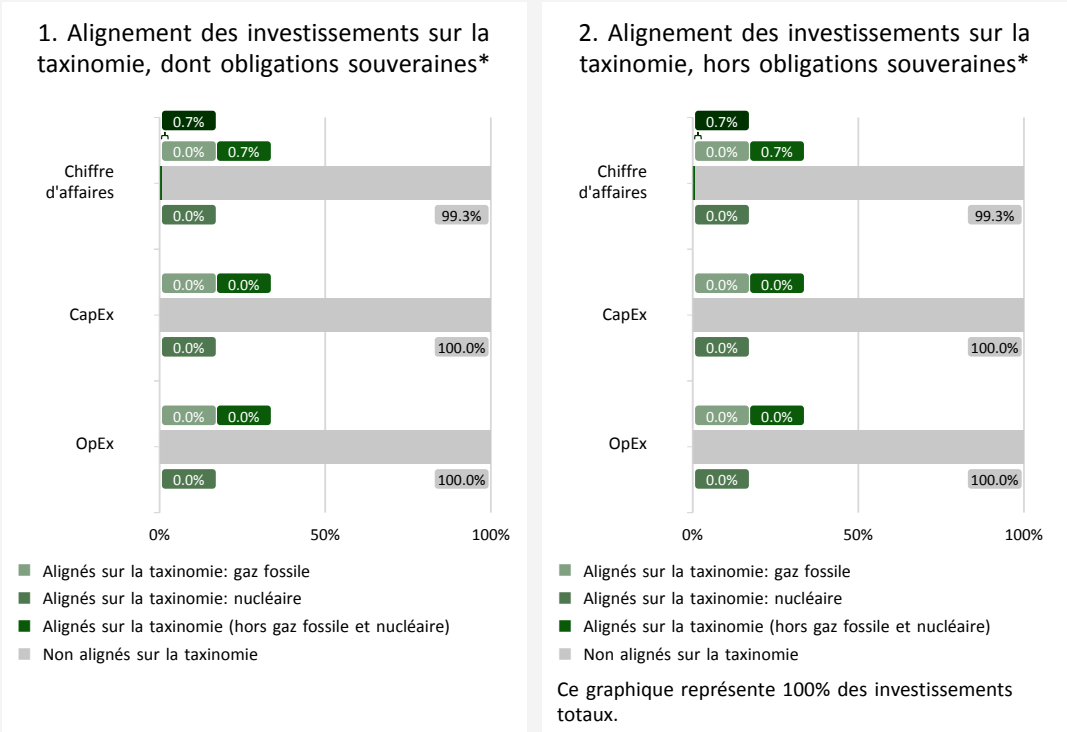
Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

Activités transitoires : 0.23%

Activités habilitantes : 0%

● Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2022 - 31 décembre 2022	0.82%
1 janvier 2023 - 31 décembre 2023	0.00%
1 janvier 2024 - 31 décembre 2024	0.42%

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2025 - 31 décembre 2025	0.72%



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 31.66% de son portefeuille dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE sur la Période de Référence.

Un investissement durable est considéré comme ayant un objectif environnemental aligné sur la taxinomie de l'UE lorsque les activités éligibles de l'émetteur atteignent un seuil de 10% d'alignement au règlement (UE) 2020/852 ('Règlement taxinomie'). Lorsque les activités économiques éligibles de l'émetteur n'atteignent pas ce seuil de 10% d'alignement au Règlement taxinomie ou lorsque les activités économiques de l'émetteur ne sont pas couvertes par le Règlement taxinomie, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs environnementaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs.

Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux ODD des Nations unies qui peuvent être attribués aux objectifs environnementaux.

De plus amples informations sur la méthodologie et les ressources en matière de données sont disponibles dans les informations sur ce Compartiment via le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (notamment dans les sections "Méthodes" et "Sources et traitement des données").



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 28.65% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociaux doit encore être développée. En attendant, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité, la paix, la justice et des institutions fortes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux ODD des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la taxinomie de l'UE.

De plus amples informations sur la méthodologie et les ressources en matière de données sont disponibles dans les informations sur ce Compartiment via le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (notamment dans les sections "Méthodes" et "Sources et traitement des données").



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés

- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 0.56% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

Sur une base hebdomadaire, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées de DPAM ont été écartées.

Sur une base hebdomadaire, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

DPAM a complété les différents filtres d'exclusion ESG au moyen de scorecards des risques et opportunités ESG par émetteur présent en portefeuille. Les scorecards ont été mis à jour sur une base annuelle ou ad-hoc si un évènement devait demander une révision de la scorecard de l'émetteur.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux objectifs de développement durable des Nations Unies. Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :

INTEGRATION ESG	VOTE	SCREENING NEGATIF DE BASE	SCREENING NORMATIF & NEGATIF	SCREENING NEGATIF ADDITIONNEL	SCREENING POSITIF BEST-IN CLASS	THEMES DE DURABILITE
Intégration dans la décision d'investissement (PIN's)	Influencer le comportement	Exclusions basées sur l'activité de l'émetteur	Conformité avec les normes globales/Exclusion des comportements les plus controversés (sauvegarde des minimums sociaux et de gouvernance)	Extension des exclusions basées sur l'activité de l'émetteur	Best in class, best approach Scorecards (PIN's)	Analyse qualitative approfondie



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pas d'application

atteint les
caractéristiques
environnementales ou
sociales qu'il promeut.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**
Pas d'application
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**
Pas d'application
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**
Pas d'application

Dénomination du produit:
DPAM B EQUITIES SUSTAINABLE FOOD TRENDS

Identifiant d'entité juridique:
549300RTIGL1SBGOOZ17

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ ☐ Oui	☒ ☐ ☒ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____% ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 73.38% d'investissements durables ☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☒ ayant un objectif social ☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Au cours de la Période de Référence allant du 01/01/2025 au 31/12/2025 (ci-après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

Durant la Période de Référence, les produits dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- a. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;

b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> ;

c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale ;

d. Au 31 décembre 2025, la part des émetteurs de la partie entreprise ayant adopté des objectifs Science Based Targets initiative (SBTi) ou équivalent dans le portefeuille du Compartiment était de 58.92% pour les industries intensives en carbone. L'objectif fixé est d'atteindre au moins 75% d'ici 2030. La part des émetteurs de la partie entreprise ayant adopté des objectifs Science Based Targets initiative (SBTi) ou équivalent dans le portefeuille du Compartiment était de 100% pour les autres industries. L'objectif fixé est d'atteindre au moins 50% d'ici 2030;

e. Le compartiment n'a pas été exposé aux sociétés se situant dans les 20% inférieurs sur plus de deux de ses quatre principaux risques environnementaux, sociaux ou de gouvernance, spécifiques à l'activité et au périmètre géographique de la société.

Dans le cas de la stratégie thématique, l'appréciation du profil ESG a été fait au moyen d'une scorecard qui se concentre sur les quatre risques ESG les plus matériels pour l'émetteur. Le profil d'un émetteur a été jugé insuffisant sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance si ce dernier a obtenu un score dans le dernier quintile sur plus de deux de ces quatre risques les plus matériels identifiés.

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023	2024	2025
Caractéristiques E/S	-	96.12%	97.36%	98.39%
Investissement Durable	90.23%	76.20%	65.95%	73.38%
Autres investissement Environnemental	-	14.13%	25.72%	33.42%
Social	87.69%	62.02%	40.23%	39.95%

Période de référence	2022	2023	2024	2025
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	-	-	-	Fort impact climatique : 58.92 Faible impact climatique : 100
Indicateur de durabilité e.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition

● Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Pour la Période de Référence, les objectifs des investissements durables que le Compartiment aspirait à partiellement réaliser était d'investir (a) dans des sociétés dont l'activité principale vise une agriculture plus durable (notamment par une production alimentaire plus durable et une meilleure préservation des terres et de la biodiversité mais aussi le développement de produits, innovations et

technologies visant à promouvoir une consommation alimentaire durable, à faciliter le passage à des régimes alimentaires sains et durables et enfin réduire les pertes et le gaspillage de nourriture) et/ou (b) des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds') via:

- des sociétés alignées à un ou plusieurs des six objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes);
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social; et
- au niveau du portefeuille global, un minimum de 20% des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou des sociétés en contribution nette positive* sur les ODD d'ordre social.

* La contribution nette positive est la différence entre les contributions positives et négatives d'impact et se calcule au niveau de la société investie et au niveau du portefeuille global. Sur base du cadre de référence des ODD, la contribution nette positive tient compte d'une part (1) de la mesure dans laquelle les produits et services de la société investie contribuent à la réalisation des ODD et d'autre part (2) des impacts négatifs liés à leurs activités tout au long de la chaîne de valeurs.

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 73.38% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 0.01% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation d'un ou plusieurs des six objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE.
- 33.42% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la taxinomie de l'UE, par le biais d'investissements dans des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre environnemental.
- 39.95% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux, par le biais d'investissements dans des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social.
- 51.96% du portefeuille global du Compartiment a été investi dans des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou des sociétés en contribution nette positive sur les ODD d'ordre social.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

DPAM s'est assurée que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

Niveau émetteur :

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :

o en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à des autres objectifs environnementaux et/ou sociaux);

o via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement (Engagement policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>. Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel (disponible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux ODD afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Niveau portefeuille global :

- Une règle de minimum 20% des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, investis dans des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou investis dans des sociétés en contribution positive nette sur les ODD d'ordre social. Lors de la Période de Référence, 51.96% des actifs ont été alignés avec la taxinomie de l'UE, investis dans des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou investis dans des sociétés en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD.

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes mondiales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a exclu les sociétés impliquées dans la production du charbon thermique, par exemple, et donc a permis une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur scorecard.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/voting-activity-report-enBE>) et le rapport d'engagement (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/climate-policy-2025-enFR>.

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n'a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes mondiales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur scorecard.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/voting-activity-report-enBE>) et le rapport d'engagement (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD (TCFD Report), respectivement disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/climate-policy-2025-enFR>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 01/01/2025-31/12/2025

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
DSM-FIRMENICH LTD	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	8.04	Pays-Bas
CF INDUSTRIES HOLDINGS	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	8.01	Etats-Unis
DEERE & COMPANY	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	7.79	Etats-Unis
DARLING INGREDIENTS	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	7.60	Etats-Unis
TATE & LYLE PLC	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	5.62	Royaume-Uni
TOMRA SYSTEMS ASA	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	4.83	Norvège
MARINE HARVEST ASA	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	4.80	Norvège
LOTUS BAKERIES	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	4.78	Belgique
SIPEF	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	4.75	Belgique
UNITED PLANTATIONS	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	4.72	Malaisie
BAKKAFROST	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	4.69	Norvège
M.P. EVANS GROUP	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	4.40	Royaume-Uni
ROBERTET SA	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	4.11	France
COLRUYT	COMMERCE	3.68	Belgique
KWS SAAT	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	3.53	Allemagne



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

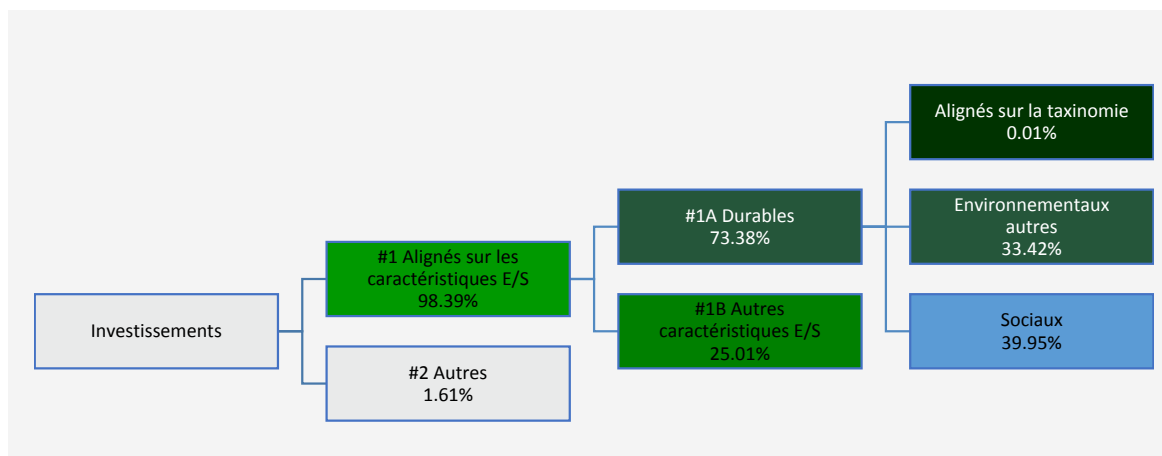
● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 98.39% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

Le Compartiment a investi 73.38% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.

Le pourcentage du portefeuille investi en investissements durables qui répondent à un objectif environnemental et/ou social (#1A Durables) a vu la méthodologie de calcul liée à la Taxinomie évoluer, de la prise en compte de l'ensemble de l'investissement pour l'objectif d'alignement à la taxinomie vers la prise en compte pour l'investissement qualifiant de durable uniquement de son alignement à la taxinomie et de son investissement non aligné à la taxinomie distribué entre l'objectif environnemental ou l'objectif social en fonction de sa contribution nette positive aux objectifs de développement durable d'ordre environnemental ou social.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Industries alimentaires	36.51
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Industrie chimique	21.25
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de machines et équipements n.c.a.	12.63
AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	Culture et production animale, chasse et services annexes	10.23
AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	Pêche et aquaculture	6.16
AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	Sylviculture et exploitation forestière	4.40
COMMERCE	Commerce de détail	3.68
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Industrie pharmaceutique	2.02
HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	Activités de service de restauration	1.52
Autres	Autres	1.61



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables qui sont alignés sur la taxinomie de l'UE (désignés dans le tableau comme "alignés sur la taxinomie de l'UE") consistent en investissements dans des sociétés dont les activités économiques contribuent de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs

environnementaux (l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes) tels que définis par la taxinomie de l'UE conformément aux critères d'éligibilité et de sélection technique ("Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE").

La méthodologie de DPAM pour évaluer l'alignement sur la taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers.

Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE.
- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la taxinomie de l'UE.

En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, DPAM s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 0.01% à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE.

La proportion d'investissements pour chacun des objectifs environnementaux auxquels ces investissements ont contribué est ventilée comme suit :

- 0% des investissements ont contribué à l'atténuation du changement climatique;
- 0% des investissements ont contribué à l'adaptation au changement climatique;
- 0% des investissements ont contribué à l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines;
- 0% des investissements ont contribué à la transition vers une économie circulaire;
- 0% des investissements ont contribué à la prévention et la réduction de la pollution;
- 0% des investissements ont contribué à la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Cette ventilation peut différer de la somme d'alignement à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE mentionné ci-dessus en raison du manque de granularité des données au niveau de chacun des 6 objectifs et du référentiel commun entre plusieurs objectifs pouvant mener à un double comptage.

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?**

☒ Oui :

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au gaz fossile comprennent

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

☒ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☐ Non

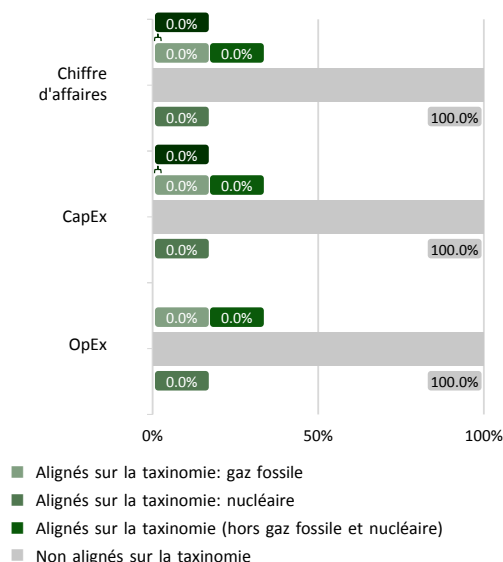
des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

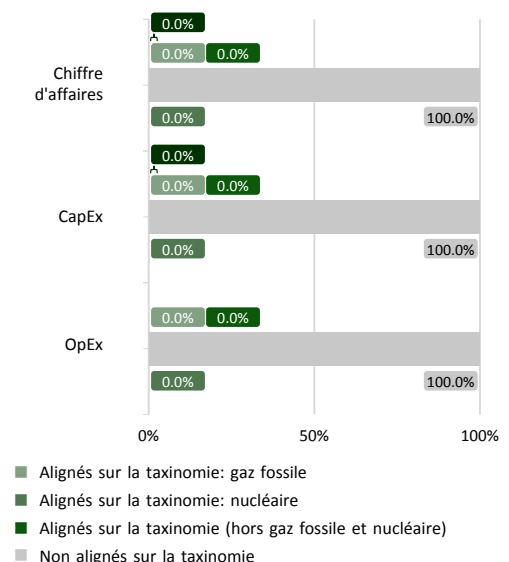
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

Activités transitoires : 0.09%

Activités habilitantes : 0%

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet

de serre correspondent
aux meilleures
performances réalisables.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2022 - 31 décembre 2022	0.13%
1 janvier 2023 - 31 décembre 2023	0.05%
1 janvier 2024 - 31 décembre 2024	0.01%
1 janvier 2025 - 31 décembre 2025	0.01%



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 33.42% de son portefeuille dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE sur la Période de Référence.

Un investissement durable est considéré comme ayant un objectif environnemental aligné sur la taxinomie de l'UE lorsque les activités éligibles de l'émetteur atteignent un seuil de 10% d'alignement au règlement (UE) 2020/852 ('Règlement taxinomie'). Lorsque les activités économiques éligibles de l'émetteur n'atteignent pas ce seuil de 10% d'alignement au Règlement taxinomie ou lorsque les activités économiques de l'émetteur ne sont pas couvertes par le Règlement taxinomie, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs environnementaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs.

Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux ODD des Nations unies qui peuvent être attribués aux objectifs environnementaux.

De plus amples informations sur la méthodologie et les ressources en matière de données sont disponibles dans les informations sur ce Compartiment via le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (notamment dans les sections "Méthodes" et "Sources et traitement des données").



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 39.95% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociaux doit encore être développée. En attendant, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité, la paix, la justice et des institutions fortes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la taxinomie de l'UE.

De plus amples informations sur la méthodologie et les ressources en matière de données sont disponibles dans les informations sur ce Compartiment via le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (notamment dans les sections "Méthodes" et "Sources et traitement des données").



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 1.61% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

Sur une base hebdomadaire, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées de DPAM ont été écartées.

Sur une base hebdomadaire, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

DPAM a complété les différents filtres d'exclusion ESG au moyen de scorecards des risques et opportunités ESG par émetteur présent en portefeuille. Les scorecards ont été mis à jour sur une base annuelle ou adhoc si un évènement devait demander une révision de la scorecard de l'émetteur. A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, au niveau de la recherche d'impact et thématiques de durabilité, DPAM s'est assurée que les produits et/ou services de l'entreprise ont contribué – en proportion de son chiffre d'affaires – à la réalisation des ODD 2 (faim « zéro ») et 3 (bonne santé et bien-être).

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :

INTEGRATION ESG	VOTE	SCREENING NEGATIF DE BASE	SCREENING NORMATIF & NEGATIF	SCREENING NEGATIF ADDITIONNEL	SCREENING POSITIF BEST-IN CLASS	THEMES DE DURABILITE
Intégration dans la décision d'investissement (PIN's)	Influencer le comportement	Exclusions basées sur l'activité de l'émetteur	Conformité avec les normes globales/Exclusion des comportements les plus controversés (sauvegarde des minimums sociaux et de gouvernance)	Extension des exclusions basées sur l'activité de l'émetteur	Best in class, best approach Scorecards (PIN's)	Analyse qualitative approfondie



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**
Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**
Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**
Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**
Pas d'application

Dénomination du produit:
DPAM B BONDS EUR GOVERNMENT IG

Identifiant d'entité juridique:
549300WCSC3NSYSUWX83

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

● ● ☐ Oui	● ○ ☒ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____% ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	☐ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ____% d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ ayant un objectif social ☒ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Pendant la Période de Référence allant du 01/01/2025 au 31/12/2025 (ci-après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à exclure les pays qui ne respectent pas un minimum de requis démocratiques.
- en appliquant systématiquement une politique d'obligations d'impact telles que les obligations vertes et sociales.

Les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- Le Compartiment n'a pas été exposé à une exposition à des émetteurs ne respectant pas un minimum de requis démocratiques.

b. Le pourcentage des obligations d'impact ("Green, Social & Sustainability bonds") en portefeuille a été supérieur à celui du benchmark. Sur la Période de Référence, le pourcentage des obligations d'impact ("Green, Social & Sustainability bonds") en portefeuille a été de 14.98% alors que celui du benchmark était de 3.31%.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023	2024	2025
Caractéristiques E/S	95.39%	98.60%	97.77%	99.35%

Période de référence	2022	2023	2024	2025
Obligations d'impact	Compartiment : 7.35% Benchmark : 0.73%	Compartiment : 6.91% Benchmark : 2.52%	Compartiment : 7.33% Benchmark : 3.04%	Compartiment : 14.98% Benchmark : 3.31%
Non-respect du minimum démocratique	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération les PIN environnementales et sociales énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 pour les investissements en obligations souveraines.

Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par DPAM pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs. Les résultats des scores de durabilité des pays ont été discutés avec les pays concernés selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>.

Le deuxième PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Les pays qui n'ont pas satisfait aux exigences démocratiques minimales ont été exclus. Le modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Sur la Période de Référence, un dialogue a été engagé sur les résultats des scores de durabilité avec certains pays selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/climate-policy-2025-enFR>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 01/01/2025-31/12/2025

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
2.6% GERMANY AUG33 15.08.2033	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	7.96	Allemagne
0% GERMANY FEB30 REGS 15.02.2030	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	5.84	Allemagne
GOVERNMENT OF GERMANY 0.0% 15-AUG-2029	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	5.13	Allemagne
GOVERNMENT OF GERMANY 0.0% 15-AUG-2030	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	4.62	Allemagne
ROMANIA 5,875 25-110732	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	3.95	Roumanie
GOVERNMENT OF FRANCE 3.2% 25-MAY-2035	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	3.50	France
6 1/2 DEUTSCHLAND 97/27 04.07.2027	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	3.26	Allemagne

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
1 1/2 FINLAND SEP32 144A 15.09.2032	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	2.93	Finlande
3.75% SLOVAKIA FEB35 23.02.2035	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	2.83	Slovaquie
4 3/4 BTP SEP28 01.09.2028	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	2.74	Italie
3.625% ADIF APR35 30.04.2035	CONSTRUCTION	2.43	Espagne
5% ITALY SEP40 01.09.2040	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	2.35	Italie
0.95%BOT ITALY MAR37 144A 01.03.2037	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	2.30	Italie
1.65% BTP MAR32 01.03.2032	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	2.00	Italie
4.5% ITALY OCT53 REGS 01.10.2053	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	1.85	Italie



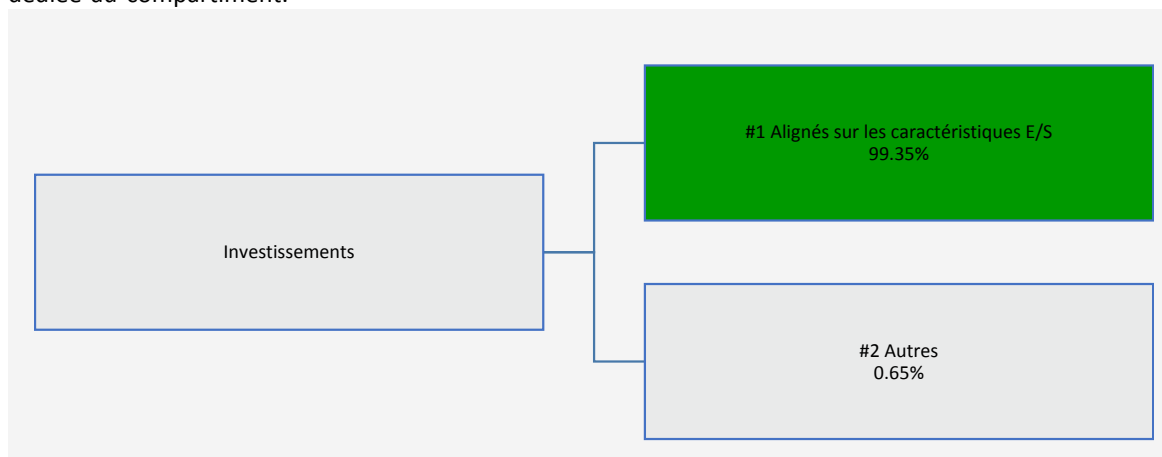
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 99.35% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	92.77
ACTIVITÉS DES ORGANISATIONS ET ORGANISMES EXTRATERRI- TORIAUX	ACTIVITÉS DES ORGANISATIONS ET ORGANISMES EXTRATERRICTORIAUX	3.64
CONSTRUCTION	Génie civil	2.53
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	Activités de services financiers, hors assurance et fonds de pension	0.41
Autres	Autres	0.65



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?**

☐ Oui :

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☐ Non

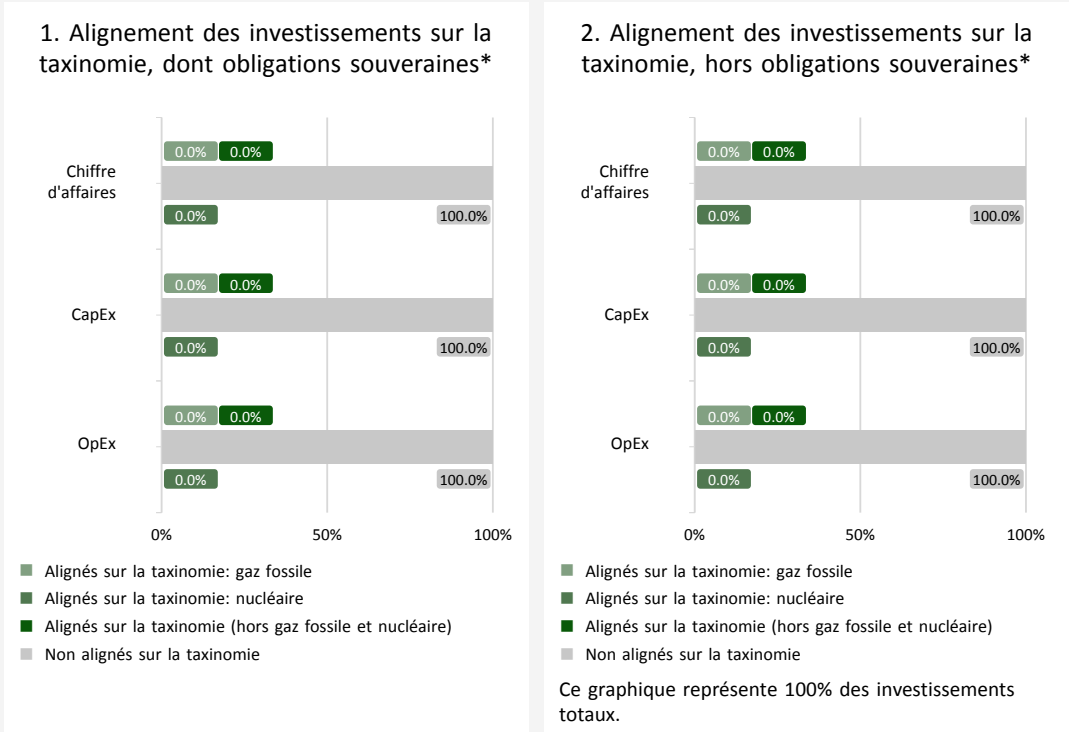
Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Pas d'application

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

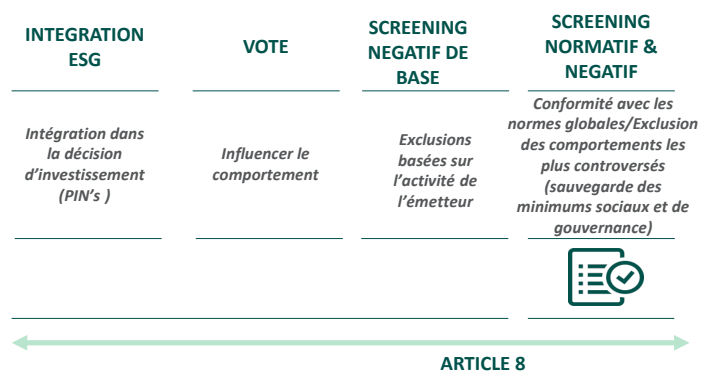
Sur la Période de Référence, à des fins de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité et/ou de couverture des risques, le Compartiment a été exposé à 0.61% de liquidités et à 0.04% de dérivés. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Le Compartiment n'a pas investi dans les pays considérés comme ne répondant pas à un minimum de requis démocratiques. Pour déterminer si un pays ne respecte pas ce minimum de requis le Gestionnaire a appliqué une méthodologie qui est principalement basée sur les classifications du International NGO Freedom House (« pas libre ») et The Economist Intelligence Unit (« régime autoritaire »). La liste des pays a été revue semestriellement et fournie à la gestion via les systèmes de gestion de sorte qu'elle n'a pas pu donner d'ordre de transaction sur les papiers émis par ces pays exclus.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:

DPAM B REAL ESTATE EUROPE DIVIDEND
SUSTAINABLE

Identifiant d'entité juridique:

5493007K2CAGW84OK191

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ Oui	☒ ☐ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____% ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 81.89% d'investissements durables ☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ ayant un objectif social ☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Au cours de la Période de Référence allant du 01/01/2025 au 31/12/2025 (ci-après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

Durant la Période de Référence, les produits dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- a. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards);
- b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>;
- c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale;
- d. Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs dont le score ESG issu du modèle de notation propriétaire du gestionnaire "scorecard ESG" est inférieur à 2 sur 5;
- e. Au 31 décembre 2025, la part des émetteurs ayant adopté des objectifs Science Based Targets initiative (SBTi) ou équivalent dans le portefeuille du Compartiment était de 68.45% (en poids de l'actif du portefeuille). L'objectif fixé est d'atteindre au moins 50% d'ici 2026.

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023	2024	2025
Caractéristiques E/S	96.60%	97.01%	96.67%	97.51%
Investissement Durable	84.62%	95.69%	95.71%	81.89%
Autres investissement Environnemental	1.02%	8.48%	65.70%	65.56%
Social	34.02%	27.93%	0.00%	0.00%

Période de référence	2022	2023	2024	2025
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité e.	Compartiment : 35.76	Compartiment : 51.4	Compartiment : 67.08	Compartiment : 68.45

● Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué?

Pour la Période de Référence, le Compartiment aspirait à comporter au moins 50% d'investissements durables. Les objectifs des investissements durables que le Compartiment entendait partiellement réaliser étaient d'investir (a) dans les sociétés dont l'activité principale est le développement de produits et services qui contribuent à la réalisation des 17 objectifs de développement durable (« ODD ») environnementaux ou sociaux, définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU) (tels que par exemple des produits et services de santé, des services liés à l'éducation, des solutions d'économies et d'accès à l'eau, de solutions d'efficacité énergétique, ou encore des services permettant la digitalisation, des services de mobilité durable, etc) et/ou (b) des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds') via:

- des sociétés alignées à un ou plusieurs des six objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes);

- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social ; et
- au niveau du portefeuille global, un minimum de 20% des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou des sociétés en contribution nette positive* sur l'ensemble des ODD

* La contribution nette positive est la différence entre les contributions positives et négatives d'impact et se calcule au niveau de la société investie et au niveau du portefeuille global. Sur base du cadre de référence des ODD, la contribution nette positive tient compte d'une part (1) de la mesure dans laquelle les produits et services de la société investie contribuent à la réalisation des ODD et d'autre part (2) des impacts négatifs liés à leurs activités tout au long de la chaîne de valeurs.

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 81.89% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 16.33% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation d'un ou plusieurs objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE ;
- 65.56% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la taxinomie de l'UE, par le biais d'investissements dans des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre environnemental.
- 0.00% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux, par le biais d'investissements dans des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social.
- 96.47% du portefeuille global du Compartiment a été investi dans des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou des sociétés en contribution nette positive sur l'ensemble des ODD.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

DPAM s'est assurée que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

Niveau émetteur :

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :

o en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à des autres objectifs environnementaux et/ou sociaux) ;

o via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement (Engagement Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>. Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel (disponible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux ODD afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Niveau portefeuille global :

- Une règle de minimum 20% des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, investis dans des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou investis dans des sociétés en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD. Lors de la Période de

Référence, 96.47% des actifs ont été alignés avec la taxinomie de l'UE, investis dans des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou investis dans des sociétés en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD.

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes mondiales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique, par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur scorecard.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/voting-activity-report-enBE>) et le rapport d'engagement (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

e) de même, les indicateurs sociaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/climate-policy-2025-enFR>.

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n'a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes mondiales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur scorecard.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/voting-activity-report-enBE>) et le rapport d'engagement (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD (TCFD Report), respectivement disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/climate-policy-2025-enFR>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 01/01/2025-31/12/2025

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
UNIBAIL-RODAMCO	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	8.22	France
VONOVIA	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	5.54	Allemagne
WAREHOUSES DE PAUW	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	4.10	Belgique
MERLIN PROPERTIES SOCIMI SA	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	4.00	Espagne
CTP BV - CTP NV	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	3.94	Pays-Bas
TAG TEGERNSEE IMMOBILIER	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	3.72	Allemagne
RETAIL ESTATES SICAFI	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	3.68	Belgique
GEcina	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	3.54	France
COVIVIO	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	3.27	France
LEG IMMOBILIEN	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	3.24	Allemagne
BRITISH LAND	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	3.24	Royaume-Uni
TRITAX BIG BOX REIT PLC	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	3.14	Royaume-Uni
ARGAN	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	3.09	France
LAND SECURITIES GROUP PLC	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	3.05	Royaume-Uni
CARMILA	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	2.97	France



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

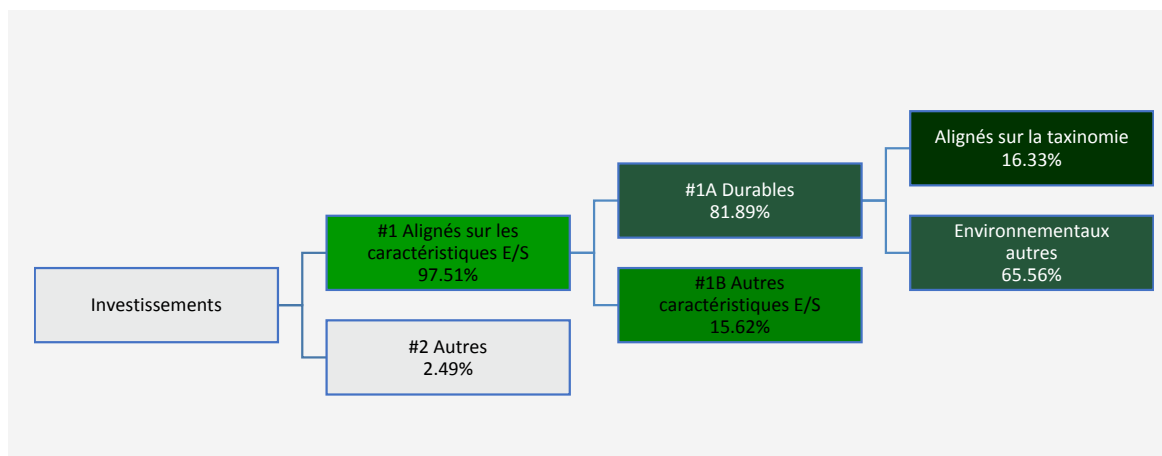
● Quelle était l'allocation des actifs ?

Pendant la période de Référence, par l'application de la stratégie d'investissement, le Compartiment a investi 97.51% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

Le Compartiment a investi 81.89% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.

Le pourcentage du portefeuille investi en investissements durables qui répondent à un objectif environnemental et/ou social (#1A Durables) a vu la méthodologie de calcul liée à la Taxinomie évoluer, de la prise en compte de l'ensemble de l'investissement pour l'objectif d'alignement à la taxinomie vers la prise en compte pour l'investissement qualifiant de durable uniquement de son alignement à la taxinomie et de son investissement non aligné à la taxinomie distribué entre l'objectif environnemental ou l'objectif social en fonction de sa contribution nette positive aux objectifs de développement durable d'ordre environnemental ou social.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	95.49
HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	Hébergement	2.01
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	Activités de services financiers, hors assurance et fonds de pension	1.96
Autres	Autres	0.53



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables qui sont alignés sur la taxinomie de l'UE (désignés dans le tableau comme "alignés sur la taxinomie de l'UE") consistent en investissements dans des sociétés dont les activités économiques contribuent de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux (l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes) tels que définis par la taxinomie de l'UE conformément aux critères d'éligibilité et de sélection technique ("Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE").

La méthodologie de DPAM pour évaluer l'alignement sur la taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers. Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE.

- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la taxinomie de l'UE.

En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, DPAM s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 16.33% à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE.

La proportion d'investissements pour chacun des objectifs environnementaux auxquels ces investissements ont contribué est ventilée comme suit :

- 12.98% des investissements ont contribué à l'atténuation du changement climatique;
- 2.35% des investissements ont contribué à l'adaptation au changement climatique;
- 0% des investissements ont contribué à l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines;
- 0% des investissements ont contribué à la transition vers une économie circulaire;
- 0% des investissements ont contribué à la prévention et la réduction de la pollution;
- 0% des investissements ont contribué à la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Cette ventilation peut différer de la somme d'alignement à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE mentionné ci-dessus en raison du manque de granularité des données au niveau de chacun des 6 objectifs et du référentiel commun entre plusieurs objectifs pouvant mener à un double comptage.

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?**

☐ Oui :

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

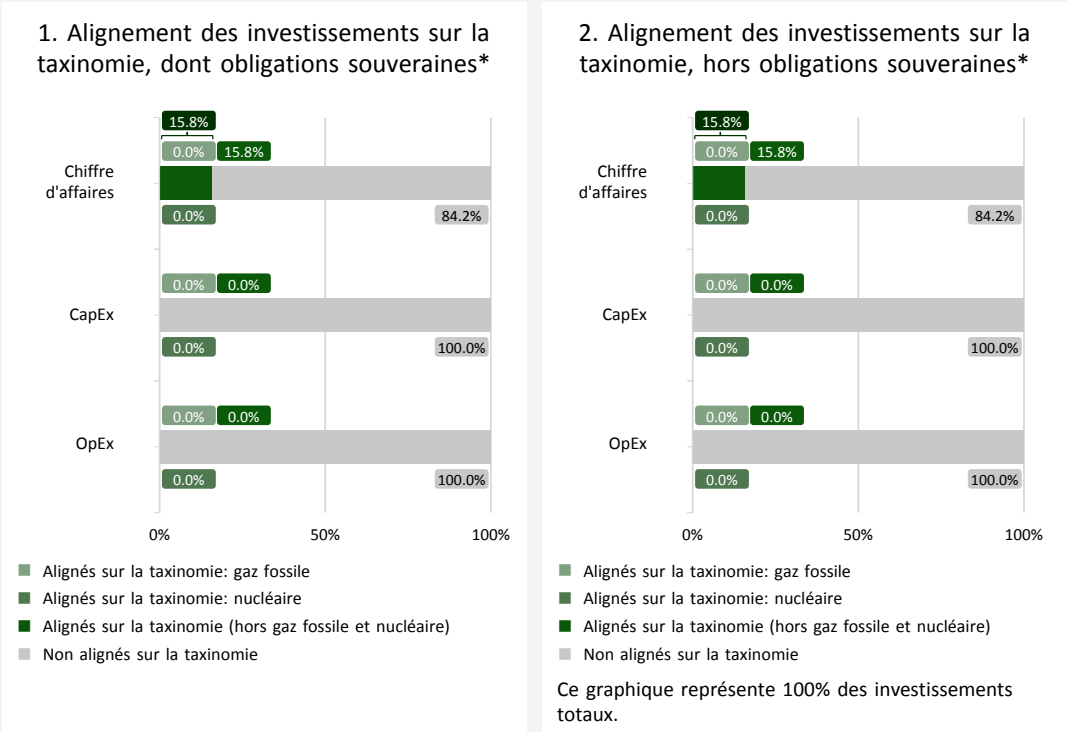
Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Activités transitoires : 0%

Activités habilitantes : 0%

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2022 - 31 décembre 2022	16.78%
1 janvier 2023 - 31 décembre 2023	15.40%
1 janvier 2024 - 31 décembre 2024	15.39%

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2025 - 31 décembre 2025	16.33%



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Ce Compartiment ne s'est pas engagé à faire des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE. Au 31/12/2025, 65.56% est toutefois mentionné dans la section « Quelle était l'allocation des actifs ».

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 0.00% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociaux doit encore être développée. En attendant, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité et la paix, la justice et des institutions fortes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux ODD des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la taxinomie de l'UE.

De plus amples informations sur la méthodologie et les ressources en matière de données sont disponibles dans les informations sur ce Compartiment via le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (notamment dans les sections "Méthodes" et "Sources et traitement des données").



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité et/ou de couverture des risques, le Compartiment a été exposé à 0.53% de liquidités, et à 1.96% d'organismes de placement collectif. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

Sur une base hebdomadaire, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées de DPAM ont été écartées.

Sur une base hebdomadaire, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

DPAM a complété les différents filtres d'exclusion ESG au moyen de scorecards des risques et opportunités ESG par émetteur présent en portefeuille. Les scorecards ont été mis à jour sur une base annuelle ou ad-hoc si un évènement devait demander une révision de la scorecard de l'émetteur.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux ODD des Nations Unies.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :

INTEGRATION ESG	VOTE	SCREENING NEGATIF DE BASE	SCREENING NORMATIF & NEGATIF	SCREENING NEGATIF ADDITIONNEL	SCREENING POSITIF BEST-IN CLASS	THEMES DE DURABILITE
Intégration dans la décision d'investissement (PIN's)	Influencer le comportement	Exclusions basées sur l'activité de l'émetteur	Conformité avec les normes globales/Exclusion des comportements les plus controversés (sauvegarde des minimums sociaux et de gouvernance)	Extension des exclusions basées sur l'activité de l'émetteur	Best in class, best approach Scorecards (PIN's)	Analyse qualitative approfondie



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?
Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Pas d'application

Dénomination du produit:
DPAM B EQUITIES DRAGONS SUSTAINABLE

Identifiant d'entité juridique:
549300RTV6DY8R3ZQM25

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒	☐ Oui	☒ ☐	☒ Non
☐	Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____%	☒	Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 57.82% d'investissements durables
	☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒	ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
	☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒	ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐	Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	☐	Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables
		☒	ayant un objectif social



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Au cours de la Période de Référence allant du 01/01/2025 au 31/12/2025 (ci-après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

Durant la Période de Référence, les produits dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;

b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> ;

c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale ;

d. Le compartiment n'a pas été exposé aux sociétés se situant dans les 20% inférieurs sur plus de deux de ses quatre principaux risques environnementaux, sociaux ou de gouvernance, spécifiques à l'activité et au périmètre géographique de la société et que, sur cette base, il n'y a pas eu de violation.

e. L'intensité moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Compartiment a été inférieure à l'intensité moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'indice de référence, calculée sur une période glissante de trois ans : 1319.7 tCO2e/M revenue contre 2019.94 tCO2e/M revenue (Au 31/12/2025).

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023	2024	2025
Caractéristiques E/S	98.75%	98.99%	98.87%	99.18%
Investissement Durable	90.17%	90.12%	56.92%	57.82%
Autres investissement Environnemental	61.14%	67.69%	24.96%	31.32%
Social	8.82%	18.65%	26.72%	24.08%

Période de référence	2022	2023	2024	2025
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité e.	Compartiment : 800.42 Benchmark : 1382.38	Compartiment : 502.1 Benchmark : 1330.62	Compartiment : 873.13 Benchmark : 1499.1	Compartiment : 1319.7 Benchmark : 2019.94

● Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Pour la Période de Référence, le Compartiment aspirait à comporter au moins 50% d'investissements durables. Les objectifs des investissements durables que le Compartiment entendait partiellement réaliser étaient d'investir (a) dans les sociétés dont l'activité principale est le développement de produits et services qui contribuent à la réalisation des 17 objectifs de développement durable (« ODD ») environnementaux ou sociaux, définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU) (tels que par exemple des produits et services de santé, des services liés à l'éducation, des solutions d'économies et d'accès à l'eau, de solutions d'efficacité énergétique, ou encore des services permettant la digitalisation, des services de mobilité durable, etc) et/ou (b) des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds') via :

- des sociétés alignées à un ou plusieurs des six objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes);
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social; et
- au niveau du portefeuille global, un minimum de 20% des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou des sociétés en contribution nette positive* sur l'ensemble des ODD.

* La contribution nette positive est la différence entre les contributions positives et négatives d'impact et se calcule au niveau de la société investie et au niveau du portefeuille global. Sur base du cadre de référence des ODD, la contribution nette positive tient compte d'une part (1) de la mesure dans laquelle les produits et services de la société investie contribuent à la réalisation des ODD et d'autre part (2) des impacts négatifs liés à leurs activités tout au long de la chaîne de valeurs.

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 57.82% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 2.42% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation d'un ou plusieurs objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE;
- 31.32% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la taxinomie de l'UE, par le biais d'investissements dans des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre environnemental;
- 24.08% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux, par le biais d'investissements dans des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social; et
- 55.35% du portefeuille global du Compartiment a été investi dans des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou des sociétés en contribution nette positive sur l'ensemble des ODD.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

DPAM s'est assurée que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

Niveau émetteur :

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :

o en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à des autres objectifs environnementaux et/ou sociaux);

o via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement (Engagement Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>. Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel (disponible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux ODD afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Niveau portefeuille global :

- Une règle de minimum 20% des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, investis dans des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou investis dans des sociétés en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD. Lors de la Période de Référence, 55.35% des actifs ont été alignés avec la taxinomie de l'UE, investis dans des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou investis dans des sociétés en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD.

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes mondiales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique, par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur scorecard.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/voting-activity-report-enBE>) et le rapport d'engagement (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

e) de même, les indicateurs sociaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/climate-policy-2025-enFR>.

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n'a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes mondiales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique, par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur scorecard.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/voting-activity-report-enBE>) et le rapport d'engagement (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD (TCFD Report), respectivement disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/climate-policy-2025-enFR>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 01/01/2025-31/12/2025

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	9.33	Taiwan
SAMSUNG ELECTRONICS CO. LTD.	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	5.36	Corée du Sud
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	COMMERCE	3.56	Chine
SK HYNIX INC.	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	3.40	Corée du Sud
AIA GROUP	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2.23	Hong Kong
MIZUHO FINANCIAL GROUP	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2.17	Japon
SUMITOMO MITSUI FINANCIAL	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2.17	Japon
ICICI BANK LIMITED	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1.92	Inde
HITACHI,LTD.	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	1.90	Japon
NEC CORP.	TÉLÉCOMMUNICATIONS, PROGRAM-MATION INFORMATIQUE, CONSEIL, INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE ET AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICE D'INFORMATION	1.72	Japon
NORTHERN STAR RESOURCES LTD	INDUSTRIES EXTRACTIVES	1.65	Australie
SONY CORPORATION	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	1.61	Japon
MITSUBISHI ELECTRIC	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	1.61	Japon
CONTEMPORARY AMPEREX TECHNOLOGY CO., LTD. CLASS A	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	1.60	Chine
SHRIRAM FINANCE LIMITED	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1.47	Inde



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

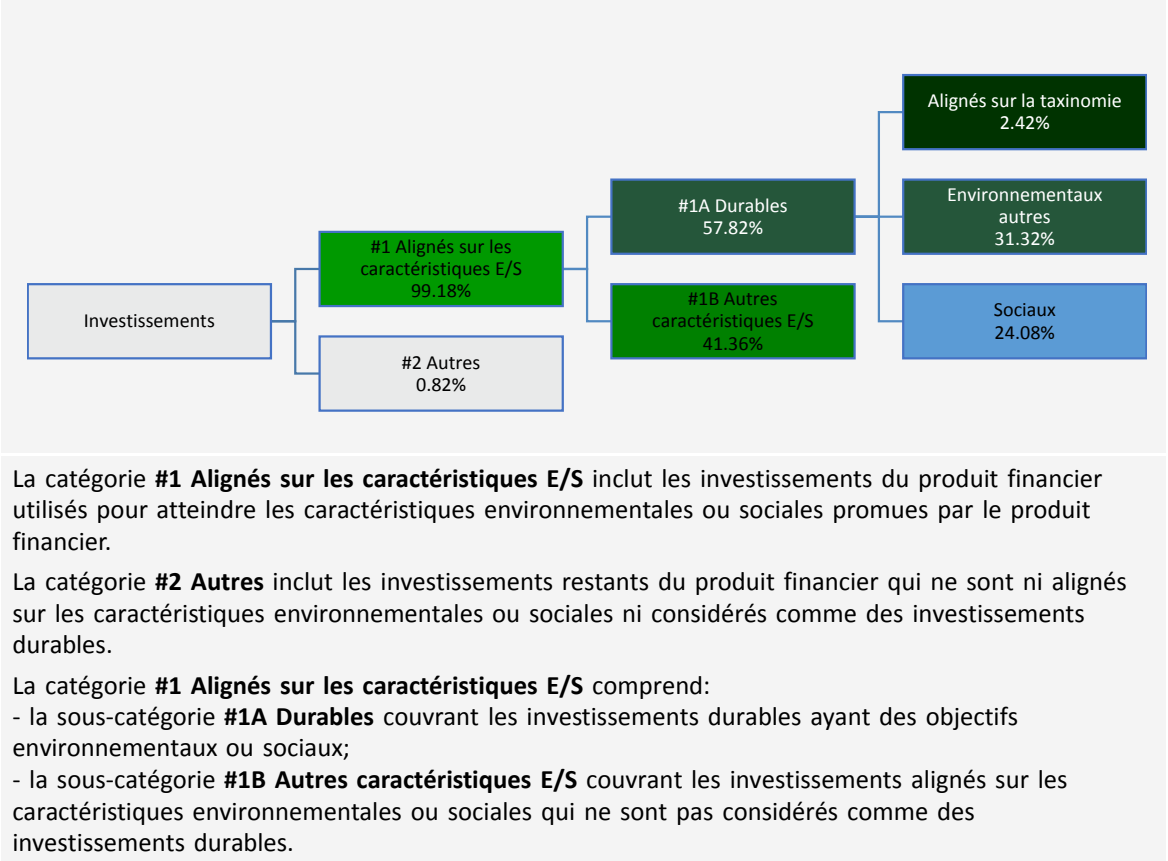
Pendant la période de Référence, par l'application de la stratégie d'investissement, le Compartiment a investi 99.18% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

Le Compartiment a investi 57.82% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.

Le pourcentage du portefeuille investi en investissements durables qui répondent à un objectif environnemental et/ou social (#1A Durables) a vu la méthodologie de calcul liée à la Taxinomie évoluer, de la prise en compte de l'ensemble de l'investissement pour l'objectif d'alignement à la

taxinomie vers la prise en compte pour l'investissement qualifiant de durable uniquement de son alignement à la taxinomie et de son investissement non aligné à la taxinomie distribué entre l'objectif environnemental ou l'objectif social en fonction de sa contribution nette positive aux objectifs de développement durable d'ordre environnemental ou social.



● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	26.44
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	Activités de services financiers, hors assurance et fonds de pension	13.12
COMMERCE	Commerce de détail	6.75
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication d'équipements électriques	5.81
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de machines et équipements n.c.a.	4.57
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Autres industries manufacturières	4.06
TÉLÉCOMMUNICATIONS, PROGRAMMATION INFORMATIQUE, CONSEIL, INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE ET AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICE D'INFORMATION	Infrastructure informatique, traitement de données et autres activités de service d'information	3.90

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
TÉLÉCOMMUNICATIONS, PROGRAMMATION INFORMATIQUE, CONSEIL, INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE ET AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICE D'INFORMATION	Programmation, conseil et autres activités informatiques	3.43
TÉLÉCOMMUNICATIONS, PROGRAMMATION INFORMATIQUE, CONSEIL, INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE ET AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICE D'INFORMATION	Télécommunications	3.02
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	Assurance, réassurance et fonds de pension, à l'exclusion de la sécurité sociale obligatoire	3.00
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Industrie automobile	2.50
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	Activités auxiliaires d'activités de services financiers et d'assurance	2.04
ÉDITION, DIFFUSION ET ACTIVITÉS DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION DE CONTENU	Activités d'édition	2.00
CONSTRUCTION	Génie civil	1.91
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Industrie pharmaceutique	1.89
INDUSTRIES EXTRACTIVES	Extraction de minerais métalliques	1.65
COMMERCE	Commerce de gros	1.36
ACTIVITÉS DE SERVICE ADMINISTRATIF ET DE SOUTIEN	Activités liées à l'emploi	1.36
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	1.34
ACTIVITÉS DE SERVICE ADMINISTRATIF ET DE SOUTIEN	Activités d'agence de voyage, de voyageur, de service de réservation et de services connexes	0.97
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNÉ	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNÉ	0.92
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	0.87
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	Entreposage et services auxiliaires des transports	0.87
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Industries alimentaires	0.83
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	Activités de poste et de courrier	0.83
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Industrie de l'habillement	0.83

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de cuir, d'articles en cuir et de produits similaires dans d'autres matières	0.79
ÉDITION, DIFFUSION ET ACTIVITÉS DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION DE CONTENU	Production de films cinématographiques, de vidéos et de programmes de télévision; enregistrement sonore et édition musicale	0.75
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Industrie chimique	0.74
ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	Activités de publicité, d'études de marché et de relations publiques	0.64
Autres	Autres	0.82



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables qui sont alignés sur la taxinomie de l'UE (désignés dans le tableau comme "alignés sur la taxinomie de l'UE") consistent en investissements dans des sociétés dont les activités économiques contribuent de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux (l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes) tels que définis par la taxinomie de l'UE conformément aux critères d'éligibilité et de sélection technique ("Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE").

La méthodologie de DPAM pour évaluer l'alignement sur la taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers. Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE.
- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la taxinomie de l'UE.

En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnement au sens de la taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, DPAM s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 2.42% à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE.

La proportion d'investissements pour chacun des objectifs environnementaux auxquels ces investissements ont contribué est ventilée comme suit :

- 0% des investissements ont contribué à l'atténuation du changement climatique;
- 0% des investissements ont contribué à l'adaptation au changement climatique;

- 0% des investissements ont contribué à l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines;
- 0% des investissements ont contribué à la transition vers une économie circulaire;
- 0% des investissements ont contribué à la prévention et la réduction de la pollution;
- 0% des investissements ont contribué à la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Cette ventilation peut différer de la somme d'alignement à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE mentionné ci-dessus en raison du manque de granularité des données au niveau de chacun des 6 objectifs et du référentiel commun entre plusieurs objectifs pouvant mener à un double comptage.

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?**

☐ Oui :

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

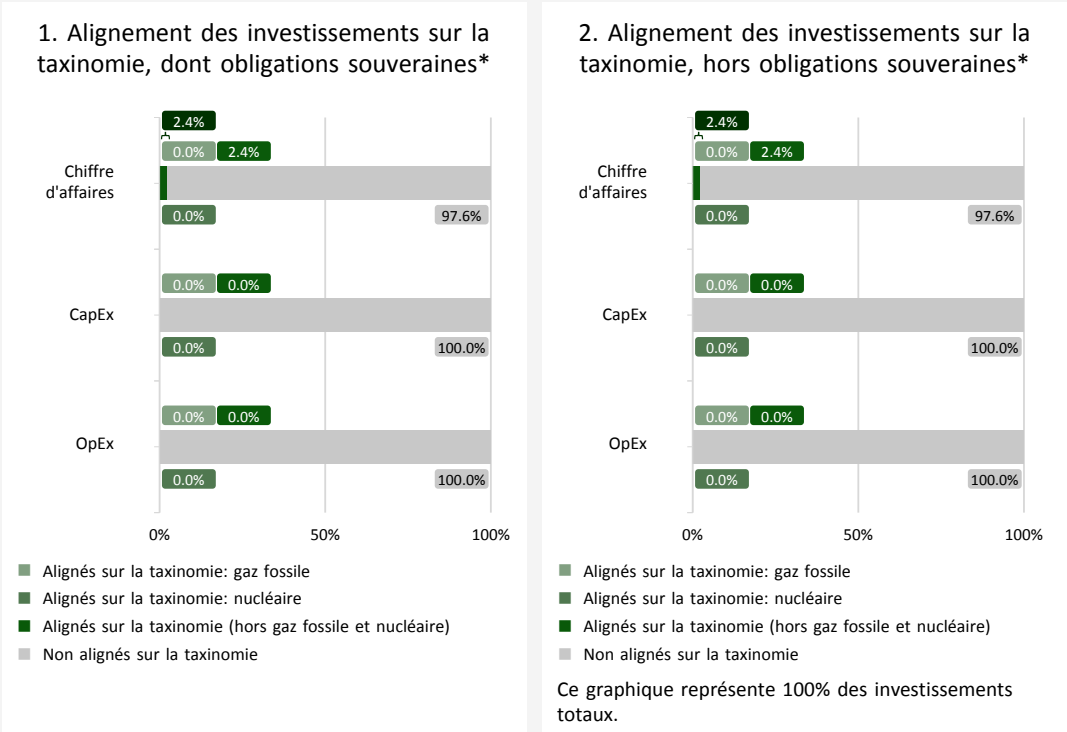
Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Activités transitoires : 0.02%

Activités habilitantes : 0%

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2022 - 31 décembre 2022	0.82%
1 janvier 2023 - 31 décembre 2023	3.69%
1 janvier 2024 - 31 décembre 2024	5.05%

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2025 - 31 décembre 2025	2.42%



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 31.32% de son portefeuille dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE sur la Période de Référence.

Un investissement durable est considéré comme ayant un objectif environnemental aligné sur la taxinomie de l'UE lorsque les activités éligibles de l'émetteur atteignent un seuil de 10% d'alignement au règlement (UE) 2020/852 ('Règlement taxinomie). Lorsque les activités économiques éligibles de l'émetteur n'atteignent pas ce seuil de 10% d'alignement au Règlement taxinomie ou lorsque les activités économiques de l'émetteur ne sont pas couvertes par le Règlement taxinomie, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs environnementaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs.

Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux ODD des Nations unies qui peuvent être attribués aux objectifs environnementaux.

De plus amples informations sur la méthodologie et les ressources en matière de données sont disponibles dans les informations sur ce Compartiment via le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (notamment dans les sections "Méthodes" et "Sources et traitement des données").



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 24.08% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociaux doit encore être développée. En attendant, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité, la paix, la justice et des institutions fortes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux ODD des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la taxinomie de l'UE.

De plus amples informations sur la méthodologie et les ressources en matière de données sont disponibles dans les informations sur ce Compartiment via le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (notamment dans les sections "Méthodes" et "Sources et traitement des données").



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés

- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 0.82% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

Sur une base hebdomadaire, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées de DPAM ont été écartées.

Sur une base hebdomadaire, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

DPAM a complété les différents filtres d'exclusion ESG au moyen de Scorecards des risques et opportunités ESG par émetteur présent en portefeuille. Les scorecards ont été mis à jour sur une base annuelle ou ad-hoc si un évènement devait demander une révision de la scorecard de l'émetteur.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux ODD des Nations Unies. Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :

INTEGRATION ESG	VOTE	SCREENING NEGATIF DE BASE	SCREENING NORMATIF & NEGATIF	SCREENING NEGATIF ADDITIONNEL	SCREENING POSITIF BEST-IN CLASS	THEMES DE DURABILITE
Intégration dans la décision d'investissement (PIN's)	Influencer le comportement	Exclusions basées sur l'activité de l'émetteur	Conformité avec les normes globales/Exclusion des comportements les plus controversés (sauvegarde des minimums sociaux et de gouvernance)	Extension des exclusions basées sur l'activité de l'émetteur	Best in class, best approach Scorecards (PIN's)	Analyse qualitative approfondie



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?
Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l’alignement de l’indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**
Pas d'application
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l’indice de référence?**
Pas d'application
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l’indice de marché large?**
Pas d'application

Dénomination du produit:
DPAM B EQUITIES EUROLAND SUSTAINABLE

Identifiant d'entité juridique:
5493000VCZTSGS1H8O84

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●●	☐ Oui	●○	☒ Non
☐	Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____%	☒	Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 68.34% d'investissements durables
	☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒	ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
	☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒	ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐	Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	☐	Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables
		☒	ayant un objectif social



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Au cours de la Période de Référence allant du 01/01/2025 au 31/12/2025 (ci-après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

Durant la Période de Référence, les produits dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- a. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;

b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> ;

c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale ;

d. Au 31 décembre 2025, la part des émetteurs de la partie entreprise ayant adopté des objectifs Science Based Targets initiative (SBTi) ou équivalent dans le portefeuille du Compartiment était de 87.55% pour les industries intensives en carbone. L'objectif fixé est d'atteindre au moins 75% d'ici 2030. La part des émetteurs de la partie entreprise ayant adopté des objectifs Science Based Targets initiative (SBTi) ou équivalent dans le portefeuille du Compartiment était de 76.14% pour les autres industries. L'objectif fixé est d'atteindre au moins 75% d'ici 2030;

e. Le Compartiment a affiché un profil ESG moyen pondéré meilleur que celui de l'indice de référence, calculé sur une période glissante de trois ans : 71.99 contre 71.03 (au 31.12.2025).

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023	2024	2025
Caractéristiques E/S	97.91%	97.51%	98.01%	98.68%
Investissement Durable	87.22%	88.15%	63.08%	68.34%
Autres investissement Environnemental	53.92%	56.84%	37.93%	47.77%
Social	83.28%	25.55%	17.54%	12.40%

Période de référence	2022	2023	2024	2025
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	-	-	-	Fort impact climatique : 87.55 Faible impact climatique : 76.14
Indicateur de durabilité e.	Compartiment : 61.70 Benchmark : 61.92	Compartiment : 65.01 Benchmark : 64.08	Compartiment : 68.51 Benchmark : 67.12	Compartiment : 71.99 Benchmark : 71.03

● Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Pour la Période de Référence, le Compartiment aspirait à comporter au moins 50% d'investissements durables. Les objectifs des investissements durables que le Compartiment entendait partiellement réaliser étaient d'investir dans les sociétés dont l'activité principale est le développement de produits et services qui contribuent à la réalisation des 17 objectifs de développement durable (« ODD ») environnementaux ou sociaux, définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU) (tels que par exemple des produits et services de santé, des services liés à l'éducation, des solutions d'économies

et d'accès à l'eau, de solutions d'efficacité énergétique, ou encore des services permettant la digitalisation, des services de mobilité durable, etc) et/ou (b) des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds') via :

- des sociétés alignées à un ou plusieurs des six objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes);
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social; et
- au niveau du portefeuille global, un minimum de 20% des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou des sociétés en contribution nette positive* sur l'ensemble des ODD.

* La contribution nette positive est la différence entre les contributions positives et négatives d'impact et se calcule au niveau de la société investie et au niveau du portefeuille global. Sur base du cadre de référence des ODD, la contribution nette positive tient compte d'une part (1) de la mesure dans laquelle les produits et services de la société investie contribuent à la réalisation des ODD et d'autre part (2) des impacts négatifs liés à leurs activités tout au long de la chaîne de valeurs.

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 68.34% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 8.17% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation d'un ou plusieurs objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE;
- 47.77% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la taxinomie de l'UE, par le biais d'investissements dans des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre environnemental;
- 12.40% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux, par le biais d'investissements dans des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social; et
- 66.77% du portefeuille global du Compartiment a été investi dans des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou des sociétés en contribution nette positive sur l'ensemble des ODD.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

DPAM s'est assurée que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

Niveau émetteur :

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :

o en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à des autres objectifs environnementaux et/ou sociaux);

o via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement (Engagement policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>. Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel (disponible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux ODD afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Niveau portefeuille global :

- Une règle de minimum 20% des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, investis dans des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou investis dans des sociétés en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD. Lors de la Période de Référence, 66.77% des actifs ont été alignés avec la taxinomie de l'UE, investi dans des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou investis dans des sociétés en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD.

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes mondiales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a exclu les sociétés impliquées dans la production du charbon thermique, par exemple, et donc a permis une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur classement best-in-class.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>. De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/voting-activity-report-enBE>) et le rapport d'engagement (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/climate-policy-2025-enFR>.

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n'a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes mondiales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur classement best-in-class.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/voting-activity-report-enBE>) et le rapport d'engagement (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD (TCFD Report), respectivement disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/climate-policy-2025-enFR>.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 01/01/2025-31/12/2025

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
ASML HOLDING	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	7.43	Pays-Bas
SCHNEIDER ELECTRIC	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	5.84	France
IBERDROLA SA	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNÉ	5.09	Espagne
INTESA SANPAOLO (ORD)	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	5.03	Italie
SAP AG	ÉDITION, DIFFUSION ET ACTIVITÉS DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION DE CONTENU	4.96	Allemagne
BANCO SANTANDER SA	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	4.75	Espagne
ALLIANZ (NOM)	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	3.94	Allemagne
AIR LIQUIDE (PORT)	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	3.38	France
L'OREAL SA	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	3.18	France
KBC GROEP	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2.53	Belgique
ESSILOR	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	2.11	France
PIRELLI & C S.P.A.	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	1.97	Italie
E.ON	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNÉ	1.94	Allemagne
ASR NEDERLAND NV	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1.91	Pays-Bas
FERRARI NV	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	1.90	Italie



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

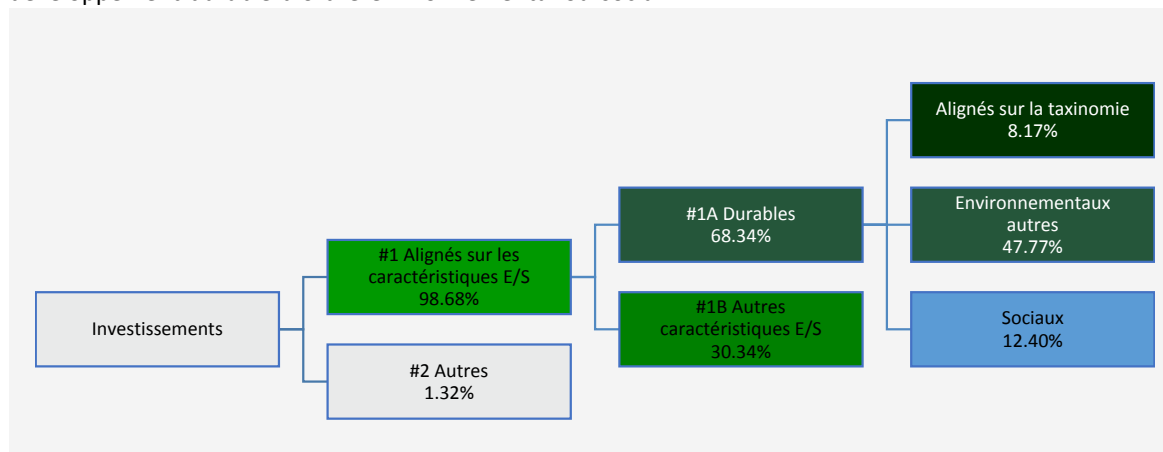
● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 98.68% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

Le Compartiment a investi 68.34% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.

Le pourcentage du portefeuille investi en investissements durables qui répondent à un objectif environnemental et/ou social (#1A Durables) a vu la méthodologie de calcul liée à la Taxinomie évoluer, de la prise en compte de l'ensemble de l'investissement pour l'objectif d'alignement à la taxinomie vers la prise en compte pour l'investissement qualifiant de durable uniquement de son alignement à la taxinomie et de son investissement non aligné à la taxinomie distribué entre l'objectif environnemental ou l'objectif social en fonction de sa contribution nette positive aux objectifs de développement durable d'ordre environnemental ou social.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	Activités de services financiers, hors assurance et fonds de pension	16.84
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Industrie chimique	9.81
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	8.41
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	Assurance, réassurance et fonds de pension, à l'exclusion de la sécurité sociale obligatoire	7.39
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNÉ	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNÉ	7.03
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication d'équipements électriques	6.56

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
ÉDITION, DIFFUSION ET ACTIVITÉS DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION DE CONTENU	Activités d'édition	6.22
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Industrie pharmaceutique	4.30
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Industrie automobile	3.86
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Autres industries manufacturières	3.80
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Industrie de l'habillement	3.49
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	3.11
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de machines et équipements n.c.a.	2.66
TÉLÉCOMMUNICATIONS, PROGRAMMATION INFORMATIQUE, CONSEIL, INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE ET AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICE D'INFORMATION	Télécommunications	2.56
ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	1.77
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	Activités auxiliaires d'activités de services financiers et d'assurance	1.70
CONSTRUCTION	Génie civil	1.59
ACTIVITÉS DE SERVICE ADMINISTRATIF ET DE SOUTIEN	Activités de service de bureau, de soutien administratif et d'autre soutien aux entreprises	0.99
COMMERCE	Commerce de détail	0.96
COMMERCE	Commerce de gros	0.87
ACTIVITÉS DE SERVICE ADMINISTRATIF ET DE SOUTIEN	Activités de location et location-bail	0.76
ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	0.65
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	0.63
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	0.60
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de cuir, d'articles en cuir et de produits similaires dans d'autres matières	0.58
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Industries alimentaires	0.58
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	Transports terrestres et transports par conduites	0.45
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	Entreposage et services auxiliaires des transports	0.40

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	Activités de publicité, d'études de marché et de relations publiques	0.11
Autres	Autres	1.32



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables qui sont alignés sur la taxinomie de l'UE (désignés dans le tableau comme "alignés sur la taxinomie de l'UE") consistent en investissements dans des sociétés dont les activités économiques contribuent de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux (l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes) tels que définis par la taxinomie de l'UE conformément aux critères d'éligibilité et de sélection technique ("Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE").

La méthodologie de DPAM pour évaluer l'alignement sur la taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers. Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE.
- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la taxinomie de l'UE.

En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnement au sens de la taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, DPAM s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 8.17% à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE.

La proportion d'investissements pour chacun des objectifs environnementaux auxquels ces investissements ont contribué est ventilée comme suit :

- 8.64% des investissements ont contribué à l'atténuation du changement climatique;
- 0% des investissements ont contribué à l'adaptation au changement climatique;
- 0% des investissements ont contribué à l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines;
- 0.32% des investissements ont contribué à la transition vers une économie circulaire;
- 0% des investissements ont contribué à la prévention et la réduction de la pollution;
- 0% des investissements ont contribué à la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Cette ventilation peut différer de la somme d'alignement à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE mentionné ci-dessus en raison du manque de granularité des données au niveau de chacun des 6 objectifs et du référentiel commun entre plusieurs objectifs pouvant mener à un double comptage.

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹?**

☒ Oui :

☒ Dans le gaz fossile ☒ Dans l'énergie nucléaire

☐ Non

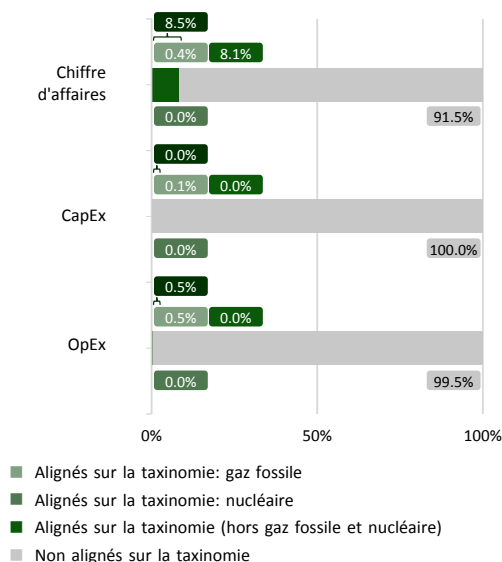
Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

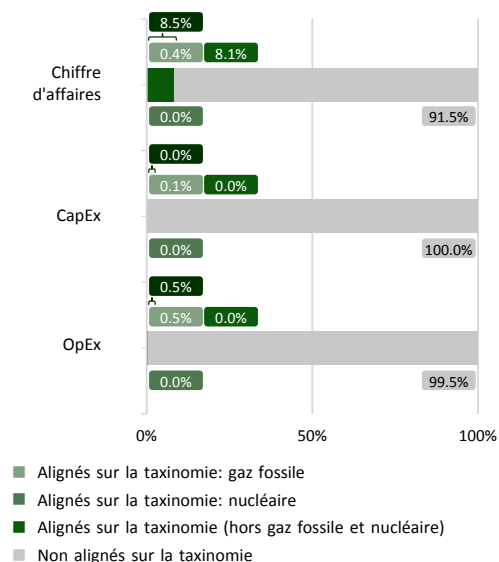
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**
Activités transitoires : 0.06%
Activités habilitantes : 0%

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2022 - 31 décembre 2022	4.16%
1 janvier 2023 - 31 décembre 2023	5.20%
1 janvier 2024 - 31 décembre 2024	7.58%
1 janvier 2025 - 31 décembre 2025	8.17%



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 47.77% de son portefeuille dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE sur la Période de Référence.

Un investissement durable est considéré comme ayant un objectif environnemental aligné sur la taxinomie de l'UE lorsque les activités éligibles de l'émetteur atteignent un seuil de 10% d'alignement au règlement (UE) 2020/852 ('Règlement taxinomie'). Lorsque les activités économiques éligibles de l'émetteur n'atteignent pas ce seuil de 10% d'alignement au Règlement taxinomie ou lorsque les activités économiques de l'émetteur ne sont pas couvertes par le Règlement taxinomie, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs environnementaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs.

Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux ODD des Nations unies qui peuvent être attribués aux objectifs environnementaux.

De plus amples informations sur la méthodologie et les ressources en matière de données sont disponibles dans les informations sur ce Compartiment via le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (notamment dans les sections "Méthodes" et "Sources et traitement des données").


Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 12.40% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociaux doit encore être développée. En attendant, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité, la paix, la justice et des institutions fortes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux ODD des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la taxinomie de l'UE.

De plus amples informations sur la méthodologie et les ressources en matière de données sont disponibles dans les informations sur ce Compartiment via le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (notamment dans les sections "Méthodes" et "Sources et traitement des données").



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 1.32% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

Sur une base hebdomadaire, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées de DPAM ont été écartées.

Sur une base hebdomadaire, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

Ensuite, sur base semestrielle, l'univers résultant a fait l'objet d'un classement dit best-in-class afin de ne retenir que les meilleurs profils ESG des entreprises sur une liste de titres éligibles à la gestion (10% des scores les plus bas ont été écartés par secteur de la liste éligible).

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux ODD des Nations Unies.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :

INTEGRATION ESG	VOTE	SCREENING NEGATIF DE BASE	SCREENING NORMATIF & NEGATIF	SCREENING NEGATIF ADDITIONNEL	SCREENING POSITIF BEST-IN CLASS	THEMES DE DURABILITE
Intégration dans la décision d'investissement (PIN's)	Influencer le comportement	Exclusions basées sur l'activité de l'émetteur	Conformité avec les normes globales/Exclusion des comportements les plus controversés (sauvegarde des minimums sociaux et de gouvernance)	Extension des exclusions basées sur l'activité de l'émetteur	Best in class, best approach Scorecards (PIN's)	Analyse qualitative approfondie
						



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?
Pas d'application
- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?
Pas d'application
- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?
Pas d'application
- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?
Pas d'application

Dénomination du produit:
DPAM B BONDS EUR CORPORATE SUSTAINABLE

Identifiant d'entité juridique:
549300LC2YTG9CBTQK47

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒	☐ Oui	☒ ☐	☒ Non
☐	Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____%	☒	Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 75.64% d'investissements durables
	☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒	ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
	☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒	ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐	Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	☐	Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables
		☒	ayant un objectif social



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Au cours de la Période de Référence allant du 01/01/2025 au 31/12/2025 (ci-après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

Durant la Période de Référence, les produits dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;

b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> ;

c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale ;

d. Durant la Période de Référence, la part des émetteurs ayant adopté des objectifs Science Based Targets initiative (SBTi) dans le portefeuille du Compartiment pour la poche crédit (corporate) était supérieure à l'indice de référence et était de 85.55% contre 61.56% ;

e. Durant la Période de Référence, le profil ESG moyen pondéré du compartiment a été meilleur que celui de l'indice de référence : 67.56 contre 67.02 (au 31.12.2025).

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023	2024	2025
Caractéristiques E/S	98.98%	100.11%	95.42%	99.90%
Investissement Durable	83.43%	89.57%	81.96%	75.64%
Autres investissement Environnemental	51.53%	66.29%	58.42%	58.27%
Social	74.09%	10.54%	10.70%	8.56%

Période de référence	2022	2023	2024	2025
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Compartiment : 34.4 Benchmark : 26.79	Compartiment : 85.82 Benchmark : 63.79	Compartiment : 86.45 Benchmark : 67.4	Compartiment : 85.55 Benchmark : 61.56
Indicateur de durabilité e.	Compartiment : 59.48 Benchmark : 58.53	Compartiment : 61.55 Benchmark : 59.91	Compartiment : 64.73 Benchmark : 63.02	Compartiment : 67.56 Benchmark : 67.02

● Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Pour la Période de Référence, le Compartiment aspirait à comporter au moins 50% d'investissements durables. Les objectifs des investissements durables que le Compartiment entendait partiellement réaliser étaient d'investir dans (a) les sociétés dont l'activité principale est le développement de produits et services qui contribuent à la réalisation des 17 objectifs de développement durable (« ODD ») environnementaux ou sociaux, définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU) (tels que par exemple des produits et services de santé, des services liés à l'éducation, des solutions d'économies et d'accès à l'eau, de solutions d'efficacité énergétique, ou encore des services permettant la digitalisation, des services de mobilité durable, etc) et/ou (b) des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds') via :

- des sociétés alignées à un ou plusieurs des six objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes);
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social; et
- au niveau du portefeuille global, un minimum de 20% des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou des sociétés en contribution nette positive* sur l'ensemble des ODD.

* La contribution nette positive est la différence entre les contributions positives et négatives d'impact et se calcule au niveau de la société investie et au niveau du portefeuille global. Sur base du cadre de référence des ODD, la contribution nette positive tient compte d'une part (1) de la mesure dans laquelle les produits et services de la société investie contribuent à la réalisation des ODD et d'autre part (2) des impacts négatifs liés à leurs activités tout au long de la chaîne de valeurs.

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 75.64% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 8.81% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation d'un ou plusieurs objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE;
- 58.27% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la taxinomie de l'UE, par le biais d'investissements dans des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre environnemental;
- 8.56% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux, par le biais d'investissements dans des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social; et
- 78.33% du portefeuille global du Compartiment a été investi dans des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou des sociétés en contribution nette positive sur l'ensemble des ODD.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

DPAM s'est assurée que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

Niveau émetteur :

La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :

- en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à des autres objectifs environnementaux et/ou sociaux);
- via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement (Engagement policy) accessible via le lien <https://dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>. Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel (disponible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux ODD afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Niveau portefeuille global :

- Une règle de minimum 20% des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, investis dans des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou investis dans des sociétés en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD. Lors de la Période de Référence, 78.33% des actifs ont été alignés avec la taxinomie de l'UE, investis dans des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou investis dans des sociétés en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD.

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes mondiales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a exclu les sociétés impliquées dans la production du charbon thermique, par exemple, et donc a permis une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur classement best-in-class.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) de même, les indicateurs sociaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD (TCFD Report), respectivement disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/climate-policy-2025-enFR>.

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n'a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes mondiales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique, par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur classement best-in-class.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> . De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/voting-activity-report-enBE>) et le rapport d'engagement (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD (TCFD Report), respectivement disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/climate-policy-2025-enFR>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
AMERICA MOVIL BV 3.0% 30-09-30	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1.24	Mexique

produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 01/01/2025-31/12/2025

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
4% VESTEDA FIN MAY32 07.05.2032	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1.04	Pays-Bas
AT&T INC 4,30 23-181134	TÉLÉCOMMUNICATIONS, PROGRAM-MATION INFORMATIQUE, CONSEIL, INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE ET AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICE D'INFORMATION	1.03	Etats-Unis
1 5/8 GIVAUDAN NED APR32 22.04.2032	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	0.91	Suisse
5%BK IRELAND FLR JUL31 04.07.2031	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	0.91	Irlande
5 3/8CAIXABANK NOV30 REGS 14.11.2030	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	0.90	Espagne
3.875% PROLOGIS JAN30 31.01.2030	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	0.88	Etats-Unis
3.5% LINDE JUN34 04.06.2034	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	0.84	Etats-Unis
SWISSCOM FIN 3,50 24-291131	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	0.84	Suisse
3.099% ALLIANZ JUL47 06.07.2047	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	0.84	Allemagne
3.375% NOVO NORDISK MAY34 21.05.2034	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	0.84	Danemark
BNP PARIBAS SA 2,75 22-250728	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	0.84	France
ALSTOM SA 0,00 21-110129	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	0.83	France
P3 GROUP SARL 0.875 22-26 26/01A	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	0.83	Luxembourg
PLUXEE NV 3,75 24-040932	ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	0.83	Brésil



Quelle était la proportion d’investissements liés à la durabilité ?

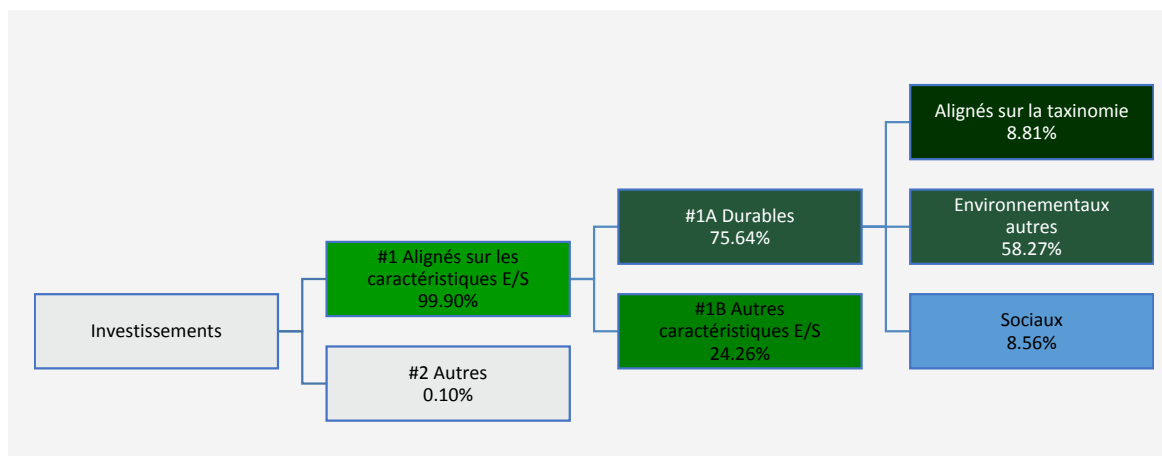
● Quelle était l’allocation des actifs ?

Par l’application de la stratégie d’investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 99.90% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

Le Compartiment a investi 75.64% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »).

En cas où l’allocation des actifs prévue dans le prospectus n’a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.

Le pourcentage du portefeuille investi en investissements durables qui répondent à un objectif environnemental et/ou social (#1A Durables) a vu la méthodologie de calcul liée à la Taxinomie évoluer, de la prise en compte de l'ensemble de l'investissement pour l'objectif d'alignement à la taxinomie vers la prise en compte pour l'investissement qualifiant de durable uniquement de son alignement à la taxinomie et de son investissement non aligné à la taxinomie distribué entre l'objectif environnemental ou l'objectif social en fonction de sa contribution nette positive aux objectifs de développement durable d'ordre environnemental ou social.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	Activités de services financiers, hors assurance et fonds de pension	42.12
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNÉ	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNÉ	10.08
ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	9.17
TÉLÉCOMMUNICATIONS, PROGRAMMATION INFORMATIQUE, CONSEIL, INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE ET AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICE D'INFORMATION	Télécommunications	6.99
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Industrie chimique	2.78
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication d'équipements électriques	2.59
ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	Activités des sièges sociaux et conseil de gestion	2.37
ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	2.09
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	Assurance, réassurance et fonds de pension, à l'exclusion de la sécurité sociale obligatoire	2.03

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Industrie automobile	1.87
ACTIVITÉS DE SERVICE ADMINISTRATIF ET DE SOUTIEN	Activités de service de bureau, de soutien administratif et d'autre soutien aux entreprises	1.71
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	Activités auxiliaires d'activités de services financiers et d'assurance	1.70
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	1.41
COMMERCE	Commerce de détail	1.25
TÉLÉCOMMUNICATIONS, PROGRAMMATION INFORMATIQUE, CONSEIL, INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE ET AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICE D'INFORMATION	Infrastructure informatique, traitement de données et autres activités de service d'information	1.18
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de boissons	1.15
ACTIVITÉS DE SERVICE ADMINISTRATIF ET DE SOUTIEN	Activités d'agence de voyage, de voyageur, de service de réservation et de services connexes	1.03
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	Transports terrestres et transports par conduites	1.02
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	0.85
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication d'autres matériels de transport	0.83
ACTIVITÉS DE SERVICE ADMINISTRATIF ET DE SOUTIEN	Activités liées à l'emploi	0.82
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de machines et équipements n.c.a.	0.69
SANTÉ HUMAINE ET ACTIVITÉS D'ACTION SOCIALE	Activités d'action sociale sans hébergement	0.62
ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	Activités juridiques et comptables	0.50
ACTIVITÉS DE SERVICE ADMINISTRATIF ET DE SOUTIEN	Activités de location et location-bail	0.44
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	Entreposage et services auxiliaires des transports	0.43
ÉDITION, DIFFUSION ET ACTIVITÉS DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION DE CONTENU	Activités d'édition	0.42
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Autres industries manufacturières	0.42

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
TÉLÉCOMMUNICATIONS, PROGRAMMATION INFORMATIQUE, CONSEIL, INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE ET AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICE D'INFORMATION	Programmation, conseil et autres activités informatiques	0.42
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU; ASSAINISSEMENT, GESTION DES DÉCHETS ET DÉPOLLUTION	Captage, traitement et distribution d'eau	0.33
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de cuir, d'articles en cuir et de produits similaires dans d'autres matières	0.32
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Métallurgie	0.25
Autres	Autres	0.10



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables qui sont alignés sur la taxinomie de l'UE (désignés dans le tableau comme "alignés sur la taxinomie de l'UE") consistent en investissements dans des sociétés dont les activités économiques contribuent de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux (l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes) tels que définis par la taxinomie de l'UE conformément aux critères d'éligibilité et de sélection technique ("Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE").

La méthodologie de DPAM pour évaluer l'alignement sur la taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers. Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE.
- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la taxinomie de l'UE.

En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnement au sens de la taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, DPAM s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 8.81% à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE.

La proportion d'investissements pour chacun des objectifs environnementaux auxquels ces investissements ont contribué est ventilée comme suit :

- 10.22% des investissements ont contribué à l'atténuation du changement climatique;
- 0.67% des investissements ont contribué à l'adaptation au changement climatique;
- 0.27% des investissements ont contribué à l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines;
- 0.21% des investissements ont contribué à la transition vers une économie circulaire;
- 0.03% des investissements ont contribué à la prévention et la réduction de la pollution;
- 0% des investissements ont contribué à la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Cette ventilation peut différer de la somme d'alignement à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE mentionné ci-dessus en raison du manque de granularité des données au niveau de chacun des 6 objectifs et du référentiel commun entre plusieurs objectifs pouvant mener à un double comptage.

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?**

☒ Oui :

☒ Dans le gaz fossile ☒ Dans l'énergie nucléaire

☐ Non

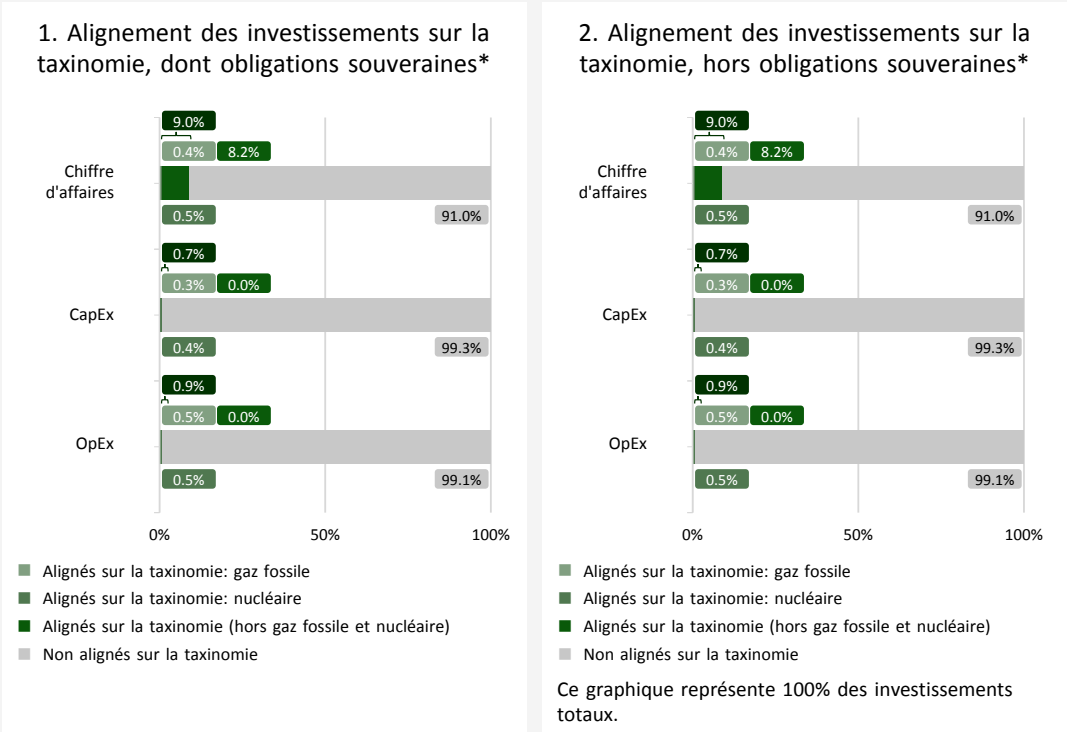
Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

Activités transitoires : 0.06%

Activités habilitantes : 0.01%

● Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2022 - 31 décembre 2022	6.63%
1 janvier 2023 - 31 décembre 2023	9.11%
1 janvier 2024 - 31 décembre 2024	8.82%

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2025 - 31 décembre 2025	8.81%



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 58.27% de son portefeuille dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE sur la Période de Référence.

Un investissement durable est considéré comme ayant un objectif environnemental aligné sur la taxinomie de l'UE lorsque les activités éligibles de l'émetteur atteignent un seuil de 10% d'alignement au règlement (UE) 2020/852 ('Règlement taxinomie). Lorsque les activités économiques éligibles de l'émetteur n'atteignent pas ce seuil de 10% d'alignement au Règlement taxinomie ou lorsque les activités économiques de l'émetteur ne sont pas couvertes par le Règlement taxinomie, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs environnementaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs.

Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux ODD des Nations unies qui peuvent être attribués aux objectifs environnementaux.

De plus amples informations sur la méthodologie et les ressources en matière de données sont disponibles dans les informations sur ce Compartiment via le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (notamment dans les sections "Méthodes" et "Sources et traitement des données").



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 8.56% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociaux doit encore être développée. En attendant, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité, la paix, la justice et des institutions fortes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux ODD des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la taxinomie de l'UE.

De plus amples informations sur la méthodologie et les ressources en matière de données sont disponibles dans les informations sur ce Compartiment via le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (notamment dans les sections "Méthodes" et "Sources et traitement des données").



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés

- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 0.1% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

Sur une base hebdomadaire, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

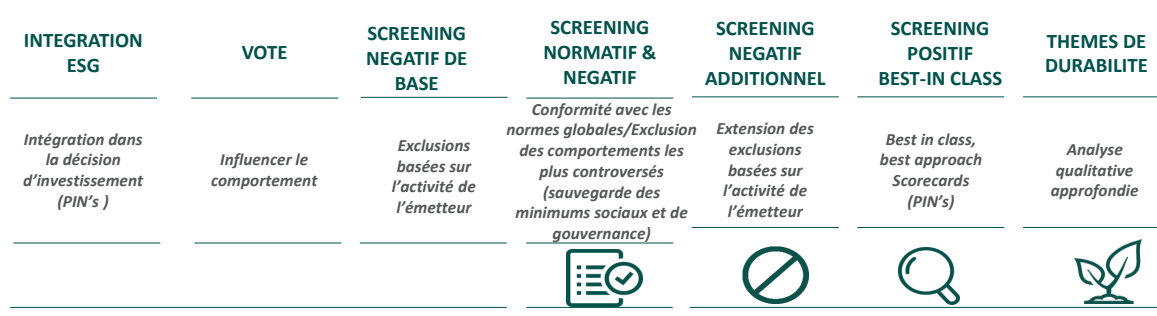
Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées de DPAM ont été écartées.

Sur une base hebdomadaire, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

Ensuite, sur base semestrielle, l'univers résultant a fait l'objet d'un classement dit best-in-class afin de ne retenir que les meilleurs profils ESG des entreprises sur une liste de titres éligibles à la gestion (10% des scores les plus bas ont été écartés par secteur de la liste éligible).

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux ODD des Nations Unies.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?
Pas d'application

atteint les
caractéristiques
environnementales ou
sociales qu'il promeut.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**
Pas d'application
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**
Pas d'application
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**
Pas d'application

Dénomination du produit:
DPAM B EQUITIES EMU BEHAVIORAL VALUE

Identifiant d'entité juridique:
549300LYYMKI20J23E13

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ ☐ Oui ☒ ☐ ☒ Non	
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____% ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	☐ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ____% d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ ayant un objectif social ☒ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Pendant la Période de Référence allant du 01/01/2025 au 31/12/2025 (ci-après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- a) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;

b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées exclues selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE.> ;

c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG de sévérité maximale autour des questions environnementales ou sociales.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023	2024	2025
Caractéristiques E/S	99.66%	97.63%	99.50%	98.74%

Période de référence	2022	2023	2024	2025
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes mondiales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, sont ainsi exclues en amont du portefeuille.

c) Le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. L'exclusion des entreprises impliquées dans la production du charbon thermique, par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales sont de facto exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés sont directement exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les entreprises ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de

vote (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/voting-activity-report-enBE>) et le rapport d'engagement (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/climate-policy-2025-enFR>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 01/01/2025-31/12/2025

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
BANCO SANTANDER SA	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	5.24	Espagne
BNP PARIBAS	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	5.12	France
TOTAL ENERGIES	INDUSTRIES EXTRACTIVES	3.52	France
AXA S.A.	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	3.52	France
SOC GENERALE PARIS A	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	3.11	France
ENGIE	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNÉ	3.04	France
DEUTSCHE BANK (NOM)	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	3.00	Allemagne
ABN AMRO GROUP	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2.97	Pays-Bas
SANOFI	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	2.81	France
DEUTSCHE TELEKOM (NOM)	TÉLÉCOMMUNICATIONS, PROGRAM-MATION INFORMATIQUE, CONSEIL, INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE ET AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICE D'INFORMATION	2.50	Allemagne
RWE A	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNÉ	2.25	Allemagne
DAIMLER (NOM)	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	2.18	Allemagne
SAINT-GOBAIN	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	2.17	France
NOKIA	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	2.14	Finlande
ELIA SYSTEM OPERATOR	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNÉ	1.99	Belgique



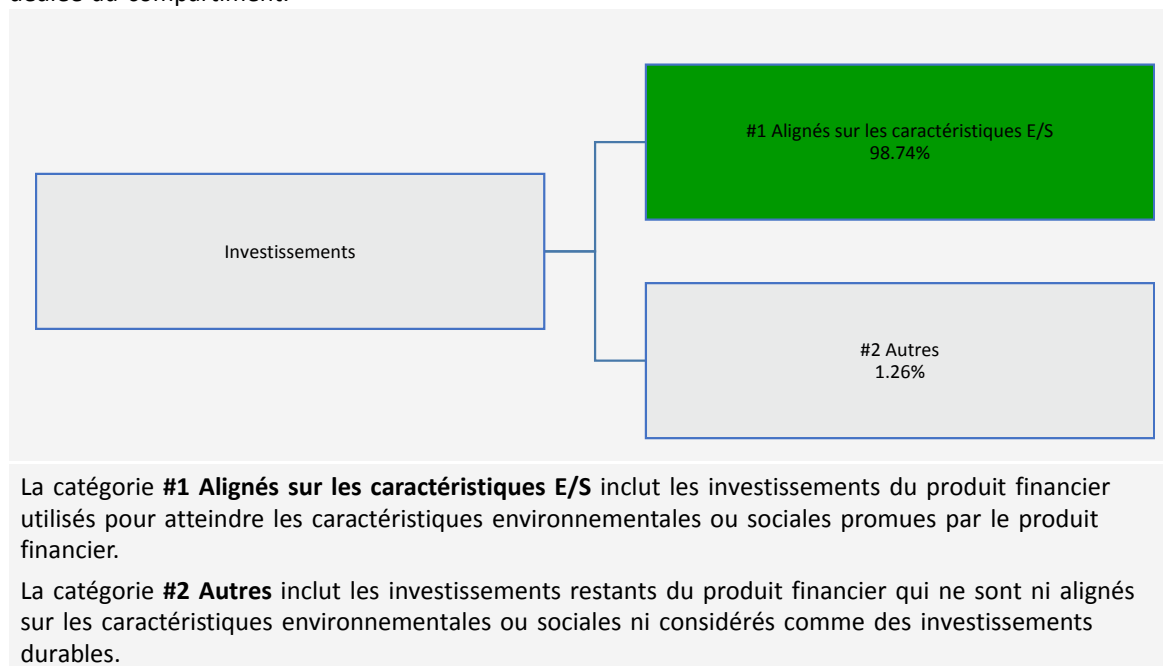
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 98.74% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	Activités de services financiers, hors assurance et fonds de pension	22.29
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	Assurance, réassurance et fonds de pension, à l'exclusion de la sécurité sociale obligatoire	10.82
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Industrie automobile	8.70
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNÉ	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNÉ	8.54
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Industrie pharmaceutique	5.28
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	3.73
TÉLÉCOMMUNICATIONS, PROGRAMMATION INFORMATIQUE, CONSEIL, INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE ET AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICE D'INFORMATION	Télécommunications	3.70
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Industrie chimique	3.57
INDUSTRIES EXTRACTIVES	Extraction d'hydrocarbures	3.52
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	Activités auxiliaires d'activités de services financiers et d'assurance	3.00
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de boissons	2.99

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
ACTIVITÉS DE SERVICE ADMINISTRATIF ET DE SOUTIEN	Activités de location et location-bail	2.70
COMMERCE	Commerce de détail	2.49
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	2.14
TÉLÉCOMMUNICATIONS, PROGRAMMATION INFORMATIQUE, CONSEIL, INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE ET AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICE D'INFORMATION	Programmation, conseil et autres activités informatiques	1.93
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU; ASSAINISSEMENT, GESTION DES DÉCHETS ET DÉPOLLUTION	Captage, traitement et distribution d'eau	1.88
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	Transports aériens	1.37
CONSTRUCTION	Génie civil	1.37
SANTÉ HUMAINE ET ACTIVITÉS D'ACTION SOCIALE	Activités pour la santé humaine	1.33
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de cuir, d'articles en cuir et de produits similaires dans d'autres matières	1.23
ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	1.12
AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	Réparation et entretien d'ordinateurs, de biens personnels et domestiques et d'automobiles et motocycles	1.05
ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	0.98
AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	Activités de services aux personnes	0.88
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Métallurgie	0.86
INDUSTRIES EXTRACTIVES	Activités de soutien aux industries extractives	0.78
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Industrie du papier et du carton	0.48
Autres	Autres	1.26



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

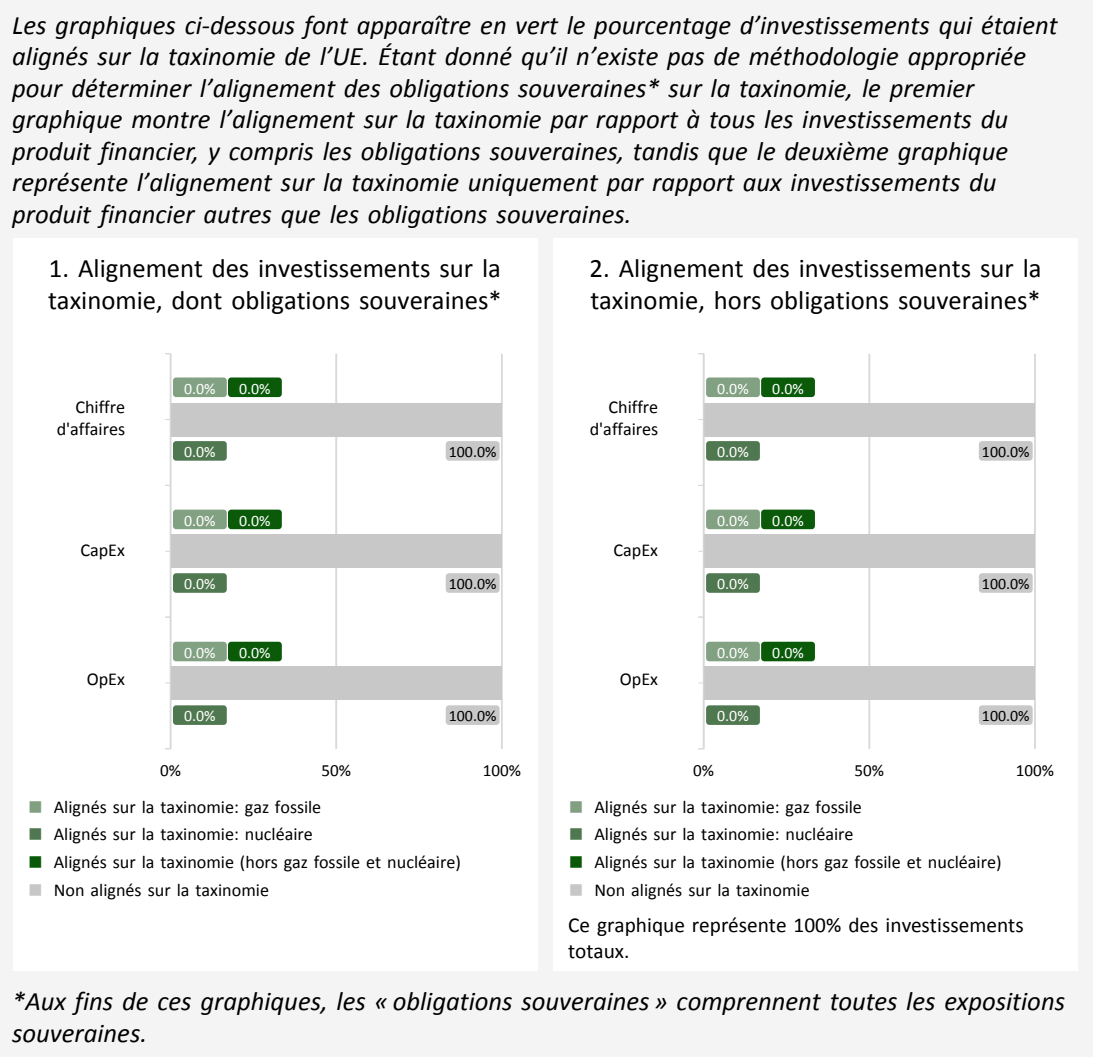
Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?**
 - ☐ Oui :
 - ☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire
 - ☐ Non



- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Pas d'application

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé 1.26% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur ces investissements.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

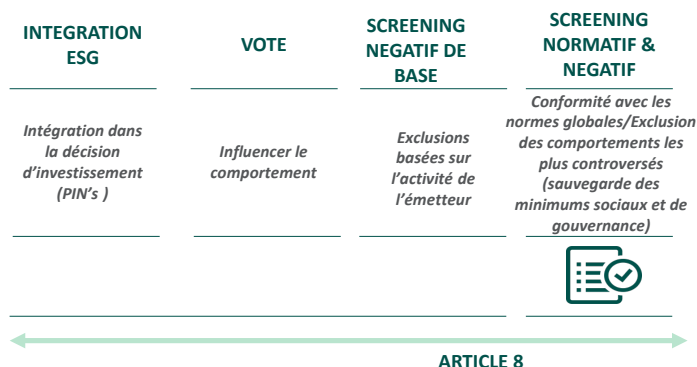
Sur une base hebdomadaire, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales ('Global Standards').

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

Sur une base hebdomadaire, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Dénomination du produit:
DPAM B EQUITIES US BEHAVIORAL VALUE

Identifiant d'entité juridique:
549300PNAEFP6EQ9J871

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ ☐ Oui ☒ ☐ ☒ Non	
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____% ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	☐ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ____% d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ ayant un objectif social ☒ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Pendant la Période de Référence allant du 01/01/2025 au 31/12/2025 (ci-après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Durant la Période de Référence, les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- a) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;

b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées exclues selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>;

c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG de sévérité maximale autour des questions environnementales ou sociales.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023	2024	2025
Caractéristiques E/S	97.72%	99.38%	97.80%	98.87%

Période de référence	2022	2023	2024	2025
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD). Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes mondiales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, sont ainsi exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. L'exclusion des entreprises impliquées dans la production du charbon thermique, par exemple, a permis une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales sont de facto exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés sont directement exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les entreprises ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement, accessible sur le site <https://www.dpaminvestments.com>.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/climate-policy-2025-enFR>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 01/01/2025-31/12/2025

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
ALPHABET A	TÉLÉCOMMUNICATIONS, PROGRAM-MATION INFORMATIQUE, CONSEIL, INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE ET AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICE D'INFORMATION	4.75	Etats-Unis
JP MORGAN CHASE	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	4.16	Etats-Unis
FACEBOOK A	TÉLÉCOMMUNICATIONS, PROGRAM-MATION INFORMATIQUE, CONSEIL, INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE ET AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICE D'INFORMATION	3.01	Etats-Unis
BANK OF AMERICA	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2.42	Etats-Unis
CISCO SYSTEMS	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	2.34	Etats-Unis
MICRON TECHNOLOGY	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	2.17	Etats-Unis
CITIGROUP	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2.13	Etats-Unis
MERCK & CO	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	2.08	Etats-Unis
SALESFORCE.COM, INC.	ÉDITION, DIFFUSION ET ACTIVITÉS DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION DE CONTENU	2.01	Etats-Unis
GOLDMAN SACHS GROUP	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2.00	Etats-Unis
WAL-MART STORES	COMMERCE	1.94	Etats-Unis
PFIZER	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	1.89	Etats-Unis
CAPITAL ONE FINANCIAL CORPORATION	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1.84	Etats-Unis
AT&T INC	TÉLÉCOMMUNICATIONS, PROGRAM-MATION INFORMATIQUE, CONSEIL, INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE ET AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICE D'INFORMATION	1.66	Etats-Unis
PROLOGIS, INC.	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	1.65	Etats-Unis



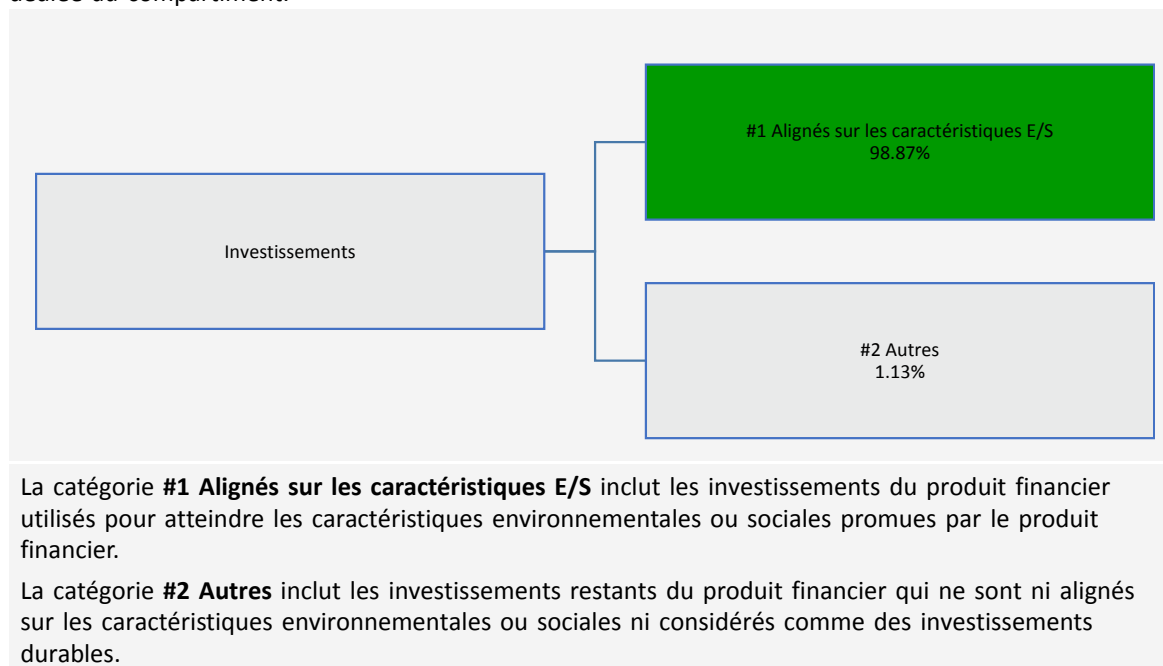
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 98.87% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	Activités de services financiers, hors assurance et fonds de pension	14.35
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	9.69
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Industrie pharmaceutique	8.00
TÉLÉCOMMUNICATIONS, PROGRAMMATION INFORMATIQUE, CONSEIL, INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE ET AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICE D'INFORMATION	Infrastructure informatique, traitement de données et autres activités de service d'information	7.76
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	Assurance, réassurance et fonds de pension, à l'exclusion de la sécurité sociale obligatoire	6.29
COMMERCE	Commerce de détail	5.26
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	Activités auxiliaires d'activités de services financiers et d'assurance	4.77
ÉDITION, DIFFUSION ET ACTIVITÉS DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION DE CONTENU	Activités d'édition	4.40
ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	3.68
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	Transports terrestres et transports par conduites	3.61
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de machines et équipements n.c.a.	3.34

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNÉ	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNÉ	3.30
TÉLÉCOMMUNICATIONS, PROGRAMMATION INFORMATIQUE, CONSEIL, INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE ET AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICE D'INFORMATION	Télécommunications	2.96
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Industries alimentaires	2.23
INDUSTRIES EXTRACTIVES	Extraction de minerais métalliques	1.59
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	1.42
INDUSTRIES EXTRACTIVES	Activités de soutien aux industries extractives	1.38
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de boissons	1.38
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	Transports aériens	1.36
ÉDITION, DIFFUSION ET ACTIVITÉS DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION DE CONTENU	Production de films cinématographiques, de vidéos et de programmes de télévision; enregistrement sonore et édition musicale	1.30
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Industrie automobile	1.27
COMMERCE	Commerce de gros	1.27
TÉLÉCOMMUNICATIONS, PROGRAMMATION INFORMATIQUE, CONSEIL, INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE ET AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICE D'INFORMATION	Programmation, conseil et autres activités informatiques	1.26
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Cokéfaction et raffinage	1.24
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication d'autres matériels de transport	1.21
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU; ASSAINISSEMENT, GESTION DES DÉCHETS ET DÉPOLLUTION	Captage, traitement et distribution d'eau	1.16
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	Transport par eau	1.16
CONSTRUCTION	Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels	1.16
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Imprimerie et reproduction d'enregistrements	1.07
Autres	Autres	1.13



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹ ?

☐ Oui :

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☐ Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

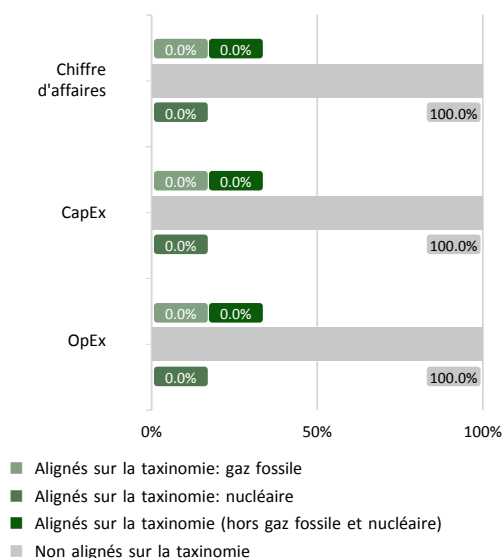
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;

- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;

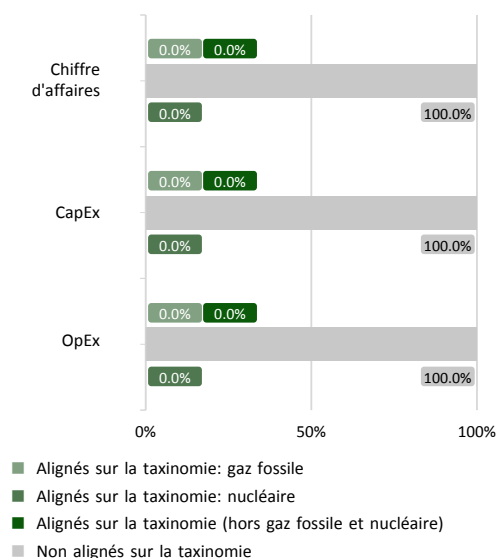
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Pas d'application

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Pas d'application



- **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?**

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



- **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?**

Pas d'application



- **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?**

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 1.13% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur ces investissements.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

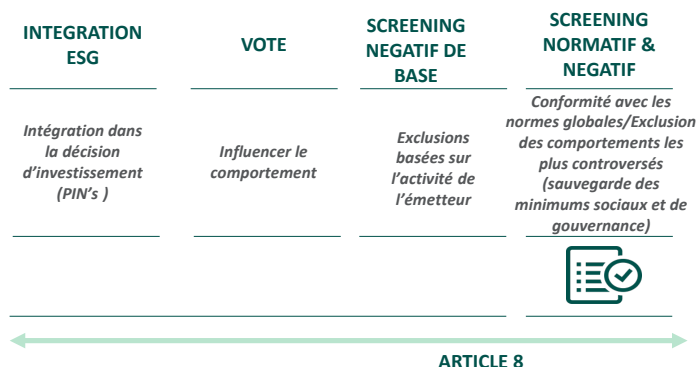
Sur une base hebdomadaire, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales ('Global Standards').

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

Sur une base hebdomadaire, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:

DPAM B REAL ESTATE EMU DIVIDEND SUSTAINABLE

Identifiant d'entité juridique:

549300XZ4Z1DCG9U4G65

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ Oui	☒ ☐ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____%	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 88.93% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	☐ ayant un objectif social
	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Au cours de la Période de Référence allant du 01/01/2025 au 31/12/2025 (ci-après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

Durant la Période de Référence, les produits dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- a. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards);
- b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>;
- c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale;
- d. Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs dont le score ESG issu du modèle de notation propriétaire du gestionnaire "scorecard ESG" est inférieur à 2 sur 5;
- e. Au 31 décembre 2025, la part des émetteurs ayant adopté des objectifs Science Based Targets initiative (SBTi) ou équivalent dans le portefeuille du Compartiment était de 76.34% (en poids de l'actif du portefeuille). L'objectif fixé est d'atteindre au moins 50% d'ici 2026.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023	2024	2025
Caractéristiques E/S	97.56%	99.97%	98.91%	97.66%
Investissement Durable	94.96%	97.94%	96.81%	88.93%
Autres investissement Environnemental	0.00%	8.94%	72.34%	72.76%
Social	44.25%	31.57%	0.00%	0.00%

Période de référence	2022	2023	2024	2025
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité e.	Compartiment : 56.84	Compartiment : 62.83	Compartiment : 76.79	Compartiment : 76.34

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pour la Période de Référence, le Compartiment aspirait à comporter au moins 50% d'investissements durables. Les objectifs des investissements durables que le Compartiment entendait partiellement réaliser étaient d'investir (a) dans les sociétés dont l'activité principale est le développement de produits et services qui contribuent à la réalisation des 17 objectifs de développement durable (« ODD ») environnementaux ou sociaux, définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU) (tels que par exemple des produits et services de santé, des services liés à l'éducation, des solutions d'économies et d'accès à l'eau, de solutions d'efficacité énergétique, ou encore des services permettant la digitalisation, des services de mobilité durable, etc) et/ou (b) des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds') via :

- des sociétés alignées à un ou plusieurs des six objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes);

- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social ; et
- au niveau du portefeuille global, un minimum de 20% des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou des sociétés en contribution nette positive* sur l'ensemble des ODD.

* La contribution nette positive est la différence entre les contributions positives et négatives d'impact et se calcule au niveau de la société investie et au niveau du portefeuille global. Sur base du cadre de référence des ODD, la contribution nette positive tient compte d'une part (1) de la mesure dans laquelle les produits et services de la société investie contribuent à la réalisation des ODD et d'autre part (2) des impacts négatifs liés à leurs activités tout au long de la chaîne de valeurs.

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 88.93% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 16.17% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation d'un ou plusieurs objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE.
- 72.76% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la taxinomie de l'UE.
- 0.00% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux.
- 97.3% du portefeuille global du Compartiment a été investi dans des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou des sociétés en contribution nette positive sur l'ensemble des ODD.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

DPAM s'est assurée que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

Niveau émetteur :

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :
 - o en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à des autres objectifs environnementaux et/ou sociaux) ;
 - o via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement (Engagement Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>. Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel (disponible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).
- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux ODD afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Niveau portefeuille global :

- Une règle de minimum 20% des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, investis dans des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou investis dans des sociétés en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD. Lors de la Période de Référence, 97.3% des actifs ont été alignés avec la taxinomie de l'UE, investis dans des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou investis dans des sociétés en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD.

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes mondiales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur scorecard.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/voting-activity-report-enBE>) et le rapport d'engagement (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

e) de même, les indicateurs sociaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/climate-policy-2025-enFR>.

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n'a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes mondiales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique, par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur scorecard.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/voting-activity-report-enBE>) et le rapport d'engagement (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD (TCFD Report), respectivement disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/climate-policy-2025-enFR>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
UNIBAIL-RODAMCO	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	9.36	France
VONOVIA	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	8.57	Allemagne

cours de la période de référence, à savoir: 01/01/2025-31/12/2025

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
LEG IMMOBILIEN	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	7.00	Allemagne
COVIVIO	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	6.63	France
AEDIFICA	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	5.42	Belgique
MERLIN PROPERTIES SOCIMI SA	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	4.88	Espagne
GECINA	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	4.87	France
WAREHOUSES DE PAUW	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	4.72	Belgique
KLEPIERRE	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	4.61	France
TAG TEGERNSEE IMMOBILIER	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	4.49	Allemagne
COFINIMMO	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	3.89	Belgique
CARMILA	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	3.86	France
MONTEA	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	3.36	Belgique
VGP NV	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	3.28	Belgique
CTP BV - CTP NV	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	2.98	Pays-Bas



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

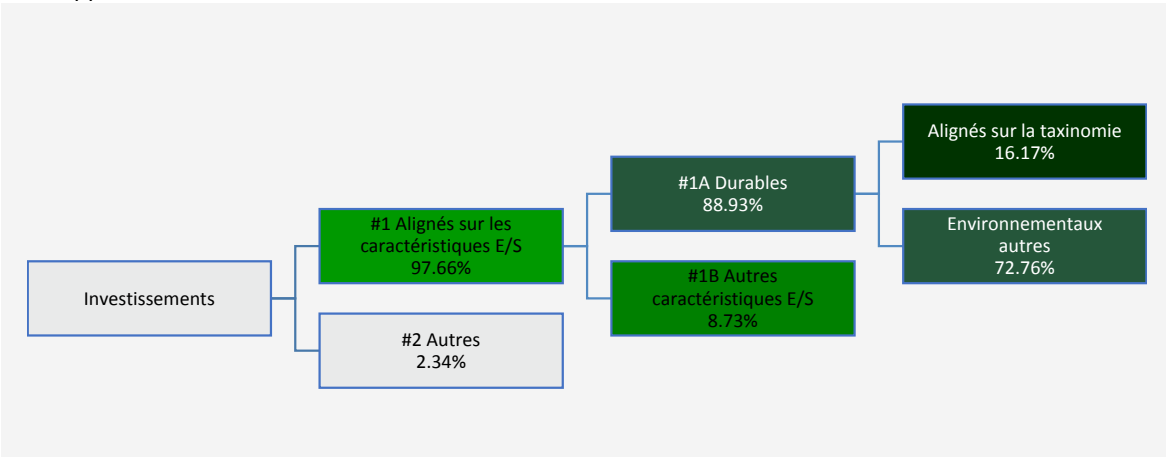
● Quelle était l'allocation des actifs ?

Pendant la période de Référence, par l'application de la stratégie d'investissement, le Compartiment a investi 97.66% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

Le Compartiment a investi 88.93% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.

Le pourcentage du portefeuille investi en investissements durables qui répondent à un objectif environnemental et/ou social (#1A Durables) a vu la méthodologie de calcul liée à la Taxinomie évoluer, de la prise en compte de l'ensemble de l'investissement pour l'objectif d'alignement à la taxinomie vers la prise en compte pour l'investissement qualifiant de durable uniquement de son alignement à la taxinomie et de son investissement non aligné à la taxinomie distribué entre l'objectif environnemental ou l'objectif social en fonction de sa contribution nette positive aux objectifs de développement durable d'ordre environnemental ou social.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	95.04
HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	Hébergement	2.62
Autres	Autres	2.34



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables qui sont alignés sur la taxinomie de l'UE (désignés dans le tableau comme "alignés sur la taxinomie de l'UE") consistent en investissements dans des sociétés dont les activités économiques contribuent de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux (l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes) tels que définis par la taxinomie de l'UE conformément aux critères d'éligibilité et de sélection technique ("Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE").

La méthodologie de DPAM pour évaluer l'alignement sur la taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers. Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE.
- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la taxinomie de l'UE.

En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnement au sens de la taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, DPAM s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 16.17% à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE.

La proportion d'investissements pour chacun des objectifs environnementaux auxquels ces investissements ont contribué est ventilée comme suit :

- 18.26% des investissements ont contribué à l'atténuation du changement climatique;
- 1.78% des investissements ont contribué à l'adaptation au changement climatique;
- 0% des investissements ont contribué à l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines;
- 0% des investissements ont contribué à la transition vers une économie circulaire;
- 0% des investissements ont contribué à la prévention et la réduction de la pollution;
- 0% des investissements ont contribué à la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Cette ventilation peut différer de la somme d'alignement à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE mentionné ci-dessus en raison du manque de granularité des données au niveau de chacun des 6 objectifs et du référentiel commun entre plusieurs objectifs pouvant mener à un double comptage.

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹?**

☐ Oui :

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

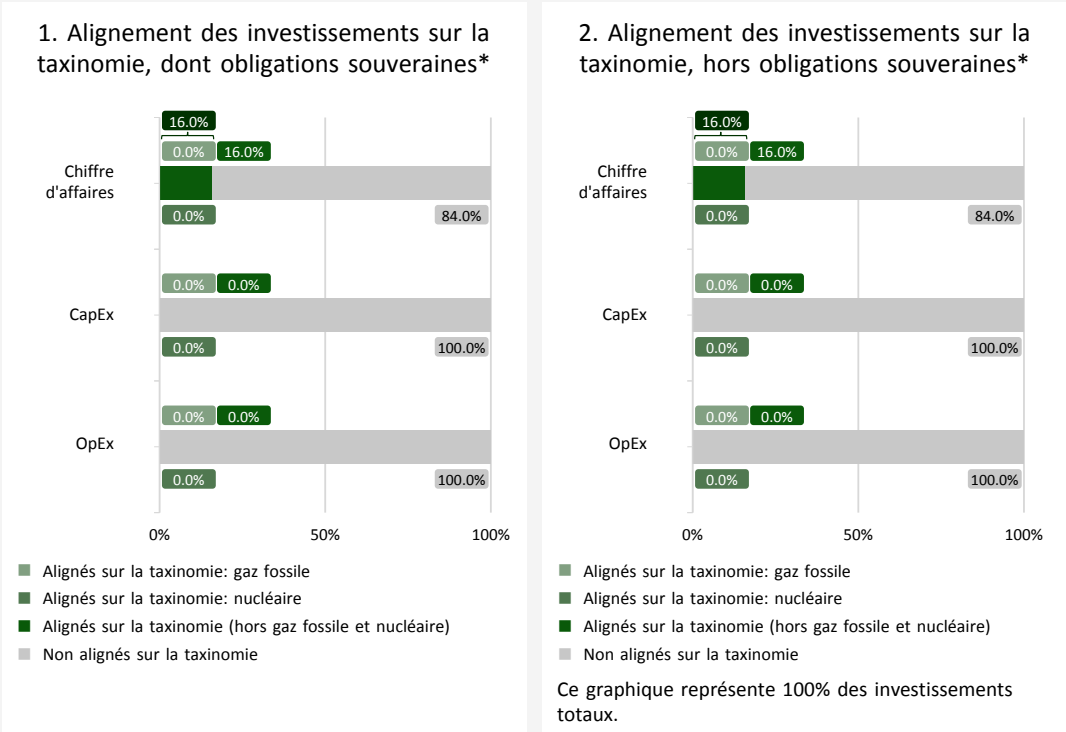
Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

Activités transitoires : 0%

Activités habilitantes : 0%

● Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2022 - 31 décembre 2022	16.04%
1 janvier 2023 - 31 décembre 2023	15.67%
1 janvier 2024 - 31 décembre 2024	15.99%

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2025 - 31 décembre 2025	16.17%



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Ce Compartiment ne s'est pas engagé à faire des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE. Au 31/12/2025, 72.76% est toutefois mentionné dans la section « Quelle était l'allocation des actifs ».

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 0.00% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociaux doit encore être développée. En attendant, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité, la paix, la justice et des institutions fortes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux ODD des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 2.34% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

Sur une base hebdomadaire, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

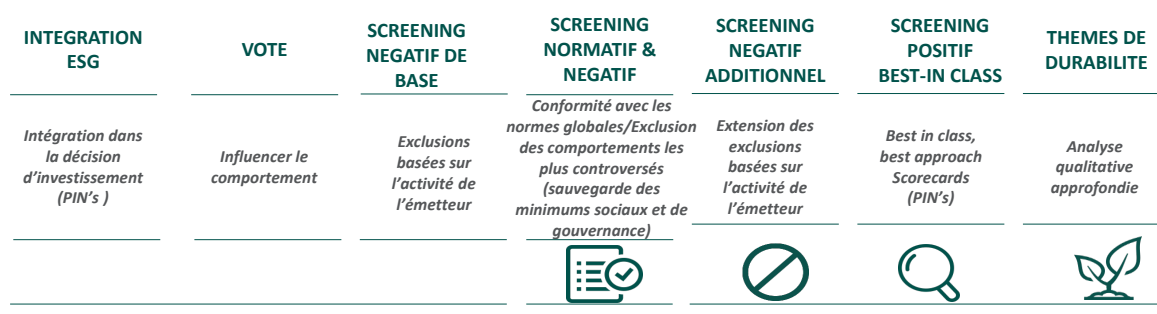
Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées de DPAM ont été écartées.

Sur une base hebdomadaire, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

DPAM a complété les différents filtres d'exclusion ESG au moyen de scorecards des risques et opportunités ESG par émetteur présent en portefeuille. Les scorecards ont été mis à jour sur une base annuelle ou ad-hoc si un évènement devait demander une révision de la scorecard de l'émetteur.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux objectifs de développement durable des Nations Unies.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?
Pas d'application
- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?
Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Pas d'application

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:
DPAM B BONDS EUR GOVERNMENT MEDIUM
TERM

Identifiant d'entité juridique:
549300EK52UYWYK6PZ62

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
● ● ☐ Oui	● ○ ☒ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____% ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	☐ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ____% d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ ayant un objectif social ☒ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Pendant la Période de Référence allant du 01/01/2025 au 31/12/2025 (ci-après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).
- à exclure les pays qui ne respectent pas un minimum de requis démocratiques.
- en appliquant systématiquement une politique d'obligations d'impact telles que les obligations vertes et sociales.

Les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- a. Le Compartiment n'a pas été exposé à une exposition à des émetteurs ne respectant pas un minimum de requis démocratiques.
- b. Le pourcentage des obligations d'impact ("Green, Social & Sustainability bonds") en portefeuille a été supérieur à celui du benchmark.

Sur la Période de Référence, le pourcentage des obligations d'impact ("Green, Social & Sustainability bonds") en portefeuille a été de 13.44% alors que celui du benchmark était de 1.82%.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023	2024	2025
Caractéristiques E/S	98.69%	98.03%	99.52%	99.53%

Période de référence	2022	2023	2024	2025
Obligations d'impact	Compartiment : 4.7% Benchmark : 0%	Compartiment : 8.55% Benchmark : 1.29%	Compartiment : 6.21% Benchmark : 1.49%	Compartiment : 13.44% Benchmark : 1.82%
Non-respect du minimum démocratique	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Pour les investissements en obligations de sociétés :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD). Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributives à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, sont ainsi exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). L'exclusion des entreprises impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales sont de facto exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy), (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés sont directement exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

• Pour les investissements en obligations souveraines :

Pendant la Période de Référence, le compartiment a pris en considération les PIN environnementales et sociales énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par DPAM pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs. Les résultats des scores de durabilité des pays ont été discutés avec les pays concernés selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>.

Le second PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Les pays qui n'ont pas satisfait aux exigences démocratiques minimales ont été exclus. Le modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont engagé un dialogue sur les résultats des scores de durabilité avec certains pays selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont conduit un certain nombre de dialogues engagés avec les différents intervenants d'émissions de dettes souveraines. Ces dialogues ont permis de vérifier avec les intervenants les points d'attention des politiques gouvernementales notamment en matière environnementale et/ou sociale.

Le détail des dialogues engagés avec les pays comme avec les entreprises fait l'objet d'un rapport annuel publié au premier trimestre 2024 sur le site de DPAM (<https://www.dpaminvestments.com>).

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/climate-policy-2025-enFR>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 01/01/2025-31/12/2025

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
2.6% GERMANY AUG33 15.08.2033	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	9.09	Allemagne
GOVERNMENT OF FRANCE 3.2% 25-MAY-2035	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	5.86	France
GERMANY 1,30 22-151027	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	5.72	Allemagne
GOVERNMENT OF GERMANY 2.2% 13-APR-2028	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	5.31	Allemagne
3/4 FINLAND APR31 15.04.2031	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	4.72	Finlande
5 1/4 ITALY NOV29 01.11.2029	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	4.45	Italie
GOVERNMENT OF GERMANY 0.0% 15-AUG-2029	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	4.22	Allemagne

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
1.4% SPAIN JUL28 30.07.2028	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	2.92	Espagne
3.6% ITALY OCT35 REGS 01.10.2035	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	2.80	Italie
ROMANIA 5,875 25-110732	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	2.76	Roumanie
GOVERNMENT OF ITALY 4.0% 30-APR-2035	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	2.53	Italie
3.75% SLOVAKIA FEB35 23.02.2035	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	2.52	Slovaquie
GOVERNMENT OF SPAIN 0.5% 31-OCT-2031	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	2.51	Espagne
GOVERNMENT OF FRANCE 0.0% 25-MAY-2032	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	2.38	France
3.25% SPAIN APR34 30.04.2034	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	2.22	Espagne



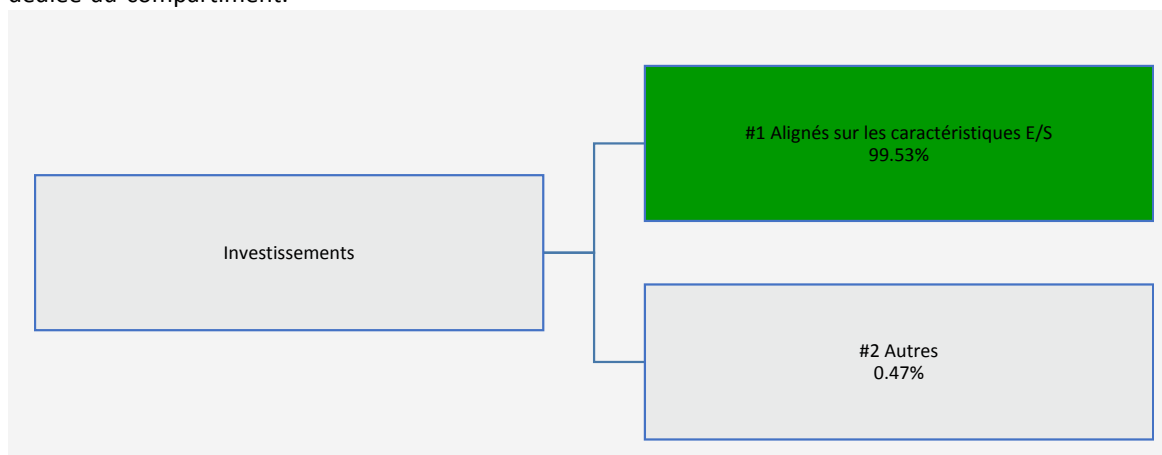
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 99.53% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	91.76
ACTIVITÉS DES ORGANISATIONS ET ORGANISMES EXTRATERRI- TORIAUX	ACTIVITÉS DES ORGANISATIONS ET ORGANISMES EXTRATERRICTORIAUX	2.80
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	Activités de services financiers, hors assurance et fonds de pension	2.54
CONSTRUCTION	Génie civil	2.44
Autres	Autres	0.47



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?**

☐ Oui :

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☐ Non

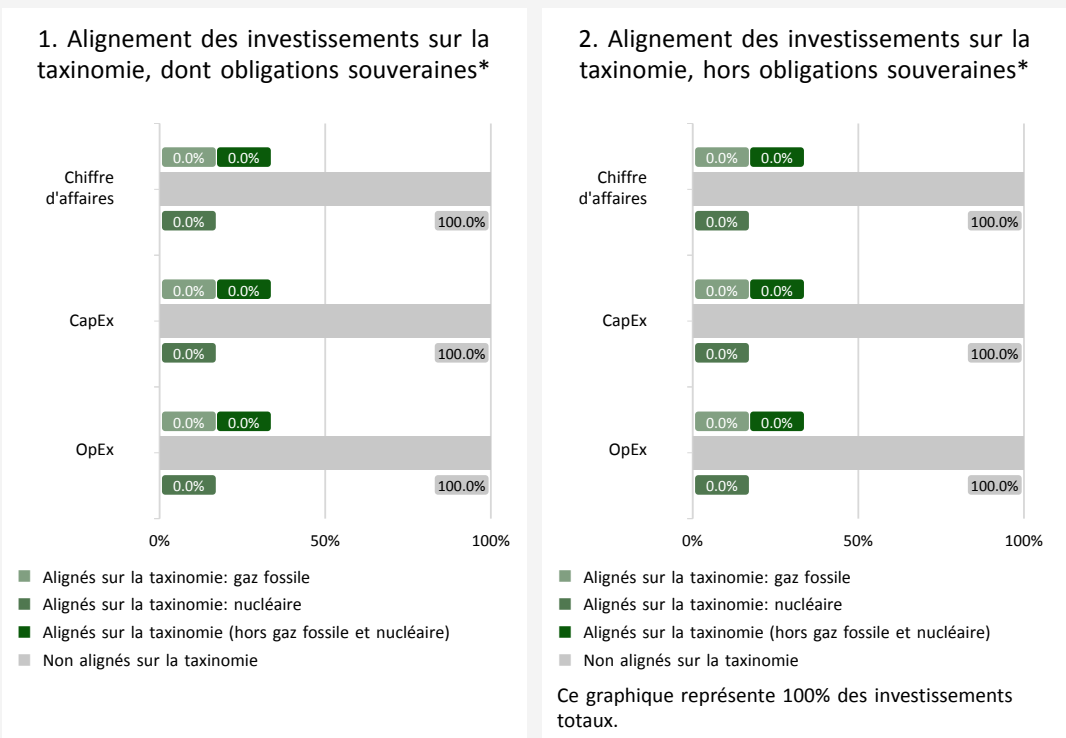
Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Pas d'application

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité et/ou de couverture des risques, le Compartiment a été exposé à 0.42% de liquidités et à 0.05% de dérivés. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Pour les investissements en actions ou obligations de sociétés :

Sur une base hebdomadaire, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

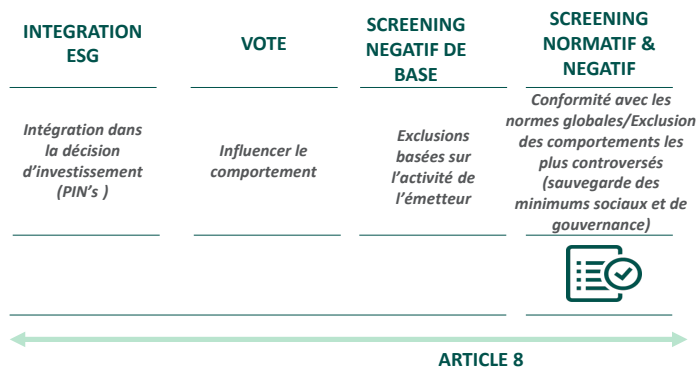
Sur une base hebdomadaire, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Pour les investissements en obligations souveraines :

Le Compartiment n'a pas investi dans les pays considérés comme ne répondant pas à un minimum de requis démocratiques. Pour déterminer si un pays ne respecte pas ce minimum de requis le Gestionnaire a appliqué une méthodologie qui est principalement basée sur les classifications du International NGO Freedom House (« pas libre ») et The Economist Intelligence Unit (« régime autoritaire »). La liste des pays a été revue semestriellement et fournie à la gestion via les systèmes de gestion de sorte qu'elle n'a pas pu donner d'ordre de transaction sur les papiers émis par ces pays exclus.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Pas d'application

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Dénomination du produit:
DPAM B EQUITIES US DIVIDEND SUSTAINABLE

Identifiant d'entité juridique:
549300OK4RXZO8XKEC20

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ ☐ Oui	☒ ☐ ☒ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____% ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 69.55% d'investissements durables ☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☒ ayant un objectif social ☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Au cours de la Période de Référence allant du 01/01/2025 au 31/12/2025 (ci-après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

Durant la Période de Référence, les produits dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- a. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;

b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> ;

c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale ;

d. Le Compartiment a affiché un profil ESG moyen pondéré meilleur que celui de l'indice de référence, calculé sur une période glissante de trois ans: 59.47 contre 57.87 (au 31.12.2025) ;

e. L'intensité moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Compartiment a été inférieure à l'intensité moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'indice de référence, calculée sur une période glissante de trois ans: 1176.31 tCO2e/M revenue contre 905.49 tCO2e/M revenue (au 31.12.2025).

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023	2024	2025
Caractéristiques E/S	97.74%	97.95%	98.25%	98.66%
Investissement Durable	89.99%	90.64%	73.57%	69.55%
Autres investissement Environnemental	58.87%	63.49%	47.96%	45.96%
Social	84.88%	24.37%	21.29%	18.59%

Période de référence	2022	2023	2024	2025
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Compartiment : 53.69 Benchmark : 50.65	Compartiment : 55.05 Benchmark : 51.26	Compartiment : 56.35 Benchmark : 53.32	Compartiment : 59.47 Benchmark : 57.87
Indicateur de durabilité e.	Compartiment : 961.24 Benchmark : 985.62	Compartiment : 1146.94 Benchmark : 1165.01	Compartiment : 1126.38 Benchmark : 1179.06	Compartiment : 1176.31 Benchmark : 905.49

● Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Pour la Période de Référence, le Compartiment aspirait à comporter au moins 50% d'investissements durables. Les objectifs des investissements durables que le Compartiment entendait partiellement réaliser étaient d'investir (a) dans les sociétés dont l'activité principale est le développement de produits et services qui contribuent à la réalisation des 17 objectifs de développement durable (« ODD ») environnementaux ou sociaux, définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU) (tels que par exemple des produits et services de santé, des services liés à l'éducation, des solutions d'économies et d'accès à l'eau, de solutions d'efficacité énergétique, ou encore des services permettant la digitalisation, des services de mobilité durable, etc) et/ou (b) des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds') via :

- des sociétés alignées à un ou plusieurs des six objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes);
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social; et
- au niveau du portefeuille global, un minimum de 20% des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou des sociétés en contribution nette positive* sur l'ensemble des ODD.

* La contribution nette positive est la différence entre les contributions positives et négatives d'impact et se calcule au niveau de la société investie et au niveau du portefeuille global. Sur base du cadre de référence des ODD, la contribution nette positive tient compte d'une part (1) de la mesure dans laquelle les produits et services de la société investie contribuent à la réalisation des ODD et d'autre part (2) des impacts négatifs liés à leurs activités tout au long de la chaîne de valeurs.

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 69.55% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 5.00% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation d'un ou plusieurs objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE;
- 45.96% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la taxinomie de l'UE, par le biais d'investissements dans des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre environnemental;
- 18.59% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux, par le biais d'investissements dans des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social; et
- 64.17% du portefeuille global du Compartiment a été investi dans des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou des sociétés en contribution nette positive sur l'ensemble des ODD.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

DPAM s'est assurée que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

Niveau émetteur :

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :

o en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à des autres objectifs environnementaux et/ou sociaux);

o via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement (Engagement policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>. Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel (disponible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux ODD afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Niveau portefeuille global :

- Une règle de minimum 20% des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, investis dans des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou investis dans des sociétés en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD. Lors de la Période de Référence, 64.17% des actifs ont été alignés avec la taxinomie de l'UE, investis dans des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou investis dans des sociétés en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD.

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes mondiales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique, par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur classement best-in-class.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/voting-activity-report-enBE>) et le rapport d'engagement (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur classement best-in-class.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/climate-policy-2025-enFR>.

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n'a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes mondiales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique, par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur classement best-in-class.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/voting-activity-report-enBE>) et le rapport d'engagement (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur classement best-in-class.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD (TCFD Report), respectivement disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/climate-policy-2025-enFR>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 01/01/2025-31/12/2025

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
MICROSOFT	ÉDITION, DIFFUSION ET ACTIVITÉS DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION DE CONTENU	7.66	Etats-Unis
APPLE	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	7.34	Etats-Unis
BROADCOM INC	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	5.28	Etats-Unis
JP MORGAN CHASE	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	3.40	Etats-Unis
ELI LILLY & CO	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	3.31	Etats-Unis
ALPHABET A	TÉLÉCOMMUNICATIONS, PROGRAMMATION INFORMATIQUE, CONSEIL, INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE ET AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICE D'INFORMATION	3.12	Etats-Unis
COMFORT SYSTEMS USA, INC.	CONSTRUCTION	2.60	Etats-Unis
WAL-MART STORES	COMMERCE	2.58	Etats-Unis
AMERICAN EXPRESS	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2.50	Etats-Unis
MORGAN STANLEY	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2.24	Etats-Unis
TJX COMPANIES	COMMERCE	2.07	Etats-Unis
CISCO SYSTEMS	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	2.03	Etats-Unis
ABBVIE	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	2.01	Etats-Unis
NASDAQ OMX GROUP, INC.	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1.94	Etats-Unis
AT&T INC	TÉLÉCOMMUNICATIONS, PROGRAMMATION INFORMATIQUE, CONSEIL, INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE ET AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICE D'INFORMATION	1.82	Etats-Unis



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

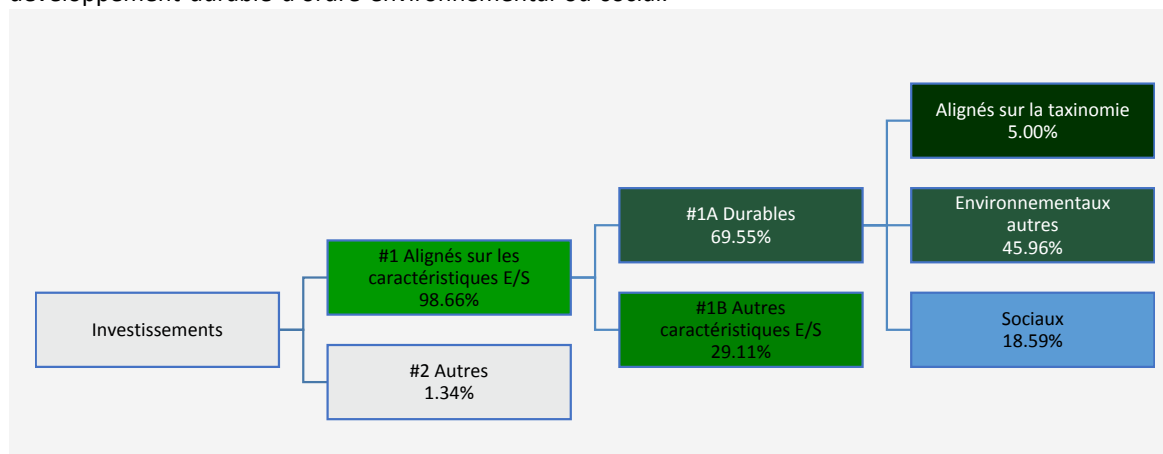
Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 98.66% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

Le Compartiment a investi 69.55% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.

Le pourcentage du portefeuille investi en investissements durables qui répondent à un objectif environnemental et/ou social (#1A Durables) a vu la méthodologie de calcul liée à la Taxinomie évoluer, de la prise en compte de l'ensemble de l'investissement pour l'objectif d'alignement à la taxinomie vers la prise en compte pour l'investissement qualifiant de durable uniquement de son

alignement à la taxinomie et de son investissement non aligné à la taxinomie distribué entre l'objectif environnemental ou l'objectif social en fonction de sa contribution nette positive aux objectifs de développement durable d'ordre environnemental ou social.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	17.19
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Industrie pharmaceutique	9.91
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	Activités de services financiers, hors assurance et fonds de pension	8.59
ÉDITION, DIFFUSION ET ACTIVITÉS DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION DE CONTENU	Activités d'édition	8.49
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	Activités auxiliaires d'activités de services financiers et d'assurance	7.21
COMMERCE	Commerce de détail	6.84
TÉLÉCOMMUNICATIONS, PROGRAMMATION INFORMATIQUE, CONSEIL, INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE ET AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICE D'INFORMATION	Infrastructure informatique, traitement de données et autres activités de service d'information	4.58
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Industrie chimique	4.46
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de machines et équipements n.c.a.	4.21

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
CONSTRUCTION	Travaux de construction spécialisés	3.78
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	Assurance, réassurance et fonds de pension, à l'exclusion de la sécurité sociale obligatoire	2.95
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Autres industries manufacturières	2.83
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNÉ	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNÉ	2.80
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication d'équipements électriques	2.28
ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	2.11
TÉLÉCOMMUNICATIONS, PROGRAMMATION INFORMATIQUE, CONSEIL, INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE ET AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICE D'INFORMATION	Télécommunications	1.82
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU; ASSAINISSEMENT, GESTION DES DÉCHETS ET DÉPOLLUTION	Activités de dépollution et autres activités de service de gestion des déchets	1.55
INDUSTRIES EXTRACTIVES	Autres industries extractives	1.46
ÉDITION, DIFFUSION ET ACTIVITÉS DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION DE CONTENU	Production de films cinématographiques, de vidéos et de programmes de télévision; enregistrement sonore et édition musicale	1.27
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU; ASSAINISSEMENT, GESTION DES DÉCHETS ET DÉPOLLUTION	Captage, traitement et distribution d'eau	0.92
TÉLÉCOMMUNICATIONS, PROGRAMMATION INFORMATIQUE, CONSEIL, INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE ET AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICE D'INFORMATION	Programmation, conseil et autres activités informatiques	0.71
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Industries alimentaires	0.70
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	0.66
HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	Hébergement	0.62
INDUSTRIES EXTRACTIVES	Extraction de minerais métalliques	0.52
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	Activités de poste et de courrier	0.20
Autres	Autres	1.34



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables qui sont alignés sur la taxinomie de l'UE (désignés dans le tableau comme "alignés sur la taxinomie de l'UE") consistent en investissements dans des sociétés dont les activités économiques contribuent de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux (l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes) tels que définis par la taxinomie de l'UE conformément aux critères d'éligibilité et de sélection technique ("Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE").

La méthodologie de DPAM pour évaluer l'alignement sur la taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers. Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE.
- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la taxinomie de l'UE.

En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnement au sens de la taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, DPAM s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 5.00% à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE.

La proportion d'investissements pour chacun des objectifs environnementaux auxquels ces investissements ont contribué est ventilée comme suit :

- 0% des investissements ont contribué à l'atténuation du changement climatique;
- 0% des investissements ont contribué à l'adaptation au changement climatique;
- 0% des investissements ont contribué à l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines;
- 0% des investissements ont contribué à la transition vers une économie circulaire;
- 0% des investissements ont contribué à la prévention et la réduction de la pollution;
- 0% des investissements ont contribué à la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Cette ventilation peut différer de la somme d'alignement à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE mentionné ci-dessus en raison du manque de granularité des données au niveau de chacun des 6 objectifs et du référentiel commun entre plusieurs objectifs pouvant mener à un double comptage.

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

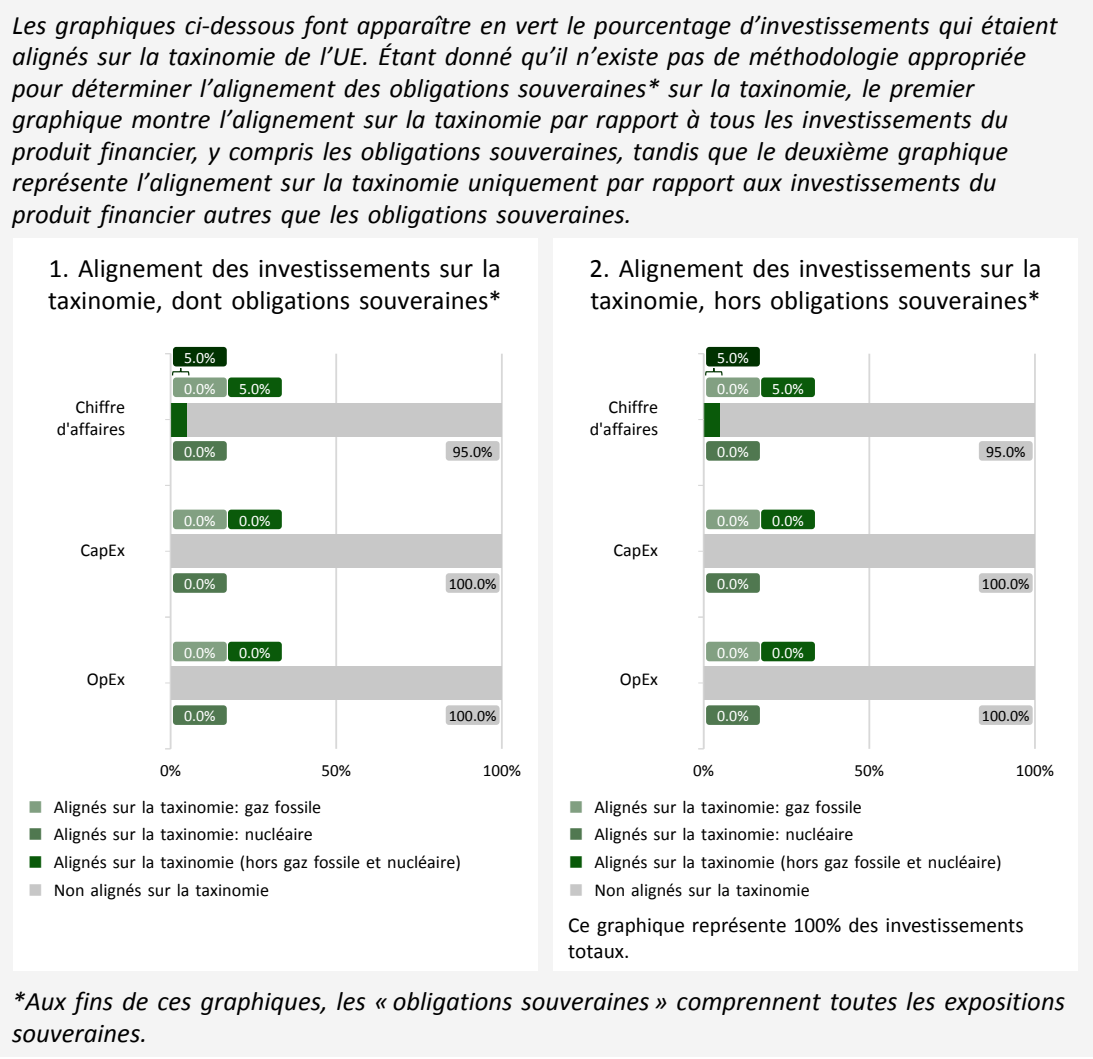
Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?**
- ☐ Oui :
- ☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire
- ☒ Non



- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**
- Activités transitoires : 0.09%
- Activités habilitantes : 0%

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2022 - 31 décembre 2022	1.33%
1 janvier 2023 - 31 décembre 2023	1.26%
1 janvier 2024 - 31 décembre 2024	3.00%
1 janvier 2025 - 31 décembre 2025	5.00%



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 45.96% de son portefeuille dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE sur la Période de Référence.

Un investissement durable est considéré comme ayant un objectif environnemental aligné sur la taxinomie de l'UE lorsque les activités éligibles de l'émetteur atteignent un seuil de 10% d'alignement au règlement (UE) 2020/852 ('Règlement taxinomie'). Lorsque les activités économiques éligibles de l'émetteur n'atteignent pas ce seuil de 10% d'alignement au Règlement taxinomie ou lorsque les activités économiques de l'émetteur ne sont pas couvertes par le Règlement taxinomie, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs environnementaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs.

Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux ODD des Nations unies qui peuvent être attribués aux objectifs environnementaux.

De plus amples informations sur la méthodologie et les ressources en matière de données sont disponibles dans les informations sur ce Compartiment via le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (notamment dans les sections "Méthodes" et "Sources et traitement des données").



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 18.59% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociaux doit encore être développée. En attendant, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité, la paix, la justice et des institutions fortes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et

évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux ODD des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la taxinomie de l'UE.

De plus amples informations sur la méthodologie et les ressources en matière de données sont disponibles dans les informations sur ce Compartiment via le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (notamment dans les sections "Méthodes" et "Sources et traitement des données").



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 1.34% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

Sur une base hebdomadaire, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées de DPAM ont été écartées.

Sur une base hebdomadaire, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

Ensuite, sur base semestrielle, l'univers résultant a fait l'objet d'un classement dit best-in-class afin de ne retenir que les meilleurs profils ESG des entreprises sur une liste de titres éligibles à la gestion (25% des scores les plus bas ont été écartés par secteur de la liste éligible).

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux ODD des Nations Unies.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :

INTEGRATION ESG	VOTE	SCREENING NEGATIF DE BASE	SCREENING NORMATIF & NEGATIF	SCREENING NEGATIF ADDITIONNEL	SCREENING POSITIF BEST-IN CLASS	THEMES DE DURABILITE
Intégration dans la décision d'investissement (PIN's)	Influencer le comportement	Exclusions basées sur l'activité de l'émetteur	Conformité avec les normes globales/Exclusion des comportements les plus controversés (sauvegarde des minimums sociaux et de gouvernance)	Extension des exclusions basées sur l'activité de l'émetteur	Best in class, best approach Scorecards (PIN's)	Analyse qualitative approfondie
						



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?
Pas d'application
- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?
Pas d'application
- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?
Pas d'application
- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?
Pas d'application

Dénomination du produit:
DPAM B REAL ESTATE EMU SUSTAINABLE

Identifiant d'entité juridique:
549300L2M0EZ0L2I9H08

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●●	☐ Oui	●○	☒ Non
☐	Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____%	☒	Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 88.00% d'investissements durables
	☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒	ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
	☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒	ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐	Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	☐	Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables
		☐	ayant un objectif social



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Au cours de la Période de Référence allant du 01/01/2025 au 31/12/2025 (ci-après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

Durant la Période de Référence, les produits dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;

b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE> ;

c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale ;

d. Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs dont le score ESG issu du modèle de notation propriétaire du gestionnaire "scorecard ESG" est inférieur à 2 sur 5 ;

e. Au 31 décembre 2025, la part des émetteurs ayant adopté des objectifs Science Based Targets initiative (SBTi) ou équivalent dans le portefeuille du Compartiment était de 73.96% (en poids de l'actif du portefeuille). L'objectif fixé est d'atteindre au moins 50% d'ici 2026.

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023	2024	2025
Caractéristiques E/S	98.25%	100.02%	99.75%	99.36%
Investissement Durable	95.83%	97.72%	96.68%	88.00%
Autres investissement Environnemental	-	9.06%	72.83%	71.14%
Social	48.64%	34.57%	0.00%	0.00%

Période de référence	2022	2023	2024	2025
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité e.	Compartiment : 57.1	Compartiment : 62.28	Compartiment : 74.63	Compartiment : 73.96

● Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Pour la Période de Référence, le Compartiment aspirait à comporter au moins 50% d'investissements durables. Les objectifs des investissements durables que le Compartiment entendait partiellement réaliser étaient d'investir (a) dans les sociétés dont l'activité principale est le développement de produits et services qui contribuent à la réalisation des 17 objectifs de développement durable (« ODD ») environnementaux ou sociaux, définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU) (tels que par exemple des produits et services de santé, des services liés à l'éducation, des solutions d'économies et d'accès à l'eau, de solutions d'efficacité énergétique, ou encore des services permettant la digitalisation, des services de mobilité durable, etc) et/ou (b) des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds') via :

- des sociétés alignées à un ou plusieurs des six objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes) ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental ;

- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social ; et
- au niveau du portefeuille global, un minimum de 20% des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou des sociétés en contribution nette positive* sur l'ensemble des ODD.

* La contribution nette positive est la différence entre les contributions positives et négatives d'impact et se calcule au niveau de la société investie et au niveau du portefeuille global. Sur base du cadre de référence des ODD, la contribution nette positive tient compte d'une part (1) de la mesure dans laquelle les produits et services de la société investie contribuent à la réalisation des ODD et d'autre part (2) des impacts négatifs liés à leurs activités tout au long de la chaîne de valeurs.

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 88.00% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 16.86% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation d'un ou plusieurs objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE.
- 71.14% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation d'un ou plusieurs objectifs environnementaux non alignés à la taxinomie de l'UE, par le biais d'investissements dans des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre environnemental.
- 0.00% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux, par le biais d'investissements dans des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social.
- 97.43% du portefeuille global du Compartiment a été investi dans des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou des sociétés en contribution nette positive sur l'ensemble des ODD.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

DPAM s'est assurée que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

Niveau émetteur :

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :
 - o en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à des autres objectifs environnementaux et/ou sociaux) ;
 - o via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement (Engagement Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>. Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel (disponible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).
- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux ODD afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Niveau portefeuille global :

- Une règle de minimum 20% des actifs alignés avec la taxinomie de l'UE, investis dans des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou investis dans des sociétés en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD. Lors de la Période de Référence, 97.43% des actifs ont été alignés avec la taxinomie de l'UE, investis dans des obligations vertes ou équivalentes reconnues ('use-of-proceeds bonds'), ou investis dans des sociétés en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD.

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes mondiales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique, par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur scorecard.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/voting-activity-report-enBE>) et le rapport d'engagement (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

e) de même, les indicateurs sociaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/climate-policy-2025-enFR>.

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n'a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes mondiales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique, par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur scorecard.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/voting-activity-report-enBE>) et le rapport d'engagement (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).

e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et ont impacté leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD (TCFD Report), respectivement disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/climate-policy-2025-enFR>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
UNIBAIL-RODAMCO	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	9.40	France
VONOVIA	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	8.67	Allemagne

cours de la période de référence, à savoir: 01/01/2025-31/12/2025

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
LEG IMMOBILIEN	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	6.63	Allemagne
MERLIN PROPERTIES SOCIMI SA	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	5.94	Espagne
AEDIFICA	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	5.36	Belgique
WAREHOUSES DE PAUW	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	4.95	Belgique
COVIVIO	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	4.94	France
GECINA	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	4.93	France
KLEPIERRE	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	4.83	France
TAG TEGERNSEE IMMOBILIER	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	4.35	Allemagne
COFINIMMO	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	4.03	Belgique
MONTEA	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	3.68	Belgique
VGP NV	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	3.22	Belgique
CARMILA	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	3.13	France
CTP BV - CTP NV	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	3.01	Pays-Bas



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

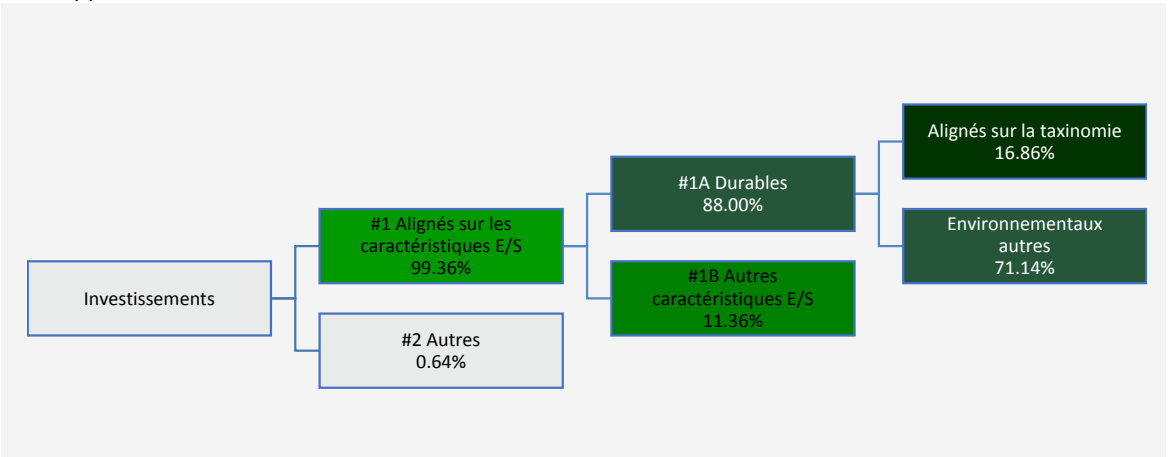
● Quelle était l'allocation des actifs ?

Pendant la période de Référence, par l'application de la stratégie d'investissement, le Compartiment a investi 99.36% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

Le Compartiment a investi 88.00% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.

Le pourcentage du portefeuille investi en investissements durables qui répondent à un objectif environnemental et/ou social (#1A Durables) a vu la méthodologie de calcul liée à la Taxinomie évoluer, de la prise en compte de l'ensemble de l'investissement pour l'objectif d'alignement à la taxinomie vers la prise en compte pour l'investissement qualifiant de durable uniquement de son alignement à la taxinomie et de son investissement non aligné à la taxinomie distribué entre l'objectif environnemental ou l'objectif social en fonction de sa contribution nette positive aux objectifs de développement durable d'ordre environnemental ou social.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	96.81
HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	Hébergement	2.55
Autres	Autres	0.64



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables qui sont alignés sur la taxinomie de l'UE (désignés dans le tableau comme "alignés sur la taxinomie de l'UE") consistent en investissements dans des sociétés dont les activités économiques contribuent de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux (l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes) tels que définis par la taxinomie de l'UE conformément aux critères d'éligibilité et de sélection technique ("Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE").

La méthodologie de DPAM pour évaluer l'alignement sur la taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers. Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE.
- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la taxinomie de l'UE.

En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnement au sens de la taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, DPAM s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 16.86% à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE.

La proportion d'investissements pour chacun des objectifs environnementaux auxquels ces investissements ont contribué est ventilée comme suit :

- 18.55% des investissements ont contribué à l'atténuation du changement climatique;
- 1.76% des investissements ont contribué à l'adaptation au changement climatique;
- 0% des investissements ont contribué à l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines;
- 0% des investissements ont contribué à la transition vers une économie circulaire;
- 0% des investissements ont contribué à la prévention et la réduction de la pollution;
- 0% des investissements ont contribué à la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Cette ventilation peut différer de la somme d'alignement à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux définis par la taxinomie de l'UE mentionné ci-dessus en raison du manque de granularité des données au niveau de chacun des 6 objectifs et du référentiel commun entre plusieurs objectifs pouvant mener à un double comptage.

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹?**

☐ Oui :

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

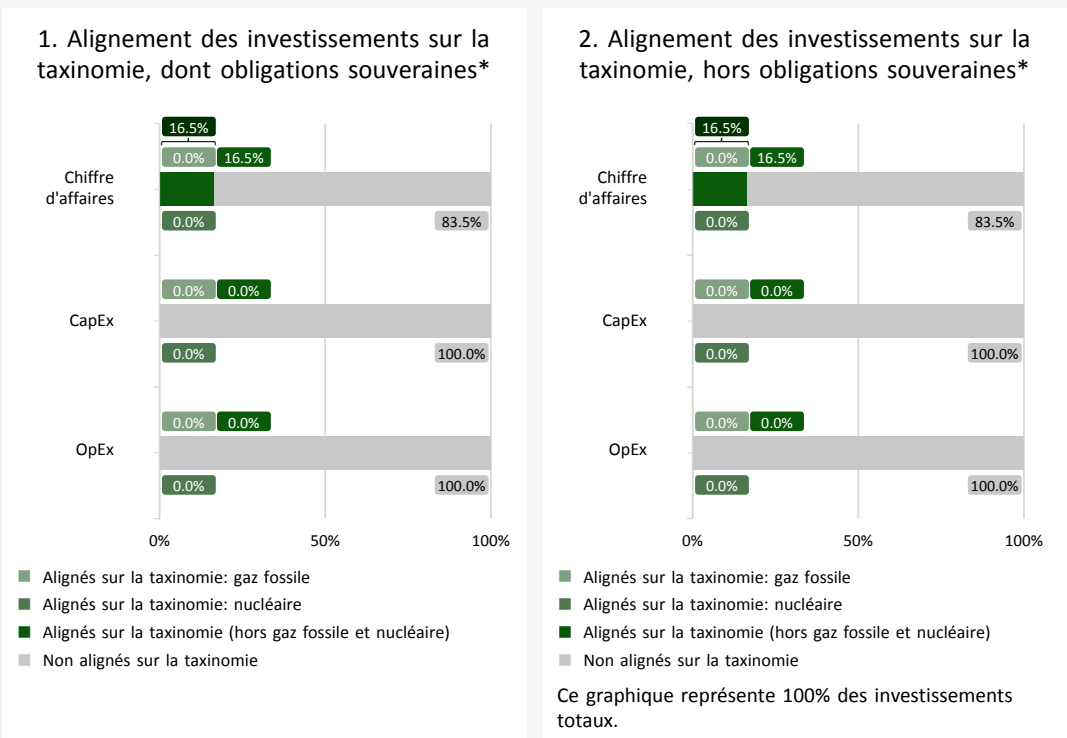
Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

Activités transitoires : 0%

Activités habilitantes : 0%

● Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2022 - 31 décembre 2022	15.95%
1 janvier 2023 - 31 décembre 2023	15.53%
1 janvier 2024 - 31 décembre 2024	15.80%

Période de référence	Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
1 janvier 2025 - 31 décembre 2025	16.86%



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Ce Compartiment ne s'est pas engagé à faire des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE. Au 31/12/2025, 71.14% est toutefois mentionné dans la section « Quelle était l'allocation des actifs ».

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 0.00% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociaux doit encore être développée. En attendant, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité, la paix, la justice et des institutions fortes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux ODD des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la taxinomie de l'UE.

De plus amples informations sur la méthodologie et les ressources en matière de données sont disponibles dans les informations sur ce Compartiment via le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (notamment dans les sections "Méthodes" et "Sources et traitement des données").



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 0.64% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

Sur une base hebdomadaire, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

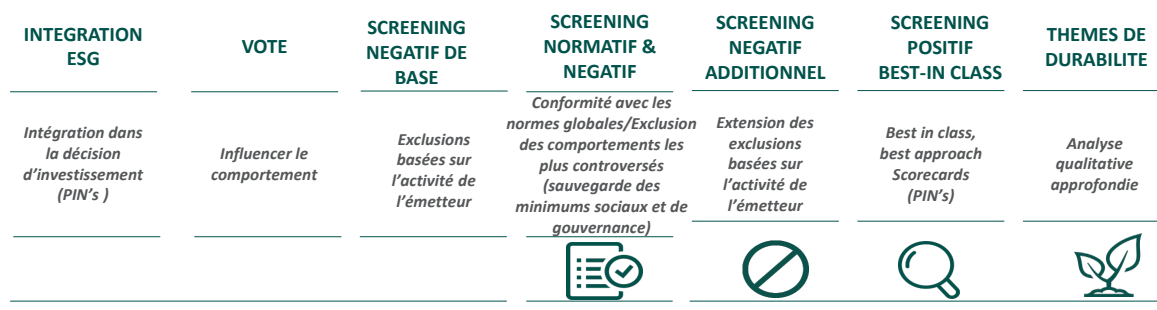
Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées de DPAM ont été écartées.

Sur une base hebdomadaire, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

DPAM a complété les différents filtres d'exclusion ESG au moyen de Scorecards des risques et opportunités ESG par émetteur présent en portefeuille. Les scorecards ont été mis à jour sur une base annuelle ou ad-hoc si un évènement devait demander une révision de la scorecard de l'émetteur.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux objectifs de développement durable des Nations Unies.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Pas d'application

Dénomination du produit:
DPAM B EQUITIES US SELECTION MSCI INDEX

Identifiant d'entité juridique:
5493008QFMVCVNMS2O91

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● ☐ Oui	●○ ☒ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____% ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	☐ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ____% d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ ayant un objectif social ☒ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Sur la Période de Référence allant du 01/01/2025 au 31/12/2025 (ci-après « Période de Référence »), le Compartiment a été géré passivement et il a visé à répliquer physiquement l'indice MSCI USA Selection MSCI en euro (« l'Indice »).

L'Indice fournit une exposition aux sociétés américaines de capitalisation large et moyenne dont la performance ESG est élevée par rapport à celle de leurs pairs du même secteur (« best-in-class » 50%).

Par construction de l'Indice répliqué, le Compartiment a visé à améliorer les caractéristiques environnementales et sociales comparées à l'univers de départ, à savoir l'indice parent MSCI USA (« Indice Parent »).

En outre, le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Durant la Période de Référence, les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Sur la Période de Référence, les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation de l'ensemble des caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont correspondu aux restrictions d'investissement contraignantes de l'Indice qu'il vise de répliquer (certains des indicateurs sont comparés à l'Indice Parent) :

- a. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;
- b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités économiques controversées, en fonction des limites d'exposition imposées par la méthodologie de construction de l'indice ;
- c. Une exposition nulle à des sociétés impliquées dans des controverses ESG très sévères ;

Les méthodologies de construction des indices sont consultables sur le site [www.msci.com](https://www.msci.com/indexes/index-resources/index-methodology) : <https://www.msci.com/indexes/index-resources/index-methodology> (« MSCI Selection Indexes Methodology »).

D'autres informations, y inclus les méthodologies de calcul des scores ESG, de calcul niveaux de controverses sont consultables sur le site de MSCI : www.msci.com.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023	2024	2025
Caractéristiques E/S	99.92%	99.88%	99.88%	99.93%

Période de référence	2022	2023	2024	2025
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction de l'Indice que le Compartiment réplique passivement :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement.

b) le filtre des sociétés impliquées dans des secteurs et activités économiques sujets à débats quant à leur caractère éthique et durable (entre autres : la production d'énergie nucléaire, le tabac, le charbon thermique, les pétroles et gaz non conventionnels).

c) le filtre sur le score ESG et le niveau de controverses tels que définis par MSCI comprend également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

d) le classement best-in-class qui repose sur une analyse du profil ESG basé notamment sur les PIN environnementales.

2) Deuxièmement, en ce qui concerne les PIN sociales :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. En outre, le filtre pour les sociétés impliquées dans la sélection des principales controverses ESG comprend les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

b) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (entre autres : exclusion des sociétés impliqués dans les armements non-conventionnel).

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des controverses ESG très sévères sur des problématiques sociales.

d) le classement best-in-class qui repose sur une analyse du profil ESG basé notamment sur les PIN sociales.

L'approche et les processus sont décrits plus amplement dans les documents consultables sur le site www.msci.com.

Les méthodologies de construction des indices sont consultables sur le site <https://www.msci.com/indexes/index-resources/index-methodology> (« MSCI Selection Indexes Methodology »).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 01/01/2025-31/12/2025

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
NVIDIA CORP	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	14.47	Etats-Unis
MICROSOFT	ÉDITION, DIFFUSION ET ACTIVITÉS DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION DE CONTENU	10.89	Etats-Unis
ALPHABET A	TÉLÉCOMMUNICATIONS, PROGRAM-MATION INFORMATIQUE, CONSEIL, INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE ET AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICE D'INFORMATION	5.80	Etats-Unis
ALPHABET C	TÉLÉCOMMUNICATIONS, PROGRAM-MATION INFORMATIQUE, CONSEIL, INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE ET AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICE D'INFORMATION	4.91	Etats-Unis
TESLA MOTORS, INC.	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	4.06	Etats-Unis
ELI LILLY & CO	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	2.77	Etats-Unis
VISA A	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1.91	Etats-Unis
JOHNSON & JOHNSON	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	1.58	Etats-Unis
MASTERCARD INCORPORATED CLASS A	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1.55	Etats-Unis
HOME DEPOT	COMMERCE	1.11	Etats-Unis
ADVANCED MICRO DEVICES INC.	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	1.10	Etats-Unis
PROCTER & GAMBLE	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	1.06	Etats-Unis
GENERAL ELECTRIC COMPANY	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	1.06	Etats-Unis
COCA-COLA CO	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	0.92	Etats-Unis
IBM	TÉLÉCOMMUNICATIONS, PROGRAM-MATION INFORMATIQUE, CONSEIL, INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE ET AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICE D'INFORMATION	0.87	Etats-Unis



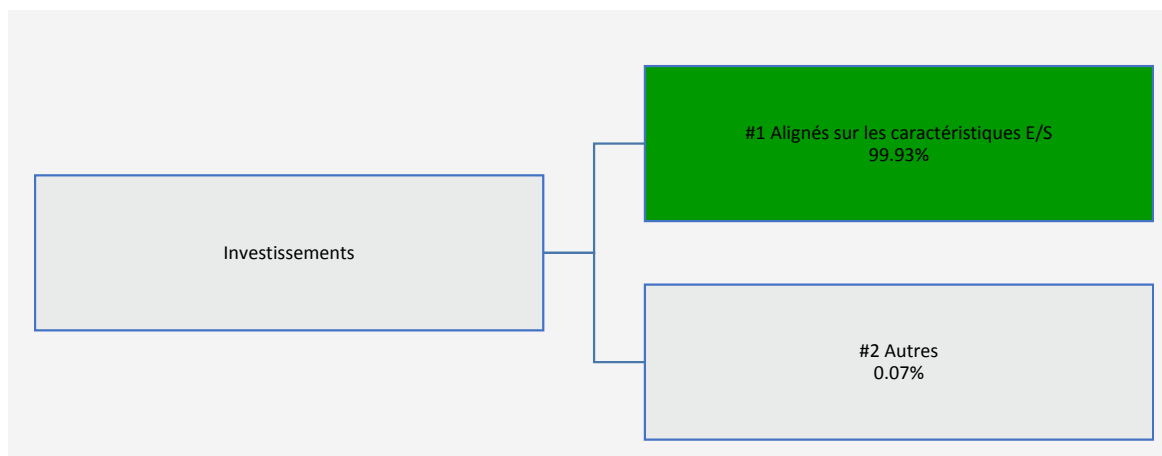
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a investi 99.93% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	19.38
ÉDITION, DIFFUSION ET ACTIVITÉS DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION DE CONTENU	Activités d'édition	15.99
TÉLÉCOMMUNICATIONS, PROGRAMMATION INFORMATIQUE, CONSEIL, INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE ET AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICE D'INFORMATION	Infrastructure informatique, traitement de données et autres activités de service d'information	11.29
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Industrie pharmaceutique	7.82
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	Activités de services financiers, hors assurance et fonds de pension	6.31
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Industrie automobile	4.59
COMMERCE	Commerce de détail	3.69
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de machines et équipements n.c.a.	3.61
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	Activités auxiliaires d'activités de services financiers et d'assurance	3.08
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Industrie chimique	2.52
ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	2.02
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	Assurance, réassurance et fonds de pension, à l'exclusion de la sécurité sociale obligatoire	1.98

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
TÉLÉCOMMUNICATIONS, PROGRAMMATION INFORMATIQUE, CONSEIL, INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE ET AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICE D'INFORMATION	Programmation, conseil et autres activités informatiques	1.47
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNÉ	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNÉ	1.40
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de boissons	1.22
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication d'autres matériels de transport	1.06
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	Transports terrestres et transports par conduites	0.95
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Industries alimentaires	0.91
HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	Activités de service de restauration	0.90
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Autres industries manufacturières	0.90
ACTIVITÉS DE SERVICE ADMINISTRATIF ET DE SOUTIEN	Activités de service de bureau, de soutien administratif et d'autre soutien aux entreprises	0.73
ÉDITION, DIFFUSION ET ACTIVITÉS DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION DE CONTENU	Production de films cinématographiques, de vidéos et de programmes de télévision; enregistrement sonore et édition musicale	0.66
COMMERCE	Commerce de gros	0.61
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication d'équipements électriques	0.60
TÉLÉCOMMUNICATIONS, PROGRAMMATION INFORMATIQUE, CONSEIL, INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE ET AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICE D'INFORMATION	Télécommunications	0.55
ACTIVITÉS DE SERVICE ADMINISTRATIF ET DE SOUTIEN	Activités d'agence de voyage, de voyageur, de service de réservation et de services connexes	0.54
ÉDITION, DIFFUSION ET ACTIVITÉS DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION DE CONTENU	Activités de programmation, de diffusion, d'agence de presse et autres activités de distribution de contenu	0.48
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Cokéfaction et raffinage	0.48
INDUSTRIES EXTRACTIVES	Activités de soutien aux industries extractives	0.42
INDUSTRIES EXTRACTIVES	Extraction de minerais métalliques	0.36

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
SANTÉ HUMAINE ET ACTIVITÉS D'ACTION SOCIALE	Activités pour la santé humaine	0.35
CONSTRUCTION	Travaux de construction spécialisés	0.31
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Industrie du papier et du carton	0.27
CONSTRUCTION	Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels	0.27
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	0.26
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	Activités de poste et de courrier	0.24
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	0.23
HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	Hébergement	0.22
AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	Activités de services aux personnes	0.21
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Métallurgie	0.19
ACTIVITÉS DE SERVICE ADMINISTRATIF ET DE SOUTIEN	Activités de location et location-bail	0.16
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	Entreposage et services auxiliaires des transports	0.12
INDUSTRIES EXTRACTIVES	Autres industries extractives	0.11
ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	Activités juridiques et comptables	0.11
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU; ASSAINISSEMENT, GESTION DES DÉCHETS ET DÉPOLLUTION	Captage, traitement et distribution d'eau	0.11
ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	Activités de publicité, d'études de marché et de relations publiques	0.09
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Industrie de l'habillement	0.06
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de cuir, d'articles en cuir et de produits similaires dans d'autres matières	0.06
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	Transports aériens	0.05
Autres	Autres	0.07



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

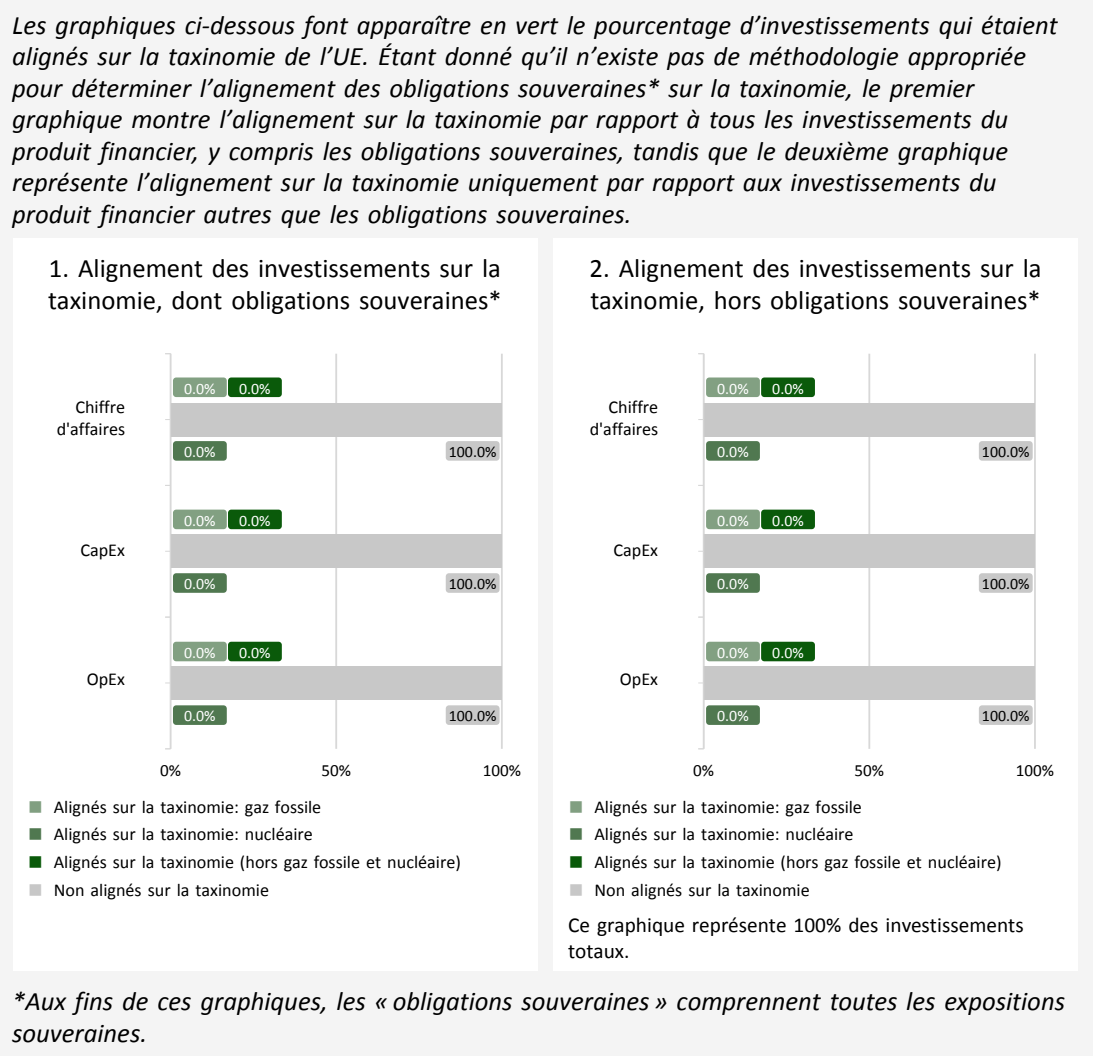
Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?**
 - ☐ Oui :
 - ☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire
 - ☐ Non



- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Pas d'application

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Pas d'application



- Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?**

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



- Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?**

Pas d'application



- Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?**

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus ont été appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 0.07% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur ces investissements.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Pendant la période de Référence, l'Indice répliqué a été construit notamment en appliquant un processus combinant l'exclusion de valeurs et une sélection « Best-in-Class » de sociétés faisant partie de l'Indice Parent MSCI USA :

a) Le processus d'exclusion a porté notamment sur :

- Les sociétés qui n'ont pas une note MSCI ESG de « BB » ou au-dessus. Les sociétés doivent garder une note MSCI ESG de « BB » ou au-dessus pour être maintenues dans l'indice.
- Les sociétés qui ne sont pas en conformité aux normes mondiales (Global Standards) et préventions de la corruption.
- Les sociétés impliquées des secteurs et activités économiques sujets à débats quant à leur caractère éthique et durable (entre autres : l'alcool, les jeux de hasard, la production d'énergie nucléaire, le tabac etc.).
- Les sociétés impliquées dans des controverses ESG très sévères : les titres doivent avoir un score (suivant la méthodologie MSCI ESG Research) de minimum 3 pour être éligible pour inclusion.

b) Ensuite, un processus de sélection « Best-in-Class » MSCI a été appliqué aux titres admissibles restants dans l'univers de sélection :

L'Indice vise des poids par secteur similaires à ceux de l'Indice Parent afin de limiter le risque systématique introduit par le processus de sélection ESG. La méthodologie vise à inclure les titres de sociétés avec la plus haute note ESG jusqu'à 50 % de la capitalisation boursière de chaque secteur de l'indice « parent ».

Des informations supplémentaires sur cet Indice et sa composition sont disponibles sur le site www.msci.com. Le poids des valeurs retenues dans l'Indice sera fonction de leur capitalisation boursière ajustée pour le « free float ».

En plus des restrictions d'investissement liées à la réplique de l'Indice, le Compartiment a adopté les contraintes suivantes : Sur une base hebdomadaire, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

Sur une base hebdomadaire, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

● En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pendant la période de référence, le compartiment DPAM B Equities US ESG Leaders Index a consisté en une réplique physique intégrale de l'indice de référence MSCI USA Selection MSCI (indice de référence).

Les indices MSCI ESG Leaders ciblent les pondérations sectorielles qui reflètent les pondérations sectorielles relatives des indices MSCI Global Investable Market sous-jacents (indices parent) afin de limiter le risque systématique introduit par le processus de sélection ESG.

L'Indice répliqué a été construit notamment en appliquant un processus combinant des exclusions (filtre de conformité aux Global Standards, implications dans des controverses sévères, activités controversées) et une sélection « Best-in-Class » de sociétés faisant partie de l'Indice Parent MSCI USA. Pour pouvoir être incluses et maintenues dans les indices MSCI MSCI Selection, les sociétés ont dû avoir une note (rating MSCI ESG) de « BB » ou au-dessus.

Les méthodologies de construction des indices sont consultables sur le site MSCI.com : <https://www.msci.com/indexes/index-resources/index-methodology> (« MSCI Selection Indexes Methodology »).

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pendant la période de référence, les indicateurs de durabilité du compartiment ont donc été alignés et se sont comportés de la même façon que ceux de l'indice de référence.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

	<i>Compartiment</i>	<i>Indice - MSCI USA SELECTION</i>
<i>Exposition à des sociétés jugées non-conformes au Pacte Mondiale des Nations Unies et aux normes internationales (poids en pourcentage)</i>	0.0	0.0
<i>Exposition à des sociétés impliquées dans les activités économiques controversées (poids en pourcentage)</i>	0.0	0.0
<i>Exposition à des sociétés impliquées dans des controverses ESG très sévères (poids en pourcentage)</i>	0.0	0.0

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

	<i>Compartiment</i>	<i>Indice Parent- MSCI USA</i>
<i>Exposition à des sociétés jugées non-conformes au Pacte Mondiale des Nations Unies et aux normes internationales (poids en pourcentage)</i>	0.0	0.0
<i>Exposition à des sociétés impliquées dans les activités économiques controversées (poids en pourcentage)</i>	0.0	0.6
<i>Exposition à des sociétés impliquées dans des controverses ESG très sévères (poids en pourcentage)</i>	0.0	0.0

Dénomination du produit:
DPAM B BALANCED FLEXIBLE

Identifiant d'entité juridique:
549300281G1OEYPY773

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ ☐ Oui		☐ ☐ ☒ Non	
☐	Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____%	☐	Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ____% d'investissements durables
☐	dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐	ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐	dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐	ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐	Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	☒	Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables
☐		☐	ayant un objectif social



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Pendant la Période de Référence allant du 01/01/2025 au 31/12/2025 (ci après « la Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).
- à exclure les pays qui ne respectent pas un minimum de requis démocratiques.

Durant la période de référence, les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

- 1) Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

a) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme ne répondant pas aux normes mondiales (Global Standards);

b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées exclues selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>);

c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG extrêmement graves autour des questions environnementales ou sociales;

2) Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines):

d) Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs ne respectant pas un minimum de requis démocratiques.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023	2024	2025
Caractéristiques E/S	98.36%	97.90%	99.38%	99.86%

Période de référence	2022	2023	2024	2025
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 pour les investissements en lignes directes en actions ou obligations de sociétés.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 sociétés les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. L'exclusion des entreprises impliquées dans la production du charbon thermique, par exemple, a permis une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les sociétés en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les sociétés multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. De cette manière, les sociétés impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration a été prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur : <https://www.dpaminvestments.com/documents/voting-activity-report-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>.

Pour les investissements en lignes directes, en obligations souveraines :

Pendant la période de référence, le Compartiment a pris en considération les PIN environnementales et sociales énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288, en ce qui concerne les investissements en lignes directes en obligations souveraines.

Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par DPAM pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut éventuellement influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs. Les résultats des scores de durabilité des pays ont été discutés avec les pays concernés selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>.

Le deuxième PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Les pays qui n'ont pas satisfait aux exigences démocratiques minimales ont été exclus. Le modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont engagé un dialogue sur les résultats des scores de durabilité avec certains pays selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy) via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont conduit un certain nombre de dialogues engagés avec les différents intervenants d'émissions de dettes souveraines. Ces dialogues ont permis de vérifier avec les intervenants les points d'attention des politiques gouvernementales notamment en matière environnementale et/ou sociale.

Le détail des dialogues engagés avec les pays comme avec les entreprises fait l'objet d'un rapport annuel publié au premier trimestre 2026 sur le site de DPAM (<https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-activity-report-enBE>).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2025-31/12/2025

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
2 7/8 CROATIA APR32 22.04.2032	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	3.59	Croatie
6 1/2 ITALY NOV27 01.11.2027	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	3.51	Italie

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
EUROPEAN ECONOMIC COMMUNITY 3.000% 04-DEC-2034	ACTIVITÉS DES ORGANISATIONS ET ORGANISMES EXTRATERRITORIAUX	2.71	Supranational
4 3/4 BTP SEP28 01.09.2028	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	2.50	Italie
GOVERNMENT OF AUSTRIA 2.1% 20-SEP-2117	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	2.47	Autriche
0.6% SPAIN OCT29 STRIP 31.10.2029	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	2.16	Espagne
4.2% SPAIN 05/37 31.01.2037	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	2.08	Espagne
2 1/2 OAT MAY30 25.05.2030	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	1.99	France
1.9% SPAIN OCT52 31.10.2052	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	1.92	Espagne
DPAM L BONDS EMERGING MARKETS SUSTAINABLE - F	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1.67	Luxembourg
4.431% ALLIANZ FLR JUL55 25.07.2055	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1.48	Allemagne
3 1/4 DEUTSCHE TEL JAN28 17.01.2028	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1.44	Allemagne
2.9% SPAIN OCT46 31.10.2046	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	1.38	Espagne
ENEL (ORD)	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNÉ	1.30	Italie
IBERDROLA SA	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNÉ	1.28	Espagne



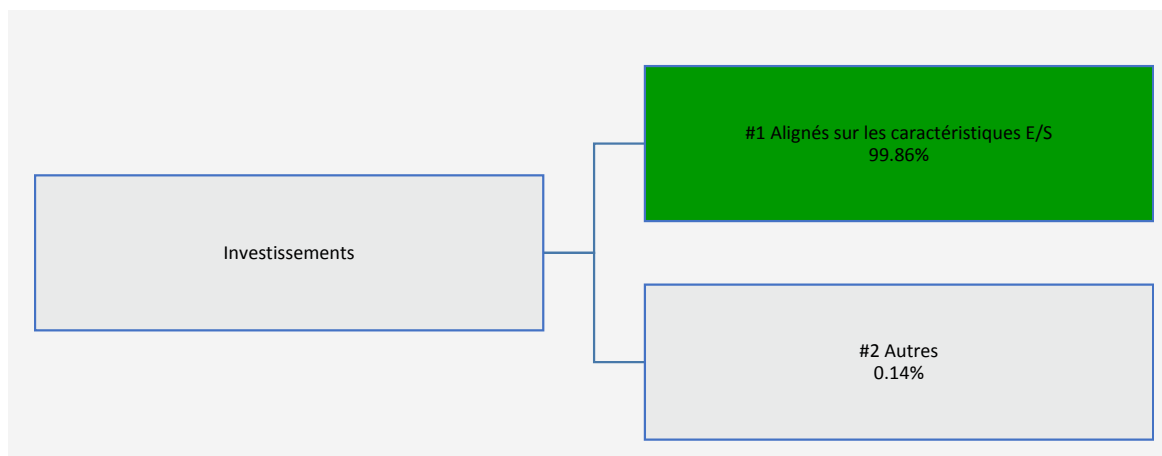
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 99.86% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	27.08
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	Activités de services financiers, hors assurance et fonds de pension	9.97
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	6.47
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Industrie pharmaceutique	5.22
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	Assurance, réassurance et fonds de pension, à l'exclusion de la sécurité sociale obligatoire	4.80
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNÉ	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNÉ	4.50
ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	4.13
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de machines et équipements n.c.a.	3.31
ÉDITION, DIFFUSION ET ACTIVITÉS DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION DE CONTENU	Activités d'édition	2.97
ACTIVITÉS DES ORGANISATIONS ET ORGANISMES EXTRATERRITORIAUX	ACTIVITÉS DES ORGANISATIONS ET ORGANISMES EXTRATERRITORIAUX	2.71

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
TÉLÉCOMMUNICATIONS, PROGRAMMATION INFORMATIQUE, CONSEIL, INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE ET AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICE D'INFORMATION	Télécommunications	2.61
TÉLÉCOMMUNICATIONS, PROGRAMMATION INFORMATIQUE, CONSEIL, INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE ET AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICE D'INFORMATION	Infrastructure informatique, traitement de données et autres activités de service d'information	2.27
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication d'autres matériels de transport	2.24
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Industrie chimique	2.23
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication d'équipements électriques	2.21
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU; ASSAINISSEMENT, GESTION DES DÉCHETS ET DÉPOLLUTION	Captage, traitement et distribution d'eau	1.61
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Industrie automobile	1.43
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de cuir, d'articles en cuir et de produits similaires dans d'autres matières	1.42
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de boissons	1.28
COMMERCE	Commerce de détail	1.24
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	Activités auxiliaires d'activités de services financiers et d'assurance	0.95
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	Entreposage et services auxiliaires des transports	0.90
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Autres industries manufacturières	0.84
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	0.74
ARTS, SPORTS ET ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	Activités sportives et activités récréatives et de loisirs	0.74
INDUSTRIES EXTRACTIVES	Extraction d'hydrocarbures	0.67
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Industrie de l'habillement	0.62
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Métallurgie	0.60
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Industries alimentaires	0.57
ACTIVITÉS DE SERVICE ADMINISTRATIF ET DE SOUTIEN	Activités d'agence de voyage, de voyageur, de service de réservation et de services connexes	0.55

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	Réparation et entretien d'ordinateurs, de biens personnels et domestiques et d'automobiles et motocycles	0.38
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU; ASSAINISSEMENT, GESTION DES DÉCHETS ET DÉPOLLUTION	Activités de dépollution et autres activités de service de gestion des déchets	0.37
CONSTRUCTION	Génie civil	0.36
ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	0.36
COMMERCE	Commerce de gros	0.30
ACTIVITÉS DE SERVICE ADMINISTRATIF ET DE SOUTIEN	Activités de service de bureau, de soutien administratif et d'autre soutien aux entreprises	0.28
ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	0.26
AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	Pêche et aquaculture	0.25
TÉLÉCOMMUNICATIONS, PROGRAMMATION INFORMATIQUE, CONSEIL, INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE ET AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICE D'INFORMATION	Programmation, conseil et autres activités informatiques	0.22
ÉDITION, DIFFUSION ET ACTIVITÉS DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION DE CONTENU	Production de films cinématographiques, de vidéos et de programmes de télévision; enregistrement sonore et édition musicale	0.20
Autres	Autres	0.14



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹ ?**

☐ Oui :

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☐ Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles

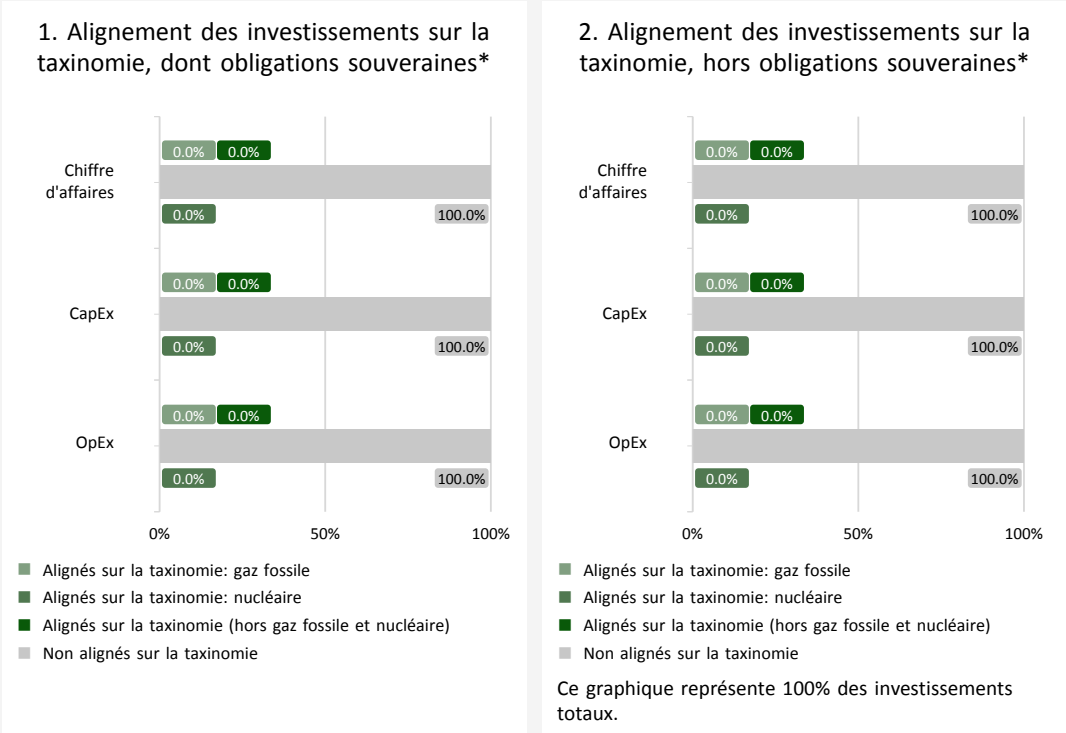
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

Pas d'application

● Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus ont été appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités (à l'exclusion des bons de trésorie)
- Instruments dérivés
- Emetteurs (en ce compris les OPC) ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment peut investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 0.14% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur ces investissements.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Pour les investissements en lignes directes, (en actions ou obligations de sociétés) :

Sur une base hebdomadaire, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

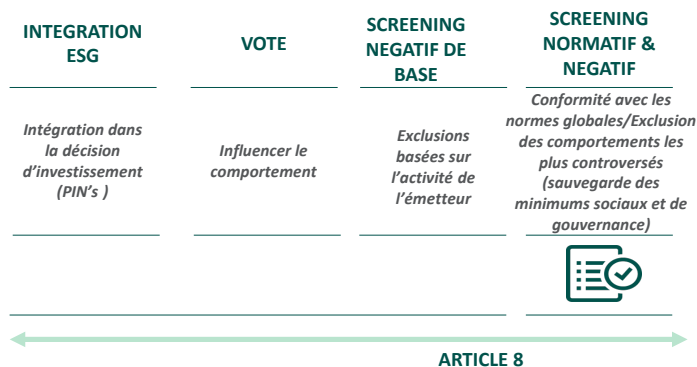
Sur une base hebdomadaire, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Pour les investissements en lignes directes, (en obligations souveraines) :

Le Compartiment n'a pas investi dans les pays considérés comme ne répondant pas à un minimum de requis démocratiques. Pour déterminer si un pays ne respecte pas ce minimum de requis le Gestionnaire a appliqué une méthodologie qui est principalement basée sur les classifications du International NGO Freedom House (« pas libre ») et The Economist Intelligence Unit (« régime autoritaire »). La liste des pays a été revue semestriellement et fournie à la gestion via les systèmes de gestion de sorte qu'elle n'a pas pu donner d'ordre de transaction sur les papiers émis par ces pays exclus.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Pas d'application

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Dénomination du produit:
DPAM B BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

Identifiant d'entité juridique:
549300XTOX88N5I75861

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

● ● ☐ Oui	● ○ ☒ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____% ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	☐ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ____% d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ ayant un objectif social ☒ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Pendant la Période de Référence allant du 01/01/2025 au 31/12/2025 (ci-après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à exclure les pays qui ne respectent pas un minimum de requis démocratiques.
- en appliquant systématiquement une politique d'obligations d'impact telles que les obligations vertes et sociales.

Les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs ne respectant pas un minimum de requis démocratiques.

b. Le pourcentage des obligations d'impact ("Green, Social & Sustainability bonds") en portefeuille n'a pas été supérieur à celui du benchmark. Sur la Période de Référence, le pourcentage des obligations d'impact ("Green, Social & Sustainability bonds") en portefeuille a été de 1.93% alors que celui du benchmark était de 0.16%.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023	2024	2025
Caractéristiques E/S	97.82%	98.88%	97.70%	98.72%

Période de référence	2022	2023	2024	2025
Obligations d'impact	Compartiment : 4.15% Benchmark : 0.10%	Compartiment : 4.71% Benchmark : 0.12%	Compartiment : 2.9% Benchmark : 0.14%	Compartiment : 1.93% Benchmark : 0.16%
Non-respect du minimum démocratique	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui sont applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement.

Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par DPAM pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs. Les résultats des scores de durabilité des pays ont été discutés avec les pays concernés selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>.

Le deuxième PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Les pays qui n'ont pas satisfait aux exigences démocratiques minimales ont été exclus. Le modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont engagé un dialogue sur les résultats des scores de durabilité avec certains pays selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont conduit un certain nombre de dialogues engagés avec les différents intervenants d'émissions de dettes souveraines. Ces dialogues ont permis de vérifier avec les intervenants les points d'attention des politiques gouvernementales notamment en matière environnementale et/ou sociale.

Le détail des dialogues engagés avec les pays comme avec les entreprises fait l'objet d'un rapport annuel publié au premier trimestre 2026 sur le site de DPAM (<https://www.dpaminvestments.com>).

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/climate-policy-2025-enFR>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 01/01/2025-31/12/2025

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
TII 0 1/8 01/15/32 0.125% 15/01/2032	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	9.35	Etats-Unis
0.118% GERMANY INFL APR33 15.04.2033	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	6.96	Allemagne
TSY INFL IX N/B 2.125% 15-APR-2029	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	6.01	Etats-Unis

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
TSY INFL IX N/B 1.125% 15-JAN-2033	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	5.87	Etats-Unis
TSY INFL IX N/B 1.250% 15-APR-2028	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	5.51	Etats-Unis
TSY INFL IX N/B 1.875% 15-JUL-2034	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	5.13	Etats-Unis
3/4 UK TREAS MAR34 INFL 22.03.2034	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	4.75	Royaume-Uni
1/8 US TREAS JAN30 15.01.2030	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	4.07	Etats-Unis
USA NTS INDEX 0.875 17-47 15/02S	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	4.02	Etats-Unis
1/8 US TREAS NOTE JUL31 15.07.2031	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	3.00	Etats-Unis
JAPAN GOVT CPI LINKED 0.005% 10-03-35	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	2.77	Japon
1 1/4 CANADA INFL DEC47 01.12.2047	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	2.74	Canada
2%AUSTRALIA INFL AUG35 21.08.2035	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	2.71	Australie
2 1/2 NEW ZELAND SEP35 20.09.2035	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	2.63	Nouvelle-Zélande
TSY INFL IX N/B 2.125% 15-JAN-2035	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	2.56	Etats-Unis



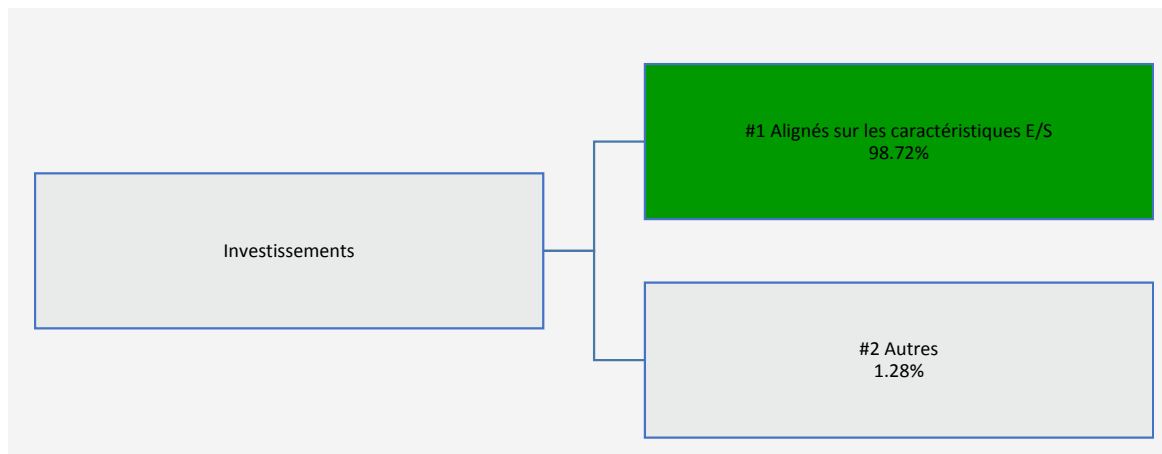
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 98.72% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	98.71
Autres	Autres	1.28



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

● Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?

☐ Oui :

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☐ Non

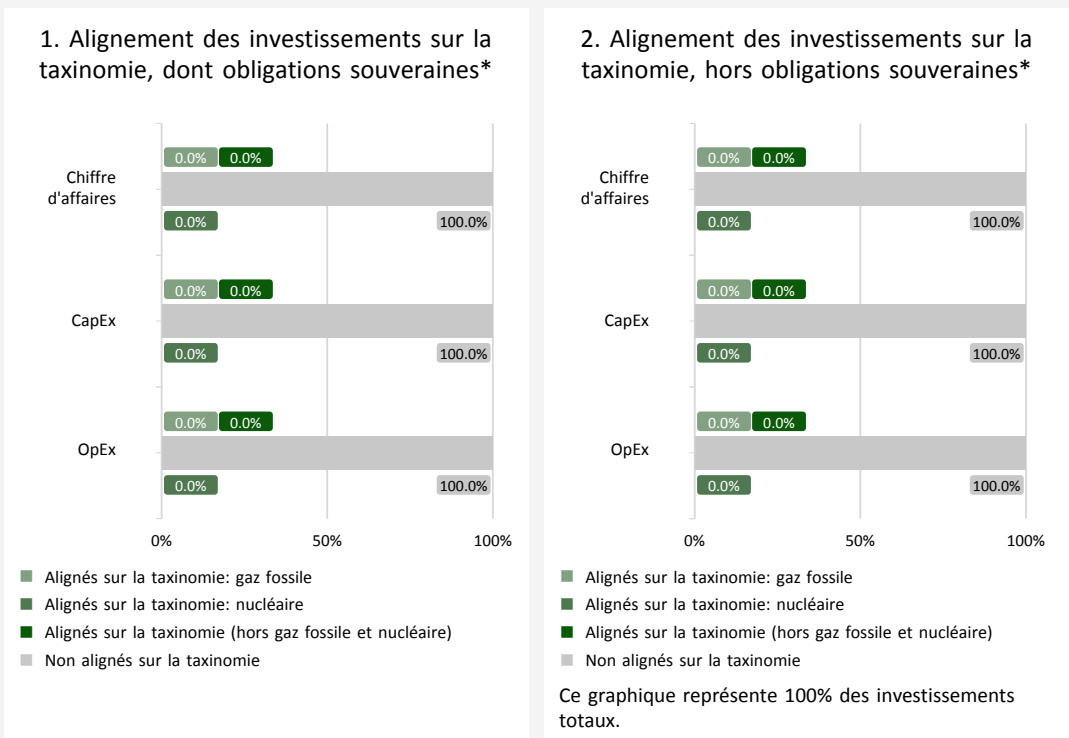
Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Pas d'application

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités (à l'exclusion des bons de trésorerie)
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité et/ou de couverture des risques, le Compartiment a été exposé à 1.18% de liquidités et à 0.1% de dérivés. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.

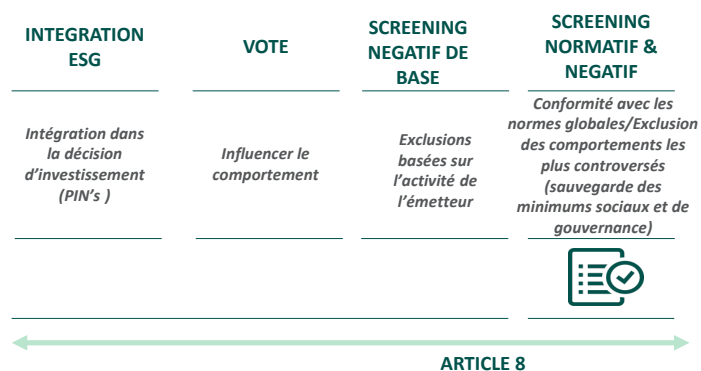


Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

Le Compartiment n'a pas investi dans les pays considérés comme ne répondant pas à un minimum de requis démocratiques. Pour déterminer si un pays ne respecte pas ce minimum de requis le Gestionnaire a appliqué une méthodologie qui est principalement basée sur les classifications du International NGO Freedom House (« pas libre ») et The Economist Intelligence Unit (« régime autoritaire »). La liste des pays a été revue semestriellement et fournie à la gestion via les systèmes de gestion de sorte qu'elle n'a pas pu donner d'ordre de transaction sur les papiers émis par ces pays exclus

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Pas d'application

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Dénomination du produit:
DPAM B BONDS EUR QUALITY SHORT TERM

Identifiant d'entité juridique:
549300UGH8TCFQYBRD67

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ ☐ Oui ☒ ☐ ☒ Non	
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____% ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	☐ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ____% d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ ayant un objectif social ☒ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Pendant la Période de Référence allant du 01/01/2025 au 31/12/2025 (ci-après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).
- à exclure les pays qui ne respectent pas un minimum de requis démocratiques.

Les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- 1) Pour les investissements en lignes directes (en obligations de sociétés) :

a) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme ne répondant pas aux normes mondiales (Global Standards) ;

b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées exclues selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) ;

c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG de sévérité maximale autour des questions environnementales ou sociales ;

2) Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

d) Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs ne respectant pas un minimum de requis démocratiques.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023	2024	2025
Caractéristiques E/S	98.22%	97.90%	99.88%	97.42%

Période de référence	2022	2023	2024	2025
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations de sociétés) :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes mondiales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>), a été appliqué. L'exclusion des entreprises impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les sociétés en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les sociétés multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. De cette manière, les sociétés impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Pendant la Période de Référence le Compartiment a pris en considération les PIN environnementales et sociales énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par DPAM pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs. Les résultats des scores de durabilité des pays ont été discutés avec les pays concernés selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>.

Le deuxième PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Les pays qui n'ont pas satisfait aux exigences démocratiques minimales ont été exclus. Le modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Sur la Période de Référence, un dialogue a été engagé sur les résultats des scores de durabilité avec certains pays selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont conduit un certain nombre de dialogues engagés avec les différents intervenants d'émissions de dettes souveraines. Ces dialogues ont permis de vérifier avec les intervenants les points d'attention des politiques gouvernementales notamment en matière environnementale et/ou sociale.

Le détail des dialogues engagés avec les pays comme avec les entreprises fait l'objet d'un rapport annuel publié au premier trimestre 2026 sur le site de DPAM (<https://www.dpaminvestments.com>).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 01/01/2025-31/12/2025

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
WPC EUROBOND BV 2,125 18-150427	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	4.23	Etats-Unis
1 1/4 BFCM MAY27 26.05.2027	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	4.16	France
3/8 ENEL FIN JUN27 17.06.2027	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	4.08	Italie
AMERICAN TOWER 4,125 23-160527	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	3.51	Etats-Unis
3.625% ROBERT BOSCH JUN27 02.06.2027	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	3.48	Allemagne
DEUTSCHE BANK AG 1.625% 20-JAN-2027	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	3.38	Allemagne

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
1 1/2 VESTIDA FIN MAY27 24.05.2027	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	3.34	Pays-Bas
1 1/8 UNIBAIL-ROD APR27 28.04.2027	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	3.31	France
SIEMENS FINANCIER 0,625 22-250227	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	3.31	Allemagne
0.6% GENERAL MOTORS MAY27 20.05.2027	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	3.28	Etats-Unis
TAKEDA PHARMACEUTICAL CO LT 0.750% 09-JUL-2027	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	3.28	Japon
TELEFONICA EMISIONE 1,447 18-220127	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2.53	Espagne
1 7/8 MORGAN STAN APR27 27.04.2027	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2.53	Etats-Unis
2% ANHEUSER-BUSCH MAR28 17.03.2028	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	2.53	Belgique
1 5/8 VGP JAN27 17.01.2027	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	2.53	Belgique

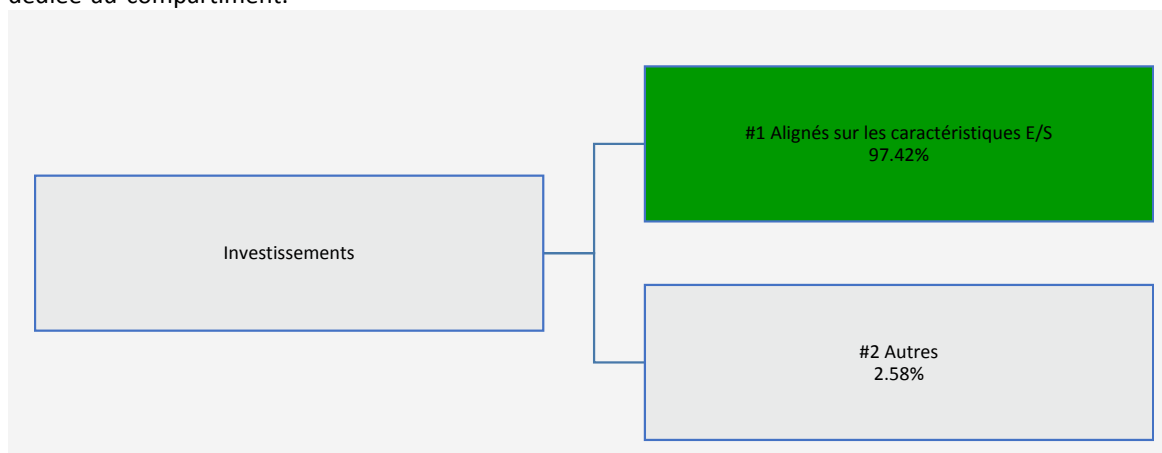


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 97.42% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	Activités de services financiers, hors assurance et fonds de pension	55.16
ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	13.53
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	Activités auxiliaires d'activités de services financiers et d'assurance	5.91
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de machines et équipements n.c.a.	3.48
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Industrie pharmaceutique	3.28
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de boissons	2.53
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU; ASSAINISSEMENT, GESTION DES DÉCHETS ET DÉPOLLUTION	Captage, traitement et distribution d'eau	2.51
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNÉ	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNÉ	1.73
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	1.73
ACTIVITÉS DE SERVICE ADMINISTRATIF ET DE SOUTIEN	Activités d'agence de voyage, de voyageur, de service de réservation et de services connexes	1.71
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	1.70
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	Entreposage et services auxiliaires des transports	1.68
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Autres industries manufacturières	1.67
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication d'autres matériels de transport	0.83
Autres	Autres	2.58



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹ ?**

☐ Oui :

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☐ Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des

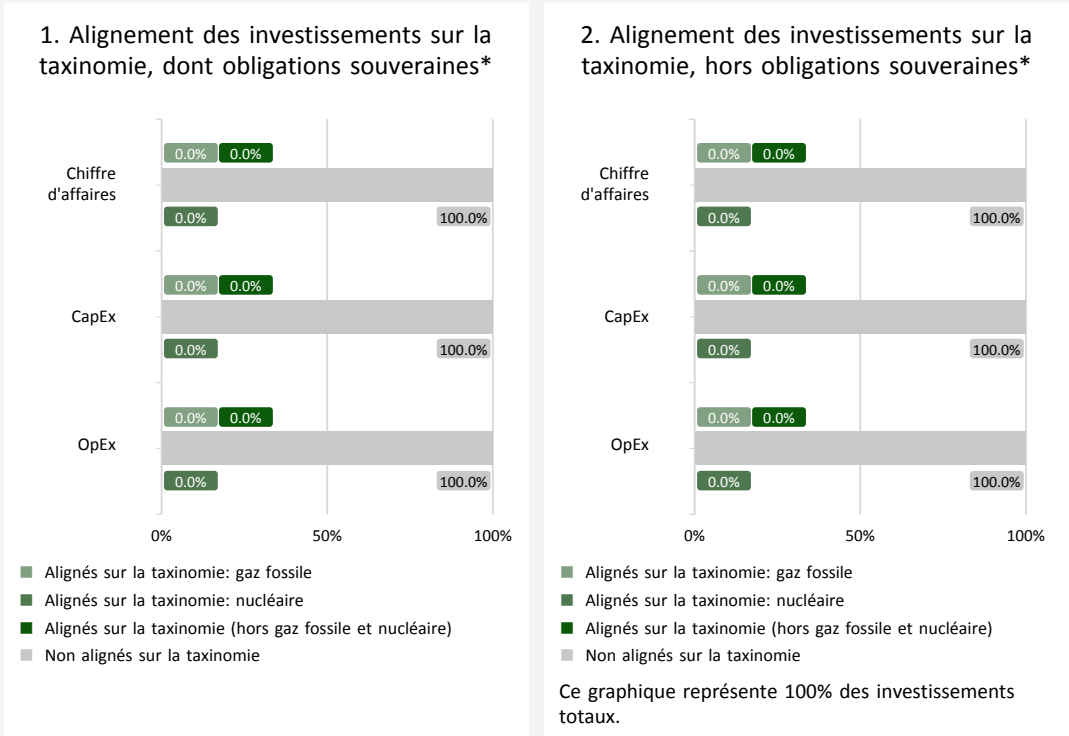
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**
Pas d'application

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités (à l'exclusion des bonds de trésorerie)
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 2.58% de liquidités. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur ces investissements.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

Sur une base hebdomadaire, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

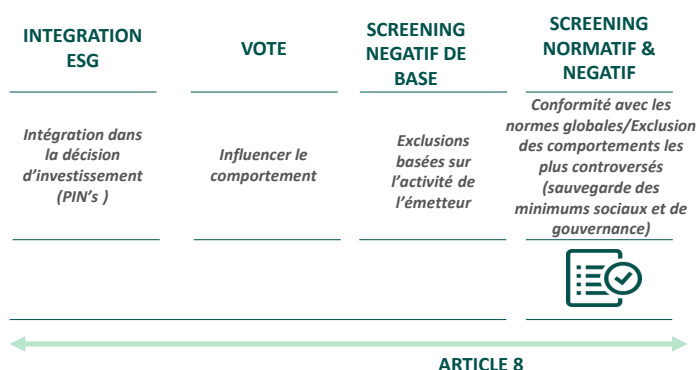
Sur une base hebdomadaire, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Le Compartiment n'a pas investi dans les pays considérés comme ne répondant pas à un minimum de requis démocratiques. Pour déterminer si un pays ne respecte pas ce minimum de requis le Gestionnaire a appliqué une méthodologie qui est principalement basée sur les classifications du International NGO Freedom House (« pas libre ») et The Economist Intelligence Unit (« régime autoritaire »). La liste des pays a été revue semestriellement et fournie à la gestion via les systèmes de gestion de sorte qu'elle n'a pas pu donner d'ordre de transaction sur les papiers émis par ces pays exclus.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

● **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

● **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Pas d'application

● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Dénomination du produit:
DPAM B DEFENSIVE STRATEGY

Identifiant d'entité juridique:
5493008LXLVI47OV5T16

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒	☐ Oui	☒ ☐	☒ Non
☐	Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____%	☐	Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ____% d'investissements durables
☐	☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐	☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐	Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	☒	Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Sur la Période de Référence allant du 01/01/2025 au 31/12/2025 (ci-après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales en investissant au minimum 75% de ses actifs nets dans (1) des organismes de placement collectif ou leurs compartiments (ci-après collectivement désignés des « OPC »), gérés par DPAM ou par des gestionnaires tiers, qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou qui ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088 (investissements indirects) ; et/ou (2) des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (investissements directs).

Enfin, en intégrant des facteurs ESG dans son processus d'investissement, le Compartiment a promu les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Durant la Période de Référence, les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- 1) Pour les investissements en lignes directes en actions ou obligations de sociétés :

a) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme ne répondant pas aux normes mondiales (Global Standards);

b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées exclues selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>;

c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG de sévérité maximale autour des questions environnementales ou sociales;

2) Pour les investissements en lignes directes en obligations souveraines :

d) Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs ne respectant pas un minimum de requis démocratiques.

3) Pour les investissements dans des OPC :

e) Le Compartiment a investi 93.92% dans des compartiments qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou des compartiments de OPC qui ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023	2024	2025
Caractéristiques E/S	84.81%	95.65%	95.80%	93.92%

Période de référence	2022	2023	2024	2025
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité e.	84.81%	95.65%	95.80%	93.92%

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 pour les investissements en lignes directes en actions ou obligations de sociétés.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 sociétés les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes mondiales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>), a été appliqué. L'exclusion des entreprises impliquées dans la production du charbon thermique, par exemple, a permis une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les sociétés en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les sociétés multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>), a été appliqué. De cette manière, les sociétés impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration a été prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur le site <https://www.dpaminvestments.com>.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération les PIN environnementales et sociales énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288, pour les investissements en lignes directes en obligations souveraines.

Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par DPAM pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs. Les résultats des scores de durabilité des pays ont été discutés avec les pays concernés selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>.

Le deuxième PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Les pays qui n'ont pas satisfait aux exigences démocratiques minimales ont été exclus. Le modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont engagé un dialogue sur les résultats des scores de durabilité avec certains pays selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont conduit un certain nombre de dialogues engagés avec les différents intervenants d'émissions de dettes souveraines. Ces dialogues ont permis de vérifier avec les intervenants les points d'attention des politiques gouvernementales notamment en matière environnementale et/ou sociale.

Le détail des dialogues engagés avec les pays comme avec les entreprises fait l'objet d'un rapport annuel publié au premier trimestre 2026 sur le site de DPAM (<https://www.dpaminvestments.com>).

Pour les investissements dans des OPC :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération les PIN uniquement dans la mesure et selon la prise en considération des PIN par l'OPC sous-jacent.

Comme indiqué ci-dessus, parmi ses investissements ESG, le Compartiment peut investir dans des OPC qui sont classifiés comme des produits financiers qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088.

Suite à leur classification, ces OPC ont pu éventuellement tenir compte de certaines PIN sur les facteurs de durabilité énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN et leur manière de prise en considération peuvent varier d'un OPC à l'autre.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcf-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 01/01/2025-31/12/2025

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
DPAM L BONDS CLIMATE TRENDS SUSTAINABLE - P	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	16.04	Luxembourg
DPAM B BONDS EUR GOVERNMENT - P	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	12.42	Belgique
DPAM L BONDS EUR QUALITY SUSTAINABLE - P	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	10.29	Luxembourg
DPAM L BONDS EUR CORPORATE HIGH YIELD - P	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	8.52	Luxembourg
DPAM L BONDS EMERGING MARKETS SUSTAINABLE - P	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	7.22	Luxembourg
DPAM L EQUITIES US SUSTAINABLE - P	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	6.82	Luxembourg
DPAM B BONDS EUR GOVERNMENT IG - P	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2.90	Belgique
T.ROWE PRICE US LARGE CAP GRWTH EQ	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2.68	Luxembourg
DPAM B BONDS GLOBAL ILB - P EUR HEDGED	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2.58	Belgique
DPAM L BONDS EUR HIGH YIELD SHORT TERM - P	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2.20	Luxembourg
DPAM B EQUITIES EUROPE SUSTAINABLE - P	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1.82	Belgique
DPAM L BONDS UNIVERSALIS UNCONSTRAINED - P	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1.78	Luxembourg
AMUNDI ETC GOLD PHYSICAL 19-OPEN END	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1.76	Etats-Unis
DPAM B EQUITIES US SELECTION MSCI INDEX - P	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1.65	Belgique
DPAM L EQUITIES EMERGING MARKETS SELECTION MSCI INDEX - P	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1.37	Luxembourg



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

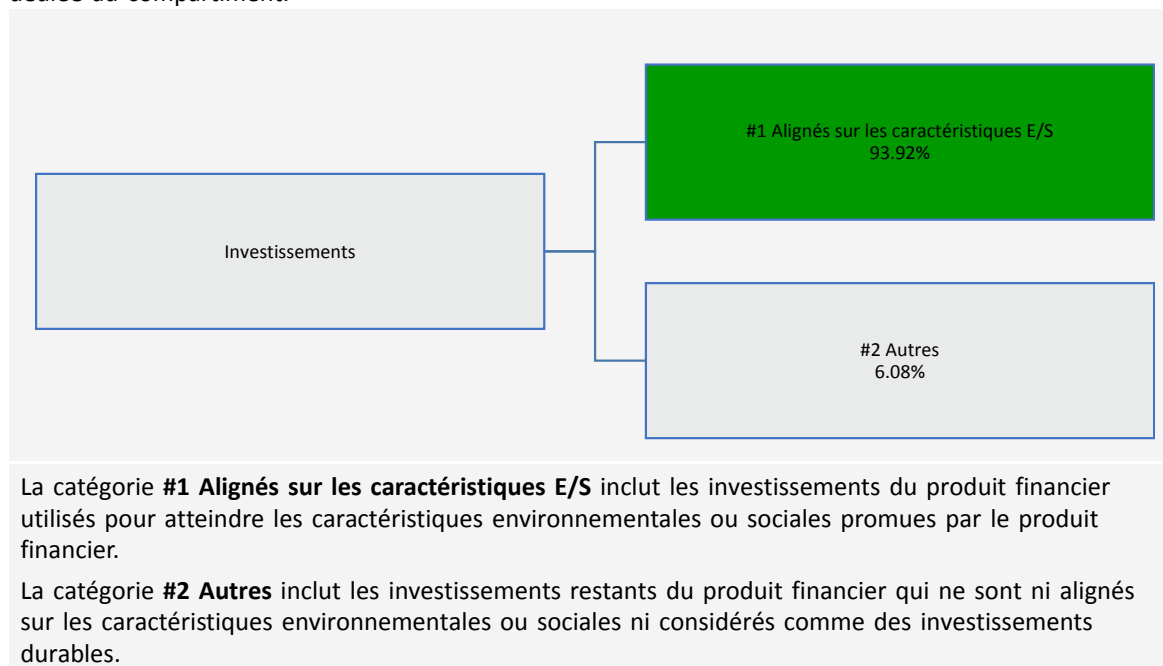
L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a investi au minimum 75% de ses actifs :

- dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion ; et/ou
- dans des OPC qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales dans le sens de l'article 8 du Règlement 2019/2088 ou ont un objectif d'investissement durable dans le sens de l'article 9 du même Règlement 2019/2088.

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	Activités de services financiers, hors assurance et fonds de pension	97.21
Autres	Autres	2.80



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

● Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹ ?

☐ Oui :

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☐ Non

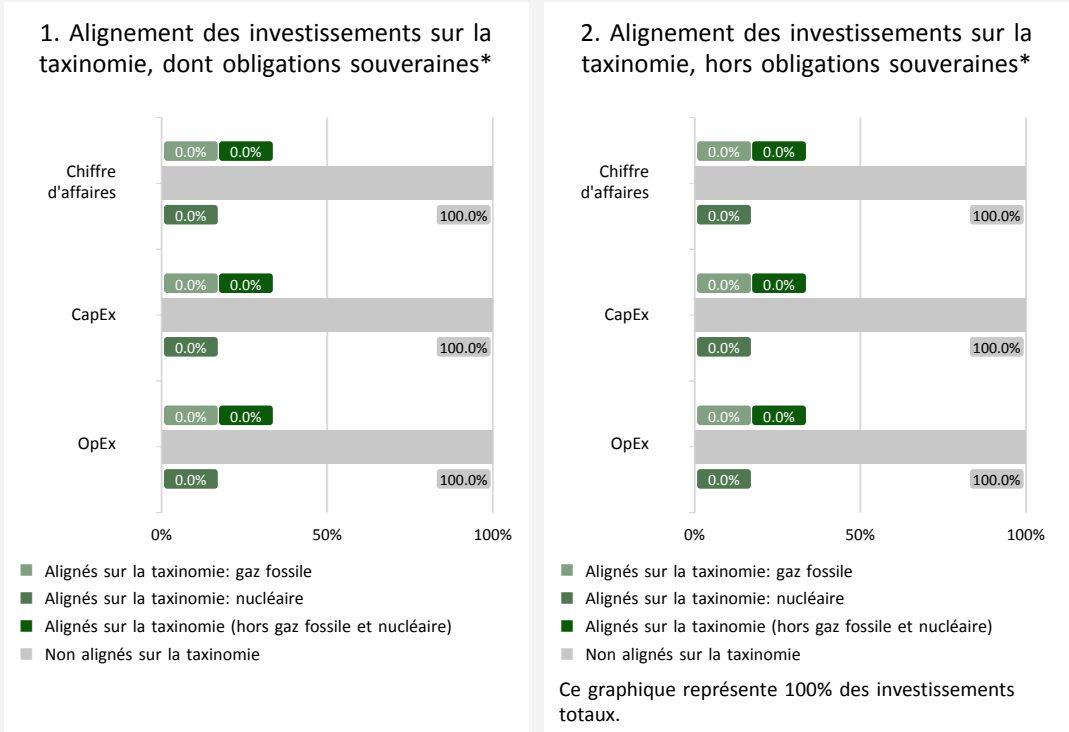
Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Pas d'application

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus ont été appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités (à l'exclusion des bons de trésorie)
- Instruments dérivés
- Emetteurs (en ce compris les OPC) ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment peut investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité et/ou de couverture des risques, le Compartiment a été exposé à 2.72% de liquidités, 0.08% de dérivés et à 3.28% d'organismes de placement collectif ne rapportant pas d'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

Sur une base hebdomadaire, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

Sur une base hebdomadaire, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Le Compartiment n'a pas investi dans les pays considérés comme ne répondant pas à un minimum de requis démocratiques. Pour déterminer si un pays ne respecte pas ce minimum de requis le Gestionnaire a appliqué une méthodologie qui est principalement basée sur les classifications du International NGO Freedom House (« pas libre ») et The Economist Intelligence Unit (« régime autoritaire »). La liste des pays a été revue semestriellement et fournie à la gestion via les systèmes de gestion de sorte qu'elle n'a pas pu donner d'ordre de transaction sur les papiers émis par ces pays exclus.

Pour les investissements en OPC :

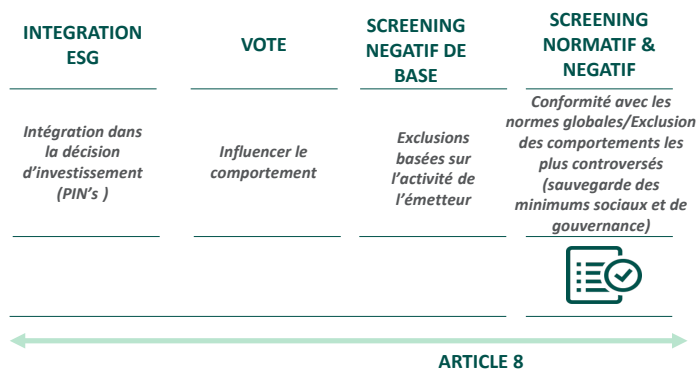
Parmi ses investissements ESG, le Compartiment a investi dans des OPC qui sont classifiés comme des OPC qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088.

Dans sa sélection de ces OPC pour le Compartiment, DPAM a pris donc en compte l'intégration des critères environnementaux, sociaux et/ou de gouvernance par le gestionnaire tiers dans la gestion de ces OPC. La stratégie d'investissement et la méthodologie de sélection des investissements ESG et/ou durables par les gestionnaires tiers peut varier d'un OPC à l'autre.

La liste des organismes de placement collectif dans lesquels le Compartiment peut investir est mise à jour de manière régulière par DPAM et sur base ad hoc en cas de dégradation. Au moins une fois par an, DPAM fait une analyse des organismes de placement collectif sous-jacents afin de vérifier dans quelle mesure leur méthodologie de sélection est alignée avec les caractéristiques environnementales et/ou sociales que le Compartiment vise à promouvoir.

De plus, DPAM a engagé un dialogue régulier avec les gestionnaires de ces organismes de placement collectif. Si un OPC n'a plus la classification susmentionnée (article 8 ou article 9 selon le Règlement 2019/2088) selon l'information déclarée dans le prospectus du compartiment, DPAM vendra l'investissement dans l'OPC concerné dans l'intérêt des actionnaires du Compartiment et ce endéans les six mois si cette vente est nécessaire afin de respecter, au niveau global du Compartiment, les caractéristiques environnementales et sociales promues.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

● **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Pas d'application

Dénomination du produit:
DPAM B BALANCED LOW STRATEGY

Identifiant d'entité juridique:
5493001ZAG4NOQSG4141

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● ☐ Oui	●○ ☒ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____% ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	☐ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ____% d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ ayant un objectif social ☒ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Sur la Période de Référence allant du 01/01/2025 au 31/12/2025 (ci-après « la Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales en investissant au minimum 75% de ses actifs nets dans (1) des organismes de placement collectif ou leurs compartiments (ci-après collectivement désignés des « OPC »), gérés par DPAM ou par des gestionnaires tiers, qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou qui ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088 (investissements indirects) ; et/ou (2) des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (investissements directs).

Enfin, en intégrant des facteurs ESG dans son processus d'investissement, le Compartiment a promu les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Durant la Période de Référence, les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

1) Pour les investissements en lignes directes en actions ou obligations de sociétés :

a) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme ne répondant pas aux normes mondiales (Global Standards) ;

b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées exclues selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>;

c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG extrêmement graves autour des questions environnementales ou sociales;

2) Pour les investissements en lignes directes en obligations souveraines :

d) Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs ne respectant pas un minimum de requis démocratiques.

3) Pour les investissements dans des OPC :

e) Le Compartiment a investi 95.31% dans des compartiments qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou des compartiments de OPC qui ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023	2024	2025
Caractéristiques E/S	82.32%	93.48%	96.68%	95.31%

Période de référence	2022	2023	2024	2025
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité e.	82.32%	93.48%	96.68%	95.31%

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 pour les investissements en lignes directes en actions ou obligations de sociétés.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 sociétés les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. L'exclusion des entreprises impliquées dans la production du charbon thermique, par exemple, a permis une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption.

Ainsi les sociétés en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les sociétés multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. De cette manière, les sociétés impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration a été prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur : <https://www.dpaminvestments.com>.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération les PIN environnementales et sociales énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 pour les investissements en lignes directes en obligations souveraines.

Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par DPAM pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut éventuellement influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs. Les résultats des scores de durabilité des pays ont été discutés avec les pays concernés selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy) via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>.

Le deuxième PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Les pays qui n'ont pas satisfait aux exigences démocratiques minimales ont été exclus. Le modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont engagé un dialogue sur les résultats des scores de durabilité avec certains pays selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy), disponible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont conduit un certain nombre de dialogues engagés avec les différents intervenants d'émissions de dettes souveraines. Ces dialogues ont permis de vérifier avec les intervenants les points d'attention des politiques gouvernementales notamment en matière environnementale et/ou sociale.

Le détail des dialogues engagés avec les pays comme avec les entreprises fait l'objet d'un rapport annuel publié au premier trimestre 2026 sur le site de DPAM (<https://www.dpaminvestments.com>).

Pour les investissements dans des OPC:

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération les PIN uniquement dans la mesure et selon la prise en considération des PIN par l'OPC sous-jacent.

Comme indiqué ci-dessus, parmi ses investissements ESG, le Compartiment peut investir dans des OPC qui sont classifiés comme des produits financiers qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088.

Suite à leur classification, ces OPC ont pu éventuellement tenir compte de certaines PIN sur les facteurs de durabilité énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN et leur manière de prise en considération peuvent varier d'un OPC à l'autre.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcf-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 01/01/2025-31/12/2025

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
DPAM L BONDS CLIMATE TRENDS SUSTAINABLE - P	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	11.19	Luxembourg
DPAM B BONDS EUR GOVERNMENT - P	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	11.04	Belgique
DPAM L EQUITIES US SUSTAINABLE - P	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	9.92	Luxembourg
DPAM L BONDS EUR QUALITY SUSTAINABLE - P	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	9.91	Luxembourg
DPAM L BONDS EUR CORPORATE HIGH YIELD - P	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	8.93	Luxembourg
DPAM L BONDS EMERGING MARKETS SUSTAINABLE - P	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	5.95	Luxembourg
DPAM B EQUITIES US SELECTION MSCI INDEX - P	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	4.86	Belgique
T.ROWE PRICE US LARGE CAP GRWTH EQ	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	4.35	Luxembourg
DPAM L EQUITIES EMERGING MARKETS SELECTION MSCI INDEX - P	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	3.41	Luxembourg
DPAM B EQUITIES NEWGEMS SUSTAINABLE - P	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	3.25	Belgique
DPAM B EQUITIES EUROPE SUSTAINABLE - P	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2.68	Belgique
DPAM L BONDS UNIVERSALIS UNCONSTRAINED - P	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2.20	Luxembourg
DPAM L EQUITIES ARTIFICIAL INTELLIGENCE - P	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2.02	Luxembourg
AMUNDI ETC GOLD PHYSICAL 19-OPEN END	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1.73	Etats-Unis
DPAM B EQUITIES EUROPE SMALL CAPS SUSTAINABLE - P	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1.49	Belgique



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

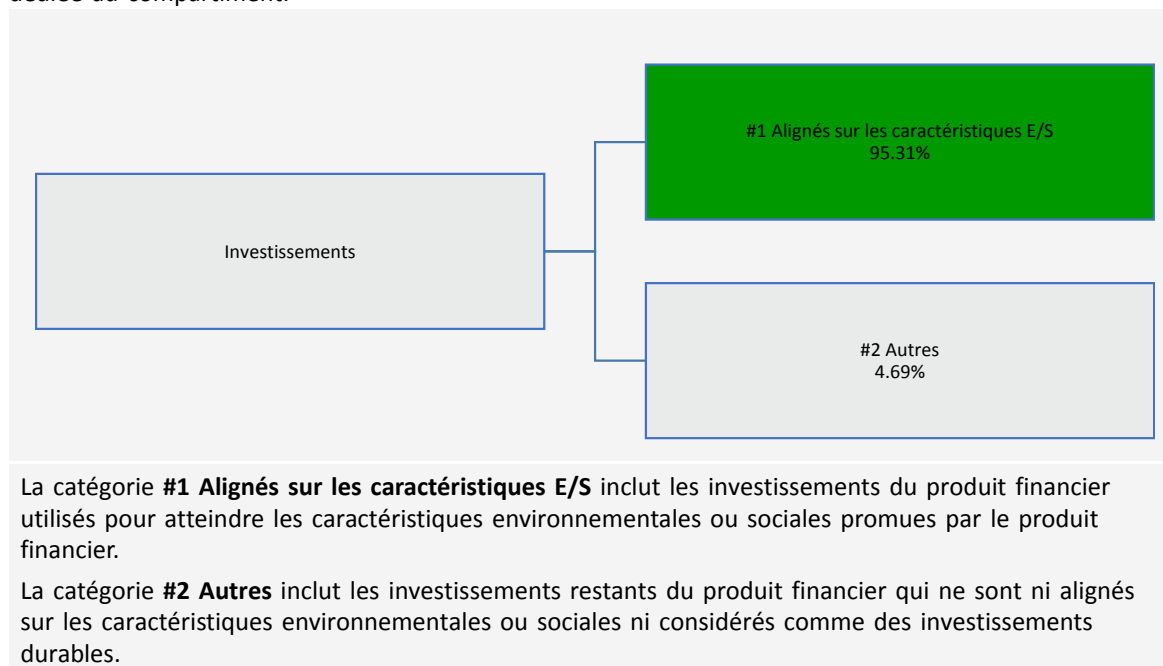
L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a investi au minimum 75% de ses actifs :

- dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion ; et/ou
- dans des OPC qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales dans le sens de l'article 8 du Règlement 2019/2088 ou ont un objectif d'investissement durable dans le sens de l'article 9 du même Règlement 2019/2088.

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	Activités de services financiers, hors assurance et fonds de pension	97.98
ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE	1.31
Autres	Autres	0.71



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

● Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹ ?

☐ Oui :

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☐ Non

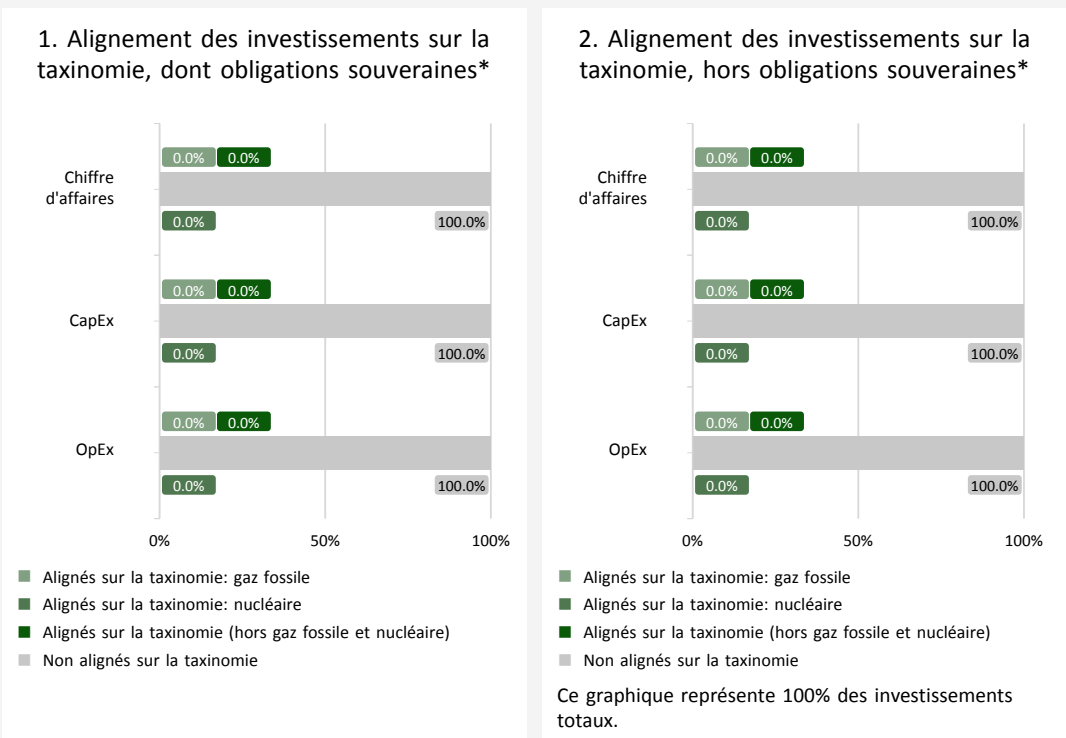
Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Pas d'application

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus ont été appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités (à l'exclusion des bons de trésorie)
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs (en ce compris les OPC) ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment peut investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité et/ou de couverture des risques, le Compartiment a été exposé à 0.63% de liquidités, 0.08% de dérivés et à 3.98% d'Organismes de placement collectif ne rapportant pas d'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

Sur une base hebdomadaire, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

Sur une base hebdomadaire, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Le Compartiment n'a pas investi dans les pays considérés comme ne répondant pas à un minimum de requis démocratiques. Pour déterminer si un pays ne respecte pas ce minimum de requis le Gestionnaire a appliqué une méthodologie qui est principalement basée sur les classifications du International NGO Freedom House (« pas libre ») et The Economist Intelligence Unit (« régime autoritaire »). La liste des pays a été revue semestriellement et fournie à la gestion via les systèmes de gestion de sorte qu'elle n'a pas pu donner d'ordre de transaction sur les papiers émis par ces pays exclus.

Pour les investissements en OPC :

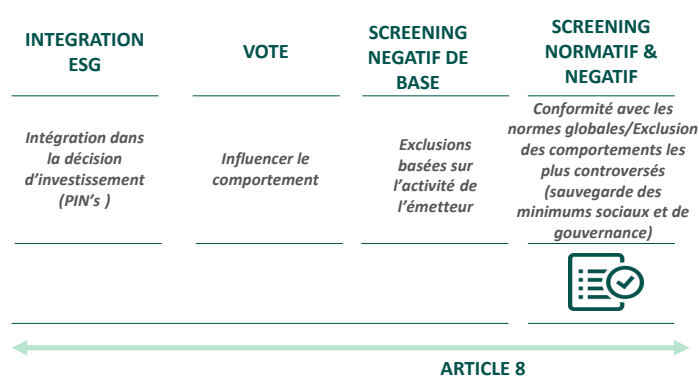
Parmi ses investissements ESG, le Compartiment a investi dans des OPC qui sont classifiés comme des OPC qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088.

Dans sa sélection de ces OPC pour le Compartiment, DPAM a pris donc en compte l'intégration des critères environnementaux, sociaux et/ou de gouvernance par le gestionnaire tiers dans la gestion de ces OPC. La stratégie d'investissement et la méthodologie de sélection des investissements ESG et/ou durables par les gestionnaires tiers peut varier d'un OPC à l'autre.

La liste des organismes de placement collectif dans lesquels le Compartiment peut investir est mise à jour de manière régulière par DPAM et sur base ad hoc en cas de dégradation. Au moins une fois par an, DPAM fait une analyse des organismes de placement collectif sous-jacents afin de vérifier dans quelle mesure leur méthodologie de sélection est alignée avec les caractéristiques environnementales et/ou sociales que le Compartiment vise à promouvoir.

De plus, DPAM a engagé un dialogue régulier avec les gestionnaires de ces organismes de placement collectif. Si un OPC n'a plus la classification susmentionnée (article 8 ou article 9 selon le Règlement 2019/2088) selon l'information déclarée dans le prospectus du compartiment, DPAM vendra l'investissement dans l'OPC concerné dans l'intérêt des actionnaires du Compartiment et ce endéans les six mois si cette vente est nécessaire afin de respecter, au niveau global du Compartiment, les caractéristiques environnementales et sociales promues.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

● **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**
Pas d'application
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**
Pas d'application
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**
Pas d'application

Dénomination du produit:
DPAM B BALANCED STRATEGY

Identifiant d'entité juridique:
5493000IO6AZUTR35M03

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒	☐ Oui	☒ ☐	☒ Non
☐	Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____%	☐	Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ____% d'investissements durables
☐	☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐	☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐	Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	☒	Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Sur la Période de Référence allant du 01/01/2025 au 31/12/2025 (ci après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales en investissant au minimum 75% de ses actifs nets dans (1) des organismes de placement collectif ou leurs compartiments (ci-après collectivement désignés des « OPC »), gérés par DPAM ou par des gestionnaires tiers, qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou qui ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088 (investissements indirects) ; et/ou (2) des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (investissements directs).

Enfin, en intégrant des facteurs ESG dans son processus d'investissement, le Compartiment a promu les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Durant la Période de Référence, les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- 1) Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

a) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme ne répondant pas aux normes mondiales (Global Standards);

b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées exclues selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>;

c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG de sévérité maximale autour des questions environnementales ou sociales;

2) Pour les investissements en lignes directes en obligations souveraines :

d) Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs ne respectant pas un minimum de requis démocratiques.

3) Pour les investissements dans des OPC :

e) Le Compartiment a investi 95.22% dans des compartiments qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou des compartiments de OPC qui ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023	2024	2025
Caractéristiques E/S	81.33%	93.74%	96.41%	95.22%

Période de référence	2022	2023	2024	2025
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité e.	81.33%	93.74%	96.41%	95.22%

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 pour les investissements en lignes directes en actions ou obligations de sociétés.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 sociétés les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. L'exclusion des entreprises impliquées dans la production du charbon thermique, par exemple, a permis une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les sociétés en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les sociétés multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. De cette manière, les sociétés impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration a été prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement disponibles sur le site <https://www.dpaminvestments.com>.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Pendant la Période de Référence le Compartiment a pris en considération les PIN environnementales et sociales énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 pour les investissements en lignes directes en obligations souveraines.

Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par DPAM pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs. Les résultats des scores de durabilité des pays ont été discutés avec les pays concernés selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy) via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>.

Le deuxième PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Les pays qui n'ont pas satisfait aux exigences démocratiques minimales ont été exclus. Le modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont engagé un dialogue sur les résultats des scores de durabilité avec certains pays selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy), disponible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont conduit un certain nombre de dialogues engagés avec les différents intervenants d'émissions de dettes souveraines. Ces dialogues ont permis de vérifier avec les intervenants les points d'attention des politiques gouvernementales notamment en matière environnementale et/ou sociale.

Le détail des dialogues engagés avec les pays comme avec les entreprises fait l'objet d'un rapport annuel publié au premier trimestre 2024 sur le site de DPAM (<https://www.dpaminvestments.com>).

Pour les investissements dans des OPC :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération les PIN uniquement dans la mesure et selon la prise en considération des PIN par l'OPC sous-jacent.

Comme indiqué ci-dessus, parmi ses investissements ESG, le Compartiment peut investir dans des OPC qui sont classifiés comme des produits financiers qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088.

Suite à leur classification, ces OPC ont pu éventuellement tenir compte de certaines PIN sur les facteurs de durabilité énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN et leur manière de prise en considération peuvent varier d'un OPC à l'autre.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcf-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 01/01/2025-31/12/2025

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
DPAM L EQUITIES US SUSTAINABLE - P	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	13.35	Luxembourg
DPAM L BONDS EUR CORPORATE HIGH YIELD - P	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	8.84	Luxembourg
DPAM L BONDS CLIMATE TRENDS SUSTAINABLE - P	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	8.67	Luxembourg
DPAM L BONDS EMERGING MARKETS SUSTAINABLE - P	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	6.28	Luxembourg
T.ROWE PRICE US LARGE CAP GRWTH EQ	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	6.02	Luxembourg
DPAM B BONDS EUR GOVERNMENT - P	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	5.97	Belgique
DPAM B EQUITIES US SELECTION MSCI INDEX - P	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	4.99	Belgique
DPAM B EQUITIES NEWGEMS SUSTAINABLE - P	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	4.88	Belgique
DPAM L BONDS EUR QUALITY SUSTAINABLE - P	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	4.83	Luxembourg
DPAM L EQUITIES EMERGING MARKETS SELECTION MSCI INDEX - P	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	4.21	Luxembourg
DPAM B EQUITIES WORLD SUSTAINABLE - P	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	3.66	Belgique
DPAM B EQUITIES EUROPE SUSTAINABLE - P	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	3.40	Belgique
DPAM L EQUITIES ARTIFICIAL INTELLIGENCE - P	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2.33	Luxembourg
DPAM L BONDS UNIVERSALIS UNCONSTRAINED - P	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1.98	Luxembourg
DPAM B EQUITIES JAPAN SELECTION MSCI INDEX - P	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1.96	Belgique



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

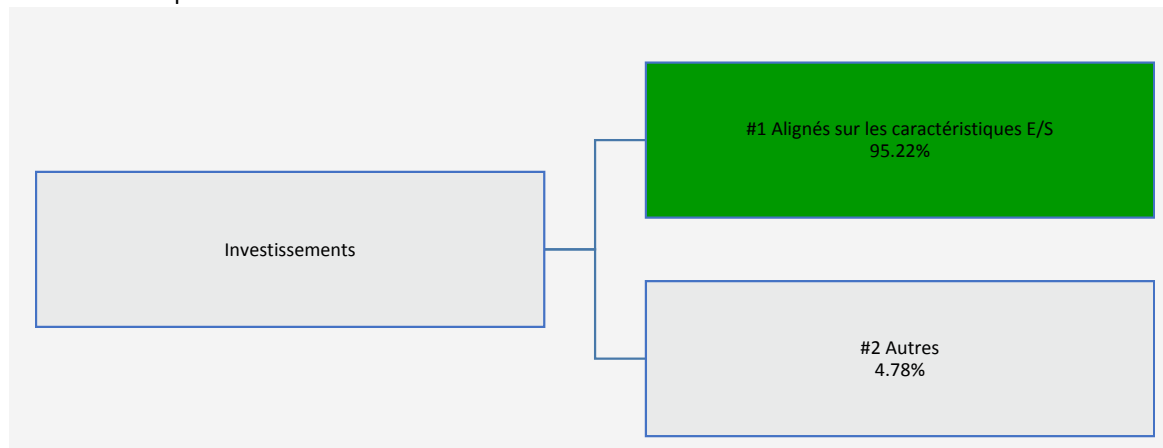
L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a investi au minimum 75% de ses actifs :

- dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion ; et/ou
- dans des OPC qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales dans le sens de l'article 8 du Règlement 2019/2088 ou ont un objectif d'investissement durable dans le sens de l'article 9 du même Règlement 2019/2088.

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	Activités de services financiers, hors assurance et fonds de pension	98.48
Autres	Autres	1.52



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

● Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹ ?

☐ Oui :

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☐ Non

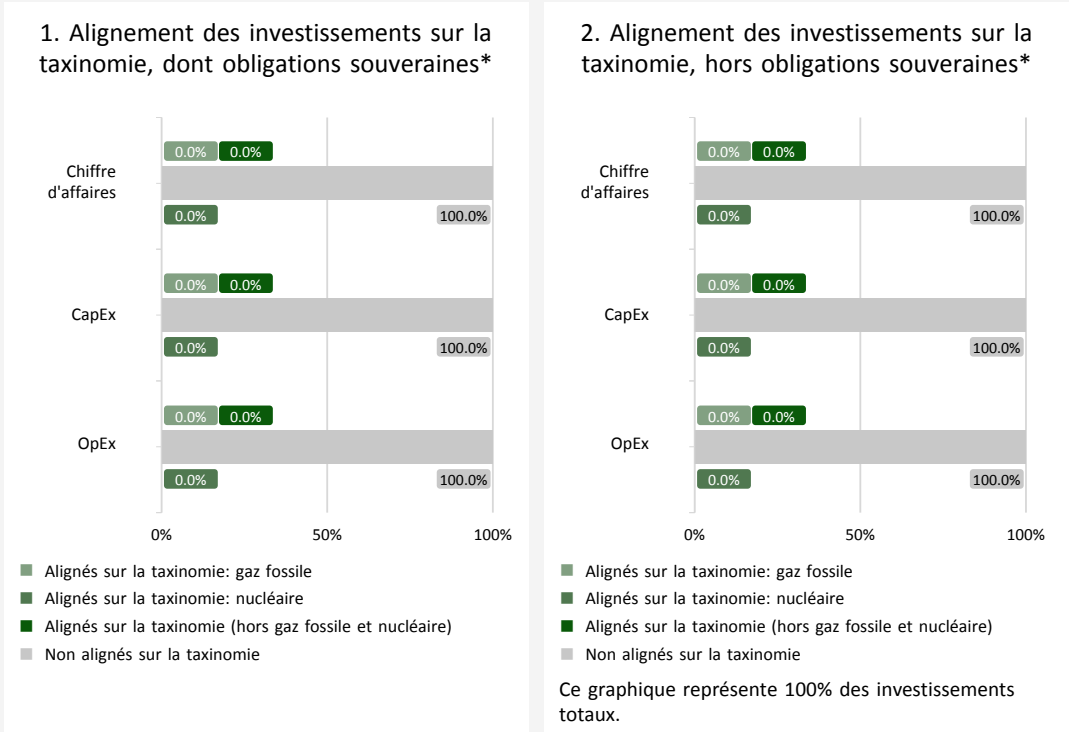
Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Pas d'application

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus ont été appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités (à l'exclusion des bons de trésorie)
- Instruments dérivés
- Emetteurs (en ce compris les OPC) ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment peut investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité et/ou de couverture des risques, le Compartiment a été exposé à 1.46% de liquidités, 0.06% de dérivés et à 3.26% d'Organismes de placement collectif ne rapportant pas d'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

Sur une base hebdomadaire, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

Sur une base hebdomadaire, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Le Compartiment n'a pas investi dans les pays considérés comme ne répondant pas à un minimum de requis démocratiques. Pour déterminer si un pays ne respecte pas ce minimum de requis le Gestionnaire a appliqué une méthodologie qui est principalement basée sur les classifications du International NGO Freedom House (« pas libre ») et The Economist Intelligence Unit (« régime autoritaire »). La liste des pays a été revue semestriellement et fournie à la gestion via les systèmes de gestion de sorte qu'elle n'a pas pu donner d'ordre de transaction sur les papiers émis par ces pays exclus.

Pour les investissements en OPC :

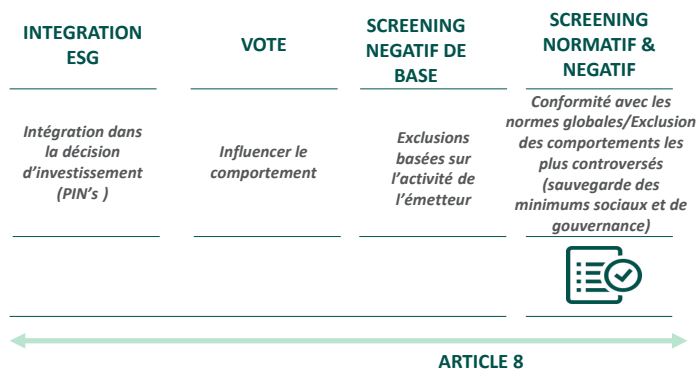
Parmi ses investissements ESG, le Compartiment a investi dans des OPC qui sont classifiés comme des OPC qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088.

Dans sa sélection de ces OPC pour le Compartiment, DPAM a pris donc en compte l'intégration des critères environnementaux, sociaux et/ou de gouvernance par le gestionnaire tiers dans la gestion de ces OPC. La stratégie d'investissement et la méthodologie de sélection des investissements ESG et/ou durables par les gestionnaires tiers peut varier d'un OPC à l'autre.

La liste des organismes de placement collectif dans lesquels le Compartiment peut investir est mise à jour de manière régulière par DPAM et sur base ad hoc en cas de dégradation. Au moins une fois par an, DPAM fait une analyse des organismes de placement collectif sous-jacents afin de vérifier dans quelle mesure leur méthodologie de sélection est alignée avec les caractéristiques environnementales et/ou sociales que le Compartiment vise à promouvoir.

De plus, DPAM a engagé un dialogue régulier avec les gestionnaires de ces organismes de placement collectif. Si un OPC n'a plus la classification susmentionnée (article 8 ou article 9 selon le Règlement 2019/2088) selon l'information déclarée dans le prospectus du compartiment, DPAM vendra l'investissement dans l'OPC concerné dans l'intérêt des actionnaires du Compartiment et ce endéans les six mois si cette vente est nécessaire afin de respecter, au niveau global du Compartiment, les caractéristiques environnementales et sociales promues.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

● En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Pas d'application

Dénomination du produit:
DPAM B ACTIVE STRATEGY

Identifiant d'entité juridique:
549300DJFYHUH856S724

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ ☐ Oui	☒ ☐ ☒ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____% ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	☐ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ____% d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ ayant un objectif social ☒ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Sur la Période de Référence allant du 01/01/2025 au 31/12/2025 (ci-après « Période de Référence »), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales en investissant au minimum 75% de ses actifs nets dans (1) des organismes de placement collectif ou leurs compartiments (ci-après collectivement désignés des « OPC »), gérés par DPAM ou par des gestionnaires tiers, qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou qui ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088 (investissements indirects) ; et/ou (2) des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (investissements directs).

Enfin, en intégrant des facteurs ESG dans son processus d'investissement, le Compartiment a promu les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Durant la Période de Référence, les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- 1) Pour les investissements en lignes directes en actions ou obligations de sociétés :

a) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme ne répondant pas aux normes mondiales (Global Standards);

b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées exclues selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>;

c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG de sévérité maximale autour des questions environnementales ou sociales;

2) Pour les investissements en lignes directes en obligations souveraines :

d) Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs ne respectant pas un minimum de requis démocratiques.

3) Pour les investissements dans des OPC :

e) Le Compartiment a investi 94.10% dans des compartiments qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou des compartiments de OPC qui ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023	2024	2025
Caractéristiques E/S	82.49%	89.20%	93.76%	94.10%

Période de référence	2022	2023	2024	2025
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité d.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité e.	82.49%	89.20%	93.76%	94.10%

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 pour les investissements en lignes directes en actions ou obligations de sociétés.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 sociétés les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales mondiales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>) a été appliqué. L'exclusion des entreprises impliquées dans la production du charbon thermique, par exemple, et donc a permis une meilleure garantie de la prise en compte d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les sociétés en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les sociétés multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy)) (accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/controversial-activity-policy-enBE>)) a été appliqué. De cette manière, les sociétés impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration a été prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. Les résultats des dialogues engagés et du vote sur la Période de Référence sont disponibles dans le rapport de vote et le rapport d'engagement sur le site : <https://www.dpaminvestments.com>.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération, les PIN environnementales et sociales énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288, pour les investissements en lignes directes en obligations souveraines.

Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par DPAM pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs. Les résultats des scores de durabilité des pays ont été discutés avec les pays concernés selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>.

Le deuxième PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Les pays qui n'ont pas satisfait aux exigences démocratiques minimales ont été exclus. Le modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont engagé un dialogue sur les résultats des scores de durabilité avec certains pays selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement Policy), accessible via le lien <https://www.dpaminvestments.com/documents/engagement-policy-enBE>.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont conduit un certain nombre de dialogues engagés avec les différents intervenants d'émissions de dettes souveraines. Ces dialogues ont permis de vérifier avec les intervenants les points d'attention des politiques gouvernementales notamment en matière environnementale et/ou sociale.

Le détail des dialogues engagés avec les pays comme avec les entreprises fait l'objet d'un rapport annuel publié au premier trimestre 2026 sur le site de DPAM (<https://www.dpaminvestments.com>).

Pour les investissements dans des OPC :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération, les PIN uniquement dans la mesure et selon la prise en considération des PIN par l'OPC sous-jacent.

Comme indiqué ci-dessus, parmi ses investissements ESG, le Compartiment peut investir dans des OPC qui sont classifiés comme des produits financiers qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088.

Suite à leur classification, ces OPC ont pu éventuellement tenir compte de certaines PIN sur les facteurs de durabilité énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN et leur manière de prise en considération peuvent varier d'un OPC à l'autre.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD, disponibles via les liens <https://www.dpaminvestments.com/documents/sustainable-and-responsible-investments-policies-enBE> et <https://www.dpaminvestments.com/documents/tcf-report-enBE>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 01/01/2025-31/12/2025

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
DPAM L EQUITIES US SUSTAINABLE - P	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	16.36	Luxembourg
T.ROWE PRICE US LARGE CAP GRWTH EQ	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	8.48	Luxembourg
DPAM B EQUITIES NEWGEMS SUSTAINABLE - P	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	6.79	Belgique
DPAM B EQUITIES WORLD SUSTAINABLE - P	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	5.75	Belgique
DPAM B EQUITIES US SELECTION MSCI INDEX - P	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	5.69	Belgique
DPAM L EQUITIES EMERGING MARKETS SELECTION MSCI INDEX - P	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	5.55	Luxembourg
DPAM L BONDS CLIMATE TRENDS SUSTAINABLE - P	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	5.38	Luxembourg
DPAM B BONDS EUR GOVERNMENT - P	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	4.61	Belgique
DPAM B EQUITIES EUROPE SUSTAINABLE - P	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	4.49	Belgique
DPAM L BONDS EUR CORPORATE HIGH YIELD - P	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	4.46	Luxembourg
DPAM L EQUITIES ARTIFICIAL INTELLIGENCE - P	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	3.96	Luxembourg
DPAM L EQUITIES EUROPE VALUE TRANSITION - P	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2.81	Luxembourg
DPAM L BONDS EUR QUALITY SUSTAINABLE - P	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2.51	Luxembourg
DPAM L BONDS EMERGING MARKETS SUSTAINABLE - P	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2.24	Luxembourg
DPAM B EQUITIES EUROPE SMALL CAPS SUSTAINABLE - P	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2.01	Belgique



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

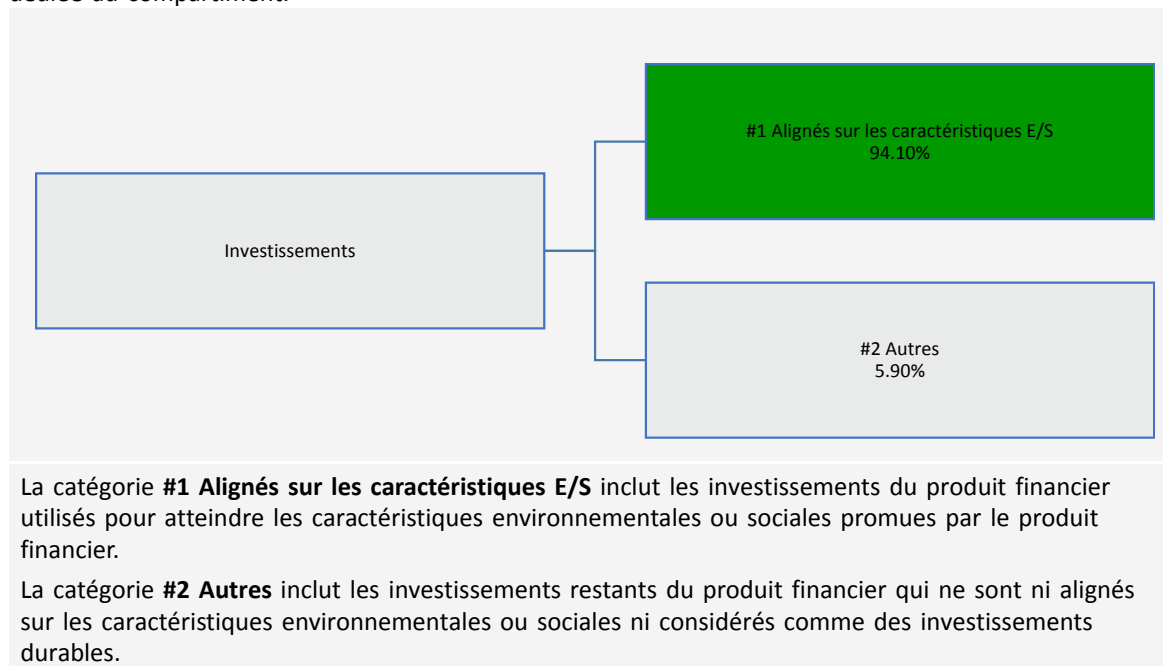
● Quelle était l'allocation des actifs ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a investi au minimum 75% de ses actifs :

- dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion ; et/ou

- dans des OPC qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales dans le sens de l'article 8 du Règlement 2019/2088 ou ont un objectif d'investissement durable dans le sens de l'article 9 du même Règlement 2019/2088.

En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	Activités de services financiers, hors assurance et fonds de pension	98.61
Autres	Autres	1.38



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹ ?**

☐ Oui :

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☐ Non

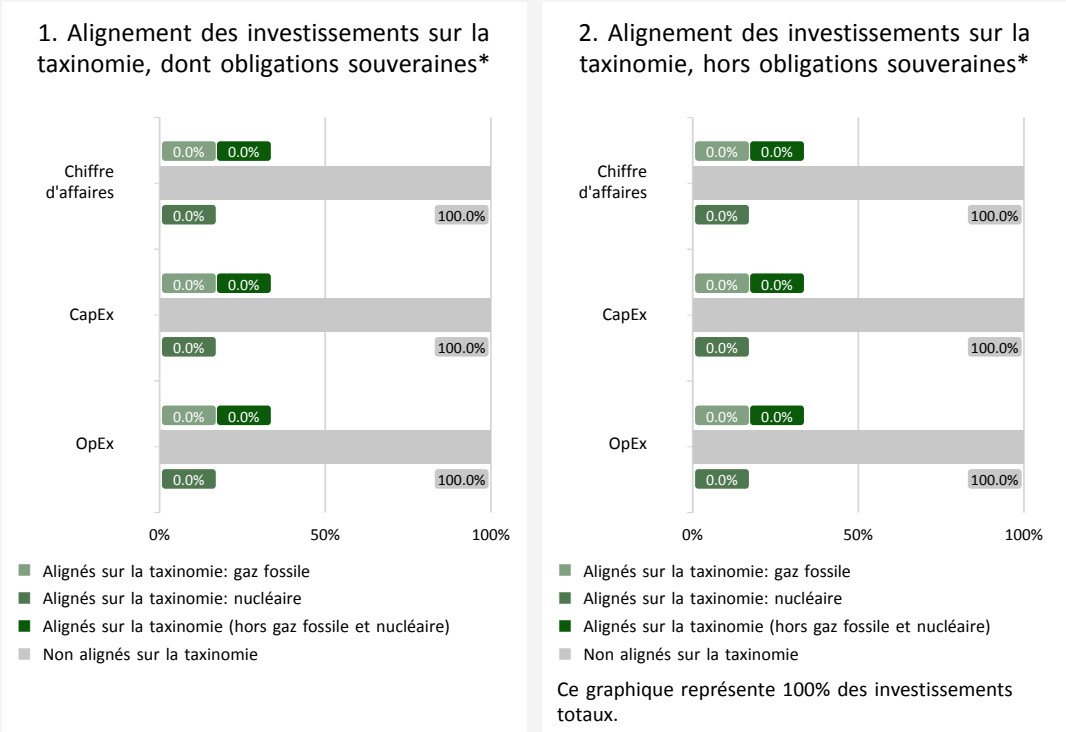
Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Pas d'application

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus ont été appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités (à l'exclusion des bons de trésorie)
- Instruments dérivés
- Emetteurs (en ce compris les OPC) ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment peut investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité et/ou de couverture des risques, le Compartiment a été exposé à 1.36% de liquidités, 0.02% de dérivés et à 4.52% d'organismes de placement collectif ne rapportant pas d'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

Sur une base hebdomadaire, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

Sur une base hebdomadaire, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Le Compartiment n'a pas investi dans les pays considérés comme ne répondant pas à un minimum de requis démocratiques. Pour déterminer si un pays ne respecte pas ce minimum de requis le Gestionnaire a appliqué une méthodologie qui est principalement basée sur les classifications du International NGO Freedom House (« pas libre ») et The Economist Intelligence Unit (« régime autoritaire »). La liste des pays a été revue semestriellement et fournie à la gestion via les systèmes de gestion de sorte qu'elle n'a pas pu donner d'ordre de transaction sur les papiers émis par ces pays exclus.

Pour les investissements en OPC :

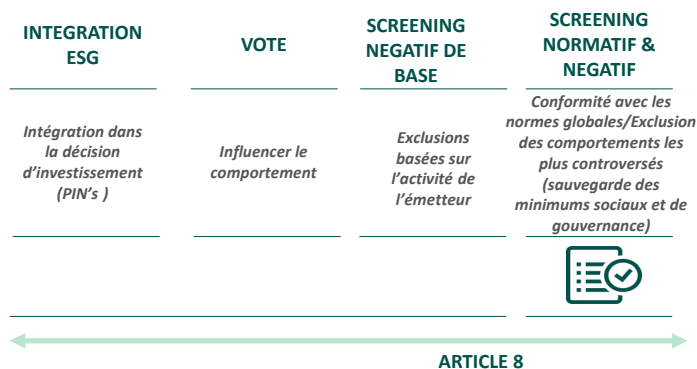
Parmi ses investissements ESG, le Compartiment a investi dans des OPC qui sont classifiés comme des OPC qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088.

Dans sa sélection de ces OPC pour le Compartiment, DPAM a pris donc en compte l'intégration des critères environnementaux, sociaux et/ou de gouvernance par le gestionnaire tiers dans la gestion de ces OPC. La stratégie d'investissement et la méthodologie de sélection des investissements ESG et/ou durables par les gestionnaires tiers peut varier d'un OPC à l'autre.

La liste des organismes de placement collectif dans lesquels le Compartiment peut investir est mise à jour de manière régulière par DPAM et sur base ad hoc en cas de dégradation. Au moins une fois par an, DPAM fait une analyse des organismes de placement collectif sous-jacents afin de vérifier dans quelle mesure leur méthodologie de sélection est alignée avec les caractéristiques environnementales et/ou sociales que le Compartiment vise à promouvoir.

De plus, DPAM a engagé un dialogue régulier avec les gestionnaires de ces organismes de placement collectif. Si un OPC n'a plus la classification susmentionnée (article 8 ou article 9 selon le Règlement 2019/2088) selon l'information déclarée dans le prospectus du compartiment, DPAM vendra l'investissement dans l'OPC concerné dans l'intérêt des actionnaires du Compartiment et ce endéans les six mois si cette vente est nécessaire afin de respecter, au niveau global du Compartiment, les caractéristiques environnementales et sociales promues.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

● En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Pas d'application

Dénomination du produit:
DPAM B EQUITIES JAPAN SELECTION MSCI INDEX

Identifiant d'entité juridique:
213800G7LZYL7YN1RT37

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● ☐ Oui	●○ ☒ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____% ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	☐ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ____% d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ ayant un objectif social ☒ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Sur la Période de Référence allant du 01/01/2025 au 31/12/2025 (ci-après « Période de Référence »), le Compartiment a été géré passivement et il a visé à répliquer physiquement l'indice MSCI Japan Selection en euro (« l'Indice »).

L'Indice fournit une exposition aux sociétés japonaises de capitalisation large et moyenne dont la performance ESG est élevée par rapport à celle de leurs pairs du même secteur (« best-in-class » 50%).

Par construction de l'Indice répliqué, le Compartiment a visé à améliorer les caractéristiques environnementales et sociales comparées à l'univers de départ, à savoir l'indice parent MSCI Japan (« Indice Parent »).

En outre, le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Durant la Période de Référence, les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Sur la Période de Référence, les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation de l'ensemble des caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont correspondu aux restrictions d'investissement contraignantes de l'Indice qu'il vise de répliquer (certains des indicateurs sont comparés à l'Indice Parent) :

- a. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;
- b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités économiques controversées, en fonction des limites d'exposition imposées par la méthodologie de construction de l'indice ;
- c. Une exposition nulle à des sociétés impliquées dans des controverses ESG très sévères ;

Les méthodologies de construction des indices sont consultables sur le site [www.msci.com](https://www.msci.com/indexes/index-resources/index-methodology) : <https://www.msci.com/indexes/index-resources/index-methodology> (« MSCI Selection Indexes Methodology »).

D'autres informations, y inclus les méthodologies de calcul des scores ESG, de calcul des niveaux de controverses sont consultables sur le site de MSCI : www.msci.com.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Aucun des indicateurs de durabilité n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

Période de référence	2022	2023	2024	2025
Caractéristiques E/S	-	99.73%	99.75%	99.64%

Période de référence	2022	2023	2024	2025
Indicateur de durabilité a.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité b.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition
Indicateur de durabilité c.	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition	Pas d'exposition

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

● *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Pas d'application

● *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction de l'Indice que le Compartiment réplique passivement :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement.

b) le filtre des sociétés impliquées dans des secteurs et activités économiques sujets à débats quant à leur caractère éthique et durable (entre autres : la production d'énergie nucléaire, le tabac, le charbon thermique, les pétroles et gaz non conventionnels).

c) le filtre sur le score ESG et le niveau de controverses tels que définis par MSCI comprend également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

d) le classement best-in-class qui repose sur une analyse du profil ESG basé notamment sur les PIN environnementales.

2) Deuxièmement, en ce qui concerne les PIN sociales :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. En outre, le filtre pour les sociétés impliquées dans la sélection des principales controverses ESG comprend les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance tels que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

b) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (entre autres : exclusion des sociétés impliqués dans les armements non-conventionnel).

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des controverses ESG très sévères sur des problématiques sociales.

d) le classement best-in-class qui repose sur une analyse du profil ESG basé notamment sur les PIN sociales.

L'approche et les processus sont décrits plus amplement dans les documents consultables sur le site www.msci.com.

Les méthodologies de construction des indices sont consultables sur le site <https://www.msci.com/indexes/index-resources/index-methodology> (« MSCI Selection Indexes Methodology »).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 01/01/2025-31/12/2025

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
SONY CORPORATION	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	6.47	Japon
HITACHI,LTD.	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	5.90	Japon
SUMITOMO MITSUI FINANCIAL	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	4.85	Japon
SOFTBANK CORP	TÉLÉCOMMUNICATIONS, PROGRAM-MATION INFORMATIQUE, CONSEIL, INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE ET AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICE D'INFORMATION	4.42	Japon
TOKYO ELECTRON LTD.	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	4.04	Japon
MIZUHO FINANCIAL GROUP	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	3.73	Japon
RECRUIT HOLDINGS	ACTIVITÉS DE SERVICE ADMINISTRATIF ET DE SOUTIEN	3.22	Japon
ITOCHU CORPORATION	COMMERCE	3.07	Japon
FAST RETAILING	COMMERCE	2.84	Japon
TOKIO MARINE HOLDINGS, INC.	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2.79	Japon
SHIN-ETSU CHEMICAL	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	2.16	Japon
HOYA CORP	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	2.11	Japon
KDDI CORPORATION	TÉLÉCOMMUNICATIONS, PROGRAM-MATION INFORMATIQUE, CONSEIL, INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE ET AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICE D'INFORMATION	2.08	Japon
FUJITSU LIMITED	TÉLÉCOMMUNICATIONS, PROGRAM-MATION INFORMATIQUE, CONSEIL, INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE ET AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICE D'INFORMATION	1.99	Japon
NEC CORP.	TÉLÉCOMMUNICATIONS, PROGRAM-MATION INFORMATIQUE, CONSEIL, INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE ET AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICE D'INFORMATION	1.81	Japon

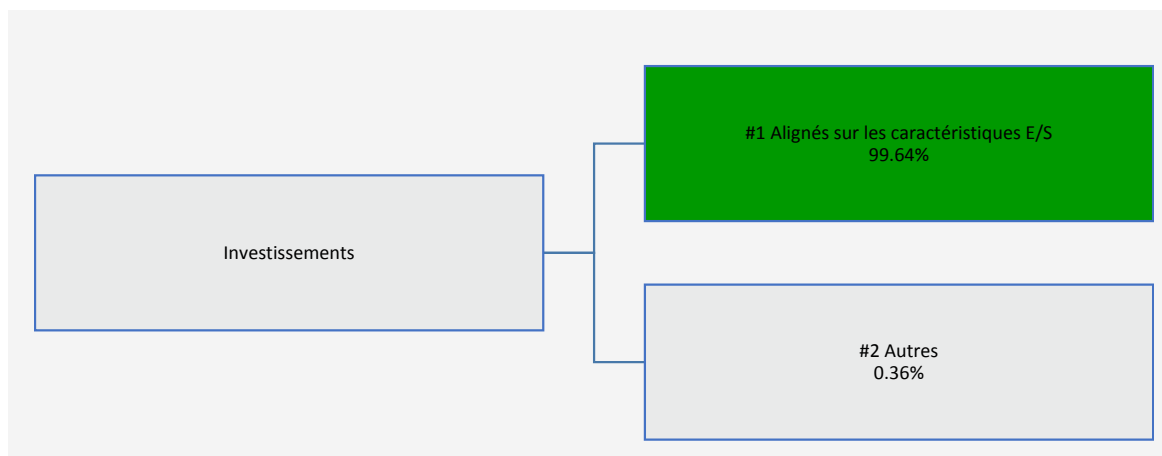


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a investi 99.64% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »). En cas où l'allocation des actifs prévue dans le prospectus n'a pas été respectée à un moment donné au cours de la Période de Référence, ceci sera mentionné dans la partie spécifique du rapport annuel dédiée au compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de machines et équipements n.c.a.	15.04
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	Activités de services financiers, hors assurance et fonds de pension	11.08
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	9.87
TÉLÉCOMMUNICATIONS, PROGRAMMATION INFORMATIQUE, CONSEIL, INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE ET AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICE D'INFORMATION	Télécommunications	8.10
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	Assurance, réassurance et fonds de pension, à l'exclusion de la sécurité sociale obligatoire	6.92
COMMERCE	Commerce de détail	5.91
TÉLÉCOMMUNICATIONS, PROGRAMMATION INFORMATIQUE, CONSEIL, INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE ET AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICE D'INFORMATION	Programmation, conseil et autres activités informatiques	4.69
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Industrie chimique	4.20
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Autres industries manufacturières	3.23
ACTIVITÉS DE SERVICE ADMINISTRATIF ET DE SOUTIEN	Activités liées à l'emploi	3.22
COMMERCE	Commerce de gros	3.07
ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	2.83

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Industrie pharmaceutique	2.57
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication d'équipements électriques	2.31
AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	Culture et production animale, chasse et services annexes	1.60
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	Activités auxiliaires d'activités de services financiers et d'assurance	1.52
CONSTRUCTION	Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels	1.32
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	1.32
ÉDITION, DIFFUSION ET ACTIVITÉS DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION DE CONTENU	Activités d'édition	1.26
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNÉ	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNÉ	1.05
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Industries alimentaires	1.03
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Industrie automobile	0.85
ARTS, SPORTS ET ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	Activités sportives et activités récréatives et de loisirs	0.83
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Cokéfaction et raffinage	0.80
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Métallurgie	0.71
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de cuir, d'articles en cuir et de produits similaires dans d'autres matières	0.68
ACTIVITÉS DE SERVICE ADMINISTRATIF ET DE SOUTIEN	Activités d'investigation et de sécurité	0.59
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	Transports terrestres et transports par conduites	0.57
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de textiles	0.36
ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	Recherche et développement scientifique	0.33
TÉLÉCOMMUNICATIONS, PROGRAMMATION INFORMATIQUE, CONSEIL, INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE ET AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICE D'INFORMATION	Infrastructure informatique, traitement de données et autres activités de service d'information	0.29
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Imprimerie et reproduction d'enregistrements	0.29

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication d'autres matériels de transport	0.28
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Industrie du papier et du carton	0.27
ÉDITION, DIFFUSION ET ACTIVITÉS DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION DE CONTENU	Production de films cinématographiques, de vidéos et de programmes de télévision; enregistrement sonore et édition musicale	0.22
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Fabrication de boissons	0.17
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	Transports aériens	0.13
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	Activités de poste et de courrier	0.12
Autres	Autres	0.36



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹ ?**

☐ Oui :

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☐ Non

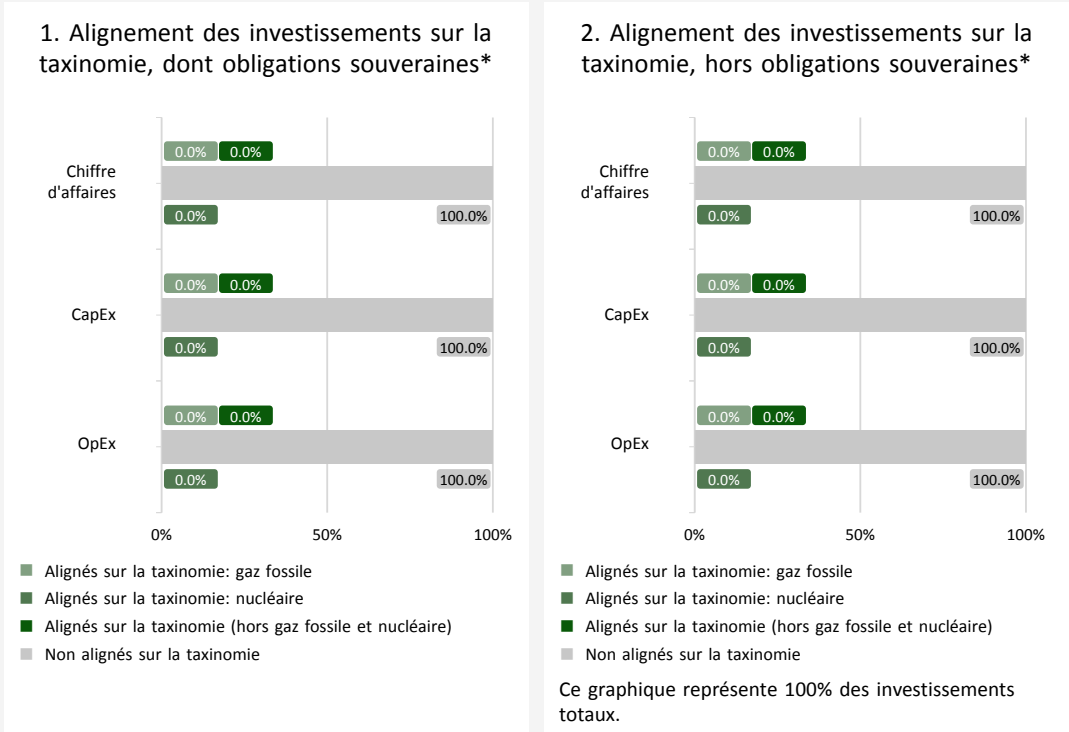
Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

Pas d'application

● Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?

Pas d'application



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus ont été appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 0.36% de liquidités et à 0% de dérivés. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur ces investissements.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Pendant la période de Référence, l'Indice répliqué a été construit notamment en appliquant un processus combinant l'exclusion de valeurs et une sélection « Best-in-Class » de sociétés faisant partie de l'Indice Parent MSCI Japan :

a) Le processus d'exclusion a porté notamment sur :

- Les sociétés qui n'ont pas une note MSCI ESG de « BB » ou au-dessus. Les sociétés doivent garder une note MSCI ESG de « BB » ou au-dessus pour être maintenues dans l'indice.
- Les sociétés qui ne sont pas en conformité aux normes mondiales (Global Standards) et préventions de la corruption.
- Les sociétés impliquées des secteurs et activités économiques sujets à débats quant à leur caractère éthique et durable (entre autres : l'alcool, les jeux de hasard, la production d'énergie nucléaire, le tabac etc.).
- Les sociétés impliquées dans des controverses ESG très sévères : les titres doivent avoir un score (suivant la méthodologie MSCI ESG Research) de minimum 3 pour être éligible pour inclusion.

b) Ensuite, un processus de sélection « Best-in-Class » MSCI a été appliqué aux titres admissibles restants dans l'univers de sélection :

L'Indice vise des poids par secteur similaires à ceux de l'Indice Parent afin de limiter le risque systématique introduit par le processus de sélection ESG. La méthodologie vise à inclure les titres de sociétés avec la plus haute note ESG jusqu'à 50 % de la capitalisation boursière de chaque secteur de l'indice « parent ».

Des informations supplémentaires sur cet Indice et sa composition sont disponibles sur le site www.msci.com. Le poids des valeurs retenues dans l'Indice sera fonction de leur capitalisation boursière ajustée pour le « free float ».

En plus des restrictions d'investissement liées à la réplique de l'Indice, le Compartiment a adopté les contraintes suivantes : Sur une base hebdomadaire, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

Sur une base hebdomadaire, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

● En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pendant la période de référence, le compartiment DPAM B Equities Japan Selection MSCI Index a consisté en une réplique physique intégrale de l'indice de référence MSCI Japan Selection Index (indice de référence).

Les indices MSCI Selection ciblent les pondérations sectorielles qui reflètent les pondérations sectorielles relatives des indices MSCI Global Investable Market sous-jacents (indices parent) afin de limiter le risque systématique introduit par le processus de sélection ESG.

L'Indice répliqué a été construit notamment en appliquant un processus combinant des exclusions (filtre de conformité aux Global Standards, implications dans des controverses sévères, activités controversées) et une sélection « Best-in-Class » de sociétés faisant partie de l'Indice Parent MSCI Japan. Pour pouvoir être incluses et maintenues dans les indices MSCI Selection, les sociétés ont dû avoir une note (rating MSCI ESG) de « BB » ou au-dessus.

Les méthodologies de construction des indices sont consultables sur le site MSCI.com : <https://www.msci.com/indexes/index-resources/index-methodology> (« MSCI Selection Indexes Methodology »).

● Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Pendant la période de référence, les indicateurs de durabilité du compartiment ont donc été alignés et se sont comportés de la même façon que ceux de l'indice de référence.

● Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

	Compartiment	Indice - MSCI JAPAN SELECTION
Exposition à des sociétés jugées non-conformes au Pacte Mondiale des Nations Unies et aux normes internationales (poids en pourcentage)	0.0	0.0
Exposition à des sociétés impliquées dans les activités économiques controversées (poids en pourcentage)	0.0	0.0
Exposition à des sociétés impliquées dans des controverses ESG très sévères (poids en pourcentage)	0.0	0.0

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?

	<i>Compartiment</i>	<i>Indice Parent- MSCI JAPAN</i>
<i>Exposition à des sociétés jugées non-conformes au Pacte Mondiale des Nations Unies et aux normes internationales (poids en pourcentage)</i>	0.0	0.0
<i>Exposition à des sociétés impliquées dans les activités économiques controversées (poids en pourcentage)</i>	0.0	0.0
<i>Exposition à des sociétés impliquées dans des controverses ESG très sévères (poids en pourcentage)</i>	0.0	0.0

Certificate Of Completion

Envelope Id: 27681E92-2531-4667-952F-CA446FA93F8F		Status: Completed
Subject: Complete with Docusign: DPAM B_CR_31.12.2025.docx, BE_AR_338100_DPAM B_202512_D4 v2.pdf		
1.LOS:		
Assurance		
2.Type:		
Report - Audit Report		
3.Other Type:		
4.Bundle:		
5.Comment:		
Source Envelope:		
Document Pages: 1023	Signatures: 1	Envelope Originator:
Certificate Pages: 2	Initials: 0	Brieuc Lefrancq
AutoNav: Enabled		Culliganlaan 5
Envelopeld Stamping: Disabled		Diegem, 1831
Time Zone: (UTC+01:00) Brussels, Copenhagen, Madrid, Paris		brieuc.lefrancq@pwc.com
		IP Address: 13.80.127.252

Record Tracking

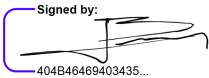
Status: Original	Holder: Brieuc Lefrancq	Location: DocuSign
16/3/2026 19:34	brieuc.lefrancq@pwc.com	

Signer Events

Brieuc Lefrancq
brieuc.lefrancq@pwc.com
Director
PwC Belgium BV

Security Level: Email, Account Authentication (Optional)

Signature



Signature Adoption: Drawn on Device
Using IP Address: 13.80.127.252

Timestamp

Sent: 16/3/2026 | 19:40
Viewed: 16/3/2026 | 19:40
Signed: 16/3/2026 | 19:40

Electronic Record and Signature Disclosure:
Not Offered via Docusign

In Person Signer Events

Signature

Timestamp

Editor Delivery Events

Status

Timestamp

Agent Delivery Events

Status

Timestamp

Intermediary Delivery Events

Status

Timestamp

Certified Delivery Events

Status

Timestamp

Carbon Copy Events

Status

Timestamp

Mathieu Parijs
mathieu.parijs@pwc.com
Security Level: Email, Account Authentication (Optional)



Sent: 16/3/2026 | 19:41

Electronic Record and Signature Disclosure:
Not Offered via Docusign

Eline Egter Van Wissekerke
egter.van.wissekerke.eline@pwc.com
Security Level: Email, Account Authentication (Optional)



Sent: 16/3/2026 | 19:41

Electronic Record and Signature Disclosure:
Not Offered via Docusign

Carbon Copy Events	Status	Timestamp
Deborah Wolffers deborah.wolffers@pwc.com Assurance PwC Belgium BV Security Level: Email, Account Authentication (Optional) Electronic Record and Signature Disclosure: Not Offered via DocuSign	COPIED	Sent: 16/3/2026 19:41 Viewed: 17/3/2026 09:22

Witness Events	Signature	Timestamp

Notary Events	Signature	Timestamp

Envelope Summary Events	Status	Timestamps
Envelope Sent	Hashed/Encrypted	16/3/2026 19:40
Certified Delivered	Security Checked	16/3/2026 19:40
Signing Complete	Security Checked	16/3/2026 19:40
Completed	Security Checked	16/3/2026 19:41

Payment Events	Status	Timestamps